This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Per. 23723 e. 11
45.7-8

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VII
(TOME XXXVII DE LA COLLECTION)
ANNÉE 1875. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.
1875.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

ÉTUDES ARTISTIQUES

—

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ŒUVRES DE SCHNETZ*

Messieurs,

J'ai eu la bonne fortune d'être un des derniers amis de M. Schnetz, je l'ai aimé et honoré, et la tâche que me donne l'Académie de lui rappeler cet éminent artiste m'est douce; je dirais facile, si je ne venais après mon cher et regretté ami Beulé.

Sa notice sur la vie de *Schnetz*, permettez-moi de l'appeler ainsi, son nom appartient désormais à l'histoire de notre art, a, comme les autres écrits de Beulé, l'allure vive, nette, précise qui caractérise ce sympathique talent et ce généreux esprit.

Il vous a fait un portrait vivant et original de l'homme, il vous a dit sa vie, ses aspirations, ses œuvres ; à cet ensemble si parfait je ne saurais rien ajouter.

* Notre compatriote M. Paul Baudry a lu, à l'Académie des Beaux-Arts, dans la séance du 22 août 1874, l'éloge de M. Schnetz, qu'il a remplacé à l'Institut. Nos lecteurs aimeront à connaître ces pages, qui, tirées à un très-petit nombre d'exemplaires, sont introuvables aujourd'hui. Il nous a, du reste, paru intéressant de recueillir ici cette production littéraire du célèbre artiste, qui n'a, cette fois, échangé le pinceau pour la plume que parce que c'était une des conditions de son entrée dans l'illustre compagnie. M. Baudry s'est prêté à notre désir avec la plus parfaite bonne grâce. (*Note de la Rédaction.*)

Si l'usage de l'Académie ne m'en imposait le devoir, je n'aurais pas la témérité de venir répéter devant vous ce qui a été formulé avec tant de justesse. Ce qui m'appartient en propre, c'est de rappeler aux amis de cet excellent homme, dont la mémoire nous est chère à tous, les sentiments d'estime et de filiale affection qu'il avait inspirés aux pensionnaires de l'Académie de Rome, ses camarades, ses enfants. Je parlerai de ses contemporains, du mouvement d'esprit au milieu duquel il a vécu, lutté, grandi ; j'en parlerai, pour ainsi dire, en son nom, car je répéterai bien des choses qu'il m'a dites lui-même. Je suis presque sûr de vous être agréable en me cachant derrière lui, de temps à autre, pour laisser voir quelques traits familiers qui peignent au naturel cet aimable et pétillant esprit.

Victor Schnetz est né à Versailles le 15 mai 1787 ; sa jeunesse s'est formée au commencement du siècle dans ce retour plus ou moins éclairé, mais sincère et fervent, vers l'antiquité, qui transforma tout en France, les caractères, le langage, l'art et jusqu'aux frivolités de la mode.

Dans le domaine de l'art, la voie ouverte par Vien et David n'était pas aussi vaste qu'il l'eût fallu ; elle procédait bien de l'antique, mais malheureusement elle ne remontait pas jusqu'aux origines du génie grec. Herculanum et Pompéi étaient sorties de la poussière, mais il est équitable de rappeler que les beautés supérieures du Parthénon sont une découverte de notre temps. Pour la Révolution française, comme pour la renaissance italienne, Phidias était presque aussi neuf, je veux dire aussi mystérieux que sont aujourd'hui pour nous-mêmes Apelles ou Praxitèle. L'immortel sculpteur du Parthénon restait pour ainsi dire invisible et présent dans la solitude oubliée de l'Acropole. Michel-Ange, qui ne l'a jamais vu, l'a rencontré ou deviné un jour par une intuition de génie : la parenté est évidente entre l'Ilissus du fronton et l'Adam de la Sixtine ; mais ce ne fut qu'une lueur fugitive, même dans le cerveau de Michel-Ange, et le grand artiste lui-même s'en détourna trop tôt pour suivre une autre inspiration.

Peut-être est-il permis de dire que l'Italie du XVIe siècle n'a bien

connu de l'antiquité que la période Antonine, époque admirable, sans doute, mais dangereuse, dont les marbres les plus accomplis trahissent une esthétique inférieure; elle a son idéal, que je n'ai garde de déprécier ; ce qui lui manque, c'est l'accent sincère et robuste qui distingue la statuaire de la grande époque.

C'est à l'aurore des civilisations qu'apparaissent les grands poètes et bientôt après eux les grands artistes; il semble que les peuples jeunes aient eu, comme les enfants, le privilége des grâces divines.

Au temps où Victor Schnetz s'éveilla à la vie d'artiste, le goût, en France et ailleurs, s'était légèrement égaré sur les traces de quelques savants plus érudits qu'artistes, dont l'esprit n'allait pas naturellement aux beautés simples.

Le Persée de Canova, les poésies d'Ossian, de Macpherson, marquent les points extrêmes de cette déviation, et ces productions, vous le savez, éveillèrent l'admiration enthousiaste de leurs contemporains.

David, il faut le dire à sa louange, revint un peu de ces engouements ; il écrivait à Schnetz en 1823 : « Bouchez-vous les oreilles aux propos gigantesques des partisans de l'antique... » Ce bon sens, qui par malheur n'a pas toujours inspiré David, a profité du moins à ses élèves. Si les œuvres du peintre ont perdu dans l'estime d'un public médiocrement éclairé, si son astre a pâli pour un jour, la renommée du chef d'école s'est accrue de toute la gloire des disciples. Celui qu'ils appelaient avec justice le grand David a donné l'essor à tous ces talents variés, élevés, qui sont et qui resteront l'honneur de l'école française.

Il y avait dans les idées de ce temps quelque chose de théâtral qui ne pouvait s'adapter au tempérament tout gaulois de Schnetz : il adorait la vérité, quitte à la prendre un peu près de terre ; c'est en haine de cette antiquité fardée à la mode révolutionnaire qu'il se tourna résolûment vers les choses visibles et vivantes et leur demanda ses inspirations d'artiste.

Il avait néanmoins, comme la plupart des peintres, ses préférences exclusives pour certains maîtres anciens, il aimait l'école naturaliste, qui nous a laissé de beaux ouvrages en Italie et en France ; il met-

tait au premier rang, parce qu'il le comprenait mieux que tous les autres, le Caravage. Ce talent rude, violent, vrai outre mesure, le séduisit et l'entraîna. Cette personnalité étrange, qui aujourd'hui nous semble assez perverse, ne rebutait pas le placide et bon Schnetz.

Quelques-uns parmi vous se souviendront qu'un de ses rares écrits, et il écrivait bien à ses heures, est la vie du Caravage. Vous en avez entendu la lecture dans une de vos séances, et vous la retrouveriez avec intérêt dans votre dictionnaire.

Le talent de Schnetz s'est toujours ressenti de cette influence qui avait dominé avant lui un autre Français, Moyse Valentin, ce Valentin que David copiait à Rome pour améliorer son coloris ; ce n'est pas moi qui le dis, Messieurs, c'est Gros qui l'écrivait à Schnetz, et je ne sais vraiment si, en parlant ainsi, le puissant coloriste de la *Peste de Jaffa* ne risquait pas une fine et modeste critique. Schnetz, après quelques essais malheureux dans ce qu'on appelait alors le style classique, n'hésita plus à suivre son penchant naturel ; il renonça aux concours académiques et partit pour l'Italie, où il trouva d'emblée la veine de son vrai talent.

Le premier tableau qu'il y fit est encore aujourd'hui une des bonnes peintures du musée de l'académie de Saint-Luc. C'est la figure nue du Caïn qui obtint, en 1817, le premier prix du concours Canova. Schnetz a frappé là, dès le début, sa marque originale. Le Caravage, Valentin, Salvator Rosa, l'ont reconnu pour un des leurs. Nous le verrons plus tard transformer, à leur exemple, les sujets historiques par l'introduction familière des types et des mœurs de l'Italie moderne.

Rappelez-vous la Bohémienne de *la Jeunesse de Sixte-Quint*, et la physionomie rustique du *Boèce priant dans sa prison ;* c'est le procédé de tous les réalistes, et ceux qui de nos jours ont cru inventer le mot et la chose n'ont innové qu'en exagérant la vulgarité des personnages et en abaissant l'interprétation. Ils ont trop oublié que l'art doit éliminer les choses grossières comme le feu rejette les scories. L'excès de passion pour le vrai n'est point blâmable en soi, il est plus sain et plus fécond que ce goût d'un faux

idéal et cet esprit de convention qui revient trop souvent attaquer l'art français comme une épidémie périodique. Mais les mots ont leurs destinées comme les hommes ; quelques-uns, qui dans l'origine exprimaient une idée avouable, sont tombés si bas qu'on se fait scrupule d'y toucher. Et pourtant nous n'avons pas d'autre nom que celui de réalisme pour exprimer ce puissant amour du vrai qui renouvela tous les arts au XVe siècle et inspira Paolo Uccello, Masaccio, Masolino di Panicale, les Lippi, Luca Signorelli, Verrochio et Donatello, et chez nous Michel Colombe [1].

Schnetz admirait ces grands maîtres du passé, mais sans prétendre en égaler un seul. Il m'a dit bien souvent qu'il s'était cantonné par goût et non par système, dans la recherche de la vérité abordable, telle qu'il la rencontrait sous ses mains, et qu'il avait en cela, comme en bien d'autres choses, pratiqué la philosophie du bonhomme Chrysale.

Il comparait les artistes de génie, Michel-Ange, Mozart, Raphaël, Beethoven, aux neiges éblouissantes du Soracte, que nous regardions souvent ensemble dans la campagne romaine.

« Voyez, me disait-il, en étendant vers elles sa grosse main robuste, elles font bien dans le paysage. Mais, comme toutes les grandes choses, il faut les admirer de loin. Je n'ai jamais senti l'envie d'y aller voir; peut-être bien aussi le souffle m'aurait-il manqué. » Puis, reprenant bientôt le ton de la moquerie, qui lui était familier, il ajoutait : « Que de bonnes gens (je ne parle pas des peintres, ils s'y entendent tous très-bien), que de bonnes gens grimpent sur ces hauteurs, crient comme des merles sans rien comprendre et vous retombent ensuite sur le dos avec tout un bagage d'admirations factices ! En vérité, ajoutait-il, ces gens-là me rendront sceptique. »

Je me rappelle qu'il vint une fois dans la chapelle Sixtine regarder une de mes études ; le jour était sombre, et les divines figures de la voûte se perdaient quelque peu dans l'obscurité.

[1] Michel (Coulombe), né à Tours, en 1430, est l'auteur du magnifique mausolée du duc de Bretagne François II, à la cathédrale de Nantes.

« Comme c'est haut ! » me dit-il en essayant de redresser sa grande taille. Puis, regardant tour à tour la copie et le copiste : « Y est-elle bien, celle-là ? fit-il malicieusement. Voyons, vous êtes un homme sincère : jurez-moi qu'il y a quelque chose là-haut. Voilà quarante ans que je tâche d'y atteindre, je n'y ai jamais rien saisi, et pourtant je suis du métier. »

« — Oui, Monsieur, elle y est véritablement ; elle s'apelle Ève ; le paradis terrestre qu'elle habite manque d'arbres et de fleurs, mais je vous jure que sa beauté l'emplit et le fleurit.

« — Allons, tant mieux, dit-il, j'en suis charmé et..... je vous crois sur parole. »

Voilà bien, ce me semble, pour ceux qui ont connu Schnetz, le tour de cet esprit qui raillait tout et partout, peut-être par pudeur de découvrir ses émotions vraies.

Son talent, de solide étoffe, comme la bure, qui a plus de force que d'éclat, apparut au Salon de 1819. Dans deux ouvrages vraiment originaux pour cette époque : *Jérémie* et *le Bon Samaritain*, il enleva la médaille d'or.

Léopold Robert était venu le retrouver à Rome en 1818. La fraternelle amitié de deux artistes si forts, mais si différents l'un de l'autre, ce mariage de la gaieté spirituelle et du sentiment mélancolique, fut d'une heureuse fécondité.

Schnetz peignit coup sur coup, pour ainsi dire, *la Femme du brigand endormi, le Sixte-Quint* dont j'ai parlé plus haut, *la Revanche du Gaulois, la Campagne de Rome, les Soldats Guelfes blessés, les Costumes de Nettuno*, et surtout *le Vœu à la Madone*, son meilleur tableau, celui qui résume toute sa force et sa verve puissante devant la nature. *Le Vœu à la Madone* est de 1827. Entre 1820 et 1831, il faut citer encore *le Grand Condé à Senef, la Mort de Mazarin*, le *saint Martin de Tours, Sainte Geneviève distribuant des vivres aux Parisiens*, et la *Scène d'inondation* que nous avons longtemps admirée au Luxembourg.

La seconde période de la carrière de Schnetz se passe à Paris, de 1832 à 1841, époque à laquelle il fut nommé, pour la première fois, directeur de l'école de Rome. En 1837, il avait eu l'honneur d'être admis dans votre compagnie à la place du baron Gérard.

Schnetz fit alors ses principales peintures décoratives à Notre-Dame de Lorette, à Saint-Séverin, à l'église de la Madeleine, son plafond de Charlemagne au Louvre, les *Batailles d'Ascalon* et *de Cerisolles* et le *Siége d'Aquilée* pour le musée de Versailles.

On retrouve dans tous ses ouvrages les qualités dominantes de sa peinture, la sincérité de l'aspect, la couleur solide, l'amour de la nature, dons précieux et rares qui suffisent quelquefois à la peinture de chevalet, mais qui, dans la peinture murale, veulent être soutenus par le style et le caractère.

Le caractère ! c'était pour lui un mot nouveau, presque étranger, qu'il dédaignait et qu'il aimait à persifler sans le vouloir comprendre. Il a voulu fermer les yeux à cette qualité maîtresse du grand art, et vu peut-être, sans la saluer, l'aurore de ce noble et modeste génie que nous admirons tous dans les peintures murales de Saint-Germain des Prés.

Les révolutions, que je n'aime pas, mais que l'histoire impartiale ne doit point dénigrer aveuglément, ont cela de particulier qu'elles tuent certaines facultés chez l'homme le mieux doué, pour en développer quelques autres. Schnetz était révolutionnaire sans le vouloir, révolutionnaire à la façon de l'honnête Granet, qui, sans beaucoup de préméditation, s'avisa un beau jour de regarder la nature en face.

Il s'est aventuré sur la route escarpée où nous voyons encore debout, comme les murs d'un édifice inachevé, l'œuvre de Géricault. Celui-là, je dirai son histoire en trois mots : il est tombé avant la fin de sa journée, comme Desaix à Marengo, avant la fin de la bataille. Géricault fut l'émule de Schnetz et son ami.

Je me suis parfois demandé pourquoi Schnetz, avec ses dons naturels de peintre, n'a pas laissé de portraits célèbres. Il me semble que sa franche peinture et son esprit observateur devaient lui assurer de beaux succès dans cette partie de notre art. Faut-il chercher l'explication de cette lacune dans les goûts et les habitudes de l'homme ?

Sa jeunesse fut errante et libre à l'excès ; il conserva jusqu'à la fin le goût des grandes promenades et des exercices robustes ;

j'imagine que ce tempérament rude fut toujours révolté par les exigences frivoles du modèle, et par ces caprices de la mode, qui s'imposent à nous alors même que nous savons y résister. Son goût était ailleurs, il me l'a souvent indiqué lui-même dans les conversations où il racontait avec délices ses voyages à travers l'Italie avec Léopold Robert et Géricault. Oh ! que les salons étaient loin lorsque ce fier trio de jeunes gens arpentait les longues routes poudreuses de la Campanie, guêtres aux jambes, pique en main, précédé du *ciuccio somariello* qui portait le gros du bagage ! Les personnages du grand monde ne leur apparaissaient que comme des poupées grotesques entre ces collines arides où les surfaces ondulent dans l'ardeur du soleil, au murmure strident des cigales ; dans ces fraîches osteries treillagées de roseaux, où les jasmins et les vignes folles se découpent en fines dentelles sur le ciel bleu, comme dans les charmantes peintures de Jean d'Udine aux Loges Vaticanes.

Schnetz se rappelait avec ivresse ses longs séjours dans les repaires sauvages des Abruzzes, où il reconnaissait parfois, sur la porte du village, les têtes de ses amis et modèles favoris sans leurs corps.

Après les études matinales venait *il pranzo*, à l'heure *del tocco*, sur la terrasse blanche adossée à quelque ruine d'un temple de Diane ou d'Hercule ; on y faisait fête aux *finocchi* parfumés, *agli maccheroni con pomi d'oro*, aux *broccoli strascinati*, *alla ricotta*, aux *figues de Sonnino* et surtout à ces *fiaschetti* de verre léger vêtu de jonc, qu'une robuste fille bronzée, aussi belle parfois qu'une Victoire grecque, versait, après avoir rejeté loin d'elle, comme une libation aux anciens maîtres du lieu, les premières gouttes du vin doré, luté d'huile et de feuillage.

Les aventures de jeunesse, forcément idéalisées dans un milieu si poétique, avivaient sans cesse cette source d'inspiration tout italienne. Puis, au retour à Rome, l'hiver était consacré à la production facile, dans la familiarité de ces ateliers d'autrefois, qu'un tableau d'Horace Vernet nous a peints au vif.

Le cœur de Schnetz a été fidèle à l'Italie ; il l'aimait comme une

personne vivante. Chaque fois qu'il s'en éloignait, il semblait perdre un peu de sa force et de son naturel.

C'est dans son vrai milieu que j'ai eu le bonheur de le connaître, lorsqu'il vint, en 1852, reprendre la direction de l'École de Rome.

J'étais pensionnaire avec mes amis Lenepveu, Garnier, Perraud et d'autres qui lui gardent un pieux souvenir : aucun de nous n'a oublié ses causeries piquantes et son affectueuse bonhomie. Ce montagnard à rude écorce, ce compagnon des *pecorari* et *ciocciari*, était à l'occasion homme du monde accompli. Il tenait un grand état de maison avec une grâce simple et facile, et son salon de la villa Médicis était le plus agréable et le plus recherché de Rome.

Les princes romains lui faisaient fête, les officiers de notre garnison l'adoraient, il était de toutes les *funzioni*, de tous les *ricevimenti*, de toutes les revues ; je crois même qu'il en a passé quelques-unes ! Du moins, au défilé, sa livrée, aux couleurs de France, tenait le premier rang, et je le vois encore répondant avec une joie enfantine et martiale aux saluts des épées.

Il était alors trop heureux pour travailler beaucoup et il a peu produit à la villa Médicis. Le directeur prenait le pas sur l'artiste. Il pratiquait dans l'enseignement les principes de son maître David, il entendait laisser toute leur liberté et toute leur initiative aux pensionnaires, mais il leur imposait une soumission absolue aux sages règlements de l'Académie. L'école de Paris, disait-il, est la règle, Rome est la liberté. Vos ailes ont poussé, essayez-les, lancez-vous hors du nid. Allez aussi loin et aussi haut que vos forces vous le permettent, mais pensez au règlement, ne l'oubliez jamais. Obéissez à ce fil léger que je tiens en main et qui vous rappelle.

Les conseils qu'il donnait à ses jeunes amis avaient le tour original de son esprit. Permettez-moi de vous en citer un exemple qui me revient en mémoire.

Dans un de mes retours à Rome, j'y faisais un tableau représentant *Diane surprise*. Il voulut bien un jour venir à l'atelier et me donner son avis.

« Bien ! commença-t-il, mais la figure est trop unie et trop simple de haut en bas. » Puis, me regardant avec ce sourire un peu de

travers que vous vous rappelez : « De mon temps, dit-il, les femmes avaient la gorge un peu rose, et les genoux aussi un tantinet, avec les extrémités légèrement violacées ; ces petits relevés expriment bien la chaleur, la vie ; vous avez, ce me semble, négligé l'assaisonnement. »

Je répondis dans le ton qu'il aimait : « Nous avons changé tout cela, comme Sganarelle ; maintenant, nous suivons un autre grand principe : l'unité ! »

— « Quoi ? » fit Schnetz avec cette malice un peu railleuse des demi-sourds.

Je répétai plus haut : *L'unité !*

« J'entends, j'entends bien, l'unité ! oui, je sais ça ; il y en a beaucoup d'unités aujourd'hui, cela fait même un certain nombre. Vous avez l'unité des peuples, ce qui ne les soulage guère ; l'unité des impôts, ce qui ne les diminue pas ; sans oublier la pire de toutes, l'unité du commerce, celle-là avide, vulgaire, envahissant tout, et qui bientôt gâtera Rome et la belle campagne romaine. J'en passe, dont il ne m'est pas permis de parler. Que voulez-vous ? je suis du vieux temps, vous en penserez ce que vous voudrez. » Et, étendant la main vers la déesse : « Mais laissez-moi tenir, au moins ici, pour la fédération des violets et des roses. »

Après une absence de huit années, j'eus la fortune de revoir Rome et d'y retrouver le bon Schnetz ; il m'offrit l'hospitalité chez lui, ou, si vous l'aimez mieux, chez nous, dans cette fameuse chambre turque construite sous un des campaniles par Horace Vernet.

Cette petite chambre, revêtue de faïences vernissées, mais arabe surtout par la simplicité de son ameublement, a le mérite de dominer la ville et d'embrasser le vaste horizon de Rome. Son nom seul doit éveiller ici les souvenirs de notre gaie, studieuse et regrettée jeunesse. Qui de vous n'a contemplé de là, avec un vrai transport, ce ciel fait de lait et d'azur, les ruines des sept collines, les cinquante lieues de montagnes bleues ou neigeuses qui ferment le cirque immense de la plaine ? La cordiale hospitalité de Schnetz, en me rendant la jouissance de ces beaux lieux, ressuscita pour

ainsi dire ma jeunesse ; la sienne recommençait tous les matins dans ce milieu sublime et charmant. Ah ! qu'il aimait sa chère Rome, et comme il nous en faisait les honneurs, à M. Ampère et à moi ! Quel plaisir d'errer avec lui, avec eux, dans ces grandioses solitudes si tristement changées, à ce qu'on dit ! Schnetz a eu le bonheur de mourir à temps : il n'a pas vu l'invasion de notre patrie, ni la transformation de cette autre patrie.

Il avait rêvé de mourir à la villa Médicis, et l'idée de rentrer vivant à Paris assombrissait sa joyeuse humeur. Les dangers que l'École a courus il y a dix ans, et cette révolution qui troubla si profondément les études, loin de décourager le vaillant et consciencieux directeur, l'attachaient davantage à son poste. Voici un conte qu'il me conta souvent dans ce jargon transtévérin qu'il se plaisait à imiter.

« J'ai rencontré, me disait-il, le petit cordier, vous savez bien ? notre voisin, qui tresse en plein vent ses cordes depuis la porte de l'Académie jusqu'à Pâques et la Trinité ; mon petit cordier était arrivé à Porta Portèse, c'est l'autre bout de Rome : il cheminait le plus tranquillement du monde, à reculons.

— *Mà cos'è ? gli dissi, chè ! mo se usa dè camminà a modo dei grambi (gamberi) ?*

— *Gnor si, eccellenza, mi risposse. Son cosi ben avezzo che più a dirittura ritorno a casa* [1].

« Hélas ! ajoutait Schnetz avec un triste sourire, moi aussi, je vais à reculons, mais c'est vers Paris, où je ne voudrais pas arriver, car rien n'y est fait pour moi ; il me faudra recommencer ma vie ! Que vais-je devenir là-bas ? Il est bien dur, à quatre-vingts ans, de quitter la villa Médicis, de ne plus voir le *bosco ;* de laisser mes allées de lauriers et ce brave jardinier qui classait scientifiquement mes fleurs en *fioroni, fiorette ed altre fiorettine.* Je ne verrai plus les corneilles se coucher à l'*Ave Maria* dans les pins de la villa

[1] — Qu'est-ce que c'est, lui dis-je, quoi ! c'est donc la mode maintenant de marcher comme les écrevisses ?

— Oui, excellence. J'y suis si bien habitué que je reviens ainsi plus vite et plus droit à la maison.

Borghèse, j'abandonne et je regrette tout ici, même le scirocco, qu'on a vraiment trop calomnié. »

Il revint à Paris en 1867, et il y chercha par instinct un coin qui, de près ou de loin, ressemblât à Rome. Il s'établit dans la rue Cuvier et fit amitié avec le cèdre du Jardin des plantes, un vénérable, un contemporain, disait-il : les arbres de nos boulevards étaient des jeunes gens à ses yeux, il leur reprochait de hanter la mauvaise compagnie.

Nous l'avons revu là, dans son modeste logis, toujours bon, toujours gai, spirituel comme autrefois, mais discrètement voilé de nostalgie et devenu pour ainsi dire étranger dans ce monde.

Ceux qui le connaissaient à fond devinaient la blessure cachée sous un entrain trop voulu pour être vrai ; nous le comparions à un chêne écroulé, dont le feuillage a quelques jours encore à rester vert, mais dont la séve est à jamais tarie.

Il mourut le 15 mars 1870, dans la troisième année de son exil à Paris.

PAUL BAUDRY,
De l'Institut.

LE ROMAN SCIENTIFIQUE

JULES VERNE ET SES ŒUVRES*

I

Auquel de nos lecteurs le nom de M. Jules Verne est-il inconnu? Toutefois, plusieurs d'entre eux, sans doute, ignorent que le populaire écrivain qui le porte est Breton, est né à Nantes. A ce seul titre, ce recueil, plus spécialement réservé aux illustrations locales, petites et grandes, et destiné à leur servir d'écho, devait une mention toute spéciale à l'une des personnalités les plus en vue de la littérature contemporaine, à une célébrité non plus locale, mais parisienne aussi, pour mieux dire, française. Cette dette, je viens un peu tardivement essayer de la payer, en même temps qu'offrir un témoignage de double confraternité à mon condisciple d'autrefois, au petit Séminaire de Nantes, à mon collègue d'aujourd'hui, à la Société de Géographie.

Un pétulant écolier, courant à perdre haleine, en poussant devant lui son *cerceau* à travers la *grande terrasse* du petit Séminaire de Nantes : tel m'apparaît invinciblement, dans mes lointains souvenirs, le futur auteur de *Cinq semaines en Ballon*. Je n'affirmerai pas que les succès de l'étudiant fissent présager ceux du littérateur. Jules Verne était alors (il me pardonnera cette petite médisance rétrospective), ce qu'en langage de professeur, on appelle un écolier dissipé, plus passionné pour le

* 9 vol. illustrés ; Paris, Hetzel.

jeu que pour l'étude; mais, sous cette vivacité perçaient déjà les saillies de l'esprit. On sentait que ce fruit encore tout vert et à peine sorti de sa fleur, mûrirait.

Un soir, après quelque vingt ans écoulés, je revis Jules Verne à la Société de Géographie, qui venait de l'admettre parmi ses membres. Ce n'était plus le vif et blond écolier de jadis. Blanchi avant l'âge, c'était un homme rassis, d'abord réservé et un peu timide, l'œil mi-clos, doux et fin.

Presque au sortir du collége, Verne s'essaya dans une spirituelle petite comédie, les *Pailles rompues,* qui a eu récemment, sur un théâtre de Paris, un joli regain de succès. Tout dernièrement aussi, faisant trève à ses récits de voyages imaginaires (il est vrai qu'ici encore, il s'agissait quelque peu de voyages), l'auteur a tâté de nouveau du théâtre, dans une amusante pièce, *Le Neveu d'Amérique.*

Et, depuis plusieurs mois déjà, le public de la *Porte-Saint-Martin* n'applaudit-il pas chaque soir la vertigineuse odyssée du flegmatique *Philéas Fogg,* lancé à toute vapeur à travers continents et mers, avec son facétieux domestique *Passe-partout* et son ennemi intime *Corsican,* et accomplissant avec la précision d'une horloge, en dépit de tous les obstacles, ce *Tour du monde en 80 jours,* objet d'un gros pari engagé au *club des Excentriques,* de Londres ? — Bayadères qui dansent, sauvages qui scalpent, navire qui saute, vraie locomotive courant sur de vrais rails, éléphant en chair et en os, etc. : rien n'est oublié de ce que la mise en scène, si fertile en trucs par ce temps d'art matérialisé et mécanique, peut imaginer pour frapper des spectateurs plus avides de ce qui étonne les yeux que de ce qui parle à l'esprit.

Après avoir attiré et amusé Paris, l'attrayante pièce de Verne va sans doute, sinon suivre son héros dans sa course effrénée autour du monde, entreprendre du moins son tour de France, avec son encombrant bagage de décors, inanimés et vivants.

On annonce une série de féeries géographico-dramatiques du même genre, où le romancier ferait défiler, en une suite de

décors, les tableaux terrestres et marins, tropicaux et polaires, dont ses ouvrages offrent comme un musée écrit. Il n'y aurait que l'embarras du choix pour composer toute une galerie de splendides toiles panoramiques, où se jouerait à l'aise le pinceau des Chéret et des Cambon. L'essai actuel est des plus encourageants ; il vient à propos rajeunir ce pauvre genre féeries dont les inventions surannées sont si platement puériles, quand elles ne sont pas licencieuses. Cette fois du moins, le public, tout en ayant la vue charmée, et malgré certains écarts de mise en scène, sentant un peu la parade foraine, — apprendrait quelque chose, ce qui lui arrive si rarement au théâtre, et ce dont il a tant besoin !

Toutefois, le plus sérieux titre littéraire de Jules Verne est et sans doute restera cette série de compositions, mi-parties scientifiques et romanesques, qui ont popularisé son nom et qui, par leur caractère mixte, répondent si bien à la faiblesse de tempéraments de l'esprit français et à sa légèreté, en enjolivant le vrai de faux, en emmiellant, si j'ose dire, la pilule de la science, pour la mieux faire avaler.

A n'examiner les choses qu'au sévère point de vue de la science pure, peut-être serait-il permis de faire tout d'abord des réserves, et d'estimer que le roman scientifique, comme le roman historique, doit inspirer quelque défiance. Ce genre, où le fictif et le réel s'amalgament et se confondent au point que l'on ne sait plus où l'un finit et où l'autre commence, offre plus d'un inconvénient. Celui qui étudierait la science et l'histoire dans ces ouvrages, si séduisants d'ailleurs, où elles apparaissent à l'esprit embellies de fictions qui souvent les cachent et les déparent à force de les parer ; celui-là risquerait fort de ne connaître ni l'une ni l'autre. Si plus tard, délaissant la fable pour aborder la réalité, il lui arrive d'étudier l'histoire et la science dans ces sérieux traités qui les présentent dans leur austère nudité, il est à craindre que les premières notions, faussées par la fiction, et d'autant plus tenaces qu'elles séduisent davantage, ne persistent. Seuls, l'historien et le savant (et j'en sais

plus d'un qui se délecte à la lecture des œuvres de Jules Verne) pourraient sans danger lire les romans de cette sorte, où ils sauraient discerner le vrai du faux. Par malheur, ce sont précisément les ignorants qui s'en repaissent le plus avidement. Que de gens ne savent de l'histoire que ce que leur en ont dit le roman ou le théâtre, ces deux menteurs de profession, qui, en répandant chez nous tant de mensonges et de calomnies, ont si puissamment contribué à nous inoculer ce désordre moral dont nous sommes si malades ! Et je ne parle pas de leur complice, du journal, cet autre menteur, plus ou moins conscient, qui, trop souvent, par ignorance ou mauvaise foi, falsifiant l'histoire à son tour et en faisant le roman, a si activement travaillé et travaille à accroître ce mortel désordre.

Certes, loin de moi la pensée d'établir, sous ce rapport, le moindre parallèle entre le roman historique, trop souvent funeste dans ses suites, et le roman scientifique, moralement et socialement inoffensif, tel surtout que l'a compris et le pratique M. Jules Verne. Si, dans sa morose austérité, la science peut reprocher au charmant romancier les fantaisies dont sa riche imagination l'agrémente, ces compositions du moins, outre que le fond en est fort instructif pour qui sait le discerner, offrent à tous une lecture aussi moralement saine qu'agréable. A dire le vrai, les fictions du romancier ne servent le plus souvent que de cadre aux notions vraies que l'érudit prodigue à pleines mains. Le roman historique a eu son Walter Scott, dont les ouvrages, irréprochables au point de vue moral, présentent dans leurs fictions mêmes la peinture scrupuleusement vraie des mœurs des divers siècles, sinon toujours des personnages mis en scène. M. Jules Verne est, chez nous, le Walter Scott de la science. Et si, dans ce genre faux et dangereux du roman historique, le nom de Walter Scott sollicite une exception en sa faveur, cette même exception doit être acquise à M. Verne dans le roman scientifique, au triple titre de la science, du talent et du succès. Le succès est populaire ; le talent est considérable ; la science est aussi variée que réelle.

Vastes lectures, connaissances étendues et approfondies, ingéniosité d'invention et de mise en scène ; habileté singulière à nouer et à dénouer un drame, à en varier les péripéties ; style naturel et clair, coloré et même élevé quand il le faut ; piquant du dialogue ; intérêt des situations : le talent de Jules Verne se compose de tout cela, et de ce qui vient d'une nature heureusement douée, et de ce qui procède de l'étude et de l'acquis.

Dans ces livres, qui instruisent en amusant et amusent en instruisant (sauf les réserves que nous avons posées plus haut), quelle science ne se rencontre, non point enseignée *ex professo* et pédantesquement, mais présentée par petites doses, au fur et à mesure que le récit en offre l'occasion, le plus souvent dans le cours du dialogue des personnages en scène ; coupée par tranches, et saupoudrée de sucre, si j'ose dire, mise enfin à la portée du tempérament intellectuel du lecteur français, gâté et affadi par l'abusif régime du roman.

Géographe, cosmographe, ingénieur, mécanicien, versé dans les lois de l'optique, de la statique et de la dynamique ; capable de construire tour à tour un ballon, un vaisseau ou un télescope ; physicien, pour qui l'électricité et la vapeur n'ont pas de secrets, qui osera même, à l'occasion, leur faire jouer un rôle non prévu dans les traités écrits sur la matière ; navigateur, à qui les termes du métier sont familiers, et qui saura faire évoluer un navire au milieu des récifs coraliens du Pacifique ou des *ice-berg* polaires, comme ferait un vieux loup de mer ou un *ice-master ;* météorologiste, géologue, zoologiste, botaniste, — Jules Verne est successivement tout cela, et que n'est-il pas encore ? Pour qui sait la discerner des fictions qui l'encadrent, son érudition étonne par sa diversité.

II

Jules Verne débuta par le roman géographique. Ses *Cinq semaines en ballon* furent son premier ouvrage et sont restées l'un des plus connus et lus. Toutes les qualités qui distinguent

ce talent original de conteur doublé d'un érudit, et qui peut-être s'étaient ignorées jusque-là, se remarquent déjà dans cette œuvre de début. L'auteur avait trouvé sa voie, si brillamment parcourue depuis. Le succès fut rapide. Des milliers de lecteurs voulurent connaître les péripéties, tour à tour plaisantes ou émouvantes, de cet étonnant voyage du ballon le *Victoria* et de son hardi aéronaute, le Dr Fergusson, traversant par la voie des airs, à vol d'oiseau (c'est ici ou jamais le cas de le dire), de Zanzibar au Sénégal, cette mystérieuse Afrique centrale, toujours inconnue et mortelle à tant d'explorateurs ; et retrouvant les traces de leurs devanciers, Speke, Burton, Grant, Krapf, Le Jean, Barth, Richardson, Overweg, et de tant d'autres, vivants ou morts.

Passant de l'Equateur au Pôle, Jules Verne continua, avec un succès croissant, de faire le roman de ce dont nous avons, de notre côté, essayé d'écrire l'histoire. S'inspirant des récits des diverses explorations arctiques, anglaises pour la plupart [1], l'intéressant conteur sut habilement enchâsser dans sa romanesque narration des *Anglais au pôle nord*, les principaux incidents qui signalèrent ces voyages. Naufrages, luttes contre les glaces, les neiges, le froid, contre tous les éléments conjurés; duels avec les ours; chasses au bœuf musqué, au renard bleu, au ptarmigan et autres inoffensifs animaux, qui, ne connaissant pas encore cet autre animal, cruel et perfide, l'homme, s'en approchent sans crainte, comme jadis faisaient ceux de l'Eden, et sont impitoyablement massacrés en récompense de leur trop naïve confiance; tableaux de la grandiose nature polaire, de ses paysages étranges, de ses longs jours d'été, de ses longues et lugubres nuits d'hiver, de ses merveilleux météores, de ses décevants mirages : — tout se retrouve en ces pages émouvantes.

Plus heureux que ses rivaux, Franklin, John et James Ross,

[1] Des deux Cabot à Mac-Clintock, qui découvrit en 1859 les restes du désastre de Franklin et de ses équipages, on compte environ 130 expéditions polaires. L'Angleterre n'en a pas envoyé à la recherche de Franklin moins de *dix-neuf*, qui ont coûté près de *vingt-cinq millions !*

Parry, Kane, Hayes, Inglefield, Mac-Clure, Belcher, Hall, Nordenskjold, Julius Frayer, Weyprecht, etc., l'audacieux capitaine Hatteras, le héros, malheureusement fabuleux, de Jules Verne, pénètre jusqu'au pôle, après avoir franchi déserts de glace et mer libre, et s'en va, au milieu du tonnerre et des éclairs d'un volcan, planter fièrement le pavillon anglais sur le cratère qui couronne à la fois l'île inconnue de *Victoria* et l'axe terrestre : borne embrasée du monde, illuminant de ses incendies solitaires la coupole boréale; Sinaï fumant, où le Dieu de la nature ne trouve aucun Moïse pour converser avec lui...

Par malheur, île et volcan n'existent que dans l'imagination du conteur. Nul pied humain n'a encore foulé ce sommet du globe, où convergent tous les méridiens, immobile pendant que le reste de la sphère tourne avec une croissante et vertigineuse rapidité; ce point mystérieux où, si le diagramme que leur a tracé Maury est exact, les vents tourbillonnent et se renversent, le courant supérieur équatorial achevant d'accomplir ses dérivations descendantes pour devenir courant polaire inférieur; où la branche arctique du *Gulf-stream* doit, suivant l'illustre météorologiste américain, émerger à la surface de l'océan boréal, fondre ses glaces et créer la mer libre, en exhalant le reste du calorique tropical qu'elle était chargée, immense calorifère mobile, de distribuer sur son parcours, après l'avoir emprunté à la vaste chaudière liquide du golfe du Mexique. S'il est jamais connu, que de notions nouvelles ne doit pas nous révéler le pôle, en physique terrestre, en météorologie atmosphérique et marine, en électro-magnétisme, en physiologie! Que de conjectures confirmées, rectifiées ou démenties !

Sauf ce dénoûment purement de fantaisie, l'imagination du narrateur, si fertile cependant, se sentant impuissante à lutter contre la nature, s'est à peu près bornée à la copier. C'était fort sage à elle. Si la nature en général, participant de la puissance de l'imagination de Celui qui la conçut et la créa, surpasse et confond l'imagination humaine, si ingénieuse et si forte soit-elle en ses combinaisons, — cela est surtout vrai de la nature polaire.

Ici, par la proportion des phénomènes, par la puissance des forces en jeu, tout écrase, terrifie ou transporte. Jamais fiction n'atteindra à l'intensité d'intérêt, au dramatique de la réalité. Jamais roman n'égalera en émotions le récit de la détention d'un John Ross, prisonnier des mers arctiques pendant quatre années consécutives, ou de la lutte d'un M'Clure ou d'un M'Clintock contre les *ice-bergs* et les banquises. Ici, l'intérêt du drame vous saisit et vous poigne en raison même, en proportion de sa réalité. Quel romancier eût jamais rêvé cet autre drame, trop réel et tout récent, de ces dix-neuf êtres humains, Américains et Esquimaux, épaves du vaisseau *le Polaris,* errant de glaçon en glaçon pendant cent quatre-vingt-dix-sept jours et dérivant côte à côte avec les *ice-bergs,* emportés comme eux par le courant polaire, depuis le nord de la mer de Baffin jusqu'au parallèle de Terre-Neuve, accomplissant ainsi la navigation la plus étonnante, telle que, dans ses hardies fantaisies, Jules Verne lui-même n'aurait osé l'imaginer?

Bien plus vaste encore est le champ parcouru par notre infatigable narrateur, dans son autre roman géographique, *Les Enfants du capitaine Grant.* Ce n'est rien moins cette fois qu'un voyage autour du monde, qu'il entreprend à la suite de ses jeunes héros à la recherche de leur père, naufragé quelque part. C'est assez dire que le conteur et le savant s'en donnent ici à cœur joie et luttent plus que jamais d'intérêt. Nous ne pouvons les suivre dans ces longues pérégrinations à travers océans, îles et continents; l'espace ne nous le permet pas. Bornons-nous à dire que là encore Jules Verne, mettant à profit les découvertes jusqu'ici faites en géographie, en zoologie, en botanique, etc., a su, avec son habituelle adresse et sans avoir l'air d'y toucher, en faire part à ses lecteurs chaque fois que l'occasion s'en offre, et, dans un tel sujet, elle s'en offre souvent.

LUCIEN DUBOIS.

(*La fin à la prochaine livraison*).

CHACUN SON GOUT

—

PROVERBE

Personnages :

M. DUPRÉ. NATALIE, leur fille.
Mme DUPRÉ. ANDRÉ.

La scène se passe à Paris, dans la chambre de M. Dupré.

—

SCÈNE PREMIÈRE.

M. DUPRÉ, Mme DUPRÉ.

M. Dupré. — Vous ne m'empêcherez pas de penser que ce M..... Lavergne, si tout ce que l'on dit de lui est vrai, serait un très-bon parti pour notre fille, et que cela mérite une réponse encourageante.

Mme Dupré. — Joli parti ! un clerc de notaire.

M. Dupré. — J'étais commis avant d'être négociant, et il faut bien avoir été clerc avant d'être notaire. C'est une profession très-honorée. Si ce jeune homme était assuré de succéder à son patron...

Mme Dupré. — Par la vertu de la dot de notre fille. Comme ce serait flatteur pour Natalie d'avoir un mari que l'on appellerait le patron et qui confectionnerait des inventaires après décès ! C'est pour cela que nous lui aurions donné une brillante éducation et que vous auriez fait fortune.

M. Dupré. — Alors, acceptez un négociant, comme moi. Je ne demande pas mieux.

Mme Dupré. — Fi donc, un négociant !

M. Dupré. — Merci, ma chère.

Mme Dupré. — C'est pour me taquiner que vous me rappelez votre commerce. Le commerce n'est bon qu'après que l'on a réussi, et qu'on l'a quitté.

M. Dupré. — J'ai trop bien réussi, si cela doit dispenser mon gendre de travailler et de se rendre utile à son tour. Vous préféreriez un bel officier, pour que notre fille unique se séparât de nous et courût les garnisons.

Mme Dupré. — Certainement, je le préférerais, — si je n'avais mieux encore à vous offrir.

M. Dupré. — Vous voulez absolument que votre fille soit comtesse. Il vous plaît d'avoir un gendre qui vous regarde avec dédain du haut de son titre. Puisque c'est à cela que vous mettez votre fierté, je suis plus fier que vous.

Mme Dupré. — Il ne vous serait pas difficile de vous faire titrer vous-même, et alors...

M. Dupré. — Et alors vous seriez la comtesse Dupré, n'est-il pas vrai? Eh bien, essayez de vous passer de moi pour vous payer cette fantaisie. Si c'est votre goût, ce n'est pas le mien.

Mme Dupré. — Vous vous moquez. Les femmes dépendent de leurs maris, en cela comme en tout le reste. Leurs noms ne leur appartiennent même pas.

M. Dupré. — Il fallait faire cette réflexion avant de m'épouser, ma chère amie.

Mme Dupré. — Aussi je conseille à Natalie de la bien faire avant de se marier, afin de s'épargner des regrets. Le nom qu'elle prendra, c'est pour toute la vie.

M. Dupré. — L'observation n'est pas très-obligeante.

Mme Dupré. — C'est votre faute. Vous ne parlez que de vos goûts, au lieu de consulter ceux de votre fille. Est-ce pour vous que vous voulez la marier ?

M. Dupré. — Non certes, la pauvre enfant. Je serais prêt à tous les sacrifices...

Mme Dupré. — Jusqu'à l'héroïsme de lui faire épouser un notaire ou un négociant.

M. Dupré. — Encore !

Mme Dupré. *(Elle éternue.)* Fermez donc cette fenêtre. Vos courants d'air sont insupportables.

M. Dupré. — Mais, ma chère, il fait très-chaud, et nous allons étouffer.

Mme Dupré. — Le temps est au contraire très-rafraîchi, et vous voyez bien que j'éternue. *(Elle éternue encore.)*

M. Dupré. — Nous ne nous entendrons même pas sur le temps qu'il fait ! *(Il va fermer la fenêtre. — Une pause.)* Et vous croyez que Natalie sera plus heureuse avec votre comte de Trois-Étoiles ?

Mme Dupré. — Un jeune homme charmant, allié à tout ce qu'il y a de mieux.

M. Dupré. — Qui n'a pas le sou.

Mme Dupré. — Vous n'en savez rien, et vous m'avez dit cent fois que vous ne tiendriez pas à la fortune...

M. Dupré. — Qui a des dettes.

Mme Dupré. — Vous n'en savez rien...

M. Dupré. — Qui passe les nuits au cercle, à jouer au baccarat.

Mme Dupré. — Vous n'en savez rien...

M. Dupré. — Qui ne manque pas une course du Bois de Boulogne...

Mme Dupré. — Vous n'en savez rien.

M. Dupré. — Je n'en sais rien, et j'en suis sûr. Autrement, comment rechercherait-il la fille d'un... négociant ? Je connais l'espèce. Il y a un mot nouveau, je crois, pour désigner ces beaux-fils. Je ne comprends pas le mot et je n'aime pas la chose.

Mme Dupré. — Le grand mal, quand le comte de Merville irait aux courses ! Tous les notaires y vont aujourd'hui, et avec leurs femmes.

M. Dupré. — Ce n'est pas ce qu'ils font de mieux.

Mme Dupré. — Je vous y prends, c'est trop élégant pour eux. Vous voulez que Natalie s'enferme dans l'arrière-cabinet d'une étude, entre un code... et une machine à coudre. — Eh bien, il y a des courses demain ; je demande que vous m'y meniez, avec Natalie.

M. Dupré. — Aux courses! bonté divine! Et qu'iriez-vous faire là?

Mme Dupré. — Ce que chacun y fait : nous distraire, voir du monde et des toilettes. — Et puis, vous disiez mieux que vous ne pensiez : le comte de Merville y sera. Ce sera une occasion de le revoir.

M. Dupré. — Comment, le revoir? Vous le connaissez donc déjà?

Mme Dupré. — Il était à Trouville l'été dernier, il a été fort attentif pour Natalie. Je ne suis pas aussi légère que vous voulez bien le penser, et j'ai toutes mes informations. Vous ne veniez nous rejoindre que par le train des maris du samedi soir. Il n'est pas étonnant que vous n'ayez remarqué personne.

M. Dupré. — Alors vous n'avez aucun besoin d'aller demain aux courses. Je comptais passer la journée à la campagne ; j'ai des ordres à donner à mon jardinier.

Mme Dupré. — Au sujet de vos asperges et de vos melons... Ce serait bien divertissant pour moi et pour Natalie! Je n'aime pas la campagne telle que vous l'aimez, loin de tout, au milieu d'une forêt, pour ne voir que des ruisseaux et des arbres.

M. Dupré. — Je suis d'avis en effet que la campagne ne doit pas ressembler à la ville.

Mme Dupré. — Nous n'avons les mêmes goûts sur rien.

M. Dupré. — Je le sais trop, — depuis vingt-deux ans!

Mme Dupré. — J'ai assez sacrifié les miens, sans me plaindre...

M. Dupré. — Sans vous plaindre!

Mme Dupré. — Au surplus, je ne vous empêche pas d'aller soigner vos pommes de terre. J'irai sans vous aux courses.

M. Dupré. — C'est impossible. — D'ailleurs le temps ne sera pas favorable à votre projet; mon baromètre baisse beaucoup.

Mme Dupré. — Le mien remonte.

M. Dupré. — Dire que nos baromètres ne sont pas d'accord!

Mme Dupré. — Chacun son goût.

M. Dupré. — Ah! c'est aussi affaire de goût?

Mme Dupré. — Peut-être.

M. Dupré. — Ce que vous dites là est assez profond. — Oui, il y a des gens qui sentent... que deux et deux font cinq. (*Après une pause.*) Je cède à votre désir, ma chère amie; nous irons aux courses.

Mme Dupré. — Si cela vous contrarie, eh bien, n'y allons pas.

M. Dupré. — Pardon, j'y tiens maintenant.

Mme Dupré. — Depuis que je n'y tiens plus.

M. Dupré. — Merci.

Mme Dupré. — Pour montrer une figure maussade et ennuyée...

M. Dupré. — Je tâcherai d'avoir une figure joviale; je m'intéresserai vivement aux chevaux, et je parierai pour la casaque verte, ou pour la casaque orange, à votre choix, et... contre M. de Merville, si cela peut vous être agréable.

Mme Dupré. — C'est de l'ironie. Puisque mon idée ne vous plaît pas, j'y renonce.

M. Dupré. — Et moi je n'y renonce pas. C'est décidé.

Mme Dupré. — Il faut toujours que les femmes cèdent. Vous reconnaîtrez au moins que c'est vous qui l'avez voulu.

M. Dupré. — Je le reconnaîtrai.

Mme Dupré. — Alors je vais m'occuper de la toilette de Natalie. (*Elle sort.*)

SCÈNE II.

M. DUPRÉ (*seul, se promenant lentement*).

Évidemment c'est moi qui l'ai voulu. — Il est peut-être heureux, pour la paix publique, que la nature ait tant diversifié les goûts. Si tous les hommes convoitaient la même maison de campagne, — ou le même cheval, — ou le même tableau, — ou la même femme, ils se querelleraient et se déchireraient encore plus qu'ils ne font. — Je ne trouverais cependant pas mauvais

que tous les Français eussent un peu le goût... du même gouvernement. On ne peut pas se plaindre que nous en soyons là, et, en cette matière aussi,... chacun son goût. Et dans la petite société matrimoniale, pour la paix du ménage, un peu de conformité de goûts ne serait pas non plus de trop. — Ce qui importe aujourd'hui, c'est de discerner ceux de Natalie. La pauvre enfant ne peut pas ignorer nos dissentiments, malgré tous mes efforts pour les lui cacher. Elle est également attentive pour sa mère et pour moi, ce qui voile ses impressions personnelles. Elle est l'ange de la maison, et, avec cela, elle trouve le talent d'être gaie. La gaieté! quel don merveilleux quand c'en est un! Quelle admirable vertu quand c'en est une! On ne vante pas assez la vertu de gaieté. — Dire que si je me sépare de cette chère enfant, je resterai face à face... Mais c'est une mauvaise pensée. Je ne dois songer qu'au bonheur de Natalie. — Je vais retarder la visite d'André en m'arrangeant pour qu'il se rencontre aussi demain aux courses. Et je ne dirai rien jusque-là de son arrivée; l'émotion de la surprise ne fera pas mal, — à moins que je ne parvienne auparavant à deviner Natalie. Il est clair que la partie est engagée entre le candidat de Monsieur et le candidat de Madame. La question est de savoir qui sera celui de Mademoiselle. — Un troisième, peut-être! — Voici justement Natalie.

SCÈNE III.

M. DUPRÉ, NATALIE.

NATALIE. — Quel événement, mon père! On dit que vous me menez demain aux courses?

M. DUPRÉ. — On le dit, ma chère enfant. Cela te fait-il plaisir?

NATALIE. — Certainement, et je venais vous remercier. Je suis curieuse de voir une fois ce spectacle. J'y rencontrerai probablement plusieurs de mes anciennes amies de couvent.

M. DUPRÉ. — Sais-tu quelles autres rencontres tu y feras... peut-être?

NATALIE. — Je n'en sais absolument rien.

M. DUPRÉ. — Cherche bien.

NATALIE. — Je ne m'en doute pas.

M. DUPRÉ (*à l'oreille.*) — Des prétendants.

NATALIE. — Au pluriel?

M. DUPRÉ. — Au pluriel.

NATALIE. — Seront-ils aussi nombreux que ceux de Pénélope?

M. DUPRÉ (*souriant*). — Pas tout à fait.

NATALIE. — Ce sera très-amusant. Alors il y aura deux sortes de courses; d'un côté les chevaux, pour le grand prix, dont ils profitent peu, les pauvres bêtes, — de l'autre, les chevaliers, pour ma dot, que vous avez la générosité de faire si belle.

M. DUPRÉ. — Tu comprends cela, ma chère enfant? Que veux-tu! Le monde est ainsi fait.

NATALIE. — J'en suis fâchée pour le monde.

M. DUPRÉ. — Oui, mais nous ne le changerons pas. Sais-tu quel moyen une jeune fille bien dotée aurait d'être certaine qu'on ne la recherchât pas pour sa fortune?

NATALIE. — J'en connaîtrais un, qui serait de n'accepter qu'une fortune double de la sienne.

M. DUPRÉ. — Pas mal trouvé. Mais on n'est pas assuré du succès, et il faudrait peut-être bien de l'indulgence sur le personnage.

NATALIE. — Alors on ne se marie pas, et tout est dit. Ce n'est pas plus difficile que cela.

M. DUPRÉ. — En effet; seulement se marier est un usage assez répandu.

NATALIE. — Plus répandu peut-être que de s'en féliciter après quelques années.

M. DUPRÉ (*avec un soupir*). — Tu pourrais avoir raison.

NATALIE. — Mon père, est-ce que vous êtes pressé que je vous quitte? Moi, je ne suis aucunement pressée de vous quitter.

M. DUPRÉ (*attendri*). — Et moi, ma fille! il n'y a rien que je redoute davantage... Pardon, ma chère enfant; c'est mal, ce qui vient de m'échapper là; c'est de l'égoïsme, contre lequel tout ce

que j'ai de tendresse pour toi proteste. Il est temps de songer sérieusement à ton avenir. Tu vas être majeure dans quelques mois...

NATALIE. — Encore un préjugé que je n'ai pas. Qu'importe vingt-quatre heures de plus ou de moins! Je voudrais qu'on laissât ignorer aux filles la date de leur naissance. Elles franchiraient ce périlleux détroit sans s'en apercevoir.

M. DUPRÉ. — C'est une idée.

NATALIE. — Mon père, ne me demandez pas d'explication... mais convenez que vous avez un peu besoin de moi.

M. DUPRÉ. — Tu es un ange, ma chère enfant... Eh bien, il faut absolument que je te demande une explication... pas celle que tu redoutes...

NATALIE. — Laquelle?

M. DUPRÉ. — Celle que les jeunes filles donnent le moins volontiers, sur le sujet pour lequel elles font le plus de mystère, même à leurs mères. — Je devrais plutôt dire... surtout à leurs mères...

NATALIE (*troublée*). — Je vous écoute, et j'espère pouvoir vous répondre.

M. DUPRÉ (*il prend la main de Natalie.*) — Ma chère enfant, parle-moi franchement... en amie... Tu sais combien je t'aime... Est-ce que tu aurais... une inclination... (*Natalie tressaille.*) — *M. Dupré continue en baissant la voix*) pour M. le comte de Merville?

NATALIE (*éclatant de rire*). — Pour M. de Merville? Une sorte de fat qui faisait la cour à Trouville à toutes les jeunes filles — et à toutes les mères?

M. DUPRÉ (*soulagé*). — Il sera demain un des prétendants de Pénélope.

NATALIE. — Distancé, comme on dit dans le langage de ces aimables messieurs.

M. DUPRÉ. — Tu sais déjà l'argot des courses?

NATALIE. — On n'a pas causé un quart d'heure avec eux qu'on n'en ait retenu quelques mots. Il y avait des courses à Trouville. M. de Merville! il n'arriverait pas bon troisième. Avez-vous un favori plus sérieux?

M. Dupré (*riant*). — Assez, assez, ma chère enfant. Je ne te croyais pas aussi avancée. — Je prendrai moins de précautions pour te demander si tu connais un monsieur... Lavergne.

Natalie. — Ce nom ne me rappelle rien. Est-ce encore un beau de Trouville ?

M. Dupré. — Nullement. C'est un jeune homme instruit, laborieux, très-occupé.

Natalie. — Bonnes conditions. Plus il sera occupé, moins il aura de chances de s'ennuyer de sa femme.

M. Dupré. — Combien tu as raison, ma chère enfant! Un mari très-occupé trouve dans son intérieur le délassement des tracas et des ennuis du dehors. Un mari oisif cherche au dehors le délassement des ennuis et des tracas de l'intérieur. C'est fatal.

Natalie. — Je le comprends ainsi.

M. Dupré. — Moi-même, quand je suis très-occupé... je m'aperçois moins... Qu'est-ce que j'allais donc dire ! Ainsi tu n'aurais pas d'objection à M. Lavergne ?

Natalie (*riant*). — Doucement, mon père. Pas d'objection, mais, si vous le permettez, encore moins d'attrait. Est-ce qu'il sera aussi un des coureurs de demain ?

M. Dupré. — Peut-être.

Natalie. — Ne vous étonnez pas si je ne me contente pas d'une épreuve. Je n'ai aucune impatience. — Quel âge a, s'il vous plaît, ce paladin ?

M. Dupré. — Je ne sais pas au juste. Vingt-quatre à vingt-cinq ans, je pense.

Natalie. — Ah ! mon Dieu, laissez-lui le temps de faire toutes ses dents. Vous voudriez me donner un protecteur de vingt-quatre ans ! Je craindrais d'avoir à le protéger moi-même.

M. Dupré. — Les jeunes filles élèvent rarement cette objection.

Natalie. — Chacun son goût. Je n'en ai aucun pour un mari en veste.

M. Dupré. — Je ne t'en blâme pas, au contraire. — Je me suis pourtant marié très-jeune, moi; mais mon exemple...

Qu'est ce que j'allais dire encore ! Ainsi tu accepterais plutôt un homme de... trente-cinq ou trente-six ans, je suppose...

NATALIE. — Ah ! mon Dieu, un troisième coureur pour demain !

M. DUPRÉ. — Peut-être.

NATALIE. — Donnez-moi le programme, ce sera plus vite fait.

M. DUPRÉ. — Dis-moi d'abord ce que tu penserais du troisième.

NATALIE. — Franchement, mon père, vous n'exigerez pas que je pense de lui quelque chose avant de l'avoir vu...

M. DUPRÉ. — Non, certes.

NATALIE. — Ni avant de savoir ce que vous pensez de lui vous-même.

M. DUPRÉ. — Suppose, si tu veux, l'homme que j'estimerais le plus au monde.

NATALIE. — Ce serait une immense présomption en sa faveur.

M. DUPRÉ. — Il suffit, je ne t'en demande pas davantage. — Pourtant, ma chère enfant, j'ai envie de continuer mon interrogatoire. Je crains que tu ne me trouves trop curieux. Tu auras le droit de ne pas me répondre.

NATALIE. — Vos précautions oratoires m'effraient.

M. DUPRÉ. — Rassure-toi. Tu m'as déclaré n'avoir aucune inclination pour M. de Merville.

NATALIE. — Et celui-là ne péchait pas par excès de jeunesse.

M. DUPRÉ. — Ah ! vraiment ?

NATALIE. — Presque une ruine.

M. DUPRÉ. — Tant mieux.

NATALIE. — De grâce, mon père, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

M. DUPRÉ. — Un argument, une bonne carte dans mon jeu, — vis-à-vis de ta mère. — Ma chère enfant, tu peux être avec moi en entière confiance.

NATALIE. — Je le sais, mon père.

M. Dupré. — Toutes les jeunes filles ont un cœur. Il n'y a pas à rougir de cela. Le tien aurait-il en secret... fait un choix... qui serait un obstacle à un mariage de raison? Ton père t'aiderait peut-être.

Natalie. — Si je refusais de vous répondre, mon père, ne serait-ce pas une réponse?

M. Dupré. — C'est vrai, oui, je suis indiscret.

Natalie. — Et moi, je serai confiante. Je ne suis pas absolument certaine... d'être libre.

M. Dupré. — Si tu en doutes, ce n'est pas très-profond, alors.

Natalie. — Je ne sais. Il y avait quelqu'un... bien loin d'ici... que j'aurais besoin de revoir de près. C'est un souvenir déjà ancien...

M. Dupré. — Déjà ancien, à ton âge!

Natalie. — Oui, presque un souvenir d'enfance. S'il m'était démontré que ce n'est qu'un rêve, — comme c'est très-probable, — eh bien, je crois que je serais libre. Mais je souhaiterais d'avoir vérifié le rêve. — Vous voyez si je suis franche.

M. Dupré. — Est-ce que j'ai connu ce... quelqu'un?

Natalie. — Vous l'aimiez dès avant ma naissance.

M. Dupré. — André!

Natalie. — Oui, mon père, M. André! Il a été l'ami de la maison pendant toute mon enfance, avant d'aller habiter l'Amérique. Au dernier voyage qu'il a fait en France, j'avais quinze ans, il ne me prenait plus comme autrefois sur ses genoux, il était devenu très-réservé, mais moi je commençais à rêver. Il enflammait mon imagination par le récit de ses voyages, il avait une physionomie si expressive et si noble... et vous lui témoigniez tant d'affection! Il est reparti pour suivre ailleurs sa destinée. J'ai repoussé ce rêve comme insensé, m'attendant à recevoir à chaque courrier l'annonce de son mariage... et sentant qu'alors seulement je serais libre.

M. Dupré. — Tu ne saurais croire, ma chère enfant, combien tu me fais plaisir. André est de retour.

Natalie. — Depuis quand?

M. Dupré. — Depuis hier. Je l'ai vu ce matin.

Natalie. — Et vous ne me le disiez pas!

M. Dupré. — Non; je ne voulais pas le dire avant mon interrogatoire. Tu devines maintenant pourquoi.

Natalie. — Mon père, vous me troublez. Il y a peut-être mille obstacles.

M. Dupré. — De ton côté?

Natalie. — Oui, de mon côté. Et d'abord, je suis résolue à ne pas m'éloigner de vous.

M. Dupré. — Tu es adorable, mon enfant. — André n'a plus de voyages à faire, il a dit pour toujours adieu à l'Amérique.

Natalie. — Ah! tant mieux! — Mais de son côté, aussi. Ce n'est pas sans motifs qu'il a jusqu'à ce jour attendu à se marier.

M. Dupré. — Non, ce n'est pas sans motifs, et il est temps que tu les connaisses. Sa vie a eu de cruels commencements: son père, mort il y a plus de trente ans, n'avait laissé que des dettes. Dès qu'André a eu âge d'homme, il s'est expatrié courageusement. Aidé d'un prêt que j'ai pu lui faire, il a travaillé, il a prospéré, en m'enrichissant moi-même, car tu sais qu'il était là-bas mon associé. Il n'a eu qu'un souci, celui de payer jusqu'au dernier centime, en capital et intérêts, les créanciers de son père. Tout ce qu'il gagnait passait là. Acceptant dans ce but l'exil et l'isolement, il s'est juré de ne songer à se créer une famille que lorsque serait accomplie cette œuvre de piété filiale et d'honneur.

Natalie. — Il me semble que c'est un acte sublime.

M. Dupré. — Tu ne te trompes pas.

Natalie. — Et vous n'en disiez rien?

M. Dupré. — C'était son secret, jusqu'à ce que son but fût atteint.

Natalie. — Et ce n'est plus un secret?

M. Dupré. — Non, l'œuvre est accomplie.

Natalie. — Mon père, il arrive à peine, il ne s'est pas encore présenté ici... et vous ne craignez pas de me parler ainsi de lui?

M. Dupré. — Il t'a vue ce matin... à l'église, ma chère enfant.

Nous étions ensemble, cachés derrière un pilier, nous t'avons suivie jusqu'à la porte; lui aussi avait son rêve, que j'avais deviné, que je l'ai forcé d'avouer, — et c'est pour cela que j'ai trouvé prudent de t'interroger d'abord, pendant que tu le croyais bien loin, afin de savoir si je devais l'encourager.

NATALIE. — Pardonnez-moi, mon père. Vous n'étiez pas si bien cachés que je ne vous aie vus... tous les deux... et j'avais reconnu M. André.

M. DUPRÉ (*riant*). — Ah! tu te retournes à l'église pour regarder les hommes! — Je te pardonne sans peine. Eh bien, comment l'as-tu trouvé? Un peu vieilli?

NATALIE. — Oh! non; tel que me le représentait le souvenir qui m'était resté cher.

M. DUPRÉ. — Alors nos affaires sont bien avancées, et je n'ai qu'à le laisser venir. (*Regardant à sa montre.*) J'attends tout à l'heure sa visite.

NATALIE. — Et ma mère, grand Dieu! avez-vous pensé à ma mère?

M. DUPRÉ. — Ah! peste! je l'oubliais. Oui, c'est la grosse difficulté. — Bah! je connais le moyen d'en venir à bout. Encore un secret à divulguer au moment opportun.

NATALIE. — Quel secret, de grâce?

M. DUPRÉ. — Il n'est pas temps; retire-toi dans ta chambre, ne dis rien à ta mère jusqu'à ce que tu saches qu'André est avec moi, alors tu iras la chercher, tu lui diras de ma part que nous avons besoin d'elle.

NATALIE. — Faudra-t-il rentrer avec elle?

M. DUPRÉ. (*Après avoir hésité*). — Oui, cela vaut mieux. Il convient de rassembler toutes mes troupes. (*Natalie sort.*)

SCÈNE IV.

M. DUPRÉ (seul).

Tout va bien, — quel cadeau à faire à mon excellent ami! Mais il est digne d'elle, — et il ne m'enlèvera pas ma fille, celui-là. Je n'ai plus à redouter... que ma femme. Allons, du courage, et

une vive attaque qui ne lui laisse pas le temps de respirer. J'aurai une scène. Ce ne sera pas la première, — hélas ! ni la dernière. Du courage.

SCÈNE V.

M. DUPRÉ, ANDRÉ.

ANDRÉ. — Eh bien, mon ami, quelles nouvelles ?

M. DUPRÉ. — Bonnes nouvelles. Tu peux brusquer ta demande.

ANDRÉ. — Ce projet de mariage qui vous inquiétait.....

M. DUPRÉ. — Pas sérieux, Natalie n'en voulait pas.

ANDRÉ. — Et son cœur est bien libre ?

M. DUPRÉ. — Oh ! ceci est autre chose, et je n'oserais pas le garantir. Je crois que, comme toutes les jeunes filles... elle avait son rêve.

ANDRÉ. — Alors je me retire immédiatement.

M. DUPRÉ. — Mais non, ne sois pas si prompt; quelque enfantillage... Avec mon appui...

ANDRÉ. — Non, je n'essaierai même pas de lutter. Ce serait indigne de ma part.

M. DUPRÉ. — Ce serait indigne d'essayer de lutter contre un rêve ? Tu l'effacerais peut-être, en te montrant.

ANDRÉ. — Je n'ai pas cette présomption; et encore une fois je n'essaierai pas.

M. DUPRÉ. — Et que dirais-tu, si tu n'avais à lutter que contre toi-même ?

ANDRÉ. — Je ne comprends pas bien, c'est l'émotion sans doute...

M. DUPRÉ (*lui serrant la main*). — Excuse-moi, je m'amusais. L'aveu que j'ai obtenu de Nathalie ne concernait que toi.

ANDRÉ. — Est-il possible ?

M. DUPRÉ. — Et l'entrevue décisive est faite. Tu as été reconnu à l'église, et je te jure que l'impression n'a pas été mauvaise.

ANDRÉ. — Ah ! mon ami, je suis étourdi. — Et Madame Dupré ?

M. DUPRÉ. — Toujours ma femme, que j'oubliais ! — Elle ignore tout. Elle va entrer ici, dans un instant ; à toi de te concilier ses bonnes grâces ; tu sais que j'ai peu de crédit.

ANDRÉ. — Vous me mettez dans une situation affreuse.

M. DUPRÉ. — De l'audace, mon ami. Je perdrais mon temps à parlementer. Il s'agit d'enlever d'assaut la forteresse. Au moment psychologique, tu emploieras les grands moyens. — La voici.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, Mme DUPRÉ, NATALIE.

Mme DUPRÉ. — Monsieur André de retour ! (*Elle lui tend la main, que baise André*). Quelle agréable surprise !

ANDRÉ. — Je suis reconnaissant que vous vouliez bien la trouver agréable, madame. (*Il salue Natalie.*) Je vous présente mes respects, mademoiselle.

NATALIE. — Bonjour, Monsieur André.

Mme DUPRÉ. — Tu ne parais pas très-étonnée de rencontrer ici M. André.

NATALIE. — En effet, mon père m'avait dit que je le rencontrerais.

Mme DUPRÉ. — On se cache donc de moi, pour quelque mystère ?

M. DUPRÉ. — Oui, ma chère, nous avons eu peur de vous, et nous avons tout arrangé sans vous consulter ; nous n'avons plus qu'à vous demander votre consentement.

Mme DUPRÉ. — Mon consentement à quoi, s'il vous plaît ?

M. DUPRÉ. — Au mariage de Natalie, sans que nous ayons besoin d'aller demain aux courses. (*Prenant André par la main.*) Je ne vous présente pas seulement mon meilleur ami, l'artisan de sa fortune, de la nôtre et de celle de Natalie ; je vous présente un gendre.

Mme Dupré, (*éclatant*). — Mais c'est un guet-apens, Monsieur Dupré, si ce n'est pas une détestable plaisanterie !

M. Dupré. — Un guet-apens, peut-être. Que voulez-vous, ma chère ? Nous ne sommes jamais d'accord sur rien, — pas même sur le baromètre. Nous aurions vainement cherché à nous concerter. J'ai trouvé plus pratique de décider.

Mme Dupré. — Mais j'ai des engagements avec M. le comte de Merville.

M. Dupré. — Épousez-le donc, si vous êtes engagée. Natalie ne l'est pas.

Mme Dupré. — Vous continuez de railler. Vous recommandiez vous-même un monsieur... Lavergne, je crois, un futur notaire ?

M. Dupré. — Il se retire devant André, et n'en aura pas trop de chagrin, — vu qu'il n'a jamais existé !

Mme Dupré. — Et vous me jouez de ces tours, Monsieur Dupré ? Vous vous en repentirez.

M. Dupré. — C'était un nom en l'air, une simple hypothèse, pour éprouver les goûts de Natalie et les vôtres.

Mme Dupré. — Et toi, Natalie, tu ne dis rien ?

Natalie. — Chacun son goût, ma mère. Vous m'avez dit souvent que j'aurais à choisir entre votre candidat et celui de mon père. (*Tendant la main à André.*) Je choisis.

Mme Dupré. — Sans mon consentement ?

Natalie. — Oh ! ma mère, vous ne me le refuserez pas.

M. Dupré. — Ma chère amie, quand vous saurez ce qui a décidé Natalie, vous l'approuverez ; quand vous saurez quelque chose de plus, vous n'aurez pas même un regret. Écoutez d'ailleurs ceci. André ne quittera plus la France. Il connaît nos petites difficultés d'intérieur ; n'est-il pas le seul gendre que nous puissions recevoir chez nous, sans nous séparer de notre fille, sans rester face à face avec nos diversités d'humeur...

Mme Dupré. — Monsieur Dupré, vous n'avez jamais si bien parlé ! Cette raison pourrait seule m'apaiser, si vous m'aviez témoigné plus d'égards.

M. Dupré. — Allons, André, à ton tour. Je crois que c'est le moment.

André. — Madame, vous avez su en partie les malheurs de ma famille... vous n'avez pas su son vrai nom. Mon père s'appelait le comte de Fougères. Depuis hier seulement j'ai le droit de reprendre ce nom et ce titre, et de les porter la tête haute.

Mme Dupré. — Quel bonheur, ma fille ! tu seras comtesse ! Je donne mon consentement.

Natalie. — Je vous remercie, ma mère. Monsieur André, je vous remercie aussi de ne pas m'avoir annoncé cela d'avance. Vous m'avez rendu justice.

M. Dupré. — Et dans mon ménage, une fois en ma vie, on aura contenté tous les goûts.

Alfred de Courcy.

POÉSIE

—

LE VIEUX CHÊNE

SONNET

Le diable, l'autre jour, sans doute me poussant,
J'ai vendu, malheureux ! un arbre dont la cime,
Dont la masse imposante arrêtait le passant,
Ravi de contempler ce colosse sublime ;

Sous les coups acharnés du fer retentissant,
Mes yeux ont vu tomber la superbe victime,
Et, comme un assassin reçoit le prix du sang,
J'ai reçu tout honteux l'argent, prix de mon crime.

Et maintenant ma voix s'exhale en vains regrets !
Après avoir détruit le géant des forêts,
Pour lui je fais des vers, dérision suprême !

Oh ! mon vieux chêne, avec ses brises, ses oiseaux,
Avec son vaste ombrage incliné sur les eaux,
Valait trente sonnets, valait un long poème !

RAYMOND DU DORÉ.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES

LA MÈRE SAINT-BENOIT

SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS

Pour reposer sur une base solide, pour défier les outrages du temps, les institutions humaines doivent naître d'une grande idée morale et religieuse. Les œuvres qu'enfantent la force et la puissance peuvent être éblouissantes, elles sont peu durables quand elles n'ont pas pour appui le droit, la justice, le sentiment du devoir. Celles qui résistent à toutes les tempêtes ont une autre origine; l'esprit de charité les possède, et, pour elles, l'amour de la pauvreté est souvent une source de richesses. Animés d'une seule pensée, poursuivant, à travers les cataclysmes sociaux, le but qu'ils se proposent d'atteindre, c'est quand les empires croulent qu'apparaissent les grands fondateurs; c'est quand les orgueilleuses cités tombent en ruines, qu'au milieu de leurs débris s'élèvent souvent de magnifiques édifices. Ainsi, pendant que les passions humaines détruisent bien plus qu'elles n'édifient, l'Esprit divin accomplit des prodiges. Si les grandes pensées viennent du cœur, les actes qui font le plus honneur à l'humanité, ne se font qu'avec les grandes croyances et les grandes vertus. Aux nombreux exemples que nous en fournit l'histoire, ajoutons un exemple encore, et que l'immortelle couronne de nos gloires vendéennes compte un fleuron de plus. Arrêtons nos regards sur une de ces nobles

figures, que rehausse l'humilité, pour la montrer dans toute sa splendeur. Bien qu'elle appartienne au sexe le plus faible, nous la verrons marcher hardiment à la conquête des âmes, n'ayant d'autres armes que les grâces infinies qu'elle a reçues du ciel.

Charlotte-Gabrielle Ranfray de la Rochette, née à Luçon, le 4 novembre 1755, appartenait à une honorable famille de la bourgeoisie. Son frère, Louis Ranfray de la Rochette, notaire et procureur, avait épousé Charlotte-Marguerite Degré. Charlotte-Gabrielle fut le dernier des quatre enfants issus de leur mariage. Comme il arrive presque toujours pour les derniers-nés, elle fut l'objet de soins et de tendresses tout particuliers. Bien loin de se montrer sévères envers elle, ses parents la gâtèrent quelque peu et lui pardonnèrent facilement les espièglerie et les petits caprices de son âge. D'ailleurs, ses légers défauts étaient rachetés par d'excellentes qualités. Si la malicieuse enfant se montrait trop volontaire, si, chez elle, l'esprit de soumission n'était pas bien accentué, son bon cœur, son amour filial, sa nature franche et ouverte, la faisaient chérir de tous.

Chez les Ursulines de Luçon, dans la maison desquelles elle fut placée pour faire son éducation, elle se distingua entre toutes par son intelligence et sa dextérité manuelle. Ses progrès et sa bonne conduite furent si remarquables, qu'il lui fut permis d'accomplir, bien jeune encore, un grand acte religieux; à dix ans, elle fit sa première communion ; à treize ans, son éducation était terminée. Sortie de pension de si bonne heure, la jeune fille ne connut pas longtemps les douceurs du foyer domestique, où elle était revenue s'asseoir. Sa mère mourut le 9 juillet 1768, et son père suivit de près dans la tombe l'épouse qu'il venait de perdre.

Confiée aux soins de sa sœur aînée, qu'avait épousée M. Bréchard, sénéchal de Talmont, l'orpheline alla partager leur demeure. Ce fut dans le château qu'ils habitaient qu'elle répandit d'abondantes larmes, arrachées à sa douleur par les grandes pertes qu'elle avait faites. Mais les regrets ne sont pas éternels,

et, même pour les âmes les plus aimantes, le temps finit par emporter sur son aile les tristesses du cœur.

Mlle Ranfray de la Rochette ne fit point exception à la règle. Elle n'avait point été vouée, dès son enfance, à la vie religieuse, comme il arrivait souvent dans les familles. Ses goûts étaient tout autres, et les plaisirs du monde qu'elle ne connaissait que par un mirage trompeur, fascinaient sa jeune et brillante imagination. La maison de sa sœur était loin de réaliser son rêve; les devoirs austères et les habitudes sérieuses qu'elle y rencontrait, ne semaient pas d'assez de fleurs le chemin de la vie; sa dix-huitième année s'écoulait dans une existence trop calme et trop monotone. Impatiente d'en sortir, elle quitta le vieux castel de Talmont pour entrer, en qualité de pensionnaire libre, dans l'établissement que les sœurs hospitalières de la charité de Notre-Dame possédaient à la Rochelle. Que se passa-t-il pendant la première période de cette nouvelle vie ? Toute facilité lui étant laissée de voir le monde et de fréquenter la société, Mlle Ranfray ne s'y jeta-t-elle point avec une sorte d'ivresse ? Dans ce cas, comme il arrive aux beaux jours de la jeunesse, tout pour elle, aux premières heures, aura été charme et plaisir. La distinction de son esprit, les grâces de sa personne, l'auront fait remarquer dans les salons, où l'attendaient de grands succès. Si cette supposition a été une réalité, comme nous avons lieu de le croire, son innocence aura été d'autant plus exposée, qu'elle soupçonnait moins les écueils semés sous ses pas. Heureusement que, rentrée sous le toit qui lui servait d'abri, elle se trouvait en présence des saintes filles qui, pour voler au secours des souffrances, avaient abandonné le monde dont elle était idolâtre; heureusement encore que les trésors de tendresse renfermés dans son cœur lui faisaient comprendre le mérite de leurs œuvres, et la touchaient profondément. Comment, en effet, en aurait-il été autrement ? A côté des bals et des fêtes, des délicatesses de la table, des conversations enjouées; à côté de toutes les jouissances sensuelles, de toutes les splendeurs du luxe, de toutes les vanités de la mode, se dérobent des âmes pures et

chastes dont la charité ne connaît point de bornes. Il nous a été donné, pour notre honneur, de les approcher et de les connaître. Plaignons ceux qui se permettent de les railler, et protestons de toute notre force, comme nous avons déjà eu occasion de le faire, contre un pareil aveuglement. Oui, sans doute, le monde nous offre de grands exemples à suivre ; oui, il s'y rencontre de nobles natures dont les vertus méritent toute notre estime et tout notre respect ; en est-il de plus digne de notre admiration? Ne croyez pas pourtant que leur vie soit une vie de tristesse et de larmes : la joie du cœur, au contraire, rayonne sur tous leurs traits, et leur imprime cette douce gaieté que donnent seuls le détachement des choses humaines, l'absence des appétits grossiers, le calme de la conscience, la victoire remportée sur soi-même dans le combat contre les passions mauvaises, le sentiment du devoir accompli, l'espérance dans l'éternité.

Quand, aux plaisirs du monde, Mlle Ranfray de la Rochette compara la vie toute de sacrifices dont chaque heure la rendait témoin, ses yeux s'ouvrirent à la lumière, son cœur tressaillit d'un saint amour, elle n'eut plus qu'une ambition, qu'un seul désir : entrer, comme novice, dans la maison dont elle était la pensionnaire libre et indépendante. Peut-être aussi que d'autres causes ne furent pas étrangères à cette grande résolution; peut-être que sa vie fut semée de déceptions; peut-être qu'âme errante sur une mer agitée, elle tendit les bras vers le rivage pour y trouver un port assuré.

Était-elle dans ces dispositions d'esprit, quand le songe dont parle son biographe vint l'ébranler si profondément, qu'après avoir entendu les paroles éloquentes tombées de la bouche d'un prêtre, dans une instruction qu'il donnait à la chapelle des sœurs, la mondaine de la veille se leva pour aller s'agenouiller devant l'autel et baiser la terre ? Tout nous porte à le croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à partir de ce moment, Mlle Charlotte Ranfray n'eut plus qu'une pensée: consacrer à Dieu les jours qui lui restaient à passer sur la terre. Edifiée par son exemple, une autre pensionnaire de la maison fit comme

elle. Ces deux cœurs, unis déjà par une étroite amitié, se confondirent désormais dans des épanchements intimes, et, à l'heure des défaillances, se relevèrent bien vite en se prêtant un mutuel appui.

Si, de ce jour, nous suivions Mlle Charlotte Ranfray jusqu'à celui où elle entra en religion, nous la trouverions, un peu exaltée, cherchant dans les images de la mort et jusque dans la contemplation des ossements humains, à se bien pénétrer de son néant. A l'âge qu'elle avait alors, la main d'un guide est toujours nécessaire, et prendre sans conseil une résolution irrévocable, est d'une imprudence impardonnable. La future fondatrice des Ursulines de Jésus n'eut point cette témérité : elle s'adressa au supérieur des Dames hospitalières, lui ouvrit son âme, et attendit la réponse qui devait décider de sa destinée. Le prêtre avait déjà fait sans doute une étude approfondie de sa pénitente. Bien persuadé qu'il n'avait point devant les yeux une de ces natures irréfléchies qu'un premier mouvement entraîne dans une voie qu'elles sont impuissantes à parcourir, mais à une personne dont les idées de renoncement au monde étaient fortement arrêtées, il lui donna une entière approbation. Sur la demande qu'elle en fit, Mlle Ranfray fut admise au sein de la communauté des Hospitalières, dont, trois mois après, elle devint une des novices, sous le nom de sœur Saint-Benoît.

Le noviciat est le temps des épreuves : une des premières qui fut imposée à la sœur Saint-Benoît, était bien propre à faire reculer les personnes aux sensibilités nerveuses qu'un cri fait tomber en faiblesse et que la fétidité des plaies remplit d'horreur. Elle, que naguère la vue d'un mourant eût épouvantée, fut chargée d'ensevelir un mort. Mais quelques jours avaient suffi pour transformer sa nature; la timide enfant était devenue la femme forte. Dans l'accomplissement de sa tâche, ses doigts eussent manié l'aiguille pour orner la dentelle de festons et de broderies, que sa main n'aurait pas eu plus de sûreté.

Le 13 novembre 1788, elle fut admise à prononcer ses vœux.

Vivre dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, consacrer toute sa vie à exercer l'hospitalité, servant les pauvres filles et les femmes malades dans les hôpitaux de l'ordre : telle en était la formule.

Après avoir contracté un pareil engagement, elle était disposée à accepter les emplois les plus humbles de la maison ; la supérieure lui confia celui pour lequel elle paraissait avoir une aptitude toute particulière. Les Sœurs hospitalières ne se bornaient pas à soigner les malades, elles se livraient aussi à l'éducation de la jeunesse. En même temps qu'elles pansaient les plaies du corps, elles travaillaient à former les âmes. La sœur Saint-Benoît fut chargée de l'enseignement dans une des classes de leur pensionnat. La culture de son esprit, ses manières, à la fois douces et persuasives, en firent une des maîtresses les plus distinguées de l'établissement. Elle préludait ainsi à la grande mission qu'elle devait accomplir un jour. De l'enseignement, au bout de quelques années, elle passa à l'économat. Ce n'était pas une petite affaire que de pourvoir aux besoins et à l'entretien d'un nombreux personnel, dans une maison endettée et qui n'avait que de faibles ressources. Une pareille tâche demandait un véritable talent d'administration. La sœur Saint-Benoît se montra à la hauteur de ses nouvelles attributions. Ne pouvant pas augmenter le budget des recettes, elle s'étudia à diminuer celui des dépenses, en imposant, non pas aux malades, mais aux religieuses, des privations qu'elles acceptèrent avec joie.

Pendant qu'elle poursuivait ainsi une vie pleine de bonnes œuvres, les orages de la Révolution allaient la frapper jusque dans le calme de sa paisible retraite. Bien que l'Assemblée nationale, dans le décret qui supprimait les congrégrations religieuses, n'eût pas compris les ordres et congrégations chargées de l'éducation publique et des soins à donner aux malades ; bien que, trente mois après, un décret de la Convention fût venu confirmer cette disposition, une autre mesure, d'un caractère odieux, ne permit pas aux Hospitalières de la Rochelle de jouir du privilége qui leur était accordé. Sur leur refus de prêter ser-

nt à la Constitution civile du clergé, elles se virent contrain-
d'abandonner à des mercenaires les soins qu'elles prodi-
ient aux malades. L'esprit de charité fit place à l'appât du
ı; des personnes à gages, plus soucieuses de la rémunération
eur peine que des mérites de leur œuvre, furent seules dé-
nais à desservir les hôpitaux.

es religieuses se retirèrent dans une maison particulière de la
belle, où elles vécurent du travail de leurs mains. Elles n'y
èrent pas longtemps tranquilles. En butte à des vexations
inuelles, elles furent obligées de se disperser. Plusieurs ne
ıvèrent des moyens d'existence que dans les travaux les plus
cts. On assure que la sœur Saint-Benoît, étant allée à Brouage
r y voir quelques-unes de ses compagnes, auxquelles cette
dence avait été assignée, les trouva occupées à charroyer des
ıondices. Dans la crainte sans doute d'être exposée au même
, elle résolut de quitter la ville qui ne lui offrait qu'une
pitalité bien précaire et nul moyen de se rendre utile. Un
même marin, le capitaine Coumailleau, dont la fille devait un
r entrer dans la congrégation des Ursulines de Chavagnes, la
l à son bord et la transporta aux Sables. Elle ne s'y trouva
isolée : un avocat de cette localité, M. Delange, dont le nom
resté dans les annales du barreau et de l'administration,
it épousé une de ses sœurs ; elle en reçut l'accueil le plus
pressé.

n était alors en pleine Terreur, et les quelques prêtres qui
aient aux Sables ne pouvaient s'y trouver en sûreté qu'en se
hant avec soin. La sœur Saint-Benoît, soumise elle-même à
grande surveillance, aurait attiré sur eux les regards de la
ce, si elle fût allée les visiter dans leur retraite. Elle préféra
er privée, pendant quatorze mois, des secours de la religion
de les compromettre. A défaut de pratiques religieuses, son
ps se passa en prières et en œuvres de charité. La sœur hos-
lière de la Rochelle devint la Providence des pauvres des
les; elle les secourut dans leur détresse et s'installa au chevet
leur lit quand ils furent malades.

En apprenant qu'elle trouverait à la Rochelle ce qui lui manquait aux Sables, les conseils et la main d'un prêtre pour la diriger et la soutenir, la sœur Saint-Benoît se décida à les y aller chercher. Ce voyage faillit lui coûter la vie. Au moment de son retour, comme elle montait sur le navire qui devait la ramener, le pied lui ayant manqué, elle tomba, entraînant dans sa chute le matelot qui lui donnait la main. Il faisait nuit, et l'épaisseur des ténèbres les dérobait à tous les regards. Le marin se sauva à la nage, mais la sœur allait disparaître sous les flots, quand un harpon, jeté un peu au hasard, accrocha ses vêtements et permit de la retirer du gouffre.

Combien le sort se rit des destinées humaines, et qui peut compter sur un brillant avenir, quand le moindre accident de la vie, un faux pas sur une passerelle, peut en interrompre le cours ! Que le harpon n'eût pas rencontré celle qu'il venait d'atteindre, et l'humble religieuse mourait ignorée ; nul aujourd'hui ne connaîtrait son nom, et la grande œuvre qu'elle devait accomplir n'aurait pas eu de commencement.

Après de longs et pénibles jours, de grandes consolations étaient réservées à la pauvre affligée. Elles allaient lui être offertes dans la ville même où pendant longtemps elle n'avait pas pu entendre la parole de Dieu. Les jours de la Terreur étaient passés, et avant même que les prêtres exilés eussent obtenu l'autorisation de rentrer en France, le gouvernement ne demandait pas mieux que de fermer les yeux sur ceux qui la devançaient, quand ils se conformaient aux lois. Le Père Baudouin avait profité de cette tolérance, et d'Espagne, où il avait passé quatre années, années bien longues, que les malheurs et l'éloignement de la patrie avaient remplies de tristesse, il était revenu aux Sables, accompagné de son fidèle ami M. Lebedesque. Loin de refroidir leur zèle, la persécution l'avait enflammé d'une nouvelle ardeur. Bien persuadés qu'une fois encore l'enclume userait le marteau, ils s'étaient réservés une large part dans le travail de rénovation des âmes qu'ils se proposaient d'accomplir à l'ombre de la croix. En attendant que le libre exercice du culte vînt

rouvrir les églises, ils mûrissaient des projets conçus depuis longtemps, songeaient à des fondations nouvelles. Et comme dans les premiers temps de l'ère chrétienne, on avait vu les fidèles aller chercher leurs prêtres jusque dans les profondeurs des catacombes, les habitants des Sables ménageaient aux exilés des retraites sûres, d'où leur voix se faisait entendre à un petit cercle d'élus, et trouvait des cœurs bien disposés à recevoir leurs conseils.

Une des plus assidues, la sœur Saint-Benoît, puisa dans leurs exhortations de nouvelles grâces et un nouvel aliment à l'esprit de charité dont elle était animée. Le Père Baudouin comprit bien vite tout ce qu'on pouvait en attendre. Entre le prêtre et la religieuse, il y eut échange d'idées, et, en prévision d'un avenir moins sombre, résolution bien arrêtée de soulager toutes les misères, d'éclairer les âmes de la lumière céleste, de dissiper les ténèbres de l'ignorance. Sachant combien l'éducation des jeunes filles demande de soins, combien il est important de ne la confier qu'à des mains sages et prudentes, le Père Baudouin songeait à créer une pépinière de religieuses instruites, chargées de répandre l'enseignement qu'elles auraient reçu. Il s'en était ouvert à la sœur Saint-Benoît, à laquelle il se proposait d'en confier la direction, et l'avait trouvée très-disposée à le seconder. Mais comment arriver à la réalisation d'un tel rêve? Comment, quand tout leur manquait, songer à la création d'institutions dispendieuses? Comment élever un édifice, quand ils n'avaient pas la première pierre pour en jeter les fondements? La Providence devait y pourvoir, et ils contemplaient avec confiance l'avenir, quand le présent était encore chargé d'orages. En attendant, la sœur Saint-Benoît partageait son temps entre les pratiques religieuses et les œuvres de charité. Du produit de son travail, elle contribuait à nourrir les deux saints prêtres, qui, riches des biens du ciel, ne possédaient aucun des biens de la terre.

Sur ces entrefaites, le P. Baudouin fut appelé à desservir la paroisse de la Jonchère, en l'absence de son ancien curé, qui

n'était pas encore revenu de l'exil. On était en 1800 ; de toute part, les églises voyaient accourir les fidèles. Le Père Baudouin voulut avoir auprès de lui celle sur les mérites de laquelle il fondait de si grandes espérances. Son emploi se borna à apprendre le catéchisme aux petites filles et aussi à quelques personnes du même sexe d'un âge plus avancé, que le malheur des temps avait privées de tout enseignement religieux. Les soins à donner à la sacristie furent également dans ses attributions.

La fatigue, les privations et peut-être aussi l'insalubrité du logement, — car le curé, ayant pour presbytère un ancien toit à brebis, il n'est pas à croire que celle qui lui venait en aide, reposât mollement dans un appartement somptueux,— développèrent chez la sœur Saint-Benoît une maladie grave, pour le traitement de laquelle son retour aux Sables devint une nécessité. Elle y retrouva deux de ses anciennes compagnes, la maîtresse de son noviciat et une autre sœur hospitalière de la Rochelle, avec lesquelles elle s'établit dans une maison particulière. Elles y recrutèrent une jeune orpheline, Mlle Velledon, qui devait un jour occuper une place distinguée dans la Congrégation des Ursulines de Chavagnes. Cette demoiselle revenait de l'émigration. Recommandée à la sœur Saint-Benoît, par l'abbé Remard, elle trouva dans sa personne toute la tendresse d'une mère.

Autant elle avait eu dans sa jeunesse l'esprit d'indépendance et de liberté, autant la sœur Saint-Benoît se montrait maintenant animée de l'esprit de soumission et d'obéissance. Maîtresse de ses actes et n'ayant d'autre contrôle que sa volonté, recherchée comme guide, quand elle n'avait personne pour lui en servir, elle craignait, dans son humilité, de s'égarer et d'égarer celles qui avaient recours à ses lumières. Elle demandait avec instance au Père Baudouin de recevoir ses vœux ; mais celui-ci, peut-être pour l'éprouver, différait de prendre une détermination à ce sujet. Il finit pourtant par céder à sa prière et, le 12 mars 1801, la sœur Saint-Benoît s'engagea à *se vouer de nouveau à la pauvreté et à la chasteté, se liant par l'obéissance au Père Baudouin, comme elle l'avait fait envers les autres supérieurs,*

dans sa profession, et pour tout le temps qu'elle serait sous la direction de sa charité.

De Saint-Cyr en Talmondais, dont il avait desservi la paroisse, après avoir quitté la Jonchère, le Père Baudouin avait été appelé à la cure de Chavagnes. La sœur Saint-Benoît se rendit près de lui, pour puiser des forces nouvelles dans le silence et les austérités d'une retraite. Sa réputation de sagesse l'avait devancée. Édifiés par la modestie de sa tenue et sachant combien ses leçons pourraient être profitables à leurs filles, les habitants de Chavagnes voulaient la garder comme institutrice, mais le moment n'étant pas encore venu de souscrire à leurs vœux, elle retourna aux Sables. L'heure où allait commencer l'œuvre sainte ne devait pas tarder à sonner. Les religieuses de différents ordres que le souffle révolutionnaire avait dispersées, se retrouvaient après la tempête. Dans la Vendée, les Ursulines rouvraient leur maison à Luçon, et les filles de la Sagesse se réunissaient à Saint-Laurent, d'où elles devaient bientôt se répandre sur toute la France. Pendant que les établissements d'enseignement et de charité se relevaient de leurs ruines, des fondations nouvelles allaient sortir du sol, fondations bien humbles et bien pauvres à leur naissance, mais qui devaient un jour porter au loin l'éclat de leur nom. Déjà la sœur du célèbre auteur de la *Théorie des lois de la Monarchie française*, Mlle Louise de Lézardière, en religion Mme Sainte-Angèle, avait réuni à l'ancien monastère de Boisgroland des religieuses éparses et sans asile. Avec l'assentiment de l'évêque de Luçon, qui leur avait donné une règle provisoire, elle avait ouvert un pensionnat de jeunes filles. La maison de Boisgroland devint bientôt le centre d'un cercle dont la circonférence eut une certaine étendue. De son sein sortirent des religieuses qui créèrent des établissements du même ordre à Tiffauges, à Aizenay, à Napoléon et aux Sables.

C. MERLAND.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON*

De Mesillac (Pierre). *Aj.*, sous-lieutenant en d'*Hervilly*.

De la Meuvrerie (P.-J.-S.). *Lire*, Marion de la Meuvrerie, avocat, Lille (Nord). (No 699 de l'*Etat*).

Michel (Nicolas). *Aj.*, laboureur, 20 ans, Landaul (Morbihan); + 26 nivôse, Vannes. *Ins.*

De Saint-Michel. *Lire*, Vincent Guyot de Saint-Michel, 18 ans, Langres (Haute-Marne); + 9 fructidor, Vannes. *Em.*

Mignaux (Louis). *Aj.*, marin, 23 ans, Carnac (Morbihan); + 17 fructidor, Port-Louis. *Ins.*

De Milon (Pierre). *Lire*, Pierre-Hyacinte de Milon de la Touche-au-Prou, né à Lhommaizé (Vienne) vers 1752; + 16 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

De Miné (Charles). *Aj.*, 24 ans, Somme; + 13 thermidor. Vannes. *Em.*

Mirlavaud. *Aj.*, Combat du 16.

De Mocourt (François). *Aj.*, 66 ans, Stenai (Meuse); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*

Le Moine. *Lire*, Jean-Denis Le Moine, dit Adolphe, domestique du comte Bozon de Périgord, 28 ans, Rosny-sur-Seine; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.* [2].

Le Moiton (René). *Aj.*, palefrenier du comte Archambaud de Périgord, 17 ans 1/2, Rosny-sur-Seine; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

Molgat (Jacques). *Aj.*, laboureur, Theix (Morbihan). No 252 de l'État.

* Voir la livraison de décembre, pp. 477-481.

[1] Il avait servi, en émigration, dans le régiment de Mortemart et ne laissait point d'enfant de sa femme N. de la Faire.

[2] Nous avons attribué à Adolphe Lemoine (t. XXXV, p. 40), d'après quelques historiens, un mot sublime qui doit avoir été prononcé par un autre. Lemoine était, en effet, séparé de son maître, le comte Boson de Périgord, qui était parvenu à se sauver le 21. Ce qui résulte, dans tous les cas, de son interrogatoire, c'est qu'il n'accusa nullement son maître de l'avoir forcé de le suivre, comme il eût été de son intérêt de le faire pour obtenir l'indulgence de ses juges.

De Mondion (Pierre). *Aj.*, sergent dans *Hector*, 34 ans, Limoges (Haute-Vienne); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

De Montarnal (François). *Aj.*, ancien capitaine aux dragons de *Noailles*, 36 ans, Senergues (Aveyron); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

Du Monteil (François). *Lire*, du Montel de Malusses, garde-du-corps, né à Saint-Julien (Haute-Vienne) vers 1735; + 14 thermidor, Auray. *Em.* [1].

Du Montel. *Aj.*, combat du 21.

De Montenant (Paul). *Lire*, Le Poulletier de Montenant, volontaire dans *Damas*, 23 ans, Rouen (Seine-Inférieure); + 11 thermidor, Auray. *Em.* [2].

De Montesquiou. *Aj.*, combat du 16 [3].

De Montfort (Pierre-François-Hugues). *Lire*, Burgault de Montfort, lieutenant dans *Damas*, né à Gacé (Orne) le 29 août 1750; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [4].

De Montlezun (François-Marie). *Aj.*, capitaine au régiment *Dauphin*, infanterie, officier dans *Périgord*. *Em.*

De Montlezun (Henri). *Aj.*, officier au régiment *Dauphin*, infanterie, volontaire dans *Périgord*, 36 ans, Duravel (Lot); + 13 thermidor, Vannes. *Em.* Condamné sous le nom de Moleun [5].

[1] Famille d'origine belge, représentée aujourd'hui par le marquis du Montel de Malusses, neveu ou petit-neveu de la victime.

[2] Il était fils de *Laurent-Paul*, conseiller-maître à la cour des Aides de Normandie, et de *Catherine* Mouchard de la Corbière. Un de ses frères périt sur l'échafaud; un autre a continué la postérité sous le nom de *Le Poulletier d'Auffay*.

[3] La généalogie des Montesquiou n'indique aucun d'eux comme ayant péri à Quiberon. Peut-être la victime appartenait-elle aux Montesquiou (de la Boullène), famille qui prétendait remonter à la branche de Montesquiou-Saintrailles. Elle était représentée, en 1789, par deux gardes-du-corps, *François-Joseph* et *Jean-Henri*, et par un élève de la marine, *Joseph-Nicolas*.

[4] Il était fils de *Jacques* Burgaud, seigneur de Montfort, et de *Madelaine-Charlotte* de Bardois de Tournay, et avait quatre frères et une sœur. Aujourd'hui le nom n'est plus soutenu que par des parents éloignés.

[5] D'après M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, ils étaient trois frères du nom de Montlezun à Quiberon. L'aîné parvint à dissimuler son état; les deux autres se refusèrent à tout compromis. Ils servaient avant 1789 dans le régiment *Dauphin*, infanterie. Pihan ajoute au nom du dernier le titre de *chevalier de Cours*; nous croyons que c'est à tort. On trouve des *de Cours Montlezun* parmi les gentilshommes de la sénéchaussée de Lectoure; on en trouve dans le régiment de *Rouergue*; mais ceux du régiment *Dauphin* sont désignés par le seul nom de Montlezun. Sous la Restauration un marquis de Montlezun était maréchal-de-camp, et un comte de Montlezun ambassadeur à Carlsruhe.

De Montjoye (Famille alsacienne représentée en 1788 par quatre frères : Jean-Népomucène-Simon-Joseph, né en 1763 ; Henri-Maximilien, né en 1765 ; Gustave-Bruno, né en 1766, chevalier de Malte, et Eugène, né en 1770). Premiers combats.

De Montronand. Combat du 16.

Morel (Hte). *Lire,* Sébastien-Marie-Hyacinthe, clerc de procureur, né à Fougeray (Ille-et-Vilaine) le 4 janvier 1756 ; + 14 fructidor, Auray. *Em.*

De Moriencourt (François-Eugène). *Lire,* Lenglé de Moriencourt, colonel du génie, 63 ans, Cassel (Nord) ; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*

De Saint-Moris (P.-J.-B.). *Lire,* Bourgevin de Vialart, comte de Saint-Morys, ancien conseiller au Parlement de Paris, intendant général de l'armée [1].

— Cher de Morisson. Double emploi. Voir Bassetière.

La Motte (Pierre). *Aj.*, 29 ans, Aurillac (Cantal) ; + 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*

De La Mothe (Prosper). *Aj.*, 34 ans, Mézin (Haute-Garonne) ; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

De Moucheron (Claude-Henri-Alexandre). *Aj.*, lieutenant au régiment de Flandre, volontaire dans *Damas,* 30 ans, Moutier (Nièvre) ; + 11 thermidor, Auray. *Em.*

De Moucheron (Jean-Marie Guillaume). *Aj.*, sous-lieutenant dans Berry, infanterie, volontaire dans *Damas*, né à Quimper, en 1764 ; + 11 thermidor, Auray. *Em.* [3].

Cte de Mouillemuse. (Ne se trouve ni sur l'Etat du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe)[4].

[1] Suivant M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, il se serait sauvé le 21 ; mais suivant la *Biographie universelle,* il aurait péri à Quiberon. Son fils avait épousé, l'année précédente, Mlle de Valicour, nièce du ministre de Calonne. Il se distingua à l'armée de Condé, et fut nommé en 1814, lieutenant des gardes-du-corps et maréchal de camp. On sait sa mort funeste, le 21 juillet 1817, dans un duel pour cause politique avec le célèbre duelliste, colonel Barbier Dufay. Il ne laissait qu'une fille, Mme de Gaudechart. La famille est aujourd'hui représentée par les Bourgevin de Vialart, Mlle de Moligny.

[2] Fils de *Prosper* de la Mothe, maire de Mezin, et de *Marie* de la Mothe, sa cousine.

[3] Fils de *Guillaume-Armel*, lieutenant de vaisseau, et de *Marie-Claude-Renée* Le Gouverneur. Leurs enfants étaient au nombre de quatre dont aucun n'a laissé de postérité.

[4] Le nom des *Mouillemuse* est Viart. Un Viart de Mouillemuse faisait partie, comme chef du canton de Mordelles, de l'armée royale dans l'Ille-et-Vilaine. Vint-il à Quiberon ? y fut-il tué ? Nous l'ignorons. N'a-t-on pas voulu, par la désignation du

MOULAIS (N.). *Aj.*, laboureur, 34 ans, Mercelly (Bourgogne). N° 684 de l'État.

MOULIN (J.-G.). *Aj.*, 37 ans, Paris; + 19 thermidor, Quiberon. *Déserteur.*

MOUREAUD (T.-E.). *Lire*, Toussaint-Étienne MOURAUD, ancien soldat, sergent dans *Hector*, né à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure); + 10 thermidor. Quiberon. *Em.* [1].

MOUREVILLE (H.). *Lire*, Hippolyte-Alain BIDÉ DE MAURVILLE DE LA FUNELIÈRE, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, 38 ans, Rochefort; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

LE MOURROUX (Vincent). Combat du 21.

Mis DE LA MOUSSAYE. *Lire*, Casimir DE LA MOUSSAYE, capitaine en *Loyal-Emigrant*. Combat du 16 [3].

DE MOUTERBAN. *Lire*, DE MONTERBAN, disparu le 21 juillet.

DU MOUTIER (Antoine-Jean). *Aj.*, 37 ans, Bazincourt (Eure); + 15 thermidor, Auray. *Em.*

Cher DE NASSAL. *Lire*, Charles DE NASSAL. Ne serait-ce pas le même que *Charles de Navaille* qui est écrit *Navale* sur l'arrêt de mort? Voir à la fin de la liste du Mausolée.

NÉE (Pierre-Marie). *Aj.*, domestique, 25 ans (Loir-et-Cher); + 16 fructidor. Vannes. *Em.*

DE NEUVILLE (L[t]). *Lire*, Alexandre-Armand-Florent DE NŒUFVILLE DE BRUNY-AU-BOIS, sous-lieutenant aux grenadiers royaux, né à Alquines (Pas-de-Calais) en juillet 1769; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [4].

NOEL (Jean). *Lire*, NOELL, armurier au régiment de *Damas*, 51 ans, Perpignan; + 18 fructidor, Vannes. *Em.*

NOEL (Nicolas-Joseph). *Aj.*, militaire, 55 ans, Pont-à-Mousson; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

Cte *de Mouillemuse*, indiquer le *Cte de Viart*, major de vaisseau, qui fut réellement tué le 16? Mais cet officier n'est désigné, sur tous les contrôles, que par le seul nom de *Viart*. Il était, d'ailleurs, *Viart de la Mothe d'Usseau* et non Viart de Mouillemuse. — Voir plus loin VIART.

[1] Fils d'*Etienne* Mouraud cultivateur et de *Renée* Posché. L'acte de baptême est du 1er janvier 1755, mais il ne mentionne pas le jour de la naissance.

[2] Troisième fils d'*Hippolyte-Bernard*, grand-croix de Saint-Louis, lieutenant-général des armées navales, et de *Marie-Anne-Louise* de Brach. Marié lui-même à N. de Ligerac, il n'a pas laissé de postérité. Son dernier frère, *Antoine-Germain*, devint contre-amiral et grand-croix de Saint-Louis sous la Restauration. — Famille éteinte.

[3] Fils aîné de *Victor-Francis-Gervais*, titré *marquis* par lettres-patentes du 7 mars 1818, et de *Sainte-Louise* des Cognets. Son frère puîné, pair de France sous la Restauration, avait épousé *Alexandrine* de la Rochefoucaud-Cousau, dont postérité.

[4] Il était fils de *Florent* de Nœufville, capitaine aux grenadiers-royaux de Picardie, et d'*Emilie* de Caboche.

NOURRY (J.-B.-P.). *Aj.*, domestique du chevalier de Beaufort, 55 ans, Saisseval (Somme); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

DE NOYON. Tué ou noyé le 21 juillet.

OLLIER (Joseph). *Aj.*, cultivateur, 40 ans, Hennebont (Morbihan); + 16 thermidor, Auray.

D'ORCET (Pierre-Gabriel). *Lire*, D'ARRAGONNÈS D'ORCET, officier de marine, lieutenant dans *Hector*, né en Auvergne vers 1769. N° 695 de l'État du général Lemoine [1].

DE SAINT-ORENT. Tué ou noyé le 21.

D'ORVILLIERS (François). *Lire*, GUILLOUET D'ORVILLIERS, lieutenant de vaisseau, officier en *du Dresnay*, né à Cayenne (Amérique) vers 1763; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

OUGEAN. *Aj.*, laboureur, 28 ans (Morbihan); + 15 ventôse IV, Vannes. *Ins.*

OUMÈS (Yves-Marie). *Lire*, OMNÈS, maître d'école, Lannion (Côtes-du-Nord); + 12 thermidor, Auray.

PALESPONT (J.-B.). *Aj.*, 23 ans, Basses-Pyrénées; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

— PALLOUET (Vincent). Nantes (Loire-Inférieure). Erreur et double emploi. — Voir TALHOUET.

DE PANTHON (Guillaume-Marie-Joseph). *Aj.*, garde-du-corps, lieutenant en *du Dresnay*, né le 4 avril 1741 à Evreux (Calvados); + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

DE PARFOURRU (Louis). *Lire*, Louis-Henri, né à Caen (Calvados), le 15 mars 1773; + 12 fructidor, Auray. *Em.* [4].

DU PARC DE LOCMARIA (Gabriel). *Lire*, Charles-Louis-Gabriel, lieutenant au régiment de *Colonel-Général* infanterie, capitaine dans *Rohan*,

[1] « Quel homme que ce d'Orcet! disait plus tard un de ses camarades (Henri de la Roche-Saint-André); douceur, piété, résignation, il n'y avait rien d'humain chez lui. »

[2] Neveu du lieutenant-général des armées navales qui commandait au combat d'Ouessant, et de *Renée-Justine* de Brach; il avait deux sœurs, dont l'une épousa *Paul-François* Dubois-Desorailles, garde-du-corps, chevalier de Saint-Louis, dont une fille unique; et l'autre *Claude-Etienne-Joseph* Carré de Margorie, capitaine au régiment de Vivarais, dont postérité. Lui-même était célibataire.

[3] Fils aîné de *Joseph-François-Lanfranc*, s^r des Ifs, et de *Marguerite-Perrine* Boulin. Il avait un frère lieutenant aux grenadiers royaux de Bretagne, marié à *Marie-Anne* de Chantepie.

[4] Fils de *Jean-François-René* de Parfourru et d'*Anne-Louise* de Liénard. La filiation a été continuée par son frère, marié le 26 septembre 1799, à *Marie-Élise-Charlotte* Boscal de Réals, fille du chef d'escadre de ce nom.

né le 22 avril 1760, au château du Hellegoet, commune de Serignac (Finistère), blessé le 16 juillet ; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

De Parfuntun (Henri-Charles). *Lire*, du Drézit de Penfuntun, officier, 40 ans, Brest ; + 13 thermidor, Auray, *Em.* [2].

Paris (Jacques). *Aj.*, domestique de M. de Sainte-Suzanne, 37 ans, Normandie ; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

Pascal (Joseph). *Lire*, Joseph-Tanguy-Marie Pascal de Chateaulaurent, lieutenant de canonniers garde-côtes, né à Roscoff (Finistère) le 7 décembre 1768 ; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

De Passac (Pierre). *Lire*, Pierre-Alexandre-Adrien, né à Vouvray-sur-Loire (Indre-et-Loire) le 27 janvier 1761 ; + 15 thermidor, Auray. *Em.* [4].

De Paty (Adrien-Raymond). *Lire*, de Paty de Luriès, lieutenant de vaisseau, sous-lieutenant dans *Hector*, 28 ans, Gironde, blessé le 16, + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*

Vte De Paty (Léonard). *Lire*, de Paty de Luriès, capitaine de vaisseau, capitaine dans *Hector*, 45 ans, Bordeaux, blessé le 16 ; + 14 thermidor, Auray. *Em.*

De Pécholier (Antoine). *Aj.*, sous-aide-major dans *Hervilly*, 38 ans, Lot ; + 16 thermidor, Vannes. *Em.*

De Pelissier père (Jh-Lis). *Aj.*, capitaine au régiment de *Royal-Piémont* cavalerie, né à Simiane (Basses-Alpes) vers 1754 ; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [5].

De Pelissier fils (Jh-Mce-Ate). *Aj.*, né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 3 août 1778 ; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

De Pelletier (Jn). *Aj.*, domestique, 40 ans, La Loyère (Saône-et-Loire) ; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

[1] Il était fils d'*Alain-Joseph* du Parc de Penanguer et de *Louise-Marie-Joséphe* de Kermorial de Kermorvan et avait dix frères et sœurs. Lui-même avait épousé *Agathe-Marie* des Loges de Kerouvel dont il n'a pas laissé d'enfant.

[2] Famille éteinte.

[3] Il était fils de *Tanguy-François-Marie*, ancien capitaine au régiment de Limousin, et de *Marie-Thérèse-Jeanne* Le Guillou de Keranroy.

[4] Il était fils de *Pierre-Alexandre*, seigneur de Pinchat, ancien officier au régiment de Tournaisis, lieutenant des maréchaux de France à Tours, et veuf, sans enfant de N. de Rossai. Son frère, qui servait dans l'artillerie de Rotalier, n'a lui-même laissé qu'une fille. La famille est éteinte.

[5] Fils de *Barthélemy-Joseph-Ignace* Pellissier, s^r des Granges, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de la grosse tour de Toulon, et de *Catherine-Louise* Aguenin. Lui-même avait épousé, le 31 janvier 1777, *Marie-Françoise* de la Font, dont *Joseph-Marie-Auguste* Pellissier, fusillé à Vannes ainsi que son père.

PENNEGUIN (Pierre-Joseph). *Lire*, PENNEQUIN, 35 ans, L'Écluse (Nord); + 13 fructidor, Auray. *Em.*

PERANNE (Jean). *Lire*, Jean-Marie-Louis PERONNE, armurier, né à Avignon le 26 mai 1778; + 3 nivôse IV, Vannes. *Em.*

DE PERCY (René-Charles). *Aj.*, officier aux mousquetaires, lieutenant en du *Dresnay*, né vers 1758 à Tonneville, près de Cherbourg; + 14 thermidor, Vannes. *Em.*

DE PERDREAUVILLE (J.-D.). *Lire*, Jean-David DE PERDREAUVILLE, lieutenant en d'*Hervilly*, 36 ans, Nonancourt (Eure); + 13 thermidor, Vannes, *Em.* [1].

PERION (Florimond-Marie). *Aj.*, capitaine chouan, né à Rostrenen (Côtes-du-Nord). *Ins* N° 703 de l'Etat. — (Voir t. XXXIV, p. 375).

PERON (P.-L.). *Aj.*, cordonnier, volontaire dans *Béon*, 24 ans, Pas-de-Calais; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

PERRAUT ou PERIAC (Vincent), cordonnier, Vannes, 21 ans; + 8 fructidor. Vannes. *Ins.*

LE PERRAY ou LE PERERAY (René). De Saint Denys-la-Chevasse (Vendée) [2].

PERRIGEAUX (Mathurin). *Lire*, PERRIGAULT, domestique du comte de Rotherel, 35 ans, Iffendic (Ille-et-Vilaine); + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

Cer DE LA PEYROUSE. *Lire*, GALAUP DE LA PÉROUSE, ancien capitaine au régiment d'Auxerrois infanterie, officier dans *Loyal-Émigrant*, Alby (Tarn), tué le 16 juillet. *Em.* [4].

PESSEL (Jn). *Aj.*, laboureur, 33 ans, Pluvigner (Morbihan); + 16 thermidor, Auray. *Ins.*

PETIT (Marie-Charles). *Aj.*, 46 ans, Vaucluse; + 20 thermidor, Auray. *Em.*

[1] Famille éteinte en la personne de *François-Ambroise*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, marié en 1821 à *Joséphine* de Cheux, dont il n'a laissé qu'une fille, madame Artaud de la Ferrière.

[2] René *Le Peray* ou *Le Pereray*, comme l'appelle Pihan, ne figure pas sur l'État du général Lemoine. Il est très-singulier qu'il porte le même prénom que le chevalier de Masson qui était également de Saint-Denis-la-Chevasse. Or, Le Perray ou Le Pereray est complètement inconnu à Saint-Denis. N'y aurait-il pas double emploi?

[3] Il alla relever, sous le feu des républicains, M. de la Noue, blessé à l'affaire du 16 juillet.

[4] D'après M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, il était frère de l'illustre navigateur. Nous avons dû, en conséquence, reproduire son premier nom et rectifier l'orthographe du second. Le célèbre La Pérouse était fils de *Victor-Joseph* Galaup et de *Marguerite* de Rességuier. Marié lui-même, le 17 juin 1782, à *Louise-Éléonore* Branden, il n'en eut que deux filles, Mes *Barthez* et *Dalmas*, dont les enfants ont relevé le nom de La Pérouse.

PETIT (René). *Aj.*, 47 ans, Champigny-en-Beauce (Loir-et-Cher); + 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*

PETIT-GUYOT (François). *Lire,* PETITGUYOT, ancien garde-du-corps du roi Stanislas, chevalier de Saint-Louis, né à Apremont (Haute-Saône), le 9 décembre 1732; + 9 thermidor, Auray, exécuté le lendemain à Vannes. *Em.* (Voir t. XXXIV, p. 181) [1].

PENNEVERT (J.-F.-P.). *Lire,* Jean-François-Paul DU PERENNO DE PENVERN, cadet dans *Rohan*, 24 ans, Vannes; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* (Voir ci-dessus t. XXXIV, p. 353).

PHARAON (Guillaume). *Aj.*, jardinier, Lesneven (Finistère). *Em.* (N° 243 de l'État.)

DE PHÉLIPPEAUX (Louis). *Aj.*, disparu le 21 [2].

DE PICQUES (Guillaume-Pierre). *Lire,* PIC DE LA MIRANDOLE, volontaire en *Damas*, né à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), le 8 février 1759; + 11 thermidor, Auray. *Em.* [3].

Cte DE SAINT-PIERRE (MEHERENC). *Lire,* René-Auguste-Anicet DE MEHERENC, comte DE SAINT-PIERRE, major de vaisseau, chevalier de

[1] François Petitguyot était un des plus beaux hommes de son temps. Chantant bien, d'une société charmante, il était aimé et recherché et fit longtemps les délices de la petite cour de Lunéville. Agé déjà de 60 ans à l'époque de la Révolution, il n'hésita pas à émigrer, et ce noble vieillard tomba fusillé près de Mrs de Hercé et de B. de Sombreuil. Il était fils de *Claude-Antoine* Petitguyot et de *Anne-Claude* Porchet. Son père avait trois frères curés dans le diocèse de Besançon. Lui-même avait plusieurs frères et de nombreux neveux dont trois sont morts de blessures ou de fatigues durant nos longues guerres.

[2] Le prénom de cette victime, *Louis*, semble indiquer un fils de *Louis* Le Picart de Phélippeaux, seigneur de la Salle, lieutenant au régiment de Fleury, qui avait épousé *Marie-Louise* de la Châtre. Dans ce cas, il s'agirait d'un frère du célèbre Phélippeaux qui, après avoir été le rival souvent heureux de Bonaparte à Brienne, devait plus tard lui faire lever le siége de Saint-Jean-d'Acre. L'illustre famille des Phélippeaux de Pontchartrain de Maurepas, et de la Vrillière, n'existait plus que dans l'aînée de ses branches, celle d'Herbault, qui venait de produire un archevêque de Bourges, mais ne comptait alors qu'un représentant âgé, et, s'il avait des fils, des fils fort jeunes.

[3] Il était fils de *François-Hyacinthe*, sénéchal de Châteauneuf, dont la famille, établie à Blaye, dans le Bordelais, depuis la seconde moitié du XVIe siècle, se rattachait, dit-on, aux comtes de la Mirandole et de Concordia, en Italie. Sa mère se nommait *Renée-Mauricette* de la Boissière de Kerret. Lui-même avait épousé *Hyacinthe-Charlotte* Le Jadé, dont il avait cinq enfants. Aucun d'eux, croyons-nous, n'a laissé de postérité. Les sœurs de son père s'étaient alliées dans les familles de Kervegant, Tanouarn, du Largez et de Castillon.

Saint-Louis, né à Lesneven le 17 avril 1747, tué le 16 juillet à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe. *Em.* [1].

Vte DE SAINT-PIERRE (MEHERENC). *Lire,* Auguste-Henri DE MEHERENC, vicomte DE SAINT-PIERRE, major au régiment de Conti-Dragons, chevalier de Saint-Louis, capitaine en *du Dresnay*, né au château du Bois-de-la-Salle, en Pleguien (Côtes-du-Nord), le 17 octobre 1742. No 430 de l'État [2].

PIEUSSEN. *Aj.*, adjudant-major dans *Hervilly,* tué le 16 juillet. *Em.*

PINEL (François). *Lire,* François-Joseph PINEL DE LA VILLEROBERT, volontaire dans *Rohan,* né à la Malhoure (Côtes-du-Nord) le 3 janvier 1773; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

PINTEL (Augustin). *Aj.*, journalier, 24 ans (Pas-de-Calais); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

PINTEL (Dominique). *Aj.*, journalier, volontaire dans *Béon,* 26 ans (Pas-de-Calais); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

DE LA PISSE. *Aj.*, combat du 16 juillet. (L'école du génie de Mézières était commandée, en 1789, par M. de la Pisse de la Mothe. Le même nom s'est retrouvé de nos jours dans l'arme du génie.)

DE LA PLANCHE (Gilles). *Aj.*, couvreur, puis domestique, né à Guipel (Ille-et-Vilaine) le 7 janvier 1752; + 16 thermidor, Quiberon. *Em.*

DU PLÉCI (Louis-François). *Aj.*, 35 ans, Sainte-Foi; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [4].

DU PLESSIS (Claude). *Aj.*, soldat aux vétérans émigrés, 55 ans, Vertus (Marne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

DU PLESSIS (Pierre). *Aj.*, 18 ans, Saint-Aubin (Lot-et-Garonne); + 13 fructidor, Auray. *Em.*

[1] Il était fils de *Joseph-Henri,* lieutenant des maréchaux de France à Saint-Pol-de-Léon, et de *Marie-Guillemette* de Kerangar. Lui-même avait épousé, en 1781, *Marie-Josèphe-Anne* Champion de Marsilly et en avait deux filles, mariées depuis au marquis de Caqueray et au comte de Rossollin.

[2] Il était fils de *Jean-Michel,* marquis de Saint-Pierre, et de *Jeanne-Emilie* Desclos. De ce mariage étaient issus vingt-deux enfants, dont huit vivaient au moment de la Révolution, deux fils et six filles. Avant de mourir, il écrivit à l'une de ses sœurs une lettre touchante par laquelle il abjurait les principes d'une *fausse philosophie,* ne cherchant de consolation que dans la foi. Il était frère du contre-amiral, marquis de Saint-Pierre. Sa famille réside toujours au Bois-de-la-Salle.

[3] Il avait un frère, officier au régiment de *Bourbonnais*, qui fit toutes les campagnes de l'armée de Condé et est mort célibataire. La famille aujourd'hui est éteinte.

[4] Probablement *du Plessis;* mais nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette victime. Elle est complètement inconnue à Sainte-Foi, que l'arrêt place à tort dans la Charente, et elle l'est également dans ce département.

De Plessis (Théodore-Barthélemy). *Aj.*, ancien capitaine au 52e, soldat aux vétérans émigrés, 56 ans, Vertus (Marne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

Poche (Yves). *Aj.*, domestique de M. de la Monneraye-Bourgneuf, né à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) le 13 mars 1759. N° 295 de l'État.

De Ponsay (Jérôme). *Lire,* Honoré-Henri-Jérôme Gorrin, chevalier du Ponsay, ancien lieutenant de vaisseau, né au château de Ponsay, commune de Saint-Mars-des-Prés (Vendée) le 30 septembre 1744, volontaire dans *Hector;* + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

Du Pont (Pierre-François). *Aj.*, 26 ans (Calvados); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

Du Pontich de Roig (Joseph). *Aj.*, ancien volontaire de Royal Roussillon, 27 ans, Thuir (Pyrénées-Orientales); + 17 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

Du Portal (Jean-Louis). *Lire,* Antoine-Jean-Louis, major du génie, chevalier de Saint-Louis, né à Strasbourg le 10 avril 1745; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

La Porte (Jean-Baptiste). *Aj.*, volontaire, 60 ans, Excideuil (Dordogne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

De Portzamparc (Louis-Hippolyte-Marie). *Lire,* Urvoy de Portzamparc, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né au château de Portzamparc, en Plounevez-Moëdec (Côtes-du-Nord) le 18 juin 1754, blessé à l'attaque de Sainte-Barbe; + 15 thermidor, Auray. *Em.* [4].

[1] Il était fils de *François* Gorrin, chevalier, seigneur de Ponsay, capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de *Marie-Anne-Renée* Robin de Dinchin. Lui-même avait épousé *Marguerite-Emilie* Bourdeau de Brillac, dont il avait deux filles qui moururent de maladie pendant les souffrances de la guerre de la Vendée. Son frère aîné, ancien gendarme de la garde du roi, avait été fait prisonnier à la bataille du Mans, et était mort au Mans peu de temps après. De son mariage avec *Lydie-Emilie-Henriette* de Gourdeau était né un fils qui a continué la postérité. Trois Ponsay et une de leurs sœurs périrent dans le désastre du Mans.

[2] L'arrêt porte : *Joseph-Jean-François-Thomas* Roing, fils de *Thomas* et de feue *Pontiluc*. La signature est également *Roing*. Un ch. de Pontich était capitaine dans *Royal-Limousin* et un de Roig capitaine dans *Médoc*.

[3] Fils de *Jean-Jacques*, lieutenant-général, directeur des fortifications de la Normandie et des îles sous le Vent, et de *Louise* de Ramsault et petit-fils d'*Antoine*, également lieutenant-général, et de N. de Carade. La victime de Quiberon était célibataire; sa famille, nous écrit Mme la comtesse de Retz, sa petite-nièce, est aujourd'hui éteinte.

[4] Il avait épousé, à Brest, le 25 septembre 1782, *Julie-Louise* Le Carhier d'Herlye, dont il avait quatre enfants, deux fils et deux filles. Ses fils ont pris alliance dans les maisons de Penfunteniou de Kervereguin, Bergevin, Trogoff de Coattalio, et la

POULAIN (François). *Aj.*, palefrenier de M. de Saint-Cren, 45 ans, Halé (Maine-et-Loire); + 10 thermidor, Quiberon, *Em.*

POULAIN (Jacques-Amable). *Aj.*, né à Esteville (Seine-Inférieure). *Em.* N° 246 de l'État.

POULLAIN (Paul-Pierre). *Aj.*, 51 ans, Plouguenoël (Côtes-du-Nord); + 14 thermidor, Vannes. *Em.*

DE POULPIQUET. *Aj.*, Alexandre-Marie, sergent-major dans *du Dresnay*, né le 13 juillet 1775, au château de Lanveguen en Gouëzec (Finistère); + 12 brumaire an IV, Quimperlé. *Em.* Voir t. XXXV, p. 44.

DE PRESSAC (Th.). *Aj.*, lieutenant au régiment de *Damas*, 64 ans, Coutras (Gironde); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

DE PREVILLE (Charles-Hyacinthe). *Aj.*, capitaine en d'*Hervilly*, tué le 21. *Em.* [2].

DE PRÉVOST (Louis-Frédéric). *Aj.*, 26 ans, Argenteuil; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

DE PRÉVOT (Louis-André). *Aj.*, 16 ans, Heusse (Orne); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

Vte DE PRIELLEY. *Aj.*, capitaine en d'*Hervilly*, blessé le 7. *Em.* [3].

PRIEZ (Jean-Baptiste). *Aj.*, ouvrier, volontaire dans *Béon*, 20 ans, Marolles (Nord); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

LE PRINCE (Simon). *Lire*, Aimé-Simon LE PRINCE, volontaire dans *Loyal-Emigrant*, né à Dieppe en 1776; + 12 fructidor, Auray. *Em.* [4].

PUJOULY (Louis), ou PUYOULLY, conducteur de voitures, Nismes (Gard). N° 83 de l'État. *Em.*

PUNIET (Charles). *Aj.*, 20 ans, Lauzes (Lot); + 9 fructidor, Auray. *Em.*

seule de ses filles qui se soit mariée dans la maison de Kersenson. Le testament de M. de Portzamparc, daté d'Aix-la-Chapelle, le 12 juillet 1794, est un admirable monument de foi, de tendresse et de loyauté.

[1] *Henri-Thomas-Charles* de Preissac, né en 1763, marquis d'Esclignac, duc de Fienarcon, pair de France en 1819, devait sans doute lui appartenir. La famille existe toujours.

[2] Il avait été page du roi, puis officier dans *Belsunce*, dragons. Son père, *Jean-Claude-Henri*, seigneur de Menetou, avait épousé N. Tuillier de Marigny.

[3] Le contrôle d'*Hervilly* ajoute *fusillé*. Son arrêt de mort ne se retrouve pas. Probablement il mourut de ses blessures.

[4] Il était fils de *Simon-Aimé*, lieutenant-général civil et criminel du bailliage d'Arques, et de *Anne-Jeanne* Bouleuc. Un de ses frères est mort de ses blessures en Russie. Un autre a continué la famille. *Simon* Le Prince avait quitté le collége pour émigrer. Lorsqu'il marchait à la mort, on l'avait lié avec M. Berthier de Grandry. Un officier républicain coupe tout à coup la corde et retire M. de Grandry. Le jeune Le Prince fait un mouvement pour suivre son camarade : — Non, il n'y a que lui, — lui fut-il répondu, et Le Prince poursuivit sa marche avec le plus grand courage.

De Puyferré (Gabriel). *Aj.*, volontaire dans *Rohan*, né à Plouescat (Finistère) le 4 février 1744; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [1].

Pinyot (Cr) *Lire*, Clair Pynyot de la Girardière, né à Bournezeau (Vendée) vers 1773; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* [2].

Quegnec (Jean). *Lire*, Queinec, domestique, 44 ans, Morlaix; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

Cher du Quengo (du Rocher) (J.-L.). *Lire*, Jean-Baptiste-Louis du Rocher du Quengo, né au château du Quengo, en Brusvily (Côtes-du-Nord) le 25 juin 1769, sous-lieutenant dans *Hector*; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

Cte du Quengo (du Rocher) (J.-P.-L.). *Lire*, Gabriel-Pierre-Louis du Rocher du Quengo, lieutenant de vaisseau, lieutenant dans *du Dresnay*, né au Quengo, en Brusvily (Côtes-du-Nord) le 3 février 1761; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

Querolan (P.-F.). *Lire*, Paul-François-Marie du Bahuno de Kerolain, lieutenant au régiment de Boulonnais, cadet dans *Rohan*, né au château de Kerolain, en Lanvaudan (Morbihan) le 17 décembre 1765; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [4].

De Quilien (Jean-Louis). *Lire*, Le Merdy de Quillien, ancien capitaine au 5e dragons, capitaine en *du Dresnay*, blessé le 16 juillet, 50 ans, Tréguier; + 15 fructidor, Auray. *Em.*

De Quincarnon (Armand). *Aj.*, ancien maréchal-des-logis de la maison du roi, soldat aux vétérans émigrés, 56 ans, Le Plessis-Grohan (Eure); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.* [5].

Raffler (Jacob). *Aj.*, boucher, 29 ans, Strasbourg; + 25 fructidor, Vannes. *Em.*

De Raillères (D.-R.). *Lire*, Donatien-Rogatien Rouault des Rallières,

[1] Il était fils de *Jean-Marie* de Puyferré et de *Marie-Jeanne* La Fleur de Kermengan. Il avait deux frères prêtres et un cousin, capitaine de vaisseau, qui a laissé postérité.

[2] Il était fils d'*Abraham-Isaac*, seigneur de la Girardière, et n'avait qu'une sœur; mais un de ses cousins, marié à *Victoire* Baudry d'Asson, a continué la famille.

[3] Ces deux frères étaient fils de *Gabriel-Bon-Alexis* du Rocher, seigneur du Quengo, et de *Marie-Anne* de la Marche, nièce du dernier évêque de Léon. Ils avaient été treize enfants. Aujourd'hui la branche aînée qu'ils représentent est éteinte. — Voir ci-dessus, t. XXXIV, p. 195.

[4] Fils de *François-Jacques-Fortuné* du Bahuno de Kerolain et d'*Anne-Josèphe* du Bahuno de Liscoët. Il était célibataire et son frère n'a eu de son mariage avec *Pauline-Anne-Marie* du Coëtlosquet, sœur des victimes de ce nom, que deux filles, Mmes *Louis* de Kersauson et *Arthur* de Perrien.

[5] Septième enfant de *Louis-Jean-Baptiste* de Quincarnon et de *Marie-Angélique* Goubier.

volontaire dans *Damas,* né aux Rallières, commune de Challans (Vendée), blessé à Quiberon, mort à Southampton de ses blessures. *Em.* [1].

De Raoul. *Lire,* Joseph-Henri Raoul du Soulier, page d'Orléans, volontaire dans la compagnie des élèves de la marine, né au château du Soulier, près de Châtillon-sur-Sèvre, en 1777; + 9 fructidor, Auray. *Em.* [2].

Réchin (Jean-Louis). *Aj.,* domestique de M. de Royrand, 32 ans, Montaigu (Vendée); + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*

— De la Regnaude (Jean-Michel). Double emploi. Voir du Crozet.

Reguidel (Bin-Marie). *Aj.,* drapier, 21 ans, Vannes. N° 694 de l'État.

Remy (J.-Baptiste). *Aj.,* domestique, 19 ans, Verdun (Meuse); + 14 thermidor, Auray. *Em.*

Renegot (Guillaume). *Aj.,* cordonnier, 29 ans, Vannes; + 8 fructidor, Vannes. *Ins.*

De Reussec (François-Pierre). *Lire,* Rieussec, vicaire général de Luçon, né à Lyon, en 1754; + 9 thermidor, Auray, exécuté le 10 à Vannes. *Em.*

Reville (René-Marie). *Lire,* René Marie de Reville, volontaire dans *Béon,* né à la Ferté-Macé (Orne) le 21 juillet 1773; + 12 fructidor, Auray. *Em.* [3].

La Reyranglade (Henri-Pascal). *Aj.,* ancien officier aux dragons de Chartres, capitaine en d'*Hervilly,* 38 ans, Nismes (Gard); + 16 thermidor, Vannes. *Em.*

[1] Il était fils de *Claude-Pierre* et de *Françoise-Suzanne-Perrine* de la Ville. Un de ses frères est mort capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis; un autre, capitaine de la marine marchande; un troisième, négociant à Pittsburg. Ce dernier seul a peut-être laissé postérité.

[2] Son père, *Charles-Philippe,* ancien officier au régiment de Chartres, infanterie, avait épousé *Marie-Julie-Henriette* Chevalleau de Boisragon, demi-sœur du marquis de ce nom.

[3] Son père, *René-François,* ancien officier au régiment de Mestre-de-Camp, dragons, avait épousé, en Champagne, *Marie-Louise* de Villers. Un oncle de la victime, M. Mari du Rocher, a continué la filiation.

Eugène de la Gournerie.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES FONDATEURS DE LORIENT. — Réponse à M. Lecoq-Kerneven, auteur de : *Généalogie et Annales de la maison Dondel de Sillé*, etc.; par Fr. Jégou, auteur de l'*Histoire de la fondation de Lorient*. — Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1874, in-8°, 48 p.

Nous avons rendu compte, l'année dernière, du livre, très-consciencieux et très-précis, intitulé par M. Jégou : *Histoire de la fondation de Lorient*. Avec une impartialité qui honore toujours l'historien scrupuleux de rechercher avant tout la vérité, aussi bien dans les grands faits que dans les petits détails, M. Jégou avait rectifié dans cet ouvrage une assertion puisée seulement à des traditions de famille, et qu'il avait maintenue, conformément à l'opinion populaire, dans un précédent travail intitulé : *Le Faouëdic-Lisivy. Étude introductive à l'histoire de Lorient* (Lorient, Corfmat, 1863, in-8°). Il s'agissait de savoir si Thomas Dondel, sieur de Brangolo, devait figurer parmi les fondateurs de Lorient, comme ayant cédé à la Compagnie des Indes une partie du domaine du Faouëdic, sur lequel elle établit ses premiers chantiers ; ou si la Compagnie avait pris possession de ces chantiers, avant l'acquisition du Faouëdic par Thomas Dondel. Question capitale, on le voit, pour l'histoire des premiers pas d'une des cités bretonnes les plus florissantes.

M. Jégou avait d'abord accepté la tradition qui rendait la Compagnie l'obligée de Thomas Dondel ; mais, ayant trouvé postérieurement des actes formels qui reportaient l'acquisition du Faouëdic à l'année 1667, dans un but évident de spéculation, il raya, dans son *Histoire* définitive, le sieur de Brangolo et son beau-frère associé, de la Pierre, de la liste des fondateurs de la

cité lorientaise. Là-dessus, grand émoi de M. Lecoq-Kerneven qui, composant pour ses petits-fils la généalogie des Dondel, accusa formellement M. Jégou de *malveillance*, et ne craignit pas d'écrire, dans un volume compacte de près de 700 pages, que l'*Histoire de la fondation de Lorient* est « une œuvre remplie d'aberrations, dans laquelle l'auteur n'a pu entrevoir la vérité, à travers le voile épais de ses préventions... Par un art perfide, il a pu transformer en habileté de spéculateurs le concours de deux éminents citoyens... Ce n'est pas de l'histoire qu'il a écrit; il est rare de montrer un esprit plus prévenu. Dans tous les faits retournés, il y a des serpents qui sifflent, qui donnent aux mots un langage, un autre air que celui de la vérité; c'est une œuvre ridicule qui se termine en queue de poisson ou en queue de rat... » Enfin, M. Le Coq poussait l'animosité jusqu'à insinuer que M. Jégou avait reçu de l'administration du commissariat de la marine une histoire toute faite, et qu'il l'avait servie complaisamment aux lecteurs naïfs ou bénévoles.

Nous avons cité textuellement ces invectives, pour montrer jusqu'où peut conduire la passion, égarée par la vanité généalogique, et pour justifier la vigoureuse riposte, aux termes fort parlementaires, par laquelle M. Jégou a dû venger son honneur d'historien scrupuleux. Conservant dans sa démonstration nette et serrée autant de fine politesse que son adversaire a dépensé de bilieuse acrimonie dans son attaque, il démontre, actes authentiques en main, qu'il n'est nullement surprenant que Thomas Dondel, marchand de vins à Hennebont, fermiers des fouages et spéculateur par essence, ait acquis le Faouëdic par spéculation, et qu'en tous cas, les dates formellement insérées à ces actes l'excluent définitivement des fondateurs réels de la cité lorientaise. Il s'étonne, à bon droit, qu'on ait pu l'accuser d'avoir reçu des inspirations de l'administration de la marine, quand cette administration confiait, à la même époque, à M. le commissaire Hébert le soin d'écrire une histoire du port de Lorient, qui parut en 1866, dans la *Revue maritime et coloniale*, et dans laquelle ne figure aucun des documents recueillis par M. Jégou, à grands

frais et au prix des plus minutieuses recherches. Enfin, prenant son adversaire en flagrant délit de plagiat, il montre comment M. Le Coq a puisé les détails les plus intéressants de son livre dans les propres brochures de M. Jégou et dans ses notes manuscrites, imprudemment confiées à un maladroit ami ; et comment, par un procédé véritablement allemand, ce plagiaire audacieux, après avoir emprunté les propres réflexions de son adversaire et les avoir données comme siennes, fait remarquer avec ironie qu'elles avaient échappé à sa perspicacité.

La question historique qui nous occupe touche à l'histoire générale : nous devions donc signaler avec quelque détail cette polémique, et nous féliciterons hautement M. Jégou d'avoir montré, devant d'aussi violentes et aussi injustes attaques, autant de tact et de modération.

LARVORRE DE KERPENIC.

LA FILLE DE CARILÈS, par Mme J. Colomb. — Un vol. gr. in-8°, illustré de 101 gravures sur bois par A. Marie. — Paris, Hachette.

Nous sommes un peu en retard avec un écrivain dont la dernière publication est un des plus charmants livres d'étrennes qu'ait vu naître l'année 1874. Pour nous, ce livre a un mérite particulier : il est sorti d'une plume vendéenne. L'auteur du *Violoneux de la Sapinière*, Mme J. Colomb, dont le nom est connu des lecteurs de la *Revue*, ne pouvait pas ajouter un plus beau fleuron à sa couronne littéraire, déjà si brillante. Composée principalement pour la jeunesse, à laquelle notre distinguée compatriote consacre tous ses instants, *la Fille de Carilès* possède des qualités qui plaisent à tous les âges, et je sais bon nombre de personnes à cheveux blancs que sa lecture a singulièrement intéressées. Si d'aimables enfants séduisent par leur sourire les esprits les plus sérieux, Mme Colomb exerce le même charme par la vérité et la naïveté de ses peintures, par un style

élégant et naturel d'où la prétention à la haute littérature est absolument bannie. Ajoutez à ces rares qualités une qualité bien supérieure encore. Dans un récit des plus attachants, Mme Colomb donne aux enfants des leçons d'autant meilleures que, s'écartant complètement de la forme pédagogique, elles pénètrent doucement leur cœur et s'y infiltrent, comme poussées par un courant irrésistible. Le besoin d'aimer, ce sentiment de tous les âges, qui peut ramener au bien jusqu'aux natures les plus grossièrement sensuelles et les natures perverties, s'y montre dans toute sa puissance. En un mot, c'est mieux qu'un livre agréable, c'est un bon livre.

Qu'importe que Carilès ne paraisse pas sous les traits qu'avait cette grande célébrité de la rue ? Qu'importe que le Carilès qui, pour vendre sa marchandise, fait entendre sous toutes les fenêtres ce cri, si connu de ceux auxquels il s'adresse :

Pleurez, pleurez, petits enfants,
Vous aurez des moulins à vents,

ne soit pas le Carilès historique, celui qui ne quittait le violon que pour la bouteille, le Carilès de Mme Colomb n'est point un être fantastique et idéal, il est dans la nature; cela suffit parfaitement. La pauvre petite Miette n'est pas seulement non plus une création de l'imagination. Hélas ! il est trop vrai que de pauvres enfants abandonnés sont devenus, malgré la loi qui les protége, victimes de misérables qui, pour les exploiter à leur profit, pour les rendre un objet de curiosité publique ont été jusqu'à disloquer leurs membres. C'est parce que, après la mort de sa mère, elle est menacée de ce triste sort, que Miette s'enfuit sans savoir où elle va. C'est alors que Carilès la rencontre, et que, son cœur s'ouvrant à la pitié, il la recueille dans son taudis, et qu'assisté de quelques voisins charitables il se décide à l'élever.

Miette a trouvé un père, qu'elle aide de bonne heure dans son industrie, et pour lequel elle a des trésors de tendresse. Elle grandit, en se rendant de plus en plus utile, et devenant de plus en plus chère à son bienfaiteur. Il arrive pourtant un

vanité pénètre dans son âme, jour malheureux où
ıe, devant les moqueries que provoque sa tenue plus
ée. Le coup serait mortel pour Carilès, si l'orgueil
ɔas promptement place aux remords, si la coupable
t pas amèrement sa faute, si le sentiment d'amour
chez elle, s'était un instant voilé sans s'éteindre,
s désormais jeter un éclat qu'aucun nuage ne pourrait
Appelons l'attention du lecteur sur cette page,
r une des plus vraies et des plus touchantes du livre.
rs de la vieillesse, Carilès trouve à son tour un abri
ère Miette, aujourd'hui mariée à un brave ouvrier, et
'ROPRIÉTAIRE !
: sujet dans sa simplicité. Son développement n'est
ıme nous l'avons dit, d'aucune de ces situations à
t, d'aucun de ces coups de théâtre, de ces incidents
dont une certaine littérature fait aujourd'hui un
succès. C'est à une mise en scène toujours vraie et à
délicieux, que Mme Colomb doit en grande partie celui
ıstement obtenu.
ɜ que ce beau volume est illustré de jolies vignettes
ɔar M. A. Marie.

C. M.

L'ÉPOPÉE VENDÉENNE.

IES VENDÉENS. *Poèmes et sonnets*, par M. Émile Grimaud. in-18 jésus. Paris, Alph. Lemerre, passage Choiseul, 27.

nom de *Petits drames vendéens*, M. Émile Grimaud
ɔuter un nouveau chant à l'épopée vendéenne qu'il a
de nous donner : entreprise inaugurée par son volume
ens, continuée par les *Chants du Bocage*, et qui ne
point sans doute aux *Petits drames*.
ıut appliquer le nom d'épopée à cette série de poèmes
au volume d'aujourd'hui, qui ne contient que des

sonnets et des pièces de médiocre étendue, consacrées pour la plupart à des figures bien secondaires de la guerre vendéenne plus d'un lecteur s'étonnera, sans doute, et m'accusera d'employer un trop grand mot.

Malgré la révolution littéraire accomplie par l'école romantique, nous avons tous plus ou moins dans la mémoire le troisième chant de l'*Art poétique*, où Boileau trace les règles du poème épique; nous en avons tout au moins retenu deux choses: pas de poème épique sans emploi du merveilleux (Boileau tient même *mordicus* au merveilleux païen et au merveilleux allégorique); pas de poème épique sans un héros de premier rang, de premier choix, qui concentre en son âme toutes les perfections, sur son front tous les rayons de la gloire et de la poésie; un héros, en un mot, comme dit Boileau:

> En valeur éclatant, en vertus magnifique;
> Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque!...
> Qu'il soit tel que César, Alexandre ou Louis!...
> On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.

Enfin, comme on ne saurait oublier l'*Iliade* ni l'*Enéide*, on ne conçoit pas d'épopée à moins de douze chants, à cause de Virgile; vingt-quatre semblent mieux, à cause d'Homère.

J'aime beaucoup Boileau, je ne m'en cache pas; mais tout en tenant compte des dogmes ou — si l'on veut — des préjugés littéraires de son époque, je n'ai jamais compris qu'un esprit si net, qui ne se payait pas d'apparence, — qui, deux siècles avant les docteurs du réalisme, avait dit si haut: *Rien n'est beau que le vrai!...* — ait pu formuler une théorie si pauvre, si opposée à la vérité, et qui ne pouvait enfanter que des œuvres absolument fausses, froides, sans vie, relevant plus de la mécanique que de la poésie.

Aussi voyez ce qui est sorti de cette théorie, mise en œuvre par un immense talent: c'est la *Henriade*, — un poème grave et tiré au cordeau, peuplé de personnages qui se tiennent très-bien, marchent très-droit, parlent correctement, se battent selon la formule, et qui n'ont qu'un seul défaut, celui d'être en car-

lon, couverts d'armures en papier doré et montés sur des chevaux de bois. L'Henri IV de Voltaire ressemble à celui de l'histoire comme les lions du blason aux lions d'Afrique. Et vous savez comme c'est amusant. L'auteur s'y ennuyait tellement lui-même que, malgré tout son désir, il n'a pu pousser ses chants jusqu'au chiffre classique; il s'est arrêté à dix.

Il y a longtemps que j'éprouvais le besoin de dire mon sentiment sur la théorie épique de Boileau. Ce n'est pas au nom de l'évangile romantique que je la crois condamnable, je serais plutôt classique; c'est au nom du bon goût et du bon sens, et, avant tout, d'un principe qui domine toutes les écoles : la vérité dans l'art.

Je crois bien que je n'aurais jamais osé — du fond de mon néant — m'insurger de la sorte contre « le législateur du Parnasse », si je n'avais eu naguère le plaisir de trouver l'idée que je couvais depuis longtemps parfaitement formulée, développée et soutenue avec la mesure la plus convenable par un docte professeur de l'Université, aujourd'hui membre de la Faculté des lettres de Rennes, M. Duchesne, dans un livre plein d'aperçus ingénieux et de faits intéressants, l'*Histoire des poèmes épiques français au XVIIe siècle.*

J'espère avoir le loisir de parler un jour de cet ouvrage aux lecteurs de la *Revue ;* dès aujourd'hui je le leur recommande. Ils y trouveront sur le poème épique une théorie excellente. M. Duchesne ne se laisse pas entraîner à l'excès de dire (comme on le répète bien souvent depuis quelque temps) qu'en dehors des épopées primitives et populaires, telles que l'*Iliade,* l'*Edda,* la *Chanson de Roland*, les *Niebelungen*, le *Romancero,* le poème épique n'existe pas et est impossible. A la suite de l'épopée primitive il donne place à l'épopée savante : comment nier en effet l'*Énéide,* la *Divine Comédie* [1], la *Jérusalem délivrée,* le *Paradis perdu?* Et il lui donne très-judicieusement pour règle d'étudier

[1] La *Divine Comédie* est en réalité une œuvre à part, qui tient à la fois de l'art savant et de l'art primitif.

les procédés, les conditions essentielles de l'épopée, et de s'en rapprocher autant que possible.

La première condition de l'épopée primitive, c'est que ceux qui la font, ceux qui la chantent et ceux qui l'écoutent, y croient. La poésie n'intervient que pour consacrer les faits les plus importants, les plus émouvants, les plus populaires de la tradition historique ou religieuse de la nation.

La première règle de l'épopée savante ou secondaire doit donc être de choisir un sujet intimement lié à l'une des grandes phases de l'existence nationale, un événement qui ne soit pas l'acte solitaire d'un homme, — si grand fût-il, — mais l'œuvre collective d'un peuple, dont le souvenir, conservé par la tradition populaire, ait encore assez de puissance et — comme on dit aujourd'hui — d'actualité pour exciter l'émotion des contemporains.

Quel sujet, à ce point de vue, est mieux choisi que la guerre de Vendée ? Elle se lie à cette redoutable phase de notre histoire qu'on nomme la Révolution, et qui dure encore; elle s'y mêle pour entraver la fureur de ce torrent, et elle réussit du moins à sauver de la ruine, à relever sur le nouveau rivage, où la société française vient planter sa tente, le signe et le symbole qui seuls ont assez de puissance pour relier le présent au passé et pour assurer l'avenir : l'Évangile et la Croix. Car il est, je pense, inutile de redire ici combien l'héroïque résistance de la Vendée — bien plus religieuse que politique — contribua au rétablissement prompt et complet du culte public en France, au lendemain, pour ainsi dire, des effroyables sacriléges de la Terreur.

Et cette résistance — tout le monde le sait — elle ne fut l'œuvre ni d'un homme, ni de quelques hommes. Elle eut ses héros sans doute; mais ces héros, c'est le peuple qui les provoqua et qui les fit, c'est lui qui alla chercher ses chefs, les poussa, les força littéralement de se mettre à sa tête; c'est un peuple entier, agissant par sa volonté propre et unanime, qui entama la lutte et qui la soutint, qui souffrit et qui mourut, et qui résista encore, après la défaite et la chute de tous ses chefs, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu son Dieu.

st là ce que M. Émile Grimaud a bien senti. Il a compris
our garder à la lutte vendéenne toute sa grandeur, il ne
as l'incarner en quelques chefs, si vaillants et si généreux
soient, ni la résumer en quelques batailles, si glorieuses
es aient pu être. A côté des exploits brillants, derrière
tre fumée des fusils et des canons, il faut montrer les
, les angoisses, les souffrances des petits et des humbles, le
ice obscur d'une population simple, naïve, sublime par
rand cœur, qui s'immole tout entière, sans bruit, sans
et presque sans espérance terrestre, pour obéir à son devoir
intenir la liberté de sa conscience.

jà, dans les *Chants du Bocage*, M. Émile Grimaud avait
encé à frayer cette voie. Il continue de la suivre dans ce
eau volume, où il y a tant d'excellents vers et de récits
vants, et où je signalerai, peut-être comme le meilleur,
inement comme celui qui m'a ému davantage, le char-
t et si touchant petit poème intitulé *l'Innocent*. Cela com-
ce comme une églogue :

L'automne au front du bois a mis ses vives teintes;
Mais les feuilles bientôt, mortellement atteintes,
Tomberont tour à tour comme un oiseau blessé.
Quand tu viendras, hiver, que ton souffle glacé
Ne se déchaîne pas en trop dure tourmente;
Sois donc, pour cette fois, une saison clémente;
N'arrache pas leur voile à ces fourrés ombreux :
C'est le précaire abri de tant de malheureux !
Ne les découvre pas — oh! ce serait impie ! —
Aux yeux de l'assassin qui rôde et les épie,
Hiver, fais ton métier, mais en d'autres climats;
Aux proscrits sans foyers épargne tes frimas.

y a là sous le couvert toute une famille, sans autre abri
ce bois contre les bourreaux républicains. Ils sont cinq
onnes, un petit enfant à la mamelle (l'*Innocent*), le père et
ère, l'aïeul et l'aïeule; ces quatre derniers, groupés autour
oupon pendu au sein maternel, bâtissent sur cette frêle
mille rêves d'avenir.

Mais voici que les vivres s'épuisent, le lait de la mère tarit l'enfançon s'étiole, gémit et crie. Le père n'hésite pas; le soi même, malgré toutes les embûches qui l'entourent, il part, v au loin chercher du pain, finit non sans peine par en trouve et, après avoir erré toute la nuit, arrive au petit jour en vu du bois qui protège toute sa famille :

L'aube à peine pointait sur la campagne grise.
Le ciel avait béni sa nocturne entreprise,
Et, comme un colporteur marche, courbant le dos,
Il porte allègrement le plus doux des fardeaux.
Mouche à miel vers l'essaim volant tout alourdie,
Du succès qui payait sa quête si hardie,
Il remerciait Dieu, la Vierge et son bon saint.

Sa joie lui monte à la tête et le fait rêver de l'avenir de so fils :

On le verra bientôt courir, le petit homme !...
Car ces temps de malheur ne sont pas pour durer;
Il restera toujours des champs à labourer...
De la ferme on saura relever les murailles,
Où l'enfant, qu'instruiront l'église et le foyer,
Sera chrétien fervent, habile métayer...

Ainsi, d'amour, d'espoir, sa tendresse s'enivre.
Les oiseaux s'éveillaient et préludaient en chœur ;
Mais pas un ne chantait si gaîment que son cœur.

Lorsque devant ses pas s'ouvre enfin la clairière,
Il pousse un hurlement et se jette en arrière :
— Tous les siens gisent morts et baignent dans leur sang!

Les Bleus étaient venus aux cris de l'innocent.

Voulez-vous une scène d'un tout autre genre, et — puisq s'agit d'une épopée (je le maintiens) — voulez-vous voir action, un merveilleux cent fois plus émouvant et plus vrai tout ce qui s'en trouve dans la *Henriade ?* Lisez le récit intit *le Pater.*

Nous sommes à Saint-Pierre de Chemillé. Six cents pris niers républicains sont entassés dans le bâtiment du vi prieuré. Berruyer arrive avec dix mille soldats républicains b

équipés, bien armés ; le *grand choc* se donne entre Saint-Pierre et le gros bourg. Les prisonniers, qui entendent le bruit de la bataille et n'ont plus pour les garder qu'une sentinelle, s'insurgent et veulent s'évader. A ce moment même rentrent vainqueurs les bataillons vendéens, noirs de poudre et enivrés du combat. Devant la révolte des prisonniers la colère l'emporte ; en face du prieuré ils traînent un canon et s'apprêtent à massacrer les républicains.

Sur la porte du monastère un de leurs chefs les plus aimés, d'Elbée, se dresse, les repousse, s'efforce de calmer leur fureur. Efforts impuissants, on couvre sa voix, on le pousse, on va le renverser. A bout de forces il leur crie alors : Savez-vous votre *Pater ?* Dites-le avec moi ! — Le silence se fait, tous écoutent et répètent la prière ; le chef fait vibrer sur eux d'une voix tonnante ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés !* Et il ajoute aussitôt : Allez maintenant massacrer les prisonniers, vous verrez comme Dieu vous pardonnera !

Les plus furieux restent immobiles, la colère tombe, les pleurs coulent. Six cents républicains sont sauvés par six mots du *Pater.*

N'est-ce pas là un merveilleux infiniment supérieur — parce qu'il est réel — non-seulement au merveilleux païen et allégorique de Boileau et de Voltaire, mais au merveilleux chrétien tel que l'ont employé, par exemple, Klopstock dans la *Messiade* et Châteaubriand dans les *Martyrs ?* On s'est demandé pourquoi toutes ces descriptions du ciel, des enfers et des conseils qui s'y tiennent entre les puissances d'en haut et d'en bas, nous laissent froids, même nous chrétiens qui croyons aux anges et aux diables. La raison en est bien simple : tout en admettant l'existence d'êtres surnaturels, nous savons parfaitement bien que les poètes sur ces êtres-là n'en savent pas plus que nous, c'est-à-dire à peu près rien, et que tous leurs grands récits ne sont que fantaisie pure, simple jeu d'esprit ne répondant à aucune réalité : — dès lors comment nous y intéresser ?

Notons d'ailleurs que les épopées primitives de la France — je veux dire nos chansons de geste — sont extrêmement sobres de merveilleux. Dans la plus belle et la plus ancienne de toutes, la célèbre *Chanson de Roland*, on n'en trouve d'autre trace que l'ange, visible pour Charlemagne seul, qui assiste le vieil empereur « à la barbe florie » dans son terrible combat contre l'émir Baligant.

Puisque me voici retombé dans la théorie épique, je demande la permission d'ajouter un mot — ce sera le dernier — sur la forme extrinsèque de ce genre de poème. Si l'épopée secondaire doit se modeler sur l'épopée primitive, non-seulement elle n'est astreinte ni à douze chants ni à vingt-quatre, mais elle peut, sans le moindre doute, se composer de morceaux, poèmes ou récits séparés les uns des autres, reliés entre eux seulement par l'unité du sujet. Tout le monde sait que l'*Iliade* n'est que la réunion d'une série de poèmes isolés, que les rapsodes chantaient séparément, et qui ont été soudés ensemble à une époque postérieure. Nos chansons de geste se sont également formées par l'assemblage d'un certain nombre d'antiques cantilènes, qui constituaient, à vrai dire, nos épopées françaises primitives, dont les textes actuels n'offrent qu'une seconde rédaction. Le *Romancero* espagnol, le poème du grand Cid, est resté à l'état divisé. Ce recueil de cantilènes, ou si l'on veut de *romances* distinctes, n'en est pas moins l'épopée nationale de l'Espagne.

Voilà pourquoi M. Émile Grimaud peut fort bien poursuivre, comme il l'a commencée, en poèmes rompus et distincts, cette œuvre que j'appelle encore une fois l'épopée vendéenne. Je vois tout avantage à garder cette forme. Le premier — inestimable — est celui de la variété. Si à toute époque on a pu dire : *Les longs poèmes font peur*, ce mot est, de notre temps, plus vrai que jamais.

Mais ces épisodes promptement narrés, si divers de ton et de caractère, si bien encadrés dans le doux et vert paysage vendéen, ces figures si bien caractérisées, si bien dessinées dans un sonnet [illegible] entre autres le sonnet de M. de *Chantreau* et celui du *Pa-*

nier de pommes), tout cela vous attire d'autant mieux que cela n'a pas la prétention de vous retenir longtemps; une fois que l'on a commencé, on est pris et l'on va, de l'un à l'autre, jusqu'au bout du volume.

Je finirai par une critique.

Je trouve très-belles et très-justement placées dans la chaîne de l'épopée vendéenne, dont ils forment les derniers anneaux, les deux dernières pièces de son volume, *Un soldat du Pape* et *les Fils d'un Preux*. J'aimerais mieux n'y pas voir figurer l'*Hospitalité*, qui se rapporte à une partie de l'histoire de la Vendée plus discutée si elle n'est plus discutable et qui aurait l'inconvénient, si on y insistait, d'engendrer ou d'accroître des divisions que les motifs les plus puissants nous commandent d'ensevelir et d'étouffer. A coup sûr, l'auteur n'y a pas songé, mais il y a là un péril.

Après ce mot, sur lequel je veux rester, nul ne me contestera le droit de prendre pour devise : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

ARTHUR DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. Audiganne; — M. Crétineau-Joly. — Les peintures décoratives de M. Yan d'Argent, à Quimper. — La chaire archiépiscopale de New-York, par M. Guibé. — M. l'abbé Le Coq, évêque de Luçon. — Loterie artistique pour les hospitaliers sauveteurs bretons. — Le futur congrès de Nantes. — Varia.

Encore des tombes ouvertes. Deux publicistes bien connus, l'un Breton, l'autre Vendéen, MM. Audiganne et Crétineau-Joly, viennent d'y descendre, après une longue carrière consacrée à l'étude opiniâtre.

Né en 1814, à Ancenis, M. Armand Audiganne, l'un de nos économistes les plus distingués, s'était fait, depuis fort longtemps, une réputation méritée par ses travaux sur les expositions universelles et sur les chemins de fer. La politique pure avait été le premier de ses goûts, et, dès le commencement du règne de Louis-Philippe, étudiant en droit à Paris, il s'était attaché à la fortune de M. Guizot; mais sa vocation ne se dessina nettement que lorsqu'il fut attaché, en 1840, au ministère du commerce, comme chef du bureau de l'industrie. C'est là qu'il prit pleinement possession de lui-même et qu'il commença l'ample série de publications économiques, poursuivie avec persévérance jusqu'au moment où la brusque attaque d'une péripneumonie est venue l'enlever à ses amis de l'Académie des sciences morales et politiques, qui s'apprêtaient, après l'avoir plusieurs fois couronné, à lui donner le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Husson, dans la section de morale. L'Académie française et la Société pour l'instruction élémentaire avaient, en 1841, récompensé son premier écrit de philosophie économique, et le suffrage du public a ratifié cette distinction accordée au livre des *Ouvriers en famille* ou *Entretiens sur les devoirs et les droits du travailleur dans les diverses relations de sa vie laborieuse*, car la huitième édition en est aujourd'hui épuisée. Nous ne pouvons citer ici la série tout entière de ses autres publications, mais nous signalerons, entre autres, ses livres sur l'*Organisation du travail*, examen des divers systèmes qui se sont produits en 1848; sur *François Arago* et ses écrits; sur l'*Industrie contemporaine;* sur *la Lutte industrielle des peuples*, ouvrage composé en présence des merveilles de l'exposition de 1867; sur

le Travail et les ouvriers sous la troisième république, cri patriotique adjurant tous les Français de se consacrer sans arrière-pensée à la reconstruction de la fortune sociale; et surtout le bel ouvrage intitulé : *Les Chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans*. C'est là principalement que se révèlent le talent d'exposition de M. Audiganne, sa connaissance complète de tous les problèmes de la vie industrielle, et le soin particulier qu'il mettait toujours, après avoir traité les parties matérielles de cette existence, à mener la pensée plus haut et à montrer comment les lois morales s'y rattachent et les dominent. Les lecteurs de ses nombreux articles, insérés au *Moniteur universel*, dont il fut pendant vingt ans l'un des rédacteurs les plus autorisés, à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Revue administrative*, ont toujours applaudi à ce caractère élevé de l'enseignement du savant économiste.

Dans un ordre d'idées tout différent, s'est passée la longue carrière historique et littéraire de M. Crétineau-Joly. Né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 23 septembre 1803, Jacques Crétineau-Joly, ayant terminé ses études au séminaire de Saint-Sulpice, fut chargé, à dix-neuf ans, d'une classe de philosophie, puis voyagea en Allemagne et en Italie, et débuta dans la littérature par des essais poétiques. Ceux qui suivaient l'essor naissant des jeunes poètes sous la Restauration se rappellent peut-être ses *Chants romains* et ses *Trappistes*. La révolution de Juillet brisa sa lyre et le lança dans le journalisme. Il fonda une feuille légitimiste, le *Vendéen*, et, de 1834 à 1838, il dirigea à Nantes une feuille de même couleur, l'*Hermine*. On le retrouve ensuite, d'après Vapereau, rédacteur de la *Gazette du Dauphiné* et directeur de l'*Europe monarchique ;* mais ce sont surtout ses nombreux travaux historiques qui ont établi la réputation littéraire de M. Crétineau-Joly. Son *Histoire de la Vendée militaire*, qui parut pour la première fois en 1840, a eu depuis de nombreuses éditions; puis vint l'*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, la meilleure qui existe de cette illustre Société, et pour laquelle une foule de documents inédits et de pièces authentiques les plus intéressants furent remis à l'auteur par les RR. PP. Un grand nombre de portraits et de fac-simile d'autographes rendent ce livre particulièrement précieux pour les bibliophiles. Enfin, sans parler de l'*Histoire du pape Clément XIV* (1853), des *Mémoires du cardinal Consalvi* (1864), et de l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* (1866), nous devons une mention toute spéciale à deux volumes nourris de faits et d'idées, intitulés : *L'Église romaine en face de la Révolution* (1859). Polémiste vigoureux, trop vigoureux même quelquefois, M. Crétineau-Joly n'a pas toujours su, dans ces divers ouvrages, conserver la juste mesure et la calme impartialité qui conviennent à l'histoire : on a pu accuser quelques-uns de ses livres de ressembler à des pamphlets. Avec moins de

passion, a dit un de ses biographes, il eût marqué sa trace d'une façon durable dans le sillon des travaux historiques. Néanmoins, on consultera toujours avec fruit les importants documents qu'il a produits à la lumière. Ce qu'on ne peut du moins refuser de reconnaître, c'est que M. Crétineau-Joly n'a jamais dévié de sa ligne politique et religieuse.

Pour passer de l'histoire à la peinture décorative, qui peut en être considérée comme une branche, le lecteur bienveillant établira lui-même la transition, mais nous ne pouvons tarder plus longtemps à parler des peintures murales que M. Yan d'Argent achève en ce moment dans la cathédrale de Quimper, et au sujet desquelles il a été si vivement félicité par M. le maréchal de Mac-Mahon, dans son récent voyage en Bretagne. Pareil encouragement lui était bien dû, pour la réussite de l'entreprise colossale à laquelle il vient de consacrer plusieurs années, avec un désintéressement digne des plus grands éloges. Ébauchés dans ce pittoresque atelier de Créach-André, au bord de la falaise qui s'étend entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, ces belles peintures, commandées jadis par Mgr Sergent, rendront encore plus populaire chez nous le nom du peintre éminent des chapelles de Saint-Gervais, près de Landivisiau, et de Saint-Joseph de Morlaix. On sait que le talent de cet artiste original et toujours simple dans la traduction de sa pensée, est indépendant de toute école et de tout système : il conçoit nettement, il exprime de même, et sait merveilleusement allier la partie esthétique de son œuvre avec les procédés matériels.

Les trois chapelles, à gauche du chœur, celles de Saint-Pierre, de Saint-Roch et de Saint Corentin, sont aujourd'hui terminées, et M. Yan d'Argent travaille à celles de droite, consacrées à sainte Anne, à saint Joseph et à saint Jean-Baptiste. Nous reviendrons plus tard, quand ce majestueux ensemble sera livré aux regards et aux méditations des fidèles, sur l'inspiration élevée qui a présidé à sa conception générale; nous ne voulons aujourd'hui que signaler quelques-uns des traits saillants de cette œuvre remarquable, et, sans nous arrêter devant la belle figure de Mgr Sergent, représentée au milieu des apôtres, dans le beau tableau des *Clefs remises à saint Pierre*, ni devant la suave composition de saint Roch en prières, dans le fond de laquelle l'artiste a placé une forêt copiée d'après nature à Brézal, aux lieux voisins de son berceau natal, entrons dans la chapelle de Saint-Corentin.

Le premier tableau, à gauche, représente saint Corentin visitant, d'après la légende, saint Primel dans son ermitage du Névet. Saint Corentin, après toute une nuit passée en pieuses conversations et en prières, veut dire la messe dans ce lieu; mais, voyant la distance et les fatigues qu'éprouve saint Primel, déjà vieux, pour se procurer de l'eau, il invoque le Seigneur, et là où l'extrémité de son bâton s'est appuyée, une source abondante

jaillit : telle est la légende. Les deux saints sont assis au premier plan sous un gros hêtre, au tronc noueux, aux puissantes ramures ; au fond, la baie de Douarnenez et les montagnes de Crozon. — Tout est remarquable dans ce tableau, dit un critique de talent, M. Hombron, mystères et beauté du site, recueillement et prière ardente de saint Corentin, étonnement et reconnaissance de saint Primel. Et si, après avoir admiré l'unité qui règne dans l'ensemble de la composition, nous passons aux détails du dessin et de la couleur, notre œil ne peut s'en lasser; et notre regard ne s'en détourne que pour nous laisser écouter, comme ce petit oiseau mystérieusement perché dans l'ombre, sur une corde de chanvre de la rustique demeure, la prière exaucée de saint Corentin. En face, à droite, est l'apothéose du saint : il est enlevé au ciel par des anges, sa physionomie exprime l'extase ; au bas, la ville de Quimper, vue du côté de la rivière ; et au fond, les tours de la cathédrale. Le paysage, traité en grisaille, est d'un effet on ne peut plus heureux.

C'est là, au point de vue de la couleur surtout, le chef d'œuvre de M. d'Argent. C'est en effet sur ces gammes grises, mais doucement colorées, qu'il détache ses figures de premier plan, d'une valeur puissante et riche, d'un dessin hardi et élégant. Personne ne possède mieux que lui cet art de trouver la couleur et ses contrastes, dans des tonalités aussi difficiles à manier. Dans ce tableau, comme ailleurs, le peintre n'a pas voulu se souvenir ; il est franchement original, qualité bien rare aujourd'hui chez ceux de nos peintres qui s'attaquent aux grandes compositions religieuses.

Un autre artiste breton qui a su rester original aussi, et dont l'œuvre ne demeurera malheureusement point chez nous, c'est M. Guibé, jeune sculpteur de Saint-Brieuc, rival des Hernot et des Ogé, ses compatriotes, chargé, il y a déjà trois ou quatre ans, par Mgr l'archevêque de New-York, de composer et de construire l'autel et le siége archiépiscopal de sa nouvelle cathédrale. C'est un immense travail, dont les principales pièces avaient été exposées en 1872, lors du congrès scientifique de Saint-Brieuc, et dont les proportions répondent à la majesté et à la richesse d'une cathédrale tout entière en marbre comme celle de Milan. L'éminent archevêque, Mgr Mac-Kloskey, dans un récent voyage, a voulu visiter lui-même, accompagné de Mgr David, cette œuvre d'une hardiesse et d'une richesse exceptionnelles. Il en a admiré la grâce, la légèreté, l'élégance, qui ne nuisent en rien à la gravité et à la solidité. Les nombreuses statuettes qui la décorent se rangent avec bonheur autour de celle de saint Patrice, patron de la cathédrale. Il y a là, dit le correspondant de l'*Indépendance bretonne*, une profusion ravissante de colonnettes, de fleurons, d'anges symboliques, qui s'entremêlent avec une rare habileté et une grande harmonie d'ensemble. On pourrait quelquefois reprocher à M. Guibé trop

de fougue, trop d'éclat, la surabondance des détails : c'est l'heureux défaut des talents jeunes et ardents. Plus il se perfectionnera, plus sa manière s'épurera, deviendra grave, simple, sobre, ce qui est le cachet des grands artistes religieux. Quoi qu'il en soit, M. Guibé vient d'écrire son nom définitivement dans l'histoire glorieuse de l'art breton.

Nous avons annoncé, dans notre précédente chronique, la nomination de Mgr Colet, évêque de Luçon, à l'archevêché de Tours. Par décret, en date du 11 janvier, M. le maréchal de Mac-Mahon lui a donné pour successeur M. l'abbé Le Coq, curé de l'église paroissiale de Saint-Jean de Caen. — Né à Vire, en 1821, et chanoine honoraire de Bayeux, M. l'abbé Le Coq, qui a été professeur de philosophie, puis d'histoire comparée de la philosophie et de la religion, au séminaire de Sommervieu, fut nommé en 1865, pro-curé de Saint-Jean de Caen. C'est un des prêtres les plus distingués de son diocèse. Sa réputation de haute piété et de charité chrétienne n'avait fait qu'augmenter, depuis qu'il avait été appelé à diriger l'importante paroisse de Saint-Jean, laquelle, quoique riche, compte encore un trop grand nombre de pauvres. Parmi les œuvres qu'il a continuées ou créées, nous devons citer la *messe militaire*. Chaque dimanche, la messe de neuf heures était dite spécialement pour les troupes de la garnison, et M. l'abbé Le Coq ne manquait jamais de monter en chaire pour adresser à son auditoire une courte allocution. L'église, outre les soldats qui venaient en bon nombre, était toujours remplie de fidèles, d'hommes surtout, attirés par la parole à la fois simple et éloquente de l'excellent curé. Le diocèse de Bayeux et la paroisse Saint-Jean de Caen ne perdront pas sans de vifs regrets M. l'abbé Le Coq, et l'Église de Luçon gagnera un pasteur plein de zèle, dont elle aura bientôt apprécié les éminentes vertus.

— Il y a deux ans, une société s'est formée à Rennes, sous le nom des *Hospitaliers sauveteurs bretons*, pour venir en aide aux familles de ces braves gens, journellement dignes de l'estime et de l'admiration publiques, qui portent secours aux navires en détresse, arrachent aux flammes des victimes, ou pénètrent dans les mines pour en retirer les malheureux surpris par quelque explosion du grisou. Cette Société, dont l'action s'étend sur les cinq départements de la Bretagne, mérite les plus grands encouragements, et nous apprenons avec plaisir qu'on organise à Rennes, pour le mois de mars prochain, une magnifique loterie artistique destinée à lui venir en aide. Le gouvernement a envoyé deux vases et deux services à thé et à café, en porcelaine de Sèvres, et nos plus grandes célébrités artistiques ont tenu à honneur d'adresser leur tribut au comité de patronage. Nous voyons figurer parmi les envois, une étude pour le foyer de l'Opéra, de Paul Baudry, un dessin de Gustave Doré, la *Madeleine au désert*, de M. Robert-Fleury, et quantité de toiles ou

d'esquisses, signées : Hébert, Pils, Bonheur, Bouguereau, Colin, Jobbé-Duval, Toulmouche, Desgoffes, Vidal, etc., puis des statuettes, des bas-reliefs et des bronzes, de MM. Guillaume, Caillé, Chatrouse, Nayel, etc., sans compter un plat de faïence grand feu, donné par Mme la comtesse des Nétumières, des flambeaux Henri III, des coffrets, des ivoires, etc., etc. Le tirage sera précédé d'une exposition publique. On souscrit pour un franc dans tous les bureaux de tabac et chez tous les libraires des cinq départements. On peut adresser des offrandes au secrétariat général, quai de Châteaubriand, 11, à Rennes.

Autre entreprise due à l'initiative privée : on prépare déjà activement la session de l'Association générale pour le progrès des sciences qui doit être tenue à Nantes au mois de juillet prochain. Le conseil municipal de notre ville a voté une somme de 15,000 fr., en sus des frais de réception, qui sera donnée au comité d'organisation, pour faire face aux frais divers de la session. Deux excursions fort intéressantes sont en préparation : l'une aux pierres druidiques de Carnac, Plouharnel, Gavrinis et Locmariaquer ; l'autre aux ensablements de la Loire et aux marais salants du Pouliguen et du Croisic. Nous espérons que, s'il s'agit chez nous de questions préhistoriques, elles seront traitées avec un esprit moins exclusivement anti-catholique et plus sincèrement libéral que dans quelques séances des précédents congrès. Qu'on prenne modèle sur ceux de l'Association bretonne, au sein de laquelle de pareils problèmes ont été agités, au congrès de Vannes en 1874.

Nous ne nous lasserons jamais, du reste, d'applaudir à la formation et au succès des associations dues à l'initiative privée, et tous ceux qui ont entendu le magnifique discours prononcé, le 20 janvier, dans la salle des Beaux-Arts, à Nantes, par M. le capitaine de cuirassiers Albert de Mun, partageront notre sentiment. Il s'agissait ici de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, et M. de Mun, avec une parole d'une éloquence entraînante, dont l'émotion s'est communiquée à tout l'auditoire, a invinciblement démontré que le salut social n'existe pour les classes dites dirigeantes que dans la pratique de la charité, faite d'amour et de dévouement, à l'égard des ouvriers, et dans la constitution de nombreuses associations, telles que les cercles catholiques, où le but essentiel sera de s'affirmer chrétien. On ne saurait trop répéter ces salutaires avertissements, dans notre temps d'indifférence et de découragement, et M. de Mun, par son ardente propagande, a bien mérité de la religion et de la France.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Baudry va être élevé, pour ses peintures du foyer du nouvel Opéra, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, — et que M. le ministre de l'Instruction publique vient d'honorer d'une souscription de 25 exemplaires,

pour les bibliothèques, le livre de notre collaborateur et ami M. René Kerviler, sur le chancelier *Pierre Séguier*. — On nous annonce aussi la mort du R. P. Doret, de la Compagnie de Jésus, professeur de littérature pour le cours de la marine à l'école préparatoire de Brest, et ancien professeur de l'institution de la rue des Postes à Paris. Son corps a été transféré à Rennes, sa ville natale, pour y être inhumé.

— La Sacrée-Congrégation des Rites, lisons-nous dans l'*Univers*, a tenu, le samedi 28 novembre, une session dans laquelle, entre autres affaires, elle s'est occupée de la cause de béatification et de canonisation du vénérable Louis-Marie Baudouin, fondateur de deux congrégations religieuses au diocèse de Luçon.

Deux questions étaient mises à la fois en délibération : la première, s'il résultait de la validité du procès instruit à Luçon sur la réputation de sainteté de vie, de vertus et de miracles du vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Baudouin; la seconde, si cette réputation résultait véritablement de ce procès, dans le cas et à l'effet dont il s'agit. A l'une et à l'autre partie de cette question, la Sacrée-Congrégation a répondu *affirmativement;* et le Souverain-Pontife, sur la relation qui lui a été faite de cette décision, par le secrétaire de la Sacrée-Congrégation, dans l'audience du 3 décembre, a daigné la ratifier et la confirmer.

LOUIS DE KERJEAN.

Erratum (article sur *Noël du Fail.*)

Dans notre dernière livraison, p. 465, lignes 6 et suivantes, on lit :

« Enfin, d'après les trois biographes les plus récents de Noël du Fail, » — M. Guichard, M. Levot (dans sa *Biographie bretonne,*) et M. Assézat, » — l'auteur des *Contes d'Eutrapel* serait mort en 1558. Nous reviendrons » sur ce point à propos de la seconde des pièces inédites que nous publions » ci-dessous. »

C'est par suite d'une faute d'impression que la date de 1558 s'est glissée dans ce passage, au lieu de celle de 1585, qui est la véritable, la seule du moins que MM. Assézat, Levot et Guichard ont assignée à la mort de Noël du Fail.

A. de la B.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

CATALOGUE GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MORLAIX. In-8°, 130 p. — Morlaix, imp. Haslé.

CELTÆ OU HACHES EN PIERRE DES DOLMENS ARMORICAINS; par G. de Closmadeuc. In-8°, 31 p. — Vannes, imp. Galles.

COMMENT LES DOLMENS POURRAIENT BIEN AVOIR ÉTÉ CONSTRUITS PAR LES GAULOIS, par L. Galles, conservateur adjoint du Musée archéologique de Vannes. In-8°, 7 p. — Vannes, imp. Galles.

COMTE (LE) DE PLÉLO. Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, ambassadeur de France en Danemark. 1699-1734; par N. de B. In-8°, 28 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

CORRESPONDANCE DE CHARLES VIII ET DE SES CONSEILLERS AVEC LOUIS II DE LA TRÉMOILLE, PENDANT LA GUERRE DE BRETAGNE (1488), publiée d'après les originaux, par Louis de la Trémoille. In-8° jésus vergé, tiré à 300 exemplaires, 288 p. et 4 fac-simile. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. — *Ne se vend pas.*

CULTE (DU) DES MORTS. Notice biographique du docteur Guépin, de Nantes. Discours prononcé, le 9 juin 1873, à l'Assemblée générale des Loges maçonniques de Bordeaux, par Ch. Laterrade, président de la loge des Amis-Réunis. In-8°, 15 p. — Bordeaux, imp. Duverdier et Cie.

DROIT (LE) DE TESTER, par le Cte Ernest de Cornulier-Lucinière, ancien officier de la Marine. 4e édition. 1 vol. in-8°, 503 p. — Orléans, Herluison.

ÉLÉMENTS DE ZOOTECHNIE PRATIQUE ET D'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE, à l'usage des campagnes et principalement des volontaires d'un an et des aspirants au service de l'artillerie et de la cavalerie; par H.-M. Tanguy, vétérinaire. 1re et 2e conférences. In-8°, 62 p. — Landerneau, imp. Desmoulins.

(Conférences agricoles de Guipavas.)

ENFANT (L') DES PRISONS, nouvelle vendéenne; par Mlle M. Du Hausselain. In-18 jésus, 36 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ESSAI SUR LES PILES; par A. Callaud (de Nantes). 2e édition. In-12, 132 p. et 2 pl. — Paris, imp. et lib. Gautier-Villars..... 2 fr. 50

ÉTUDE SUR LES ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS DU MORBIHAN; par L. Rosenzweig, archiviste. In-8°, 23 p. — Vannes, imp. Galles.

FLORE DES ENVIRONS DE GRAND-JOUAN, contenant la description des végétaux vasculaires qui poussent spontanément dans un rayon de 12 à 16 kilomètres autour de l'École d'agriculture de Grand-Jouan et celle des végétaux le plus ordinairement cultivés par l'agriculteur, le forestier et le maraîcher; par M.-J. Saint-Gal, professeur de botanique et de sylviculture. In-18, 567 p. — Nantes, imp. Bourgeois; Lib. Douillard, frères.

FOUILLES FAITES EN 1873 A SAINT-DONATIEN, avec plans et dessins. In-8°, 115 pp., plus 13 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes.*)

GÉNÉALOGIE ET RÉVÉLATION, ou Histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits généalogiques et de la religion révélée, avec 43 gravures; par le Rév. Gérald Molloy, docteur en théologie, professeur au collége royal de Saint-Patrice, à Maynooth. Ouvrage traduit de l'anglais sur la seconde édition, par l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes, avec des notes du traducteur. In-8°, 467 pp. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Haton.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA PÉNINSULE ARMORICAINE, de la conquête de César au Ve siècle. Communication au congrès breton de Quimper de 1873, revue et augmentée; par le docteur Halléguen. In-8°, 24 p. — Quimper, imp. Kérangal.

MARQUIS (LE) DE LESCOET. Notice biographique. In-8°, 46 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

NOTICE SUR LE TERRAIN ANTRAXIFÈRE DE MAINE-ET-LOIRE ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. Au double point de vue géologique et industriel; par L. Rolland-Banès, ingénieur civil des mines. In-8°, 49 pp. et 2 pl. — Le Havre, imp. Lepelletier.

ŒUVRES (LES) OUVRIÈRES CATHOLIQUES ET LA PAROISSE; par l'abbé J. Durassier, secrétaire général de l'évêché de Nantes. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

ORIGINES (DES) DE LA PRESSE RELIGIEUSE. *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration;* par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Compte rendu par M. Eugène de la Gournerie. In-8°, 36 pp. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PÈLERINAGE D'UN BRETON AUX SAINTS-LIEUX DE PROVENCE : Tarascon, les Saintes-Maries, Marseille, la Sainte-Baume et Saint-Maximin; par l'abbé Guillotin de Corson, du diocèse de Rennes. In-8°, 40 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PRINCIPES DE DESSIN LINÉAIRE. 3e édition, modifiée et augmentée. Enseignement méthodique préparant à tous les genres : à la main, à vue et sans instruments; par A. J. Cresson, professeur à l'école d'artillerie et au lycée de Rennes. In-4°, 24 pp. - Rennes, imp. Oberthur et fils.

PRODUCTION (LA) DES CHEVAUX DE CAVALERIE; par Abadie. — In-8°, 41 pp. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

QUELQUES PLANTES AMÉRICAINES EMPLOYÉES CONTRE LES MORSURES DES SERPENTS VENIMEUX; par le docteur Viaud-Grand-Marais. In-8°, 12 pp. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

RECHERCHES HISTORIQUES DANS LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES DU MORBIHAN; par Rosenzweig, archiviste. Archives hospitalières. Hôtel-Dieu de Vannes. In-18, p. 237 à 292. — Vannes, imp. Galles.

RECHERCHES SUR LES POÉSIES DE Mlle DE ROHAN-SOUBISE; par Paul Marchegay, vice-président de la Société d'Emulation de la Vendée. In-8°, 44 pp. — La Roche sur-Yon, imp. Gasté.

SAVENAY, poésie; par M. A. P. In-8°, 8 p. — Savenay, imp. Allair.

SILHOUETTES DES 36 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE NANTES, par Th. Le Gouriérec, ex-rédacteur en chef de l'*Echo nantais*. Une broch. in-12, 104 p. Nantes, imp. Paul Plédran. Chez les libraires..... 0.75

LE ROMAN SCIENTIFIQUE

M. JULES VERNE ET SES ŒUVRES *

Parcourir la surface des mers : chose banale, qui se fit de tout temps. En explorer le fond et le décrire, voilà qui est plus neuf. Notre auteur, qui ne doute de rien, a osé l'entreprendre et sur une échelle que mesure assez clairement le titre par lui donné à son cours de géographie sous-marine : *Vingt mille lieues sous les mers*, rien que cela ! Et, pour étudier le fond de l'Océan, ce n'est ni la sonde de Brooke qu'il emprunte, ni la drague de Carpenter ou des deux Sars. Ce sont là engins vulgaires. Notre explorateur... en chambre a imaginé mieux : sa drague et sa sonde, à lui, ce n'est rien moins qu'un vaisseau, mais un vaisseau comme jamais il ne s'en vit et sans doute ne s'en verra. Construit sur un plan inédit, muni d'appareils inconnus à la mécanique la plus perfectionnée, meublé de tout ce que la science et l'art peuvent créer de plus délicat et de plus somptueux ; — ce n'est pas un bâtiment, c'est un organisme vivant, dont l'électricité est le moteur et l'âme, — baleine ou cachalot de fer, qui va, vient, plonge, émerge, évolue, respire. Quand cette énorme masse noire remonte à fleur d'eau pour renouveler sa provision d'air vital, elle est un objet d'étonnement et d'effroi pour les navigateurs, auxquels

* Voir la livraison de janvier, pp. 17-24.

elle apparaît comme quelque colossal cétacé, ou le *kraken* des légendes... Et telle est l'étonnante précision des données techniques de toute sorte accumulées pour décrire ce fantastique *Nautilus* et ses divers organes, qu'on en arrive à croire à sa réalité, ou tout au moins à sa possibilité, et qu'on se demande pourquoi quelque ingénieur ne tenterait pas de réaliser cette conception imaginaire, la plus remarquable assurément de toutes celles créées par notre inépuisable conteur. — Et ce taciturne et farouche capitaine *Nemo*, mystérieux comme son nom, savant encyclopédique, artiste universel, inventeur et créateur de ce vaisseau-fantôme, à l'aide duquel, misanthrope autrement original que l'Alceste de Molière, il fuit les hommes jusqu'au fond de l'Océan : — ce n'est pas là non plus une conception banale.

Comment suivre notre auteur dans ce tour du monde sous-marin, où, dans une débauche de fantaisies en même temps que de très-solide et varié savoir, il passe en revue toutes ces merveilles que nous-même, dans notre livre *Le Pôle et l'Équateur*, nous avons essayé de décrire : riants et vivants parterres de fleurs animées; gigantesques forêts, étendues comme plusieurs fois la France, et où s'étalent des algues longues de cinq à six cents pieds; fleuves immenses, juxtaposés ou superposés, auprès desquels l'Amazone et l'Orénoque ne sont que d'humbles ruisseaux; — îles, *attolls*, continents futurs, qui sourdent, lentement élaborés dans leur liquide berceau, par l'incalculable armée des microscopiques architectes géogoniques, madrépores, foraminifères, rhizopodes, globigérines, etc., dont les congénères bâtirent jadis, en grande partie, les terres actuelles.

Et si rapidement marche la science désormais, que le livre de Jules Verne, paru d'hier, a déjà vieilli, l'auteur n'ayant pu s'inspirer des faits nouveaux révélés par les dragages récemment opérés dans le lit du Gulf-stream par M. de Pourtalès, et dans l'Atlantique, l'Océan austral et la Méditerranée par MM. Jeffreys, Wyville Thomson, etc., et qui éclairent d'un jour inattendu l'histoire géologique de notre planète.

Des profondeurs de l'Océan à celles du globe, il n'y a qu'un

pas. Notre hardi conteur, en veine de témérité, l'a franchi, dans son *Voyage au centre de la terre*, ce si curieux roman géologique, l'un des plus extraordinaires de ces *Voyages extraordinaires*.

Pour se faire une idée des ressources vraiment surprenantes de l'imagination de Jules Verne, de son talent pour inventer les incidents et les dramatiser, pour marier la vérité et la fiction de manière à donner à l'esprit du lecteur l'illusion du réel dans le fantastique, — il faut lire le récit de cet étrange voyage subterrestre du professeur *Lidenbrock*, de son neveu *Axel* et du guide *Hans*, le chasseur d'eiders. Suivant les indications d'un grimoire runique de l'alchimiste *Arne Saknussemm*, qui leur aurait ouvert la voie trois siècles plus tôt, les audacieux explorateurs, descendant par le cratère éteint du volcan islandais le *Sneffels*, s'enfoncent résolûment dans les entrailles de la terre, pour remonter, à douze cents lieues de là, soulevés dans le torrent d'une éruption, par la cheminée du Stromboli, dans la mer de Sicile!... Que voient-ils, ou plutôt que ne voient-ils pas dans cette étonnante excursion de deux mois, à trente lieues sous terre, à travers les échelons du monde paléontologique, dans les couches superposées de l'âge quaternaire et du tertiaire : vastes ossuaires, où dorment d'incalculables générations (sans excepter l'homme lui-même); dépôts houillers formés des débris accumulés de la flore de l'âge carbonifère; forêts gigantesques, où errent en troupes mastodontes, protopithèques, mégathérium, *elephas primigenius*, etc.; mers intérieures, vastes comme la Méditerranée, véritables méditerranées elles-mêmes, dans toute l'exactitude de l'expression, où nagent ces monstres antédiluviens, *Ptérychtis*, *Dipterides*, etc., aujourd'hui disparus; — animaux et végétaux, premiers-nés de la création organique, non plus fossilisés, tels que les offrent nos terrains supérieurs, mais dans toute l'exubérance de leur vie des anciens jours! Et, sur toutes ces scènes, renouvelées du monde primitif, luit invisible un pâle soleil électrique qui les baigne de sa lumière diffuse...

Cette mémorable expédition géologico-paléontologique con-

tredit bien un peu la théorie du feu central, d'après laquelle la chaleur de l'écorce du globe s'accroît d'environ 1 degré centigrade par trente à quarante mètres de profondeur. A ce compte, le digne professeur hambourgeois et ses deux compagnons se seraient vus rôtir bien avant d'atteindre la *mer Lidenbrock*, l'*îlot Axel*, ou même le *Hans-bach*. Mais l'auteur vous répondra que la théorie a été mise en doute par des savants autorisés, notamment par le célèbre physicien Humphry Davy. Et puis, si vous ne l'en croyez pas, allez-y voir...

Après un tel tour de force, plus rien ne devait sembler impossible à notre conteur. Aussi, sans hésiter, du fond de la terre et des mers, s'est-il élancé d'un bond dans les espaces célestes. Après la géographie terrestre et marine, la géologie et la paléontologie, l'astronomie devait avoir son tour. Verne l'a traitée de la même façon, mi-partie sérieuse et amusante, en deux romans.

Dans le premier, *De la Terre à la Lune, trajet direct en 97 heures et 20 minutes* (on ne saurait, on le voit, être plus précis), nous assistons à la construction du canon-géant, qui doit lancer dans les airs le train de boulets-wagons emportant les hardis astronomes : encore une fantaisie vraiment remarquable de l'imagination de Jules Verne, en même temps que de sa science [1].

Dans le second roman, *Autour de la lune*, nous suivons les téméraires voyageurs franchissant, dans leur excursion aérienne, les 90,000 lieues qui nous séparent de notre satellite ; excursion égayée par les lazzis tout parisiens de maître *Michel Ardan*

[1] Comme s'ils prenaient à tâche de réaliser, autant que faire se peut, le fabuleux appareil dont Verne leur attribue l'invention, les Américains projettent la construction, non point du canon rêvé par Barbicane, président du *Gun-Club*, et qui sans doute ne sera jamais fondu, mais d'un télescope monstre, quelque chose comme le *Great-Eastern*, le *Krupp* des télescopes, qui ne coûterait pas moins de cinq millions et qui rapprocherait la lune de manière à la faire toucher, pour ainsi dire, de la main, ou, tout au moins, de l'œil.

On s'occupe, à notre Observatoire de Paris, de l'installation prochaine d'une lunette astronomique d'une puissance de grossissement aussi grande peut-être.

— un nom dans lequel on devine sans peine l'anagramme de celui d'un photographe bien connu, — et qui se termine de la façon la plus inattendue, par une partie de *dominos*, tranquillement jouée par nos astronomes au fond de l'Atlantique, où la loi de la pesanteur les a précipités, à leur insu, eux et leur projectile !

Il n'est pas jusqu'à la géodésie, science peu romanesque s'il en fut, que notre auteur n'ait osé mettre en roman, dans ses *Aventures de trois Russes et de trois Anglais*. Il est vrai que les triangulations de ses six géomètres ne sont qu'un prétexte dont il se sert pour les faire voyager à travers l'Afrique australe, de l'Orange au Zambèse, sur les traces des deux frères Livingstone, de Ladislaüs Magyar, etc.

Ainsi va notre conteur, à travers terres, mers et ciel, variant ses cadres et disposant dans chacun d'eux les notions spéciales qu'il comporte.

On le voit, c'est tout un cours de science amusante comparée, où l'on ne sait lequel l'emporte, du savoir de l'érudit ou de l'imagination du romancier.

Ajoutons que les œuvres de l'écrivain breton sont richement illustrées, et, le plus grand nombre, par un artiste, breton aussi, d'un remarquable talent, M. Riou, dont le fécond et habile crayon lutte de fantaisie, et cela lui est difficile, avec le texte qu'il commente aux yeux.

III

Comme on a pu le remarquer, les héros de Jules Verne sont presque tous Anglais ou Américains, de cette audacieuse et forte race anglo-saxonne qui, des Alpes au pôle, du mont Cervin au cap arctique *Indépendance* ou aux volcans antarctiques *Erebus* et *Terror*, explore infatigablement la terre jusqu'à ce qu'elle lui ait arraché tous ses secrets.

Deux ou trois Français seulement sont mêlés aux récits du conteur, et encore n'est-ce guère qu'à titre de loustics, quelque

peu ignares, destinés à égayer le dialogue. Il en est un toutefois à qui a été assigné par le romancier un rôle un peu plus sérieux : c'est ce digne *Jacques-Eliacin-François-Marie Paganel*, un savant à lunettes, long de corps comme de noms, naïf et distrait, qui, croyant prendre passage sur le *Scotia* en partance pour les Indes, s'embarque étourdiment sur le *Duncan* qui fait voile pour le Chili (il est vrai que l'auteur, qui a son plan, est pour quelque chose dans cette étourderie). Chose plus grave : dans son irrévérence envers la savante compagnie dont il est membre, notre espiègle conteur attribue, s'il vous plaît, à ce candide personnage la qualité de secrétaire général de la Société de géographie de Paris !... Il va sans dire que notre honorable collègue — le secrétaire pour de vrai — a ri tout le premier, et de bon cœur, du singulier sosie à lui prêté par son malicieux confrère. Je me hâte d'ajouter que, petits ridicules à part, l'honnête Eliacin Paganel est un puits de science ; c'est lui que, suivant son habitude, l'auteur, dans l'économie de sa narration, charge de faire aux autres passagers du *Duncan* le cours de géographie universelle que comporte le voyage autour du monde des *Enfants du capitaine Grant*. Chaque ouvrage a ainsi son savant ayant mission d'enseigner, au courant du récit, la science qui en fait plus spécialement l'objet.

Si Jules Verne ne choisit parmi les Français presque aucun de ses hardis voyageurs, ce n'est pas tout à fait sa faute, et, j'en suis sûr, son patriotisme en souffre.

Depuis le mémorable voyage de Dumont d'Urville au pôle austral, en 1830, et celui de *La Recherche*, envoyée en 1835 pour retrouver les traces de la *Lilloise* et de Jules de Blosseville, à jamais disparus dans les parages du Groënland et du Spitzberg, aucune expédition scientifique française, digne de ce nom, n'a été entreprise par mer.

S'agit-il de se payer le luxe ruineux d'une révolution nouvelle, de se lancer aveuglément dans de désastreuses aventures, dans quelque sanglante guerre étrangère ou civile, notre malheureux pays prodigue, sans compter, les milliers de vies humaines et les milliards. Mais, pour tenter quelqu'une de ces

pacifiques explorations qui honorent un peuple et écrivent le nom d'une terre nouvelle sur la mappemonde, il n'a ni bâtiment, ni hommes, ni argent....

La millième partie de l'effroyable somme si follement gaspillée naguère en quelques mois, aurait suffi pour explorer la terre d'un pôle à l'autre et combler peut-être tous les vides de la carte du globe, en achevant toutes les découvertes commencées.

Rêve que cela ! La réalité, c'est Bellot rougissant de n'avoir été précédé dans les mers du pôle, par d'autres Français que des cuisiniers ! On ne peut décemment faire un grief à Jules Verne de n'avoir pas choisi des cuisiniers pour en faire les héros de ses émouvants drames polaires.

Aux ouvrages dont nous avons fait ci-dessus la succincte analyse, le fécond romancier en a ajouté plusieurs autres, plus ou moins importants, toujours intéressants à des degrés divers, et que nous devons mentionner aussi. Citons : *Une ville flottante*, laquelle n'est autre que le fameux *Great-Eastern ; — les Forceurs de blocus*, romanesque épisode de la guerre de sécession qui a naguère ensanglanté les États-Unis, — et *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, dont nous avons déjà parlé : un voyage à toute vapeur de Londres à Londres, en passant par Suez, Bombay, Calcutta, Hong-Kong, Yokohama, San-Francisco et New-York ; voyage accompli avec la ponctualité d'un chronomètre par Phileas Fogg, accompagné de son domestique français (encore un cuisinier) *Passepartout*. Dans cette course haletante à travers le monde, tous les moyens de locomotion sont mis à contribution, depuis le wagon et le paquebot jusqu'au traîneau et à l'éléphant. A l'heure dite, l'impassible Fogg, comme s'il revenait d'une excursion à Douvres ou à Liverpool, faisait sa rentrée au *Reform-Club* et trouvait les vingt mille livres sterling, enjeu du pari qu'il avait tenu; ou plutôt, à sa grande stupéfaction, il se trouvait en avance de vingt-quatre heures et avait réellement fait le tour du monde en soixante-dix-neuf jours. Il n'avait pas réfléchi, en effet, qu'en se dirigeant toujours vers le levant, il avait gagné sur le soleil quatre

minutes par méridien, et que ces quatre minutes multipliées par les 360 degrés de la circonférence terrestre, donnent précisément vingt-quatre heures; si bien qu'à son retour à Londres, sa montre devait avancer d'un jour.

C'est ainsi que l'ingénieux écrivain sait tout combiner pour intéresser et instruire ses lecteurs.

IV

Le Pays des fourrures nous offre la longue série des aventures et mésaventures d'une troupe d'agents de la Compagnie de la baie d'Hudson, dans l'Amérique boréale, à travers ces plaines immenses, coupées de forêts, de lacs et de fleuves, et parcourues par les *Grands-Esquimaux*, frères des *Petits-Esquimaux* du Groënland et de l'archipel arctique, et par les débris de ces pauvres tribus de Peaux-Rouges, de plus en plus acculées vers le pôle par l'envahissante et cruelle « civilisation » des *hommes pâles*. A ces infortunés, il est resté toutefois de fidèles amis, qui n'ont pas craint de les suivre dans leur lointain et glacial exil. Ce sont les missionnaires catholiques, Bretons pour la plupart, me disait dernièrement un de ces obscurs héros, le R. P. Petitot. Ce missionnaire, qui vient de faire un séjour de treize années sur les rives du Mackenzie et de la mer Glaciale, a puissamment intéressé la Société de géographie en lui faisant le pittoresque tableau de la vie de ses chers sauvages, Algonquins et *Denné-Dindgié* (ceux-ci presque tous catholiques, au nombre de vingt mille), et des froides savanes où ils chassent le caribou et le castor, animal ici encore fort abondant et dont la peau sert d'étalon monétaire. Le P. Petitot a accompagné sa narration d'une carte par lui dressée, la plus complète qui ait jusqu'ici été faite de ces régions subpolaires, encore si peu connues, malgré les explorations de Mackensie, de Hearne, de Back, de Richardson, de Raë et de l'infortuné Franklin, qui, vingt ans plus tard, revenait périr non loin de ces mêmes parages. Les Canadiens ont poussé jusque là leurs hardies excursions de squatters et de trappeurs. De leurs croisements avec les femmes Peaux-Rouges

est née toute une population mixte, appelée *Bois-brûlés*. Généralement recrutés parmi ces métis, les agents de la Compagnie de la baie d'Hudson entretiennent d'amicaux rapports avec les missionnaires, qui, de leur côté, trouvent dans le voisinage des forts ou stations de la Compagnie un adoucissement à leur pénible vie. Grâce à ces relations séculaires avec les Canadiens, les sauvages de ces vastes régions ont conservé pour la France un amour touchant, que nos missionnaires ne contribuent pas peu à entretenir et à accroître.

Pour en revenir à Jules Verne, après cette digression à laquelle je me suis laissé entraîner à sa suite, il est regrettable que l'habile conteur n'ait pas introduit quelque missionnaire français au milieu de ces scènes toujours attachantes, qu'il narre si bien et qui eussent trouvé dans un épisode de ce genre un surcroît d'intérêt. Un P. Petitot, par exemple, y eût dignement figuré, au double titre de narrateur et de héros.

C'est une *Fantaisie* à la Hoffmann que celle de ce perfide *Docteur Ox*, s'avisant, dans ses téméraires expériences de savant, de transformer tout à coup en fous furieux, en les saturant de gaz oxygène, les somnolents habitants de la ville flamande de *Quiquendonne*, aussi paisible qu'ignorée des géographes.

Maître Zacharius (autre fantaisie hoffmannesque, autre savant maniaque, qui, lui, s'incarne dans une pendule de son invention, au point d'en mourir quand elle s'arrête) ; *Un drame dans les airs* (un fou qui se précipite d'un ballon dont il a failli causer la perte) ; *Martin Paz* (scènes péruviennes) : — œuvres de début de Jules Verne, antérieures même à la publication de *Cinq semaines en ballon*. Ces premiers essais se distinguent déjà par ces qualités de conteur qui devaient acquérir plus tard à leur auteur un si populaire renom.

Le *Chancellor*, œuvre toute nouvelle celle-là, c'est quelque chose comme le radeau de la *Méduse* ou le récent sinistre du *Cospatrick*, mis en roman. Vous voyez d'ici les scènes poignantes et terribles, héroïques aussi, qui se jouent entre ces trente-deux naufragés, progressivement réduits au nombre de onze, en proie

à la faim, à la soif surtout, errant, pendant cinquante jours, sur cet autre radeau, au hasard des flots et des vents. Encore un jour d'épreuves, et la longue et émouvante lutte engagée entre les plus nobles instincts de l'âme humaine et les plus bas, va cesser par la victoire de ceux-ci : une affreuse scène de cannibalisme va ensanglanter l'épave, lorsque, par un bonheur providentiel, le *Gulf-stream* (ou, plus exactement, le grand courant équatorial de l'Atlantique, qui s'appellera bientôt le *Gulf-stream*), la pousse dans l'axe de l'embouchure de l'Amazone. Le roi des fleuves terrestres projette dans l'Océan un si énorme volume liquide (évalué à 240,000 mètres cubes à l'heure, soit 3,000 fois le débit de la Seine), et avec une si irrésistible puissance, qu'il refoule au loin les eaux marines et les dessale jusqu'à vingt ou trente milles au large. C'est à cette source inespérée que les naufragés du *Chancellor* peuvent enfin étancher leur brûlante soif, en attendant qu'ils atterrissent à la côte prochaine.

L'habile romancier sait faire ainsi servir à l'intérêt de ses ingénieuses fictions les notions nouvelles de la météorologie marine.

N'allons pas oublier les quelques pages ajoutées par M. Paul Verne aux attachants récits fraternels. En digne futur membre du *Club Alpin français*, M. P. Verne nous raconte la *Quarantième ascension française du Mont-Blanc*, accomplie par lui-même, en 1871, en compagnie d'un autre intrépide grimpeur de glaciers, M. Donatien Levesque, décidé voyageur qui venait de parcourir une partie de l'Amérique du Nord. Rêvée par tous les touristes alpins, l'ascension du géant de l'Europe est toujours fort périlleuse et demande une tête et des jarrets également solides. Cet exploit, dans lequel, si je ne me trompe, nos deux compatriotes avaient été devancés par un autre Nantais, M. le comte Fernand de Bouillé, d'héroïque mémoire, — fut cette fois encore, malgré des dangers dont le seul exposé vous donne le vertige, aussi hardiment et heureusement exécuté, qu'il est spirituellement et simplement narré. Ce trop court

récit, qui nous a plus d'une fois rappelé nos impressions, beaucoup plus modestes, d'excursionniste au Righi et à la *Mer de glace* de l'Oberland, — est écrit dans cette forme leste et piquante, sentant la race, et fait regretter que M. Paul Verne ne s'engage pas plus délibérément dans la voie si brillamment ouverte et poursuivie par son célèbre frère.

A ses œuvres d'imagination Jules Verne en a ajouté une autre, de science positive celle-là, une *Géographie illustrée de la France et de ses colonies,* écrite en collaboration avec un spécialiste du genre, M. Théophile Lavallée. Riche de renseignements en tout genre, topographiques, géologiques, hydrologiques, historiques, etc., cet ouvrage est accompagné de cent cartes, générales ou départementales, et d'autant de *vues* représentant les chefs-lieux et les localités ou monuments les plus pittoresques.

Enfin, au moment même où j'écris ces lignes, l'intarissable narrateur, revenant à un genre qui lui a si bien réussi, publie un roman nouveau dont il n'a paru encore que le premier des trois volumes annoncés : *L'Ile mystérieuse* ou les *Naufragés de l'air*. Ces naufragés sont quatre Américains de l'armée du Nord qui, faits prisonniers lors de la guerre de sécession, s'évadent en ballon de la ville de Richmond, le 20 mars 1865, et qui, saisis soudain dans les spirales d'un cyclone, et emportés par lui à travers les airs jusqu'en plein Océan Pacifique, tombent littéralement des nues, cinq jours plus tard, sur une île ignorée. Il s'agit de ne pas mourir sur cet îlot perdu au milieu des liquides solitudes du grand Océan ; et, pour résoudre cette redoutable question de vie ou de mort, les *naufragés de l'air* devront réinventer ces arts primitifs de la civilisation dont nous jouissons sans y penser, en ingrats que nous sommes, et dont la privation révèle seule le prix. C'est, on le voit, la donnée de *Robinson Crusoé,* mais revue, amplifiée et mise à la hauteur des progrès accomplis par la science depuis le naïf Daniel de Foë.

Pour développer et rajeunir ce vieux thème, on peut s'en rapporter à l'imagination et au savoir de notre auteur. Dans cette composition nouvelle, peut-être Jules Verne s'est-il ins-

piré de l'authentique histoire, dont il nous est arrivé de parler ici, il y a quelques années, de notre ami Raynal et de ses quatre compagnons de naufrage, lesquels ont bien véritablement réalisé la fiction de Robinson, pendant leur séjour forcé de près de deux années sur l'une des îles de l'inclément et stérile archipel de Campbell, notre antipode à peu près, et non loin des longitude et latitude assignées par Verne à son *Ile mystérieuse*. Ile fort mystérieuse, en effet, inconnue des navigateurs, que vous chercheriez vainement sur la carte à la place indiquée, et qui a dû sourdre tout récemment des profondeurs de l'Océan, créée par la vivante végétation des madrépores (ils en ont élevé bien d'autres !), à moins que plutôt, comme je le soupçonne, cette terre nouvelle ne soit tout simplement sortie de la fertile imagination de notre romancier.

Je ne doute pas que, pour ce nouveau livre, comme il en est de ses aînés, les éditions ne se succèdent rapidement. Jules Verne peut compter, en effet, parmi les auteurs contemporains dont les livres se vendent le plus. S'ils partagent ce privilége avec certains romans immondes qui déshonorent notre littérature, au scandale trop justifié des étrangers, les romans scientifiques de notre compatriote, aussi inoffensifs qu'intéressants, n'ont du moins que cela de commun avec ces livres corrupteurs, et, bien loin de déshonorer comme eux notre littérature, ils lui font honneur.

A ce succès, à la fois d'estime et d'argent, est venu s'en ajouter un autre qui couronne le premier et le consacre : un prix Monthyon, décerné par l'Académie française, et attestant tout à la fois la valeur littéraire de l'œuvre et sa moralité.

Rien donc ne manque plus à l'heureux écrivain. Et, pour conclure enfin et clore cette longue étude, si nous avons cru devoir poser en commençant quelques réserves relativement au genre, nous n'en trouvons pas à faire sur le talent de l'écrivain qui sait si bien l'exploiter.

Le genre admis, on peut dire que Jules Verne y est maître.

LUCIEN DUBOIS.

AN GUIN, AN ED

NOUVELLE EXPLICATION

SUR L'ORIGINE D'UNE ANCIENNE COUTUME BRETONNE

I

Un curieux débat s'est engagé récemment dans un journal de Paris, l'*Illustration*, au sujet du *gui de chêne*. Les rédacteurs de cette feuille avaient mis en doute l'existence de la plante sacrée des druides, parce que, disaient-ils, on n'avait pu en découvrir aucune trace dans les forêts de Sénart et de Fontainebleau. Des savants de province affirmaient, au contraire, en avoir vu dans les forêts de leurs départements. M. E. Perron et le sous-inspecteur des forêts de Gouet mirent fin à la discussion, en constatant qu'un spécimen, récolté au mois d'avril 1866, et aussi authentique que possible, puisqu'il est adhérent à la tige du chêne, existe dans le cabinet d'histoire naturelle de Gray (Haute-Saône), dont M. E. Perron est le directeur.

Mais si l'existence du gui de chêne ne peut plus être contestée, il n'en est pas de même de l'origine d'une ancienne coutume à laquelle se rattachent la cueillette et la consécration du mystérieux cryptogame, je veux parler de la fête de charité qui avait lieu dans quelques localités de la Basse-Bretagne, le der-

nier samedi du mois de décembre, et dont plusieurs témoins oculaires nous ont donné une description détaillée.

Selon la plupart des écrivains français et bretons, les assistants criaient *Au gui l'an neuf*. Ce qui m'étonne, c'est que M. de Châteaubriand, né en Bretagne, ait adopté cette interprétation dans *Velléda*. La variante de M. Jules Janin est plus singulière encore. Il a écrit : *An* gui l'an neuf, dans son *Histoire de Bretagne*. Est-ce le résultat de ce qu'en termes d'imprimerie, on appelle une coquille? Pitre-Chevalier a démontré l'invraisemblance de cette explication : « Beaucoup d'écrivains éminents, dit-il, d'après on ne sait quel charlatan historique, ont fait dériver de cette antique récolte du gui de chêne, l'usage général en France, au moyen âge, et encore répandu sur quelques points de la Bretagne, de parcourir les rues, le dernier samedi de l'année, en criant, disent ces écrivains : « Au gui l'an neuf! » Il se peut que cet usage remonte on effet jusqu'au temps des druides; mais le prétendu cri : « Au gui l'an neuf! » n'est qu'une de ces mille absurdités accréditées par les gens qui parlent de tout sans avoir rien appris. L'inventeur de celle-ci aura dénaturé tout simplement le véritable cri des enfants bretons : *Inkinnané*, corruption d'*enghin an eit* (le blé germe), suivant Le Pelletier et Emile Souvestre; d'*eginat* (étrennes), suivant M. de Courcy [1] ».

Cette note, placée au bas de la page 38 de l'*Histoire de la Bretagne ancienne*, de Pitre-Chevalier, contient beaucoup de choses en peu de mots et transporte immédiatement la question sur le terrain de l'archéologie littéraire.

Disons, d'abord, que si d'éminents écrivains ont fait dériver de cette antique récolte du gui, l'usage, général en France, de parcourir les rues, le dernier samedi de l'année, ce n'est point d'après un charlatan historique, mais évidemment d'après Pline l'Ancien, qui assurément ne mérite pas cette qualification. C'est d'après lui que M. Amédée Thierry a rapporté le

[1] Pitre-Chevalier, *la Bretagne ancienne*, p. 38.

cérémonial suivi par les druides pour récolter le gui de chêne. C'est d'après lui encore que M. Pitre-Chevalier même a décrit cet autre cérémonial employé par les mêmes prêtres pour cueillir la verveine, le samolus (mouron d'eau), etc.; car on sait que les vieux Celtes éprouvaient une sorte de vénération pour les plantes médicinales, comme les anciens Egyptiens pour les plantes légumineuses; ce qui a fait dire à Juvénal :

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

O bienheureuses nations dont les divinités naissent dans les jardins ! [1]

La preuve que l'usage de parcourir les rues, à la fin de l'année, en proférant un cri particulier, dérive d'une ancienne coutume druidique, je la trouve dans la cérémonie même de la cueillette du gui. Dans cette cérémonie, trois druides marchaient de front ; l'un portait dans un vase le *vin* du sacrifice, le second le *pain* [2], et le troisième la main ou le sceptre de la Justice. Ils étaient précédés d'un héraut vêtu de blanc, et portant un caducée fait avec une branche de verveine accolée de deux figures de serpents. On voyait ensuite s'avancer seul le chef ou prince (*princeps*) des druides, revêtu d'une robe blanche avec une ceinture d'or, la tête couverte d'un chapeau blanc surmonté d'une houppe de soie blanche et garni de deux larges bandes qui descendaient sur les épaules, à peu près comme celles des mitres de nos évêques. Le roi du pays marchait à côté du chef des druides, suivi des magistrats, de la noblesse et d'une foule immense de peuple, accourue de toutes parts pour assister à la fête. Lorsqu'on était arrivé dans la forêt, on élevait un autel de gazon autour du chêne. Un druide, vêtu d'une tunique blanche, montait sur l'arbre, y coupait le gui avec une serpette d'or, tandis que deux autres prêtres se pla-

[1] ..... O peuples saints
Dont les divinités naissent dans les jardins !

[2] J'ai souligné *vin* et *pain*, comme étant déjà un indice du caractère et du but charitable de la cérémonie, et du cri proféré pendant la quête.

çaient au pied de l'arbre et le recevaient dans une saie blanche, en ayant soin qu'il ne touchât point la terre. La cérémonie était suivie de réjouissances publiques et d'une quête au profit des indigents [1].

Les druides tiraient un grand parti de l'eau dans laquelle ils faisaient tremper le gui de chêne. Ils persuadaient au peuple qu'elle était lustrale, très-efficace contre les sortiléges et qu'elle guérissait plusieurs maladies. Ils la distribuaient aux grands et au peuple, et recevaient en échange de riches présents pour eux-mêmes et de nombreuses aumônes pour les pauvres, dans la quête qu'ils faisaient annuellement, à l'occasion de la récolte du nouveau gui [2]. Ces différentes largesses étaient sollicitées par les quêteurs et accueillies par la foule avec un cri particulier dont je discuterai la signification, après avoir montré que la fête de charité naguère encore en usage à Landerneau et dans quelques autres localités, tire son origine de la solennité druidique dont je viens de parler. A cet effet, quelques citations deviennent nécessaires.

M. Leguen, chef d'escadron d'artillerie, nous a donné les détails suivants sur la fête qu'il a vu célébrer à Landerneau, il y a quelques années : « Assez longtemps à l'avance, les familles désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des boîtes à l'administration de l'hôpital ; les boîtes étaient des tirelires en fer blanc, destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête, avec une grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortége,

[1] *Essais historiques sur Paris*, par Saintfoix, 5me édit., 1777, ouvrage très-estimé, et le *Dictionnaire historique des cultes religieux*, par Delacroix, édition de 1770.

[2] Ils vendaient également à un très-haut prix l'œuf de serpent, enlevé à une certaine époque des phases de la lune, et avec une cérémonie particulière dont Pline a donné la description dans son histoire naturelle. Cette cérémonie est représentée sur les monuments celtiques de la cathédrale de Paris. En Italie, on a trouvé un autre monument qui représente deux serpents dressés sur leurs queues : l'un tient l'œuf dans la gueule, tandis que l'autre le façonne avec sa bave.

où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et les notables en habits noirs, parcourait la ville en quêtant. Des tambours ouvraient la marche, puis venaient deux chevaux portant des mannequins, où l'on plaçait les dons, consistant en comestibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortége. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital. A l'un d'eux était réservé un principal rôle : travesti, pour la circonstance, en une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique, quand le cortége s'arrêtait pour recevoir les présents offerts... [1] »

Dans le diocèse d'Angers, avait lieu également, depuis un temps immémorial et à la fin de chaque année, une quête pour les cierges de l'église. Une troupe choisie de jeunes garçons et de jeunes filles, ayant à leur tête un chef qu'ils appelaient *follet*, était chargée de cette précieuse collecte et faisait dans l'église des extravagances qui approchaient de celles de la fête des fous. En 1595, cette coutume fut abolie par une ordonnance synodale, mais elle continua à se célébrer hors des églises, et la licence devint beaucoup plus grande. Les garçons et les filles couraient de maison en maison, dansant et chantant des chansons obscènes.

[1] M. de la Villemarqué a publié en 1867, dans la 6me édition du *Barzaz-Breiz*, une ballade intitulée *Troad an Eginane;* la tournée de l'anguilanneuf ou des étrennes. Cette pièce décrit une fête rustique qui avait lieu à Spezet en Cornouaille, sur les bords de l'Aulne, entre les Montagnes noires et celles d'Arez.

« Dans ce canton, les pauvres gens vont également par bandes le lendemain de Noël, de village en village, précédés d'un vieux cheval orné de rubans et de laurier, pour demander leurs étrennes. Ils font halte devant chaque porte un peu riche, et le chef de la troupe entreprend avec un des habitants de la maison une lutte en vers dont la ballade offre un modèle. Chaque couplet est suivi de ce refrain : *Eginane! Eginane!* Après une longue résistance, la lutte se termine au profit des pauvres, qui reçoivent du lard, du seigle et de l'avoine, dont on charge le cheval. Puis, ils se retirent en bénissant les gens de la maison. »

On fut obligé de prohiber enfin une quête si scandaleuse, par une autre ordonnance synodale de 1688.

Dans quelques villages de la Normandie, les enfants demandaient les étrennes du premier jour de l'an, en criant de porte en porte : *Aguignettes! Aguignettes!*

Le même usage avait lieu dans la Haute-Allemagne, à l'occasion du renouvellement de l'année. Les habitants de quelques villages allaient par troupe, de maison en maison, en criant : *Guthil* ou *Gutheil*, mot par lequel les anciens Germains désignaient, dit-on, le gui de chêne [1].

Si l'on compare ces usages, ainsi que la fête annuelle de charité usitée à Landerneau, avec la solennité druidique rapportée par Pline l'Ancien, on s'aperçoit facilement de leur analogie, en tenant compte des modifications produites par le temps, par la différence des dialectes, des mœurs et de l'état social. C'est une nouvelle preuve de la vérité du système qui consiste à expliquer nos origines par ces rapports saisissants qui existent entre les anciennes mœurs des Celtes et des Germains, et les mœurs conservées jusqu'à nos jours par les peuplades indiennes, et, pour ce qui concerne plus particulièrement notre province, par l'analogie de mœurs qui existe entre les populations rurales de certaines parties de l'Ecosse du pays de Galles et celles de la Basse-Bretagne. Ce n'est donc pas sans raison, comme on le voit, que plusieurs historiens ont fait remonter à l'époque celtique la coutume dont nous venons de parler.

Essayons maintenant d'expliquer le sens primitif du cri proféré pendant la quête. C'est l'objet principal de cette étude.

DUSEIGNEUR.

(*La fin à la prochaine livraison*).

[1] En Alsace, on l'appelait *marentaken*, c'est-à-dire, arbrisseau des spectres, à cause des vertus magiques qu'on lui attribuait.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

—

JERSEY

Avez-vous été à Jersey, chers lecteurs ? C'est l'une des excursions que les baigneurs de Saint-Malo ne veulent pas manquer ; et l'île anglaise est si voisine de notre Bretagne que cette question ne doit pas vous étonner dans cette *Revue*. Avez-vous fait ce petit voyage ? Je vous laisse alors à vos souvenirs. Sinon, votre imagination peut me suivre et me dépasser même dans ces courtes impressions de voyage qui ne sont qu'une ébauche d'un des plus jolis coins du monde.

Le 25 août dernier, nous nous embarquions à Saint-Malo, sur le bateau à vapeur, par un temps un peu couvert, mais calme. Le vapeur roulait sur les eaux sans plus d'obstacle que la locomotive sur terre, et d'un mouvement autrement doux. Nous laissons derrière nous les quais animés de la sombre ville et nous quittons rapidement la rade. A notre droite, nous voyons se déployer les vieux murs et les vieux hôtels de l'antique cité; à notre gauche, la riante perspective de Saint-Servan et de Dinard, dont les villas se groupent ou s'isolent sur les pentes boisées qui bordent l'entrée de la Rance. Nous passons entre les écueils, les îles et les forts, sentinelles avancées des trois villes: nous fuyons la terre à toute vitesse. Les plages au sable fin et les falaises rocheuses du golfe disparaissent tour à tour. D'un côté les hauteurs du cap Fréhel, de l'autre les contours plus bas des côtes de Normandie barrent encore l'horizon. Bientôt leurs

lignes bleuâtres se perdent dans le lointain; bientôt nous étions en pleine mer et nous avions le spectacle majestueux des flots sans rivage.

Ce ne fut pas pour longtemps : la traversée de Saint-Malo à Jersey ne dure que trois heures, quand la mer est calme. Aussi les nouvelles rives ne tardèrent point à se montrer. Déjà leurs contours se dessinent et s'élèvent peu à peu; déjà, comme des points blancs, les maisons surgissent à travers les teintes encore indécises de la côte. Nous approchons; nous arrivons. La baie de Saint-Helier nous ouvre ses bras et son port nous accueille avec un air de fête. Il y a foule et grande animation sur les quais. Est ce donc l'arrivée accoutumée du bateau à vapeur qui cause tout ce bruit ? Non pas : c'est en l'honneur de toutes ces petites barques à rames ou à voiles qui luttent de vitesse sur les eaux bleues et rayonnantes de la baie, sous la lumière d'un beau soleil couchant : ce sont les régates. Nous ne nous arrêtons pas à voir la fête nautique. Il s'agit d'abord de trouver un logement, chose assez difficile, vu l'encombrement des voyageurs. Enfin, non sans peine, nous réussissons à nous caser dans un hôtel aussi propre que la vaisselle d'une bonne ménagère, mais, hélas ! en compagnie des punaises. Les punaises de Jersey sont célèbres : elles occupent les charpentes en pin des maisons où elles défient toutes les attaques, comme d'un fort inexpugnable; elles ne craignent que le feu, remède trop radical.

A part les punaises, Saint-Hélier est une ville charmante. Dominée par le rocher du fort Régent et par des coteaux verdoyants où ses maisons grimpent à l'envi à travers les bosquets, elle étend dans les flots ses quais et ses magnifiques chaussées en granit; elle trône en reine sur les eaux paisibles de la baie, dont les rives fertiles et habitées s'arrondissent harmonieusement à l'horizon : on dirait d'un lac et d'une ville suisses.

Ce premier coup d'œil jeté sur la ville, occupons-nous un peu du positif de la vie, qui n'est pas ici le même qu'en France. Nous sommes au *Royal hotel*, devant une table déserte, avec des

convives anglais aux figures graves, qui chuchotent à voix basse. Après quelques minutes de cette attente solennelle, on apporte lentement et un à un des plats immenses, recouverts de cloches énormes : ce sont des rôtis ou des bouillis gigantesques d'une viande saignante. De lourds légumiers pleins de pommes de terre, haricots, oignons, etc., viennent encore charger la table : notre appétit français est effrayé. De chacun de ces mets primitifs on vous sert une portion à rassasier un homme. Des pâtisseries épaisses et succulentes, entre autres le fameux pudding, achèvent de vous lester. Avec tout cela, point de vin, de l'eau seulement, ou un peu de bière ou de cidre. A déjeuner ce sont les mêmes viandes, mais froides, avec du thé ou du café chaud. Trois et quatre fois par jour, les Anglais font honneur à cette cuisine, sans indigestion. « C'est une cuisine de régiment, » ai-je entendu dire à un Français. Je la souhaite à nos troupes : elle est saine, fortifiante et parfaite en son genre. Dans tous les cas, c'est la cuisine du soldat anglais, et il s'en trouve bien. Le voici qui passe sous les fenêtres de notre hôtel : c'est presque toujours un grand et bel homme, à la démarche un peu raide, mais élégante pourtant et aisée, vêtu du célèbre habit rouge, dont il faut faire compliment au tailleur; bien nourri, bien habillé, il est encore bien payé (un schelling par jour). Enfin, son ordinaire a été le nôtre pendant notre séjour à Jersey, et nous n'avons pas à nous en plaindre. Après de tels repas on peut braver les fatigues d'une excursion... dans les grandes voitures.

Il y a quatre ou cinq Compagnies de ces grandes voitures découvertes, à banquettes confortables. Tous les matins, entre dix et onze heures, elles partent en caravane, chacune de son côté, pour telle ou telle excursion. Nous choisissons de préférence les Compagnies anglaises, pour faire des études de mœurs Ce ne sont plus ici les types graves et les figures silencieuses de la table d'hôte, mais de joyeux vivants, en train de s'amuser, de chanter et de rire. Le plaisir de l'excursion les fait sortir d'eux-mêmes. Avez-vous entendu parler de la gaieté anglaise? Une

grosse gaiété bouffonne et farceuse ; c'est tout juste l'opposé du *spleen* : une preuve de plus que les extrêmes se touchent. Cette gaieté bruyante nous assourdit les oreilles. Ici, l'un, chanteur de profession attaché à la Compagnie, entonne une chanson, anglaise et gauloise à la fois, et tous de reprendre en chœur le refrain populaire ; puis, ce sont des *hurrah*, des rires et des cris à n'en plus finir : on dirait des écoliers en vacances. Nos plaisants, dépassés, se font oiseaux moqueurs : nous sommes dans un poulailler où les poules gloussent et le coq chante.

Le premier jour de l'excursion, nous avions à côté de nous un gros personnage, assez grave au premier abord : face brune, grasse et longue, encadrée de barbe grisonnante, traits forts, mais réguliers, bouche en croissant renversé, la physionomie tant soit peu hautaine ; de riches et voyantes breloques s'étalent sur son gilet, et des bagues magnifiques ornent ses mains épaisses. Ce monsieur, que nous supposions être un gentleman cousu d'or, et qui l'était en effet, élève tout à coup une voix retentissante, et d'un ton de cicerone, il annonce tel ou tel lieu remarquable, auprès duquel nous passons. Puis il accroche au voile de son chapeau le titre du guide, dont il singe le rôle. Notre voiture s'arrête au pied d'une montée, et une partie des voyageurs descendent. — « Qu'y a-t-il à voir là ? » demande quelqu'un croyant s'adresser au vrai guide. — « Il y a tout à voir, répond notre farceur : promener sur une belle route, par un beau matin, pour faire circuler le sang...! » — Puis il se met à bavarder de ceci et de cela, d'un air ironique impossible à rendre et avec de grosses plaisanteries. Notre touriste a beaucoup voyagé en Suisse, en Italie, en Espagne : il a goûté à toutes les cuisines, mais il préfère le rosbeef national. Il était à Paris à l'époque de la guerre : « Mes malles et mes bagages sont restés au siége de Paris, mais *moâ*, non ! » dit-il d'un ton goguenard. — Et, trouvant le mot bon, il le répète en anglais, au milieu des rires homériques de son auditoire, qui n'a pas précisément le goût attique. Il nous explique son origine : « Ma mère est Italienne, mais *moâ*, je suis Anglais. *Perfide Albion!* » — Il finit

par chanter des charges dans les deux langues, avec un vrai succès de mime. Voilà un type nouveau pour nous.

Je ne sais si nos lecteurs soupçonnaient ce côté grotesque du caractère anglais. Le côté sentimental est plus connu, d'abord par les spirituels et incomparables romans d'Outre-Manche. Nous l'avons entrevu plus d'une fois dans les grandes voitures d'excursion, chez les jeunes mariés en voyage de noces. Il y a entre eux de petites familiarités intimes qui choqueraient notre réserve en France, mais qui ne m'ont pas choqué à Jersey, tant elles sont naïves et tant elles paraissent au public chose naturelle et indifférente.

Sur les mêmes banquettes où le gros garçon que nous avons dépeint se livrait à son humour, un de ces couples voyageait, bercé dans son bonheur. *Elle* était d'une jeunesse et d'une fraîcheur printanière, aussi jeune et aussi fraîche qu'un bouton de rose et aussi jolie qu'une poupée, avec ses traits mignons, ses yeux bleus et ses cheveux blonds, crêpés, frisés et coquettement relevés sur le haut de la tête, comme pour dégager les courbes de son gracieux visage. *Lui* n'était pas beau, mais amoureux et aimé, ce qui donnait par moment quelque expression agréable à sa figure brune et irrégulière et à ses yeux noirs. Tous deux portaient à la boutonnière une fleur double de géranium rouge : c'est la décoration ordinaire des fiancés. Enseigne inutile au public, car, pour être muette, leur tendresse n'en était pas moins expressive et visible. Leurs yeux et leurs mains se disaient bien des choses.... Mais nous ne voulons pas même effleurer cela; notre plume esquisserait mal ces gentillesses originales de la lune de miel qui doivent être vues pour plaire.

Pendant que nous dévisageons ainsi notre entourage, bien mieux et bien plus vite que sur ce papier, nous traversons de riches et fertiles campagnes, nous admirons le paysage, qui change à chaque instant. Ce sont de frais vallons, de vertes collines, des villas aux vérandas fleuries et aux serres à raisin, entourées de verts gazons, d'éclatantes corbeilles de géraniums et d'épais bosquets de fuchsias; des chemins creux sous la voûte

des bois, des prairies grasses comme celles de Normandie, ou des grèves arides, dénudées, sauvages, avec l'horizon immense de l'Océan.

Nous arrivons bientôt à la station, où l'on dételle les chevaux et où la caravane se repose. Nos compagnons anglais descendent au pique-nique, espèce de café-restaurant : là ils mangent et font de la musique : toujours la musique ! Ils ont pour elle un goût malheureux, car leurs voix rauques ou couvertes ne s'y prêtent guère. L'enthousiasme supplée à tout : il y a toujours au fond quelque chose d'harmonieux dans des chœurs nombreux et enthousiastes. Nos chanteurs enlèvent avec un élan communicatif la chanson populaire des Jersiais : *Hurrah for Jersey,* dont la musique simple, mais accentuée, est pleine d'entrain. Voici maintenant le piano qui entame une valse : le cercle des touristes s'élargit, et nos jeunes couples se mettent en branle avec plus ou moins de grâce. Pour notre part, nous laissons les danseurs et les chanteurs, et nous allons voir les sites pittoresques qui pour eux sont seulement le prétexte de l'excursion.

Le premier jour, nous étions à la grève de Lecq. C'est une anse encaissée entre deux masses rocheuses couvertes d'ajoncs et de bruyères; elles s'abaissent en pentes rapides du côté de la terre, mais surplombent la mer à pic, à une grande hauteur. Non loin de cette anse, et dans ces hautes falaises, se trouvent des précipices béants au-dessus des flots, des cavernes profondes, où l'on ne peut pénétrer qu'à marée basse, et le *Creux du Vis* ou *Creux-Terrible,* que nous n'avons pu découvrir, ayant pris sans doute une fausse direction. C'est, d'après notre guide [1], un vaste abîme fait en forme d'entonnoir, comme si la voûte d'une grande caverne se fût effondrée, ce qui est probablement le cas. Un souterrain naturel s'étend du *Creux Terrible* à la mer, dont les flots mugissent dans l'abîme.

Le lendemain, la pointe de l'Etacq fut le but principal de l'excursion. Pour nous y rendre, nous côtoyons d'abord les riants rivages de la baie de Saint-Hélier et nous traversons la jolie

[1] Nous ne le citons pas textuellement, à cause des fautes de français dont il est émaillé.

petite ville de Saint-Aubin, dont les blanches maisons sèment la route sur une grande longueur; puis, gravissant ces collines ou parcourant ces vallons qui ont déjà charmé nos regards ailleurs, par des chemins ombreux et ensoleillés tour à tour, nous arrivons à la baie de Saint-Brelade, la plus belle de l'île peut-être, à cause de la variété de ses aspects. De hautes collines, aux flancs plus ou moins âpres, l'entourent presque et surmontent sa plage de leurs escarpements de rochers noirs bizarrement découpés : ceux qui la commandent à l'ouest se dressent en forme de château fort et commandent toute la baie. Un peu au-dessous de cette élévation, abritée par nn petit bois et comme sortant d'une vallée avoisinante, l'église de Saint-Brelade s'avance sur le bord de la côte. Dans les grandes marées, son cimetière est battu par les vagues. « On suppose, dit notre *Guide*, que cinq à six siècles avant que la plus ancienne des douze églises paroissiales actuelles fût bâtie, il n'existait pas dans l'île moins de vingt-cinq chapelles chrétiennes. » La seule qui soit encore debout est la *chapelle des pêcheurs*, dans le cimetière de Saint-Brelade. Nous y avons distingué des restes de fresque très-grossière. Il faut saluer en passant cet humble et pieux vestige d'un âge de foi qui a laissé bien des traces à Jersey; car, sans parler des autres monuments d'origine catholique, ne remarquez-vous pas tous ces noms de saints attachés aux villes, aux églises et même aux rivages? Eloquente protestation des pierres et du sol que les hérétiques ne feront pas taire. Ecoutée ou non, elle n'en rappelle pas moins les habitants à la religion de leurs ancêtres.

Après ce court arrêt à Saint-Brelade, nous poursuivons notre route à travers des champs et des landes, et une troisième baie nous apparaît bientôt dans sa vaste étendue, avec ses dunes grises et ses pointes rocheuses aux formes étranges et tourmentées. C'est la baie de Saint-Ouen, de beaucoup la plus grande de l'île. « Entre elle et le continent armoricain, lisons-nous encore dans notre *Guide*, il n'y a ni terre ni côte pour interrompre l'immense cours de l'Océan Atlantique. » Ces dunes qui la bordent se prolongent assez loin dans l'intérieur du pays et s'élèvent parfois à plus de cent pieds au-dessus du niveau de la

mer. On les nomme *Dainvais* ou *Quennevais*. Des plantes maigres et une herbe rare couvrent seulement leurs sommets stériles. Les pointes extrêmes de la baie sont la pointe de la Corbière, surmontée de son phare, et celle de l'Etacq.

Dans une troisième excursion, nous sommes allés à la pointe de Plémont, promontoire isolé dont les hautes roches, creusées ou disjointes par les flots, bravent superbement les fureurs de la mer. Là nous avons pu, enfin, visiter les cavernes ou les *caves*, qui sont la principale curiosité de Jersey. La plus remarquable n'aurait pas moins de quatre cents pieds de profondeur. Son entrée a bien quinze pieds de haut et vingt-cinq de large. Nous avons fait seulement une trentaine de pas dans ce souterrain magnifique, mystérieusement éclairé d'un jour douteux : on eût dit la nef de bas-côté d'une cathédrale gothique. A marée haute, dans les ténèbres de ses profondeurs, les vagues captives se gonflent et gémissent sourdement ; c'est l'orgue de ce temple de la nature.

Sur un autre point de l'île, près de Gorey, une petite ville dans le genre de Saint-Aubin, nous avons vu aussi le château Montorgueil, dont les ruines imposantes, bâties sur le roc d'un promontoire élevé, semblent commander encore à la terre et à la mer, et défier toutes les attaques de l'homme, de l'orage et du temps. La nature a jeté çà et là sur ses murailles des draperies de lierre et des touffes d'arbres. Des bateaux de commerce ou des barques de pêcheurs flottent paisiblement là où les vaisseaux français et anglais se disputaient jadis sa possession, alors que Du Guesclin (1374) ou Sourdeval (1460) assiégèrent ses tours [1]. La solitude s'est faite dans ses salles délabrées qui ont vu passer tant de hauts et puissants seigneurs et le roi

[1] A propos de cet exploit du connétable, notons le passage à Jersey d'un autre Breton, dont la plume n'est pas moins glorieuse que l'épée de celui-là. Châteaubriand, émigré, malade et souffrant encore des blessures reçues à l'armée de Condé, Châteaubriand vint y reposer quelques mois sa vie agitée. Il n'a pas oublié ce séjour dans ses *Mémoires d'outre-tombe*.

« ... Nous abordâmes la pointe occidentale de l'île. Un de mes compagnons, M. du Tilleul, se rendit à Saint-Hélier, auprès de mon oncle. M. de Bédée le renvoya me chercher le lendemain avec une voiture. Nous traversâmes l'île entière : tout expirant

Charles II en personne ; non pas, il est vrai, le joyeux roi de la Restauration, mais le roi héroïque de l'exil. Le vent soupire seul dans les prisons étroites et sombres où tant de prisonniers ont souffert, entre autres Prynne le Puritain (1637-1640), David Baudinel, et Jacques, son fils (1645), qui n'inspirent guère la sympathie assurément. Le premier fut ce pamphlétaire farouche, victime trop plainte, puis persécuteur acharné du malheureux Laud, l'honnête mais imprudent ministre de Charles Ier. Les autres, moins connus, étaient les implacables ennemis de sir Philippe de Carteret, lieutenant-gouverneur de l'île, l'un des derniers tenants du roi contre le Parlement. Encore aujourd'hui Jersey s'honore d'avoir soutenu avec lui la cause royale. « Aussi récemment que l'année 1807, fait remarquer notre *Guide*, on célébrait à Gorey l'anniversaire de la restauration de Charles II, suivant l'ancienne coutume, et à cette célébration, qui fut la dernière, présida le général Deu, alors lieutenant-gouverneur. Aujourd'hui la seule démonstration vient de la part des enfants, qui portent des feuilles de chêne à la boutonnière ou au chapeau. »

Il est temps de revenir à Saint-Hélier, car l'heure de notre

que je me sentais, je fus charmé de ses bocages; mais je n'en disais que des radoteries, étant tombé dans le délire. Je demeurai quatre mois entre la vie et la mort... J'occupais un appartement dans l'une des maisons que l'on commençait à bâtir le long du port ; les fenêtres de ma chambre descendaient à fleur de plancher, et du fond de mon lit j'apercevais la mer. Le médecin, M. Delattre, avait défendu de me parler de choses sérieuses et surtout de politique. Dans les derniers jours de janvier 1793, voyant entrer chez moi mon oncle en grand deuil, je tremblai, car je crus que nous avions perdu quelqu'un de notre famille : il m'apprit la mort de Louis XVI...

» Jersey, la *Cæsarea* de l'itinéraire d'Antonin, est demeurée sujette de la couronne d'Angleterre, depuis la mort de Robert, duc de Normandie. Nous avons voulu plusieurs fois la prendre, mais toujours sans succès. Cette île est un débris de notre primitive histoire : les saints venant d'Hibernie et d'Albion dans la Bretagne-Armorique se reposaient à Jersey... L'île est féconde; elle a deux villes et douze paroisses; elle est couverte de maisons de campagne et de troupeaux. Le vent de l'Océan, qui semble démentir sa rudesse, donne à Jersey du miel exquis, de la crème d'une douceur extraordinaire et du beurre d'un jaune foncé qui sent la violette.

» J'eus un grand plaisir à sortir aux premiers jours de mai. Le printemps conserve à Jersey toute sa jeunesse ; il pourrait encore s'appeler *primevère* comme autrefois, nom qu'en devenant vieux il a laissé à sa fille la première fleur dont il se couronne. » (Tome II, pages 55 et 56.)

départ approche. Nous avions fait en chemin de fer cette dernière excursion à Montorgueil. Il y a deux lignes de chemin de fer à Jersey, ce petit coin de terre si riche, si animé, si beau, et qui n'a pourtant que quatre lieues de long sur deux de large.

Nous ne pourrions guère parler avec connaissance des monuments de Saint-Hélier. Nous en avons seulement regardé l'extérieur, du haut des voitures ou en nous promenant dans ses rues, bien construites et bien aérées. C'est ainsi que nous avons vu, si cela s'appelle voir, ses principaux édifices : la cour Royale, la prison, les colléges, l'hôpital, constructions imposantes; les églises, gothiques pour la plupart, mais un peu basses. Plusieurs sont entourées de leurs cimetières, comme dans nos bourgs de Basse-Bretagne. La ville des bannis n'a pas encore voulu exiler ses morts. Nous sommes entré dans une église catholique, presque neuve, mais inachevée; au-dessus du maître-autel, nous avons lu cette inscription touchante : RESURREXIT SICUT DIXIT: *Il est ressuscité, comme il l'a dit.* Les rois et le peuple d'Angleterre s'étaient coalisés contre le Christ; ils avaient outragé son corps sacré, ils l'avaient crucifié, autant qu'il était en eux. Plus d'autels, plus d'hostie! Le Christ et son Église étaient morts; mais *il est ressuscité!* Et l'Église romaine, comme au temps des Apôtres, célèbre son éternelle victoire. *Resurrexit sicut dixit. Alleluia!*

Le monument qui attire le plus l'attention, c'est le château d'Élisabeth, bâti sur un îlot de rochers, à l'entrée de la baie, en face du port : cette forteresse garde la ville et semble inspecter au loin les vaisseaux qui approchent. En 1551, sous le règne d'Édouard VI, époque où Jersey apostasia sur un ordre du souverain, les cloches, les vases sacrés, les ornements de toutes les églises et chapelles de l'île, furent saisis et embarqués pour être vendus en France : les fonds réalisés devaient servir à la construction du château. Mais Dieu, qui commande aux vents et à la mer, en décida autrement; le vaisseau chargé de ces dépouilles sacriléges, sombra dans une tempête. L'origine du château remonte seulement au règne d'Élisabeth. Nous retrouvons encore ici le souvenir du royal exilé, Charles II, et d'un Carteret

digne de l'autre, sir Georges, fils de sir Philippe. Sous son commandement, le château d'Élisabeth fut la dernière des forteresses qui se soumit à Cromwel.

Un peu en avant du château, sur un écueil battu par les vagues, on aperçoit une humble cellule surmontée d'une croix. Là vécut et mourut saint Hélier, l'ermite.

Nous extrayons de la *Vie des Saints* son admirable légende.

« Hélier ou Hélibert naquit à Langres de parents païens (VIe siècle). Devenu chrétien et aspirant à la perfection des anachorètes, il vint, par le conseil de saint Marcou (un autre pieux solitaire normand), dans l'île de Jersey, où il ne trouva que trente habitants; il en guérit un qui était paralytique. Il fixa sa demeure sur un âpre rocher lavé de tous côtés par les eaux de l'Océan, et, pendant quinze ans, il y mena une vie plus angélique qu'humaine. Il y avait trois ans qu'il était là, lorsqu'il reçut la visite de saint Marcou. On dit que Notre-Seigneur, touché de l'admirable patience de son serviteur, lui apparut pendant qu'il était en oraison et lui annonça que dans trois jours il parviendrait à la récompense éternelle. En effet, le troisième jour, il vit venir des pirates, dont les barques entourèrent son rocher ; il éleva la voix pour leur prêcher Jésus-Christ, mais ils le mirent à mort [1]. »

Le sang du martyr germa en quelque sorte sur ce roc stérile : bientôt l'on vit s'élever une riche abbaye à côté du pauvre ermitage. Attirés par la renommée et les miracles d'Hélier, les pèlerins affluèrent : l'île se peupla, et, sur les ruines de l'antique Césarée, Saint-Hélier grandit peu à peu. Le nom du glorieux conquérant a fait place à celui de l'obscur cénobite : les aigles de César s'enfuirent devant la croix.

C'est ainsi qu'à l'origine de presque toutes nos grandes villes d'Europe, on retrouve la mémoire et les vertus d'un saint. Notre civilisation, si infatuée d'elle-même, doit tout au christianisme. La religion est le fondement des cités et des peuples.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

[1] *Vie des Saints*, par le P. Giry, continuée jusqu'à notre temps par M. P. Guérin, t. VI, p. 650.

UN BOURGEOIS DE PARIS

AUGUSTIN COCHIN, par le Cte de Falloux, de l'Académie française. — Un beau volume in-18, avec portrait. — Paris, librairie académique de Didier et Cie, 1874.

Les titres authentiques relatés dans l'*Histoire de la ville de Paris,* par Félibien, mentionnent un Cochin, échevin de Paris sous saint Louis, en 1268. Charles Cochin figurait en 1560 dans l'administration municipale de Paris. Quelques années plus tard, la lettre qui invitait aux funérailles de Claude-Denys Cochin contenait les titres suivants: « Messire Claude-Denys » Cochin, écuyer, doyen des anciens juges consuls, doyen des » anciens échevins de Paris, doyen des grands messagers jurés » de l'Université, doyen des quarante porteurs de la châsse de » sainte Geneviève, doyen des commissaires des pauvres, doyen » des marguilliers de la paroisse Saint-Benoît, etc. »

Henry Cochin fut, durant la première moitié du dix-huitième siècle, le plus illustre des avocats au parlement de Paris. L'un de ses fils, Jean-Denys Cochin, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, fonda en 1780 un hospice pour les malades et les vieillards dont la première pierre fut posée par deux pauvres, choisis parmi les plus méritants. Cet hôpital avait reçu de son fondateur le nom des apôtres saint Jacques et saint Philippe; mais, en 1788, le conseil des hospices lui donna le nom d'Hôpital Cochin, qu'il porte encore.

Le grand-père d'Augustin Cochin fut maire du douzième arrondissement de Paris sous la Restauration, et signala son administration par plusieurs actes considérables. Louis XVIII

le créa baron, mais ni lui ni son fils ne portèrent ce titre, répétant tous deux : — Mieux vaut être l'un des plus anciens parmi les bourgeois que l'un des plus récents parmi les nobles. — Lorsqu'il se retira, en 1825, il eut pour successeur son fils, qui éleva à ses frais une maison d'instruction, fonda des salles d'asile, et pour en assurer le succès, fit pendant un an, en personne, la classe aux petits enfants. Son dévouement lors de la première invasion du choléra fut poussé si loin qu'une grande médaille lui fut décernée. Réélu sans interruption au conseil général et municipal de Paris, il fut envoyé à la chambre des députés par son arrondissement, en 1835, et ce mandat ne lui fut retiré que par la mort.

Tel fut le père, tels furent les ancêtres d'Augustin Cochin.

Il naquit à Paris, le 11 décembre 1823, dans une vieille maison de la rue Saint-Jacques, au sein de ce quartier tout plein du souvenir et des bienfaits de tous les siens. Élevé au collége Rollin, il en sortit en 1841, et se trouva presque au même moment, par la mort de son père, chef de famille à dix-sept ans. Son père était le bienfaiteur et l'appui de toutes les œuvres charitables du douzième arrondissement : Augustin Cochin les soutint, dès le premier jour, de son zèle, de sa précoce intelligence, de sa fortune, et les maintint dans les traditions qui avaient fait leur prospérité.

Il ne se borne pas à continuer les traditions paternelles ; il y ajoute, il agrandit chaque jour le champ où va s'exercer son infatigable charité. Avec quelques amis de collége, il fonde une conférence de Saint-Vincent de Paul dans le faubourg Saint-Jacques, et il en est élu président : il a à peine dix-huit ans. Un peu plus tard, il établit dans ce même faubourg Saint-Jacques une société de secours mutuels pour les ouvriers. Nommé encore président, il remplit cette modeste fonction jusqu'à la fin de sa vie, toujours fidèle, malgré les occupations les plus absorbantes, aux réunions mensuelles des associés. Il crée un patronage de jeunes apprentis et consacre à cette œuvre tous

ses dimanches. Ce n'est pas seulement un fondateur d'œuvres et un président, c'est surtout et avant tout un ami; il reçoit, il appelle chez lui les ouvriers, vient en aide à ceux qui sont dans le dénûment, place les fonds de ceux qui font des économies, éclaire de ses conseils ceux qui sont engagés dans quelque affaire difficile.

Lorsque Augustin Cochin faisait toutes ces choses, créait et soutenait toutes ces œuvres, il n'était encore qu'étudiant. Le voilà docteur en droit, avocat stagiaire au barreau de Paris. Un appel est fait à sa charité; il parle devant le jury et son début est un triomphe. « Maître Cochin, lui dit le président, vous portez un nom illustre au barreau de Paris, et vous le portez dignement. Recevez toutes les félicitations de la Cour, qui s'est estimée heureuse d'avoir à vous entendre. » Le ministère public ajoute: « Je m'associe volontiers à ces éloges: vous plaidez au début comme beaucoup de bons avocats ne le font pas au terme de leur carrière. »

Et cependant le descendant d'Henry Cochin ne sera pas avocat: son dévouement aux œuvres de charité et les exigences de ses études multiples le détournent peu à peu du barreau et bientôt l'en éloignent tout à fait.

En 1847, l'Académie des sciences morales et politiques met au concours l'*Examen critique du système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi, considéré principalement dans ses rapports avec le bien-être et la moralité des classes pauvres.* Augustin Cochin trouvait dans ce sujet un homme de cœur à faire connaître, un grand problème à résoudre et beaucoup de bien à développer. Il concourut et publia son ouvrage en 1848, à la veille de la révolution du 24 février.

Au lendemain des journées de juin 1848, il fut nommé adjoint au maire du dixième arrondissement, où il avait alors fixé son domicile. L'année suivante, il était appelé par celui qui devait être son biographe, dans le sein de la commission chargée de préparer la loi sur la liberté d'enseignement. Il y trouva, à côté de M. de Falloux, M. de Montalembert, Mgr Dupanloup, M. Cousin,

M. Saint-Marc Girardin, M. Thiers, qui depuis.... mais alors il n'était pas le collaborateur de M. Naquet. Le succès d'Augustin Cochin fut aussi vif que rapide: il se montra dès le premier jour à la hauteur des hommes éminents qui l'entouraient. La loi du 15 mars 1850 une fois votée, il fallait initier la France à la pratique de la liberté, si laborieusement et si glorieusement conquise. Un comité fut formé sous la présidence de M. le comte Molé: Augustin Cochin en fut un des membres les plus utiles. Il se mettait en même temps à la disposition du président général des conférences de Saint-Vincent de Paul, M. Baudon, qui, à la suite de la blessure qu'il avait reçue aux journées de juin, était resté plusieurs mois entre la vie et la mort.

Au 2 décembre 1851, les membres de l'Assemblée législative violemment dispersée se réunirent à la mairie du dixième arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain. Augustin Cochin remplaça le maire absent et fit les honneurs de ce dernier asile à Berryer et à ses collègues.

Le nouveau gouvernement, qui ne fut pas toujours si bien inspiré, ferma les yeux sur la participation d'Augustin Cochin à la résistance de l'Assemblée, et, au mois d'octobre 1853, le nomma maire du dixième arrondissement.

Il y avait beaucoup de bien à faire: Augustin Cochin ne crut pas devoir refuser les fonctions qu'avaient si noblement remplies son père et son grand-père et qu'il devait occuper, comme eux, avec la plus entière indépendance. Quand le gouvernement impérial, préparant l'unité allemande par l'unité italienne, porta atteinte au patrimoine de saint Pierre, Augustin Cochin protesta dans le *Correspondant* par un article éloquent et prophétique, qui eut les honneurs d'un avertissement. Sans hésitation, heureux et fier de pouvoir faire à ses convictions religieuses le plus douloureux sacrifice, il renonça aux fonctions que lui rendaient si précieuses et si chères son amour des pauvres et les traditions paternelles: il donna sa démission de maire du dixième arrondissement.

A M. Billault, qui avait frappé le *Correspondant*, succéda M. de

Persigny, qui brisa la Société de Saint-Vincent de Paul. Augustin Cochin était membre du conseil central. Il protesta avec énergie contre la mesure ministérielle. Il aurait voulu la déférer aux tribunaux; il fit tous ses efforts pour faire prévaloir cette opinion, et se soumit avec douleur à la majorité de ses collègues, qui ne crurent pas devoir pousser si loin leur résistance.

Se consacrer de plus en plus au service des souffrants et des pauvres, créer des œuvres nouvelles, telle fut sa consolation — et sa vengeance. Il fonde aux environs de Paris une maison de convalescence; il facilite aux Frères de Saint-Jean de Dieu la création d'un établissement de petits incurables; il assure aux enfants pauvres, à Benck, le bénéfice des bains de mer; il court à Villefranche, près de Nice, pour y étudier un projet d'hôpital destiné aux petits indigents phtisiques.

Membre du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, il y apporte son ardeur, sa passion pour le bien. Le zèle qui le consume est comme un feu dévorant qui gagne de proche en proche. Des classes du soir sont établies dans les ateliers pour les ouvriers et les apprentis; des conférences spéciales les initient à la connaissance scientifique des objets de leurs travaux. Ce bienfait de l'enseignement est étendu aux filles des ouvriers: un ouvroir, tenu par des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, reçoit ces jeunes filles lorsqu'elles sont arrivées au terme des études primaires. Un réfectoire est fondé pour les ouvriers de la Compagnie, et c'est Augustin Cochin qui se charge de la surveillance de cet établissement. Un magasin d'habits complète l'œuvre du réfectoire et fournit des vêtements dans les mêmes conditions de bon choix et de bon marché. En 1865, une société de secours mutuel est créée parmi les ouvriers et les employés: elle leur assure une retraite honorable lorsqu'ils ont atteint l'âge de cinquante-cinq ans. En 1872, cette fondation si récente possédait déjà un capital de 1,220,800 francs. Augustin Cochin présidait avec une exactitude empressée les réunions des sociétaires.

Appelé en 1862 dans le Conseil de la Compagnie des glaces de

Saint-Gobain, il y marqua son passage par de nouvelles œuvres, par de nouveaux services rendus aux ouvriers.

Augustin Cochin ne s'occupait pas seulement du travail, du logement, de la nourriture, de l'épargne de l'ouvrier, il voulait aussi s'occuper de ses délassements; c'est à lui, après M. Meignan, qu'est due la création des cercles catholiques d'ouvriers à Paris. Il fallait 200,000 fr. pour établir le cercle du boulevard Montparnasse; M. Meignan s'adresse à Augustin Cochin, qui envoie des lettres, écrit une brochure, frappe à toutes les portes, et réunit les 200,000 fr. en quelques jours.

Nous le retrouverions ainsi à l'origine et en quelque sorte dans les fondations de toutes les œuvres charitables de notre temps. Les Petites Sœurs des Pauvres eurent-elles un ami plus fidèle? La sœur Rosalie eut-elle un collaborateur plus dévoué?

Et cependant, plus peut-être que ce dévouement qui se prodigue au dehors, que rien n'arrête et que rien ne lasse, un détail nous a frappé dans la vie d'Augustin Cochin; mais ici nous devons laisser la parole à son historien, si digne de parler de ces choses de la charité : « Les pauvres avaient chez lui un jour de réception, le vendredi, et depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à sa mort, il ne manqua jamais, durant ses séjours à Paris, à ce rendez-vous, qui était sacré pour lui. Sa patience était infatigable, et on le vit quelquefois tellement ému des misères morales et physiques dont il venait de recevoir la confidence, qu'il en demeurait souffrant tout le reste du jour [1]. » — Mais ce n'était pas seulement le vendredi qu'il s'occupait des pauvres et des souffrants, c'était tous les jours, sans relâche, sans trève, et les longues heures qu'il passait dans son cabinet de travail leur étaient encore consacrées. Nous avons vu quel fut son premier livre, un *Examen d'un système d'instruction et d'éducation considéré principalement dans ses rapports avec le bien-être et la moralité des classes pauvres.* — Plus tard, il publie, dans les *Ouvriers européens et les ouvriers des Deux Mondes,*

[1] *Augustin Cochin*, par M. de Falloux, page 97.

trois monographies, pleines du plus sérieux intérêt, sur *le Chiffonnier de Paris*, *le Tisserand de la vallée du Rhin* et *le Brodeur des Vosges*. — Lors de l'Exposition universelle de 1855, c'est sur sa demande qu'un jury spécial est institué pour constater à quel degré de bonne fabrication sont arrivés les objets à bon marché, et pour réunir ces objets eux-mêmes dans une section spéciale. Son *Rapport au jury de la 31e classe* sur cette exposition spéciale, qu'il appelait la Galerie d'économie domestique, ne témoigne pas seulement de son dévouement pour les humbles et les déshérités, il montre à quel point cet homme de tant d'esprit avait le sens pratique, et comme il savait aisément passer de la théorie à l'application. En 1867, à la seconde Exposition universelle, il reprit et développa son œuvre de 1855, en s'occupant des méthodes, du matériel de l'instruction primaire, des procédés et des produits du travail utiles aux chefs de métiers et à leurs ouvriers, des plans, des modèles et du mobilier de leurs habitations. Il publia en même temps sur *les Esquimaux à l'Exposition* [1] un travail qui restera comme l'étude la plus curieuse, la plus éloquente que l'Exposition de 1867 ait inspirée. — Entre les deux Expositions de 1855 et de 1867, Augustin Cochin avait fait paraître son livre sur l'*Abolition de l'esclavage*, qui lui ouvrit les portes de l'Institut.

Ecrivain remarquable, il possédait également tous les dons de l'orateur, et ici encore quel meilleur juge pourrions-nous citer que son éloquent biographe? Ecoutons donc M. de Falloux : « L'avocat Henry Cochin revivait en lui par la facilité et l'élévation de la parole, le curé de Saint-Jacques par la constante application de l'éloquence à la charité. Dès sa première jeunesse, M. Cochin avait cette netteté d'esprit qui ne laisse ni équivoque dans l'idée ni embarras dans l'expression, cette possession de soi-même qui donne à la pensée toute sa force en lui gardant toutes ses ressources; cette sûreté, cette docilité de mémoire qui tient aux ordres de la parole le mouvement et

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1867.

l'enchaînement de la méditation; enfin, cette bonne grâce spontanée d'un esprit qui trouve du même coup et ses conceptions et la forme dont il doit les revêtir [1] ». Son discours au Congrès de Malines en 1863, son éloge de l'abbé Perreyve, au cercle catholique de Paris, ses conférences sur le poète Longfellow, sur le président Lincoln et sur le général Grant, l'éloge de Montalembert, et, pendant le siége de Paris, ses admirables pages sur la reine Louise de Prusse, sont des morceaux achevés, faits de main d'ouvrier.

Nous venons de rappeler le siége de Paris. Lorsque les Prussiens marchèrent sur la capitale, Augustin Cochin était au château de la Roche, ancienne propriété de ses parents, dans le département de Seine-et-Oise. « En recevant à la Roche, dit M. de Falloux, la première et fatale dépêche de Reichshoffen, son visage devint d'une pâleur livide; il essaya de la lire tout haut, ce fut en vain : l'émotion lui coupait la parole. Ses larmes dirent ce que sa voix se refusait à proférer. Le même jour, il écrivait à son beau-père : « Auriez-vous cru voir deux fois les étrangers, » et cette fois même, un seul, sans l'Europe, entrer en France ? » Puis, épanchant un instant sa douleur, il ajoute : « Je vais » ramener ma famille à Paris, car là pour moi est le devoir [2] ».

Il ne la ramena pas tout entière. Son fils aîné, âgé de dix-huit ans, s'enrôla volontairement dans le 8e régiment de lanciers, alors à Vienne, en Dauphiné. Son second fils, âgé de seize ans, fut placé près de M. Henry de L'Espée, qui dirigeait les travaux de fortifications entrepris à Meudon. Quant à lui, il se fit inscrire avec toute sa maison dans la garde nationale, dans la 2e compagnie du 17e bataillon. Pendant toute la durée du siége, il resta sur la brèche; soldat, journaliste, membre du conseil de la Société de secours aux blessés, il ne quitta Paris qu'après l'épuisement des derniers efforts et des dernières illusions. « Tous ceux qui aimaient M. Cochin, dit M. de Falloux, ne purent le revoir sans un profond serrement de cœur :

[1] *Augustin Cochin*, p. 256.
[2] *Op. cit.*, p. 333.

son front pâli, ses traits altérés, ses cheveux grisonnants, son regard souriant encore, mais voilé par une profonde tristesse, tout révélait de quel poids avaient pesé sur son âme les malheurs de la patrie. L'humiliation de la France l'accablait; on sentait combien le coup porté à cette frêle nature avait été écrasant, on ne pouvait s'accoutumer à penser qu'il eût été mortel [1] ».

Assurément, s'il est un homme qui pût légitimement prétendre aux suffrages de ses concitoyens, c'était bien Augustin Cochin, cet homme de tant de cœur et de tant de talent, ce véritable ami du peuple, ce type du *bourgeois de Paris,* dans le bon sens du mot. S'il n'a pas, sous l'empire du suffrage universel, pénétré au sein de nos assemblées politiques, s'il n'est pas monté à cette tribune où l'appelaient ses services et son dévouement, son nom et son éloquence, c'est sans nul doute parce qu'il ne l'a pas voulu, parce qu'il a préféré se renfermer dans le cercle de ses études et de ses œuvres de charité? Hélas ! non, et c'est ici qu'il nous faut contempler le suffrage universel et le régime démocratique dans toute leur beauté. Augustin Cochin sentait qu'il avait en lui tout ce qu'il fallait pour aborder la tribune et pour rendre, sur ce nouveau terrain, de nouveaux services. Il a donc passionnément désiré la députation, et toutes les fois que l'occasion s'est offerte à lui de courir les chances du scrutin, il les a honnêtement et courageusement affrontées. Voyons quel a été le résultat de ses efforts.

En 1863, il s'est présenté dans le quartier de Paris où les siens et lui-même avaient rendu tant de services: 7,000 voix à peine se réunirent sur son nom; il fut battu.

Il fut battu une seconde fois, aux élections générales du 24 mai 1869. Au mois de février 1871, au lendemain du siége de Paris, il se présenta de nouveau et succomba pour la troisième fois.

[1] *Op. cit.*, p. 361.

En 1869, les électeurs lui avaient préféré M. Jules Ferry, — le plus médiocre des Jules; en 1871, ils lui préférèrent M. Millière.

Les illusions sont fatales en politique; il importe de voir les choses telles qu'elles sont. Il importe de se bien pénétrer de cette vérité qu'entre un homme de bien, comme M. Cochin, et un *blagueur* comme M. Jules..... Ferry; entre un homme qui sert le peuple, sans le flatter, comme M. Cochin, et un homme qui flatte le peuple sans le servir, comme M. Millière, le suffrage universel n'hésitera jamais: ses préférences iront toujours à qui les mérite le moins.

Mais, grâce à Dieu, au dessus de la multitude, (nous laissons à M. Thiers le soin de la qualifier), il y a les gens de bien et les hommes de cœur, de toutes les classes et de tous les partis: c'est pour ceux-là que M. de Falloux a écrit son beau livre sur *Augustin Cochin*. Ils le liront, ils l'ont déjà lu, avec une vive admiration, avec une profonde sympathie. Le nom d'Augustin Cochin, à jamais préservé de l'oubli par ces pages éloquentes, la douce et souriante physionomie de ce serviteur des pauvres, ne périront pas. Ils vivront dans le souvenir ému de tous ceux qui aiment la grandeur morale, le talent mis au service de la vertu, alors que seront depuis longtemps oubliés les *blagueurs* tels que M. Jules Ferry et les malfaiteurs tels que M. Jules Millière.

EDMOND BIRÉ.

LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON*

RIBOCHON (Jean). *Aj.*, laboureur, 17 ans, Grandchamp (Morbihan); + 17 fructidor, Auray. *Ins.*

RICOT (Pierre). *Aj.*, laboureur, 20 ans, Péaule (Morbihan); + 30 pluviôse IV, Vannes. *Ins.*

RIDANT (Jean-Marie). *Aj.*, domestique, 22 ans, Sarzeau (Morbihan); + 26 nivôse, Vannes.

Cte DE RIEUX. *Lire,* Louis-Charles-Marie, lieutenant dans *Rohan,* né à Paris, le 11 septembre 1768, + 9 fructidor, Auray. *Em.* Voir ci-dessus, p. 27.

DE LA RIGALE. (Ne se trouve ni sur l'Etat du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe; probablement mort dans les combats [1]).

RIO (Jean-Pierre). *Aj.*, laboureur, 19 ans, Marzan (Morbihan). No 692 de l'Etat.

RIOU (Yves). *Aj.*, domestique, 30 ans, Louargat (Côtes-du-Nord); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

Cte DE ROBECQ. *Lire,* Guy-Marie-Charles, ancien officier de dragons, né à Morlaix, le 26 juin 1756; + 12 thermidor, Auray. *Em.* [2].

ROBERT (Etienne), *Aj.*, domestique, 46 ans, Sauve (Gard); 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

ROBERT (François). Disparu le 21.

ROBERT (Henri). *Lire,* le chevalier Henri ROBERT DE BOISFOSSÉ, volontaire

* Voir la livraison de janvier, pp. 54-66.

[1] Une branche de la famille Saint-Aulaire possédait un fief du nom de *la Rigale.* Nous ne savons si c'est à elle qu'appartenait la victime. Peut-être, dans ce cas, y aurait-il double emploi.

[2] Il était fils de *Charles* Robecq de Pallière, dont la famille était originaire du Milanais, et de *Marie-Aimée* de Kersaintgilly de Saint-Gilles. Lui-même avait épousé, en 1782, *Marie-Anne-Ignace-Françoise* Le Grand, dont il n'a laissé que deux filles, Mmes de Saint-Gilles et Huon de Kermadec.

dans *Damas*, né à Machecoul (Loire-Inférieure), le 28 avril 1767; 11 thermidor, Auray. *Em.* [1].

ROBIN (Joseph). *Aj.*, tailleur, 28 ans, Lannion (Côtes-du-Nord); + 12 thermidor, Auray.

DU ROCH. (Porté comme capitaine sur le contrôle du régiment d'*Hervilly*, sous le nom de *Duroc*). Combat du 21.

DE LA ROCHE-AYMON (Jacques). *Lire*, LA ROCHE-AYMON DE LA ROUSSIE, né le 1er septembre 1732, à Périgné (Dordogne), ancien maréchal-des-logis des gardes-du-corps; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

DE LA ROCHE-BARNAUD (François). *Lire*, DE VILLENEUVE LA ROCHE-BARNAUD, lieutenant dans *Rohan*, 32 ans, Saint-Péray (Ardèche); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

DE LA ROCHE-BARNAUD (J.-P.-A.). *Lire*, Jean-Louis-Alexis DE VILLENEUVE LA ROCHE-BARNAUD, volontaire dans *Damas*, 34 ans, Saint-Perray (Ardèche) + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

DE LA ROCHEFOUCAULD (René-Claude). *Lire*, DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS, sous-lieutenant des gardes-du-corps dans la compagnie de Noailles, né au château de Boilivière, commune d'Apremont (Vendée), le 8 août 1760; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [4].

DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ (Victor-Alexandre). *Aj.*, sous-lieutenant dans *Hector*, né à Montaigu (Vendée), en septembre 1767. Il eut une jambe emportée le 16 juillet et fut massacré sur le champ de bataille [5].

[1] Fils de *Louis-Philippe*, seigneur de Boisfossé, et de *Marie-Éléonore* Robert de Lézardière; il avait deux frères et sept sœurs. Sa mère fut guillotinée à Nantes, après la prise de Machecoul par les républicains; deux de ses sœurs furent massacrées dans la guerre de la Vendée; il ne reste aujourd'hui de cette famille qu'un neveu de la victime, marié et ayant des enfants.

[2] Son arrêt de condamnation le dit fils d'*Antoine* et de *Catherine* Huard de la Chabanne. Cette branche des La Roche-Aymon est éteinte.

[3] Un frère de ces deux victimes, échappé au massacre, a publié, en 1819 et 1822, deux volumes de *Mémoires* sur Quiberon. Ils étaient fils de *Jean-Louis-Alexis* de Villeneuve La Roche-Barnaud, maréchal-des-logis des gardes-du-corps, et de N. Deschabert, nièce du chevalier Deschabert, maréchal-de-camp et cordon-rouge sous la Restauration.

[4] Il était le cinquième fils de *Jacques-Louis* de la Rochefoucauld, et de *Suzanne* Poitevin du Plessis-Landri, qui fut guillotinée aux Sables-d'Olonne, pendant la Révolution, et frère cadet de *Jean*, baron de la Rochefoucauld, aide-major-général à l'armée de Condé, puis lieutenant-général et pair de France depuis 1814, mort le 1er février 1834 et marié en émigration à *Denise-Jeanne-Catherine* de Mauroy.

[5] Il était fils de *Charles* de la Roche et de *Marquette* de Goulard, sa troisième femme, et frère de *Charles-Henri*, qui fut blessé, lui aussi, le 16 juillet, mais se sauva le 21.

DU ROCHER (G.-F.-L.). *Lire,* Yves-Claude-François DU ROCHER DU ROUVRE, cadet dans *Rohan,* né à Nantes, le 3 octobre 1770; + 9 fructidor, Auray. *Em.* [1].

— DU ROCHER (DU QUENGO) (J.-L.). Double emploi; voir ci-dessus J.-L. Cher du Quengo.

DES ROCHES (Pierre-Joseph). *Lire,* DE BOLINARD DES ROCHES, 55 ans, Rançon (Haute-Vienne); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

DE ROGRAND (Charles-César). *Lire,* DE ROYRAND, officier de marine, sous-lieutenant dans *Hector,* né à Montaigu (Vendée) en 1765, blessé le 16 juillet; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

DE ROYRAND. *Aj.*, DE LA ROUSSIÈRE (Charles-Augustin), vétéran dans *Loyal-Emigrant,* oncle du précédent, né à Montaigu (Vendée), vers 1732; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*

Bon DE ROQUEFEUIL. *Aj.*, Charles-Balthazard, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau, capitaine en *du Dresnay,* né au château de Livers, commune de Salles (Tarn), le 29 septembre 1752; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [4]. (Voir t. XXXV, p. 183.)

DE ROQUEFEUIL (Pierre-François). *Aj.*, volontaire dans *Damas,* 30 ans, né à Valence, demeurant à Villefranche-de-Rouergue; + 11 thermidor, Auray. *Em.* [5].

DE ROSSEL (G.-Cher). *Lire,* Christophe-Colomban, comte DE ROSSEL, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel aux carabiniers, commandant les vétérans, né le 16 juin 1726, à Sens (Yonne); + 13 thermidor, Auray. *Em.* [6].

[1] Il était fils d'*Yves-Françoise* et de *Marie-Françoise* Blanchard.

[2] On trouve un Bolinard brigadier des gardes d'Artois, en 1789.

[3] Il avait épousé *Emilie* de Suzannet, dont il n'a pas eu d'enfant, et avait une sœur mariée à *Charles-François* Guerry de Beauregard, chevalier de Malte.

[4] Il était fils de *Jacques-Philippe-Joseph,* seigneur de Cahuzac et Livers, et de *Madeleine* de Boisset de Glassac. De son mariage avec *Marie-Jeanne* de Roquefeuil étaient nés trois fils et une fille. L'aîné de ses fils, *Aymar-Louis,* fut colonel du 40e de ligne, sous la Restauration. Le baron de Roquefeuil avait, en outre, trois frères et un beau-frère, également du nom de Roquefeuil. Ce dernier et l'aîné des frères ont laissé postérité. Mme la baronne de Roquefeuil se remaria, en 1802, avec *Jacques-Antoine-Marie* de Cazalès, le célèbre orateur de la Constituante, ci-devant capitaine au régiment de *Deux-Ponts* (dragons), et en eut un fils, l'abbé de Cazalès, représentant du peuple, pour Tarn-et-Garonne, en 1848 et 1849, et écrivain distingué.

[5] Il était fils, d'après l'arrêt, de *Jean-Baptiste* et de *Louise* Quanterie. Nous n'avons aucune donnée sur cette victime, qui n'appartenait ni aux Roquefeuil de Cahuzac, dont était le précédent, ni aux Roquefeuil des environs d'Espalion, dont était sa femme.

[6] Fils de *Charles-Christophe* de Rossel et de *Colombane* Hemard de Paron. Lui-même avait épousé *Elisabeth-Jacqueline* L'Hermite de Chambertrand.

De Rossel (L.-C.). *Aj.*, volontaire, né le 13 février 1774, à Sens (Yonne); + 8 fructidor, Vannes. *Em.* [1].

Cte de Rouault (de Gamache). *Lire*, Charles-Constant-Fortuné, colonel en second de *Damas*, 36 ans; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [2].

De Rouche. *Aj.*, combat du 16.

De Rouche (Pierre). *Lire*, Pierre Rouch, 64 ans; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*

De la Roussille (Jacques). *Lire*, Carmantran de la Roussille, 19 ans, Riom (Puy-de-Dôme); + 9 fructidor, Auray. *Em.* [3].

De Rouvenac. *Lire*, Jacques L'Huillier de Rouvenac, 50 ans, Rouvenac (Aude); + 13 thermidor, Auray. *Em.*

Comte de Rouvenac. *Lire*, L'Huillier, comte de Rouvenac, ancien officier aux Gardes françaises, capitaine en *Béon*, tué le 21 juillet [4].

Cher de Roux. *Aj.*, tué ou noyé le 21.

De Rouxville (René-Charles). *Aj.*, 25 ans, Thorigny (Manche); + 10 thermidor, Vannes. *Em.*

Le Royer (R.-E.-P.). *Lire*, René-François-Prudent, volontaire dans *Rohan*, né à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), le 16 avril 1773; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [5].

De Russey (Pierre). *Lire*, Boucheron de Russey, capitaine d'artillerie, 45 ans, Beaune (Côte-d'Or), blessé au front par une balle, le 21; + 15 thermidor, Auray. *Em.*

Cte de Sainneville. *Lire*, Nicolas-Anne Baudot, comte puis marquis de Sainneville, chef de division des armées navales, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, membre de l'association de Cincinnatus, 57 ans, Sainneville-sur-Seine, (Seine-Inférieure); + 14 thermidor, Auray [6].

[1] Neveu du précédent, fils de son dernier frère, *Charles-Christophe*, lieutenant de vaisseau, et de *Catherine* de Rossel, sa cousine.

[2] Il était le second fils de *Charles-Joachim*, marquis de Gamaches, colonel des grenadiers de France, et de *Jeanne Gabrielle* de La Mothe-Houdancourt, fille du maréchal de ce nom. La famille est aujourd'hui éteinte. Il n'existe aucun arrêt de condamnation au nom de Rouault; mais il en existe un portant le nom de *Charles* Genhault, avec l'indication de colonel en second de *Damas*, qui ne peut s'appliquer qu'au comte de Rouault, et une origine suisse qu'il avait en effet alléguée pour éviter une condamnation. Des déserteurs signalèrent son rang et son grade.

[3] Famille des environs de Riom. On trouve dans le Querci des Morlhon de la Roussille.

[4] Le représentant de la noblesse pour la sénéchaussée de Limoux, aux États de 1789, était le baron de l'Huillier-Rouvenac.

[5] Un de ses frères, *Clovis-Isaie-Modeste*, né à Saint-Nazaire, le 7 novembre 1775, avait été tué, l'année précédente, à Nimègue. Famille éteinte.

[6] Il avait épousé *Marie-Elisabeth* de Jarente de La Bruyère, sœur de l'évêque d'Orléans, et en avait une fille unique, qui épousa le comte d'Ourches.

De Salvard (Jean). *Lire,* Falvard, 19 ans (Puy-de-Dôme); + 9 fructidor, Auray. *Em.*

De Salvard (Jean-Jacques). *Aj.,* greffier de Berné (Morbihan), capitaine de chouans. Etat du général Lemoine, n° 713.

De Salvert (J.). *Lire,* Joseph-Marie-François Bernardeau de Salvert, maréchal-des-logis des gardes du-corps du roi, né vers 1730, à Millac, arrondissement de Montmorillon ; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [1].

Sanié (Louis). *Aj.,* 21 ans, Balaincourt (Pas-de-Calais); + 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*

Santer (Jacques). *Aj.,* laboureur, 22 ans, Penhol (Morbihan); + 23 nivôse IV. Vannes. *Ins.*

Santer (Jean) ou Saniter, tailleur, 19 ans, Auray (Morbihan); n° 688 de l'Etat.

De Sanzillon (Jean). *Aj.,* garde-du-corps du roi, compagnie écossaise, volontaire dans *Damas,* né au château de Jeoffrenie, commune de Bussière-Galant (Haute-Vienne), le 10 avril 1765, porté sur l'Etat du général Lemoine, n° 333, sous le nom de *Chantilloy* [2].

De Sauveplanne. Combat du 10.

De Saint-Sauveur (J.-B.). *Aj.,* ancien capitaine des chasseurs des Ardennes, 54 ans, Allier; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

Cher de Savignac, *Aj.,* capitaine au régiment de Lyonnais, 29 ans, la Jonchère (Haute-Vienne); + 11 thermidor, Auray. *Em.*

Jh de Savignac. *Aj.,* capitaine au régiment d'Artois, lieutenant en *Damas,* 38 ans, la Jonchère (Haute-Vienne) ; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

Seguin (Etienne). *Aj.,* combat du 21 [4].

[1] Il était fils de *François-Hyacinthe,* lieutenant-prévôt des maréchaussées du Poitou, et de *Marie-Madeleine* Goudon de la Lande. Lui-même avait épousé, en 1758, *Madeleine-Julie* de Falloux, dont il avait quatre enfants.

[2] Il était fils de *Jean* et de *Marguerite* David de Ventaux, et n'avait que deux sœurs. Le colonel de Sanzillon, de la première légion de gendarmerie, sous la Restauration, était son parent éloigné.

[3] Ces deux victimes avaient pour père *Charles,* seigneur de Vaux, et pour mère *Françoise* de Brie de Soumagnac. Un de leurs frères, prêtre, fut fusillé pendant la révolution. Un autre, longtemps emprisonné, s'est marié plus tard dans la maison de Brie.

[4] Cette victime était, sans doute, *Etienne-Trophime* Seguin, marquis de Reyniès, en Provence, sous-lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie, en 1770. Son père, qui portait les mêmes prénoms que lui, était cornette de cavalerie à Fontenoy. Sa mère se nommait *Marie* Guy. Lui-même avait épousé, en 1780, *Marguerite-Paule* de la Portede l'Arnagole.

SEMERIS (God.). *Aj.*, domestique, 31 ans, Saint-Pern-Ligouyer (Ille-et-Vilaine); 12 thermidor, Auray. *Em.*

SEVENEAU (Min). *Aj.*, laboureur, 24 ans, Grandchamp (Morbihan); + 6 ventôse IV, Vannes. *Ins.*

SEVENO (Pierre). *Aj.*, imprimeur, 21 ans, Vannes; + 8 fructidor Vannes.

SEVESTRE (Pierre). *Aj.*, étudiant, 19 ans, Tournay sur Odon (Calvados); + 9 fructidor, Auray. *Em.*

SICO (François). *Aj.*, domestique du comte de Périgord, 21 ans, Pont-l'Evêque; 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

DE SIDONE. *Aj.*, combat du 16.

DE SILLS (Jean). *Lire*, comte de LA HAYE DE SILZ, tué au combat de Granchamp, le 28 mai 1795 [1].

Mis DE SOLANET. *Lire*, Raymond SOLANET, volontaire dans *Damas*, 28 ans, Rodez (Aveyron); + 11 thermidor, Auray. *Em.*

Cte DE SOMBREUIL. *Lire*, Charles-Eugène-Gabriel VIREAUX, comte DE SOMBREUIL, capitaine aux hussards d'Esterhazy, lieutenant général en 1795, né au château de Leychoisier, commune de Bonnac (Haute-Vienne), en 1770; + 9 thermidor, Auray; exécuté le 10 à Vannes [2].

Cte DE SOULANGE. *Lire*, Claude-René PARIS DE SOULANGE, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel du régiment d'*Hector*, né au château de la Preuille, en Saint-Hilaire de Loulay (Vendée), le 18 août 1736, blessé le 16; + 13 thermidor, Auray. *Em.* Voir t. XXXV, p. 188.

SOURISSOT (Jean). *Lire*, Joseph SOURISSEAU, marin, 47 ans, Toulon (Var); + 18 fructidor, Vannes [3].

DE SOUYN (Antoine-Louis). *Aj.*, DES TOURNELLES, 21 ans, Reims; + 9 fructidor, Vannes. *Em.* [4].

[1] Le combat de Granchamp avait eu lieu avant l'expédition de Quiberon. Peut-être l'inscription vise-t-elle *Jean* de la Haye, officier de marine, né à Vannes en 1757 et condamné à Auray le 11 thermidor; mais cette victime était La Haye de Kerlouis, et non La Haye de Silz. Nous la rétablirons au *Supplément*.

[2] Voir t. XXXV, p. 188. Charles de Sombreuil allait épouser Mlle de la Blache (depuis Mme d'Haussonville) au moment de sa mort. Sa famille étant éteinte, Louis XVIII autorisa le fils de son héroïque sœur, le comte *Jules-Gaspard-Emmanuel* de Villelume, à ajouter au nom de Villelume celui de Sombreuil.

[3] Son père, maître serrurier, était né à Corsept (Loire-Inférieure), et s'était marié à la Seyne, près de Toulon.

[4] Son père était maréchal-de-camp. Lui-même n'avait que des sœurs. Famille éteinte.

STÉVAN (François). *Aj.*, laboureur, 27 ans, Noyal-Muzillac (Morbihan); + 29 nivôse, Vannes. *Ins.*

Victe DE SAINTE-SUZANNE. *Lire*, Bonaventure-Corentin DE MAUCONVENANT, vicomte DE SAINTE-SUZANNE, sous-lieutenant en *du Dresnay*, 26 ans, Coutances (Manche), blessé le 16 juillet, mort de ses blessures ou massacré sans jugement [1].

DE TAILLARD, Combat du 16 juillet.

DE TALHOUET père (René-Charles). *Lire*, René-Claude-Jérôme, comte de TALHOUET-GRATIONNAYE, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel en *du Dresnay*, né à Quimperlé le 2 février 1733, blessé le 16 juillet et massacré sur le champ de bataille. *Em.* [2].

DE TALHOUET fils (Claude-Vincent-Marie), *Lire*, Claude-Louis-Vincent-Marie de TALHOUET-GRATIONNAYE, sous-lieutenant en *du Dresnay*, né à Nantes, le 15 mars 1775; + 10 fructidor, Vannes. *Em.* [3].

TARDIVET (Jean-Baptiste). *Aj.*, enseigne au régiment de *Rohan*, 25 ans, Saint-Léonard (Haute-Vienne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [4].

DE TASSY (Auguste). *Aj.*, sous-lieutenant au régiment d'*Hervilly*, 21 ans, Marseille; + 15 thermidor, Vannes.

TEMPIÉ (Jh), ou TEMPIER. *Aj.*, conscrit de la réquisition, Josselin (Morbihan). Etat du général Lemoine, no 704.

TEISSELIER (Jean-François). *Lire*, FESSELIER, étudiant, sergent en *du*

[1] Son oncle, le marquis de Sainte-Suzanne, était capitaine au régiment, mais faisait partie du dépôt en Angleterre; il succéda au comte de Talhouët comme lieutenant-colonel. Le vicomte était marié et avait une fille qui s'est alliée depuis dans la maison de Choiseul-Praslin.

[2] Voir t. XXXV, p. 189. Le comte du Bourblanc, un des blessés du 16, nous a conservé un mot du comte de Talhouët, dans cette journée néfaste où il devait trouver la mort. Quelques jeunes officiers réclamant, comme un privilége de leur âge, les postes les plus périlleux : « Nous sommes tous du même âge aujourd'hui », leur répondit le vieux colonel. Trois des enfants du comte de Talhouët ont laissé postérité, savoir : 1° *Henri-Jacques-Louis-Marie*, marié, le 25 novembre 1818, à *Olympe-Charlotte* Guerry de Beauregard, nièce par son père et par sa mère, *Pélagie* de Royrand, de quatre victimes de Quiberon; 2° *Marie-Catherine-Julie*, née le 6 mars 1776, mariée, le 6 mars 1802, à *Jacques-Antoine* Maillard de la Gournerie; et 3° *Anne-Marie-Agathe-Justine*, né le 28 janvier 1791, mariée, le 19 janvier 1813, à *Adrien* de Mauduit du Plessis. — Trois des descendants du comte de Talhouët ont été mortellement frappés, comme lui, sur des champs de bataille.

[3] Fils aîné du précédent. Voir t. XXXIV, pp. 356-358.

[4] On le croit frère du garde-du-corps *du Repaire*, dont le nom était *Tardivet*, et qui sauva la reine au 6 octobre. M. du Repaire devint maréchal-de-camp sous la Restauration.

Dresnay, 20 ans, Erbrée (Ille-et-Vilaine); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

TESSIER (Jacques). *Aj.*, menuisier, volontaire dans *Périgord*, 27 ans, Dordogne; + 11 thermidor, Auray. *Em.*

DE THERME (François-Louis). *Lire*, DE LA BARTHE DE THERMES, né le 13 septembre 1756, à Mirande (Gers); + 13 thermidor, Auray. *Em.* [2].

DE THERMES (Jh). *Lire*, DE LA BARTHE DE THERMES, lieutenant au régiment d'Aquitaine, 48 ans, Simorre (Gers); + 13 thermidor, Auray. *Em.* [3].

THEVENON (Jean). *Aj.*, cultivateur, 27 ans, Isère; + 14 thermidor, Auray. *Em.*

THIBAULT (R.-E.-D.). *Lire*, Amé-François-Dominique THIBAULT-MARAIS, garde-du-corps, 40 ans, Martigny (Calvados); 14 thermidor Vannes. *Em.* [4].

THOMAS (Jean-Baptiste). *Aj.*, imprimeur, 36 ans, Caen (Calvados); + 24 nivôse IV, Vannes.

THOMAS (Jean-Baptiste). 21 ans, Saint-Pol (Pas-de-Calais), 13 fructidor, Auray. *Em.*

THOMASSIN (Jean). *Aj.*, militaire, 30 ans, Saint-Ouen-la-Rouërie (Ille-et-Vilaine); + 23 nivôse IV, Vannes. *Em.*

THOMAZEAU (Jacques). *Aj.*, maréchal-ferrant, 30 ans, Baden (Morbihan); + 6 vendémiaire IV, Vannes. *Ins.*

THOMAZEAU (Michel). *Aj.*, maréchal-ferrant, 60 ans, Baden (Morbihan); + 6 vendémiaire IV, Vannes. *Ins.*

Cte DE TINTÉNIAC. *Aj.*, Vincent, ancien chevau-léger de la garde du roi, tué au combat de Coëtlogon, le 18 juillet 1795 [5].

TISSOT (François). *Aj.*, 21 ans, Savoie; 9 fructidor, Vannes. *Em.*

[1] Il avait émigré avec le curé et le vicaire d'Erbrée, et servait comme sous-officier à Quiberon. Sa famille existe encore.

[2] Fils d'*Antoine* de la Barthe, comte de Thermes et de *Claude* de Brethous.

[3] Fils de *Joseph*, sr de Valentine, et de *Marie-Marguerite* de la Hitte. Les deux La Barthe de Thermes étaient cousins éloignés.

[4] Son arrêt de condamnation le dit fils de *René-Élie* et de *Fleury de Suerrié*.

[5] *Vincent* de Tinténiac était le second fils de *René-Auguste*, marquis de Tinténiac, capitaine aux gardes françaises, et d'*Anne-Antoinette* de Kersulguen. Il avait pour frère aîné *Hyacinthe-Joseph-Jacques*, marquis de Tinténiac, lieutenant-général et cordon-rouge en 1819, marié à *Marie-Yvonne-Xaverine-Guillemette* de Kersauson, dont un fils et quatre filles : Mesdames de Quélen, Le Bihan du Pennelé, de Saint-Roman et de Moyria. Une sœur de *Vincent* de Tinténiac, nommée *Anne-Joséphe*, avait épousé en 1772 *Guillaume-Bonaventure* du Breil de Rais. Ses descendants habitent Quimerc'h, près de Banalec.

TOSSENE (Etienne). *Aj.*, 17 ans, Vannes ; + 8 fructidor, Vannes. *Ins.*

DE LA TOUR (J.-L.). *Lire*, Jean-Etienne GINOUVEZ DE LA TOUR, caporal dans *Loyal-Emigrant*, 33 ans, Clermont (Hérault) ; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

DE TRAISSAC. *Aj.*, François, lieutenant au régiment d'*Hervilly*.

TRAVAILLÉ (Guy). *Aj.*, conscrit de la réquisition, La Prenessaye (Côtes-du-Nord). *Ins.* N° 706 de l'État.

TRÉ (Mathurin). *Aj.*, tisserand, 28 ans, Plumélin (Morbihan); + 26 nivôse, Vannes. *Ins.*

DE TRÉCESSON. *Lire*, CARNÉ DE TRÉCESSON, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, commandant la compagnie des élèves de la marine au régiment d'*Hector*, tué le 16 juillet. *Em.* [1].

DE TREION. *Aj.*, tué ou noyé le 21. *Em.*

DE TRÉVOU (Jh). *Lire*, Joseph-Jean-Baptiste DU TRÉVOU, lieutenant de vaisseau, lieutenant dans *Hector*, né au château de Trofunteniou, en Ploujean (Finistère), le 1er juin 1761; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* [2].

DE TRÉOURET. *Lire*, Toussaint LE BIHAN DE TRÉOURET, lieutenant de vaisseau, lieutenant en *du Dresnay*, 38 ans, Morlaix, blessé le 16 juillet, mort de ses blessures. *Em.*

DE TRISTAN LHERMITE. Volontaire dans *Périgord*, tué le 21 juillet [3].

DE TRONJOLY (F.-V.). *Lire*, François-Urbain L'OLLIVIER DE TRONJOLY, lieutenant de vaisseau, lieutenant dans *Hector*, né au château de Tronjoly, en Gourin (Morbihan), le 6 octobre 1761, blessé le 16 juillet; + 14 thermidor, Vannes, *Em.* Voir t. XXXIV, p. 363.

[1] *Gilles-Jacques-Pierre* de Carné-Trécesson avait épousé *Perrine*, marquise de Coëtlogon. La victime de Quiberon devait provenir de ce mariage. Cette branche de Carné avait pris, par suite d'alliance, le nom et les armes de Trécesson, depuis la fin du XVe siècle. Un autre Carné, *Louis-Marie* de Carné-Marcein, né à Brest, le 8 août 1769, se trouvait à Quiberon comme sous-lieutenant dans *du Dresnay*. Il parvint à se sauver le 21. C'était le père de M. le comte de Carné, membre de l'Académie française.

[2] Il était fils de *Joseph* du Trévou, comte de Brefeilhac, officier au régiment du roi, et de *Marguerite* Jégou de Boizalin. Son frère aîné, capitaine de vaisseau, fut emprisonné révolutionnairement au château du Taureau, dans la baie de Morlaix, et y mourut assassiné, dit-on. Deux de ses neveux, fils d'un autre frère, sont décédés sans enfants. Une de ses sœurs s'est alliée dans la maison Le Lay de Kermabain; l'autre est décédée en 1801, sans alliance. Enfin la troisième fille de Mme de Kermabain a épousé un des fils de M. de Kérever, autre victime de Quiberon, dont postérité. Voir KÉRÉVER.

[3] Frère du célèbre chef de chouans, qui fut assassiné dans les rues de Laval, en

De la Troupelinière (Nicolas). *Lire*, Thorel de la Troupelinière, sous-lieutenant de vaisseau, Lisieux. N° 221 de l'État.

De Tusseau. *Lire*, Charles-René de Tusseau de Maisontiers, capitaine de grenadiers au régiment provincial de Poitiers, chevalier de Saint-Louis, né au château de Maisontiers, canton de Saint-Loup (Deux-Sèvres), le 1er juillet 1739; blessé à Quiberon et mort de ses blessures, le 3 avril 1796. [1].

D'Uston. *Aj.*, combat du 16 [2].

Le Vaillant (Charles-Eloi). *Aj.*, 34 ans, Beaumont-le-Roger (Calvados); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

Le Vaillant (Hubert). *Aj.*, volontaire dans *Loyal-Emigrant*, 32 ans, Bezancourt (Seine-Inférieure); + 11 thermidor, Auray. *Em.* [3].

Le Vaillant (Paul). *Lire*, Paul Le Vaillant de la Ferrière, fils du suivant, sergent dans *du Dresnay*, 14 ans, Caen (Calvados); grièvement blessé le 16 juillet; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

Le Vaillant (T.-P.-H.). *Lire*, Paul-François-Hyacinthe Le Vaillant de la Ferrière, lieutenant en *du Dresnay*, chevalier de Saint-Louis, 45 ans, Caen (Calvados); mortellement blessé le 16 juillet (plusieurs balles dans la poitrine).

De Van Dègre. *Aj.*, ancien sous-lieutenant aux dragons de Boufflers. Combat du 16 [4].

Vandenne (François). *Lire*, Wandonne, tisserand, volontaire dans *Béon*, 26 ans, Avroult (Pas-de-Calais); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

Vanoche (Guillaume). *Aj.*, 24 ans, Saint-Omer (Pas-de-Calais); + 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*

De Vanteaux (Matthieu). *Lire*, Faulte de Vanteaux, capitaine au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, fourrier de la compagnie des vétérans de *la Châtre*, né à Limoges, le 29 avril 1730, blessé, puis condamné le 14 thermidor à Vannes. *Em.* [5].

[1] Fils de *Louis-Sylvain* et de *Renée-Françoise* Regnault. Il avait épousé lui-même, en 1773, *Jeanne-Nicolle* Coyreau, dont postérité.

[2] Famille languedocienne, dans laquelle s'allia l'un des frères du baron de Roquefeuil, autre victime de Quiberon.

[3] *Charles-Éloi* et *Hubert* Vaillant sont indiqués comme *verriers* par l'État du général Lemoine.

[4] Nous trouvons *François* de Malet, marquis de Vandègre, capitaine au 11e chasseurs, en 1819.

[5] Il était fils de *Pierre* Faulte, seigneur du Puy du Tour, en Limousin, et de *Marie-Thérèse* Gareit de Nedde. Lui-même avait épousé *Marie* de Brettes, fille du marquis du Cros, dont il avait deux fils et une fille. On cite cette réponse de M. de Vanteaux à quelques-uns de ses camarades, qui l'engageaient à s'éloigner à cause de son âge : — « Croyez-vous que les vétérans ne puissent pas se battre et mourir? »

De Varin (Louis-Guillaume), garde-du-corps de Monsieur, volontaire en *Damas*, 46 ans, Bonneuil (Oise) ; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

De Vasconcelles (Louis), capitaine au régiment de Foix, 41 ans (Eure-et-Loir) ; + 11 thermidor, Auray. *Em.*

Chr de Vassal. *Lire*, Armand-Augustin de Vassal Saint-Gély, lieutenant au régiment de *Rohan-Soubise*, puis en d'*Hervilly*, chevalier de Saint-Lazare, né au château de Pechaurier, commune des Arques (Lot), en 1756. N° 360 de l'État. *Em.* [1].

Vasseur (Clotaire-François), ouvrier, volontaire dans *Béon*, 20 ans, Verchin (Pas-de-Calais) ; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*

Le Vassor (Etienne). *Aj.*, ancien domestique de Mgr de Lubersac, évêque de Chartres, 30 ans, Morancez (Eure-et-Loir) ; + 14 thermidor, Auray. *Em.*

De Vassy. *Aj.*, Alexandre, major en second en d'*Hervilly*, 38 ans, Brecey (Manche) ; + 16 thermidor, Vannes. *Em.*

De Vaucassel (Louis). *Aj.*, ancien capitaine dans Berry, infanterie, Avesne (Nord). N° 21 de l'État.

Vaudin (François). *Aj.*, domestique, 43 ans, Champagne ; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

De Vaujuas. *Lire*, Jérôme-François Treton de Vaujuas, capitaine au régiment de Royal-Comtois, infanterie, capitaine dans *Rohan*, né à Mayenne, le 25 novembre 1757 ; + 15 thermidor, Quiberon, *Em.* [2].

De Vauquelin (François). *Lire*, Gabriel-François, 19 ans, Anneville (Manche) ; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

De Vauquelin (Paul). *Lire*, Paulin, 21 ans, Anneville (Manche) ; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

Vautrin. *Aj.*, lieutenant au régiment d'*Hervilly*. Combat du 16. [3].

De Vaux (Jourda) (Jean-Louis). *Lire*, Jourda de Vaux, lieutenant au

[1] Cinquième fils de *Pierre-Marie* Vassal, sieur de Saint-Gély et de Péchaurier, et de *Marie-Anne* Le Lard de Rigoulières, qui eurent onze enfants, dont trois chevaliers de Malte, trois prêtres, une chanoinesse et trois religieuses.

[2] Son père, *François* Treton de Vaujuas, avait épousé *Marguerite-Elisabeth* Le Frère de Maisons, dont il avait eu trois enfants. L'aîné, *Jacques-François-René*, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa *Emilie-Charlotte* de Langan, fille du marquis de Boisfévrier, dont ses fils ont relevé le nom ; le second était la victime ; le troisième, *François-René-Charles*, lieutenant de vaisseau, avait péri dans l'expédition de la Pérouse.

[3] Un Vautrin servait comme lieutenant aux dragons de *Colonel-Général*.

45e régiment d'infanterie, 32 ans, Chamelière (Haute-Loire); + 13 thermidor, Auray. *Em.* [1].

De Veaucassel. *Aj.*, combat du 16. Il y avait deux capitaines de ce nom en Berry, infanterie, en 1779.

De Vélard (Louis). *Lire,* Louis-François-Philippe, né au château d'Ascoux, près de Pithiviers, le 7 janvier 1776; + 8 fructidor, Vannes. *Em.* [2].

De Vence (Jean-Baptiste). *Aj.*, 32 ans, Eterre (Nord); + 14 thermidor, Auray. *Em.* [3].

De Verbois. *Aj.*, combat du 21.

Du Vergier. *Aj.*, Jacques-Marie-Olivier, lieutenant de vaisseau, capitaine de grenadiers en *du Dresnay,* né à Quimperlé, le 15 juillet 1763, tué le 16 juillet 1795. *Em.* [4].

De Vérine (Guy). *Aj.*, combat du 16. (L'*Annuaire de la Marine* cite un Guy de Vérine *garde du pavillon* en 1779.)

Verne. *Aj.*, combat du 16.

Cher de Verne. *Aj.*, tué ou noyé le 21.

De Verne (J.-F.-G.-A.). *Lire,* Jean-François-Gabriel-Achille du Verne de Lanty, 35 ans, Jailly (Nièvre); + 13 thermidor, Auray. *Em.*

Cte de Viart. *Lire,* Jean-Jacques-François-Catherine de Viart, major de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, officier dans *Hector,* né le 5 août 1745, tué le 16 juillet. *Em.* [5].

[1] Il était fils de *Claude* Jourda de Vaux et de *Madeleine* de la Rochenegly, et parent de *Noël* Jourda, comte de Vaux, maréchal de France en 1785. Deux branches de cette famille existent encore. L'une d'elles était représentée à Mentana par *Arthur* Jourda de Vaux de Folletier.

[2] Il était fils de *Louis-Gaspard,* seigneur de Chaussy et ancien chevau-léger, et d'*Henriette* Prouvansal de Saint-Hilaire. La famille existe toujours.

[3] Le nom sur le répertoire du greffe est écrit *Duvenne.* Ailleurs nous lisons *de Vamme.* Rien ne semble indiquer que cette victime appartînt à la grande famille provençale de Villeneuve-Vence.

[4] Son père, *Jean-Marie* du Vergier, sieur de Kerhorlay, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, avait épousé *Marie-Josèphe* du Couëdic. Lui-même s'était marié à une fille du capitaine de vaisseau de Baudrand, l'une des victimes de Quiberon (*Rose-Madeleine* de Baudrand), et il en avait un fils. L'un de ses frères, *Bonaventure,* se trouvait à Quiberon comme officier dans *Royal-Louis;* il se sauva le 21, prit du service dans le régiment de *Stuart* et fut tué à Saint-Jean d'Acre. Son second frère, *Jean-Marie,* filleul de l'illustre du Couëdic, a laissé plusieurs enfants qui habitent Quimperlé et Saint-Pol. *Jacques* du Vergier avait, en outre, six sœurs, dont cinq étaient religieuses; la quatrième, *Marie-Josèphe,* est morte sans alliance.

[5] Il était fils de *Jacques-Joseph,* seigneur de la Mothe d'Usseau, et de *Marie-Michelle* du Tiers. Marié lui-même à *Marie-Henriette* Nicolas de Voutron, il en eut un fils unique, *Henri-François-Catherine,* qui viendra après son cousin.

De Viart (Charles). *Lire,* Charles-Henri de Viart de la Mothe d'Usseau, élève de la marine, né le 11 novembre 1773, à la Mothe d'Usseau, près de Châtellerault (Vienne); + 9 fructidor, Auray. *Em.* [1].

De Viart (Henri). *Lire,* Henri-François-Catherine de Viart, élève de la marine, né à Rochefort (Chârente-Inférieure), le 21 janvier 1773; + 9 fructidor, Auray. *Em.*

Vichart (François). *Aj.,* officier. N° 334 de l'Etat. Il y est noté comme étant de Schélestadt (*Aveyron?*).

De Vidampierre (Jean-Joseph-Antoine). *Lire,* de Cardon de Vidampierre, capitaine au régiment de Touraine, lieutenant dans *Damas,* né à Metz le 1er novembre 1758; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [2].

De Videau. *Lire,* François Videau de la Barre, garde-du-corps, 54 ans, Veyrac (Haute-Vienne); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

— Vido (François). Double emploi; voir le précédent.

Du Vigno jeune (Louis-Joseph). *Lire,* du Vignaux le jeune, volontaire dans *Damas,* 26 ans, La Rochelle; + 11 thermidor, Auray. *Em.* [4].

De Villarcy. *Lire,* Canel de Villarcy, lieutenant du génie, tué le 16. *Em.*

[1] Voir ci-dessus, t. XXXIV, p. 199, une admirable lettre de Charles de Viart; Henri était son cousin germain; le major de vaisseau était son oncle. Le père de Charles, vieux chevalier de Saint-Louis, est décédé, sous la Restauration, à Poitiers. Sa fille et unique héritière, *Françoise* de Viart de la Mothe d'Usseau, supérieure générale de la Congrégration de Picpus, de 1829 à 1845, a légué à sa communauté le beau château de la Mothe, à trois lieues de Châtellerault, que sa famille possédait depuis le commencement du XVIIIe siècle; ce château est devenu le lieu de retraite des missionnaires épuisés par les travaux de l'apostolat chez les infidèles.

[2] Il était petit-fils du gouverneur des princes de Lorraine. Son père, *Jean-Joseph-Antoine,* avait épousé *Marguerite* Floquet, dont il avait trois enfants : 1° la victime; 2° un autre fils qui, de son mariage avec *Louise-Joséphine* de Cherisey, n'a eu qu'une fille, la baronne de Morand, et 3° une fille, la vicomtesse de Béthune, morte à Pont-à-Mousson, sans enfants. La victime de Quiberon écrivit d'Auray à son oncle, le marquis de Vidampierre, à la date des 27 et 30 juillet, une lettre qui peut se résumer en ces deux mots : « Je compte peu sur les hommes; j'espère davantage en la miséricorde de Dieu. »

[3] Il avait épousé N. de Magnac-Saint-Priest, dont il n'avait pas d'enfants. Le jour même de sa mort, il écrivit à sa famille : « Je viens de terminer ma carrière, chers parents et amis, ce 2 août 1795. Je meurs sans reproches, que pour la forme, envers ma patrie. Je désire que ma fin la rende heureuse.... Je l'ai aimée et je meurs en l'aimant. Je vous recommande mon âme; je vous embrasse tous, *je suis pressé.* »

[4] Fils de *Marc-Antoine* du Vignaux, capitaine de canonniers garde-côtes, et de *Marie-Aimée* Bisson. Il y avait, en 1787, trois officiers du génie de ce nom, dont l'un, maréchal-de-camp, et un autre, du Vignau *le jeune,* sous-brigadier.

De Villavicencio (Charles Joseph). Ancien capitaine commandant au régiment de Bresse, capitaine dans *Périgord*, 57 ans, département du Nord; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* [1]. Voir t. XXXIV, p. 190.

— De Ville. Double emploi; voir Collart de Ville.

De Villedieu (Hippolyte). *Lire*, Jean-Baptiste-Pierre-Hippolyte de Salve de Villedieu, élève de la marine, né à Manosque (Basses-Alpes), le 23 juin 1777; + 12 fructidor, Auray. *Em.* [2].

Villegourio (Le Vicomte). *Lire*, Joseph-François-Toussaint-Charles Le Vicomte de la Villegourio, lieutenant de vaisseau, sous-lieutenant dans *Hector*, né à Morieux (Côtes-du-Nord), le 1er février 1767; + 16 thermidor, Quiberon. *Em.* [3].

De la Villehélio (F.-A.). *Lire*, de Courson de la Villehelio, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né à Plouha (Côtes-du-Nord), vers 1753; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [4].

De Villeneuve (Henri). *Lire*, Henri-Guillaume-Sauveur-Eutrope de Villeneuve-Flamalens, né à Lavaur (Tarn), le 30 avril 1768; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

Villeneuve (Pierre). *Lire*, Jean-Baptiste-Sévère-Marcellin de Villeneuve-Verrayon, officier au régiment d'Artois, né à Lorgues (Var), le 8 novembre 1769; + 8 fructidor, Vannes. *Em.* [5].

[1] Famille d'origine espagnole, fixée dans la Flandre. Nous avons vainement cherché des détails sur cette intéressante victime et sur sa courageuse femme; tout ce que nous avons pu savoir, c'est qu'il y avait à Cambrai, en 1830, une vieille dame de Villavicencio, qui était la seule en France, désormais, disait-elle, à porter le nom. Elle était belle-sœur de la victime et avait eu huit enfants. Il y avait deux Villavicencio au régiment de Bresse.

[2] Son père, *Joseph-Gabriel-Pancrace*, officier supérieur d'infanterie, avait épousé *Madeleine-Jeanne-Dorothée* de Raspaud, dont il avait cinq fils. Le jeune Salve, embarqué sur la *Perle*, et emmené par les Anglais lorsqu'ils quittèrent Toulon, s'engagea ensuite dans le régiment d'*Hector*. Il eût pu se sauver en déclarant, comme bien d'autres prisonniers de guerre, qu'il avait été enrôlé de force; il s'y refusa. Ce que j'ai écrit à la page 374 du t. XXXIV doit être rectifié en ce sens.

[3] L'un de ses frères, *Louis-Marie*, cadet dans *Rohan*, se sauva de l'hôpital d'Auray; ils étaient fils de *Thomas-Bernard-Toussaint* Le Vicomte, seigneur de la Villegourio, et d'*Anne-Charlotte-Vincente* Guibert, lesquels avaient eu onze enfants. L'un des fils fut tué à la Moskowa, et sur cinq fils, il n'est resté de postérité masculine que d'un seul.

[4] Il était fils de *Jean-René*, seigneur de la Villehélio, chevalier de Saint-Louis, et de *Louise-Marcelle* de Courson de Kermenguy; il avait fait brillamment la campagne de l'Inde. L'un de ses frères, mort contre-amiral, a continué la filiation.

[5] Il était fils d'*Antoine-François* de Villeneuve-Mons, marquis de Mons, seigneur de Verrayon, et de *Marthe* Maunier de Sausse du Castelet. Les Villeneuve-Mons sont une branche cadette des Villeneuve-Bargemont.

DE LA VILLÉON (Louis). *Lire,* Innocent-Anne-Louis DE LA VILLELOAYS DE LA VILLÉAN, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né à Pontivy le 20 août 1753; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* [1].

DE LA VILLEVALIO (A.-L.). *Lire,* Toussaint-Léonard DE LA VILLÉON DE LA VILLEVALIO, major au régiment d'Anjou, commandant à Quiberon le régiment de *Rohan,* né à Lamballe le 30 octobre 1766; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* [2].

Victe DE LA VILLEVOLETTE. *Lire,* Jean-Baptiste-Pierre-Etienne LE VICOMTE DE LA VILLEVOLETTE, lieutenant de vaisseau, lieutenant dans *Hector,* né à Saint-Brieuc le 29 décembre 1752; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [3].

VIMAR (Urbain-Claude) ou VIR (Urbain-Claude), chirurgien, 58 ans, Sedan (Ardennes); + 11 thermidor, Auray. *Em.*

DE VIOLAINE (J.-A.-G.). *Lire,* Louis-Claude-Isaac, 50 ans, Angers; + 13 thermidor, Auray. *Em.*

— Cher DE LA VIOLAYE. Double emploi, voir BERTHOU.

VISDELOU (Hte). *Lire,* Hercule VISDELOU DE BÉDÉE, lieutenant au régiment de *Rohan,* né au château de Bédée (Ille-et-Vilaine), en 1771; + 13 thermidor, Auray. *Em.*

DE VISSEL (Pierre-Nicolas). *Lire,* DE WISSEL, officier de marine, 50 ans, Issoudun (Indre); + 11 thermidor, Auray. *Em.* [4].

VOISIN (Jean-Louis). Brigadier au 14e régiment à cheval, Pirey (Doubs). Etat du général Lemoine, no 705.

DE LA VOLTAIS (Louis-Marie). *Lire,* PRÉVOST DE LA VOLTAIS, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, sous-lieutenant dans *Hector,* 40 ans, Ploërmel, blessé le 16; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* Voir t. XXXIV, p. 361.

VOUMARD. *Aj.,* combat du 21.

WAMELLE (J.-F.). *Aj.,* D'ENNEVAL, 70 ans, Vimoutier (Orne); + 25 fructidor, Vannes. *Em.*

[1] Il était fils de *Jean-Marie* de la Villeloays, ancien sénéchal de Rostrenen, et de *Reine* Baron du Taya. De deux frères et trois sœurs qu'il avait, il ne reste aujourd'hui que la descendance d'une sœur, Mme Le Métayer de Kerdaniel. Voir t. XXXIV, p. 199.

[2] Voir ci-dessus, t. XXXV, p. 44.

[3] De la même famille que les Le Vicomte de la Houssaye et de la Villegourio. Il tait fils de *Jean-Baptiste* et de *Reine* de Triac.

[4] Famille d'origine allemande fixée dans le Berry et qui y était représentée, sous la Restauration, par *Charles-Henri-Hubert,* baron de Wissel, maréchal-des-logis des gardes-du-corps, marié à *Madeleine-Antoinette-Albine* de la Mire-Mory, dont postérité.

WAREIN (Pierre). *Aj.*, cultivateur, 26 ans, Merville (Nord); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*

WIBAUX (Honoré). *Aj.*, laboureur, 23 ans, Eterpigny (Pas-de-Calais); + 12 thermidor, Auray. *Em.*

WOLF (Jean-Nicolas). *Aj.*, domestique du comte de Rochebrune, 44 ans, Dieuze (Meurthe); + 11 thermidor, Auray. *Em.*

YOT (Pierre). *Aj.*, marin, 31 ans, Ploërmel; + 13 thermidor, Vannes. *Ins.*

Les noms suivants forment appendice sur le mausolée.

PROUX (Pierre). *Aj.*, ancien huissier à Auray, 37 ans; + 12 thermidor, Auray. *Ins.*

— Deux frères DE BOTCOUARD. Double et triple emploi. Voir AUBIN.

DE BRAY (Hi-Min). *Aj.*, militaire, 26 ans, Amiens (Somme); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

— DE CARHEIL. Double emploi; voir au *C.*

DE FALVARD (François). *Aj.*, combat du 21.

— DE KERLEREC (Jean-Marie-Joseph). Double emploi; voir KERLEREC.

Cher DE NAVAILLES (Charles). *Aj.*, capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, major en d'*Hervilly*, 28 ans; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* [1].

DE PRÉSEAU (Ferdinand-Joseph). Disparu le 21. [2].

— L'Abbé DE LA HEUSE. Double emploi; voir P.-A. DE LA HEUSE.

[1] Son frère, *Paul-Elisabeth*, comte de Navailles, seigneur de Labatut en Béarn, avait épousé, le 27 juillet 1788, *Pauline* de Clappier de Grasse-Cabris, nièce du vicomte de Mirabeau.

[2] L'annuaire de 1789 porte un Préseau de Dompierre parmi les inspecteurs-généraux de la maréchaussée. Une famille angevine de ce nom s'était alliée, en 1700, aux Rougé. Le même nom avait été porté par une famille nantaise, qui comptait un chevalier de Malte en 1585.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

LA MÈRE SAINT-BENOIT

SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS*

Il lui fallut dès lors mettre à exécution la menace qui lui avait été faite et soustraire ses religieuses à une domination devenue intolérable. On leur chercha un logement ailleurs, sans pouvoir trouver rien de bien convenable. Pour le moment, il n'y avait de disponible qu'une maison dont les bâtiments n'étaient pas encore achevés. Bien qu'elle n'eût ni portes ni fenêtres, bien qu'elle fût par conséquent ouverte à tous les vents, les religieuses furent heureuses de s'y installer. Ce n'étaient point les commodités de la vie qu'elles recherchaient, c'était la paix de l'âme et la tranquillité de l'esprit. Si elles n'avaient eu qu'à souffrir des injures de l'air, elles se seraient facilement consolées; mais, comme il arrive souvent dans des situations pareilles, les sarcasmes des beaux esprits ne les épargnèrent pas. Elles furent persifflées en prose et en vers, et les journaux de la localité furent charmés de leur décocher des traits qui ne brillaient pas toujours par le bon goût et l'atticisme. Les écrits anonymes plurent aussi de toute part; de Saintes il en arriva jusqu'à Luçon. Au milieu de ce débordement d'ignominies, Mme Saint-Benoît ne perdit ni le calme ni la tranquillité d'esprit que l'on remarquait toujours en elle. Loin de se laisser aller à des vivacités bien

* Voir la livraison de janvier, pp. 43-53.

excusables, elle fut un modèle de patience et de résignation. Il est bien vrai qu'elle trouva autour d'elle des encouragements. Le Père Desmars, qui faisait une station à Saintes, la défendit avec une chaleureuse indignation. Le Père Baudouin lui donna aussi de grandes marques d'intérêt. Dans une lettre pleine des conseils les plus sages, il lui recommanda l'amour des humiliations et l'oubli de soi-même, vertus fondamentales, qu'il regardait comme une faveur divine.

Loin d'avoir abandonné le projet qu'il méditait depuis longtemps, le Père Baudouin songeait plus que jamais à le mettre à exécution. N'ignorant point la grande et légitime influence dévolue à la femme dans la société, il avait pensé qu'il n'y avait pas d'œuvre plus méritoire que d'inculquer de bonne heure, dans le cœur des jeunes filles, les préceptes d'une sainte morale. Pour arriver à cette fin, il leur fallait des leçons et des exemples; nul plus que la sœur Saint-Benoît n'était capable de les donner. Aussi dès qu'il put la loger, lui écrivit-il de hâter son arrivée. La future fondatrice de l'ordre des Ursulines de Chavagnes se mit en route avec la sœur Saint-Arsène et quelques jeunes personnes que, pendant son séjour aux Sables, elle avait remplies de l'esprit dont elle était animée. La maison dont elle allait être la révérende Mère était loin d'être un somptueux édifice : comme il arrive souvent pour les grandes fondations religieuses, les commencements de celle de Chavagnes furent des plus modestes. Écoutons ce qu'en dit l'auteur d'une notice à laquelle nous faisons de larges emprunts : « On ne put leur donner (à la Mère Saint-Benoit et à ses filles) qu'un pauvre réduit, composé d'une chambre basse et d'un grenier. La chambre basse servit tout à la fois de cuisine, de réfectoire et de parloir ; le grenier devint une salle d'étude, et, au dortoir, les lits furent placés sur le plancher, et l'espace était si étroit qu'il fallait, pour se rendre à celui qui était le plus éloigné de la porte, passer par dessus tous les autres. » Point de chapelle pour les cérémonies religieuses, point d'autel pour s'agenouiller devant Dieu. Quelques saintes images ornaient seules les murailles;

quelques grandes figures, modèles à suivre pour celles qui venaient habiter cette pauvre demeure, attiraient seules les regards, dans leur cadre de bois vermoulu. Les ressources de la maison répondaient à la splendeur de ses bâtiments : tout lui manquait, et, pour y vivre, il fallait s'imposer les plus dures privations. Loin de s'en plaindre, la Mère Saint-Benoît s'en réjouit. Eût-elle été au sein de l'abondance, qu'elle eût voulu vivre d'austérités et de jeûnes ; le Père Baudouin en était édifié. Ne doutant point de leur vocation, il reçut, avec l'assentiment épiscopal, les vœux de deux novices, Mlle de Villedon et Mlle Blay. La communauté était fondée ; Mme Saint-Benoît en fut la supérieure.

Mlle de Villedon, en religion sœur Sainte-Madeleine, ayant fait restaurer à ses frais l'ancien presbytère, les religieuses quittèrent leur grenier pour venir y ouvrir un pensionnat et un externat. Sous l'habile direction qui lui fut donnée, l'enseignement ne se borna pas aux éléments de la langue française, les études y furent sérieuses. Chavagnes devint le foyer d'où rayonna la lumière. Pendant que la Mère Saint-Benoît formait les jeunes âmes appartenant à son sexe, le Père Baudouin recrutait les lévites et leur donnait une instruction solide. Leur nombre étant devenu trop considérable pour les bâtiments qu'ils occupaient, comme il songeait plutôt à l'augmenter qu'à le restreindre, il demanda à Mme Saint-Benoît la place qui lui manquait. En pareil cas, une prière était un ordre ; la supérieure s'y soumit sans murmurer, mais non sans quelque regret. Il lui fallut chercher dans le bourg une autre maison. La seule qui se trouva disponible n'avait que des pièces bien exiguës. Religieuses et pensionnaires s'entassèrent dans des chambres beaucoup trop étroites pour que les classes pussent s'y faire convenablement. La position devint des plus embarrassantes ; on songea au couvent de Boisgroland. L'ancien monastère offrait de grandes ressources par son étendue et la facilité qu'on y trouvait d'augmenter les constructions. Les deux congrégations naissantes pouvaient y vivre côte à côte, ou même se fondre en

une seule, puisqu'elles avaient le même esprit et qu'elles poursuivaient le même but. Mme Sainte-Angèle en fit la proposition à Mme Saint-Benoît. Celle-ci vint visiter les lieux, mais, effrayée de leur isolement, elle retourna à Chavagnes, sans entrer autrement en pourparlers. Le Père Baudouin s'arrêta alors au seul parti qui lui restait à prendre : quelque dispendieuses que pussent en être les constructions, il fit élever une maison appropriée à la destination qu'il se proposait. Mme Saint-Benoît en prit possession le 28 octobre 1806. Dès lors, sans qu'elles y rencontrassent toutes les commodités de la vie, les Filles du Verbe incarné, — c'est le nom que le Père Baudouin avait donné à la nouvelle congrégation, — trouvèrent à leur portée ce qui leur était indispensable ; elles ne furent plus obligées d'aller à l'église paroissiale pour leurs exercices de piété. Quoique encore bien dénuée d'ornements, la petite chapelle qui leur avait été construite n'en devint pas moins le sanctuaire d'où les prières s'élevèrent au ciel ; le lieu saint où tous les cœurs, détachés de la terre, s'ouvrirent aux joies spirituelles et aux espérances de l'éternité.

C'est aussi à cette époque que fut définitivement arrêté le costume que les Ursulines de Chavagnes n'ont pas cessé de porter depuis.

Les constructions dont nous venons de parler, ne s'étaient pas faites sans occasionner de grandes dépenses. Quand elles furent achevées, il manquait à Mme Saint-Benoît une partie de l'argent nécessaire pour les payer entièrement. Elle ne s'en inquiéta guère : ne pouvant pas prendre sur le superflu qui lui manquait, elle prit sur son nécessaire ; elle s'imposa encore une fois les plus grands sacrifices. Soutenue par les forces qui lui venaient d'en haut, elle disait à ses filles : « Je me réjouis de ce qu'il vous manque beaucoup de choses que nous pourrions désirer ; puisque nous faisons le vœu de pauvreté, il est bon que nous en subissions les rigueurs. » Le Père Baudouin la trouvait donc admirablement préparée, quand il prononçait ces paroles : « Plaignez-vous donc, religieuses, de la nourriture, du

vêtement, des appartements... Notre-Seigneur est né dans une pauvre étable abandonnée; il a passé plusieurs années de sa vie en Egypte, où il ne possédait pas un pouce de terre; il a vécu dans une maison qui appartenait à saint Joseph. Lorsqu'il a multiplié cinq pains, il y avait trois jours que lui et ses apôtres n'avaient pas mangé. Une autre fois, ils furent obligés de froisser des épis pour apaiser leur faim. Pour payer le tribut ou les impôts, Notre-Seigneur fut obligé de faire un miracle : lui et ses disciples n'avaient point d'argent... Et vous n'aimeriez pas la pauvreté! Réjouissez-vous, mes filles, lorsqu'il se présente quelques occasions de la pratiquer; cherchez-les courageusement. »

Quand, en 1816, par suite de la cherté excessive du blé, les religieuses de Chavagnes n'eurent pas toujours du pain pour leurs repas et durent le remplacer par des pommes de terre et de la bouillie de blé noir; quand les pensionnats se vidèrent, qu'aux Sables, il n'y eut qu'une pensionnaire, au prix de deux cents francs par an; qu'à Fontenay, à Saint-Jean-d'Angély, à Saintes, presque partout ailleurs, les parents, dénués de ressources, retirèrent leurs enfants des communautés de Chavagnes, ce ne fut pas de ses besoins personnels que s'affligea Mme Saint-Benoît; ses grandes peines furent de ne pouvoir pas venir en aide à celles qui souffraient de la disette. Pour que le découragement ne s'emparât pas de leur âme, elle écrivait à ses filles : « Ayez confiance aux paroles de Notre-Seigneur, telles que celle-ci : Ne vous mettez pas en peine du lendemain. Remarquez aussi qu'il veut que nous demandions notre pain chaque jour. »

La Providence, sur les bienfaits de laquelle elle comptait, combla tous ses vœux : non-seulement Mme Saint-Benoît paya les dettes qu'elle avait contractées, mais des fondations nouvelles, qui ne tardèrent pas à devenir prospères, s'élevèrent sous sa direction, dans la Vendée et les départements circonvoisins. Les religieuses chargées de l'éducation dans ces maisons, étaient presque toutes jeunes, les supérieures, pour la plupart, n'avaient pas vingt-cinq

ans, mais elles avaient reçu, sous l'inspiration de leur Mère, une maturité d'esprit que ne donne pas toujours l'expérience du monde. A cette qualité qu'elle possédait à un haut degré, Mme Saint-Benoît joignait une perspicacité rare. Il arrive souvent qu'une jeune fille prend pour une vocation religieuse un premier mouvement de l'âme produit par une déception ou une affliction terrestre. Personne n'était plus habile qu'elle à pénétrer ces mystères du cœur où l'on s'ignore soi-même, à démêler les volontés fortement arrêtées d'avec les sentiments irréfléchis des natures exaltées. A celles-ci, elle disait : « Ma bonne fille, ce n'est pas un couvent qu'il vous faut ; croyez-moi, il y a ici une dame qui part pour votre pays, retournez avec elle ; vous n'aurez qu'à vous applaudir d'avoir suivi ce conseil. »

De même, elle ne voulait pas qu'on s'imposât des jeûnes ou d'autres pénitences, quand l'âge ne permettait de le faire qu'au détriment de la santé. Elle fortifiait les âmes contre les tristesses énervantes et les rêveries mélancoliques. Loin de proscrire le rire et les plaisirs innocents, elle voulait qu'autour d'elle tous les visages s'épanouissent d'une douce gaieté, et qu'après les heures de la prière et de l'étude, vinssent les délassements et les distractions. Contre les fautes, dont personne n'est à l'abri, elle ne s'armait point d'une sévérité inexorable ; quand elle n'avait pas pu les prévenir par ses conseils, elle tempérait ses paroles de blâme et ses admonestations par le calme de la voix, quelquefois par la douceur du sourire.

D'importants travaux s'effectuaient-ils dans la maison, Mme Saint-Benoît, dont la capacité éclatait en toute chose, les surveillait elle-même. C'est ainsi que lorsque, les religieuses augmentant chaque jour en nombre, la construction d'une nouvelle chapelle devint indispensable, elle ne laissa pas à d'autres le soin de présider à son édification. Jusque-là novices et professes avaient vécu ensemble, l'exiguité des bâtiments ne permettant pas de séparation. Quand leur agrandissement donna assez de latitude pour qu'elle pût s'accomplir, le Père Baudouin voulut qu'elle eût lieu immédiatement.

Malgré ses grandes aptitudes, Mme Saint-Benoît ne pouvait cependant pas suffire à tout ; aussi la direction des novices fut-elle confiée à une autre main ; une jeune religieuse, dont la précocité d'esprit avait devancé les années, en devint la maîtresse.

Au moment où l'extension que prenait la congrégation rendait à la Mère Saint-Benoît l'appui qu'elle trouvait dans les conseils et les exhortations du Père Baudouin, plus utile que jamais, elle fut tout à coup privée de sa présence. Le séminaire de Chavagnes ayant été transporté à La Rochelle, Mgr Paillou ne voulut pas que sa direction passât en d'autres mains. Le départ du Père Baudouin fut un grand sujet de douleur pour toute la communauté et en particulier pour la supérieure-générale. Seule désormais et n'ayant plus auprès d'elle son guide ordinaire, elle s'effrayait de sa responsabilité, quand il lui fallait prendre une résolution soudaine. Il est bien vrai qu'à part ce cas exceptionnel, elle ne fit rien sans lui demander conseil et sans avoir son agrément. Aux entretiens de tous les jours succéda la correspondance la plus active, et, si la parole du prêtre auquel elle avait promis obéissance ne venait plus frapper son oreille, les lettres qu'elle en recevait, lettres qu'elle avait continuellement sous les yeux, ne la laissaient pas abandonnée à ses propres forces. Pleines des sentiments les plus affectueux, renfermant les préceptes les plus sages, elles réjouissaient son âme en même temps qu'elles la soutenaient dans les épreuves de la vie.

Les natures les plus énergiques ne sont pas, en effet, à l'abri des peines morales, et c'est une grande erreur que de croire la sensibilité éteinte chez les personnes qui ont renoncé au monde. En s'ouvrant aux aspirations célestes, le cœur ne se ferme point aux affections de la terre. Sans doute la foi donne aux âmes une force que l'on ne trouve point dans l'incrédulité ou le scepticisme, mais elle ne défend point les saintes amitiés, les grandes joies et les grandes douleurs. Insensibles ! les saintes filles qui courent au-devant de toutes les souffrances du corps, pour leur apporter des soins tendres et délicats. Insensibles ! celles qui accueillent et réchauffent de leurs vertus les malheureuses

que le repentir vient toucher au milieu de leurs désordres ! Insensibles ! celles qui versent l'aumône, celles qui passent leur vie du berceau de l'enfance à la couche du vieillard ! Insensibles ! parce qu'elles sont mortes aux plaisirs des sens et que l'esprit seul les anime ! Ceux qui pensent ainsi n'ont point étudié les âmes, qu'ils jugent sans les connaître. Mme Saint-Benoît était tout autre. Quand une maladie contagieuse vint envahir la maison de Chavagnes, on la vit prodiguer ses soins à celles qui en étaient atteintes, et pleurer amèrement les filles qui furent enlevées à sa tendresse. A cette occasion, le Père Baudouin lui adressait ces paroles de consolation : « Il est écrit, ma bien bonne Mère, d'aller trouver les affligés, de pleurer avec eux, de leur donner une liqueur forte pour les soulager et les consoler. Je dois courir à vous, puisque vous êtes dans la tristesse, à vous qui m'intéressez tant. Votre tristesse, vos peines, vos afflictions, doivent être les miennes, et si je pouvais les prendre pour moi seul, vous en seriez bien vite déchargée... »

Lorsque sa nièce, la Mère Marie-des-Anges, supérieure de l'hôpital d'Ancenis, vint à succomber, cette perte la rendit inconsolable. Vainement elle se reprochait sa douleur, vainement elle se disait qu'elle devait s'en réjouir ; la nature était la plus forte. — « Elle veut avoir ses droits, » s'écriait-elle.

L'hôpital d'Ancenis n'était pas le seul qui fût desservi par les religieuses de Chavagnes. Si elles se proposaient principalement l'éducation de la jeunesse, elles n'en faisaient pas leur occupation exclusive; on les trouvait aussi auprès du lit des malades. C'est là que Mme Saint-Benoît avait commencé sa vie religieuse ; aussi lorsque, après bien des années, dans une visite qu'elle fit à l'hôpital de Bouin, elle se trouva en présence de ses filles accomplissant l'œuvre de sa jeunesse, éprouva-t-elle un sentiment de joie qui s'épancha en actions de grâces et en remerciements à la Providence.

Bien qu'elles se fussent multipliées, la Mère Saint-Benoît ne se contenta pas de donner des instructions aux maisons de son

ordre, elle les visita souvent. Dans les tournées qu'elle faisait, rien n'échappait à sa vigilante attention et à la perspicacité de son regard. Entendant mieux que personne les règles de l'économie domestique, ayant une grande habitude de la conduite d'une maison, elle voyait, du premier coup d'œil, tout ce dont elle pouvait avoir besoin. Pendant longtemps, bien des choses manquèrent à la plupart des établissements de l'ordre. Indifférente aux privations pour elle-même, les recherchant même plutôt que les fuyant, elle sentait son cœur saigner à la vue du dénûment des autres, et venait à leur secours, de ses faibles économies. Pauvre d'autres biens, elle possédait un trésor de richesses spirituelles et s'en montrait prodigue; elle les répandait dans des conseils pleins de sagesse. Aussi les visites qu'elle faisait à ses filles leur causaient-elles une grande joie. Elle avait pour précepte qu'il fallait supporter les désagréments des enfants et leur montrer toujours un vif intérêt. Souvent elle répétait ces mots, que l'on trouve dans une de ses lettres : « Soyez délicate avec eux, ne vous servant jamais d'expressions triviales, dont vous seriez obligée de vous repentir ensuite; il faut être polie avec les enfants, si l'on veut qu'ils soient polis eux-mêmes. Quoique l'on sente des mouvements d'impatience, en certains cas, il faut toujours tâcher qu'ils ne s'en aperçoivent pas, et ne jamais les punir dans ces moments-là; les prendre toujours par la raison et avoir l'air d'être bien peinée d'être obligée de les punir. Voilà, ma fille, des moyens de bien réussir dans votre emploi et de vous épargner bien des peines. Les enfants aiment toujours les maîtresses qui les élèvent de cette manière, et cela vaut beaucoup mieux que d'en être crainte. »

C'est une haute et délicate mission que d'élever la jeunesse; mais bien plus haute et plus délicate encore est celle de former les maîtresses chargées de déposer dans le cœur de leurs élèves les principes de vertu qui les rendent inaccessibles aux séductions du monde. Cette tâche, Mme Saint-Benoît la remplissait avec une supériorité d'esprit et un succès remarquables. Si presque toujours elle rencontrait des âmes dociles et soumises,

si la semence qu'elle jetait tombait sur un terrain bien préparé à la recevoir, si de ce côté enfin elle n'éprouvait que des satisfactions, les grands événements qui s'accomplissaient en Europe lui préparaient de cruels moments d'angoisses. L'homme qui *avait porté jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant,* après avoir été renversé de son trône, voyait l'aigle impérial prendre son vol du lieu de son exil, pour s'abattre sur les tours de Notre-Dame. Son retour donna le signal d'un nouveau soulèvement dans la Vendée. Des troupes furent envoyées pour le réprimer. Le souvenir des horribles excès commis, pendant la Révolution, sur cette terre malheureuse, remplissait encore toutes les âmes ; les religieuses de la congrégation de Chavagnes furent pleines d'effroi : celles qui dirigeaient le couvent d'Ancenis n'attendirent pas le passage des légions, elles s'enfuirent à leur approche et vinrent chercher un refuge auprès de leur Mère. Seule Mme Saint-Benoît conservait tout son calme ; mais elle n'était pas sans inquiétude. Elle redoutait les insultes d'une soldatesque qu'elle croyait être toujours sans frein. A ses yeux, la mort la plus cruelle étant mille fois préférable aux outrages, elle exhortait ses filles à s'y préparer.

Ces craintes n'étaient pas fondées. Dans nos armées, une discipline sévère avait succédé à la licence, et les départements de l'Ouest n'étaient plus exposés aux abominables désordres dont, aux mauvais jours de la Révolution, ils avaient été victimes. Les hommes chargés d'éteindre l'incendie qui s'était allumé dans la Vendée, se montrèrent pleins d'égards et de respect pour les religieuses, et, en toute circonstance, ils tempérèrent par l'esprit de modération la sévérité des devoirs qui leur étaient imposés.

C. MERLAND.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

L'HEURE DU RÊVE, poésies, par M. Eugène Orieux. — Un vol. in-18, Paris, Auguste Aubry, rue Séguier, 18; Nantes, librairies Morel et Douillard frères. Prix : 2 francs.

Alfred de Vigny écrivait en 1834 : « Le poëte a besoin de *ne rien faire,* pour faire quelque chose en son art. Il faut qu'il ne fasse rien d'utile et de journalier pour avoir le temps d'écouter les accords qui se forment lentement dans son âme, et que le bruit grossier d'un travail positif et régulier interrompt et fait infailliblement évanouir. » Depuis que ces lignes ont paru, en tête de *Chatterton*, bien des exemples sont venus prouver que c'était là une règle par trop absolue : que d'heureuses exceptions n'aurait-on pas à invoquer contre elle ! et combien ne connaissons-nous pas de poëtes, qui, travaillant avec courage à gagner le pain quotidien, trouvent encore moyen de se réserver, soit avant, soit après le labeur accompli, quelques moments tout entiers consacrés à la Muse, qu'ils aiment, et qui ne dédaigne point de répondre à leur appel.

Ce moment choisi, cette heure charmante entre toutes, M. Eugène Orieux l'a nommée, avec un grand bonheur d'expression, *l'Heure du rêve.*

Que l'aimable et sympathique écrivain dont nous nous plaisons à examiner l'œuvre aujourd'hui, se ménageât ce loisir intellectuel, dans son existence si utilement et si complétement occupée, c'est ce dont parmi nous on était loin d'avoir même le soupçon. M. Orieux, comme on dit familièrement, faisait ses

coups à la sourdine. A l'encontre des fleurs, qui s'ouvrent à l'aurore, ses vers s'épanouissaient aux rayons de la lampe nocturne, et, peu à peu, les feuillets noircis s'entassaient au fond du tiroir, mais sans en sortir jamais pour s'envoler au vent de la publicité. Un jour, enfin, il a tout réuni, les élégies et les sonnets, les fables et les poëmes, et il nous a fait soudain la surprise de ce doux et agréable recueil, dont, à l'aide de quelques citations, je vais essayer de donner une idée à nos lecteurs.

L'Heure du rêve se divise en quatre parties : *Tableaux et pensées ;* ce sont les pièces de plus courte haleine; *les Fées,* un poëme en cinq chants, la perle du livre, à notre avis; les *Récits,* dix morceaux plus développés que les *Tableaux ;* et enfin, une comédie en un acte, *la Curée*, écrite, dit l'auteur, « pendant quelques jours de trouble, » après avoir vu les hommes « parler, agir, faire du bruit et se donner de l'importance. »

Laissez-moi, tout d'abord, vous présenter le poëte lui-même; car je ne pense pas qu'il me démente, si j'avance que le sonnet suivant n'est pas autre chose que sa figure morale :

Le Rêveur.

Poursuivant sa pensée au milieu de la foule,
Il semblait ne rien voir dans le flot qui passait;
Mais s'il laissait son rêve, un rien l'intéressait.
Il se fût arrêté pour un caillou qui roule.

Que l'Océan fût calme ou troublé par la houle,
Devant cet infini sa raison grandissait;
Au fond de son esprit le ciel apparaissait
Dans le lis qui fleurit et le ruisseau qui coule.

Pour l'homme son penchant n'avait rien de bien vif;
Il avait dans le cœur un sentiment naïf
Qui ne comprit jamais l'astuce, le mensonge.

Sans fuir le bruit du monde et le propos banal,
Il aimait la retraite, il eût vécu d'un songe,
Et la belle nature était son idéal.

Veut-on voir comment M. Orieux chante cette « belle nature » dont il est tant et si justement épris? Qu'on lise ces frais

tableaux qu'il a désignés sous le nom de *la Fleur, l'Étoile, Solitude, Rêverie*, et surtout *le Matin*. — L'aubépine est en fleur; les hirondelles sont de retour :

La violette, la pervenche,
Renaissent au bord du buisson;
Sautant, volant de branche en branche,
Un alerte et joyeux pinson
Gazouille une fraîche chanson.

O splendeur! le ciel se décore
De pourpre, d'or et de clarté!
Sur les pas de la blonde aurore,
Le jour dans toute sa beauté
Vient sourire à l'immensité...

Voici l'instant où la nature
A des charmes pour tous les sens,
Dans les couleurs de sa parure,
Dans la douceur de son encens
Et dans ses hymnes ravissants...

Ta présence est dans toute chose,
Seigneur de la terre et des cieux!
Ainsi le parfum de la rose
Est dans chaque tissu soyeux
De son calice gracieux.

Toutes les pièces de *l'Heure du rêve* ne sont pas dans cette gamme adoucie et tendre; il y en a de mélancoliques, de satiriques, — l'abeille n'a-t-elle pas un aiguillon? — et de graves, et de poignantes, comme cette page qui a pour titre :

Cauchemar.

Mon sommeil était lourd, terrible était mon rêve!
Je marchais au hasard, la nuit, sur une grève
Où s'enfonçaient mes pas et qu'entouraient les flots;
Ma poitrine étouffait sous de muets sanglots.
La vague menaçait; j'essayais de me plaindre;
J'étais seul, et les cieux tout en feu m'éclairaient;
Les eaux dans un instant, hélas! allaient m'atteindre,
Et les bras décharnés de la mort m'étreignaient.

A mes pieds je sentis bientôt bouillonner l'onde
Qui lentement montait, montait à mes genoux,
Et s'étendait au loin en me cachant le monde.
Oh! je priais bien Dieu d'éloigner son courroux
De mon cœur désolé, de m'épargner encore,
De me laisser revoir au moins une autre aurore;
Et, puisque je devais tout quitter à jamais,
Je voulais embrasser les êtres que j'aimais!
Et l'eau montait toujours! J'interrogeai l'espace,
Cherchant autour de moi quelque puissant secours :
Les étoiles, la lune, avaient voilé leur face,
Les flots étaient déserts, et l'eau montait toujours!
Une seconde encore, à mes lèvres glacées
L'eau parvint : j'envoyai mes dernières pensées
A mes plus chers aimés, et je levai les yeux,
Pour la dernière fois, vers la voûte des cieux...
Je vis un ange en pleurs assis sur un nuage,
Impuissant pour mes jours, détourner son visage :
Je pus lever la main, jeter un cri d'effroi,
Que la vague éteignit en passant sur ma tête;
Puis je sentis trembler la terre autour de moi
Et je m'anéantis au bruit de la tempête!...

Suivrons-nous maintenant le héros des *Fées*, Guillaume de Nangis, dans son voyage « à travers l'étendue immense et sans chemin ? » Ce serait trop long pour le peu d'espace qui nous reste. Mieux vaut l'employer à en reproduire un fragment; car nous estimons que, si pour faire connaître un peintre, il faut montrer ses toiles, pour faire goûter et apprécier un poëte, rien ne vaut tant que de le citer. Nous avons noté dans *les Fées* maints passages qui feraient honneur à M. Orieux; nous ne prendrons que celui où il dépeint l'impuissance de l'artiste à rendre l'idéal dont il est tourmenté :

J'ai senti bien souvent ma jeune âme, bercée
Au souffle frais et pur d'une douce pensée,
Voler sur l'aile d'or de songes caressants;
Mon esprit grandissait et, dans ma chère extase,
Comme un prophète saint qu'un feu divin embrase,
Je disais sans efforts des hymnes ravissants.
Ces célestes accents n'avaient rien de la terre!

Éclos comme une fleur au milieu du mystère,
Leur troupe s'envolait soudain au moindre bruit.
Nos plus beaux vers, hélas ! nous ne pouvons les dire!
Ceux qui naissent ainsi d'un suave délire,
Ont le destin du rêve oublié dans la nuit.

Des citations qui précèdent, comme de celles que nous avons eu le regret d'abandonner, nous avons bien, ce nous semble, le droit de conclure que la petite pléiade des poëtes bretons compte un membre de plus, auquel un seul, mais sérieux reproche peut être adressé : celui d'avoir tant tardé à sortir de sa solitude.

EMILE GRIMAUD.

LES CENT PETITES TOILES CHAMPÊTRES, par M. Numa d'Angély. — Paris, Lemerre, 1874, grand in-18. Prix : 3 francs.

Le titre que M. Numa d'Angély a donné à son livre est parfaitement choisi. Ce sont en effet de véritables petits tableaux, esquissés d'un coup de plume rapide ; c'est un jeu de lumière et d'ombre ; c'est une scène prise sur le fait, toujours formant image, telle qu'un peintre l'eût saisie et rendue en quelques coups de pinceau. Je ne ferai qu'un reproche à l'auteur, c'est qu'ayant adopté pour chacun de ses petits poëmes le moule du sonnet, il n'ait jamais donné à aucun d'eux la forme rigoureuse et régulière, dont Boileau n'a tracé qu'en partie les règles dans son *Art poétique*. Il est bon, dans un livre exclusivement composé de sonnets, qu'il s'en trouve un certain nombre d'irréguliers, afin d'éviter une trop grande monotonie ; mais il est indispensable d'en revenir toujours à ce galbe exquis et presque divin, à ce profil exactement pondéré, comme un vase antique, toujours le même malgré les ornements et les sujets dont il est paré, au sonnet de Pétrarque, de Ronsard, de Sainte-Beuve, de Banville, et dont M. d'Angély a sous les yeux des modèles si exquis dans les livres de nos chers amis Émile Grimaud, Robi-

not-Bertrand, Émile Péhant, l'Homère breton, et d'autres encore, que je nomme du cœur sinon des lèvres.

Cette critique une fois faite, je voudrais pouvoir choisir quelques citations pour démontrer à nos lecteurs de quelle plume charmante M. d'Angély sait peindre ce qu'il voit avec l'œil d'un véritable artiste; mais je m'aperçois que j'ai noté, comme les plus intéressantes, à peu près la moitié des pièces qui forment le volume. J'hésite longtemps entre les *Crêpes*, le *Feu de la Saint Jean*, le *Cloître*, le *Chat noir*, le *Grand Étang*, l'*Aïeule*, *Relais de poste*, la *Fauvette*, l'*Orgue de Barbarie*, et bien d'autres encore, et je choisis le *Lis*, uniquement parce que François Coppée a écrit un sonnet qui porte le même titre, sonnet qu'on a souvent cité et avec lequel celui que je vais écrire peut être mis en parallèle sans avoir à souffrir de la comparaison :

Le Lis.

Parfois, dans un enclos abandonné du maître,
Près d'un cadran solaire à demi renversé,
Un lis, ployant sa tête, à l'œil vient apparaître,
Qu'un flot d'herbe montante a presque dépassé.

Ainsi dans mon cœur morne où l'ivraie a poussé,
En cherchant bien, hélas! on trouverait peut-être,
Dans quelque coin obscur, un beau lis trépassé,
Que moi-même, ô mon Dieu! j'ai peine à reconnaître.

Lis chaste, droit et pur des beaux jours de candeur,
Où mes sens printaniers s'ouvraient dans leur fraîcheur,
Où mon cœur débordait de séve et de tendresse,

Coupe d'or embaumée, où les oiseaux du ciel
S'enivraient, en chantant, de rosée et de miel;
Oh! qu'es-tu devenu, beau lis de ma jeunesse!

Quoique ce petit morceau ne laisse voir qu'une des faces du talent de M. d'Angély, qui sait habilement mêler à la note triste la note rêveuse et même gaie par intervalles, je pense qu'il suffira pour inspirer à ceux qui, même en nos jours prosaïques, *ne craignent pas* la poésie, le désir de voir défiler sous leurs yeux les cent petites toiles champêtres de M. Numa d'Angély.

PROSPER BLANCHEMAIN.

La Famille Dondel.

Sans revenir sur la question de la fondation de Lorient, dont il a été parlé dans le dernier numéro de la *Revue*, nous insérons avec plaisir la note suivante sur la position et les alliances de la Famille Dondel :

Extrait du Nobiliaire de Bretagne, par P. Potier de Courcy.

« DONDEL (originaire du Maine), sr de Montigny — de Brangolo — de Pendreff — de Keranguen — de Kergonano — du Faouëdic — du Vaujouan — de Trévoazec.

» Maintenu au conseil en 1674 et 1707 et par arrêt du Parl. de 1777, sept générations, ressort de Vannes.

» *D'azur au porc-épic d'or.* Jean, vivant en 1550, épouse Élisabeth de Rassan; Guillaume, maître des Comptes en 1661, conseiller au Parlement en 1666; Jean-François, évêque de Dol, † 1767. »

La famille Dondel est originaire du Maine, où la branche aînée des seigneurs de Montigny s'est fondue dans la maison du Hardaz, vers 1620. Une branche cadette est venue se fixer dans l'évêché de Vannes, à la fin du XVIe siècle; mais cette famille avait eu déjà des alliances en Bretagne, notamment avec les Bellouan, en 1482, et Geoffroy Dondel était qualifié écuyer par le duc François II, en 1467.

La branche établie en Bretagne se livra d'abord au commerce, ce qui fut cause que sa noblesse dormit pendant quelque temps et que les enfants de Thomas Dondel, sr de Brangolo, et de Marie Touzé partagèrent par portions égales les successions de leurs père et mère en 1679. Depuis lors ils reprirent le rang qui leur appartenait par leur naissance.

Guillaume Dondel, écuyer, seigneur de Pendreff, paroisse de Caudan, évêché de Vannes, né en 1567, fut marié trois fois : 1° Avec Françoise de *Castaigne.*

2° Avec Marie *le Brizoual.*

3° Avec Catherine *Tuault.*

Du premier mariage vinrent :

1° François Dondel, seigneur de Pendreff, en la paroisse de Caudan, marié en 1629 avec Constance *Pigache,* dont il eut :

Guillaume Dondel, né en 1636, maître des Comptes en 1661, conseiller au parlement de Bretagne en 1666, lequel mourut sans postérité de ses deux femmes Marie *Leduc du Petitbois* et Claude-Lucrèce d'*Andigné.*

2° *Jeanne* Dondel, mariée en 1612 à noble homme Jean *le Flo,* seigneur de Kerlogoden.

Du deuxième lit vint *Guillaume* Dondel, seigneur de Kerusaël, marié à Vincente *Baujouan*, dont une fille, *Marie-Anne*, dame *le Sénéchal de Saint-Meudan*.

Du troisième mariage vinrent :

Thomas Dondel, qui suit.

Thomasse Dondel, mariée à François *de la Pierre*, seigneur des Salles, dont :

1° *Jean* de la Pierre, baron de la Forest, grand maître des eaux et forêts, et grand veneur de Bretagne, en 1706, auteur des marquis de Frémeur, dont deux officiers généraux, au XVIIIe siècle.

2° *Guillaume* de la Pierre, seigneur de Henan, sénéchal de Pontivy.

3° *Thomas* de la Pierre, seigneur de Frémeur, marié avec Louise Eudo, dont postérité.

4° *François* de la Pierre, seigneur de Talhouët, maître des Comptes de Bretagne.

5° *Julienne* de la Pierre, mariée à Yves de Coniac, s^r de Tullement, conseiller au parlement de Bretagne, dont postérité.

Thomas Dondel, seigneur de Brangolo, receveur des fouages de l'évêché de Cornouailles, en 1659, mort en 1679, épousa, en 1641, Marie *Touzé*, dont :

1° *Pierre*, qui suit.

2° *Marc* Dondel, seigneur de Trevolzec, lieutenant au régiment des gardes françaises, puis général des finances en Bretagne, mort en 1726, célibataire.

3° *Jean* Dondel, aumônier de S. A. R., belle-sœur de Louis XIV.

4° *Charles* Dondel, seigneur du Parc, sénéchal de Quimper, lequel épousa demoiselle de Kerever, dont N.... Dondel, garde de la marine, père de Guy-Augustin Dondel, sénéchal de Quimper, mort célibataire, et de trois filles, mariées à MM. de Kermellec, de Keraval et du Marhallach.

5° *Françoise* Dondel, mariée en 1679 à Jean-Baptiste de Cornulier.

Pierre Dondel, s^r de Keranguen, mousquetaire de la garde du roi, se distingua dans l'expédition envoyée dans l'île de Candie en 1669, sous les ordres du duc de Navailles; puis en 1672 fut pourvu de l'office de sénéchal et lieutenant-général de l'amirauté et police de Vannes. Il épousa en 1675 Marie-Hyacinthe de *Loënan*, dame de *Kergonano*, dont il eut :

1° *François-Hyacinthe*, auteur de la branche de Kergonano.

2° *François-Pierre*, auteur de la branche de Faouëdic.

3° *Jean-François*, évêque, comte de Dol, en 1740, mort en 1767.

La branche de Kergonano a produit un lieutenant du roi au gouvernement de Vannes, premier président du Présidial, deux chevaliers de Saint-Louis, un jeune officier des armées royales, massacré en 1796 [1], et s'est alliée aux familles Charpentier, de Kerlo, Roger de Bissin, Talhouët de Bonamour, de Querhoënt, Soyer, Bain de la Coquerie, etc. [2]

La branche de Faouëdic a produit trois chevaliers de Saint-Louis et a été représentée aux États de 1746 et 1766. Elle s'est alliée aux familles de Lourme, Le Gouvello de Keraval, de Gibon, de Becdelièvre, de la Haye-Jousselin, de la Tocnaye, Mosnier de Thouaré, de Tanouarn et Durcot de Puitesson, etc.

LA LÉGENDE DES PALADINS, par M. J. Autran, de l'Académie française. — Un vol. in-18. Paris, Michel Lévy, 1875.

Nous regrettons vivement de n'avoir pas, cette fois-ci, plus de place à consacrer à ce nouveau et patriotique recueil de l'auteur des *Poèmes de la mer*. Quel généreux et glorieux office remplit la poésie, quand elle est si noblement mise au service de la grande cause de la patrie ! Comme son émule et ami Victor de Laprade, M. Joseph Autran travaille à faire remonter nos âmes vers les sommets abandonnés ; et, pour nous y aider, il nous place sous les yeux les merveilleux exploits de Charlemagne et de Roland. Citons, tout au moins, la dédicace de ces héroïques tableaux :

Mère des paladins errants,
France dont le nom seul m'enivre,
C'est toi qui m'as fourni ce livre
Et c'est à toi que je le rends.
A ce récit, peuple des Francs,
Si ton cœur bat, tu peux revivre.

É. G.

Depuis plusieurs mois déjà, ont paru les derniers volumes de l'important ouvrage de M. le comte H. de Grimouard de Saint-Laurent, *Le Guide de l'Art chrétien*. Nous en donnerons un compte rendu dans un de nos prochains numéros.

[1] Voir *Revue de Bretagne*, t. XXXIV, p. 186 et 187.

[2] Cet article, rédigé sur d'anciennes notes, ne peut contenir les alliances plus récentes.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : Dom Guéranger. — M. Dahirel; — l'amiral La Place; — M. Moët de la Forte-Maison; — Le général de Grosbon. — *La Fille de Roland.* — Les *Sonnets et Poésies,* de M. Emile Péhant. — *La Patrie,* de M. Victor de Laprade.

Au moment où nos lecteurs recevaient notre dernière livraison, l'une des plus pures lumières de l'Eglise catholique, à notre époque, s'éteignait doucement : Dom Guéranger, abbé de Solesmes, est mort le 30 janvier, dans cette illustre abbaye qu'il avait relevée de ses ruines ; et si cette perte a été douloureusement ressentie par toute l'Église et surtout par l'ordre des Bénédictins que le pieux abbé restaura dans notre pays, elle l'a été tout particulièrement par nous, car Dom Guéranger, dont les travaux et les écrits sont connus de tout le monde chrétien, appartenait directement à l'Église nantaise : il était chanoine d'honneur de notre cathédrale, et il avait assisté au sacre de Mgr Fournier.

Né au Mans, en 1806, Dom Prosper Guéranger n'entra dans la vie religieuse qu'après la révolution de 1830, et, suivant le même courant d'idées que le R. P. Lacordaire, dont il fut longtemps le collaborateur et l'ami, avant de prendre l'habit régulier, il obtint à Rome l'autorisation de relever en France l'ordre de Saint-Benoît, pendant que son illustre compagnon obtenait celle de relever l'ordre de Saint-Dominique. Théologien, liturgiste, érudit, polémiste, Dom Guéranger a donné toute sa vie à la piété, au travail, et surtout à la défense de l'Église catholique, apostolique et romaine. Ses *Institutions liturgiques*, qui parurent de 1840 à 1842, et qui contenaient, sous le titre d'introduction, l'histoire de la liturgie depuis les apôtres jusqu'à nos jours, portèrent le dernier coup au gallicanisme et resteront comme le plus beau monument de sa piété filiale envers Rome et la papauté. Ce livre eut à supporter de vigoureuses attaques; M. Guérard le prit à parti dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes;* mais la *Défense* et la *Nouvelle Défense* du savant bénédictin mirent ces attaques à néant. Pas n'est besoin d'insister sur les nombreux ouvrages de Dom Guéranger; on se souvient de ses écrits polémiques à

l'occasion du dernier concile œcuménique. Le magnifique volume sur *Sainte Cécile*, édité il y a deux ans par la maison Didot, est venu couronner, de la manière la plus artistique, une carrière si laborieusement remplie.

Les funérailles du vénérable abbé de Solesmes ont eu lieu avec la plus grande solennité : la foule était immense et le deuil général. Les quatre abbés mitrés de Ligugé, de la Pierre-qui-Vire, d'Aiguebelle et de Mortagne s'y étaient donné rendez-vous, avec NN. SS. les évêques du Mans, de Nantes et de Quimper. L'oraison funèbre, prononcée per Mgr d'Outremont, a vivement impressionné l'assistance, et nous trouvons, dans les relations de la cérémonie funèbre, un détail que nous devons conserver pour nos lecteurs. Après les obsèques, les religieux bénédictins de diverses abbayes, plus de cent prêtres, un grand nombre de laïques éminents, se trouvaient réunis dans la grande salle de réfection, si bien nommée l'hôtellerie, et prenaient part à des agapes fraternelles :

« A l'un des bouts de la salle, écrit l'un des assistants, M. Auguste Roussel, le lecteur nous fait vraiment entendre le P. abbé en nous relisant sa belle préface de son très-ancien livre : les *Origines de l'Église romaine*, où se trouve indiqué comme le plan général de tous ses travaux apologétiques. Cette lecture finie, et sur l'invitation pressante qui lui en est faite, Mgr Fournier se lève pour dire quelques mots à son tour sur l'illustre défunt. Parole facile et vibrante, geste simple et naturel, mais surtout émotion puissante et communicative : c'est par ces mots qu'on pourrait, il me semble, à peu près caractériser cette improvisation chaleureuse, au bout de laquelle le respect a grand'peine à retenir de vifs applaudissements. Monseigneur rappelle qu'il y a quatre ans, sur le point d'être évêque, il venait se mettre sous la direction de Dom Guéranger; il rappelle qu'il en reçut des conseils qui, s'ils étaient suivis à la lettre, certainement feraient de qui les pratiquerait un grand évêque.

« Que vous dirai-je ? poursuit l'éloquent évêque de Nantes. Dans toute l'acception du mot, celui que nous pleurons fut grand, et dans le conseil et dans l'action. De ses travaux jaillissaient toutes préparées ce que je me permettrai d'appeler les formules que l'Église a plus d'une fois consacrées par ses définitions. Qu'est-ce à dire ? L'Église n'est-elle donc pas un soleil par elle-même ? Oui, sans doute, mais pourtant elle a ses luminaires, que Dieu lui donne pour l'aider à éclairer le monde, et de ceux-là Dom Guéranger fut certainement l'un des plus illustres. Pleurons-le donc, mais en même temps et pour le louer dignement, inspirons-nous toujours de son esprit. Dans la tombe, où il va être scellé, son corps n'abandonnera pas les siens. Que son esprit demeure plus encore au milieu d'eux. Que de lui surtout, dont la doctrine demeure, on puisse dire : *Defunctus, adhuc loquitur*; vivant, il nous parlait ; mort, il nous enseigne mieux encore. »

Quelques jours après, le chapitre assemblé élisait, à l'unanimité, pour successeur de Dom Guéranger, Dom Couturier, prieur de l'abbaye.

Vers la même époque, le télégraphe nous apportait de Cannes la nou-

velle de la mort de M. Dahirel, député du Morbihan à l'Assemblée nationale. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, M. Dahirel avait offert loyalement, il y a trois mois, sa démission à ses électeurs, qui ne voulurent point l'accepter. Il s'en alla, loin des agitations de Versailles, demander au climat des bords de la Méditerranée un peu de force pour reprendre son poste d'avant-garde à l'Assemblée, ou, à tout événement, un peu de calme pour ses derniers jours. C'est là que la mort impitoyable est venue trouver ce cœur ardent et dévoué, brisé par le sentiment de son impuissance après tant et de si longues déceptions. — François Hyacinthe-Marie Dahirel était né Ploërmel (Morbihan), le 15 octobre 1804; son grand-père avait siégé aux États-Généraux en 1789, et son père fut député sous la Restauration. Lui-même venait d'entrer dans la magistrature, lorsque éclata la révolution de 1830. Fidèle aux traditions de sa famille et à ses convictions royalistes, il n'hésita pas à briser sa carrière, donna sa démission et se fit inscrire au barreau de Lorient, dont il devint le bâtonnier. A l'époque de la révolution de Février, son attitude pleine d'honneur et de dignité lui valut les suffrages de ses concitoyens. Aussi bien à la Constituante de 1848 qu'à la législative de 1849, il siégea toujours à la droite, et lors du coup d'État, il fit partie des courageux représentants qui, réunis à la mairie du dixième arrondissement, protestèrent contre l'attentat et prononcèrent la déchéance du Président. Pendant toute la durée de l'empire, il vécut retiré à Lorient; mais après la guerre de 1870, ses concitoyens l'envoyèrent encore une fois à l'Assemblée nationale. Il y a occupé avec distinction une des premières places dans les rangs de l'extrême droite. Il n'y eut jamais qu'une voix, même parmi ses adversaires, pour rendre hommage à son caractère loyal et ferme, à ses inébranlables convictions.

Parmi les morts du mois, citons encore l'amiral La Place, né en mer le 7 novembre 1793, ancien préfet maritime de Brest, où il a rendu le dernier soupir. Capitaine de vaisseau en 1834, il dut à ses connaissances particulières la mission de deux importantes expéditions scientifiques dont il donna la relation dans le *Voyage autour du monde par les mers de l'Inde et de la Chine* (sur la corvette la *Favorite*), et la *Campagne de circumnavigation de la frégate l'Artémise.* Il commanda, de 1844 à 1847, comme contre-amiral, la station des Antilles, et fut nommé vice-amiral en 1853. C'était un marin aimable, et le concours de la ville de Brest à ses funérailles a prouvé de quelle estime sympathique il était entouré.

Nous devons aussi parler dans cette *Revue* d'une belle intelligence qui vient de s'éteindre parmi nous, car celui qui la possédait était devenu notre concitoyen depuis qu'il avait adopté Rennes pour sa nouvelle résidence :

« Il l'habitait depuis quarante-trois années, écrit M. le docteur Toulmouche au *Journal de Rennes*. Originaire de la Picardie, M. Moët de la Forte-Maison appartenait à la plus ancienne noblesse de ce pays. Il n'avait pas cru déroger en se livrant à de profondes études d'archéologie, de numismatique et d'histoire. Atteint d'une surdité qui lui fit une nécessité du travail, il s'enferma dans les bibliothèques et s'y livra aux recherches les plus étendues et les plus minutieuses sur les sujets qui étaient l'objet de ses études favorites. Véritable bénédictin fourvoyé dans notre siècle, il put, par suite de son infirmité, s'adonner entièrement à ses travaux, sans distractions extérieures. C'est ainsi qu'il publia successivement plusieurs intéressantes monographies sur des sujets difficiles ou obscurs, une *Histoire sur les antiquités de Noyon*, en un volume, et un dernier ouvrage, en 1867, intitulé : *Les Francs, leur origine et leur histoire*, qui parut en deux forts volumes. Il venait, lorsque la mort l'a frappé, de terminer des études considérables sur les monuments celtiques de l'Angleterre, de l'Irlande et de la Bretagne, dont il croyait être parvenu, après les recherches les plus patientes et les plus ardues, à expliquer les signes et les figures. De plus, il laisse, également achevée, une nouvelle *Histoire de Bretagne*, dans laquelle il relève les nombreuses erreurs commises par certains historiens, ainsi que par les Bénédictins. Plus tard, si ces deux ouvrages sont publiés, ce que nous osons espérer, cet écrivain consciencieux n'aura pas inutilement consacré trente-cinq années de sa vie à ce double travail. »

— M. le baron Pierre de Grosbon, général de division du cadre de réserve, grand'croix de la Légion d'honneur, né à Nantes, le 27 octobre 1796, vient de mourir au château de Chenailles (Loiret). Si nous ne nous trompons, il était fils du général de ce nom, qui fut tué en Vendée, le 2 juin 1815.

« Le général Grosbon, placé dans le clocher de Saint-Gilles, dit Crétineau-Joly, suivait, avec une lunette militaire, les mouvements des royalistes, lorsqu'un paysan l'aperçoit regarder de temps à autre par une de ces étroites lucarnes des clochers vendéens. Il arme son fusil et épie le moment propice. Grosbon penche la tête encore une fois : le paysan ajuste, et le général de Bonaparte tombe mort. »

— Un de nos anciens collaborateurs, le vicomte Henri de Bornier, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, plusieurs fois lauréat de l'Académie et qui figure à ce titre dans la galerie de MM. Edmond Biré et Emile Grimaud [1], vient de remporter un éclatant succès à la Comédie-Française. Son drame en vers, intitulé *la Fille de Roland*, a conquis tous les suffrages de la critique. On disait la tragédie morte; la voilà renaissante, et la foule qui se presse pour écouter ces vers patriotiques, a dignement récompensé l'auteur de trente années de travaux littéraires non interrompus. Un très-beau vers a surtout soulevé les applaudissements de la salle, lorsque, faisant allusion sans doute à une

[1] *Les Poètes lauréats de l'Académie française*, 2 vol. in-18. Paris, Bray et Retaux.

récente catastrophe, le poète a placé ces paroles dans la bouche de Charlemagne, au sujet des rois vaincus dans une bataille :

Quand ils perdent la gloire, il leur reste la mort !

L'auteur du *Mariage de Luther*, de *Dante et Béatrix* et d'*Agamemnon* a désormais sa place marquée sur les hauteurs du Parnasse contemporain.

Pour ne pas sortir de la poésie, nous voulons annoncer sans retard l'apparition du superbe volume de *Sonnets* de M. Émile Péhant, qu'ont édité les compatriotes et amis de l'auteur. Nous l'examinerons avec soin, mais nous tenions à préparer nos lecteurs au plaisir qui les attend, lorsqu'ils parcoureront les pages émues du poète à qui la Bretagne doit *Jeanne de Belleville* et *Jeanne la Flamme*. Le livre des *Sonnets et Poésies* est précédé d'une très-remarquable préface de M. Victor de Laprade, de l'Académie française, qui vient de montrer une fois de plus jusqu'à quelle hauteur majestueuse peut s'élever l'inspiration lyrique, animée d'un souffle chrétien et patriotique, par ses magnifiques strophes : *La Patrie*, qu'a publiées la dernière livraison du *Correspondant* :

Oui, nous sommes tombés, vaincus par notre faute !
Nous avons manqué d'âme et quitté les sommets;
L'abime est bien profond, car la cime était haute...
Ceux qui rampent toujours, seuls ne tombent jamais...

Je t'aimais glorieuse, et t'adore insultée ;
Je me sens mieux ton fils en pleurant tes revers,
France ! O mère ! ô grandeur que j'ai trop peu chantée,
A toi mon dernier souffle, à toi mon dernier vers !

Nous sommes pleinement de l'avis du journaliste lyonnais, qui, après l'avoir reproduite, écrivait à l'illustre poète : *Il faudrait que cette pièce fît le tour de la France !*

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE NANTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, pour l'année 1875. In-18, 270 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 1 fr. 50

ALMANACH DES HOSPITALIERS-SAUVETEURS BRETONS pour l'année 1875. In-8°, 42 p. — Rennes, Hamon éditeur.

ALMANACH POPULAIRE DE LA BRETAGNE, 1875. In-18, 108 p. — Rennes, imp. et lib. Catel et Ce..... 15 c.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. — 21e année, 1874, 2e série, vol. 4. — LXXXVII-192 p. — La Roche-sur-Yon, L. Gasté, impr.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE LA ROCHE-SUR-YON. — Liste générale des anciens élèves du lycée depuis 1811 jusqu'à 1874. In-8°, 66 p. — La Roche-sur-Yon, impr. Ivonnet.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BREST. 2e édition. Tome I, 1873-1874, 666 p. — Brest, imp. Lefournier.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE LA ROCHE-SUR-YON EN 1873. Conférence sur l'espèce chevaline; par M. Alasonière, médecin vétérinaire du dépôt d'étalons de la Roche-sur-Yon. In-8°, 16 p. — La Roche-sur-Yon, imp. Ivonnet.

CORPS (LE) ET L'AME, poëme symbolique en dix-sept sonnets; par Emile Péhant. 4e édon, revue et corrigée. In-12, 23 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. A.-L. Morel.

ESSAI D'UN CATALOGUE METHODIQUE et descriptif des mollusques terrestres, fluviatiles et marins, observés dans l'Ille-et-Vilaine, les départements limitrophes de l'Ouest de la France, et sur les côtes de la Manche, de Brest à Cherbourg; par J. Desmars. 1re partie. In-8°, 94 p. — Redon, imp. Chauvin.

ESSAI SUR LA RACE BOVINE DITE PARTHENAISE, CHOLETAISE OU NANTAISE; par Abadie, vétérinaire. In-8°, 36 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

INAUGURATION DE LA SOCIÉTÉ DES HOSPITALIERS-SAUVETEURS BRETONS. Discours du président. In-8°, 59 p. — Rennes, imp. Bazouge.

PARALYSIES (DES) DIPHTHERIQUES; par le Dr Théobald Thibault. — In-8°, 23 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

POÉSIE (LA) (vers); par M. Eugène Lambert, In-8°, 11 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

RETRAITE SPIRITUELLE DU P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE, avec une introduction historique et divers documents sur l'origine de la dévotion au sacré cœur de Jésus. In-32, 250 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Haton.

SONNETS ET POÉSIES, par Émile Péhant, conservateur de la Bibliothèque publique de Nantes. Nouvelle édition, avec une préface par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs; Paris, A. Lemerre, passage Choiseul. — Un beau vol. in-18 jésus, XXXII-279 pages, titre rouge et noir, tiré à 50 exemplaires sur papier vergé (avec portrait de l'auteur), et 300 sur papier mécanique. — Le prix de ces derniers est de 3 fr. 50, et de 4 fr. par la poste.

LA MÈRE SAINT-BENOIT

SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS *

Les âmes fortes se révèlent dans les difficultés de la vie; beaucoup auraient été méconnues et se seraient ignorées elles-mêmes si les occasions de se montrer vaillantes et généreuses dans les luttes où les âmes faibles sont pusillanimes et impuissantes, leur avaient manqué. Mme Saint-Benoît eut ses jours d'épreuves. Des difficultés de plus d'un genre lui furent suscitées, et les contrariétés lui vinrent de différents côtés. Un procès qu'un propriétaire de Chavagnes intenta à la communauté, lui fut particulièrement un sujet de peines et d'ennuis. Une question d'ouvertures des bâtiments qu'elle faisait élever, ouvertures donnant sur le terrain de ce propriétaire, et une contestation pour la possession d'un chemin, en furent la cause. Fille de paix et de conciliation, n'ayant, jusqu'à ce jour, soutenu d'autres combats que ceux du bien contre le mal, elle s'effraya d'abord, quand elle se vit engagée dans un procès dont les conséquences pouvaient être préjudiciables à la communauté. Ne voulant pourtant pas abandonner sans les défendre les intérêts qui lui étaient confiés, elle s'empressa de s'adresser à celui qu'elle consultait dans tous les actes importants de sa vie. Le Père Bau-

* Voir la livraison de février, pp. 144-153.

douin la rassura ; il lui dit qu'il ne fallait pas trop s'inquiéter à la vue d'un huissier et qu'il était de son devoir de tenir ferme contre des prétentions qui paraissaient mal fondées. L'affaire cependant ne fut pas portée devant la justice ; elle se termina par une transaction entre les parties.

Un bien plus grand chagrin lui était réservé.

Dans la notice que nous avons consacrée au Père Baudouin nous avons dit un mot des prétendus prodiges qui, en 1818, troublèrent profondément les esprits dans la communauté de Chavagnes. A toutes les époques, aux temps du scepticisme comme aux temps de la foi, il y a eu trop de place dans les âmes pour les croyances au surnaturel et au merveilleux. N'avons-nous pas vu, de nos jours, les mêmes hommes qui se raillaient, peut-être à bon droit, de faits trop facilement acceptés comme miraculeux, ne pas permettre qu'on révoquât en doute les extravagances du spiritisme. Les religieuses de Chavagnes payèrent aussi tribut à l'erreur : elles virent des êtres et des objets qui n'étaient pas devant leurs yeux ; elles entendirent des paroles qui n'avaient pas été prononcées. Ces images trompeuses, ces voix mystérieuses leur parurent venir d'en haut et être des avertissements du ciel. Les affections mentales sont quelquefois contagieuses, tout aussi bien que celles du corps ; un mot, un signe, peuvent les étendre et les transmettre. L'établissement des Ursulines de La Rochelle eut bientôt ses voyantes, comme l'établissement de Chavagnes ; les mêmes manifestations s'y produisirent. Mgr Paillou crut devoir y mettre ordre par une mesure un peu sévère, mesure que la gravité de la situation nécessitait sans doute. Quelle fut l'attitude de Mme Saint-Benoît dans cette circonstance ? Chercha-t-elle à dissiper les ténèbres qui enveloppaient l'esprit de ses filles ? Fit-elle tous ses efforts pour les ramener dans la voie de la raison et de la vérité ? Il est bien à craindre que le fondateur de l'ordre ayant été un instant ébranlé, la supérieure n'ait été le jouet de son imagination. Quoi qu'il en soit, elle ressentit certainement une grande affliction de la mesure que l'évêque du diocèse de Luçon et de La Rochelle crut devoir prendre à cette occasion.

Plus tard, en 1825, Mme Saint-Benoît eut d'autres ennuis qui, pendant trois mois, la tinrent éloignée de Chavagnes. Une des anciennes pensionnaires de l'établissement des Hospitalières de La Rochelle avait abandonné à la congrégation des Ursulines de Chavagnes une maison qu'elle possédait à Saintes. Un pensionnat de l'ordre y avait été fondé et la donatrice, après avoir pris l'habit religieux, en était devenue la supérieure. Cette dame, d'un esprit fort indépendant, se soumettait difficilement à la règle qui lui avait été imposée, et se montrait parfois indocile aux ordres de ceux qui avaient toute qualité pour les lui donner. Dans la voie des innovations où elle s'était imprudemment engagée, elle ne prenait conseil que d'elle-même et d'une religieuse aux idées excentriques qui la dominait entièrement. Les évêques de Luçon et de La Rochelle s'en émurent, et, comme elle méconnaissait leur autorité, ils décidèrent que le pensionnat à la tête duquel elle se trouvait serait dissous et remplacé par un autre, dont la direction serait confiée à des mains plus sages. Avant que cette résolution n'eût été prise, une tentative avait été faite auprès de la supérieure récalcitrante; mais l'esprit de révolte était dans son âme, et Mme Saint-Benoît la trouva sourde à ses prières; pas plus que les prélats que nous venons de nommer elle ne put obtenir aucune concession.

Il lui fallut dès lors mettre à exécution la menace qui lui avait été faite et soustraire ses religieuses à une domination devenue intolérable. On leur chercha un logement ailleurs, sans pouvoir trouver rien de bien convenable. Pour le moment, il n'y avait de disponible qu'une maison dont les bâtiments n'étaient pas encore achevés. Bien qu'elle n'eût ni portes ni fenêtres, bien qu'elle fût par conséquent ouverte à tous les vents, les religieuses furent heureuses de s'y installer. Ce n'étaient point les commodités de la vie qu'elles recherchaient, c'était la paix de l'âme et la tranquillité de l'esprit. Si elles n'avaient eu qu'à souffrir des injures de l'air, elles se seraient facilement consolées; mais, comme il arrive souvent dans des situations pareilles, les sarcasmes des beaux esprits ne les épargnèrent pas. Elles furent per-

sifflées en prose et en vers, et les journaux de la localité furent charmés de leur décocher des traits qui ne brillaient pas toujours par le bon goût et l'atticisme. Les écrits anonymes plurent aussi de toute part; de Saintes il en arriva jusqu'à Luçon. Au milieu de ce débordement d'ignominies, Mme Saint-Benoît ne perdit ni le calme ni la tranquillité d'esprit que l'on remarquait toujours en elle. Loin de se laisser aller à des vivacités bien excusables, elle fut un modèle de patience et de résignation. Il est bien vrai qu'elle trouva autour d'elle des encouragements. Le Père Desmars, qui faisait une station à Saintes, la défendit avec une chaleureuse indignation. Le Père Baudouin lui donna aussi de grandes marques d'intérêt. Dans une lettre pleine des conseils les plus sages, il lui recommanda l'amour des humiliations et l'oubli de soi-même, vertus fondamentales, qu'il regardait comme une faveur divine.

Les autres communautés du département ne voulurent pas laisser leurs Sœurs dans un dénûment voisin de l'indigence, elles leur vinrent en aide dans la mesure de leurs moyens. Cependant, il se faisait un retour dans l'opinion publique, les sacrifices de toute nature que s'imposaient les religieuses, sans jamais faire entendre aucune plainte, commençaient à être appréciés. Après bien des traverses, après avoir bu longtemps au calice des amertumes, elles virent paraître le jour de la justice. La parole prophétique de Mgr Paillou se réalisa. Ainsi qu'il l'avait prédit, la maison si pauvre, à son origine, devint florissante. En 1856, il s'y trouvait plus de deux cents élèves, près de la moitié à titre de pensionnaires.

Mme Saint-Benoît n'était pas seule à s'occuper des détails infinis d'une administration beaucoup trop étendue pour que ses forces pussent y suffire; Mme Saint-Laurent en partageait le fardeau avec elle. Dès 1816, sentant que son corps commençait à ployer sous le poids des années, elle avait voulu se démettre des fonctions de supérieure générale. Sachant bien que le Père Baudouin s'y refuserait, elle s'était adressée, à ce sujet, à Mgr Paillou. Pas plus que ne l'aurait fait le fondateur de l'ordre,

l'évêque de La Rochelle ne voulut accepter sa démission; seulement il lui nomma une coadjutrice. Le choix qu'il en fit fut particulièrement agréable à Mme Saint-Benoît. Mme Saint-Laurent, appelée à remplir cet emploi, était une religieuse d'une grande distinction et d'une grande capacité. Placées à côté l'une de l'autre, il y eut entre la supérieure et sa coadjutrice communion entière d'idées et parfaite conformité de vues. Mme Saint-Laurent fut chargée de plusieurs missions délicates; une d'elles mérite que nous nous y arrêtions.

La société des Filles du Verbe-Incarné n'avait reçu de l'empereur Napoléon qu'une autorisation provisoire; Mgr Paillou la demanda définitive à Louis XVIII. Contrairement à ses espérances, cette autorisation se fit longtemps attendre. En 1819, Mme Saint-Laurent et Sainte-Madeleine se rendirent à Paris pour obtenir du gouvernement le décret tant désiré.

La compagne de voyage de Mme Saint-Laurent trouvait dans sa famille de grands modèles à suivre. Alliée à la famille de sainte Chantal et parente des deux évêques qui, au moment de la Révolution, administraient les diocèses de Beauvais et de Saintes, comme l'amie de saint François de Sales, elle avait renoncé au monde, et, à l'exemple des deux prélats qui avaient été massacrés dans les journées de septembre, elle eût donné son sang pour la cause de Dieu.

Mme Saint-Benoît les suivit de ses vœux et de ses plus tendres sollicitudes. Son cœur se déchirait à la pensée que, perdues dans l'immensité de la grande ville, elles étaient peut-être reléguées dans quelque coin d'auberge; il s'épanouissait, au contraire, quand elle venait à apprendre qu'elles avaient rencontré, dans la personne de M. l'abbé Rémard, une main sûre pour les guider et leur faire ouvrir les portes où elles devaient aller frapper. L'abbé Rémard présenta Mme Saint-Laurent à Mgr Soyer, naguère vicaire général du diocèse de Poitiers, aujourd'hui évêque de Luçon. Ce prélat, en ce moment à Paris, n'avait pas encore pris possession de son siége épiscopal. Bien que Mgr Soyer se multipliât dans l'intérêt de la congrégation de

Chavagnes, le succès ne couronna pourtant pas immédiatement ses efforts; ce ne fut qu'en 1826 que la congrégation des Ursulines de Jésus reçut une approbation officielle.

Les difficultés pour l'érection du diocèse de Luçon s'étaient aussi prolongées au delà de ce que l'on avait pensé. A l'époque dont nous parlons, les négociations se continuaient encore et l'on espérait qu'elles allaient bientôt avoir la solution que Mme Saint-Benoît désirait plus que personne. Aussi écrivait-elle, en parlant du pasteur si vivement attendu : — « Je prie et fais prier tous les jours, pour qu'il nous fasse sentir la douceur de sa houlette. »

Les mesures que, peu de temps après son arrivée dans son diocèse, Mgr Soyer crut devoir prendre, en vue de donner un développement plus considérable à la congrégation des religieuses de Chavagnes, ne furent pourtant pas sans lui causer quelque chagrin. Les modifications apportées par le nouvel évêque dans la règle n'étaient pas faites dans les idées du Père Baudouin, qui avait préparé un long travail sur cette matière. Quoique Mme Saint-Benoît fût bien décidée à accepter sans murmure tous les changements qu'il plairait à son évêque d'y introduire, elle ne put pas les approuver entièrement. Ce fut probablement sous cette impression qu'elle fit de nouvelles démarches pour être remplacée dans ses fonctions de supérieure générale. Le Père Baudouin parvint pourtant à lui faire comprendre qu'une pareille détermination devant affliger profondément Mgr Soyer, il fallait en bannir la pensée. — « Et moi aussi, lui disait-il, une voix me crie : « Quitte ton fardeau »; mais l'Esprit-Saint me répond : *Oublie ton corps, sois plus parfait, sois plus prudent, pleure tes péchés, et ensuite suis ma providence sans dévier, ni le pour ni le contre, je conduirai toutes choses.* »

Quand de pareils accents venaient frapper son oreille, la supérieure de la congrégation des Ursulines de Jésus, c'était le nom que Mgr Soyer avait donné à l'ordre, en remplacement de celui du Verbe-Incarné, retrouvait toute sa force. Elle les acceptait comme des paroles tombées du ciel; d'ailleurs, elle n'était

jamais privée pour longtemps de la présence de celui qui les faisait entendre. La mesure prise par Mgr Paillou ayant été de courte durée, le Père Baudouin, aussitôt que s'ouvraient les vacances du petit séminaire de Luçon, prenait le chemin de Chavagnes, où il ne passait pas moins de deux mois. Sa venue était saluée par des transports de joie. Si ses chères filles avaient eu, pendant son absence, quelques jours sombres, leur ciel reprenait aussitôt toute sa sérénité. Ses exhortations les trouvaient si attentives à les écouter et si douces à les suivre, que jamais elles ne soulevèrent d'objection au sein de la communauté. Toutes, depuis la supérieure jusqu'à l'humble novice, s'y montraient également soumises. Quand, après la longue absence dont nous avons parlé, Mme Saint-Benoît revint de Saintes à la maison-mère, le Père Baudouin s'y rendit pour faire une retraite qui précéda de quelques jours la cérémonie du jubilé.

Quoique arrivée aux jours de la vieillesse, Mme Saint-Benoît ne sentait point faiblir son intelligence, elle ne cessait point d'entretenir avec les différentes communautés de son ordre une correspondance suivie, et se montrait plus dévouée que jamais à leurs intérêts. Mais les forces physiques n'étaient pas en rapport avec les forces spirituelles, elles commençaient à décliner, et certains signes de mauvais présage faisaient naître des inquiétudes trop fondées. Au mois de juin 1826, une congestion cérébrale, qui ne la priva de connaissance que pendant quelques minutes, jeta l'alarme dans tous les cœurs. Les craintes pour le présent se dissipèrent vite, mais elles restèrent entières pour l'avenir. La malade, promptement revenue de cette légère attaque, en comprit toute la gravité, elle l'accepta en fille soumise aux décrets de la Providence. Bien que sa santé parût s'être raffermie, elle comprenait bien qu'il ne lui restait pas de longs jours à passer sur la terre. Dans cette prévision, elle voulut visiter une fois encore les établissements de son ordre et leur donner ses dernières instructions. Elle avait si bien l'idée d'une fin prochaine, qu'en quittant Chavagnes, elle fit entendre ces paroles: — « Ce sera ma dernière visite. »

Mme Saint-Benoît inspecta successivement les communautés des Herbiers, de Beaupreau et d'Ancenis. Elle se préparait à continuer sa tournée, quand une lettre du Père Baudouin vint l'informer que, la duchesse de Berry devant présider à la distribution des prix du couvent de Luçon, Mgr Soyer pensait qu'il était convenable qu'elle fût présente à cette cérémonie, et l'engageait à y assister. Cette invitation n'avait rien par elle-même qui ne pût être agréable à Mme Saint-Benoît; le dérangement qu'elle apportait dans le cours de ses visites, lui causa seule une contrariété assez vive. Après avoir inspecté à la hâte la maison de Châteaubriant, elle se rendit à Chavagnes, où elle était appelée pour le règlement de quelques affaires urgentes, et, accompagnée de Mme Saint-Laurent, se dirigea vers Luçon, où elle arriva le 2 juillet.

Ce que, dans sa modestie, elle redoutait par dessus tout, c'était d'attirer les regards sur sa personne; aussi supplia-t-elle Mgr Soyer de la laisser confondue avec les religieuses, et de ne pas la présenter à la duchesse. Cette distinction, disait-elle, n'appartient-elle pas de préférence à Mme Sainte-Angèle, supérieure de la communauté de Luçon, dont les frères, MM. de Lézardière, sont personnellement connus de la famille royale? Le prélat ne voulut pas se rendre à ses vœux. L'humilité et la grandeur, ainsi mises en présence, offrirent un spectacle qui attira tous les regards. Rapprochement bien digne en effet de l'attention des hommes; contraste bien propre à faire naître dans les âmes la méditation des choses d'ici-bas! Les grandeurs humaines passent comme l'ombre, ne laissant le plus souvent après elles que le souvenir de leurs vanités; l'humilité seule est féconde en grandes œuvres. Les fondations, si modestes qu'elles soient à leur origine, survivent à leurs auteurs, et, s'élevant comme sous un souffle magique, finissent par faire l'admiration du monde entier. Il avait été donné à Mme Saint-Benoît de contempler Napoléon dans toute sa gloire, elle voyait une princesse saluée par les acclamations générales : l'empereur était mort sur un rocher, au milieu des mers, et la fille des rois devait aussi mourir sur la terre étrangère.

Mme Saint-Benoît partit de Luçon pour aller visiter la communauté de Fontenay, sans qu'au préalable il lui fût possible de prendre congé du Père Baudouin et de recevoir ses instructions. De cette ville, elle se rendit à Niort, où elle s'arrêta. Mlle Méchain, en religion sœur Saint-Pacôme, y fondait alors une congrégation destinée à donner l'éducation aux filles du peuple et à recueillir les jeunes orphelines. Dans la maison qui leur était affectée, on disait qu'il se passait d'étranges choses, des bruits singuliers, des êtres fantastiques frappaient l'oreille et le regard. Mme Saint-Benoît, à laquelle la mère Saint-Pacôme avait donné l'hospitalité, entendit aussi ces voix mystérieuses, qui lui parurent avoir un caractère surnaturel. L'émotion qu'elle en ressentit ne fut peut-être pas étrangère au coup fatal qui devait l'emporter quelques jours après. Un moment de joie vint pourtant encore dilater son cœur. Quand les portes de la communauté de Saint-Jean d'Angély s'ouvrirent pour la recevoir, aux cris de : Vive notre bonne Mère générale ! qui partirent de toute part, elle répondit par le cri de : Vivent mes enfants ! L'inspection à laquelle elle se livra le lendemain, en lui donnant la preuve que la maison ne laissait rien à désirer, fut pour elle un nouveau sujet de satisfaction. Mais une âme si ardente et un cerveau déjà disposé à la maladie, au lieu de surexcitation, avaient besoin de calme et de ménagement. Elle était loin de les trouver dans le chemin semé de fleurs et d'épines qu'elle parcourait. Un violent orage, qui éclata la nuit suivante, vint encore ajouter au trouble de ses sens. Pendant une longue insomnie, que la lueur des éclairs et les coups de foudre rendaient plus pénible encore, elle s'abandonna à toutes ses appréhensions. Quand, au sortir de sa chambre, les religieuses s'avancèrent à sa rencontre, elles furent tellement frappées de l'altération répandue sur tous ses traits, qu'elles ne purent dissimuler l'inquiétude qu'elles en ressentaient. Mme Saint-Benoît, qui la partageait sans doute, chercha pourtant à les rassurer, affirmant qu'elle n'était point malade, et ce jour-là comme les autres, ne manquant à aucune de ses pratiques re-

ligieuses, elle se fit même conduire auprès d'une sœur mourante, et, dans un long entretien, lui donna de suprêmes consolations.

Les préparatifs que l'on faisait pour son départ demandant quelques instants, elle en profita pour faire une promenade dans le jardin. On était au mois de juillet, et une chaleur excessive se faisait sentir. Une jeune professe s'étant avancée avec une ombrelle pour la protéger contre les rayons du soleil, elle s'y refusa et rentra au parloir. Elle y était à peine assise, que le cri : J'étouffe ! un verre d'eau ! sortit de sa poitrine et glaça d'effroi tous les cœurs. On s'empressa autour de la malade, et, après quelques instants, elle parut soulagée. Il y avait pourtant grande imprudence à se mettre en route dans un pareil état. Ses filles le comprirent et firent tout ce qu'elles purent pour la retenir, mais la révérende Mère était attendue à Saintes; les larmes et les supplications n'y firent rien, elle résista à toutes les instances et se mit en route.

A défaut d'une voiture particulière, qu'il lui fut impossible de se procurer, il lui fallut prendre la malle-poste, au bureau de laquelle elle n'arriva pas sans éprouver une grande fatigue. Elle y prit place, ayant à ses côtés Mme Saint-Laurent, son assistante, et une religieuse de Saint-Jean d'Angély, la sœur Saint-Louis de Gonzague, qui devait être un jour supérieure générale de la congrégation. Très-attentive d'abord à la lecture de Joinville qu'elle avait voulu lui être faite, elle s'affaissa tout à coup, sans pouvoir prononcer une seule parole. Son visage défiguré et la pâleur de ses lèvres firent comprendre aux deux religieuses qui l'accompagnaient toute l'étendue du danger. Il n'y avait point là de médecin du corps; la Mère Saint-Laurent se tourna vers un ecclésiastique, qui se trouvait dans la voiture, l'implorant comme le médecin de l'âme. Celui-ci était un simple religieux et n'avait point la qualité requise pour l'exercice du ministère qui lui était demandé. On juge du désespoir des deux Mères. Privées des secours spirituels et des secours de la science, elles se trouvaient loin de toute habitation. Enfin on arrive à

une auberge, on s'y arrête; mais c'est en vain qu'on cherche à faire avaler quelques gouttes d'eau à la mourante, sa bouche fermée se refuse à les recevoir. Que faire alors? On prend le parti de se rendre à Saintes le plus tôt possible. Le conducteur part de toute la vitesse de ses chevaux. A quelques pas de la ville, on fait la rencontre d'un médecin. Après un examen attentif, le docteur, pour ne pas enlever tout espoir à des cœurs désolés, prescrit quelques remèdes insignifiants qui devront être administrés sitôt l'arrivée à Saintes, puis, se penchant à l'oreille du conducteur, il lui fait connaître la fatale vérité: Mme Saint-Benoît était morte.

Cependant les Ursulines de Saintes se préparaient à recevoir leur Mère et une longue attente ajoutait à leur impatience. Enfin le roulement d'une voiture se fait entendre, le portail s'ouvre, tous les cœurs sont à la joie. Quel étonnement mêlé de stupeur se montre sur les visages, quand, au lieu de la figure souriante que l'on connaissait, on aperçoit une figure inanimée! Il faut renoncer à décrire la scène qui se produit alors. Les sanglots éclatent de toutes parts. Les religieuses éperdues courent chercher le prêtre, courent chercher le médecin. Peine inutile! le docteur ouvre la veine, il ne s'en écoule que quelques gouttes d'un sang noir et froid; tout était bien fini, il ne restait qu'à prier et à se résigner.

Ainsi les heures de bonheur sur lesquelles on comptait, firent place aux heures du deuil et de la tristesse. La supérieure de la communauté était sortie pendant que se passait une scène aussi émouvante. Dans l'intention de l'y loger prochainement, elle était allée visiter une maison plus spacieuse que celle qu'occupait la communauté. Ses filles ne voulurent pas lui apprendre brusquement une nouvelle aussi inattendue. Pour que le coup fût moins terrible, elles résolurent de l'y préparer peu à peu. On lui déclara donc que la supérieure générale était arrivée dans un tel état de fatigue et de souffrance, qu'elle avait le plus grand besoin de repos, et qu'il lui était impossible de recevoir personne. La Mère n'insista pas, mais pendant la nuit, ses angoisses

furent telles que, ne pouvant pas y tenir, elle se leva sans bruit, pour s'assurer par ses propres yeux de l'état de la malade. La vue des cierges qui brûlaient au pied de son lit, celle des religieuses en prières et en larmes, dissipèrent ses dernières illusions.

C'était des funérailles qu'il fallait s'occuper maintenant. La ville où Mme Saint-Benoît était venue mourir et la maison-mère se partagèrent ses dépouilles mortelles. Saintes garda son corps, qui fut inhumé dans le cimetière de la paroisse, en attendant qu'on le transportât dans l'enceinte de la communauté, son cœur appartint à ses chères filles de Chavagnes, qu'elle avait tant édifiées par une vie toute d'amour, d'abnégation et de charité.

Pour bien juger une carrière, il faut la considérer à son début et à sa fin, apprécier le mérite de ses actes par les effets qu'ils ont produits. Au moment où Mlle Charlotte Ranfray de la Rochette entra en religion, les congrégations religieuses, objet de nombreuses attaques, allaient bientôt disparaître. Ce n'était pas dans un temps où toutes les mauvaises passions s'acharnaient contre elles, qu'il pouvait être question d'en créer de nouvelles. Celui qui serait venu dire que de l'établissement des Hospitalières de la Rochelle sortirait une religieuse dont la main puissante fonderait, pour l'éducation de la jeunesse et d'autres bonnes œuvres, de nombreuses et vastes maisons, n'aurait trouvé sur toutes les lèvres que le sourire de l'incrédulité. Quand les religieuses demandaient au travail du corps des moyens d'existence, quand elles étaient si pauvres que plusieurs souffraient de la faim, il fallait être doué d'une grande perspicacité pour découvrir un si magnifique avenir. Tout ce que pouvaient espérer les plus optimistes, c'est que, de meilleurs jours se levant pour la France, la liberté du culte serait rendue au clergé, la liberté d'existence aux congrégations religieuses. Quand ces espérances commencèrent à se réaliser, quand, à la voix du Père Baudouin, Mme Saint-Benoît quitta les Sables pour

aller ouvrir une école à Chavagnes, il ne s'agissait encore que de l'enseignement du catéchisme et des premiers éléments de la langue française. Bientôt ce ne sont plus des enfants qui s'asseoient sur les bancs de l'école de Chavagnes, ce sont des maîtresses qui viennent s'y former à l'éducation de la jeunesse, la congrégation du Verbe-Incarné est fondée, Mme Saint-Benoît en est la supérieure générale. Encore quelques années, et les maisons de l'ordre se multiplieront sans pouvoir satisfaire à tous les besoins et à toutes les demandes. En 1816, son nom a passé les mers, et l'évêque de Baltimore s'adresse au Père Baudouin pour avoir des religieuses de Chavagnes, qu'à son grand regret, celui-ci se voit forcé de lui refuser. Malgré les entraves, les traverses, quelquefois la misère, le progrès ne s'arrête pas. Dans les maisons d'éducation, l'enseignement s'étend et se perfectionne, le nombre des religieuses et des élèves augmente chaque jour. Le temps que Mlle Ranfray de la Rochette a passé dans le monde n'est pas sans porter ses fruits. Bien qu'elle ait renoncé à toutes ses vanités, Mme Saint-Benoît n'ignore pas que les jeunes filles qui lui sont confiées devant y vivre un jour, il est nécessaire de les élever en conséquence. Il ne faut donc rien leur refuser des agréments de la jeunesse, mais il faut en même temps tremper fortement leur âme, il faut agrandir leur intelligence, il faut, en un mot, les préparer à devenir des femmes sensées et des mères de famille irréprochables. C'est la mère en effet qui donne à ses enfants l'éducation première, celle du foyer domestique; c'est par le travail de sa main que le sol deviendra fertile et la semence féconde. Eh bien! sera-t-elle bien apte à remplir sa haute mission, si, jeune fille, elle a été esclave des caprices de la mode, si les colifichets et les parures ont été les seules préoccupations de son printemps? Une autre direction doit lui être donnée, pour que, au moment où l'heure en sera venue, elle puisse accomplir dignement ses devoirs d'épouse et de mère. Les religieuses de Chavagnes préparent à cette œuvre; elles savent que l'instruction doit avoir pour but le perfectionnement de l'éducation;

que la science du bien, du beau et du vrai doit être l'objet de toutes les études, et que mieux vaudrait cent fois laisser un terrain inculte que de le couvrir de plantes vénéneuses. Les jeunes filles qu'elles ont reçues à l'âge où le cœur s'ouvre également aux impressions du bien et du mal, elles les rendent à leurs parents avec toutes les qualités qui en font les femmes fortes. C'est ainsi que, vivant en dehors de la société, l'action qu'elles exercent sur elle est puissante et salutaire.

Nous avons dit que, ennemie des trivialités, mais nullement scrupuleuse, Mme Saint-Benoît ne s'offensait point d'une plaisanterie, quand elle ne dépassait pas les bornes du bon goût. Elle demandait à ses enfants une piété sincère, sans exiger qu'elles se consumassent en austérités et en longues prières. Pour former les âmes, pour développer les intelligences, la connaissance du caractère est indispensable. L'esprit timide a besoin d'autres conseils que l'esprit hardi, de même que l'on peut exiger davantage des natures richement douées que de celles qui n'ont pas reçu d'heureuses dispositions natives. Mme Saint-Benoît avait fait de cette étude une véritable science, elle la possédait à fond et la mettait toujours en pratique. Aussi les religieuses qui n'étaient pas sous sa main, recevaient-elles souvent ses instructions écrites, instructions toujours conçues dans les termes les plus affectueux. Elle les connaissait toutes et avait pour chacune d'elles en particulier une bonne parole, et cependant l'humilité la tenait toujours en garde contre son propre sentiment. Dans toutes les circonstances difficiles, elle prenait conseil du Père Baudouin, sa confiance en lui étant absolue.

Les soins que Mme Saint-Benoît donnait aux maisons de l'ordre n'étaient point exclusifs des œuvres de charité. Plusieurs hôpitaux étaient desservis par des Ursulines de Jésus, quelques-uns le sont encore. Au lieu du pauvre réduit qu'elle trouva en arrivant à Chavagnes, réduit où de simples paillasses étendues sur le plancher servaient de couche aux religieuses, Mme Saint-Benoît laissa en mourant trente maisons, toutes prospères,

quelques-unes très-florissantes; on n'y comptait pas moins de deux cent soixante religieuses. Depuis, ce nombre s'est singulièrement accru : il s'élève, au moment où nous écrivons, à neuf cent soixante-seize. Il en a été de même des maisons d'éducation, pensionnats, externats, classes gratuites; elles sont répandues dans les diocèses de Luçon, Nantes, Angers, Poitiers, La Rochelle, Angoulême, Tours et Bourges. Le diocèse de Luçon possède, à lui seul, vingt et un établissements appartenant à la congrégation. Si la maison d'Edimbourg, fondée en 1834 par les Ursulines de Jésus et longtemps dirigée par elles, est aujourd'hui tenue par des religieuses anglaises et ne dépend plus de la congrégation de Chavagnes, celle de Swansea, dans le pays de Galles, fondée en 1860, est toujours florissante.

Dans toutes les maisons de l'ordre, l'instruction peut rivaliser avec celle donnée dans les meilleurs établissements. On y apprend la langue française, l'histoire, la géographie, la littérature, la philosophie, les éléments de physique, de chimie, d'histoire naturelle. L'étude des langues étrangères s'y donne aux élèves qui la veulent recevoir.

Loin que les arts d'agrément en soient proscrits, presque tous au contraire y sont enseignés par des maîtres particuliers, la danse est de ce nombre; une partie des récréations est consacrée aux exercices gymnastiques, qui occupent une si grande place dans l'hygiène de la jeunesse.

Dans quelques établissements spéciaux on prépare les élèves à subir les examens de l'Académie, pour le degré supérieur comme pour le degré inférieur. Angoulême possède une école normale, d'où sont sorties des maîtresses très-distinguées.

Nous avons déjà dit, en parlant des religieuses de Chavagnes, que la charité remplissait leur âme; les tristes événements que la France vient de traverser en ont offert la preuve. Partout leurs maisons se sont ouvertes pour recevoir les victimes de la guerre, partout les religieuses ont été les premières infirmières des ambulances dont la direction leur a été confiée, ou qu'elles ont fondées elles-mêmes; à Angoulême, elles ont donné des

soins à trois cents blessés, et, en récompense, ont reçu neuf médailles. Les religieuses enseignantes d'Ancenis, saintement jalouses de leurs sœurs de l'hôpital, se sont chargées d'une ambulance située à quelques kilomètres de cette ville, et ont également obtenu une distinction honorifique.

Ajoutons qu'à Chavagnes, une honorable famille dont le nom se trouve dans toutes les œuvres de bienfaisance, a voulu prêter son concours aux Ursulines de Jésus. M. et Mme Rousselot ne se sont pas contentés de convertir en ambulance la maison qu'ils y possèdent, ils ont largement contribué de leurs deniers à l'entretien des malades. Que la reconnaissance publique leur donne donc une place à côté des saintes filles dont ils ont partagé les mérites.

C. MERLAND.

Par suite d'une erreur de mise en pages, le passage commençant par ces mots : « Il lui fallut », et finissant par ceux-ci : « Une faveur divine », se trouve en tête de la deuxième partie de cette notice (livraison de février, page 144). Nous lui restituons sa place, en le reproduisant ci-dessus, aux pages 171-172.

ARTHUR DE BRETAGNE*

Personnages.

ARTHUR I, duc de Bretagne.
GEOFFROY DE ROHAN, son page.
JEAN, roi d'Angleterre.
PIERRE DE MAULAC, gentilhomme poitevin.
WILLIAMS BRUCE, gouverneur de Falaise.
EDWARD, son fils.
GUILLAUME DES ROCHES, sénéchal d'Anjou.
TRISTAN LE ROUX, médecin.
BUDIK, écuyer des Bruce.
AMAURY LE LONG, capitaine.

Chevaliers, écuyers, soldats de Bretagne et d'Angleterre; bourgeois et manants de Mirebeau; geôliers et bourreaux.

ACTE PREMIER

Une place à Mirebeau. Au fond, on aperçoit, au-dessus des maisons, les tours du château. Au lever du rideau, la scène est remplie de soldats, de bourgeois et de manants, qui causent ou qui dansent. A droite un groupe d'enfants formant une ronde. C'est la fin du jour, et la nuit vient peu à peu.

SCÈNE PREMIÈRE.

SOLDATS, BOURGEOIS ET MANANTS.

Chœur.

Dansons nos plus joyeuses danses,
Chantons nos meilleures chansons;
Sur nos places, dans nos maisons,
C'est l'heure des réjouissances.
Arthur premier, duc de Bretagne,
Comte du Maine et de l'Anjou,
De la Touraine et du Poitou,
Que la victoire t'accompagne!

* Reproduction interdite.

UN VIEILLARD.

Arthur de Bretagne a pris notre ville;
C'est le digne fils du comte Geoffroi.
Viennent les Anglais, fussent-ils cent mille,
Il se moquera d'eux et de leur roi.

UN ENFANT.

C'est vraiment en vain que le Jean sans Terre
Accourt assiéger le duc à son tour.
Vive la Bretagne! A bas l'Angleterre!
Les Anglais sont là, bloqués dans la tour.

Chœur.

A bas Jean sans Terre,
Le roi d'Angleterre!
Ici nous fêtons
Le duc des Bretons.

CRIS DU PEUPLE. — Un Anglais! un Anglais! Sus à l'Anglais! tue! (*Quelques hommes du peuple entrent, poussant devant eux Tristan le Roux, effrayé.*)

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, TRISTAN LE ROUX.

TRISTAN. — Permettez, braves gens, que je me défende. Je ne suis pas Anglais.

LE PEUPLE. — Si! c'est un Anglais! C'est le médecin de la reine!

TRISTAN. — *Concedo!* Je l'avoue! Je suis médecin, braves gens. Que dis-je? je l'avoue! j'en suis fier. Oui! je suis médecin et vous l'avez dit: médecin de la reine, de très-haute et très-puissante dame, Aliénor d'Aquitaine, mère de Monseigneur Jean, roi d'Angleterre, notre maître...

LE PEUPLE. — Non! non! A bas le roi Jean!

TRISTAN, *à part.* — Ils tiennent pour le duc de Bretagne, à ce que j'entends.

LE PEUPLE. — Vive le duc Arthur! C'est notre maître!

TRISTAN, *à part.* — Je vais dire comme eux! Il ne faut jamais contrarier les gens... à moins qu'on ne soit le plus fort, et ce n'est pas le cas. Ces enragés pourraient me faire un mauvais parti et, comme on dit, « prudence est mère de sûreté ».

LE PEUPLE. — Il faut le pendre! à mort l'espion!

TRISTAN. — Pendez-moi, mes amis, mais ne m'injuriez pas. Πατασσον, αλλ'ακουε. Je ne suis pas plus un espion que je ne suis un Anglais! *Non*

bis in idem. D'ailleurs raisonnons ! Est-ce ma faute si le roi Jean veut dépouiller le duc Arthur ? Est-ce ma faute si le duc Arthur veut reprendre le Poitou au roi Jean ? Est-ce ma faute si la Nature, cette déesse capricieuse, m'a fait médecin de la reine, au lieu de me faire médecin du duc ? Est-ce ma faute enfin, si, au lieu d'être avec les assiégeants, j'étais avec les assiégés ? Mon rêve en ce moment serait d'être aussi loin des uns que des autres ! Non ! ce n'est pas ma faute ! Donc, ne me pendez pas !

UN VIEILLARD. — Il est sorti du château : c'est un espion !

TRISTAN. — Je vous dirai même que, si la nature m'avait consulté quand il s'est agi de me donner l'existence et de me choisir une famille et un métier, je l'aurais énergiquement encouragée à retarder ma venue en ce monde, à la remettre à des temps meilleurs. Quelle époque que la nôtre, braves gens ! Chair et poisson, voilà la devise du jour. Il n'y a de salut que pour les amphibies.

LE PEUPLE. — C'est un sorcier ! il parle hébreu !

TRISTAN. — Vous vous demandez pourquoi je suis sorti de la tour. Écoutez : j'en suis sorti parce que je m'y ennuyais ! parce que, depuis qu'elle est bloquée en ce donjon et qu'elle attend en vain le secours de son fils, la reine Aliénor est devenue maussade et soupçonneuse. Elle craint d'être empoisonnée et me fait, vous ne le croirez pas ! goûter tous les remèdes que je lui administre. Dans ces conditions-là, le métier n'est pas possible. Tout médecin que je suis, il y a des remèdes que vous ne me feriez pas prendre pour tous les trésors de la terre.

LE PEUPLE. — Il se moque de nous ! A mort ! à mort !

TRISTAN. — C'est donc sérieux ? Vous en voulez à ma vie ! Vous voulez me faire mourir ! Ah ! c'est le monde renversé. Grâce ! grâce ! pitié ! merci, braves gens ! bonnes gens ! Mais je suis un être inoffensif ! Mais comme homme, je ne ferais pas de mal à une mouche ! Comme médecin, c'est une autre affaire. Mais on m'a toujours dit que nous n'étions pas responsables. Où allons-nous, ô Esculape ! si l'on tue les médecins, qui donc tuera les malades ?... non, sauvera les malades ?... je perds la tête !... Je ne sais plus ce que je dis.

LE PEUPLE. — Qu'on le pende ! A mort !

TRISTAN. — Grâce ! Au secours ! au secours ! (*Il résiste à ceux qui veulent l'entraîner.*)

A ce moment, le duc Arthur entre à droite, accompagné de Geoffroy de Rohan et suivi de plusieurs chevaliers et écuyers bretons.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, ARTHUR, GEOFFROY, CHEVALIERS, ÉCUYERS.

LE PEUPLE. — Noël! noël au duc de Bretagne! noël au comte de Poitou!

ARTHUR, *s'arrêtant.* — Qu'y a-t-il, bonnes gens? Pourquoi ces cris? Quel est cet homme?

LE PEUPLE. — C'est un espion.

TRISTAN. — Mensonge, Monseigneur! mensonge!

ARTHUR, *s'avançant.* — Qui êtes-vous?

TRISTAN. — Je me nomme Tristan le Roux...

GEOFFROY, *riant.* — C'est le médecin de Madame Aliénor... Je le reconnais, Monseigneur! Il est capable de droguer les gens, mais de les espionner, non, je vous le jure.

TRISTAN. — On a raison de dire que la vérité sort de la bouche des enfants... (*Implorant Arthur.*) Ayez pitié de moi, Monseigneur le duc! ayez pitié de moi, qui suis un pauvre hère!

ARTHUR. — Laissez aller maître Tristan le Roux. Viens ça, bonhomme (*Tristan va tomber aux pieds du duc*), et réponds-moi franchement. Le château est-il pourvu de vivres et de munitions? Madame Aliénor compte-t-elle nous résister longtemps? Et qu'espère-t-elle enfin?

TRISTAN. — A dire vrai, Monseigneur, la forteresse peut tenir longtemps encore; car elle a en abondance vivres et munitions. Madame la reine est acharnée à la bataille et ne veut pas entendre parler de se rendre. D'ailleurs, elle attend les secours qu'elle a fait demander au roi Jean.

ARTHUR. — Nous ne leur laisserons pas le temps d'arriver. Le roi Jean a trop à faire en Normandie pour descendre en Poitou, et dût-il nous donner la joie de nous venir assiéger dans cette ville de Mirebeau, il arrivera trop tard pour sauver madame sa mère, car je veux que demain nous ayons forcé le dernier repaire de ma très-redoutable aïeule, et qu'elle en soit réduite à nous demander merci.

GEOFFROY. — Ce serait un très-puissant gage en vos royales mains, Monseigneur, et le roi Jean ne pourrait rien vous refuser pour la rançon de sa mère.

ARTHUR. — Tu dis vrai, Geoffroy, et je lui demanderais du même coup mon royaume d'Angleterre et mon duché de Normandie, et mes

beaux comtés du Maine, de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou, que sa félonie me force à conquérir les armes à la main ! O le frère parjure et déloyal de mon noble père Geoffroy ! Le frère coupable et l'indigne successeur du roi Richard ! Est-ce donc la volonté de Dieu que notre malheureuse race s'épuise et s'éteigne en des luttes fratricides, et que les enfants révoltés contre le père, le père mort, se déchirent entre eux ?

GEOFFROY. — Ne dit-on pas qu'en mourant, le roi Henri, le terrible époux de la reine Aliénor, maudit ses enfants et le jour qui l'avait vu naître ?

ARTHUR. — Cette malédiction terrible alla sans doute frapper mon père dans le tombeau. Ne m'a-t-elle pas frappé moi-même, Geoffroy? Et que puis-je espérer, ami, si l'avenir ressemble au passé ?

GEOFFROY. — Monseigneur, vous, si bon, si jeune et si malheureux !

ARTHUR. — Oui, malheureux, et victime des ambitions des autres ! Placé entre le roi Philippe et le roi Jean, tantôt allié de la France et tantôt de l'Angleterre, repoussé par celui-ci, fêté par celui-là, je ne sais si mon ami de la veille ne sera pas l'ennemi du lendemain. Tous me trompent ! On dirait qu'ils ne m'accueillent que pour mieux me dépouiller. Depuis le roi Richard, — Dieu ait son âme ! — qui me promit son royaume, jusqu'au roi Philippe, qui me promet sa fille, et jusqu'au roi Jean, qui m'a promis tant de fois la paix, je n'ai rencontré que paroles mensongères, protestations hypocrites, et serments trompeurs.

GEOFFROY. — Monseigneur, vous m'affligez. Douteriez-vous aussi de Geoffroy ?

ARTHUR. — Mon ami, je douterais du monde entier, que je croirais en toi. Ce n'est pas quand on a seize ans, comme nous, qu'on peut trahir et se parjurer.

GEOFFROY. — Je vous aime si respectueusement, Monseigneur, que je donnerais avec joie ma vie pour vous épargner une peine. Je souffre tant de vos tristesses et de vos douleurs.

ARTHUR, *gaiement.* — Bah ! j'ai tort de m'attrister ainsi : j'ai le bon droit pour moi ; que puis-je craindre ? et j'ai l'avenir devant moi ; ne dois-je pas tout espérer ? Oui ! nous vaincrons, Geoffroy; (*se tournant vers les chevaliers, les soldats et le peuple qui l'entourent*) nous vaincrons, mes amis ! Puisqu'on m'a volé mon héritage, je poursuivrai le voleur ! Je lui prendrai la Normandie, et je lui prendrai l'Angleterre, et je ferai le fils de tes ducs, ô Bretagne, plus puissant que le roi de France !

LE PEUPLE. — Noël ! Noël !

ARTHUR. — Oui, bonnes gens de Mirebeau, votre comte sera roi d'Angleterre !

GEOFFROY. — Oui, vous vaincrez, Monseigneur, et vous serez un héros avant d'avoir atteint l'âge d'homme.

ARTHUR. — A demain, mes amis. Au lever du soleil vous me retrouverez au pied du château ; avant midi, l'hermine de Bretagne flottera sur ses remparts au son des trompettes et au cri de guerre victorieux des ancêtres : *Malo ! Malo !*

LE PEUPLE. — *Malo ! Malo !* Noël à notre comte ! Noël au duc de Bretagne ! Noël au roi d'Angleterre !

ARTHUR. — J'en accepte l'augure !... A demain ! à demain !...

Arthur, la main sur l'épaule de Geoffroy, s'éloigne suivi des chevaliers. — Cris du peuple. — Reprise de la ronde. On met Tristan au milieu et on le force à danser. Peu à peu les chants et les danses cessent; les bourgeois et les soldats se séparent. Il fait nuit.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS ARTHUR ET GEOFFROY.

UN SOLDAT. — Rentrons, amis ; la journée de demain sera rude : tâchons que la nuit soit bonne.

UN SOLDAT A UN BOURGEOIS. — Bonsoir, compère !

LE BOURGEOIS. — Ami, à demain.

UN SOLDAT A TRISTAN. — Gare à toi, docteur, si nous te trouvons demain dans la tour. Cette fois, il n'y aura pas de quartier.

TRISTAN. — Je vous permets de me pendre, si vous m'y rencontrez, ô disciples de Mars ! J'en suis sorti, on ne m'y reprendra pas, serviteurs de Bellone !

UN BOURGEOIS. — Ne t'avise pas de venir rôder autour de ma boutique, entends-tu, maître drôle !!! Il pourrait t'en cuire, m'est avis. Sois prudent !

TRISTAN. — C'est la vertu de ma famille, compère. Je ne demande qu'à sortir de la bagarre !

Les soldats et les bourgeois s'éloignent de divers côtés.

SCÈNE V.

TRISTAN, *seul.*

TRISTAN. — Tu vis encore, ô Tristan ! Tu peux t'en féliciter, car tu l'as échappé belle ! Mais, hélas ! tu n'as fait que la moitié du che-

min. Te voilà hors de la forteresse, et, pour le moment, partisan du duc Arthur, maudissant Aliénor, ta royale maîtresse ! C'est de l'ingratitude ! Mais, est-ce ta faute ? Non ! C'est la faute des événements ; car, au fond du cœur, tout au fond du cœur, tu aimes, tu vénères, tu respectes tes anciens maîtres, et si tu les renies, ce n'est que provisoirement... Tu jettes seulement un voile sur la statue de la Reconnaissance ; mais une fois hors de Mirebeau... Une fois hors de Mirebeau, tu seras pris par les hommes du roi Jean, et s'ils te relâchent, tu seras pris par les soldats du roi Philippe. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ne te reste plus un lambeau de ta personne qui n'ait été tiraillé par les gens de guerre... *Bella ! horrida bella !* Pour le moment, tâchons de nous diriger vers les remparts... Et là, grâce à l'obscurité... car il fait noir comme dans un four... (*Il se heurte contre deux hommes qui s'avancent avec précaution.*)

SCÈNE VI.

TRISTAN, GUILLAUME DES ROCHES, AMAURY LE LONG.

AMAURY. — Qui va là ?

TRISTAN. — Personne !

AMAURY, *le saisissant.* — Qui êtes-vous ?

TRISTAN. — Messire, maître, monseigneur, qui que vous soyez, ne me faites pas de mal ! Je suis un honnête bourgeois... je rentre chez moi...

AMAURY, *le poussant.* — Dépêchez-vous alors, et laissez la route libre. (*Tristan tombe*).

TRISTAN. — S'il reste morceau de moi quand j'arriverai à Paris, je pourrai me vanter d'avoir la peau coriace et résistante ! (*Il se sauve*).

SCÈNE VII.

GUILLAUME DES ROCHES, AMAURY LE LONG.

AMAURY. — Enfin que demandez-vous, messire ? Vous vouliez me parler sans témoins : nous sommes seuls. Que puis-je faire pour vous ? Vous savez qu'Amaury le Long ne peut rien refuser à Messire Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, chambellan du roi d'Angleterre.

GUILLAUME. — Bien que nous tenions, vous le parti du duc, et moi le parti du roi, je n'ai pas craint de me présenter aux avant-postes, confiant dans la bonne foi du capitaine Amaury.

AMAURY. — Et vous avez bien fait, Messire ! Confiant aussi dans votre honneur, je n'ai pas craint de vous introduire dans la place. J'attends maintenant que vous veuilliez bien me dire les motifs de cette visite nocturne.

GUILLAUME. — Je viens vous offrir la fortune, capitaine ! et vous me connaissez assez pour savoir que ce n'est pas aux dépens de l'honneur.

AMAURY. — Parlez franchement. Que voulez-vous de moi ?

GUILLAUME. — Capitaine, j'ai promis au roi Jean que, ce soir, il serait maître dans Mirebeau, et j'ai compté sur vous pour me livrer la brèche que vous êtes chargé de défendre.

AMAURY. — C'est une trahison que vous me proposez là, Messire, et vous dites que l'honneur n'est pas en jeu ?

GUILLAUME. — Écoutez-moi ! N'est-ce pas pitié que des gens faits pour se choyer, comme bons parents et familiers, se déchirent en de telles luttes, faute de pouvoir s'entendre et se réconcilier ? Voyez ! Là, c'est Aliénor, la mère du roi Jean, assiégée par son petit-fils le duc Arthur de Bretagne. Ici, c'est ce même duc, menacé par les soldats de son oncle d'Angleterre, et plus loin, l'armée du roi Philippe, accourant au secours des Bretons. Ne serait-ce pas œuvre pie, capitaine, d'aider ce beau neveu à rentrer en grâce près de son oncle, d'apaiser ces discordes intestines et de donner enfin à la France et à l'Angleterre la paix après laquelle elles soupirent en vain, si nous ne leur venons en aide ? J'ai la parole du roi Jean qu'il ne sera fait aucun mal aux soldats et au peuple de Mirebeau. Il m'a promis de recevoir à merci le duc Arthur et de lui rendre les biens qui seront jugés lui appartenir. Vous savez si j'aime le jeune prince et si Guillaume des Roches voudrait forfaire à l'honneur; eh bien ! capitaine, je vous jure....

AMAURY. — Il faudrait être un docte clerc et non un simple capitaine, Messire, pour répondre dignement à toutes ces belles paroles. Je suis votre homme, car c'est vous qui m'avez fait ce que je suis. Sans vous, Amaury le Long ne serait qu'un pauvre archer, n'ayant pour parvenir à la fortune, que sa bonne volonté, ce qui ne suffit pas de nos jours, Messire. Vous m'avez distingué, vous m'avez élevé jusqu'à vous. Vous étiez alors partisan de monseigneur Arthur et très-hostile à monseigneur Jean. Les hasards de la guerre m'ont éloigné de vous. Je suis resté l'homme du duc, vous êtes devenu celui du roi. Vous avez agi sagement, je crois, choisissant entre deux maîtres le plus riche et le plus puissant. Peut-être

Des soldats anglais traversent la scène et pénètrent dans les maisons. — Tumulte et cris). Mais qu'est ceci ? Encore des coups pour toi, docteur! (*Il se réfugie sous une porte.*) Essayons de nous dissimuler ici...

Entrent des soldats portant des torches. On voit de tous côtés fuir les habitants de Mirebeau. Les soldats bretons sont amenés par les Anglais, garrottés et enchaînés.

SCÈNE IX.

TRISTAN, LE ROI JEAN, PIERRE DE MAULAC, GUILLAUME DES ROCHES, AMAURY LE LONG, CHEVALIERS ANGLAIS ET SOLDATS.

GUILLAUME. — J'ai tenu ma promesse, Monseigneur! Je vous adjure, au nom du Dieu vivant, de tenir aussi la vôtre!

TRISTAN. — Qui sont ces gens? Il serait prudent de s'esquiver ! (*Il cherche de tous côtés une issue et finit par s'échapper.*)

JEAN. — Tu disais vrai, ami Guillaume: ils ne pensaient guère à nous, et mon beau neveu sera bien surpris de notre arrivée ! Tu es un adroit compère, Messire, et merveilleusement propre aux ambassades.

GUILLAUME, *montrant Amaury.* — Voici l'homme à qui vous devez, Monseigneur, d'être entré dans la place dès ce soir et sans coup férir.

JEAN, *au capitaine Amaury.* — Ton nom ?

AMAURY. — Amaury le Long, Monseigneur, et à votre service.

JEAN. — Je m'en souviendrai, capitaine, et si je l'oubliais, que Messire Guillaume ne craigne pas de te rappeler à ma reconnaissance.

GUILLAUME. — Laissez-moi vous rappeler aussi, Monseigneur, que vous avez juré par l'âme du roi Henri, votre père! Tout à l'heure, le jeune et gentil duc et tous ces beaux seigneurs qui le gardent seront vôtres et à votre commandement. Mais je réclame le don que vous m'avez octroyé: c'est qu'aucun des assiégés ne sera emprisonné ou mis à mort; que Monseigneur Arthur sera par vous traité et choyé comme bon et honorable neveu et que vous lui laisserez de ses biens ce que les seigneurs jugeront lui appartenir.

JEAN. — Oui dà, c'est ce que tu demandes? Or je te l'ai accordé et ne veux point m'en dédire. A cette heure le gracieux duc doit être aux mains de mes hommes. Va, Messire Guillaume, et vous, allez aussi, capitaine. Je vous charge d'accompagner ici mon beau neveu. Allez ! (*Guillaume et Amaury s'éloignent, suivis de quelques archers. Quand ils ont disparu, le roi Jean se tourne vers ses soldats, et d'une voix tonnante :*) Et vous autres, pillez, brûlez, mettez la ville à feu et à sang, je vous

donne aussi ma parole de roi que je ne vous renierai point. Quand Madame Aliénor, ma très-redoutée mère, verra la flamme et entendra les cris, elle saura que je suis là. Allez donc lui annoncer ma visite. (*Les soldats se répandent de tous côtés, pillant et incendiant les maisons.*)

SCÈNE X.

JEAN, DE MAULAC.

JEAN. — Qu'en dis-tu, Maulac?

MAULAC. — Je dis, Monseigneur, qu'on est heureux d'avoir affaire à des hommes comme votre chambellan, puisqu'on peut les prendre avec des promesses.

JEAN. — Ce n'est pas moi qu'on prendrait de la sorte, Maulac.

MAULAC. — Ni moi, Monseigneur. Nous savons trop bien, tous deux, ce que les serments valent.

JEAN. — Bah! cela coûte si peu de promettre...

MAULAC. — Surtout quand on ne doit pas tenir.

JEAN. — Vois donc! J'aurais peut-être passé de longs mois devant cette place et perdu beaucoup d'hommes pour prendre Mirebeau. Au lieu de cela, d'un seul mot, avec un grand serment, j'ai gagné plus qu'en une bataille. J'ai pris la ville, et je tiens le duc. Que me conseilles-tu, Maulac? Je le tiens! faut-il le lâcher?

MAULAC. — Ce ne serait pas d'une bonne politique, Monseigneur.

JEAN. — Non, n'est-ce pas? Mieux vaut que je le garde. Je vais l'emmener en Normandie. Une fois en mon pouvoir, il faudra bien qu'il renonce à ses prétendus droits sur mes couronnes, sinon...

MAULAC. — Sinon?

JEAN. — Nous réfléchirons, ami... On a toujours le temps de se débarrasser d'un rival, quand on le tient pieds et poings liés.

La scène s'éclaire peu à peu des lueurs de l'incendie. Au dehors les clameurs redoublent.

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS, TRISTAN.

TRISTAN, *au dehors.* — Grâce! grâce! A bas le roi Jean! Vive le roi Arthur! (*Il entre, pourchassé par des archers anglais*).

JEAN. — Quelque enragé Breton, sans doute!

TRISTAN. — Je vous dis que je suis bourgeois de Mirebeau, et que je tiens pour maître et comte du Poitou Monseigneur Arthur de Bretagne.

MAULAC, *allant à lui.* — Le comte du Poitou est le roi d'Angleterre, bonhomme!

TRISTAN, *à part.* — Comment! les Anglais dans Mirebeau! La ville est prise! Déjà! Alors il n'est que temps de découvrir la statue de la Reconnaissance! (*Très-haut.*) Oui! le roi Jean est comte du Poitou; mais je n'ai jamais pensé autre chose, et si je ne l'ai pas toujours dit, c'est que la peur me faisait mentir; à preuve que je suis médecin de Madame Aliénor!

JEAN. — C'est le bonhomme Tristan! Comment va Madame ma mère, Tristan?

TRISTAN. — Ah! Monseigneur, vous nous sauvez! Vous arrivez dans la ville, *quasi Deus ex machinâ!* Madame Aliénor vous attend, et, d'après ce que je vois, elle n'aura pas longtemps à désirer la délivrance.

JEAN. — A cette heure, la ville est à moi!

TRISTAN. — Je cours lui en porter l'heureuse nouvelle! (*A part.*) Il ne faut pas qu'on s'aperçoive que j'avais déserté! C'est égal, je mourrai de la fièvre! J'ai trop tremblé pendant cette nuit. (*Il sort.*)

SCÈNE XII.

JEAN, DE MAULAC.

JEAN. — Voilà un homme qui pourrait nous être utile peut-être...

MAULAC. — Peut-être bien, Monseigneur. Il serait prudent de se l'attacher pour que, si par hasard le jeune duc venait à passer de vie à trépas, on ne pût pas dire qu'il est mort sans médecin.

JEAN. — Tu m'as compris, Maulac?

MAULAC. — Monseigneur, c'est le prince Arthur qu'on amène!

JEAN. — C'est lui! Cela fait toujours plaisir, n'est-il pas vrai, Maulac? de tenir son ennemi vaincu, sous le genou...

MAULAC. — Et de lui planter son épée en la gorge...

JEAN, *hypocritement.* — Je n'ai pas dit cela, Maulac...

MAULAC, *à part.* — Pas encore, mais patience... vous y viendrez, beau roi... (*On amène Arthur et Geoffroy; Guillaume des Roches et Amaury le Long les suivent. De tous côtés, la scène est envahie par des chevaliers et des soldats anglais gardant à vue les prisonniers bretons.*)

SCÈNE XIII.

LES PRÉCÉDENTS, GUILLAUME DES ROCHES, ARTHUR, GEOFFROY, AMAURY, CHEVALIERS, SOLDATS DE BRETAGNE ET D'ANGLETERRE.

ARTHUR, *allant droit au roi Jean.* — Voilà ce qui s'appelle combattre et vaincre noblement, Monseigneur!

JEAN. — Oui dà, beau neveu! on vous sait maître en courtoisie! Mais courtoisie et prouesse ne suffisent pas...

ARTHUR. — Je le sais, et je vais cette fois encore en faire la preuve à mes dépens. Il s'est bien trouvé parmi les apôtres un Judas pour trahir Monseigneur Jésus-Christ; pourquoi s'étonner que parmi mes chevaliers un Judas aussi m'ait trahi? (*Guillaume des Roches baisse la tête.*)

GUILLAUME, *à Jean.* — Monseigneur, rappelez-vous votre serment. Vous avez juré par l'âme de votre père!

JEAN. — Ne crains rien, je tiendrai ma promesse,... à moins pourtant que mon beau neveu ne s'y oppose.

GUILLAUME, *à part.* — Oserait-il manquer à sa parole!

JEAN, *à Arthur.* — Voyons, gentil duc, je veux être pour toi plus clément et plus miséricordieux que les vainqueurs ne le sont d'ordinaire à l'égard des vaincus.

GEOFFROY, *avec mépris.* — Il ose se dire vainqueur, et il n'a pas combattu!

JEAN. — Abandonne de fausses prétentions à des couronnes que jamais tu ne porteras. Suis-je pas ton oncle? Je te ferai part d'héritage, comme ton seigneur, et te donnerai mon amitié.

ARTHUR. — Votre amitié! Mieux vaudrait la haine du roi de France! Avec chevalier loyal, il y a toujours remède! Avec chevalier félon comment s'entendre?

JEAN. — C'est folie à toi de te fier au roi de France. Les rois de France naissent ennemis des Plantagenets.

ARTHUR. — Philippe a placé la couronne sur mon front. Il fut mon parrain de chevalerie. Il m'a promis sa fille en foi de mariage.

JEAN. — Et tu ne l'épouseras jamais, m'entends-tu! Mes bonnes forteresses de Normandie sont à l'épreuve de ses attaques, et rien ne résiste à ma volonté.

ARTHUR. — Ni tours ni épées ne me rendront assez lâche pour renier les droits que je tiens de mon père, après Dieu: ce fut Geoffroi, votre

frère aîné, aujourd'hui devant le Seigneur. Angleterre, Anjou, Touraine et Guyenne sont miens de son chef, et Bretagne de l'estoc de ma mère. Je n'y renoncerai que par la mort!

JEAN, *à voix basse.* — Ainsi soit-il, beau neveu! (*A Guillaume.*) J'ai tout fait, ami Guillaume, pour le ramener aux bons sentiments; il ne faut s'en prendre qu'à lui, si je suis contraint de violer mon serment. Que Dieu et mon père me le pardonnent!

GUILLAUME. — Ah! Monseigneur, vous m'avez trompé!

JEAN, *à Maulac.* — Maulac, je te confie la garde de ce petit neveu rebelle. Tu m'en réponds sur ta tête. Capitaine Amaury, vous suivrez le sire de Maulac. Il vous donnera mes ordres. (*Amaury s'incline.*)

MAULAC. — Où le conduirai-je, Monseigneur?

JEAN. — Au château de Falaise, Maulac! (*A Arthur.*) Duc, je prie Dieu qu'il vous inspire des sentiments meilleurs à l'égard de votre oncle et de votre roi.

ARTHUR, *avec colère.* — Je prie Dieu qu'il m'ôte la vie, plutôt que de me laisser forfaire à l'honneur! Si je suis Plantagenet par mon père, la reine Constance, ma mère, a mis dans mes veines le sang des rois bretons. L'hermine de Bretagne meurt plutôt que de salir sa robe blanche, et vous savez la devise: *Malo mori quam fœdari!*

Les soldats entourent le roi. La toile tombe.

ACTE II

Une salle voûtée au château de Falaise. Deux portes basses, au premier plan. Au second, à droite, une fenêtre; à gauche, une cheminée. Au fond une grande porte.

SCÈNE I.

TRISTAN, BUDIK. (*Ils sont assis près du feu.*)

BUDIK, *d'une voix sombre.* — Un jour enfin, Dieu voulut punir tant de crimes, et la criminelle elle-même devint son instrument. La ville d'Is occupait une plage très-basse, toujours menacée par les flots; elle avait pour rempart des digues et des écluses dont les clefs étaient déposées dans une cassette de fer. Le roi seul ouvrait cette cassette, au moyen d'une clef d'or, suspendue jour et nuit à son cou...

TRISTAN, *plaisantant.* — Était-ce une grosse clef, Budik?

BUDIK, *indigné.* — Oseriez-vous rire du roi Grallon? Sachez, maître Tristan, que l'histoire de nos rois n'est pas matière à plaisanterie... Je continue... suspendue nuit et jour à son cou. Une nuit, Dahut la ravit à son père....

TRISTAN. — La jeune princesse s'appelait...?

BUDIK. — Par saint Colomban, docteur! je vous ferai passer ces manies d'interrompre... Je reprends: Une nuit, Dahut la ravit à son père, et quelques instants après, la mer entrait dans la ville. Saint Gwenolé accourt auprès du roi Grallon: « Ah! sire, fit le saint, sortons au plus tôt de ce lieu, car l'ire de Dieu le va présentement accabler. Votre Majesté sait les dissolutions de ce peuple: la mesure est comblée! Hâtons-nous de sortir. » Aussitôt le roi trousse bagage, monte à cheval, prend sa fille avec lui, et à pointe d'éperons se sauve de la ville. Mais les vagues le poursuivent et le vont atteindre incontinent: « Roi Grallon, crie alors une voix terrible, si tu ne veux périr, sépare-toi du démon que tu portes en croupe.» Grallon reconnaît la voix du saint, c'est-à-dire celle de Dieu; il repousse sa fille; et l'Océan, content de sa proie, engloutit sa victime et s'arrête.

TRISTAN. — Et que devint la ville?

BUDIK. — Engloutie à jamais sous les flots!

TRISTAN. — Tout entière?

BUDIK, *se levant.* — Douteriez-vous de cette histoire? Par saint Colomban! ce serait imprudent à vous, médecin!

TRISTAN. — Mon bon Budik, tout ce que vous me dites est parole d'Évangile... (*A part.*) J'aimais encore mieux les Poitevins, ils cognaient moins dur.

BUDIK, *brusquement.* — Qu'est-ce que vous dites?

TRISTAN. — Je pensais, à part moi, maître Budik, que vous êtes un conteur habile, et je suis émerveillé de vos récits.

BUDIK. — Je voudrais voir que l'histoire de Bretagne n'émerveillât pas un Français! Par saint Colomban! (*Il le secoue.*)

TRISTAN. — Oui! oui! oui! (*A part.*) Toutes les fois qu'il jure par saint Colomban, il a un accès. J'aimerais lui connaître un serment moins énergique.

BUDIC, *après un silence.* — Ainsi vous étiez à Mirebeau, maître Tristan?

TRISTAN. — J'y étais, et je dois à la vérité de dire que j'y fis noblement mon devoir, pendant cette nuit mémorable.

BUDIK. — Je n'en doute pas, compère.

TRISTAN, *très-vite et avec étourderie.* — Le lendemain, j'allais me mettre en route pour Paris, comptant bien, au sein des délices de Capoue, me reposer des fatigues de la guerre. Hélas ! l'homme propose et le roi dispose. Il me fallut, bon gré mal gré, me joindre à l'escorte qui, sous les ordres du sire de Maulac, amenait ici le prince Arthur...

BUDIK, *à part.* — Lui !... Le prince ! ici ! Le voilà donc ce secret que me cachait mon maître !

TRISTAN. — Que dites-vous ?

BUDIK. — Je vous plaignais, compère. En vérité, je vous plaignais.

TRISTAN. — N'est-ce pas que j'étais à plaindre, ami ? Je disais donc que je vins ici, en compagnie du sire de Maulac et du capitaine Amaury, chargés d'une mission sur laquelle je ne dois pas m'expliquer... Vous excuserez mon silence..., Budik...; mais personne ne doit savoir qui nous accompagnions ici.

BUDIK. — Je veux respecter vos secrets, mon maître. (*A part.*) Va toujours, vieux bavard : tu m'en diras long sans t'en douter.

TRISTAN. — Le sire de Maulac repartit bientôt, et la garde du prince nous fut confiée. Le prisonnier fut enfermé dans une aile peu fréquentée du château et nous fûmes chargés, le capitaine et moi, de veiller et de jour et de nuit, dans la salle qui précède l'appartement qui lui sert de prison.

BUDIK. — C'est ici, je m'en doutais.

TRISTAN, *avec noblesse.* — Ne me demandez ni comment s'appelle le prisonnier, ni où est située la prison; je ne dois pas vous le dire.

BUDIK, *grave.* — Je ne vous demande rien, compère, mais continuez, vous m'intéressez vivement. (*A part.*) Je finirai par tout savoir.

TRISTAN. — Quand le capitaine est là, tout va bien, et je peux de temps en temps prendre l'air au dehors. Par malheur, il est absent depuis deux jours, et je dois redoubler de vigilance, le gouverneur est sévère, et pour rien au monde je ne voudrais encourir sa colère... Ah ! Budik ! si vous saviez ce que c'est que d'avoir reçu des confidences royales et de quel poids pèse sur la langue d'un pauvre homme un secret comme celui dont je suis dépositaire !

BUDIK, *riant.* — Si vous le partagiez avec moi, cela vous soulagerait, compère.

TRISTAN. — Jamais ! songez donc qu'il n'y a au monde que le roi, le sire de Maulac, mylord Bruce, le capitaine Amaury et moi...

BUDIK, *à part.* — Vous m'oubliez, respectable ami !

TRISTAN. — ...qui sachions que le duc de Bretagne est enfermé dans ce château ! Vous ne voudriez pas me faire manquer au serment que j'ai fait de ne révéler à qui que ce soit le secret qui m'est confié ?

BUDIK. — Non, Tristan ! Restez toujours le confident discret que vous êtes, et vous mériterez d'être récompensé.

TRISTAN. — Oui, car c'est dur, allez, et maintes fois je crains de m'oublier. (*Il va vers la cheminée.*)

BUDIK. — Vous avez raison. (*A part.*) Il n'y a plus à craindre maintenant. C'est fait ! Mylord Bruce... mon maître... m'a caché la présence du roi dans ces murs !... Pourquoi ?... Il a accepté d'être le geôlier du prince... Cela m'étonne de lui... Mais je comprends, c'est pour cela qu'il a éloigné son fils..., ce cher Edward ! Depuis six mois absent de ce château, comme il doit regretter son père, et un peu aussi son vieux gouverneur !... Mais que vois-je ?... Je ne me trompe pas... Lui !... C'est lui !...

La porte du fond s'est ouverte. Edward Bruce, en costume de voyage, paraît sur le seuil.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, EDWARD BRUCE.

BUDIK. — Vous ici !... vous, Edward !

EDWARD, *lui sautant au cou.* — Moi-même, ami Budik, et enchanté de te revoir...

BUDIK. — Mais par quel miracle ?...

EDWARD. — Je te conterai cela plus tard. Je m'ennuyais à Rennes, dans cette vilaine abbaye de Saint-Melaine, où mon père me fait garder depuis six mois. J'étais las du latin et des sermons de l'abbé ! J'avais soif de liberté...

BUDIK. — Et vous vous êtes enfui !... Mais votre père...

EDWARD. — Je ne l'ai pas encore vu. Maître Herbert m'a dit qu'il était sorti, en compagnie d'un de ses amis, le sénéchal d'Anjou, messire Guillaume des Roches... Tu m'aideras à paraître devant mon père, n'est-ce pas, Budik ? Le premier moment sera pénible... (*Apercevant Tristan qui se chauffe*). Mais quel est ce personnage ?

BUDIK. — C'est maître Tristan le Roux, un médecin, qui est ici depuis six mois...

EDWARD. — Tiens! il arrivait précisément à l'heure où je partais...

BUDIK. — .... En compagnie d'un capitaine qui a nom Amaury.

EDWARD. — Que font-ils ici ?

BUDIK. — Ah !... voilà le mystère !

EDWARD. — Un mystère ! oh ! dis-le-moi, mon cher Budik !

BUDIK. — Impossible !

EDWARD. — Pourquoi ?

BUDIK. — C'est bien simple. Je ne le connais pas.

EDWARD. — Ah ! ils sont ici depuis six mois... C'est un mystère. J'étais captif en l'abbaye de Saint-Melaine depuis six mois... C'est un mystère aussi, puisque je ne sais pas pour quelle faute j'ai mérité cette réclusion. Dis-moi, Budik, si ces deux mystères n'en faisaient qu'un ?... J'arrive à propos !

TRISTAN, *à Budik.* — Quel est ce gentil seigneur ?

BUDIK. — Le jeune Edward, le fils de Mylord Bruce.

TRISTAN. — Je vais lui présenter mes hommages.

BUDIK. — J'y consens, mais gardez-vous de lui dire que le duc est enfermé là.

TRISTAN. — Comment ! vous savez ?...

BUDIK. — N'est-ce pas vous qui me l'avez appris ?

TRISTAN. — Comment ! moi... qui ai refusé au contraire !...

BUDIK. — Tristan, mon compère, vous avez une langue qui parle toute seule. Devant moi, le mal n'est pas grave, et votre secret sera mieux gardé par Budik que par vous, mon maître ! Mais ne vous avisez pas de vous le laisser surprendre par ce petit espiègle...

TRISTAN, *avec dignité.* — Un enfant ! Fi donc ! (*Allant à Edward.*) Bonjour, mon gentil seigneur ! Comment se porte Mylord Bruce, votre noble père ?

EDWARD. — C'est à vous que je le demanderai, maître, et pour deux raisons : la première, c'est que, n'ayant pas vu mon père depuis six mois...

TTISTAN. — C'est juste !

EDWARD. — Et la seconde, c'est que vous êtes médecin, et que je ne le suis pas.

TTISTAN. — C'est vrai !

EDWARD, *à Budik.* — Il me vient une idée : si je questionnais maître Tristan ? Il doit savoir... lui !

BUDIK, *haut et montrant le médecin.* — Je vous assure qu'il ne sait rien.

TRISTAN, *se rapprochant.* — Comment! je ne sais rien, moi, docteur de Paris!

BUDIK, *allant à Tristan.* — Si vous avez le malheur de lui parler du prince, par saint Colomban! je vous écrase.

TRISTAN, *s'éloignant.* — Voilà un saint que je ferai rayer du calendrier.

EDWARD, *s'asseyant près du feu.* — Oh ! le bon feu ! Quand je trottais sur la mule du Père cellerier, il faisait moins chaud, maître Tristan ! Les routes sont mauvaises en Bretagne et en Normandie.

TRISTAN. — En Poitou, elles ne valent guère davantage, il m'en souvient !

BUDIK, *à part.* — Le duc est prisonnier dans ce château !... J'aurai de la peine à me faire à cette idée-là.

EDWARD, *à Budik.* — Viens çà, Budik, et, en attendant l'arrivée de mon père, chante-nous une de ces chansons de ton pays qui font si bien passer le temps.

BUDIK, *se rapprochant.* — Je ne suis pas en train de chanter, Edward.

EDWARD, *bas à Budik.* — Si tu ne veux pas, je fais parler le médecin, et gare aux secrets! Je les déniche encore mieux que les oiseaux, et tu sais que tu as fait de moi un oiseleur de première force.

BUDIK. — Alors je chante !

EDWARD. — Tu vois bien que tu es du complot et que tu me caches quelque chose. Mais je ne t'en veux pas, car je sais bien que, si tu le pouvais, tu me dirais ton secret.

BUDIK. — Cher Edward ! (*Brusquement.*) Broum ! broum ! *Le seigneur Lez-Breiz !* Une belle chanson, ma foi ! Écoutez cela, Français de Paris, il y est question de vous. (*Il chante.*)

* Entre deux guerriers, un Frank, un Breton,
Un combat eut lieu, combat de renom.

Du pays Breton Lez-Breiz est l'appui;
Que Dieu le soutienne et marche avec lui!

Le seigneur Lez-Breiz, le bon chevalier,
Éveille, un matin, son jeune écuyer.

Page, éveille-toi, car le ciel est clair;
Page, apporte-moi mon casque de fer.

* Cette chanson est trop connue en Bretagne pour que j'aie besoin de rappeler que cette traduction si exacte et si poétique est l'œuvre de notre immortel Brizeux.

Ma lance d'acier, il faut la fourbir,
Dans le sang des Franks je veux la rougir.

(*Se tournant vers Tristan.*) Entends tu cela, Français ?

TRISTAN. — Il est féroce ! Ô Falaise, tu seras mon tombeau !

EDWARD. — La belle chanson ! Budik, continue.

BUDIK. — C'est le tour du page maintenant. Écoutez cela, Edward :

Maître, vous avez mon cœur et ma foi :
A cette rencontre irez-vous sans moi ?

EDWARD. — Et que répond le seigneur à cette requête ?

BUDIK. — Il veut éprouver son page ; il lui dit :

Que dirait ta mère, enfant sans raison,
Si je revenais seul vers sa maison ?

Si ton corps restait au milieu des morts,
Ta mère viendrait mourir sur ton corps.

Mais le page insiste. Il répond fièrement :

(*Au moment où Budik ouvre la bouche pour chanter, deux voix se font entendre derrière la porte de droite. Edward et Budik se lèvent. Tristan, épouvanté, s'affaisse dans son fauteuil*).

VOIX AU DEHORS.

Maître, au nom du ciel, maître, parlez bas,
Et marchons tous deux à vos grands combats !

EDWARD. — Budik, ces voix qui chantent !

BUDIK. — Diable ! je n'avais pas prévu cela !

LES VOIX.

Moi, des guerriers franks je n'ai nulle peur ;
Dur est mon acier et dur est mon cœur.

EDWARD, *allant vers la porte.* — Quelqu'un est enfermé là ! Je veux savoir...

BUDIK, *à part.* — Par saint Colomban ! l'aventure est réjouissante ! Tant pis ! je n'ai rien dit, et ce n'est pas ma faute, si les prisonniers se font connaître d'eux mêmes.

TRISTAN, *faiblissant.* — Je suis perdu ! La mèche est éventée !

LES VOIX.

Maître, où vous irez, avec vous j'irai.
Où vous combattrez, moi je combattrai.

Le seigneur Lez-Breiz, des Bretons l'appui,
Part pour les combats, son page avec lui.

(*Las de se contenir, Budik, emporté par l'émotion, chante avec les voix.*)

EDWARD. — Tu ne veux pas me dire qui est là ?

BUDIK. — Non ! (*A Tristan.*) Docteur, soyez témoin !

TRISTAN. — Soyez aussi témoin, Budik, que je n'ai rien dit !

EDWARD. — Eh bien ! je vais voir ! (*Il frappe à la porte.*)

LA VOIX DE GEOFFROY. — Qui frappe ?

EDWARD. — Un ami !

GEOFFROY. — Votre nom ?

EDWARD. — Edward Bruce !

GEOFFROY. — Le fils du gouverneur ?

EDWARD. — Lui-même ! Et vous, qui êtes-vous ?

GEOFFROY. — Geoffroy de Rohan.

EDWARD. — Est-ce possible ? Le compagnon de notre jeune duc ! Oh ! je vous connais ! Je vous ai jalousé bien des fois ! Et Monseigneur Arthur ?

GEOFFROY. — Prisonnier avec moi !

EDWARD. — Dans ce château ?

GEOFFROY. — Oui !

EDWARD. — Infamie ! (*A Budik.*) Et voilà ce qu'on voulait me cacher ! Mon père, mon noble père, un Bruce, se fait geôlier maintenant ! Et pourquoi pas bourreau ? C'est une honte ! j'en rougis ! j'en pleure ! Et c'est pour cela sans doute qu'on m'enfermait là-bas. Il y a des lâchetés qu'on n'oserait pas commettre sous les yeux d'un enfant... Et la loyauté d'un fils ferait honte à la bassesse d'un père ! Voyons ! L'un de vous est ici pour les espionner ? Tous les deux peut-être ? Je veux voir le duc, entendez-vous ! Qu'on m'ouvre cette porte !

BUDIK, *bas à Édward.* — Bravo ! Poussez ferme !

EDWARD. — Je veux voir le duc ! Budik, c'est toi qui as la clef...

BUDIK. — Non.

EDWARD, *s'approchant de lui.* — Vrai ?

BUDIK. — Je vous jure. C'est le médecin ! Sans la promesse faite au gouverneur et l'obéissance jurée, il y a longtemps que je serais dans la prison, à voir ce qui s'y passe.

EDWARD. — Je n'ai rien promis, moi !

BUDIK. — Prenez-lui donc la clef, si vous pouvez, mais ne me compromettez pas : songez que votre père est inflexible.

EDWARD. — Eh bien, trouve un prétexte pour t'en aller et ne rien voir. Je me charge du reste.

BUDIK, *à Tristan, après avoir réfléchi.* — Docteur, nous ne sommes plus maîtres ici par le fait de cet enfant. Je vais en avertir Mylord Bruce, pour que force reste à la force !

TRISTAN, *tremblant.* — Oui! Oui ! c'est cela ! c'est le salut ! Dites bien à Mylord gouverneur que je résiste ! Au fait! si j'allais moi-même !...

BUDIK, *le retenant.* — Jamais, docteur ! Vous êtes l'homme du roi ! A vous le péril ! à vous l'honneur ! Et je vous préviens que ce jeune drôle est intraitable! Il a failli me tuer, l'an passé, pour bien moins que cela !

TRISTAN, *montrant Edward.* — Encore un qui jure par saint Colomban ! Ah ! pauvre docteur !

EDWARD, *bas à Budik.* — Tu vas rester à la porte à veiller. Si mon père arrivait, tu entrerais...

BUDIK. — Oui ! (*Il sort.*)

EDWARD. — Et vous, donnez-moi la clef. (*Tristan le regarde terrifié.*) Vous ne voulez pas ! (*Il va prendre un paquet de cordes qui pendent à la muraille.*) Encore une fois donnez-moi la clef !

TRISTAN. — Si je la donne, on me pendra !

EDWARD. — A ton gré ! (*Il le renverse, et lui appuyant le genou sur la poitrine, le garrotte solidement.*) Tu ne veux pas être pendu, je le comprends, mais comme j'ai besoin de cette clef, je vais te la prendre. Et tiens, la voilà ! Mais j'y songe, tu nous gênerais ici... (*Il ouvre la porte, à gauche.*) Je vais te mettre à la porte. (*Il le pousse dehors.*)

TRISTAN. — Je mourrai donc martyr ! O Falaise, tu seras mon tombeau !

EDWARD. — Si tu pousses un cri, malheur à toi! Je te coupe la langue! (*Il ferme la porte à double tour.*) Le voilà muet. Maintenant... vite... ouvrons cette porte !... cher prince !... (*Il a ouvert la porte.*) Monseigneur le duc, venez ! venez ! (*Arthur et Geoffroy sortent de la prison.*)

SCÈNE III.

ARTHUR, GEOFFROY, EDWARD.

EDWARD, *aux pieds du duc et lui baisant les mains.* — Monseigneur! monseigneur! C'est vous ! vous que je vois !

ARTHUR. — Vous êtes le fils du gouverneur de ce château, de Mylord Bruce ?

EDWARD. — Oui, Monseigneur. Jusqu'à ce jour, j'en étais fier ; ne me forcez pas d'en rougir.

GEOFFROY. — Williams Bruce a renommée de preux chevalier, et je ne puis croire qu'il veuille prendre part à une infamie ! Non ! votre père hésiterait, j'en suis sûr, à pousser la fidélité jusqu'au crime.

EDWARD. — Vous êtes prisonnier, Monseigneur ! quand vous devriez être assis sur le trône d'Angleterre ! Ainsi le ciel a permis que cette campagne de Mirebeau, qui s'annonçait brillante et victorieuse, se terminât par la captivité !

ARTHUR. — Hélas ! un traître nous a livrés !

EDWARD. — Je l'ignorais. Le nom de ce misérable, Monseigneur.

GEOFFROY. — Guillaume des Roches !

EDWARD. — L'ami de mon père, son hôte en ce moment !

ARTHUR. — Il est ici ? dans ces murs?

GEOFFROY. — Quelle nouvelle trahison peut-il méditer encore ?

EDWARD. — Il semble triste. Mainte fois je l'ai vu pleurer. Aurait-il regret de son crime ?

ARTHUR. — Dieu lui fasse merci !

GEOFFROY. — Judas, qui livra Monseigneur Jésus-Christ se pendit, et ne fut point pardonné.

ARTHUR. — Je l'ai bien aimé pourtant, cet homme. Il était près de moi, à Tours, lorsqu'on me vêtit de l'habit de chanoine, en l'église Saint-Martin, et qu'on me fit asseoir, au chœur, dans le fauteuil du doyen, comme seigneur temporel des évêques de Bretagne! Las ! las ! Guillaume, mon ami, pourquoi m'avez-vous abandonné?... Et quand, fier et la tête haute, au milieu des acclamations de mon peuple, j'entrais à Rennes où je fus couronné, rayonnant déjà de cette gloire que les prophètes ont prédite au nom d'Arthur..., il était là, près de moi, celui qui devait me trahir !

GEOFFROY. — Et sans ce lâche, la reine Aliénor serait votre prisonnière, et le Poitou notre conquête ! Sans ce lâche, le roi Jean serait trop heureux, en ce jour, de racheter la liberté de Madame sa mère, au prix d'un duché, et peut-être d'un royaume !

ARTHUR. — Ah ! si j'étais libre ! on verrait à mon nom accourir mes bons chevaliers, les Rohan, les Mauléon, les Montfort, les Châtellerault, les Penthièvre ! Et j'irais droit à vous, roi Jean ; et je vous poursuivrais, parjure, et je vous tuerais, lâche, dont l'épée s'appelle trahison ! Oh ! être libre ! combattre ! triompher !

EDWARD. — Monseigneur, il faut espérer.

ARTHUR. — Je n'ai pas désespéré encore. Le roi Arthur, le preux chevalier n'est pas mort, disent les légendes! Mon nom me portera bonheur.

EDWARD. — Oh! si je pouvais, à l'encontre des méfaits de ce Guillaume des Roches, si je pouvais, Monseigneur, donner ma vie pour votre liberté, dès aujourd'hui vous seriez libre, et je mourrais content.

ARTHUR. — Non, mon ami! non! A Dieu ne plaise que je veuille accepter de pareils sacrifices!

GEOFFROY. — Oh! Monseigneur, comme on serait payé pourtant par la gloire d'une mort semblable!

ARTHUR, *les entourant de ses bras.* — Mon Dieu, tu ne m'as pas tout pris, puisque de tels cœurs me restent! Ayons confiance! je ne veux pas croire que le ciel m'abandonne ainsi.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, BUDIK; PUIS WILLIAMS BRUCE ET GUILLAUME DES ROCHES.

BUDIK, *entrant avec agitation.* — Mylord Bruce! il vient! hâtez-vous !....

EDWARD. — Mon père! Enfin, je vais pouvoir lui dire...

BUDIK. — Mais hâtez-vous! hâtez-vous! Messire Guillaume des Roches est avec lui.

EDWARD. — Eh bien! qu'ils viennent! je les attends!

WILLIAMS BRUCE, *debout sur le seuil.* — Que veut dire ceci? Que signifie? Budik, comment vous trouvez-vous ici et que prétendez-vous faire?

BUDIK. — Mylord !...

EDWARD, *s'avançant.* — Mon père, Budik est innocent! je suis le seul coupable!

WILLIAMS. — Vous! Edward! sans mon ordre, vous n'avez pas craint de quitter l'abbaye! Et non content de désobéir à votre père, vous osez forfaire à votre roi !... M'expliquerez-vous votre présence dans cette salle? (*S'inclinant devant Arthur.*) Pardonnez, Monseigneur, à cette colère, qui ne peut pas se contraindre. Mais un enfant sert mal la meilleure des causes, qui ne sait pas respecter le plus saint des devoirs. (*A Edward.*) Sortez! Edward! sors, Budik!

EDWARD. — Pas avant de vous avoir répondu, mon père. Eh quoi! vous, un Bruce, un preux, vous ne rougissez pas du rôle que vous jouez ici! Vous osez élever la voix devant votre duc, devant votre maître, et vous venez vers lui en compagnie du plus lâche des hommes, du plus misérable des traîtres! (*Il montre du doigt Guillaume des Roches, qui baisse la tête.*)

ARTHUR. — Guillaume, tu m'as lâchement trahi!... Si je meurs, la Bretagne te demandera compte de mon sang!

GEOFFROY. — Car c'est vous qui l'avez livré!

ARTHUR, GEOFFROY ET EDWARD, *la main levée.* — Honte aux traîtres! Opprobre éternel sur leur nom! (*Guillaume tombe à genoux.*)

GUILLAUME. — Pardon, Monseigneur, pardon!

EDWARD. — Il n'y a pas de pardon pour les traîtres!

GUILLAUME. — Pitié! pitié!

GEOFFROY. — Il n'y a pas de pitié pour les lâches!

GUILLAUME. — Miséricorde, Monseigneur!

ARTHUR. — Que Dieu vous pardonne, Messire!

WILLIAMS. — Pardonnez, Monseigneur! il est ici pour vous sauver!

ARTHUR. — Lui!... vous!... me sauver!

WILLIAMS, *d'une voix forte.* — Qui donc a cru qu'un Bruce pouvait être assez lâche pour trahir la bonne cause et se vendre aux tyrans! Et quel est le fils coupable qui n'a pas craint de douter de son père? (*Edward, honteux et réjoui, se rapproche de son père.*) Ne devais-tu pas penser que si Williams Bruce acceptait la garde de son prince, c'était pour le sauver?

ARTHUR. — Ah! gouverneur, vous nous apportez l'espérance!

WILLIAMS. — Je vous apporte la liberté! Ce soir, à la nuit, sous des vêtements d'emprunt, vous sortirez du château! Ah! si j'étais le maître ici, ce ne serait pas sous un déguisement que je vous rendrais à la Bretagne! Je voudrais me révolter à la face du monde, et crier devant tous: « Bretagne, voilà ton duc! Angleterre, voilà ton roi!!! »

TOUS. — Vive le duc! vive le Roi!

WILLIAMS. — Par malheur, je suis entouré d'espions, et la garnison a été renouvelée par le capitaine qui vous a conduits ici. Amaury me surveille et, à la moindre tentative d'évasion, les portes du château se fermeraient sur nous! Mais, ce soir, j'espère. Le capitaine, absent depuis deux jours, ne doit pas être de retour avant demain. Personne ne vous connaît dans ce château, à l'exception de maître Tristan, dont il sera

facile de se débarrasser. Ce soir donc, vous sortirez du château. Messire Guillaume et moi, nous avons tout préparé pour votre fuite.

GUILLAUME. — Une escorte vous conduira à Rennes, auprès du saint évêque Pierre de Dinan. Là, vous serez libre, et la Bretagne entière accourra autour de vous. Mais silence ! que jusqu'à ce soir, rien ne transpire de nos projets... Quelques heures encore, Monseigneur, et vous serez sauvé !

ARTHUR, *allant vers Guillaume.* — Guillaume, je puis te pardonner maintenant.

GUILLAUME. — Non ! Sire, à Rennes seulement, j'aurai gagné mon pardon.

ARTHUR, *à Geoffroy.* — Allons, beau page, la prison sera douce jusqu'à ce soir !

GEOFFROY, *sur le seuil de la prison.* — A ce soir !

WILLIAMS BRUCE, EDWARD, BUDIK ET GUILLAUME. — A ce soir !

Arthur et Geoffroy rentrent dans la prison.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS ARTHUR ET GEOFFROY.

WILLIAMS BRUCE, *à Edward.* — Il me reste à vous châtier de votre désobéissance, Edward.

EDWARD, *se jetant à son cou.* — En aurez-vous le courage, mon père ? Et ne devez-vous pas vous estimer heureux que j'aie quitté Rennes, puisque je suis près de vous à l'heure où vous allez ajouter à l'histoire de la famille une page à jamais glorieuse ?

WILLIAMS BRUCE, *l'embrassant.* — Est-ce à l'école de l'abbé que vous avez appris la flatterie, maître Edward ?

EDWARD. — Quoi qu'on dise, on ne peut vous flatter, mon père. N'est-il pas vrai, Messire ?

GUILLAUME. — Non ! cher enfant ! et remerciez Dieu, en ces temps de faiblesses coupables et de lâches trahisons, d'être le fils d'un homme qui n'a jamais hésité quand il s'est agi du devoir.

WILLIAMS BRUCE, *à Budik.* — Mais, dis-moi, qu'avez-vous fait du médecin ?

EDWARD, *montrant la porte à gauche.* — Il est là, mon père, solidement garrotté.

WILLIAMS BRUCE, *à Budik.* — Rends-lui la liberté. Le pauvre homme,

il serait capable de mourir de peur ! Allons, Messire, et vous, Edward, en attendant que la nuit vienne, allons causer encore de nos projets et de nos espoirs.

Ils sortent tous les trois.

SCÈNE VI.

BUDIK, TRISTAN.

BUDIK. — Ah ! cela m'a fait plaisir de l'entendre, moi qui, un instant, ai pu douter de lui. (*Il ouvre la porte de gauche et revient sur la scène, portant dans ses bras Tristan garrotté*).

TRISTAN, *avec dignité.* — Ainsi la victoire nous reste, Budik.

BUDIK. — Oui ! Mylord Bruce a gourmandé son fils.

TRISTAN. — Adonc, compère, rends-moi l'usage de mes pauvres membres, déjà presque engourdis !

BUDIK. — Tristan, mon ami, j'ai regret de le faire. Par saint Colomban ! (*Le médecin saute à ce nom.*) Il serait plaisant, ma foi, que le capitaine Amaury vous trouvât accommodé de la sorte.

La toile tombe.

LOUIS TIERCELIN.

(*La fin à la prochaine livraison*).

AN GUIN, AN ED

NOUVELLE EXPLICATION

SUR L'ORIGINE D'UNE ANCIENNE COUTUME BRETONNE

II *

L'interprétation la plus ancienne, la plus générale et la plus en crédit jusqu'à présent, est celle qui se trouve dans les vieilles histoires de France, dans l'*Encyclopédie méthodique*, imprimée en 1786, et qui a été reproduite par Cambry dans son *Voyage dans le Finistère*. D'après cette interprétation, le cri proféré à l'occasion de la fête serait : *Au gui l'an neuf;* mais comme je l'ai dit plus haut, Pitre Chevalier [1] lui a décoché un trait acéré, et M. Emile Souvestre lui a porté le dernier coup [2], par cet argument aussi bref que péremptoire : « Il y a dans cette explication une incroyable absurdité, car au moins faudra-t-il admettre que les Celtes ne *parlaient pas français*. Comment alors auraient-ils pu transmettre aux habitants qui leur succédèrent dans l'Armorique *un cri français?* »

Ces deux savants ont adopté l'opinion de Dom Le Pelletier [3], suivant laquelle *Au gui l'an neuf* serait une corruption de *Eguin-an-né*, qui serait lui-même du breton mal prononcé, attendu que *Egui-an-né* est une corruption de *Eghin an eil*, c'est-à-dire *le blé germe*, allusion à ces paroles prophétiques,

* Voir la livraison de février, pp. 101-106.

[1] *Bretagne ancienne*, p. 38. Il a écrit *Inkinanné*.

[2] *Les derniers Bretons*, introduction, page XIV.

[3] Savant biographe breton.

chantées dans les jours de l'Avent, et qui sont accomplies à la nativité de Jésus-Christ : *Aperiatur terra et germinet salvatorem.*

Dom Le Pelletier ajoute que c'est d'autant plus probable, que l'on appelle la fête du dernier samedi de l'année l'*Eghinat*, et que le même nom est donné aux étrennes que l'on demande à cette occasion. Cependant Souvestre trouve cette dernière assertion peu fondée, et M. le commandant Le Guen, cité plus haut, la réfute en disant que « le mot *Eghinat* est inconnu dans le dialecte de Léon et que Le Gonidec a mis *Eginad*, étrenne, dans son dictionnaire, mais en déclarant ne le connaître que par celui de Le Pelletier. Quand les pauvres et les jeunes gens demandent des étrennes en parcourant les campagnes, ils se servent du terme de *Kalanna* ou de *Derou-mad;* d'où il faut conclure que le savant bénédictin a commis une erreur, puisque, d'après son explication, il résulterait que le cri de la quête exprime une demande d'étrennes, tandis que la manière dont les choses se passent indique plutôt une demande d'aumônes. En effet, le jour de cette cérémonie, les enfants ne se bornaient pas à suivre le cortége; munis de leurs tirelires, ils se répandaient individuellement par la ville, et pénétraient dans les maisons au cri de *Languinanné!* Le Pelletier avoue même que la véritable prononciation, à Morlaix, était *Eguinannée*, et, suivant Ménage, *Guignannée;* ainsi il l'avait un peu altérée pour la réduire à son sens [1]. »

Que conclure de ces diverses explications? C'est, à mon avis, que leurs auteurs ont altéré le sens, la prononciation et l'orthographe du cri primitif, qu'ils ont *tordu le nez au breton*, suivant la plaisante expression de notre bon Albert le Grand (de Morlaix) [2], ou, pour mieux dire, lui ont *allongé le nez*, en mettant un *e* muet à la fin d'*Eguinanné*. Cette lettre, en effet, n'est jamais muette dans la langue bretonne.

[1] J'ai dit plus haut qu'en Normandie les enfants criaient : *Aguignettes!*

[2] Albert le Grand, célèbre biographe breton, le poète de la colonisation bretonne, le bénédictin de la légende. Il a ouvert le premier, au XVIe siècle, la voie où est entré si résolûment M. de Montalembert dans son histoire poétique des *Moines d'Occident*.

III

J'arrive à l'interprétation nouvellement émise par M. le commandant Le Guen, membre de la Société académique de Brest [1].

« Un fait remarquable, dit-il, c'est que les cris de Morlaix, de Lesneven, de Landerneau, et la citation de Ménage, séparés par tant d'années et tant de révolutions, sont les mêmes, sauf l'omission ou la diversité de la première syllabe; et cette différence elle-même s'évanouit, si l'on admet que la première syllabe est un article. Or, Le Pelletier nous apprend que, de son temps, l'article *ar* était peu connu dans le pays de Léon; l'on se servait à sa place de l'article *an*, et l'on disait *an marc'h*, le cheval, *an ghear*, la maison. Grégoire de Rostrenen confirme cette observation. Dans un autre dialecte, le même article est exprimé par *enn*, et simplement par *e* dans celui de Cornouaille, en Angleterre. *Eguinanné* et *Anguinanné* seraient donc la même chose en deux dialectes différents. Dans les villes où le français s'était substitué peu à peu à l'idiome breton, on aura mis devant l'un et l'autre l'article français, et dit *la fête de l'Eguinanné* ou de l'*Anguinanné*, suivant le dialecte. Enfin le sens véritable étant oublié, parce que les mots étaient tombés en désuétude, l'on a fini par ne plus séparer l'article du cri primitif. D'après cette explication, le texte primordial pour Landerneau serait *Anguinanné* qu'on peut décomposer en un article, un substantif et un adjectif. En effet, le mot *gwic*, *guic* ou *gui*, depuis longtemps hors d'usage, voulait dire bourg, village. Il entre, comme *plou*, traduction celtique du mot latin *plebs*, peuple, peuplade, dans la composition de plusieurs noms de lieux; ainsi : *Guitalmezé*, pour *Ploudalmézeau; Guineventer* pour *Plounéventer; Guipavas*, pour *Ploucavas*, etc. *Gui* répond, de son côté, aux mots latins *gens* et *grex*, désignant alors une multitude d'hommes ou d'animaux. Pourtant d'après les étymologies, l'idée d'un lieu habité est celle qu'il implique le plus particulièrement, car ses dérivés *vicus*, en latin, et οἶκος en grec, si-

[1] Voir le *Bulletin de la Société académique de Brest*, tome IV, année 1867.

gnifient, le premier, village ou quartier; le second, maison. Dans le dialecte de Vannes, *nannek, nannet*, veut dire affamé ou qui a habituellement faim. La traduction littérale de *Languinanné* serait donc : la multitude affamée, ou bien : la bourgade, le quartier affamé. Cette dernière traduction, qui semble le plus proche du texte, désignerait l'hôpital, qui forme généralement comme un quartier à part, séparé du reste de la ville par une enceinte. Elle s'applique d'ailleurs très-bien aux détails de cette cérémonie, dont les pauvres de l'hôpital sont le but principal, et l'on comprend que, pour stimuler la générosité des donateurs, le cortége désigne leur demeure par cette périphrase touchante : *Le quartier* ou *la maison de ceux qui ont faim.*

» Cette version rend compte des divers cris tels qu'ils sont rapportés, ce qui n'a pas lieu pour celle de Le Pelletier. Ainsi les citations de Lesneven et de Ménage, *Gui-na-né* et *Guignanné*, auxquelles manque la première syllabe *e*, sont inconciliables avec la traduction de Le Pelletier; le *g*, intercalé au milieu de la seconde, ne s'explique pas davantage; et l'on en peut dire autant de la première syllabe du cri de Landerneau. Toutes ces difficultés disparaissent en admettant l'interprétation dont j'ai parlé; dans ce cas, la première syllabe étant un article, son omission n'ôterait rien à la valeur des autres mots. Quant à la lettre *g* intercalée, le mot *guig*, qui en résulte, est tellement rapproché par la prononciation de *guic*, bourgade, qu'on peut croire à une identité complète. Ainsi, les différences locales sont conciliées, et l'accord établi entre les paroles et les faits montre comme but de cette solennité un acte de bienfaisance accompli par la ville entière. »

Cette opinion semble préférable à toutes celles qui l'ont précédée, parce qu'elle offre, au premier abord, plus de vraisemblance, un caractère breton plus prononcé et, comme le dit son auteur lui-même, un rapport plus intime entre les paroles et le but charitable de la solennité. Cependant on peut la réfuter en s'étayant de l'assertion de Dulaure, qui prétend que les historiens bretons ont commis une grave erreur en disant que, « dans la guerre de la Vénétie, César assiégea des *villes*. Quoique

ce grand capitaine se soit servi du mot *oppidum*, ou les Venètes et les autres peuples de la Gaule s'étaient retirés, ces *oppidum* n'étaient pas des villes, mais de simples forteresses vides d'habitants et occupées seulement en temps de guerre. Il les fortifièrent et y transportèrent toutes les denrées qu'ils trouvaient dans la campagne. » Or, si les Celtes, pendant l'ère druidique, n'avaient pas de villes, il ne pouvait évidemment exister d'hôpital « *séparé du reste de la ville par un mur d'enceinte,* » comme le suppose M. Le Guen; et, d'autre part, peut-on admettre qu'un cortége *administratif* ait employé, pour stimuler la charité publique, cette étonnante périphrase : le *quartier affamé*, ou *la maison* de ceux qui ont faim !...

IV

Tel est jusqu'à présent l'état de la question.

Voici sur ce sujet, qui n'est pas dépourvu d'un certain intérêt ethnologique, quelques réflexions qui m'ont été suggérées plutôt par le raisonnement que par mes connaissances en langue bretonne, qui, je dois le dire, ne sont pas très-étendues.

Je partage complétement l'opinion des écrivains précités, relativement au *Gui l'an neuf;* car il est incontestable que les druides ne parlaient pas français.

En ce qui concerne l'explication de Dom Le Pelletier, je la regrette également. Voici pourquoi : j'ai consulté à cet effet le dictionnaire du savant lexicographe Le Gonidec, surnommé avec raison le législateur de la langue bretonne, et j'y ai vu que *Egin* ou *Hégin* est un substantif qui signifie *germe* des grains, *bourgeon* des arbres; *an* [1], un article défini représentant en français les monosyllabes *le, la, les;* ou *evit,* une préposition et conjonction qui veut dire *pour; afin; que.* On ne peut donc traduire littéralement *Egin an eit,* par *le blé germe,* paroles qui d'ailleurs n'ont aucun rapport avec le but charitable de la cérémonie. Je n'ignore pas qu'on a prétendu qu'en matière d'étymologie, les mots sont comme les cloches, auxquelles on

[1] Prononcez *ann.*

fait dire tout ce qu'on veut; mais, en conscience, on aura beau torturer un texte, on ne pourra en extraire l'impossible, à moins de tomber dans l'absurde. Encore, si l'on avait dit *Hegina ara an ed* [1], on aurait compris le sens de ces paroles qui, en français, se traduisent exactement par *le blé germe;* mais *Egin an eit* n'a aucune signification, et, je le répète, les Bretons non bretonnants, les euphistes, les glossographes ont tellement *tordu le nez* à ce malheureux idiome celtique, qu'ils l'ont rendu presque méconnaissable [2].

Il me paraît donc évident que le cri public en usage pendant la quête, soit qu'on l'écrive et qu'on le prononce *Guinané, Guignané, Inkinané, Eguinané* ou *Anguignanné,* que ce cri, dis-je, n'est pas un mot français altéré, mais bien un mot celte ou breton, mal orthographié et mal prononcé.

Cela posé, il s'agit maintenant de rechercher la véritable signification de ce mot mystérieux. C'est ce que je vais essayer de faire, à l'aide de la logique et le plus brièvement possible.

V

Pline l'Ancien, comme je l'ai dit plus haut, et après lui les auteurs anciens et modernes les plus autorisés, font remonter aux druides l'usage de parcourir les rues, à la fin de l'année, pour faire une quête en proférant un cri particulier. Ce fait étant suffisamment établi, l'histoire nous apprend que les anciens peuples qui occupaient les bords du Rhin et qui envahirent successivement les diverses contrées de la Gaule et des îles Britanniques, étaient gouvernés par des prêtres connus sous le nom de druides. Ces peuples sauvages ne trafiquaient point avec de l'or et de l'argent monnoyés, mais avec du blé, du vin,

[1] Mot à mot, *hegina,* germer, *ara,* il fait, *an,* le, *ed,* blé.

[2] En voici deux exemples frappants: Cambry a traduit: *Crampoëz mouzic* (plante grasse que les botanistes appellent *umbilicus Veneris,* et qui croît en abondance sur les vieux fossés), par *crêpes moisies.* — Taylor, citant ce vers relatif à saint Yves:

« Var ar fount badiziant e viskas e zae ven,

le traduit ainsi: « Sur les fonts du baptême il vécut et s'en alla; » tandis que, littéralement, on doit l'expliquer ainsi: « Sur les fonts du baptême, il revêtit sa robe blanche. »

des fruits et du bétail. Les druides, leurs prêtres, cueillaient solennellement le *gui* en hiver et la *verveine* au printemps. Ces fêtes annuelles étaient accompagnées d'une quête, qui les aidait à subvenir à leurs besoins, aux frais de leur culte et à ceux de l'hospitalité, qu'ils exerçaient toujours avec une grande générosité. Que pouvaient-ils demander aux populations qui assistaient en foule à leurs cérémonies, si ce n'est les produits naturels de première nécessité, employés dans leur trafic, à défaut de valeurs représentatives de ces mêmes produits et qui se trouvaient principalement en possession de chaque famille, c'est-à-dire, *le vin* et *le blé* [1] ? Or *guin* (*gwin*) en celto-breton, signifie *vin*, et *ed* signifie *blé*. *An* (ou *ann*) est un article défini qui représente en français les monosyllabes *le, la, les*. Il est donc probable, selon moi, que le cri articulé pendant la fête par les quêteurs était *An guin, an ed* [2], c'est-à-dire: du *vin* et du *blé;* ce qui s'accorde parfaitement avec le but de la solennité.

Si l'on adoptait mon interprétation, il en résulterait que les auteurs que j'ai cités, n'ont pas bien compris la vraie signification des paroles employées, et que, s'il y a altération dans ces paroles, ce n'est pas le français qui l'a subie, mais bien le celte ou le breton, dont l'identité ne fait pas aujourd'hui l'ombre d'un doute. On sait, en effet, que les mots bretons altérés par la prononciation française sont très-nombreux. En voici un exemple

[1] Nous avons dit plus haut, que, dans la cérémonie de la cueillette du *gui*, un druide portait dans un vase le *vin* du sacrifice, et un autre le *pain*. Anciennement comme aujourd'hui, les fêtes publiques se terminaient par des quêtes et autres actes de charité.

[2] Ou, pour être plus grammatical, *Ar guin an ed;* car Le Gonidec nous apprend que *ar* se met ordinairement devant les consonnes, et *an* devant les voyelles. Le Pelletier dit même qu'en Léon, l'on se sert exclusivement de l'article *ann*. Grégoire de Rostrenen dit que *an* sert toujours d'article, près de Quimper et dans le Bas-Léon, devant les consonnes, comme devant les voyelles; partout ailleurs *an* devant les voyelles et devant les consonnes *d, h, n, t; ar,* devant les autres consonnes sinon devant *l*, où l'on met *al*. (Voir la grammaire, page 28.) Si l'on objectait que pour demander en breton *du vin* et *du blé*, il est plus correct de dire, simplement, *guin hag ed*, cette objection ne pourrait être considerée comme sérieuse et ne modifierait nullement le sens de mon interprétation, puisque nous avons vu que les crix de Morlaix, de Lesneven, de Landerneau, ainsi que la citation de Ménage, sont les mêmes, sauf l'*omission* ou la diversité de la première syllabe.

remarquable entre vingt que je pourrais citer: On a voulu donner, de nos jours, à un navire de la marine française le nom d'un amiral breton qui se distingua dans nos guerres maritimes. Cet officier général s'appelait *de Portzmoguer*, et on a nommé le navire *Primauguet*. Qui reconnaîtrait à cette étrange métamorphose Hervé de Portzmoguer, l'intrépide marin qui, en 1513, battit avec vingt navires une flotte anglaise forte de quatre-vingts vaisseaux, en croisière sur nos côtes [1] ?

Est-il étonnant, d'après cela, que de *An guin an ed* on ait fait successivement *Au gui l'an neuf*, *Guinané*, *Guignané*, *Inkinané*, *Eguignané*, *Anguignanée*, *Aiguignettes* et *Egin an eit* ?

C'est principalement dans les contrats de vente et de louage des biens ruraux que cette altération se manifeste chaque jour davantage. Elle compromet gravement l'existence de notre vieille langue bretonne, dans ce moment surtout où les idiomes dérivés semblent converger, en Europe, vers l'unité par la fusion.

DUSEIGNEUR.

[1] Voici d'autres exemples assez curieux de cette déformation des mots: en français, le nom de *courte-pointe* désigne une sorte de couverture, bien qu'il n'y ait là, comme le fait remarquer M. Littré, ni *courte*, ni *pointe*. Le mot vient du latin *culcita puncta*, qui signifie *couverture piquée*, et avait donné régulièrement en français ancien *coulte-pointe*. *Coulte*, ne se comprenant plus, a été transformé en *courte*, qui semblait fournir un sens.

De même de l'allemand *sauerkraut*, herbe sûre, nous avons fait *choucroute*, qui n'est pas la traduction du mot allemand, et qui a *de la croûte*, quand le mets en question n'en a pas.

Pendant la dernière guerre, les mots et les noms allemands étaient altérés complétement. Nombre de gens, en Seine-et-Oise, appelaient « M. Bronchite » leur préfet prussien, *M. de Brauschitsch*, qui, en effet, leur tenait fortement à la gorge. Dans certains villages de la Lorraine française, les paysans appelaient les soldats de la *Landwehr*, des *Langues-vertes*.

Pendant le siége de Paris, en octobre 1870, le peuple parisien accueillit la proposition d'*armistice*, en criant: Pas d'*amistice! Armistice* se disait, mais moins fréquemment qu'*amnistie*. Il est à remarquer que ceux qui criaient avec le plus d'ardeur: Pas d'*amnistie!* sont ceux qui maintenant votent avec discipline pour les candidats à la députation qui promettent de réclamer l'*amistie*.

Dans plusieurs bataillons de la garde nationale de Paris, on disait *cachemate*, pour *casemate*, etc., etc.

Il paraît qu'entre-temps, l'intelligence du Français a fait des progrès dans les nouvelles couches sociales. — Note extraite de la *Revue politique et littéraire*. (Mars 1874.)

LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON*

Supplément à la liste du Mausolée.

Ch^er DU BOISBOISSEL, élève de la marine, de Guingamp (Côtes-du-Nord); blessé mortellement le 16 juillet [1].

DE BRIE (THOMAS) — 23 ans, La Roche (Dordogne) + 10 thermidor — Quiberon. *Em.*

CAQUERAY DE L'ORME, blessé à Quiberon, mort à Jersey. *Em.* [2].

LE CAUCHOIS (Jacques), 21 ans, Aumale (Seine-Inférieure); + 11 thermidor, Auray. *Em.* N° 120 de l'Etat.

CHEVALIER (François), laboureur, 19 ans, Marzan (Morbihan); + 26 fructidor, Vannes.

DE COURSON DE LA BELLE-ISSUE (François), né le 20 janvier 1762, au château de la Belle-Issue (Côtes-du-Nord); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* Porté sur l'État, au n° 222, sous le nom de François *Courchon* [3].

CROELER (Vincent), laboureur, 27 ans, Sarzeau (Morbihan); + 29 fructidor, Vannes.

* Voir la livraison de février, pp. 128-143.

[1] « Le chevalier du Boisboissel avait reçu une balle dans la tête, qui lui avait ôté la parole; il fut sauvé, mais périt à bord d'un transport dans la traversée de Quiberon à Southampton. Boisboissel est mort à mes côtés. Il avait conservé toutes ses facultés morales et se faisait comprendre par signes. » (*Lettre de M. de Gouzillon*, en date du 18 février 1833). La famille du Boisboissel compte aujourd'hui parmi ses représentants un honorable député des Côtes-du-Nord.

[2] *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, par Louis-Gabriel de Villeneuve La Roche-Barnaud, t. Ier, p. 183. Pour les autres Caqueray, voir BAVIÈRE et CAQUERAY.

[3] Voir ci-dessus KERNESCOP et VILLEHÉLIO. François avait pour père *François*, seigneur de la Belle-Issue, en Plouha, et pour mère *Jeanne* de Marbré. Les communes de Plouha, Trémeloir, Plélo, avaient beaucoup de fiefs appartenant aux Courson, et notamment le fief de la Villeneuve, dont le nom est porté par une branche que représentent aujourd'hui un général d'état-major et l'un de nos érudits bretons les plus distingués.

DENNEBY (Michel), laboureur, 19 ans, Ver (Calvados); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

DE LA HAYE (Jean-Louis), officier de marine, né à Vannes, le 4 février 1761; + 11 thermidor, Auray. *Em.* [1].

JOUSBERT DE ROMANGUY (Jacques-Charles), né à Aizenay (Vendée), vers 1754, sous-lieutenant en *Périgord,* mort en combattant [2].

DE KEROUARTZ (Alexandre-Mathurin-Auguste), capitaine de vaisseau, capitaine dans *Hector,* mortellement blessé le 16 juillet, décédé à Gosport (Angleterre) [3].

LE LART (Armand-Marie), né à Quimper, en février 1780, fusillé en fructidor, à Vannes. *Em.* Voir t. XXXIV, p. 358 [4].

LEQUIN (René), domestique, 35 ans, Saint-Lormel (Côtes-du-Nord); + 8 fructidor, Vannes. *Em.* N° 656 de l'État.

LIBRANT ou ZIBRANT (Jean-Baptiste), charpentier, 27 ans, La Capelle-Marival (Lot); + 10 thermidor, Auray. *Em.*

MAISE (Adam), tisserand, 35 ans, Alsace; + 24 nivôse an IV, Vannes.

PANOU DE FAYMOREAU (Jacques-Dominique-Armand), cadet en d'*Hervilly,* né à Nantes, le 9 février 1774 [5].

[1] Il avait épousé une des sœurs de *René-Claude* de la Rochefoucauld, qui fut fusillé le 13 thermidor à Vannes. Sa femme était en rade, sur la flotte, lorsqu'il périt. Elle a laissé un fils, né cinq mois après la mort de son père, et deux filles.

[2] Fils de *Jean-Félix* de la Haye et de *Marie-Madeleine-Rose-Charlotte* de Chauvry. Il avait sept frères et quatre sœurs; de cette nombreuse famille, il ne reste aujourd'hui que les descendants de la plus jeune des sœurs, *Jeanne-Françoise,* mariée, en 1808, à *Marie-Pierre-Jacques* de Chandebois, dont elle n'eut qu'une fille, mariée elle-même, en 1834, à *Louis-Joseph-Bonaventure* Le Saulnier de la Pinelais. Jean de la Haye paraît avoir été confondu, sur le monument, avec le comte de la Haye de Silz. Il appartenait aux La Haye de Kerlois ou Kerlouis. Son frère aîné était mort, missionnaire, au commencement de la Révolution.

[3] Deux de ses sœurs avaient épousé les comtes d'Hector et de Soulange. Le marquis du Kerouartz, son frère aîné, marié à *N.* du Cleuz du Gage, petite-fille du vice-amiral de Roquefeuil, a continué la filiation. Voir ci-dessus KEROUARTZ.

[4] Son nom ne se trouve ni sur l'État du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe; mais Mme de Kerénor (née de Lantivy), qui était sur les lieux et qui l'avait vu en prison, atteste qu'il fut, avec *René-Joseph* de Lantivy, son frère, du nombre des fusillés du jour de la Saint-Louis. (Lettre du 16 juillet 1832). — N'avons-nous pas vu MM. de Noyelle et du Buat conduits au lieu du supplice sans arrêts de mort?

[5] Ne se trouve ni sur l'État du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe, mais faisait partie de l'expédition et fut du nombre des prisonniers, ainsi que le constate M. de Noyelle (voir t. XXXIV, p. 373). Il serait mort de ses blessures, suivant sa famille. Son frère, nous l'avons dit, fut condamné le 9 fructidor à Vannes. Voir t. XXXIV, p. 362.

PÉDIT (Maurice) Riom (Puy-de-Dome) — n° 571 de l'État.

REYNARD (Charles), 19 ans, Péronne (Somme); + 12 fructidor, Auray. *Em.*

SIBOUR (Pierre-Louis-Aulide), condamné sous le nom de *Cibour*, le 15 thermidor, à Vannes. Il était né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), vers 1759. *Em.* [1].

SAINTE-SUZANNE. *Lire*, Jean-Baptiste-François LE CONTE, dit le chevalier de SAINTE-SUZANNE, volontaire de la marine, cadet dans *Loyal-Emigrant*, né à Torigny (Manche), en 1772, fusillé à Quiberon. *Em.* [2].

THERBRUGHE (Louis), étudiant, 23 ans, Lille (Nord); + 15 thermidor, Quiberon, *Em.* Porté sous le nom de *Berbrughe* au n° 500 de l'État.

TESTUT-DELGUO (Jean-Joseph), ancien gendarme de la garde du roi, vétéran dans *Loyal-Emigrant*, né à Argentat (Corrèze), en 1751, condamné le 14 thermidor, à Vannes. *Em.* L'État du général Lemoine le porte au n° 404, sous le nom de *L'Etudelgot* [3].

LE VALLOIS DE LA MARIÈRE, né à Moyon (Manche), fusillé à Quiberon [4].

VILLEMER (Pierre), 40 ans, Lausanne (Suisse), condamné le 13 thermidor à Vannes. *Déserteur.*

[1] Oncle de feu Mgr Sibour, archevêque de Paris. C'était un officier très-distingué. La famille Sibour n'est plus aujourd'hui représentée que par le petit-fils d'un frère de la victime, le capitaine de frégate Sibour, et par les petites-filles d'un autre frère : Mmes Curnier, femme du trésorier-payeur-général d'Arras, Brémond, Bonnefoy et de Cabarrus.

[2] Ne se trouve ni sur l'État du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe, mais sa mort fut attestée par deux soldats présents à l'exécution. L'un d'eux, Le Guédois, devenu depuis capitaine, et qui était de Condé-sur-Vire, près de Torigny, s'était chargé, sur sa demande, de porter une lettre à ses parents, et la porta, en effet : — « Votre fils, leur dit-il, est mort en héros. » — L'autre soldat, nommé Le Marié, de la commune de Fervaches, peu distante de Torigny, mort depuis 1842, déclarait à tout le monde avoir été de ceux qui tirèrent sur lui. Le chevalier de Sainte-Suzanne avait deux frères, dont un seul a laissé postérité, et deux sœurs, Mmes de Quigny et Edmond Duchâtel. Le père de la victime était seigneur de *Sainte-Suzanne-sur-Vire*, tandis que le vicomte de Sainte-Suzanne, du nom de *Mauconvenant*, qui périt également à Quiberon, appartenait à l'élection de Carentan, dans laquelle se trouve, en effet, une commune de *Sainte-Suzanne*.

[3] De son mariage avec *Henriette* de Soulage, il avait deux fils et trois filles. Le plus jeune de ses fils est mort à la bataille de la Moskowa.

[4] Il était du nombre de ceux qui furent fusillés avec le chevalier de Saint-Suzanne, et sa mort fut attestée par les mêmes témoins.

En résumé, la liste du monument, nous l'avons dit, comprend 952 noms. De ce nombre, 34 sont à défalquer pour erreurs ou doubles emplois. Restent 918. Ajoutant à ce chiffre les 24 noms du *Supplément*, nous avons un total de 942 victimes. Le nombre des morts fut certainement beaucoup plus grand; mais la plupart de ceux qui manquent sont désormais introuvables. Qui pourra jamais nous dire les noms des simples soldats et des paysans tués dans les combats? Près de 800 périrent ainsi pour leur foi, la foi la plus désintéressée, et il est triste de penser que leur souvenir est perdu pour jamais.

Les officiers ont été plus heureux ; mais, parmi eux, il y a sans doute encore des oublis ; nous croyons toutefois qu'ils sont en petit nombre. M. de la Morinerie cite, dans ses *Recherches sur la noblesse d'Aunis et de Saintonge*, comme ayant été fusillé, un membre de la famille Nicolas de Voutron, famille qui comptait un chef d'escadre et dans laquelle s'était allié le comte de Viart. M. Pol de Courcy nomme, de son côté, un jeune Champenois, du nom de du Verger de Cuy, officier au régiment d'Angoumois, et dont la famille est devenue bretonne par le mariage de son frère avec la dernière héritière *du Poulmic* [1]. M. le comte de Bremond d'Ars nous désigne un Henri Bureau du Bourdet, fils, nous dit-il, de *Charles* du Bourdet et de *Marguerite* Bréjon. Nous reproduisons ces noms, qui ont pour eux la garantie d'érudits sérieux ; mais n'ayant, par devers nous, aucun document contemporain qui les concerne, nous n'avons pu les inscrire sur la liste. M. Théodore Muret en donne quelques autres ; mais quels sont leurs titres ? il ne le dit pas, ce qui ôte à ces additions toute importance.

Enfin, une dernière liste, publiée récemment dans le *Char-*

[1] Au nom de M. de Courcy, nous devons joindre celui de M. de la Pilorgerie, dont une sœur a épousé un neveu de la victime. Les du Verger de Cuy étaient de Bar-sur-Aube. Le père de la victime était capitaine aide-major au régiment de Champagne.

trier français, a dû attirer spécialement notre attention [1]. Le titre en est un peu long ; le voici :

« Liste des officiers nobles, sous-officiers et soldats à la solde de l'Angleterre, descendus en France les 25 juin et 16 juillet 1795, manquant aux appels des 22 juillet et 18 août, d'après les rapports des officiers réfugiés à la suite de l'affaire du 21 juillet 1795. »

Rapport à l'amirauté par le capitaine Keath et le commodore sir John Warren des 30 août et 2 septembre 1795.

Aucun document ne pouvait, à coup sûr, mériter plus d'intérêt. C'était une pièce authentique et, si bien des erreurs pouvaient s'y être glissées, comme il arrive toujours dans les divers récits qui suivent un désastre, les noms, du moins, devaient être fidèlement reproduits. Or ces noms étaient au nombre de 1,258 ; aucune liste, jusque-là, n'avait approché d'un tel chiffre. Mais quelle n'a pas été notre surprise de trouver dans ce rapport officiel présenté au gouvernement anglais, dit-on, les 30 août et 2 septembre 1795, beaucoup des erreurs commises par le général Lemoine dans la rédaction de son *Etat*, qui ne fut arrêté cependant que le 26 nivôse de l'an IV (16 janvier 1796), c'est-à-dire quatre mois et demi plus tard ! Le fait paraît incroyable, et cependant il est vrai. Ainsi nous lisons *Cibour* au lieu de *Sibour*, *Chantilloy* pour *Sanzillon*, *Folte de Ventor* pour *Faulte de Vanteaux*, *Genhault* pour *Rouault*, *Querolan* pour *Kerolain* etc., etc.

Quelquefois les erreurs sont corrigées, mais remplacées par des erreurs non moins fortes. Ainsi J.-B. *Pallet d'Antraize* n'est plus J.-B. *Palais* comme sur l'Etat du général Lemoine, mais *J.-B. d'Antresse* à l'A, et *J.-B. de Sainte-Palais* au P. Les doubles emplois que nous avons signalés sur le monument, dont l'inauguration n'eut lieu qu'en 1829, et sur les listes postérieures, se retrouvent ainsi, par anticipation, sur cette prétendue liste de 1795. Ils y sont même plus nombreux et, ce qui

[1] *Chartrier français*. — Orléans, Paul Masson. — Années 1870 et 1871, pp. 182-200.

ajoute à l'étrangeté du fait, c'est que le sort des victimes n'est pas le même sous un de leurs noms que sous l'autre. Le comte Baudot de Sainneville, par exemple, est porté comme *fusillé* sous le nom de *Baudot* et comme *manquant le 16*, sous celui de *Senneville* (*sic*) [1]. M. de Sanzillon est porté comme *manquant le 16*, sous le nom de *Sanzillon*, et comme *fusillé* sous celui de *Chantilloy* [2]. Ces contradictions s'expliquent très-facilement. Les arrêts qui condamnent MM. de Sainneville et de Sanzillon portent les noms de *Baudot* et de *Chantilloy*. Aussi les a-t-on mis *fusillés* sous ces deux noms; puis on a rencontré sur le monument un *Sainneville* et un *Sanzillon*, chez lesquels on n'a pas su reconnaître les mêmes victimes, et, ne les trouvant pas dans les arrêts de mort, on les a fait mourir dans les combats. Je cite ces deux noms, je pourrais en citer vingt autres qui présentent également les contradictions les plus bizarres.

Les victimes sont d'ailleurs multipliées à plaisir par le *Chartrier*. Au lieu des deux Talhouët qui périrent à Quiberon, on en met quatre: trois sous le nom de *Talhouët* et un dernier, sous celui de *Pallouet*, qui est le nom donné par *l'État*. Au lieu de deux *La Seinie*, on en met *trois*, un à *L* et deux à *S*; au lieu de deux *Guerry de Beauregard*, on en met quatre au nom de *Guerry* et deux au nom de *Beauregard*. Je n'en finirais pas, si je voulais relever toutes les erreurs de ce genre. Datent-elles de 1795 et ont-elles pu être commises dans un rapport adressé au gouvernement anglais, qui possédait certainement les contrôles des régiments à sa solde? Cela est difficile à croire.

Quant aux notes qui accompagnent quelques-uns des noms, elles ne méritent guère plus de créance. Je lis, par exemple, au sujet du chevalier d'Espagne, premier lieutenant dans *Loyal-*

[1] Comment M. de Sainneville a-t-il pu manquer le 16, lui qui, depuis le débarquement jusqu'à la catastrophe, ne cessa pas de commander la presqu'île? Je remarque encore, parmi les manquants du 16, M. de Berthier de Grandry, qui ne manqua pas un seul jour; sa relation l'atteste.

[2] Si on nous demande à quels signes nous reconnaissons que *Sanzillon* et *Chantilloy* indiquent la même victime, nous répondrons: Au prénom, à l'âge, au lieu de naissance et aux témoignages des personnes du pays.

Emigrant : Manque le 21 ; il fut tué par ses soldats. Le chevalier d'Espagne fut mortellement blessé le 16, et non le 21. Nous le savons par deux de ses camarades, MM. de la Roche-Barnaud et Cazotte. Ajoutons que les coups qu'il reçut vinrent des ennemis et nullement de ses soldats. *Loyal-Emigrant* ne contenait point de prisonniers républicains ; aussi n'eut-il pas un seul traître.

A la suite du nom de *Soulange* on lit : « Il fut fusillé adossé contre le mur de la chapelle des congréganistes d'Auray, ses blessures l'empêchant de se rendre, avec ses dix-neuf compagnons d'armes, sur la prairie de Tréauray. » Nous n'avons trouvé sur les lieux aucune trace de cette légende. La blessure du comte de Soulange était d'ailleurs à la mâchoire et ne l'empêchait pas de marcher.

Le nom de *Danic*, portefaix à Auray, est accompagné de la note suivante : « Il fut fusillé, et les enfants d'Auray l'achevèrent à coup de pied sur la gorge. Son supplice dura trois heures. » A cela nous n'avons qu'un mot à répondre : Danic ne fut pas condamné à Auray, mais à Vannes.

Comment enfin expliquer la note relative à Joseph Cognet, sous-lieutenant en d'*Hervilly* : « Fusillé, il fut laissé trois jours sur le terrain et mourut de faim » Mais qui donc a pu dire qu'il soit mort de faim ? Ceux qui l'ont dit ont-ils donc refusé de le secourir ?

Que ces divers bruits aient couru en 1795 et que des réfugiés les aient portés en Angleterre, la chose est possible. On sait combien facilement se forment les légendes, à la suite des catastrophes ; nous en avons trouvé de toute nature dans les lettres des survivants et fort souvent nous ne nous y sommes pas arrêté, parce qu'elles n'étaient pas ou même ne pouvaient pas être authentiques. Nul doute d'ailleurs que l'auteur de la liste du *Chartrier français* n'ait eu des notes, probablement quelques feuilles d'appel, et, à ce titre, sa liste mérite d'être consultée. Nous lui avons emprunté quelquefois l'indication du combat où était mort tel ou tel officier, mais toujours avec réserve, et lorsque cette indication n'était contredite par rien, car plusieurs d'entre elles sont certainement inexactes. Nous

avons tenu, en outre, à distinguer ces indications de celles qui offrent toute certitude. Ainsi nous disons simplement : *Combat du 16, combat du 21*, et lorsqu'il y a certitude absolue : *tué le 16, tué le 21*.

La liste du *Chartrier*, avons-nous dit, comprend 1,258 noms, c'est 316 de plus que la nôtre. Beaucoup d'évadés s'y trouvent avec les victimes; nous y remarquons, en outre, non-seulement des répétitions sans nombre, mais une foule de noms nouveaux dont l'insertion dans un document aussi peu sérieux ne peut faire autorité. Si notre œuvre laisse à désirer, nous espérons du moins que ce ne sera pas du côté de l'exactitude; ne pouvant être complet, nous avons tenu à être exact. Nous avons fait, comme les premiers chrétiens, qui n'inscrivaient sur les ossuaires de leurs martyrs que les noms dont ils étaient sûrs, puis ajoutaient simplement : « Et cent, deux cents, que Dieu sait; *quorum nomina scit Deus.* »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

—

VI *

JEAN CHAPELAI

(1595-1674)

« Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme ?
Attaquer *Chapelain !* ah ! c'est un si bon homme !
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers,
Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma muse en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui *la foi, l'honneur, la probité ;*
Qu'on prise sa *candeur* et sa *civilité ;*
Qu'il soit *doux, complaisant, officieux, sincère :*
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits,
Qu'il soit le *mieux renté* de tous les beaux esprits ;
Comme *roi des auteurs* qu'on l'élève à l'empire ;
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne. »...
(BOILEAU, *Satire IX,* 1667.)

* Voir la livraison de novembre 1874, pp. 374-392.

Un homme donc à qui le cardinal de Richelieu, le cardinal de Mazarin et M. Colbert n'ont pu refuser leur confiance ; un homme qui eut relation avec tous les savants de son temps, et qui ne fut le rival d'aucun, mais l'ami et le confident de tous, le directeur de leurs études, le dépositaire de leurs intérêts ; un homme que l'ambition n'a point tenté, que les faveurs des grands n'ont point ébloui, que les richesses n'ont point tiré de son premier état, que la satire même n'a point aigri ; un tel homme, dis-je, ne méritoit-il pas d'être chéri et loué, comme en effet il l'a été par Balzac, par Sarrasin, par Ménage, par Vaugelas, par messieurs du Port-Royal, et par un si grand nombre d'écrivains illustres, que, si je les nommois tous ici, on croiroit que je fais un catalogue de tout ce qu'il y en a eu et dedans et dehors le royaume. On s'étonnera peut-être de me voir tant de zèle pour la mémoire de M. Chapelain. J'en dirai naïvement le motif. C'est qu'ayant lu plusieurs volumes de ses lettres manuscrites, où son âme se découvre à fond, je lui paye, sans avoir égard aux préjugés, le tribut d'estime que je crois lui devoir [1]....

Il y a en effet deux personnalités complétement distinctes dans Chapelain : l'une, imposante et majestueuse, empruntant sa physionomie à une véritable royauté littéraire ; l'autre, au contraire, grotesque et misérable, relevant plus encore des satires de Boileau que du poème de la *Pucelle*. Nous pourrons les étudier à loisir chacune à leur tour, car ce malheureux ouvrage n'ayant paru que fort tard dans la longue carrière de notre poète, son existence se divise tout naturellement en deux périodes bien caractérisées qui formeront les deux principaux chapitres de cette notice : Chapelain avant la *Pucelle*, et Chapelain après la *Pucelle*. N'y a-t-il pas aussi un Victor Hugo avant *les Chansons des rues et des bois*, et un autre Victor Hugo après les *Chansons ?*

L'abbé Goujet, Théophile Gautier, Victor Cousin, MM. Guizot, Saint-Marc Girardin et bien d'autres critiques moins connus [2], ont, à diverses époques, consacré leur plume à faire revivre la mémoire de Chapelain ; nous aurons occasion de les citer quelquefois et nous n'avons pas l'espoir d'égaler leur talent ; mais aucun d'eux n'a étudié le côté intime et familier de l'existence du poète ; nous chercherons surtout à remplir cette lacune, à l'aide des nombreux matériaux inédits que possède la Bibliothèque nationale.

[1] V. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*. Édition Livet. Didier, 1858, in-8°. (134-138.)

[2] MM. Feillet, Asselineau, Romey, Rathery, Maynard, Tastet etc.

du département des Côtes-du-Nord, plusieurs familles nobles du même nom de Chapelain, mais d'armes différentes ; et nous avons connu à Saint-Brieuc des Chapelain de la Ville-Guérin dont l'un des ancêtres fut syndic de cette ville en 1603. M. Geslin de Bourgogne nous a même cité une famille Chapelain, habitant la commune d'Hillion, dont le chef, mort il y a quelques années, se vantait de descendre de l'un des aïeux du père de la *Pucelle* [1]. Du reste, le renseignement de l'abbé Goujet concorde exactement avec une note du P. Toussaint de Saint-Luc, qui signale, dans ses *Mémoires sur la noblesse de Bretagne*, des Chapelain, sieurs de Kerezoult, paroisse de Ploumiliau, près Lannion, dans l'évêché de Tréguier, figurant aux réformations depuis 1481 jusqu'en 1513. Ils portaient *d'argent à trois bandes de gueules au franc canton de mesme, chargé d'une étoile d'argent* [2], et furent sans doute les ancêtres du père de la *Pucelle*. Parmi eux nous connaissons, d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Brieuc, dans lequel sont conservées « les monstres généralles des nobles ennoblis tenant fiefs nobles et ayant suite aux armes de l'évesché de Tréguier, etc... » ; un Guillo le Chapelain, de Plomilliau, cité en 1419 avec la mention « archer en brigadine ». En 1421, ce Guillo est représenté par Jéhan le Chapelain, son fils, et son fief est coté à 25 livres de rentes. Dans les réformes de 1535 et de 1543 un Chapelain possède encore la terre de Keresoult ; mais nous n'avons pas recueilli les renseignements suffisants pour recomposer sa filiation. Il serait cependant intéressant de retrouver, par suite de quels événements le cadet, soldat de François Ier, après s'être marié dans la Beauce, eut pour descendants des notaires au Chastelet de Paris [3]. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 1586 le père de notre poète acheta l'étude du notaire parisien Jean Brigand, et qu'il la fit prospérer. Sébastien Chapelain, dit M. Jal, dont les patientes recherches sont devenues si précieuses

[1] De cette branche il n'est resté qu'une fille, Mme Poubaër, dont le fils aîné est mort président de Chambre à la cour de Rennes.

[2] V. Toussaint de Saint-Luc, t. III, et Pol de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*.

[3] Il existe encore des Chapelain, en Ploumiliau et dans une paroisse voisine, Plestin, bien déchus, il est vrai, de leur ancienne splendeur : ils sont ouvriers, les uns couvreurs, les autres journaliers.

depuis les désastres de la Commune de 1871, « était un des conseillers du Roy, notaire au Chastelet, qui jouissait de la meilleure renommée. Il suffit de parcourir son minutier ou seulement le répertoire des actes rédigés par lui pour s'en convaincre. Toutes les illustrations du temps venaient à son étude : toutes ont laissé de leur passage chez Chapelain des traces intéressantes pour l'histoire » [1]. Sébastien avait un frère, Jacques Chapelain, comme lui notaire au Chastelet, et leur père avait exercé la même charge.

Un an après avoir acquis l'étude de Me Jean Brigand, Sébastien épousa Jeanne Corbière ; et l'année suivante, le 23 juillet 1588, une petite fille vint au monde, qu'on appela Marie, du nom de sa grand'mère maternelle. Jeanne Corbière tint rancune à la Providence de lui avoir donné une fille. Elle avait connu le poète Ronsard, dont son père était l'un des intimes amis, elle se rappelait encore l'éclat dont la muse vendomoise avait brillé à la cour des Valois, et les honneurs de toute espèce que les grands lui avaient rendus : ce souvenir assiégeait sans cesse son imagination maternelle ; elle désirait de toute son âme un fils, et son vœu le plus cher était que ce fils fût poète. La naissance d'une fille vint déranger tous ses projets, et le poète si désiré, celui qui, « par une ironie sanglante de la nature » [2], devait être l'auteur de la *Pucelle*, attendit sept ans la lumière. Jean Chapelain naquit le 5 décembre 1595, avec « une complexion si délicate, causée par une chute que sa mère avait faite dans le sixième mois de sa grossesse, qu'on douta longtemps si on pourrait l'élever » [3], mais il se fortifia bientôt et n'eut pas à se plaindre de la fortune, puisqu'il ne mourut qu'à soixante-dix-neuf ans. Il est inutile d'ajouter que sa naissance fut saluée avec enthousiasme par Jeanne Corbière, qui, deux ans après, lui donna un frère appelé Jean comme lui (8 janvier 1598), puis deux sœurs, Anne (11 juillet 1600) et Catherine (22 avril 1603).

Dès l'âge de cinq ans, dit l'abbé Goujet, Chapelain apprit à lire et à écrire, « et à six ans il fut confié à un maître de pension où il

[1] Jal. *Dictionnaire critique*.
[2] Th. Gautier. *Les Grotesques*, p. 245.
[3] Goujet, *Bibl. françoise*, XVII, 351.

perdit deux années par la faute de ceux qui se chargèrent de lui apprendre la langue latine, et qui surent mal profiter de ses heureuses dispositions. » Témoin de cet insuccès, maître Sébastien, qui ne voyait rien de plus enviable que sa profession de notaire royal, et qui destinait son fils à lui succéder dans sa charge, « voulut lui faire abandonner tout autre étude que celle qui pouvait le conduire à ce but. » Le caractère tranquille et prudent, l'esprit doux et méthodique de l'enfant semblaient du reste mettre d'accord les idées prosaïques du bon notaire avec la nature de son fils ; mais Jeanne Corbière, toujours poursuivie par le souvenir de la gloire de Ronsard, « s'opposa aux vues de son mari, et le fit consentir de mettre leur fils sous la discipline d'un régent particulier qui enseignait chez les Carmes-Billettes[1]. » Maître Sébastien dut se résigner plus tard à céder son étude à l'un de ses gendres.

Chapelain, après avor passé environ deux ans dans l'école des Carmes-Billettes, où il fit très-peu de progrès, en fut retiré pour être envoyé en troisième au collége de Lisieux. Il avait alors dix ans; il en demeura deux dans ce collége, et en sortit encore presque aussi peu avancé qu'il était en y rentrant, pour devenir le pensionnaire du savant Frédéric *Morel*, doyen des lecteurs du Roy, dont la maison était alors l'école la plus célèbre de l'Université. Outre les leçons qu'il y recevait, il allait encore au collége de Montaigu prendre celles de Valens, et au collége de Calvi, celles du célèbre Nicolas Bourbon, l'un des meilleurs poètes latins de ce temps et plus tard le collègue de son élève à l'Académie française; on sait que cet original avait un tel mépris pour les vers français qu'il s'imaginait, disait-il, boire de l'eau en les lisant; triste régal pour un homme qui aimait fort le vin et la bonne chère. Enfin, pour compléter la liste des maîtres de Chapelain, il faut encore citer ce passage d'une lettre qu'il écrivait le 23 avril 1634 au comte de Fiesque : « Avec votre permission, je vous ferai souvenir ici de la rigidité stoïque de feu M. Le Large, notre adorable précepteur. » Sous la direction de ces hommes de talent, Chapelain prit plus

[1] Goujet, XVII, 351-352.

d'intérêt à l'étude et s'efforça de répondre aux aspirations ambitieuses de sa mère. Aussi lorsqu'il retourna au collége de Lisieux pour suivre le cours de philosophie, profita-t-il de ses loisirs pour apprendre de lui-même et sans professeur les langues italienne et espagnole qu'il posséda depuis parfaitement.

Vers cette époque, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1611, Marie, sa sœur aînée, épousa Jean de Mas, qui habitait alors près de Saint-Étienne du Mont et devait, trois ans plus tard, venir s'établir dans l'étude de maître Sébastien, à la mort de celui-ci. Deux mois après, Anne, qui n'avait pas encore atteint sa douzième année, fut mariée à André Belot, procureur au grand conseil du roi [1]. Jean avait alors seize ans passés ; il devait songer lui-même ou bien à gravir les sentiers épineux du Parnasse, pour réaliser les projets maternels, ou bien à choisir une carrière. En homme pratique et réfléchi, Jean se tourna vers la médecine, étude cependant peu faite pour inspirer un nourrisson des Muses, et suivit les cours des plus habiles docteurs de la Faculté de Paris. Il serait peut-être devenu l'une des gloires du corps médical de cette époque, comme un autre Jean Chapelain, originaire de Montpellier, et plus tard il aurait pris place à l'Académie française entre les docteurs Cureau de la Chambre [2] et Pillet de la Mesnardière [3] :

Mais son astre en naissant *l'avait* formé poète,

et Chapelain dut accomplir sa destinée malgré lui.

Comme il se disposait à prendre les degrés, en 1614, son père vint à mourir, « dans un âge peu avancé, dit l'abbé Goujet, et laissant un bien trop modique pour que le fils pût parvenir sans beaucoup de peine au but qu'il se proposoit. » Chapelain abandonna la médecine. Le futur académicien allait donc entrer dans la vie militante, avec des connaissances littéraires et scientifiques fort étendues : il savait le latin, le grec, l'italien, l'espagnol et possédait les éléments de toutes les sciences naturelles. Mais quel parti prendre?

[1] V. Jal, *Dictionnaire critique*.

[2] Voir notre étude sur les commensaux du *chancelier Séguier*.

[3] Cet académicien, plus adorateur d'Apollon que d'Esculape, et l'un des oracles de l'hôtel de Mme de Sablé, fut reçu docteur en la faculté de médecine de Nantes.

et de quel côté tourner ses rêves d'ambition? Pendant qu'il délibérait sur cette grave question, M. de Sourdéac, évêque de Laon, vint à son secours, en lui proposant la place de gouverneur auprès du jeune baron du Bec, dernier fils du marquis de Vardes, à la seule condition de lui apprendre la langue espagnole. Chapelain se rendit aussitôt en Normandie pour rejoindre le baron, qu'il accompagna dans un voyage en plusieurs provinces de France et qu'il quitta au bout de quelques mois, à la suite d'un mécontentement. La fortune le favorisa davantage dans le choix d'un second protecteur, et l'évêque d'Orléans, M. de l'Aubespine, le fit entrer chez le marquis de la Trousse, alors capitaine de la Porte du roi et depuis grand prévost de France, pour se charger de la conduite de deux de ses fils. Chapelain n'avait guère alors que vingt ans : il en demeura dix-sept dans cette maison, de 1615 à 1632, et s'y fit tellement estimer, que M. de la Trousse ne tarda pas à lui confier la direction de ses propres affaires et à se régler même sur ses avis. Quelques extraits de la correspondance inédite de Chapelain avec les enfants du capitaine de la Porte, lorsqu'ils furent libres de tutelle, montreront plus exactement quelle influence paternelle exerça toujours sur ses élèves ce caractère droit, sage et discret. Les deux fils de Sébastien le Hardy, marquis de la Trousse, étaient François, sieur de la Trousse, qui épousa plus tard Henriette de Coulanges, tante de Mme de Sévigné, et François, sieur du Fay, qui devint gouverneur de Roses et maréchal de camp. Ils avaient une sœur, qui épousa M. de Flamarens. Lorsque l'aîné des deux jeunes gens mourut, en 1638, Chapelain écrivait à Balzac : « Ce gentilhomme étoit comme mon enfant. Je m'étois de tout temps intéressé dans son honneur et dans sa fortune ; j'en étois tendrement et respectueusement aimé [1]. » Et vers la même époque il adressait les deux lettres suivantes, l'une au chevalier de la Trousse (M. du Fay) alors à l'armée, l'autre à la jeune marquise de Flamarens. On remarquera tout particulièrement le ton de la dernière, affectueux et

[1]. Corresp. ms. de Chapelain. — Bibl. nat. : Fr. nouv. acq. nos 1885-1890. 6 vol. in-4°. Année 1638.

touchant. M. Livet, qui avait parcouru cette correspondance avant qu'elle passât du cabinet de M. Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale, dit que Chapelain s'y montre comme un ami, un frère aîné donnant à ses élèves des conseils même sur l'emploi et la direction de leur fortune. Il y a du père aussi dans ces sages avis, et l'on trouverait difficilement, au commencement du XVIIe siècle, pareils rapports entre personnes de qualité si différente. Il est de bon ton de sourire un peu quand on prononce le nom de Chapelain. On ne raillera plus quand on aura lu ces fragments, que nous pourrions multiplier à l'envi :

A M. le chevalier de la Trousse.

Monsieur, — j'ay eu une consolation bien grande de votre souvenir et du soin que vous avez voulu prendre de me donner de vos nouvelles. Je me esjoüis avec vous de ce que la première fois que vous avés veu les ennemis vous leur avés donné la chasse et encore quels ennemis. Cela me fait bien espérer de la suitte de vos avantures dans la profession que vous avés embrassée par vostre propre choix et je commence à croire que Dieu vous en a inspiré la pensée, voyant qu'il vous la rend heureuse d'abord et dans une action aussi signalée que celle de la fuitte du Victorieux. Vous me ferés faveur de me continuer les avis des choses que fera vostre armée et principalement si elle continue à relever nostre honneur par ses bons succés, comme je me le promets. Mais il ne faut pas que ce soit en vous incommodant ny en vous destournant de vos moindres devoirs que je vous conseille de ne négliger en aucune sorte, laissant tout pour cela et ne vous espargnant aucune des peines des moindres soldats, puisque c'est par ce degré qu'on s'eslève aux premières charges, lorsqu'on y monte avec honneur. Vous n'avés pas besoin d'estre exhorté à cela y estant porté par vostre propre inclination vertueuse, non plus qu'à entretenir M^rs vos proches par vos lettres et par vos soins, à quoy j'apprens que vous ne manqués point, dont je vous loue extrêmement. Madame du Fay m'a monstré plus d'une lettre des vostres et je ne doute point que vous n'ayés écrit à M^r et à Mme de Verthamon qui ne vous seront pas des appuis inutiles, si vous les cultivés bien. Je prie Dieu qu'il vous conserve, et demeure, Monsieur, vostre, etc... — 30 juin 1639.

A Madame la marquise de Flamarens, à Buzet.

Madame, — j'ay receu vostre lettre du vingt mars, ce 7e avril et je veux croire, puisque vous ne me parlés plus de vostre maladie, que vous

n'avés plus que celle de vostre grossesse, dont je ressens beaucoup de consolation. Il est vray que je ne m'en resjoüis qu'en tremblant, ne sçachant point si ma créance est assés bien fondée, et si vostre bonté ne me veut point espargner de mauvaises nouvelles, en me taisant ce que peut estre vous souffrés. Il y a quinze jours que je vous escrivis, par la voye de Bourdeaux, en response à une des vostres et ma lettre alla dans le paquet de Me du Fay à qui je conseillay de prendre désormais cette voye puisque vous escriviés de Buzet et que vous y deviés faire vos couches. Nous continuerons de vous faire sçavoir de nos nouvelles par là, jusqu'à ce que vous nous donniés un ordre contraire, à quoy vous ne manquerés pas, s'il vous plaist, et de bonne heure, lorsque le temps en sera venu. J'ay seu par des lettres que Me du Fay a receu de vostre mary pour quelque argent qu'il luy envoyoit, que Toloze le retenoit encore. Mais il doit maintenant estre de retour auprès de vous et avoir donné ordre à une lettre de change de 1,500 livres, s'il m'en souvient bien, qu'il luy mandoit par Bourdeaux, et dont elle est en peine, pour ne l'avoir point encore reçeüe. J'apprens avec beaucoup de joye l'application qu'il a à ses affaires et le soin qu'il en prend. Et certes il ne sçauroit faire chose qui luy soit plus profitable pour le présent et pour l'advenir. Quant à vous, je n'ay rien à vous dire là-dessus, si non que vous continuiés dans la disposition où je vous ay veue, et croyés moy qu'une Dame de vostre condition et de vostre âge se fait grand honneur quand elle s'employe sérieusement à ses interests domestiques et qu'elle se fait grand tort quand elle les néglige. Par ma propre expérience, je sçay qu'il n'y a pas de vray repos dans le monde, quand l'on n'a pas mis un bon ordre dans sa maison et que l'on ne mesure pas bien la dépense selon la recette. Vous me pardonnerés bien ces avertissemens, Madame, qui procèdent d'un bon principe et tout à fait désintéressé. Au reste, Dieu vous envoye une occasion d'exercer vostre vertu et vostre charité à laquelle il est à propos que vous employiés tout ce que vous en aurés, pour la consolation de la personne qui a tout quitté pour vous suivre et qui a fait une perte depuis six mois la plus grande qu'elle pouvoit faire sans exception. Vous entendés bien par là que je veux dire Mademoiselle de la Bouchardière qui avoit bien raison de se plaindre qu'elle ne recevoit point de nouvelles de chès son père, puisqu'il a pleu à Dieu de l'appeler dès le mois de septembre passé, comme je l'appris il y a six jours par une lettre que m'escrivit l'un de ses enfans, accompagnée de deux autres, l'une à vous et l'autre à elle, et que vous trouverés dans ce paquet. Il me prioit de vous les faire tenir et de consoler Mlle sa sœur sur un accident si funeste. C'est ce que j'essaye de faire par celle que je luy escris, mais il faut que sa principale consolation vienne de vous et qu'elle trouve dans vostre bienveillance tout ce que l'amitié de son père luy pouvoit apporter de bien et de contentement.

Elle en est digne par son affliction : elle en est digne par ce qu'elle a fait pour vous tesmoigner l'affection qu'elle avoit à votre service : et autant que je puis juger des personnes, il me semble qu'elle en est aussi digne par sa propre vertu, qui m'a paru tousjours fort grande. Mais je vous fais tort de vous exhorter à ce devoir par tant de paroles, comme si vous ne faisiés pas tousjours les choses d'obligation sans en estre sollicitée que par votre propre courage. Je finiray donc par vous prier que M. vostre mary trouve icy mes très-humbles baisemains et vous dire que je suis véritablement, etc. — 7 avril 1639 [1].

Telles étaient les relations du maître et des élèves ; elles font honneur à l'un autant qu'aux autres, et si, laissant de côté le point de vue moral, nous avions le loisir ici de considérer cette correspondance au point de vue littéraire, nous n'aurions pas de peine à justifier, eu égard à l'époque de rénovation de la langue française vers laquelle elle fut écrite, comment Chapelain fut l'une des lumières de l'Académie française dès sa fondation.

Les dix premières années du séjour de Chapelain chez M. de la Trousse furent assez agitées : son engagement l'obligeait à suivre, en effet, tantôt ses élèves, plus souvent leur père, dans les différents voyages que la cour fit, vers cette époque, à Nantes, à l'île de Ré, à la Rochelle, etc.; et l'on sait que Sa Majesté Louis XIII était plus souvent en campagne que tranquille en son Louvre. Dans ces voyages, on était quelquefois exposé à courir des aventures, car la guerre rendait les routes peu sûres contre les rencontres de partisans. Aussi était-il bon d'être armé. C'est pourquoi M. de la Trousse fit donner à Chapelain une charge d'archer de la prévôté, charge qui conférait non-seulement le droit, mais l'obligation de porter l'épée. Une variante de la fameuse parodie du *Chapelain décoiffé* fait allusion à cette circonstance et raille le pauvre poète d'avoir pris cette allure guerrière :

CHAPELAIN.

Tout beau ! j'étois archer, la chose n'est pas feinte ;
Mais j'étois un archer à la casaque peinte :
Mon justaucorps de pourpre et mon bonnet fourré
Sont encor les atours dont je me suis paré ;
Hoqueton diapré de mon maître la Trousse,
Je le suivois à pied quand il marchoit en housse [2].

[1] Corresp. ms. de Chapelain. — Bibl. nat., *loc. cit.*
[2] V. *Menagiana*. Edit. La Monnoye, II, 78.

Le malicieux Tallemant des Réaux prétend, dans les *Historiettes*, que Chapelain « portoit une espée pour faire le gouverneur, et mesme depuis, quoy qu'il ne fust plus chez ces messieurs, il ne laissoit pas de la porter. Ses parens, ne sçachant comment la lui faire quitter, prièrent Boutard de luy en parler ; mais au lieu de cela, il s'avisa d'une bonne invention : il fit que quelqu'un qui feignoit d'avoir esté appelé en duel prît Chapelain pour son second, qui dez ce moment là, pendit son espée au croc [1]. » Il faut quelquefois citer avec précaution, quand il s'agit de Tallemant, et le caractère de Chapelain ne nous semble guère celui d'un homme à porter l'épée pour faire le gouverneur. Sa noble extraction bretonne lui donnait du reste le droit de la porter ; et quant à la plaisanterie dont parle le chroniqueur, elle arriva bien avant que Chapelain n'eût quitté la maison de M. de la Trousse. Le *Menagiana* la fixe positivement à l'époque du siége de la Rochelle, c'est-à-dire vers 1628, et la raconte ainsi : « On a voulu engager M. Chapelain à se battre en duel. C'étoit pour se mocquer de luy. Etant au siége de la Rochelle, avec son élève, on s'adressa à lui pour servir de second dans un duel. Il fit paroistre d'abord qu'il acceptoit le party ; mais sur ce qu'on luy dit qu'on luy donnoit un homme, qui de trente combats avoit quinze fois tué son homme, il n'eut plus tant d'ardeur et refusa de se battre [2]. » On sait qu'à cette époque les seconds tiraient l'épée comme les deux adversaires eux-mêmes ; mais, remarque M. Guizot, les gens de lettres, alors, ne se croyaient pas obligés à la bravoure, et, de tous les hommes de lettres, Chapelain était le plus pacifique [3].

Quoi qu'il en soit, cette plaisanterie de duel qu'il trouva de fort mauvais goût, guérit Chapelain pour toujours de toute ambition martiale ; il quitta cette épée qu'il portait depuis dix ans par affectation ou pour sa défense, résilia sa charge d'archer et comprit que désormais les travaux littéraires devaient seuls occuper ses pensées.

[1] Tallemant. *Historiettes*. Edit. Techener, in-12, II, 474-475.
[2] *Menagiana*. Edit. 1688, p. 298.
[3] Guizot. *Corneille et son temps*, p. 313.

René Kerviler.

(La suite à la prochaine livraison).

NOTICES ET COMPTES RENDUS

HISTOIRE DES ANCIENS HOPITAUX DE NANTES, par M. Léon Maître, Membre de la Société de l'École des Chartes, Officier d'Académie, Archiviste de la Loire-Inférieure. Un volume in-8° avec plans. — 1875, Nantes, imp. Mellinet.

Cet ouvrage, tiré seulement à 100 exemplaires, ne sera pas mis dans le commerce. Il sera adressé à toute personne qui en fera la demande à M. Maître, rue Sully, impasse Vignol, 1. Le prix est de 6 francs.

Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Nantes, ont tous négligé de faire connaître ce qu'était autrefois l'assistance publique dans notre pays, comme si cette partie des institutions passées ne devait apporter aucune révélation curieuse. L'étude que vient de terminer M. Maître, après cinq années de recherches dans les archives des hôpitaux, prouve au contraire qu'ils auraient trouvé, en interrogeant les documents originaux, une mine féconde en observations de toute nature, aussi bien sur le commerce de Nantes que sur les coutumes locales, et une multitude de traits qui peignent d'une façon saisissante les mœurs d'une cité.

Tous ceux qui s'intéressent au sort de la population laborieuse, au développement de la vie municipale à Nantes, au mécanisme des administrations de l'ancien régime, y trouveront des renseignements d'une nouveauté inattendue. Il n'est pas de livre où il soit plus facile de suivre quels étaient les rapports des différentes classes de la société entre elles, et de juger comment les plus fortunés entendaient la pratique de la charité. La table des chapitres que nous donnons ici, en attendant un examen sérieux de cet ouvrage, montrera mieux qu'aucun commentaire, jusqu'où M. Maître a étendu ses investigations.

CHAP. I. Aumônerie de Notre-Dame, hors les murs, ou de Saint-Clément.
II. Léproserie de Saint-Lazare ou de Saint-Ladre, sur les Hauts-Pavés.
III. Hôpital Saint-Julien, près la collégiale de Notre-Dame ou l'hôtellerie des huit pauvres.
IV. Aumônerie de Toussaint, sur les ponts de Nantes. Hôpital des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et de Saint-Meen.
V. Hôtel-Dieu du Port-Maillard, de l'Erdre et de la Madeleine, ses origines et ses transformations.
VI. Pensionnaires de l'Hôtel-Dieu. Les pestiférés, les filles-mères et les enfants trouvés.
VII. Formation et attributions du bureau d'administration de l'Hôtel-Dieu.
VIII. Personnel du service intérieur. Règlement de vie des servantes des pauvres.
IX. Le Sanitat et l'Hôpital général. Leur origine, leur transformation et leurs destinations successives.
X. Pensionnaires du Sanitat. Les pestiférés, les mendiants, les gens du roi, les aliénés et vieillards et les enfants trouvés.
XI. Formation et attributions du bureau d'administration du Sanitat.
XII. Personnel du service intérieur. Règlements d'ordre et de police.
XIII. Revenus casuels et communs de l'Hôtel-Dieu et du Sanitat. Quêtes et Confréries. Amendes de police. Droits de cuves et de ponts. Octrois. Viande de carême. Courtage du roulage.
XIV. Revenus de l'Hôpital général, ses monopoles.
XV. Résumé de la situation financière des hôpitaux de Nantes, à diverses époques.
XVI. Etat du service médical depuis le xve siècle jusqu'en 1790. Les barbiers-chirurgiens et les médecins.

—

POÉSIES, par M. Joseph Rousse. — Un vol. petit in-8°, papier vergé. Paris, Auguste Aubry, éditeur, rue Séguier, 18.

Sur cinquante-huit pièces que contient ce joli volume, dix seulement, croyons-nous, seront nouvelles pour le lecteur. M. Rousse a emprunté les autres à ses deux premiers recueils : *Au pays de Retz* et *Poèmes italiens et bretons*. Justice a déjà été rendue ici à ces tableaux pleins de sentiment, de grâce, de déli-

catesse, auxquels s'applique si bien cette pensée de Joubert : « Les vers ne s'estiment ni au nombre ni au poids, mais au titre. »

Ceux qui, comme La Fontaine, ont peur des longs ouvrages, tiendront à posséder ce tout petit et tout coquet volume, qui mériterait d'avoir pour épigraphe ce distique d'Amédée Pommier :

Nous mourons par l'excès et par la redondance :
En flacon d'élixir heureux qui se condense !

Mais que ceux-là se hâtent : les *Poésies* n'ont été tirées qu'à cent exemplaires (numérotés à la presse), et, si le tiers en est mis à leur disposition, ce sera bien tout au plus. Pour nos lecteurs qui seront privés de cet écrin, nous enchâssons, au moins, dans ces pages, une des perles qui n'avaient pas encore vu le jour.

EMILE GRIMAUD.

La chasse du Poète.

A Mme RIOM.

Le jour naissait. Le ciel était d'un gris rosé.
Mon fusil près de moi sur la mousse posé,
Je guettais un chevreuil dans la lande déserte,
Au bord d'une forêt de bruine couverte.
Les chiens chassaient au loin, et leurs cris dans les bois
Éveillaient mille échos. Quand s'éteignaient leurs voix,
J'entendais la bruine en gouttelettes claires
Des grands arbres noircis tomber sur les bruyères.

Dans le vallon voisin dormait un vieux château,
Devant un large étang, tranquille nappe d'eau
D'où s'élève un bouquet de frênes et de saules.
Une nymphe de marbre y montrait ses épaules,
A travers les rameaux par l'hiver dépouillés.
Dans ce gris paysage et sous ces cieux mouillés,
Charmante vision de la Grèce divine,
Un instant tu chassas l'hiver et la bruine !

Tout un monde riant passa devant mes yeux.
Je vis des monts d'azur, un soleil radieux,
La Grèce rajeunie, Athènes dans sa gloire,
Minerve encor debout sur un haut promontoire,
La mer aux îles d'or, la mer aux flots chantants,
Les grèves où les lys fleurissent au printemps,
Et je m'y crus assis près de ma jeune femme,
Sa tête sur mon cœur et l'amour dans mon âme...

Tout à coup j'entendis sur le feuillage mort
Un léger bruit courir. Par un rapide effort
Je saisis mon fusil; mais encor plus rapide,
Le chevreuil avait fui sous la forêt humide.

—

SONNETS ET POÉSIES, par M. Emile Péhant. Nouvelle édition, avec une préface, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. Nantes et Paris, 1875.

Ce livre, dont Emile Péhant nous donne aujourd'hui une splendide édition, a paru il y a quarante ans, assez mal imprimé sur mauvais papier. La forme ne répondait pas au fond, et sous sa chétive apparence il ne conquit pas les suffrages de la foule; mais ceux qui savaient lire et penser, ceux qui ne demandent pas à la Muse de leur apparaître sous un coquet vêtement, mais d'ouvrir son cœur et de chanter une pensée humaine dans un langage divin, ceux-là furent profondément émus, et quelques mains d'élite, de celles qui consolent et relèvent, se tendirent au poète délaissé.

Avec quelles illusions, hélas! n'était-il pas venu du fond de sa chère Bretagne, tout heureux de ses vingt ans, tout fier d'entendre chanter au dedans de lui-même le sonnet, ce *poème-colibri*, comme il le nomme si bien, le sonnet, dont alors on dédaignait la forme charmante, et qu'il fut un des premiers à ressusciter. Aurait-il jamais quitté sa ville natale, s'il avait su quelles douleurs l'attendaient à Paris?

Le Vautour.

Par un matin d'air pur, de soleil radieux,
Le jeune oiseau, tout fier de sa plume nouvelle,
De buisson en buisson vole, essayant son aile,
Et chante, heureux de fuir loin du nid odieux.

Telle aussi s'exhalait mon âme en chants joyeux,
Lorsque j'abandonnai la maison maternelle;
La vie à mes regards se déroulait si belle,
Et tant d'illusions m'illuminaient les cieux!

Mais de loin la misère, immense oiseau de proie,
Me guettait. — Tout à coup, pendant ma folle joie,
Elle s'est abattue et m'a pris à plein corps.

Pour arracher ma vie aux ongles de sa serre,
Je crie et me débats... Vains cris et vains efforts!
Je me sens dévorer tout vif par la misère.

Les tristesses poétiques étaient alors à la mode; mais ici ce n'est ni la mélancolie des disciples de Lamartine, ni la fatalité byronienne, dont les romantiques de salon étalaient la pose affectée. Le poète n'était pas un comédien qui s'agitait sur un théâtre; c'était un gladiateur qui combattait et mourait dans l'arène; c'étaient de vraies larmes qui tombaient de ses yeux, du vrai sang qui coulait de ses blessures. — Est-il rien de plus poignant que ce cri de torture :

La Faim.

Vous qui m'avez connu, dans ma jeunesse heureuse,
Le visage si plein et le teint si fleuri,
Et qui voulez savoir pourquoi ma joue est creuse,
Pourquoi mon front est pâle et mon corps amaigri;

Peut-être vous croirez qu'une flamme amoureuse,
En me brûlant le sang, l'a seule ainsi tari,
Ou que c'est du travail la lampe douloureuse
Qui, troublant mon sommeil, à ce point m'a flétri.

Ah! ce n'est point cela qui me tue et qui m'use;
Que m'importent l'amour, et la gloire, et la muse?
Ce n'est pas pour si peu que je serais changé.

Oh! non; si vous voyez ma figure si hâve,
Ma lèvre si livide et mon regard si cave,
C'est que voilà trois jours que je n'ai pas mangé!

Mais personne ne s'arrêtait pour secourir l'infortuné qui s'*enlisait* dans l'abîme de Paris, comme le voyageur perdu dans les sables mouvants de la dune. La *Morgue* se dressait déjà devant lui :

Derrière le vitrail, la foule viendra voir
Mon corps roide, étendu, blanc sur le marbre noir...

Et dans un rêve où passe le souffle de l'*Enfer* de Dante, il voyait tournoyer, il entendait lui parler les *Spectres lumineux* des poètes morts de faim :

Un spectacle infernal frappa mes yeux surpris :
Tout autour de mon lit se pressaient des fantômes,
Plus nombreux qu'on ne voit tourbillonner d'atomes
Dans un lieu sombre où glisse un rayon du soleil.
Je crus que je m'étais laissé prendre au sommeil
Et que le cauchemar me tendait seul ce piége :
— « Mon Dieu! quel rêve affreux pèse sur moi! » criai-je.
Une voix répondit — et très-distinctement : —
« Non, ce n'est pas un rêve. » Oh! je ne sais comment
Je ne devins pas fou, tant j'avais d'épouvante!...

Allait-il mourir comme Chatterton? Paris devait-il compter un Gilbert et un Malfilâtre de plus? — Non! au milieu de ces poignantes angoisses, on voit apparaître de consolantes espérances. Le jeune poète nomme et célèbre, dans son livre, des hommes de talent et de génie, sympathiques et qui lui tendirent leurs mains fraternelles : Villemain, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Barbier, Pitre-Chevalier, d'autres encore, en lui ouvrant les portes de l'Université, sauvèrent de son désespoir *cette âme tendre et fière,* comme dit si bien M. Victor de Laprade. Il faut

Lire tout entière la belle préface dont l'académicien, un grand et noble poète, a enrichi le livre de son ami, et, après ces pages émues, on sentira plus profondément encore toute la poésie qui règne dans le livre d'Emile Péhant, ce livre trempé de larmes, douloureuse histoire d'un génie que dévorait la faim, mauvaise conseillère, et qui, sauvé, consolé, élevé encore, si c'est possible, par les longues années du labeur, se recueille aujourd'hui dans les régions sereines d'un bonheur qu'il a bien conquis.

J'ai là sur ma table, sous mes yeux, pendant que j'écris, les deux éditions des *Sonnets* d'Emile Péhant. Ne sont-elles pas comme une représentation matérielle du poète d'autrefois et du poète d'aujourd'hui ? L'ancienne, sous sa couverture grise et poussiéreuse, sur son mauvais papier que le temps a jauni, taché, piqué, mal composée, mal imprimée, est pourtant précieuse : c'est le livre tombé de la mansarde où le jeune rêveur, n'ayant plus de pain pour lui-même, en gardait encore pour les petits oiseaux, qui, dès le matin, lui chantaient l'espérance. Tandis que le livre d'aujourd'hui, tout fier de son papier splendide, de son beau caractère, un vrai chef-d'œuvre de la typographie moderne, fait voir aux yeux charmés que les tristesses amères dont il raconte l'histoire ne sont plus qu'un souvenir. C'est le coffre splendide où ce roi de l'antiquité renfermait sa panetière, sa houlette, ses haillons d'autrefois et sa flûte arcadienne, pour n'oublier jamais qu'il avait été berger.

Maintenant il nous a rendu les poésies de sa jeunesse attristée; il a complété cette œuvre colossale de bibliographie, le *Catalogue de la Bibliothèque de Nantes;* que le chantre d'Olivier de Clisson se réveille ! Nous lui devons *Jeanne de Belleville* et *Jeanne la Flamme.* Il nous doit à son tour le *Siége d'Hennebont.....* et nous l'attendons ; il nous le promet au premier feuillet de son livre. Il est trop honnête homme pour laisser protester sa signature.

PROSPER BLANCHEMAIN.

CHRONIQUE

La réception de M. Caro à l'Académie française.

Sous l'illustre coupole, dans l'hémicycle, sur les gradins des amphithéâtres, se pressait, aussi nombreuse que le permettait l'espace, une foule distinguée et variée, où la soutane coudoyait le paletot et le manteau de velours garni de fourrures. On sait combien les élégants désœuvrés, mondains et mondaines, sont toujours avides de ces solennités académiques, moins pour entendre deux discours, desquels plus d'un sans doute et plus d'une se soucient assez peu, que pour voir et surtout pour être vus et pouvoir dire : J'y étais. C'est une question de bon ton, de mode. Cette fois il s'agissait de fêter la réception d'un brillant écrivain, qui, philosophe aimable, de la nouvelle école, n'a rien de l'austérité un peu morose qu'éveillait autrefois ce titre grave ; d'un spirituel causeur et homme du monde; les habitués des salons dont il est l'un des virtuoses, ne pouvaient manquer au rendez-vous qu'il leur donnait dans cet autre salon de l'Académie où, depuis deux siècles et demi, s'est dépensé tant d'esprit, de bon ou de faux aloi, et où lui-même allait en faire une dépense si prodigue et du meilleur.

Les « fauteuils », ou, moins pompeusement et plus véridiquement, les *bancs* de l'Institut sont, au grand complet, garnis d'immortels des cinq *classes*, d'illustrations des lettres, des sciences et des arts, y compris leur doyen d'âge, le vénérable et illustre nonagénaire M. Chevreul, qui tout à l'heure va avoir sa part de compliment pour sa récente et éclatante profession de foi de savant spiritualiste. Non loin de lui, j'aperçois la belle et marmoréenne figure de M. de Falloux, contrastant avec son voisin, le galbe de mulâtre de M. Alexandre Dumas fils. On se rappelle qu'entre autres hardiesses l'avant-dernier né des immortels, aussi peu au courant des choses de l'histoire qu'audacieux dans ses paradoxes « moraux », osait hier, en pleine Académie, devenue sa quasi complice par son silence, mettre sa courtisane *aux camélias* au-dessus de Marie Stuart, cette infortunée et touchante victime de la plus effroyable machination politique et historique, trop tardivement, mais enfin vengée de calomnies trois fois séculaires par les récents et probants travaux de MM. Hosak, J. Gauthier, Chantelauze, Labanoff, etc., travaux dont, paraît-il, monsieur l'Académi-

cien Dumas n'a jamais entendu parler, lui qui discourt et tranche de tout, avec une si souveraine assurance. Je sais bien que, lorsqu'on s'est donné la mission « moralisatrice » d'étudier et de peindre sous toutes leurs faces l'adultère et la prostitution, on n'a plus guère le temps d'étudier l'histoire et autres choses aussi peu dignes des soucis d'un « moraliste », mais alors il serait séant tout au moins de n'en pas parler, surtout dans un tel milieu et devant un tel auditoire.

Mais revenons à la séance de ce jour.

Flanqué de ses deux parrains, MM. Jules Sandeau et Claude Bernard, M. Caro paraît, portant déjà le frac aux palmes vertes avec l'aisance d'un vieil académicien. Entre la rubiconde et un peu vulgaire rotondité du célèbre romancier et la figure renfrognée, au front proéminent, de l'illustre physiologiste, l'élégante personne du récipiendaire ne pouvait trouver un cadre qui la fît plus avantageusement ressortir. Il est aisé de voir que la faveur de son auditoire, et principalement de la partie féminine, lui est gagnée tout d'abord ; elle allait lui rester jusqu'à la fin.

D'une voix claire, avec l'aisance d'un professeur habitué au public, le récipiendaire commence son discours. Constamment écouté avec une visible sympathie, applaudi souvent, surtout dans sa seconde moitié, ce discours, pendant une heure, allait tenir attentif un auditoire difficile et blasé sur l'éloquence.

Le sujet, il est vrai, était aussi varié que riche. Il s'agissait de louer un homme dont les multiples facultés se sont exercées en des genres divers; d'apprécier des œuvres qui ont touché successivement à l'art, à l'histoire, à la philosophie, à la religion, à la politique. Le héros posthume de ce bel éloge académique, M. Vitet, pouvait compter au premier rang des plus sympathiques écrivains de ce temps par l'élévation et la largeur des idées, la noblesse des sentiments, la pureté et la pénétrante chaleur du style. Digne de comprendre un tel modèle, le panégyriste l'a dignement apprécié, nous peignant tour à tour l'historien, l'esthéticien, le littérateur et même le politique, également épris du beau et du bien sous toutes les formes, s'inspirant du même spiritualisme élevé et chrétien.

Plein de traits heureux, fin, spirituel, ingénieux parfois jusqu'à la subtilité, énergique aussi et chaleureux, ému et émouvant, le discours de M. Caro tranche sur les banalités académiques et restera parmi les meilleures harangues dont a retenti depuis longtemps la coupole de l'Institut. Aussi le succès a-t-il été des plus vifs.

Les passages particulièrement applaudis sont: le portrait d'Henri III « libertin, sceptique et dévot »; la Ligue, avec ses éléments si mêlés, sa démagogie parisienne s'essayant déjà à ses futurs excès; puis ces douloureux retours sur notre temps présent, sur notre pauvre pays « errant d'écueil en écueil », se débattant dans le plus lamentable chaos alors qu'il

aurait le plus urgent besoin de son unité morale, sociale et politique, fortement concentrée, pour résister à la dissolution qui le menace, à l'implacable ennemi qui le guette — lutte de la démocratie contre la religion, sans laquelle la démocratie n'est que démagogie, etc., etc.

Belle et éloquente péroraison !

C'était M. Camille Rousset qui, par un hasard sans doute prémédité, était chargé de répondre à son ancien condisciple au collége Stanislas. Il l'a fait avec une courtoisie sous la chaleur de laquelle il était aisé de deviner l'effusion d'une vieille et fidèle amitié. Le succès du récipiendaire rendait difficile la tâche de son partenaire oratoire, lequel pourtant a su la remplir fort dignement et de façon à balancer ce succès même. Habile dans l'art si difficile et si rare de bien dire et de bien lire, M. Rousset a charmé à son tour ses auditeurs, non pas tous, il est vrai, car plus d'un a dû trouver ce discours peu de son goût. A certain passage sur les *moralistes au rebours de la morale*, j'ai vu M. Alexandre Dumas s'agiter sur son banc avec inquiétude et se passer la main sur le front comme pour parer un trait menaçant. La partie relative aux ouvrages de M. Caro sur l'*Idée de Dieu* et sur la *Philosophie de Gœthe*, est littéralement criblée d'épigrammes à l'adresse de certains de nos philosophes et savants, ceux-ci semi-théistes, professant les uns que Dieu fut au commencement des choses, mais qu'il n'est plus ; les autres qu'il n'est pas encore et qu'il sera peut-être un jour ; ceux-là, franchement athées, et matérialistes, proclamant que Dieu n'a jamais été, n'est pas et ne sera jamais. « L'athéisme et le matérialisme nous sont venus d'Allemagne, qu'ils y retournent », s'est écrié M. Camille Rousset, au milieu des applaudissements de son auditoire.

J'ai vainement cherché des yeux M. Littré pour essayer de lire sur sa face simienne l'impression que devaient lui faire ces attaques à brûle-pourpoint adressées à lui et à ses tenants. Le cousin-germain de l'orang-outang et du gorille était sans doute pour le moment à Versailles, occupé de ses fonctions de législateur. Il paraît, d'ailleurs, qu'il assiste rarement à ces solennités, de peur sans doute de s'exposer à des désagréments de ce genre. En revanche, l'attitude de plus d'un de ses honorables collègues m'a paru trahir un malaise visible.

En somme, séance fort brillante et fort intéressante, deux excellents discours, remarquables de forme et de fond; éclatante apologie des doctrines spiritualistes, qui, en un tel lieu, charme et étonne presque, par ces tristes temps d'anarchie intellectuelle et morale.

LOUIS DE KERJEAN.

— « L'*Officiel* nous apporte, a dit l'*Océan*, de Brest, une nouvelle qui sera accueillie avec la plus grande faveur par l'opinion publique: le vénérable Frère Juminien, directeur de l'école des Frères, vient d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

» Si cette distinction est un grand honneur pour l'institut, on peut dire que jamais honneur ne fut mieux mérité. Ce digne vétéran de l'instruction primaire compte 53 années de services effectifs, dont 23 à Brest. Ces 53 années ont été consacrées à prodiguer à l'enfance le bienfait de l'instruction et de l'éducation religieuse.

» Notre population ouvrière et maritime, dont il a élevé les enfants et qui entoure le Frère Juminien d'une estime et d'une vénération toutes particulières, ratifie avec enthousiasme la décision proposée par le grand maître de l'Université et sanctionnée par un décret du maréchal de Mac-Mahon. »

— A peu près en même temps que le Frère Juminien était nommé chevalier, notre illustre compatriote, M. Paul Baudry, de l'Institut, était élevé au rang de commandeur de la Légion d'honneur. Et ce n'est que justice.

— La statue que la ville de Saint-Malo fait élever à Châteaubriand, et dont l'exécution avait été confiée à M. Millet, est à peu près terminée : elle représente l'auteur du *Génie du Christianisme* dans l'attitude de la méditation.

L'inauguration doit avoir lieu le 12 août prochain, anniversaire des funérailles de Châteaubriand.

— Le 16 mars, la mort a frappé le représentant d'une des plus anciennes familles de Lorient, M. Eugène Mancel, ancien préfet, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur. Bien des titres le recommandent aux regrets de sa ville natale, où il était venu prendre sa retraite après une carrière de cinquante années de travail et de services rendus au pays.

Son père et son grand-père maternel, M. Le Gouardün, occupaient de hautes positions dans la compagnie des Indes. Fort jeune encore, M. Eugène Mancel prit la suite de leurs affaires commerciales, et après un séjour de plusieurs années dans l'Inde et à Bourbon, il revint à Lorient, où il fut appelé au Conseil municipal et à la Chambre de commerce, qu'il présida pendant cinq ans.

Nommé en 1830 sous-préfet de Lorient, puis sous-préfet de Douai, il fut ensuite, et successivement, préfet des départements de l'Orne, de la Vienne, de la Sarthe et de l'Oise, jusqu'en 1848, époque à laquelle M. Mancel abandonna l'administration et renonça complétement à la vie politique. (*Journal du Morbihan.*)

—

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF DE LA VENDÉE POUR 1875. In-18, 126 p. — Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Fontenay-le-Comte, lib. Robuchon fils .... 15 c.

ALMANACH DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE D'ILLE-ET-VILAINE POUR 1875. Calendrier agricole, par feu J. Bodin. Indications horticoles sur un plan nouveau, etc. In-18, 71 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Verdier.

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL D'ILLE-ET VILAINE, de la cour d'appel de Rennes et des tribunaux du ressort. Almanach des adresses de Rennes, 1875, 45e année. In-12, 380 p. Rennes, imp. et lib. Leroy fils; lib. Dubois..... 1 fr. 50 c.

ANNUAIRE DE LORIENT ET DE SON ARRONDISSEMENT. Guide administratif et commercial pour l'année 1875. 10e année. In-16, 168 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat fils..... 75 c.

ANNUAIRE historique, statistique, administratif et commercial de la ville et de l'arrondissement de Brest, contenant une carte du Finistère et des notes biographiques. 11e année. 1875. In-16, 486 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

ANNUAIRE statistique, historique et administratif du département du Morbihan; par M. Lallemand, juge de paix à Vannes. 1875. In-18, 246 p. — Vannes, imp. et lib. Galles..... 1 fr. 25 c.

CALENDRIER LITURGIQUE, à l'usage du diocèse de Nantes. Année 1875. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Grinsard.

DE DICTATURA ET DE MAGISTERIO EQUITUM. Thesim facultati litterarum Redonensi proponebat Albert Dupond, scholæ normalis olim alumnus. In-8°, 60 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Thorin.

ETRENNES MORBIHANNAISES POUR L'ANNÉE 1875. In-8°, 60 p. — Vannes, imp. et lib. Lafolye.

HISTOIRE DE LA BRETAGNE RÉPUBLICAINE DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS, par Ch.-M. Laurent. In-8°, XVI-404 p. — Lorient, Corfmat, et Paris, Lemerre.

PROMESSES DU CŒUR DE JÉSUS A TOUS CEUX QUI VOUDRONT L'AIMER, extraites de la vie et des œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie, par l'abbé A. J. Rayneau. Gr. in-18. 137 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 1 fr.

SIX SONNETS; par M. Eugène Lambert. In-8°, 8 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

TOUR (LE) DE L'ARMORIQUE, par Pol. Récit fantaisiste et sensiblement véridique d'un voyage à pied. In-8°, 103 p. — Alençon, imp. Thomas.

UN CAPRICE DE LA FORTUNE, comédie bouffe anglaise, en deux actes et cinq tableaux; par John Till Allingham. Traduction française par O.-A. Peyré, docteur en médecine. In 12, 45 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

VIE DE SAINT MEEN, ABBÉ, tirée de ses Actes écrits l'an 617; par Dom Lobineau. In-8°, 32 p. — Lyon, imp. Paris.
(Extrait de la *Vie des Saints de Bretagne.*)

L'ŒUVRE

DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

Et ses résultats actuels dans la Bretagne et la Vendée.

L'ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS. — *Monographie présentée au Congrès de l'Union des œuvres ouvrières catholiques à Lyon, le 25 août 1874.* — Bases et plan général de l'Œuvre. Paris, 1875. — Compte rendu de la première Assemblée générale des Cercles catholiques d'ouvriers en 1873. — Assemblée générale de 1874, etc., etc.

Depuis que la main de Dieu a châtié la France par ces deux fléaux terribles, la guerre étrangère et la guerre civile, dont les suites désastreuses pèsent encore sur nous, il se fait un mouvement religieux que nous ne devons pas perdre de vue, sous peine de perdre aussi tout espoir de salut pour notre infortunée patrie. Quelle est en effet la cause première des châtiments que nous avons subis, la cause de nos révolutions et de nos malheurs? C'est l'esprit d'irréligion, l'esprit de révolte contre le souverain Maître de toutes choses, la proclamation des droits de l'homme au détriment des droits de Dieu. D'où la conclusion est facile. M. de Maistre, le plus grand philosophe de notre siècle, l'a tirée avant nous. « Il y aura encore d'autres commotions, dit il, et le bon ordre ne sera solidement affermi que lorsque la religion sera rétablie. » — « La Révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme, écrit de son côté M. de Bonald commentant la même pensée, et elle ne peut finir que par la déclaration des droits de Dieu. »

Or, ne sommes-nous pas témoins aujourd'hui d'un retour manifeste vers les autels ? Là vous voyez la foule des pèlerins donner au monde le spectacle des âges de foi; il suffit de regarder pour constater : c'est la croisade de la prière. Ici une autre armée se lève plus militante en apparence : ce sont les soldats de la charité, c'est Josué qui combat dans la plaine pendant que Moïse prie sur la montagne. Nous voulons parler des nombreuses associations héritières de saint Vincent de Paul, mais surtout d'une œuvre nouvelle qui tend à nous refaire un peuple catholique en ramenant les classes ouvrières vers le divin Ouvrier de Nazareth. N'avons-nous pas nommé l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ?* Nous croyons utile d'attirer les yeux de nos lecteurs sur son origine, son but, ses moyens, mais il appartient à cette *Revue* d'en noter les résultats actuels dans nos provinces de Bretagne et de Vendée.

I

Il existe une association occulte formée par l'impiété et par l'envie contre Dieu et la société. Un esprit de haine, de malice et de ténèbres anime tous ses actes : elle travaille à faire des ruines comme d'autres travaillent à bâtir. Elle propage le mal par tous les moyens possibles. Détruire l'Église de Jésus-Christ est son but avéré et la Révolution est son principal moyen. Qui ne reconnaît à toutes ces marques l'Œuvre des *Sociétés secrètes, la Franc-Maçonnerie, l'Internationale ?* Elle enveloppe une grande partie de l'Europe de son filet invisible : l'Europe est sur le point de devenir sa proie, et déjà la France n'a plus l'entière liberté de ses mouvements sous les mailles étroites du réseau perfide.

Quelques hommes de foi et de cœur se sont émus d'un tel état de choses ; mais leur émotion ne s'est pas bornée comme celle de tant d'autres à s'inquiéter ou à se plaindre ; ils ont voulu agir. La patrie menacée dans sa religion était menacée dans son existence : ils ont voulu la défendre, et, arrachant à l'ennemi ses propres armes, ils se sont dit : « Déjouons ses piéges ! Combattons à notre tour ! » — Et, vaillamment, ils se sont mis en marche, non point à la faveur

de la nuit comme des conspirateurs, mais en plein jour. Tout le monde a vu leur drapeau déployé au soleil: c'est le victorieux labarum de Constantin, c'est la croix, qui rayonne avec la triomphante devise : — *In hoc signo vinces.* Ils l'ont fièrement planté sur les remparts assiégés de l'Église; ils ont crié à la rescousse, ils ont réveillé le cœur du vieux peuple franc, et voici qu'aujourd'hui ils sont déjà toute une armée, l'armée du bien contre le mal. Il y a aujourd'hui une Internationale catholique.

Mais quels sont donc ces hommes intrépides? Un nouveau Pierre l'Ermite suivi de quelques prêtres zélés? — Nullement; grâce aux railleries du XVIIIe siècle et aux préventions du XIXe, la soutane ou la robe monastique qui attirait jadis la vénération des Gaules, le seul vêtement du prêtre écarte le peuple. Ce sont de simples fidèles, des laïques comme Ozanam, l'illustre fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, ou bien, chose plus étrange, des militaires; oui, des officiers en uniforme et en activité de service. Dieu a fait ce nouveau miracle pour répondre aux nouveaux besoins de sa cause: et dans quelles circonstances invraisemblables! Alors que ces mêmes soldats, éprouvés spécialement par le fléau de sa colère, venaient de servir à sa justice contre la Commune de Paris; comme pour tourner en dérision une fois de plus la sagesse humaine, l'instrument de ses vengeances est devenu ensuite l'instrument de ses miséricordes.

Au lendemain de cette effroyable convulsion sociale, à Paris même le signal fut donné d'une entreprise qui paraîtra folle : il s'agissait de rallier à la croix parmi la foule des ouvriers sinon tout d'abord ceux qui l'insultent ou la brisent, du moins ceux qui la cachent honteusement sous les voiles du respect humain. Il s'agissait de les enrégimenter publiquement en face des travailleurs de la Révolution, et d'en former une légion d'intrépides catholiques qui ne craindraient point d'affirmer leur foi et de pratiquer leurs devoirs religieux.

Telle fut l'origine de l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers;* elle vint de Dieu comme toutes les bonnes œuvres auxquelles on peut appliquer en vérité la parole de l'Évangéliste: *Non ex volun-*

tate viri sed ex Deo nati sunt. La ligne du bien contre le mal, la réorganisation sociale au moyen de la réorganisation religieuse : tels furent le but et la pensée-mère de l'association.

Nous arrêterons-nous maintenant à son titre modeste et banal? un *Cercle!* Le mot ne répond guère à la grandeur de l'objet que nous venons d'envisager. Nos lecteurs se figurent tout de suite une maison plus ou moins confortable où les gens viennent causer, boire, fumer, lire le journal, faire de la musique. — La distraction peut être honnête et agréable, dira-t-on, mais à quoi mène-t-elle et est-ce là votre œuvre d'amuser honnêtement l'ouvrier? Elle n'est pas neuve alors et depuis longtemps déjà nous voyons de ces cercles: la chose est bonne en soi, mais les résultats sont médiocres et point n'est besoin de s'enfler la voix pour les célébrer. — Eh! bien, non, le *Cercle* n'est pas l'œuvre en question, mais seulement un de ses moyens. *L'association,* voilà l'œuvre, l'association entre les honnêtes gens de toutes les classes. On répète souvent le proverbe : *L'union fait la force;* mais qui l'écoute? Qui n'a besoin de relire le commentaire du bon La Fontaine, l'apologue des dards joints ensemble? Ils résistent d'abord à toutes les forces de trois vigoureux jeunes gens, puis de sa main débile un vieillard mourant les brise. Et comment donc?

Il sépare les dards et les rompt sans effort.

Tous les jours cependant nous voyons cette fable en action. Combien d'hommes associés ensemble eussent résisté à toutes les tentatives de la corruption et de l'erreur qui, séparés les uns des autres, ont vu leur volonté brisée à la première épreuve! Mais la leçon ne s'adresse pas seulement aux individus; elle s'applique aux nations elles-mêmes. C'est l'enseignement du Maître des docteurs : *Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné et toute ville ou maison qui s'est divisée contre elle-même ne pourrra subsister.* Comme ce texte de l'Évangile nous prêche éloquemment, au milieu des ruines de toutes sortes que la division et l'égoïsme ont faites dans notre malheureuse France! Nous l'entendons bon gré mal gré, nous admettons volontiers la nécessité de l'union; mais qu'il y a

loin de la théorie à la pratique, et que la pratique est difficile, il faut bien le dire. Tant de préjugés, tant de préventions, tant d'erreurs, tant d'ignorance y font obstacle! Il y a tout l'océan furieux des passions humaines à traverser; il y a les glaces de l'indifférence à franchir. Des abîmes séparent les différentes classes de la société. Quelles fatigues, quels sacrifices, quel dévouement avant de pouvoir se donner la main! Où puisera-t-on le courage nécessaire pour venir à bout des difficultés innombrables du trajet? Où est le nœud qui joindra en un seul faisceau les esprits et les cœurs désunis par tant de causes diverses? Sera-ce la science froide et compliquée des économistes? Aurons-nous recours aux philanthropes?

« La philanthropie ne se dévoue pas, nous répondra ici un des propagateurs de l'œuvre nouvelle : la philanthropie étudie, recherche, compose, calcule et éprouve dans une certaine mesure, mais elle n'aime pas et ne se fait pas aimer... En dehors de notre foi, on ne trouve point ce qui fait réellement l'amour de l'homme, c'est-à-dire le sacrifice et le dévouement [1]. »

La charité sera donc le lien que nous cherchons : c'est sur le terrain catholique seulement que l'union peut se faire avec le concours et par l'initiative de tous les hommes influents, entre toutes les classes de la société, entre les grands et les petits, les riches et les pauvres, les maîtres et les ouvriers; ce n'est plus l'égalité révolutionnaire, mais la grande fraternité de l'Évangile. Voilà l'idée qui préside à la formation des *Cercles d'ouvriers*.

On voit que nous sommes loin de la salle de jeux et de repos, dont l'étroite enceinte renfermait, croyait-on d'abord, l'œuvre tout entière. Et, en effet, pendant plusieurs années il a existé dans certaines villes des institutions particulières aussi bornées : connues également sous le nom de *cercles*, elles n'avaient d'autre but que d'écarter l'ouvrier du cabaret, en lui offrant des délassements honnêtes. C'étaient des matériaux épars pour l'œuvre future, mais celle-ci était encore à fonder. Nous ne savons au juste quel fut son fon-

[1] *Compte rendu de la première Assemblée générale*, 1873, T. II. — Disc. de M. A. de Mun, p. 258.

dateur ; nous savons qu'elle sortit de nos ruines, que nos ruines lui servirent d'assise en quelque sorte et qu'elle s'est élevée rapidement avec l'aide de Dieu. On nous a donné pourtant comme historiques les détails qui suivent.

Il y avait à Paris, en 1871, un cercle d'ouvriers, déjà ancien, fondé et dirigé par un homme de bien, dans des vues plus larges, semble-t-il, que ceux dont nous venons de parler. — « M. Maurice Maignen, lisons-nous dans le rapport de 1873 sur les cercles de Paris, M. Maurice Maignen nous avait tous devancés dans cette laborieuse tâche de moraliser l'ouvrier par le catholicisme, et depuis longtemps dirigeait le cercle des jeunes ouvriers du boulevard Montparnasse [1]. »

Cependant cettte fondation n'avait pas réussi, du moins au point de vue de l'organisation matérielle : elle était obérée de dettes et sans aucune ressource. Je ne sais par quelles circonstances providentielles, son directeur rencontra un aide et un disciple dans la personne du capitaine de la Tour-du-Pin, actuellement chef de bataillon. Grâce à une inspiration certainement divine, le cœur de ce soldat devint un cœur d'apôtre : il communique le feu de sa charité à des amis et des compagnons d'armes, entre autres, le célèbre M. de Mun, le futur conférencier et le bras droit de l'œuvre. Ces hommes se réunissent, ils s'apitoient ensemble sur les maux de la France, ils se promettent d'y porter remède et ils s'associent dans une même pensée de foi et de charité. — « C'est ainsi, dit le rapport déjà cité, que fut constitué le comité de l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers,* dans une chambrette du cercle Montparnasse, pendant la nuit de Noël 1871 [2]. »

Sans tarder il se mit au travail, il traça les règlements de l'association, il en définit le but, il prit l'engagement immédiat de fonder vingt cercles dans Paris, et avec une audace toute catholique, il alla planter sa bannière sur les hauteurs de Belleville, fumantes encore du sang des martyrs. Sur quelle force comptait-il donc pour braver

[1] *Compte rendu* déjà cité. T. I, p. 140.
[2] *Id.*, p. 141.

ainsi les conseils de la prudence humaine et quels étaient ses moyens d'action ? — Il comptait sur l'aide de Dieu, nous l'avons déjà dit; il n'y a que la foi à tenter de pareilles entreprises. Quant aux moyens d'action, le principal était l'association; encore une fois, les autres en ressortent, mais pour les estimer à leur juste valeur, il est nécessaire d'entrer dans quelque détail sur le fonctionnement de l'œuvre et l'organisation intérieure d'un cercle.

« Née de l'initiative laïque par suite de circonstances particulières, notre œuvre, écrit M. Maignen lui-même, ne s'est jamais considérée que comme une avant-garde. Nous serions bien insensé de nous imaginer que ce sont nos efforts comme initiateur qui lui feront porter ses fruits. C'est du clergé et du clergé seul que nos cercles attendent la vie et la fécondité. Aussi les voulons-nous *paroissiaux*. Nous n'admettons pas la possibilité d'un cercle sans le sanctuaire d'une chapelle pour en être le foyer, sans le cœur d'un prêtre directeur ou aumônier pour en être la flamme [1]. » — « Les éléments constitutifs du cercle, expose l'auteur d'une monographie remarquable de précision, sont d'une part ceux qui en apparaissent comme les agents, à savoir: l'*Aumônier*, le *Directeur* et les *Membres associés;* d'autre part ceux qui en forment la matière propre: les *candidats*, les *sociétaires* et les *conseillers*. Le premier groupe constitue l'apport de la classe dirigeante, l'aumônier développant la pratique religieuse, le directeur maintenant les règles de l'œuvre, les membres associés exerçant leur patronage; le second groupe est pénétré de l'esprit de corps, instinctif chez les candidats, affirmé par les sociétaires, confié par eux en garde aux conseillers. Quant au lien de ces deux systèmes de forces, le voici: le Directeur présente au suffrage des Sociétaires les confrères dignes de les représenter au Conseil dont il exerce la présidence; ceux-ci, délégués comme administrateurs et consacrés solennellement comme gardiens inamovibles de l'Association, désignent annuellement au Cercle un Président et des dignitaires pour en exercer les charges sous leur contrôle. » — « Sitôt que dans une ville, rapporte le

[1] *Rapport sur la direction et le fonctionnement intérieur d'un Cercle.*

même monographe, plusieurs quartiers appellent la fondation de Cercles particuliers, le Comité, sans diviser sa responsabilité de direction, essaime en quelque sorte dans chacun de ces quartiers et y constitue, sous la présidence de l'un de ses membres, un Conseil de quartier, qui exerce vis-à-vis du Cercle local une mission de patronage.

» Tel est dans toute sa simplicité le système d'association locale qui constitue l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*. Au cœur du système un *Comité de l'Œuvre* en maintient l'esprit et l'unité sans autre ingérence dans l'Association locale... » Celle-ci « se caractérise par un mode d'action particulier, bien simple également en son principe, qui est la division du travail. Chaque Conseil ou Comité est doublé d'un *secrétariat* dirigé par son propre président, et chargé d'appliquer ses résolutions, c'est-à-dire de procéder de la délibération à l'exécution. Le *secrétariat* se recrute parmi les membres les plus actifs du Comité et emploie comme *auxiliaires* les jeunes gens qui se dévouent à l'Œuvre et y font ainsi leurs preuves avant d'entrer dans ses conseils. Le secrétariat divise son travail en quatre sections : — la première, dite de *Propagande*, veille à la constitution du personnel et aux archives du Conseil, puis à son action de propagande et à ses relations; la deuxième, dite de *Direction*, assure la direction et la vie intérieure des cercles, puis leur développement et leur vie extérieure; la troisième, dite *d'Administration*, pourvoit aux dépenses et aux ressources générales, puis à l'entretien des cercles et à leurs ressources particulières; la quatrième, dite d'*Enseignement*, procure les instructions et les missions religieuses, les cours et les conférences techniques ou littéraires, puis les lectures, les publications populaires et les bibliothèques.

» Le travail de chaque section est réparti lui-même entre ses membres titulaires ou auxiliaires; il est dirigé par un *chef de section* qui en fait l'objet d'un rapport hebdomadaire au Conseil dont il est le délégué; et la même forme de correspondance périodique relie le Conseil de quartier au Comité local et celui-ci au *secrétariat général de l'Œuvre* [1]. »

[1] *Monographie de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.*

Cette page, où tant de choses se trouvent condensées, explique toute l'organisation de l'Œuvre. Nous y voyons sa hiérarchie, les attributions de ses membres, son travail immense et ses multiples moyens d'action. Il y a là une intensité de vie qui étonne : c'est que dans ce corps fortement constitué une âme très-supérieure habite. *Nous n'admettons pas la possibilité d'un cercle sans le sanctuaire d'une chapelle pour en être le foyer, sans le cœur d'un prêtre ou aumônier pour en être la flamme.* Il faut retenir cette phrase de M. Maignen, citée tout d'abord pour bien comprendre son œuvre ou plutôt l'œuvre de Dieu même, car lui et ses coopérateurs ne sont que des instruments, comme ils se plaisent à le répéter. « Celui, disent-ils, qui a voulu se servir de pêcheurs pour évangéliser le monde peut bien employer un instant des capitaines à fonder des cercles catholiques d'ouvriers; et nous respectons dans ce misérable instrument que nous sommes un des jeux de sa Providence. Aussi nous est-il tout naturel de nous confier au surnaturel; quand nous sommes endettés, de faire un pèlerinage onéreux, quand nous sommes taxés d'intransigeance, d'élever le verbe encore davantage; et quand tout va bien, de travailler comme si nous étions en péril extrême; puis quand nous avons bien travaillé et mal réussi, de recourir tous ensemble au grand moyen, la prière [1]. »

C'est évidemment un soldat qui parle, mais quel soldat, et ne dirait-on pas un prêtre, à entendre les accents de cette foi indomptable? Tels sont les nouveaux croisés qui s'enrôlent de toute part pour la défense de la religion dans l'armée la plus pacifique et à la fois la plus belliqueuse du monde. Le mouvement est donné, et sous l'étendard de la croix nous voyons accourir comme jadis toutes les classes de la société : la soutane du religieux y côtoie l'uniforme de l'officier, autant vaut dire du chevalier, et, comme les seigneurs entraînaient avec eux leurs vassaux, les ouvriers suivent leurs maîtres sans aucune contrainte : les ennemis s'embrassent encore et redeviennent des frères en Jésus-Christ; les haines publiques et les rancunes privées sont oubliées dans tous les rangs. Ah! sans doute la croisade ne fait que commencer, mais elle s'annonce fièrement.

[1] *Monographie de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.*

« Les quatre-vingts cercles que l'Œuvre a ouverts jusqu'à ce jour, écrit le monographe déjà cité, emploient l'activité d'environ deux mille de ses membres dirigeants, et tiennent préservés de la corruption environ douze mille ouvriers chrétiens. Tous ces hommes s'honorent du même nom, du titre de confrères des *Cercles catholiques d'ouvriers;* ils se réunissent dans les solennités sous la même *bannière,* la bannière qui porte l'*emblème* de l'œuvre, la croix victorieuse et la devise du Labarum; et ils ornent leur vêtement des *insignes de l'œuvre,* modelés sur cet emblème. Les pèlerinages, les processions, les assemblées solennelles, les réunions intimes, les joyeux banquets eux-mêmes, voient défiler ces cadres, flotter ces bannières, briller les insignes d'une véritable milice catholique; et l'ennemi, ce cruel et lâche ennemi, le respect humain, en a déjà reculé. L'esprit de révolution s'en émeut; la France chrétienne s'en réjouit; et nous pouvons lui demander d'inscrire notre jeune phalange à l'avant-garde du mouvement catholique. »

Que l'on nous permette de rappeler en passant un de ces traits héroïques qui font déjà sa gloire. — « Un soir, raconte l'un de ses historiographes, en sortant de la retraite de Saint-Étienne du-Mont, un groupe de nos chers ouvriers rencontra un autre groupe d'ouvriers qui sortaient d'un club voisin. Fidèles à l'impulsion que nous leur avions donnée, nos amis ne se mirent point à parler politique. Mais, comme on venait de leur distribuer des crucifix, ils les prirent vaillamment entre leurs mains, les posèrent ostensiblement sur leurs poitrines, se rangèrent en haie, et sans un cri, sans un mot, laissèrent passer la bande impie, que ce courage muet étonna et qui fut saisie de je ne sais quel respect. » — La devise de l'œuvre n'est point lettre muette, on le voit: *In hoc signo vinces.*

Deux fois déjà les chefs et les prédicateurs de l'Œuvre se sont réunis à Paris dans une assemblée solennelle, sous les auspices et en la présence de Mgr le cardinal-archevêque. Bien des noms illustres y brillaient de leur éclat ancien ou nouveau; le clergé, l'armée, la marine, la magistrature, s'y trouvaient noblement représentés; presque toutes les provinces de France y avaient envoyé leurs députations pour exposer publiquement l'état de l'Œuvre, en assurer l'unité et augmenter

sa propagande. Là des rapports clairs et précis ont été lus et des discours éloquents ont excité l'enthousiasme de tous. Enfin, les cérémonies augustes de l'Église ont rehaussé encore de leur splendeur ces grandes assises de l'institution nouvelle, et le pape Pie IX lui-même, en la personne de son nonce, a béni l'Œuvre et les ouvriers [1], sur la montagne Sainte-Geneviève, dans cette chapelle irlandaise si longtemps profanée par la Révolution et glorieusement rendue au culte par la confrérie catholique, sous le vocable de *Jésus-Ouvrier*.

Dès la première de ces assemblées générales, la Bretagne et la Vendée ont pu présenter des titres et occuper une place d'honneur; ne se rencontrent-elles pas toujours en sœurs à tous les rendez-vous de la foi catholique? Les cahiers ou compte rendus des deux assemblées vont nous fournir leurs titres et nous marquer leur place dans l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*.

II

En Bretagne, c'est une petite ville, c'est Josselin qui arbore l'étendard de l'œuvre aux pieds de Notre-Dame du Roncier (mars 1873), et parmi les porteurs nous distinguons M. le duc de Rohan et M. le prince de Léon, son fils; à l'ombre de la croix la vieille noblesse bretonne n'eut jamais de peine à fraterniser avec le peuple. « Le comité de Josselin, rapporte le *compte rendu de 1874* [2], est le plus ancien de la zone de l'Ouest [3]. Il présente le type de ces comités que nous pourrions appeler *ruraux*, par opposition à ceux qui existent dans de plus grandes cités; ils se distinguent à la fois par une union plus intime avec nous sous le rapport de la pratique religieuse, et par le besoin plus justifié d'une certaine tolérance

[1] De plus, dans un bref daté du 14 octobre 1874, le Saint-Père a ouvert pour l'Œuvre le trésor inappréciable des indulgences; à tous ses membres il accorde, entre autres faveurs spirituelles, une indulgence plénière le jour de leur entrée dans l'Association, un jour par mois au choix de chacun, et à l'article de la mort.

[2] P. 529.

[3] La Vendée n'est pas comprise dans cette zone, mais dans celle du centre.

dans l'application des règlements de détail. » Parfaitement installé déjà, présidé par un directeur ecclésiastique, le cercle compte cent cinquante membres auxquels les Frères Lamennais donnent volontiers l'enseignement *gratuit*, mais non *obligatoire*.

La vieille cité de Vannes s'enrôle ensuite au service de l'Œuvre, (juin 1873), à l'appel du *Comité catholique*, cette autre institution nouvelle qui a pour but d'étudier et de favoriser toutes les entreprises religieuses, écoles, assistance publique, denier de Saint-Pierre, œuvres militaires, sanctification du dimanche, presse conservatrice, pèlerinages, etc., etc.; elle peut bien s'honorer d'avoir fondé à Vannes le cercle de Saint-Joseph, où 274 ouvriers montrent la voie à leurs camarades. En attendant les autres, celui-ci fonctionne à merveille, sous la double tutelle de Mgr l'Évêque et de M. le Préfet. Il comprend une société de secours mutuels, une caisse d'épargne donnant trois et demi pour cent d'intérêt, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des conférences religieuses et professionnelles, une bibliothèque, un cours de musique, et il a encore des projets, admirable fécondité du bien! Son aumônier, M. l'abbé Chauffier, mérite en passant nos éloges, car il est vraiment l'âme du cercle par un zèle infatigable et son dévouement de tous les jours.

« Le défrichement est facile dans une bonne terre, nous dira-t-on peut-être, et jusqu'ici vous êtes sur le terrain le plus catholique du monde : nous vous attendons ailleurs. » Pour ne répondre que par des faits, nous vous conduisons ailleurs, dans une ville assez mal famée au point de vue moral et religieux : nous sommes à Lorient. Ouvrons le livre du *Compte rendu* déjà cité : « Le cercle catholique de Lorient est fondé depuis trois mois à peine (septembre 1873), mais la rapidité des résultats obtenus sur un terrain qui passait pour ingrat, est assurément encourageante pour ceux qui hésitent encore à se lancer dans la carrière[1]. » Là, il est vrai, les pionniers portent cet uniforme toujours respecté, malgré nos récentes humiliations, mais dont Dieu semble vouloir relever sous les rayons de sa croix le prestige amoindri loin d'elle. Le Comité actuel fait remonter son

[1] P. 548.

origine à la généreuse initiative du contre-amiral Gicquel des Touches, préfet maritime, et il a pour président M. L. Rallier, capitaine de vaisseau, un de ces missionnaires nouveaux qui étonnent le monde et fixent bon gré mal gré son attention. D'autres officiers de marine en font partie; nous pourrions les nommer, mais nous évitons le plus possible de blesser la modestie de ces *braves* catholiques. Enfin, le cercle s'est développé à vue d'œil : il a cent quatre-vingts associés et il va bientôt quitter son local provisoire pour occuper un bâtiment spacieux, construit exprès pour lui avec l'argent de la Providence, qui pourvoit à tout, ici comme ailleurs.

A Nantes, l'œuvre s'est fait connaître avec un certain éclat. Fondé à la fin du mois d'août (1873), le comité a inauguré solennellement un premier cercle, celui de Notre-Dame, le 11 janvier de l'année suivante; Mgr Fournier daigna présider à la cérémonie; M. le général de division Lallemand, commandant du 11me corps, et plusieurs officiers supérieurs y assistèrent; il y eut, en un mot, une sorte de fête qui attira les regards du public. Un Comité de dames patronnesses se forma aussitôt dans la haute société, en faveur de l'œuvre, quêta pour elle et lui rendit les plus grands services : la presse conservatrice lui prêta aussi son précieux concours, et si la troupe des sociétaires est petite encore, (plus de 150 membres cependant), elle est pleine d'ardeur[1]. Ajoutons, pour être juste, ajoutons, avec le rapporteur du *Compte rendu*, qu'un autre cercle d'ouvriers existe à Nantes depuis plusieurs années, sous la direction d'un homme éminent, M. l'abbé Peigné. « Non-seulement, dit-il, le cercle catholique d'ouvriers entretient d'excellents rapports avec M. l'abbé Peigné et avec la Société des chefs d'ateliers chrétiens, mais le comité de Nantes tient à honneur de marcher sur les traces de ce prêtre si intelligent et si dévoué, qui, depuis plus de trente ans, se consacre corps et biens à l'amélioration des classes ouvrières. »

Les propagateurs de l'œuvre n'ont manqué nulle part. A Dinan,

[1] Un second cercle, fondé peu après, dans le quartier des Ponts, compte déjà plus de 100 membres, et fait concevoir les meilleures espérances. Nous croyons savoir aussi que, dans un très-prochain avenir, un troisième cercle va être établi dans la paroisse Saint-Similien.

(encore un sol ingrat,) c'est M. l'abbé Frachon qui brave tous les obstacles et en triomphe (janvier 1874) : cent trente ouvriers entourent aujourd'hui cet apôtre. A Morlaix c'est M. Dulong du Rosnay, le frère de ce prêtre éloquent aussi connu à Paris que M. de Mun lui-même (février). A Brest enfin, c'est M. le capitaine de frégate Gicquel des Touches (mars). L'Œuvre gagne une ville tous les mois; cependant ni à Morlaix ni à Brest il n'existe encore de cercle catholique [1]. Mais quelle variété de moyens dans toutes ces fondations! Dieu ne se sert-il pas des instruments les plus divers? Il n'y a que le résultat qui ne varie pas; c'est toujours un succès ou une victoire. Nous allons le constater en Vendée comme en Bretagne.

L'Œuvre s'y est d'abord implantée dans la ville épiscopale, à Luçon, avec l'appui de Monseigneur et du clergé. Un collaborateur de cette *Revue*, M. l'abbé du Tressay, rédacteur du *Vendéen*, a été le premier ouvrier de cette vigne: avec quel amour et quels soins ne l'a-t-il pas cultivée! Il a bien mérité d'en être le maître, et il est effectivement le directeur du cercle. La conférence de Saint-Vincent de Paul a fourni les membres du comité : il n'y a que les riches qui prêtent. Du reste, l'Œuvre des Cercles a de quoi rendre et on a sans doute remarqué déjà que plus d'une conférence de Saint-Vincent de Paul est sortie de son sein; mais presque partout (qu'on ne tienne pas compte des omissions de notre plume), ç'a été une de ses premières entreprises. Fondé sous de tels auspices (janvier 1873), le cercle de Luçon a toujours progressé depuis lors. Il comprend actuellement plus de 200 membres; il possède un vaste local, il a un budget bien réglé; des conférences intéressantes et variées lui sont faites à peu près tous les mercredis; il montre partout cette foi ardente et pratique qui est la foi vendéenne. Le 3 septembre 1873, vingt-cinq membres du cercle allaient à Lourdes avec un grand nombre de pèlerins et y portaient fièrement leur bannière, car maintenant les ouvriers ne craignent pas de faire publiquement des pèlerinages, et on a vu naguère, chose inouïe en ce siècle, plus de 2,000 ouvriers

[1] Nous apprenons qu'il a été fondé un cercle dans ces deux villes depuis le *Compte rendu* de 1874. Les progrès de l'œuvre ne s'arrêtent point.

parisiens se rendre en procession à Notre-Dame de Liesse, ayant à leur tête des officiers en grand uniforme [1].

L'Œuvre a fait un autre grand pas en Vendée : c'est aux Sables-d'Olonne (octobre 1873). Il nous faut nommer ici M. de la Caillère, M. de la Bassetière, député à l'Assemblée nationale, et M. de la Bauduère, conseiller général, président et membres du Comité, ne fût-ce que pour montrer encore une fois toutes les classes et tous les rangs de la société contribuant à l'établissement de l'institution nouvelle. « On ne saurait se figurer, disait le R. P. Dulong de Rosnay à l'Assemblée générale de 1873, on ne saurait se figurer l'effet prodigieux qu'a produit sur l'esprit de l'ouvrier ce petit bataillon d'hommes intelligents et aux allures si diverses. Le mélange du prêtre, du soldat, du civil ; l'amitié qui nous unissait étroitement; l'uniformité parfaite des sentiments et de la foi ; ce cœur et cette âme unique parlant le même langage, la vérité descendant la même des lèvres du soldat et de celles du prêtre; le cœur de Jésus-Christ, en un mot, que l'ouvrier sentait battre sous la tunique de l'officier comme sous la robe de l'apôtre et de l'habit du civil, tout cela a exercé sur l'auditoire immense qui encombrait nos salles une influence irrésistible de démonstration et de persuasion [2]. »

Nous venons d'inspecter à la hâte les premiers travaux de l'Association ouvrière dans le pays le plus religieux de France, mais cette inspection suffit pour nous donner une idée de ses allures et de sa marche. La foi la guide et l'inspire évidemment : elle ne s'arrête point aux obstacles humains, elle regarde au delà le but qu'elle compte atteindre à force de patience et de persévérance, et elle l'atteint. Que font en effet ses disciples et comment se fondent les cercles d'ouvriers? Quelques hommes plus ou moins influents se rassemblent : ils adhèrent librement aux règles de l'Œuvre, ils s'unissent par un *lien religieux* qui est la prière et la pratique chrétienne, ils forment un *Comité :* voilà le premier anneau de la chaîne. Le *Comité* fonde un *Cercle :* voilà le second anneau. Mais

[1] Voir *le Pèlerinage de Notre-Dame de Liesse*. Lettre au Vte de R... par M. le Cte A. de M.

[2] *Compte rendu de la première assemblée générale.* — T. II, p. 268.

pour nous servir d'une comparaison plus juste, ce sont plutôt deux mains qui se joignent : la classe aisée va au-devant de la classe ouvrière et toutes deux se donnent la main en face de l'autel ; c'est une alliance sociale et religieuse absolument nécessaire pour la paix intérieure qui se rétablit après de trop longues divisions. Ce sont les *frères ennemis* qui s'embrassent. Il n'est pas question ici d'une égalité chimérique et impossible; il ne faut pas prendre nos comparaisons à la lettre. Nous avons vu du reste qu'il existe dans l'œuvre une hiérarchie et une discipline suffisantes ; nous entendons seulement parler de l'union très-puissante qui fait sa force.

Le premier et le plus grand moyen de l'Œuvre, c'est la cohésion. « Je dis cohésion, explique M. de Mun, pour bannir de votre pensée toute idée de centralisation et d'organisation administrative. Il ne s'agit point pour moi de grouper tous ceux qui m'entendent autour d'un point fixe et unique, duquel ils recevraient des ordres et des indications déterminées, mais bien d'obtenir qu'ils deviennent aujourd'hui et demeurent pour moi des amis intimes avec qui je puisse être en communication perpétuelle, absolue, dans l'unité des cœurs et la cohésion des forces : voilà ce qui est pour nous le propre de l'organisation [1]. » Et voilà le *Comité,* nous permettrons-nous d'ajouter : il trouve lui-même l'appui, l'expérience, l'unité, nécessaires dans ses rapports et son union avec les autres *comités,* particulièrement avec le *Comité de l'Œuvre,* chargé d'en maintenir l'esprit et les principes. De là ces secrétariats, ces correspondances continuelles, ces comptes rendus, ces assemblées générales, comme celles de 1873 et de 1874, ou provinciales, comme celle qui a eu lieu l'an dernier à Nantes et celle qui vient de se tenir à Poitiers, sous la présidence de Mgr Pie.

« Le premier objet de cette réunion, a dit l'éloquent évêque, c'est d'opérer et de cimenter l'union des œuvres. Chacune, sans rien perdre ni changer de son caractère propre, en deviendrait plus forte pour sa part ; et leur faisceau constituerait une des grandes forces sociales du pays. Trop souvent les œuvres particulières lan-

[1] *Compte rendu de la première assemblée générale.* T. II, p. 344.

guissent, se dessèchent, et la stérilité des efforts isolés ne tarde pas à enfanter le découragement. Au contraire, si restreinte ou même si ingrate que soit la sphère dans laquelle chacun se meut, le courage renaît, quand on sait, quand on sent qu'on fait partie d'un grand tout, qu'on est membre d'un grand corps, et quand on a la conscience de participer, dans une proportion quelconque, à un ensemble d'opérations dont la résultante générale compense les insuccès particuliers [1]. »

Puissent tous les membres séparés du corps de l'Œuvre (et il en est plusieurs en Bretagne, sinon en Vendée), comprendre cette leçon, qui ne tombe pas seulement de la bouche d'un grand orateur, mais qui nous est donnée par la sage expérience d'un grand évêque. Puissent-ils se réunir à nous et venir puiser dans le sein de l'Œuvre une nouvelle chaleur et une nouvelle vie! Qu'il n'y ait plus qu'un corps et qu'une âme. Nous sommes une armée: toute division doit y être inconnue. Pourquoi faire bande à part? Les soldats se divisent-ils jamais pour combattre et n'ont-ils pas toujours un point de ralliement? Nous marchons au même but: toute séparation ne serait-elle pas déraisonnable? Pourquoi prendre des sentiers de traverse, quand il existe une voie frayée, très-directe et de plus en plus fréquentée? Entrons dans la même armée, prenons le même chemin et gardons-nous d'être une pierre d'achoppement sur cette belle route qui s'ouvre aux passants; mais concourons tous ensemble dans la mesure de nos moyens à la reconstitution de la confrérie ouvrière, c'est à dire, à la réorganisation de toutes les forces sociales et religieuses.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

[1] *Journal du Morbihan.* — 10 février 1875.

ARTHUR DE BRETAGNE

ACTE III *

Même décor qu'au deuxième acte.

SCÈNE PREMIÈRE.

BUDIK, TRISTAN.

Ils sont assis à une table et jouent aux dés. Une lampe basse éclaire faiblement la salle.

TRISTAN, *comptant les points.* — Trois ici... quatre là... font.... huit.

BUDIK. — Sept, s'il vous plaît.

TRISTAN. — Sept, vous avez raison... sept ajoutés à vingt-deux...

BUDIK. — Font vingt-neuf. A moi ! J'ai compté trente-deux, n'est-ce pas ?.. Trente-deux et cinq... trente-sept...

TRISTAN. — Trente-six...

BUDIK. — Non ! trente-sept... et six... quarante-trois... quarante-trois... Je vous disais donc, compère, que Monseigneur le duc passa la nuit dans l'église Saint-Pierre, pour y faire la veillée d'armes. Le lendemain après matines, il se retira dans son château, près la porte Châtelière, jusqu'au moment où la procession le vint quérir pour la grand'messe. Ah ! si vous aviez vu le chœur, tout orné de tapisseries et paré de tentures ! Le duc étant à son accoudoir, près du grand autel, l'évêque bénit l'épée du prince et lui posa sur le chef la couronne de Bretagne. J'étais trop loin pour entendre les paroles du serment que le saint homme prononça, mais Monseigneur Arthur répondit à haute voix : *Amen.* Ah ! tenez, maître Tristan, quand on pense... (*Prenant subitement une voix menaçante.*) Ah! ça

* Voir la livraison de mars, pp. 185-211

mais, que faites-vous ainsi, les yeux fixés sur moi, la bouche ouverte...

TRISTAN, *prenant le cornet.* — Je vous écoute... compère.

BUDIK. — Vous avez tort... Il ne s'agit pas d'écouter ; de par saint Colomban !.. il faut jouer.

TRISTAN, *timidement.* — *Justitiæ partes sunt non violare homines,* ce qui signifie, ami Budik...

BUDIK, *se laissant aller à ses souvenirs.* — Oui, quand on pense que tous ces beaux seigneurs et tous ces fiers barons, tête nue, sans éperons, sans épée, vinrent s'agenouiller devant leur suzerain, et, plaçant une main dans la sienne, écoutèrent respectueusement le duc, qui leur dit : « Vous connaissez être notre homme pour raison de votre terre et jurez à Dieu par la foi de votre corps, que vous nous servirez comme tel, contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir, fors contre le roi, notre sire...» Et chacun d'eux répondit : « Je le jure ! » (*Il baisse la tête, comme accablé.*)

TRISTAN, *lançant les dés.* — Nous disons... vingt-trois...

BUDIK. — Et le duc les baisa tous sur la bouche...

TRISTAN. — Vingt-trois et cinq... vingt-neuf.

BUDIK. — Après l'*Ite missa est*, ils l'emmenèrent au logis de l'évêque, et un homme qui était près de la porte cria d'une voix retentissante : « Monseigneur le duc tiendra cour ouverte, et tous ceux qui voudront assister à son dîner n'en seront pas empêchés. » Ce fut alors dans la foule une poussée... (*Il s'arrête et regarde Tristan, qui compte les points.*)

TRISTAN. — Vingt-neuf et six...

BUDIK. — Que faites-vous donc, compère ?

TRISTAN. — Je compte...

BUDIK, *jetant à terre dés et cornets.* — Vous avez tort ! De par saint Colomban ! on ne joue pas quand je parle !... (*Il se lève et fait quelques pas avec agitation.*)

TRISTAN. — *Cum tristibus, severè ; cum remissis, jucundè ; cum senibus, graviter ; cum juventute, comiter vivere... sed cum Budico?* (*Il ébauche une grimace de désappointement. Tout à coup on entend au dehors le son des trompettes et des cris d'allégresse.*)

BUDIK. — Que signifient ces clameurs et ce bruit de trompettes ?...

TRISTAN, *ouvrant la fenêtre.* — Quel mouvement dans la cour !... Ah ! voilà bien du nouveau, compère ! Le roi !... c'est le roi !... J'aperçois près de lui le sire de Maulac, et plus loin, le capitaine Amaury.

BUDIK, *avec colère.* — Ils ne pouvaient donc pas attendre à demain !

TRISTAN. — Mylord Bruce descend vers eux...

BUDIK. — Que viennent-ils faire ici... par saint Colomban !...

TRISTAN, *allant vers Budik.* — J'ignore les motifs de cette surprenante arrivée ; mais qu'importent au sage les vicissitudes de l'existence ! Que peut-il craindre ? Que puis-je craindre enfin ? N'ai-je pas pour moi la certitude d'avoir fait mon devoir ? *Mens mihi conscia recti !*

BUDIK, *à part.* — Ah ! mon pauvre jeune duc, faudra-t-il perdre encore l'espoir de vous sauver ? Quelle fatalité !

TRISTAN. — De grâce, Budik, pas un mot de ma mésaventure au capitaine. Il y va de ma vie...

BUDIK. — Soyez sans crainte, il ne saura rien !

TRISTAN. — Songez qu'il pourrait penser que je me suis laissé intimider. Ce qui est faux ! J'ai résisté, je lui ai tenu tête à cet enfant, et s'il ne m'avait pas pris en traître... le lâche...

BUDIK. — Qu'est-ce que vous dites ?... De qui parlez-vous ?... Ce n'est pas de mon élève, je suppose. Apprenez, maître Tristan, qu'il n'y a ici d'autre lâche que vous ; sachez que vous êtes un misérable poltron, qu'un enfant a fait trembler. Si vous étiez curieux de connaître ce que je pensais de vous, compère, voilà de quoi trancher les doutes, je suppose.

TRISTAN. — Mon bon Budik, pensez de moi tout ce que vous voudrez, je vous le permets.

BUDIK. — Vraiment !

TRISTAN. — Mais, je vous en supplie, n'en dites rien au capitaine !

BUDIK. — Vous avez ma parole ! Dormez tranquille sur vos lauriers... Vos aventures resteront cachées, et, si vous le désirez même, je suis prêt à jurer que vous vous êtes signalé par des actions d'éclat.

TRISTAN. — Non ! cher Budik, c'est inutile ! Je n'ai pas l'ambition de passer pour un héros !

BUDIK. — Vous êtes trop modeste, compère !

TRISTAN. — Non ! je me connais, et d'ailleurs le poète l'a dit :

Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris,
Illum non labor Isthmius
Clarabit pugilem !

La porte du fond s'ouvre, et le roi Jean entre, suivi du sire de Maulac, de Williams Bruce et d'Amaury le Long.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, LE ROI JEAN, WILLIAMS BRUCE, LE SIRE DE MAULAC, AMAURY LE LONG.

WILLIAMS BRUCE, *montrant la porte de droite.* — C'est là, Monseigneur!

JEAN. — C'est bien, gouverneur!

WILLIAMS BRUCE. — En l'absence du capitaine Amaury, j'ai adjoint à maître Tristan le Roux cet écuyer fidèle.

JEAN. — Or çà, qu'on m'amène mon beau neveu. (*Budik, Tristan et Amaury ouvrent la porte de la prison. Amaury va chercher le prisonnier.*) Capitaine Amaury, et toi, Maulac, restez, j'ai besoin de vos avis; vous autres, sortez.

WILLIAMS BRUCE, *bas à Budik.* — Quel contre-temps, Budik!

BUDIK. — Tout n'est pas perdu, Mylord. J'ai idée que tout n'est pas perdu.

WILLIAMS BRUCE. — Messire Guillaume se tient caché!

BUDIK. — C'est bien! Il ne faut pas que le roi sache qu'il est ici. Venez, Mylord, je vais vous dire mes projets. (*Ils sortent ensemble.*)

TRISTAN, *les suivant.* — Tout va bien jusqu'à présent. O divine Espérance, verse ton baume sur mon cœur ulcéré! (*Il sort.*)

Le roi est assis dans un fauteuil, à gauche. Maulac se tient debout, derrière le fauteuil, à la droite du roi. Amaury sort de la prison, précédant le duc; il va se placer à gauche de Jean-sans-Terre. Le duc marche lentement vers eux, tête baissée.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, ARTHUR.

ARTHUR, *à part.* — J'avais donc tort d'espérer!

JEAN. — Approche, gentil duc.

ARTHUR. — Et de quel duché, s'il vous plaît me le dire?

JEAN. — Es-tu pas duc au beau pays de Bretagne?

ARTHUR. — Certes je le suis, et oncques ne sera en votre pouvoir de m'enlever mon droit, qui me vient de mes pères et de Dieu! Oui! je suis duc et, ne vous déplaise, je suis roi.

JEAN, *avec un sourire narquois.* — Et de quel royaume, s'il vous plaît me le dire?

ARTHUR. — De par mon père Geoffroy, votre frère aîné, je suis roi d'Angleterre. Est-ce pas la coutume de ce pays que les enfants y représentent leur père dans tous ses droits, au détriment de ses frères puînés, et souvenez-vous du roi Richard, votre frère ! Savez-vous pas que, passant par Messine, pour l'entreprise de la délivrance des lieux saints, savez-vous pas qu'il voulut me choisir pour femme la fille de mon sire Tancrède, en me désignant comme son héritier pour son duché de Normandie et son royaume d'Angleterre ?

JEAN. — Et sais-tu pas bien qu'à l'heure de sa mort ce frère bien-aimé fut si marri de m'avoir déshérité de tous ses biens, qu'il me voulut, par testament en bonne et due forme, reconnaître pour son héritier ?

ARTHUR. — Je sais que les faux écrits ne coûtent pas plus que les faux serments au plus déloyal des chevaliers !

JEAN. — Tout beau, gentil neveu ! C'est mal à vous d'outrager un bon parent qui toujours eut souci de la foi jurée !

ARTHUR. — Vous n'eûtes jamais souci, sachez-le, que de prendre le bien des autres et d'opprimer les faibles, n'ayant respect à nulle conscience, sans révérence de Dieu, sans crainte de justice, vous servant de promesses et de serments, comme les oiseleurs pour prendre à leurs appâts les oisillons !

JEAN. — Oui dà, bel oisillon ! Vous êtes en cage, mais vous chantez mal, et je vous ferai changer de chanson. (*Il se lève*). Or çà, écoutez-moi, beau neveu de Bretagne ; renoncez en ce jour à vos fausses prétentions sur mes couronnes, et je vous donnerai la liberté.

ARTHUR. — J'aimerais mieux souffrir mille morts que souscrire à pareille infamie !

JEAN. — Laisse-moi l'Angleterre et la Normandie, et je te rends la Bretagne !

ARTHUR. — La Bretagne n'est pas prise encore, que vous puissiez en disposer en maître ! Courez en Normandie. Le roi de France vous y apprête de rudes combats !

JEAN. — Le roi Philippe n'est pas de taille à effrayer le roi Jean ; et je sais tels moyens de s'entendre avec lui que les ducs de Bretagne n'y pourraient contredire ! Souviens-toi, gentil duc, de l'entrevue de Boutavant. Il te soutenait contre nous de son argent et de ses armes. Puis, un beau jour, fatigué sans doute de tant de courtoisie, il te livra en nos mains, et force fut bien à ta vaillance de nous reconnaître solennellement

pour roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte légitime de la Touraine, du Maine et du Poitou, et de nous faire hommage de la Bretagne, en t'avouant humblement notre vassal, notre homme et notre justiciable !

ARTHUR. — Eh bien ! j'en ai menti. Moi, ton vassal ! dis-tu ? Moi, ton homme ! moi, ton justiciable ! Qu'on me donne un fer rouge pour brûler la langue qui a dit cela ! Qu'on m'arrache cette main, qui s'est posée dans la tienne comme dans celle d'un suzerain ! Je me renie ! Ah ! vous avez abusé de la force pour arracher ce mensonge à ma faiblesse, et tu t'en prévaux à cette heure ! Eh bien ! non ! non ! Je ne suis pas ton homme, entends-tu ! Je ne suis pas ton justiciable ! Je ne suis pas ton vassal !... Je suis ton prince, ton suzerain et ton maître ! Je suis ton roi ! (*Il s'avance vers le roi Jean, tête haute et main levée.*)

JEAN, *froidement.* — Tu disais vrai, Maulac : il est incorrigible. Amaury, il faut le reconduire en prison. Soyez témoins, vous deux, que je n'ai rien négligé pour le convaincre. Mais il est trop mon ennemi pour qu'on le puisse mettre en liberté. Je l'aurais voulu pourtant, beau neveu, et tu me contrains à des mesures qui coûtent à mon bon cœur. Mais je suis ton roi avant que d'être ton oncle. Va, gentil duc, et ne t'en prends qu'à toi de l'avenir.

ARTHUR. — L'avenir est à Dieu, j'ai foi en lui ! (*Il marche fièrement vers la prison. Amaury l'accompagne jusqu'à la porte, qu'il ferme.*)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS ARTHUR.

JEAN, *à voix basse.* — Tant qu'il vivra, je craindrai pour mes couronnes.

MAULAC. — Eh bien ! sire, ne vous avais-je pas dit qu'il ne consentirait pas ?

AMAURY. — Et quand même, serait-ce pas folie de s'en fier à ses promesses ? Une fois libre il recommencerait la lutte, et, l'aventure de Mirebeau lui servant de leçon, il ne vous donnerait pas de nouveau cette bonne fortune de tenir votre rival sous les verroux.

JEAN. — Ah ! la porte de sa prison peut s'ouvrir, et qui me répond de ses geôliers !

MAULAC. — La porte de la tombe, une fois fermée, ne s'ouvre plus, Sire, et la mort est un geôlier que l'on ne corrompt pas.

JEAN. — La mort!... tu n'y songes pas, Maulac! Et si l'on m'accuse? Le roi Philippe ne laissera pas aller si belle occasion de mettre la main sur mes domaines, et se lèvera pour venger son vassal, lui qui ne se soucie pas de le défendre!... Je voudrais qu'il fût mort, mais je n'ose le tuer!

MAULAC. — Mais sans le tuer, Sire, n'est-il pas d'autres moyens d'empêcher qu'il puisse vous causer de l'ennui?

JEAN. — Que veux-tu dire?

MAULAC. — Et d'abord, l'emmener à Rouen. Mylord Bruce n'est pas votre homme, Sire, et le château de Falaise est une prison trop douce pour un tel prisonnier. A Rouen, vous en serez maître...

JEAN. — Ce n'est pas assez loin de Bretagne. Je les connais, les hommes de son pays, pour avoir brûlé leurs villes et ravagé leur territoire. Je les ai vus longtemps calmes en apparence, à peine émus par les plus grands malheurs. On dirait qu'ils dorment sans souci de ce qui se passe, mais un jour ils se réveillent, car le cœur est chaud sous cette enveloppe de glace, et ce jour-là, c'est le réveil du lion. Ils viendront me le prendre, Maulac! ils viendront me le prendre!

MAULAC. — Qu'ils viennent, Sire! Mais, au lieu de ce jeune duc, si fier et si vaillant, au lieu de ce blond fils de Bretagne, dont l'œil a le reflet de leur ciel aux nuages éclatants, il faut qu'ils ne trouvent plus qu'un enfant aveugle et désormais inhabile à régner. Jadis on rasait les princes et, privés de leur longue chevelure, ils perdaient à jamais l'espoir de gouverner les Franks. Ce que le ciseau faisait autrefois, aujourd'hui le fer rouge le fait mieux encore. On tondait les rois de France; on peut bien aveugler un duc de Bretagne.

JEAN. — Plus bas! plus bas!... j'ai peur qu'il nous entende... Tais-toi, Maulac, ou plutôt viens, suis-moi... Quand nous serons seuls... bien seuls... tu parleras... (*Avec un geste impérieux*). Amaury, ne quittez cette salle sous aucun prétexte. Vous me répondez du duc Arthur sur votre tête... (*Entraînant Maulac*). Et toi, viens! viens, mon ami! (*Ils sortent.*)

SCÈNE V.

AMAURY.

AMAURY. — Le voilà bien, ce roi qui n'a pas même le courage de ses crimes! Les cheveux blonds d'un enfant font trembler sa main. Mais ce n'est pas devant le meurtre qu'il recule, c'est devant le sang. L'âme est

féroce et le cœur est lâche. Il voudrait, il n'ose pas. Allons, Monseigneur! il faut sacrifier à votre repos ces jolis yeux bleus d'enfant! Prenez le fer rouge, puisque le poignard vous fait peur! Eteignez à jamais ces regards qui vous jetaient tout à l'heure le mépris et la menace! Qu'il soit aveugle, puisqu'il n'est pas nécessaire qu'il soit mort. Peut-être vous croyez-vous plus clément... Eh bien, moi, je vous trouve plus lâche... (*Riant*). Ah! ah! ah!... mais vraiment, capitaine, vous philosophez, je crois, je vous trouve plaisant, camarade, de vous apitoyer ainsi et de faire à cette heure du sentiment comme un honnête homme! Allons, allons, coquin! ces pensées-là ne conviennent pas aux gens de votre sorte. Silence, toi. (*Il se frappe la poitrine*). Je croyais que tu avais perdu l'habitude de la révolte, cœur de femme! Silence, encore une fois. (*Il s'assied près de la cheminée, les jambes croisées, la tête renversée en arrière. Tristan ouvre la porte du fond et fait un geste d'appel au dehors, puis il entre, portant triomphalement un gigantesque plat de lard fumant. Budik le suit, ayant à la main une aiguière.*)

SCÈNE VI.

AMAURY, TRISTAN, BUDIK.

TRISTAN, *à Budik.* — Allons, entrez, doux échanson. (*Allant au capitaine.*) Capitaine, c'est le souper... On nous envoie vous rejoindre, avec défense de sortir d'ici.

AMAURY. — Oui! la consigne est sévère!

BUDIK. — Heureusement nous sommes trois...

TRISTAN. — Et trois buveurs solides, formidables devant les pots. Sur ce, capitaine, tirez à vous la table (*Amaury pousse la table près du foyer*) que j'y dépose cette merveilleuse pièce de venaison... domestique.

AMAURY. — Du lard!

TRISTAN. — Oui! c'est du lard. Heureusement que voici, pour le faire passer, un vin délectable, *dulcissimus potus.* (*Il montre l'aiguière, que Budik pose sur la table*).

BUDIK. — Je l'ai emprunté aux tonneaux du gouverneur; c'est du Saint-Pourçain d'Auvergne, compères.

TRISTAN, *s'inclinant.* — Je lui fais ma révérence. C'est un liquide respectable.

AMAURY. — Ce sera plaisir de faire connaissance avec lui. (*Il s'assied.*)

BUDIK. — Nous le boirons à la desserte.

TRISTAN. — Avec certaine *froumentée* que j'ai mise sous clef par ici. (*Il ouvre la porte à gauche et sort.*)

AMAURY. — Je vais quérir, à l'intention de ce noble étranger, (*il montre l'aiguière*), mon vieux hanap des grandes fêtes. (*Il rejoint Tristan par la porte à gauche.*)

BUDIK. — Va, capitaine, et que la coupe soit grande, puisque tu dois y boire le sommeil.

TRISTAN, *portant un chaudron.* — Voici les *tranchoirs.* (*Il laisse tomber sur la table une demi-douzaine de petits pains plats et ronds. Budik en prend un et le place devant lui.*) Et voici ladite *froumentée.* Vous en savez la recette compère. (*Il pose le chaudron sur la table.*)

BUDIK. — Non vraiment, maître, mais je l'apprendrai volontiers.

TRISTAN, *s'asseyant.* — La voici : « Vous prenez lait de vache bien frais, et dictes à celle qui vous le vendra qu'elle ne vous le baille point si elle y a mis eau, car s'il n'est bien frais ou qu'il y ait eau, il tournera [1]. »

BUDIK. — Par saint Colomban !... (*Il donne un grand coup de poing sur la table.*)

TRISTAN, *sautant.* — Si saint Colomban est du dîner, c'en est fait de mon appétit.

AMAURY, *entrant.* — Et maintenant versez, échanson ! La coupe est grande, mais ma soif est plus grande encore. (*Il s'assied. Tristan est au milieu, Budik à sa gauche, Amaury à sa droite.*)

BUDIK. — C'est ici comme chez le roi Arthur.

AMAURY. — Ne parlons pas de lui, cela m'empêcherait de manger.

BUDIK, *montrant la table.* — J'entends du roi Arthur de la Table Ronde.

AMAURY. — A la bonne heure ! Nous sommes tous égaux, tous frères.

TRISTAN, *la bouche pleine.* — Mangeons.

AMAURY. — Buvons. (*Il tend à Budik le hanap. Celui-ci le remplit.*)

BUDIK. — Et chantons.

TRISTAN. — Oui, chantons ! Çà, messire Budik, vous que dame Nature a gratifié d'une voix superbe, dites-nous une chanson.

AMAURY. — Voyons la chanson. (*Il passe le hanap à Tristan.*) A vous de boire, compère. (*Tristan prend le hanap et boit.*)

BUDIK. — Ecoutez. Elle en vaut la peine :

[1] *Menagier de Paris.*

Mes amis, buvons et chantons,
Dans tous les pots, sur tous les tons,
La bière et le bon vin de France.
Bourrons-nous comme des gloutons.
C'est aujourd'hui que nous fêtons
Gaster, roi de Folle-Bombance.

TRISTAN, *buvant.* — Hurrah! Noël au chanteur!

AMAURY, *lui prenant le hanap.* — C'est un joyeux refrain!

BUDIK. — N'est-il pas de circonstance?

TRISTAN, *buvant de nouveau.* — Il faut boire! il faut boire! *Nunc est bibendum.* (*Il se lève et danse follement.*) *Nunc pede libero pulsanda tellus.*

AMAURY, *tendant la coupe à Budik.* — Buvez aussi! buvez, compère! Ce Saint-Pourçain fait merveille!

BUDIK. — Excusez-moi, capitaine, j'ai fait vœu de ne boire que de l'eau.

TRISTAN, *s'asseyant.* — Quelle imprudence!

AMAURY. — Quelle folie!... Avez-vous aussi fait vœu de ne plus nous verser de ce liquide mémorable? (*Il tend la coupe à Budik, qui la remplit.*)

BUDIK. — Non! Buvez! L'aiguière a large panse...

TRISTAN. — En cela nous nous ressemblons.

BUDIK. — Et je ne vous ménagerai pas le vin.

AMAURY, *rêveur.* — Respectable institution que la vieillesse, Messires... J'entends celle du vin. (*Il boit.*)

TRISTAN. — Le vieux vin rajeunit le vieux buveur! (*Il boit.*)

BUDIK, *souriant.* — Et lui donne des rêves d'or. Allons, médecin, réitérez! Allons, capitaine, à la rescousse. (*Tristan et Amaury se disputent le hanap. Budik le leur arrache, se levant, chante*) :

Sans vouloir qu'on ravale
Le *bochet*, la *godale* [1],
Ou le cidre divin,
La boisson sans rivale,
Celle que rien n'égale,
C'est encore le vin!

N'est-il pas vrai, cher médecin? (*Il lui donne le hanap. Tristan le vide d'un trait; Amaury le lui prend, le remplit et le vide, pendant que Budik chante : « Mes amis, buvons et chantons, » etc.*)

[1] Boissons usitées au XIIIe siècle.

TRISTAN, *ivre.* — Je demande la suite, mais à table ! j'ai besoin de m'asseoir.

BUDIK. — Volontiers ! Ce Saint-Pourçain est un rude gaillard !

BUDIK. — A table, et continuons le festin.

TRISTAN. — C'est l'heure de la *froumentée.*

BUDIK, *à part.* — Dans quelques minutes, grâce au narcotique que j'ai mêlé à ce vin, ils vont ronfler comme des bienheureux.

TRISTAN, *ému.* — Budik, cher Budik, embrassons-nous !

BUDIK, *en l'embrassant.* — Il a le vin tendre.

TRISTAN, *de même, au capitaine.* — Amaury, cher Amaury ! (*Il va vers lui, les bras ouverts. Amaury se range, et Tristan va tomber, la tête la première, au pied du fauteuil d'Amaury.*)

AMAURY. — A distance ! Ça sent mauvais, les médecins !

Tristan se cramponne au fauteuil et finit par s'y asseoir. Amaury, trébuchant, va prendre la place de Tristan.

BUDIK, *le hanap en main.*

Un buveur respectable
Qui roule sous la table
Est beau, même en tombant.
Et s'il meurt, étant ivre,
Du moins il a dû vivre,
De par saint Colomban !
De par le grand saint Colomban !

Tristan tressaute dans son fauteuil. Budik remplit le hanap et l'offre au capitaine qui, après avoir essayé vainement de boire, le laisse échapper. Budik, à mi-voix et penché sur eux, chante : « Mes amis, buvons et chantons, » etc.

Peu à peu leurs têtes s'affaissent, leurs yeux se ferment et des ronflements sonores se font entendre. Budik suit avec joie les progrès du sommeil.

BUDIK. — Messire Guillaume avait bien dit. Ils dorment. Pouah ! les deux vilaines figures !.. Je vais les enfermer là. (*Il montre la porte de gauche.*) S'ils venaient à se réveiller, du moins, ils ne nous gêneraient pas !

TRISTAN, *rêvant.* — Je vous demande pardon, Monsieur le gouverneur, il n'est pas trop chaud !

BUDIK, *allant à lui.* — Il est dans l'exercice de ses fonctions. (*Il emporte Tristan endormi dans son fauteuil.*) Dors en paix, cher médecin ! et qu'Esculape t'épargne les visions de ton art.

AMAURY, *rêvant.* — Ça sent mauvais, les médecins!

BUDIK, *l'emportant.* — Tiens! ils font le même rêve, tous les deux! (*Après avoir fermé la porte à double tour, Budik va vers la table et éteint la lampe, puis se dirige lentement vers la porte du fond qui s'ouvre et livre passage à Williams Bruce, à Edward et à Guillaume des Roches.*)

SCÈNE VII.

BUDIK, WILLIAMS BRUCE, EDWARD, GUILLAUME.

GUILLAUME. — Ils dorment?

BUDIK. — Ils sont enfermés là!

WILLIAMS BRUCE. — Il n'y a pas de temps à perdre! Edward, mon enfant, réfléchis encore. Songe que c'est le sacrifice de ta liberté que ton père te demande.

EDWARD. — Qu'importe, si le duc est libre!

GUILLAUME. — Courage, cher Edward!

EDWARD. — Oh! je ne tremble pas, Messire.

WILLIAMS BRUCE. — Ainsi tu m'as compris: Monseigneur Arthur va sortir de ce château avec moi, et tu vas rester à sa place.

EDWARD. — Oui, mon père!

WILLIAMS. — Le roi Jean doit quitter Falaise demain. J'espère qu'il ne cherchera pas à revoir le duc avant son départ! S'il en était autrement,... songes-y, mon pauvre enfant... c'est peut-être ta mort...

EDWARD. — Qu'importe, si le duc est sauvé!

WILLIAMS. — Je te jure de sauver le duc, mais je ne te promets pas de te sauver... et j'hésite, moi, quand tu n'hésites pas!

GUILLAUME, *la main levée.* — Il doit y avoir là-haut des récompenses pour de tels sacrifices!

EDWARD, *la main sur son cœur.* — Il y en a aussi là, Messire! N'est-ce pas, mon père?

WILLIAMS, *l'embrassant.* — Cher enfant! cher bien-aimé!... oui! va! tu donneras au duc ta cape et ton bonnet. Vous êtes de même taille; si quelqu'un nous rencontre, on croira que c'est toi!

EDWARD. — J'ai donc bien fait de venir!

WILLIAMS, *ému.* — Ah! je n'ose pas le dire!

BUDIK, *avec enthousiasme.* — Voilà enfin des hommes!

EDWARD. — Adieu, Budik! adieu, mon vieil ami, si je ne dois plus te revoir!

BUDIK, *l'embrassant.* — A bientôt, cher Edward! à bientôt! (*Se détournant et à part*). Que nous faudra-t-il donc faire, nous autres, si les enfants se permettent ces héroïsmes-là?

EDWARD, *à Guillaume.* — Au revoir, Messire Guillaume!

GUILLAUME. — Au revoir, cher enfant! Vous me faites rougir de honte, au souvenir du passé.

EDWARD, *à Williams.* — Adieu, mon père bien-aimé! adieu!

Ils se tiennent longtemps embrassés. Edward s'arrache brusquement à cette étreinte et entre dans la prison.

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, moins EDWARD.

GUILLAUME. — Pauvre père!... heureux père!

WILLIAMS, *résigné.* — N'est-ce pas le devoir? (*Après un silence.*) Allons, mes amis, séparons-nous! Budik, tu vas conduire Messire Guillaume au champ de la Croix. C'est là que les valets nous attendent avec les chevaux. Pour ne pas éveiller les soupçons, il vaut mieux que nous ne sortions pas tous ensemble. Allez-donc; à bientôt!

GUILLAUME. — Viens, Budik.

BUDIK. — Vous ne tarderez pas, Mylord. Vous savez que la dernière ronde est à dix heures.

WILLIAMS. — Nous sortirons avant. D'ailleurs, ne crains rien. Qui donc, en ma compagnie, à cette heure et sous ce déguisement, soupçonnerait le duc de Bretagne? Dans quelques instants, je vous rejoindrai là-bas.

Budik et messire Guillaume sortent, après lui avoir serré la main.

SCÈNE IX.

WILLIAMS; PUIS EDWARD, ARTHUR ET GEOFFROY.

WILLIAMS. — Mon Dieu! donnez-moi le courage d'accomplir mon devoir. Seigneur, qui, par pitié pour l'obéissance d'Abraham, as sauvé son fils Isaac, Seigneur, sauve mon fils! mais s'il faut que l'un des deux périsse, mon Dieu, prends mon fils, s'il le faut, mais sauve le roi! (*Edward paraît, revêtu des vêtements d'Arthur, qui a pris la cape et le bonnet d'Edward. Geoffroy les suit.*)

ARTHUR, *à Edward.* — Ainsi, vous me jurez que demain vous aussi serez libre et que vous ne courez aucun danger?

EDWARD. — Je le jure !

ARTHUR, *allant à Williams.* — Vous le jurez, gouverneur ; votre fils n'a rien à craindre ?

WILLIAMS BRUCE, *après une hésitation.* — Je vous le jure !

ARTHUR, *à Edward et à Geoffroy.* — A demain, mes amis !

GEOFFROY, *à Edward.* — Edward, je vous envie ! c'est vous qui le sauvez ! Adieu, Monseigneur !

EDWARD. — A demain !

ARTHUR. — Ainsi puissions-nous tous les trois, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, être toujours unis par la plus sainte amitié.

WILLIAMS BRUCE. — Hâtez-vous, Sire. (*Il reconduit son fils et Geoffroy vers la prison.*) Adieu, cher Edward, adieu !

EDWARD. — Adieu ! adieu ! (*La porte est refermée sur eux.*)

SCÈNE X.

ARTHUR, WILLIAMS ; PUIS TROIS BOURREAUX.

WILLIAMS. — Partons, Monseigneur ! On nous attend avec impatience! Partons, l'heure avance !

ARTHUR. — Gouverneur, je remets ma fortune en vos mains ! (*On entend un bruit de pas.*)

WILLIAMS. — Qu'est ceci ? J'entends des pas... Silence !... Pas un mot. Qui sont ces hommes ?... Ils ne vous connaissent pas... (*Entrent trois hommes, portant des fers et du feu.*) Laissez-moi leur parler... Souvenez-vous que vous êtes mon fils... Mon Dieu ! ils vont à la prison !... Qu'y vont-ils faire ?... (*S'adressant aux hommes.*) Où allez-vous ? Je suis le gouverneur !

UN DES HOMMES. — Alors vous savez tout ! Nous allons lui brûler les yeux !

WILLIAMS, *avec un cri étouffé.* — Ah ! (*Se maîtrisant.*) Oui ! je sais ! Peut-être faudrait-il attendre encore ! Ne craignez-vous pas qu'on vous entende dans le château ?

L'HOMME. — Nous ne craignons rien ; nous avons des ordres !

WILLIAMS, *à part.* — Mon fils ! mon enfant ! mon Dieu ! que me demandez-vous ? (*Les hommes entrent dans la prison.*) O devoir ! ô sacrifice !... J'hésite... Ce supplice affreux ! J'aimerais mieux qu'on le tue !

ARTHUR, *s'approchant de lui.* — Qu'y a-t-il ? Pourquoi ces hommes ? Pourquoi ce feu ?

WILLIAMS. — On veut... je crois... river leurs chaînes! Ce n'est rien! (*A part.*) Allons! il le faut! (*Au duc.*) Partons! (*Il cherche à l'entraîner.*)

ARTHUR. — Non! je veux voir!... River leurs chaînes, dites-vous?

WILLIAMS, *l'entraînant.* — Mais venez donc! Mais il sera trop tard tout à l'heure! Mais vous vous perdez!

ARTHUR. — Non! je n'irai pas! On me trompe! C'est moi que ces hommes cherchent! Ah! je comprends! ils veulent... les lâches!

WILLIAMS. — Par pitié, Monseigneur! suivez-moi!

ARTHUR. — Non! non! votre fils se sacrifie pour moi! Je ne le veux pas! Vous m'avez trompé. (*On entend les cris de Geoffroy.*)

EDWARD, *dans la prison.* — Silence, Geoffroy!

GEOFFROY, *criant.* — Non! nous nous défendrons!

WILLIAMS, *retenant le duc.* — Mon Dieu! Monseigneur, de grâce! C'est la liberté! Fuyez! C'est la vie!

ARTHUR, *lui échappant.* — Non! je reste! C'est l'honneur! (*A ce moment, Geoffroy et Edward se précipitent par la porte restée ouverte. — Les hommes les suivent. — Une lutte s'engage.*)

ARTHUR, *se jetant au devant des hommes.* — Ah! lâches! ah! bourreaux! C'est moi le duc! misérables! Venez donc à moi! (*Williams Bruce tire son épée et protége Arthur. La porte du fond s'ouvre. Le roi Jean et Maulac, entourés de soldats portant des torches, apparaissent sur le seuil.*)

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS. JEAN, MAULAC.

MAULAC. — Vous étiez trahis, Sire!

WILLIAMS, *laissant tomber son épée.* — Nous sommes perdus!

JEAN, *d'une voix tonnante.* — A Rouen!!

(*La toile tombe*).

ACTE IV.

Un cachot à voûte très-basse supportée par de massifs piliers de granit. A gauche, une porte. Au fond, à droite, une poterne murée, dans le cintre de laquelle on a ménagé une ouverture grillée. La lune éclaire faiblement le cachot.

SCÈNE I.

TRISTAN ; *il est étendu sur un lit de paille.*

TRISTAN. — Être si près de Rouen et ne l'apercevoir qu'à travers des barreaux !... Seul ! toujours seul !... Le jour avec le soleil, et la nuit avec la lune ! Compagnons poétiques, mais insuffisants !... Et qu'ai-je fait pour mériter traitement semblable ? Je me suis laissé prendre au bon vieux vin de Budik, à ce Saint-Pourçain fameux et soporifique. Quel tour il nous a joué ! Et quand on pense que le duc a failli s'évader ! Ah ! si pareil malheur était advenu, infortuné ! Tu ne serais pas seulement sous terre à cette heure, tu serais dedans !... Brrr... (*Il frissonne*). Qu'il est loin ce temps où, sur les bancs de l'école du prieuré de Saint-Victor et du cloître Notre-Dame, tu recevais les premières notions de la grammatique et de la dialectique, ô Tristan ! O les jolies disputes et les merveilleuses querelles, au sujet des textes du moine de Cluny, de Pierre Abailard,

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum,
Noster Aristoteles !

comme l'a écrit de lui le vénérable abbé Pierre... Et quand nous rossions les bourgeois de Saint-Marcel ou de Saint-Germain-des-Prés !... Quand nous assommions leurs valets !... Nous !... c'est-à-dire les autres, car je dois avouer que je n'ai jamais assommé personne... Au contraire. On vient !... On descend l'escalier... Est-ce la délivrance ou la mort ?...

Une clef grince dans la serrure et la porte du cachot s'ouvre. Entre Amaury, portant une lanterne sourde et précédant le roi Jean et le sire de Maulac. Leurs chaperons sont abaissés et leur cachent une partie du visage.

SCÈNE II.

TRISTAN, LE ROI JEAN, LE SIRE DE MAULAC, AMAURY LE LONG.

TRISTAN. — Amaury, mon bon Amaury, viens-tu me délivrer ?

JEAN, *bas à Amaury.* — C'est le médecin ?

AMAURY. — Oui, Sire !

JEAN. — Tu me réponds qu'il n'était pas du complot ?

AMAURY. — Pas plus que moi, Sire ! Nous avons été joués tous les deux par ce coquin de Budik !

JEAN. — Alors, dis-lui qu'il est libre !

Amaury s'approche de Tristan et lui enlève ses chaînes.

TRISTAN, *terrifié.* — Est-ce la délivrance ou la mort ?...

AMAURY. — C'est la mort !... Mais va te faire pendre ailleurs. Tu es libre, sors promptement et qu'on ne te revoie jamais !

TRISTAN. — Dois-je remercier ces hommes, qui ressemblent, si je ne me trompe...

AMAURY. — Non, va-t-en !

TRISTAN. — Enfin ! je vais connaître Rouen... Belle ville, dit-on ! J'y pourrai pratiquer mon art, et dans quelques cinquante ans, y mourir paisiblement dans mon lit ! Que je t'embrasse, Amaury, puisque tu me sauves !

AMAURY. — Sauve-toi et ne m'embrasse pas ! Les prisonniers ça sent mauvais !

TRISTAN. — Adieu donc, cachot sombre ! et toi, liberté, salut ! Gare aux malades ! On a lâché le médecin !

Il sort en courant. Pendant ce dialogue, le roi Jean et le sire de Maulac ont parcouru la prison, semblant se concerter. Une fois Tristan dehors, ils lèvent leurs chaperons.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS TRISTAN.

JEAN, *à Amaury.* — Ainsi tu réponds de me les livrer ?

AMAURY. — Laissez-moi faire, Sire ! et, ce soir, vos ennemis ne seront plus !

JEAN. — Tous ?

AMAURY. — Tous !

MAULAC. — Que faut-il pour cela ?

AMAURY. — Conduire ici les prisonniers.

JEAN. — Lesquels ?

AMAURY. — Tous les quatre !

MAULAC. — Vous savez qu'ils ont été séparés jusqu'à ce jour, et vous ne craignez pas...

AMAURY. — Il le faut ! Je veux me venger du tour que m'a joué Budik. C'est ma revanche à moi. Le tour était plaisant ; la revanche sera bouffonne.

MAULAC. — Ainsi cet homme vous a offert de l'or pour faire évader le duc.

AMAURY. — Et j'ai accepté. Je lui ai fait croire que ce cachot était celui du prince et qu'il serait facile, pendant la nuit, de démolir cette

poterne murée et de faire évader le prisonnier. Je dois suspendre cette lampe aux barreaux pour leur donner le signal. Ils viendront dans une barque, au pied de la tour, et, je vous en donne ma parole, Monseigneur, vos ennemis mourront cette nuit.

JEAN. — Ah! tu es un adroit compère, et nous les tenons tous.

MAULAC. — Et, les surprenant ainsi, en tentative d'évasion, ce n'est que justice qu'ils meurent. Qui pourrait y trouver à redire?

JEAN. — Non pas, ami; nous crierons bien haut que la barque qui les emportait a chaviré et qu'ils se sont noyés dans la Seine, en s'évadant de notre château de Rouen.

AMAURY. — A merveille! mais il importe, Monseigneur, que les prisonniers soient ici, quand arriveront leurs sauveurs. Je me charge, quand il en sera temps, de les séparer. Quand les oiseaux sont pris au piége, l'oiseleur n'a plus qu'à retirer l'appât.

JEAN. — Va donc les chercher.

Amaury sort.

SCÈNE IV.

JEAN, DE MAULAC.

JEAN. — Enfin, je les tiens donc, Maulac!

MAULAC. — Oui, sire! mais cette fois il ne faudra pas reculer. A Falaise le duc a failli vous échapper, et si vous aviez voulu...

JEAN. — Aujourd'hui, j'aurai du courage!

MAULAC. — Il faut les tuer tous, Monseigneur. Amaury seul connaîtra le meurtre. Il sera toujours facile de s'en débarrasser après. Désormais, Sire, vous pourrez dormir en paix.

JEAN. — Crois-tu, Maulac?

MAULAC. — Les morts ne reviennent pas, Sire.

JEAN. — Et je ne craindrai plus qu'il me prenne mes couronnes. Nous allons boire, ami; nous boirons, n'est-ce pas? Il me semble que je verrai moins le sang.

MAULAC. — Ce n'est pas le sang qu'il faut voir, Sire; c'est le but.

JEAN. — Oui! être roi d'Angleterre! être duc de Normandie et de Bretagne, et comte de tous ces beaux comtés de la Touraine et de l'Anjou!...

MAULAC. — Et du Maine, et du Poitou, Sire!

JEAN. — Et ne plus craindre que l'héritier légitime me les vienne ravir! Car ce testament de mon frère est faux, mon bon Maulac. Un scribe adroit le fit sur l'ordre de madame Aliénor, notre mère.

MAULAC. — Je n'en avais jamais douté, Monseigneur.

JEAN. — Ce fut adroit d'opposer ainsi la volonté du roi Richard mourant à la coutume et au droit qui voulaient que ce petit duc hérittât de ce grand royaume !

MAULAC. — Mais le droit survit à tout, Monseigneur ! et pour ce peuple qui garde avec fanatisme le souvenir du passé, le fils de ses rois, fût-il captif ou fût-il exilé, sera toujours le roi, Sire !

JEAN. — Le roi, c'est moi ! l'autre mourra !

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, AMAURY.

AMAURY. — Sire, on amène les prisonniers.

JEAN. — Viens, Maulac. (*Au capitaine.*) Et toi, veille, et songe à tenir tes promesses.

AMAURY, *suspendant la lanterne aux barreaux.* — Ils sont là, dans l'ombre et, comme des oiseaux de nuit que la lumière attire, ils viendront à mon appel. (*Le roi et Maulac sortent.*)

SCÈNE VI.

AMAURY.

AMAURY. — O pauvre cœur humain, qu'on trompe avec des promesses !... Ils me connaissent et n'ont même pas un instant douté de ma sincérité... Il se fait un mouvement sur la rive... La barque se dirige de ce côté... Voici le prince !!... (*Il détache la lanterne.*) Laissons-leur la joie de lui apprendre que ce soir il sera... ah ! ah ! sauvé... diront-ils, et moi, prince, je te dis : mort ! (*Il s'écarte pour laisser passer Arthur, qui entre, accompagné par les soldats. Puis, d'un geste, éloignant ces hommes, il sort après eux.*)

SCÈNE VII.

ARTHUR.

Il reste quelques instants immobile, tête baissée ; puis regarde attentivement le cachot.

ARTHUR. — Ce cachot est moins noir... j'étouffais dans l'autre... il y a de l'air ici... Oh ! ce rayon de lune ! cher astre, que je n'avais pas vu depuis si longtemps, comme ta lumière est douce au pauvre prisonnier ! M'apportes-tu l'espérance !

On entend une voix qui chante dans le lointain :

Quand le laboureur dans le sillon
Trouve par hasard un oisillon,
Il prend le petit, tremblant d'effroi...
Et vive le duc ! vive le roi !

Il le prend, l'emporte en sa maison;
Mais au lieu de le mettre en prison,
Il lui donnera la liberté.
Et vivent la joie et la gaîté!

ARTHUR, *qui s'est rapproché de la fenêtre.* — Cette voix... la brise de la nuit l'apporte comme une caresse... Ces paroles, je les connais... Cet air, je l'ai chanté jadis. Oh! oui, je me souviens, il y a longtemps; bien longtemps... Quand je m'endormais, je l'entendais comme un murmure à mon oreille. Petite chanson! ô douce chanson que chantait ma mère, quels souvenirs tu réveilles dans mon cœur! Pauvre mère! comme elle m'aimait! comme elle était bonne! Il me semble que je l'entends encore et que je la revois! Elle souriait à mes joies et pleurait à mes peines. Elle est morte, heureuse et confiante, me croyant victorieux à jamais. Elle s'est endormie dans un songe où j'étais le duc vainqueur et le roi triomphant. Seigneur, laisse-la rêver encore dans ce sommeil de la mort, si doux à tes élus; laisse-la rêver encore à son fils toujours heureux!

(*Des soldats amènent Edward et Geoffroy.*)

SCÈNE VIII.

ARTHUR, EDWARD, GEOFFROY.

EDWARD ET GEOFFROY. — Monseigneur!

ARTHUR. — Mes amis!

EDWARD. — Nous craignions tant pour vous, Monseigneur! La haine de nos geôliers est donc enfin lassée, puisqu'on nous réunit aujourd'hui.

ARTHUR. — Vous aussi, Edward, vous êtes prisonnier? Je vous ai porté malheur!

EDWARD. — Hélas! pourquoi n'avez-vous pas fui? Vous le pouviez alors, tandis que maintenant...

ARTHUR. — Fuir! et vous laisser souffrir pour moi cette horrible torture! Serais-je digne d'être ainsi aimé de vous, si j'avais accepté ce sacrifice? Non! l'ami doit partager les joies et les peines de l'ami; mais se sauver honteusement, en immolant les autres, c'est profaner l'amitié.

EDWARD. — Dieu m'est témoin pourtant que j'aurais souffert sans me plaindre.

GEOFFROY. — Hélas! j'aurais voulu me contenir, mais la vue de ces fers horribles m'a arraché un cri d'effroi que je n'ai pu maîtriser.

ARTHUR. — Que Dieu en soit béni! Tu m'as épargné le remords... Et votre père, Edward?

EDWARD, *à voix basse, avec des larmes dans la voix.* — Mon père !... il est mort, sans doute ! Pauvre père, ils ont toujours refusé de me dire s'il a payé de sa vie... (*Il sanglote.*)

ARTHUR. — Mort pour moi ! Mon Dieu ! si je dois encore être fatal à ceux qui m'aiment, Seigneur, je t'en conjure, prends ma vie, j'aime mieux mourir !

GEOFFROY. — La belle soirée ! (*Ils s'approchent tous les trois de la fenêtre.*)

ARTHUR. — Comme ce serait bon d'être libre sous ce beau ciel !

EDWARD. — Quel calme ! La fraîcheur de la nuit arrive jusqu'à nous... Comme cette brise est douce à respirer !

ARTHUR. — C'est la liberté !

GEOFFROY. — Quand serons-nous libres ?

ARTHUR. — Hélas ! j'ai de tristes pressentiments ce soir. Ce silence m'attriste ! Cette brise de la nuit me glace ! Ce pâle rayon de lune m'effraie ! j'ai peur de mourir !

GEOFFROY. — Mourir !

ARTHUR. — A seize ans !...

EDWARD. — Mourir !

ARTHUR, *les attirant à lui.* — Oh ! ne nous quittons pas... Est-ce que je serais lâche ?... Prions, mes amis. Mon Dieu, dissipez ces fantômes, chassez ces craintes, donnez-nous la résignation ! A genoux ! à genoux ! (*Ils s'agenouillent, joignant les mains, les yeux levés au ciel.*)

ARTHUR.

Roi du Ciel, notre Père,
Nous sommes à genoux.
Seigneur, en toi j'espère.

EDWARD ET GEOFFROY.

Mon Dieu ! veillez sur nous.

ARTHUR.

Roi des Rois, divin maître,
O toi qui nous défends
Des embûches du traître !

EDWARD ET GEOFFROY.

Protége tes enfants.

On entend des chants et des cris de joie, qui semblent venir de l'intérieur du château.

CHŒUR.

Le vin dissipe la tristesse;
Buvons! le vin donne l'ivresse.
O mes amis, boire est si doux!
Je bois à vous!
Il faut le verser à plein verre,
Ce nectar que l'homme révère
Comme un ami des mauvais jours,
Que l'on trouve toujours.

ARTHUR, *épouvanté.*

Ces voix... ces chants... amis, je tremble!
J'ai peur!... j'ai peur!... Prions ensemble!

Arthur, Edward et Geoffroy recommencent la prière. Les chants de l'orgie éclatent avec plus d'intensité. Tout à coup, sous la fenêtre, s'élève une voix qui chante : « Quand le laboureur », etc.

ARTHUR. — Encore cette chanson!... et cette voix!

EDWARD. — Ecoutez! ce bruit de rames!

GEOFFROY. — C'est une barque!... et tenez!... ce bruit sourd... Elle a touché le rivage!

ARTHUR. — O mes amis, quelque chose me dit d'espérer, et pourtant je n'ose pas. Mon Dieu! mon Dieu! que notre prière arrive jusqu'à toi!

Arthur, Edward et Geoffroy, debout et les mains levées avec enthousiasme, achèvent la prière, pendant que les chants d'ivresse retentissent comme une menace et la chanson comme l'appel d'un ami.

EDWARD. — Ecoutez, on frappe!

Ils se précipitent à la fenêtre. Une barre de fer, lancée du dehors, tombe dans le cachot.

ARTHUR, *saisissant la barre de fer.* — Ah! c'est la liberté!

UNE VOIX, *au dehors.* — Travaillez! une barque vous attend. Il faut démolir ce pan de muraille, et vous êtes sauvés!

EDWARD. — Qui êtes-vous?

UNE AUTRE VOIX. — Des amis!

EDWARD. — C'est messire Guillaume des Roches.

LA PREMIÈRE VOIX. — Il ne m'a pas reconnu, moi!

EDWARD. — C'est toi, Budik!

LA VOIX. — Cher Edward!... Frappez au pied du mur, sous la fenêtre.

GEOFFROY. — Ne craignez-vous pas qu'on nous entende?

BUDIK. — Votre geôlier est acheté : il n'entendra rien.

GUILLAUME. — Courage! faisons porter nos coups sur le même point.

ARTHUR. — Ecroule-toi donc, muraille, et laisse-nous passer!

EDWARD. — Silence ! on vient !

Geoffroy laisse tomber à terre la barre de fer. Arthur va s'asseoir à l'avant-scène. Edward et Geoffroy se tiennent au fond. La porte s'ouvre. Entre Amaury. On aperçoit dans l'ombre de l'escalier quelques soldats immobiles.

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENTS, AMAURY; BUDIK ET MESSIRE GUILLAUME DES ROCHES, AU DEHORS.

AMAURY, *à part.* — Il est temps de les éloigner ! (*Haut*). J'interromps votre travail, mes jeunes seigneurs. (*Mouvement d'Arthur.*) Ne craignez rien ! Je ne vous trahirai pas. Le gouverneur est ivre. Il voulait descendre dans ce cachot, où vous avez été réunis à ma prière. Sa présence ici pouvait tout compromettre. Je lui ai conseillé de vous faire conduire près de lui. Ces hommes ont l'ordre de vous accompagner près du gouverneur et de vous ramener ici. (*A Edward.*) Une grande joie vous attend là-haut, mon jeune seigneur. Vous allez revoir quelqu'un...

EDWARD, *avec un cri de joie.* — Mon père ? Ah ! c'est trop de bonheur !

ARTHUR. — Il vit !

AMAURY. — Vous fuirez ensemble. Allez ! l'entrevue sera courte, et vous pourrez après fuir par la brèche ouverte ; car je travaillerai en vous attendant... Ne craignez rien ; un peu de patience, et vous serez sauvés.

ARTHUR. — Allons, mes amis...

GEOFFROY. — Ce n'est qu'un retard.

EDWARD. — Mon père bien-aimé !...

Ils sortent. La porte se referme. Une fois seul, Amaury laisse échapper un ricanement sauvage ; puis, prenant la barre de fer, il en frappe le mur à coups redoublés.

SCÈNE X.

AMAURY, PUIS LE ROI JEAN ET LE SIRE DE MAULAC ; AU DEHORS, GUILLAUME DES ROCHES ET BUDIK.

AMAURY. — Hé ! Budik...

BUDIK. — C'est toi, Amaury ?...

GUILLAUME. — J'ai cru qu'on les emmenait. Serions-nous trahis ?

AMAURY. — Ils vont revenir. Le gouverneur est ivre ; il voulait les voir : je les lui ai fait conduire.

BUDIK. — Tu me rassures. Travaillons.

AMAURY. — Travaillons !

Quelques pierres se détachent. Le roi Jean entre, suivi du sire de Maulac. Ils ont à la main leur épée nue.

JEAN, *en proie à une ivresse sombre.* — Où sont-ils, Maulac? Où sont-ils, que je les tue?...

MAULAC. — Plus bas, Sire! (*Montrant la fenêtre.*) Ils sont là!

GUILLAUME, *au dehors.* — A mon tour, Budik! Je veux donner les derniers coups.

JEAN. — C'est mon ami Guillaume! Ah! le beau coup de filet!

BUDIK. — Attention! le mur s'ébranle.

AMAURY, *au roi et à Maulac.* — Effacez-vous dans l'ombre et tenez-vous là, des deux côtés de la brèche. Quand ils entreront... frappez!

JEAN. — Oui.

Le roi Jean et de Maulac se tiennent à gauche et à droite de la porte, l'épée levée, prêts à fondre sur ceux qui vont entrer.

AMAURY. — Encore un effort!

BUDIK et GUILLAUME. — Vive le duc!

Le mur s'écroule avec fracas. On aperçoit la campagne et la Seine, éclairées par la lune.

AMAURY. — Viens çà, ami Budik. Ils ne tarderont pas à descendre.

Budik entre et tend la main à Guillaume des Roches.

BUDIK. — Venez, Messire.

GUILLAUME. — Enfin, mon crime est effacé!

JEAN, *tombant sur lui.* — Oui, dans ton sang!

Au même instant, Maulac s'est jeté sur Budik et l'a frappé.

BUDIK. — Lâches! assassins! (*Il tombe.*)

MAULAC. — Mort!

GUILLAUME, *s'affaissant.* — Roi Jean, tu as tué l'homme! Il reste le fantôme!

JEAN, *avec fureur.* — A la Seine, les cadavres!

Maulac et Amaury emportent les corps au dehors.

MAULAC. — Sire, vous avez juré que votre protection royale nous couvrirait à jamais contre le châtiment.

JEAN. — Je vous sauverai des hommes! arrangez-vous avec Dieu!

AMAURY, *près de la porte.* — Sire! ce sont eux! On les ramène!

MAULAC. — Vite, dans la barque!

JEAN. — Ah! Maulac, c'est bon de tuer!

Il s'élance au dehors.

MAULAC, *le suivant.* — Après l'ivresse du vin, l'ivresse du sang!

AMAURY. — Encore quelques instants, et tout sera fini.

Arthur, Geoffroy, Williams et Edward Bruce entrent.

SCÈNE XI.

AMAURY, ARTHUR, GEOFFROY, WILLIAMS BRUCE, EDWARD.

EDWARD. — Mon bon père, nous sommes réunis !

WILLIAMS. — Cher enfant, j'ai tant prié Dieu !

AMAURY. — Voyez, la brèche est ouverte. Budik et messire Guillaume vous attendent dans le bateau. Mais la barque est faible et ne pourrait vous porter tous ensemble au rivage. Monseigneur le duc, c'est convenu, partira le premier.

ARTHUR. — A bientôt, mes amis ! Oh ! je suis heureux. C'est mieux que la liberté, c'est la Bretagne !

Il sort joyeux et descend vers la rivière. Sitôt qu'il a disparu, Amaury vient se placer devant la brèche et tire son épée.

WILLIAMS. — Ah ! c'est encore une trahison !

ARTHUR, *au dehors.* — Grâce ! pitié ! mon oncle, mon bon oncle, ne me tuez pas !

EDWARD. — Les misérables ! c'était un piége !

AMAURY, *à Williams.* — Si vous faites un pas, vous êtez mort !

ARTHUR. — Vengez-moi !... Ah !... *Malo mori...*

GEOFFROY ET EDWARD. — Vengeance !

WILLIAMS. — Oui, je te vengerai, prince ! En avant, Bretagne, et sus à l'Angleterre !

AMAURY. — C'est le chant du cygne, Mylord, car tu vas mourir !

EDWARD. — Messire Guillaume, à nous !

GEOFFROY. — Budik, au secours !

AMAURY. — Ils sont morts, et la Seine les emporte !

EDWARD ET GEOFFROY. — Mon Dieu !

WILLIAMS. — Viens donc, avant de me tuer, viens donc, si tu l'oses, me regarder en face, lâche !

Amaury marche vers Williams Bruce, l'épée haute. Williams se jette sur lui.

EDWARD. — Mon père !... Et pas d'armes ! Rien !... (*Il aperçoit la barre de fer.*) Ah ! (*Il la saisit et, la levant de ses deux bras, il en assène un violent coup sur la tête d'Amaury.*) Meurs, Judas, dans ton crime, et maudit sois-tu de Dieu !

AMAURY, *râlant.* — Oh ! le châtiment ! (*Il meurt.*)

EDWARD. — Et nous, à Rennes ! Que la Bretagne se soulève et venge son duc assassiné.

WILLIAMS, EDWARD ET GEOFFROY. — Vengeance ! Vengeance !

LOUIS TIERCELIN.

LE MARTYRE DE SAINT HIPPOLYTE

POÈME TRADUIT DE PRUDENCE [1]

Saint Pontife du Christ, illustre Valérien,
Rome nous a fait voir, fondant son sol chrétien,
Les cendres des martyrs dans leurs urnes antiques.

Si tu me demandais les titres magnifiques,
Les noms de ces héros et leurs sacrés exploits,
Je ne saurais parler plus que leurs marbres froids.

Tout un peuple de saints, — un peuple, tout un monde, —
Empourpra de son sang le péristyle immonde
Des autels consacrés aux faux dieux des Troyens.
Quelques tombeaux pourtant apprennent aux chrétiens,
Ou le nom du martyr, ou bien quelque prière,
Que la main d'un ami burina sur la pierre ;
Mais il en est beaucoup dont le marbre muet
Du nom de ceux qu'il couvre a gardé le secret
Et de leur nombre seul révèle le mystère.
L'on peut s'imaginer, de là, combien la terre
A nos pieux regards dérobe de monceaux
D'épis sacrés, tombés sous la faux des bourreaux.

J'ai vu, je m'en souviens, sous une même tombe
Soixante confesseurs, moitié d'une hécatombe,
Inconnus ici-bas, pêle-mêle inhumés,
Dont Jésus, dans son ciel, garde les noms aimés.

[1] Probablement évêque de Sarragosse et compatriote de Prudence.

Cependant j'avançais sous ces voûtes funèbres;
D'un regard curieux, pénétrant leurs ténèbres,
Et foulant des débris, l'un sur l'autre entassé.
Je suivais aux tombeaux la trace du passé;
Quand soudain à mes yeux apparaît Hippolyte,
Qui, de l'arche du Christ infidèle lévite,
De sa foi, de son Dieu, malheureux apostat,
Embrassa les erreurs du schisme de Novat.
Toute teinte de sang, source vive de gloire,
Sa main tient aujourd'hui la palme de victoire.
Qu'on ne s'étonne pas qu'autrefois abusé
Par les dogmes pervers d'un système insensé,
Ce vieillard mérita, naguère schismatique,
La grâce du martyre et mourut catholique.

Lorsque les flots pressés d'une foule en fureur
L'entraînaient en grondant aux pieds du gouverneur,
Son âme, s'exaltant en de saintes délices,
De ses sens torturés bénissait les supplices.
Et cependant l'amour ne l'abandonnait pas;
Une troupe fidèle accompagnait ses pas
Et, voulant de l'erreur préserver sa faiblesse,
Des conseils du vieillard implorait la sagesse.
« Fuyez, fuyez, dit-il, le schisme de Novat,
» Contre la vérité détestable attentat;
» Qu'à ses pieds prosternés le Pape vous contemple
» Confessant cette foi, proclamée au vrai temple,
» La foi qu'enseigna Paul, que Pierre consacra!
» J'abjure les erreurs que l'enfer m'inspira,
» Et, mourant en martyr, aujourd'hui je vénère
» Ce qu'au culte de Dieu j'avais jugé contraire. »

Ainsi, par ses discours, ce maître généreux
Détourne son troupeau d'un sentier dangereux;
Après avoir été son guide dans le doute,
Il suit le droit chemin et lui montre la route.

Il comparaît enfin devant le gouverneur,
Dont les chrétiens d'Ostie éprouvaient la fureur.
Cet homme... juste ciel! pourrais-je dire un homme?
Ce monstre, ce fléau, venait de quitter Rome,
Et broyait sous ses pieds les peuples frémissants.
L'assassin a déjà de meurtres d'innocents
Rougi le sol que Rome enferme en ses murailles,
Et rempli le forum du deuil des funérailles;
Aux ruisseaux du faubourg le sang a regorgé;
Le flanc du Janicule en est tout submergé.
— Le peuple de Toscane alors sur ses rivages
Voit le tigre sanglant exercer ses ravages.
On arrête, on proscrit: le sang coule, et bientôt
Au flot du port voisin vient mélanger son flot.

Le farouche tyran est assis sur un trône;
Des bourreaux attentifs le cercle l'environne.
Voulant que d'une idole embrassant les autels,
Le chrétien reniât le vrai Dieu des mortels,
Il poursuit sans relâche, en son aveugle zèle,
L'Église de Jésus, qu'il veut rendre infidèle.

Nombre de malheureux, que les fers ont meurtris,
Les cheveux en désordre et les traits amaigris,
Attendent le moment de tortures prochaines.
En tout lieu l'on entend le bruit strident des chaînes,
Des verges et des fouets l'horrible sifflement;
Et des ongles de fer l'affreux déchirement
Mord, dans le flanc ouvert, le cœur de la victime.

Les bourreaux sont lassés: le juge les anime
De sa propre fureur. Il frémit de courroux,
En voyant les chrétiens résister à ses coups.
Pas un ne veut faiblir en son noble courage.
— « C'en est assez, bourreau, criait-il avec rage;
» Tous vos tourments sont vains: la mort seule, la mort
» Peut enfin nous venger d'un inutile effort.

» Que celui-ci d'abord périsse par le glaive;
» Que dans l'air celui-là sur un gibet s'élève,
» Gibier pour les vautours; du haut de ce rocher
» Précipitez cet autre; et qu'un même bûcher
» Dévore au même instant ceux qu'au feu je destine.
» Abandonnez ceux-là sur la vague marine
» Dans un fragile esquif, que les vents et la mer
» Briseront d'un seul coup. Buvant le flot amer,
» Ces maudits au requin serviront de pâture,
» Et dans les flancs du monstre auront leur sépulture! »

Il parlait, quand soudain à ce juge pervers
Est conduit le vieillard accablé sous ses fers.
De jeunes gens soldés la troupe mercenaire
Criait autour de lui d'une voix sanguinaire:
— « C'est de tous les chrétiens le maître et le docteur:
» De cette secte impie à mort l'instigateur!
» Et nous pourrons les voir, marchant comme un seul homme
» Balancer l'encensoir devant les dieux de Rome.
» Dans des tourments nouveaux qu'il subisse la mort,
» Et qu'on sente la crainte, à défaut de remord! »

Le juge dit: — « Quel nom porte cet hypocrite? »
Le peuple d'une voix hurle: « C'est Hippolyte. »
— « Hippolyte, eh bien! soit, reprit le gouverneur,
» Ce nom d'un vieux héros lui fait beaucoup d'honneur.
» Que, du fils de Thésée homonyme fidèle,
» De coursiers indomptés la course l'écartèle. »

Il dit, et, du tyran esclaves empressés,
Dix hommes vont chercher deux poulains non dressés
Au frein. Ils n'ont jamais senti la main du maître
Les caresser. Jamais ils n'ont voulu permettre
Que l'écuyer du pied pressât leurs flancs poudreux;
Mais, la crinière au vent, sauvages, ombrageux,
Hier, ils parcouraient de libres pâturages.
Un harnais inconnu serre leurs cous sauvages;

Un seul joug les assemble et réunit leurs freins ;
Une corde s'y noue et glisse entre leurs reins
Pour tomber, comme un trait, près des pieds de derrière,
Et se prolonge encore assez loin en arrière,
Pour saisir dans ses nœuds les pieds du saint martyr.
Les chevaux sont tout prêts : on n'a plus qu'à partir ;
Le fouet cingle leurs flancs, un long cri les excite ;
L'attelage affolé vole et se précipite.

Ainsi la cruauté de ce savant pervers
A fait d'un seul tourment trois supplices divers,
Et le peuple applaudit à ce chef-d'œuvre infâme.

— « Puisqu'ils prennent mon corps, mon Dieu, prenez mon âme! »
Ce fut le dernier mot du généreux vieillard.
Les chevaux élancés bondissent au hasard,
Effrayés, ahuris par la clameur immense,
Que pousse à ce spectacle un vil peuple en démence.
Sans être retardé par son léger fardeau,
De l'épaisse forêt fendant le vert rideau,
Sur le bord d'un torrent, le couple agile arrive.
Leur ardeur les emporte : ils sont sur l'autre rive,
Et d'un fleuve, plus loin, passent le lit profond.
Coteaux, vallons, halliers, tout est franchi d'un bond.
Ils déchirent le corps, dont un lambeau s'accroche
Aux ronces du chemin, aux pointes d'une roche ;
Le sang trempe le sol, dégoutte des buissons,
Pleure aux tiges des fleurs, empourpre les gazons.

Surmontant le tombeau du martyr Hippolyte ;
La scène de sa mort est, au vif, reproduite :
On y voit dispersés ses membres tout sanglants,
Les rochers, les buissons, de son sang dégouttants.
La couleur avec art sur la fresque s'assemble ;
La pourpre et l'émeraude y brillent tout ensemble.
Plus loin on aperçoit, gisant de toutes parts,
De sa peau, de sa chair, tous les lambeaux épars.

La troupe, cependant, des amis d'Hippolyte
Sur les traces du saint par le sang est conduite.
Les regards empressés, les yeux noyés de pleurs,
Soi-même s'étonnant de ses propres douleurs,
Chacun scrute avec soin le terrain, et dérobe
Un reste du martyr qu'il cache sous sa robe.
L'un presse avec amour la tête, dont l'aspect,
Avec ses cheveux blancs, commande le respect ;
Celui-ci prend l'épaule, et la main détachée
Du bras, qui gît auprès de la jambe arrachée.
D'autres, craignant qu'un sol d'un tel crime souillé,
Ne profanât le sang dont il était mouillé,
Serrent dans leurs manteaux le sable de la route.
Sur les souches encor s'il reste quelque goutte,
Une éponge la boit.

Mais déjà les fourrés
Ne retiennent plus rien de ces restes sacrés.
Quand la pieuse troupe, en parcourant l'enceinte,
Eut partout recueilli cette dépouille sainte,
Et se fut assurée, en refouillant encor,
De n'avoir oublié rien de ce cher trésor,
Elle délaisse Ostie et croit que, seule, Rome
Est digne de garder le tombeau d'un tel homme.

Au fond d'un frais vallon, que couronne un verger,
On trouve un antre obscur, dans le flanc du rocher.
Les degrés inégaux d'un sentier qui serpente
Au devant de la grotte, y conduisent en pente.
Par l'ouverture étroite à peine si le jour
Verse un peu de clarté dans ce sombre séjour.
Mais par de longs détours poursuivez votre route ;
Les rayons du soleil, que reflète la voûte,
Par mille soupiraux dans la pierre percés,
Pénètrent les réduits aux porches enfoncés.

C'est ainsi que le jour, au fond des catacombes,
Peut venir éclairer les cercueils et les tombes.

C'est là que d'Hippolyte on transporta le corps.
Tout près de son sépulcre aux funèbres décors,
Un autel fut dressé, table sacramentelle
Et du divin martyr gardienne fidèle.
Nourrissant les Romains de célestes repas,
Elle garde Hippolyte, en la nuit du trépas;
Jusqu'à la fin du monde, où le juge suprême,
Pour le dire innocent, le jugera lui-même.

On y court en grand nombre, on prie et, dans ce lieu,
La prière toujours trouve accès devant Dieu.
Sous le poids de tes maux si parfois tu succombes,
Va, noble Valérien, prier aux catacombes;
Pour moi, par la douleur quand mon cœur est flétri,
J'y vais, je me prosterne et me lève guéri.
Oh! oui, si je revois ces lieux avec ivresse,
Si je puis, d'un baiser, te prouver ma tendresse,
Si je t'écris ces vers en mes heureux loisirs,
Hippolyte, à mes vœux accorde ces plaisirs.
Car le Christ veut qu'au ciel sa prière commande
Et qu'il puisse octroyer tout ce qu'on lui demande:
La voix du saint martyr trouve écho dans les cieux!

Dans un coffret d'argent ses restes précieux
Sont enfermés. La crypte, où la châsse prend place,
A des lambris d'ivoire, unis comme une glace.
Le riche donateur n'a point voulu borner
Ses libéralités: il a pris soin d'orner
De marbre de Paros le fronton des portiques,
Où brille un long cordon de bronzes magnifiques.

L'aurore voit déjà Barbares et Romains
Du pieux sanctuaire encombrer les chemins.
La foule se succède; et le soir, grave et sombre,
Une dernière troupe y vient prier dans l'ombre.
Les uns, agenouillés, attendent sur le seuil;

D'autres, plus avancés, baisent le saint cercueil,
Répandant leur encens, leurs pleurs et leur prière.

Lorsqu'un an révolu, parcourant sa carrière,
A ramené le jour où le martyr est né,
D'un peuple de chrétiens le temple environné,
Sans cesse retentit des hymnes d'allégresse,
De l'hommage et des vœux qu'à Dieu la foule adresse.
Rome y députe à flots ses nombreux citoyens :
Esclaves, affranchis, nobles patriciens,
Artisans, sénateurs, y courent tous ensemble ;
La foi les rend égaux et l'amour les rassemble.
Albe-la-Longue voit, du haut de ses remparts,
De ses blancs bataillons sortir les étendards.
De pèlerins pressés chaque route est remplie:
Ceux-ci viennent de Pise, et ceux-là d'Etrurie.
Les murs de Nôle sont déserts, les Samniens
S'empressent d'accourir, unis aux Campaniens.
L'époux joyeux, sa femme et sa jeune famille,
Se hâtent aux chemins où la foule fourmille,
Et dont la largeur peut à peine contenir
Cet immense concours; voulant s'y maintenir,
On se presse, on se porte, on se heurte, on s'arrête.

La grotte ne saurait suffire aux jours de fête ;
Mais un superbe temple, aux spacieux lambris,
A qui ne peut entrer présente ses abris.
Du dôme au firmament la coupole s'élance,
Attestant de la foi la divine puissance;
Deux rang d'épais piliers portent d'un même effort
La voûte, que soutient une architrave d'or.
Autour du monument, comme des alvéoles,
S'ouvrent à l'oraison d'humbles absidioles ;
Tandis que de la nef le plafond élevé,
Comme un velarium, abrite le pavé.
Sur de nombreux gradins s'élève, au fond du temple,

Le siége du prélat, que la foule contemple,
Alors qu'il lui traduit la parole de Dieu.

Le peuple accumulé peut à peine au saint lieu
Trouver place. Pourtant de son étroite enceinte
Il élargit les flancs devant la troupe sainte.
Telle, entr'ouvrant son aile à son faible poussin,
La poule le caresse et l'échauffe en son sein.

Les ides du mois d'août ramènent chaque année
Les chrétiens à la grotte avec splendeur ornée.

Suis l'exemple de Rome, évêque, et qu'à son tour
Dans tout ton diocèse on célèbre ce jour.
Ton ami, Valérien, t'exhorte, et te supplie
Qu'Hippolyte chez toi fêté, comme Eulalie,
Cyprien, Chélidoine, ait part au même honneur.
Ainsi qu'à tes enfants accordant le bonheur,
Le Seigneur à l'autel exauce ta prière,
Et préserve du loup ta bergerie entière.
De tes tendres agneaux qu'aucun ne soit surpris
En dehors du bercail où tu les a nourris !
Puisses-tu, saint pasteur, dans ta verte prairie
Me ramener bientôt, pauvre brebis meurtrie.
Qu'augmenté chaque jour par ton zèle assidu,
Ton troupeau dans le ciel au Maître soit rendu,
Et qu'auprès d'Hippolyte, en la joie éternelle,
Tu sois le compagnon de sa vie immortelle !

YVES ROPARTZ.

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

II

La préface de l'Adone. — L'ode à Richelieu.

Pendant les premières années de son séjour à la cour, de 1615 à 1620, Chapelain sentit souvent la démangeaison de rimer : peut-être n'étaient-ce que des velléités d'obéissance filiale! Cependant, dit l'abbé d'Olivet, « il résista par prudence à cette tentation. Il craignoit que s'il s'étoit une fois donné pour poëte, la calomnie ne vînt à lui attribuer tôt ou tard quelqu'une de ces imprudentes satires qui sont dans les cours la ressource ordinaire des mécontents et des fous. Mais il ne laissoit pas de s'appliquer sourdement à la poëtique, et il est le premier de nos François qui ait songé à en faire une étude sérieuse. Car jusque-là nos poëtes, contents de savoir les règles de la versification, se figuroient qu'à cela près tout étoit arbitraire dans leur art » [1]. Cette dernière remarque du savant abbé a le privilége de nous étonner un peu, et nous semble fort aventurée : on ne nous persuadera point que Malherbe, qui était alors dans tout l'éclat de sa gloire, se bornât à connaître les éléments de la prosodie. Ce qui est certain, c'est que le jeune gouverneur de MM. de la Trousse poussa fort loin l'étude de l'art poétique et passa bientôt pour un maître en ces matières : il se lia très-intimement à

* Voir la livraison de mars, pp. 228-240.

[1] D'Olivet. *Hist. de l'Acad.* Edit. Livet, II, 127.

cette époque avec le grand Malherbe, avec le gentilhomme-poète Gombauld, favori de Marie de Médicis, avec le puriste Vaugelas, avec Faret, l'auteur de *l'Honnête Homme* et l'un des meilleurs prosateurs de ce temps. Ses entretiens fréquents et sérieux avec ces célébrités de la littérature contemporaine, contribuèrent beaucoup à mûrir son jugement en même temps qu'à assurer la justesse de sa critique. Tallemant raconte que Chapelain demandait un jour conseil à Malherbe sur la manière d'écrire qu'il fallait suivre : — Lisez les livres imprimés, répondit le réformateur du Parnasse, avec sa brusque franchise, et ne dites rien de ce qu'ils disent [1].

Ce fut probablement vers ce temps que Chapelain traduisit, de l'espagnol en français, la *Vie de Guzman d'Alfarache,* roman de Mathéo Aleman, employé sous Philippe II à la cour des Comptes de Madrid. Cette traduction n'est pas signée, et Chapelain ne l'avouait point, en sorte que Pellisson, lorsqu'il fit la liste des ouvrages publiés jusqu'en 1652 par l'auteur de *la Pucelle,* n'en fit pas mention, quoiqu'elle eût été imprimée fort longtemps auparavant. M. Livet remarque même que « le style de *Guzman d'Alfarache* est tellement différent de tout ce qui existe de Chapelain en prose, qu'il semble impossible qu'il soit auteur de cette traduction » [2]. Mais l'abbé de Marolles la lui attribue formellement dans le *Dénombrement des auteurs qui lui ont fait présent de leurs ouvrages,* et ce qui est encore plus décisif, dit l'abbé de Goujet, on conservait encore au dix-huitième siècle, dans la famille de Chapelain, l'original de cette traduction, écrite de sa propre main [3]. Il est fort probable que, peu satisfait de la réception faite par le public à sa première œuvre anonyme, — tellement rare aujourd'hui, que nous ne l'avons rencontrée

[1] Des Réaux. *Historiettes,* I, 202. — « Ce même M. Chapelain, continue le chroniqueur, le trouva un jour sur un lit de repos qui chantait :

D'où venez-vous, Jeanne ?
Jeanne, d'où venez.....

et ne se leva point qu'il n'eust achevé. — J'aimerois mieux, luy dit-il, avoir fait cela que toutes les œuvres de Ronsard. »

[2] *Notes à l'histoire de l'Acad.*, par Pellisson. Edit. Livet. II, 126-127.

[3] Goujet. *Bibl. franç.*, XVII, p. 354. — Le titre de cette traduction est, du reste, indiqué textuellement dans une liste des œuvres manuscrites de Chapelain, dressée par lui-même et publiée en 1863, par M. Rathery, dans le *Bulletin du Bibliophile.*

qu'une fois depuis dix ans, sur les catalogues des ventes, — Chapelain, parvenu à la célébrité, jugea prudent de la désavouer.

La fortune ne tarda pas, du reste, à lui présenter une occasion de faire briller les connaissances critiques que ses longues études lui avaient acquises. Ce fut une véritable révélation, car il affectait en quelque sorte à la cour de ne lire que pour s'amuser, et Malherbe, Gombauld, Vaugelas et Faret, seuls confidents de ses travaux, n'ayant point divulgué ses talents, on ne le regardait que comme un courtisan ordinaire; aussi la *Préface de l'Adone,* signée cette fois, fit-elle grand bruit dans le monde.

Ceci se passait vers 1623.

Quoique dès lors, dit l'abbé d'Olivet, l'Italie n'eût point mal débrouillé la Poëtique d'Aristote, cependant le cavalier Marin n'avoit suivi que son caprice dans son *Adone.* Il vint à la cour de France, où étoient Malherbe et Vaugelas, qu'il pria d'entendre la lecture de ce poëme, avant que d'en risquer l'impression. Ils lui proposèrent d'appeler un jeune homme de leur connoissance qui savoit aussi bien qu'eux l'italien et mieux qu'eux la poëtique. C'etoit M. Chapelain. Il trouva dans ce poëme d'excellentes parties, mais qui n'alloient pas à faire un tout; que le sujet étoit mal pris, mal conduit; que néanmoins l'on pouvoit, à l'aide d'une préface raisonnée, jeter de la poussière aux yeux et prévenir les critiques. Il parla en homme si éclairé que ses trois auditeurs le jugèrent seul capable d'exécuter ce qu'il proposoit. Et cette préface, qu'enfin ils arrachèrent de lui, fut le premier ouvrage par où il se laissa connoître; ouvrage qui ne suffiroit pas aujourd'hui pour établir la réputation d'un auteur, mais qui, dans un temps où personne n'étoit au fait de la poëtique, fut regardé, même parmi les gens de lettres, comme une nouveauté d'un grand prix [1].

L'Adone parut en 1623, avec la préface du jeune critique, et bientôt le nom de Chapelain fut connu et exalté dans toutes les ruelles, dans tous les cercles littéraires et précieux. On sait que le poème de l'*Adonis* est à peu près le seul ouvrage de Marini qui soit connu en France, ou du moins qui ait en notre pays une certaine réputation. Les Italiens reprochent au célèbre Cavalier d'avoir été pour sa grande part l'auteur de la décadence de la poésie italienne, par le goût nouveau qu'il introduisit d'enflure puérile et de pompe vide de sens. Marini composait avec une grande facilité, et si l'on

[1] D'Olivet. *Hist. de l'Acad.* Edition Livet. II, 128.

trouve quantité de beaux vers dans ses œuvres, il faut les chercher au milieu de longueurs interminables. L'*Adonis*, qui valut à l'auteur une gratification de cent mille florins, de la part de Marie de Médicis, ne se distingue guère de ses autres productions. L'auteur et ses partisans l'ont qualifié de poème héroïque, mais ce n'est qu'un ouvrage de caprice et de fantaisie, divisé en 20 livres ou 20 chants beaucoup trop longs, remplis d'idées singulières, d'images peu naturelles et de tirades où l'on ne trouve que la même pensée [1]. C'est là qu'entre autres bizarreries, on voit Vénus pendant son voyage en Asie, s'apitoyer sur le sort de ces pays où le croissant s'établira un jour sur les ruines de la croix ; c'est là qu'on trouve au jardin des plaisirs une fleur décrite en huit stances, parce qu'elle porte sur ses feuilles tous les instruments de la passion de Jésus-Christ, etc. L'*Adonis*, en un mot, présente le type le plus complet de ce faux goût dans les images, de cet amour de la pointe, de l'antithèse et des concetti, de ce mélange du sacré et du profane, qui pendant quelques années eut une influence réelle et déplorable sur la poésie française. M. Guizot applique, quelque part, à cette manière poétique le nom de *marinisme*. On peut le reconnaître en plein épanouissement dans la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, de l'abbé de Cérizy [2].

D'après cet exposé, on voit que le jeune critique avait besoin de jeter dans la préface pas mal de « poussière aux yeux » du lecteur, comme il le disait lui-même, pour lui faire accepter le poème de l'*Adone*. C'est ce qu'il entreprit dans un long et ennuyeux discours, en forme de lettre, adressé à M. Favreau : préface fort savante, il est vrai, mais que Ménage lui-même, l'un des admirateurs de Chapelain, trouvait beaucoup plus gauloise que française [3]. Le président Nicole en fait un éloge assez bizarre, en tête de sa traduction du premier livre de l'*Adonis* : il pense que ce « discours a justifié le

[1] Aussi les traducteurs français n'ont-ils jamais eu la patience d'arriver jusqu'à la fin du poème. Le président Nicole traduisit le premier chant en stances de dix vers : un anonyme en a donné en 1667 douze livres en vers alexandrins ; mais nous ne sachions pas que personne ait jamais traduit complétement cet énorme in-folio.

[2] Voir notre étude sur ce petit poème, au IIIe livre de notre histoire du *Chancelier Pierre Séguier*.

[3] *Menagiana*.

poème du cavalier Marin de sa nouveauté et de ces licences ; et que s'il ne l'a point fait, un autre ne pourra le faire ». On ne réussira jamais, en effet, à justifier ce qui n'est pas même excusable [1].

Pour bien juger ce premier ouvrage de Chapelain, il faut se mettre, quant au fond, exactement au point de vue auquel il s'est placé. Ce discours, considéré isolément, fait peu d'honneur, par la nature même du poème qu'il défend, au goût littéraire de son auteur; mais il faut bien se souvenir que Chapelain, dans la conférence dont nous avons parlé, avait vivement critiqué Marini, qu'il lui avait montré, à côté de ses traits heureux et de ses passages vraiment poétiques, des défauts en grand nombre et de nature à lasser la patience d'un lecteur de goût ; il faut se souvenir que le poète italien, effrayé de ses critiques, lui avait demandé une préface, pour disposer le public en sa faveur ; que Malherbe et Vaugelas s'étaient joints à ses prières ; qu'enfin le jeune érudit n'avait cédé qu'après une longue résistance. C'était donc une sorte de gageure, et l'on ne doit pas considérer cette préface comme le critérium des idées de Chapelain sur la poétique. Voici, pour en donner quelque idée, les passages les plus saillants de la longue analyse qu'en fait Baillet dans les *Jugements des savants :*

M. Chapelain, qui passoit pour un de nos meilleurs maîtres dans l'art poétique, dit Baillet, prétend que l'*Adonis* est un bon poëme ; qu'il est conduit et tissu dans sa nouveauté selon les règles générales de l'épopée, et que c'est en son genre le meilleur qui puisse jamais paraître en public. C'est une opinion à laquelle il a tâché de donner de l'autorité et de la couleur par un grand discours à M. Favreau, dans lequel il examine : 1° *la nouveauté de l'espèce ;* 2° *le choix du sujet ;* 3° *la foi* qu'on y peut ajouter.

Il dit que la nouveauté de cette invention n'a rien de contraire à la nature du poëme épique et qu'elle a pu licitement être introduite comme une nouvelle espèce, composée sous le genre de l'épopée; qu'elle blesse moins l'unité d'action, et qu'on n'y trouve point, par exemple, un mélange d'histoire sacrée avec la poésie profane. Il soutient qu'une action pacifique qui est arrivée en temps de paix, peut devenir le sujet d'un poëme épique, aussi bien qu'une guerre ou une expédition militaire, quoiqu'il avoue qu'il n'en avoit pas encore vu d'exemple jusqu'alors, et qu'ainsi la poésie aura des obligations infinies au Marini d'avoir introduit chez elle une nou-

[1] Goujet. *Bibl. franç.*, VIII, 99.

vanté si louable, d'avoir étendu ses bornes si heureusement, et d'avoir augmenté son domaine et son ressort de fort bons titres.

M. Chapelain, non content de faire de si belles suppositions en faveur du cavalier son ami, a bien voulu fabriquer lui-même cette nouvelle espèce d'épopée pacifique qu'il oppose à l'héroïque dans le genre épique, de même que le comique et le tragique sont deux espèces différentes, contenues sous le genre dramatique, de sorte que le pacifique sera inférieur à l'héroïque dans l'épopée, comme le comique l'est au tragique dans le drame.

Après avoir donné les règles de cette nouvelle espèce d'épopée, règles qu'il « a cru pouvoir tirer de la pratique du cavalier Marin dans l'*Adonis*, comme Aristote avait formé les siennes sur le modèle d'Homère et de Sophocle », Chapelain entreprend de justifier en second lieu, dans l'*Adonis*, le choix du sujet qu'il appelle, en terme de l'art, *élection de la fable*. Il prétend que cette élection est fort bien proportionnée au dessein du Marini, et que tout ce qu'il y emploie tend parfaitement au but qu'il s'est proposé : car l'action du poème est illustre, pacifique, plus simple qu'intriguée, toute d'amour, assaisonnée des plus douces circonstances de la paix et du sel modéré des facultés ; « enfin c'est un véritable poëme épique, qui tient le milieu entre l'héroïque et le roman, c'est-à-dire entre les extrémités de l'excellence de la première espèce et de l'imperfection de la dernière. »

Quant au troisième point, la foi ou la créance qu'on peut donner au sujet, ce que les maîtres appellent la vraisemblance, elle se trouve, suivant Chapelain, au plus haut degré dans l'*Adonis*, « puisqu'on peut assurer que cette fable est appuyée sur un fond de vérité, après ce que l'Ecriture sainte a dit des pleurs répandus pour Adonis, outre que les anciens rhapsodistes ou interprètes des poëtes et les mythologistes nous apprennent qu'il n'y a aucune fable, surtout de celles qui regardent les fausses divinités, qui n'ait eu son fondement sur quelque événement véritable... [1] »

Puis Chapelain fait tous ses efforts pour prouver que l'*Adonis*

[1] « D'ailleurs, ajoute-t-il, le poëme de Marin ne laisseroit pas d'être régulier, et ne devroit pas même perdre la foi et la créance, quand la vérité, qui n'est nullement de l'essence de la poésie, ne se rencontreroit point dans sa fiction, parce que la vraisemblance peut subsister dans la seule imagination des lecteurs, indépen-

réunit toutes les principales conditions des poèmes épiques qui sont reçus universellement, et que, pour celles dont on le trouve dépourvu, il ne les pouvait pas avoir sans aller contre les règles de la convenance et de la bienséance que demande ce genre d'écrire ; mais il relève particulièrement le style de l'ouvrage, « dont la première partie, qui consiste dans les pensées ou conceptions, est si sublime et si noble, à son gré, qu'il ne peut imaginer qu'il en soit encore venu de semblables dans l'esprit humain. C'est là, dit-il, que le Marini a véritablement transporté la diversité que les autres poètes se contentent de rechercher dans l'invention des choses seulement. »

Et pour ce qui est de l'expression et de la locution, qui fait l'autre partie du style, il prétend que la diction en est si pure, si naturelle, si toscane et si choisie, qu'il n'y a jamais eu de poëte, en quelque langue que ce soit, qui ait eu le don de la parole et de l'expression plus accompli que lui ; et qu'il n'a point encore trouvé son pareil dans ces derniers siècles, soit pour la douceur, soit pour la gravité, soit pour les saillies et les boutades vraiment poétiques.

Tout cela, on le voit, est fort spécieux, fort savant, rempli d'érudition. L'Ecriture sainte y est citée à côté des anciens rhapsodistes : Lucain, Stace, Silius Italicus, y marchent à côté d'Aristote : l'invention du poème pacifique ne manque pas d'originalité ; mais M. Guizot n'a-t-il pas raison de trouver, dans ce fatras de grands mots et de grandes périodes, une certaine barbarie gauloise qui semble rappeler le style de notaire [1] ?

Un rien, dit l'abbé d'Olivet, détermine souvent la vocation d'un écrivain. Quand M. Chapelain vit le succès de sa dissertation, il se crut appelé à faire un poëme épique. D'ailleurs, les discours que sa mère lui avoit tenus sur la gloire des grands poëtes, ne s'étoient pas effacez de son esprit. Il arrêta donc son sujet; mais, naturellement moins vif que judicieux, il employa d'abord cinq années de suite à le méditer, et ne fit son premier vers qu'après avoir ébauché le tout en prose. Tant de flegme peut-être n'annonce pas cet enthousiasme qui fait qu'un poëte

damment de la vérité et sans être appuyée sur aucun fondement solide. Et il n'est pas fort rare de trouver des fables invétérées qui semblent avoir acquis dans les esprits d'autant plus de probabilité qu'elles sont plus éloignées de la vérité de l'histoire. »

[1] Guizot. *Corneille et son temps*, p. 314-315.

ne sauroit attendre, pour rimer, que sa raison ait si longtemps délibéré sur ce que son imagination entreprend. Peut-être même que la sécheresse et la dureté qu'on reproche au poëme de *la Pucelle*, viennent de ce que l'auteur commença si tard à versifier. Car la méchanique du vers demande une habitude prise de jeunesse. Les faveurs dont le Parnasse m'honore, disoit Malherbe, « non loin de mon berceau commencèrent leur cours »; au lieu que M. Chapelain, lorsqu'il mit la main à l'œuvre, passoit trente-quatre ans [1].

Telle fut l'origine de *la Pucelle*.

Ce fut pendant qu'il travaillait à son plan en prose, que Chapelain, vers 1627, fut admis à l'hôtel de Rambouillet. Tout a été dit sur ce cercle célèbre, où se donnait rendez-vous ce qu'il y avait de plus raffiné dans la société polie des grands seigneurs et des gens de lettres. Un grand nombre d'assemblées littéraires de ce genre brillaient alors dans Paris: on se réunissait dans la mansarde de Mlle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne, chez Colletet, chez Malherbe, chez la vicomtesse d'Auchy, chez Chapelain lui-même...; vers cette époque se formait la société Conrart, qui devint le berceau de l'Académie, et quelques années plus tard, les samedis de Mlle de Scudéry obtinrent un renom mérité. Mais de tous ces cercles, aucun n'eut une réputation aussi universelle, aucun ne réunit une société aussi choisie, que celui de l'hôtel de Rambouillet, leur père à tous. Nous renvoyons aux savantes études de Rœderer, de Guizot, de V. Cousin, de MM. Ed. de Barthélemy et Livet, les lecteurs qui voudraient en apprécier l'influence et en connaître l'histoire. Ce qui nous importe c'est d'y retrouver Chapelain.

Depuis longues années déjà, Malherbe, qui avait daigné composer l'anagramme d'Arthénice pour remplacer le nom moins harmonieux de Catherine, Gombauld, le poète favori de Marie de Médicis, et Racan, leur élève, étaient admis dans l'intimité de la marquise; ce trio de poètes de noble naissance représenta presque seul, pendant près de dix ans, l'élément littéraire des réunions, puis la roture y fut admise; Voiture et Conrart devinrent les oracles de l'hôtel, et le petit Antoine Godeau, présenté par ce dernier, prit place chez la marquise en qualité de

[1] D'Olivet. *Hist. de l'Acad.* Edit. Livet, II, 128, 129.

nain de la princesse Julie, préludant par des vers galants, sui de la traduction du *Cantique des cantiques*, aux études sérieu qui devaient le conduire aux siéges épiscopaux de Grasse et Vence. Marini fréquentait aussi le cénacle dont son poème avait ouvert les portes, et lorsque le Cavalier mourut en 16 Chapelain, qui avait été son introducteur devant le pub recueillit sa succession dans la chambre bleue. Il y fut prése par les Arnauld [1], avec lesquels il était lié depuis quelque ten et qui rivalisaient de galanterie avec les plus illustres de petite cour. Tallemant des Réaux, qui ne perd jamais l'occas de railler, raconte d'une manière assez plaisante la premi réception de Chapelain, et s'étend fort longuement sur le c tume peu élégant qu'il portait alors:

Il fut introduit à l'hôtel de Rambouillet, vers le siége de la Roche (1627). Mme de Rambouillet m'a dit qu'il avoit un habit comme on portoit il y avoit dix ans; il estoit de satin colombin, doublé de pan verte, et passementé de petits passements colombin et vert à œil de p drix. Il avoit toujours les plus ridicules bottes du monde et les plus ri cules bas à bottes; il y avoit du réseau au lieu de dentelle. Depuis, il laissa pas d'estre aussy mal basty en habit noir [2]...

Mais le talent fait toujours pardonner l'habit; or, à la réput tion de critique que lui avait acquise la préface de l'*Adone*, jeune gouverneur au satin colombin joignait déjà celle de poè car, malgré ses efforts pour arrêter l'essort de sa muse, quelqu pièces de vers lui étaient déjà échappées, « dont la plus gran partie, dit Goujet, étoit due à l'amour qui l'avoit surpris m non séduit entièrement, dans la fréquentation du gra monde » [3] : aussi devint-il bientôt le rival de ses maîtres, lorsqu'il eut fait connaître, peu de temps après la mort Malherbe, son *Ode au cardinal de Richelieu* (qui ne fut cependa imprimée qu'en 1637), on n'hésita pas à le proclamer le succ seur du grand poète. L'hôtel de Rambouillet, dont il fut toujo l'hôte le plus assidu, le considéra dès lors comme une de s

[1] Tallemant, *Historiettes*, II, 481.
[2] Tallemant, II, 475-476.
[3] Goujet, XVII, 356.

lumières, et tous les gens de lettres, acceptant les arrêts d'Arthénice, vinrent en foule, pendant plus de trente ans d'une royauté littéraire incontestée, lui demander des conseils et lui soumettre leurs ouvrages.

L'*Ode à Richelieu* passait encore, au siècle dernier, pour l'un des meilleurs morceaux de la poésie française, grâce peut-être à Boileau, qui, devant le peu de succès de ses strophes sur la prise de Namur, avouait que Chapelain, « avoit fait autrefois une assez belle ode. » Cette assez belle ode nous paraît aujourd'hui d'une froideur et d'une correction désespérantes ; mais elle excita parmi les contemporains un tel enthousiasme, elle fut si longtemps vantée comme un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique, qu'il est impossible, ne serait-ce qu'à titre historique, de la passer sous silence.

On sait que le cardinal de Richelieu, devenu premier ministre en 1634, aimait à attirer près de lui les gens de lettres, dans l'espoir que ses prévenances seraient récompensées par des ouvrages à sa louange : il se fit présenter Chapelain, goûta fort la solidité de son jugement, et ce fut pour reconnaître son favorable accueil, que le jeune critique composa cette ode fameuse où le procédé méthodique remplace l'inspiration. Elle se compose de trente strophes de dix vers chacune : c'est tout un poème; et l'on comprend qu'il soit difficile de maintenir pendant trois cents vers le souffle lyrique à une égale puissance.

Grand Richelieu, de qui la gloire
Portant des rayons éclatans,
De la nuit de ces derniers temps
Éclaircit l'ombre la plus noire;
Puissant esprit dont les travaux
Ont borné le cours de nos maux,
Accomply nos souhaits, passé nostre espérance;
Tes célestes vertus, tes faits prodigieux,
Font revoir en nos jours, pour le bien de la France,
La force des héros et la bonté des dieux [1].

[1] *Recueil* de Barbin, IV, 59-60.

On reconnaît, dès ce début, une versification correcte, l'allure assez facile ; mais bientôt le poète sent lui-même s impuissance : devant tant de grandeur, « il trouve en luy tr de faiblesse », et puisqu'il n'a le feu divin ni d'Homère ni Virgile, il se retire de la scène et suppose qu'il rencontre, long des rives du Permesse, la troupe des nourrissons « Muses qui méditent pour le cardinal « des chansons, dignes de l'ardeur qui les presse » ; — et pendant de longu strophes,

— Ils chantent quel fut ton mérite,
Quand, au gré de nos matelots,
Tu vainquis les vents et les flots
Et domtas l'orgueil d'Anphitrite.
.....
— Ils chantent les riches trophées
Des dépouilles de nos mutins,
Quand de nos troubles intestins
Les flames furent étouffées.
.....
— Ils chantent, etc.....

Le procédé est fort peu varié, ce qui rend l'absence de m vement aussi complète que possible; c'est le triomphe de monotonie. L'une de ces interminables strophes présente pendant une valeur véritable :

Ils chantent nos courses guerrières,
Qui, plus rapides que le vent,
Nous ont acquis, en te suivant,
La Meuse et le Rhin pour frontières;
Ils disent qu'au bruit de tes faits,
Le Danube creut désormais
N'estre pas en son antre assuré de nos armes;
Qu'il redouta le joug, frémit dans les roseaux,
Pleura de nos succès, et, grossi de ses larmes,
Plus visté vers l'Euxin précipita ses eaux.

Cependant le poète laisse là les nourrissons du Permesse, livré à lui-même, il semble se ranimer; « *sa muse lui ordo d'élever la voix* ». Balzac admirait beaucoup la strophe suivan

dans laquelle, après avoir rendu justice à la modestie du ministre qui rapporte au roi la gloire de ses grandes actions, le poète voit en Richelieu l'étoile brillante, salut du pilote égaré :

Toutefois en toy l'on remarque
Un feu qui luit séparément
De celuy dont si vivement
Resplendit notre grand monarque;
Comme le pilote égaré
Voit en l'Ourse un feu séparé
Qui brille sur sa route et gouverne ses voiles,
Cependant que la lune accomplissant son tour
Dessus un char d'argent environné d'étoiles
Dans le sombre univers représente le jour.

Certes, Boileau n'avait plus le souvenir de cette comparaison harmonieuse, lorsqu'il s'écriait dans son indignation contre les vers durs et rocailleux de la *Pucelle :*

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

On trouve encore de bons passages dans la seconde partie de l'*Ode à Richelieu*, et Th. Gautier cite avec éloge cette chute de strophe, qu'il trouve d'une grande beauté [1].

Tu laisses contre toi murmurer sur la terre :
Ainsi le haut Olimpe, à son pied sablonneux
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre,
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

Enfin, nous devons constater que le souvenir de Marini laisse parfois échapper une antithèse au poète :

Soudain tu te répans en des grâces diverses;
Tu n'en as que la fleur, nous en avons le fruit;
Recevant les faveurs, aussi tost tu les verses,
Et le bien qui te cherche en mesme temps te fuit.

Mais Chapelain sacrifie rarement au plaisir de la pointe : à peine pourrait-on compter deux ou trois chutes de ce genre

[1] *Les Grotesques*, p. 253.

dans toute l'ode ; et c'est une modération dont il faut lui tenir compte, car ces sortes d'opposition étaient alors fort à la mode, et, trop souvent répétées, comme elles le sont dans plusieurs pièces très-appréciées à cette époque, elles produisent l'effet le plus déplorable.

L'*Ode à Richelieu* fut reçue avec un véritable enthousiasme par les contemporains, et pendant de longues années, on cita ce petit ouvrage comme un modèle. Tallemant des Réaux lui-même en porte un jugement favorable dans ses *Historiettes :*

Chapelain, dit-il, a toujours eu la poësie en teste, quoi qu'il n'y soit point né : il n'est guère plus né à la prose, et il y a de la dureté et de la prolixité à tout ce qu'il fait. Cependant à force de retaste, il a fait deux ou trois pièces raisonnables : le *Réveil de la lionne,* la plus grande partie de *Zirphée* [1], et la principale, l'*Ode au Cardinal de Richelieu*, que je devois mettre la première. MM. Arnault (car il cajolloit jusqu'au docteur alors au collége), et quelques autres de ses amis, luy firent faire tant de changements à cette pièce, qu'elle parvint à l'état où on la voit et sans difficulté, *c'est une des plus belles de notre langue.* J'y trouve pourtant trop de raison, trop de sagesse, si j'ose ainsy dire : cela ne sent pas assez la fureur poétique, et peut-être est-elle trop longue [2].

Il serait fastidieux de citer tous les critiques qui, pendant tout le cours du XVIIe siècle, célébrèrent à l'envi l'ode de Chapelain [3]. Disons seulement qu'au milieu de ce concert, Costar, le futur défenseur de Voiture, fut seul à entonner une note discordante. Malgré le succès de son œuvre, Chapelain avait hésité très-longtemps à la publier ; elle courut en manuscrit les cercles littéraires pendant cinq ou six ans et ne parut qu'en 1637, en brochure, rééditée vers 1660. Après la première publication, Costar, qui, jeune encore, cherchait un moyen d'arriver à la fortune en faisant du bruit, éleva la voix contre l'opinion

[1] Nous parlerons plus tard de ces deux poésies.

[2] Tallemant, IV, 178.

[3] L'un des derniers fut le célèbre Perrault, qui en parla avec grand éloge dans sa *Lettre à M. Despréaux, en réponse au discours de l'Ode*, et dans une autre lettre qu'on lui attribue, dans laquelle il fait un parallèle de l'ode de Chapelain et de celle de Boileau, sur la prise de Namur. (Voy. *Recueil de pièces d'Hist. et de Litt.*, de l'abbé Guadet.)

générale [1] : mais on pourra lire dans les *Historiettes* le piquant récit que le chroniqueur fait de la noble vengeance de Chapelain, et comment Costar vint tout en larmes lui demander merci.

Après cette rétractation et le jugement assez favorable de Boileau, on peut donc affirmer que la réputation de l'*Ode à Richelieu* ne souffrit pas de contradicteur pendant le XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, l'abbé Goujet la citait encore avec éloge, et peu de temps avant la Révolution, un anonyme, qui s'acharnait contre la mémoire de Boileau, osa même écrire dans une brochure : « L'ode est de tous les genres de poésie celui qui demande le plus de talent dans un poète, celui qui suppose le plus d'inspiration et par conséquent de génie. Boileau n'a jamais fait que de mauvaises odes, et celle que Chapelain a adressée au cardinal de Richelieu est très-belle. Donc Chapelain était plus poète que Boileau. »

Or, il est tout à fait faux, remarque La Harpe répondant à la brochure anonyme, que l'ode soit le genre de poésie qui demande le plus de talent, et personne, dans le dernier siècle, ne s'était avisé de placer Malherbe au-dessus du grand Corneille... Enfin, cette ode de Chapelain est-elle en effet *très-belle*, comme on nous le dit? « ...Elle a quelques belles strophes; mais le plus grand nombre pèche par le prosaïsme, par les chevilles, par une longueur monotone. La marche en est exacte mais froide; les idées se suivent, mais ne procèdent point par des mouvements lyriques [2]... » Nous nous en tiendrons au jugement de La Harpe.

[1] « Par une estrange demangeaison d'esprit, dit Tallemant, et pensant se faire connoistre en effect, mais non pas pour tel qu'il se croyoit estre; il n'y avoit que de la chicanerie; et ce qui ne se pouvoit excuser sans avoir jamais veu M. Chapelain, et sans avoir rien ouy dire qu'à son avantage, il s'écrioit en un endroit : — « Jugez, après cela, si M. de Longueville n'a pas bien de l'argent de reste, de donner deux mille livres de pension à un homme comme cela ! »

[2] La Harpe. *Cours de littérature*, édit. stéréotype, VI, 306-308.

Est-il besoin d'ajouter que Richelieu se montra fort reconnaissant envers Chapelain de l'éclat qui rejaillissait sur lui du succès non contesté de l'ode composée en son honneur ? Depuis ce temps, l'auteur eut toujours ses entrées les plus libres chez l'Éminence, qui aimait à s'entretenir avec lui, et ne dédaignait pas de lui demander des conseils sur ses œuvres littéraires. Chapelain fit bientôt partie du petit comité « de personnages distingués », qu'il chargeait, suivant des Réaux, de retoucher ses discours imprimés. Richelieu songea même à utiliser les talents de Chapelain, pour le plus grand bien de ses missions diplomatiques. En 1632, François, comte de Noailles, ayant été nommé à l'ambassade de Rome, le P. Joseph, ce fameux capucin confident du cardinal et qu'on nommait l'Éminence grise, résolut, de concert avec M. le Clerc du Tremblay, son frère, dont Chapelain était connu et estimé, de faire nommer le poète secrétaire de l'ambassade. Richelieu ayant donné son assentiment à ce projet, M. du Tremblay se chargea d'obtenir le consentement de Chapelain; mais ce ne fut pas sans peine; car Chapelain, dont le caractère tranquille s'accommodait fort de l'existence douce et paisible que sa renommée littéraire lui avait acquise au milieu des gens de lettres, voyait sans enthousiasme s'ouvrir devant lui une carrière qui l'éloignait entièrement du genre de vie de ses rêves. Il n'osa point cependant refuser catégoriquement, vit le P. Joseph à Saint-Germain où se tenait alors la cour, et, suivant les avis du capucin, se décida ensuite à faire une visite à M. de Noailles. Le comte désirait beaucoup les services de Chapelain; il avait même déjà prié le président-poète Maynard de lui faire des ouvertures à ce sujet; mais lorsqu'il sut que Chapelain lui était envoyé par le P. Joseph, il pensa que ce n'était peut-être pas sans intention de la part de la cour et craignit que le protégé du cardinal ne fût plus attaché aux intérêts de l'Éminence qu'aux siens. Il lui fit faire en conséquence des propositions si peu convenables par Maynard, que Chapelain, enchanté de trouver un motif honnête de se débarrasser de ces offres, répondit qu'il n'irait jamais à Rome aux

conditions qu'on exigeait de lui [1]. On ne lui proposait d'être, en effet, que le secrétaire de l'ambassadeur, et non plus secrétaire d'ambassade, ce qui était bien différent. Cette rupture fâcha le P. Joseph et M. du Tremblay, que Chapelain eut soin d'en informer. Le comte de Noailles sentit lui-même qu'il avait eu tort, et craignant que sa conduite ne le mît mal dans l'esprit du cardinal de Richelieu, il tenta, quinze jours après, de renouer la négociation qu'il avait rompue. Les visites recommencèrent: on fit de nouvelles propositions; mais plus Chapelain voyait le nouvel ambassadeur, plus il craignait de s'engager avec lui; « ayant pris enfin une ferme résolution de ne point » le suivre, il en fit goûter les raisons au cardinal de Richelieu, » qui, pour le dégager plus honnêtement, déclara qu'il le rete- » noit à son service » [1].

Nous trouvons sur toute cette affaire quelques détails intéressants dans une lettre inédite que Chapelain adressait vers cette époque (1633), au favori de Richelieu, le célèbre abbé de Boisrobert [2].

Depuis vostre partement de Paris, la plus forte occupation que j'aye eue a esté la correction de mon ode suivant l'intention de Mgr le cardinal. Mais il faut que je vous avoüe que ce qui m'est arrivé de nouvelles affaires domestiques jointes avec l'inquiétude où vous m'avés veu pour l'employ de Rome m'a du tout empesché de travailler à cet ouvrage comme je croy le pouvoir faire et comme la grandeur du sujet le desire. Maintenant comme le succès en depend uniquement du repos de mon esprit et qu'il est impossible que je l'aye tant que je me tiendray engagé à cet employ, je vous ay envoyé ce laquais exprès pour vous conjurer par l'amitié fidelle que vous m'avés promise et tesmoignée jusqu'icy, de supplier très-humblement Mgr le cardinal qu'il luy plaise si j'ay fait quelque

[1] V. Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, 358-359. — [2] *Ibid.*

[2] On se doute fort peu, en général, que Boisrobert appartenait à la Bretagne par son prieuré de Saint-Saturnin de Nozay (Loire-Inférieure.) Nous avons trouvé, dans les registres des mandements de la chambre des comptes de Bretagne, un acte de foi et hommage qu'il rendit en 1634 pour ce prieuré; et nous recommandons aux curieux la lecture des deux épitres en vers que le célèbre abbé adressa au prince de Conti au sujet de son bénéfice. (Épitres de Boisrobert, 2e série, 1659. Liv. I, ép. IV, et liv. II, ép. IV). Ces deux épitres constituent une véritable histoire du prieuré de Nozay pendant près de vingt ans.

chose qui luy ayt esté agréable, non seulement de me dispenser de ce voyage, mais de faire sçavoir à M. de Noailles qu'il m'a reteneu en France soit pour le service du roy, ou autre chose, soit pour celuy de Mgr le cardinal mesme. L'un ou l'autre de ces moyens me dégage avec honneur de cette affaire laquelle je ne puis achever, et met M. de Noailles à couvert des discours qui en pourroient estre faits. Je tiendray l'un ou l'autre à faveur extresme, mais je vous confesse qu'il seroit bien plus selon mon inclination et bien plus à mon avantage, si Mgr le cardinal l'envoye d'un aveu et permette que je me dise partout arresté par luy pour son propre service. En ce cas j'essaierois de ne paroistre pas du tout indigne de cette grâce que néantmoins je luy demande simplement sans luy vouloir estre à charge ni de pension, ni d'appointement: et demeurant dans les simples termes de passer dans le monde pour estre à luy et pour le servir avec zèle et passion en tout ce qui luy plairoit de m'ordonner... La résolution estant prise en mon esprit pour mille raisons de ne point aller à Rome, vous m'espargnerez une rupture fascheuse avec M. de Noailles, que j'honore et désire servir en toute occasion, et me mettrés en estat d'achever la pièce qu'il a jugée pouvoir n'estre pas tout à fait indigne de luy [1]... etc.

La rupture n'eut pas lieu entre M. de Noailles et Chapelain, car le poète écrivit à l'ambassadeur une longue épître de compliments, dès son arrivée à Rome en 1634. Ce fut Maynard qui partit avec M. de Noailles pour la ville éternelle, et cette affaire ne suscita aucune mésintelligence entre les deux poètes; ils eurent même ensemble une correspondance suivie, qui témoigne de la constance de leur amitié. Les lettres de Chapelain sont restées manuscrites, mais celles de Maynard ont été publiées: elles constatent que les deux amis se tenaient l'un l'autre au courant de tous les événements littéraires qui se passaient à Rome et à Paris.

René Kerviler.

[1] Bibl. nat. corresp. ms. de Chapelain, année 1633.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LETTRES INÉDITES DU R. P. H.-D. LACORDAIRE, DES FRÈRES PRÊCHEURS. — 1 vol. in-8°. Paris, Poussielgue, rue Cassette, 27.

Ce livre est une épave de nos récents naufrages, un débris précieux de nos dernières révolutions. On sait que, lorsque Lyon devint la proie des Vandales, en 1870, leur fier courage s'attaqua surtout aux couvents. L'ennemi n'était pas loin; ils se gardèrent bien d'aller à sa rencontre, mais ils se ruèrent sur des moines qui priaient pour la patrie, sur des prêtres toujours disposés à accompagner nos soldats sur les champs de bataille. Il n'y eut pas de lutte, on le pense bien; mais il y eut violence, pillage et orgie. Les moines furent chassés, leurs maisons dévastées, leurs archives brûlées ou dispersées. Nous avons vu des documents qui faisaient partie des archives du couvent d'Arcueil, tachés de vin, d'huile, et laissés épars sous un buffet. Ainsi fut-il des nombreuses lettres du père Lacordaire, que possédaient les Dominicains de Lyon. Une partie ne s'est pas retrouvée, une autre ne présentait plus que des *lambeaux, souvent indéchiffrables, souillés, lacérés, à moitié rongés par la moisissure des caves où ils gisaient.* Ce sont ces restes vénérés, ces mutilés du champ de bataille que les Dominicains se sont décidés à mettre à l'abri de toute nouvelle épreuve, en les plaçant sous la sauvegarde de la publicité.

Remarquons d'abord que cet hommage à la mémoire du père Lacordaire vient des Dominicains de Lyon, qu'on a trop souvent considérés comme lui étant hostiles. Sans doute les Dominicains de Lyon avaient tenu à reprendre, dans toute leur rigueur,

les prescriptions de la règle de saint Dominique, tandis que le père Lacordaire admettait, en raison des fatigues de l'apostolat, plus grandes aujourd'hui que jamais, de légers adoucissements à une règle qui demeurait encore des plus sévères. De telles divergences ne se produisent qu'entre les saints; aussi laissent-elles intacte la grande vertu des saints, la charité.

Le père Lacordaire a laissé d'ailleurs, dans son Ordre, d'affectueux souvenirs que ne s'expliquent peut-être pas très-bien ceux qui ne connaissent en lui que l'homme politique. L'homme politique était facilement raide, impérieux, beaucoup trop porté, par tradition d'enfance, à céder aux idées modernes. L'homme religieux, au contraire, était l'homme d'autrefois, pénitent, mortifié, comprenant mieux que personne la nécessité des humiliations et de l'obéissance, aimant comme un fils, tendre comme une mère.

C'est ce dernier accent surtout qui domine dans les nouvelles lettres. « J'ai appris avec une joie indicible, écrivait-il le 11 décembre 1843 à l'un de ses religieux, que l'unité s'établissait de plus en plus entre vous tous; c'est là le grand point. Si vous vous aimez les uns les autres, si la simplicité, la bonté, l'ouverture, l'obéissance, la pénitence, vous resserrent chaque jour, notre œuvre est fondée. Aimons-nous jusqu'à donner notre vie les uns pour les autres, jusqu'à *désirer* de souffrir la mort et *l'ignominie* les uns pour les autres. Pour moi, je vous aime tant, que mon plus grand bonheur, après celui de mourir pour Jésus-Christ, serait de mourir pour vous [1]. »

Et ce sentiment, sans se répéter, anime toutes ses lettres. Ainsi il écrira de Liége, en 1847, au cours d'une brillante station : « L'évêque est un homme très-pieux et très-aimable, qui fait beaucoup trop grandement les honneurs de chez lui, en sorte que j'ai bien besoin, mon cher enfant, de rentrer un peu sous la verge du couvent et sous la vôtre en particulier. Priez Dieu pour moi, afin qu'il me conserve dans les sentiments d'un religieux et que vous ne me retrouviez pas pire qu'auparavant.

P. 31.

Combien je me réjouis, mon bon père, de me retrouver avec vous, avec le père Aussant et avec toute notre famille spirituelle ! J'en ai faim et soif [1]. »

Dans ses instructions à un maître des novices il disait : « Vous serez sévère et aimable tout à la fois, sachant châtier avec la verge et atteindre en même temps jusqu'au plus profond du cœur de vos enfants, de manière à ce qu'ils aiment en vous jusqu'à la correction, ainsi qu'on le voit dans les enfants à l'égard de leur mère [2]. »

Personne assurément ne fut plus exposé que le père Lacordaire aux tentations de l'amour-propre, mais personne aussi n'en comprit mieux le danger. — « Vous tiendrez régulièrement le chapitre, écrivait-il, et y infligerez fréquemment les pénitences voulues, étant persuadés, vous et moi et nous tous, que c'est là où se forment l'humilité, la mortification et cette aimable fraternité qui fond les uns dans les autres les religieux habitués à une maternelle correction et se faisant tour à tour petits enfants les uns devant les autres. Nous avons eu le bonheur ou plutôt la grâce immense de rétablir ce point, qui est l'écueil de presque toutes les restaurations, à cause du respect humain, si difficile à vaincre, en fait d'humiliations infligées ou subies. Vous y tiendrez comme à la prunelle de l'œil [3]. »

Et il était le premier à donner l'exemple, à se soumettre aux coups, à les solliciter, à multiplier ses confessions publiques. Plusieurs s'étonneront peut-être de lui voir infliger de rudes pénitences aux religieux mêmes qu'il jugeait dignes des plus hautes distinctions. — « Mon intention est de vous continuer encore dans la charge de prieur pendant l'année 1849, écrivait-il à l'un d'eux. A cette occasion où votre pouvoir se prolonge, vous irez trouver le R. P. Maître pour vous humilier devant lui; vous lui confesserez quelques-unes des fautes principales de votre vie, et vous recevrez de lui quarante coups de discipline,

[1] P. 101.
[2] P. 82.
[3] P. 81.

en présence du frère M. ; après quoi vous baiserez neuf fois les pieds à l'un et à l'autre [1]. »

A coup sûr, les idées modernes n'ont rien à voir ici et le libéralisme pas davantage. Je ne serais même pas étonné que cette rude discipline ne fît perdre beaucoup au père Lacordaire, dans l'esprit de certains catholiques qui tiennent à être de leur temps ; mais pour ceux qui tiennent avant tout à être du temps de Jésus-Christ et qui ne perdent pas de vue le Calvaire, ils ne sauraient éprouver ni susceptibilité ni surprise. Ils savent à quel prix le monde a été racheté et peuvent comprendre, par ce grand exemple, à quel prix se forment les apôtres. Est-ce d'ailleurs à une époque d'orgueil, d'insubordination, de mollesse, que l'on prétendrait être fort sur les autres, si on ne commençait par être invinciblement fort sur soi-même ? Chaque jour nous entendons crier : Il n'y a plus de caractères ! Mais en vérité, si l'or s'épure par le feu, est-ce que ce n'est pas par la souffrance, les sacrifices, le sang que se forment les caractères ?

Le nouveau volume nous révèle un côté peu connu de la vie du père Lacordaire, nous voulons dire la sollicitude des détails qui s'alliait en lui aux plus hautes et plus assujettissantes préoccupations « Sans parler du pain, des habits et des autres nécessités dont il devait pourvoir ses fondations naissantes, on le voit retenu loin de Chalais par ses prédications ou par les événements politiques, s'occuper de la haie qu'il fait planter, de l'allée à tracer, du mur à relever ; on voit l'homme du devoir et le père ; on aperçoit aussi, dans la simplicité de ses goûts, un contraste qui n'est pas sans charme, quand on songe à l'orateur de Notre-Dame [2]. »

Le couvent de Lyon possédait toute une collection de lettres à des femmes du monde dont malheureusement deux seules ont été sauvées. Elles suffisent pour nous faire regretter vivement les autres. Ces lettres sont d'une fermeté qui va bien à un religieux et d'une éloquence admirable. — « Vous ne comprenez pas

[1] P. 326.

[2] *Deuxième avertissement*, p. 330.

le jeûne, les austérités, la répression du corps, vous qui en êtes si cruellement dominée, écrit-il à une de ses correspondantes. Hélas! si, en vous coupant un membre, vous pouviez vous guérir, vous pouviez connaître et aimer, ce sacrifice vous coûterait-il? L'homme est un esclave et un malade, vous vous étonnez que sa délivrance et sa guérison coûtent de la peine!... On ne vous dit pas que le jeûne soit l'avenir de l'homme, mais un éternel rassasiement; on ne vous dit pas que l'affliction soit l'avenir de l'homme, mais, au contraire, une joie telle que le nom même ne vous en est pas connu et que les extases d'ici-bas n'en sont pas même l'ombre. L'avenir, c'est la vie, la connaissance, l'amour dans leur plénitude; le présent, c'est une lutte du néant contre la vie, de l'ignorance et de l'erreur contre la connaissance, de l'égoïsme contre l'amour. Dieu, dans cette lutte, est venu au-devant de vous, sous la forme de votre humanité, comme une mère s'abaisse pour apprendre à son fils les premiers éléments des choses. Quoi! des montagnes et des torrents vous révèlent Dieu davantage que le sacrifice? Je pardonne aux cœurs froids de ne pas entendre le christianisme, car ils n'entendent pas l'amour; mais vous! Pour moi, quand je lis une page de l'Évangile, le ciel et la mer me semblent muets [1]. »

La politique occupe très-peu de place dans le volume, et c'est un avantage marqué, car on sait que la politique du père Lacordaire était toute d'illusions; mais les illusions se font jour néanmoins çà et là. Ainsi il dira avec une assurance parfaite : — « Le peuple, sans doute, n'aime pas les Jésuites qu'il ignore; mais il ne croit pas aux bourgeois se plaignant du Jésuite, et leur querelle passe à côté de lui, sans l'émouvoir. *Si les Jésuites travaillaient pour le peuple, comme les Frères des écoles chrétiennes, avant dix ans l'insulte serait impossible à leur égard* [2]. » — On sait ce qui en a été pour les Frères des écoles chrétiennes.

Il dira des enthousiastes démonstrations des Romains pour Pie IX : — « Cela dure depuis dix-huit mois et je ne serais pas

[1] P. 222.
[2] P. 158.

étonné que cela durât *dix ans*, tout le temps qu'il plaira au pape de prendre pour achever ses réformes [1]. » — Voilà jusqu'où allait sa clairvoyance. Comment s'étonner, lorsqu'on connaît si peu la révolution, qu'on soit parfois disposé à désarmer devant elle?

Et cependant le père Lacordaire savait bien où conduisent les principes révolutionnaires. — « Voyez, écrivait-il en 1846, l'état où est la France, après cinquante ans d'essais et d'efforts *pour vivre du seul sens humain*. Quel pitoyable état que celui du libéralisme, et comme il trouve la mort dans sa victoire! *Point de principes, point de cœur, point de gloire :* voilà, depuis quinze ans, toute sa vie. Non qu'il n'ait eu des pensées généreuses, et qu'il n'ait accompli des réformes utiles; mais il *n'a jamais voulu de l'Église* pour compagne de ses desseins, et il expire, après cinquante ans, *dans le vide et la platitude*. Si l'Église n'était pas là, nous toucherions au Bas-Empire et, malgré elle, on sent partout une odeur d'eunuque. Je ne crois pas qu'une doctrine et un parti aient jamais reçu de châtiment plus sanglant de la Providence [2]. »

Cette lettre date de vingt-huit ans; ne la dirait-on pas écrite d'hier et pour aujourd'hui [3]? Qu'on ne me parle plus désormais des professions de foi libérales du père Lacordaire; j'ai celle-là signée de son nom et je m'y tiens [4].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] P. 436.

[2] P. 176.

[3] N'entendons-nous pas, aujourd'hui même, un des principaux organes du libéralisme, *la Presse*, attribuer à son parti, comme titre d'honneur, de s'être *désenclericalisé*? Style et pensée, tout se vaut dans cette école.

[4] Montalembert parlait des *rugissements de lion blessé* que contenait la correspondance inédite du père Lacordaire. En voilà un qu'il ne connaissait pas. Il y en a bien un autre, et, ce qui l'étonnerait peut-être, il est des plus stridents et à son adresse. Que conclure de là? que les *rugissements* ne sont pas des raisons. La vie politique n'était point faite pour l'ardente imagination de Lacordaire. « Elle m'eût anéanti moralement », disait-il, et il disait vrai. Son grand mérite, en 1848, fut de rompre avec elle. « L'amour-propre peut avoir des regrets, disait-il alors, le cœur n'en a pas. » P. 180 et 181.

Un livre de Jacques de Vernant.

Un ecclésiastique de la Vendée nous adresse les lignes suivantes:

« Plusieurs des lecteurs de la *Revue* connaissent peut-être déjà l'ouvrage que je me permets de leur signaler; il m'a semblé toutefois qu'il ne serait pas sans intérêt de mentionner un livre qui a mérité d'être protégé par un Souverain-Pontife. L'auteur a dû laisser un nom dans le diocèse de Nantes. Sa doctrine sera mieux appréciée encore, maintenant que le concile du Vatican a mis fin au gallicanisme. Ce livre a échappé à mes recherches : j'ose espérer que quelqu'un de nos chers confrères et voisins de la Bretagne pourra le retrouver dans une des bibliothèques de Nantes, nous en donner l'analyse et nous en retracer l'histoire ; car ce livre a aussi une histoire.

» Une réimpression serait-elle favorablement accueillie ? Je l'ignore. Il me suffit de poser la question et d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cet ouvrage, dont voici l'histoire résumée en quelques mots :

« *Jacques de Vernant. Défense de l'autorité de N. S. P. le Pape, de NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques contre les erreurs du temps.* Imprimé à Metz, en 1658, un vol. in-4°, qui fut réimprimé à Louvain, en 1669.

» Jacques de Vernant est le pseudonyme du P. Bonaventure de Sainte-Anne, carme de Nantes ; son nom de famille était Heredie ; il était né à Oudon.

» Cet ouvrage fit grand bruit ; il fut, sur la demande de curés du diocèse de Poitiers, examiné par la Sorbonne, qui le censura. Alexandre VII réclama contre cette censure, dans un bref en date du 6 avril 1665, adressé à Louis XIV. N'ayant pas obtenu satisfaction, le Souverain-Pontife publia, à la date du 25 juin 1665, une bulle solennelle, où il prit la défense de l'ouvrage de Vernant, cassa et déclara nulle la sentence de la Sorbonne, et se réserva le jugement de l'affaire.

» Le Parlement osa interdire la publication de cette bulle, et, à raison des préjugés de l'époque, elle fut regardée comme non avenue.

» Comme vous le voyez, d'après ce rapide aperçu, une notice détaillée sur Vernant et son ouvrage aurait son prix, au point de vue des doctrines et aussi au point de vue de l'histoire des auteurs nés dans l'Ouest de la France. »

—

Voir, sur la troisième page de la couverture, l'annonce du tirage à part des *Débris de Quiberon*, par M. Eugène de la Gournerie.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : MM. de la Borderie père; Edouard Duclos; le général de Bremond d'Ars; Testard du Cosquer; Félix Thomas; l'abbé Fouchard. — Le Tombeau de M. Meslé. — Les Hospitaliers sauveteurs bretons et la Société de sauvetage. — Le concours des Jeux-Floraux et la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. — L'Association Bretonne.

Au moment même où nous adressions notre précédente livraison aux lecteurs de la *Revue*, notre honorable directeur assistait aux derniers instants de son père, qui est mort entouré de l'estime et de la vénération de tous ses compatriotes. Nous ne pouvons mieux témoigner à M. de la Borderie la part que nous avons prise à son affliction, qu'en reproduisant les lignes suivantes, par lesquelles le *Journal de Rennes* s'est associé à son deuil:

« Mardi matin, 23 mars, la ville de Vitré tout entière rendait les honneurs funèbres à un respectable vieillard dont la mort a été vraiment, pour la population, un deuil public.

» M. Le Moyne de la Borderie avait atteint sa quatre-vingt-quinzième année. Cette longue existence a été vouée exclusivement aux affections de la famille et aux œuvres de charité. A son inépuisable bienfaisance, à sa chrétienne prodigalité, à son dévouement acquis à toute œuvre bonne et utile, M. de la Borderie joignait une exquise délicatesse, une discrétion singulière dans la façon de faire le bien. La bonté de son âme et la bienveillance de son caractère se reflétaient dans toutes ses relations. C'était le juste aimable et modeste: aussi était-il l'objet de la vénération générale.

» Une foule énorme a suivi et escorté le convoi du bon vieillard. L'église paroissiale de Notre-Dame était trop étroite pour contenir la population qui s'y pressait autour des parents et des amis de l'honorable famille du défunt.

» Le deuil était conduit par ses deux fils: M. Waldeck de la Borderie, ancien maire de Vitré et membre du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, et M. Arthur de la Borderie, député du département à l'Assemblée nationale. Le clergé de la ville et des paroisses voisines, les bonnes religieuses de Saint-Vincent de Paul, dont le pieux et charitable vieillard était le plus généreux auxiliaire, toutes les autorités locales assistaient aux funérailles.

» Il convenait que l'excellent homme qui, pendant sa vie, a pu être appelé « le père des pauvres », eût le dernier hommage de ceux qu'il a tant aimés et secourus. Pensée touchante! on avait confié à de jeunes enfants pauvres, élevés dans un des établissements soutenus par les largesses du vénérable défunt, la mission de porter les cordons du poêle de son cercueil.

Quinze jours après, l'Ille-et-Vilaine perdait un autre de ses enfants, M. Edouard Duclos, ancien député de ce département, dont le cercueil, apporté de Paris, reposait le 12 avril sous le catafalque de l'église Saint-Germain. M. Duclos était une notabilité à Rennes, où sa famille, de vieille bourgeoisie, sa profession, héritage séculaire, les positions qu'il a occupées comme conseiller municipal, conseiller général du département, député au Corps Législatif, lui avaient créé d'excellentes et

nombreuses relations, et l'avaient mis à même de rendre bien des services. On l'aimait et on appréciait en lui l'affabilité du caractère, l'obligeance infatigable, l'activité et l'aptitude aux affaires. Il était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand. Cette dernière distinction, à laquelle M. Duclos attachait avec raison un grand prix, se reliait à une des circonstances les plus mémorables de sa carrière parlementaire : le vote des QUATRE-VINGT-ONZE en faveur de la Papauté, car M. Duclos était toujours resté fidèle aux traditions catholiques de sa famille.

M. le général comte de Bremond d'Ars, père de M. Anatole de Bremond d'Ars, ancien sous-préfet de Quimperlé, et qui, sous les ordres du duc de Nemours, avait, en 1843, commandé la cavalerie du camp de Plélan en Bretagne, est décédé à Saintes, sa ville natale, le 12 mars, à l'âge de 88 ans. Chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur, il avait été deux fois inspecteur général de cavalerie. Les obsèques de cet homme de bien ont eu, comme celles de M. de la Borderie, tous les caractères d'un deuil public. De touchants discours y ont été prononcés par le sous-préfet de la ville, et par M. de Bonsonge, capitaine de frégate, qui a pu dire, à propos du vénérable défunt : « C'est une grande et noble manière de servir Dieu que de bien servir sa patrie. »

Signalons encore la mort regrettable, à Lorient, de M. le commissaire général de la marine Testard du Cosquer; à Nantes, de M. Félix Thomas, architecte, grand prix de Rome et paysagiste, sur le talent duquel nous reviendrons quelque jour; à Vannes, de M. l'abbé Fouchard, vicaire général de la cathédrale, et donnons un souvenir à l'un de nos morts passés.

On termine dans ce moment à l'église Notre-Dame, dit le *Journal de Rennes*, le tombeau que la paroisse a voulu élever à son pasteur, M. le curé Meslé, de vénérable mémoire. Imité des monuments funéraires si nombreux dans nos cathédrales et nos abbayes du moyen âge, il a le mérite de s'identifier au style qui domine dans la majeure partie de la vieille abbatiale de Saint-Melaine. Il est construit tout entier en calcaire des environs de Poitiers, d'une solidité et d'une finesse de grain remarquables. Le sarcoaphge, abrité sous un arc gothique sobrement décoré, porte la statue du pieux défunt, agenouillé entre les images de la sainte Vierge et de saint Joseph. Des inscriptions françaises et latines rappellent, avec les noms et les titres de M. Meslé, les principales qualités qui lui ont mérité pendant son long ministère l'estime et la vénération de ses ouailles et de la ville tout entière. Deux artistes de la paroisse, MM. Valentin frères, l'un ornemaniste distingué, l'autre statuaire connu dans toute la Bretagne par ses œuvres religieuses, ont exécuté ce beau travail avec un talent et un succès incontestables. Les visiteurs qui, chaque jour, s'y rendent en foule, admirent l'ensemble et les détails du monument, mais surtout la statue, qui réunit au mérite de la ressemblance et de l'expres-

sion du visage celui d'une pose si naturelle et si vraie que tous ceux qui ont vu le saint vieillard en prière dans son église croient le retrouver encore vivant au milieu de son troupeau, et implorant pour lui les grâces du ciel.

Quels applaudissements n'eût pas accordés ce pasteur dévoué à l'œuvre si patriotique de la société des Sauveteurs et hospitaliers bretons, fondée, peu après sa mort, au milieu de ses paroissiens! Le samedi soir 10 avril, un concert a été donné à Nantes dans la salle des Beaux-Arts, au profit de la caisse des retraites de cette société, et M. Nadault de Buffon, avocat général à Rennes, a exposé avec une éloquence émue et pénétrante le but si noble de l'œuvre dont il est le fondateur. — L'avant-veille, la Société générale de sauvetage des naufragés tenait à Paris sa réunion annuelle au cercle d'Horticulture de la rue de Grenelle-Saint-Germain, sous la présidence de S. E. le cardinal de Bonnechose. Après un discours du prélat sur le caractère chrétien de la fondation de la Société, et les compte rendus de MM. le marquis de Turenne et Camille Doré, le président du Comité d'administration a annoncé que M. le contre-amiral, marquis de Montaignac, ministre de la Marine, avait décerné une médaille d'or de première classe à un Breton, M. Meilhard, patron du canot de sauvetage de Camaret (Finistère). La médaille a été remise au brave sauveteur par S. E. le cardinal, et cette cérémonie a été saluée par les plus vifs applaudissements.

Presque au même moment, mais sous d'autres voûtes, des travailleurs bretons recevaient des couronnes. Au concours des Jeux-Floraux de Toulouse, M. d'Audeville, de Nantes, aujourd'hui sous-préfet de Villefranche, obtenait un œillet d'argent pour son idylle *les Lucioles*, en même temps qu'on acclamait une ode de M. Maury sur *la Statue de Châteaubriand*; et la réunion des délégués des Sociétés savantes, à la Sorbonne, se terminait par une distribution solennelle de récompenses dans laquelle M. le ministre de l'Instruction publique remettait la palme d'officier de l'Instruction publique à M. Ortolan, mécanicien en chef de la Marine, et secrétaire de la Société académique de Brest, dont il était un des délégués; à M. Borius, médecin de la Marine, une médaille d'argent pour ses travaux sur la météorologie du Sénégal; à M. Durrandi, professeur à la faculté des sciences de Rennes, une médaille en argent pour des travaux de mathématiques, et à M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes, la palme d'officier d'Académie.

Mais les concours étrangers ne doivent pas nous faire perdre de vue les concours bretons. On sait que le concours régional annuel pour la région de l'Ouest doit se tenir à Vannes au mois de mai, et que le concours hippique s'est déjà tenu à Nantes au mois de mars, avec le plus grand succès. On annonce la prochaine session d'un congrès annuel de l'Association bretonne à Guingamp, pour les derniers jours du mois

d'août. Les journaux des Côtes-du-Nord nous apprennent que, le dimanche 20 mars, a eu lieu à Guingamp une réunion des présidents et des délégués des comices du département, qui avaient répondu en grand nombre à l'appel fait par la direction de l'*Association bretonne*. M. Rieffel, le vénérable et distingué directeur général de l'*Association bretonne*, présidait la séance, qui a eu lieu à midi dans une des salles de l'hôtel-de-ville, mise obligeamment à la disposition des membres de la Société par M. Ollivier, maire de Guingamp. M. Louis de Kerjégu, président de la section d'Agriculture, a pris la parole et, avec la verve brillante qu'on lui connaît, a exposé les avantages d'un concours hippique projeté. Un si bon avocat d'une excellente cause ne pouvait manquer de gagner son procès. Aussi les représentants des Comices ont-ils généreusement accordé le concours pécuniaire qui leur était demandé, et nous les en félicitons.

Avant de quitter Guingamp, le Comité directeur de l'*Association bretonne* a décidé que le Congrès provincial se tiendrait du 29 août au 5 septembre. — Le 25 août aura lieu la réunion des membres de l'Association pour la nomination des commissions et la répartition des travaux de la semaine. — Mgr David a fait espérer à la direction que Sa Grandeur célébrerait le lundi la messe du Saint-Esprit à 9 heures. — Les conférences d'Agriculture et d'Archéologie commenceront ensuite pour se terminer le samedi 4 septembre.

Des démarches sont faites près de M. le ministre de la Marine pour obtenir un bateau à vapeur garde-côtes, qui, comme cela a eu lieu l'an dernier pour le Morbihan, permettra aux membres de l'Association de parcourir et d'étudier le littoral des Côtes-du-Nord, au point de vue archéologique et agricole.

Il serait à désirer que le temps permît, aux deux mêmes points de vue, de faire une petite excursion à l'île si intéressante de Jersey.

Nous ne pouvons donc que presser les hommes de science et de travail de seconder de leur initiative et de leur cotisation les efforts si persévérants et si louables de l'*Association bretonne*.

LOUIS DE KERJEAN.

Nous ne terminerons pas cette chronique sans annoncer que, sous ce titre : *Bibliographie de la Province*, M. Alexandre Massé va publier une revue mensuelle, appelée à combler une véritable lacune. Elle présentera, chaque mois, un tableau aussi complet que possible des richesses intellectuelles de nos départements. Analyse de tous les ouvrages paraissant en province ; notices sur les accadémies et sociétés savantes, revue des revues littéraires et scientifiques ; concours, notes sur les musées et les bibliothèques, nécrologie, étude d'histoire littéraire, archéologie, biographies, etc., tel est le cadre de la *Bibliographie de la Province*. Cette revue doit paraître, ce mois-ci, dans le format in-8o. — Abonnements : pour un an, 8 francs ; pour six mois, 4 francs ; pour trois mois, 2 fr. — Alexandre Massé, directeur, 2, rue Muller, à Paris.

BRETONNE ET VENDÉENNE

[illegible] Allocution de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et [illegible] sur le plateau d'Auvours, le 14 avril 1874. In-8°, [illegible] imp. Prud'homme.

[illegible] DE QUIBERON. Souvenir des désastres de 1795, suivi de la [illegible] rectifiée d'après les documents de la collection Hersart [illegible] et tous autres titres contemporains et authentiques, par [illegible] de la Gournerie. In-8°, 211 p. — Nantes, libr. catholique Liba- [illegible] ..... 3 fr.

[illegible] HISTORIQUE SUR LA VIE DU CARDINAL PIERRE DE FOIX, DIT LE JEUNE, [illegible] DE VANNES ET ADMINISTRATEUR DU DIOCÈSE D'AIRE, 1449-1490; par [illegible] Cadevrie. In-8°, 42 p. — Pau, imp. Ve Vignancourt.

[illegible] DE KÉRIGANT; par Frédéric de la Noue. In-8°, 22 p. — Dinan, [illegible] Huguet.

[illegible]PATION SUR L'ATTRACTION UNIVERSELLE; par René Galles. In-4°, [illegible] p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure.*)

[illegible] (LA) SAINT-BENOIT, SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS ET FON- [illegible] DE L'ORDRE, par C. Merland. In-8°, 37 p. — Nantes, imp. Vincent [illegible] et Emile Grimaud.

POÉSIES, par Joseph Rousse. Petit in-8° vergé, 158 p. Tiré à 100 ex., numérotés à la presse. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, Auguste Aubry, éditeur, rue Séguier, 18..... 4 fr.

PRÉSIDENT (LE) DE KÉRINCUFF. Etude biographique; par M. E. Le Guil- [illegible]-Penanros, juge au tribunal civil. In-8°, 47 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

PRINCIPES RAISONNÉS DE LA MÉTHODE INTELLECTUELLE, appliquée à l'éducation maternelle, à l'enseignement scolaire et à l'apprentissage professionnel. Etudes pédagogiques, par J. Guchet, directeur de l'Ecole et du Pensionnat de Clisson, officier de l'Instruction publique. In-18, XV-272 p. — Paris, Alph. Picard, rue Bonaparte, 82..... 3 fr.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Conseil central de Nantes. Assemblée générale du 14 février 1875. In-8°, 18 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud.

STATISTIQUE HISTORIQUE ET MONUMENTALE DU CANTON DE GUICHEN (arrondissement de Redon, Ille-et-Vilaine); par l'abbé Guillotin de Corson. In-8°, 76 p. — Rennes, imp. Catel.

TOUT NANTES Y PASSERA ET TRENTEMOULT AUSSI. Revue en quatre actes et 9 tableaux dont un prologue; par M. A. Robin des Combes. In-8°. 15 p. — Nantes, imp. Grinsard..... 15 c.

TRAITEMENT (DU) DE L'ANGINE COUENNEUSE PAR LA CAUTÉRISATION; par le Dr Théobald Thibault. In-8°, 23 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

USAGES LOCAUX DU CANTON DE TALMONT, constatés et recueillis par une commission cantonale en 1858, et édités par A. Coumailleau, expert à Avrillé. In-12, 95 p. — La Roche-sur-Yon, imp. Gasté..... 1 fr. 25

MONCONTOUR ET SES ENVIRONS

Dans la partie très-accidentée du département des Côtes-du-Nord, à cinq kilomètres de la montagne du Ménez, se trouve Moncontour. Cette ville, qui faisait partie du duché de Penthièvre, est bâtie sur un mamelon escarpé, à la rencontre de deux vallées, où coulent des ruisseaux qui servent de force motrice à des moulins. Elle était fortifiée, et passait autrefois pour être une des meilleures places de guerre de la Bretagne. On voit encore maintenant une partie de ses remparts, flanqués de grosses tours tapissées de lierre. Son château, ou citadelle, était formé de quatre tours, dont il reste encore des débris. Il y avait en cette ville un sénéchal qui rendait la justice; de plus, Moncontour était au nombre des villes de l'évêché de Saint-Brieuc et de Tréguier qui avaient droit de nommer un député de l'ordre du tiers aux États ou *parlements généraux*. Ces députés assistaient aux assemblées en habit noir, petit manteau et cravate. Les députés du tiers, seulement de Brest, Saint-Malo et Nantes, portaient l'épée, et avaient aussi leur président. Aujourd'hui, Moncontour est un chef-lieu de canton. Cette localité, assez commerçante, a chaque semaine un marché et tous les mois une foire, où se vendent de nombreux bestiaux. Pendant longtemps, on a fabriqué dans la contrée des toiles qui étaient très-estimées; mais cette industrie n'existe plus.

L'église, qui n'a rien de remarquable comme architecture, pos-

sède des vitraux peints dont le dessin et la couleur sont admirables. Ces magnifiques vitraux, que beaucoup d'étrangers viennent visiter, portent la date de 1537.

Le chœur est orné d'un autel en marbre, de boiseries et de peintures du XVIIIe siècle, qui ont du mérite. Le buffet d'orgue, dernièrement restauré, est excellent.

Saint Mathurin, qui évangélisait au IVe siècle, est en grande vénération à Moncontour. Dans l'église, un autel à colonnes torses lui est dédié ; de plus, au pied d'un pilier, on voit sur un piédestal son buste en marbre blanc, surmonté d'un baldaquin en bois, sculpté dans le style gothique. Il y a des jours solennels où le buste en marbre fait place à un autre, qui est en argent. Au milieu du front de la tête d'argent, un fragment du crâne de saint Mathurin est conservé sous une glace qui le laisse apparaître. Chaque année, au mois de mai, il y a un pardon à l'occasion de la fête de saint Mathurin. Alors, pendant huit jours, de nombreux Bretons viennent de tous côtés, surtout du Morbihan, pour invoquer ce saint. La veille du pardon, qui a lieu un samedi, les cloches, sonnant à grande volée, annoncent, à la nuit tombante, que la procession qui accompagne le buste en argent de saint Mathurin, porté sur un brancard, sort de l'église pour parcourir les rues décorées et illuminées. La procession, ayant en tête du cortége une musique militaire de la localité, qui joue très-agréablement, s'arrête d'abord à un calvaire remarquable, puis sur la place du champ de foire, lieu élevé d'où l'on voit la mer. Là, on chante un *Te Deum*, pendant que brûle un énorme feu de joie, puis on revient dans le même ordre à l'église. Les Bretons étrangers à Moncontour ont seuls le privilége de porter le buste de saint Mathurin, et cet honneur est réservé à ceux dont les offrandes ont été les plus considérables. Le lendemain, une autre procession, solennelle comme la première, a lieu au milieu du jour. Cette fois, le buste de saint Mathurin est porté exclusivement par des habitants de Moncontour.

Dans l'église, pendant les cérémonies, on voit les pèlerins, afin de se rendre le saint plus favorable, s'agenouiller devant ce buste, puis,

nt sur un escabeau, ils vont l'embrasser trois fois, en com-
ınt par les deux joues et finissant par le front, où se trouve la
e. Avant de se retirer, ils déposent leur offrande dans le tronc
iste dans le piédestal. En fidèle historien, nous devons dire
endant la durée de ce célèbre pardon, il s'est mêlé de tout
aux fêtes religieuses des plaisirs mondains, et personne ne se
ılise de voir la foule, en sortant de l'église, se rendre sur la
de la Carrière, où se trouvent des jeux, des loteries et des
banques, qui font avec leur musique un tapage infernal. De
se rend sur l'esplanade du château des Granges, qui domine
ıntour, pour y danser ou y voir danser la *dérobée*, au son du
ı, du violon et de la vielle.

lérobée est une danse très-originale, qui consiste, au moment
ı fait certaines évolutions, à *dérober* la danseuse d'un autre,
ı plaît. Des règlements sévères, affichés dans la ville, défen-
aux danseurs qui perdent leurs danseuses, de témoigner en
e façon la mauvaise humeur que cet accident peut leur
:.

ıdant les huit jours que durent ces fêtes, on ne peut se faire
lée du nombre de *bolées* de cidre qui se boivent. Dans le pays
ncontour, le cidre ne se boit que dans des bols en faïence ;
e nom de bolée.

lons maintenant des faits historiques dont Moncontour et la
ie environnante furent le théâtre.

es de Bretagne, fils de Jean V et dernier frère du comte de
ort, possédait, en 1446, les capitaineries de Saint-Malo et de
ıntour. Ce prince, que sa franchise, son courage et de bril-
ı qualités avaient rendu cher au peuple breton, fut accusé
ı d'intelligence avec l'Angleterre et d'avoir attenté à l'honneur
ısieurs femmes et filles du pays. Victime de ces accusations,
on ne se donna pas la peine de prouver, il fut arrêté au châ-
lu Guildo par les troupes du roi. Forcé ensuite de se démet-
ı ses capitaineries, il fut conduit d'abord à Châteaubriant, puis
ncontour, où l'on montre encore le cachot qu'il habita. De là

il fut transféré au château fort du Vauclair [1], dont on voit les ruines à un kilomètre de Moncontour. Le Vauclair était, dit-on, mis en communication avec la citadelle de Moncontour par un souterrain. Enfin, après avoir eu pour prison le château de Touffou, il fut enfermé au château de la Hardouinaye, dans une chambre basse, dont la fenêtre grillée donnait sur les fossés. Là, après avoir essayé de le faire mourir de faim et lui avoir donné du poison que son estomac avait rejeté, le duc, son frère, à l'instigation de sa femme, qui avait Gilles en horreur, donna l'ordre de le débarrasser de ce captif. Celui-ci, se doutant du sort qui l'attendait, supplia une pauvre femme, qui tous les jours, au péril de sa vie, partageait avec lui son pain et son eau, de décider un prêtre à venir le confesser. Par l'entremise de cette charitable femme, un cordelier vint la nuit entendre, à travers les barreaux, la confession de Gilles de Bretagne, qui, peu après, exténué par la faim et les mauvais traitements, n'opposa qu'une faible résistance à des scélérats qui l'étouffèrent entre deux matelas.

Le duc, qui faisait le siége d'Avranche, feignit d'être indigné en apprenant la fin tragique de son frère. Quelques jours plus tard s'étant emparé d'Avranches, comme il revenait par les grèves du Mont-Saint-Michel, il vit tout à coup se dresser devant lui le cordelier qui avait confessé Gilles. Celui-ci, lui présentant une note écrite par le malheureux prince, s'écria d'une voix vibrante : « Fratricide ! je viens, de la part de ta victime, te citer à comparaître dans quarante jours au tribunal de Dieu ! » Le moine, ayant prononcé ces paroles, disparut, laissant le duc terrifié. Moins de trois mois après, ce prince, déjà souffrant d'hydropisie, mourut, déchiré par les remords.

En 1487, le vicomte de Rohan et d'autres seigneurs, ligués contre

[1] Près de Moncontour, le nom de plusieurs gentilhommières commence par la syllabe *vau*, ce qui veut dire val, vallée; de ce nombre sont le Vaupatry, le Vauhéry et le Vaulorain, dont le nom vient, peut-être, de ce que les Lorrains du duc de Mercœur campaient en ce lieu, pendant que le chef de la ligue en Bretagne assiégeait Moncontour.

le duc de Bretagne, profitèrent du siége de Nantes pour ravager les campagnes et s'emparer de quelques places fortes. A cette époque, Pierre de Rohan, qui se tenait dans les environs de Moncontour, ayant appris que le capitaine Gouicquet, gouverneur de cette ville, était à Nantes, trouva le moyen de s'en emparer par surprise. Le duc fut désolé en apprenant la perte de Moncontour. Aussitôt il fit investir cette place par cinq mille hommes, et pendant plusieurs jours, une artillerie remarquable pour l'époque battit les remparts. Alors le vicomte de Rohan et le sire de Quintin, avec les forces qu'ils avaient sous leurs ordres, se mirent à harceler les troupes du duc, de telle sorte qu'elles levèrent le siége et partirent pour celui de Nantes.

Le comté de Penthièvre ayant été, en 1569, érigé, en faveur de Sébastien Luxembourg, vicomte de Martigues, en duché-pairie, Moncontour se trouva faire partie de ce duché, avec les villes de Guingamp, Lamballe et la Roche-Suart.

En 1589, le duc de Mercœur, étant chef de la Ligue en Bretagne, fait fouiller les tombeaux à Tréguier, puis, s'emparant des vases sacrés et des ornements qui servent au culte, abandonne la ville à ses soldats, qui la pillent et la brûlent en partie. En apprenant cet acte du plus affreux brigandage, le prince de Dombes, pour exercer des représailles contre le duc de Mercœur, vient assiéger Moncontour, qui soutient un premier assaut ; mais la garnison, craignant d'être forcée à un second, préfère rendre la ville, à des conditions honorables. En vain le duc de Mercœur tente de la reprendre ensuite. Le gouverneur la Tremblade et Kergomer tombent à l'improviste sur ses troupes, qu'ils mettent en déroute, en lui tuant un grand nombre de paysans et en lui faisant prisonniers plus de soixante gentilshommes.

La ville de Moncontour est surprise, en 1590, par Saint-Laurent, maréchal de camp du duc de Mercœur, qui assiége aussitôt la citadelle, dont le gouverneur la Tremblaye est absent. Le marquis de Coëtquen, beau-père de Saint-Laurent, qui est du parti royaliste, s'avance, pour secourir les assiégés, jusqu'à Loudéac, avec cent vingt

chevaux et un détachement d'arquebusiers; en outre, il est accompagné de Quémadeuc, Boisfeuillet, La Bouteillerie et du baron de Mollac. Saint-Laurent, informé de la marche de cette armée, s'avance aussitôt sur Loudéac, où, près de cette ville, les deux partis se chargent avec furie. Le baron de Mollac se signale par une conduite héroïque, tandis que Coëtquen, parvenant à prendre son gendre par derrière, le force à fuir, et à laisser sur le champ de bataille plus de cent des siens. Dès que les ligueurs, restés à Moncontour, eurent appris la défaite et la fuite de leur chef, ils se retirèrent avec précipitation.

Le prince de Dombes ayant, en 1591, assiégé Lamballe, principale ville du duché de Penthièvre, désirait beaucoup s'emparer du château, dont la garnison incommodait sans cesse les seigneurs voisins; il fit venir, pour lui donner son avis sur la place, le célèbre La Noüe, surnommé Bras-de-fer, parce que, au siége de Fontenay, La Noüe, ayant eu un bras emporté, s'en était fait faire un de ce métal, dont il se servait.

La Noüe, « grand homme de guerre et plus grand homme de bien », disait Henri IV, qui s'y connaissait, examina les lieux, et ayant fait apporter une échelle qu'on appliqua le long de la muraille, il y monta, et pour mieux voir, leva la visière de son casque. Il allongeait la tête au-dessus du mur, afin de se rendre compte de la largeur d'une brèche faite par les canons du prince de Dombes, lorsqu'une balle d'arquebuse vint l'atteindre au front et l'étourdit tellement, qu'il fut renversé et resta suspendu à un échelon par une jambe. On le transporta à Moncontour, où il mourut quinze jours après. Avant d'expirer, La Noüe exprima le regret de laisser ses affaires domestiques en mauvais état, les ayant toujours négligées pour s'occuper de celles de l'État. Peu après ce funeste événement, qui consterna les protestants, le prince de Dombes, inquiété par Mercœur, leva le siége de Lamballe.

Le duc de Mercœur vint, en 1593, assiéger Moncontour, sans pouvoir s'en emparer. Après les guerres de la Ligue, dont la Bretagne eut tant à souffrir, il n'est plus question de Moncontour pendant le règne réparateur de Henri IV.

Le cardinal de Richelieu, qui, sans s'en douter, préparait les voies à la grande révolution, en abattant les têtes et les châteaux crénelés des puissants seigneurs, ordonna, en 1696, la démolition des châteaux de Lamballe, Guingamp et Moncontour. Richelieu fit détruire ces châteaux, parce que le duc de Vendôme, qui les possédait, avait intrigué contre lui à la cour et fomenté quelques troubles en Bretagne.

Pendant la Révolution, au mois de juin 1791, l'église de Moncontour fut dépouillée de ses richesses. On y trouva 112 marcs (environ 27 kilogrammes) d'argent, qu'on emporta, ainsi que son coffre-fort, trois garnitures de brancard, le chef de Saint-Mathurin, un bras d'argent, contenant les reliques de saint Nicolas. Les cloches furent enlevées et l'église érigée en temple de la Raison. Plus tard, elle devint un magasin à fourrages. Pendant ces transformations, les vitraux du XVIe siècle, les autels, les boiseries, les peintures et les orgues, furent heureusement préservés.

Moncontour se trouvant, en 1793, au milieu d'un pays où les chouans étaient nombreux, le général Hoche, pendant quelques temps, y établit son quartier général. Là, tout en cherchant à étouffer par la force l'insurrection royaliste, il ne négligeait pas d'employer les moyens de douceur pour pacifier. Ainsi, on le vit, assistant à des bals donnés par Mme du Clézieux, danser galamment avec des sœurs d'émigrés.

Les chouans avaient pour général M. de Boishardy, propriétaire du château de ce nom, situé à une lieue de Moncontour, sur la route qui conduit de cette ville à Lamballe. Boishardy ex-capitaine au régiment de royal-marine, était âgé de trente-trois ans; bien fait et habile à tous les exercices du corps, il avait une agréable figure. Son caractère était doux et humain. Il eut un jour, avec le général républicain Humbert, dans un bois écarté, une entrevue, dans laquelle ces deux chefs se donnèrent des témoignages d'une mutuelle estime. Humbert avait dans Boishardy une si grande confiance, qu'il n'avait pas hésité à se mettre à sa merci.

Boishardy ayant exercé ses chouans au maniement des armes,

était devenu, par son activité et la hardiesse de ses entreprises, un ennemi très-redouté des républicains, parce qu'il pillait les convois, attaquait les détachements, interceptait les routes, enlevait les courriers et mettait à contribution les campagnes.

Condamné à mort par contumace, il était surveillé avec une attention toute particulière par le général républicain Le Moine, qui ne négligeait aucun moyen pour en finir avec ce redoutable chef. Boishardy ne l'ignorait point; aussi, prenait-il toutes les précautions possibles pour échapper aux recherches de ses ennemis. Craignant d'être surpris la nuit dans les fermes, il couchait habituellement au milieu des champs, dans un hamac suspendu à un pommier. Un soir, qu'il avait attaché son hamac sous un pommier, dans un champ de la ferme de la Ville-Hémé, à deux kilomètres de Moncontour, une jeune femme qu'il devait épouser vint le trouver. Les républicains sachant que cette femme aimait Boishardy avec passion et qu'elle était toujours bien renseignée sur le lieu où elle le pourrait voir, la firent suivre de loin, par un homme qui avait promis de leur livrer le général royaliste, pour la somme de douze mille francs. Ce traître était un Allemand, déserteur de l'armée républicaine, que Boishardy avait accueilli et attaché à sa personne. Boishardy avait près de lui son aide-de-camp, son secrétaire, son valet de chambre, un de ses fermiers et un cinquième individu. Vers trois heures, Boishardy est averti par un des hommes de son entourage que l'on aperçoit sur la route de Moncontour à Lamballe une colonne républicaine qui s'avance. Boishardy, qui ignore qu'un traître l'a vendu, ne bouge pas; mais peu après, voyant les soldats faire un mouvement qui a pour but de cerner le champ où il est, il dit à la jeune femme de rester immobile, qu'elle échappera de la sorte aux recherches des bleus [1], puis, s'élançant avec ses compagnons, il est bientôt, avec eux, hors de l'atteinte des républicains. Le voilà sauvé. Mais soudain, pensant, dit-on, à la femme qu'il vient d'abandonner, il éprouve le désir violent de savoir ce qu'elle est devenue. Alors, cédant à une passion qui ne

[1] Cette femme ne tomba point entre les mains des républicains.

raisonne pas, il revient, en se glissant dans les fossés, jusqu'aux lieux qu'il a quittés. Tout à coup, un grenadier l'aperçoit, et lui tire un coup de fusil. La balle atteint Boishardy dans les reins, il tombe, mais, plein d'énergie, il se relève, et malgré sa blessure, il peut encore fuir. Il avait gagné du terrain et allait échapper, quand des soldats qui venaient de Moncontour, l'aperçoivent et tirent sur lui, au moment où il franchissait un fossé bordant la grande route de Moncontour à Lamballe. Il tombe, frappé de trois balles, à deux cents mètres du moulin à vent de Saint-Malo, là où, depuis, la famille de Boishardy a fait élever une croix de pierre. A peine le chef royaliste est-il à terre, que le traître qui l'a vendu se fait connaître; il tire son sabre et, mettant un pied sur la poitrine de celui qui ne lui avait fait que du bien, il lui coupe la tête. Mise au bout d'une baïonnette, cette tête est portée au bourg de Bréhan et à Lamballe, où on la présente à une sœur de Boishardy, en lui demandant : — « Citoyenne, reconnais-tu la tête de ton frère ? »

A cet horrible aspect, Mlle de Boishardy s'évanouit. Quand on la fit revenir à elle, sa raison l'avait abandonnée. Elle est morte folle, longtemps après, à l'hôpital de Moncontour, où elle était pensionnaire. La tête de Boishardy, après avoir été promenée dans les rues de Lamballe, fut jetée dans l'étang de Launay, qui est près de cette ville. Plus tard, en vidant cet étang, elle fut trouvée et inhumée, par les soins du propriétaire du château de Launay, dans la chapelle de cette habitation. La mort de Boishardy fut principalement cause de la désorganisation de l'insurrection royaliste, dans le département des Côtes-du-Nord.

Les environs de Moncontour présentent des sites pittoresques et des monuments très-intéressants à visiter, dont il nous reste à parler.

A deux kilomètres de la ville, se trouve Notre-Dame-du-Haut, vieille chapelle qui, reconstruite en partie à diverses époques, paraît, si l'on en juge par ses croisées en ogives, jadis ornées de vitraux peints, dont il reste quelques vestiges, avoir été bâtie vers

la fin du XVe siècle. D'après une chronique, cette chapelle fut construite pour accomplir un vœu fait par un Breton que des brigands avaient pendu, en cet endroit, à un arbre. Ce Breton, se voyant près de mourir, promit d'élever un sanctuaire à la Vierge, si elle lui conservait la vie. Au même moment, la Vierge lui apparut, et, sur un signe qu'elle fit, la corde à laquelle il était suspendu se brisa. Les brigands, qui s'éloignaient, ne revinrent pas vers leur victime, qui fut sauvée.

Les bâtiments de la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, assez vastes, représentent une croix, à laquelle il manque un bras. La croisée du chœur possède encore quelques vitraux peints, représentant un Père-Éternel, tenant un sceptre, orné d'une fleur de lys. Au-dessous est un écusson avec les armes des rois de France. Dans le chœur, on voit, supportée par une pierre engagée dans le mur, la statue peinte d'un Breton à genoux et ayant une corde au cou. Ses mains sont jointes et ses yeux levés vers une statue de la Vierge, qui est placée beaucoup plus haut ; c'est, en partie, la représentation de la chronique que nous avons racontée. Au milieu de la chapelle, devant l'autel principal, se trouve un vieux pied d'arbre, coupé à un mètre du sol, qui contient un tronc pour recevoir les offrandes des pèlerins. Nous nous sommes demandé si ce n'était point là le pied de l'arbre auquel fut pendu le constructeur de Notre-Dame-du-Haut. Le long du mur qui regarde le midi, s'élève une chaire en bois, recouverte d'un baldaquin. Sur ce baldaquin, sont deux têtes de mort. Désirant savoir pourquoi ces crânes ont été placés là, nous avons pris des informations près du recteur de Trédaniel, dans la paroisse duquel se trouve Notre-Dame-du-Haut. Le recteur, qui possède une vieille relation, écrite par l'un de ses prédécesseurs, de la fondation de la chapelle, nous a dit ne rien savoir au sujet de cette lugubre exposition, qui existe depuis fort longtemps.

La chapelle contient des statues de saints et de saintes qui sont loin d'être belles et dont l'attitude est d'une naïveté comique. Ainsi on voit, entre autres, un saint, qui a la réputation de guérir de la

migraine, représenté se tenant la tête entre les mains. Son visage grimaçant exprime la douleur qu'il éprouve. Un autre, que l'on invoque quand on souffre de la colique, porte ses mains sur ses intestins, qui sortent de son abdomen. Plusieurs de ces statues sont en bois et toutes sont peintes. Au-dessus d'une porte est suspendu un tableau, détérioré par l'humidité, qui avait du mérite comme peinture. Le 15 août, il y a à Notre-Dame-du-Haut un pardon qui attire beaucoup de monde.

A côté de la chapelle, une belle chênaie couvre les flancs d'un côteau, au sommet duquel nous avons remarqué des rochers qui nous ont paru être un monument mégalithique. Depuis quelques années, lorsque le pardon a lieu, comme la chapelle n'est pas assez grande pour contenir la foule, le prédicateur la fait placer dans la chênaie, puis, montant sur les rochers, il fait un sermon sous l'ombrage des chênes et des hêtres, au même endroit où jadis les druides parlaient aux populations de ces contrées.

Avant la révocation de l'édit de Nantes, il y avait dans le pays de Moncontour des protestants, et plusieurs gentilhommières étaient habitées par ces religionnaires. De ce nombre étaient le Vaupatry et la Villepierre. A la Villepierre, on voit encore, supportée par des colonnes en granit, une vaste salle lambrissée, qui servait de temple protestant. On parvenait à cette salle, possédant deux grandes cheminées, par un escalier, au bas duquel étaient deux cariatides en bois. Une de ces cariatides est encore à sa place ; l'autre, que nous avons vue, a été transportée au château du Vaupatry. Longtemps après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants qui n'avaient pas quitté le pays continuèrent à se réunir en secret dans le temple de la Villepierre, qui, placé dans un lieu très-isolé, au fond d'une vallée profonde, entourée de montagnes boisées, les mettait à l'abri des recherches de leurs persécuteurs.

A trois kilomètres de Notre-Dame-du-Haut, en s'avançant vers l'est, on trouve une vallée fertile, arrosée par un ruisseau descendant de la montagne du Ménez. D'un côté, cette vallée est garantie des vents du nord par une curieuse muraille naturelle, formée de rochers qui semblent surgir des flancs de la montagne, sur une

ligne droite s'étendant assez loin. A une petite distance de ces rochers, du côté du midi, il y avait autrefois une commanderie, qui, dit-on, dans le principe, appartenait aux Templiers, puis ensuite fut possédée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cette commanderie, qui fut détruite à une époque inconnue et sans qu'on sache comment, occupait une assez grande superficie de terrain. Les ruines que l'on voit aujourd'hui sont à peine apparentes sur le sol, couvert de broussailles. La position choisie par les chevaliers pour y bâtir est charmante. La vue s'étend de là sur des fermes dépendant autrefois de la commanderie, et, au loin, sur un pays très-accidenté. Si vous demandez aux paysans de cette contrée quels étaient les religieux qui jadis avaient là leur demeure, ils vous répondent tous invariablement : *Les moines rouges.*

Les habitants du pays appellent moines rouges les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont le costume de guerre était une cotte d'armes rouge, portant sur le côté gauche une croix blanche à huit pointes. Le souvenir inaltérable que les paysans ont conservé des moines rouges, dont ils parlent encore avec une terreur superstitieuse, nous fait supposer que les chevaliers ne frappaient pas seulement l'imagination de leurs voisins avec leur éclatant costume, mais qu'ils en étaient très-redoutés. Une vieille femme d'une ferme rapprochée, à qui nous parlions de la commanderie, nous disait qu'en conduisant ses bestiaux paître, elle ne passait jamais près du lieu désert jadis habité par les moines rouges, sans se signer, et que tant qu'elle restait en cet endroit, son esprit était agité de telle sorte qu'elle tressaillait, chaque fois qu'un oiseau de proie, juché sur les rochers, faisait entendre un cri sauvage.

La commanderie possédait de belles propriétés, dont faisaient partie les terres du village de la Roche et de la gentilhommière du Vauhéry [1].

En gravissant le Ménez, on trouve, à un peu plus de la moitié de la montagne, le château de la Cuve, qui n'est autre chose qu'un

[1] M. de Bigori de Laschamps, premier président du tribunal de Colmar, est possesseur, aujourd'hui, de ce qui reste de la commanderie; c'est à son obligeance que nous devons ces renseignements, qu'il a trouvés dans de vieux titres.

camp de forme circulaire, environné de fossés et de remparts en terre, encore bien conservés. Ce camp, qui probablement a dû être utilisé du temps de la Ligue, est admirablement situé; de là on voit Moncontour, les châteaux du Vaupatry, des Granges et celui de Cotuélan, qu'encadrent de beaux bois. Le camp du château de la Cuve est planté d'arbres qui se voient de très-loin. Les gens du pays disent qu'il y a un trésor considérable enfoui en ces lieux.

En continuant à gravir, on arrive enfin au sommet du Ménez, point le plus élevé, dit-on, des montagnes de la Bretagne. Là, l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr David, a fait construire, à l'aide de souscriptions, en un lieu appelé Bel-Air, une chapelle qui a la forme d'une croix, avec un dôme au milieu. L'autel, le confessionnal et le jubé sont en bois sculpté. Le dôme est peint à fresque, mais déjà, les peintures, qui représentent quatre sujets différents, sont altérées par l'humidité.

En montant sur la plate-forme d'une tourelle, on jouit d'un spectacle grandiose. De ce point très-élevé, on aperçoit les baies d'Yffiniac, d'Hillion, de Saint-Ilan, la pointe du Roselier et le cap Fréhel. Quand le ciel est pur, la mer de la Manche apparaît brillante comme un glace, et il est facile de distinguer les voiles des bâtiments qui naviguent sur ses eaux. Du côté de la terre, l'horizon est immense. Naguère, une vieille statue de la Vierge ayant été trouvée sous le dallage de la cathédrale de Saint-Brieuc, en faisant des travaux de consolidation aux murs de cet édifice, Mgr David a placé cette image de la Mère du Christ dans la chapelle de Bel-Air, qu'il a dédiée à Notre-Dame de Bretagne.

Chaque année, au mois de juin, il y a un pardon à Notre-Dame de Bretagne, qui attire beaucoup de pèlerins. Un square a été planté autour de la chapelle, qui, malgré l'altitude de ce lieu, ne tardera pas à donner de l'ombrage aux visiteurs. On parle de créer, près du monument élevé à la Vierge, un établissement religieux et agricole. Si cette idée est mise à exécution, les terrains incultes du Ménez, jadis couverts de forêts, seront bientôt défrichés et productifs.

CHARLES THÉNAISIE.

DOCUMENTS INÉDITS

—

UNE VISITE DE LA REINE ANNE A NANTES

(1505)

« La reine était dans notre ville, le 4 juillet 1505, et y fit quelque séjour. » A ces simples mots se borne la mention de l'abbé Travers, (t. II, p. 258,) et l'historien des évêques de Nantes trouve encore le moyen de commettre une légère erreur de date. Mellinet (t. III, p. 66, de son *Histoire de la Commune et de la milice de Nantes*) n'est pas beaucoup plus explicite.

Avec quelle joie pourtant les Nantais ne recevaient-ils pas leur bonne reine Anne! Quelle satisfaction, quelle heureuse nouvelle, chaque fois qu'elle annonçait sa venue dans sa ville de prédilection, où elle avait reçu le jour, où chacun s'enorgueillissait de pouvoir se dire le compatriote de la reine de France, et l'humble sujet de la suzeraine bien-aimée!

Le registre du miseur de l'année 1505 n'existe plus, et peut-être ne faut-il pas trop reprocher aux deux auteurs indiqués plus haut le laconisme de leur citation; mais le registre du miseur de l'œuvre des ponts contient, au sujet de l'arrivée de la reine, quelques notes d'autant plus intéressantes qu'elles sont inconnues et tout à fait inédites jusqu'à ce jour.

D'abord, la reine n'arriva que le lundi 8 juillet 1505. Le lendemain, ou le surlendemain, elle se rendit au monastère des Couëts, visiter les religieuses.

Le jeudi 11, Anne de Bretagne assista à la procession du *Corpus Domini*, c'est-à-dire du Saint-Sacrement, célébrée par le clergé de la

paroisse de Saint-Nicolas, ainsi que le constate la mention suivante, insérée au registre des baptêmes : ... *auctoritate apostolicâ, processio facta est, cum solemnitate, in festo Sacramenti altaris, et remissio omnium peccatorum, dicenti quinquies :* PATER NOSTER, AVE MARIA; *Regina Anna Francorum, ac Britannorum ducissa, presens et in processione, in ecclesiam Sancti Nicolay.*

Deux *sentines* (embarcations plates, employées aux transports sur la rivière) avaient été décorées et transformées, pour la circonstance, en *galiotes*, ou chaloupes à rames, afin de conduire la reine d'Ancenis à Nantes, et de servir aux excursions qu'elle désirerait entreprendre.

Le trompette de ville, Denys Guillart, officier important de l'époque, avait été complétement vêtu de neuf, moyennant la somme de cent sous tournois, « qui luy a esté tauxée et ordonnée pour ung habillement à servir à l'advenue de la Royne, nostre souveraine dame. »

Mais les détails les plus typiques sont contenus dans les articles du compte du miseur, auquel nous donnons la parole, laissant au lecteur sa pleine liberté d'appréciation dans les conséquences à déduire du rapprochement de nos mœurs en 1875 avec celles de nos pères en 1505.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Mises faictes par Jehan Spadinc, miseur des eubvres et réparacions de ceste ville de Nantes, et pareillement pour avoir faict les mises en despances qui furent faictes, par les commandements de messieurs les cappitaine, officiers et bourgoys, manans et habitans en ceste dite ville de Nantes, pour avoir garny les galliottes de vivres, pour deux jours, pour aller au davant de la Royne, nostre souveraine Dame; pour ce que le peuple disoit que la Royne viendroit, le dimanche, septiesme jour de juillet, l'an mil cinq cens cinq; ouquel jour avoint estez assemblez touz les seigneurs de la ville, officiers et bourgoys, en grand nombre, et la viande et vivres touz prestz; et lesditz seigneurs touz aprestez à entrer dedans lesdites galliottes. Et puis les nouvelles vindrent, que ladite Dame ne bougeroit, iceluy jour, de Ancenys. Et en ce néantmoigns, ladite viande qui estoit preste, feust despancée, honnestement,

desditz officiers, seigneurs, bourgoys et commung peuple, de cestedite ville et d'ailleurs. Par quoy, le lendemaign, qui feust le lundi, en feut apresté et abillé d'autres viandes, en plus large, pour meptre dedans lesdites galliottes, pour ce que, et ou quel jour, arriva la Royne, nostre souveraine Dame, a qui doint Dieu bonne vie et santé.

Et premier des mises faictes par mynu dudit miseur : Savoir est que en pain, que en vin blanc et cleret, nantoys, que vigns d'Orléans, et puys en cuysine, grosses pièces de beuff, tant sallées que froaiches, coustez et eschignées de l'art, veaux, moutons, chevraux, ouayes, ouaysons, chappons, poulletz, o la souppe, et plusieurs autres especzes de viandes, et autres meays pour le commancement des certes comme gembons, pallerons, languez de beuff, pastez de veau, omoyeux d'eux, pastez de chappons, avecques eutz mouliers, gresses, clou de girouffle, et aultres menuzs espices, et fezans, espaulles de mouton, allouectes de beuff [1], *palles, esgrectes, lyeuvres, levraux, congnyns, laperaulx* et poullectz à leau roze; qu'est en somme toute de ce qu'est cy dessus la somme de ..... 15[t] 2[s] 8[d].

Oultre, a baillé ledit miseur à un poste, qui alla à Ancenys, par deux voyaiges, pour savoir et rapporter certaines nouvelles, si la Royne estoit en la ville de Ancenys ; lequel post y feut par le commandement de Monsieur le Cappitaine, et de messieurs de cestedite ville de Nantes. Pour tout ce ..... 54[s].

Plus, a baillé ledict miseur à Denys la trompecte, lequel alla inviter les seigneurs des églises de saint Pierre et de Notre-Dame de Nantes, et messieurs les officiers et bourgoys de cestedite ville, luy feut baillé pour sa poyne ..... 2[s] 6[d].

Item, a baillé ledit miseur a seix ménestriers, queulx estoint troys, en chacune desdites galliottes, pour sonner la joyeuse venue de la Royne, notredite souveraine dame, pour ce..... 50[s].

Sensuilt les noms et numbre des mariniers qui feurent en une des gallioctes de la ville pour la con-

[1] Les mots en italiques sont rayés dans l'original.

duyre au davant de la Royne, devers Ancenys, à sa joyeuse venue.

19 hommes. *Chacun 1 jour, montent 19 jours à 4s par jour* 76s.

A Jehan Barrantin, garde desdites galliottes, et lequel gouvernoit une des peaultres[1] oudit voyaige, pour ce..... 6s.

A Jehan Desrouziers, lequel fournyt ladite galliotte de voaille cordaiges et aultres apparetz, pour ce..... 20s.

Item, feut perdu de ladicte galliotte, d'ung des compaignons, ung aviron vallant seix solz; et pareillement au retour, à la poterne du chasteau, feut cassé ung aultre avyron vallant 5 solz; qu'est en somme..... 11s.

Ensuilt aultres marinyers estans en la neff de monsieur le cappitaine, quelle pareillement alla au davant de notredite Dame, payez par ledit miseur.

33 hommes, *33 jours à 4s* 6# 12s.

A Regné Cherbonnet, pilotte, lequel gouvernoit ladite neff, un jour, pour ce..... 6s.

Aultres marinyers quelx alloint par une sentine, au devant desdites galliottes pour chercher le parfont de l'eau, payez par ledit miseur.

4 hommes *à 4s 1 jour.* 16s.

Ensuilt autres marinyers qui estoint en une des galliottes, pour conduyre la Royne qui alla à l'abaye des Couetz.

18 hommes *à 2s 6d par jour, 1 jour* 45s.

Plus, a baillé ledit miseur ausdits compaignons, pour aller boyre tretouz ensemble, et qu'ilz s'assemblassent pour eux meptre et entrer en ladicte galliotte, pour faire la conduicte ausdictz Couetz..... 7s 6d.

Item, en paille, pour meptre esdictes galliottes, en feut acheté pour..... 2s 6 d.

[1] Vieux mot français, la barre du gouvernail, le gouvernail, et, par extension, le bateau. Il est encore usité sur quelques rivières.

Plus, bailla ledit miseur ausdits compaignons à l'arrivée des Couetz, pour qui s'en allassent soupper..... 10s.

Aultres marinyers, estans pareillement en la neff de monsieur le cappitaine, qui alla aux Couetz, en la compaignie de la Royne;

A trante et quatre compaignons dont la plus part estoint mathelotz, queulx estoint en ladite neff à 2s 6d chacun vallent.. 4r 5s.

Autres myses, faictes par ledit miseur, pour envoier quérir plussieurs gibiers, ouayseaux de boys et de rivyères, et toutes autres espèces en plusieurs contrées, pour devoir faire le bancquet à la Royne notredite Dame.

A, ledit miseur, baillé à Jehan Maillart, pour aller à Angiers, o grand numbre de deniers, pour sercher grans numbre de gibiers, comme ouaiseaulx de boys et de ripvyere; ouquel voyaige a esté ledit Maillart par l'espace de environ huict jours, ou il a mys et despandu, tant pour luy que pour son cheval, par compte fait, la somme de..... 65s.

Plus, a payé ledit miseur, pour partie de son sallaire oudit Maillart, pour ledit voyaige..... 35s.

Item, a baillé ledit miseur à Jehan Bot, lequel alla de ceste ville à Angiers, pour descommander ledit Maillart, de non achiter aucuns gibiers pour ledit banquet dessurs déclairé, lequel feut par l'espace de 4 jours, à 4s par jour vallent..... 16s.

Plus, a baillé ledit myseur, en la maison de la Provosté, pour scavoir en quelle forme on debvoit faire le banquect, de quelles viandes, ne en quel sorte, ouquel feut apellé Amaury Gallier, l'un des queutx, es présences de plussieurs; savoir est : maistre Jehan Hubert, procureur des bourgoys; Jacques Guychart; Pierre Le Moyne; Pierre Rouillé, et autres; pour savoir l'onnesteté et grandeur du numbre des viandes, qui failloit pour ledit banquect. En laquelle assemblée feurent les dessurditz par l'espace de quatre

jours, ou quel feut mys et despendu, pour les y acister, le numbre et somme de..... 20s.

Item, a payé ledit myseur a plusseurs personnes, tant de Rays, de Manneville, de Blain, de Machecou, que de Beauvoirs-sur-mer, queulx avoint promys et s'estoint obligez, sur bonne obliguacion, audit myseur, bourgoys, et autres gens y acistans, de cestedite ville, pour nous rendre plus grans numbre de gibiers qui pourroint trouver, et les amener en ceste ville, huict jours amprès l'obliguacion faicte, et le leur avoir faict ascavoir; auquel jour les dessurtitz ne faillirent à apporter les gibiers que l'on avoit enjoinct d'apporter; sur quoy en a payé ledit miseur au dessurditz, pour leurs desdommaiges, la somme de..... 4# 15s.

Oultre, a baillé ledict miseur à ung nommé Bitus, de Chasteaubriend, lequel fut envoyé de ceste ville jucques audit lieu de Chasteaubriend, pour quérir son cheval, son arballestre et son chien de trect, par le commandement de monsieur le cappitaine, pour aller es foretz de la banlyeue de Rays, et ailleurs, pour tuer et prandre pluseurs bestes faulves, et aultres bestes à plume, pour ledit bancquect, et luy a baillé ledict miseur pour son sallaire la somme de..... 24s.

Plus, a baillé ledit miseur à Amaury Gallier, l'un des queutz dudit banquet, lequel fut asistant par lespaze de quatre jours, et pour avoir faict et baillé à messieurs de la Ville, en pappier par escript, la manyère et forme comment se debvoit ordonner y asoir lesdites viandes dudit bancquect. Sur quoy ledit Amaury a eu pour sa poyne la somme de..... 25s.

Somme des mises cy dessus escriptes, en cinq feillez, et despenses faictes à la venue de la Royne nostre souveraine Dame, montent cinquante cinq livres, six solz, deux deniers.

LE TÉLÉGRAPHE

PROVERBE

PERSONNAGES

GUSTAVE DE VERNEUIL, employé du télégraphe.
RAOUL DE BONNIÈRES, officier de marine.
M. DE KERNEVEZ.

La scène se passe dans l'intérieur du bureau télégraphique de Plougal, à quelques lieues de Brest.

SCÈNE PREMIÈRE.

GUSTAVE, *seul.*

Il est en pantoufles et en robe de chambre, étendu dans un fauteuil au coin du feu. Il bâille et laisse tomber un journal.

Assurément, c'est une bien belle découverte scientifique que la télégraphie, mais elle aboutit ici à me donner une position sociale par trop stupide, à quoi n'avait pas songé Jérôme Paturot. A Paris, quand j'étais surnuméraire, les dépêches à déchiffrer et à traduire ne me laissaient pas un instant de loisir, c'était une sorte d'excitation fiévreuse. J'ai obtenu de l'avancement, et me voici chef d'une administration que je compose à moi tout seul, avec mon porteur de messages. Celui-ci a la ressource de cumuler, en variant ses occupations. Il est chantre à la paroisse, barbier, de plus fendeur de bois, sans préjudice d'autres petits métiers. Ma dignité de chef ne me permet pas ces cumuls. Je suis astreint à l'assiduité devant un guichet pendant les heures réglementaires (*il bâille encore en*

ramassant le journal) et voici mes occupations! Que ne suis-je au moins peintre — ou poète! (*Il se lève.*) Allons, prenons mon cornet à piston. Pauvre consolateur! fléau des voisins. (*On frappe au guichet.*) Oh! oh! quel événement! une seconde dépêche dans la journée! Je sais déjà ce que c'est. La réponse à la demande de ce matin, sur le prix des pommes de terre. (*Il s'approche nonchalamment du guichet; on frappe encore.*) Vous êtes bien pressé. (*Il ouvre et prend une feuille de papier sur laquelle est le prix de la dépêche.*) Attendez donc que je compte les mots. — Tiens, c'est une femme qui s'éloigne précipitamment. Voyons si le compte y est. Autrement le destinataire risquera d'attendre longtemps. Un, deux, trois, quatre, cinq..... L'idéal de la discrétion professionnelle serait de transmettre les messages sans les lire, comme faisait M. Bellemain quand il copiait. A Paris nous arrivions à peu près à ce résultat. Nous étions blasés sur les confidences, et les secrets des inconnus perdent d'ailleurs singulièrement de leur intérêt, tandis qu'ici, le moyen d'avoir des yeux pour ne point voir! — Un, deux, trois, quatre..... L'adresse est déjà bien longue, et mystérieuse. Monsieur A. B. C. Grand Hôtel du Louvre, Paris. Et la signature: X. Y. Z. Tout l'alphabet y passera, et l'on s'est méfié de ma curiosité. Cinq, six, sept..... dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois..... Il y a trois mots de trop, et je me trouve maître du secret. Je ne puis aller rechercher Madame X. Y. Z., et l'on n'a pas le droit d'exiger que je me mette en avances pour son compte. Lisons du moins le contenu, qui ne m'apprendra probablement pas grand' chose. (*Il lit.*) En effet, je n'y comprends rien, et c'est fait pour n'être pas compris. L'écriture elle-même est déguisée. Bah! ce ne sont pas mes affaires. Aux rebuts! (*On frappe de nouveau au guichet, et très-vivement.*) Encore! Ce sera peut-être l'explication. (*Il va au guichet.*)

UNE VOIX DU DEHORS. — Ouvre-moi donc ta porte au lieu de ton guichet, mon cher ami.

GUSTAVE. — Comment! c'est toi, Raoul? Quel bonheur!

LA VOIX. — Moi-même.

Gustave va ouvrir la porte; Raoul se jette dans ses bras.

SCÈNE II.

GUSTAVE, RAOUL.

GUSTAVE. — Quelle joie de te revoir après trois ans de séparation! Et par quel hasard m'as-tu découvert dans cette affreuse bourgade?

RAOUL. — C'est bien simple. J'arrive de Cochinchine, heureux de n'y avoir pas laissé ma peau. En débarquant à Brest il y a huit jours, je me suis informé de ce qu'étaient devenus les amis. J'ai appris que tu étais à quelques lieues, et, ma foi, je suis venu te serrer la main.

GUSTAVE. — Grand merci, mon ami! La première visite amicale que je reçois depuis six mois.

RAOUL. — Et que peux-tu faire dans un pareil trou?

GUSTAVE. — Tu le vois. Confident attitré des impatiences et des secrets du canton.

RAOUL. — Vient-il beaucoup de monde à ton confessionnal?

GUSTAVE. — Presque personne. A peine, en moyenne, un pénitent par jour.

RAOUL. — Ce peut être parfois assez drôle.

GUSTAVE. — Oh! drôle! neuf fois sur dix, il s'agit du prix des bœufs et des denrées. L'exception, moins drôle encore, concerne les maladies graves et les morts subites. Un bureau télégraphique est un peu succursale des pompes funèbres. L'autre jour cependant, pour me récréer, j'ai eu la primeur de la nouvelle que le fils du notaire de l'endroit était premier en thème. — Voilà, mon ami, où m'a conduit un examen manqué.

RAOUL. — Et tes soirées?

GUSTAVE. — J'ai la chambre littéraire, ainsi nommée parce qu'on y joue au bézigue et au billard en fumant des pipes. Dans la journée, si je m'échappais du bureau, je pourrais varier mes plaisirs en jouant aux boules ou au bouchon. Les clients sauraient bien m'y trouver et me ramener sans se plaindre à la pratique de mes devoirs. Mais je courrais le risque d'être surpris par un inspecteur, et d'ailleurs je suis un fonctionnaire consciencieux.

RAOUL. — Il faut te marier, mon cher. Je n'aperçois pas d'autre ressource.

GUSTAVE. — Me marier ! Quelle femme voudrait partager une pareille existence ?

RAOUL. — Parbleu, une femme qui t'aimerait. J'ai bien trouvé quelques tendres ménages à la Nouvelle-Calédonie.

GUSTAVE. — Parmi les déportés ? Merci de la comparaison.

RAOUL. — Et tu ne t'es pas formé ici de relations de société ?

GUSTAVE. — Depuis six mois ? et à la veille peut-être d'un changement de résidence ? Impossible. — J'ai cependant été introduit, par une lettre de recommandation, dans un château du voisinage, qu'habite une fort aimable famille ; j'y suis bien reçu, et là du moins, de temps en temps, je puis parler ma langue.

RAOUL. — C'est quelque chose, ou plutôt c'est beaucoup. Y a-t-il une jeune fille ?

GUSTAVE. — Il y en a deux.

RAOUL. — Aïe ! une de trop.

GUSTAVE. — Pourquoi cela ?

RAOUL. — Tu le sais déjà mieux que moi. C'est plus gênant.

GUSTAVE. — Oh ! l'une d'elles est encore une enfant.

RAOUL. — Alors au contraire, c'est plus commode. Quel âge a l'aînée ?

GUSTAVE. — Vingt ans.

RAOUL. — Parfait. Est-elle suffisamment agréable ?

GUSTAVE. — Mon cher ami, elle est charmante.

RAOUL. — Parfait. — Les manières pas trop rustiques ? l'accent bas-breton pas trop caractérisé ?

GUSTAVE. — Rien de semblable. Ses manières et son éducation sont très-distinguées. Elle connaît Paris et y fait un voyage à chaque printemps.

RAOUL. — Parfait. — Un peu musicienne ?

GUSTAVE. — Excellente musicienne, mon cher, de sentiment plus encore que d'exécution. Nous faisons souvent de la musique ensemble.....

RAOUL. — Tu l'imiteras. Où en étais-je? Le pire qui puisse t'arriver, c'est d'apprendre, un beau matin....

GUSTAVE. — Un beau matin!

RAOUL. — Ou un vilain matin, le mariage de mademoiselle Lucie avec un hobereau du pays, éleveur de bestiaux et chasseur de lièvres, qu'on t'aura préféré, parce qu'il sera plus riche que toi; n'est-il pas vrai?

GUSTAVE. — Et tu trouves cette perspective gracieuse!

RAOUL. — Non, mais c'est tout ce qu'il y a au monde de plus vulgaire. Cela n'aura rien de blessant, rien d'humiliant pour toi. Si tu étais le hobereau riche et que tu te visses préférer un godelureau mal renté qui t'enlèverait le cœur de la belle, voilà ce qui serait disgracieux. Es-tu devenu communard pour protester contre les avantages de la fortune? Et quand tu auras une fille de vingt ans, t'empresseras-tu de la donner au premier Tircis du télégraphe qui lui aura conté fleurette? J'ai le droit de te parler ainsi, moi qui ne serai pas plus riche que toi.

GUSTAVE. — Tu n'as pas tort, mon cher ami. Je ne proteste aucunement, je suis résigné d'avance à souffrir. Seulement les beaux raisonnements n'ont jamais guéri une blessure.

RAOUL. — Erreur. En cette matière la volonté peut beaucoup; le temps achève ce qu'a commencé la volonté. Tu auras du chagrin, comme tant d'autres. Après quoi, tu te consoleras, comme tant d'autres. En attendant, jouis du bon temps. Je te jure que dans dix ans tu n'auras du manoir de Kernevez que des souvenirs enchanteurs. Je te recommande ce procédé, d'ajourner, par l'imagination, tes impressions à une époque plus ou moins éloignée, selon la gravité du cas. J'en fais personnellement un grand usage, pour les simples petites contrariétés de la vie. Quand quelque chose m'impatiente, m'irrite, m'agace les nerfs, je me dis aussitôt: Dans un an, dans un mois, dans vingt-quatre heures, est-ce que j'y penserai? Je me suppose vieilli de vingt-quatre heures, et je me calme ainsi les nerfs.

GUSTAVE. — Je tâcherai de retenir le procédé s'il me tombe une

tuile sur la tête, et de panser instantanément la plaie, au moyen d'une compresse d'imagination.

RAOUL. — C'est beaucoup plus sérieux que tu ne sembles le croire. — Mais je ne t'ai présenté que le revers de la médaille. Il y a une face. Tircis peut très-bien réussir à se faire préférer. Sans connaître le hobereau ton rival, je suis convaincu que mademoiselle Lucie te trouve plus à son gré. — A propos, j'y songe, tu te moques de moi, mon cher ami. Tu es bien autrement avancé que je ne pensais. Qui est-ce qui habite la maison où nous sommes?

GUSTAVE. — Moi seul au premier étage, et au rez-de-chaussée il n'y a que mon bureau. Que veux-tu dire?

RAOUL. — Une femme voilée sortait d'ici. Je n'y ai pas pris garde, naturellement: un bureau public. Maintenant, rien qu'à sa tournure, je gage que c'était elle. Ah! mon gaillard! mademoiselle Lucie vient te voir chez toi, et tu veux que je plaigne ton triste sort?

GUSTAVE. — Raoul, respecte mademoiselle Lucie, si tu ne me respectes pas moi-même. Elle est incapable d'une telle inconséquence.

RAOUL. — Incapable, soit, mais elle l'a faite. On fait tant de choses dont on n'est pas capable! Cette taille élancée, ces longues boucles de cheveux blonds..... il n'y a pas deux femmes pareilles à Plougal, et je suis certain que c'est elle.

GUSTAVE. — Tu es certain qu'elle sortait d'ici?

RAOUL. — Comme je te vois. Il n'y a pas à s'y méprendre, une maison isolée entre deux longs murs de jardins.

GUSTAVE. — C'est donc elle qui a déposé la dépêche de tout à l'heure...

RAOUL. — Quelle dépêche?

GUSTAVE (*il se précipite sur le tiroir et se met à lire haut, lentement et d'une voix saccadée*). — « Confiance et bon espoir — mon dévouement surmontera encore la crise — mon père ne saura rien. — Explication par lettre. » (*Éclatant.*) Mais c'est affreux d'être l'entremetteur de pareils messages!

RAOUL. — Ah ! ça, mon cher ami, c'est ainsi que tu comprends la discrétion de ton métier? Tu me lis des secrets de jeune fille.

GUSTAVE. — O mon Dieu, oui, c'est abominable ce que je fais là. Pardonne-moi, j'ai la tête perdue. Prends pitié de mon honneur, je me fie au tien, mais prends pitié aussi de ma situation. Tu vois si j'étais heureux de m'être laissé surprendre le cœur. Je suis accablé! (*Il tombe sur le fauteuil, la tête dans ses mains.*)

RAOUL. — Passe-moi la dépêche, puisqu'il est trop tard pour me la cacher. (*Il l'examine.*) Signature mystérieuse. Adresse mystérieuse et convenue. Grand Hôtel du Louvre. Et tu dis que mademoiselle Lucie va tous les ans à Paris?

GUSTAVE (*toujours accablé.*) — Tous les ans. Elle y était il y a trois mois.

RAOUL. — « Mon père ne saura rien. » — C'est grave. Ayez donc une jolie fille de vingt ans, élevée sous toutes les vigilances de l'œil maternel! Mademoiselle Lucie a fait comme toi, mon pauvre ami. Elle s'est laissé surprendre le cœur, et par quelqu'un qui ne te vaut pas, j'en suis bien sûr, et qui ne vaut pas même le hobereau chasseur de lièvres. La voilà dans une crise, employant mal son dévouement, et risquant sa réputation. Je la plains, plus que je ne te plains toi-même. — Allons, relève-toi, mon ami, il faut l'oublier, il faut la fuir, tu n'as que cela à faire.....

GUSTAVE. — La fuir — pas avant plusieurs jours; l'oublier, — pas avant plusieurs années, si j'y parviens. Mais aujourd'hui, à l'instant même, n'ai-je pas un devoir d'honneur à remplir? Oui, quoi qu'il m'en coûte, il faut que j'expédie cette dépêche, je ne suis pas juge des secrets d'autrui.....

RAOUL. — Tu as raison, il le faut. (*On entend la sonnerie d'appel qui annonce l'arrivée d'une dépêche.*)

GUSTAVE (*se levant en sursaut*). — Une dépêche qui arrive maintenant. Par où commencer?

RAOUL. — Obéis d'abord à l'appel, ce peut être plus urgent. Mais je te gêne, et je me retire.

GUSTAVE. — Oh! non, mon ami, ne m'abandonne pas, je ne puis

pas rester seul dans de pareils moments; après une première faute j'ai besoin que tu m'assistes et me soutiennes jusqu'au bout.

RAOUL. — Alors j'usurpe tes fonctions. Il y faut du calme, et l'électricité te donnerait des convulsions de grenouille. Nous autres, officiers de marine, nous savons un peu de tout. J'ai fait de la télégraphie en Cochinchine. — Prends une plume, je dicterai.

GUSTAVE. — Merci. J'obéis.

RAOUL (*il a pris possession de l'appareil*). — Plougal....., et Kernevez par exprès.....

GUSTAVE. — Ma tête s'égare, c'est encore pour elle.....

RAOUL. — Non, « Monsieur de Kernevez. »

GUSTAVE. — En es-tu bien sûr?

RAOUL. — Monsieur est en toutes lettres, sans économie. Tu conçois d'ailleurs que ce serait une galanterie peu discrète que d'envoyer un exprès à une jeune fille.

GUSTAVE. — D'où cela vient-il?.....

RAOUL. — De Toulon. Mais tiens-toi tranquille, et ne me dérange donc pas ainsi à chaque mot. (*Il continue.*) « Pardonnez à Lucie. »

GUSTAVE. — Ah! mon Dieu!

RAOUL. — « Et surtout pardonnez-moi. »

GUSTAVE. — C'est horrible.

RAOUL. — Tais-toi donc, mon ami. — « J'autorise Lucie à vous tout expliquer. »

GUSTAVE. — L'insolent! il autorise mademoiselle Lucie et il a l'audace de le dire à son père, et de l'appeler Lucie!

RAOUL. — Veux-tu bien te taire! — « Grâce à un ami, — j'ai réussi à sortir — de mes embarras. — Je serai — dans trois jours — près de vous — sans passer par Paris. — Vous me reverrez — repentant — et à jamais guéri. »

GUSTAVE. — Et c'est signé?

RAOUL. — « Raymond. » (*Il éclate de rire.*) Le maladroit que j'étais de ne pas deviner! C'est mon étourdi d'aspirant.

GUSTAVE. — Quel aspirant?

RAOUL. — Parbleu! le frère de mademoiselle Lucie.

GUSTAVE. — Je le croyais au Brésil.

RAOUL. — Moi aussi je l'y croyais, et c'est la seule excuse de ma sottise.

GUSTAVE. — Qu'est-ce que tout cela signifie ?

RAOUL. — Cela signifie qu'il sera débarqué à Toulon avec des dettes de jeu, et comme ce n'est pas la première fois que cela lui arrive, il n'aura pas osé l'avouer à son père, et il n'en aura fait la confidence qu'à sa sœur, pour amortir le coup. Il y a deux ans déjà ce pauvre garçon, en sortant du vaisseau-école, avait perdu à Brest quelques vingtaines de louis. J'ai su que sa sœur l'avait tiré secrètement d'affaire en lui donnant un de ses bijoux. Maintenant la somme est plus forte, mademoiselle Lucie est en train de s'ingénier, avec sa mère sans doute, pour que M. de Kernevez, dont on redoute la colère, ne sache rien. Relis la dépêche X. Y. Z. « Mon dévouement surmontera la crise — mon père ne saura rien. » — C'est clair comme le jour.

GUSTAVE. — Pas si clair que cela. Tu oublies que la dépêche est adressée à l'Hôtel du Louvre !

RAOUL. — Les amoureux ont la vue trouble. — Fallait-il pas qu'elle fût adressé à M. Raymond de Kernevez, aspirant de marine, à bord de l'*Amazone* à Toulon, et passât sous tes yeux, pour plus de mystère, avec la signature de mademoiselle Lucie ! Tu viens de voir d'ailleurs que le jeune homme devait traverser Paris.

GUSTAVE. — Ah ! mon ami, je commence à respirer. (*On frappe au guichet.*) Mon Dieu ! quel importun !

UNE VOIX DU DEHOS. — C'est moi, mon cher Gustave ; ouvrez-moi la porte de votre cabinet.

GUSTAVE. (*a voix basse*). — Grand Dieu ! Monsieur de Kernevez !

RAOUL. — Chut ! cachons tout. (*Il jette les papiers dans un carton.*) De la prudence, et surtout bonne contenance.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, M. DE KERNEVEZ.

M. DE KERNEVEZ (*il serre la main de Gustave*). — Bonjour, mon cher Gustave. Vous n'êtes pas seul; un inspecteur peut-être? Je ne vous dérangerai pas longtemps.

GUSTAVE. — Du tout, Monsieur. Je vous présente mon meilleur ami, M. Raoul de Bonnières, lieutenant de vaisseau, qui a eu la bonté de venir tout exprès visiter le pauvre ermite.

M. DE KERNEVEZ. — Presque une œuvre de miséricorde, n'est-il pas vrai? Et moi je venais pour vous arracher au tracas de vos occupations multipliées. La besogne n'a pas été trop chargée aujourd'hui, je suppose?

GUSTAVE. — Un peu plus qu'à l'ordinaire.

M. DE KERNEVEZ. — C'est l'approche de la foire. En ma qualité de vieux châtelain, vous me permettrez de détester vos inventions modernes. On n'en était pas plus malheureux pour recevoir un peu plus tard une mauvaise nouvelle, au contraire, et ce que je reproche à votre maudite mécanique, c'est d'en apporter beaucoup plus de mauvaises que de bonnes.

RAOUL. — Il n'est que trop vrai.

M. DE KERNEVEZ. — Quand tout va bien et est dans l'ordre, il n'y a aucun motif de s'essouffler à le dire. Dès qu'éclate un accident fâcheux, on se presse de le mander; aussi l'apparition de ce message haletant doit produire toujours une émotion très-pénible, et je serais tenté d'envoyer le messager à tous les diables. — Heureusement je ne le vois jamais ailleurs qu'au lutrin. Si vous recevez jamais une dépêche pour moi, je vous autorise bien à la mettre tout simplement à la poste.

GUSTAVE. — En vérité!

M. DE KERNEVEZ. — Très-sérieusement. — Mais je n'ai pas le temps de rabâcher sur ma vieille toquade. — Je suis venu avec ma fille en ville, si je puis appeler ce trou une ville, pour quelques

affaires, et ma femme m'a fait promettre de vous ramener dîner à Kernevez. Lucie est un peu souffrante, ou chagrine, depuis hier matin. La musique la distraira.

GUSTAVE. — Grand merci de votre proposition, Monsieur, mais la présence de mon ami.....

M. DE KERNEVEZ. — M. de Bonnières voudra bien vous accompagner, j'ai la grande voiture. Les amis de nos amis sont nos amis, comme on disait jadis, et c'est encore vrai chez moi.

RAOUL. — Vous êtes mille fois bon, Monsieur, je suis obligé d'être rentré à Brest demain avant midi.

M. DE KERNEVEZ. — Ce sera très-facile. Il n'y a pas plus loin de Kernevez à Brest que d'ici.

RAOUL. — Votre offre est trop gracieuse pour que je ne l'accepte pas avec reconnaissance.

M. DE KERNEVEZ. — Apprêtez-vous donc, Messieurs. Je vais faire atteler, et vous attendre à l'auberge dans un quart d'heure. — Sans adieu. (*Il sort.*)

SCÈNE IV.

GUSTAVE, RAOUL.

GUSTAVE. — Je suis abasourdi. Je t'ai laissé dire, n'ayant pas le courage d'une résolution personnelle. Mais quelle figure vais-je faire là!

RAOUL. — Parbleu! une figure aimable et souriante. Ton futur beau-père me plaît, et il vient te chercher pour rendre la gaieté à sa fille, le digne homme!

GUSTAVE. — Il s'agit bien de cela! Et mes dépêches!

RAOUL. — Tiens, je n'y pensais plus. Celle qui est pour Paris irait se perdre à l'Hôtel du Louvre, où elle ne trouverait pas Monsieur A. B. C. Il me semble que tu peux bien la confisquer et la détruire. On ne te la réclamera pas.

GUSTAVE. — J'y songe. Elle avait trois mots de trop, et je l'avais déjà mise aux rebuts.

RAOUL. — Laisse-l'y dormir. Elle est inintelligible, et X. Y. Z. ne compromettra personne.

GUSTAVE. — Et l'autre ?

RAOUL. — Pas de doute non plus, M. de Kernevez vient de te le dire. Il faut la jeter à la poste, — à moins que tu ne veuilles la porter toi-même, pour te faire envoyer à tous les diables. Je mourais de peur que tu ne la remisses en personne au destinataire.

GUSTAVE. — J'ai cependant failli faire cette sottise.

RAOUL. — Allons, certifie conforme, prends une enveloppe, et sacrifie un timbre bleu. La boîte aux lettres ne doit pas être loin.

GUSTAVE. — Au coin de la rue.

RAOUL. — Et je ne suppose pas que le facteur rural nous gagne de vitesse ?

GUSTAVE. — Pas de danger. Il ne sera qu'après-demain à Kernevez.

RAOUL. — Excellent! Le beau-père n'est pas pressé. Mademoiselle Lucie l'est davantage. Si tu trouves l'occasion favorable et si tu es assez avancé dans ses bonnes grâces, tu pourras la prévenir, — toujours pour lui rendre la gaieté.

GUSTAVE. — Tu crois ?

RAOUL. — Ne te moque pas de moi. — Allons, tes bottes, ton chapeau, ton paletot, et en route. Il ne faut pas que mademoiselle Lucie nous attende. Souviens-toi du commencement de sa missive. Confiance et bon espoir.

ALFRED DE COURCY.

L'ART CHRÉTIEN

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, par M. le comte de Grimoüard de Saint-Laurent. — 5 vol. in-8°. Paris, Didron; Poitiers, Oudin.

L'important et précieux ouvrage de M. le comte de Grimoüard de Saint-Laurent est depuis quelques mois déjà aux mains du public. Nous avons essayé précédemment de faire connaître les deux premiers volumes. L'auteur, après avoir donné dans son introduction un aperçu rapide sur les différentes périodes de l'art chrétien, pose dans une première partie les lois générales de l'art; dans une seconde partie, qui conduit le lecteur jusqu'à la fin du troisième volume, il établit les principes généraux de l'iconographie sacrée; dans une troisième partie, il donne l'iconographie des principaux mystères du christianisme: la création, la chute de l'homme, la promesse du Rédempteur, les figures, la préparation et l'attente, les préludes du divin avénement, la nativité et tous les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, sa passion, sa résurrection, son ascension, l'Apocalypse, etc.; enfin, dans une quatrième partie, vient l'iconographie de tous les saints, des patriarches et des prophètes, des apôtres, de saint Pierre et de saint Paul, des martyrs, des Pères de l'Eglise, des saints pontifes, des saints fondateurs d'ordres, etc.

On le voit, il n'est aucun sujet qui soit traité dans les églises, et qui ne rentre dans l'une ou l'autre de ces catégories; l'auteur n'a laissé de côté aucun des points de vue de cette vaste question : l'art chrétien. Non-seulement il les a tous abordés, mais il les a traités avec une science, une sagacité, un sentiment, capables d'étonner les plus érudits et les plus laborieux.

Ce travail est une œuvre immense, une œuvre qui est complète et dont on peut dire, comme du *Dictionnaire de l'Architecture au moyen âge*, de M. Viollet Leduc, et avec moins de réserve que l'on n'en aurait à mettre pour celui-ci, que c'est une œuvre qui est faite et que nul désormais ne songera à refaire. Des écrivains pourront sur ce sujet traiter et développer des points de détail, mais le *Guide de l'Art chrétien* est écrit, et cette gloire revient à M. de Grimoüard de Saint-Laurent. Puisse son travail être entre les mains de tous ceux qui s'occupent d'art; puisse-t-il guider spécialement ceux qui sont chargés de décorer nos églises.

Moins encore que les architectes, les peintres vivent dans les livres. Préoccupés du procédé, ils ne peuvent se livrer aux études théoriques, aux recherches qui seraient le plus souvent nécessaires pour les travaux qu'ils ont à exécuter. Il leur faudrait en effet faire des investigations sur les faits qu'ils ont à représenter, compulser quelquefois des volumes et des volumes; il faudrait ensuite interroger la tradition pour constater comment le sujet a été traité dans le passé, quels sont les différents poits de vue auxquels on peut l'envisager, ce qui est permis, ce qui serait une contravention aux lois hiératiques consacrées par les siècles. Or, à peine l'artiste a-t-il pris connaissance du programme plus ou moins vague qui lui est proposé, et qui se borne souvent à l'indication générale du sujet, qu'il a hâte aussitôt de trouver une mise en scène intéressante, de trouver un aspect pittoresque pour sa composition.

Il est porté à ne donner qu'une importance très-secondaire à des lois iconographiques qui entraveraient sa liberté en lui imposant telle ou telle condition de mise en scène ou d'ajustement. Ainsi la plupart de nos peintres s'inquiètent peu s'ils ont l'obligation, au point de vue de la liturgie et du dogme, de donner à Notre-Seigneur et aux saints une auréole, ou s'ils peuvent se permettre de remplacer cette auréole par un effet de lumière plus brillante autour du personnage, et diminuée à mesure qu'elle s'en éloigne. Sur ce point comme sur bien d'autres, ils se demandent simplement quel parti pris produira meilleur effet dans leur tableau, au point de vue de la

couleur. Et cependant le passé nous a légué sur la manière dont tous ces accessoires doivent être traités des traditions qu'il faut respecter.

Les peintres ont donc peu d'attrait pour étudier ces lois ; et de plus cette étude présentait jusqu'ici, malgré les ouvrages qui avaient déjà paru sur cet important sujet, les plus graves difficultés, car elle exige des recherches longues et minutieuses, antipathiques au tempérament que réclame la pratique de l'art.

Le *Guide de l'Art chrétien* qui vient de paraître est donc pour les peintres une bonne fortune, puisqu'ils y trouveront immédiatement, sans temps perdu en vaines investigations, toutes les indications dont ils auront besoin au point de vue des lois iconographiques. Non-seulement ils trouveront dans l'ouvrage de M. de Grimoüard de Saint-Laurent les renseignements qui leur sont utiles au point de vue de la mise en scène, et de l'ajustement des personnages ; non-seulement ils trouveront ce dont ils ont besoin pour les conditions en quelque sorte extérieures de l'œuvre, mais ils y puiseront l'esprit qui doit les guider, l'inspiration qui donnera à leur composition un cachet vraiment chrétien. Les ouvrages de M. Didron, dont nous devons reconnaître le mérite, donnaient de nombreuses indications au point de vue des formes et des conditions matérielles de la représentation ; mais le *Guide de l'Art chrétien* donne ces indications beaucoup plus complètes, et de plus il donne l'esprit avec lequel l'artiste chrétien doit procéder. A l'avenir, tout administrateur, tout ecclésiastique qui confiera un travail de quelque importance à un peintre devra exiger de lui qu'il lise d'abord l'ouvrage de M. de Grimoüard de Saint-Laurent et qu'il s'en pénètre.

Il nous est impossible d'analyser les trois derniers volumes. Nous nous bornerons à faire ressortir un des mérites qui recommandent ce travail, une qualité importante que l'on est heureux de retrouver à chacune de ses pages : la justesse des appréciations et la mesure dans les jugements ; il n'a aucun parti pris ni d'éloge ni de blâme. Ainsi il a le courage de signaler des défauts

dans des œuvres que tous admirent, parce que l'opinion publique semble imposer sur ces œuvres des formules d'admiration ; par exemple, il fait une critique que nous croyons juste et qui est neuve sur l'enfant Jésus, de *la Vierge au Donataire*. D'un autre côté, bien qu'il soit autant que personne admirateur des primitifs, il sait rendre justice aux peintres de la Renaissance, et donne à Raphaël des éloges que ne lui donneraient pas quelques partisans trop exclusifs des écoles de Sienne et de Pérouse.

Nous avons constaté déjà comment, tout en blâmant Michel-Ange sur le Christ de son *Jugement dernier*, il sait rendre hommage aux autres peintures de la chapelle Sixtine, dans lesquelles le même artiste a représenté le Dieu créateur traversant l'espace, communiquant en passant la vie au premier homme.

De même pour la représentation de la sainte Vierge, l'auteur, après avoir dit des choses ravissantes sur ce type, qui, avec celui de Notre-Seigneur, a été offert à l'art comme un modèle d'une incomparable beauté et comme un défi qui constaterait à jamais son insuffisance, décrit avec amour les Vierges de Lippo Dalmasio, celles du frère Angélique.

« Le beato Angelico avait conçu Marie comme une perle d'une pureté et d'une douceur incomparables... Ces petites figures tout arrondies qu'il lui a données, n'ont jamais rien de vulgaire : elles sont au contraire toutes célestes, nous pourrions dire tout aériennes, fraîches et suaves comme une fleur du Paradis, comme une goutte de la rosée du Ciel. »

Mais, après avoir donné ces louanges aux primitifs, il sait faire ressortir le mérite de Raphaël. Sans doute il fait des réserves sur les Vierges du peintre d'Urbin, mais il leur donne encore assez d'éloges pour que l'admirateur le plus enthousiaste de Raphaël, pour peu qu'il veuille admettre la discussion, se déclare satisfait. « Ces Vierges, dit-il, nous offrent tout un charmant mélange de grâce et de distinction, où la grâce l'emporte si bien, qu'on les caractériserait encore mieux en disant qu'elles sont pleines d'une grâce distinguée tellement propre à leur auteur, qu'il a fallu inventer un mot pour

l'exprimer, le mot de *raphaëlesque*. Qu'elles se prêtent à la naïveté de certaines scènes, à la solennité de quelques autres situations, elles n'en conservent pas moins ce caractère distinctif. D'une conception supérieure à tout modèle vivant, elles n'excluent pas de la part de l'artiste la pensée d'une aide puisée dans l'observation de la nature ; mais tout ce qui lui est venu de semblables sources étant refondu et transformé par le travail de son génie, elles constituent un véritable idéal, et l'un des plus beaux triomphes de l'art. Ne nous faisons pas illusion cependant, ce triomphe est plus pour l'art que pour l'art chrétien. Le recueillement plein de charme auquel portent ces Vierges, n'est que superficiellement religieux, il ne prépare que de loin à la prière, et si on se fait cette question : Est-ce bien là Marie ? — quelque chose au dedans de vous dit aussitôt : Combien la mère de Dieu était effectivement au dessus de tout cela ! Mais il faut aussi le remarquer : dans ces tableaux trop humainement séduisants, le mouvement pittoresque des attitudes, la distribution imaginaire des rôles et la coquetterie modeste des ajustements s'écartent bien plus du modèle que les traits eux-mêmes, tels que Raphaël les a entendus. Donnez à Marie, avec ces mêmes traits, plus de gravité dans le maintien, plus de simplicité dans le costume ; relevez surtout les sentiments par la pensée du surnaturel et du divin, et le type de Raphaël est un de ceux, parmi les peintres de son temps, qui revient de plus près à notre type traditionnel ; il y revient non par la tradition mais par le génie, par la notion du beau, encore que cette notion soit trop terrestre pour avoir pu le soulever aussi haut que le comportait son génie, ce don de Dieu. »

Dans un autre endroit, l'auteur apprécie parfaitement aussi toutes ces saintes familles dans lesquelles Raphaël nous a représenté la sainte Vierge avec l'enfant Jésus nous apparaissant dans des scènes de la vie familière qu'a su poétiser l'imagination du peintre.

« Raphaël nous captive d'autant mieux qu'il est plus près de nous. Il s'élève par la perfection de son œuvre, mais son point de départ est à notre portée : il a choisi ce qui peut tomber sous nos observations journalières, puis il l'ennoblit, il le poétise, l'idéalise, et il

ne lui laisse plus rien de vulgaire qu'un trait éloigné qui lui donne du charme. »

J'ai essayé de faire ressortir par quelques exemples la modération de l'auteur dans ses appréciations, parce que je crois que cet esprit d'équité est de nature à lui concilier la sympathie des artistes ; et il est d'autant plus important d'en faire l'éloge qu'il est plus rare.

Parfois des critiques, dans leur ferveur pour l'art chrétien, se laissent aller à des exagérations déraisonnables et injustes. Loin de nous de vouloir absoudre les fautes commises contre le respect dû à nos églises, loin de nous de vouloir justifier les égarements de certains artistes, ni de fermer les yeux sur les turpitudes dans lesquelles l'art moderne parfois se prostitue ; on ne saurait avoir contre ces trahisons des invectives trop virulentes ; mais, tout en condamnant ce qui doit être condamné, n'exagérons pas les blâmes que nous croyons devoir infliger.

Citons un exemple : M. Audin, dans un de ces volumes qu'on ne saurait trop louer et dans lesquels il a si bien raconté les origines du protestantisme, défend avec raison Raphaël contre les accusations détestables par lesquelles des historiens, se faisant l'écho de Vasari, ont terni sa mémoire et spécialement la fin de sa vie. Cependant il devient lui-même trop sévère en appréciant les dernières œuvres du grand peintre. Après avoir loué ses débuts, il dit que le peintre d'Urbin, tout en progressant au point de vue du procédé, ne faisait que décliner au point de vue de la pensée et du sentiment chrétien, et il va jusqu'à dire que dans le tableau de la *Transfiguration* il voit « les signes d'une transformation malheureuse, et peut-être même d'une *chute prochaine* de Raphaël » ; et il ne craint même pas d'ajouter : « Qui sait ? dans l'intérêt de la gloire même du peintre, la mort était peut-être une récompense au lieu d'un châtiment. » Pour moi, et bien d'autres seront de mon avis, je regarde comme souverainement regrettable, pour la gloire de l'art et spécialement de l'art chrétien, que Raphaël soit mort si jeune. Celui qui venait de peindre la *Transfiguration* et la *Madone de Saint-Sixte*, que M. Vitet, qui comprenait si bien l'art chrétien, regardait

comme « le plus sublime tableau qui soit au monde, la plus claire révélation de l'infini que les arts aient produite sur la terre », celui-là n'était pas en si mauvaise voie qu'il faille pour ainsi dire se réjouir de sa mort prématurée. Les œuvres de Raphaël auxquelles nous pourrions moins applaudir datent du milieu de sa carrière, de l'époque où il fut en relations avec l'Arioste, dont il est inutile de caractériser les poésies licencieuses. Mais les dernières œuvres du peintre furent son plus beau triomphe, et elles permettaient de croire que, si Dieu lui avait donné des années plus nombreuses, il aurait produit de nouvelles merveilles.

Nous pourrions citer d'autres exemples de critiques trop sévères; mais ce n'est point ainsi que procède M. de Grimoüard de Saint-Laurent. A des convictions profondes il joint une impartialité qui, à nos yeux du moins, ne se dément pas un seul instant. Il apprécie les œuvres des différentes écoles avec une grande largeur de vue, et il trace des règles que les artistes peuvent suivre en toute sécurité. Puisse son ouvrage être consulté autant qu'il le mérite, et il y aura dans l'art chrétien une rénovation qui a été commencée par de grands artistes, Flandrin, Périn, Orsel, et bien d'autres, mais dont il faudrait voir marquées toutes les œuvres qui se produisent.

L'ABBÉ P. GABORIT.

POÉSIE

MAI

C'est le mois du muguet, des lilas et des roses.
Causons-donc, voulez-vous? de ces charmantes choses,
Et, laissant de côté tous les vains bruits humains,
Allons-nous-en gaîment à travers les chemins,
Par les sentiers bordés d'églantiers et d'yeuses
Qu'emplissent les oiseaux de leurs chansons joyeuses,
Le long des clairs ruisseaux enrubannant les prés,
Sur les flancs rajeunis des coteaux diaprés,
Parmi les frais zéphyrs, les fleurs et la verdure,
Écouter ce que dit l'éternelle nature,
Avec ses bruits divers et ses confuses voix,
Qui sortent de la plaine, et des monts et des bois.

Dans les clapotements de l'onde intarissable
Qui roule sur un lit de cailloux et de sable,
Dans les bruissements des feuilles des forêts,
Dans le cri du grillon, hôte de nos guérets,
Dans les frémissements des roseaux du rivage,
Et de l'herbe des prés; dans le doux caquetage
Que font les oisillons au bord des nids perchés,
Le vulgaire n'entend qu'un vain bruit... — mais sachez
Que pour l'amant épris de la belle nature,

Il n'est pas un soupir, une voix, un murmure,
Cri d'insecte ou d'oiseau, chant de l'onde ou du vent,
Qui n'ait un sens précis.

C'est ainsi que souvent
J'ai surpris dans les champs d'étranges dialogues :
Cancans sur le prochain, dissertations rogues,
Reproches, doux babil, propos oiseux... enfin,
Des conversations multiples et sans fin...
Criminelles parfois, — car les coléoptères,
Les diptères, hélas ! et les lépidoptères,
Avec leur mine honnête et leurs airs si bénins,
Qu'on les prendrait vraiment tous pour de petits saints,
Ne sont pas, croyez-moi, moins vicieux, en somme,
Que l'insecte plus grand que Buffon appelle « homme. »

Or, un de ces matins, à l'heure où le soleil,
Au fond de l'horizon éclatant et vermeil,
Se lève et fait briller une perle irisée
Au bout de tout brin d'herbe humide de rosée,
Je m'en allais rêvant, admirant et priant,
A l'aspect de ce ciel si pur et si riant.
Je suivais un sentier que bordait une haie
Où déjà sous la fleur apparaissait la baie ;
Mille insectes ailés, mouches et papillons,
Mêlant dans tous les sens leurs joyeux tourbillons,
Fredonnaient à l'envi des cantilènes folles
Où tout était confus, et l'air et les paroles.
Moi, je prêtais l'oreille à ces vagues concerts,
Quand soudain j'entendis sortir des buissons verts
Une voix qui disait : « Ah ! Dieu ! que l'homme est bête ! »

— Je demande pardon, mais c'est le terme honnête
Dont se servit crûment et sans plus de façon
L'hôte mystérieux de l'indiscret buisson. —
Ce début m'intrigua. — Partie intéressée,
Je voulus tout à fond connaître la pensée

De cet être si bien au fait de nos travers ;
Mais d'abord, quel était ce contempteur pervers ?
Je cherchai du regard et je vis, chose étrange,
Un moineau franc causant avec une mésange ....
J'écoutai de mon mieux, et maintenant vous dis
Mot pour mot, trait pour trait, ce qu'alors j'entendis :

« J'ai, disait le moineau, la prudente habitude,
Quand la saison commence à se faire un peu rude,
D'émigrer vers la ville, et là je cherche un coin
Qui m'abrite, arbre ou mur, n'importe ! — mais non loin
D'un de ces carrefours où foisonne la foule ;
Car j'aime à voir passer ce flot qui toujours roule :
J'y trouve ample matière, et je m'en fais un jeu,
A siffler l'homme, lui qui nous tient pour si peu !

» Or j'avais cette fois fixé mon domicile
A l'un des principaux abords de la grand' ville,
Parmi des marronniers [1] dont le branchage épais
Formait un abri sûr, où je comptais en paix,
Sans souci des frimas dont l'hiver nous assiége,
Braver dans leur rigueur et la glace et la neige.
J'y vécus en effet trois mois, les plus méchants,
Et déjà je songeais à regagner les champs,
Quand, un matin, tandis que, la tête sous l'aile,
J'achevais un doux somme, en rêvant de ma belle,
Je sentis, par l'effort de coups multipliés,
L'arbre et le sol trembler à la fois sous mes pieds.
J'en recherchai la cause, et ma frayeur fut grande,
Tout d'abord, en voyant je ne sais quelle bande
D'individus, armés de divers instruments,
Saper le marronnier jusqu'en ses fondements.
Bientôt il ne resta plus au sol une fibre

[1] Les marronniers du rond-point de l'ancienne barrière du Trône, parmi lesquels ont été pris ceux qu'on a transplantés place de la Bourse. — On fait plus loin allusion à cette transplantation.

De l'arbre, qui pourtant garda son équilibre,
Et qui dans un clin d'œil, par des câbles hissé,
Sur un charriot bas tout debout fut placé.
Un frisson parcourut sa tête vacillante,
Et ce fut tout. Soudain la machine roulante
S'ébranla sous l'effort de chevaux vigoureux,
Et lentement partit par le chemin poudreux,
Emportant sans pitié vers d'autres destinées
L'arbre arraché du sol de ses jeunes années.
Moi, j'étais demeuré tout ce temps-là caché
Dans l'épaisse ramure, où je n'avais bronché,
Attendant, comme on dit, la fin de l'aventure.
Quand je vis qu'on allait emmener en voiture
Mon pauvre marronnier, moitié par dévoûment,
Moitié par l'imprévu d'un tel événement,
Car la chose, à vrai dire, était fort peu commune,
Je voulus jusqu'au bout partager sa fortune.
Je restai donc sur l'arbre et me laissai traîner,
Partout où ces gens-là prétendaient nous mener.

» Ils nous firent d'abord parcourir une rue
Spacieuse [1], où la foule, incessamment accrue,
Se pressait affairée, et, comme autant d'essaims,
Affluait bruyamment des carrefours voisins,
Puis, ayant traversé certaine place, ornée
D'un très-monumental tuyau de cheminée [2],
Nous prîmes un chemin qu'ils nomment « boulevards... »
Une superbe voie, et belle à tous égards!
Ici, nouvelle foule, et bruyante et pressée;
Quand le convoi parut sur l'immense chaussée,
Tout ce monde, soudain pris d'admiration,
Nous honora d'abord de quelque attention;
Mais voici que bientôt arrive à son oreille
Certain bruit de tambours... alors, ce fut merveille

[1] Le faubourg Saint-Antoine.
[2] La place de la Bastille et la colonne de Juillet.

De voir en un clin d'œil hommes, femmes, enfants,
Poussant des cris mêlés de rires triomphants,
Se jeter au-devant d'une troupe avinée,
D'étranges oripeaux bizarrement ornée,
Qui débouchait, aux sons d'assourdissants accords,
Tout proche de l'endroit où nous étions alors.

» Tu vas me demander à coup sûr, je le gage,
En l'honneur de quel saint ils faisaient ce tapage;
Or, ce saint-là, ma chère, était saint Carnaval,
Un dieu représenté par un bœuf colossal,
Que, durant trois longs jours, sans merci ni sans trève,
Ils promènent de force, au risque qu'il en crève!
Il paraît que cela les amuse beaucoup.
La foule est dans la rue, aux fenêtres, partout!
C'est stupide et c'est laid. »

Ici, hochant la tête,
La mésange, à son tour, dit: « Dieu! que l'homme est bête!

« Attends un peu », dit l'autre. — Il reprit son récit:

« Nous laissâmes ces fous se complaire en ce bruit,
Et bientôt, achevant la route commencée,
L'attelage quitta la splendide chaussée,
Prit à gauche, avança quelques pas, puis soudain
S'arrêta. Nous étions au terme du chemin.
Devant nous un palais de forme magnifique
Avec sa colonnade et son large portique
Se dressait fièrement. Aucune inscription
N'indiquait, en traits d'or, sa destination;
Mais l'imposant aspect de sa noble structure,
Mais les mille détails de son architecture,
Et ses portes de bronze et ses grands escaliers,
Que sans doute le flot de nombreux familiers
Comme un flux et reflux inondait à toute heure,
Tout d'un prince puissant annonçait la demeure.

; seulement que me fut révélé
ıquel mon arbre allait être appelé.
ètait là, béante ; à l'instant même,
un grand câble, avec un soin extrême,
loucement descendre, puis autour
et foulant la terre tour à tour,
ıes, par surcroît, largement l'arrosèrent,
ìche accomplie, enfin ils nous laissèrent.

; seuls : Eh bien ! dis-je à mon marronnier,
ı grandit, tu ne peux le nier ;
:urément relégué hors la ville,
s une vie ignorée, inutile ;
ui, c'est un roi qui près de son palais
et te demande un peu d'ombre et de paix ;
ıi, sois fier, porte la tête haute,
ı marronnier, mon compagnon, mon hôte !
rt qui t'échoit tout arbre serait vain !...
continuer, quand la nuit qui survint
ɔut à coup ma verve poétique ;
bellement, suivant l'usage antique,
ıus mon aile, et cédai sous l'effort
neil obstiné qui me tourmentait fort.

ɜmières lueurs de l'aurore vermeille,
; l'œil... Le ciel, un peu brumeux la veille,
ssérené, l'air était froid, mais sec.
ın m'étirant, tout en lissant du bec
es que la nuit avait toutes froissées,
i, rêveur, le fil de mes pensées.
que l'ombre, à regret décroissant,
édant la place au jour resplendissant,
des humains s'entr'ouvrir les demeures,
es apparaître, et, des nocturnes heures
nt l'influence en leurs yeux alourdis,
mme moi, leurs membres engourdis,
un d'eux, sentant sa force ranimée,

Reprendre avec ardeur la tâche accoutumée.
Tout était de nouveau bruit, vie et mouvement.
Seul, à côté de moi, le noble monument,
Parmi ce grand réveil des hommes et des choses,
Gardait sa face morne et ses fenêtres closes.
On eût dit qu'en son sein, où rien ne remuait,
Le trépas seul régnait, insensible et muet,
Ou que du moins l'effet d'un puissant maléfice
Avait pour quelque temps endormi l'édifice.

» Déjà l'astre du jour, touchant à son midi,
Dardait ses rayons d'or sur le sol attiédi,
Quand je vis s'approcher, rôdant d'un air farouche,
Certains individus au regard faux et louche [1],
Qui, s'abordant l'un l'autre avec précaution,
Semblaient préméditer quelque noire action.
Ils allaient et venaient, pensifs, de place en place,
Échangeant lentement quelques mots à voix basse,
Puis d'un geste furtif ils se serraient la main,
Comme pour convenir d'un sinistre dessein.
Ma foi, te l'avoûrai-je? à ces sombres allures,
Je ne m'arrêtai pas longtemps aux conjectures,
Et crus que de ces lieux le maître, quel qu'il fût,
D'un hardi coup de main allait être le but...
Je me trompais. Aussi ma surprise fut grande
En voyant tout à coup devant l'affreuse bande
D'elles-mêmes s'ouvrir majestueusement
Les grilles qui fermaient l'accès du monument,
Et, cédant à leur tour à ce flot qui déborde,
Les portes du palais engloutir cette horde.

» L'étonnement bientôt fit place à la stupeur;
Je ne m'expliquais pas quelle fatale erreur
Livrait à la merci de cette tourbe vile
Un des plus somptueux monuments de la ville.

[1] Les coulissiers, appelés aussi *loups-cerviers* dans l'argot de la Bourse.

ut a coup, heureuse découverte,
e l'édifice une fenêtre ouverte
it par moments un bruit sourd et confus,
penses bien, d'un coup d'aile j'y fus...
tacle, ma chère, et quel bruit! — Tiens, suppose,
nner un faible aperçu de la chose,
unis, dans un même concert,
ents plaintifs de la bise d'hiver,
stridente voix de l'épervier rapace,
s noirs corbeaux qui traversent l'espace,
tations des loups hurlant de faim,
saccadés du vulgaire roussin,
out ce vacarme assourdissant, horrible,
our déchirer une oreille sensible,
s plus criards et les plus discordants
n, près du bruit qu'ils faisaient là-dedans!
ens, l'œil hagard et la face empourprée,
comme chiens courant à la curée,
ciférant, hurlant tous à la fois,
t se menacer du poing et de la voix;
nguais rien dans cet affreux tapage,
ste aisément traduisait le langage,
is fort bien que tous ces forcenés
à plaisir des injures au nez.
urquoi, diras-tu, ces orageuses scènes?
-il besoin que ces énergumènes
oix d'un tel lieu pour tenir leurs sabbats?
ce qu'alors je me disais tout bas;
i là-dessus tu veux que je m'explique,
question d'hygiène publique.
, ces gens-là, colères à l'excès,
npérament redoutant les accès,
: Convenons d'un lieu qui nous rassemble,
ou deux par jour, et puis là, tous ensemble,
injurîrons à cœur joie — et tout doux,

Les poumons dégonflés, nous rentrerons chez nous.
L'interprétation peut sembler téméraire ;
Pour moi, je la maintiens jusqu'à preuve contraire.
Conviens, dans tous les cas, — c'est ma péroraison —
Çà, mignonne, conviens que j'avais bien raison
De te dire, au début de notre tête-à-tête :
Ah ! Dieu ! que l'homme est bête ! »

— « Oui, certes, l'homme est bê
Répéta la mésange en guise de refrain....

Je crus qu'il était temps de me montrer. — Soudain,
Le couple médisant, que ma présence effraie,
S'enfuit à tire d'aile à cent pas de la haie,
Mais non sans me jeter de sa plus claire voix
Deux ou trois sifflements sonores et narquois ;
Et, dans l'éloignement, pendant longtemps encore,
Comme un son incertain qui flotte et s'évapore,
J'entendis, répétés par les échos moqueurs,
Les insolents éclats de leurs rires vainqueurs !

N. MILLE.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

III

L'Académie française.

Vers cette époque, Chapelain contribua pour une large part à la fondation de l'Académie française. Depuis l'année 1629, il assistait assidûment aux réunions littéraires qui se tenaient chez Conrart et dans lesquelles un petit nombre d'amis de choix s'entretenaient des nouveaux ouvrages qui paraissaient au jour : c'étaient Godeau, Malleville, Gombauld, les deux Habert, l'élite en un mot des poètes de l'époque. Pendant trois ans ce petit cercle goûta sans aucun trouble le charme de réunions paisibles où régnait, unie à une cordiale simplicité, la plus grande liberté d'allures; mais une indiscrétion de Malleville y vint bientôt jeter l'inquiétude. On sut quels plaisirs fins et délicats l'on trouvait chez Conrart: d'autres gens de lettres voulurent être admis à l'honneur d'y prendre part, et Faret, Desmarets, Boisrobert, vinrent grossir la petite troupe. De Boisrobert à Richelieu il n'y avait pas loin ; et le cardinal, apprenant de la bouche de son fori un secret qui commençait à rivaliser avec celui de la

* Voir la livraison d'avril, pp. 304-320.

comédie, résolut de tirer parti, pour sa plus grande gloire, de la petite réunion. Ériger une simple assemblée de gens de lettres en corps académique constitué, chargé de maintenir la pureté de la langue et d'en fixer les règles, flatter l'amour-propre de ce nouveau tribunal littéraire, évoquer devant lui les grandes questions de haute critique et de goût raffiné qui s'agitent dans la république des lettres, se l'attacher par des faveurs ou des priviléges, et de cette manière exercer une influence puissante sur la classe d'esprits la plus indépendante et la plus chatouilleuse de l'État; n'y avait-il pas là, pour un premier ministre avide de tout concentrer sous sa direction suprême, le germe d'une idée féconde en heureux résultats? Et ne pourrait-on convertir ainsi à de meilleurs sentiments plusieurs ennemis politiques égarés parmi les habitués des réunions de Conrart?...

Richelieu, vers la fin de l'année 1633, fit donc demander, par l'intermédiaire de Boisrobert, aux amis de Conrart, « s'ils ne voudroient point faire un corps et s'assembler régulièrement, et sous une autorité publique,... offrant à ces Messieurs sa protection pour leur compagnie qu'il feroit établir par lettres-patentes, et à chacun d'eux, en particulier, son affection qu'il leur témoigneroit en toutes rencontres[1]. » Cette proposition jeta la confusion dans ce cercle heureux et calme, où « sans bruit, sans pompe et sans autres lois que celle de l'amitié, on goûtoit ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. » On craignit que cet honneur signalé ne vînt troubler la douceur et la familiarité des conférences, et comme deux des amis de Conrart étaient attachés au service du duc de La Rochefoucauld et du maréchal de Bassompierre, ennemis particuliers du cardinal, on hésita longtemps sur la réponse qu'on rendrait au ministre et l'on fut sur le point de refuser.

A la fin pourtant, dit Pellisson, il passa à l'opinion contraire, qui étoit celle de M. Chapelain, car comme il n'avoit ni passion ni intérêt contre

[1] Pellisson, *Hist. de l'Acad.*, edit. Livet, I, 13.

ıquel il étoit connu et qui lui avoit même témoigné l'estime
: lui, en lui donnant une pension; il leur représenta qu'à
e fussent bien passés que leurs conférences eussent ainsi
u'en l'état où les choses se trouvoient réduites, il ne leur
de prendre le plus agréable de ces deux partis; qu'ils
à un homme qui ne vouloit pas médiocrement ce qu'il
n'avoit pas été accoutumé de trouver de la résistance, ou de
unément; qu'il tiendroit à injure le mépris qu'on feroit de
:t s'en pourroit ressentir contre chaque particulier; que du
par les lois du royaume toutes sortes d'assemblées qui se
autorité du Prince estoient défendues, pour peu qu'il en
ui seroit fort aisé de faire, malgré eux-mêmes, cesser les
opre, par ce moyen, une société que chacun d'eux désiroit
..

mment Richelieu reconnaissant fit dire aux douze
ıisrobert, « qu'ils s'assemblassent comme de cou-
augmentant leur compagnie, ainsi qu'ils le juge-
pos, ils avisassent entre eux quelle forme et quels
it bon de lui donner à l'avenir [1]... » C'est ainsi
ı l'influence de Chapelain l'acceptation de l'idée
la fondation de l'Académie française. Nous ne relè-
ıe petite erreur dans le récit de Pellisson. Le chro-
que le poète recevait alors, depuis quelque temps,
du cardinal; nous aurons occasion de montrer
e l'auteur de l'*Ode à Richelieu* n'en reçut une, pour
fois, qu'en 1636, c'est-à-dire trois ans après les
qu'on vient de rapporter; mais il est certain qu'il
ı d'une haute faveur près du cardinal, et sachant
ıisrobert raconterait à son maître tout ce qui se
dans la conférence, il voulut probablement se créer
titre à la confiance du ministre. Depuis l'année
le, il était en possession du titre et de la charge de
ı Roi [2], et c'est peut-être cette circonstance qui a

, 15-16.
peut le voir dans un acte du 7 juin 1632, cité dans le *Dictionnaire*
ıl, tandis que, dans un acte daté du mois précédent, Chapelain ne
de « secrétaire de Messire Sébastien le Hardy, seigneur de la Trousse. »

causé l'erreur de Pellisson : les priviléges attachés au titre de secrétaire du Roi valaient bien, au surplus, la pension que le poète reçut plus tard de Richelieu. En devenant ainsi officier royal, Chapelain prit congé de MM. de la Trousse, dont il abandonna le service, et quittant, pour le même motif, l'appartement qu'il occupait dans leur hôtel, rue Vieille du Temple, il vint s'établir rue des Ménestriers, où deux actes des mois de juin et de décembre 1633 fixent sa résidence ; mais il ne resta pas longtemps dans cette nouvelle demeure, car nous le retrouvons, très-peu de temps après, avec l'Académie, rue des Cinq-Diamants, où il transporta ses pénates pour se rapprocher de la maison de son beau-frère le procureur Faroard, qui avait épousé, le 13 mai 1630, sa sœur Catherine, et qui demeurait dans les environs de Saint-Méry, comme le notaire Jean de Mas. Ce fut là que Chapelain ébaucha le plan du fameux dictionnaire.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans de longs détails sur les travaux de l'Académie naissante élaborant ses statuts et ses projets d'études ; les curieux en trouveront le récit dans l'élégante et fidèle histoire de Pellisson : nous dirons seulement que Chapelain fut l'un des plus laborieux parmi les membres des diverses commissions et des plus écoutés parmi ceux qui proposaient des idées fécondes et pratiques :

Ce seroit ici le lieu, écrivait-il à Balzac, le 16 mars 1634, de vous parler de l'Académie dont Monseigneur le Cardinal s'est depuis peu rendu le promoteur, et qu'il autorise de sa protection..... Je suis de cette compagnie par grâce ; et, par cet honneur, je trouve mes charges redoublées ne jugeant pas qu'il me fust bienséant d'estre de ce corps, et de ne pas contribuer à sa perfection tout ce qui seroit en ma puissance ; si chacun y apporte autant de zèle que moi, je puis dire sans vanité que nous ferons quelque chose de mieux et de plus utile que toutes les académies ensemble. A moins que de se proposer cet avantage, je vous avoue que je tiendrois mon temps perdu, etc. [1]

[1] Bibl. nat., corr. de Chapelain, année 1634. — Cette lettre a été publiée par M. Livet à la suite de l'histoire de Pellisson. I, 362, 363.

Chapelain mettait ses actes en parfaite harmonie avec ces paroles; car le jour même, 20 mars 1634, une séance académique fort intéressante s'était tenue, dans laquelle on proposa de décider quelle serait la fonction de l'Académie :

M. Chapelain, dit Pellisson, représenta qu'à son avis elle devoit être de travailler à la pureté de notre langue et de la rendre capable de la plus haute éloquence; que pour cet effet il falloit premièrement en régler les termes et les phrases, par un ample dictionnaire et une grammaire fort exacts qui lui donneroient une partie des ornements qui lui manquoient; et qu'ensuite elle pourroit acquérir le reste par une rhétorique et une poétique, que l'on composeroit pour servir de règle à ceux qui voudroient écrire en vers et en prose. Cet avis, qui tomboit sous le sentiment de tous les autres académiciens, fut généralement suivi; et parce que M. Chapelain s'étoit étendu sur la manière dont on devoit travailler au dictionnaire et à la grammaire, il fut prié d'en dresser un plan, qui fut vu depuis par la Compagnie et sur lequel il fut ordonné qu'il conféreroit avec Messieurs de Bourzeys, de Gombauld et de Gomberville[1]...

Au mois de mai de la même année Chapelain fut chargé d'examiner avec Godeau, Habert et Desmarest, le projet d'organisation que Faret avait dressé, et sur lequel le cardinal avait indiqué quelques modifications à introduire; au mois de décembre, avec trois autres commissaires, du Chastelet, Gombauld et Faret, il dut compulser les mémoires que chaque académicien avait composés sur le projet des statuts, et « prendre de chacun ce qu'ils trouveroient de meilleur.... » On voit que l'Académie n'était pas pour lui une sinécure, car, outre cela, il assistait fort assidûment aux séances et nous le voyons se plaindre dans plusieurs de ses lettres de ce que ses confrères n'imitaient pas assez son exemple. Du 30 octobre 1634 au 30 avril 1635, pendant six mois entiers, puis de nouveau du 3 juillet au 3 décembre 1635, les assemblées se tinrent même toutes les semaines dans sa propre maison rue des Cinq-Diamants[2]; et Pellisson, après avoir demandé la permission de

[1] Pellisson, I, 28.

[2] Ancienne voie de Paris parallèle à la rue Saint-Martin, aujourd'hui emportée par le boulevard Sébastopol et qui allait de la rue des Lombards à la rue Aubry-le-

« mêler les choses plaisantes aux sérieuses », raconte à ce sujet une assez curieuse aventure qui montre avec quelle défiance la nouvelle institution fut reçue par le public, à cause de ses attaches ministérielles [1].

Ce fut pendant que les assemblées se tenaient dans sa maison que Chapelain prononça, le 6 août 1635, un discours assez original, dont le titre était peu galant de la part d'un habitué de l'hôtel de Rambouillet. Chaque académicien débitait alors à tour de rôle, une harangue de son choix dans chacune des réunions de la compagnie. Chapelain parla « contre l'Amour, » et nous regrettons fort que son discours n'ait jamais été imprimé: car on n'en connaît que cette courte analyse dans laquelle Pellisson nous apprend que, « par des raisons ingénieuses, dont le fond n'est pas sans solidité, l'auteur tâche d'ôter à cette passion la divinité que les poètes lui ont attribuée [2]. » Dans les deux

Boucher. — Jusqu'à la mort de Richelieu, les séances de l'Académie furent en effet très-mobiles et de jour et de lieu; on se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, chez Conrart, chez Desmarest, chez le maître des requêtes Habert de Montmor, chez Boisrobert, chez Gomberville, et ce fut seulement lorsque le chancelier Séguier devint protecteur, à la mort de Richelieu, qu'on s'assembla régulièrement dans son hôtel. Cette nouvelle situation dura trente ans, et quand après la mort de Séguier le roi prit le protectorat pour lui-même, les séances ne se tinrent plus qu'au Louvre. — Voir à ce sujet notre histoire du *chancelier Séguier*.

[1] Les envieux n'épargnèrent à l'Académie naissante ni railleries ni satires. On l'accusait d'inventer des mots nouveaux et de vouloir imposer des lois à des choses qui n'en pouvaient recevoir. « Le peuple aussi, et les personnes, ou moins éclairées ou plus défiantes, à qui tout ce qui venoit du Ministre étoit suspect ne savoient si sous ces fleurs il n'y avoit point de serpent de caché, et appréhendoient pour le moins que cet établissement ne fût un nouvel appui de sa domination, que ce ne fussent des gens à ses gages, payés pour soutenir tout ce qu'il feroit et pour observer les actions et les sentiments des autres. On disoit même qu'il retranchoit quatre-vingt mille livres de l'argent des bones de Paris, pour leur donner deux mille livres de pension à chacun et cent autres choses semblables. Un certain marchand de Paris avoit, dit-on, fait déjà le prix d'une maison assez commode pour lui dans la rue des Cinq-Diamants, où logeoit M. Chapelain, chez qui l'Académie s'assembloit alors. Il prit garde qu'à certains jours il y avoit grand abord de carrosses; il en demanda la cause et l'apprit; en même temps rompit son marché, sans en rendre autre raison, sinon qu'il ne vouloit point se loger dans une rue où il se faisoit toutes les semaines une *cademie de monopoleurs*. »

[2] Pellisson. I, 76.

séances suivantes, Desmarets et Pierre de Boissat répliquèrent vivement par une apologie, l'un, de l'amour des esprits, l'autre, de l'amour des corps; mais leurs discours sont perdus comme le premier, et de ce tournoi littéraire rien n'est parvenu à la postérité. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que Chapelain ne garda pas grand amour-propre au sujet de sa harangue, car il écrivait vers cette époque à Balzac : « Le discours que j'ay fait à la compagnie est long et mauvais, deux raisons qui vous doivent détourner de l'exposer à une vue aussi délicate que la vôtre. C'est pourquoy j'attendray des ordres plus précis de vous pour vous l'envoyer [1]. »

Laissons donc le discours contre l'amour et arrivons au travail académique capital de Chapelain, à la célèbre critique du *Cid*. Mais avant de rappeler ce procès mémorable, il est bon de dire quelques mots de ce que nous pourrions nommer dans une certaine mesure la carrière dramatique de Chapelain.

Richelieu, on le sait, raffolait de théâtre; non-seulement il avait attaché près de sa personne un comité de cinq auteurs, chargés de fournir des comédies et des tragédies à la scène du Palais-Cardinal, mais encore il imaginait lui-même des plans d'ouvrages dramatiques, et composait des tirades entières que les cinq devaient polir et achever. Or, Chapelain n'était pas étranger à ces travaux. Richelieu aimait beaucoup à s'entretenir avec le poète qui l'avait si pompeusement célébré, et comme notre académicien faisait profession d'avoir poussé jusque dans ses derniers retranchements l'étude des règles de l'art poétique, le cardinal l'appelait aux conférences qu'on tenait au palais sur les pièces de théâtre, et lui soumettait les plans qu'il avait élaborés. L'abbé d'Olivet raconte qu'un jour Chapelain démontra, devant ses auditeurs profondément surpris, qu'il était indispensable d'observer, dans la conduite d'un ouvrage dramatique, la règle des trois unités de temps, de lieu et d'action, depuis fort

[1] Bibl. nat., corr. de Chapelain. — Lettre déjà citée par M. Livet. — Pellisson. I, 366.

longtemps tombée en désuétude; et de fait, Gombauld dans *Amarante*, Mairet dans *Sophonisbe*, Desmarest dans *les Visionnaires*, furent les premiers à la remettre en honneur, vers cette époque; mais leurs premiers efforts n'avaient pas encore fait loi, et peu de poètes dramatiques se doutaient de l'importance des unités. Il est même possible que Desmarest n'en ait fait usage dans ses *Visionnaires* que sur le conseil de Chapelain, qu'il voyait fort souvent chez le cardinal; et le *Segraisiana* n'hésite pas à affirmer que notre poète « fut cause que l'on commença à observer la règle des vingt-quatre heures dans les pièces de théâtre. » Quoi qu'il en soit, Richelieu fut tellement enchanté d'apprendre de si belles choses, qu'il accorda, Boisrobert y aidant, une pension de mille écus au nouveau législateur de la scène [1], pensant bien que, non content de tracer les règles de la poétique du théâtre, il aborderait lui-même les ouvrages dramatiques dont toute la cour lui attribuait déjà la collaboration.

Le cardinal, dit en effet Pellisson, faisoit représenter les comédies des cinq auteurs devant le roi et devant toute la cour, avec de très-magnifiques décorations de théâtre. Ces messieurs avoient un banc à part, en un des plus commodes endroits; on les nommoit même quelquefois avec éloge, comme on fit à la représentation des *Tuileries*, dans un prologue fait en prose, où, entre autres choses, l'invention du sujet fut attribuée à M. Chapelain, qui pourtant n'avoit fait que le reformer en quelques endroits; mais le cardinal le fit prier de prêter son nom en cette occasion, ajoutant qu'en récompense il lui prêteroit sa bourse en quelque autre [2].

Mais Chapelain n'était pas toujours aussi accommodant envers le cardinal, et le poète était bien aise de faire sentir quelquefois son indépendance. Lorsque Richelieu entreprit de publier la *Grande Pastorale*,

Il voulut, raconte encore Pellisson, que M. Chapelain la revît, et qu'il y fît des observations exactes. Ces observations lui furent rapportées par

[1] « Je reçois les effets de votre recommandation, écrivait Chapelain, le 3 décembre 1636 à Boisrobert, par l'ordre que vous vous estes fait donner touchant la pension dont il plait à Son Éminence de me gratifier, sans en avoir été sollicité que par votre générosité seule. »

[2] Pellisson. I, 85-86.

M. de Boisrobert, et, bien qu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion et de respect, elles le choquèrent et le piquèrent tellement, ou par leur nombre ou par la connoissance qu'elles lui donnoient de ses fautes, que sans achever de les lire, il les mit en pièces. Mais la nuit suivante, comme il étoit au lit et que tout dormoit chez lui, ayant pensé à la colère, qu'il avoit témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure comédie du monde, c'est qu'il se rendit à la raison. Car il recommanda que l'on ramassât, et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré, et après l'avoir lu d'un bout à l'autre, et y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller M. de Boisrobert, pour lui dire qu'il voyoit bien que Messieurs de l'Académie s'entendoient mieux que lui en ces matières, et qu'il ne falloit plus parler de cette impression.

L'influence de Chapelain sur Richelieu fut bientôt telle qu'il fut chargé de préparer en quelque sorte le travail des cinq auteurs. Il leur livrait les canevas tout prêts et ceux-ci n'avaient à se préoccuper que de la versification. Nous aimons à croire que Pierre Corneille, l'un des *cinq*, bizarrement fourvoyé dans cette galère, travaillait toujours d'après sa propre inspiration ; mais il est certain que le célèbre Rotrou, dont le *Venceslas* est encore au répertoire de la Comédie-Française, dut passer sous ces fourches caudines, que lui imposait la nécessité. Chapelain affirme en effet, très-nettement, dans une lettre du 17 février 1633, être l'un des pères d'une comédie dont il avait fourni le sujet et la disposition, et dont Rotrou avait fait les vers. Deux ans après, le 24 janvier 1635, il écrit à Boisrobert qu'il compose pour le cardinal le plan d'une comédie d'apparat, et que la crainte de ne pas réussir le rend malade : « Vous saurez, dit-il encore en mars 1636, au comte de Guiche, qu'il y a quinze jours que je travaille sans discontinuation au plan et continuation d'une tragi-comédie que Mme de Combalet m'a fait l'honneur de vouloir de moi, et que l'instance qui m'a été faite de sa part ne souffre pas que je perde un moment. » On sait que Mme de Combalet était nièce de Richelieu... Chapelain fut donc auteur lui-même, et l'abbé Goujet cite de lui un assez grand nombre d'ouvrages dramatiques, qui malheureusement n'ont jamais vu le jour : « un *Ballet des Déesses pour la guérison d'Alcidiane ;* un plan de *Zaïde,* tragi-

comédie; *Lucidor* ou le combat d'amour, tragi-comédie; ordre et argument de la comédie intitulée : *La Jalouse de soi-même ou les Coquettes; Chrysante* ou le vœu rompu, plan d'une pièce de théâtre; plan d'une comédie intitulée *La Villageoise,* etc.[1] » Nous ajouterons à cette énumération le plan d'une autre comédie, *Marulle* ou la sage jalouse, dont l'indication se trouve à la suite des précédentes, dans une liste des œuvres manuscrites de Chapelain, composée par lui-même et publiée en 1863, dans le *Bulletin du bibliophile,* par M. Rathery. Le tout est accompagné d'une dissertation sur la poésie dramatique. Il est fâcheux que Chapelain n'ait pas tenté d'affronter la scène; cette abondance de sujets ébauchés dénote une certaine fécondité d'invention, et si le poète avait suivi cette voie, au lieu d'entreprendre son interminable poème, peut-être aurait-il pu transmettre à la postérité un nom moins chargé de railleries et d'épigrammes ! Mais ce qui nous importe de constater, c'est que, par ses études et par *ses travaux,* Chapelain se trouvait armé de toutes pièces pour se faire le champion dramatique du cardinal; aussi l'abbé d'Olivet remarque-t-il que Richelieu « lui donna pleine autorité sur tous les poètes qu'il avoit à ses gages, et quand il voulut que le *Cid* fût critiqué par l'Académie, il s'en reposa principalement sur lui [2]. » Chapelain sut se tirer avec honneur de ce pas difficile.

Se dégageant tout d'un coup de l'ornière tracée par ses devanciers, et se délivrant de la tutelle imposée par la collaboration du comité de cinq auteurs, Pierre Corneille avait, en 1636, par sa tragi-comédie du *Cid,* posé la pierre angulaire de notre immortel édifice tragique. Le succès de cette pièce fut extraordinaire : « On ne se pouvoit lasser de la voir, on n'entendoit autre chose dans les compagnies, chacun en savoit quelque partie par cœur, on la faisoit apprendre aux enfants et, en plusieurs endroits de la France, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela*

[1] Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, 388-389.
[2] Pellisson et d'Olivet, II, 130-131.

eau comme le Cid [1]. » Le cardinal, auteur lui-même, fut-il plement jaloux de l'œuvre d'un rival, ou bien craignait-il, me a prétendu le démontrer, dans un récent discours de ption à l'Académie, un esprit brillant fort ami du para- [2], que sa politique ne fût compromise par l'exaltation du ctère espagnol, nous n'entrerons point dans cette discus- qui nous conduirait encore à examiner avec M. Livet si Ri- ieu ne voulut pas tout simplement vaincre les résistances ementaires à l'enregistrement des lettres patentes par la onstration pratique de l'utilité littéraire de la nouvelle ins- ion.

qu'il y a de certain, c'est que Scudéry, un véritable rival, it le feu contre Corneille, en publiant dès 1636 des *Obser- ns sur le Cid,* auxquelles le poète offensé répondit fièrement son *Excuse à Ariste.* La lutte ainsi engagée promettait de nir fort vive : après force brochures composées par les deux rsaires et par les spectateurs intéressés de la galerie, Scu- crut trancher le débat en demandant dans une *Lettre à l'il- e Académie* que la docte compagnie, érigée en tribunal lit- ire, prononçât sur la valeur de ses critiques et sur le mérite ouvrage critiqué [3]. En même temps il posait la même pré- ion dans plusieurs lettres écrites à Chapelain, comme au le plus éclairé en matière critique. Pellisson insinue que elieu n'avait pas été étranger à cette proposition. En tout l en fut fort aise et l'on voyait assez, dit le chroniqueur, le r du cardinal, que l'Académie prononçât sur cette matière; la compagnie répondait que par ses statuts et par les let- de son érection « elle ne pouvoit juger d'un ouvrage que onsentement et de la prière de l'auteur. » On sait comment, r vaincre ses scrupules, Richelieu, qui « avoit ce dessein en

ellisson. I, 86.

ous ces passages du discours de M. Alexandre Dumas méritent fort l'attention int de vue de l'histoire politique et littéraire, mais la réplique de M. d'Hausson- 'est pas moins remarquable.

oy. Taschereau. *Vie de Corneille,* p. 79.

:die, résolut de tirer parti, pour sa plus grande gloire, de la
ie réunion. Ériger une simple assemblée de gens de lettres
:orps académique constitué, chargé de maintenir la pureté
la langue et d'en fixer les règles, flatter l'amour-propre de ce
uveau tribunal littéraire, évoquer devant lui les grandes
ıestions de haute critique et de goût raffiné qui s'agitent dans
ı république des lettres, se l'attacher par des faveurs ou des
ɔriviléges, et de cette manière exercer une influence puissante
sur la classe d'esprits la plus indépendante et la plus chatouil-
leuse de l'État; n'y avait-il pas là, pour un premier ministre
avide de tout concentrer sous sa direction suprême, le germe
d'une idée féconde en heureux résultats? Et ne pourrait-on
convertir ainsi à de meilleurs sentiments plusieurs ennemis
politiques égarés parmi les habitués des réunions de Conrart?...

Richelieu, vers la fin de l'année 1633, fit donc demander, par l'intermédiaire de Boisrobert, aux amis de Conrart, « s'ils ne voudroient point faire un corps et s'assembler régulièrement, et sous une autorité publique,... offrant à ces Messieurs sa protection pour leur compagnie qu'il feroit établir par lettres-patentes, et à chacun d'eux, en particulier, son affection qu'il leur témoigneroit en toutes rencontres[1]. » Cette proposition jeta la confusion dans ce cercle heureux et calme, où « sans bruit, sans pompe et sans autres lois que celle de l'amitié, on goûtoit ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. » On craignit que cet honneur signalé ne vînt troubler la douceur et la familiarité des conférences, et comme deux des amis de Conrart étaient attachés au service du duc de La Rochefoucauld et du maréchal de Bassompierre, ennemis particuliers du cardinal, on hésita longtemps sur la réponse qu'on rendrait au ministre et l'on fut sur le point de refuser.

A la fin pourtant, dit Pellisson, il passa à l'opinion contraire, qui était celle de M. Chapelain, car comme il n'avoit ni passion ni intérêt contr

[1] Pellisson, *Hist. de l'Acad.*, édit. Livet, I, 13.

fut, qu'après leur avoir expliqué de quelle façon il croyoit qu'il falloit écrire cet ouvrage, il en donna la charge à M. Sirmond, qui avoit en effet le style fort bon et fort éloigné de toute affectation [1].

Ainsi la petite résistance et les observations de Chapelain lui enlevaient la rédaction définitive du mémoire : mais le travail de Sirmond ne satisfit point encore le cardinal, qui, en désespoir de cause, fut obligé de se rabattre sur le premier auteur de la critique, et Chapelain « reprit tout ce qui avoit été fait, tant par lui que par les autres, de quoi il composa l'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, qui, ayant plu à la compagnie et au cardinal, fut publié bientôt après, fort peu différent de ce qu'il étoit la première fois. » Dans quinze jours, écrivait Chapelain, le 12 novembre 1637, à son ami Godeau récemment nommé évêque de Grasse, Camusat vous enverra le procès du *Cid*, « *qu'enfin nous avons été contraints* de donner au public. » Et le 24 décembre, à M. de Saint-Chartres : « Vous aurez sans doute reçu le travail de l'Académie sur le *Cid*, et reconnu par là qu'il n'y a rien d'impossible à... (Richelieu) ; car cette publication étoit une des plus difficiles choses à nous faire exécuter qu'aucune qu'il ait encore entreprise. Mais *est factum quodcumque cupit* [2]. »

Le public reçut avec approbation les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* :

Ceux-là même, dit Pellisson, qui n'étoient pas de son avis ne laissèrent pas de la louer; et l'envie qui attendoit depuis si longtemps quelque ouvrage de cette compagnie pour la mettre en pièce, ne toucha point à celui-ci. Pour moi je ne sais si les plus fameuses académies d'Italie ont rien produit de meilleur ou d'aussi bon en pareilles rencontres..... Que si vous examinez ce livre de près, vous y trouverez un jugement fort solide, auquel il est vraisemblable que la postérité s'arrêtera; beaucoup de savoir et beaucoup d'esprit, sans aucune affectation dans l'un ni l'autre; et depuis le commencement jusqu'à la fin une liberté, et une modération tout ensemble qui ne se peuvent assez louer.....; *un style mâle et vigoureux dont l'élégance n'a rien de gêné ni de contraint;* des termes choisis, mais sans scrupule et sans enflure, etc. [3]

[1] Pellisson. I. 92.
[2] Lettres publiées par M. Livet à la suite de l'histoire de Pellisson. I, 498, 499.
[3] Pellisson, I, 99, 100.

Ainsi jugea la critique contemporaine. Il est vrai que Pell son s'est déclaré l'apologiste en titre de l'Académie, et qu écrivait en 1653, c'est-à-dire moins de vingt ans après ces é nements, avant l'apparition de *la Pucelle*, et par conséque à l'époque où l'auteur des *Sentiments* était encore en plei possession d'une royauté littéraire incontestée. Veut-on mai tenant l'opinion de Chapelain lui-même sur son ouvrage? écrivait à Balzac le 21 février 1638 :

Pour ce qui est des *Sentiments de l'Académie*, si vous y estimez au chose que l'exorde et la péroraison, je n'en serois pas marri, puisqu sont *tous de moi*, et que c'est ce qui me semble le plus solide ; et qu vous ne feriez cas que de ces deux parties, je ne laisserois pas d'en ê bien aise puisque de celles-là même toute la contexture, toute l'idée tout le raisonnement sont de mon cru, et qu'une bonne partie des p sées et de l'expression m'appartiennent. Avec tout cela, je suis ravi qu l'attribue à tout le corps, ou à ces messieurs que je vous ai nomm pour les raisons que je crois vous avoir touchées et qui me tiennent l de raison d'État..., etc. [1]

Les *Sentiments* ne furent livrés au public par l'imprime Camuzat qu'en 1638, en un volume in-8°. Ils ont été réimpr més plusieurs fois depuis, et l'on a toujours estimé cet ouvra à cause de son indépendance et de son impartialité relati dans la situation délicate où il fut composé. Voltaire qui s' plu, dans ses commentaires, à rabaisser la gloire de Corneill s'écrie dans un élan d'enthousiasme : « On n'a jamais jugé av plus de goût » ; et de nos jours Théophile Gautier a dit en pa lant de la brochure de Chapelain : « Cette critique, juste, d cente et honnête, lui fit et lui fait encore honneur. C'est ce tainement une des meilleures et des plus sensées qu'on faites... [2] »

Ce n'est cependant pas une raison pour ériger les *Sentime* en chef-d'œuvre, et La Harpe, dans son *Cours de littérature* auquel nous renvoyons le lecteur, en a fait une fort juste cri

[1] Lettre publiée par M. Livet, notes de Pellisson, I, 800.

[2] Th. Gautier, *Les Grotesques*, p. 260.

que dans laquelle il les traite comme un modèle d'impartialité et de modération plutôt que de justesse et de bon goût. Cet ouvrage, dit-il, fait honneur aux connaissances et à l'esprit de Chapelain; malgré quelques traits qui sentent l'affectation et la recherche, alors trop à la mode, les pensées et le style ont en général de la dignité. On y rend un légitime hommage au talent de Corneille : le cardinal en fut très-mécontent, et c'était en faire l'éloge. Mais est-il vrai que le sujet ne soit pas bon, parce qu'il est moralement invraisemblable que Chimène consentît à épouser le meurtrier de son père le même jour où il l'a tué? et Chapelain, qui avait étudié la poétique plus en savant qu'en homme de goût, ne s'est-il complètement trompé en donnant raison à Scudéry sur ce qu'on appelle en poésie dramatique les *mœurs*, en soutenant surtout que Chimène « est, contre la bienséance de son sexe, amante trop sensible, fille trop dénaturée, et qu'elle est au moins scandaleuse, si elle n'est pas dépravée? »

On peut, il est vrai, pardonner une telle sévérité en présence de cette déclaration qu'on rencontre à la fin des *Sentiments :*

La véhémence et la naïveté des passions, la force et la délicatesse de plusieurs des pensées et cet agrément inexplicable qui se mêle dans tous les défauts du *Cid*, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes françois de ce genre qui ont le plus donné de satisfaction. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur, et la Nature lui a été assez libérale pour excuser la Fortune s'il elle lui a esté prodigue [1].

M. Guizot, d'un autre côté, explique fort justement, dans son étude sur Corneille, comment en dehors même de la crainte de blesser soit l'auteur du *Cid*, soit Richelieu, Chapelain dut prendre le parti de louer et de blâmer à la fois. Ce n'était pas dans les idées d'une littérature mesurée sur les bienséances de la société que l'on pouvait apprendre à juger les chefs-d'œuvre d'un art essentiellement populaire; et des écrivains accoutumés à débattre, d'après les règles, le mérite d'un sonnet, devaient

[1] *Sentiments sur le Cid*, édit. Coignard, 1701, in-12, p. 126-127.

sentir toutes ces règles bouleversées lorsqu'il s'agissait de les appliquer aux plus impérieux mouvements du cœur humain; aussi dut-on savoir gré aux académiciens d'admirer, comme membres du public, ce qu'en leur qualité de juges on les croyait tenus de condamner [1].

Et l'on s'explique facilement ainsi comment Balzac, étonné de voir à la fois dans le jugement de Chapelain le blâme et la louange, lui décocha l'épithète de *circonspectissime*. « La sagesse, écrivait-il à l'auteur, est le caractère universel de tous vos écrits, vous êtes circonspectissime dans les moindres actions de votre vie. » Qu'on en juge, du reste, par ce passage des *Sentiments*: il s'agit de juger la première scène du cinquième acte, dans laquelle Chimène, entraînée par la passion, s'offre à Rodrigue comme le prix de sa victoire. « Cette scène, dit Chapelain après l'avoir disséquée, a toute l'imperfection qu'elle sçauroit avoir si l'on considère la matière comme faisant une partie essentielle de ce poème; mais, en récompense, en la considérant à part et détachée du sujet, la passion qu'elle contient nous semble fort bien touchée et fort bien conduite, et les expressions dignes de beaucoup de louanges [2]. » Tel est le caractère essentiel de l'ouvrage de Chapelain : un mélange de critique et d'éloge présentant un ensemble satisfaisant de modération consciencieuse et d'adroite impartialité, de manière à ne blesser aucune des deux parties adverses. En somme, on ne saurait trop louer l'Académie elle-même et Chapelain d'avoir su, dans ce procès délicat, défendre leur indépendance contre la volonté déclarée du cardinal.

Ce fut vers cette époque que l'Académie s'occupa sérieusement de préparer le projet du fameux *Dictionnaire*. Vaugelas ayant offert à la Compagnie ses *Observations* sur la langue française, on le chargea d'en conférer avec Chapelain, et l'on ordonna « que tous deux ensemble ils donneroient des mémoires pour le plan

[1] Guizot. *Corneille et son temps*, 190.

[2] *Les sentiments de l'Acad. sur le Cid*, édit. Coignard, 1701, in-12, p. 76.

et pour la conduite de ce travail [1]. » Les mémoires de Vaugelas furent très-courts et se bornèrent à un aperçu général ; mais Chapelain représenta le long projet, sérieusement étudié, qu'il avait déjà mis en avant dès le premier établissement de l'Académie, et dans lequel il exposait en particulier :

Que le dessein de l'Académie étant de rendre la langue capable de la dernière éloquence, il falloit dresser deux amples traités, l'un de rhétorique, l'autre de poétique; mais que, pour suivre l'ordre naturel, ils devroient être précédés par une grammaire, qui fourniroit le corps de la langue sur lequel sont fondés les ornements de l'oraison (du discours) et les figures de la poésie : que la grammaire comprenoit, ou les termes simples, ou les phrases reçues, ou les constructions des mots les uns avec les autres; qu'ainsi, avant toute chose, il falloit dresser un dictionnaire qui fût comme le trésor et le magasin des termes simples et des phrases reçues, après lequel il ne resteroit, pour achever la grammaire, qu'un traité exact de toutes les parties de l'oraison et de toutes les constructions régulières et irrégulières avec la résolution des doutes qui peuvent naître sur ce sujet; que pour le dessein du dictionnaire, il falloit faire un choix de tous les auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, et les distribuer à tous les académiciens, afin que chacun lût attentivement ceux qui lui seront échus en partage, et que sur des feuilles différentes il remarquât, par un ordre alphabétique, les dictions et les phrases qu'il croiroit françoises, citant le passage d'où il les auroit tirées; que ces feuilles fussent rapportées à la Compagnie, qui, jugeant de ces phrases et de ces dictions, accueilleroit en peu de temps tout le corps de la langue et insèreroit dans le dictionnaire les passages de ces auteurs, etc., etc. [2]

Chapelain n'avait rien négligé dans son étude, et si l'on achève la lecture du projet rapporté par le chroniqueur de l'Académie, on aura une idée de la précision avec laquelle cet homme, exact et méthodique par excellence, conduisait tous ses travaux. Son plan fut approuvé par l'Académie et l'on résolut d'abord de le suivre ponctuellement. On commença donc un catalogue des livres les plus célèbres en notre langue, tant en vers qu'en prose. Mais on fut rebuté bientôt par le travail et la longueur des citations ; et l'on résolut, après plusieurs délibérations, « par

[1] Pellisson. I, 101.
[2] Pellisson. I, 102-104.

l'avis même de M. Chapelain, qui avoit donné le premier cette pensée, qu'on ne marqueroit point les autorités dans le Dictionnaire, si ce n'est qu'en y travaillant on trouvât bon de citer, sur les phrases qui seroient douteuses, quelque auteur célèbre qui en auroit usé... [1] »

Nous n'oserons cependant pas assurer que Chapelain ait consenti si facilement à abandonner les citations : car on trouve dans une lettre de Patru au chanoine Maucroix, un passage qui contredit un peu l'assertion de Pellisson. Avocat fameux et grammairien excellent, Patru avait toujours plaidé la cause des citations, et voyant que l'Académie les abandonnait, il appuya de tout son pouvoir le projet formé par ses deux secrétaires Cassandre et Richelet, d'un dictionnaire extrait des passages des bons auteurs. « Cette idée leur est venue, dit Patru à Maucroix, sur ce que l'Académie, contre mon avis, qui fut toujours celui de Chapelain et de beaucoup d'autres, persiste dans sa résolution de ne point céder... [2] » Telle fut l'origine du dictionnaire de Richelet.

Quoi qu'il en soit, les autres idées du projet de Chapelain furent suivies avec le plus grand soin par Vaugelas, chargé spécialement de préparer les cahiers du *Dictionnaire*, et l'on connait l'éloquent plaidoyer de Pellisson en faveur de l'œuvre académique. Ce serait peut-être ici le lieu d'étudier le côté grammatical de la physionomie littéraire de Chapelain, mais nous n'en avons pas le loisir : qu'il nous suffise de dire qu'à partir de ce moment l'auteur du projet de dictionnaire devint le rival de Conrart dans l'arbitrage de toutes les questions épineuses de la république des lettres. Ménage et le P. Bouhours, dans leurs *Observations* et leurs *Remarques* sur la langue, invoquent à tout propos son autorité, principalement en matière de vieux mots ou de néologismes, tels que *vénusté, urbanité, sublimité* [3]. C'est

[1] Pellisson. I, 105-106.

[2] V. Pellisson et d'Olivet. II, 50.

[3] Ce dernier mot avait été employé pour la première fois par Chapelain dans une lettre à Balzac.

aussi d'après cet ordre d'idées que Saint-Evremont donne à Chapelain un rôle des plus actifs dans la scène de la comédie des *Académistes*, où l'on discute la valeur des mots qu'il faut conserver dans la langue ou rejeter de son sein. « Le peuple se réjouit aux dépens de l'Académie, écrivait Chapelain à Maynard le 28 avril 1638, et s'entretient d'une mauvaise comédie manuscrite où nous sommes la plupart introduits personnages, à ce qu'on dit, peu agréablement [1]. » Le long monologue dans lequel Chapelain composait péniblement des stances amoureuses, lui fut en effet particulièrement sensible; mais pouvait-il se fâcher de la scène des mots discutés en séance? Après la clôture de la discussion sur les mots *or* et *autant*, que Godeau veut proscrire, Chapelain et Silhon engagent le dialogue suivant :

CH. — *Il conste, il nous appert,* sont termes du barreau,
Que leur antiquité doit porter au tombeau.
SIL. — J'estime en Chapelain la bonté de nature
Qui veut donner aux mots même la sépulture.
CH. — Horace les fait naître et puis les fait mourir;
Sans quelque métaphore on ne peut discourir.
SIL. — Les mots peuvent mourir; mais jamais métaphore
N'avait dressé *tombeau* pour de tels morts encore.
TOUS. — *Il conste, il nous appert?* doivent être abolis,
Mais on ne les voit pas encore ensevelis [2]...

Cela fit beaucoup rire; mais réellement pouvait-on s'en fâcher?

Nous terminerons la liste des travaux académiques de Chapelain pendant cette période, en disant que deux de ses confrères, Bardin et Philippe Habert, étant morts en 1637, le premier noyé dans une rivière en voulant sauver M. d'Humières, le second

[1] Et deux mois après, il disait à Balzac : « *Qualche scioperato* s'est avisé de faire rire les crocheteurs aux dépens de notre sénat littéraire, car il ne fait point rire les honnêtes gens. Il a fait une mauvaise farce où nous représentons tous, et jusqu'à M. le chancelier même, ce qui a fait supprimer la pièce, parce qu'on menaçoit d'un voyage en Bastille celui qui s'en aviseroit le compositeur. C'est, à vous parler sérieusement, une maigre bouffonnerie et qui ne nous fait point de tort... » La comédie de Saint-Evremont ne fut imprimée que quinze ans plus tard; elle est assez mordante, et presque tous ses traits portaient juste.

[2] Saint-Évremont. *Œuvres*. Edit. de Londres, 1706. I, 43, 44.

enseveli sous la chute d'une muraille au siége d'Émery, l'Académie le chargea de composer les épitaphes en vers de ces illustres morts. On n'a conservé que l'épitaphe de Bardin :

Bardin repose en paix au creux de ce tombeau ;
Un trépas avancé le ravit à la terre,
Le liquide élément lui déclara la guerre
Et de ses plus beaux jours éteignit le flambeau.
Mais son esprit exempt des outrages de l'onde,
S'envola glorieux, loin des peines du monde,
Au palais immortel de la félicité.
Il eut pour but l'honneur, le savoir pour partage,
Et quand au fond des eaux il fut précipité,
Les vertus avec lui firent toutes nauffrage [1].

On admira beaucoup la chute de cette épitaphe, sans songer que la pensée en était fausse par essence, car elle suppose que Bardin était le seul homme vertueux sur terre; mais on recherchait bien plus à cette époque la forme que le fond, et lorsque la forme se présentait avec des couleurs séduisantes, on l'admirait sans réserve.

Il faut avouer, après l'énumération rapide que nous avons faite de ces divers travaux, que si Chapelain a pu écrire à Godeau, le 24 décembre 1638, ce billet laconique et désespéré « L'Académie languit et perd le temps à l'ordinaire », lui seul était en droit de proférer pareils reproches, car on ne pouvait les retourner contre lui, et de tous les premiers académiciens il fut certainement le plus travailleur. La récompense de cette activité ne se fit pas attendre. Les *Sentiments sur le Cid* et le projet du *Dictionnaire* mirent le sceau à la réputation littéraire de Chapelain, qui devint l'homme le plus consulté de France et de Navarre, et le vers de Boileau : — Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire, — peut être pris sans exagération dans le sens le plus littéral. On savait qu'il préparait déjà son fameux poème de *la Pucelle*, et dans l'attente de ce qui devait être la merveille des merveilles, on n'hésitait pas à proclamer chefs-d'œuvre les petites pièces froides et correctes que sa muse laissait s'envoler de temps en temps à tous les vents de la renommée.

[1] V. Pellisson. I, 165.

M. Chapelain, dit le critique Baillet, semblait avoir succédé à la réputation de Malherbe depuis la mort de cet auteur, et l'on publioit hautement par toute la France que c'étoit le prince des poètes françois et qu'il avoit même autant d'avantage sur Malherbe que le poème épique en a sur le lyrique et sur les autres genres de poésie... La chose qui a le plus imposé au public est l'opinion où l'on étoit de la rare connoissance qu'il avoit des règles de l'art poétique et du génie de notre langue jointe à beaucoup d'érudition; à un grand fond de probité qui étoit accompagné de toutes les qualités qui composent l'honneste homme dans le monde. Quoi qu'il en soit, M. Chapelain a vécu près de trente ans dans cette glorieuse réputation, sans que ses petites pièces de vers y eussent donné la moindre atteinte... et peut-être y seroit-il encore aujourd'hui s'il ne s'étoit point lassé d'impatienter le public dans l'attente de sa *Pucelle* et s'il n'avoit été vaincu par le désir d'acquitter sa parole [1]...

Cela s'explique assez facilement si l'on se reporte par la pensée à cette époque de transition où l'art tout entier consistait uniquement dans la méthode et dans l'application rigoureuse des règles affirmées par les maîtres. Toutes les préfaces des poèmes épiques de ce temps, et Dieu sait s'ils furent nombreux, permettent de constater au dernier degré cette confiance absolue dans l'obéissance absolue aux prescriptions de l'école, et celui qui possédait le mieux la connaissance des poétiques et des règles devait nécessairement passer pour le premier des poètes et des écrivains.

Aussi M. Guizot n'hésite-il pas à affirmer que toute la période de la vie de Chapelain qui s'écoula depuis la fondation de l'Académie jusqu'à l'apparition de la *Pucelle*, en 1655, fut une période « de gloire sans mélange [2]. » On n'en doutera point quand nous aurons dit quelques mots de sa correspondance, et l'on reconnaîtra qu'il devint, dès 1637, s'il ne l'était déjà avant l'impression des *Sentiments sur le Cid*, « l'oracle de presque tous les gens de lettres et en particulier des poètes de son temps. »

(La suite à la prochaine livraison.) RENÉ KERVILER.

[1] Baillet. *Jugements des savants*, V, 278.
[2] Guizot. *Corneille et son temps*, p. 323.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

GÉOLOGIE ET RÉVÉLATION, *ou histoire ancienne de la terre, considérée à la lumière des faits géologiques et de la religion révélée*, ornée de 43 gravures, par le Rév. Gérald Molloy, Dr en théologie, professeur de théologie au collége royal de Saint-Patrice, à Maynooth. Ouvrage traduit de l'anglais sur la 2me édition, par l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes, membre de la Société géologique de France, avec des notes du traducteur. — Un beau vol. in-8o. Paris, Haton; Rennes, Plihon.

Quand Champollion fit part au monde savant de ses découvertes admirables, la science qu'il fondait, presque dans l'isolement et avec génie, on peut le dire, se heurta longtemps aux mépris et aux dédains. La géologie n'a pas eu à se plaindre d'un si pénible accueil; mais les enthousiasmes exagérés et quelquefois impies qui l'accueillirent, à peu près dès ses premiers pas, lui valurent cependant aussi bien des dénégations outrées que des répulsions injustes.

La géologie ne fut jamais une de ces études futiles, bonnes pour les amateurs et les hommes de loisir. Elle n'est pas non plus, à l'heure où nous sommes, une de ces sciences aventureuses dont les principes sans certitude doivent être relégués parmi les *postulata* indémontrables. Elle n'est pas, enfin, une science dont les déductions sans portée peuvent être sans dommage négligées dans les études avec lesquelles elles ont quelques rapports. Cette science, dont la marche première a été si rapide, malgré les faux pas qu'elle a faits et les nombreuses incertitudes qui l'environnent encore, a conquis un terrain désormais inaliénable. Tout n'y est pas sûr, tout n'y est pas clair, il s'en faut bien; mais il est des choses indiscutables avec lesquelles on devra maintenant compter. D'autre part, sa portée est immense. Racontant, au nom de la science humaine, ce que Moïse raconte au nom de la science divine, elle s'immisce fatalement dans les plus hautes questions religieuses. Ses vérités et ses erreurs ne peuvent plus rester

étrangères à l'homme qui se préoccupe de raisonner sa foi; encore moins au théologien dont la mission est d'en démontrer la certitude. A une époque où les plus abstruses questions entrent chaque jour dans le domaine du roman scientifique, où les plus hauts problèmes se vulgarisent avec une rapidité incomparable, une des nécessités de l'homme du monde qui tient à être instruit des choses et des doctrines actuelles, un des devoirs surtout du prêtre, est de ne pas rester en dehors de ces questions qui s'agitent de toutes parts autour de lui et qui intéressent souverainement les dogmes qui forment le fondement de sa croyance ou dont il a la garde. Beaucoup d'ecclésiastiques sans doute, par leur position activement militante et occupée, n'ont pas le loisir d'éclaircir par eux-mêmes ces longs et délicats problèmes; mais, quand des hommes à qui Dieu en a donné le temps, le goût et le talent, leur préparent des armes, il est peut-être de leur devoir de s'en munir et de se mettre par là à la hauteur de leurs obligations, d'honorer par leur savoir l'Église, et de protéger dans la foi des peuples ce riche patrimoine de doctrines dont l'appel de Dieu les a faits les premiers héritiers et les suprêmes défenseurs. Ils savent bien, ceux qui l'attaquent au nom de la science, de quel prestige les environne à notre époque, ce mot dont ils abusent. Nous ne pouvons oublier, nous aussi, au sein même des travaux surabondants du ministère, quel secours pratique peuvent apporter à nos efforts pour la garde et la conversion d'autrui la considération et la légitime influence qui s'attachent au véritable savoir.

En face de ces questions géologiques, que la haine, le préjugé ou simplement la curiosité, remuent sans cesse autour de nous, l'indifférence n'est plus permise, et il nous paraît d'une capitale importance que tout chrétien, instruit par ailleurs, principalement tout prêtre, puisse pertinemment se répondre à lui-même et répondre à autrui sur ces interrogations: Qu'en est-il de cette science? Quelle est sa valeur? Quelles sont ses garanties et ses droits à nous demander raison de nos croyances? Quelle est la portée de ses attaques, ou la vérité des secours que nous devons en attendre? A l'heure où nous sommes, ces principes vrais et ces déductions certaines sont-ils pour ou sont-ils contre nous?

C'est à ces questions que répond avec un talent indéniable le

livre du Dr Molloy, et c'est ce qui nous fait prendre la plum pour le recommander aujourd'hui. L'auteur, on l'aperçoit d suite, est un ami de la science qu'il expose ; aussi, la premièr partie de son ouvrage est-elle plutôt une défense qu'une expo sition de la thèse géologique. Mais le Dr Molloy est un de ce amis sérieux dont l'affection ne repose que sur une estime vrai et méritée. Il sait lutter contre les prétentions et les travers d ce qu'il aime et ne pratique pas les complaisances funestes. ne surfait point son sujet ; il n'abuse point de l'assertion ; sait affirmer et douter avec mesure : il aime surtout à offrir de garanties, présenter ses motifs et fournir ses preuves.

Plus ami du bien encore que de la science, M. Molloy n s'arrête pas là ; et, après avoir posé la géologie avec honneu sur le piédestal auquel elle a droit de prétendre, il la veng de toute complicité avec les crimes et les erreurs que lui fon certains esprits entraînés par la haine ou séduits par le préjug Pour cela, il étudie, dans sa seconde partie, le rapport de se données avec les enseignements de Moïse. Il montre la possibi lité de l'accord, les harmonies de doctrine et de langage. Aprè l'avoir défendue elle-même, au nom de la vérité de la science il la montre défendant à son tour la vérité de la foi. Il fait plu que l'asseoir sur une base honorable, il la couronne de la vrai gloire à laquelle doit viser toute science de l'homme, celle d se mettre au service de la science de Dieu.

M. le Dr Molloy n'est pas seulement savant, il est professeu et sait enseigner. Vous n'avez point, en le lisant, à redouter le aridités d'une terminologie trop souvent rebutante dans le ouvrages de ce genre. L'auteur présente le fruit dégagé de so écorce, et son livre a dans son fond tout le sérieux de l'ensei gnement scientifique, et dans sa forme tout l'attrait d'un chai mant récit.

Une critique cependant nous resterait à faire, si nous avion à présenter l'ouvrage original. L'auteur est Anglais. Un respec facile à concevoir, du reste, pour une célébrité nationale, et un reconnaissance légitime pour des services rendus à la bonn cause, lui ont fait accorder trop de place au système de Buck land ; mais le livre a eu la bonne fortune de rencontrer pou traducteur une plume compétente dans la matière, et que s

qualité de française laissait plus indépendante vis-à-vis de Buckland. Largement autorisé par l'auteur, M. l'abbé Hamard a librement exposé ses vues sur le sujet, et signalé les motifs qui militent contre ce système. Au fait de toutes ces questions, dont il fait le spécial objet de ses études, il a pu se permettre de rectifier certaines idées et d'en développer d'autres, d'une importance et d'un intérêt visibles dans l'étude de la question. La théorie des tremblements de terre, les phénomènes volcaniques, la nature des fours génésiaques, le système de Laplace, etc., ont reçu de sa part des éclaircissements précieux.

Bref, s'il est souvent trop vrai qu'une traduction n'a d'autre mérite que de faire disparaître celui de l'original, il n'est ici que juste de dire que celle-ci ne fait qu'en augmenter la valeur. Il faut deux choses pour bien traduire un ouvrage : la science de la langue et la science du sujet ; M. l'abbé Hamard pouvait offrir à ses lecteurs la garantie de cette double préparation.

L'ABBÉ ***

PHYSIONOMIE DE SAINTS, par Ernest Hello. — Paris. Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle Saint-Germain, 25.

Il n'est rien de si grand au monde que la religion, et de toutes les figures qui attirent les regards des hommes par l'éclat du génie, de l'héroïsme, de la gloire profanes, il n'en est point de comparable à celles des saints. Il y a là souvent une grandeur très-mélangée de petitesses ; elle diminue quand on s'en approche, elle est périssable ; les siècles peuvent lui jeter leurs palmes, mais l'éternité les lui ravira, une éclipse l'attend, partielle ou même totale, mais sans fin. Nous ne trouvons qu'ici la vraie grandeur incommutable et immortelle, cachée plus d'une fois, hélas! sous les voiles du temps et de l'indifférence humaine, mais rayonnante à jamais dans le ciel : Dieu la couronne lui-même des reflets de sa lumière infinie.

Les saints ! voilà les véritables grands hommes : nous nous inclinerons plus ou moins, nous pourrons même ne pas nous incliner du tout devant les autres, nous ne nous prosternerons jamais que devant ceux-là. Il n'y a donc sur la terre rien de si admirable, rien de si glorieux que la physionomie des saints. Au milieu de tant de choses basses et attristantes qui nous entourent et qui sont en nous,

n'est-ce pas une joie et une consolation de les contempler? C'est pourquoi M. Hello nous invite à le faire avec lui.

Il y a du feu et de la lumière dans ses courtes et rapides méditations : il sait montrer l'auréole et distinguer les traits particuliers à chaque physionomie dans ce groupe éclatant et varié qu'il a choisi parmi l'assemblée des bienheureux : la Vierge Marie, saint Paul, saint Grégoire le Grand, saint François de Sales, etc. Écrivain inégal comme toujours, M. Hello a dans son tableau des portraits plus ou moins achevés; il passe un peu vite devant certaines figures, il ne fait que les ébaucher, mais il en a d'autres qui sont supérieurement rendues, saint François de Sales ou saint Grégoire le Grand, par exemple. Chose étrange, cet homme qui n'est ni simple ni naïf, arrête son éloge devant les naïfs et devant les simples : il s'étonne, mais il ne reste que plus longtemps à genoux en face de leur incompréhensible splendeur. C'est ainsi que saint Joseph de Cupertino, saint Goar, saint Antoine de Padoue, fixent sa pensée. Les rayons ou les reflets du soleil d'éternelle beauté attirent infailliblement les yeux de cet aigle.

Les critiques sont très-partagés sur le génie de M. Hello; nous croyons qu'on ne lui fait pas justice et que sa renommée n'est pas assez étendue. Nous en avons déjà exprimé ici notre opinion. Ce génie a des lacunes assurément, il est exclusif, il se regarde trop lui-même, il a parfois des allures bizarres, il nous rappelle Victor Hugo, il se plaît comme lui à certaines épithètes, — *immense*, *énorme*, *épouvantable;* — s'il se dévoyait, ce qu'à Dieu ne plaise, il tomberait dans les obscurités et les bizarreries du poète déchu, sa puissante originalité deviendrait facilement de l'excentricité — (est-ce faire la part assez large à la critique? du reste nous ne craignons pas d'être franc avec M. Ernest Hello) ; — mais il y a des pages qui ne pâlissent pas à côté de celles des maîtres.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

— On nous annonce, comme devant paraître prochainement chez MM. Plon, éditeurs rue Garancière, 8, à Paris, un livre qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, et qui sera ici l'objet d'un sérieux examen : il a pour titre *Stofflet et la Vendée*, par Edmond Stofflet. C'est un in-18 d'environ 440 pages, avec une carte du théâtre de la guerre.

CHRONIQUE

LE SACRE DE MONSEIGNEUR LE COQ

ET SON ENTRÉE SOLENNELLE A LUÇON

I

Le 1er mai, a eu lieu, à Saint-Jean-de-Caen, le sacre de Mgr Jules-François Le Coq, ancien curé de cette paroisse et maintenant évêque de Luçon.

Le prélat consécrateur était Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, l'évêque diocésain, assisté de Mgr de Marguerye, ancien évêque d'Autun et de Mgr Vérolles, évêque missionnaire en Mantchourie; (c'est le doyen des évêques missionnaires). Ces deux prélats appartiennent par leur origine au diocèse de Bayeux.

Une pensée délicate avait fait choisir à Mgr Le Coq ce jour du 1er mai : c'était l'anniversaire du jour où Mgr Hugonin lui-même reçut l'onction épiscopale.

Assistaient aussi au sacre: Mgr Rousselet, évêque de Séez, vénérable vieillard de quatre-vingts ans; Mgr Bravard, évêque de Coutances, plus jeune, mais affaibli par les fatigues et les travaux apostoliques; le R. P. abbé de la Trappe de Briquebec, et le R. P. abbé des Prémontrés de Mondaye.

L'église, gracieusement ornée et dont l'étendue était presque doublée par des tribunes habilement disposées, renfermait une nombreuse assistance: on y remarquait M. le premier président et la cour d'appel en robe rouge; plusieurs autres magistrats, M. le recteur de l'Académie, plusieurs officiers supérieurs, M. le docteur Roulland, maire de Caen [1], M. le maire de Vire (Vire est la ville natale de Mgr Le Coq); M. Bertauld, député de Caen, MM. Beaussire et Vandier, députés de la Vendée, M. Duphénieux, préfet de la Vendée, etc., etc.

Un nombreux clergé entourait NN. SS. les prélats; des places avaient été réservées à M. l'abbé Jeannet, premier vicaire général, à M. Charpentier, chanoine-archiprêtre, et à M. Simon, chanoine, délégués par le Chapitre de Luçon.

[1] Le lendemain, M. le maire de Caen était subitement frappé, et il expirait le lundi 3 mai, après avoir reçu de Mgr de Luçon les derniers secours de la religion.

Tout le monde admirait la piété profonde, l'air de bonté, d'affabilit de dignité du nouvel évêque.

Les rites sacrés s'accomplirent selon les prescriptions de la sainte liturg puis, après que fut achevée cette cérémonie touchante et sublime, don serait trop long de redire ici les détails, Mgr Le Coq, au chant du *Te Deu* parcourut toute l'église, en répandant à flots ses premières bénédicti sur une foule saintement avide de les recevoir.

Ensuite Mgr Hugonin, en quelques paroles émues, félicite celui vient de prendre place parmi les pasteurs des peuples et parmi les prin de l'Église.

A trois heures, le temps permit de faire la procession, que la pl avait été sur le point de faire abandonner. Un mot la résumera: elle magnifique. Pendant une heure, on marcha entre deux haies de verdu les rues étaient plantées de branches de pins; partout des fenêtr pavoisées; partout les armes de Pie IX, de Mgr de Luçon et d autres prélats; partout une foule aussi sympathique que respectueu heureuse de se courber sous les bénédictions du prélat qui hier enc était son pasteur.

La procession était présidée par Mgr Le Coq, assisté, comme matin, par M. l'abbé Jeannet, son premier vicaire général, et par des délégués de son chapitre. De retour à l'église, M. l'abbé Germai chanoine archiprêtre de la cathédrale de Bayeux, monte en chaire, dans un sermon remarquable par la force des pensées, la chaleur d sentiments, une action vivante et saisissante, il peint la grandeur l'épiscopat; — la dignité paternelle de l'évêque; — son autorité, s dévouement, ses œuvres; — il félicite l'Église de Bayeux, dont cette f réunissait les gloires diverses, — et il annonce à celle de Luçon destinées les plus prospères sous un évêque digne de tous les homma et de tous les bonheurs.

La journée se termine par un salut solennel du très-saint Sacreme donné aussi par Mgr l'évêque de Luçon.

Le lendemain, dimanche, 2 mai, Mgr Le Coq, sur une délicate in tation de Mgr Hugonin, célébrait son premier office pontifical d l'antique cathédrale de Bayeux, si belle, si remarquablement restaur (grâce surtout à un ingénieur bien connu dans l'Ouest), qu'on peut citer comme une des plus belles cathédrales de France.

Rien n'a manqué à la messe ni aux vêpres, ni sous le rapport de musique et du chant, ni sous celui des cérémonies, exécutées avec aut de goût que de précision, ni surtout du côté de l'éloquence: l'orate c'est tout dire, était le révérend père Picot, vicaire général de Bayeu et supérieur des missionnaires de la Délivrande. Il a parlé de Marie

du mois de Marie, avec l'élévation, l'onction, la grâce et la mélodie du langage qui sont le caractère de son talent universellement reconnu.

Tel est le résumé bien court, bien aride de ces fêtes; mais comment redire les sentiments qui agitaient tous les cœurs? L'éloge de Mgr Le Coq était sur toutes les lèvres; tous félicitaient le diocèse qui va maintenant jouir des vertus, de l'éloquence et de la haute sagesse de son nouvel évêque.

II

L'entrée solennelle de Mgr Le Coq, évêque de Luçon, dans sa ville épiscopale, s'est faite le jeudi, 13 mai, avec une pompe et un enthousiasme que cette ville n'avait peut-être jamais vus au même degré.

A dix heures et demie, Sa Grandeur descendait du wagon-salon dans lequel elle était venue de la Roche-sur-Yon; puis, après avoir pris, dans la salle d'attente des premières, son rochet et sa mozette, Elle apparaissait à la foule considérable qui remplissait la cour de la gare et les alentours. Mgr monte sur une estrade ornée avec beaucoup de goût; il s'agenouille, baise le crucifix qui lui est présenté, puis il reçoit les félicitations de M. Jaud, premier adjoint de Luçon [1]. M. Jaud lui présente les autorités: il rend d'abord un hommage mérité à Mgr Colet, puis il exprime combien la ville de Luçon est heureuse de le voir si dignement remplacé par un éminent prélat que précède parmi nous la renommée de tout le bien qu'il a fait ailleurs et de la respectueuse et universelle sympathie dont il est entouré.

Monseigneur répond en quelques paroles gracieuses pour Mgr Colet, pour la ville de Luçon, pour les autorités, notamment pour M. le Maire et son premier adjoint.

Monseigneur se revêt ensuite de ses ornements pontificaux, et M. l'abbé Jeannet, premier vicaire général et supérieur du grand séminaire, le complimente au nom du clergé et des fidèles de la Vendée: il rappelle « les fêtes de Caen et de Bayeux qu'il a vues; fêtes superbes, où se mêlait un nuage: ils allaient perdre Monseigneur; ici, au contraire, c'est un bonheur sans nuage! Tout ce clergé pieux et zélé, tous ces fidèles disent à leur évêque: *Ad multos annos!* comme ils le disent à Pie IX, qui en ce jour même commence sa quatre-vingt-quatrième année. Heureuse coïncidence qui rend cette date doublement impérissable dans les annales de ce diocèse. »

[1] M. Gaudineau, maire de Luçon, qui, en cette qualité, a reçu Mgr Delamare et Mgr Colet, était retenu chez lui par une indisposition assez grave et avait prié son premier adjoint de le remplacer.

En quelques mots sortis du cœur, Sa Grandeur montre tout son filial dévouement au vicaire de Jésus-Christ, et toute sa paternelle affection pour l'Église particulière que Pie IX, le grand et saint pontife, lui a confiée.

Alors la procession se met en marche, comprenant: les divers pensionnats et écoles de la ville, la société de Saint-Vincent de Paul et le cercle catholique; la société philharmonique; les sapeurs-pompiers; les élèves du grand séminaire; 400 prêtres, parmi lesquels on remarquait, outre MM. les vicaires généraux et le chapitre, Mgr de Lespinay, protonotaire apostolique, les quatre archiprêtres du diocèse, les supérieurs du petit séminaire des Sables-d'Olonne et de Chavagnes-en-Paillers, et de l'institution Richelieu; 23 curés doyens, des représentants de toutes les congrégations religieuses d'hommes existant en Vendée, etc., etc.

La foule était nombreuse, venue des divers points du diocèse; les principales familles de la contrée s'étaient fait un devoir de ne pas manquer à cette fête. Partout les têtes s'inclinent avec respect sous les premières bénédictions du nouvel évêque et l'on entend ces paroles échangées à mi-voix: *Oh! qu'il a l'air bon! — Comme il semble plein d'affabilité et de piété, de dignité douce!*

Les chants sacrés alternent avec les trois musiques, qui, placées de distance en distance, remplissent les airs de leurs joyeuses harmonies. A l'entrée de la ville, près du couvent des dames Ursulines, Monseigneur prend place sous le dais.

Les rues sont ornées de guirlandes, de couronnes de verdure, de fleurs, et d'arcs de triomphe, dont l'un surtout, dû à l'habileté et au zèle de M. Renaud-Bizet, sculpteur, a enlevé tous les suffrages. Il représentait les armes de Pie IX avec celles de tous les évêques qui, depuis Mgr Soyer jusqu'à Mgr Le Coq, ont gouverné l'Église de Luçon.

Depuis l'entrée de la place du Marché jusqu'à la cathédrale, s'élèvent des mâts chargés de banderolles, d'oriflammes et de guirlandes aux couleurs variées; la cathédrale aussi a ses arbustes, ses oriflammes et ses guirlandes, qui produisent le meilleur effet.

A la porte de l'église, M. l'abbé Soyer, doyen du chapitre, souhaite, avec une grande dignité de langage, la bienvenue, au nom du chapitre, au vénérable prélat, qui répond en quelques termes pleins d'à-propos. Puis on entre à l'église au chant du *Te Deum*. Le clergé et les autorités occupent les places qui leur sont réservées, et la foule remplit la cathédrale, devenue trop petite.

Deux cérémonies surtout, parmi celles qui ont eu lieu alors, ont impressionné l'assistance: d'abord lorsque Monseigneur a reçu l'obédience de MM. les chanoines titulaires et honoraires, c'est-à-dire, qu'il les a admis au

baisement de la main, ainsi qu'il est prescrit par le *Cérémonial des évêques*. Ensuite, lorsque Mgr l'évêque, la crosse à la main et la mitre en tête, est monté en chaire, où il a développé, avec autant de conviction profonde que de feu et d'énergie, ces pensées: « qu'il vient avec confiance, parce que, comme saint Paul, il n'a pas été envoyé par les hommes, mais par Dieu même : *Missus a Deo ;* — qu'il vient aussi avec confiance, parce qu'il sait vers quel clergé, vers quel peuple Dieu l'envoie; qu'il veut se dépenser, se dévouer pour nos âmes; qu'il est heureux de l'héritage qui lui est confié, heureux et touché d'une si belle fête. »

Puis, donnant la bénédiction solennelle, il appelle les faveurs d'en haut sur sa ville épiscopale et sur son diocèse; et pendant que l'orgue joue, les pompiers, les séminaristes, MM. les ecclésiastiques et le Chapitre reconduisent Monseigneur, par le square et le jardin, au palais épiscopal.

Quelque temps après, Sa Grandeur se rend au grand séminaire, précédée de deux longues files d'ecclésiastiques qui font retentir les airs d'une cantate composée exprès pour la circonstance. Monseigneur bénit encore la foule qui se presse sur son passage ; de ce côté de la ville, les décorations sont vraiment aussi remarquables que multipliées, et surtout on admire, en entrant dans la cour du grand séminaire, deux arcs de triomphe, d'une gracieuse originalité.

Résumons d'un mot cette fête: elle a laissé dans tous les cœurs les meilleurs souvenirs et elle fait naître pour le diocèse de Luçon les plus belles espérances. Béni soit Dieu! béni soit celui qu'il nous a envoyé! *Benedictus qui venit in nomine Domini!* — Que son épiscopat soit long et prospère ! *Ad multos annos !*

X

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALEXIS TRANSON, DE NANTES, CHARCUTIER, PHILOSOPHE ET ANTIQUAIRE; par Joseph Foulon-Menard, 2e éd. in-8o, 48 p. et portr. — Nantes, impr. Grinsard.

ALMANACH DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES POUR L'ANNÉE 1875. In-18, 106 p., impr. Veuve Mellinet.

ARTHUR DE BRETAGNE, drame en quatre actes; par Louis Tiercelin. In-8o, 56 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Émile Grimaud.

ASSURANCE (L') SUR LA VIE ET LES DROITS DE LA MUTATION; par Alfred de Courcy, administrateur de la Compagnie d'assurances générales. Mémoire présenté à la cour de Cassation. In-18, 36 p. — Paris, lib. Anger.

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. T. IX. In-8o, LXVII-328 p. et II pl. — Rennes, impr. Catel.

CHARGEMENTS (LES) DE BLÉ. Lettre adressée à MM. les Ministres de la marine et des affaires étrangères; par Alfred de Courcy, administrateur de la Société centrale de Sauvetage des naufragés. In-18, 11 p. — Paris, lib. Anger.

COMMENT MONSIEUR SAINT YVES PRIT POSSESSION DU PARADIS. Fabliau lu au banquet des avocats du barreau de Rennes, le mardi 26 mai 1874, par S. Ropartz. In-12, 3 p. — Rennes, imp. Oberthur.

CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL, de Noël du Fail, réimprimés par les soins de D. Jouaust, avec une notice, des notes et un glossaire, par C. Hippeau T. I. In-8o, XII-318 p. — Paris, impr. Jouaust.

CORRESPONDANCE DE FRANÇOIS WATRIN, ADJUDANT GÉNÉRAL DE HOCHE PENDANT LES GUERRES DE LA VENDÉE (documents inédits): par A. du Chatellier, correspondant de l'Institut. In-8o, 100 p. — Paris, lib. Dumoulin.

DIOCÈSE DE NANTES. MANUEL POUR LE JUBILÉ UNIVERSEL, accordé par N. S. P. le pape Pie IX. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet. » 20 c.

DISCOURS, prononcé le 11 mars 1875, dans l'église de Saint-Roch, à Paris, en faveur des écoles professionnelles catholiques, par Mgr Bécel, évêque de Vannes. In-12, 30 p. — Paris, imp. J. Le Clère.

FLORE DES ENVIRONS DE GRAND-JOUAN, par Saint-Gal, professeur de botanique et de sylviculture. In-18, XLVI-523 p. — Nantes, lib. Douillard.

LE 10 AOUT; par Georges de Cadoudal. In-18, 35 p. — Paris, lib. de la Société bibliographique..... » 20 c.

MATINÉES LITTÉRAIRES. Cours complet de littérature moderne; par Édouard Mennechet. 6e éd. T. II et III. In-18 jésus, 838 p. T. IV, 434 p. — Paris, lib. Garnier.

ŒUVRES COMPLÈTES. THÉATRE DE LA JEUNESSE; par Emile Souvestre. Nouv. éd. In-18, 261 p. — Paris, Michel Lévy..... 1 fr. 25 c.

ROUET (LE), nouvelle bretonne; par O. Pradère. In-8o, 20 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

SHAKESPEARE CATHOLIQUE; par A. F. Rio. In-18, XIII-337 p. — Paris, Bray et Retaux.

LE DRAME POLITIQUE EN FRANCE

AU XVIe SIÈCLE

I

Le Triomphe de la Ligue.

Le Triomphe de la Ligue, tragœdie nouvelle (à Leyde, de l'imprimerie de Thomas Basson, 1607), est bien moins, malgré son titre, une tragédie qu'un pamphlet politique dramatisé. J'ignore s'il n'en existe pas d'édition antérieure à celle de 1607, mais assurément la composition remonte plus haut, à dix-huit ans au delà, — le but évident de cette pièce étant la défense, l'apologie de l'assassinat des Guise, ordonné par Henri III, perpétré aux États de Blois, le 23 et le 24 décembre 1588.

Les acteurs sont presque tous des personnages historiques très-réels et très-connus, dont les noms se trouvent déguisés sous des anagrammes fort transparents. Il ne faut pas une grande perspicacité pour reconnaître, dans *Giesu* « roi imaginaire », Henri le Balafré, duc de *Guise*, — dans *Numiade* « vice-roi », le duc *du Maine* ou de Mayenne, son frère, — dans *Jeusoie* « aime-fer », le duc de Joyeuse, — dans *Valardin* « capitaine » et *Monserpiné* « catholique », *Lavardin* et *Monpensier*. Pour peu aussi qu'on se rappelle que, dans notre vieille orthographe l'*u* et le *v*, l'*i* et le *j* sont des lettres équivalentes, on découvrira du premier coup que *Visteie*, autre acteur du *Triomphe de la Ligue*, qualifié de « harangueur séditieux »,

ne peut être autre qu'un *Jésuite*. Quant à *Constance* « garde-loix », c'est un nom de fantaisie, chargé de représenter le type du calviniste puritain et inflexible, c'est le vrai héros de la pièce qui a été certainement écrite par un huguenot, et pour *Nicodème* « timide », c'est le protestant honteux. Les autres personnages ne sont que des courriers, des écuyers, des chœurs.

L'intrigue est simple, ou plutôt il n'y en a pas, il n'y a que des scènes qui se succèdent, toutes convergeant vers un but unique: prouver chez les Guise le dessein formé d'usurper la couronne, de tuer le roi, de perdre la France et de faire entre-massacrer, s'il était possible, tous les Français, — d'où suit que le vil guet-à-pens des États de Blois devient, je ne dis pas seulement un acte de légitime défense, mais une œuvre patriotique, héroïque, sublime. Telle est toute l'inspiration de la pièce.

Elle s'ouvre par un long monologue du *garde-loix* Constance, qui déplore les malheurs de la France et appelle à son secours la pitié et l'assistance du Très-Haut. Cette prière ne manque pas de souffle et de grandeur :

O toi qui, pour sauver de la patte cruelle
De ces loups acharnés ton serviteur fidelle,
As, ceste nuit, campé près de moi sommeillant,
De tes anges eslus le bataillon veillant;
Qui, malgré les haineux [1] de ta pauvrette Église,
Au milieu de leurs dards nous tiens sous ta franchise,
Qui leur serres la bride ou lâches quand tu veux,
Qui assures nos pas, qui comptes nos cheveux,
Qui sais de combien d'ans nostre vie est bornée.
SEIGNEUR, préserve-nous, bénis cette journée!
Veuille, Éternel, garder la royale maison
De conseiller flatteur, de meurtre et de poison.
Garde nos princes chers, le sénat, la noblesse
Et le peuple mourant..... O Seigneur, ne délaisse
La déplorable France au plus fort du danger,
Pour gémir sous le joug du barbare estranger!
Ah! pauvre France, hélas! pitoyable et bénigne,

[1] Les ennemis.

Tu as nourri l'aspic qui brèche ta poitrine :
Tu trouvas ces tyrans dans la fange jetés,
Tu les mis dans ton sein, tu les as allaités,
Tu leur as fait sucer de tes fils la substance,
Tu les as élevés.... Mais, pour ta récompense,
Ils veulent, ces ingrats, de tes bras arracher
De tous tes chers enfants ton enfant le plus cher.

Ce *barbare étranger*, cet *aspic*, ces *tyrans*, tout cela désigne uniquement les Guise; cet *enfant* si cher à la France, qu'ils veulent arracher de ses bras, c'est le roi qu'ils veulent détrôner. Eux-mêmes s'en expriment clairement à la scène suivante, qui est une conversation intime entre les trois principaux chefs de la Ligue, *Giesu* (Guise), *Numiade* (Mayenne) et *Jeusoie* (Joyeuse). Ils sont tous les trois de fort belle humeur, très-satisfaits de l'état de leurs affaires. Guise le premier s'écrie :

La fortune nous rit, le ciel, la terre et l'onde
Semblent favoriser nos superbes desseins.

NUMIADE.

Nous voilà élevés aux honneurs souverains ;
Car les princes, les rois, pipés par nostre amorce,
Leurs sceptres vont ployer sous nostre jeune force.

GIESU.

L'un, pour entretenir de la Ligue le cours,
Les doubles pistolets nous offre pour secours.

NUMIADE.

L'autre promet d'armer la guerrière Allemagne;
Et ce duc montagnard [1] fait briller la campagne
De morions crêtés, menaçant toutefois
(Pour colorer son jeu) le peuple genevois.
Puis le riche clergé de la romaine Église,
Bien qu'avare et taquin, fournit à l'entreprise.

GIESU.

Ses beaux escus choisis nous pleuvent dans la main
Comme flocons neigeux sur l'Apennin hautain.

[1] Le duc de Savoie.

NUMIADE.

Contre le naturel, l'or vient de Rome ès Gaules.

JEUSOIE.

Paris, second Atlas, nous soutient les épaules.

Et Joyeuse, une fois en train de parler, remonte jusqu'à l'origine de cette brillante situation et raconte tous les exploits prêtés au parti des Guise par ses ennemis, la conjuration d'Amboise, la Saint-Barthélemy, le prétendu empoisonnement de François de Valois, duc d'Anjou, frère d'Henri III, mort en 1584. Cependant tout n'est pas fini, le but c'est l'installation de la maison de Guise sur le trône de France; pour atteindre ce résultat, suivant Joyeuse, il faut encore un effort, mais ce sera le dernier :

Nous touchons à l'effet; mais il faut amuser
Le peuple murmurant et, subtils, l'abuser,
Lui promettant tenter le hasard des batailles
Pour modérer l'impôt, pour rabaisser les tailles;
Que, piteux, nous voulons de son col arracher
L'insupportable joug; que nous voulons tâcher
De changer en repos du Français le martyre,
Qui, sot, en nous croyant tombera dans un pire.
Car, ayant mis à bas la maison de Bourbon,
Leur roi ira passer le fleuve d'Achéron.

Guise a là dessus quelque scrupule, il se demande sous quel prétexte on pourra faire périr Henri III :

Quel subject prendrons-nous, puisqu'il est catholique?

JEUSOIE.

N'importe du subject! Le palais plutonique
Sera son Louvre aimé... et pour tous serviteurs
Près de lui se tiendront les Euménides sœurs.

Cette réponse mythologique satisfait Guise, mais il a un autre souci, — craignant, dit-il,

Craignant que l'Espagnol, qui l'argent nous départ,
Ingrat à nos labeurs, nous fasse maigre part.

Mais Joyeuse, que rien n'arrête, lui fait cette réponse, peu révérencieuse pour Philippe II :

Hé, le vieil radoté ! ne voit-il que la Parque
Est prête à l'envoyer dans l'infernale barque
Conter au vieil Caron que, tant qu'il a vécu,
Il a plus par l'argent que par le fer vaincu.

Au reste, continue Joyeuse, que Philippe II vive ou meure, peu importe, notre tâche est la même :

..... Il faut s'évertuer,
Sans aucune pitié, de ravir, de tuer!
Tout nous est juste et bon. Hé, qui voudrait se feindre?
Qui veut être honoré il se faut faire craindre.
Plus n'est ores besoin de titres ni d'aveux
Pour posséder un bien que dire je ne veux,
Puis donc qu'au ravisseur la force sert de titre,
Mieux vaut riche périr que de languir bélître.
Fasse donc qui voudra l'hypocrite ou bigot :
Qui aura des escus, il sera huguenot.

Et tout huguenot ou réputé tel sera pillé, bien entendu. Quant au *bien* que Joyeuse ne veut pas nommer, c'est évidemment le trône.— Telles sont les couleurs sous lesquelles l'auteur du *Triomphe de la Ligue* nous peint le parti des Guise. En face de cette ténébreuse association de brigands et de voleurs, il place, comme contraste, une grande scène, qui forme à elle seule tout le second acte.

Les Guise ont réussi à faire révoquer les édits de tolérance accordés aux calvinistes ; de rechef la persécution sévit contre eux, et un certain nombre de protestants, effrayés par le péril, quittent le prêche pour la messe, tout en restant cependant dévoués au fond du cœur à la réforme. Constance, le huguenot modèle, ne connaît point de telles faiblesses ; il proteste hautement contre l'iniquité triomphante et adjure Dieu de se lever pour défendre son peuple :

O Dieu, qui es toujours l'asile et la défense
De ton peuple affligé, vois notre pauvre France ;
Vois tes tendres enfants couverts de tous méchefs;
Vois les glaives penchants dessus nos tristes chefs ;

Vois ta pauvre Sion comme en terre abattue,
Vois ta fille la Paix, déchirée et rompue;
Vois Moïse en mépris; vois, Seigneur, que ton nom
Couvre des ravisseurs l'ardente ambition,
Couvre leur cruauté et leur félonne rage;
Accours donc et t'oppose à ce mutin orage!
Nous confessons, hélas! que tu es enflammé
Justement contre nous. Nous avons allumé
Par nos crimes sanglants le brasier de ton ire,
Nous t'avons offensé... Mais nous veux-tu détruire?
Las! père juste et bon, modère ton courroux,
Et retiens, en frappant, la pesanteur des coups!

Nicodème, protestant timide, trembleur, défectionnaire, survi entend les derniers vers, et s'écrie :

Comment osez-vous bien parler de Dieu encore?
N'avez-vous point de peur que l'on vous fasse enclore
Au ventre d'un cachot, et finir pauvrement
Le reste de vos jours en misère et tourment?
Ne redoutez-vous point qu'un ligueur vous écoute?

CONSTANCE.

Je ne crains que mon Dieu, lui tout seul je redoute.

Vers qui a eu évidemment l'honneur d'être imité ou plutôt pres copié, par Racine (*Athalie*, act. I, sc. I) :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Nicodème reprend :

Quoi! voulez-vous chercher un violent trépas?

CONSTANCE.

Je ne le cherche point, mais je ne le crains pas.

NICODÈME.

Vous n'avez point d'effroi de la mort effroyable?

CONSTANCE.

Elle est commune à tous, partant inévitable;
Mais aux enfants de Dieu elle n'est plus la mort,
Ains seulement le pont par lequel l'homme sort

Des misères du monde, — et sans la mort bénigne
L'homme ne pourroit voir la lumière divine.

NICODÈME.

Je le crois comme vous, — et la crains toutefois.

CONSTANCE.

Qui croit bien ne craint pas !.....

NICODÈME.

..... Mais avez-vous envie
De vous opiniastrer et perdre vostre vie ?

CONSTANCE.

Je ne la sçaurois perdre, elle est en trop bon lieu :
Le nombre de mes ans est en la main de Dieu.

Voilà de beaux vers, de grandes pensées, de nobles sentiments. De ces hauteurs, il est vrai, nous tombons bientôt dans les petitesses de la secte. Nicodème hante par peur les églises catholiques, Constance lui en fait un crime énorme, l'accusant d'adorer les *idoles*, de faire hommage à l'*antéchrist* et de *renoncer l'Éternel*. En vain le pauvre Nicodème, pour se disculper, répond :

..... Je n'ai pas renoncé
Dieu, ni sa sainte loi, ains seulement pensé
A m'ôter du danger.

Constance réplique aigrement :

..... C'est trop maigre réponse :
Qui ne confesse Christ pleinement, le renonce.

NICODÈME.

Dieu sçait que dans mon cœur je l'ai seul réclamé.

CONSTANCE.

Voire ! mais c'est un lieu où il est blasphémé.

NICODÈME.

Le corps tout seul y va.

CONSTANCE.

Pensez-vous qu'il ne porte
Le cœur avecques luy ? Laissez-vous à la porte
Du temple profané vostre esprit tremblotant,

Pour, à vostre retour, le reprendre en sortant?.....
Un même Créateur nous a fait âme et corps:
A luy est le dedans, à luy est le dehors.
Il veut ce tout ou rien, et jamais ne partage
Avec Satan banni l'homme son héritage.

Ce ferme langage ébranle Nicodème, qui fait son *mea culpa:*

Je ne veux disputer contre la vérité,
Je sçais que j'ai failli, mais.....
Si je ne l'eusse fait, des officiers sévères
Faisoient vendre mes biens à l'encan, aux enchères.

CONSTANCE.

Pour les biens deviez-vous quitter l'auteur du bien?

NICODÈME.

Que ferois-je pauvret si je n'avois plus rien?

CONSTANCE.

O mondain abusé, courant au vain remède,
Qui ne possèdes rien, que le bien seul possède!
Pensez-vous échapper aux ravissantes mains,
Vous pensez-vous sauver des tourments inhumains,
Pour avoir du Seigneur oublié les promesses
Et, aveugle, adoré le monde et ses richesses?

NICODÈME.

Las! nos petits enfants en auroient bien besoin!

CONSTANCE.

Dieu nous les a donnés, Dieu en aura le soin.

NICODÈME.

Les pourrions-nous laisser en si grande misère?

CONSTANCE.

Celui n'est délaissé qui a Dieu pour son père.
Il ouvre à tous la main; il nourrit les corbeaux,
Il donne la viande aux petits passereaux,
Aux bestes des forêts, des prés et des montagnes.....
Tout vit de sa bonté. Hé! l'homme, qu'il a fait
De tous les animaux l'animal plus parfait,
L'homme, qu'il a formé à sa sainte semblance,
Seroit-il seul privé de sa riche abondance?

racine s'est encore souvenu de ces vers pour les imiter de fort s, quand il fait dire à Joas, dans *Athalie* (acte II, scène VII) :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

et argument, qui devait être repris par un grand poète, ne che point Nicomède, bien plus ému des persécutions intentées, n lui, aux fidèles calvinistes. Cette main, ce secours de Dieu vous nous promettez, dit-il à Constance, je ne le vois point!

.....Au contraire, je voi
Ceux qui sont demeurés dans la chrétienne loi
Pillés, battus, bannis; le malheur les surmonte;
Leurs plus proches parents de les nommer ont honte;
On les met en prison, on les fait torturer;
Le fouet, le fer, le feu leur convient endurer.
La patrie à regret pour enfants les avoue,
L'on en fait moins d'état que de fange et de boue,
Sinon pour les surprendre et pour les martyrer.
Bref, c'est le but commun où tous veulent tirer,
Pour avoir du Seigneur maintenu la parole;
Voilà qui me fait peur!

CONSTANCE.

Voilà qui me console:
Ma force vient de là!....

e cri de Constance touche au sublime; mais il fallait l'appuyer rois ou quatre vers énergiques et s'en tenir là; au lieu de cela, e poète délaie son idée en une cinquantaine d'alexandrins; t toujours la plaie au XVIe siècle, surtout chez les tragiques : ils assez souvent de belles pensées, de fiers mouvements, mais au de leur garder toute leur force en les contenant dans une forme ve et serrée, ils les épuisent, les énervent par un délayage qui s'arrête qu'après avoir fatigué, endormi le plus patient des lecrs[1].

Pour montrer ce que deviennent, avec cette méthode, les meilleures inspira-

Quoi qu'il en soit, cette scène de Constance et de Nicodème est belle, elle a un caractère de grandeur morale qui mérite d'être remarqué, et de plus elle nous initie aux dissensions intestines du parti huguenot.

Le troisième acte contient deux scènes, l'une entre Guise, Mayenne et Lavardin, la seconde entre les deux premiers d'une part, et de l'autre Constance et Montpensier.

Lavardin est un ligueur modéré, prévoyant, qui ne s'aveugle pas sur les difficultés de l'entreprise et les expose sans détour au duc de Guise, avec toute la franchise d'un soldat. Mais Guise ne s'arrête à rien, il ne croit qu'à son bonheur, à son étoile, ce serait, d'après cette peinture, le premier fanfaron de l'univers; écoutez-le, au début de cette scène, s'écrier :

O flambeau radieux, claire lampe du monde,
Qui mesure en un jour cette machine ronde,
Qui, promenant ton char par le vague univers,
Vois les plaines, les monts, les ondes, les déserts,
Peux-tu choisir aucun sur la terrestre masse
Qui, favori du ciel, en bonheur me surpasse?
Nul n'est semblable à moi en fortune et vertu!
La victoire me suit sans avoir combattu.
Je fais France ployer, ma nourrice ancienne,
Sous le fer rigoureux de ma rude cadène [1];
J'ai par force son roi à mon vouloir rangé;
J'ai prodigué l'argent de l'avare clergé;
Je tiens la cour en bride, et lorsque je dispose
Du maniment d'Estat, chascun a bouche close.....

VALARDIN.

Je crains.....

NUMIADE.

Que craignez-vous?

tions, voici, par exemple, quatre vers de la tirade où Constance développe la sublime exclamation qu'on vient de citer :

Le fer, le feu, la croix, les assauts périlleux
Sont les sceaux pour marquer les fidèles esleus
De ce père *piteux* qui, lorsqu'il veut nous battre,
Prend d'une main l'épée *et de l'autre l'emplastre*.

[1] *Cadène*, chaîne, du latin *catena*.

VALARDIN.

Les Bourbons preux et forts.

GIESU.

Nous avons les moyens de dompter leurs efforts.

. . . . . .

NUMIADE.

Ils n'ont point de secours s'ils ne l'ont d'Angleterre.

VALARDIN.

Quand sages ils voudront ensemble se ranger,
Ils n'auront pas besoin d'un secours étranger;
D'un cœur âpre et bouillant la noblesse animée
Grossira par milliers cette françoise armée.....

GIESU.

Je ne crains ni le roi, ni princes, ni justice.

VALARDIN.

Vous bravez bien le roi, mais craignez qu'à la fin
Il ne vous fasse voir qu'il est accort et fin.

GIESU.

Nous adoucirons bien l'aigreur de ses colères.

VALARDIN.

Hé, que lui ferons-nous?

GIESU.

Qu'a-t-on fait à ses frères?

VALARDIN.

Sa mort apporteroit un extrême malheur.

GIESU.

Sa mort m'élèvera en extrême grandeur.

VALARDIN.

On blâmera partout une œuvre si félonne.

NUMIADE.

Qui craint d'être blâmé n'usurpe la couronne.

On le voit, le but est toujours le même : prouver que le duc de Guise veut usurper la couronne, pour cela au besoin tuer le roi, et même l'on insinue ici fort adroitement que c'est lui ou son parti

qui a déjà fait mourir François II et Charles IX : accusation stupide. Quant à Lavardin, le cas qu'il fait des Bourbons permet de le croire disposé à ne pas suivre Guise jusqu'au bout. Il revient encore un peu plus loin sur ce sujet et dit, en parlant du roi de Navarre :

N'est-ce une espine au pied, n'est-ce une forte barre
Pour borner nos desseins ?

GIESU.

Il diffère de loi [1].

VALARDIN.

Mais chascun le cognoist vrai successeur du roi.
Il est né tout sçavant, tout roi, tout capitaine;
Les travaux l'ont rendu indomptable à la peine ;
Sa mémoire est heureuse, — et qui voit sa grandeur,
Lui est, miracle ! acquis soudain pour serviteur.

Ce bel éloge du Béarnais fait éclater Guise et le force à révéler le fond de son cœur ; il désire bien la couronne sans doute et il espère bien l'avoir, mais ce qu'il désire plus encore et où il est, en tout cas, sûr de réussir, c'est le massacre et la ruine des Français. — « Fortune ni destins, » s'écrie-t-il,

Fortune ni destins ne sçauroient m'empesche
De, brave, exterminer cette race ennemie.
De cette main dépend et leur parque [2] et leur vie.
Je vomirai sur eux la mort, l'effroi, l'horreur...
Cent à cent, mille à mille ils seront attrapés
Et dans leur tiède sang nos coutelas trempés.
.....
La victoire est à nous, moyennant qu'il en meure :
Tombent pêle-mêlés ! que les humides flots
Rougissent de leur sang ! qu'un tout seul de leurs os
Ne demeure à froisser ! que des canons la foudre,
Pirouettant leurs corps, les convertisse en poudre !
D'un ou d'autre parti ne m'en chaut toutefois;
Tous me sont odieux pour estre tous François;

[1] C'est-à-dire, il est huguenot.
[2] Et leur *mort* et leur vie.

C'est mon but principal; maintenant il ne reste
Que d'avancer l'effet de ce complot funeste.

Et comme un pareil complot ne peut trouver de fauteurs qu'en enfer, Guise appelle à son aide les Furies :

Sortez doncques, sortez des antres de Pluton,
O crineuse Mégère, ô cruelle Alecton;
Appelez Tisiphone, et vomissez la rage
Au cœur de ces guerriers!.....
.....Que le fils sanguinaire.
D'un parricide estoc brèche le cœur du père!
Que le père abruti égorge, furieux,
Son misérable enfant! qu'un hurlement hideux,
Un cri continuel, une voix funérale
Tesmoigne dans les airs la ruine finale
De ces braves Gaulois, jadis tant redoutés,
Et par leur propre main en un moment domptés!
Lors chascune de vous [1], de tout malheur prodigue,
Nous tiendrons pour appui de nostre sainte Ligue.

Voilà les sentiments, voilà le langage que ces pieux et purs huguenots, dont Constance était le type, prêtaient charitablement à leurs adversaires. Littérairement, ce qui est absurde, c'est de faire ainsi parler Guise devant Lavardin, ligueur assez tiède et d'ailleurs Français, que ce dessein abominable pour la destruction de tous les Français ne peut manquer de révolter et de finir par détacher de la Ligue. On s'explique mieux, par exemple, qu'après nous avoir donné le hideux spectacle de cette rage anti-française, le poète nous présente et nous fasse entendre le *Chœur de l'Estat à deux doigts de son malheur mortel.*

Pour *Monserpiné,* c'est-à-dire Montpensier, il est catholique, mais royaliste et anti-ligueur; aussi l'entendons-nous d'abord geindre, de concert avec Constance, sur le malheur des temps et les progrès déplorables de l'autorité des Guises. Entre eux deux, voici le dernier coup de pinceau qu'ils donnent au portrait du Balafré :

[1] Chacune des Furies.

MONSERPINÉ.

Pour masquer le venin d'un cœur ambitieux,
Il fait or le courtois, le doux, le gracieux,
Prodigue de saluts.

CONSTANCE.

Ces feintes bonnetades
Sont autant de poignards, sont autant d'estocades
Qu'en l'esprit il nous darde, et crocodil larmeux,
Pour nous dévorer vifs, il fait or le piteux.

MONSERPINÉ.

Son fard est découvert, et son voilé visage
Ne peut dissimuler son perfide courage [1];
Il est tout transporté... Mais, l'est-ce pas icy
Avec le duc son frère ?...

En effet, Guise et Mayenne se présentent et le premier commence par s'étonner de trouver un catholique, Montpensier, en causerie amicale avec un huguenot. Ainsi engagée, la discussion, on le devine, s'échauffe bientôt et devient fort vive; nous ne la suivrons pas; elle est longue et peu intéressante, parce que, les sentiments de tous les personnages en présence étant déjà connus, elle ne donne guère lieu qu'à des répétitions. Voici cependant un mot de Constance bon à noter :

Qui engloutit le sang le revomit aussi;
Et jamais le tyran, — *tant soit-il grand monarque*, —
N'attend que d'un licol ou d'un poignard sa parque !

Notez que Constance est le huguenot modèle, docteur, puritain : voilà pourtant, très-formellement professée par lui et avant l'assassinat de Henri III, cette doctrine du régicide ou tyrannicide, si âprement reprochée par les calvinistes aux jésuites et aux ligueurs.

Cette scène finit par une tirade de Montpensier, qui est une belle profession de foi des catholiques royalistes ou, comme on les appe-

[1] C'est-à-dire son perfide dessein.

lait, des *politiques* d'alors. Guise lui ayant dit, à propos du roi de Navarre :

Si vous voulez porter la querelle mauvaise
De ce roi huguenot, faites-en à votre aise;
Ne vous contraignez point. Il viendra quelque jour,
Propre à récompenser un chascun à son tour.

Montpensier lui répond :

Je n'entends point porter une injuste querelle;
Onques fait déloyal n'entra en ma cervelle.
Je marche d'un pas franc, je suis sincère et rond,
Et jamais lâcheté ne fit rougir mon front.
J'imite mes ayeux, suivant leur loi antique.
Je suis né catholique et mourrai catholique,
Mon estoc est connu. — Mais il ne s'ensuit pas
Que je doive assister vos parricides bras.
Non, je ne porte pas une âme déloyale
Pour trahir inhumain ma province natale [1];
Mon cœur n'est point bâtard, je suis de France né,
Et, comme tel, je fus en naissant destiné
A prodiguer mon sang pour la juste défense
De l'État balançant [2] par votre violence.
Damnée ambition!... Quoi donc qu'en ces discords
Vous tapissiez nos champs de fer, de feu, de morts,
Quoiqu'à nous exiler cette Ligue s'efforce,
Nous ne craindrons jamais vostre débile force!
Enragez, tempêtez, briguez de toutes parts;
Faites onder au vent un millier d'étendards:
Appelez l'Espagnol, appelez les Tartares,
Les Mores frisotés et les Scythes barbares.....
Tout cet amas ligueur ne nous ébranlera
Tant qu'un seul pied françois la terre foulera!

ARTHUR DE LA BORDERIE.

[1] Ma patrie.
[2] Chancelant.

(*La fin prochainement.*)

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA RÉVOLUTION

—

LE JUGEMENT DE MME DE SÉCILL

— 1794 —

Les premiers événements insurrectionnels dans le Morbihan, ont été racontés par plusieurs historiens. Il leur est nécess échappé beaucoup de faits, et, parmi les faits oubliés, en voici son importance et sa signification.

Une grande fermentation existait dans les esprits en 1792. U de la noblesse passait à l'étranger. Les prêtres, fidèles à la consti l'Eglise et à l'unité de la foi, commençaient à se cacher, ou, vers de juillet et d'août, au bas d'un acte de baptême ou de mariage pour la dernière fois aux registres de la paroisse, ils ajoutaier signatures ces mots, profondément pénibles: *Partant pour l'* gens des campagnes ne vivaient plus que d'inquiétudes et d'ango avaient une grande foi religieuse et des besoins incessants à c Les consolations disparaissaient avec les prêtres, leurs pères en leurs vieux amis, et les âmes allaient être en péril.

Le district de la Roche-Bernard vivait sous ces impressions reuses. Quelques gentilshommes s'étaient réunis plusieurs fois solitude du manoir de Branféré. Les paysans ne demandaient pl prétexte pour se soulever; un motif, puissant à leurs yeux, s'offi au commencement de mars 1793 : la réquisition. — « Puis mourir, se dirent-ils, mieux vaut mourir dans son village, en d son foyer, ses biens, sa famille, sa religion, et aussi l'espérance d à un ordre de choses meilleur. »

On se souleva donc en grand nombre, et, faute d'armes, on prit des bâtons, des fourches, des faulx, des piques improvisées et autres instruments pareils. Le soulèvement, parti de Muzillac, Noyal, Questembert, se grossit des volontaires des communes voisines, jusqu'à Redon. Sous le nom de régiment de la *Mailloche*, il s'arrêta à Aucfer, pour se disperser ensuite.

Or le château de Tregouët, situé dans la commune de Béganne, était sur les lieux que parcouraient les insurgés. Mme de Sécillon l'habitait. Elle eut donc des rapports nécessaires avec eux et avec leur chef de circonstance, nommé Gardon. Son procès, ou plutôt son acte de condamnation, nous exposera ces rapports, d'une manière plus ou moins véridique. En tous cas, une fois les insurgés disparus, elle se trouva seule en présence des agents de la République. Elle fut saisie et mise en prison, où elle demeura près d'un an. Enfin, le jour de son jugement arriva; elle fut condamnée à mort.

L'acte qui renferme cette peine porte à un tel point le cachet de son temps, que je me ferais un reproche d'y rien changer. Je l'ai copié sur une affiche, faite en vertu des prescriptions du jugement, et qui servait à recouvrir les actes de décès de 1794, à la mairie de Noyal-Muzillac. Voici cette pièce :

Au nom du peuple français.

JUGEMENT

DU TRIBUNAL CRIMINEL DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, SÉANT A LORIENT,

Qui condamne à la peine de mort Jeanne-Louise Champaux, ci-devant noble, demeurant à Tregouët, sur la commune de Béganne, district de la Roche-Sauveur (Roche-Bernard), convaincue d'avoir pris part aux émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté dans le district de la Roche-Sauveur, au mois de mars 1793; d'avoir fourni des subsistances aux brigands; d'avoir donné des armes à ses domestiques et fermiers, et d'avoir encouragé les esprits à se porter à la révolte.

Du 6 ventôse, l'an second de la république française, une et indivisible (24 février 1794).

Audience du tribunal criminel du département du Morbihan, séant à Lorient, où étaient les citoyens J.-M. Raoul, président; J. Néron, J. Lefur et A.-M. Brullé, juges.

François-Marie Marion, accusateur public, poursuivant en vertu de sa plainte du premier de ce mois,

Contre Jeanne-Louise Champaux, veuve de Louis-François Sécillon, ancien capitaine d'infanterie, ci-devant noble, demeurant à Tregouët, commune de Béganne, district de la Roche-Sauveur.

Vu par le tribunal criminel du département du Morbihan, séant à Lorient, la plainte de l'accusateur public, en date du premier de ce mois, portant que l'agent national du district de la Roche-Sauveur lui a dénoncé Jeanne-Louise Champaux, veuve Sécillon, comme ayant pris une part très-active aux émeutes contre-révolutionnaires, qui ont éclaté, au mois de mars dernier, dans le district de la Roche-Sauveur :

1° En fournissant des vivres aux brigands rassemblés à Aucfer (près de Redon);

2° En armant ses domestiques et fermiers, pour les faire se réunir aux rebelles ;

3° En encourageant les esprits à se porter à la révolte ;

Requérant ledit accusateur public, qu'acte lui fût décerné de sa plainte, et audience fixée, tant pour l'interrogatoire de l'accusée, que pour l'audition des témoins : laquelle plainte a été expédiée par le président du tribunal, et l'audience fixée à ce jour et heure;

Vu l'interrogatoire subi à la barre du tribunal, et reçu par cahier déposé du présent, de la veuve Sécillon, duquel il résulte :

1° Qu'interrogée si elle a fourni des subsistances aux brigands, et quelle quantité, elle a répondu qu'elle a été obligée d'en fournir, dans la crainte d'être incendiée, ce dont on la menaçait, et qu'à deux fois différentes elle a envoyé à Aucfer un demi-tonneau de grain et deux barriques de cidre;

2° Qu'interrogée quelles étaient les personnes qui lui avaient fait ces menaces, elle a répondu ne les point connaître ;

3° Qu'interrogée si elle connaissait quelqu'un des chefs des brigands, et si elle avait eu quelque liaison avec eux, elle a répondu que non ;

4° Qu'interrogée sur les moyens qu'elle employait pour faire parvenir les subsistances à Aucfer, elle a répondu qu'on la forçait de se servir de ses fermiers;

5° Qu'interrogée si elle avait un domestique mâle, et si ce domestique n'avait pas été envoyé par elle rejoindre les brigands, elle a répondu que son domestique avait été contraint de marcher ;

6° Qu'interrogée si, après la dispersion des brigands du district de la Roche-Sauveur, elle a reçu ce domestique, elle a répondu que oui ;

7° Qu'interrogée si elle avait déclaré aux administrations les faits précédents, elle a répondu que non;

8° Qu'interrogée si elle n'est pas de caste ci-devant privilégiée, elle a répondu que oui ;

9° Qu'interrogée si elle n'a pas deux enfants mâles émigrés, elle a répondu qu'elle avait deux garçons à Paris, et qu'elle ne sait pas ce qu'ils sont devenus depuis plus d'un an ;

10° Qu'interrogée enfin si elle n'a pas engagé plusieurs personnes à se réunir aux brigands ; si elle ne disait pas qu'il fallait prendre courage et n'avoir pas peur ; si elle n'avait pas menacé des patriotes de les retrouver sous peu de temps, elle a dénié les interrogats ;

Vu les déclarations des témoins assignés à la requête de l'accusateur public, et reçues audience tenante, en présence de l'accusée, desquelles déclarations il résulte :

1° Que la veuve Sécillon, dans le courant du mois de mars dernier, a fait rendre à Aucfer du pain, des grains et du cidre, pour la subsistance des brigands, qui disaient entre eux hautement que s'ils travaillaient bien, la veuve Sécillon leur en aurait envoyé davantage ;

2° Qu'un citoyen patriote, et dont les propriétés avaient été dévastées par les brigands, fut contraint, par leur chef, de se ren-

dre chez l'accusée, pour lui *demander* si elle avait envoyé des vivres à Aucfer, et que l'accusée répondit que déjà elle avait envoyé du pain, et qu'elle se préparait à envoyer du grain et du cidre ; — qu'en tenant ce langage, la veuve Sécillon, bien loin d'avoir l'air d'agir par la contrainte, semblait, au contraire, n'agir que de son propre mouvement, s'y prêter même avec joie, et d'après des arrangements faits entre elle et Gardon, chef des brigands ; que l'accusée dit même à ce citoyen *qu'il ne fallait pas avoir peur ni se décourager ;*

3° Que le domestique et les fermiers de la veuve Sécillon étaient au rassemblement d'Aucfer, armés de fusils et de pistolets, qu'ils disaient tenir de leur maîtresse ;

4° Que dans l'incursion des brigands dans le district de la Roche-Sauveur, ils n'ont point passé dans le canton habité par la veuve Sécillon ; qu'ainsi elle n'a pas été contrainte d'agir comme elle l'a fait, ni menacée du feu ;

5° Que l'incivisme et l'aristocratie de la veuve Sécillon sont notoires dans le district de la Roche-Sauveur, et que, peu de temps avant l'entière évacuation de ce district, et lorsque les brigands menaçaient la ville de Nantes, un citoyen chargé par les administrations de séquestrer les biens de l'accusée pour l'amende encourue par l'émigration de ses fils, fut par elle menacé, en lui disant que *sous peu de temps elle l'aurait retrouvé ;*

6° Que des débats qui ont eu lieu entre les témoins et l'accusée, il en est résulté que celle-ci a été obligée de convenir d'une partie des faits par elle déniés dans son interrogatoire ;

Après avoir entendu l'accusateur public dans ses conclusions, et l'accusée dans ses moyens de défense,

LE TRIBUNAL DÉCLARE

1° Qu'il est constant que la veuve Sécillon a pris une part active dans l'émeute contre-révolutionnaire qui a éclaté, au mois de mars 1793, dans le district de la Roche-Sauveur ;

2° Qu'elle a maintenu l'attroupement, en fournissant aux rebelles des moyens de subsistance ;

3° Qu'elle n'a point agi en cela par la contrainte, mais de son propre mouvement ;

4° Qu'elle connaissait Gardon, chef des brigands, et que, de son propre aveu, ce chef a été chez elle pendant ces troubles ;

5° Qu'elle a encouragé des citoyens à se porter à la révolte, et qu'elle a envoyé ses fermiers et ses domestiques armés au rassemblement d'Aucfer ; — qu'ainsi elle a été instigatrice et provocatrice de cette révolte ;

6° Que la veuve Sécillon est ci-devant noble.

En conséquence, le tribunal condamne Jeanne-Louise Champaux, veuve Sécillon, à la peine de mort ; — ordonne qu'elle sera, dans les vingt-quatre heures, livrée à l'exécuteur des jugements criminels, pour subir son jugement sur la place de la Montagne, en cette commune de Lorient ; et déclare ses biens acquis et confisqués au profit de la République. Le tout en exécution des lois du 19 mars et 5 juillet 1793, dont les articles ont été lus, et qui portent :

LOI DU 19 MARS 1793.

ART. 1er. — Ceux qui sont ou seront prévenus d'avoir pris part aux révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté ou qui éclateraient à l'époque du recrutement dans les différents départements de la république ; et ceux qui auraient pris ou prendraient la cocarde blanche ou tout autre signe de rébellion, sont hors la loi. En conséquence, ils ne peuvent profiter des dispositions des lois concernant la procédure criminelle et l'institution des jurés.

ART. 4. — Ceux qui, ayant porté les armes ou ayant pris part aux attroupements et à la révolte, auront été arrêtés sans armes ou après avoir déposé les armes, seront envoyés à la maison de justice du Tribunal criminel du département, et après avoir subi un interrogatoire, dont il sera tenu note, ils seront, dans les vingt-quatre heures, livrés à l'exécuteur des jugements criminels, et mis à mort, après que les juges du tribunal auront déclaré que les détenus sont

convaincus d'avoir porté les armes parmi les révoltés, ou d'avoir pris part à la révolte. Le tout sauf la distinction expliquée dans l'article six.

Art. 6. — Les prêtres, les *ci-devant nobles*, les ci-devant seigneurs, les émigrés, les agents et domestiques de toutes ces personnes; ceux qui ont eu des emplois ou exercé des fonctions publiques dans l'ancien gouvernement ou depuis la révolution; ceux qui auront *provoqué* ou *maintenu quelques-uns des attroupements* des révoltés; les chefs, les instigateurs, ceux qui auront des grades dans les attroupements, etc., subiront la peine de mort.

Art. 7. — La peine de mort, prononcée dans les cas déterminés par la présente loi, emportera la confiscation des biens, et il sera pourvu, sur les biens confisqués, à la subsistance des pères et mères, femmes et enfants, qui n'auraient pas d'ailleurs des biens suffisants pour leur nourriture et entretien, etc.

Loi du 5 juillet 1793.

Sont réputés chefs d'émeutes et révoltes, dont il est parlé dans l'article premier de la loi du 19 mars : les membres des comités de régie et administration, soit pour leur direction, soit pour le vêtement, l'armement, équipement et les subsistances des révoltés; ceux qui signent des passe-ports; ceux qui enrôlent. Seront pareillement réputés chefs des dites émeutes ou révoltes : les prêtres, les ci-devant nobles, les ci-devant seigneurs, les émigrés, les administrateurs, les officiers municipaux, les juges, les hommes de loi, qui auront *pris part* dans lesdites émeutes et révoltes. En conséquence, ils seront, comme les chefs eux-mêmes, punis de mort.

Ordonne le tribunal, que le présent jugement sera mis à exécution dans le délai fixé, à la diligence de l'accusateur public, que copies collationnées en seront adressées à qui de droit, et qu'il sera imprimé et affiché dans toutes les communes du département.

Fait, et prononcé à l'accusée, par le président, lesdits jour et an, à huit heures du soir.

Signé au registre : J.-M. Raoul, président ; J. Néron, J. Lefur et Brullé, juges. L. Daubin, commis-juré.

Au nom de la République, il est ordonné à tous huissiers, sur ce requis, de mettre ledit jugement à exécution ; à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte, lorsqu'ils en seront légalement requis ; et aux commissaires nationaux près les tribunaux, d'y tenir la main. En foi de quoi le présent jugement a été signé par le président du tribunal et par le greffier.

J.-M. RAOUL, président ; L. DAUBIN, commis-greffier.

A Lorient, imprimerie de veuve Baudoin, rue du Port, n° 10.

En livrant au public de pareils actes, je n'ai point l'intention de faire de récriminations ; mes vues sont charitables, Dieu le sait ; mais l'histoire, pour avoir ses enseignements utiles, doit être véridique ; les institutions comme les hommes se connaissent à leurs fruits. Si nous voyons, dans certains systèmes politiques comme dans leur application, la subversion des lois morales, chrétiennes et sociales, nous devons les éviter : la justice et la vérité seules demeurent et se font bénir éternellement.

L'ABBÉ PIÉDERRIÈRE.

LES ANCIENS HOPITAUX DE NANTES

HISTOIRE ADMINISTRATIVE DES ANCIENS HOPITAUX DE NANTES, par M Léon Maître, membre de la société de l'Ecole des Chartes, officier d'Académie, archiviste de la Loire Inférieure, publiée d'après les documents originaux. — Nantes, chez l'auteur, impasse Vignole, 1. In 8°, 6 fr.

Nous ne saurions trop nous applaudir de voir le trésor de nos archives tombé entre les mains d'un pionnier tel que M. Léon Maître, qui n'a point coutume de laisser les trésors enfouis. En moins de dix ans, il nous a donné un important ouvrage sur les *Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste*, un aperçu du *Maine sous l'ancien régime*, un *Tableau* de cette même province *pendant les Assemblées de 1787 et la convocation des Etats-Généraux*, une *Histoire des hôpitaux de Laval*, une étude sur les *Ecoles primaires du comté Nantais* que n'ont point oubliée les lecteurs de la *Revue*, un *Inventaire du trésor des chartes des ducs de Bretagne*, etc., etc.

Aujourd'hui, M. Maître publie l'*Histoire administrative des hôpitaux de Nantes*. Convenons-en tout d'abord, le sujet n'est pas riche. Nantes, qui est certainement une des villes de France les plus pieuses et les plus charitables, et qui possède aujourd'hui de si beaux monuments de piété et de charité, en avait autrefois fort peu de remarquables. On peut même dire qu'au point de vue monumental, sa cathédrale méritait seule quelque attention ; et cependant ce n'était qu'un assemblage bizarre de deux édifices disparates et dont aucun n'appartenait d'ailleurs aux grands siècles de

l'architecture religieuse, le XIIIe et le XIVe. Chartres, Bourges, Amiens, des villes de 20 à 30,000 âmes, avaient de royales basiliques, et Nantes, dont la population dépassait le chiffre de 70,000, n'avait pas même à leur opposer quelque grande abbaye comme le pouvait Caen, pas même quelque haute tour dominant la contrée, comme la petite ville de Saint-Pol, son *Creisker*, ou la petite ville de Bayeux, sa *Tour du patriarche*.

Nos hôpitaux n'étaient pas plus magnifiques que nos églises, par la raison qu'ils furent toujours assez mal dotés. A l'heure qu'il est, les hôpitaux de France ont encore pour 500 millions de propriétés foncières, indépendamment de valeurs mobilières considérables, et dans ce chiffre de 500 millions, les hôpitaux de Nantes ne figuraient, même avant la démolition des maisons du quai de l'Hôpital, que pour un revenu foncier de 23,000 francs, représentant à peine un capital de 500,000. Quant au revenu des valeurs mobilières, il dépassait de peu 24,000 francs [1].

Les hôpitaux de Nantes ne se soutenaient réellement, dans l'ancien régime, que par le produit de certains droits et la ressource toujours éventuelle des quêtes; et aujourd'hui, ils ne se soutiennent que par les allocations municipales. Ces allocations du moins ne leur font pas défaut; elles ont atteint et dépassé le chiffre de 400,000 francs. Aussi, nos maisons de charité, si mesquines et insuffisantes autrefois, ont-elles aujourd'hui une majesté et une ampleur qui révèlent assurément les intentions les plus généreuses, mais, en même temps peut-être, des besoins plus nombreux et plus pressants.

Et il devait en être ainsi, non-seulement parce que la population a augmenté, mais encore et surtout parce que les Sociétés de secours mutuels qui, sous les noms de *corporations* ou de *confréries*, se partageaient la ville entière, ont disparu. M. Maître ne compte pas moins de vingt-neuf confréries à Nantes, dans l'ancien régime, indépendamment des corporations de métiers, qui étaient

[1] En 1678, nous apprend M. Léon Maître, les hôpitaux de Nantes n'avaient que 3,952 LIVRES de revenu foncier.

aussi nombreuses que les métiers. Or ces pieuses associations formaient comme autant de familles où aucun des devoirs de la charité fraternelle n'était omis : travail à ceux qui pouvaient travailler, secours aux indigents, visites et soins aux malades. C'est ce qui explique pourquoi les plus anciens hôpitaux étaient bien plus des hôtelleries pour les pèlerins, les étrangers, les voyageurs, que des maisons destinées au traitement des malades. Les malades qui y venaient n'appartenaient presque tous qu'à la classe des *gens sans aveu,* c'est-à-dire sans *avoué,* sans famille naturelle ou morale, sans protecteur. Les textes mettent toujours les malades an troisième rang. Je me bornerai à en citer un, que j'emprunte à M. Maître ; il est relatif à l'*aumônerie de Notre-Dame hors les Murs* ou de *Saint-Clément,* le plus ancien hospice de Nantes : *Assiduè peregrini pauperes et infirmi hospitantur, recipiuntur et pascuntur, medicantur, curantur ac, dum obeunt, sepeliuntur.* « Les pèlerins, les pauvres, les infirmes y sont logés, nourris, soignés, guéris, et, s'ils meurent, ensevelis. » Le texte ajoute : « Les pauvres femmes enceintes, lorsqu'elles y accouchent, y demeurent jusqu'à leurs relevailles. Leurs enfants y sont confiés à des nourrices et instruits ensuite dans les professions pour lesquelles on leur reconnaît de l'aptitude. »

Remarquons bien que cet hôpital était *de la plus grande ancienneté.* On le faisait même remonter au IXe siècle, et M. Maître se montre tout disposé à accepter cette opinion. On voit donc que dans ces temps, trop souvent qualifiés de *barbares,* si la science était moindre qu'aujourd'hui, la charité ne l'était pas. Dès le VIIIe siècle, au reste, un archiprêtre de Milan avait donné l'exemple d'une fondation pour les femmes en couches et les enfants abandonnés. « Comme il arrive souvent, disait-il, que des malheureuses se laissent entraîner par la volupté, et, pour cacher leur honte, jettent ensuite le fruit de leur faiblesse, tantôt dans l'eau, tantôt dans des lieux immondes, leur faisant perdre et la vie et la grâce du baptême, je veux, etc., » et il ouvrait à ces malheureuses une maison pour leurs

couches ; il donnait des nourrices à leurs enfants et décidait qu'ils seraient nourris, instruits et vêtus jusqu'à l'âge de sept ans [1].

L'aumônerie de Sainte-Marie avait également été fondée par le clergé, que l'histoire nous montre toujours à l'origine des institutions charitables. « Les abbayes, a dit Montalembert, avaient été fondées avec le patrimoine des riches pour servir de patrimoine aux pauvres. »

La léproserie de *Saint-Lazare,* sur les Haut-Pavés, occupe le second rang pour l'ancienneté parmi les maisons hospitalières de Nantes. « Elle se composait, nous dit M. Maître, d'une chapelle, d'un corps de logis avec chambres haute et basse, d'un cellier, d'une écurie, de deux jardins, d'un pré et d'une pièce de terre. » Située hors des faubourgs, sur un point élevé, elle offrait du moins toutes les conditions de salubrité possibles. Saint-Lazare faisait partie du fief de l'évêque et c'était l'official de la Cathédrale qui était chargé de la constatation de la lèpre. Me sera-t-il permis d'ajouter que, si les mesures de police qu'avait fait prendre cette terrible maladie étaient rigoureuses, l'Eglise du moins cherchait à les adoucir par le souvenir de Lazare et de Marie-Madeleine, les amis du Sauveur. Dans un temps où l'on considérait que les souffrances de ce monde étaient autant de gagné pour le ciel, on n'était pas loin de voir dans ces malheureux des prédestinés ; les papes leur écrivaient : « A nos chers fils les lépreux » [2], et lorsque le prêtre les conduisait à leur cellule, il commençait par bénir tous les ustensiles à leur usage. — « Soyez morts pour la terre, disait-il, ressuscitez pour Dieu. »

L'hôpital, ou plutôt, comme l'appelle très-bien M. Maître, l'*Asile de Saint-Julien*, offre le premier exemple, à Nantes, d'une fondation privée et d'une fondation d'un caractère tout spécial. La pieuse bourgeoise qui en avait eu l'idée s'était, en effet, proposé de venir en aide, bien moins *aux gueux dénués de tout*, suivant le mot de M. Maître, qu'aux *pauvres aisés*. Ce qui le prouve, c'est que chaque

[1] Muratori. I, c. p. 187.

[2] *Dilectis filiis leprosis de Sabolio*. Lettre de Clément II, citée par Montalembert.

nouvel hôte devait payer cinq sols au prieur et offrir aux habitués de l'hospice un dîner *copieux*, autant du moins que ses moyens le lui permettaient. Le nombre des places était de huit. Ceux qui les occupaient formaient une association et élisaient eux-mêmes leur prieur. M. Maître reproduit les statuts de cette petite république antérieure au XIVe siècle; ils sont des plus curieux.

L'*aumônerie de Toussaint*, sur les ponts, date de Charles de Blois et de 1362. C'est le premier exemple, à Nantes, d'une maison de charité de fondation ducale. Cette aumônerie se compose, dit un aveu du XVIIe siècle, « d'une église avec cimetière, hôpital et hôtel-Dieu pour loger et héberger les pèlerins de Saint-Jacques en Galice et de Saint-Méen, allant et retournant de leur voyage [1]. »

Ainsi le mot d'*hôpital* reprenait, cette fois encore, son sens primitif d'*hospitalité*. Toussaint était également ouvert aux affamés dans les temps de famine, et aux pauvres, en général, qui venaient y prendre leur logis et *récréation*, et y étaient, dit un procès-verbal, *bien et honnestement reçus*, *hébergés*, *repus et pansés*. Plus tard, il fut particulièrement affecté aux maladies de la peau et aux maladies honteuses.

Notre-Dame de Pitié, qui devint dans la suite l'Hôtel-Dieu, est mentionnée, pour la première fois, en 1357. C'est « la première institution de charité fondée et patronnée par les bourgeois de Nantes » [2]. Etablie d'abord dans la rue du Port-Maillard, près du couvent des Jacobins, c'était, dit M. Maître, « une espèce d'hôtellerie assez semblable à l'asile Saint-Julien, où quelques incurables venaient passer la nuit, après avoir mendié leur pain toute la journée dans les rues de la ville [3]. »

Une chose qui surprend, c'est que la générosité des habitants s'intéressait si peu à cette fondation, qui cependant était leur œuvre que pendant les deux siècles suivants elle ne lui constitua pas la moindre dotation. « Dans les nombreux testaments qui me sont

[1] Léon Maître, p. 55.
[2] Léon Maître, p. 68.
[3] *Ibid.*, p. 69.

passés sous les yeux, dit M. Maître, je n'ai pas vu figurer la mention d'un seul legs en sa faveur ; tous les dons allaient à Saint-Clément, à Toussaint et à Saint-Lazare [1]. »

On s'étonne souvent aujourd'hui que les libéralités aillent plutôt aux fondations religieuses qu'aux fondations municipales. Il y a évidemment une raison à cela ; car, on le voit, c'est une tendance de tous les temps. Ne serait-ce pas que la charité administrative sent toujours un peu l'administration, tandis que la charité religieuse ne laisse apercevoir que le dévouement ?

Transféré près de l'Erdre, au commencement du XVIe siècle, sur le terrain qu'occupent aujourd'hui la rue du *Vieil-Hôpital* et les maisons environnantes, l'hospice de la commune y présenta une façade de 53 mètres sur une profondeur à peu près égale. Au nord et au sud s'étendaient des jardins. Le lieu était d'ailleurs sujet aux inondations, et sa nature marécageuse le rendait des moins salubres. A cette première cause d'insalubrité s'ajoutait l'entassement. La moyenne des pensionnaires paraît y avoir été de 139, chiffre supérieur, fait remarquer M. Maître, aux évaluations qu'on peut tirer de l'étendue du terrain. Mais l'hygiène était une science à peu près inconnue de nos ancêtres. Ils ignoraient, ainsi que le fait remarquer M. Maître, l'influence que l'air exerce sur la vie de l'homme. Non-seulement ils multipliaient les lits outre mesure, mais ils faisaient coucher souvent plusieurs malades dans le même lit.

M. Maître ne peut s'expliquer un si étrange oubli de toute idée de convenance morale et médicale, que par « la place infime qu'occupaient les classes laborieuses dans l'ancienne société, et l'insouciance des puissants pour tout ce qui concernait leur bien-être [2]. » Je ne puis être à cet égard complètement de son avis, non pas, certes, qu'il lui fût difficile de citer beaucoup de faits à l'appui de sa thèse. Le moyen âge fut un temps de contrastes extrêmes ; l'énergie s'y produisait dans le mal comme dans le bien. Chez l'un,

[1] Léon Maître, p. 70.
[2] *Ibid.*, p. 73.

la charité dépassait toutes les bornes que lui a posées notre civilisation ; chez l'autre, ce qui dépassait toutes les bornes, c'était l'orgueil, c'était le mépris, c'était la luxure ; s'il y avait des prodiges de vertus, il y avait des prodiges de vices. Deux choses néanmoins dominaient les plus mauvais penchants : un profond esprit de foi, que les vices les plus grossiers parvenaient rarement à éteindre, et un certain respect pour la pauvreté et la souffrance, qui se liait à cet esprit de foi par le souvenir de la crèche et du calvaire de Jésus-Christ. De là ces hôpitaux multipliés et qui s'ouvraient à toutes les misères. On en comptait 20,000 en France, au XIIIe siècle. De là le luxe qui en faisait parfois des palais, surtout à Rome et en Italie. Les grandes salles de l'hospice du Saint-Esprit, que les papes avaient édifié aux portes de leur demeure, n'ont rien à envier au Vatican. La plus grande a 125 mètres de long sur 15 de large et une hauteur égale. Les murs en sont peints à fresque ; une élégante coupole, surmontant un autel, en occupe le centre, et de grandes orgues s'y font entendre, non-seulement pendant l'office, mais, une fois par semaine, pendant le dîner des malades, comme s'il s'agissait du dîner d'un roi.

Et cet esprit se retrouvait, plus ou moins marqué, partout. La langue elle-même s'en faisait l'expression ; la maison du pauvre était l'*Hôtel-Dieu ;* les pauvres entretenus dans les hospices étaient les *gens du roi*. Ne vit-on pas enfin, à l'ouverture de quelques hôpitaux, des barons et des princes porter eux-mêmes, dans des draps de soie, les premiers malades ?

J'attribuerais donc l'usage des lits doubles dans les hôpitaux, bien moins à la place infime qu'occupaient les classes laborieuses qu'à la place très-secondaire qu'occupait autrefois la pensée du bien-être. On peut s'en convaincre en parcourant nos villes aux rues sombres, nos châteaux aux grandes salles hautes et froides. Vous trouverez du luxe, beaucoup de luxe souvent, dans ces tristes rues ; vous en trouverez dans l'architecture grandiose de ces châteaux, mais nulle part vous n'y trouverez ce que nous appelons du *confort*.

L'habitude d'y coucher plusieurs dans le même lit y était fréquente, les frères ensemble, les sœurs entre elles. Coucher dans le même lit était, en outre, un signe d'amitié, de courtoisie, de réconciliation. Condé et Guise couchèrent ensemble après la bataille de Dreux; Jean V de Bretagne voulait et souffrait, *aulcunes fois*, coucher avec lui et *en son lit* ses beaux cousins de Penthièvre, *comme s'ils fussent ses propres enfants ou confrères* [1]. Il y avait, sans doute, fort loin de ces politesses au fait d'enfermer deux malades, c'est-à-dire deux maladies, sous le même drap, ou, comme à l'Hôtel-Dieu de Paris, une femme accouchée et une femme en couche. Mais le fait de partager son lit était dans les mœurs, et « l'ignorance où l'on fut, jusqu'à la fin du siècle dernier, des véritables règles de l'hygiène », ainsi que le dit Le Bas et que le constate M. Maître, suffit, je crois, avec l'encombrement des hôpitaux et une richesse publique beaucoup moindre qu'aujourd'hui, pour expliquer le reste.

L'hôpital de l'Erdre avait été inauguré dans les premières années du XVIe siècle ; il fut abandonné peu après le milieu du XVIIe. Un détail assez curieux, c'est que ses deux salles étaient chauffées au moyen de chariots de fer, qu'on roulait de manière à répandre la chaleur partout [2].

L'Hôtel-Dieu qui lui succéda fut celui de l'île de la Madeleine, que nous avons tous connu et dont la durée a de bien peu dépassé les cent cinquante ans de l'hôpital d'Erdre. Il y avait cependant progrès marqué de l'un à l'autre ; mais la parcimonie de la ville, il faut bien le dire, n'avait permis de construire qu'un édifice insuffisant, et, ce qui était plus grave encore, peu solide. « Plusieurs fois, dit M. Maître, les malades furent en danger d'être engloutis sous des ruines [3]. » Les salles y étaient d'ailleurs au nombre de dix, contenant de 150 à 160 lits, mais les préceptes de la salubrité n'y étaient guère mieux observés que dans l'hôpital d'Erdre ; deux

[1] D. Morice. *Pr.*, f. II, col. 1071.
[2] Léon Maître, p. 162.
[3] *Ibid.*, p. 78.

malades couchaient encore dans le même lit, et le docteur Laënnec n'a pas craint de dire que « l'Hôtel-Dieu était, au XVIIIe siècle, une espèce de catacombe décorée du nom d'hôpital [1]. »

Nous regrettons que le chiffre de la mortalité dans cette catacombe ne soit pas connu ; mais nous savons qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris il était de 2 sur 9, tandis que dans les autres hôpitaux de la même ville, et spécialement dans celui des Frères de la Charité, il n'était que de 2 sur 15, et à l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome, de 2 sur 22 [2].

Après l'histoire de l'Hôtel-Dieu, vient celle du Sanitat ou hôpital général, sur l'origine duquel Travers avait produit une si jolie historiette que la *Revue des provinces de l'Ouest* a reproduite depuis lors à son dam, car elle en est morte [3].

Personne n'a oublié la verte réponse que lui fit M. de la Borderie, réponse qui, chose rare, ne fut suivie d'aucune réplique. M. Maître, pas plus que M. de la Borderie, n'admet l'historiette, et il demeure prouvé aujourd'hui : premièrement, que si le mal de Naples ne fut pas inconnu à la cour de François Ier, ce ne fut nullement cette cour qui l'apporta à Nantes ; et secondement, « que la pensée de ce mal fut complètement étrangère à la fondation du Sanitat. »

Le Sanitat fut primitivement destiné aux pestiférés, qui n'étaient nullement confondus avec les *vérolés*, et, plus tard, aux vagabonds, aux femmes de mauvaise vie, aux fous, c'est-à-dire à toutes les misères morales de notre pauvre nature humaine. Ici se présente tout d'abord la question de la mendicité. La mendicité ne commença à être interdite, dans une certaine mesure, qu'au XVIIe siècle. « Anté-

[1] Cité par M. Maître, p. 80.

[2] Voir le rapport des commissaires nommés en 1785 par l'Académie des Sciences pour donner leur avis sur la création de quatre nouveaux hôpitaux. Dans l'hôpital de Lyon, l'un des plus beaux de France, la mortalité n'était que de 2 sur 24. A Nantes, en 1855, elle était, d'après les calculs de M. Renoul, d'environ 2 sur 21 pour les services civils et de 2 sur 29 pour tous les services réunis.

[3] Ce fut, en effet, à la suite de la discussion suscitée par cet article, que naquit la *Revue de Bretagne et de Vendée*, et que commença l'agonie de la *Revue des provinces de l'Ouest*.

rieurement, dit M. Maître, la mendicité ne fut combattue par aucun moyen efficace, elle fut même longtemps regardée comme une nécessité sociale qu'on devait tolérer ; il ne répugnait pas de voir errer dans les rues des estropiés, des vieillards infirmes, des aveugles allant demander leur pain de porte en porte. La pauvreté était une condition sociale honorée. On l'accueillait avec l'hospitalité la plus large, à la porte des monastères, dans les aumôneries établies sur les routes et près des églises fréquentées par les pèlerins. Dans les villes, certains lieux appartenaient aux pauvres comme des propriétés.... Cette tolérance, jointe à la facilité de parcourir le royaume sous l'habit de mendiant, en couchant dans les aumôneries ou dans les vestibules des monastères, engendra de nombreux abus. Le moindre fut de porter à la fainéantise une foule de mendiants valides qui, pour mieux exciter la pitié des passants..., simulaient les estropiés... ou voyageaient par bandes... réclamant l'aumône d'un ton impérieux [1]. »

Rien de plus vrai que ce tableau; mais s'il y avait alors abus dans la charité, n'y en a-t-il pas aujourd'hui dans ce qu'on appelle si improprement parfois *la liberté?* Que la mendicité soit interdite au pauvre volontaire, rien de plus naturel ; c'est même entrer dans l'esprit de l'Église, qui n'a jamais cessé de rappeler à ses enfants l'arrêt divin : « *In laboribus comedes cunctis diebus vitæ tuæ;* tu mangeras, dans le travail, tous les jours de ta vie ; *in sudore vultus tui vesceris pane ;* tu te nourriras de pain à la sueur de ton front. » Le travail était donc à la fois une nécessité pour presque tous et un devoir d'expiation pour tous. Tel était l'enseignement de l'Église, et elle le portait si loin que lorsqu'un homme venait à mourir, elle ne disait pas: Il est mort, mais il est *défunt*, c'est-à-dire il a cessé de travailler, de remplir sa fonction, *defunctus* [2].

Toutefois, à côté du paresseux, il y avait l'aveugle, l'estropié, il y avait la victime innocente des crises et chômages industriels, et

[1] Léon Maître, pp. 190-191.

[2] Les ordres mendiants eux-mêmes étaient les ordres les plus laborieux, et la mendicité n'était pour eux qu'une juste rémunération sous sa forme la plus humble.

la charité se prêtait difficilement à les mettre sous clef. Elle ne pensait pas d'ailleurs que la vue du pauvre fût inutile au riche, beaucoup trop porté à ne songer qu'à lui. Notre civilisation n'a nullement détruit la misère, parce qu'elle ne détruira jamais ni les infirmités, ni la souffrance, ni la vieillesse. Seulement elle la cache, et pour la mieux cacher, elle l'emprisonne.

Les abus actuels n'atténuent point, dans tous les cas, les abus anciens. La science de la police est certainement une de celles qui ont fait le plus de progrès. Nous n'avons pas perfectionné l'humanité, mais nous avons perfectionné le gendarme.

Je le répète d'ailleurs, le tableau tracé par M. Maître est vrai. Peut-être les distributions faites à la porte des monastères n'eurent-elles pas d'aussi fâcheux effets qu'on l'a souvent dit; car les terres des couvents étaient précisément les mieux cultivées et leurs fermiers les plus riches, ainsi que le constatait naguère encore M. Léonce de Lavergne [1]. Or, il est certain que les choses eussent été tout autres, si la fainéantise et la paresse eussent été la conséquence de ces distributions. En ceci comme en tout, la mesure est nécessaire, et si elle fut quelquefois dépassée, on peut croire qu'elle l'a été de bien peu dans l'habitude [2].

Le vagabondage tenait, disons-le, à beaucoup de causes diverses, dont les principales peut-être étaient le mode de recrutement des armées et leur défaut de permanence. Dans tous les cas, il était extrême. M. Maître cite un document qui en dévoile toutes les turpitudes et tous les dangers. Ce document est un *avertissement* des administrateurs du Sanitat *pour détromper nombre de personnes*, qui n'approuvaient pas leur établissement. C'est une peinture prise sur le vif et où la couleur ne manque pas. L'ouvrage de M. Maître abonde en pièces de ce genre heureusement choisies. Ce sont tantôt les statuts de l'hospice Saint-Julien, tantôt des lettres d'Henri II, pour contraindre tous les gens de robe longue et de robe courte à remplir les fonctions, fort pénibles, il est vrai, *de pères des pauvres*, aux-

[1] *Économie rurale ou la France depuis* 1789, pp. 16, 21, 22.

[2] Ce que les couvents ne peuvent plus faire aujourd'hui, les Bureaux de bienfaisance et la Société de Saint-Vincent de Paul sont obligés de le faire.

ls auraient été appelés par l'assemblée des principaux ha-
c'est le *Règlement des pauvres* de Nantes ; c'est le concordat
l'établissement d'une communauté de sœurs hospitalières
ıner des soins aux malades ; c'est un arrêté du bureau pour
e des chirurgiens à l'Hôtel-Dieu, etc., etc. Toutes ces pièces
plus haut intérêt, tant au point de vue moral qu'au point de
›rique ; on y remarque surtout un sentiment chrétien qui fait
défaut aujourd'hui à notre langage administratif. Autant on
e Dieu autrefois, autant, ce semble, on évite d'en parler
hui.

zarreries, d'ailleurs, les absurdités même se rencontrent,
s en temps, dans ces vieux papiers. Comment appeler, par
, d'un autre nom, la première épreuve à laquelle fut
ps soumis tout compagnon chirurgien qui aspirait au titre
·e? Suivant un document de 1568, trouvé par M. de la
·e et rappelé par M. Maître, il devait, avant tout, prouver
ait forger une lancette ou un rasoir.

ıous fait hausser les épaules, mais la première question
lresse de nos jours aux jeunes gens qui aspirent à un di-
ans le droit ou la médecine, n'est-elle pas aussi passable-
ngulière? Avant de s'enquérir de leur science, on tient à
ı ils l'ont puisée, et, si ce n'est pas aux sources officielles,
répond par la chanson de Molière : *Non est dignus intrare*
o docto corpore.

quelques savants, car enfin il y a des savants en dehors
ères officielles, veulent se réunir pour répandre la science
plier les universités, comme en Italie, comme en Allemagne,
autrefois en France, on se récrie bien haut, offrissent-ils
es garanties possibles, et l'on repoussait, hier encore, *un-*
t rostro, une prétention aussi exorbitante. Tel est le pro-
nsi le veut la liberté! Ah! ne rions pas trop du rasoir et de
lte [1] !

bientôt cent ans que cet état dure, et l'on peut voir par les efforts déses-
font, à cette heure même, pour le maintenir, les séides du libéralisme, ce
pour eux le progrès, la liberté, la civilisation.

M. Maître nous fournit, sur l'égoïsme de certaines corporations, des détails précis et pénibles. Croirait-on, par exemple, que les maîtres chirurgiens refusaient de reconnaître la maîtrise de ceux de leurs confrères qui avaient fait leur apprentissage à l'Hôtel-Dieu, au lieu de le faire dans leurs boutiques? Croirait-on qu'ils s'opposèrent, tant qu'ils purent et le plus qu'ils purent, à tout cours de clinique dans les hôpitaux?

Nous trouvons enfin, dans son livre, une liste très-curieuse des chirurgiens et médecins de l'Hôtel-Dieu et du Sanitat jusqu'en 1789. On n'y rencontre, il faut bien le dire, ni des Paré, ni des Fallope, ni des Lancisi, ni des Dupuytren; mais le souvenir des services rendus n'en a pas moins le droit d'être conservé. M. Maître ne va d'ailleurs que jusqu'à 89, et n'oublions pas que les hommes éminents qui réformèrent, quelques années après, nos hospices, Darbefeuille, Laënnec, Richard, Blin, Bacqua, etc., appartenaient tous aux écoles médicales de l'ancien régime. Bacqua, toutefois, notre illustre chirurgien, ne put participer activement à cette réforme, car on ne le garda que dix jours à l'Hôtel-Dieu. Et pourquoi? « Parce qu'il avait rempli la charge de chirurgien gagnant maîtrise, avec trop de distinction, portent les registres, pour qu'on pût l'appeler à une place inférieure à celle de chirurgien en chef[1]. » Singulière manière d'évincer les gens que de les déclarer sans rivaux !

L'ouvrage de M. Maître est, en définitive, une œuvre d'érudition sérieuse et consciencieuse, qui a, en outre, le mérite d'une lecture facile et d'un intérêt soutenu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Compte rendu de la Commission administrative pour l'exercice* 1862, p. 146.

SOUVENIRS DES GUERRES DE VENDÉE

—

UN DÉJEUNER DE BIVOUAC

Une armée républicaine venait par Thouars envahir la Vendée. Les Vendéens marchèrent à sa rencontre, et pendant trois jours ils bataillèrent contre elle ; ils la repoussèrent, ils furent repoussés ; dans l'ensemble ils étaient battus.

Ils se retiraient vers le bois du Moulin-aux-Chèvres, où ils voulaient s'établir pour couvrir Châtillon et Cholet. Comme les vivres manquaient, la marche était pénible et ils ne purent parvenir au point de concentration aussitôt qu'ils l'eussent voulu. La retraite s'opérait cependant avec un certain ordre, ils conservaient leur matériel, et ils tâchaient de faire bonne contenance, tout en cherchant à éviter une attaque de la part de l'ennemi.

La nuit qui précéda leur arrivée, ils se trouvèrent dans un lieu défavorable ; mais les soldats étaient épuisés, il fallut stationner malgré tout. Les officiers se tinrent sur le qui-vive contre une surprise, et les hommes se couchèrent comme ils purent pour prendre un peu de repos.

Joseph Bonin, de la Pommeraye, avait pour compagnon d'armes dans cette expédition un certain M. Sicard de la Brunière, qui n'était pas des plus braves. Ils s'étendirent côte à côte sur la terre nue, et, avant de s'endormir, M. Sicard dit à l'autre : « Ne m'abandonne pas, mon cher Bonin ! Je suis harassé de fatigue, je vais dormir comme un mort. Si nous avons une alerte cette nuit, éveille-moi, car je pourrais rester en arrière. » Pour rendre sa recommandation plus efficace, il prit une épingle et attacha le pan de son habit à la veste de son voisin, afin qu'il ne pût pas déguerpir sans lui. Après cette précaution, il s'endormit profondément.

Son camarade fut moins heureux : la faim le torturait ; il eut

beau fermer les yeux, le sommeil ne vint pas. Au milieu de la nuit, il résolut, coûte que coûte, d'aller chercher des vivres. Il détacha l'épingle du défiant dormeur et il partit.

Il connaissait une maison dans le voisinage ; c'est là qu'il se rendit. Il n'eut pas de peine à entrer, car la maison était déserte et aucune porte n'était fermée. Les Vendéens crurent d'abord que les républicains s'abstenaient de dévastations inutiles, lorsqu'ils trouvaient les maisons ouvertes. Ils furent bien obligés de renoncer plus tard à cette persuasion ; mais apparemment que, dans le cas présent, elle durait encore.

Bonin se mit à fureter au milieu des ténèbres, et il eut la chance de mettre la main sur la moitié d'un pain abandonné sur la table. C'était quelque chose, mais le succès rend ambitieux, et un bon repas ne se fait pas avec du pain tout seul. En continuant sa fouille, il rencontra un charnier, au fond duquel gisaient encore quelques morceaux de vieux lard. Il en prit un et s'éloigna rapidement avec son butin.

Les Vendéens, généralement, n'étaient pas égoïstes et on peut bien dire que, durant la guerre, comme dans la primitive Église, tout était commun. Aussi Bonin n'eut pas la pensée de garder pour lui seul son heureuse trouvaille; mais il était embarrassé pour le choix des convives. Il n'invita pas cependant son timoré voisin. « Qui dort dîne, se dit-il, et celui-là ne doit pas être le plus affamé, d'autant plus qu'il est rarement le premier à la fatigue. »

Il prit cinq ou six de ses camarades, dont il connaissait le besoin et le dévouement. Ils se retirèrent ensemble derrière un petit bois, partagèrent consciencieusement le pain et le lard, et allumèrent du feu avec du bois mort. Chacun d'eux, une brochette à la main, approchait son morceau de lard de la flamme, et, malgré l'imperfection du procédé, le dévorait des yeux.

Au milieu de cet apprêt pittoresque survient Stofflet, l'air courroucé. Il apostrophe les convives de sa voix la plus rude. — « Vous savez bien qu'il est défendu d'allumer du feu! la fumée peut nous trahir! Vous, qui êtes de bons soldats pourtant, comment pouvez-vous violer ainsi la consigne? » Puis, d'un coup de pied, il fait voler dans toutes les directions les broutilles enflammées.

L'accident était cruel; mais les pauvres affamés dévorent leur déception sans mot dire. Ils font semblant de mordre dans leur

pain et laissent à Stofflet le temps de s'éloigner. Dès qu'il a disparu, on rassemble les tisons encore mal éteints, et bientôt les bûchettes et les morceaux de lard ont repris leur position naturelle.

Tout allait bien et les préparatifs touchaient à leur terme, lorsque La Rochejaquelein survient à son tour. — « C'est mal, ça, mes amis! leur dit-il; notre position n'est pas riante, et vous pouvez la compromettre encore avec votre feu. Comment! toi, Bonin, que je regardais comme un modèle de discipline, tu t'oublies ainsi! »

Mais, tout en parlant de la sorte, La Rochejaquelein jetait un œil de convoitise sur le piteux déjeuner. Bonin l'observait et il lui dit, avec une familiarité qui n'excluait pas le respect: « Oh! tenez, Monsieur Henri, vous me faites l'effet d'avoir aussi grand' faim que nous; ne grondez donc pas si fort, et nous allons partager avec vous. » — La Rochejaquelein se prit à rire : « Tu me prends bien par mon sensible, lui dit-il; car, depuis trois jours, je n'ai guère avalé que la fumée de la poudre. Voyons, votre lard est-il cuit? » — « Oh! la chaleur a toujours bien pénétré jusqu'au milieu. » — « Eteignez votre feu, nous allons voir... Mais les parts sont faites, et il n'y en a pas pour moi. » — « Soyez sans inquiétude, ce qui est partagé n'est pas mangé; nous allons diminuer nos rations pour faire la vôtre. »

Ce qui fut dit fut fait; chacun coupe un morceau de son pain et de son lard, et La Rochejaquelein eut la meilleure part. Il la dévora à belles dents, et les autres n'en firent pas moins. Quand ils eurent fini : « Merci, dit La Rochejaquelein, vous m'avez rendu la vie! Vous n'y perdrez pas, car on est à chercher du pain à la Durbélière, et quand il sera venu, je vous en donnerai. Mais ne dites rien, car je serais blâmé, si on savait ce que je viens de faire. »

On ne peut pas prétendre que cette action du général fût de nature à fortifier la discipline; mais cette manière de procéder, qui entrait si bien dans le caractère vendéen, lui gagnait le cœur des soldats. Son courage et son habileté excitaient l'enthousiasme et inspiraient la confiance, tandis que sa bonté franche et sans apprêt lui attirait des dévouements sans borne. « Si La Rochejaquelein eût vécu, disait Bonin, il eût trouvé des soldats en Vendée, tant qu'il s'y fût rencontré un enfant capable de porter un fusil. »

L'ABBÉ AUGEREAU.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

IV

La Correspondance littéraire de Chapelain.

L'abbé Goujet ne pouvait se lasser, au milieu du XVIIIe siècle, de proclamer son admiration devant la multitude de lettres que Chapelain était obligé d'écrire à tous ceux qui le consultaient. « J'en ai vu, dit-il, dix gros volumes in-4° qui vont d'année en année depuis le 18 septembre 1632 jusqu'au 22 octobre 1673, c'est-à-dire jusque vers la fin de sa vie. Racine lui-même dans sa jeunesse avait recours à ses avis et s'en trouvoit bien. » L'abbé d'Olivet avait parcouru avant Goujet la plus grande partie de ces lettres, et ce fut sous l'impression de cette lecture qu'il écrivit le passage apologétique remarquable que nous avons cité dans notre introduction. De nos jours, M. Livet, qui put en étudier cinq volumes dans la bibliothèque de M. Sainte-Beuve, en a cité avec éloge de nombreux fragments dans ses diverses publications; M. P. Clément en a donné quatre-vingt-dix à la suite des lettres de Colbert; MM. Rathery et Boutron ont reproduit celles

* Voir la livraison de mai, pp. 381-401.

qui furent adressées à Mlle de Scudéry, et le ministre de l'instruction publique vient de charger l'un de nos amis, M. Ph. Tamizey de Larroque, de publier les cinq volumes légués par le célèbre critique à la Bibliothèque nationale. Nous avons eu nous-même, à plusieurs reprises, l'heureux privilége de pouvoir parcourir cette importante portion du trésor signalé par l'abbé Goujet, qui lui avait fait de larges emprunts pour restituer la véritable physionomie d'une foule de poètes fort oubliés ; nous en avons rapporté la même impression que tous nos devancier set n us n'hésitons pas à déclarer que la publication de ces lettres rendra immédiatement à leur auteur le lustre littéraire que la *Pucelle* et les épigrammes de Boileau lui ont fait perdre. On ne subjugue pas ainsi pendant près d'un demi-siècle les plus hautes personnalités de la littérature et de la science en France et à l'étranger, lorsqu'on ne possède pas une véritable valeur personnelle. Or voici les noms des principaux correspondants de Chapelain dès l'année 1633 : Godeau, Balzac, Malleville, Boisrobert, Vaugelas, de Peyresc, Bautru, Gassendi, Courart, MM. du Tremblay, de Colanges, de Corcelles, de Montauzier, de Fiesque, de Sales, de Guiche, d'Elbène, les Arnaud, le P. Joseph, le P. Senaud, Mlle de Gournay, etc., etc., auxquels viennent se joindre bientôt : Maynard, Saint-Amand, Méziriac, La Lane, Bourzeis, Bouchard, Bacon, Le Febvre, Lancelot, Heinsius, Huygens, Gravius, le marquis de Gesvres, le maréchal de Brézé, le duc et la duchesse de Longueville, le cardinal Bentivoglio, Mlle de Scudéry, Mlle Paulet..., tous les noms les plus illustres de la république des lettres au XVIIe siècle. Après MM. Livet, Clément et Rathery, détachons encore quelques perles de ce riche écrin. Voici d'abord une consultation littéraire fort curieuse, donnée par Chapelain à Boisrobert pour le cardinal, qui avait projeté de publier une sorte d'opéra représenté avec succès à Rome à la gloire de la France. On sait que l'opéra n'était pas encore connu chez nous à cette époque.

De Paris, ce 11 février 1639. — Modestie à part, puisque Mgr le commande, et sans mettre en question si mon avis est considérable sur le

sujet dont vous m'avez communiqué de son ordre, je vous diray franchement ce qu'il m'en semble. J'ay leu la pièce de théâtre italienne et je vous avoüe que, pour tragi-comédie régulière, elle m'a paru fort défectueuse, soit dans l'invention, soit dans la disposition, et mesme dans la pluspart des mouvemens qui sont attribués à ces personnages. Il est vray que c'est la traitter avec trop de rigueur que de la vouloir juger dans la sévérité des bonnes règles. Si son autheur n'a eu autre dessein que de faire une pièce de magnificence et non d'art, et s'il se peut dire plustost un ballet qu'une comédie, comme sont toutes celles qu'ils font maintenant pour les chanter : en ces sortes de pièces, l'art de la comédie n'en est pas la fin, mais celuy de la musique, et l'on peut dire d'elles qu'elles sont faittes seulement pour soustenir et donner corps à de beaux airs, ainsy que nous avons ouy chanter autrefois plusieurs ouvrages de poésies qui passoient à la faveur des airs que Guédron avoit faits dessus, et nous avons veu que l'oreille amusée par le chant ne s'apercevoit pas du défaut des paroles. Ce n'est pas que le Rinuccini, qui est l'inventeur de ces espèces de représentations n'ait fait trouver les grâces de la poësie parmy les charmes de la musique, mais il est le seul qui y ait réussy : et encore se rencontre-t-il que, pour l'invention et la disposition des deux pièces qu'il a faittes en ce genre, ce n'est comme rien ; et pour la scène et l'harmonie, à peine méritent-elles le nom de comédies... Maintenant, celle-ci estant de beaucoup au dessous de celles du Rinuccini et ne devant que fort peu au poëte comme poëte, puisque S. E. le commande, je vous diray que je ne croy pas qu'elle réussisse imprimée, c'est-à-dire destituée de la magnificence dans laquelle Rome l'a veu représenter, sans la multitude d'acteurs et d'habits, les divers changements de scène et l'harmonie des voix et des instrumens. En tous cas, si on la devoit imprimer, il vaudroit bien mieux que ce fust au lieu où elle a esté veüe et où l'image de son esclat est encore dans la mémoire et dans l'imagination de tous les honnestes gens qui, la relisant, se la figureroient encore comme présente et luy pourroient conserver sa réputation. Il y auroit encore cela d'avantageux, s'imprimant à Rome, que nous ne paroistrions point avoir accueilli avec avidité une chose faitte pour nous obliger, et que si la chose est glorieuse, nous la devrions plustost à la bonne volonté des Italiens pour nous qu'à nostre sollicitude. Une des choses qui m'engagent autant à la publier à Rome, c'est qu'on n'imprime guères ces sortes de pièces qu'avec des figures du théâtre et de ses divers changemens, et que les dessins de ces figures, outre qu'ils sont à Rome, se font beaucoup mieux encore par les Italiens que par nous. Outre que le débit de la pièce, pour la gloire du nom françois, est bien plus nécessaire en Italie qu'en France, qui n'a pas besoin d'en estre persuadée. Voilà en sorte mon petit sentiment de ce long ou-

vrage, dont vous tirerés ce que vous jugerés qui pourra estre agréable à S. E., afin de le luy rapporter[1]...

N'est-ce point là le modèle de la critique calme, honnête et patriotique, et son auteur ne méritait-il point que Voltaire ait pu dire, cent ans plus tard : A l'époque de Voiture, Chapelain passait à bon droit pour le plus grand génie de son temps[2]. Cette attitude pleine d'indépendance devant le cardinal, n'est pas l'un des caractères les moins honorables qui distinguent la critique de Chapelain ; elle nous fait pardonner ce qui pourrait paraître trop courtisan dans ce projet d'un monument à élever au premier ministre, dont s'occupait le chancelier Séguier.

Du 5 décembre 1640. — Monsieur, vous avés bien creu sans doute que je n'avois pas besoin d'estre exhorté à un travail qui regardoit l'honneur de Mgr le Cardinal et le service de Mgr le Chancelier. Un seul de ces noms illustres me pouvoit faire entreprendre des choses plus difficiles encore, et l'un et l'autre ont pour moy un naturel aiguillon qui me sollicite continuellement de contribuer à leur gloire et à leur contentement tout ce qui dépend de ma foiblesse. Et pleust à Dieu qu'en ce que j'ay resvé sur le mémoire que vous m'avés donné vous trouvassiés autant de succès que j'ay trouvé de plaisir, et que mes imaginations respondissent à la dignité des sujets et au désir que j'ay eu qu'elles n'en fussent pas indignes. Mais pour venir au fait, le premier et le second tableau ne pouvant estre mieux figurés que par les fables que vous m'avés dittes, pour le troisième qui doit représenter S. E. comme surintendant de la marine, je voudrois faire un Eole présenté par Junon à Neptune pour avoir les vents sous son pouvoir. Il faudroit peindre Neptune au bord d'un antre marin, présentant à Eole une fourche à deux pointes avec des freins et des mors, et luy montrant le roc qui sert de prison aux vents pour les gouverner. Cette figure donneroit tous les rapports, tant de la puissance sur la mer que de la personne qui avoit contribué à la faire obtenir. Si toutes fois les choses qui sont depuis arrivées empeschoient M. le Chancelier d'y faire entrer Junon, il ne faudroit mettre dans le tableau que Neptune et Eole comme il a esté marqué. — Pour le quatriesme qui doit représenter la desfaitte des Anglois en Ré, j'aurois pensé à la fable de Niobé et de ses enfans tués à coups de flèches par Apollon et par Diane vengeant Latone et se vengeant eux-mesmes de l'audace de

[1] Corr. inédite de Chapelain, *anno* 1639.

[2] Notes au *Temple du goût*. — « L'importance est de sçavoir que je suis vostre faiseur, lui écrivait Balzac le 4 septembre 1640, car il est certain que vous estes Roy. »

cette reyne qui luy disputoit les honneurs divins. D'un costé Niobé représenteroit l'Angleterre, et ses troupes desfaittes seroient figurées par ses enfans tués ; de l'autre Latone représenteroit la France qui verroit avec joye Apollon et Diane du haut d'un costeau tuant ses ennemis, et Apollon seroit la figure du Roy et Diane celle de S. E., laquelle, comme Diane ne luyt que du feu de son frère, reconnoist aussy son esclat et sa puissance de Sa Majesté..... Pour le cinquiesme, qui doit représenter la prise de La Rochelle, j'ay creu qu'on pouvoit faire un Apollon qui tue le grand serpent Python....., etc.[1]

Mais nous ne suivrons pas Chapelain dans tout le détail de ses ingénieuses allégories : ceci nous suffit pour constater que le critique, tout indépendant qu'il fût, savait être reconnaissant. Du reste, les traits de son caractère se complètent admirablement par l'expression touchante de cette belle lettre à Godeau, depuis deux ans évêque de Grasse :

Du 15 juillet 1639. — Ma maladie a esté courte, grâces à Dieu, et ne m'a pas donné tous les moyens d'exercer la patience chrestienne à laquelle vous m'exhortés avec tant de bonté et de charité. Les maux violens ne sont jamais de longue durée; ils terracent promptement ou sont promptement surmontés. Si le mien eust eu le mauvais succès que nos amis craignoient, vostre lettre m'eust trouvé dans le tombeau et j'eusse perdu ces bons avis, lesquels je me tiens heureux de pouvoir employer à mon usage et d'en pouvoir profiter à l'avenir dans les épreuves de constance et de résignation qu'il plaira à Dieu de m'envoyer. Vous sçavés que ce n'est pas aux seules afflictions corporelles que ce remède est propre et nous sommes en un temps où il y a lieu de l'appliquer utilement et souvent à celles de l'esprit. Les pertes de bien qui nous arrivent tous les jours, mais bien plus encore celles d'amis intimes, outre les malheurs de la patrie, nous sont un exercice de douleur ordinaire dans lequel les sentimens pieux que vous me marqués dans une lettre rencontrent matière à fructifier soit pour nostre fermeté, soit pour nostre consolation. Je vous en remercie donc de tout mon cœur, comme aussy des oblations que vous avés faictes à Dieu pour mon soulagement que je ne doute point qui n'en soit venu en la plus grande partie, je dirois en tout si la brièveté de mon mal et le long temps que demeurent les lettres en chemin d'ici à Grasse ne me laissoient croire que j'estois à demy guéry lorsque vous receustes la nouvelle qui vous fist appréhender ma mort. Nous exerçons ici les œuvres de miséricorde par l'assistance que nous

[1] Corr. inédite de Chapelain, *anno* 1640.

rendons aux affligez : j'entens la veuve du pauvre Camusat [1] et toute la maison de M. d'Andilly [2]. — Je suis, etc. [3]

De tout ce volumineux recueil, les lettres à Godeau sont les plus sympathiques, mais la correspondance avec Balzac est la plus importante, et les réponses de Balzac, composant six livres entiers, ont été publiées peu de temps après la mort du grand *Epistolier de France*, en un joli volume elzévirien [4], auquel il faut joindre l'importante publication de 170 nouvelles épîtres qu'a exhumées, en 1873, de la Bibliothèque nationale, l'infatigable M. Tamizey de Larroque, pour le dernier volume des *Mélanges historiques* de la Collection des documents inédits sur l'histoire de France [5]. Chapelain entretient Balzac non-seulement de tous les événements littéraires qui surviennent à Paris, des nouveaux ouvrages, des candidatures et des réceptions académiques, des occupations et des travaux de la compagnie, mais aussi de toutes sortes de particularités biographiques et critiques sur ses confrères et sur leurs familles. L'hôtel de Rambouillet y figure à côté de la société de Port-Royal, avec laquelle tous deux se trouvaient en relations de bonne amitié, et ce n'est pas un des côtés les moins piquants de cette correspondance, de lire une sortie mordante sur Voiture, *il negligente*, après des réflexions sur la conversion et la retraite de M. Le Maître. Le style de ces lettres est en général fort pur et très-correct : à peine y rencontre-t-on quelques tournures de phrases ou quelques expressions qui aient vieilli ; il n'est point fatigant comme celui de Balzac, dont la monotonie égale la majesté, et surtout il n'est point surchargé de ces immenses citations dont l'ermite de la Charente ne pouvait se passer,

[1] Imprimeur-libraire de l'Académie. On trouve plusieurs lettres de Chapelain à Boisrobert, en faveur de la veuve Camusat que Cramoisy voulait dépouiller.

[2] A cause de la mort du lieutenant Arnaud.

[3] Corr. inédite de Chapelain, *anno* 1639.

[4] *Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain.* A Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, etc. 1656, in-8°, et 1659, pet. in-12, et Leyde (Elzevier), 1659, in-12; Amsterdam, 1661, in-12, etc.

[5] Paris, impr. nat., 1873, in-4°. — Ces lettres s'étendent du 31 août 1642 au 2 décembre 1647.

même dans les lettres les plus familières. Chapelain hasarde bien de temps en temps quelques mots italiens, voire quelques mots latins, mais il n'érige point ce procédé en système ; ce ne sont chez lui que petites fleurs qui émaillent le discours. « *Qualche scioperato* s'est avisé de faire rire les crocheteurs aux dépens de notre sénat littéraire », dira-t-il un jour à propos de la comédie de Saint-Evremont; ou bien, trouvant qu'il ne réussit pas à faire pénétrer dans l'esprit de ses confrères l'ardeur et le zèle qui l'anime, il écrira : « L'Académie *sta per tirar le calze*, tant elle est négligente et oiseuse. » Une autre fois il appellera Voiture « *il negligente*, ou, si vous voulez, *il trascurato*. » Il se hasardera même jusqu'à dire : « Pour le candidat, c'est le même abbé (d'Aubignac), qui, pensant avoir un pied dans l'Académie, *repulsam passus est* en faveur de M. Patru... » Mais ce sont ses plus grandes licences.

Quant à ses appréciations sur les personnes et sur les événements, Chapelain, justifiant l'épithète de *circonspectissime* dont l'avait gratifié Balzac, s'arrange ordinairement de manière à compenser une critique par une louange, se tenant toujours dans un juste milieu qui tempère la sévérité d'un jugement par une phrase flatteuse pour la personne. De cette façon, il est bien rare qu'on s'attire des ennemis irréconciliables, et c'est ce qui peut expliquer la grande considération dont Chapelain a toujours joui parmi ses confrères et ses rivaux. On a déjà pu reconnaître ce caractère particulier dans les passages que nous avons cités plus haut. En voici un trait caractéristique : au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, qu'il avait rencontré deux fois chez M. d'Andilly malade, Chapelain écrit à Balzac :

Du reste, son discours entrecoupé et cautelant et quelques raisonnements informes et à demi exprimés, ne me laissèrent pas persuadé qu'il fût si grand personnage que l'on me l'avoit représenté, et je vous avoue qu'en ces occasions je respectai plus sa réputation que sa personne. *Toutefois* il ne conversoit pas pour me plaire, et sans doute ne se soucioit pas de me donner bonne opinion de lui. Il peut être aussi aisément que sa santé ou l'état de sa maladie ne lui eût pas laissé tout l'usage de son

esprit, et, en ces matières de juger d'autrui, ma maxime est de croire que les vertus sont journalières, et qu'il n'y a qu'une longue pratique qui en puisse faire porter un jugement assuré [1]...

Chapelain usait de la même circonspection à l'égard des événements, et, lorsqu'il avait à les apprécier, il les considérait souvent sous deux aspects opposés, afin de satisfaire tout le monde. Cela nous a surtout frappé dans la lettre qu'il écrivait à Balzac au sujet de la retraite de M. Le Maître :

M. d'Andilly et mademoiselle Le Maître, avec toutes les religieuses de Port-Royal, dit-il, l'ont approuvée extrêmement, et puisque notre ami étoit persuadé que son salut dépendoit de ce genre de vie, j'y eusse aussi bien donné les mains qu'eux, s'il ne l'eût point pris si étrange que je vous l'ai mandé..... mais cet excès de zèle me coûte, et je ne puis estimer bien sage le pieux directeur qui l'a poussé ou qui l'a laissé aller à un mouvement dont le principe est excellent, mais dont la suite est si périlleuse, au jugement des personnes qui sont plus dans ces sortes de pratiques que moi. Je sais que *je philosophe grossièrement en ces matières, et ne me fie pas de ma propre raison lorsqu'il faut prononcer définitivement ;* toutefois je pense pouvoir dire que ces singularités sont ordinairement ruineuses à ceux qui les affectent, et qu'elles laissent après soi de longs et inutiles repentirs. M. l'abbé de Saint-Nicolas et son jeune frère de Verdun sont dans ce sentiment [2]...

Quand on a parcouru toute cette correspondance où Chapelain s'épanche si librement dans le cœur de son ami, on n'est plus étonné que Balzac, qui lui envoyait en cadeau tous les ans plusieurs rames de papier d'Angoulême [3], l'ait appelé en plusieurs passages « une partie, quoyque la principalle de moi-mesme, le bon démon de Balzac, ou pour parler plus chrestiennement, l'ange gardien de Balzac [4] », et qu'il ait pu écrire à Maynard, dès le 20 décembre 1631, au début de leurs relations épistolaires : « Ceux qui ne voyent M. Chapelain que par le dehors, le prennent pour un homme fort poli et qui a de très-belles et de très-agréables qualitez, mais moy à qui il a descou-

[1] Lettre du 25 juillet 1638, publiée par Sainte-Beuve. (*Hist. de Port-Royal.*)

[2] Lettre du 25 janvier 1638, id.

[3] En revanche, les sœurs de Chapelain achetaient quelquefois des étoffes parisiennes pour Balzac.

[4] *Mélanges historiques.* Loc. cit., p. 405.

vert ce qu'il n'étalle pas au monde, je sçay qu'il est capable de très-grandes choses... J'adjousteray, sur le subject de sa probité, que je vous ay parlé d'un ancien Romain et que je ne voy point d'exemple de vertu dans la première décade de Tite-Live qui soit trop hault et trop difficile pour luy [1]. »

Voici une preuve de cette vertu. On sait que Balzac eut à se plaindre de Richelieu, qui ne l'avait pas trouvé assez souple. Peu de temps après la mort du cardinal, le 14 septembre 1643, Balzac écrivait à Chapelain : « Vous mesme, Monsieur, n'avés pas tant de sujet de vous en louer que vous pourriez bien vous imaginer, et je sçay de science qu'il a parlé aultrement qu'il ne devoit du mérite de vostre *Pucelle*, et qu'encore que vous fussiez un de ses pensionnaires, il estoit un de vos envieux, *sed hæc hactenus, hactenus, hactenus...* [2] » Chapelain remit le tentateur à sa place et défendit vigoureusement la mémoire de son protecteur, car le grand épistolier lui répliquait, le 5 octobre : « Mais vous ne relaschez jamais en ma faveur de vostre première sévérité. Vous n'estes indulgent qu'aux tyrans, et parce qu'Armand vous est cher, vous voudriez, je croy, qu'on aimast Tibère et Stilicon pour l'amour de luy [3]. » Tant d'autres avaient déjà oublié les bienfaits du cardinal pour se joindre à la tourbe de ses détracteurs, que ce trait honorable ne doit pas être oublié. Du reste, la « sévérité » de Chapelain ne refroidit en rien l'intimité des deux correspondants, puisque Balzac, un an après, lui adressait ces lignes : «.... Je ne sçay pas seulement si j'escriray en latin, n'escrivant plus à quiconque n'est pas M. Chapelain, que par nécessité ou par humeur [4]. »

[1] Œuvres de Balzac. Edit. in-fol, I, 222. Passage cité par M. Tamizey de Larroque en faveur de Chapelain.

[2] *Mélanges historiques*. Loc. cit., 410. — [3] *Ibid.*, 434.

[4] *Mélanges historiques*. Loc. cit., 576. C'est encore Balzac qui écrivait à Chapelain: (15 sep. 1636) «... Et quand ce ne seroit pas un inconnu, mais mon propre frère, qui auroit songé à vous fascher, je ne lui pardonnerois jamais cette pensée, ou ce ne seroit qu'à vostre seule intercession » (*Lettres familières*, p. 21). — Et le 1er décembre 1639 : «.... Car outre le grand poëte que je reconnois en vostre personne, j'y trouve encore un grand conseiller d'Etat, secrétaire, ambassadeur, bref, tout, en toutes

Nous renvoyons à la belle publication de M. Tamizey de ırroque et au volume elzévirien, si recherché des bibliophiles, ıi renferme les lettres plus anciennement connues de Balzac à ıapelain, ceux qui voudraient approfondir davantage la nature :s relations de notre poète avec celui qu'on a appelé le réformateur de la prose française [1].

Du reste, si nous ajoutons simplement à ces divers extraits le ıssage suivant d'une lettre à Boisrobert, datée du 3 août 1634 dans laquelle Chapelain exhorte le nouveau chanoine de ɔuen à vivre avec sagesse et retenue dans son canonicat, à n'y 'oir pas surtout de familiarité avec les femmes, de peur « qu'il oubliât sa condition présente et qu'il ne fût tenté de chanter ıtre chose que des psaumes et des leçons », on aura une idée ès-juste et très-complète du caractère de Chapelain, et nous ɔurrons sans crainte passer de la société port-royaliste, que ɔus venons à peine de quitter, à l'hôtel de Rambouillet.

oses, et je n'en parle jamais autrement à ceux qui me demandent qui est ce par. t amy que j'ay à la cour et cet homme de qui je fais toute ma gloire. *Et hæc non imo adulatorio et ad aulicas artes composito dicta sint. Jure tuo habes testem qui ciens fallat, etc.* » *(Ibid*, 209.)

[1] On a d'autres lettres de Balzac à Chapelain dans la grande édition in-fol. des ıvres de Balzac publiée en 1665. Elles s'étendent de 1631 à 1636. — Le volume s *Lettres familières* va du 1er juin 1636 au 28 décembre 1641. — Enfin la publication M. Tamizey s'étend du 31 août 1643 au 2 décembre 1647. En tout 268 lettres de ılzac à Chapelain. — Il n'est pas inutile d'ajouter que dans l'épître au duc de ɔntauzier qui précède les *Lettres familières*, l'éditeur Girard s'exprimait ainsi : Il serait bien à souhaiter, Monseigneur, pour l'avantage de ce recueil, que M. ıapelain voulust laisser voir en mesme temps les sages et sçavantes lettres qui ont uvent donné sujet à celles-cy. Qu'il obligeroit les honnestes gens ! et qu'il y aurait plaisir d'entendre les jugemens qu'il rend sur une infinité de choses curieuses! les sont dignes véritablement, ces incomparables lettres, des éloges dont Monsieur Balzac les couronne dans les siennes : et s'estant trouvées en réserve dans ses ssettes jusques au nombre de cinq à six cens, j'en eusse volontiers dressé un monument superbe à la mémoire de mon amy, sans l'instance que celuy qui les a écrites, 'a faite de les luy renvoyer. Il a fallu luy complaire, Mr, bien que je l'aye fait avec ısez de répugnance. Mais si vous usez de tout le pouvoir que vous avez sur ses vontés, et que vous combattiez sa modestie de toute vostre force, je ne doute point u'il ne vous accorde ce qu'il m'a refusé, et que le monde ne vous doive bientôt un ivertissement si profitable.... » Il aura fallu plus de deux cents ans avant que le ɔeu de l'archidiacre d'Angoulême se réalise !

V

Chapelain à l'hôtel de Rambouillet.

Les réunions de l'hôtel étaient très-brillantes à l'époque qui nous occupe; c'était le moment de leur plus grande splendeur, et Balzac qui, bien connu de réputation par la marquise, lui avait déjà, sur le conseil de Chapelain, dédié plusieurs ouvrages sans l'avoir jamais vue, devait, à son premier voyage à Paris, se faire présenter à la belle Arthénice.... « Vous ne sçauriés avoir de curiosité, lui écrivait Chapelain, le 22 mars 1638, pour une chose qui le mérite davantage que l'hôtel de Rambouillet. On n'y parle point savamment, mais on y parle raisonnablement, et il n'y a pas lieu du monde où il y ait plus de bon sens et moins de pédanterie.... » Il n'est pas hors de propos de remarquer, en effet, que si le langage précieux dont Molière s'est moqué si spirituellement, prit naissance dans la chambre bleue, il se développa surtout dans les cercles secondaires fondés à son imitation, dans ceux où dominait l'élément bourgeois, en particulier chez Mlle Scudéry. Chez la divine Arthénice, on avait le goût des choses sérieuses : on lisait les ouvrages nouveaux ; on commandait des vers aux poètes du cénacle, on jouait des tragédies, et, ce qu'il faut principalement noter, l'on causait ; car c'est là, comme le remarque l'un des historiens de l'hôtel, M. Livet, que naquit, se développa et se maintint l'esprit de conversation.

Très-assidu aux réunions, Chapelain était l'un des plus considérés parmi les littérateurs familiers de la marquise ; il servait même d'intermédiaire entre elle et ses amis, recevant des lettres pour elle et remerciant en son nom [1] ; mais on lui en voulait beaucoup de son silence vis-à-vis du public ; on ne s'expliquait point que, si profondément versé dans la connaissance des règles et des méthodes, il publiât si peu. Hélas ! la *Pucelle* ne vint que trop, quinze ans plus tard, justifier ce silence que

[1] Livet. *Précieux et Précieuses*, p. 76.

lui-même reconnaissait volontiers : « Je suis l'homme du monde qui produit le moins », écrivait-il, en 1635, à M. de la Trousse, et deux ans après il disait à Balzac : « Ah ! croyez-moi, monsieur, je suis peu de chose, et ce que je fais est encore moindre que moy. Le monde, par force et contre mon intention, me veut regarder comme un grand poète, et, quand je ne serois pas tout le contraire, je ne voudrois pas encore que ce fût par là qu'on me regardât. J'ay, ce me semble, de quoy payer en chose meilleure et plus justement... [1] » Etait-ce simple modestie, était-ce défiance réelle de ses forces ?... Montauzier entreprit de le forcer à rompre ce silence, et malgré la résistance du poète, il y parvint.

Ce n'est pas une des moindres choses à citer à l'honneur de Chapelain, que l'intimité constante sur le pied de laquelle il vécut toujours avec le marquis duc de Montauzier. On sait que pendant plus de douze ans le marquis fit une cour assidue à la belle Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet ; c'est dire qu'aucune réunion de l'hôtel ne le trouvait absent, à moins qu'il ne fût à l'armée. Il y fit connaissance avec Chapelain, et dès leur première entrevue, ces deux caractères au tempérament honnête, digne et austère, se sentirent l'un pour l'autre une sympathie qui ne les quitta plus. Quand le marquis était à Paris, dit M. Livet, il aimait à s'enfermer avec Chapelain dans l'appartement qu'occupait celui-ci chez son beau-frère, le procureur Favard, d'abord rue des Cinq-Diamants, puis en 1639, rue Salle-au-Comte, près des Filles Pénitentes, derrière l'église Saint-Luc et Saint-Gilles. Absents, ils laissaient rarement passer un courrier sans s'écrire, et, pendant ses longs séjours en Alsace, « Montauzier trouva dans l'amitié sincère et fidèle de Chapelain de grands adoucissements à ses ennuis amoureux [2] ». Excellent moyen, du reste, pour obtenir la constante attention des hôtes de la chambre bleue ; et Chapelain, comme le prouve sa correspondance, n'avait garde de laisser passer aucune

[1] Cité par M. Livet, p. 77.
[2] *Ibid.*, p. 42.

occasion de vanter les hauts faits du jeune marquis. C'est ainsi qu'ayant appris par un billet de son confrère Silhon, l'un des apologistes aux gages du cardinal, que Montauzier avait, au combat de Mulhouse, tué deux cornettes et envoyé leur étendard au duc de Weimar : « Vous pouvés juger, lui écrivait-il, si ce discours m'a desplu et si j'ay de quoy me faire escouter à l'hostel d'Arthénice. » Le fait est qu'il en parla longtemps : ses lettres ne tarissent point sur cet exploit. M. Livet en a cité une charmante, qui donne la note exacte du ton de l'hôtel :

Monsieur, il faut que les coups que vous avés ruës au combat de Mulhausen ayent esté bien rudes, puisqu'ils ont retenti jusqu'icy et que le bruit qu'ils ont fait a longtemps empesché que l'on entendist parler d'autre chose.... Au reste, jamais homme ne fut si bien récompensé de ses hauts faits que vous, puisque la grande Arthénice et son illustre fille vous en tesmoignent toutes deux leur joie avec autant d'esprit et de bonté qu'on en sçauroit souhaiter. Si j'estois en vostre place, pour avoir souvent d'aussi obligeantes lettres que celles-là, je continuerois cette persécution de cornettes jusqu'à l'infiny, et je n'en laisserois pas un en seureté dans toute l'étendue de l'empire.... »

Qui reconnaîtrait, à ce style, l'auteur dur, si impitoyablement bafoué par Boileau ? Veut-on le surprendre maintenant en flagrant délit de langage précieux ? Voici, sur le même sujet, une lettre, sans doute inédite, adresée à la princesse Julie (novembre 1638), qui lui avait annoncé l'événement par un billet.

Glorieuse Julie, — il y a trop longtemps que vous me souffrés en vostre cœur et que j'ay l'honneur d'approcher de vostre personne pour s'estonner que j'aye pris quelque teinture de vos perfections et que je sois devenu un peu sorcier dans la communication de la plus illustre enchanteresse du monde. Je demeure donc d'accord que dernièrement je devinay que vostre avanturier d'Alsace s'étoit trouvé au combat de Mulhausen. Et je vous avoüe encore, quoy que je ne vous en descouvrisse autre chose quand je fis cette prédiction, que j'avois veu les prouesses qu'il y a faittes et que je fus sur le point de vous en entretenir. Mais il ne faut point faire le fin avec les maistres, ny penser pouvoir rien déguiser à une aussy grande devineresse que vous. Je ne les avois pas veus assés nettement pour en parler avec certitude. Tantôt il me sembloit qu'il n'avoit tué qu'un ou deux cornettes et j'avais honte de dire pour si peu. Tantôt il me paroissoit victorieux du duc Charles et du marquis de Saint-Martin, et je le

croyois voir sur le champ de bataille donnant la vie au marquis de Bassompierre, à condition qu'il viendroit en apporter tous les estendards à vos pieds avec une harangue en style romanesque pour obtenir sa franchise de vostre générosité. Et à vous dire vray, je fus tenté plus d'une fois de vous débiter cette vision, parce que des deux je la trouvois plus vraisemblable. Cependant, selon ce que vous m'avés mandé, je me trompois en l'un et en l'autre, et je reconnois par là que je ne suis encore qu'un devin à la douzaine, qu'en matière importante on auroit tort de se fonder sur mes oracles, et qu'il faut aussy bien que je vous cède la palme de cette science, que ce qu'il y a de plus accomply en Europe fait gloire de vous céder celle de toutes les vertus.

Que si l'on veut bien lire après cela cette autre missive, rapportée par M. Livet, et dans laquelle Chapelain annonçait à Montauzier qu'on distribuait à l'hôtel, en réjouissance de la prise de Brisach, « au lieu du feu de joie qu'en fera toute la France, » les rôles d'une comédie « de laquelle nous vous gardons le principal personnage, vaillant et féroce, comme vous plein d'amour et de colère, et dont le rôle vous plaira bien assurément, où M. le lieutenant fera l'amant pitoyable et moi son fidèle amy, etc., » on reconnaîtra que les lettres galantes de Chapelain valent bien celles de Voiture. Apprenez vite votre rôle, disait-il à Montauzier, pour que, quand vous viendrez ici au carnaval, il n'y ait plus qu'à nous habiller tous et à monter sur le théâtre :

Pardonnez, Monsieur, les folies que tire de la plume d'un homme assez sérieux l'apparence de la conquête d'une ville qui doit estre notre commun salut et l'espoir qu'elle nous donne de vous revoir bientôt en cette cour. Je les ay écrites par l'ordre de personnes à qui, tout volontaire que vous estes, vous n'oseriés désobéir, et pour qui l'on ne seroit que plus estimable, quand l'on tomberoit en véritable folie.

Nous trouvons dans le recueil de la Bibliothèque nationale, un curieux post-scriptum qui accentue encore la note intime de ses relations avec Montauzier. Chapelain est si peu connu sous cet aspect qu'on nous pardonnera cette dernière citation ; la lettre est en partie inédite et datée du 18 juin 1638 :

Sur le point de fermer ma lettre, la belle Lyonne (Mlle Paulet), accompagnée des deux aimables sœurs [1] que vous avés traittées en filles à l'ordi-

[1] Les deux demoiselles de Clermont d'Entragues.

naire, entra dans ma grotte et me vint rendre le paquet qui s'addressoit à M. Conrart et à moy. Elles s'assirent sur les siéges qu'autrefois vous avés foulés, et voulurent voir le lieu où reposoient les livres que nous avons quelquefois feuilletés ensemble. Je vis les belles plaintes que vous faisiés à la Lyonne de l'estat présent où vous vous trouvés. Je leur leus ce que vous m'en mandiés, et toute la conversation se passa en parlant à souhait de vous. Et afin que vous ne soyés plus en peine de ces quatre vers qui avoient esté remarqués, je vous donne avis que la douleur en est passée et que le nuage est dissipé. Je croyois bien qu'ils pouvoient estre couchés d'une autre sorte, mais j'ay fort maintenu l'intention du poëte et je crois avoir esté le plus heureux de ceux qui ont entrepris de vous justifier. — Vous estimés trop le sonnet que j'ay donné à la mémoire de M. de Rohan. J'honorois fort sa vertu, mais si je l'eusse autant chérie que celle de M. vostre frère, ses vers s'en fussent sentis et je les eusse à proportion faits aussy supportables, que vous avés trouvés ceux que je fis pour un sujet pour moy plus lamentable encore. Tant que je seray à Paris et qu'il plaira à la Lyonne, *c'est-à-dire à mon avis toujours*, je continueray cette correspondance que vous me demandés, avec joye puisque vous le croyés utile à vos affaires, quand mesme M. le duc de Longueville ne m'obligeroit pas à estre *nouvellier* pour luy.

On comprendra facilement, après cette lecture, comme il fut impossible à Chapelain de refuser à Montauzier sa collaboration pour cette fameuse *Guirlande* que Huet appelait le chef-d'œuvre de la galanterie. Julie professait une grande admiration pour le roi de Suède, Gustave, dont elle avait même le portrait dans sa ruelle, et qui mourut vers cette époque. Chapelain, à qui était échue la *Couronne impériale*, supposa que le prince était métamorphosé en cette fleur, et composa la célèbre pièce que Huet proclame « sans contredit la plus belle fleur et le plus beau madrigal de la *Guirlande de Julie* [1]. »

Je suis ce prince glorieux
De qui le bras victorieux
A terracé l'orgueil d'un redoutable empire :
Au plus froid des climats, je me sentis brûler
Par un nouveau soleil que l'univers admire
Et que celuy des cieux ne sçauroit égaler....

Mais ce madrigal est trop connu pour que nous le citions tout entier. Huet, enfermé tout un jour dans le cabinet de la duchesse d'Uzès, avec le galant recueil pour toute distraction, prétendait « n'avoir guère passé en sa vie de plus agréable après-dînée. » Nous engageons fort les curieux à continuer la lecture de la pièce de Chapelain dans la *Guirlande*, et à trouver dans cet exercice le même plaisir qu'y trouvait le célèbre évêque d'Avranches. De tout le recueil il n'y a réellement d'irréprochable que le charmant quatrain de Des Marets sur la *Violette*, et Huet lui-même constata que, dans la *Couronne*, Chapelain faisait avancer des vaisseaux guidés par le flambeau de l'Amour, en des parages

Où la mer sous la glace est tout ensevelie.

Mais personne avant lui n'avait fait cette remarque, tant on recherchait alors beaucoup moins la justesse de la pensée que l'élégance ou l'ingéniosité de sa forme. Aussi le madrigal de Chapelain fut-il déclaré chef-d'œuvre de par l'autorité de l'hôtel, et la France accepta cet arrêt, dont elle a perdu la mémoire depuis deux cents ans.

Le succès de la *Couronne* mit Chapelain en veine de poésie, car vers cette époque il composa pour l'hôtel de Rambouillet un assez grand nombre d'autres pièces qui accrurent encore sa réputation ; le *Récit de la Lyonne*, l'*Aigle de l'Empire à la princesse Julie*, les *Stances* pour la loge de Zirphée ; quelques *récits* pour des ballets ou divertissements, une *Plainte de la France* sur la maladie du cardinal.... etc.; petits ouvrages, dit Th. Gautier, raisonnablement pensés, écrits avec sagesse, limés et polis soigneusement, donnant, par leur médiocrité même, peu de prise à la critique, colportés à la ronde et vantés outre mesure, de manière à entretenir la cour et la ville dans une respectueuse admiration [2]. Nous citerons peu de vers de tous ces morceaux ; ils n'en valent réellement pas la peine ; et l'on doit convenir avec

[1] *Huetiana*, 106-107.
[2] Th. Gautier. *Les Grotesques*, p. 253, 254.

M. Cousin, que si Chapelain a quelquefois de la noblesse et de la force, il est ordinairement dépourvu de grâce poétique : lorsqu'il badine en vers, il est à la fois lourd et trop souvent sans goût [1]. Nous nous contenterons, pour égayer un peu notre étude, de glaner dans les *Historiettes* de Tallemant, quelques anecdotes au sujet de ces petites pièces.

Le *Récit de la Lyonne*, publié plus tard dans le recueil de Sercy, avec le titre plus développé de *Récit de Mlle Paulet au ballet de Dieux, représentant l'astre du Lyon*, était une fiction en l'honneur de mademoiselle Paulet, l'une des beautés de l'hôtel, à qui « l'ardeur avec laquelle elle aimoit, son courage, sa fierté, ses yeux vifs et ses cheveux trop dorez, avoient fait donner le surnom de Lyonne [2]. » Chapelain lui fit porter sa pièce par un laquais de Godeau, à qui on l'attribua à cause de la « grande amitié qui estoit entre Mlle Paulet et luy. » Godeau s'en défendit, mais ne réussit pas à persuader la belle.

Assez longtemps après, comme M. Chapelain estoit avec Mlle de Rambouillet, ils viennent à parler de cela, et elle, luy pensant dire la chose du monde la plus éloignée de la vraisemblance : — « C'est M. Godeau ou vous qui avez fait cette pièce ? — Eh ! ouy, répondit-il, c'est moy qui l'ay faitte ; je ne l'ai jamais nié. » — Elle pensa tomber de son haut. — « Je vous tromperay, lui dit-il, encore : prenez-y garde. »

En effet, il n'y manqua pas ; car quelque temps après, il fit l'*Aigle de l'Empire à la princesse Julie*. Cette pièce fut envoyée à Mme de la Brosse, une des filles de Mme la princesse. Elle étoit écrite de la main de M. Chapelain, mais en caractères qui imitoient l'impression. M. Godeau dit brusquement que cela ne valoit pas grand'chose. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. On les montra à M. Chapelain qui, pour mieux jouer son jeu, dit en prenant le papier : « Cela est donc imprimé ? » On luy demande laquelle il aimoit mieux avoir faite de cette pièce ou de la *Couronne impériale*, qui est à peu près sur le même sujet : il ne veut point décider.... Enfin, comme on ne sçavoit où l'on en estoit, et qu'on ne pouvoit deviner qui avoit fait cette pièce, ils firent réflexion sur ce que Chapelain s'estoit vanté de les tromper encore, et luy envoyèrent Chavaroche luy demander

[1] Cousin. *La Soc. franç. au XVIIe siècle*, p. 326.
[2] Tallemant. *Historiettes*, II. 321.

s'il n'avoit point fait l'*Aigle de l'Empire*, aussy bien que le *Récit de la Lyonne*. Il l'avoua, sur l'heure, aussi ingénuement que l'autre fois [1].

Chapelain ne faisait en cela que suivre l'exemple de la marquise, dont le plus grand plaisir, dit Tallemant, était de causer à ses invités des surprises. On connaît la jolie anecdote de l'évêque de Lisieux, Cospéan, et des nymphes du parc de Rambouillet. La loge de Zirphée eut une origine analogue.

Mme de Rambouillet fit faire un grand cabinet avec 3 grandes croisées à trois faces différentes, qui respondoient sur le jardin des Quinze-Vingts, sur le jardin de l'hôtel de Chevreux, et sur le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle le fit bastir, peindre et meubler, sans que personne de cette grande foule de gens qui alloit chez elle s'en fust aperçeû. Elle faisoit passer les ouvriers par dessus la muraille, pour aller travailler de l'autre costé, car ce cabinet est en saillie sur le jardin des Quinze-Vingts.... Un soir donc qu'il y avoit grande compagnie à l'hostel de Rambouillet, tout d'un coup on entend du bruit derrière la tapisserie, une porte s'ouvre, et Mlle de Rambouillet, aujourd'hui Mme de Montauzier, vestue superbement, paroist dans un grand cabinet tout à fait magnifique, et merveilleusement bien esclairé. Je vous laisse à penser si le monde fut surpris. Ils sçavoient que derrière cette tapisserie il n'y avoit que le jardin des Quinze-Vingts, et sans en avoir eu le moindre soupçon, ils voyoient un cabinet si beau, si bien peint, et presque aussi grand qu'une chambre, qui sembloit apporté par enchantement. M. Chapelain y fit attacher quelques jours après, secrètement, un rouleau de vélin où estoit cette ode, où Zirphée, reine d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthénice à couvert de l'empire des ans [2]....

Cette incomparable beauté
Que cent maux attaquoient et pressoient de se rendre,
Par cet édifice enchanté
Trompera leurs efforts et pourra se défendre.
Elle y brille en son trosne et son éclat divin
De là sur les mortels va désormais s'espandre,
Sans nuage, exclipse, ni fin.

Depuis cette époque, le cabinet conserva toujours le nom de loge de Zirphée que lui avait donné Chapelain. Mais tous ces morceaux sont fort connus et l'on préfèrera, sans doute, à une

[1] Tallemant. *Historiettes*, II, 481, 483.
[2] Tallemant. *Historiettes*, II, 276, 277.

monotone reproduction la pièce suivante, que nous trouvons, avec plusieurs autres, à la suite du recueil de la correspondance de Chapelain.

Le Volontaire.

Je me possédois seul, et, roi de mes désirs,
Goustois les tranquilles plaisirs
Qu'accorde la nature aux innocentes âmes.
Les orages d'Amour ne troubloient plus ma paix
Et je n'estois plus désormais
Ny serré de ses nœuds, ni bruslé de ses flâmes.

Lorsque ce mesme Amour, de mon heur envieux,
Avec les traits de vos beaux yeux
A sous un nouveau joug ma volonté remise;
Je souffre les tourmens que j'ay desjà souffers
Et voy dans de plus rudes fers
Au milieu de ma gloire engager ma franchise.

Ma libre volonté commandoit à mes sens,
Les éprouvoit obéissans
Et conservoit sur eux une puissance entière;
Mais si tost que j'eus veu vos célestes beautés,
Mes sens en furent enchantés
Et ma volonté mesme en devint prisonnière.

Je ne suis plus à moy, mais sous un nom trompeur
Les sacrés liens de mon cœur
Se cachent aux regards du profane vulgaire.
Je suis libre au dehors, au dedans engagé;
Je suis et le mesme et changé,
Pour vous seule captif et pour tous volontaire.

Que si je me feins libre au fond de ma prison,
Je me le feins avec raison,
Pour mieux dissimuler la cause de mes gesnes.
Heureux en mon malheur, si mes vœux escoutant,
Vous vouliés estre en m'imitant
Libre pour tout le monde et pour moy dans les chaînes.

Ce sont probablement toutes ces petites pièces galantes [illegible] Saint-Evremond avait en vue, lorsque, dans sa *Comédie des A démistes*, il fit tenir à Chapelain ce long monologue qui co[illegible]

:e le second acte, et dans lequel il représente le poète ıl, faisant des vers avec un soin ridicule, et peu de génie. »

Tandis que je suis seul, il faut que je compose
Quelque ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
La prose est trop facile et son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un auteur immortel.
Mais d'un sens figuré la noble allégorie,
Des sublimes esprits sera toujours chérie....

is laissons là le satirique et revenons à l'hôtel de Ramlet.

doit se demander, en présence de ces galanteries de Cha- n et du succès de ces pièces de vers, quelle contenance il it garder devant Voiture, l'oracle incontesté de toute so- précieuse. Il ne paraît pas que les deux rivaux se soient is donné mutuellement de l'ombrage, si l'on en juge par ıi reste de leurs œuvres et de leur correspondance. Chape- se plaint souvent, dans ses lettres à Balzac, de ce que ıre, *il negligente*, se dispense beaucoup trop facilement ister aux séances de l'Académie ; mais tout se borne à ce le reproche. Nous trouvons même, dans une lettre datée du vier 1640, un trait qui honore singulièrement la nature de relations. « Il y a quatre jours, écrit Chapelain, que la *esse Julie* m'ayant retenu à faire les roys chez elle, la pre- ɜ fois qu'elle but elle me porta votre santé de fort bonne :; je la portay ensuite *al rey Chiquito*, c'est-à-dire V[oiture][1], a reçut avec une apparence d'estre bien aise et m'en fist n deux fois. Après souper on lut force vers des uns et des :s, et il fut parlé des vostres comme vous le pouvez sou- r »[2].

son côté, Voiture n'épargne pas les bons procédés à l'é-

sait que Voiture était très-petit.
é par Livet. *Précieux et Précieuses*, p. 38.

gard de Chapelain. Nous en prenons pour témoins deux lettres et un rondeau que nous trouvons dans ses œuvres :

Monsieur, écrit Voiture, le 10 août 1639, je feray ce que vous désirez; si c'est pour l'amour de vous ou pour l'amour de M. de Balzac, je ne sçaurois vous le dire : et je ne démêlerois pas cela, quand j'y songerois jusqu'à demain. Vous avez tous deux une si égale autorité sur moy, que si en mesme temps l'un me commandoit de manger, et l'autre de boire, je mourrois de faim et de soif : au moins selon les philosophes. Car je ne trouverois jamais de raison de me déterminer plus tost à l'un qu'à l'autre. Mais de bonne fortune, vous vous entendez si bien ensemble, que vous ne me ferez jamais de commandement contraire; et vous estes tellement d'accord, que toutes les fois que je ferai ce que l'un me commandera, j'obéiray à tous les deux. Je suis fasché de votre clou et je vous en plains. Mais, à ce que je puis juger, ce n'est rien au prix de celui que j'ay. Le mien est *latus clavus*. — *Cum lato purpura clavo*. — Et si vous en aviez un pareil sur le nez, vous l'auriez sur tout le visage. Il me fait encore grand mal. Cela me dispose à vous aller voir. Car, afin que vous le sçachiez, il y a *jus lati clavi*. Je suis, monsieur.... etc. [1]

C'est encore Voiture qui terminait ainsi un rondeau qu'il adressait à un critique de Chapelain :

Croyez-moi donc, laissez-le dire et faire,
Et quand il parle apprenez à vous taire,
Car par justice, à lui convient parler,
A vous, ouïr [2].

Enfin, ce passage fort curieux d'une lettre inédite de Chapelain à Godeau nous montrera qu'on s'estimait réciproquement, tout en se partageant quelquefois à l'hôtel en deux camps très-animés sur des sujets littéraires. Après une communication sur l'emprisonnement de Saint-Cyran à Vincennes, Chapelain continue ainsi :

Et cela pour le sérieux. Pour le jovial vous sçaurés, puisque la princesse Julie vous l'a voulu faire sçavoir, que M. Voiture et moy sommes en contestation sur la bonté des *Supposés* [3] de l'Arioste, moy tenant pour et luy

[1] Œuvres de Voiture, édit. 1658, p. 203.
[2] Voiture. *Poésies*, p. 104.
[3] *I Suppositi*, comédie de l'Arioste.

contre formellement. Cette excellente personne s'est trouvée de son avis, et M. de Balzac du mien. MM. les Arnauld se sont rangés de mon costé avec M. de Chavaroche. M. le marquis de Rambouillet est de mes plus zélés. M. le marquis de Pizani se tient à son corps par accoustumance. Madame la marquise balance entre deux et croit qu'elle n'est pas si bonne que je dis, mais aussy qu'elle est bien meilleure qu'ils ne disent. Notre Paulet sollicite tous ses alliés d'entrer en ligue nouvelle avec elle sur ce sujet, et se porte pour chef de la querelle, encore qu'elle ne soit que seconde de Voiture. Il y a apparence que vous suyvrés son party et je m'y attens, et je vous le pardonne; car je ne me pardonne pas à moy-mesme de ne le pouvoir suyvre et de tenir plus tost pour la raison que pour son goust. Jugés donc à son avantage sans examiner de si près ma justice et son tort, et si vous m'en croyés sans lire la pièce mesme, car cela sera plus galant et pour une si peu importante prévarication, l'équité ne s'en estimera guère blessée, ny la partie adverse guère mal traittée. Que si vostre conscience estoit si délicate que de ne vouloir pas condamner contre vostre sentiment, au moins gardés-vous bien de la condamner quand vous trouveriés qu'elle en fust digne. Il faut espargner le sexe, et moy-mesme, en cette dispute, depuis qu'elle y est entrée pour une si bonne part, je me suis réduit, par respect, à me contenter que nos juges prononcent que, pour n'estre pas de son opinion, je n'ay pas perdu le sens....

Voilà une manière fort galante de prendre parti. Quoi qu'il en soit, de ces divers documents résulte la preuve de relations fort courtoises entre les deux rivaux. On se livrait bien quelquefois des escarmouches plaisantes dans les salons de la marquise, mais cela ne tirait pas à conséquence, si l'on en juge par les traits assez anodins que rapporte Tallemant, qui n'aurait eu garde d'en oublier de plus vifs, s'il y avait eu lieu.

Nous terminons ici l'histoire des rapports de Chapelain avec l'hôtel de Rambouillet, dont l'heure de décadence va bientôt sonner. Montauzier épousera la princesse Julie, en 1645, et bientôt des malheurs de famille viendront accabler la marquise, déjà fort attristée par l'éloignement de sa fille. Aussi bien une date néfaste a planté un jalon noir dans la carrière de Chapelain : Richelieu mourut le 4 décembre 1642 et dans la tombe emporta ses faveurs.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ROME CAPITALE. Impressions d'un chroniqueur, par M. Victor Fournel. Une brochure in-8°. Paris, Douniol.

M. Victor Fournel peut, à bon droit, compter parmi les écrivains les plus sympathiques et les plus spirituels de la presse contemporaine. On peut dire, en effet, que sa faculté maîtresse, c'est l'esprit. Il en a autant et plus que quiconque, et toujours aussi alerte et aussi abondant, malgré la dépense journalière qu'il en fait, et depuis longtemps déjà, en vrai prodigue qu'il est. Est-il besoin d'ajouter que chez lui, ce n'est point cet esprit subversif, corrosif et haineux, qui déchire, dénigre et détruit, arme redoutable, qui nous a fait tant de mal en ce pays où l'esprit trop souvent fut plus haut prisé que le sens commun. Chez M. Fournel, l'esprit n'est que le condiment, le sel du bon sens, l'arme défensive du bien et du vrai. Et si, par représaille, ce qu'il fait volontiers, il pousse une pointe dans les rangs de l'ennemi, c'est pour flageller ses travers et ses ridicules, qu'il sait découvrir avec une perspicacité redoutable et châtier avec une impitoyable verve. Avec un singulier talent, il sait rehausser tel détail banal d'un tour ingénieux et piquant. Et au moment même où vous pouvez craindre que dans son charmant laisser-aller, il ne vienne à cotoyer la *charge*, sinon à y toucher, voilà cet agile esprit qui, d'un coup d'aile, s'élève jusqu'à l'éloquence et à la poésie; tout à l'heure ses pétillantes saillies vous faisaient sourire, et soudain il vous émeut d'un mot, d'une image jetée comme en passant. Et cela naturellement, sans effort, sans enfler le ton.

C'est que sous cet esprit ou plutôt au dessus, il y a un cœur chaud, qui sent vivement, une imagination ailée de poète.

Que de preuves nouvelles de cette heureuse alliance de facultés, ui trop souvent s'excluent, ne nous offrirait pas cette brochure sur *ome*, dont nous ne nous sommes éloigné qu'en apparence!

Que de croquis, que de silhouettes d'hommes et de choses, en-vés d'un trait leste et vif! Ce touriste anglais, par exemple, ou lutôt ces touristes, l'un, simple *snob* ou *cockney* de la cité de Lon-res, débarqué à Rome dès le mois de septembre, par un entrepre-eur, comme un simple colis; l'autre, « le véritable Anglais, l'Anglais roverbial, qui voyage avec sa femme, ses six filles, une lorgnette rupp suspendue à ses côtés, cannes, parapluies, couvertures de oyage, valises, sacs de nuit, gibecières, malles gigantesques ferrées 'acier; qui consomme largement, qui tarit toutes les bouteilles de hampagne sur son passage, qui fait le vide autour de lui, que les ôteliers saluent avec obséquiosité, qui commande avec morgue et aie avec ampleur; » — qui n'a vu de ces types et ne les reconnaît? Quant à l'Allemand... » mais gardons-nous de toucher à ce superbe t ombrageux personnage.

Et cette silhouette, prise sur le vif, du Napolitain : « Le Napolitain st un Grec du Bas-Empire, rusé, roué, souple et bavard, emporté ar la chaleur du sang, paresseux avec délices et remuant avec vresse, insolent et obséquieux, très-menteur, nn peu voleur, un peu uffian, parfaitement dénué de sens moral, mais pétillant de verve et e folie, bref, descendant abâtardi et dégénéré de ce peuple aimable, in, éloquent et menteur, dont M. Viguier, en expliquant Aristophane ı ses élèves de l'Ecole normale, disait familièrement, avec un mé-ange de honte et d'admiration : « Ah! Messieurs, quelles *canailles* ue ces Grecs, mais qu'ils avaient donc d'esprit! »

Comme contraste, ce portrait du Romain : «... Les traits distinctifs lu Romain de la vieille souche, du Romain pur sang, ce sont la gra-rité, la dignité et la bonhomie. Il est fier, probe, calme, presque legmatique; il prend les choses au sérieux. Il n'y a pas en lui le olus léger atome du Pulcinella napolitain. La canaille de Naples est ıbsolument inconnue à Rome. On y mendie, on y joue parfois du couteau, on n'y vole pas à tous les coins de rue. Vous ne trouverez

dans ses cérémonies religieuses rien qui ressemble aux fêtes bruyantes de Saint-Janvier ou de la Vierge de Piedigrotta..... Le Romain tient à ses traditions et à ses coutumes. Il n'a pas au moindre degré l'esprit de négoce que Florence, par exemple, sut toujours joindre à son amour des arts. On rencontre encore à Rome des magasins où s'étalent des objets démodés, invraisemblables, fantastiques, disparus de partout ailleurs depuis plus d'un demi-siècle, et rien n'est curieux comme l'importance et la majesté épique avec laquelle les petits marchands de Rome trônent auprès d'un étalage composé d'une botte d'oignons et de deux bottes de radis, d'une livre de vieille ferraille ou d'une demi-douzaine de chaussures éculées. »

Après le Romain, Rome, sujet vieux de vingt-cinq siècles et toujours nouveau, que de récentes et inouïes vicissitudes ont rendu plus vivant que jamais ; nom doublement immortel, qui soulève dans les âmes un amour et une haine également extrêmes; *modèle* d'une envergure grande comme l'histoire et comme le monde; tableau mille fois peint et que M. Fournel a su rajeunir avec son imagination d'artiste et son cœur de chrétien.

Lisez, page 26, la fin de ce portrait de Rome, tracé sur nature de main d'ouvrier. Déjà fort différent de lui-même depuis quelques années, l'original menace de ne plus offrir aux peintres futurs que des traits défigurés. Jalouse de se mettre à la hauteur du siècle, une junte municipale, dont les lauriers de M. Haussmann troublent le sommeil, a entrepris *d'embellir* Rome à l'instar de Paris. Déjà les cloîtres se sont transformés en casernes, les palais en bureaux ; des églises ont été abattues, d'autres, celles du Forum notamment, sont menacées de l'être; la Chartreuse de Sainte-Marie-des-Anges, chef-d'œuvre de Michel-Ange, est devenu un magasin d'équipement militaire, après avoir été une écurie... Ce rêve de maçons amis du « progrès », alignant les rues sans souci des souvenirs, taillant des boulevards en plein antique, traitant la Ville Eternelle, cette vénérable ancêtre de l'Europe, comme une sous-préfecture, — ce rêve impie, en train de se réaliser, émeut à bon droit M. Fournel. Espérons avec lui que, grâce à la pénurie du trésor municipal et royal, la plupart

es « embellissements » projetés resteront longtemps encore, tou-
ours sur le papier.

Encore ne parlons-nous ici que du côté archéologique et artis-
que, purement humain de la question. Que serait-ce si nous envi-
agions le côté religieux ! M. Victor Fournel n'a eu garde de l'ou-
lier, et ses trop justes doléances viennent, à leur tour, s'unir à celles
e tant de plumes ou de bouches éloquentes.

Les quelques citations que nous venons de faire de la brochure du
piritnel *chroniqueur*, suffiront pour inspirer le désir de la lire en
ntier. A ceux qui ont eu, comme lui, le bonheur de visiter Rome,
lle en rappellera les monuments, les antiquités, les tableaux gran-
lioses ou familiers. A ceux qui n'ont pu encore les contempler, elle
n donnera la fidèle peinture et l'avant-goût.

LUCIEN DUBOIS.

VISITES AU SAINT-SACREMENT, par M. l'abbé Goudé.

Nous recommandons à l'attention de MM. les supérieurs, directeurs de Congrégations, et professeurs des petits séminaires, les *Visites au Saint-Sacrement*, que vient de faire paraître M. l'abbé Goudé. L'auteur, déjà si avantageusement connu des établissements religieux par son beau livre *le Collége*, rend un nouveau service aux élèves ecclésiastiques, en publiant ce Manuel, qui leur est uniquement consacré, et dont Mgr l'Evêque de Nantes s'est plu à louer l'onction et la solidité. Ces visites, véritable *vade mecum* du séminariste, trouveront tout naturellement leur place parmi les prix ou souvenirs que MM. les supérieurs et professeurs aiment à donner à leurs élèves, à la fin de chaque année, pour récompenser leur piété ou leur travail.

Ce petit volume, imprimé avec soin, ne se trouve que chez M. l'abbé Goudé, chanoine honoraire, à Châteaubriant (Loire-Inférieure), ou chez M. Drouard, imprimeur-libraire, même ville. (Broché, 1 fr. 20 ; relié, 1 fr. 60.)

LE POLE ET L'ÉQUATEUR, par M. Lucien Dubois. — Deuxième édition, revue et considérablement augmentée, 1875. — Tome 1er; l'ouvrage en aura deux; collection Lecoffre, prix 2 francs.

Châteaubriand écrivait, en 1801, en tête de la première édition d'*Atala :* « En 1789, je fis part à M. de Malesherbes du dessein » que j'avais de passer en Amérique. Mais, désirant en même temps » donner un but utile à mon voyage, je formai le dessein de décou- » vrir par terre le *passage* tant recherché, sur lequel Cook lui même » avait laissé des doutes. Je partis, je vis les solitudes américaines, » et je revins avec des plans pour un second voyage qui devait durer » neuf ans. Je me proposais de traverser tout le continent de l'Amé- » rique septentrionale, de remonter ensuite le long des côtes au » nord de la Californie, et de revenir par la baie en tournant sur le » pôle. M. de Malesherbes se chargea de présenter mes plans au » gouvernement et ce fut alors qu'il entendit les premiers frag- » ments du petit ouvrage que je donne aujourd'hui au public. La » révolution mit fin à tous ces projets. Couvert du sang de mon frère » unique, de ma belle-sœur, de celui de l'illustre vieillard leur » père, ayant vu ma mère et une autre sœur, pleine de talent, » mourir des suites du traitement qu'elles avaient éprouvé dans les » cachots, j'ai erré sur les terres étrangères.... »

Comment a été résolu le problème à la solution duquel Châteaubriant rêvait d'attacher son nom, comment a été reconnue l'existence du *Passage*, dit *du nord-ouest*, conduisant du détroit de Lancastre au détroit de Behring, c'est ce que nous apprend le livre de M. Lucien Dubois, et cette découverte a tout l'attrait d'un drame et d'un roman. L'auteur nous fait assister à l'expédition de sir John Franklin, au départ de ces deux navires, au nom de sinistre augure, l'*Érèbe* et la *Terreur* (19 mai 1845). Les dernières dépêches du hardi navigateur sont écrites de l'île groënlandaise de Disco, et datées du mois de juillet 1845. Deux années se passent sans apporter de nouvelles de Franklin et de ses bâtiments. En 1847, l'Amirauté, inquiète de ce long silence, se décide à envoyer à leur recherche ; trois expéditions simultanées sont préparées. La pre-

mière, sous la conduite du capitaine Kellett et composée de deux navires, le *Hérald* et le *Pluvier*, — on évite cette fois avec soin les noms de mauvais présage, — reçoit l'ordre de franchir le détroit de Behring et de pousser vers l'est, aussi loin qu'il lui sera possible de le faire. La seconde, commandée par les docteurs Richardson et Raë, est chargée d'explorer par terre le littoral septentrional de l'Amérique, depuis le *Mackensie* jusqu'à la *Copper-mine-river* (rivière de la mine de cuivre), et de reconnaître la terre de Victoria et la terre Wollaston. La troisième, sous les ordres de sir James Clarcke Ross, reçut mission de pénétrer, par les détroits de Lancastre et de Barrow, jusqu'à l'île Melville et à la terre de Banks. Ces trois expéditions formaient comme un triangle dont les côtés, en se rapprochant, devaient progressivement restreindre le champ des recherches et renfermer le problème sur un terrain de plus en plus étroit, qui ne lui permettrait pas de cacher longtemps la solution désirée. Plan admirablement conçu, qui devait nécessairement réussir, et qui échoua; la science, le génie, l'héroïsme de l'homme, vinrent se briser contre quelques blocs de glace.

Au printemps de 1849, l'Amirauté expédia l'*Étoile du Nord* pour porter à sir James Ross des instructions et des approvisionnements; l'*Étoile du Nord* dut revenir sans avoir pu accomplir sa mission.

A mesure que les difficultés semblaient grandir, grandissait aussi l'obstination saxonne: au mois d'août 1850, on ne comptait pas moins de onze bâtiments explorant simultanément les parages du détroit de Barrow. L'Amirauté en avait envoyé sept, commandés les uns par le capitaine Austin et les autres par le baleinier Penny. Lady Franklin avait équipé de ses propres deniers le *Prince-Albert*. Rivalisant avec la mère-patrie, les États-Unis avaient expédié l'*Advance* et la *Rescue*, sous les ordres du capitaine de Haven. A tous ces navires était venu se joindre le brick le *Félix*, monté par le héros de la navigation arctique, le vieil amiral John Ross en personne.

En 1851, tous ces navires ralliaient les ports d'Angleterre et d'Amérique. Tant de dévouements, tant de nobles et généreux

efforts n'avaient point été couronnés par le succès : les mers polaires avaient gardé leur secret.

Mais déjà un autre bâtiment faisait voile vers les mers arctiques, sous les ordres du capitaine Kennedy. C'était le *Prince-Albert*, équipé de nouveau, au printemps de 1851, par les soins et aux frais de lady Franklin. Le commandant en second de cette expédition nouvelle était un Français, un enseigne de vaisseau destiné à une mort tragique et prématurée, à une renommée aussi pure que brillante, Joseph-René Bellot. Cette seconde expédition du *Prince-Albert* ne devait, pas plus que la première, découvrir les traces de l'*Érèbe* et de la *Terreur*.

Cependant ni lady Franklin ne désespère, ni l'Angleterre ne se lasse : les expéditions se succèdent; les plus braves, les plus héroïques marins, semblent attirés vers le pôle Nord comme par un invincible aimant. C'est dans le livre de M. Lucien Dubois qu'il faut assister à ces *odyssées*, presque aussi poétiques et plus intéressantes que l'*Odyssée* du vieil Homère; sir John Ross qui va, à près de quatre-vingts ans, à la recherche de son ami ; qui affronte, sur un frêle brick de cent-vingt tonneaux, les rigueurs et les dangers de ces régions, où plus d'une fois il avait failli trouver son tombeau; sir John Ross est un héros qui vaut bien Ulysse. Le lieutenant Bellot peut soutenir la comparaison avec Télémaque; quant à Pénélope, elle me paraît être restée bien en arrière de lady Franklin, car elle s'est bornée à attendre son mari dans sa maison d'Ithaque, sans envoyer à sa recherche la moindre embarcation.

Je renvoie donc le lecteur avec confiance au beau livre de M. Lucien Dubois, où les récits les plus intéressants sont habilement mêlés aux descriptions les plus brillantes et les plus exactes. Ignorant et savant y trouveront également leur compte. Mais que parlé-je d'ignorant? J'entends dire partout autour de moi qu'il n'y en a plus. Les petites filles aujourd'hui n'apprennent-elles pas la chimie et l'astronomie? Les petits garçons ne savent-ils pas la zoologie et la géologie? Et tous, petits garçons et petites filles, ne lisent-ils pas à l'envi de belles histoires, bien savantes, où il y a de la phy-

sique, de la statique et de la balistique? — Tout cela est vrai! Ce qui ne l'est pas moins, hélas! c'est qu'il y a encore, ici et là, quelques ignorants, et j'en suis, à qui les livres de science font peur et qui ne les peuvent point lire par cette raison qu'ils ne les peuvent pas comprendre. Eh bien! que ceux-là fassent comme moi: qu'ils ouvrent le livre de M. Lucien Dubois et ils iront jusqu'au bout, sans fatigue, avec un agrément très-vif, avec un intérêt qui grandira à chaque page; arrivés à la fin, ils seront tout heureux et tout aises d'avoir fait un si beau voyage avec un si aimable guide, et ils lui demanderont de ne pas trop leur faire attendre son second volume.

EDMOND BIRÉ.

LA VIE RURALE. Journal de campagne, par M. J. Autran, de l'Académie française. — In-8o. Paris, Michel Lévy. 6 fr.

En attendant le compte rendu que nous préparons de ce très-bel et très-bon ouvrage, voici quelques lignes de l'auteur, qui suffiraient à le recommander :

« Je publiais, il y a quinze ans environ, un petit livre intitulé la *Vie rurale*, qui eut une fortune singulière pour un simple recueil de vers. Cinq mille exemplaires s'écoulèrent en quelques semaines, et, si l'éditeur n'en donna pas immédiatement d'autres éditions, c'est que, mécontent de mon œuvre, malgré son succès, je coupai court moi-même à sa publicité, afin de pouvoir, avec plus de loisir, la refondre et l'amplifier...

» Le mince volume de 1856 est devenu, en se développant sous ma plume, un recueil assez semblable à un « journal de campagne » où seraient reproduites, au jour le jour, sous une forme à la fois lyrique et familière, les impressions changeantes de la vie rustique..., une sorte de poème des saisons qui n'a rien de la gravité didactique et se rapproche, au contraire, le plus possible, des libres mouvements de la nature. »

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. *Nos évêques et nos missionnaires :* — Le P. Maunoir [redacted] Michel Le Nobletz. — Mgr Fournier et les anciens évêques de Sée[redacted], Nosseigneurs du Plessis d'Argentré et de Chevigné de Boischollet. — Mgr Richard, coadjuteur de Paris. — Lettre pastorale de Mgr Le Coq. — Mgr David à Rome. — Le R. P. abbé de la Trappe de la Meilleraye.

II. *Les œuvres :* — Société des Sauveteurs bretons.— Les *Annales du bien.* — Cercles catholiques. — L'église de Montmartre et M. de [redacted] Borderie.

III. *La littérature et les arts :* — L'instruction primaire, par M. Alfre[redacted] Biré. — L'éloge d'Auber, par M. Victor Massé. — *Le manoir de Pictord*[redacted] et M. Serpette. — L'exposition des Beaux-Arts à Brest, etc. — M. Luc[redacted] Olivier Merson et M. G. Bourgerel.

I

On sait que l'église de Plévin (canton de Maël-Carhaix, Côtes-du-Nord)[redacted], renferme le tombeau, en marbre blanc, du père Maunoir, le célèbre mis[redacted]sionnaire, décédé au presbytère de cette paroisse le 28 janvier 1683. Un[redacted] correspondance de Rome adressée à la *Semaine religieuse* de Rennes, s[redacted] termine par cette bonne nouvelle :

« Je n'ai plus le temps de parler d'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites[redacted], qui sera accueilli au chant du *Te Deum*, d'un bout de la Bretagne à l'autre. Un de[redacted] ses apôtres au XVIIe siècle, le P. Julien Maunoir, vient d'être solennellement déclaré[redacted] Vénérable. C'est le premier pas qui le rapproche des autels, où l'appellent les vœu[redacted] de tous les Bretons depuis deux cents ans. Le disciple passe avant le maître. Est-ce[redacted] qu'il ne se trouvera personne à Quimper pour prendre en main la cause de Miche[redacted] Le Nobletz, à qui la Bretagne doit Julien Maunoir lui-même ? »

En attendant que la carrière de cet illustre apôtre soit un jour cou[redacted]ronnée par la consécration de ses travaux, deux enfants de la Bretagne e[redacted] de la Vendée, anciens évêques de Séez, morts en exil, l'un à Munster, e[redacted]

Westphalie, l'autre à Nantes, où il avait été contraint de se retirer par ordre de Napoléon Ier, ont reçu les honneurs de la translation solennelle de leurs restes vénérés dans la cathédrale de leur fidèle diocèse, le mardi 13 avril 1875. Le spectacle de cette pieuse cérémonie, à laquelle assistaient les nombreux représentants des familles du Plessis et de Chevigné, S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, NN. SS. les évêques de Nantes, d'Evreux, de Séez et du Mans, le préfet du département de l'Orne et une foule de notabilités de tout ordre, était tellement imposant que Mgr Fournier, chargé de prononcer l'éloge des deux prélats put s'écrier avec vérité, du haut de la chaire de la cathédrale : « Est-ce une cérémonie funèbre, ou bien un triomphe? »

C'était, en effet, un triomphe dans la mort, décerné à ces deux évêques, qui, vivants, avaient souffert la persécution et l'exil. Que de contrastes offrait cette double situation, combien elle était féconde en rapprochements et en souvenirs !

Dieu, qui n'oublie pas ceux des siens que l'on opprime et qui veille jusque sur leurs cendres, a voulu qu'une solennelle réparation fût faite à ses deux Pontifes, là même où l'humiliation avait eu son point de départ. Unissant les enseignements de l'histoire aux considérations les plus élevées de la foi, de la philosophie et du patriotisme, Mgr Fournier a fait un magnifique éloge de NN. SS. d'Argentré et de Boischollet. Il les a montrés généreux et fermes dans le bien qu'ils ont opéré comme dans les maux qu'ils ont soufferts : succombant, l'un sous les coups de la Révolution, l'autre sous ceux de la tyrannie.

Il y avait bientôt cent ans (septembre 1775) que Mgr d'Argentré avait été nommé évêque de Séez. Les rues que parcouraient ses restes, « il les avait autrefois rendues plus viables. » Le conseil municipal qui s'associait, le 13 avril, aux princes de l'Église et au clergé du diocèse, rappelait celui que l'évêque, bienfaiteur de la ville, avait présidé, comme maire, en 1789. Puis les jours mauvais étaient venus, et devant Mgr d'Argentré s'était ouverte la route de l'exil. Pendant ce temps, l'abbé de Chevigné, d'abord chanoine honoraire, puis vicaire général et grand archidiacre du diocèse de Nantes, refusait le serment à la constitution civile du clergé et restait à Nantes muni des pouvoirs de son évêque, Mgr de la Laurencie, qui avait émigré. Il dut néanmoins, pendant quelque temps, quitter la France et passa en Belgique. Rentré plus tard dans sa patrie, il revint à Nantes et demeura caché durant les mauvais jours. Sa chambre, convertie en chapelle, était le rendez-vous des fidèles qui, en secret, venaient y recevoir les sacrements et entendre la parole sainte.

Lorsque des jours paisibles parurent se lever sur la France, Bonaparte offrit à l'ancien archidiacre de Nantes l'évêché de Séez. Ne voulant pas

occuper un siége dont le titulaire, Mgr d'Argentré, exilé pour la foi, vivait encore, il n'accepta qu'après avoir demandé son consentement. La réponse de Mgr d'Argentré ne lui permit plus de différer la cérémonie de son sacre, qui eut lieu le 16 mai 1802, à Paris, dans l'église Saint-Roch. Comme dans la plupart des diocèses de France, à cette époque, il fallait tout reconstituer dans celui de Séez, quand y arriva Mgr de Boischollet. Le nouvel évêque se mit immédiatement à l'œuvre, attira auprès de lui des hommes également distingués pour leur savoir et leur prudence, fonda un séminaire, rétablit les retraites ecclésiastiques et favorisa tout ce qui pouvait contribuer à la sanctification de son troupeau. Mais tandis qu'il accomplissait ainsi l'œuvre de Dieu, un orage se formait contre lui. L'empereur se trouvait engagé dans la voie de la persécution contre l'Église. Il ne pouvait manquer de s'irriter des correspondances que l'évêque de Séez entretenait avec Pie VII, captif à Savone. Il lui fit signifier de quitter son diocèse avec son vicaire général, M. Le Gallois. Ce fut un coup de force, ou plutôt, comme l'a dit Mgr Fournier, un coup de tyrannie; mais, dans cet acte d'une extrême violence, Napoléon, le grand capitaine, l'administrateur de génie, le vainqueur de tous les potentats, a été le vaincu de l'humble évêque de Séez.

L'empereur est à Alençon, où il a mandé Mgr de Boischollet. « Votre croix! » dit-il au prélat. Un évêque ne peut tenir aux vains hochets de la vanité humaine; le pontife détache sa croix d'honneur et la rend à Napoléon. « Maintenant, cette autre croix! » C'était la croix d'évêque. « Sire, celle-là m'a été donnée par le Pape; lui seul peut me la redemander. » Mes Frères, s'est écrié l'orateur, ici, où est le vainqueur? où est le vaincu? Le vainqueur c'est l'humble pontife, parce que son âme, supérieure à tout, demeure fixée en Dieu.

Le discours de Mgr Fournier a été conclu par une magnifique péroraison, où brillaient des traits nombreux d'une haute éloquence. Un tel panégyrique, dit un témoin de cette belle cérémonie, suffirait à consacrer la mémoire des deux pontifes dont il a retracé le caractère et les vertus.

Les vicaires généraux du diocèse de Nantes doivent être fiers de leurs prédécesseurs. Après Mgr de Chevigné, dont ils s'honorent à si bon droit, voici Mgr Richard, évêque de Belley, qu'un décret présidentiel du 8 juin vient de nommer coadjuteur, avec future succession, de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, et qui, dans un prochain consistoire, doit être préconisé comme archevêque *in partibus*. Que pourrions-nous ajouter à ce beau portrait que retrace du prélat une feuille parisienne?

Mgr Richard, dit le *Français*, arrive à Paris précédé d'une réputation de vertu et de savoir qui ne peut manquer de lui concilier universellement le respect et la confiance. Né à Nantes le 1er mars 1819, le coadjuteur du cardinal-archevêque n'est

point étranger au clergé de Paris. C'est à Saint-Sulpice, en effet, qu'il a fait son cours de théologie ; c'est de la main de Mgr Affre qu'il a été ordonné prêtre en 1844. M. de Courson, mort supérieur général de la Société des prêtres de Saint-Sulpice, l'avait distingué, et, quand le diocèse de Nantes reçut pour évêque celui qui avait été le compagnon de Mgr Affre aux barricades de juin, il le désigna à Mgr Jaquemet, qui presque aussitôt l'associa avec le titre de grand-vicaire aux travaux de l'administration épiscopale. Dans ses nouvelles fonctions, M. l'abbé Richard fut pendant vingt années, pour son évêque, l'auxiliaire le plus dévoué, le plus éclairé, le plus actif. Versé dans l'étude des sciences sacrées, l'abbé Richard se montrait de plus écrivain distingué : il composa une *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, après avoir obtenu à Rome la reconnaissance du culte immémorial de la sainte duchesse de Bretagne. Tous ces titres auraient eu peu de valeur, si l'abbé Richard n'eût été un prêtre d'une rare piété; il l'était, et il inspirait une vénération profonde à tous ceux qui l'approchaient ; il se trouva donc en quelque sorte désigné pour l'épiscopat par la voix publique. Au mois d'octobre 1871, il fut nommé évêque de Belley et sacré le 11 février suivant, à Paris, par Mgr Guibert; l'archevêque de Tours avait eu la principale part dans l'élévation de l'humble prêtre, dont il était devenu le père et l'ami.

Trois années passées dans l'exercice de sa charge n'ont fait que mettre dans une plus éclatante lumière les éminentes qualités de Mgr Richard. « *C'est le curé d'Ars qui nous revient évêque* », avaient dit, dès les premiers jours de sa visite, les populations de ce diocèse, où le vénérable M. Vianney avait vécu et évangélisé tant d'âmes. Ce mot indique tout ce que promettait l'épiscopat de Mgr Richard. Il y avait, en effet, entre le saint curé et l'évêque, comme un air de famille et une sorte de parenté spirituelle ; c'était la même austérité pour soi-même, mais c'était aussi la même aménité, la même bonté pour les autres.

Un séjour de trois années que l'abbé Richard fit à Rome, au sortir du séminaire, avait développé en lui les qualités précieuses que son épiscopat mit en lumière. Non-seulement, pendant son séjour à Rome, il avait puisé aux sources les plus pures de la science sacrée, mais il y avait acquis un esprit de mesure dans le commerce des hommes et la conduite des affaires, une sûreté invariable de doctrine, et enfin une connaissance approfondie et un amour intelligent de la liturgie sacrée. Après avoir attaché, à Nantes, son nom à la restauration de cette liturgie, il avait, à Belley, mis tous ses soins à la rétablir.

Le pieux évêque a, paraît-il, opposé un long refus au choix d'estime et de confiance qui l'appelait auprès du cardinal-archevêque de Paris. Sa modestie s'effrayait d'un honneur cependant si mérité. La correspondance des deux prélats, par les considérations surnaturelles et vraiment épiscopales qu'elles expriment, rappelle celle des évêques de la primitive Eglise. L'un demande avec instance, au nom des intérêts religieux de la capitale de la France ; l'autre refuse, au nom des intérêts religieux de ses diocésains et de l'attachement qu'il a pour eux. — *On refuse un évêché, un archevêché, et non le martyr*, aurait enfin repondu le successeur de Mgr Affre, de Mgr Sibour et de Mgr Darboy ; et Mgr Guibert aurait ainsi triomphé de la résistance de Mgr Richard.

mes venus des quatre coins de la France, pour travailler en commun à la gloire de Dieu et à la régénération de notre bien-aimée patrie. En admirant ces fidèles, nous nous souvenions des beaux vers d'un grand poète, M. de Laprade :

> Notre scandale hier, aujourd'hui notre exemple,
> Paris nous tend la main.....

Malgré des excitations odieuses et qui montrent qu'une certaine presse a aussi peu de soin de son patriotisme que de la liberté d'autrui, le Congrès a pu librement tenir sa session. Et, quand il s'est réuni, bannières déployées, sous le parvis de la vieille basilique de Notre-Dame, la foule a montré qu'elle était bien près de suivre un exemple dont la grandeur obtenait sa plus sympathique déférence.

Aussi imposante a été la grande manifestation catholique du 16 juin pour la pose de la première pierre de l'église érigée au Sacré Cœur, sur la butte de Montmartre. On sait que, vers le milieu du mois d'avril, pendant les vacances de l'Assemblée nationale, 102 députés écrivirent à S. Em. le cardinal archevêque de Paris une lettre collective, pour s'associer d'avance à ce grand acte. Des feuilles malintentionnées ayant signalé comme une défection plus ou moins coupable, l'absence de bien des noms sur cette liste, M. de la Borderie, notre honorable directeur, adressa de Vitré, le 21 avril, au *Journal de Rennes,* une lettre justificative dont nous croyons devoir extraire quelques passages :

... Je n'ai pas signé la lettre des 102 pour une raison fort simple : j'en ai appris l'existence, il y a huit jours, par sa publication dans les journaux. Si je l'avais connue à temps, je me serais fait un honneur d'y adhérer, à la suite de l'illustre évêque d'Orléans, de MM. de Kerdrel, Depeyre, Chesnelong, etc.

Je regrette extrêmement de n'avoir pu le faire, car nul n'est plus que moi convaincu de l'importance, non-seulement religieuse, mais sociale, nationale, patriotique, de l'Œuvre de Montmartre.

La France ne se relèvera pas sans un développement, sans un renouvellement complet de l'esprit d'union et de haute charité chrétienne dans la famille, dans la société, dans la nation. Entre citoyens — souvent même, hélas ! entre catholiques — n'est-ce pas là ce qui nous fait le plus défaut ? N'est-ce pas de ce défaut que nous périssons ? Et où donc trouver la source de cet esprit d'union, sinon dans le Cœur de ce grand Dieu qui embrasse tous les hommes dans son amour et qui les aima jusqu'à mourir ?

Aussi, croyez-le bien, Monsieur le Rédacteur, si les honorables députés qui ont pris l'initiative de la lettre à l'archevêque de Paris avaient bien voulu la communiquer à tous les membres de la droite et du centre droit, ce n'est pas cent deux signatures qu'elle porterait, c'est au moins deux à trois cents...

Il est, je pense, inutile d'insister. Mais quelle faute et quelle erreur déplorable de croire et de laisser croire au public qu'il n'y a dans l'Assemblée que cent deux députés catholiques !

III

M. Alfred Biré, dit le *Vendéen*, dont le nom est si connu et dont le ·actère est si justement respecté en Vendée, a fait au Cercle catholique ıuvriers de Luçon un certain nombre de conférences qu'il a eu l'heu- ıse idée de publier en brochure, sous le simple titre d'*Entretiens.* ıçon, chez Bideaux. Brochure de 72 pages.)

Frappé, comme il le dit lui-même, de la facilité avec laquelle le peuple laisse prendre aux « grands mots sonores, dont le sens vrai a été ıssé », et de la facilité avec laquelle les hommes malintentionnés « l'en- îinent, le soulèvent, en abusant son esprit par des préjugés ridicules », Biré combat l'influence qu'exercent certains mots, certains préjugés. Il st surtout attaché à détromper le peuple, qui croit, sur la parole de ·tains charlatans révolutionnaires, que l'enseignement populaire ne date e de la Révolution, et qu'il n'y a de bon enseignement que celui qu'on :oit dans les écoles laïques. Après avoir montré que l'Eglise catholique ·té, depuis l'origine du christianisme, l'institutrice de la France et du ·nde; — que les congréganistes ne sont pas empêchés par le vœu béissance qu'ils ont fait, d'élever et de former des hommes libres; — e les élèves des Frères sont fort loin d'être mauvais patriotes, etc., etc. Alfred Biré résume toute la pensée de sa brochure en ces termes :

l s'est rencontré des hommes qui ont attaqué chez le maître religieux la capacité, :éle et le patriotisme ; sur ces motifs mensongers, on propose de leur enlever struction primaire. Il faudrait, auparavant, démontrer qu'il y a en France des tituteurs laïques plus instruits, formant de meilleurs élèves, remplissant avec plus ssiduité leurs fonctions, et aimant leur pays avec plus de passion. Cette preuve, ne l'a pas faite ; on ne la fera pas.

Nous comptons sur le bon sens du peuple, sur son équité, à laquelle il revient jours après l'entraînement qui l'emporte, pour espérer que l'instruction reli- ıse, si nécessaire à sa dignité, à son bonheur, indispensable à la grandeur de France, ne perdra pas sa cause devant lui ; et que les instituteurs congréganistes ırront, longtemps encore, se dévouer à l'instruction du peuple et au service de la ıce ! C'est notre espérance, notre consolation dans ces jours de trouble et de ıleur !

Rien de plus substantiel, rien de plus utile que ce petit volume, qui vrait être entre les mains de tous les pères de famille.

M. Victor Massé, l'éminent auteur de *Galatée,* des *Noces de Jeannette,* d'une foule de mélodies charmantes, le compositeur souple et délicat, à i la cité lorientaise est fière d'avoir donné le jour, a lu dernièrement es confrères de l'Institut une notice sur la vie et les travaux d'Auber,

qui révèle un véritable talent d'écrivain et de critique. Continuant la tradition d'Halévy, M. Victor Massé, dit un critique, a l'expression pittoresque et facile ; ses aperçus sont pleins de finesse et d'observation ; il porte des jugements précis et nets avec une sûreté remarquable, sans parti pris comme sans complaisance.

Malheureusement le cadre restreint qui nous est concédé ne nous permet pas de citer les nombreux passages qui nous ont intéressé ; nous ne pouvons cependant résister au plaisir de donner ce fragment à propos des premiers ouvrages d'Auber :

Malgré des qualités incontestables, je demande la permission de faire quelques réserves et de trouver que cette première série d'opéras ne donne rien et ne fait rien pressentir de plus que ce qu'avaient donné précédemment Boïeldieu et Nicolo. Chose singulière, Auber, dans la maturité de l'âge, fait la musique *clairette* d'un tout jeune homme !

C'est que, dans notre art, qui procède d'intuition et d'expérience, l'âge musical d'un compositeur ne date que de ses débuts ; on est presque toujours un adolescent quand on commence ; Auber à quarante-deux ans, et Mozart à quinze, se ressemblent plus qu'on ne croit.

Voilà qui est très-bien observé et très-bien dit : aussi regrettons-nous vivement d'être forcé de renvoyer nos lecteurs à la notice de M. Victor Massé, qui vient d'être publiée dans le *Ménestrel*, pour dire quelques mots de la nouvelle œuvre musicale de l'un de nos jeunes compatriotes M. Serpette, déjà connu par l'opérette de *la Branche cassée*. Dans le vaudeville amusant, représenté le 29 mai dernier, au théâtre des Variétés, sous le titre du *Manoir de Pictordu*, on assiste aux tribulations de Flochardet, plumassier enrichi, qui s'est rendu acquéreur du manoir de Pictordu, dont l'ancien propriétaire a été obligé de se défaire, après s'être ruiné au jeu. Mais la chance revient au comte de Pictordu ; il veut racheter le manoir de ses ancêtres. Refus du plumassier, auquel le comte et ses amis font toutes les farces imaginables pour les dégoûter du château. Heureusement pour Flochardet, sa fille est charmante ; le comte en devient amoureux ; il renonce à ses projets, et la demande en mariage à son père, qui s'empresse de la lui accorder.

La musique que M. Serpette a brodée sur ce canevas est très-agréable à entendre ; elle est coulante et alerte, et son style facile convient parfaitement à l'opérette. Le jeune compositeur a eu le rare bon sens de comprendre qu'il était inutile d'y afficher des prétentions au grand opéra, et deux numéros de sa partition ont été bissés, dont une chanson d'un tour mélodique très-heureusement trouvé. Ce nouveau succès promet un brillant avenir musical au jeune maëstro, qui serait fort heureusement inspiré

de quitter les sentiers trop souvent fangeux du libretto d'opérette, sentiers dont il commence à perdre les traces, pour se diriger franchement vers ceux de l'*opéra comique*.

Aurons-nous assez d'espace pour donner quelques détails sur un événement artistique considérable, qui constate un heureux progrès dans la décentralisation provinciale? La ville de Brest, qui n'a pas encore de musée de peinture, vient d'essayer, dans les deux galeries supérieures de ses halles, une exposition des beaux-arts, qui, grâce au dévouement des principaux commissaires, MM. Mayer et Chedeville, a complètement réussi. Elle ne compte pas moins de 800 tableaux, dessins ou gravures, sans parler de bronzes d'art, des marbres, des albâtres, des terres cuites, des orfévreries; et parmi tout cela, des œuvres fort remarquables: une charmante terre cuite, *la Rieuse*, de Carpeaux, des Gilbert, un Van der Werf, un Jordaens, un de Troy, des Fisher, un Christ attribué à Velasquez, des copies de Rembrandt, de Ruysdaël, de Boucher, de Sigalon, un paysage attribué au Poussin, un Greuze, un Gérôme, etc., etc. La population brestoise est à la fois surprise et charmée de cette exhibition longtemps rêvée et jugée irréalisable. C'est le meilleur argument en faveur de la création d'un musée de peinture en cette ville.

A ce propos, n'oublions pas de constater que le tableau d'un jeune artiste nantais, M. Luc-Olivier Merson, l'une des œuvres les plus remarquées de l'exposition de Paris (*Bella matribus detestata*), vient d'être acquis pour une collection anglaise au prix de 15,000 francs. Après cela, qu'on dise encore « gueux comme un peintre! » Il est certain que le tableau de M. Merson, déjà reproduit par la gravure, est d'une excellente école et dénote un talent devenu tout à fait sûr de lui-même.

Enfin, tous les amis de M. G. Bourgerel, le laborieux et fécond architecte de notre ville, apprendront avec plaisir que la Société centrale des architectes, fondée le 23 mai 1843, et qui, depuis deux ans seulement, distribue des récompenses à l'architecture privée, dans un congrès solennel où figurent les membres les plus éminents de l'Institut, vient de lui décerner la grande médaille d'or accordée à l'architecte le plus méritant des départements. C'est là le plus beau couronnement d'une carrière honorable, toute vouée à l'art et au travail.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ADRESSES DE SAINT-BRIEUC, par rues et par professions. In-16, 48 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon..... » 30

ALMANACH COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF DE LA VENDÉE POUR 1875. In-18, 126 p. — Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Fontenay-le Comte, libr. Robuchon..... » 15

ANNUAIRE DE L'ARRONDISSEMENT ET DES BAINS DE MER DE SAINT-MALO; almanach des adresses et guide, 1875. In-16, 383 p. — Saint-Malo, impr. Renault..... 1 25

CAHIER GÉNÉRAL DES DOLÉANCES, PLAINTES ET REMONTRANCES DU TIERS-ÉTAT DE LA PROVINCE DU POITOU EN 1789. In-12, 30 p. — Poitiers, imp. Boileau et Raimond.

CHANTS DE LA MESSE, DES VÊPRES ET DES SALUTS, suivis de la messe des Morts, à l'usage de tous les fidèles du diocèse de Nantes; par J. M. C., prêtre. *Nouvelle édition*, considérablement augmentée. In-32, 159 p. — Rennes, imp. Vatar.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES LUCS, REINE DES MARTYRS, diocèse de Luçon (Vendée); par l'abbé Jean Bart, curé des Lucs. 2e édition. In-12, 68 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Libaros.

ÉGLOGUES POITEVINES SUR DIFFÉRENTES MATIÈRES DE CONTROVERSES POUR L'UTILITÉ DU VULGAIRE DU POITOU, dédiées à Mgr le maréchal d'Estrées, par feu messire Jean Babu, prêtre et curé de Soudan. Nouvelle édition, avec une notice sur Jean Babu et un glossaire. In-12, xx-103 p. — Niort, imp. Favre.

ENFANT (L') SAGE A TROIS ANS. Ar buguel fur da tri bloas. Lequet e brezonnec a nevez gant Guillerm Duboisbardy. In-64, 32 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

FILS (LE) DU SAUVETEUR; par L. Tiercelin. Au profit de la caisse de retraite des Hospitaliers-Sauveteurs bretons. In-8o, 12 p. — Rennes, imp. Bazouge..... 50 c.

FOUILLES FAITES EN 1873 A SAINT-DONATIEN, avec plans et dessins. In-8o, 115 p. et 14 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*

JEAN-BART ET CHARLES KEYSER; par G. de Landelle. In-4 à 2 col., 97 p. — Paris, imp. Voisvenel..... 1 fr. 20.

MIS AR GALON SACR A JÉSUS. Lequet e brezonnec; gant an autrou J.-F. Roux, person kerglof. In-12, 251 p. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

MIZ NEVEZ AR GALOUN-SACR PE KENTELLIOU DA LENN BEP DEIZ A VIZ EVEN; an otrou Perrot, person taole ha missioner apostolic. In-16, 64 p. — Morlaix, imp. et lib. Lédan.

PEDENNEU EIT SANTEFIEIN EN DEUÉH, EIT CLEUET EN OVEREN, ETC. Molle reah nehué cresquet a Pedenneu hag a hymneu nehué revé er guis romaen. In-18, 568 p. et fig. — Vannes, imp. et lib. Galles.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-SEPTIÈME

ANNÉE 1875. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Études artistiques. — Notice sur la vie et les œuvres de Schnetz, par M. *Paul Baudry*, de l'Institut..... 5

Le roman scientifique. — M. Jules Verne et ses œuvres, par M. *Lucien Dubois*..... 17

Chacun son goût, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*..... 25

Poésie. — Le vieux chêne, sonnet, par M. *Raymond du Doré*..... 42

Biographies vendéennes. — La Mère Saint-Benoît, supérieure des Ursulines de Jésus, par M. *C. Merland*..... 43

Liste des victimes de Quiberon (suite), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 54

Notices et comptes rendus. — *Les fondateurs de Lorient*, de M. F. Gégou, par M. *de Kerpenic*. — *La fille de Carilès*, de Mme J. Colomb, par M. *C. M.* — L'ÉPOPÉE VENDÉENNE : *Petits drames vendéens*, de M. Emile Grimaud, par M. *Arthur de la Borderie*..... 67

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*. — Erratum relatif à Noël du Fail..... 80

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 87

FÉVRIER.

Le roman scientifique. — M. Jules Verne et ses œuvres (fin), par M. *Lucien Dubois*..... 89

An guin, an ed. Nouvelle explication sur l'origine d'une ancienne coutume bretonne, par M. *Duseigneur*..... 101

Impressions de voyage. — Jersey, par M. *Hippolyte Le Gouvello*... 107

Un bourgeois de Paris, par M. *Edmond Biré*..... 118

Liste des victimes de Quiberon (suite), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 128

Biographies vendéennes. — La mère Saint-Benoît, supérieure des Ursulines de Jésus (suite), par M. *C. Merland*..... 144

Notices et comptes rendus. — *L'Heure du rêve*, poésies, de M. Eugène Orieux, par M. *Emile Grimaud*. — *Les cent petites Toiles champêtres*, de M. Numa d'Angély, par M. *Prosper Blanchemain*. — LA FAMILLE DONDEL. — *La Légende des Paladins*, par M. J. Autran, de l'Académie française..... .. 154

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 163

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 168

MARS.

Biographies vendéennes. — La mère Saint-Benoît, supérieure des Ursulines de Jésus (fin), par M. *C. Merland*..... 169

Études dramatiques. — Arthur de Bretagne, par M. *Louis Tiercelin*..... 185

An guin, an ed. Nouvelle explication sur l'origine d'une ancienne coutume bretonne (fin), par M. *Duseigneur*..... 212

Liste des victimes de Quiberon (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 220

La Bretagne à l'Académie française. — Jean Chapelain (1595-1674), par M. *René Kerviler*..... 228

Notices et comptes rendus. — *Histoire des anciens hôpitaux de Nantes*, par M. *Léon Maître*. — *Poésies*, de M. Joseph Rousse, par M. *Emile Grimaud*. — *Sonnets et Poésies*, de M. Emile Péhant, par M. *Prosper Blanchemain*..... 241

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 248

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 252

AVRIL.

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et ses résultats actuels dans la Bretagne et la Vendée, par M. *Hippolyte le Gouvello*.. 253

Etudes dramatiques. — Arthur de Bretagne (fin), par M. *Louis Tiercelin*..... 270

Le martyre de saint Hippolyte, poème, par M. *Yves Ropartz*..... 295

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 304

Notices et comptes rendus. — *Lettres inédites du R. P. Lacordaire*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un livre de Jacques de Vernant*..... 321

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 328

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 332

MAI.

Les villes de Bretagne. — Moncontour et ses environs, par M. *Charles Thenaisie*..... 333

Documents inédits. — Une visite de la reine Anne à Nantes (1505), par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*..... 346

Le télégraphe, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*..... 352

L'art chrétien, par M. l'abbé *P. Gaborit*..... 365

Poésie. — Mai, par M. *N. Mille*..... 372

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 381

Notices et comptes rendus. — *Géologie et révélation*, traduction de l'anglais du Rév. Gérald Molloy, par M. l'abbé *Hamard*, prêtre de l'Oratoire de Rennes. — *Physionomie de saints*, de M. Ernest Hello, par M. *Hippolyte Le Gouvello*..... 402

Chronique..... 407

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 412

JUIN.

Le drame politique en France au XVIe siècle. — I. Le triomphe de la Ligue, par M. *Arthur de la Borderie*..... 413

Documents inédits sur la Révolution. — Le jugement de Mme de Sécillon (1794) par M l'abbé *Piéderrière*..... 428

Les anciens hôpitaux de Nantes, par M. *Eugène de la Gournerie*... 436

Souvenirs des guerres de Vendée. — Un déjeuner de bivouac, par M. l'abbé *Augereau*..... 449

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 452

Notices et comptes rendus. — *Rome capitale*, de M. Victor Fournel, par M. *Lucien Dubois*. — *Visites au Saint-Sacrement*, par M. l'abbé Goudé. — *Le Pôle et l'Équateur*, de M. Lucien Dubois, par M. *Edmond Biré*. — *La Vie rurale*. Journal de campagne, par M. J. Autran, de l'Académie française..... 474

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 482

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 492

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et ses résultats actuels dans la Bretagne et la Vendée, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 253-269. — Le sacre de Mgr Le Coq, et son entrée solennelle à Luçon, 407-411. — *Visites au Saint-Sacrement*, par M. l'abbé Goudé, 477.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Liste des victimes de Quiberon (suite et fin), par M. *Eugène de la Gournerie*, 54-66, 128-143, 220-227. — Une visite de la reine Anne à Nantes (1505), par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 345-351. — *An quin, an ed.* Nouvelle explication sur l'origine d'une ancienne coutume bretonne, par M. *Duseigneur*, 101-107, 212-219. Moncontour et ses environs, par M. *Charles Thenaisie*, 333-345. — Le jugement de Mme de Sécillon, par M. l'abbé *Piéderrière*, 428-435.

BIOGRAPHIE. — La Mère Saint-Benoît, supérieure des Ursulines de Jésus, par M. *C. Merland*, 43-53, 144-153, 169-184. — M. Augustin Cochin, par M. *Edmond Biré*, 118-127. — MM. Audiganne, 80-81; Crétineau-Joly, 81-82; Dom Guéranger, 163-164; Dahirel, 165; amiral La Place, 165; Moët de la Forte-Maison, 165-166; de la Borderie père, 328; Edouard Duclos, 328-329; général comte de Bremond d'Ars, 329; Testard du Cosquer, 329; Félix Thomas, 339; l'abbé Fouchard, 329. — La famille Dondel, 160-162.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Les Fondateurs de Lorient*, de M. F. Jégou, par M. *L. de Kerpenic*, 67-69. — *Histoire des anciens hôpitaux de Nantes*, par M. *Léon Maître*, 241-242, 436-448. — *Géologie et révélation*, traduit de l'anglais, du Rév. Gérald Molloy, par M. l'abbé *Hamard*, 402-405. — *Physionomie de saints*, de M. Ernest Hello, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 405-406. — *Histoire administrative des anciens hôpitaux de Nantes*, de M. Léon Maître, par M. *Eugène de la Gournerie*, 436-448.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*, de janvier, 80-86; — de février, 163-167; — de mars, 248-251; — d'avril, 328-331; — de juin, 482-491. — Chronique de mai, par M. *X*, 407-411.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Chacun son goût, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*. 25-41. — Jersey, impressions de voyage, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 107-117. — Arthur de Bretagne, drame en quatre actes, par

M. *Louis Tiercelin*, 185-211, 270-294. — Le télégraphe, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*, 352-364. — Un déjeuner de bivouac, par M. l'abbé *Augereau*, 449-451.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Le roman scientifique. M. Jules Verne et ses œuvres, par M. *Lucien Dubois*, 17-21, 89-100. — L'épopée vendéenne : *Petits drames vendéens*, de M. Emile Grimaud, par M. *Arthur de la Borderie*, 71-79. — Un bourgeois de Paris, par M. *Edmond Biré*, 118-127. — Jean Chapelain (1595-1674), par M. *René Kerviler*, 228-240, 304-320, 381-401, 452-473. — Le drame politique en France au XVIe siècle. I. Le triomphe de la Ligue, par M. *Arthur de la Borderie*, 413-427.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *La fille de Carilès*, de Mme J. Colomb, par M. *C. M.*, 69-71. — *L'Heure du Rêve*, de M. Eugène Orieux, par M. *Emile Grimaud*, 154-158. — *Les cent petites toiles champêtres*, de M. Numa d'Angély, par M. *Prosper Blanchemain*, 158-159. — *La Légende des paladins*, par M. *Joseph Autran*, 162. — *Poésies*, de M. Joseph Rousse, par M. *Emile Grimaud*, 242-244. — *Sonnets et poésies*, de M. Emile Péhant, par M. *Prosper Blanchemain*, 244-247. — *Lettres inédites du R. P. Lacordaire*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 321-326. — *Un livre de Jacques de Vernant*, 327. — *Rome capitale*, de M. Victor Fournel, par M. *Lucien Dubois*, 474-477. — *Le Pôle et l'Equateur*, de M. Lucien Dubois, par M. *Edmond Biré*, 478-481. — *La Vie rurale*, par M. J. Autran, de l'Académie française, 481.

POÉSIE. — Le vieux chêne, sonnet, par M. *Raymond du Doré*, 42. — Le martyre de saint Hippolyte, par M. *Yves Ropartz*, 295-303. — Mai, par M. *N. Mille*, 372-380.

BEAUX-ARTS.

Notice sur la vie et les œuvres de Schnetz, par M. *Paul Baudry*, de l'Institut, 5-16. — *L'Art chrétien*, par M. l'abbé *Gaborit*, 365-371.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 87, 168, 252, 332, 412, 492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

ABBÉ***. — *Géologie et Révélation,* traduction de l'anglais du Rév. Gérald Molloy, par M. l'abbé Hamard, 402-405.

AUGEREAU (Abbé). — Un déjeuner de bivouac, 449-451.

BAUDRY, de l'Institut (Paul). — Notice sur la vie et les œuvres de Schnetz, 5-16.

BIRÉ (Edmond). — Un bourgeois de Paris, 118-127. — *Le Pôle et l'Equateur,* par M. Lucien Dubois, 478-781.

BLANCHEMAIN (Prosper). — *Sonnets et poésies,* par M. Emile Péhant, 244-247.

DE LA BORDERIE (Arthur). — L'épopée vendéenne : *Petits drames vendéens,* par M. Emile Grimaud, 71-79. — Le drame politique en France au XVIe siècle. I. Le triomphe de la Ligue, 413-427.

DE COURCY (Alfred). — Chacun son goût, proverbe, 25-41. — Le télégraphe, proverbe, 352-364.

DU DORÉ (Raymond). — Le vieux chêne, sonnet, 42.

DUBOIS (Lucien). — Le roman scientifique. M. Jules Verne et ses œuvres, 17-24, 89-100. — *Rome capitale,* par M. Victor Fournel, 474-477.

DUSEIGNEUR. — *An guin, an ed.* Nouvelle explication sur l'origine d'une ancienne coutume bretonne, 101-107, 212-219.

GABORIT (Abbé). — L'art chrétien, 365-371.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Liste des victimes de Quiberon (suite et fin) 54-66, 128-143, 220-227. — *Lettres inédites du R. P. Lacordaire,* 321-326. — Les anciens hôpitaux de Nantes, 436-448.

GRIMAUD (Emile). — *L'Heure du rêve,* poésies, par M. Eugène Orieux, 154-158. — *La Légende des paladins,* par M. Joseph Autran, 162. — *Poésies,* par M. Joseph Rousse, 242-244.

LE GOUVELLO (Hippolyte). — L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et ses résultats actuels dans la Bretagne et dans la Vendée, 253-269. Jersey, impressions de voyage, 107-117. — *Physionomie de saints,* par M. Ernest Hello, 405-406.

De Kerjean (Louis). — Chronique, de janvier, 80-86 ; — de février, 163-167 ; — de mars, 248-251 ; — d'avril 328-331 ; — de juin, 482-491.

De Kerpenic (L.). — *Les Fondateurs de Lorient*, par M. F. Jégou, 67-69.

Kerviler (René). — Jean Chapelain (1595-1674), 228-240, 304-320, 381-401, 452-473.

M. (C.). — *La fille de Carilès*, par Mme J. Colomb, 69-71.

Merland (Constant). — La Mère Saint-Benoît, supérieure des Ursulines de Jésus, 43-53, 144-153, 169-184.

Mille (N.). — Mai, poésie, 372-380.

De la Nicollière-Teijeiro (Stéphane). — Une visite de la reine Anne à Nantes (1505), 345-351.

Piéderrière (Abbé). — Le jugement de Mme de Sécillon (1794), 428-435.

Ropartz (Yves). — Le martyre de saint Hippolyte, poème, 295-303.

Thenaisie (Charlés). — Moncontour et ses environs, 333-345.

Tiercelin (Louis). — Arthur de Bretagne, drame en quatre actes, 185-211, 270-294.

X. — Le sacre de Mgr Le Coq et son entrée solennelle à Luçon, 407-411.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

—

Augustin Cochin, par M. le Cte A. de Falloux, de l'Acad. fr., 118-127.

Débris (les) de Quiberon, par M. Eugène de la Gournerie, 327.

Fille (la) de Carilès, par Mme J. Colomb, 69-71.

Fondateurs (les) de Lorient, par M. F. Jégou, 67-69.

Géologie et révélation, traduit de l'anglais du Rév. Gérald Molloy, par M. l'abbé Hamard, 402-405.

Guide (le) de l'art chrétien, par M. le Cte H. de Grimoüard de Saint-Laurent, 365-371.

Heure (l') du Rêve, par M. Eugène Orieux, 154-158.

Histoire administrative des anciens hôpitaux de Nantes, par M. Léon Maître, 436-448.

Légende (la) des paladins, par M. Joseph Autran, 162.

Lettres inédites du R. P. Lacordaire, 321-326.

Notice sur la vie et les œuvres de Schnetz, par M. Paul Baudry, de l'Institut, 5-16.

Œuvres de M. Jules Verne, 17-24, 89-100.

Petits drames vendéens, poèmes et sonnets, par M. Emile Grimaud, 71-79.

Physionomie de saints, par M. Ernest Hello, 405-406.

Poésies, par M. Joseph Rousse, 242-244.

Pôle (le) et l'Equateur, par M. Lucien Dubois, 478-481.

Rome capitale, par M. Victor Fournel, 474-477.

Sonnets et poésies, par M. Emile Péhant, 244-247.

Vie (la) rurale, par M. J. Autran, 481.

Visites au Saint-Sacrement, par M. l'abbé Goudé, 477.

FIN DU TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Nantes, imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VIII
(TOME XXXVIII DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1875. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1875.

Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

NOS ARTISTES AU SALON

I

Le Salon vient de fermer ses portes; c'est le moment d'en dire un mot, surtout au point de vue spécial de nos exposants bretons et vendéens. Au point de vue général, qu'en pourrions-nous dire, sinon que ces bazars annuels, plus ou moins artistiques, se ressemblent par la qualité, sinon par la quantité, de plus en plus croissante et encombrante? Près de quatre mille œuvres diverses, en tout genre, se sont étalées pendant six semaines aux yeux toujours avides d'une foule plus curieuse que raffinée de goût; car jamais peut-être la peinture ne fut plus à la mode, et ce mot dit tout dans ce pays où l'on s'engoue si vite de certaines choses et de certains hommes, quitte à les délaisser demain pour courir à de nouveaux favoris. Aussi, voyant le métier si honoré et si lucratif, tel qui autrefois n'aurait osé élever ses rêves plus haut qu'un comptoir d'épicerie, se fera peintre sans plus de vocation que sa fantaisie ou l'amour du lucre. Plusieurs, en effet, arrivent à vendre leurs toiles et leurs couleurs, celles-ci appliquées sur celles-là, à un prix bien autrement élevé que si, bonnetiers ou droguistes, ils les eussent vendues séparées.

Les enchères véritablement folles, auxquelles nous fait assister l'Hôtel des Ventes, cette halle centrale de l'art européen ou plutôt universel, enflamment les imaginations. Quand il voit un informe barbouillage de Fortuny se payer, au poids, non point de l'or, — ce serait trop peu pour nos enragés amateurs, — mais du diamant, le dernier des rapins se prend à rêver millions.

A cette influence mercantile qui pousse à produire vite et beaucoup, et de préférence les « articles » qui trouvent le meilleur débit sur le marché, ajoutez l'énervante et ravalante action d'un milieu social dévoré de scepticisme, démoralisé par tant de bouleversements divers, où cœurs et esprits ne savent à qui et à quoi se prendre; — et étonnez-vous après cela de l'abaissement de l'art, de la rareté de plus en plus grande des œuvres élevées...

En revanche, l'habileté matérielle, la dextérité de la main, à défaut de l'élévation de l'esprit et de la poésie de la pensée, sont toujours fort remarquables. Aucune idée souvent, mais des draperies, des robes, des falbalas, du bric-à-brac, merveilleusement rendus.

Sans plus de préambule et pour éviter d'inutiles redites, arrivons à nos artistes.

La part prise au dernier Salon par nos artistes bretons et vendéens, a été relativement moins brillante que les années passées. Quelques-uns des plus remarquables n'ont pas exposé ou ne sont plus. Le maître de tous, Baudry, se repose sur ses lauriers, tout verts encore et si glorieusement gagnés. Félix Thomas, Lecadre et Hamon sont morts récemment. Depuis plusieurs années déjà, James Tissot, émigré en Angleterre, croyons-nous, ne nous envoie plus ces études moyen âge ou Directoire, d'un fini précieux, mais originales. Nos élégantes, désappointées, ont en vain cherché, cette année, ces jolies mièvreries de M. Toulmouche, qu'elles sont habituées à consulter comme des gravures de modes de la *Gazette rose*, (ce qui n'empêche nullement d'ailleurs ces dames de s'affubler de ce fouillis de chiffons, de ces poufs à la hottentote et de ces étonnants chapeaux que l'on sait).

Des tableaux dont nous avons à nous occuper, le plus remarqué et, à plus d'un égard, le plus remarquable, c'est le *Sacrifice à la patrie*, de M. Luc-Olivier Merson, un artiste dont nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de louer ici les tendances élevées. Cette toile avait figuré, inachevée, il est vrai, parmi les envois de Rome exposés l'an dernier au palais des Beaux-Arts. Le jeune pen-

sionnaire de la Villa-Médicis a retouché son œuvre ; telle qu'il nous la montre aujourd'hui, elle est digne de la plus sérieuse estime.

Sur un cippe funéraire est étendu le corps inanimé d'un jeune guerrier ; son épée gît brisée sur le sol. Sa mère en deuil, agenouillée, les cheveux épars, se tord éperdue de douleur. A gauche, la Religion, impassiblement sereine, montre à la pauvre désolée le calice du sacrifice et de la foi. A droite, la Gloire, embouchant le clairon, célèbre la mort du jeune héros. Au premier plan, un génie ailé, rappelant les maîtres florentins, tient un cartouche où sont écrits les mots classiques : *Bella matribus detestata.*

Idée belle autant que poétique ; composition grande, bien conçue et d'une parfaite clarté malgré son côté allégorique ; dessin large et précis ; coloris sans éclat tapageur, un peu gris, en harmonie avec le genre. Peut-être pourrait-on désirer une physionomie un peu moins austèrement impassible à la personnification de cette Religion chrétienne, si tendre aux douleurs humaines et surtout aux douleurs maternelles. L'ajustement de la figure allégorique de la Gloire, d'une si fière tournure d'ailleurs, est aussi quelque peu tourmenté dans ses plis. Pour ce qui est du petit génie, à la façon raphaéliste ou florentine, il est bien près d'être parfait de dessin et de couleur.

Une œuvre si élevée de pensée et si consciencieuse d'exécution (des critiques autorisés l'estiment la plus belle, la seule vraiment grande du Salon), classe décidément M. Merson au premier rang de notre jeune école, et permet de concevoir de brillantes espérances pour l'avenir de ce peintre. Nous ne pouvons que le louer de cette salutaire aversion du mièvre et du banal, de cette constante recherche de l'idéal et du style, de cette aspiration vers le grand et le beau, aujourd'hui si délaissés. Qu'il persévère dans cette voie, où l'insuccès lui-même est souvent plus honorable que le succès dans les autres.

Dans son *Saint Michel* terrassant Satan, le même artiste n'a pas craint, sinon de se mesurer avec Raphaël lui-même (il est trop sensé pour concevoir une si outrecuidante prétention), d'évoquer

du moins le redoutable souvenir de l'immortel chef-d'œuvre du salon carré du Louvre. Le jeune peintre n'a pu échapper tout à fait lui-même à ce souvenir, dans la composition de son tableau, dont l'ordonnance rappelle, volontairement ou non, par ses grandes lignes son glorieux devancier. Moins favorablement jugée que le *Sacrifice à la Patrie*, cette toile de *Saint Michel* a été l'objet de critiques. Elles paraîtront moins fondées, si l'on se rappelle que ce n'est ici qu'un *carton* décoratif, modèle d'une tapisserie des Gobelins destinée à figurer (salle dite *des Evêques*) dans la monumentale décoration projetée de l'église du Panthéon. De telles conditions expliquent l'apparente étrangeté de certains détails de coloris.

La seule médaille accordée cette année à la Vendée et à la Bretagne (il est vrai que bon nombre de nos artistes sont hors concours), a été obtenue par une femme, Mme La Villette, pour son tableau *La marée montante, près de Lorient*, l'une des meilleures *marines* du Salon, remarquable de transparence, d'éclat, et d'une virile fermeté de ton, rappelant le *faire* de M. Lansyer. Ce dernier nous a également envoyé trois excellentes *marines*, dont une autre *Marée montante, à Ploumanac'h* : ciel lumineux, mer fuyante, profondeur d'horizon, terrains et rochers solides, sincérité d'effet; nous retrouvons encore ici toutes ces qualités qui classent M. Lansyer parmi l'élite de nos paysagistes et de nos *mariniers*. C'est d'un pinceau plus vigoureux encore, sinon plus habile et plus libre, que M. de Bellée nous représente les sombres *Piliers du Scornée, à Belle-Ile*, battus et lentement déchiquetés par la vague. La *Chaumière* du même artiste peut être classée parmi les meilleurs des nombreux *effets de neige* exposés. Autre toile vigoureuse, mais un peu lourde: les *Pèlerins* de M. Le Bihan, saluant, de la grève, le clocher de l'église voisine. La *Source de Kergoarec'h*, par M. Tancrède Abraham, est un joli paysage, frais comme son titre, surtout sous les vitrages de cette serre surchauffée du Palais de l'Industrie.

L'*Eté* et l'*Automne*, en Bretagne, ne pouvaient trouver un plus habile et plus sympathique interprète que M. Bernier, un maître:

l'*Eté*, tout vert encore, avec sa prairie tachetée de soleil, ses genêts fleuris, sa ceinture de chênes; l'*Automne*, déjà jaunissant et jonchant le sentier de ses feuilles à la teinte rouillée, mais égayé encore par un ciel clair et bleu; tous deux animés par des attelages de bœufs, des vaches paissant, des paysannes qui devisent, une chaumière fumante. C'est franc, vigoureux sans lourdeur, lumineux, aussi bien observé que bien rendu.

M. Luminais fait défiler devant nous des *Maraudeurs* — gaulois, ai-je besoin de l'ajouter? — *enlevant un troupeau à l'ennemi*, au milieu d'un paysage superbement brossé. Son *Roi Morvan*, autre intéressant éssai de restitution archéologique, se distingue par la même vigueur de pinceau, exagérée peut-être dans l'attitude quelque peu lourde du vieux héros breton (certain pied droit aussi m'a semblé d'un dessin équivoque).

M. Picou nous conte les histoires inédites d'*Andromède* et de *Castor et Pollux*, avec ces couleurs brillantées et fausses, dont, dernier tenant de l'école néo-grecque, il a gardé le secret. Puis vient l'histoire, tout aussi neuve, de Galilée, du Galilée légendaire, bien entendu, avec cachot, chaînes et le reste (on sait que ce *cachot* fut un palais, celui de l'archevêque Piccolomini, à Sienne; quant aux chaînes, à la torture, M. Picou est le dernier à y croire encore, en la savante compagnie des lecteurs du *Siècle*, du *Rappel* et autres organes, périodiques ou non, du « progrès » et des « lumières »). Rien n'y manque, pas même les fameuses paroles : *E pùr si muove!* que Galilée, au jugement de M. Bertrand, de l'Académie des sciences, n'a *vraisemblablement jamais prononcées* [1].

Le *Christ en croix*, de M. Douillard, ne fera pas le même tapage que fit l'an dernier celui de M. Bonnat, également destiné au Palais de Justice. M. Douillard n'a pas visé à cette débauche d'anatomie réaliste, à ce relief outré. Plus modeste, ne visant pas à l'effet, son tableau est sobrement et simplement peint, avec le sentiment religieux que comporte un tel sujet.

[1] V. *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1864.

Rude Labeur (Frères de la doctrine chrétienne enterrant les morts sur le champ de bataille), et le *Portrait de Mme A. de G.*, sont traités avec la même sobriété et la même conscience.

Les trois portraits exposés par M. Delaunay sont excellents, et dignes de l'artiste qui les a signés, cela va sans dire, surtout celui de Mme Galli-Marié, si vivant, si chaudement peint, l'un des meilleurs du Salon, le plus *classique* peut-être, en un certain sens. Dans cette tête énergique et rêveuse à la fois, dans ces yeux perdus vers l'espace et semblant chercher le « pays où fleurit l'oranger », dans cet ajustement un peu étrange, il y a de la Bohémienne *Mignon* et de l'Espagnole *Carmen*. Les deux autres portraits, celui de Mme Talabot, si magistralement modelé d'ailleurs, d'un relief si ferme, d'un port si majestueusement altier, et celui, fort ressemblant et vivant aussi, de M. Alexandre Dubois, sont déparés par un aspect légèrement plâtreux, et semblent accuser une certaine tendance à forcer l'effet. Cette tendance, si elle s'accentuait davantage, serait regrettable pour ce talent si sympathique et si élevé, dont les principales qualités ont été jusqu'ici la distinction et la mesure. Que M. Delaunay reste lui-même et qu'il ne laisse pas troubler son sommeil par les lauriers de M. Bonnat et de certains autres favoris de la mode.

Un outrancier, de plus en plus *radical*, du pinceau comme de la politique, c'est M. Jobbé-Duval, dont les portraits (de *dames*, s'il vous plaît) mafflus et quelque peu brutaux, sont aussi étrangers que possible à la grâce féminine (espérons pour les originaux qu'ils en sont moins dépourvus et que leurs copies les calomnient).

Un antipode de M. Jobbé-Duval, c'est M. Delhumeau, dont les portraits léchés, lustrés, d'un fini de miniature, pèchent par excès contraire, sans manquer d'ailleurs de réelles qualités.

Mlle J. Houssay a su mieux observer la mesure entre ces deux extrêmes, dans son joli *Portrait de Mlle A. B****. Ajoutons tout de suite que nous avons remarqué trois excellents dessins signés du même nom, deux portraits encore, et une copie fort remarquable de ce chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, l'une des perles de cet

incomparable écrin du salon carré du Louvre et représentant la Vierge, familièrement assise sur les genoux de sainte Anne, souriante et tendant les bras vers l'enfant Jésus qui joue avec un agneau. Ce dessin, d'un fini extrêmement étudié, l'un des meilleurs, sinon le meilleur du Salon, aurait mérité d'attirer les regards du jury, en attendant que le traduise sur cuivre le burin du graveur.

Le *Printemps*, de M. Hippolyte Dubois, est une idylle à la grecque un peu mollement peinte et qui ne vit guère ; ce couple d'amoureux errant à travers champs, a tout l'air de ne se rien dire, sans doute parce qu'il n'a pas à se dire grand'chose; mais alors à quoi bon ce tableau? La *Bonne Aventure* (de jeunes femmes se tirant les cartes) n'est guère plus vivante. *Portrait de Mme ****, jolie copie d'un joli original, à moins que celui-ci ne soit flatté.

M. de Curzon nous représente dans un triptyque la charmante églogue biblique de Ruth et de Booz. Ces trois panneaux sont d'un dessin un peu mou, mais la couleur en est chaude, d'une gamme trop uniforme toutefois pour rendre les nuances si différentes de ces trois heures du jour, le matin, le midi et le soir, auxquelles le peintre rapporte les trois scènes de son idylle.

M. Jules Noël, qui a décidément abandonné les *marines* pour se vouer au *genre*, a entrepris de nous traduire en peinture les deux adages populaires : *Pauvreté n'est pas vice* et *Il n'y a pas de sot métier*. Si la traduction laisse à désirer pour la clarté, ces deux compositions, dont les héros sont des saltimbanques, sont du moins agréables par l'esprit des détails et le ragoût des couleurs.

Abrupte *Falaise du Raz*, aux aiguilles déchiquetées, où s'ébattent les goëlands, écueil redouté et fertile en naufrages; *Rochers de Telgruc*, tout rouges de lichen et de bruyères, couronnés d'un dolmen, sous un ciel sombre et orageux : — à cette façon de peindre la Bretagne sous ses aspects sauvages, vous avez reconnu le Breton bretonnant de la palette, M. Yan' Dargent, qui se repose ainsi de ses grandes peintures de la cathédrale de Quimper.

Le *Remords*, de M. Baader, toile correcte de dessin et sobre de

coloris, mais qui, comme la plupart des compositions allégoriques, manque de clarté et demanderait un commentaire. Quant à la *Chaudronnerie* (*sic*), du même auteur, je n'ai pu, malgré mes persévérantes recherches, arriver à mettre l'*œil* dessus; je flaire sous ce titre quelque batterie de cuisine, faisant une concurrence plus ou moins loyale à celles qu'étale chaque année à l'œil ébloui des cordons bleus M. Vollon, le chaudronnier bréveté des Salons. Nous aimerions à voir M. Baader élever ses aspirations artistiques au-dessus des casseroles et des lèchefrites, et laisser à M. Vollon ses lauriers-sauce, d'ailleurs fort bien mérités.

Au soleil; — cela vous représente: une grande et verte prairie; au beau milieu de cette prairie (!) un monumental mausolée gothique, sur lequel gît, tout bardé de fer, quelque guerrier de l'an 1200, et flanqué de statues funèbres voilées; adossés audit tombeau moyen-âge (!!), un monsieur et une dame, vêtus à la dernière mode de l'an 1875, dorment côte à côte, la cigarette encore fumante aux lèvres, de ce pesant sommeil de gens qui ont bien déjeuné; — le tout signé: de Beaumont. Essayer de vous expliquer un ensemble aussi étrangement hétéroclite serait vain. Sujet à part (M. de Beaumont nous a habitués à ces excentricités), nous devons reconnaître qu'il y a dans ce tableau un talent de rendu, une finesse de pinceau, que nous regrettons une fois encore de ne pas voir appliqués à des sujets plus dignes de telles qualités. Quand on veut trop courir après l'esprit, on s'expose à ne rencontrer que le mauvais goût.

Mentionnons encore : les gentilles *Pêcheuses de crevettes*, de M. Guillou (de Concarneau); les *Laveuses*, de M. Pedron (de Vannes); la *Marée basse dans la baie de Bourgneuf*, par M. Chérot (de Nantes), toile d'une touche un peu sèche; — les frais bouquets de M. Bidau (de la Roche-sur-Yon), l'un de nos maîtres *fleuristes;* — la *Leçon d'écriture*, de M. Tillier (du Boupère) : une jeune maman guidant la main novice d'une blonde fillette qui trace ses premiers *bâtons;* scène gracieuse, mais où l'on désirerait un peu plus de vie dans les physionomies et d'aisance dans les attitudes.

II

Comment résister au plaisir de parler d'un charmant et grand artiste, M. Jules Breton, bien qu'il ne nous appartienne guère que par son nom et par son effective sympathie pour la Bretagne? Son tableau de *La Saint-Jean* vient de s'ajouter à cette galerie, déjà si riche, de gracieuses pastorales dues à ce pinceau délicat et sain. Laissant aux Lefebvre, aux Carolus Durand, etc., les grandes dames à falbalas, les *Baigneuses*, les *Chloé*, les *Eves*, les *Madeleines* aussi peu repenties que peu vêtues, M. J. Breton s'est exclusivement voué aux scènes de la vie des champs. C'est le Théocrite du pinceau, digne rival de l'idylliste gréco-sicilien pour la grâce, l'expression à la fois naturelle et élevée, et le style. Il ne va pas, comme tant d'autres, chercher au loin, en Suisse, en Italie, en Orient, des impressions et des sites. C'est aux plaines monotones de l'Artois, à son village natal de Courrières, qui lui devra l'immortalité, qu'il demande les sujets de ses compositions, sa *Procession dans les blés*, l'une des perles du musée du Luxembourg, ses *Moissonneuses*, ses *Glaneuses*, au profil nimbé des ardentes lueurs du couchant, et enfin ce feu de *La Saint-Jean*, autour duquel tournoie une ronde de jeunes paysannes. Un mythologue se demanderait si ce feu allumé, ces danses joyeuses, ne sont pas un souvenir de lointaines traditions de la légende indo-âryenne, puis grecque, de Prométhée, de l'antique culte du soleil, jadis célébré surtout à l'époque du solstice d'été, et dont la trace mystérieuse se serait perpétuée à travers les siècles. M. J. Breton n'a cure de ces pédantes et hasardeuses spéculations : il a vu et peint la scène en artiste.

Admirez la grâce rustique de ces jeunes danseuses, l'expression, agreste et idéalisée tout ensemble, de leurs physionomies, la variété d'attitude de ces corps pauvrement vêtus, mais agiles et souples, se balançant au rhythme de leurs chansons, autour de ce brasier qui les empourpre de ses rouges reflets, pendant que là-bas d'autres groupes enserrent d'autres feux de leurs vivants anneaux, sous un ciel cré-

pusculaire, dont les ombres sont à peine atténuées par la mince faucille d'argent d'une lune naissante... Mais au lieu de m'évertuer à essayer la description de ce charmant tableau, pourquoi ne pas la demander plutôt à son auteur :

Tandis que dorment les faucilles
Aux hangars, vers la fin du jour,
Autour des feux les jeunes filles
Dansent en ronde au carrefour.

Dans le crépuscule que dore
Un dernier rayon incertain,
Sur l'horizon où vibre encore
La brume chaude du lointain,

On voit leurs silhouettes sombres,
Que baigne un reflet azuré,
Dans le mystère exquis des ombres
Décrire leur pas mesuré.

Et le mouchoir, qui se soulève
Au vent du joyeux tourbillon,
Sur leur épaule bat sans trêve,
Comme une aile de papillon.

Et la ronde passe et repasse,
Mêlant ses voix à l'unisson;
Vers les étoiles, dans l'espace,
On croit voir monter la chanson.

.....

Dansez, dansez, ô jeunes filles,
En chantant vos chansons d'amour;
Demain, pour courir aux faucilles,
Vous sortirez au petit jour.

Le recueil, tout récemment publié, auquel sont empruntées ces jolies strophes, s'appelle *Les Champs et la Mer* [1]. *Les Champs*, c'est l'Artois ; *la Mer*, c'est la Bretagne, cette grande et inépuisable inspiratrice, à laquelle J. Breton a emprunté plusieurs de ses plus heureuses compositions picturales et poétiques, *Yvonne*, *Douarnenez*,

[1] Alph. Lemerre, éditeur.

Filles de la mer, Fleur de sable, et ce poème du *Pardon,* que Brix aurait signé. C'est ainsi que, chez M. Jules Breton, le peintre se ıble d'un poète, non point seulement de ce poète d'impression de sentiment que nous connaissions, mais d'un poète poétisant imant, et rimant mieux que beaucoup de gens du métier, comme vient de le voir. Au contraire de beaucoup d'autres artistes et des moins en renom, fort habiles de la main, mais un peu vides cerveau, stériles et froids d'imagination, d'une culture intellec- le négligée ou nulle, M. J. Breton sait avec un art presque égal ıier la plume et le pinceau. Chez lui, le peintre est poète et le te est peintre, parfois même avec excès ; à l'habileté de la main ıissent une sensibilité rêveuse et tendre, une naturelle élévation ne, une haute culture et distinction d'esprit.

ıinsi en fut-il de Corot, cet autre peintre poète, dont l'art porte .euil. Une lettre, l'unique à notre connaissance qu'il ait écrite l'art, mais valant, à elle seule, tout un traité, tant elle étincelle poésie, de verve, en même temps que de franche, gaie et naïve homie, — ce chef-d'œuvre, car c'en est un dans son genre, nous ɔpris que, si cet amant du crépuscule a presque exclusivement nt la nature sous cette vaporeuse pénombre du matin et du soir, ıt qu'il la sentait mieux ainsi. Fuyant comme une ennemie la ıière crûe du plein jour, ce délicat aimait à se réfugier dans le stère du déclin ou du retour des ombres, laissant là son pinceau que le soleil apparaissait et le reprenant quand il avait disparu, sque, suivant sa pittoresque et familière expression, « la première ile piquait une tête dans l'étang » (sans doute celui de Ville- ıvray, tout voisin de cette charmante villa qu'il s'était plu à em- llir, et que les enchères viennent de faire passer à notre ami l'é- eur Lemerre).

Je dirai peu de chose de la sculpture, qui nous offre peu d'œu- es marquantes. Nous retrouvons dans cette section les noms bien nnus et estimés de MM. Caillé (*Bacchant et panthère,* groupe que us revoyons en bronze après l'avoir déjà vu en plâtre à l'un des

précédents Salons); — Ludovic Durand (*Blessée*, statue en plâtre); — Gaston Guitton (une *Eve*, de formes massives, destinée à figurer au Jardin-des-Plantes, sans doute à titre de spécimen zoologique...).

A ces œuvres principales ajoutons les bustes et médaillons exposés par MM. Caillé, déjà nommé (buste en marbre de M. Beudant); — Gourdel (portrait-médaillon de La Chalotais, le célèbre procureur général au Parlement de Bretagne); — Guilbaud (le Dr Guépin, dont le portrait, fort ressemblant, figure également dans la section de peinture); — Nayel (buste très-vivant et un peu étrange, comme l'original, d'un autre médecin, le Dr Bodelio, si populaire à Lorient); — Richard, de Vannes (buste de M. Faustin-Hélie, le célèbre jurisconsulte); — Gouezou, de Saint-Brieuc (un médaillon de bronze).

Chacune de ces œuvres, estimables à divers degrés, témoigne d'un talent de praticien plus ou moins exercé dans le modelé des formes, et d'un goût plus ou moins pur dans l'expression.

N'oublions pas deux petites figures en cire, l'une blanche (*La Rieuse*, d'après Rembrandt), l'autre polychrôme (*La Peinture*), habilement traitées par M. F. Houssay, l'un des restaurateurs d'un genre trop longtemps délaissé et qui, grâce à la plasticité de la matière employée, permet d'atteindre à un si charmant moelleux dans le rendu.

Sans imiter l'injuste dédain du public, qui n'a guère d'yeux que pour les peintres, ses enfants gâtés, jetons un coup d'œil sur cette nombreuse collection d'œuvres variées qu'étale le long du pourtour du premier étage la section des *Dessins*, *Aquarelles*, etc. Remarquons, en passant, les fines miniatures de Mlle Blin (de Quimperlé); les émaux chatoyants de Mlle Chevalier (de Nantes), de M. F. de Courcy, de Mme Parrat (de Rennes). Mlle Kermabon, de Saint-Malo (*Ensevelissement du Christ*, faïence, d'après Paul Delaroche), s'engage résolûment sur les traces de M. Michel Bouquet, lequel se maintient encore le maître des *faïenciers*.

Nous ne comptons guère que trois *tenants* de l'eau-forte, cet autre genre si longtemps dédaigné et si heureusement rajeuni :

MM. Abraham (six sujets divers), de Bellée (*Coupe en forêt*), et de Rochebrune. Cette fois encore l'éminent aquafortiste vendéen s'est attaqué à un sujet digne de son talent : *La Sainte-Chapelle*, le ravissant chef-d'œuvre de Pierre de Montereau.

La vue est prise de cette cour intérieure du Palais de Justice, d'où les flammes allumées par la Commune assiégeaient de toutes parts le monument sans parvenir à l'entamer. Porches aux balustres dentelés, sveltes clochetons, rosaces flamboyantes, pilastres et contreforts, flèche aérienne jaillissant vers le ciel comme une prière ; mille détails compliqués et charmants, qui composent comme une floraison de pierre ; — tout est rendu avec cette sûreté de main, cette précision du trait sans dureté, ce fini à la fois minutieux et aisé, que nous avons déjà tant de fois reconnus et loués dans les œuvres de l'habile artiste.

Nous espérons que M. de Rochebrune ne se bornera pas à nous offrir cette seule face du précieux monument, et qu'il l'étudiera sous ses divers aspects, ainsi qu'il a fait du château de Chambord : le chef-d'œuvre de l'art gothique est non moins digne d'une étude détaillée que le chef-d'œuvre de la Renaissance. Et l'intérieur (car M. de Rochebrune ne pourra rester à la porte, un irrésistible attrait le sollicitera à la franchir), ce merveilleux intérieur, qui déploie aux yeux ravis, comme les feuillets tout chatoyants de miniatures d'un colossal missel gothique, ses étincelantes verrières qui semblent n'en faire qu'une, tant sont légères et frêles les colonnettes qui les encadrent ; cette voûte étoilée et bleue comme le ciel dans lequel elle paraît comme suspendue ; ce pavé en mosaïque, où tombe des vitraux une pluie de saphirs, de rubis et d'émeraudes ; tout cet incomparable ensemble est bien fait pour tenter le talent si exercé de M. de Rochebrune, et appelle son burin. Le succès sera d'autant plus méritoire que la tâche sera plus ardue.

LUCIEN DUBOIS.

RÉCITS DE VOYAGE.

DEUX JOURS ET UNE NUIT

EN MORBIHAN

Ne voyagez pas en Bretagne, si la pensée de la mort vous effraie; car la Bretagne semble le vestibule de cette lugubre faucheuse. On la sent là, derrière la muraille; un pas encore et vous allez vous trouver face à face. Montez sur un coursier, vous l'emportez en croupe. Entrez dans une église, vous l'avez sous les pieds, autour de vous, au centre de chaque pilier. Demandez quel bruit confus se fait entendre dans l'air? C'est le chariot de la mort qui passe, vous répondent le plus simplement du monde tous ceux que vous interrogez ; *elle va faucher dans les villages cette nuit.* Croyez-moi, n'allez pas en Bretagne, si vous portez au cœur un violent chagrin...

Des nuages blancs passent au-dessus de vos têtes : Il n'y a pas là que des nuages, vous dit-on, il y a aussi des âmes qui veulent s'approcher de nous, pour demander des prières.

On est tenté de dire au Breton : Eh bien, prenez la lyre d'Ossian et parlez à ces ombres.

Mais le Breton ne connaît pas Ossian, et encore moins sa lyre aux cordes d'or. Sa harpe éolienne à lui, ce sont ses cloches, elles seules peuvent soulever son âme et l'emporter parfois à de grandes

hauteurs. Leur vibration lui est tellement familière, que son oreille la perçoit à de très-grandes distances.

L'âme du Breton est comme la nef où s'embarquait le bon roi saint Louis : soigneusement calfeutrée de toute part, cette arche ne s'entr'ouvre que du côté du ciel, juste pour laisser passer la colombe, pas plus!

Au mois de mai dernier, au moment où le jour baissait, j'étais dans une petite carriole sur la route de Questembert, sombre petite ville du Morbihan, où l'on voyait autrefois la cour des Comptes de Bretagne.

— Monsieur, me dit le voiturier, entendez-vous le son de la clochette des morts?

Nous y voilà, pensai-je. — Je n'entends que les grelots de votre voiture.

— Ah! bien, vous n'avez pas l'oreille bretonne!... Écoutez donc dans la direction de la chapelle des Templiers (il y a dans le Morbihan un grand nombre de chapelles dites des Templiers).

Je penchai la tête, et, en effet, au bout de quelques instants, je distinguai un son argentin qui semblait le frisson de la bruyère, et une voix stridente cria : « Priez Dieu pour l'âme qui a été... » Le nom m'échappa. Quelques mots suivirent encore et la cloche se remit en marche.

Nous traversions les landes, couvertes de genêts d'or et de bruyère rose. Les ajoncs épineux, au suave parfum, à la couleur orangée, défendaient les rares cultures, et sur le revers des fossés se montraient les hampes fleuries des jacinthes sauvages, des asphodèles et des digitales pourprées.

La voix se fit encore entendre; elle dit cette fois : « Priez pour l'âme qui a été *Judic Keroulas!* »

A l'horizon, de grands bois de pins; çà et là des rochers, revêtus de lichen et de mousse; quelques murs effondrés, restes d'anciens monastères, des fontaines couvertes d'un dôme et d'une croix, une pierre druidique couchée dans la bruyère, près d'un champ de pommiers, qui semble m'annoncer un lieu vivant.

En effet, le conducteur me dit : « Questembert ! » L'histoire dit qu'en 879, Alain, comte de Vannes, défit les Normands dans cette vieille et noire petite ville. Ebloui par les chaudes couleurs de ces fleurs sauvages au soleil couchant, enivré par les parfums vagues qui remplissaient l'air, j'arrive au milieu de la ville, c'est-à-dire au pied de l'église. Le cimetière l'entoure, j'aperçois la lanterne des morts, ouvrage en pierre finement sculpté. Le soleil s'est couché, je regarde autour de moi... Après le temple de Dieu et les chères tombes, plus rien qui puisse fixer le regard ; le fruit est au centre, le reste est l'enveloppe, l'écorce. Les maisons sont bâties en terre, ou en pierres froides ; tout est sombre et noir ; le fumier s'étale sur le sol dans toute la longueur du bourg.

Nous sommes repartis et traversons de nouveau les landes. Encore un village vu au crépuscule, toujours des maisons en terre ; seulement, les toits, couverts de chaume et de roseaux, permettent aux brises bretonnes d'y porter des semences, fleurs de lin, cigoïdes, œillets pourpres mêlés au gazon vert. Ces toits sont de véritables mosaïques. — « C'est chaud l'hiver et frais l'été », me dit un paysan. Je n'en sais rien, mais je trouve ces toits fleuris délicieux, et les oiseaux ont l'air de penser comme moi, car ils y chantent. Peut-être y cachent-ils leur nid.

Mais ce n'est encore là que le cadre du tableau ; la créature humaine qu'il renferme vous fait éprouver une triste déception. Sont-ils bien nos semblables, ces hommes en haillons sordides, qui tiennent des porcs en laisse, ou portent sur l'épaule des instruments de labour ? Leurs cheveux sont longs et leurs regards sombres.

Les femmes sont ces créatures immobiles, assises sur le seuil de leur porte. Ont-elles entendu les roues de la voiture ? je ne le crois pas. Elles n'ont pas même la curiosité de nous regarder. Que leur importe ce qui passe, d'ailleurs ? L'airain des cloches peut seul faire vibrer leur oreille paresseuse.

Des poules sont attachées à des piquets devant elles, sur des lits de fumier : voilà leur horizon.

Sont-elles jeunes ou vieilles? Il me semble qu'elles ont toutes le même âge, et que ce sont toujours les mêmes. Elles impriment à leurs épaules le même mouvement de rotation que celles que je voyais, il y a deux heures; la seule différence est qu'il faisait du soleil alors, et que cela leur permettait de chercher ce qui les tourmentait. Les enfants venaient aussi poser leur tête sur les genoux de ces femmes, afin de se faire débarrasser par elles de ce que le petit mendiant de Murillo sait exterminer tout seul.

Mais voici que le beuglement des bœufs et des génisses appelle l'herbe fraîche, et, d'un mouvement automatique, les femmes se lèvent. On les dirait créées et mise au monde uniquement pour soigner les grosses bêtes et tuer les petites.

Mais c'est une illusion des yeux ; la flamme de la lampe d'argile se consume aussi pure que dans le cristal. Moins elle rayonne, plus elle se concentre.

— Monsieur, me cria le postillon, voilà une femme qui veut monter avec vous.

— Je croyais avoir une voiture particulière ?

— Oh! certainement, monsieur; c'est un effet de votre complaisance; seulement, si vous ne voulez pas la recevoir, j'aime autant payer de ma poche la place de l'Abbesse.

— Comment? de l'Abbesse, dites-vous?

— C'est un sobriquet, monsieur; je ne crois pas qu'elle l'ait jamais été. Il y a au moins vingt ans qu'elle est sortie d'un couvent du côté de Kemper. Les uns disent que c'est parce qu'elle était folle et les autres, parce qu'elle levait le coude.

— Eh bien! je ne vois pas là de raison concluante pour être forcé d'accepter sa compagnie.

— Pardon, monsieur, cette femme sait tout, connaît tout, les remèdes, les églises, les couvents, le latin, etc. Ça va très-bien, tant qu'on dit comme elle; mais si on lui refuse quelque chose, oh! dame, c'est une autre paire de manche! On peut être assuré de se casser le cou, ou d'avoir tout au moins un cheval fourbu avant la fin de la journée.

Au même instant, j'entendis une voix qui disait au conducteur: — « La clochette des morts sonne maintenant vers les étangs de Pen-Mur, en Limerzel. Elle a passé à Rochefort-en-Terre, à Grenedan et au Guerno. La veillée des morts aura lieu demain soir, la levée du corps après demain matin. »

J'aperçus alors une femme de soixante ans, portant la coiffure bretonne, avec les bandelettes qui rappellent celles de la vieille Egypte ; mais elle avait relevé ces bandelettes sur le sommet de la tête, comme le font les femmes de Naples. Ses vêtements étaient longs et de couleur blanchâtre, on eût dit un suaire ; son front était élevé, plissé de rides ; ses yeux bordés d'écarlate, ses sourcils très-épais et presque blancs. Il y avait dans toute sa personne un certain air d'autorité qui justifiait ce surnom d'Abbesse que le peuple lui donnait.

— Approchez, dit-elle au voiturier, avec le geste d'une reine qui voit avancer son carrosse.

Je pensai que j'allais avoir à observer un type qui me dédommagerait de mon obligeance ; je ne me trompais pas. Je lui offris la droite, elle l'accepta comme lui étant acquise.

Au bout de cinq minutes, elle fit un signe de croix. — Est-ce qu'il y a une âme en peine sur ce cheval ? demanda le voiturier. Elle ne répondit rien.

— Voyez-vous quelque chose, mère Abbesse ? insista notre guide.

Elle désigna un cheval égaré dans la lande..... Puis, après un long silence :

— Vous prenez cela pour un cheval ? répondit-elle, parce que vos jugements ne prennent conseil que des yeux du corps ; mais ceux qui passeront ici demain, au point du jour, ne verront pas la trace de ce *qui vous semble un cheval.*

— Ah ! peut-être bien ! fit le conducteur.

— J'en suis sûre. Voilà que nous touchons les ruines du temple des Moines rouges. (Le peuple bas-breton désigne ainsi les Templiers ; ils sont, dit-il, revêtus de manteaux blancs et portent

une grande croix écarlate ; ils montent des squelettes de chevaux enveloppés dans des draps mortuaires.)

— M'est avis que vous pourriez bien avoir raison, la mère. C'est un cheval aux Moines rouges, c'est sûr : on n'entend point ses pas.

Nous gravissions une colline.

— Quelle est cette flamme ? dis-je en désignant un point éloigné. Ce n'est pas un phare ; il me semble que la côte n'est pas de ce côté ?

— C'est le lit de Judic Keroulas que l'on brûle, dit l'Abbesse. J'espère qu'ils allumeront assez de feu pour chasser les mauvais esprits, et qu'ils n'auront pas oublié de renverser l'eau de toutes les cruches.

— Il faut l'espérer, répondit le conducteur. L'an passé, à la veillée mortuaire de mon beau-père, ils avaient laissé derrière la porte un seau d'eau puisé avant la mort. En arrivant, je bus sans défiance, j'avais mis quelques gouttes de cette eau dans mon vin, et je vous laisse à penser ce que j'ai souffert !

— Comment ? repris-je à mon tour.

— Monsieur n'est pas du pays, dit l'Abbesse, sans cela il saurait ce que sait tout chrétien : l'âme, en sortant du corps, cherche à se purifier et se lave dans la première eau qu'elle rencontre ; et, comme on ne sait de quel côté se dirige son vol, on renverse l'eau de tous les vaisseaux, sans quoi l'on s'expose à boire les souillures du péché. Communément, l'âme s'échappe du côté où le soleil se lève ; aussi doit-on tourner le visage des morts comme le chevet des églises, vers l'Orient.

En ce moment, la cloche funèbre était dans le ravin, et, comme le son monte, j'entendis cette fois très-distinctement : — « Chrétiens, priez pour l'âme de celui qui a été Judic Keroulas. La veillée des morts aura lieu demain soir, et la levée du corps après-demain matin. »

Il faut être Breton pour ne pas trouver lugubres ce cri et cette cloche au milieu des landes et de la nuit. Je me rejetai dans le fond

de la voiture et je fermai les yeux ; mais ce son avait pris possession de ma pensée ; je ne pouvais y échapper ; je distinguai malgré les grelots du cheval la voix du crieur.

— Le feu cesse, dit la vieille ; l'âme doit être montée maintenant, car il est écrit : « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. Et nous aussi, nous ressusciterons tous à la clarté du feu, dans la gloire de Dieu le Père. »

— Amen ! disait le conducteur.

Au bout de quelques instants, il me désigna une sorte de forêt de pins, s'étendant à droite et à gauche de la route : — Vous voyez bien ces bois? C'est là qu'on assassine le monde ; mon défunt grand-père a connu un homme qui a été tué là, en plein jour, par des marchands de cheveux.

— Comment donc ?

— Oui, ceux qui courent les campagnes pour acheter des cheveux et les revendre aux perruquiers. Mon défunt grand-père disait que cet homme avait des cheveux noirs comme des grolles qui lui descendaient jusque dans le milieu du dos, et, comme il avait refusé de les vendre, les marchands lui ont coupé la tête pour raser ses cheveux plus tranquillement.

— Ont-ils joui du fruit de leur crime?

— Oh! pas longtemps : ils ont été tués à leur tour sur la grande place de Vannes, et l'on a fait sur eux une complainte qui se chante jusqu'à Quimperlé.

Nous entrâmes dans le bois sinistre que remplissait la nuit ; la route s'ouvrait au milieu. Quelques lucioles brillaient dans l'herbe ; on aurait dit que c'étaient les étoiles du ciel venues dans ce bois pour y dormir, car nulle clarté ne tombait d'en haut. L'air était chaud et lourd ; le sommeil me gagnait ; je sentais mes idées se voiler sous le prélude des songes ; mais il me semblait encore entendre la clochette funèbre ; et cependant le crieur devait être loin. L'esprit conserve en lui-même les images pendant assez longtemps ; pourquoi ne conserverait-il pas les sons?

Tout à coup la petite voiture s'arrêta. La cessation du mouvement me rendit toute ma lucidité :

— Où sommes-nous, conducteur ?

— Monsieur, je ne sais trop... Je vois bien l'aiguille d'un clocher, mais ce n'est point Arzal. A la sortie du bois, mon cheval aura pris la droite pour la gauche.

Je compris que le conducteur avait fait comme l'Abbesse et moi, c'est-à-dire qu'il avait abandonné à Dieu le soin de nous conduire.

— Pourquoi vous arrêtez-vous ?

— Monsieur, reprit-il en hésitant, le cheval ne veut pas avancer. Il y a là un mort que le feu de l'enfer brûle.

Je crus que ces mots m'arrivaient au travers d'un rêve mal dissipé:

— Que dites-vous ?

— Je dis, reprit-il plus haut, que je ne puis avancer; le cheval est mouillé de sueur, les coups de fouet n'y font rien ; nous ne passerons pas là : ce damné, cet homme de feu nous le défend.

Cette fois, j'avais bien entendu. C'est le lit de Judic Keroulas, pensais-je ; mais j'aperçus les contours enflammés d'un homme couché dans le cimetière du bourg. Cette lueur était blanche comme l'écume des vagues ; on eût dit des diamants phosphorescents. Cela me rappelait je ne sais quel tableau de la vision de saint Hubert, où l'on voit une biche lumineuse.

Etonné, je dis au conducteur que je voulais descendre.

— Gardez-vous en bien! le damné vous entraînerait avec lui!

Mais j'avais déjà enjambé le mur du cimetière, — mur toujours très-bas en Bretagne, puisqu'il faut passer par dessus pour entrer dans l'église, — et je me trouvai au milieu des sillons du repos. Je marchais lentement entre les tombes, évitant de les heurter, comme si elles eussent été des chairs vivantes; et, du côté occidental de l'église, près de la porte d'entrée, j'aperçus ce cadavre de feu. On eût dit un brouillard lumineux estompant une forme humaine; tout y était retracé, le corps, la tête, la bouche, le nez, les yeux, — les yeux remplis de lumière; le regard seul était absent.

L'Abbesse s'avança derrière moi; son exaltation lui faisait croire que le surnaturel était son élément. Elle s'adressa d'abord au cheval, parce qu'en Bretagne on songe à la bête avant de songer à l'homme.

— Vous avez raison, dit-elle, en posant la main sur le frein; en vain Balaam vous frappe, il ne conduira point Moab sans votre volonté. — Il paraît qu'en ma qualité d'étranger je personnifiais Moab. — O Balaam! ne vois-tu pas devant toi l'Ange du Très-Haut? dit-elle en se tournant vers notre guide. Arrête! Il a été commandé à la roue de ton char de ne point troubler les mystères de Dieu!

Le voiturier recommença à frapper le cheval pour le faire reculer. — Un damné brûle ici! criait-il, et la sueur mouillait ses cheveux autant que le poil de sa bête : le pauvre cheval était littéralement exténué.

— Ce n'est point un damné, dit l'Abbesse. Elle coupa un brin de romarin sur une tombe, traça un cercle autour du mort en feu et commença ce cantique breton :

Le Christ est la lumière du monde!
Et nous aussi nous ressusciterons dans les rayons!
Nous ressusciterons dans la gloire, dans la gloire du Très-Haut.
Mais le soleil, qui chaque jour se lève pour éclairer le monde, ne [durera pas toujours!
Sa splendeur s'éteindra et les malheureux qui l'adorent périront;
Mais nous qui adorons le soleil véritable, nous ne périrons jamais!...

— Amen! amen! disait le malheureux voiturier, en renouvelant ses tentatives de fuite.

J'avoue que je restai quelques instants sous l'impression de ce chant poétique et mystérieux : cette femme me semblait d'une nature supérieure; j'étais bien près de croire que sa présence avait évoqué ce fantôme. Toutes mes facultés étaient dominées par cette scène étrange; mais, enfin, la raison se fit jour.

— Où demeure le fossoyeur? dis-je à l'Abbesse.

— Ici, dit-elle, à la petite porte ronde.

Je frappai. Au bout de deux ou trois minutes, l'homme, vêtu à la hâte, ouvrit sa porte.

— Demandez-vous à coucher? cria-t-il.

D'un geste, je lui montrai l'apparition lumineuse. — Ah! dit-il, en reculant jusqu'au fond de son bouge, c'est le sorcier, le vieux

Marek ! Il y a huit jours que je l'ai mis là. Je pensais bien que le bon Dieu ne le prendrait pas comme cela, chat en poche, et que nous aurions du nouveau dans la paroisse. Tout à coup, apercevant l'Abbesse : — Tenez, voilà une femme qui en sait plus long que vous et moi. Et, s'adressant à elle avec autorité : — Je t'adjure, s'écria-t-il, de préserver ma maison du sorcier!.... Maintenant qu'il est mort, tu dois être plus forte que lui.

La vieille le regarda d'un air de dédain, puis, étendant le bras vers la tombe : — Cet homme est un juste, dit-elle avec solennité. Il a eu pour compagnes la Pauvreté et la Patience de Job ; il est entré dans la lumière éternelle et dans la paix.

— Comment avez-vous enterré cet homme? dis-je au fossoyeur.

— Dans un suaire, fait de son dernier drap...

— Sans bierre?

— Bien sûr! Qui aurait voulu faire la châsse d'un sorcier?

— Eh bien! la chose m'est expliquée : cette lueur phosphorescente vient des gaz qui traversent cette terre légère et friable.

— Avez-vous assez causé? criait le conducteur. Me laisserez-vous emmener mon cheval d'ici? Quand il sera crevé, vous ne me le rembourserez pas!

— Arrêtez! ne partez pas sans qu'elle ait exorcisé ma maison, reprenait le fossoyeur, en s'attachant aux vêtements de l'Abbesse, ou sinon je vous battrai !

— Quelques pièces de monnaie calmèrent son exaltation, nous tournâmes bride et cheminâmes quelque temps en silence.

— Voilà le jour; savez-vous où nous sommes, conducteur?

— Oui, je commence à me reconnaître. Ah! quel chemin nous avons fait! Quelle terrible nuit, Monsieur! Je n'ai pas voulu vous réveiller, mais il y a une heure à peine que j'ai rencontré Jean et son feu.

— Comment! Qu'est-ce que Jean et son feu?

— C'est un damné, Monsieur, qui porte cinq chandelles sur ses cinq doigts et qui les tourne comme un dévidoire. Puis, me souffla-t-il à l'oreille, je suis sûr que ce doit être l'homme de feu que nous

avons vu; un sorcier ne va pas comme cela tout droit dans le paradis : l'Abbesse a beau dire; elle prêche pour son saint. Mais quelle nuit! C'est à croire que le cheval a marché sur l'herbe qui détourne et qu'il est poussé par l'avel fal (mauvais vent). On me paierait gros avant de recommencer!

Je pensai que ces plaintes étaient une manière usitée pour doubler le pourboire.

— Mais, enfin, où sommes-nous?

— J'aperçois le clocher de Keralio, avec ses tourelles roses, et, puisque Monsieur veut aller à l'abbaye de Prières, nous n'avons qu'à nous reposer à Billiers; j'y connais la veuve d'un marin qui nous logera.

Le clocher hexagone de Billiers, entouré d'une galerie à jour, commençait à s'estomper dans le lointain.

— Est-ce chez la veuve Genaro que vous allez vous arrêter? demanda l'Abbesse.

— Non, c'est chez la veuve Garek.

— Il paraît qu'il y a des veuves à choisir à Billiers?

— Oh! Monsieur, on ne trouve que cela dans le pays; tous les hommes sont marins, leur métier est de se noyer : c'est tout naturel.

— La vie et la mort vous sont donc indifférentes?

— Qui parle de la vie et de la mort? s'écria l'Abbesse. Quel est celui qui ose juger entre la vie et la mort, étant assis dans l'ombre, loin du soleil de justice? Lorsque l'arbre est dépouillé de ses feuilles et de ses fleurs, lorsque l'hiver a engourdi sa séve et que la neige charge ses rameaux noirs, reconnaissez-vous alors l'arbre mort de l'arbre vivant? Comment reconnaîtriez-vous la vie et la mort de l'homme?

Ces vers du poète me revinrent à la pensée :

> Si la vie et la mort n'étaient pas même, hélas!
> Deux mots créés par l'homme et que Dieu n'entend pas.

— La vie, reprenait l'Abbesse, ce sont des pensées que Dieu renferme dans un homme; il faut que toutes ces pensées retrouvent leur liberté avant qu'il vienne à ce que vous appelez la mort! A

mesure qu'elles se font jour dans le cerveau, elles s'élancent vers le souverain Etre, et, quand elles sont toutes parties, l'homme succombe ; il reste le dernier, comme le capitaine du navire... Il s'écrie : L'équipage est sauvé ! Qu'importe le naufrage, quand il ne reste plus que la coque ?

Je regardai cette femme, en me souvenant des réflexions du conducteur à son sujet : *Les uns disent qu'elle est folle, les autres qu'elle lève le coude...* Est-ce en effet une folie sublime, une ivresse inspirée qui la domine ? Je l'ai dit autre part, c'est la soif de l'idéal qui porte les Bretons à l'ivresse ; car ce peuple est naturellement sobre ; il cherche dans l'eau-de-vie ce que les Orientaux cherchent dans l'opium, l'oubli de cette vie et la vision du monde invisible.

Nous étions arrivés à Billiers ; le postillon avait dételé la petite voiture ; l'Abbesse m'avait salué avec la majesté d'une druidesse. Je me disposais à chercher un gîte, quand le son d'une clochette se fit encore entendre.

— Ah ! cette fois, m'écriai-je, c'est de l'hallucination ! Suis-je destiné à entendre toujours cette cloche des morts !

Mais je me trompais, c'étaient les cloches des Rogations. La procession sortait de l'église et se rendait justement à la chapelle de Prières, construite sur les ruines de l'ancienne abbaye.

Jean Ier, dit l'histoire de Bretagne, fonda le monastère de Prières, ordre de Cîteaux, l'an 1248, à l'embouchure de la Vilaine, afin qu'on y priât Dieu pour les âmes de ceux qui feraient naufrage sur cette côte.

Ils avaient raison tout à l'heure : se noyer a toujours été le métier des habitants de ce pays.

Jean Ier avait aussi fondé cette abbaye pour racheter la faute qu'il avait commise en bâtissant son château de plaisance, Sucinio, sur l'emplacement d'un monastère démoli par son ordre ; il appela dans ce nouveau couvent des moines de l'abbaye de Buzay, fondée par saint Bernard.

Je montai dans la chambre haute de la veuve du marin. La fenêtre donnait sur la mer. J'aperçus à ma gauche la tour crénelée

de l'abbaye, quelques ruines; puis la grande tour derrière la petite chapelle moderne et les murs du parc; au bas, la route se déroulait en ruban jusqu'au bord de la mer; à droite se trouvent les champs, couverts de genêts en fleur et quelques cultures; des maisons tout dans le lointain; encore plus loin, après les dunes, le coteau décroît et laisse apercevoir la mer, le phare de Plélan, celui du Croisic, l'île du Met et de grandes futaies. Les chaloupes de pêche vont et viennent sur les flots; on aperçoit encore à gauche le phare ou la tour des Druides. Le milieu du cirque est rempli par des marais salants et des mulons de sel, semblables à des tentes dispersées dans l'étendue. Des vaches, des moutons et des chèvres couvrent le bord de ces marais; c'est *la Palude*, disent les paysans.

Tout à coup j'aperçus les blancs étendards flottant dans l'air, puis la croix, puis un grand concours de peuple: c'était la procession qui défilait.

Au lieu de me reposer, je résolus d'aller sur-le-champ à l'abbaye. Allons voir les ruines pendant qu'elles sont couronnées de fleurs, me disais-je.

J'arrivai comme on finissait la messe. J'entrai dans la chapelle; les petites filles, parées de voiles blancs, étaient là sous la conduite de religieuses. — Prenez garde, mes enfants, ne marchez pas sur les tombes! — Il y en avait, en effet, trois, scellées dans le sol. Je lus:

CI-GIT JEAN Ier, DUC DE BRETAGNE,
FONDATEUR DE L'ABBAYE DE PRIÈRES, 1250, MORT EN 1286.

ISABELLE DE CASTILLE, VEUVE DE JEAN III, DUC DE BRETAGNE, MORTE EN 1326. (Aux armes de Castille : de gueules au château d'or.)

A droite, une pierre tombale très-ancienne, où l'on voit une abbesse, de grandeur naturelle, dessinée en creux sur la pierre. En regardant ces linéaments si purs, si nets, je pensais à l'homme de feu, au cadavre de la nuit dernière. La finesse des couleurs de cette image était telle, qu'on aurait dit que la pierre, pour la recevoir, s'était rendue malléable et fusible comme la cire.

Cette chapelle, adossée à la vieille tour, a le style de toutes les chapelles du XVIIIe siècle : au-dessus de la porte d'entrée un triangle avec des rayons.

Après la messe, pendant que le curé déjeunait au château, les jeunes filles se répandirent dans le parc, ouvert ce jour-là, en raison de la fête. Il fallait les voir courant parmi les lilas, un peu embarrassées par leurs jupes plus longues que de coutume, et surtout par leurs robes qui s'accrochaient à tous les rosiers ! L'une d'elles rapportait du bois une sorte d'œillet très-découpé et laissant tomber ses pétales presque aussi facilement que la renoncule d'eau, cette pure étoile qui ne se laisse jamais profaner par une main mortelle. Dites ! avez-vous essayé quelquefois de saisir la renoncule d'eau? Vous êtes penché sur l'étang, retenant votre souffle, comme pour saisir le papillon qui va s'envoler... mais, hélas ! dès que le léger mouvement de vos doigts s'est fait sentir, la fleur s'est découronnée et ne vous a laissé qu'une tige dans la main.

Je reviens à la fleur des bois, presque aussi éphémère que cette renoncule d'eau. La petite fille qui l'avait cueillie dit à l'une de ses compagnes : « Souffle sur cette fleur. » Celle à qui s'adressait cette injonction, était blonde et rosée ; elle souffla consciencieusement, en faisant une petite moue. Tous les pétales s'envolèrent au vent du ciel, à l'exception d'un seul, qui resta tremblant au calice mouillé d'une goutte de rosée.

Alors s'entendirent des cris, des exclamations, des éclats de rire.

— Madeleine ! Madeleine ! tu n'as plus qu'un an à vivre ! La fleur s'est tout effeuillée. Vois, il ne reste qu'une seule feuille, une seule ; la voilà.

— Oh ! dit-elle, en levant ses grands yeux pleins d'étonnement et d'effroi.

Les rires redoublèrent ; cette foule enfantine me semblait pleine de démons.

— Quoi ! disait la pauvre enfant, l'an dernier vous avez porté ma sœur en terre, et cette année vous me mettrez aussi dans le cimetière ? Non, non, je ne veux pas ! j'ai peur !

— De quoi as-tu peur, Madeleine? dit une des grandes. Ta petite sœur est chez le bon Dieu. Te souviens-tu de la belle couronne blanche que lui a faite sœur Marie de la Paix?... Tu auras aussi la tienne. La bonne Mère dit que lorsqu'on n'emporte pas sa couronne blanche dans la tombe, on porte toute sa vie une couronne d'épines.

— Je n'en veux pas! cria la petite fille, encore plus effrayée; ni couronne de morte, ni couronne d'épines... Non, je ne veux pas de couronne comme l'Espagnole qui est là, dans l'église...

— Qui donc? Isabelle de Castille?

— Oui, Isabelle. Le fils du jardinier m'a dit que, lorsqu'on avait arrangé les tombeaux pour les mettre dans la chapelle, l'Espagnole avait tous ses cheveux noirs sous sa couronne. Oh! j'ai peur! elle avait aussi toutes ses dents!

— Eh bien! après!

— Je ne veux pas avoir tous mes cheveux sous la terre, quand je ne pourrai plus les peigner. Je ne veux pas avoir toutes mes dents, quand je ne pourrai plus manger... J'ai peur! j'ai peur!

Elle tremblait et devint très-pâle. Une des jeunes filles fut avertir une Sœur, restée en prière dans la chapelle.

— Ma bonne Mère, Madeleine est malade; elle est verte comme un raisin!

La religieuse s'avança vers la pauvre enfant, qui se jeta dans ses bras en sanglotant : — Je ne veux pas mourir! criait-elle plus fort.

Alors les petites filles expliquèrent à la bonne Mère ce qui venait de se passer. — Madeleine criait toujours plus fort : — Je ne veux pas mourir!

La religieuse l'embrassa, puis, lorsqu'elle la vit un peu calmée : — Mon enfant lui dit-elle, une fleur qui s'effeuille ne te fera pas mourir; mais tu ne vivrais pas, si tu ne devais pas mourir un jour... Récite-moi ton catéchisme. Pourquoi Dieu nous a-t-il créés et mis au monde?

Et la petite fille de répondre, en entrecoupant chaque mot par ses sanglots : « Pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen arriver à la vie éternelle. »

— Bien! ma petite Madeleine, c'est cela : arriver à la vie éternelle. Voilà pourquoi nous vivons. On marche pour arriver. Donne-moi le bras, maintenant. La procession va retourner à Billiers; nous allons la suivre, en chantant les louanges du bon Dieu. Chante, Madeleine!

Je regardai longtemps flotter les étendards, à la hampe desquels était un gros bouquet de fleurs blanches et parfumées. Puis je dessinai la tour.

Je me rendis ensuite au bord de la mer. J'aperçus sur la falaise une cabane de pêcheur, avec le bouquet de gui servant d'enseigne. Je demandai à déjeuner, et, pendant qu'on faisait cuire les soles sortant de la mer, et des moules prises sur le rocher, je m'assis sur le rivage, d'où je distinguai les îles Dumet, de Houat, d'Hœdic, et même le promontoire de Saint-Gildas-de-Rhuys. Quels souvenirs s'éveillent à ce nom! Il me semblait que le doux fantôme d'Héloïse se penchait sur les nuages pour regarder encore cette thébaïde.

A ma droite, une riante prairie; une jeune fille y faisait paître des chèvres; derrière, se voyait un verger rempli de pommiers couverts de fleurs; ces pommiers étendaient leurs rameaux odorants comme des ombrelles roses. Un jeune homme sortit du verger, s'approcha de la belle enfant, et lui offrit un bouquet d'églantines, qu'elle attacha à son corsage brodé. Alors le jeune homme chanta ces vers bretons, sur un air doux et mélancolique, dans le dialecte des Cornouailles :

Ar c'houlm a c'houl eunn neizit klouz,
Ar c'hort a c'houl eur fouz,
Hag ann éné ar baradouz,
Ha me ho kalonik, ma dous [1].

Voici la traduction :

La colombe demande un nid,
Le cadavre une tombe,
L'âme le paradis,
Et moi ton cœur.

[1] M. le Vte de la Villemarqué.

Voilà le Breton! même au milieu de ses rêves d'amour, la mort, toujours la mort!

Plus fort que le patriarche de la Genèse, il n'eût point dit au roi d'Hébron : « Cède-moi ta caverne à prix d'argent; je veux la posséder pour en faire un sépulcre, afin que j'ôte ma morte de devant mes yeux. » Non, le Breton n'ôte point ses morts de devant ses yeux; mais il prend ses chers défunts, comme il le dit, et les couche autour de l'église, aux pieds de son Dieu. Il place sa cabane auprès, afin de pouvoir, nuit et jour, veiller sur leur sommeil.

Il en est ainsi dans toute la Bretagne, et si vous approchez de ses sillons funèbres, couverts de lierre terrestre, vous verrez sur chacun d'eux une coupe remplie d'eau bénite. Quelquefois, peut-être, l'oiseau du ciel s'y désaltère et va porter au mort regretté quelques gouttes de cette eau devenue pour lui les perles du souvenir.

Je restai longtemps absorbé dans mes pensées; il me semblait que le trouble qui m'agitait faisait remonter les regrets à la surface.

Je m'acheminai vers la maison du pêcheur. La soupière fumait sur la table; j'allais m'asseoir à mon couvert, lorsque je vis le vieux Breton, debout, son chapeau à la main : il bénissait la table; son attitude avait une solennité étrange.

Je mangeai quelques moules, espérant réveiller mon appétit par leur âpre saveur.

> La moule des écueils, ce coquillage amer,
> Qui s'ouvre en exhalant les brises de la mer,

dit le poète. Je me jetai quelques instants sur le foin nouvellement fauché, et j'y dormis, le cœur lourd, d'un sommeil plein de visions. Je sentais que je ne vivrais pas deux jours ainsi.

Swedenborg a dit quelque part : « Si une âme non encore épurée pouvait entrer dans le ciel, elle éprouverait un état d'anxiété et demanderait *à être délivrée.* » Certes la Bretagne n'est pas le ciel, mais c'est le lieu où l'on y aspire, où l'on vit de la pensée de la mort. Je n'étais pas assez fort pour soutenir cette présence continuelle de Dieu. — Sortons d'ici, me disais-je. Heureux ceux qui peuvent prier sans cesse! heureux ceux qui peuvent se souvenir, et

à qui le passé n'a pas brisé le cœur! Sortons d'ici ; allons chercher un milieu où le mouvement et le bruit incessant me donneront peut-être quelques heures d'oubli.

Le soleil était presque couché : j'avais une heure pour aller reprendre le chemin de fer. Je marchai lentement, regardant souvent en arrière la Tour des Druides, qui dominait l'horizon comme leur tradition domine le passé.

Les druides ont préparé dans les Gaules l'introduction du christianisme, comme les Juifs en Judée. Le druidisme était la religion la plus spiritualiste de l'antiquité païenne. Leurs monuments de pierre rappellent ceux que le peuple de Dieu élevait en témoignage d'un fait important, une vision, une alliance, une réconciliation. Les chênes gaulois étaient sacrés comme ceux de Membré, vénérés par Abraham.

Les druides enseignaient l'immortalité de l'âme; leur religion était fondée sur la nature, les éléments, la marche des astres. Des milliers d'esprits peuplaient les airs. Ils adoraient un Dieu suprême, unique, *Ens;* ils ne le nommaient pas. L'âme, disaient-ils, est éternelle ; il y a une autre vie chez les mânes. Ils admettaient trois cercles ou cycles : le premier appartenait à Dieu, c'était l'absolu, l'infini ; le deuxième était celui de la félicité, où arrivaient les êtres parvenus d'épreuves en épreuves; le troisième était celui des voyages : il enveloppait tout le reste; le but de l'homme était de quitter le cercle des voyages pour celui du bonheur.

La terre faisait partie du cercle des voyages ; elle recevait ou des êtres parvenus d'un monde inférieur, ou des êtres déchus d'un monde supérieur. Ils croyaient donc que les âmes viennent en ce monde : par un mouvement ascendant, si elles ont accompli le bien, et alors elles sont heureuses sur la terre; ou bien par un mouvement descendant, si elles sont tombées d'un monde supérieur, alors elles naissent ici malheureuses !...

Arrivé au cercle de la félicité, on ne pouvait plus déchoir. La terre était un lieu d'expiation; cela ressemblait au péché originel. Les plantes et les animaux malfaisants existaient sur la terre, parce

qu'elle était placée dans la catégorie des mondes inférieurs ; ils ne la plaçaient pas trop haut dans la hiérarchie des mondes, ils discutaient sur les astres, sur la grandeur comparée de la terre dans l'univers. On croit qu'ils connaissaient la boussole et l'aimant ; les historiens les appellent *profonds génies*.

Au lieu de l'urne païenne, les sculptures gauloises représentent la mort, les yeux levés au ciel, tenant d'une main le cippe et de l'autre montrant l'espace.

On a découvert sur les bords du Rhône cette belle inscription en langage celtique : « Si la cendre manque à cette urne, regarde » l'esprit, sur le salut duquel rien n'a été dit témérairement. »

Il est à peu près avéré que les druides ne croyaient pas au passage de l'âme dans le corps d'un animal, puisqu'on était dans l'usage de se prêter de l'argent à restituer dans une autre vie. Ceux qui ont pensé que les druides croyaient à la métempsycose se sont fondés sur ce passage du poème de Taliésin : « J'ai été vipère dans » le lac, j'ai été coq dans la bruyère, j'ai été étoile, j'ai été prêtre ; » depuis j'ai été pasteur. Un long temps s'est écoulé, j'ai dormi dans » cent mondes, je me suis agité dans cent ondes... », etc.

Evidemment ce ne sont là que des créations poétiques ; les poètes ne font pas les dogmes. Jamais les catholiques ne prendront l'*Enfer* du Dante comme article de foi.

Quelle impression devaient produire ces forêts druidiques, éclairées par des rayons vacillants presque éteints, et par des reflets semblables à ceux des lampes sépulcrales ! Les chênes, les sapins, les ormes, qui n'avaient jamais été atteints par la cognée, laissaient monter leurs troncs comme des colonnes superbes, auxquelles étaient appendus les colliers d'or des trésors conquis. L'entrecroisement de leurs branches formait des ogives qui devinrent les types du style ogival des premières basiliques chrétiennes dans les Gaules. L'eau du ciel filtrait à travers cent étages de rameaux, et traçait d'humides arabesques sur les tapis de mousse et de lichen.

C'est dans ces asiles profonds et mystérieux que les druides, revêtus de robes blanches et portant un sceptre surmonté du crois-

sant de l'ancienne Héliopolis, coupaient avec la serpe d'or le gui sacré. On appelait cette plante le *rameau du sceptre*, l'épouvantail de la mort, le vainqueur des poisons. Les savants prétendent que le gui était semblable à l'amone des Mages. Il est certain que cette plante semblant venir du ciel sans aucune semence terrestre, devait paraître miraculeuse. *Gui na-né!* Voilà le gui!

Après l'introduction du christianisme, les Bretons appelaient le gui l'*herbe de la croix*. En effet, cette plante, restant toujours suspendue entre le ciel et la terre, devait rappeler l'instrument de rédemption et l'idée du médiateur.

La nuit s'étendait sur la route; la Tour des Druides m'apparut, une dernière fois, sous les rayons de la lune, et ce colossal fantôme du passé semblait me dire : — « La terre que tu foules est » sacrée, le lieu où tu es arrêté est un lieu saint, c'est la porte du » ciel! La Bretagne est la maison de prières; ne la quitte pas sans » élever ton âme vers le Créateur! » — Les arbres, les torrents, les landes et les cimetières que je traversais, semblaient prendre une voix pour me crier : « Prie! »

Une cloche se fit encore entendre... L'aube blanchissait... c'était l'angelus.

J'éprouvais, en effet, le besoin de prier, mais avec d'autres âmes, mais en appuyant ma faiblesse sur la force de croyants; j'entrai dans l'église dont la voix m'avait parlé.

On y commençait la première messe; il y avait là des laboureurs et de pauvres femmes. Je priai pour tous ceux qui souffrent. Il me semblait que j'accomplissais un ordre de Dieu. Le mot de cette femme me revenait à la mémoire : « Nos pensées sont comme des oiseaux captifs; nous devons leur rendre la liberté et leur ouvrir du côté du ciel! »

Je pris le chemin de fer, en me répétant : — « Elle a raison : qu'importe le naufrage, quand il ne reste plus que la coque du vaisseau! »

Cte DE SAINT-JEAN.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ETUDE SUR LA FRANC-MAÇONNERIE, par Mgr l'évêque d'Orléans. In-8° de 92 pages, 4e éd., Douniol, Paris.

Mgr l'évêque d'Orléans et les catholiques de l'Assemblée viennent de remporter deux victoires, l'une sur le champ de bataille de la liberté d'enseignement, l'autre sur celui non moins disputé de la collation des grades. Dieu veuille en accorder aujourd'hui une troisième à l'éloquent évêque. La lutte est toujours avec la Franc-Maçonnerie, car c'est la Franc-Maçonnerie qui, depuis plus d'un siècle, imprime et dirige le mouvement révolutionnaire, tantôt soulevant les masses au cri de *liberté* et *égalité*, tantôt et presque toujours étouffant toute liberté par la déification de la FORCE.

Les francs-maçons ne s'en cachent même plus. Ce sont eux qui, les premiers, ont prononcé le mot d'*enseignement gratuit, laïque et* OBLIGATOIRE; ce sont eux qui ont dit : SUPPRESSION DE TOUTE INSTRUCTION RELIGIEUSE. « OBLIGATION pour le père et pour la mère veuve de conduire DE FORCE leurs enfants à l'école [1]. »

Les vaincus des derniers scrutins sont donc bien les francs-maçons, non pas que nous tenions pour inféodés à la secte tous ceux qui ont repoussé la liberté d'enseignement, mais qu'ils ne s'y trompent pas; s'ils n'ont pas été complices, ils ont été dupes.

Et c'est précisément parce que les dupes ont toujours été en grand nombre dans la Franc-Maçonnerie, que Mgr Dupanloup a

[1] Projet de loi du Grand-Orient de Belgique. Art. 1 et 2, cités par Mgr d'Orléans, p. 34.

voulu compléter son œuvre, en déchirant tous les voiles et rendant toute illusion impossible. Tel est le but de son nouvel écrit. Assurément la Franc-Maçonnerie a été bien des fois percée à jour ; on sait sa généalogie, on connaît son histoire ; il n'est pas un de ses rites puérils ou odieux dont le sens et l'origine soient aujourd'hui un mystère. Les secrets qu'elle révèle à ses adeptes, sous la foi du serment et de menaces terribles, ne sont plus des secrets. Le profane peut dire aussi bien que l'initié le secret du *maître*, le secret du *Rose-Croix* et le plus impénétrable de tous, le secret du *chevalier Kadosch*. Mais toutes ces données, éparses dans des livres qu'on lit peu, parce que ce sont souvent de gros livres, avaient besoin d'être réunies, condensées, pour devenir plus saisissantes. C'est ce qu'a fait Mgr d'Orléans avec une précision et une concision qui permettent d'embrasser ses documents, ses inductions, ses preuves, d'un seul coup d'œil, comme on embrasserait une armée.

« On a écrit des volumes sur cette institution, dit Mgr d'Orléans; on peut en écrire encore. Je dois être plus court et plus simple, et n'étudierai que les points principaux, les grandes lignes qui décident de tout. » Puis il se demande si l'on peut être à la fois franc-maçon et chrétien, si l'on peut être homme sérieux, homme de bon sens et franc-maçon, et il finit par rappeler les condamnations de la Franc-Maçonnerie par l'Eglise. Le cycle est complet; Mgr Dupanloup vous y emprisonne et vous y livre aux mains, non point, remarquez-le bien, des adversaires de la Franc-Maçonnerie, mais de ses amis les plus intimes, de ses plus fervents adeptes, de ses loges, de ses vénérables, de son Grand-Orient.

Peut-on être franc-maçon et chrétien? Demandez-le au Fr.·. Lacomblé, *grand orateur* de la loge l'*Espérance* : « Ce n'est point, dit-il, la *religion menteuse des faux prêtres du Christ* qui guidera nos pas... Aujourd'hui que la lumière luit, il faut avoir la force de faire bon marché de tout ce *fatras de fables*, dût le flambeau de la raison *réduire en cendres* tout ce qui reste encore debout des vestiges de *l'ignorance et de l'obscurantisme* [1]. » Demandez-le au

[1] Cité par Mgr d'Orléans, p. 2.

Grand-Orient, Babaud-Laribière, mort préfet des Pyrénées-Orientales depuis le 4 septembre. « La maçonnerie, écrivait-il en 1870, est *supérieure à tous les dogmes,* antérieure et *supérieure* à toutes les religions [1]. » Demandez-le au Fr.·. Frantz Faider, vénérable de la loge *la Fidélité* de Gand : « La maçonnerie, vous répondra-t-il, rejette les *fantasmagories idolâtres; la Maçonnerie est au-dessus des religions; nous sommes* NOS PROPRES DIEUX [2]. » N'est-ce pas le mot même qu'employa l'*antique serpent* lorsqu'il voulut séduire : « Vous serez comme des dieux. »

Mais alors, dira-t-on, et c'est ce qu'on dit tous les jours, comment se fait-il qu'il y ait des honnêtes gens dans les loges? Cela se fait parce que, au nombre des *honnêtes gens*, il y en a malheureusement plus d'un qui ne serait pas fâché d'être son propre Dieu. Ah ! nous ne le savons que trop, la Franc-Maçonnerie citait autrefois surtout, mais cite aujourd'hui encore comme lui appartenant, des noms qui jurent avec elle. Nous n'avons point oublié que ce fut un abbé, l'abbé Cordier de Saint-Firmin, qui présenta Voltaire à la loge des *Neuf-Sœurs,* où il fut introduit par le Fr.·. chevalier de Villars, au bruit d'une symphonie de Dalayrac, exécutée par les Fr.·. des colonnes d'Euterpe, de Terpsichore et d'Erato. Qu'on me pardonne ce style ; c'est ce qu'on appelle la langue du progrès.

Et l'abbé de Saint-Firmin n'était pas seul de sa robe dans ces conventicules. Nous y rencontrons l'abbé Sieyès, en compagnie du marquis de Condorcet, l'abbé de Talleyrand au bras du comte de Mirabeau ; nous y apercevons Dom Gerle et les abbés Noël, Pingré, Mulot, etc., noms inconnus à la suite de noms trop connus. La loge de la *Candeur* était toute peuplée de ducs, de comtes, de marquis! Pauvre loge ! elle était bien nommée. Le docteur Guillotin semblait être une rareté parmi ses membres, parce qu'il n'avait pas de titre ; mais il devait, au reste, s'en faire bientôt un des plus marquants et toujours avec *candeur*. On sait, en effet, que ce fut par philanthropie, vertu à l'enseigne maçonnique, que le docteur Guillotin inventa la guillotine.

[1] *Le monde maçonnique,* mai 1870, cité p. 12.

[2] Cité p. 14.

Aujourd'hui enfin, le *Monde maçonnique* nous révèle de temps en temps des initiations princières et d'autres non moins pénibles ; il y en a même parfois de douloureuses. Que prouvent-elles? Pour les princes, qu'ils espèrent pouvoir diriger une association qui ne se laisse même pas diriger par Dieu; pour les autres, qu'ils manquent de principes, ou que leurs principes ne sont pas à l'épreuve de la *camaraderie*. On veut être tolérant et l'on devient camarade.

Si d'ailleurs la Franc-Maçonnerie n'a qu'une face, et elle n'en a réellement qu'une, cette face ne se montre d'abord qu'à travers un voile qui en dissimule assez bien la difformité. Son premier mot de passe est *liberté, égalité*. Qui donc, en vérité, a le plus défendu le libre-arbitre de l'homme contre tous les hérétiques et les sectaires que les docteurs chrétiens? Qui donc a le plus prêché l'égalité et la fraternité que l'Evangile? Mais le mot de *liberté*, dans son sens absolu, ne veut-il pas dire : n'avoir plus de maître? le mot d'*égalité*, dans le même sens, ne signifie-t-il pas : ne reconnaître aucun supérieur? Etonnez-vous, après cela, de voir Dieu audacieusement nié ou contesté par les loges ; étonnez-vous d'entendre Lamartine dire hautement à une députation de 300 frères de tous les rites : *C'est du fond de vos loges que sont émanées, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les idées qui ont jeté les fondements des révolutions de 1789, de 1830 et de 1848* [1].

Telle est, en définitive, la Franc-Maçonnerie ; c'est une conspiration acharnée et permanente contre tout droit divin et humain. Après avoir simplement parlé de *liberté* et d'*égalité* aux *apprentis*, aux *compagnons* et aux *maîtres*, elle s'ouvre peu à peu à ceux de ses adeptes qui parviennent à de plus hauts grades, et leur explique, par d'odieux symboles, toutes les conséquences que la *liberté* et l'*égalité* emportent avec elles. Mgr d'Orléans cite, au sujet du grade de *Grand-Elu* ou *Chevalier Kadosch*, une page d'une des autorités de la Franc-Maçonnerie, le Fr.·. Ragon, page qui mérite d'être lue en entier. Nous ne pouvons en citer ici qu'un

[1] Cité p. 76.

fragment. — « Les emblèmes de ce grade, dit le Fr.·. Ragon, sont une croix avec un serpent à trois têtes. Le serpent désigne le mauvais principe. Les trois têtes du serpent sont l'emblème du mal qui s'est introduit dans les trois hautes classes de la société. Une tête du serpent porte une *couronne* et indique les *souverains;* une autre tête porte une *tiare* ou *clef* et indique les *papes;* une autre porte un *glaive* et indique l'*armée.* »

Le grand-initié doit veiller à la répression de *ces abus*... Comme gage de ses *engagements*, le récipiendaire abat, avec le poignard, les *trois têtes du serpent,* la couronne, la tiare, l'épée [1].

C'est donc une lutte à mort, une lutte où le poignard, on ne le sait que trop, joue, au besoin, son rôle.

Voilà cependant à quoi aboutissent toutes les belles phrases, qui font dire à certains niais que la Franc-Maçonnerie n'est ni anarchique ni irréligieuse. Anarchique! mais apprenez donc, s'écrient-ils, que la politique est formellement interdite dans les loges; irréligieuse! mais lisez donc l'article 125 d'un de nos règlements : « On s'engage, y est-il dit, à ne jamais traiter d'aucune question de controverse religieuse [2].» Prescriptions menteuses! Ce qui est vrai, c'est que « la Franc-Maçonnerie est *le laboratoire de la Révolution* », suivant le mot d'Henri Martin, l'un des coryphées de la secte, ou *l'Église de la Révolution,* pour parler comme Félix Pyat, l'un des plus avancés dans les secrets maçonniques [3].

Et il devait en être ainsi. Voilà dix-huit siècles qu'une bouche divine a dit : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » Exclure l'Évangile d'une société qui prétend travailler au perfectionnement du genre humain, c'est donc tout simplement déclarer la guerre à l'Évangile ; défendre de s'occuper de religion pour mieux penser, mieux raisonner; c'est faire le vide autour de soi et se priver d'air afin de respirer plus à l'aise.

La lutte était donc forcée, et, si les *Apprentis* ne s'en doutaient

[1] P. 62.
[2] Voir pp. 10 et 64.
[3] Voir p. 63.

as, les *Rose-Croix* et les *Kadochs* le sentaient bien. Ajoutons que la ıtte devait être violente, car on doit s'attendre à toutes les perfiies et à toutes les violences de la part d'un ennemi qui se cache. 'oltaire ne cessait de dire à ses disciples, en leur recommandant e *confondre l'infâme, d'écraser l'infâme :* « *Frappez* et *cachez* otre main ; il faut qu'il y ait cent mains *invisibles* qui percent le ıonstre.[1] »

La Franc-Maçonnerie a été fidèle au mot d'ordre. De là ces serıents qui font qu'un initié ne s'appartient plus, ces secrets qui le onduisent d'échelon en échelon jusqu'au dernier degré de l'impiété t de l'audace, ces mystères entourés d'appareils funèbres, de symoles homicides ; de là ce frère *grand-inquisiteur*, ce frère *terrible*, ette *voûte d'acier* formée par des glaives, et, jusque dans les *travaux e table*, c'est-à-dire les banquets, un vocabulaire de bataille : *'hargez les canons!* c'est-à-dire remplissez vos verres ; *haut le laive!* c'est-à-dire haut le couteau ; *haut les armes!* c'est-à-dire aut le verre ; *en joue!* c'est-à-dire le verre près de la bouche ; *ıu, bon feu*, etc., c'est-à-dire une gorgée, deux gorgées, suivant ordre[2].

Momeries ! je le veux bien ; mais si ce sont des momeries, disons ıu moins, avec Mgr d'Orléans, qu'elles sont fort peu dignes d'hommes sérieux. S'il s'agit, au contraire, de rites symboliques, quelle ıeut être leur signification ? Vous êtes, dites-vous, une société de ıienfaisance ? Est-ce par hasard la bienfaisance que symbolisent ces glaives, ces canons, et ces ordres répétés de *feu*, donnés à des êtres intelligents comme à des automates ? Je serais beaucoup plus tenté, pour mon compte, de voir dans cet appel aux armes, se proıuisant jusqu'au milieu des joies d'un banquet, en un lieu *à l'abri les regards profanes* (*sic*), ces mains *invisibles* qu'invoquait Voltaire ıour *percer le monstre*. Une société de bienfaisance ! mais alors ourquoi vous cacher ? « S'ils ne faisaient pas de mal, a dit de vous

[1] *Lettres à d'Alembert*, 7 mai 1761 et 1er mai 1768.

[2] Voir *Rituel de l'Apprenti*, cité par Mgr d'Orléans, p. 54. Je suis contraint d'abréger.

le pape Clément XII, ils ne haïraient pas tant la lumière[1]; » c'est le cri même de la vérité et du bon sens.

Les Francs-Maçons parlent volontiers de leurs principes ; on les a vus même, ainsi que le rappelle Mgr d'Orléans, se réunir en *convent* à l'époque du concile, afin d'opposer ces *principes* aux principes de l'Église, ou, suivant le mot de Michelet, d'avoir un VRAI concile qui *jugerait* le FAUX[2]. Quels sont donc ces principes ? Leurs *planches* — il faut bien parler leur jargon — se font, il est vrai, au nom du *Grand Architecte de l'Univers*. On devrait donc supposer qu'ils croient en Dieu ; mais en même temps les portes des loges s'ouvrent toutes grandes pour recevoir Proudhon, qui dit : — Dieu c'est le mal. — Elles s'ouvrent non moins grandes pour les jeunes gens du congrès de Liége qui crient : *Haine à Dieu! guerre à Dieu*[3] !

Dans une cérémonie funèbre célébrée par le Grand-Orient de Belgique à l'honneur du Fr.·. Léopold, mort roi des Belges, on lisait cette inscription : *L'âme émanée de Dieu est immortelle.* La Franc-Maçonnerie croit donc à l'immortalité de l'âme? Illusion! la malencontreuse inscription soulève des tempêtes; les frères de Louvain protestent ; *l'âme humaine se crée elle-même*, déclarent les frères de Londres[4] ; « la majorité qui a inscrit sur notre sanctuaire *Dieu* et *immortalité de l'âme* a été *intolérante*, s'écrie le Fr.·. docteur Guépin[5], » et le Grand-Orient, baissant pavillon, s'excuse et déclare que les formules de Dieu et d'immortalité *n'enchaînent aucune conscience*[6].

La Franc-Maçonnerie n'affirme donc rien, c'est une négation continue sans affirmation possible ; en d'autres termes, c'est une

[1] *Nisi malè agerent, tanto nequaquam odio lucem haberent.* Et Benoit XIV, rappelant le mot d'un ancien : *Honesta semper publico gaudent, scelera secreta sunt.* Voir les encycliques *In eminenti* du IV des calendes de mai 1738, et *Providas* du XV des calendes d'avril 1751.

[2] Voir p. 15.

[3] Voir p. 23.

[4] Cité p. 25.

[5] P. 29.

[6] P. 26.

démolition, une ruine complète, sans réserve d'aucune pierre pouvant servir à une réédification.

Mais notre bienfaisance, dira-t-elle, est-ce qu'elle n'est pas un principe? est-ce que cette pierre-là ne vaut pas celle sur laquelle d'autres s'appuient? Permettez ; à quoi aboutit votre bienfaisance? Avez-vous votre François de Sales, votre Vincent de Paul? Avez-vous donné à l'humanité souffrante une sœur de la charité, une seule petite sœur des pauvres? S'il faut en croire un de vos dignitaires, parlant au Grand-Orient de France, « on ne voit rien, à l'exception de votre *Maison de secours,* dont les ressources sont si exiguës, disait-il, que je m'étonne qu'elles soient mentionnées dans une fête solsticiale, on ne voit rien qui atteste la manière dont la Franc-Maçonnerie exerce la bienfaisance [1]. » Voilà la vérité. Le *Monde maçonnique* la proclame de son côté. « La bienfaisance, dit-il, n'est pas le but, mais seulement un des caractères, et des *moins essentiels,* de la Maçonnerie [2]. » Nous le savions bien.

La bienfaisance complète, c'est-à-dire le don de soi, ne serait qu'une bien rare exception sur la terre, si nous n'avions devant nous l'exemple et l'amour d'un Dieu [3].

La Franc-Maçonnerie prétend être la *lumière,* être le *progrès;* mais, en vérité, quelle est donc cette lumière, puisqu'elle n'éclaire aucune question et que les Francs-Maçons se reconnaissent hors d'état de rien affirmer? Le progrès! mais quel est donc celui que nous devons à l'équerre et à la truelle? Les Francs-Maçons remontent, dit-on, aux maçons de la tour de Babel; beau souvenir de progrès! Aujourd'hui les sciences sont en pleine marche; quelle part la secte a-t-elle dans ce mouvement? Peut-elle revendiquer Cuvier, Ampère, Cauchy, Dumas, Chevreul, Elie de Beaumont, Le Verrier, Pasteur, etc., tous ces savants illustres, qu'on peut appeler aussi de fermes croyants? Quelles découvertes a-t-elle faites? se-

[1] Le Fr.·. Accary, cité p. 86.

[2] Cité p. 9.

[3] « On s'aime toujours soi-même et l'on n'aime que soi-même, jusqu'à ce qu'on ait aimé quelque chose de plus que soi-même, et ce ne peut être que Dieu. » Bossuet, 2e sermon pour le jour de la Pentecôte.

rait-ce par hasard la généalogie qui nous fait remonter au singe? Si elle tient à celle-là, qu'elle la garde, mais qu'elle n'oublie pas, en même temps, que les XIIIe et XVe siècles, qui furent des siècles de grandes découvertes, furent aussi et surtout des siècles de fortes croyances.

S'attribuera-t-elle le progrès moral? La morale, en effet, jouait un beau rôle dans certaines loges, chez les *Aphrodites*, par exemple, les *Hermaphrodites*, les *Fendeurs*, etc.; et notez bien que ce n'est point Mgr d'Orléans qui me rappelle ces tristes souvenirs, c'est Le Bas, un des leurs. — Souvenirs perdus, diront-ils; — j'y consens et n'insiste pas. Il ne me coûte d'ailleurs nullement de convenir qu'en fait de morale, nous devons à la Franc-Maçonnerie les principes de 89, qui devinrent si facilement les principes de 93; que nous lui devons les *Théosophes*, les *Théphropotes*, les *Théophilanthropes*, les *Philalètes*, etc., toutes ces grandes lumières des temps modernes, et les conspirateurs sans nombre qui, depuis quatre-vingt-dix ans, nous font rouler de révolutions en révolutions, de l'anarchie au césarisme, du césarisme à l'anarchie, infatigables Sisyphes qui malheureusement nous réduisent à l'état de Sisyphes comme eux, tristes maçons de Babel qu'arrête toujours, à point dit, la confusion des langues.

Je ne nie point cependant qu'il y ait *progrès* parmi eux. Hier ils étaient déistes, aujourd'hui ils deviennent athées; hier ils croyaient que l'âme venait de Dieu, aujourd'hui ils commencent à croire qu'elle s'est faite elle-même; hier ils rêvaient immortalité, aujourd'hui ils ne voient d'immortalité que dans le passage des parcelles organiques d'un corps mort, ou, comme ils disent, d'un individu *dépersonnifié*, dans le corps en formation d'un autre être[1]. Hier ils confisquaient, par d'affreux serments, la liberté de leurs adeptes, aujourd'hui ils entendent confisquer jusqu'à la liberté des enfants et jusqu'aux droits des pères; ils confisquaient la vie; ils prétendent confisquer même la mort. N'est-ce pas, en effet, du fond des loges qu'est parti ce cri sinistre : « Plus de christianisme,

[1] Le Fr.·. Ragon, cité p. 26.

ni pendant la vie, ni à la mort? » N'est-ce pas dans ces repaires que s'est organisée cette chasse au repentir, qui procède par actes signés longtemps à l'avance, en *triple ampliation*, et ce vol des cadavres qui, plus d'une fois, est venu porter la honte et la consternation au sein des familles [1] ?

La Franc-Maçonnerie s'approprie hautement l'abominable cri de Voltaire : *Ecrasez l'infâme !* [2] et, on le voit, elle travaille, tant qu'elle peut, à s'approprier la pensée de Diderot, qui ne voyait entre lui et son chien d'*autre différence que l'habit* [3].

Singulier goût de se mettre au pilori de ses propres mains! Et encore est-ce peine inutile, car nos papes, depuis Clément XII jusqu'à notre immortel Pie IX, et, à leur suite, Mgr d'Orléans, ont timbré la secte au front d'un fer rouge, dont l'empreinte ne s'effacera pas.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Voir p. 40. Nous savons bien, et Mgr d'Orléans ne le dissimule pas, que la Franc-Maçonnerie officielle a cru prudent de suspendre pour *six mois* la loge l'Avenir, qui, la première en France, avait formulé les statuts des *solidaires;* mais en Belgique, les suspend-on pour si peu? et même en France, le *Monde maçonnique* n'applaudit-il pas à l'organisation des enterrements civils? Voir p. 17 et 18.

[2] « En vain, avec le XVIIIe siècle, nous flattions-nous d'avoir ÉCRASÉ L'INFAME, l'infâme renait plus vigoureuse ». Discours du vénérable de la loge la *Fidélité* à Gand, cité p. 12.

[3] *Vie de Sénèque.*

Richelieu mort, vers quel protecteur Chapelain allait-il se tourner? Nous verrons plus loin qu'il avait déjà depuis longtemps accès et pension chez le duc de Longueville: mais les ministres pouvaient avoir, à un moment donné, la main plus libérale. Le chancelier Séguier, à qui notre poète, en compagnie de Priézac et du bureau de l'Académie, alla offrir le protectorat de la compagnie, logeait déjà chez lui cinq académiciens, qu'il entretenait à ses frais pour les aider dans leurs travaux: une sollicitation directe eût été indiscrète. Chapelain se contenta de lui dédier un sonnet fort bien écrit, que nous avons publié récemment [1], et, pour conserver sa situation brillante à la cour, il composa à l'adresse de Mazarin, successeur du grand cardinal, une ode pompeuse, publiée plus tard en 1647 [2]. Mazarin, distrait par ses préoccupations militaires et politiques, se montrait, en général, peu libéral envers les gens de lettres et les savants. Cependant l'ode de Chapelain lui fut très-sensible, et sa main s'ouvrit généreuse pour récompenser le poète: il lui donna une pension de 1,500 livres [3] sur l'abbaye de Corbie, et ses largesses ne se bornèrent pas seulement à cette gratification, car Chapelain, dans un acte du 15 mars 1646, prend le titre de *Conseiller du Roy* et *prieur du prieuré de Saint-Hilaire d'Hyères* [4]. Des Réaux prétend que ce fut le secrétaire d'Etat de Lyonne, neveu du ministre académicien Abel Servien, qui conseilla au poète de saisir sa lyre pour chanter Mazarin, comme il avait autrefois chanté Richelieu; puis, lorsque l'ode fut composée, « il dit tant de bien de lui au cardinal, que celui-ci le voulut voir, et luy dit

[1] Voy. *Histoire du chancelier Pierre Séguier.*

[2] « Monsieur, écrivait Balzac à Chapelain le 14 avril 1647, vous me faites donc de ces supercheries! Vous composez des odes de quatre cent soixante vers, qui sont imprimées chez la veufve Camusat, qui sont admirées à la cour, qui sont payées par Son Eminence, sans que je sçache que vous ayez eu dessein de les composer. Je me resjouis extrêmement de ces heureuses nouvelles, bien que j'aye sujet d'estre un peu estonné de vostre secret, et que je croye que Virgile ne traittoit pas ainsi Varius.... etc. » (*Lettres* de Balzac, publiées par M. Tamizey de Larroque. *Loc. cit.*, p. 403.)

[3] Pellisson et d'Olivet, II, 131.

[4] Jal. *Dictionnaire critique.*

comme il prenoit congé : « M. de Lyonne vous dira ce que j'ai fait « pour vous ; c'est si peu de chose que j'en ay honte [1]. »

L'ode, quoiqu'elle eût 460 vers et qu'on l'ait traduite en latin et en italien, honneur peu mérité pour un ouvrage correct et froid comme tous les autres, n'avait cependant pas été le seul prétexte aux libéralités du cardinal ; nous avons tout lieu de croire que le ministre avait vu avec grand plaisir, dès son arrivée au pouvoir, Chapelain s'entremettre près de Balzac pour obtenir la dédicace du *Ministre d'Etat*, livre appelé plus tard l'*Aristippe* : la négociation ne réussit point, il est vrai, mais le premier ministre put dès lors apprécier directement le caractère droit et le jugement éclairé du critique et du poète. Il le connaissait, du reste, depuis plusieurs années, car il avait été question, en 1640, de lui donner Chapelain pour secrétaire, quand il alla commencer les longues négociations qui devaient aboutir à la paix de Westphalie. Tous les biographes ont parlé de l'offre faite à Chapelain d'aller à Rome en 1632, avec le comte de Noailles, et à Munster en 1645, avec le duc de Longueville ; mais nous ne sachions pas que personne ait encore signalé ce projet de collaboration avec l'élève de Richelieu. Si Chapelain n'a pas fait une brillante carrière dans la diplomatie, ce n'est pas la fortune qui lui refusa ses faveurs. Or, nous lisons dans la correspondance de notre poète cette lettre fort curieuse, adressée à Boisrobert, le 8 mai 1640 :

Monsieur, puisque mes indispositions ordinaires, mes procès et mes engagements, ne me permettent en aucune manière d'entendre à la glorieuse proposition que vous me fistes hier, d'un emploi si considérable près de M. de Mazarin, lorsqu'il ira à Cologne plénipotentiaire du roy, j'ay creu vous en devoir faire une autre qui sera encore plus avantageuse à mondit sr Mazarin, et qui vous apportera plus d'honneur si Dieu veut qu'elle soit acceptée. Après avoir longtemps pensé aux personnes que je jugeois les plus propres pour le service de mondit sr dans la secrétairerie de cette grande commission, enfin je me suis arresté sur M. du Maurier, qui

[1] Tallemant. *Historiettes*, II, 485, 486. — Le chroniqueur rapporte à ce sujet quelques details assez curieux.

a le bien d'estre connu de vous, et qui fait profession d'estre de vos plus passionnés serviteurs, comme sur celuy qui avoit le plus les parties nécessaires pour remplir dignement cette place.... Il parle et escrit fort bien sa langue; il parle et escrit fort bien la latine. Il entend et parle passablement l'italienne. Il a voyagé entre l'Italie et la Hollande, où il a été élevé [1], en Allemagne, Suède, Danemark et Pologne, et en a rapporté une médiocre teinture de la langue allemande. Ses voyages ont esté faits avec attention et utilité, etc...

Sur un tel éloge de Du Maurier, on n'hésita pas à le donner pour secrétaire au négociateur; mais, jusqu'au jour de la décision, Chapelain vécut dans une inquiétude incessante, qu'il dépeignait fort noblement dans une lettre du 10 mai, au duc de Longueville, le conjurant de faire en sorte que M. Mazarin le laissât jouir de la tranquillité que le duc lui avait procurée. « Mais, parce qu'il n'est pas impossible qu'il ne persiste dans son dessein et qu'il ne me fasse faire violence, je vous donne avis, Monseigneur, de la chose, afin qu'il vous plaise m'ordonner promptement ce que j'auray à faire en ce cas, ne pouvant ni ne voulant avoir de volonté que la vôtre, etc... [2] » Et le 13, il écrivait à Balzac :

Je suis tout troublé d'une fantaisie qui a pris à M. Mazarin, de me vouloir avoir pour secrétaire de sa *plénipotentiairerie*, sans me connoistre et sans sçavoir si je le voulois ou le pouvois, et ce qui m'embarrasse, c'est qu'il me menace de me le faire commander par Mgr le cardinal : qui seroit pour moy une extrémité estrange. J'ay conjuré cette tempeste d'abord du mieux que j'ay peu; mais je crains que ma conjuration ne s'appaise point, et qu'elle ne me cause la guerre sous prétexte de m'employer à faire la paix. L'employ sera glorieux et utile à qui l'aura; mais pour moy il ne me seroit que mortel, et romproit le cou à la Pucelle. Je me recommande à Dieu pour cela, etc.

Mazarin, parvenu au pouvoir, se rappela un si honorable désintéressement, et prouva par sa pension qu'il ne gardait pas rancune au poète de son refus. Chapelain s'adressa aussi, vers

[1] Son père avait été ambassadeur en Hollande.

[2] Nous verrons bientôt que le duc de Longueville lui faisait une pension de 2,000 fr. pour travailler à *la Pucelle*.

cette époque, aux grands de la Cour; c'était alors la coutume, on le sait, de dédier des ouvrages aux puissants du jour, afin d'en obtenir des faveurs. Autres temps, autres mœurs ; nous n'avons pas ici à nous gendarmer contre des démarches qui paraîtraient aujourd'hui contraires à la dignité d'un auteur : l'usage était reçu et personne ne songeait à en médire. Chapelain composa donc deux odes en l'honneur du duc d'Enghien et du prince de Conti; l'abbé Goujet assure que la première ne lui a pas paru inférieure à l'ode en l'honneur de Richelieu; il y trouve même en quelques endroits « plus de grandeur et de sublime [1]. » Cet éloge est fort exagéré; car la pièce est correcte, calme et aussi peu inspirée que les précédentes; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle plut fort au héros dont elle célébrait les hauts faits:

Monsieur le Prince, dit Tallemant, sçavoit par cœur toute l'ode que Chapelain fit pour luy; il la portoit dans sa pochette avant qu'elle fust imprimée... Cependant il n'en a jamais fait le moindre plaisir à M. Chapelain. L'ode du prince de Conty, qu'il fit, dit-il, non par aucun intérest, mais parce qu'il estoit plainement persuadé du mérite de ce prince (voyez s'il ne mentoit pas bien, ou s'il ne se connoist pas bien en gens), ne luy produisit rien non plus. Ce n'est pas que le pauvre petit Principion ne luy ayt donné dix bénéfices; mais pas un n'a reussy. Depuis le blocus, tout cela est demeuré là [2].

Tallemant n'a été qu'incomplètement informé à ce sujet, et les actes retrouvés par M. Jal permettent d'établir que l'ode au prince de Conti rapporta plus que de l'honneur au poète. Le prince était abbé de Cluny, administrateur perpétuel et supérieur général de l'ordre ; en cette qualité il pourvut Chapelain du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-Grand-Champ au diocèse de Meaux. Il est vrai que le poète se vit disputer la possession du prieuré par Dom François, religieux profès et prieur de Saint-Nicolas-d'Assise-lez-Senlis, qui tenait Grand-Champ de son frère Dom Pierre Chappelier. La contestation fut très-longue

[1] Goujet. *Bibl. franç.*, XVII, 372.
[2] Tallemant, II, 486.

entre Chapelain et Chappelier, mais enfin, le 7 septembre 1648, intervint une convention par laquelle le premier cédait le prieuré à Dom Claude de Sennety, religieux de l'ordre de Saint-Benoist, moyennant 600 livres de pension viagère, prélevée sur les revenus du prieuré [1].

On comprend donc que le chroniqueur n'ait pas toujours été persuadé du désintéressement de Chapelain; mais il est bon de se tenir en garde contre les insinuations de la médisance, et contre les bruits malveillants suscités par la jalousie des contemporains; et puisque ce sujet se rencontre sous notre plume, vengeons ici la mémoire de notre poète. On a beaucoup accusé Chapelain d'avarice; on ne peut cependant contester qu'en beaucoup de circonstances il ne se soit effacé devant de plus besoigneux que lui. Tallemant lui-même est obligé de l'avouer: « Boisrobert voulust en ce temps là (c'était vers 1640), faire donner à Chapelain six cents livres de pension sur le sceau. Chapelain, qui se voyait trois mille livres de pensions, en comptant celle du cardinal, mais qui n'estoit pas à vie, le pria, à ce qu'il dit, mais j'en doute, de la faire donner à Colletet: ce qu'il fit [2]. » Sa correspondance manuscrite abonde en traits sinon identiques, au moins analogues, et tous les biographes qui l'ont parcourue, depuis l'abbé d'Olivet jusqu'à M. Livet, affirment que Gombauld en particulier ressentit plusieurs fois les effets de cette sollicitude. Ce qui n'empêche pas Tallemant d'écrire:

M. Chapelain est un des plus grands caballeurs du royaume; il a toujours une douzaine de cours à faire. Il court après un petit bénéfice de cent francs. Il falloit qu'outre ses pensions il eust de l'argent; car on voit dans les lettres de Balzac, qu'il luy a mandé qu'il avoit perdu huist cens écus sur les pistolles rognées; et je sçay pour en avoir veu le contrat, que Mme de Rambouillet luy doit plus de 1,600 livres de rente présentement. Voyez quelle richesse a un homme comme luy! Cependant, quelque maladie qu'il ayt eue, bien loing d'avoir un carrosse, il n'a jamais

[1] V. Jal. *Dictionnaire critique.*
[2] Tallemant, II, 480.

eu assez de force sur luy pour faire la dépense d'une chaise, et on dit qu'il n'a rien donné aux enfans de sa sœur, quand on les a mariez [1].

Ménage enchérit encore sur Tallemant :

Nous étions mal avec M. Chapelain, M. Pellisson et moy; M. Pellisson, après sa conversion, voulant se réconcilier avec luy, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez luy et nous nous réconciliâmes. Je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vus il y avoit douze ans; *je croy qu'ils étoient peints* [2].

On n'en finirait pas, s'il fallait citer toutes les plaisanteries qu'on a longtemps racontées sur l'avarice du pauvre Chapelain. Prenons au hasard dans les anecdotes littéraires de l'abbé Raynal; il en est quelques-unes d'un goût douteux :

Chapelain étoit appelé par quelques académiciens : *Le Chevalier de l'ordre de l'Araignée,* parce qu'il avoit un habit si rapiécé et si recousu, que le fil formoit dessus comme une représentation de cet animal. Etant un jour chez M. le prince où il y avoit une grande assemblée, il vint à tomber du lambris une araignée qui étonna la compagnie par sa grosseur. On crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une très-grande propreté. Aussitôt toutes les dames se mirent à dire d'une commune voix, qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. Chapelain, ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque, etc., etc.

D'un autre côté, l'on fait écrire au célèbre Urbain Chevreau, au sujet d'une fourrure de zibeline que Chapelain l'avait prié de lui rapporter de son voyage en Suède, et qu'un médisant lui dissuada de donner en cadeau au poète, en lui disant : Vous êtes aussi fou qu'il est avare, vous piquerez-vous d'obliger un ladre ?...

Ce qui me confirma tout ce qu'on me dit pour son avarice, c'est que l'ayant rencontré chez M. Clozier, j'appris qu'il achetoit tous les livres défectueux qu'il pouvoit trouver, dont il transcrivoit ou faisoit transcrire les imperfections, et ce libraire me témoigna que bien souvent, il luy en vendoit avec des cahiers entiers qui manquoient, et qu'il les lui donnoit

[1] Tallemant, II, 487.
[2] *Menagiana*, édit. citée, p. 243, 244.

presque pour rien. Je ne sçay si quelques-uns ont jamais pu voir sa bibliothèque, mais il a toujours trouvé des excuses pour se défendre de me la montrer. Quoi qu'il en soit, sa lésine le regarde seul, et ce n'est ni mon affaire ni celle des autres. A sa mesquinerie près, il étoit bon homme, bon grammairien, civil et honnête [1].

Telle est une partie de l'acte d'accusation dressé contre Chapelain par les anecdotiers du XVIIe siècle. Nous ne prétendons pas disculper entièrement notre académicien; mais nous n'hésitons pas à déclarer que, dans notre conviction intime, la plupart de toutes ces plaisanteries furent inventées après le désastre du poème de *la Pucelle;* c'est peu généreux, mais c'est ainsi, et nous le prouverons.

Il est certain que Chapelain avait une fortune assez considérable, et même, sans le secours des pensions ministérielles ou princières, il aurait pu tenir parmi les poètes fortunés un rang presque égal à celui de Gomberville. M. Jal a retrouvé plusieurs actes établissant que de forts grands seigneurs avaient recours à lui dans leurs besoins; par exemple, un reçu du 26 octobre 1644 prouve qu'il avait prêté de l'argent à « messire P. Charles de Luynes », et que celui-ci lui en faisait une rente de « cinq mil soixante-dix livres, dix-huit sols, dix-huit deniers »; quelque temps après, il prêtait à la marquise douairière de Rambouillet, au marquis de Montauzier, à sa femme Julie d'Angennes et à Angélique-Clarisse d'Angennes de Rambouillet, la somme de 30,000 livres tournois; et ceux-ci s'engageaient à faire au prêteur une rente de 1,500 fr. [2]

Chapelain était donc riche; quant à l'usage qu'il faisait de son argent, cela est plus difficile à préciser; il est probable qu'il aimait un peu à thésauriser, puisqu'on trouva, dit-on, cinquante mille écus dans ses coffres après sa mort; mais quand on a possédé pendant cinquante ans un revenu de 10 à 15 mille livres, cela n'est pas une preuve d'*avarice sordide;* allons au fait. Nous

[1] *Chevræana*, I, 26, 27.
[2] V. Jal, *Dictionnaire critique*.

savons qu'il était bibliophile, ce qui nous permet de suite de rectifier dans le vrai sens le dernier passage du *Chevræana*. Tout bibliophile recherche des ouvrages dépareillés, pour en composer avec les débris des exemplaires irréprochables. M. Asselineau a récemment mis en relief la passion bibliophile de Chapelain [1], et cela peut expliquer bien des choses. De quoi ne se prive-t-on pas pour un beau livre ! Mais écoutons l'accusé lui-même.

Un de ses amis ayant été ruiné par le désastre de Fouquet, Chapelain annonçait à Godeau cet événement, en lui disant que cet ami « avoit entre les mains la meilleure partie de son bien », puis il ajoutait : « Bien m'en prend d'avoir la ressource du prince qui me défraye si noblement, et de me trouver muni de la philosophie qui m'a mis l'esprit, il y a longtemps, au-dessus de la fortune. J'ai été beaucoup plus ému d'avoir vu expirer ma nièce. » Et quelques semaines après : « Ce n'est pas le dommage que m'a causé la ruine du surintendant qui m'a touché le plus... Je vous prie donc de ne m'en guère plaindre [2]... » Harpagon n'eût jamais écrit de lettres pareilles, ni pris si philosophiquement son parti de la perte « du meilleur de son bien ».

Mais si des lettres ne paraissent pas des témoins suffisants, voici des faits positifs qui prouvent absolument le désintéressement de Chapelain. Nous lui avons déjà vu refuser deux fois de magnifiques situations comme secrétaire d'ambassade, d'abord à la suite du comte de Noailles, puis à la suite de Mazarin; plus tard, lorsque Montauzier fut choisi pour être gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV, le duc jeta les yeux sur son vieil ami pour le faire nommer précepteur du prince; il obtint même l'agrément du roi d'en parler à Chapelain; assurément, s'il était au monde une place capable de séduire un ambitieux avide de faveurs et de fortune, c'était bien celle-là;

[1] Ch. Asselineau. *Les sept péchés capitaux de la littérature.*
[2] V. Livet. *Notes à Pellisson et d'Olivet*, II, 137, 138.

et cependant Chapelain refusa, « alléguant que son grand âge le rendoit trop sérieux, trop infirme, pour qu'il pût se flatter d'être agréable à un prince encore si jeune » [1]. Faut-il d'autres marques d'un parfait désintéressement, ajoute l'abbé d'Olivet, et de quel poids, après cela, peuvent être les invectives de ces écrivains malintentionnés ou mal instruits?

Deux autres traits analogues, racontés par l'abbé Goujet, se rapportent précisément à l'époque dont nous nous occupons.

J'ai lu aussi dans ses lettres manuscrites, dit l'abbé, qu'on eut dessein de l'envoyer en Suède, et de le charger en ce royaume de quelque commission importante et honorable; et dans ces mêmes lettres je le vois, plein de frayeur à cette nouvelle, prier ses amis avec autant d'instance de faire manquer ce projet que d'autres en auroient pu employer pour le faire réussir, et se réjouir lorsqu'il apprend qu'on le laissera tranquille à Paris, au milieu de ses amis, comme si on l'eût déchargé du fardeau le plus pesant...

...Un autre dessein qu'on eut sur lui fut de l'envoyer à Munster en qualité de secrétaire pour le traité de paix qui s'y négocia en 1646 et les années suivantes. Ce fut M. de Lyonne, secrétaire des commandements de la reine, qui en fit la proposition. Ami de Chapelain, et bien persuadé qu'il seroit très-utile à M. de Servien, son oncle, l'un des plénipotentiaires à Munster, il en fit arrêter le choix par la reine et par le cardinal Mazarin sans avoir même prévenu celui que ce choix regardoit. Mais il doutoit d'autant moins qu'il refusât de s'y rendre, qu'outre que l'importance de ce poste étoit très-capable de le flatter, il devoit plaire également à M. le duc de Longueville, qu'on avoit aussi envoyé à Munster, et dans l'intérêt duquel M. de Lyonne n'ignoroit pas que Chapelain étoit. M. l'abbé Servien vint donc faire part à Chapelain de ce qui se passoit et lui en parla comme d'une chose décidée, et pour laquelle il ne doutoit pas qu'il n'obtînt sur-le-champ son consentement. Chapelain le donna en effet, quoique avec répugnance; et il en reçut une lettre de félicitation de M. le duc de Longueville. Mais au fond il souhaitoit que cette affaire manquât et son désir fut accompli... [2]

Ayant appris, en effet, qu'un parti accrédité s'était formé à l'hôtel de Longueville pour proposer à ce poste Boulanger,

[1] V. Pellisson et d'Olivet. II, 136.
[2] Goujet. *Bibl. fr.* XVII, 367.

premier secrétaire du duc, et qu'on trouvait mauvais d'avoir vu ce projet traversé par le choix inopiné de la cour, Chapelain, malgré la résistance du duc [1], et malgré les désirs de la cour, qui décidément voulait faire de lui un diplomate, se mit à la tête du parti favorable à Boulanger, sollicita vivement pour son rival et « ne quitta pas prise qu'il ne l'eût fait accepter. Ce fut durant cette négociation si désintéressée de sa part, que M. le chancelier Séguier lui envoya de son propre mouvement un brevet de conseiller d'État » [2]. Cela valut douze mille écus à Boulanger [3], dit Tallemant. Et l'on voudrait nous faire croire qu'un avare tel qu'on dépeint notre poète aurait laissé tout bonnement échapper douze mille écus qu'il tenait déjà solidement ! Cela ne peut pas se soutenir.

Certes, Balzac ne prenait pas Chapelain pour un avare quand il lui écrivait, le 21 janvier 1644 : « Si vous me rendez cet office, je ne pense pas que ce doive estre par le moyen de M. Silhon [4], car, bien que je l'aye tousjours connu vertueux et mon amy, néanmoins la pauvreté se regarde en toutes choses, et, vous excepté, je n'ay point encore veu de docteur qui ne fust intéressé et qui, en matière de livres, servist fidèlement les aultres docteurs [5]... » Et le 17 juillet suivant :

Le messager d'Angoulesme qui part demain vous porte quatre rames de papier, du plus beau qui se face en ce pays. M. Costar, qui n'est pas si scrupuleux que vous, souffre que je le régale tous les ans de ces petits présens qui sont icy à ma bienséance. Mais il faut vous traiter à vostre

[1] « Il alla trouver M. de Longueville, dit Tallemant, et luy représenta que ce n'étoit pas là le moyen d'achever la *Pucelle*. — Vous ferez bien l'un et l'autre, luy répondit-il. — Mais, Monsieur, si je réussis, comme je tâcheray de réussir, êtes vous assuré que la Cour ne m'oblige pas à d'autres choses qui ne s'accordent nullement avec votre poème? — Bien, dit M. de Longueville, faites donc que Boulanger ayt vostre place... » (Tallemant. II, 485). — Dans la lettre au duc de Longueville, datée de mai 1640, que nous avons mentionnée plus haut, Chapelain prétextait aussi son travail de *la Pucelle*, pour ne pas suivre Mazarin à Cologne.

[2] Goujet. *Bibl. franç.*, XVII (366-369).

[3] Tallemant. II, 484.

[4] Silhon, l'auteur du *Ministre d'Etat*, l'un des quarante premiers académiciens.

[5] *Lettres de Balzac à Chapelain*, publiées par M. Tamizey, *loc. cit.*, p. 82.

mode, et je vous manderay au premier jour ce que je désire que vous me donniez pour mon papier, qui arrivera à Paris un jour après cette lettre. Il est adressé à M. Chapelain, au logis de M. Rocolet et cæt., et doit arriver à Paris un jour après cette lettre [1]...

Que dites-vous d'un avare qui pousse la délicatesse jusqu'à vouloir payer les cadeaux de papier que ses amis veulent lui faire? Quant à la mauvaise plaisanterie qu'on rencontre dans tous les recueils d'*Ana*, à savoir que Chapelain, par avarice, écrivait toutes ses lettres sur du papier à chandelle ou sur les couvertures des paquets qui lui étaient adressées, nous en rejetons absolument l'authenticité. Non-seulement Chapelain écrivait ses lettres sur le beau papier d'Angoulême envoyé par Balzac, mais il les recopiait de sa propre main avec un véritable luxe calligraphique sur des cahiers de premier choix, ainsi que tous les curieux peuvent le constater aujourd'hui à la Bibliothèque nationale [2]. Nous leur conseillons de profiter en même temps de leur visite pour admirer, au département des estampes, le magnifique portrait du poète, gravé par le célèbre Nanteuil : ils auront peine à reconnaître, dans sa luxuriante perruque [3], le nid d'araignées de la chronique. Qu'on nous pardonne ces détails qui, dans une autre occasion, pourraient paraître puérils : ils attestent que, seule, la malice la plus noire a pu ternir ainsi la mémoire de Chapelain.

Nous avons nommé le duc de Longueville; il est temps de faire connaître plus intimement les relations de Chapelain avec le mari de la célèbre sœur des princes de Conti et de Condé. Elles dataient déjà d'environ douze années, et la faveur du poète auprès du prince ne fit que s'accroître jusqu'à sa mort. On sait que le duc de Longueville descendait du fameux Dunois,

[1] *Lettres de Balzac à Chapelain.*

[2] Nous en possédons une fort curieuse dans notre collection d'autographes. Elle est adressée à M. Hevelius, bourgmestre de Dantzick, au sujet de sa *Cometographie* et plusieurs passages attestent en Chapelain un bibliophile consommé.

[3] Ce portrait vient d'être reproduit en plus petite dimension dans l'une des dernières livraisons du recueil illustré *la Mosaïque;* il est accompagné d'une notice très-impartiale et bien écrite de M. Eugène Muller.

l'un des compagnons de guerre de Jeanne d'Arc; et nous avons dit que Chapelain songeait déjà, dès l'époque de son entrée à l'hôtel de Rambouillet, à composer son poème de *la Pucelle*. Vers l'année 1633, il en avait complètement arrêté le plan définitif: il avait même écrit son poème en prose et s'était occupé de rimer les premiers chants, lorsque M. d'Andilly, rapporte Tallemant, lui demanda les deux livres qui étaient faits.

Luy, crut que ce n'estoit que pour les lire à loisir et les luy donna. Ce n'étoit pas seulement pour cela, car il avoit fait entendre par le moyen de sa sœur, Mlle le Maistre, à Mme de Longueville et ensuite à Monsieur, de quelle importance il luy estoit pour l'honneur de sa maison que ce poème s'achevast. Or cette mademoiselle le Maistre estoit fort bien dans l'esprit de l'un et de l'autre..... M. de Longueville vit les deux livres, en fut charmé, et dit à M. d'Andilly qu'il mouroit d'envie d'arrester M. Chapelain. On fit que M. le Maistre, l'advocat, luy-mena M. Chapelain, et, après avoir causé quelque temps ensemble, M. de Longueville entre dans son cabinet avec M. le Maistre, tire d'une cassette un parchemin, demande le nom de baptême de M. Chapelain et en remplit le vuide. M. le Maistre, en s'en rentournant, dit à M. Chapelain dans le carrosse: — Voilà un parchemin où il y a quelque instruction pour votre dessein, touchant le comte de Dunois. — M. Chapelain le prend, et, arrivé chez lui, trouve que c'estoit un brevet de 2,000 livres de pension sur tous les biens de M. de Longueville, sans obliger M. Chapelain à quoy que ce soit [1].

L'abbé d'Olivet [2] raconte aussi cette anecdote en la faisant remonter à la même époque, vers 1633, et le *Menagiana* de 1693 prétend méchamment que Chapelain ne tarda si longtemps à donner *la Pucelle*, que parce qu'il était payé d'une grosse pension par M. de Longueville. « Il appréhendoit que ce prince ne se souciast plus de lui après qu'il auroit publié son ouvrage [3]. »

Sur la foi de ces divers renseignements, on avait toujours cru que Chapelain avait été pensionné par le duc pendant plus de vingt ans avant la publication de son poème, lorsque M. Jal

[1] Tallemant. II, 479-480.
[2] Pellisson et d'Olivet. II, 129.
[3] *Menagiana*, édit. 1693, p. 17.

:n 1864, mettre en doute l'authencité du parchemin cité s Réaux. Suivant ses calculs, la pension n'avait été payée puis la régence, et pour preuve il transcrivait tout entier, on *Dictionnaire critique*, un acte de donation du 1er avril retrouvé chez M. le Monnoyer parmi les minutes du e Jean de Mas, beau-frère de Chapelain. Nous ne con- ; pas la valeur de l'acte cité par M. Jal, mais il nous : qu'il n'y a pas là une preuve suffisante pour prétendre a petite scène entre M. de Longueville et Jean Chapelain tit pas tout de suite au don d'un brevet de pension ». Le ire est d'autant plus probable qu'il serait extraordinaire uze ans se fussent écoulés entre la promesse et le brevet. late indiquée par Tallemant doit être exacte, car l'avocat re, s'étant retiré du monde, n'aurait pas pu, après 1636, ire Chapelain chez M. de Longueville. Il est donc pro- que le parchemin de Tallemant était bien un brevet de n sous seing privé; mais qu'au moment où le duc de eville partit pour les négociations de la paix de Munster, ain, qui, fils, petit-fils et frère de notaires, était habitué dre toutes les garanties possibles au sujet de ses affaires, da au généreux duc de vouloir bien convertir son brevet nel en acte notarié [1].

elain ne fut pas ingrat envers son illustre protecteur,

:hons de cet acte les particularités les plus curieuses :
levant, etc... fut présent très-haut et très-puissant prince Henry d'Orléans, ngueville, etc., etc.... lequel volontairement recognut, confessa et déclara, , confesse et déclare que pour les bons et agréables services qu'il a jà receus spère à l'advenir recepvoir de Messire Jean Chapelain, conseiller du roy nseilz et prieur du prieuré Saint-Hilaire d'Hyères, particulièrement dans qu'il a entrepris faire pour l'honneur de la maison dud. seigneur prince, duquel ouvrage il s'est fait dispenser de l'employ du secrétariat de l'am- le la paix qui se traite à Munster, et outre pour la bonne amitié qu'il a et porter au sieur Chapelain, il a par ces présentes volontairement donné par donnation entre vifz et irrévocable, en la meilleure forme et manière eult, aud. sieur Chapelain à ce présent et acceptant la somme de deux mille rnois de rente viagère payable par chacun an premier jour de janvier...etc.,
1 V. Jal. *Dictionnaire critique.*

car il célébra hautement la famille des Dunois dans son poème de *la Pucelle;* mais, bien avant cette époque, il avait déjà chanté les louanges du duc de Longueville et celles de sa maison dans des *Stances sur la guérison de Mme la duchesse de Longueville*, restées manuscrites, et dans une ode de 380 vers, pour *la Naissance de M. le comte de Dunois*, imprimée en 1646. A la même époque paraissaient les deux odes que nous avons citées en l'honneur du duc d'Enghien et du prince de Conti, tous les deux beaux-frères du duc de Longueville; et quoique Tallemant ait douté du désintéressement de Chapelain au sujet de ces dernières, nous ferons remarquer que, publiées pendant les deux années qui suivirent l'acte notarié de 1645, elles nous paraissent en quelque sorte un remerciement indirect au duc de Longueville, et non pas un appel à de nouvelles libéralités.

Voici, du reste, une nouvelle preuve de l'indépendance du caractère de Chapelain, et celle-ci l'honore plus que toutes celles dont nous avons parlé. On connaît le rôle important et funeste que jouèrent les trois princes pendant la malheureuse époque de la Fronde. Si les barricades vinrent troubler la douce quiétude des travaux de Chapelain, l'emprisonnement de ses patrons lui causa peut-être encore plus d'ennuis; mais, outre sa douleur de les savoir en prison, il gémissait surtout de les voir en rébellion contre l'autorité royale; aussi refusa-t-il, malgré les bienfaits qu'il avait reçus d'eux, de les servir contre le roi. Écoutons l'abbé Goujet, dont le témoignage ne peut être récusé, en présence des précieux documents qu'il avait sous sa plume:

Messieurs Arnauld et Montreuil, qui, durant la captivité de ces princes, conduisoient leurs affaires, et avoient avec eux un commerce secret, voulurent, dit l'abbé, engager Chapelain d'accepter en apparence le titre de précepteur du duc d'Enghien pour avoir en effet toute la confiance de Mme la princesse, et la diriger dans ses démarches. Mais loin qu'ils pussent réussir à lui faire goûter cette proposition, il leur fit même une espèce de crime d'avoir pu penser qu'il y consentiroit. Et tant que les troubles agitèrent le royaume, il ne dissimula jamais aux princes et prin-

cesses à qui il étoit attaché, qu'il n'approuvoit point le parti qu'ils avoient pris, et qui les précipita en effet dans les malheurs qui n'ont que trop embarrassé leur vie et affoibli leurs intérêts. Et cependant, lors-même que le duc de Longueville eut été arrêté, et qu'il y eut un ordre sévère de faire sortir de Paris tous ses domestiques, il écrivit à M. de Lyonne pour le prier de savoir du cardinal Mazarin s'il étoit compris dans ce nombre, résolu de se retirer comme les autres. Mais le cardinal manda, par une lettre pleine d'affection, que l'ordre donné ne le concernoit point et qu'il lui commandoit même de la part de la reine de ne point sortir de Paris [1]...

Les princes ne lui en voulurent point de cette conduite droite et indépendante, et le duc de Longueville doubla même plus tard la pension qu'il lui servait. Cela seul servirait à justifier cet aveu, échappé quelque part au cardinal de Retz: « Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit... » Et cependant le poète avait dîné chez lui avec Gomberville, le jour des barricades [2]; mais il ne reparut plus à sa table, quand le coadjuteur devint le frondeur que l'on connaît.

René Kerviler.

(La suite à la prochaine livraison.)

[1] L'abbé Goujet. *Bibl. franç.* XVII, 369, 370.

[2] *Mém. de Retz*, collection Michaud. XXV, 61. — Une lettre de Balzac, du 10 janvier 1644, nous apprend que, dès cette époque, Chapelain dinait assez souvent avec Ménage, chez Paul de Gondi.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

JULES MICHELET, par Gabriel Monod, avec un portrait à l'eau-forte par Boilvin, un sonnet par G. Lafenestre, et un fac-simile. — Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher. In-18 de 124 p. — 3 fr. 50.

M. Monod a consacré à la mémoire de Michelet un petit volume aussi agréable à feuilleter pour un bibliophile que pour un lecteur friand de pages écrites avec cœur et talent. Ce n'est pas, à proprement parler, une étude critique de l'œuvre, mais un panégyrique; ce n'est pas un disciple qui parle, mais un admirateur, que l'affection et la reconnaissance personnelle rendent nécessairement un peu partial.

Je dis *un peu*, car M. Monod, qui, mieux que bien des gens qui se figurent être historiens, sait comment et au prix de quels efforts on arrive à avoir une connaissance vraie de l'histoire, reconnaît franchement que Michelet ne fut pas un professeur, mais un excitateur des esprits. « Il contribua à dénaturer le caractère de notre enseignement supérieur en transformant les leçons en morceaux oratoires, adressés, non à une élite studieuse, mais à la foule. » Cette appréciation, très-juste, à mon avis, donne une idée exacte du génie de Michelet, qui fut surtout un poète et un admirateur convaincu de la Révolution. Il employa son style imagé et attachant et son érudition incontestable à retracer toute notre histoire nationale, de manière à prouver que la Révolution est la plus grande manifestation de la France et de la justice.

Comme tous les poètes, Michelet eut une certaine mobilité en politique et surtout en religion. A la fin de sa vie, il était aussi éloigné que possible du catholicisme, dont il était devenu l'ennemi. Comme tous les révolutionnaires, chez lesquels les idées démocra-

tiques développent une immense orgueil et un sentiment de rébellion contre toute autorité qui n'est pas en eux-mêmes, Michelet, spiritualiste, s'était fait en lui seul une sorte de religion vague, infinie et commode; mais il en voulait au catholicisme, parce qu'il ne pouvait comprendre ce qu'il n'est permis à personne d'expliquer, et alors il le niait. Michelet, de son vivant, est peut-être arrivé à l'apogée de sa notoriété; plus les années s'entasseront sur sa tombe, plus son souvenir s'affaiblira, et moins nombreux seront ses lecteurs: c'est généralement le sort qui attend ceux qui ont parlé à la foule plutôt qu'à une élite studieuse. M. Monod pense que Michelet ne fut pas un chef d'école; je ne partage pas son avis. Michelet a créé une école, qui, sans avoir son style, son imagination et sa science, a hérité de ses passions. Ce sont les écrivains de cette école qui, dans leur médiocrité, travestissent l'histoire tous les jours de parti pris, en très-mauvais style, et en exagérant les défauts du maître.

Ces idées toutes personnelles sur Michelet ne m'empêchent pas de reconnaître tout le mérite de l'œuvre de M. Monod; je crois que pas un de ses lecteurs ne souhaiterait d'avoir pour panégyriste un ami aussi dévoué, aussi bienveillant et aussi expert dans l'art de bien dire.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

PRINCIPES RAISONNÉS DE LA MÉTHODE INTELLECTUELLE, APPLIQUÉE A L'ÉDUCATION MATERNELLE, A L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET A L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL. Etudes pédagogiques, par M. J. Guchet, directeur de l'école et du pensionnat de Clisson, officier de l'Instruction publique. — Un vol. in-18, Paris, A. Picard, 82, rue Bonaparte. — 3 fr.

Ce livre ne se propose point d'étudier l'Éducation dans toutes ses parties : l'auteur s'occupe spécialement de l'étude et de l'enseignement; et, ainsi que l'annonce le titre, son objet spécial est de faire connaître la méthode que suit l'intelligence dans ses progrès, jusqu'au moment où l'enfant est devenu homme.

de la comparaison, qui se dissimule à nos yeux, préexiste dans notre intelligence et se confond avec elle, pour lui communiquer le pouvoir de juger par un seul regard de l'esprit.

Dans sa forme primitive, le raisonnement prononce sur la convenance de deux rapports ; il juge, par conséquent, les résultats de deux comparaisons, ce qui suppose les trois éléments qu'on retrouve dans la forme syllogistique. Aussi a-t-on soin de procéder de cette manière dans les cas difficiles par eux-mêmes ou lorsqu'on s'adresse à des esprits encore peu cultivés. Mais, pour une intelligence plus habile parce qu'elle est déjà riche de conceptions justes, il suffit de rapprocher de l'idée nouvellement acquise l'une de ces conceptions convenablement choisie et vérifiée d'avance. Par cette comparaison, l'esprit saisit la raison des choses et se prononce avec certitude sur la justesse du rapport perçu. Ainsi, nous disons souvent et sans crainte d'erreur : Cela est bon, cela est juste, parce que l'évidence résulte pour nous de la conformité qui existe entre le fait que nous voulons juger et un principe bien démontré, et qui nous sert de *criterium* infaillible.

L'ouvrage dont nous nous occupons est une étude complète de la méthode, c'est-à-dire de la marche que suit l'esprit dans l'acquisition des connaissances. Tout cela est fort bien traité, et l'auteur a su répandre une grande clarté sur un sujet naturellement difficile, même pour les personnes qui se livrent à l'enseignement.

Il y a des idées neuves, exprimées avec un talent d'exposition qui révèle une grande connaissance de la matière. Ce n'est pas seulement l'acquisition des connaissances, c'est aussi leur application que la méthode est appelé à diriger ; et, comme l'esprit est secondé dans cette partie de sa tâche par le secours de l'habitude, l'auteur a fait sur ce sujet une étude excellente.

Tous les principes de la méthode se réduisent finalement à quatre procédés pratiques d'enseignement qui s'adaptent à l'âge, au degré d'intelligence, à l'aptitude de l'élève et celui-ci semble, si nous en jugeons par les pages que nous avons lues, reçevoir, pour hâter son instruction, un luxe de secours auxquels nous étions peu habitués dans notre enfance.

Il est vrai qu'il fallait alors apprendre toutes les leçons *par cœur*, méthode que condamne M. Guchet, avec une sévérité peut-être

excessive. Assurément, il peut se faire que des enfants peu intelligents apprennent leurs leçons mot à mot, sans pour cela les bien comprendre. Mais les comprendraient-ils mieux par une simple lecture? Assurément non; et pourtant on ne peut pas, dans une classe, expliquer toujours des leçons ; et que feront les élèves quand le professeur ne s'occupe pas d'eux, pendant les études, par exemple ? Quoi qu'il en soit, nous sommes loin de nier que l'auteur n'ait raison de blâmer l'abus des récitations textuelles ; il s'agit simplement, selon nous, d'éviter l'abus, sans proscrire un moyen d'études qu'il nous semble difficile de remplacer totalement.

La méthode socratique, qui procède par interrogations, nous semble bonne; mais on peut aussi en faire un emploi abusif; ce qui aura lieu, croyons-nous, si le temps des classes se passe en une continuelle conversation entre le maître et ses élèves.

Nous approuvons sans réserve ce que l'auteur a écrit sur l'éducation maternelle et l'apprentissage professionnel, tout en regrettant que ces deux sujets ne soient pas traités encore avec plus d'étendue. Nous avons remarqué, sur les procédés de l'enseignement scolaire, de bonnes choses également; mais nous devons avouer que nous ne sommes pas bien compétent sur les meilleures méthodes de lecture, d'écriture, d'orthographe, de calcul, etc. C'est là un sujet trop spécial pour que nous puissions en juger avec pleine connaissance de cause. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'auteur reste constamment d'accord avec les principes qu'il a posés au commencement de son livre; on reconnaît en lui le praticien, qui a enseigné pendant bien des années, avant même de songer à faire un traité de l'enseignement. Son livre n'en est que meilleur.

C'est, selon sa maxime, sur les faits et les choses que les principes qu'il expose ont été puisés ; toute théorie hasardée en est rigoureusement proscrite.

L'ouvrage peut avoir, pour toute personne qui se livre à l'enseignement, une véritable utilité ; tous les conseils qu'il donne sont réellement pratiques, parce qu'ils ont été inspirés par l'expérience. Et pourtant il ne faudrait pas croire que les *Principes raisonnés de*

la Méthode ne soient qu'un recueil de formules ou de préceptes applicables à l'enseignement. Il vise beaucoup plus haut et nous serions disposé à croire que c'est l'ouvrage qui, en France, a le mieux traité de la pédagogie, en donnant à l'art d'enseigner une origine toute scientifique.

On se ferait une idée de cette méthode, en comparant le lecteur à quelqu'un qui, pour acquérir un domaine, veut d'abord le bien connaître ; avant de le visiter en détail, il juge de son aspect général en se plaçant sur une éminence d'où il en découvre tous les principaux points; puis il le parcourt, l'examine en détail, s'enquiert des avantages de toutes ses parties, de l'utilité et des profits qu'il peut retirer de chaque chose, étudie avec soin toutes les voies d'accès, etc. ; revient encore se placer une seconde fois sur le point élevé d'où il a saisi en premier lieu l'idée de l'ensemble, et cette fois se fait un résumé exact et complet de la propriété qu'il connaît maintenant dans ses détails et dans son ensemble. En s'éloignant enfin, il jette encore d'instants à autres un regard sur ce domaine, et il en emporte une connaissance aussi complète que le lui a permis le temps qu'il a consacré à son examen.

Dans un sujet qui tient de près aux questions philosophiques les plus sérieuses, l'auteur a su être sobre d'expressions recherchées et savantes ; il a voulu être aisément compris de tout lecteur possédant une instruction commune ; sauf deux ou trois néologismes, très-légitimement introduits dans la langue, puisque l'étymologie grecque en est expliquée, il n'emploie que des termes simples et aisément compris.

La phrase de l'auteur est soignée, et les transitions, toujours naturelles, sont ménagées avec un soin qui atteste que cet ouvrage a été travaillé autant pour la forme que pour le fond lui-même.

En somme, le livre de M. Guchet est appelé à rendre de grands services à l'enseignement. Si, jusqu'à ce jour, les études pédagogiques ont été négligées en France, ce qui expliquerait notre infériorité quant à l'instruction primaire, nous croyons que la vulgari-

Si quelque bibliographe zélé entreprend un jour de compléter les recherches spéciales de Peignot sur les livres tirés sur papier de couleur et sur les ouvrages imprimés à petit nombre, il rencontrera d'utiles indications dans le catalogue qui nous occupe ; nous avons distingué divers écrits imprimés à douze ou à vingt-cinq exemplaires seulement ; mais l'espace nous manque pour les signaler.

En terminant cet inventaire, « résultat de vingt-cinq années de labeur sans trève, ni merci, » M. Péhant est loin de regarder son œuvre comme achevée ; il sait très-bien « qu'un catalogue ne peut pas plus se passer de tables qu'une bibliothèque de catalogue ; » il prépare une table par noms d'auteurs ; une table alphabétique des titres (en les abrégeant autant que possible), une table alphabétique des principales matières. Une *Notice descriptive des manuscrits et des livres rares ou précieux* à divers points de vue que possède la bibliothèque de Nantes viendra ensuite. On ne saurait donner trop d'éloges à un zèle aussi infatigable, et il serait bien à désirer que toutes les bibliothèques publiques de la France fussent confiées à des conservateurs tels que celui que la ville de Nantes a le bonheur de posséder. Les avantages qui en résulteraient pour la science des livres seraient du plus grand prix. B.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE, 21e année. — La Roche-sur-Yon. L. Gasté, imprimeur.

L'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* porte en sous-titre : *Agriculture, Sciences, Histoire, Lettres et Arts*, et nous semble parfaitement répondre à ce programme varié. Quand une compagnie compte parmi ses membres un maître comme M. Marchegay, un aimable conteur comme M. de Sourdeval, un infatigable pionnier comme le curé du Bernard, dont les puits sont inépuisables, c'est le mot, un dessinateur comme M. L. Ballereau, maniant la plume aussi bien que le burin, ses publications doivent nécessairement piquer la curiosité des Vendéens, des Bretons et de leurs

alliés circonvoisins. Le volume de 1874 (LXXXVII-192 pages), le 21e de la collection, mérite bien, de même que beaucoup de ses prédécesseurs, une mention honorable.

Les primes distribuées aux concours agricoles sont énumérées dans la première partie, à laquelle peuvent aussi se rattacher le rapport de M. Alasonnière, sur l'épizootie de pleuropneumonie des bêtes à cornes, qui a sévi dans certaines communes des cantons de Mortagne et Montaigu, ainsi que le rapport de M. Pervinquière sur l'école de dressage de la Roche-sur-Yon, en 1873.

Dans la seconde, figurent trente quatre lettres de Marie de Valois, dame de Taillebourg, fille d'Agnès Sorel et de Charles VII, femme d'Olivier de Coëtivy. Cette curieuse série épistolaire a été communiquée à M. Marchegay par M. le duc de la Trémoille, qui vient de publier le magnifique volume : *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers, avec Louis II de la Trémoille, pendant la guerre de Bretagne, 1488.*

A M. Marchegay revient encore la traduction d'un fragment inédit de Suger, publié en latin dans le dernier numéro de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, et relatif à l'expédition de Louis VII, dans le Bas-Poitou pour faire rentrer dans le devoir le châtelain de Talmond, (1138). Cette pièce fait partie du travail intitulé: *Recherches historiques sur le département de la Vendée, un document par canton*, depuis longtemps entrepris par l'érudit paléographe, et que continue, avec succès, M. Louis de la Boutetière.

Une épingle romaine, qui ne déparerait pas la chevelure de nos élégantes mondaines, trouvée et décrite par M. L. Ballereau; les fouilles intelligentes et fructueuses opérées par l'abbé Baudry, au *Champ des vieilles églises*, à Pareds, forment la part de l'archéologie.

L'amirauté patrimoniale de Talmond, par M. de Sourdeval, et *l'Abbaye des Fontenelles*, par M. Le Gripp, rentrent dans le domaine des études historiques.

On le voit, ce 21e volume vaut bien la peine qu'on s'y arrête.

—

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : MM. Joseph Postel et Carado. — Les sculpteurs Hernot et Le Mérer, chevaliers de Saint-Grégoire. — Les statues de Châteaubriand et de du Guesclin. — NN. SS Richard et Saint-Marc. — Le pèlerinage du diocèse de Vannes à Lourdes. — Un cercle catholique à Baud. - Congrès de Guingamp et de Nantes. — *Recherches sur les Etats de Bretagne,* par M. du Bouëtiez de Kerorguen.

La société de Vitré vient de faire une grande perte dans la personne de M. Joseph Postel, mort le mercredi 14 juillet, dans sa soixante-dix-neuvième année. Nous emprunterons au journal de cette ville les principaux fragments d'une excellente notice sur ce bon citoyen.

Né à Vitré le 2 septembre 1796, M. Postel y fit, au collége, de brillantes études, et vint à Rennes suivre les cours de droit, tout en assistant, afin de rester chrétien et de conserver sa foi, à ceux que donnaient au grand séminaire MM. Millaux et de la Mothe-Vauvert, que leur mérite fit bientôt choisir pour évêques de Nevers et de Vannes.

M. Postel fut reçu avocat le 17 août 1816 et docteur en droit le 14 mai 1819. Il revint quelque temps à Vitré pour faire son stage et choisir sa voie. Il se décida pour la magistrature. — Nommé substitut à Châteaulin en 1821, juge à Lorient en 1822, juge d'instruction à Brest en 1823, il devint procureur du roi à Vannes le 22 juin 1825, et prit possession par le serment qu'il prêta le 14 juillet suivant.

Ce rapide avancement prouve l'opinion que les chefs de M. Postel avaient de lui; et s'il fallait donner de leur confiance une marque plus personnelle, nous rappellerions que M. de Corbière, l'habile ministre de Louis XVIII, recherchant pour son fils, nommé récemment substitut, un appui et un guide, le confiait aux bons soins et à l'habile direction de M. Postel.

Après avoir si brillamment débuté dans la carrière, le jeune magistrat pouvait tout attendre de l'avenir, quand une catastrophe survint qui, emportant le vieux trône de saint Louis, emporta en même temps de si belles espérances. Placé entre la fidélité qu'il avait jurée au roi et le serment qu'exigeait le régime nouveau, M. Postel n'hésita pas, et dès les premiers jours d'août 1830 il donna sa démission, redevint simple avocat et reprit le chemin de Vitré, où il sut, par ses connaissances et sa capa-

cité, se concilier l'estime publique et se rendre utile à ses concitoyens. A l'époque de la Révolution de 1848, le canton de Châteaubourg l'envoya au Conseil général, et 74,000 suffrages le nommaient représentant à l'Assemblée législative. Il siégea naturellement au côté droit, et prit une part considérable, surtout dans les commissions, aux lois qui s'élaborèrent à cette époque.

On sait comment l'Assemblée fut illégalement dispersée au 2 décembre. Pendant qu'à la mairie du 10e arrondissement les députés qui avaient pu se réunir votaient la déchéance du président, M. Postel et quelques autres représentants, violemment jetés dans un corps de garde, signaient de leur côté, au milieu des baïonnettes, leur adhésion au décret de déchéance.

Là se termine ce qu'on pourrait appeler la partie active de la vie de M. Postel. Il ne se désintéressa pas pour cela des affaires, mais il cessa de se mettre en avant, pour se contenter d'apporter aux autres les conseils de sa sagesse et de son expérience. L'Empire, du reste, ne se méprenait pas sur sa valeur, et dans les jours de l'autocratie de M. Féart, on lui fit même l'honneur d'une visite domiciliaire.

Tel fut M. Postel comme homme politique. S'il était ennemi de ces exagérations qui, disait-il souvent, « compromettent les meilleures causes, quand elles ne les perdent pas », il ne savait pas transiger avec le devoir, et il a eu la fortune, rare de nos temps, de mourir fidèle à un unique serment, jour pour jour, cinquante ans après l'avoir prêté (14 juillet 1825, 14 juillet 1875).

Comme citoyen de Vitré, M. Postel fut membre du conseil municipal et de presque toutes les commissions, membre et président de la fabrique de Notre-Dame. Partout on fut à même d'apprécier ses mérites. Nous ajouterons par dessus tout qu'il fut chrétien ; non pas en spéculation, mais en pratique, non pas quelques jours, mais toute sa vie.

M. Postel est mort le lendemain du jour du vote définitif de la liberté de l'enseignement supérieur, vote dont il s'inquiétait beaucoup, car il avait été, du temps de la loi Falloux, l'un des plus ardents champions de cette grande et féconde idée. Il a pu ainsi jouir un instant du triomphe de ses amis et des nôtres.

Moins brillante, mais aussi remplie, s'est écoulée l'existence du vieux sculpteur que la ville de Vannes accompagnait au même moment à sa dernière demeure. Né à Pontivy, Carado se forma sans maître et sut trouver dans sa propre inspiration la touchante expression et la pureté d'attitude qu'il a donnée à tous ses ouvrages. Qui ne s'est arrêté, en passant, devant la modeste échoppe de la place de l'Evêché, où il exposait ses chefs-d'œuvre ? Qui n'a contemplé, soit dans ce réduit, soit dans nos églises du Morbihan, les statues vingt fois répétées de la sainte Vierge, de saint Joseph, de la bonne dame sainte Anne, ou la sereine figure de saint Michel Archange terrassant le démon par le charme de sa force céleste ? Carado n'est plus; mais son œuvre subsiste, et il nous sera permis de venir ranimer son souvenir aux pieds de ses statues. Quelques mois

plus tard, il aurait sans doute obtenu la brillante récompense que le Saint-Père vient d'accorder à ses collègues et rivaux des Côtes-du-Nord, Hernot et Le Mérer :

Vous connaissez de longue date, écrit-on de Lannion, les deux artistes chrétiens que notre ville s'honore de voir siéger dans son conseil municipal. Les suffrages de leurs concitoyens étaient déjà une consécration de leur talent et un juste tribut d'estime décerné à l'inflexibilité de leurs principes religieux. Tous les deux ont doté leur pays d'œuvres remarquables, et ces deux noms de Hernot et Le Méfer sont sûrs de passer à la postérité, entourés d'une auréole de gloire.

Cette gloire, ils la doivent en partie à un excellent compatriote qui sut deviner leur génie et encourager leurs premiers essais. L'abbé Daniel, que la mort vient de ravir trop tôt à l'art religieux, fut dans ce pays l'intrépide pionnier des traditions chrétiennes : ce fut lui qui inaugura une nouvelle ère dans la construction des édifices religieux. Il sut créer des œuvres grandioses, et, ce qui est peut-être plus rare, il sut créer des hommes pour l'aider dans ses travaux et pour continuer ses enseignements.

Parmi ceux qu'il a formés, brillent au premier rang nos deux sculpteurs de Lannion. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, si bon connaisseur en matière d'art, leur a toujours prodigué ses encouragements et ses éloges. Sa Grandeur a voulu mettre le comble à ses bontés en récompensant magnifiquement le mérite de ses deux diocésains, et les services qu'ils rendent à la religion. Dans son dernier voyage à Rome, Mgr David a demandé pour eux au Saint-Père la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ; et Sa Sainteté, admirant cette délicatesse paternelle du prélat à l'endroit des deux artistes bretons et charmé des éloges que l'évêque décernait à leur foi et à leurs œuvres, a accédé de grand cœur à cette prière.

C'est sans doute l'influence des œuvres magistrales de nos artistes bretons répandues dans nos moindres communes qui surexcite l'enthousiasme de celles-ci à l'égard de leurs grands-hommes. On sait que la statue élevée à Châteaubriand par les Malouins sera solennellement inaugurée le 5 septembre prochain. On assure à l'*Union Malouine et Dinannaise* que le conseil municipal de Broons a décidé dernièrement qu'une statue sera érigée sur une des places de cette petite ville, près de la halle, à la mémoire du grand connétable Bertrand du Guesclin. C'est là une excellente pensée, à laquelle tous les Bretons ne manqueront pas d'applaudir. Et que de communes encore pourraient réclamer leurs statues ! Les grandes figures ne manquent point parmi nous, dans l'ordre militaire, comme dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux.

Ainsi que nous l'avions annoncé dernièrement, le Saint-Père a préconisé, dans le consistoire du 5 juillet, Mgr Richard, dont nous faisions un si brillant éloge, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, avec le titre d'archevêque *in partibus* de Larisse, ancienne ville de Thessalie. On nous rapporte que Mgr Richard, qui vient de passer à Nantes, et qui

assistait au banquet de famille dans lequel Mgr Fournier s'entoure toujours de nombreux membres de son clergé, à l'occasion de la Saint-Félix, doit faire un dernier séjour en son diocèse et en sa ville épiscopale de Belley. Le chapitre, qui voit s'éloigner avec le plus profond regret l'évêque qu'il était si heureux et si fier d'avoir à sa tête, ne peut se décider à nommer un vicaire capitulaire. Il vient de supplier Sa Grandeur de revenir occuper son siége au milieu du clergé et des populations les plus dévoués, jusqu'à l'arrivée de son successeur. On annonce aussi que l'éminent archevêque de Rennes, Mgr Saint-Marc est déjà désigné comme successeur de S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, et que cette nomination serait un acheminement prochain vers le cardinalat.

Pendant que ces prélats aimés nous quittent ou s'apprêtent à nous quitter, d'autres pasteurs entraînent à leur suite aux sanctuaires lointains et vénérés, les foules pieuses de leurs diocèses. C'est ainsi que 1,400 pèlerins de Vannes et des environs suivaient à Lourdes Mgr Bécel, au moment même où l'épouvantable désastre des inondations frappait la région des Pyrénées. Surpris eux-mêmes par les eaux furieuses du Gave de Pau, les pèlerins ont couru de vrais dangers, et nous voudrions avoir le loisir de rapporter ici le récit pittoresque et plein de foi que M. l'abbé Orhand a publié de ce pèlerinage accidenté dans les colonnes du *Journal du Morbihan*. Espérons que les prières de nos compatriotes, qui montaient vers le ciel pendant que les eaux engloutissaient brusquement tant de victimes, auront attiré la pitié céleste sur ces infortunés. C'était la première fois que les échos pyrénéens retentissaient de cantiques bretons chantés dans la vieille langue de l'Armorique, et M. le grand vicaire Le Guyader, après les allocutions chaleureuses de Mgr Bécel, et d'un Alréen, le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, a prononcé dans l'église de Lourdes un sermon breton qui a produit sur tous les assistants une impression profonde. La bannière brodée aux armes de Bretagne et des quatre chefs-lieux d'arrondissement du département du Morbihan, que les pèlerins ont déposée dans le sanctuaire, est d'un travail fort remarquable et témoigne hautement de leur piété filiale envers la fille de sainte Anne, la patronne de notre province.

Après la prière, les œuvres : nous ne parlerons pas des souscriptions que nos départements ont généreusement versées en faveur des inondés du Midi : la main droite doit ignorer ce que donne la main gauche ; mais nous devons mentionner que, dans le courant du mois de juillet, a été inauguré, à Baud, près Pontivy, un cercle catholique d'ouvriers. M. Léopold Giraud, sous-préfet de Pontivy, a prononcé, à la cérémonie de l'inauguration, un discours qui explique le but poursuivi par les organisateurs des cercles catholiques :

Restaurer l'ordre et la paix dans l'individu, dans la famille, dans la société, voilà le but à atteindre. On a imaginé bien des théories, et, de très-bonne foi, essayé bien des systèmes ; en dehors de la religion on n'a réussi à rien. Les fondateurs de vos cercles l'ont compris, et ce n'est pas sans motif que, écartant les conseils d'une prudence assurément excessive, ils ont inscrit en toutes lettres le mot « catholique » sur vos drapeaux.

Que celui qui veut se passer de Dieu s'en passe, c'est son affaire ; mais vous qui savez toute l'énergie au bien que la religion met dans l'âme humaine, quel triste respect humain vous obligerait donc à ne pas déclarer que vous la choisissez comme la pierre angulaire de votre œuvre, et que vous puiserez là les idées et les sentiments qui doivent vous diriger ?

Au moment où paraîtra notre prochaine livraison, le congrès de l'Association bretonne ouvrira ses séances à Guingamp. Nous avons reçu l'ordre général des travaux et des concours qui auront lieu du dimanche 29 août au dimanche 5 septembre, et les programmes des questions fort intéressantes à traiter dans les deux sections d'agriculture et d'archéologie. M. l'amiral de Kerjégu, député des Côtes-du-Nord, a informé le comité que M. le Ministre de la Marine mettrait à la disposition du congrès un vapeur de l'État pour les excursions sur le littoral des côtes bretonnes, à Jersey et à Guernesey. Tout fait donc présager une brillante session, qui continuera la tradition de ses précédentes à Quimper et à Vannes. Le comité achève en ce moment l'impression des comptes rendus et des mémoires du dernier congrès de Vannes, qui seront distribués au début de la nouvelle session. Nous signalons d'avance aux études des membres de la section d'archéologie la découverte fort curieuse, signalée par le *Journal du Morbihan,* d'une villa gallo-romaine, fouillée dernièrement au village de Cloucarnac, près de Carnac, par un Écossais, M. Milne, qui se propose d'acheter le terrain de l'exploration, pour le léguer ensuite à une société savante.

Nous avons déjà annoncé que la quatrième session des congrès scientifiques de l'Association française pour l'avancement des sciences doit se tenir à Nantes, le mois prochain, du 19 au 26. Nous y convions tous les travailleurs de notre région.

Enfin, nous ne terminerons pas cette chronique sans annoncer la publication d'un important ouvrage, dû à la plume laborieuse d'un jeune avocat lorientais, M. du Bouëtiez de Kerorguen, qui consacre ses loisirs à l'étude de notre ancienne histoire provinciale. Cela s'appelle : *Recherches sur les États de Bretagne.* (*La tenue de 1736*), 2 vol. grand. in-8°, publiés chez Dumoulin, à Paris, enrichis de nombreux documents inédits, et d'un dessin représentant une séance d'ouverture des États, d'après une gravure du temps. Dans une introduction longuement développée, M. du Bouëtiez

étudie les rôles de l'ordre de l'Église, de l'ordre de la Noblesse et de l'ordre du Tiers dans les tenues d'État en Bretagne; celui de la Commission intermédiaire, les attributions des officiers des États, des députés à la cour et à la Chambre des Comptes; puis il donne des détails biographiques sur les principaux personnages de la tenue de 1736, et indique les mesures préparatoires de cette session, dont il publie ensuite tous les procès-verbaux. — Nous reviendrons à loisir sur cet important travail, qui complétera les études de M. de Carné et de M. Caron sur les États de Bretagne, mais nous devions, sans tarder, des paroles d'encouragement au jeune travailleur qui nous apporte ces précieux documents.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

A PROPOS DE LA TUBERCULOSE ; par M. B. Abadie. In-8°, 20 p. – Nantes imp. Ve Mellinet.

AIRS DU MANUEL DE CANTIQUES DU R. P. LOUIS MARQUET, à l'usage spécial des maisons d'éducation de jeunes filles et des associations d'Enfants de Marie. In-18, 315 p. — Nantes, imp. Grinsard; Paris, lib. Poussielgue frères..... 3 fr.

AN DEVEZ CHRISTEN, grêt gant autrou Canevet, chalony enor a Quemper. Cresquet eus a antienou ar Verc'hes, hac eus a gals a hymnou. In-18, 316 p. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

ANNUAIRE DES CÔTES-DU-NORD, publié par une société d'écrivains du département. 40e année, 1875, 308 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme.

BERCEUSE; par J. Foulon-Ménard. Musique de M. X. In-8°. 6 p. — Nantes, imp. Grinsard.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE A L'USAGE DU CLERGÉ ET DES FIDÈLES DU DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme.

CATALOGUE des tableaux, sculptures, émaux, pastels, dessins, gravures, lithographies, porcelaines, faïences et objets d'art, composant la loterie artistique bretonne, exposés à Nantes et à Rennes, en avril et mai 1875. In-12, 77 p. — Rennes, imp. Leroy fils..... 60 c.

CONDITIONS (DES) DANS LESQUELLES LE PLOMB EST ATTAQUÉ PAR LES EAUX; par M. Adolphe Bobierre. In-8°, 8 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

ETUDE SUR LES MONNAIES GAULOISES TROUVÉES EN POITOU ET EN SAINTONGE; par M. Anatole de Barthélemy. In-8°, 42 p. et pl. — Poitiers, imp. A. Dupré.

EXPLICATION EUZ AR C'HATEKIS PE ABREJE EUZ AR FEIZ EVIT ESCOPTI KERNE. In-12, 276 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

HUMANITÉ (L'). Chute. Rédemption. Jugement. Poème religieux, par Francis Goullin. — Gr. In 8° jésus vergé. 35 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. En vente à la libr. catholique Libaros.

NOTICE SUR L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE GRAND-JOUAN ET DE LA FERME-ECOLE DE RIEFFELLAND, COMMUNE DE NOZAY (LOIRE-INFÉRIEURE). In-32, 80 p. — Nantes, imp. Plédran.

RAPPORT SUR LE CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE NANTES, du samedi 9 au lundi 18 mai 1874; par M. Charbonneau. In-12, 12 p. — Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

STOFFLET ET LA VENDÉE, par Edmond Stofflet Ouvrage enrichi d'une carte spéciale. In-18, 440 p. — Paris, Plon. Franco par la poste... 4 fr.

VIE DE SAINT ARMEL. In-18, 28 p. Rennes, imp. Oberthur et fils.

VISITES AU SAINT-SACREMENT, A L'USAGE DES PETITS-SÉMINAIRES; par l'abbé Goudé. chan. hon. de Nantes, ancien Supérieur, auteur du *Collége* et du *Mois de Marie de l'Ecolier*. In-32, 365 p. — Châteaubriant, imp. Brouard-Frémond..... Broché, 1 fr. 25; relié, 1 fr. 65

LES TEMPLIERS

ET LE CULTE DE SAINT NICOLAS

En recherchant l'origine de l'antique confrérie Saint-Nicolas, de Guérande [1], j'ai été amené à attribuer aux chevaliers du Temple l'introduction ou la diffusion, en Bretagne, du culte du saint évêque de Myre, dont on rencontre fréquemment les anciens établissements ou sanctuaires, en des lieux réputés pour avoir possédé des *aumôneries* de Templiers. Cette opinion, faiblement appuyée d'exemples, exigeait de ma part un examen plus sérieux, puisque, pour me servir des expressions de l'abbé Mahé, savant archéologue breton, « c'est à celui qui avance une proposition à en administrer la preuve, et il est vaincu, s'il reste muet. »

Mais, objectera-t-on peut-être, qu'importe l'examen de la question de savoir si les Templiers importèrent en Occident, en Bretagne particulièrement, le culte de saint Nicolas ou telle autre dévotion ?

Je ne suppose pas, répondrai-je, que l'étude de l'origine de l'une des dévotions qui eurent le plus de vogue au moyen âge soit dénuée d'intérêt. Et d'ailleurs, en histoire, existe-t-il une question véritablement oiseuse ? Tout s'enchaîne, au contraire. S'il était possible, en effet, de reconstituer l'état du vaste domaine des Templiers, de déterminer la situation de leurs établissements,

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, juillet 1874.

tellement multipliés, ainsi que je l'ai fait remarquer, qu'un auteur du XIIIe siècle en a évalué le nombre à neuf mille, l'historien serait alors en possession d'un élément considérable qui lui permettrait peut-être de découvrir, de préciser enfin la véritable raison des inquiétudes politiques de Philippe le Bel à l'endroit des chevaliers du Temple, et de la violente suppression de leur ordre célèbre. Dès lors, on comprendra l'intérêt historique de notre question d'origine du culte de saint Nicolas, puisque, s'il était constaté que son introduction est due aux Templiers, on posséderait un moyen de reconstituer leur domaine ; c'est-à-dire, de résoudre un véritable problème ; tant il semble que les personnages et les établissements appelés à la curée des immenses possessions de l'ordre du Temple, s'attachèrent à détruire les chartes susceptibles de dévoiler un jour l'origine de telles dépouilles.

Je me suis donc mis à l'œuvre pour découvrir la situation des lieux réputés avoir appartenu aux Templiers, ou indiquant sous diverses formes le souvenir de ces chevaliers, et les établissements, églises, chapelles, etc., dédiés à saint Nicolas, ou portant le nom de cet évêque, celui de tous les saints qui a été le plus populaire en Bretagne, au moyen âge, et qui a compté le plus de sanctuaires en cette province. Mais, hélas ! de telles recherches auraient exigé l'examen, la compulsion (qu'on me passe le mot) de nombreux documents d'histoire et d'archéologie que je n'ai pu me procurer. Il a fallu borner ce travail aux ouvrages suivants : *Histoire de Bretagne*, de dom Morice ; *Dictionnaire d'Ogée* (édition Marteville incomplète); *Petite géographie des Côtes-du-Nord* (M. Gaultier du Mottay) ; *Dictionnaire topographique de la Loire-Inférieure* (M. Pinson) ; *Le Morbihan et ses monuments* (M. Cayot-Delandre); *Dictionnaire topographique du Morbihan* (M. Rosenzweig) ; enfin, le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*.

Malgré l'insuffisance des matériaux, je suis cependant parvenu à réunir une respectable quantité de notes sur l'objet de mes recherches. Ces notes, classées méthodiquement, n'embrassent pas moins de deux cent quinze communes ou anciennes paroisses

de Bretagne, disposées par ordre alphabétique en une table de dix-sept pages in-folio.

Voici le résumé analytique de ce travail, qu'il est difficile d'insérer in extenso dans une revue.

Tout d'abord, je rappellerai que j'ai fondé mon opinion relativement à l'origine de la dévotion à saint Nicolas, sur l'analogie qui existe entre le culte de ce saint Nicolas, particulièrement invoqué par les voyageurs, les marins et surtout les pèlerins, et la mission des chevaliers du Temple, qui étaient tenus de protéger les pèlerins, non-seulement en Palestine, mais encore le long des voies maritimes ou terrestres que ces pieux voyageurs avaient à parcourir. De là les vestiges des anciennes *aumôneries* des moines-chevaliers dans les ports de mer, au passage des fleuves et des rivières; de là, également, l'existence dans les mêmes lieux d'églises, chapelles, couvents, prieurés et paroisses, dédiés à saint Nicolas, etc.

Le fait de l'existence fréquente dans les mêmes lieux, d'établissement des Templiers et de ceux consacrés à saint Nicolas, ou portant son nom, est constaté par mon travail. Ainsi, en la colonne consacrée aux Templiers, on relève cent quarante-huit communes, et cent dix, en la seconde colonne spéciale à saint Nicolas; mais on remarque que sur ces cent dix communes il y en a quarante-trois qui font partie de la première catégorie, celle des Templiers; c'est-à-dire, qu'il existe en Bretagne au moins quarante-trois communes où se trouvent réunis les vestiges ou les souvenirs traditionnels d'anciennes templeries, et des édifices ou lieux-dits, etc., portant le nom de saint Nicolas. Voici les noms de ces communes : Arzon (Morbihan); Besné (Loire-Inférieure); Bignan (M.); Callac (Côtes-du-Nord); Carentoir (M.); Carhaix (Finistère); Cléden-Poher (F.); Cléguer (M.); Cordemais (L.-I.); La Gacilly (M.); Gourin (M.); Guémené (M.); Guérande (L.-I.); Hénan-Bihan (C.-d.-N.); Hennebont (M.); Héric (L.-I.); Josselin (M.); La Guerche (Ille-et-Vilaine); Landévant (M.); Languidic (M.); Lannion (C.-d.-N.); Malansac (M.); Moncontour (C.-d.-N.); Montfort (I.-et-V.); Musillac

(M.); Nantes (L.-I.); Noyal-Muzillac (M.); Penvenan (C.-d.-N.); Pléboule (C.-d.-N.); Plédran (C.-d.-N.); Plélo (C.-d.-N.); Ploërdut (M.); Ploërmel (M.); Plufur (F.); Priziac (M.); Quimper (F.); Quimperlé (F.); Rieux (M.); Rochefort (M.); Saint-Fiacre (C.-d.-N.); Saint-Nicolas-de-Redon (L.-I.); Sarzeau (M.); Vertou (L.-I.).

D'autres communes à templeries, comme Pontscorff, La Trinité-Porhoët, Saint-Tugdual, etc., ne sont pas comprises dans le dénombrement qui précède, quoiqu'elles soient limitrophes de communes citées dans les cent dix, de la colonne saint Nicolas : Cléguer, Plumieux, Priziac, etc.

Les Templiers étaient des religieux *militaires*, personne ne l'ignore; mais, ce que l'on sait moins aujourd'hui, c'est que si saint Nicolas fut autrefois le patron particulier des marins, il fut également celui des *militaires :* il y a là un rapprochement favorable à ma thèse, mais cependant omis par oubli en ma notice guérandaise. La preuve de cette dévotion particulière des militaires envers saint Nicolas ressort manifestement de mes notes. En effet, sur cinquante-six villes fortes, ou paroisses anciennement défendues par une forteresse quelconque, quarante-deux appartiennent à la colonne saint Nicolas et trente-sept à l'article des Templiers : vingt-quatre de ces localités sont comprises dans les deux catégories ; parmi elles je citerai Callac, Carhaix, Guémené, Guérande, Hennebont, Josselin, La Guerche, Lannion, Moncontour, Montfort, Nantes, Ploërmel, Rieux, Rochefort, Sarzeau. A ces anciennes places fortes, pourvues dans leur sein on dans leur voisinage, de templeries et d'établissements, rues, villages, etc., au nom de saint Nicolas, si l'on ajoute Dinan, Dol, Fougères, Guingamp, Morlaix, Redon, Rennes, Uzel, Vannes, Vitré, autres anciennes places fortes classées à l'article saint Nicolas seulement, on conviendra qu'en Bretagne le culte de l'évêque de Myre dans les places de guerre fut à peu près général. En quelques lieux, à Nantes et à Hennebont notamment, certaines parties des fortifications furent placées sous le patronage de ce saint; il y eut une tour Saint-Nicolas : celle d'Hennebont existe encore et existera longtemps, à

la grande satisfaction des antiquaires, grâce à la solidité de ses épaisses murailles qui conservent des traces apparentes des siéges de la Ligue, par les boulets de canon qui y sont demeurés incrustés. D'autres villes eurent sans doute leur *tour Saint-Nicolas*, circonstance qui aura donné lieu au vieux refrain militaire que chacun a entendu chanter :

Les Anglais n'auront pas
La tour de Saint-Nicolas.

Sur cinquante-six villes ou places fortes citées en ma table, trente-sept seulement figurent en la colonne des Templiers, ai-je dit; mais est-il bien certain que ces moines-chevaliers n'eurent jamais d'établissements dans les villes de Rennes, Vannes, Dinan, Guingamp, Morlaix, Fougères et Vitré, anciennes places fortes classées à l'article saint Nicolas? On l'admettra difficilement, tant fut grande, près des ducs et des hauts barons de Bretagne, la faveur de ces puissants chevaliers, leurs compagnons d'armes dans les croisades. Espérons que l'archéologie parviendra un jour à éclaircir cette intéressante question.

J'arrive à la situation géographique des communes de ma table, pour justifier les assertions d'après lesquelles j'ai prétendu que les établissements du Temple et de Saint-Nicolas se faisaient remarquer dans les ports, sur le rivage de la mer ou des fleuves, ou à proximité des principales voies terrestres.

Soixante-treize communes de la catégorie des Templiers, et soixante-douze appartenant à celle de Saint-Nicolas sont baignées par la mer, des fleuves, ou des rivières; vingt-cinq d'entre elles appartiennent aux deux catégories.

Relativement aux principales voies terrestres, la question est plus difficile à résoudre; mais comme il est généralement admis que, jusqu'au XIIIe siècle environ, la Bretagne ne posséda d'autres grandes voies que celles construites par les Romains, je me suis borné à signaler celles des communes de mon travail qui possèdent encore des traces de voies romaines ou des vestiges du séjour des

Romains. Ces communes sont au nombre de soixante-neuf : quarante-deux appartiennent à la colonne des Templiers, et trente-quatre à celle de saint Nicolas ; sept d'entre elles figurent dans les deux catégories.

Comme moyen susceptible de faciliter les recherches relatives aux anciennes possessions de l'ordre des chevaliers du Temple, dont le vêtement était *blanc*, rehaussé d'une croix rouge ou noire sur la poitrine, j'ai indiqué, de plus, les établissements, ou lieux-dits, qui ont pour dénomination l'adjectif *Blanc* ou *Blanche*, en breton *Guen*, ou un mot composé avec cet adjectif. L'application de cette remarque est fréquente dans ma table ; elle se produit en cinquante-quatre communes de la colonne des Templiers, et en trente-huit de la colonne saint Nicolas, y compris dix-sept communes appartenant aux deux catégories. Certaines communes réunissent un ensemble frappant de tous les faits que je viens de citer pour établir la relation qui exista entre les Templiers et le culte de saint Nicolas. Je citerai Penvenan, commune *maritime* du département des Côtes-du-Nord, où l'on remarque des lieux nommés Pont-*Blanc*, Port-*Blanc*, Ker*guen* et Ty*guen*, des vestiges *romains*, une chapelle *Saint-Nicolas* et une tradition de *Templerie*.

Une autre remarque, se rapportant aux mêmes recherches, concerne les sanctuaires dédiés à Notre-Dame du *Bon-Secours* ou du *Bon-Garant*. Il est fait mention de sept chapelles de cette invocation en ma table : cinq à l'article des Templiers, quatre à celui de saint Nicolas, dont deux en commun avec les Templiers. J'ai passé sous silence certaines de ces chapelles, bien que situées dans le voisinage des communes de mon travail, telle que la chapelle du Bon-Secours située sur les bords du Scorff, en Quéven, commune limitrophe de Pont-Scorff, cité à l'article des Templiers, et voisine de Cléguer (articles saint Nicolas et Templiers), dont Quéven n'est séparé que par le Scorff.

En poursuivant mes recherches, j'ai recueilli de nouvelles observations qui m'ont paru fortifier celles qui précèdent et apporter ainsi de nouvelles et intéressantes lumières à l'étude de la question.

En trente-trois des communes annotées à l'article des Templiers, et vingt-trois à celui de saint Nicolas, j'ai remarqué l'existence de paroisses, églises, chapelles ou lieux dits du nom de *Sainte-Croix*, *la Vraie-Croix*, *Kergroix*, *Saint-Christ*, *Lochrist*, *Kergrist*, ou autres dénominations composées avec les substantifs *Croix* ou *Christ*. Treize de ces communes possèdent des localités ou des établissements du Temple ou de Saint-Nicolas, notamment Languidic, commune baignée par *le Blavet*, notée pour une aumônerie de *Templiers*, une chapelle et un village de *Saint-Nicolas*, des lieux dits *Kerorguen*, *Kergroix*, *Le Croisty*, une ancienne chapelle prieurale de *Saint-Christ*, au village de *Lochrist*, aboutissement d'un grand nombre de voies pour le passage du Blavet, et une chapelle de *la Trinité* en l'église paroissiale de Languidic.

Les églises et chapelles de *la Trinité* ont été également l'objet de mes annotations, six à l'article des Templiers et huit à celui de saint Nicolas; non compris les oratoires du même vocable qui se trouvent en des communes voisines de celles de mon travail. La chapelle de *la Trinité* en Langonnet, commune limitrophe de Gourin, Péaule et Priziac; *la Trinité*, en Quéven; *la Trinité*, en Bieuzy. Cette ancienne chapelle prieurale, établie sur une voie romaine, et les vestiges d'un château de Castel-Noïc, Castelnec ou Castennec, n'est séparée que par le Blavet, du bourg de Saint-Nicolas, en Pluméliau, bourg (avec chapelle) très-voisin d'une chapelle de Sainte-Anne ou du *Cloître*, en la même commune [1].

Ce nom de *Cloître*, porté par un certain nombre de lieux et dont on ne connaît pas l'origine exacte, a aussi éveillé mon attention. Il existe en douze communes de ma table, dans huit communes à Templeries et six de la catégorie de saint Nicolas : deux de ces lieux dits *le Cloître*, se trouvent en des localités communes aux deux catégories, notamment en la commune de Saint-Fiacre (*C.-d.-N*), notée pour une *templerie* au village du *Cloître*, et une chapelle *Saint-Nicolas* située au même village du *Cloître*; notée, en

[1] Alain, II du nom, vicomte de Rohan et de *Castelnec*, fit plusieurs donations aux Templiers, établis en Bretagne l'an 1141. (D. Morice).

outre, pour des lieux dits *Kergroix et Minguen*. Opérant, à propos de ce nom de lieu, comme je l'ai fait pour les précédents, j'ai passé sous silence les deux communes du Finistère portant le nom de *Cloître*, dont l'une est cependant limitrophe de Serignac, et l'autre de Leunon, communes de ma table citées pour leurs chapelles de Saint-Nicolas.

Tels sont, en résumé, les résultats des recherches qu'il m'a été permis de faire sur la question d'origine du culte de saint Nicolas en Bretagne et de ses rapports avec les Templiers ; je m'empresse d'en faire part aux lecteurs de ma notice sur la confrérie guérandaise, en leur exprimant le regret de ne pouvoir leur communiquer en même temps la table où j'ai recueilli et classé toutes mes notes: communication indispensable peut-être pour leur faire partager la conviction dont je suis pénétré, en présence de l'ensemble des faits qui y sont exposés ; conviction telle, que je crois impossible désormais de ne pas attribuer aux Templiers l'introduction ou la diffusion, en Bretagne, du culte de l'évêque de Myre.

F. Jégou.

LE DRAME POLITIQUE EN FRANCE

AU XVIe SIÈCLE

II *

Le Triomphe de la Ligue.

Les deux derniers actes de cette pièce ont bien moins d'intérêt que les trois premiers. Ceux-ci, nous montrent les divers partis en lutte, vivant, parlant, agissant, non sans doute comme ils étaient réellement, mais comme l'un de ces partis (le parti protestant), se plaisait à les représenter; il y a de la vie, du mouvement, de la passion politique. Les deux derniers actes sont remplis presque entièrement par trois interminables récits, où se déroule l'accomplissement de ce que l'auteur appelle par ironie *le Triomphe de la Ligue*, car selon lui ces trois événements en achèvent la ruine. Ce sont : 1° le supplice de l'infortunée Marie Stuart (18 février 1587); 2° la bataille de Coutras (20 octobre 1587), où le duc de Joyeuse fut défait par le roi de Navarre et resta parmi les morts; 3° enfin, l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, aux États de Blois (23 et 24 décembre 1588).

Le rapprochement seul de ces dates montre que l'auteur de notre tragédie ne tient nullement à observer l'unité de temps; au point de vue de la simple vraisemblance, on peut même dire que, parlant d'événements encore tout frais, il viole trop outrageusement la chronologie. Bien que huit grands mois séparent l'échafaud de

* Voir la livraison de juin, pp. 413-427.

Marie Stuart de la bataille de Coutras, le duc de Guise apprend ces deux nouvelles coup sur coup, dans deux scènes immédiatement consécutives qui composent ensemble le quatrième acte, comme si ces deux événements s'étaient passés à quelques jours de distance.

C'est *Visteie,* c'est-à-dire *Jésuite,* revenant d'Angleterre en ligne directe, qui annonce la fin tragique de la reine d'Écosse. D'ailleurs, ce caractère du Jésuite manque absolument de relief : on ne voit même pas trop pourquoi la liste des acteurs le qualifie de *harangueur séditieux,* car il ne harangue que le duc de Guise, auquel il était superflu apparemment de prêcher la sédition. Son langage est de plus contraire à toute vraisemblance, il parle comme un huguenot, prodiguant les éloges les plus outrés à la reine Élisabeth d'Angleterre, qu'il appelle

> ..... une grande princesse
> Plus crainte qu'un Hector, plus sage que la Grèce ;

qu'il traite de *Pallas, docte et puissante,* tenant *dans sa pucelle main* (!) le sceptre britannique. En même temps il noircit de la plus odieuse façon la pauvre Marie Stuart, qu'il nous peint dans sa prison incessamment occupée à tramer l'assassinat d'Élisabeth, et contre laquelle il répète bêtement les plus cyniques calomnies, jusqu'à dire d'elle, par exemple :

> ..... Las ! hélas ! la pauvrette
> N'a jamais épargné pour nostre utilité
> Ce qui restoit de libre à sa captivité,
> Jusqu'à s'abandonner, de son honneur prodigue,
> Pour gagner des amis à nostre sainte Ligue.

Ces injures sur une tombe fraîche, sur une telle infortune et une telle victime, sont tout simplement hideuses.

Le messager ligueur, qui vient raconter à Guise la défaite de Coutras, n'est pas moins étonnant que le Jésuite. Ordinairement les vaincus ne manquent jamais de vanter leur propre courage et de rejeter leur malheur sur la fortune ; mais celui-ci n'a d'éloges que pour les vainqueurs, surtout pour le roi de Navarre. Il le peint

Comme un grand ours affreux farouchement sauvage,
Aiguillonné de faim, époinçonné de rage,

qui s'élance sur des troupeaux craintifs et, malgré la résistance des chiens et des bergers,

Les poursuit, les atteint, les abat, les déchire
Et ne borne jamais ses fières cruautés
Qu'il n'ait gens, chiens, troupeaux çà et là écartés,
Du massacre soûlé. — Tel ce roi invincible
Montre, tout courageux, effroyable et terrible,
Son bras accoustumé à dompter les plus forts,
Fait la terre empourprer, jonche les champs de morts.
L'horreur de son estoc tous les foudres surpasse ;
Il se fait un chemin de cent brasses d'espace,
Et son ost [1] belliqueux, de poussière couvert,
Suit le sentier frayé, par sa valeur ouvert.
Il paroît par sur tous élevé d'une brasse,
Cent à cent, à monceaux, l'un sur l'autre il entasse,
Et les navrés, tombant pêle-mêle à l'envers,
De cent diverses voix jettent cent cris divers :
Tant qu'il semble, à le voir nous brécher, fendre, occire,
Que sa lame est de feu et nos armes de cire !

Assurément cette peinture, quoiqu'un peu exagérée et dans le ton de l'épopée plus que du drame, ne manque ni d'éclat ni de verve et se termine par un vers des plus heureux. Mais un pareil enthousiasme, parfaitement placé chez un huguenot, est, dans la bouche d'un ligueur, impossible et ridicule.

Cependant la nouvelle du désastre de Coutras abat la confiance de Guise, Visteie s'emploie à le réconforter, et c'est là, mais là seulement, dans la dernière tirade de la seconde scène de ce quatrième acte, que nous voyons ce personnage indiquer, non développer, le caractère de *harangueur séditieux,* dont l'auteur a prétendu lui attribuer le monopole. Pour rendre courage au Balafré, il lui dit :

Pourquoi consommez-vous le temps en doléances ?
Pourquoi vous plongez-vous en tant de défiances ?...
Suivez donc mon conseil, montrez-vous courageux :
Pour un ami perdu vous en trouverez deux.

[1] Son armée.

L'argent ne manquera, j'userai d'artifices :
Le Pape permettra vendre les bénéfices;
Le Clergé s'y consent, il ne peut s'excuser :
D'un bien ainsi acquis ainsi doit-on user.
L'or source entre leurs mains, et de les rendre vides
Ce seroit mettre fin au travail des Bélides [1].
Si l'ardeur s'amortit, je l'irai attiser
Et, pour la vérité finement déguiser,
Je ferai le dévot, le pleureur, l'hypocrite,
Et tout ce que peut faire un accort jésuite.
Les prêcheurs sont à moi, de fables inventeurs,
Les sirènes de cour, les courtisans menteurs.
Je sçai les plus rusés attraper sous ma trame,
Je sçai contre un mari armer sa propre femme;
Je sçai faire, subtil, par venin étouffer
Ceux qui n'ont redouté ni le feu ni le fer ;
Je sçai du grand Paris armer la populace
Pour desceptrer [2] son roi et vous mettre à sa place !

Sans doute il est de tout point impossible que les jésuites aient ainsi parlé d'eux-mêmes, mais ainsi en parlaient les huguenots, qui ne se gênaient pas, on le voit, pour leur mettre tous les crimes sur le dos.

Le cinquième acte est encore au dessous du précédent. Dans la première scène nous sommes à Blois, en décembre 1588, pendant la tenue des États. Malgré l'appui énergique que lui prête cette assemblée, Guise est incertain, défiant ; il a eu un songe fort noir, où son oncle, le célèbre cardinal de Lorraine (mort en 1574), est venu en toilette très-négligée lui tenir des propos peu rassurants. Visteie et Valardin s'occupent à remonter le moral du Balafré, enfin ils y réussissent, il leur répond :

Vos propos sont certains et vos raisons très-belles;
Aussi, malgré l'effroi qui glisse en mes mouëlles,
Je vais précipiter un fait très-hasardeux.
Au fort ! au fort ! il faut qu'il en meure un des deux !
Soit le ciel ennemi, soit fortune rebourse,

[1] Plus généralement connues sous le nom de Danaïdes, célèbres par leur tonneau.
[2] Synonyme coriace de *détrôner*.

Je ne veux m'arrêter près du but de ma course.
Il mourra, il mourra! Sa mort est dans ma main.
Il est roi aujourd'hui, je le serai demain.
Ne me dût-il rester que quatre heures de vie,
Je verrai sur mon front la couronne ravie.
Heureux qui meurt en roi, n'eût-il régné qu'un jour!
C'est mon dernier avis : un chacun a son tour.

Toujours, on le voit, même système pour justifier l'assassinat de Guise par Henri III en prêtant au duc de Guise un complot contre la vie de ce roi. C'est là le but constant de la pièce, l'idée qui revient de près ou de loin dans toutes les scènes.

Dans la suivante, qui est la dernière du drame, nous sommes à Lyon, nous voyons le duc de Mayenne y recevoir la nouvelle du meurtre de ses frères et de la mort de Catherine de Médicis, — car bien qu'il y ait eu douze jours entre ces deux événements (la reine étant morte le 5 janvier 1589), le poète les a fictivement rapprochés et mis, pour ainsi dire, l'un sur l'autre. Voici comme le messager ligueur — ou plutôt sous son masque le poète huguenot — raconte à Mayenne la mort de Catherine de Médicis :

.....Notre plus grand support,
Peste du nom françois, la mère du discord,
Mère de trois grands rois et mère d'artifice,
Meurtrière de la paix et la mère nourrice
De notre sainte Ligue, ayant d'un œil piteux
Pleuré et repleuré ce trépas désastreux [1],
Quitte enfin les sanglots, les soupirs et les larmes,
Et veut d'un mâle cœur avoir recours aux armes;
Remue et terre et ciel, cherche l'invention
De réchauffer au sein la morte ambition,
S'efforce de trouver, entre les catholiques
De nostre parti mort, quelques vaines reliques;
Qui deçà, qui delà dépêche messagers
Flatte les gouverneurs, mande les étrangers
Pour son feu rallumer. Mais, voyant que ses peines,
Son astuce et crédit et ses forces sont vaines,
Que, contre tout espoir, la France désormais

[1] L'assassinat des Guise.

S'apprête à recevoir la justice et la paix,
Se résout à la mort pour vos chers frères suivre ;
Car, *la Ligue mourant,* elle ne peut plus vivre.
Son cœur, de rage gros, crève par le milieu,
Et l'âme part du corps pour aller en son lieu.

Je n'insisterai pas de nouveau sur l'invraisemblance d'un tel langage dans la bouche d'un partisan de la Ligue ; il est trop clair que le poète, sans faire compte des sentiments nécessaires de ses personnages, ne tient qu'à nous étaler les siens. Ce qui me semble plus remarquable, c'est l'assurance avec laquelle l'auteur nous montre par la mort des Guise la paix rendue à la France et la Ligue mise au tombeau, — tandis qu'il est parfaitement certain, incontestable, que cet attentat donna de nouvelles flammes à la guerre civile, à la Ligue de nouvelles forces, au point de lui livrer, pour cinq années, le gouvernement exclusif des trois quarts du royaume. J'en tire la conséquence que cet ouvrage fut composé aussitôt après la mort de Catherine de Médicis, dès janvier 1589, et que l'auteur, prenant son espoir pour une réalité, se crut en mesure de prophétiser une paix qui n'existait point, qui ne devait venir de cinq ans, mais que les fauteurs de l'assassinat des Guise avaient intérêt à représenter comme le but et l'infaillible conséquence de ce crime politique.

C'est donc ici moins une œuvre d'art qu'une arme de guerre, un pamphlet écrit au feu de la lutte, dans la courte trève qui sépara les Etats de Blois de la grande explosion ligueuse de 1589, — et, disons-le, cette circonstance seule peut faire excuser le langage passionné, injuste, souvent même odieux et mensonger, que l'auteur prête à sa muse, ainsi que toutes les invraisemblances dont nous avons relevé quelques-unes.

L'Avis au lecteur ne nous donne d'ailleurs pas grande lumière ; l'auteur dit seulement avoir composé sa pièce pour se délasser d'occupations plus sérieuses, mais de quel genre d'occupations ? il ne le dit pas. Je crois bon toutefois de reproduire cet Avis qui, par son style singulier, sa désinvolture et son dédain affecté de la gloire littéraire, annonce déjà les préfaces militaires de Scudéry :

« AU LECTEUR,

« Je souhaiterois, ami lecteur, que le poulx battît toujours à mes actions; qu'elles fussent sans point, sans virgule, toutes d'une tire; que la fin de l'une enfantât le commencement de l'autre; que je n'achevasse jamais que pour commencer; que mon repos, mon dormir fût en lièvre, en grue, les yeux tout ouverts, la pierre à la bouche, et sur un pied. Mais puisqu'il est impossible, qu'il n'y a action qui ne désagisse, continuité qui n'ait ses bâtons rompus, guerre ses trèves, semaine son sabat, musique ses pauses, travail son repos, orateur son silence, muses leurs vacances, écrivain ses points, il m'a fallu donner aux miennes quelques pauses, détendre parfois mon esprit pour ne le rompre, lui donner repos pour travailler davantage. Ceste nécessité naturelle, la beauté de ce sujet qui n'a jamais été manié, et la requeste de quelques-uns, m'ont fait jeter dessus.

« Je ne l'ai jamais fait que pour me délasser; encore y ai-je plus dépendu de papier que de peine. Je ne suis pas si mauvais ménager du temps que de l'employer si mal. Si tu prends la patience de le lire, fais comme moi de l'écrire, tu ne t'en repentiras pas davantage et retrancheras autant de ton ennui et de tes travaux que du crime dont tu me voudrois charger; emploies-y le temps que tu ne sçaurois où employer et tes heures perdues. Si tu le reçois d'un bon œil, tu m'obligeras à te remercier, à poursuivre, ou à te présenter chose de plus haute lice. A Dieu. »

Malgré le ton cavalier de ce morceau, il n'y a pas d'apparence que l'auteur fût militaire, puisque le labeur dont il prétend se délasser en faisant sa tragédie, est un travail d'esprit; mais s'il n'était pas quelque part ministre du saint Evangile, je serais bien trompé. Où? par exemple, je l'ignore. Je doute que ce fût en France, à voir le lieu d'impression (Leyde), le pays d'où lui viennent les compliments, et celui où il va chercher un patron pour lui dédier son drame. La dédicace est faite à un Polonais, « très-illustre « et très-magnifique seigneur Samuel Korecky, comte de Korec, etc. » Les louanges viennent de Hollande et se réduisent à une pièce de vers latins du savant Daniel Heinsius; mais de France rien, pas un seul de ces sonnets flatteurs, si communs alors en tête des plus piètres œuvres, et dont nos poètes, les uns à l'égard des autres, étaient si prodigues. Le nôtre, pour pouvoir inscrire des vers français aux feuillets liminaires de sa tragédie, est réduit à composer lui-même deux petites pièces, l'une où il explique la *Fin de l'autheur* :

Mon dessein n'a pas été,
Dans ce mien petit ouvrage,
D'habiller la vérité
D'un magnifique langage;
Mais bien de dire à nos fils
Ce que nos pères, en France,
Ont dit, fait, souffert jadis
Pour en éviter l'offense.

L'autre adressée *A sa Tragœdie contre les Zoïles* :

Ces Aristarques, ces chenilles,
Qui ne font que mordre et ronger
Les bons écrits des plus habiles,
Te voudroient tout entier manger
Si tu n'avois, pour ta défense,
De ce chevalier la vaillance.

Ces deux pièces, où l'on fait rimer *chenilles* avec *habiles*, où l'on confond les Aristarques avec les Zoïles, c'est-à-dire les bons critiques avec les mauvais, n'ont pu être composées que hors de France, assez longtemps après la tragédie elle-même, quand l'auteur était déjà refroidi, *rouillé*, et n'avait plus au lieu de verve que de la platitude. — Quant au chevalier dont la vaillance doit défendre contre les Zoïles — et même contre les Aristarques — l'œuvre du poète, c'est évidemment le patron, le saint de la dédicace, le *très-illustre seigneur Samuel Korecky, comte de Korec*, etc., auquel notre auteur s'adresse ainsi :

« Mon brave, — jeune rayon du ciel, l'honneur et l'ornement de vostre âge, l'espérance des vostres, le subjet et l'objet où aboutissent leurs plus augustes souhaits, — le seul respect me fait hasarder mon vol vers vous et sert d'ancres et d'arcs-boutants aux défiances d'un bel oser qui m'a pris de faire marcher, sous l'aveu de vostre titre et grandeur, ce misérable enfançon (*le Triomphe de la Ligue*), qui à peine fait le seulet et vous pourra saluer en bégayant. Voyez qu'il vous fait les doux yeux : tendez-lui la main, servez-lui de hausse-menton pour le faire paroître, d'âme et de forme pour l'aviver et le rendre tout parlant, comme le soleil donnant sur l'image de Memnon.

« Il fera, en récompense, le voyage du ciel pour vous et le suppliera que ces triomphes triomphés soient augures infaillibles de vos triomphes triomphans, ces passifs de vos actifs; — que ceux de ce grand Mars *Chodkiewycz*, vostre oncle, qui a émoussé et fait perdre la trempe

ıux armes de Suède, mis à lambeaux et hachis le dos de ses ennemis, à a renverse et le pied contre mont la fortune du duc Charles et le tient ɜncore pour le jour d'hui sous le fouet et la verge; — que les prudents, es graves-doux conseils, saines et saintes institutions de cet autre *Conıidas*, vostre Albert *Skorawicz*, soient autant d'aiguillons, autant de ɜeux pour vous y pousser, pour vous y échauffer. Un service vaut l'autre, non brave; vous lui donnerez l'être et le croistre, vous arracherez la dent le l'envie qui voudroit mordre dessus, et atteindrez certainement l'effet le ses promesses et l'événement de ses désirs, qui vous veulent voir ɜternisé et enté sur l'immortalité. »

Ainsi soit-il ! Cela continue sur ce ton longtemps encore, mais ıans doute le lecteur a déjà assez de cette prose qui rappelle un ɔeu le style de l'écolier limousin, rehaussé d'un accompagnenent de cymbale et de tambour. Quant à ces illustres *Connilas, Skorawicz, Chodkiewicz* et *Korecky*, ils étaient apparemment ɔrt renommés alors en Pologne, peut-être même en Hollande, nais pour moi, en toute humilité, je le confesse,

Si j'en connais pas un, je veux être étranglé.

Cette dédicace est signée : « *Votre intime et affectionné serviteur, le NN*: » ce qui ne nous apprend point encore le nom de l'auteur. Heureusement nous le trouvons en tête des vers latins de Daniel Heinsius, adressés « *Doctissimo R. I. NEREO, pro Gallica Tragœdia* », et où, après avoir rappelé les sujets de la fable qui servaient e plus souvent de thème aux tragédies anciennes et modernes, le avant hollandais dit :

NEREVS *patrio, sed certior, astra cothurno*
Pulsat, et historicum schemate munus obit.
Falsarum satis est : nunc vera Tragœdia nomen
Postulat, et fidei plus, satis artis habet.
Pulpita cui cedunt tantum mendacia vero,
Quantum corporibus fumus et umbra suis.

Donc l'auteur du *Triomphe de la Ligue* s'appelait *R. I.* ou *J. de Véré* ou *Nérée*, et c'est tout ce que nous pouvons dire.

Si nous nous sommes autant étendu sur son œuvre, c'est que, nalgré tous ses défauts et toutes ses hyperboles *ronsardiennes*, cette ɔoésie dramatique a de l'action, de la verve, parfois une hauteur l'accent, une noblesse de sentiment rare à cette époque. Par le

choix du sujet elle échappe à tous ces lieux-communs mythologiques ou gréco-romains dont les vers de ce temps-là sont pavés. Par son côté politique, elle a l'intérêt spécial d'un pamphlet, d'un document historique contemporain.

Enfin, et c'est peut-être là notre meilleure excuse, le petit volume qui renferme cette tragédie est fort rare, à ce point que les frères Parfait, dans leur très-complète *Histoire du théâtre français* (en 1745), n'en indiquent même pas le titre. Beauchamps, qui dix ans plus tôt leur avait ouvert la voie par ses consciencieuses *Recherches sur l'histoire du théâtre,* la nomme, mais pour la confondre avec la *Guisiade* de Pierre Matthieu, dont nous parlerons un autre jour et qui en diffère absolument. Voltaire et Sabatier de Castres ont fait la même confusion, puisque, en signalant les emprunts faits par l'auteur d'*Athalie* à notre vieux tragique (que nous avons indiqués au cours de cette notice), ils désignent ce dernier sous le nom de Matthieu et ne semblent même pas soupçonner l'existence de Nérée.

Parmi les historiens de notre théâtre, le duc de la Vallière, ou plutôt Mercier de Saint-Léger qui travaillait sous ses ordres, est le premier, ce semble, qui ait vu de ses yeux la tragédie de Nérée et celle de Matthieu et qui les ait nettement distinguées l'une de l'autre [1]. Nodier ne s'y est pas trompé non plus, il a relevé l'erreur de Voltaire, cité *de visu* plusieurs passages de Nérée [2]; et cependant, même depuis lors, l'erreur de Beauchamps s'est reproduite, quoique atténuée, dans un ouvrage récent et estimable à beaucoup d'égards, *la Satire en France au XVIe siècle,* de M. C. Lenient, imprimé en 1866 [3].

Il ne pouvait donc être inutile, pour notre histoire littéraire, de dissiper entièrement cette confusion, et c'est ce que nous achèverons en donnant, de la *Guisiade* de Pierre Matthieu, une notice accompagnée d'extraits, comme nous venons de le faire pour le *Triomphe de la Ligue.*

ARTHUR DE LA BORDERIE.

[1] *Bibliothèque du théâtre françois* (Dresde 1768). T. Ier, pp. 271, 272, 276 et 400 à 404.

[2] *Question de littérature légale,* édit. de 1828, pp. 8 et 168-170.

[3] Voy. pp. 601 à 603.

LA FRAUDE

PROVERBE

Personnages.

LE COMTE DE VERTEUIL.
LA COMTESSE.
ESTELLE DE VERTEUIL.
RAOUL DE VERTEUIL.
M. ROLLAND, hommes d'affaires.
PICARD, cocher.

La scène se passe dans un château des environs de Pontoise.

M. Rolland disparaissant après la première scène, il est facile, si l'on veut diminuer le nombre des acteurs, de faire remplir son rôle par l'acteur qui jouera celui de Raoul ou de Picard.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE VERTEUIL, M. ROLLAND.

LE COMTE. — Je vous dis, Monsieur, que c'est mon dernier mot, et qu'il est inutile de prolonger cette négociation déjà trop longue. J'ai consenti à partager le différend, vous me donnerez 2,200 francs de l'hectare, ou tous nos pourparlers sont rompus.

M. Rolland. — 2,200 francs, c'est aussi à peu près la limite de mon client, ou du moins je l'y amènerai, mais il ne voudra pas débourser un centime de plus.

Le comte. — Puisque je ne vous demande pas un centime de plus, l'affaire est faite.

M. Rolland. — Vous oubliez les frais, Monsieur le comte.

Le comte. — Les frais ne me regardent pas. C'est toujours à l'acheteur à les payer.

M. Rolland. — Sans doute, mais cela fait environ un dixième en sus à débourser pour mon client, ce qu'il ne veut pas, en sorte que vous voyez bien que nous ne sommes pas d'accord.

Le comte. — Je n'y puis rien.

M. Rolland. — Pardon, vous y pouvez quelque chose, et bien facilement encore. Consentez à ne mettre que 2,000 francs dans l'acte notarié.....

Le comte. — Mais c'est une fraude, Monsieur, que vous me proposez là.

M. Rolland. Oh ! une fraude, Monsieur le comte, à l'égard du fisc.....

Le comte. — Oui, Monsieur, une fraude à l'égard du fisc est toujours une fraude.

M. Rolland. — Cela se fait tous les jours, Monsieur le comte, et dans de bien autres proportions, et par les plus honnêtes gens.....

Le comte. — Qui cessent d'être honnêtes gens ce jour-là.

M. Rolland. — Vous êtes bien sévère, Monsieur le comte, et peut-être pas très-réservé dans les expressions.

Le comte. — J'en suis bien fâché, Monsieur. Pourquoi venez-vous me faire de pareilles propositions ?

M. Rolland. — Je ne discuterai pas ce point avec vous, je ne suis pas ici pour moraliser. Seulement l'affaire sera manquée, et le fisc, dont vous défendez les intérêts, y gagnera de ne rien recevoir du tout.

Le comte. — Je ne suis pas chargé de défendre les intérêts du fisc. Je me contente de ne pas le frauder.

M. ROLLAND. — C'est votre dernier mot.

LE COMTE. — Absolument.

M. ROLLAND. — Alors, j'ai le regret de constater que tout es rompu, et je n'ai plus qu'à me retirer.

LE COMTE. — J'ai l'honneur de vous saluer.

(M. Rolland sort.)

SCÈNE II.

LE COMTE (*seul*). — Il a bien fait de sortir pour n'être pas jeté à la porte, et il commençait à m'échauffer les oreilles avec ses raisonnements. Et dire qu'on rencontre cela partout ! Il ne mentait pas, malheureusement. Une foule de gens, qui se disent honnêtes, ne se refusent pas ces procédés, qui me feraient rougir, et ont des arguments pour frauder le fisc en sûreté conscience. Et les femmes donc ! Il est très-rare que la plus honnête femme... soit un honnête homme. — Ce drôle m'a mis en retard pour mes préparatifs de départ; nous allons passer deux jours à Paris, c'est très-important, nous devons faire une rencontre — à l'insu de ma fille — d'où peut dépendre son avenir. L'ébranlement d'une smala exige toujours beaucoup de petites dispositions..... Voici justement ma femme.

SCÈNE III.

LE COMTE, LA COMTESSE.

LE COMTE. — Eh bien, ma chère amie, à quelle heure partons-nous ?

LA COMTESSE. — Dans une demi-heure, si vous voulez. Nos paquets sont prêts, et je venais vous demander le vôtre, parce qu'on charge la voiture. J'ai fait mettre les provisions au fond du coffre intérieur.

LE COMTE. — Quelles provisions ?

LA COMTESSE. — Des volailles, du beurre, et quelques bouteilles de vin. Ce qu'il nous faut pour deux jours.

LE COMTE. — Vous voulez donc nous exposer à descendre à la

barrière sous la pluie ou dans la boue pendant qu'on visitera le coffre? Il faut au contraire mettre tout cela dans un panier, sur le siége.

LA COMTESSE. — Alors on le verrait, et nous serions obligés de déclarer le contenu.

LE COMTE. — Sans doute.

LA COMTESSE. — Déclarer des provisions de ménage que nous consommerons à Paris au lieu de les consommer ici?

LE COMTE. — Sans doute.

LA COMTESSE. — Mais, mon ami, cela n'a pas le sens commun. Nous ne causons aucun tort à la ville de Paris en allant y passer deux jours et y manger nos poulets.

LE COMTE. — Essayez de faire admettre ce raisonnement par les employés de l'octroi.

LA COMTESSE. — Je sais bien qu'ils ne l'admettraient pas, et c'est pour cela que je ne veux rien déclarer.

LE COMTE. — Êtes-vous bien sûre que vous ne déclarerez rien?

LA COMTESSE. — Certainement, c'est mon intention formelle.

LE COMTE. — Moi, je crois que vous déclarerez quelque chose, vous déclarerez..... — que vous n'avez rien de sujet au droit.

LA COMTESSE. — Cela revient exactement au même.

LE COMTE. — Pas tout à fait, ma chère amie. Supposez que vous soyez conduite dans le cabinet du chef de l'octroi, et que là il vous demande de déclarer et de signer, sur votre honneur, si, oui ou non, vous avez dans le coffre de votre voiture des volailles, du beurre et quelques bouteilles de vin; que répondrez-vous?

LA COMTESSE. — Les choses ne se passent pas avec cette solennité.

LE COMTE. — Supposez qu'elles se passent avec cette solennité.

LA COMTESSE. — Il est bien clair..... que je serais obligée..... de répondre la vérité..... Je craindrais d'ailleurs de voir ouvrir le coffre sous mes yeux.

LE COMTE. — O la détestable raison, ma chère amie! Je suis confus que vous osiez la donner. Supposez que vous n'ayez pas à

craindre cela, et que l'interrogateur vous ait promis de s'en rapporter à l'affirmation de votre honneur.

LA COMTESSE. — Il est clair..... que je répondrais encore la vérité, en disant que ce sont des provisions de ménage.

LE COMTE (*souriant*). — Vous me soulagez, ma chère amie. J'ai eu peur, et j'allais vous demander quelle confiance vous pouviez avoir dans la promesse de votre interrogateur inconnu ; de quel droit, après avoir fait une affirmation fausse, vous lui auriez reproché de violer sa propre promesse, et d'ouvrir le coffre sous vos yeux, pour vous confondre!

LA COMTESSE. — Mon Dieu, que d'embarras pour une pareille bagatelle!

LE COMTE. — La sincérité n'est jamais une bagatelle, ma chère. Voudriez-vous que vos enfants manquassent de sincérité envers vous, et répondissent à vos questions par un gros mensonge? En réalité, ce qui se passe à la barrière ne diffère pas de ce que j'ai supposé; seulement la solennité est moindre et le formalisme est abrégé. Un homme qui porte l'uniforme, qui représente son chef, qui a une consigne et un devoir à remplir, ouvre la portière, et prononce plus ou moins distinctement ces mots: Avez-vous quelque chose de sujet au droit? S'il se contente de vous interroger du regard, vous savez que c'est cela que signifie son regard. Vous répondez non quand c'est oui ; que puis-je y faire, ma chère amie? vous mentez!

LA COMTESSE. — Vous n'êtes pas poli, Monsieur de Verteuil. Vous savez bien que je ne fais pas autre chose qu'un signe de tête.

LE COMTE. — Un signe négatif. — Est-ce que vous enseigneriez à vos enfants la différence morale entre une parole et un signe négatif? Je vous préviens que je me mettrais en travers de votre enseignement. Vous voulez donc forcer les employés à retenir votre voiture, à vous faire descendre, à exiger de vous une affirmation écrite? Ils se contentent d'un signe répondant à un regard, afin de ne pas vous déranger ni vous retarder; il y a là un hommage rendu à la sincérité dont la présomption résulte de votre éducation et de

votre situation sociale. Tenez, dans la concision de ce dialogue muet, je vois, moi, une véritable grandeur morale. Vous vous abaissez en trompant cette confiance, pour vous épargner une misérable dépense de quelques francs. La somme d'ailleurs ne fait rien à l'affaire.

LA COMTESSE. — Ah ! Monsieur, c'est trop fort ! Ce n'est pas pour m'épargner une dépense, mais pour m'épargner un retard et des ennuis.

LE COMTE. — Vraiment ? Alors c'est bien simple. N'emportez rien, et achetez des poulets à Paris.

LA COMTESSE. — Mais si j'y tiens, à mes poulets ?

LE COMTE. — Alors payez-en l'entrée.

LA COMTESSE. — Vous êtes décidément d'une austérité..... ridicule.

LE COMTE. — Merci. C'est ce que me disait M. Rolland tout à l'heure. J'ajoute encore un mot : Quel exemple vous donnez autour de vous !.....

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, RAOUL DE VERTEUIL, accourant essoufflé.

RAOUL. — Je suis d'une colère, mon père ! Voilà tous nos projets manqués, et nous sommes sans cocher.

LE COMTE ET LA COMTESSE. — Qu'est-il donc arrivé ?

RAOUL. — Figurez-vous que j'ai surpris Picard en train de remplir de bouteilles d'eau-de-vie tout le coffre qui est sous son siége. Je lui ai adressé vivement des reproches ; il m'a répondu que ma mère était plus riche que lui et en faisait autant. Naturellement je me suis emporté, il s'est emporté aussi. — Il a brisé son fouet, s'est mis à dételer et à décharger la voiture, et réclame impérieusement son compte. Il crie que nous sommes des contrebandiers, et qu'il saura nous dénoncer aux gabelous.

LA COMTESSE. — Quelle insolence !

LE COMTE. — Hélas ! oui, quelle insolence ! Mais, ma chère amie, je vous parlais de l'exemple.....

LA COMTESSE. — N'allez-vous pas le défendre, maintenant?

LE COMTE. — Le défendre, non. L'excuser, peut-être. Il n'a pas notre éducation, ma chère amie. Essayez de lui faire comprendre que ce qui vous est permis lui est interdit! Il n'a rien à répondre, lui, à la barrière, il passe à la faveur..... de votre signe négatif, et notre pavillon couvre sa marchandise.

LA COMTESSE. — C'est trop fort, je ne puis pas en entendre davantage, et je vais m'enfermer dans ma chambre. Mais débarrassez-moi au plus vite de cet homme, que je ne veux plus revoir.

LE COMTE. — Il le faudra bien, et c'est dommage. — Un vieux serviteur, longtemps si attaché à la maison. — Et notre départ impossible aujourd'hui. — Nos projets manqués. — Cette rencontre..... Tout cela, grâce à vos malheureux poulets.

LA COMTESSE. — Tant pis pour vous.

LE COMTE. — Oh ! franchement, ma chère amie, je n'y suis pour rien et ce n'est pas de ma faute.

(La comtesse sort.)

SCÈNE V.

LE COMTE, RAOUL.

LE COMTE. — L'anecdote n'est pas amusante. — Je laisse à ce pauvre Picard le temps de se calmer, avant d'aller lui donner son congé. As-tu été très-violent toi-même ?

RAOUL. — Passablement, mon père, je l'avoue.

LE COMTE. — Retiens une double leçon, mon cher Raoul. C'est un grand tort, fût-il en lui-même léger, que de se donner le premier tort. On s'expose à d'amers regrets. Tu sais combien j'aime et j'honore ton excellente mère. Elle a cette petite faiblesse, bien commune chez les femmes, de croire qu'on n'est pas obligé de se gêner avec l'octroi. Tu vois où cela nous mène. Toi, tu as commencé par t'emporter. Tu vois aussi quelle a été la conséquence.

RAOUL. — Je suis vraiment désolé de cette mésaventure, qui me fait manquer tous mes rendez-vous de Paris. — A propos, j'étais si ému que j'oubliais que j'avais une autre communication à vous faire. Le garde a enfin saisi en flagrant délit notre colleteur, qu'il a surpris venant visiter ses collets et déjà chargé d'un lièvre. Vous ne vouliez pas me croire, c'est bien, comme je le soupçonnais, Joseph Pichon.

LE COMTE. — Joseph Pichon! — Un père de famille qui me devait sa petite place de cantonnier, — car c'est un fonctionnaire public.

RAOUL. — Oui, toutes les circonstances sont aggravantes. Colleter ainsi le long de la route qu'il doit entretenir, et avant l'ouverture de la chasse! Il le paiera cher. Le garde a dressé son procès-verbal, et je lui ai dit d'aller immédiatement le faire enregistrer à Pontoise.

LE COMTE. — Il est parti?

RAOUL. — Sur l'heure et en me quittant.

LE COMTE. — Tu t'es peut-être un peu pressé. Ce malheureux est perdu. Une forte amende qu'il ne pourra pas payer, de la prison qu'il acquittera plus aisément, puis honteusement chassé de sa place, la misère d'une nombreuse famille, un malfaiteur dans le pays, un ennemi, — et tout cela..... pour un lièvre.

RAOUL. — Je ne vous comprends pas, mon père. Allez-vous maintenant être indulgent pour la pire espèce des braconniers? N'ayez pas de garde, alors, et laissez-vous piller, ce sera plus simple.

LE COMTE. — Tu ne me comprends pas en effet, mon cher Raoul. Tu devais être demain d'un grand dîner de trente couverts. Es-tu bien certain qu'on ne te servira pas de gibier sur la table?

RAOUL. — Je me crois certain qu'on m'en servira. Un grand dîner de cérémonie, à la fin d'août, sans perdreaux rôtis, ce n'est pas possible. La maîtresse de maison y perdrait sa réputation.

LE COMTE. — Et il y aura sans doute, parmi les convives, de hauts fonctionnaires, des magistrats peut-être?

RAOUL. — M. le procureur général en personne.

LE COMTE. — Et pendant ce temps, le cantonnier Joseph Pichon mangera des pommes de terre bouillies, en réfléchissant à la prison qui l'attend.

RAOUL. — Vous m'effrayez, mon père. — Ne deviendriez-vous pas un peu communard?

LE COMTE (*souriant*). — Pas précisément, mon ami. Mais c'est ainsi qu'on fait, qu'on exalte des communards, et qu'on leur fournit des arguments. Joseph Pichon a mérité tout ce qui le menace. Il viole la loi, il attente à la propriété, il manque à ses devoirs professionnels. Ajoute, si tu veux, que c'est un ingrat qui outrage ses bienfaiteurs. Tout cela est vrai. Il demeure vrai aussi que c'est un pauvre diable, qui mange des pommes de terre, même quand la chasse est ouverte. M. le procureur général, qui mange des perdreaux rôtis en temps prohibé, me paraît son complice moins excusable. La pire espèce des braconniers est l'espèce des recéleurs et des complices. Les pauvres diables risquent la prison. Plus coupables sont Messieurs les courtiers, entrepreneurs et commanditaires du braconnage organisé, Messieurs les notables commerçants, marchands de comestibles ou chefs des grands restaurants de Paris, Messieurs les consommateurs, enfin, car sans clients, adieu le commerce, et ce n'est pas Joseph Pichon qui s'accommodera un civet.

RAOUL. — Je vous admire, mon père. Vous êtes un vrai puritain.

LE COMTE. — J'ai un vif sentiment de la justice, voilà tout ; ce qui n'a rien d'admirable. Sais-tu, mon enfant, pourquoi j'espère avoir part aux béatitudes célestes? Je lis dans le sublime Sermon sur la montagne: Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés ! Eh bien, je puis me rendre ce témoignage, j'ai faim et soif de la justice. Et comme il est manifeste que je ne serai pas rassasié en ce monde, j'espère l'être dans l'autre.

RAOUL. — Vous me voyez tout troublé, mon père. J'arrivais plein de colère contre Pichon et contre Picard. Je serais prêt, en vous écoutant, à demander l'absolution de l'un et de l'autre.

LE COMTE. — Ah! mon cher ami, ce ne serait pas de la justice, ce serait de la miséricorde..... (*La porte s'ouvre, et Estelle appa-*

rait.) Ta sœur se montre à ce mot. Ne serait-ce pas la miséricorde qui entrerait?

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, ESTELLE.

ESTELLE. — Quelles scènes douloureuses je viens d'avoir, mon père! C'est d'abord la femme de Joseph Pichon, avec trois petits enfants. Elle dit que son mari va être condamné à la prison, et qu'ensuite il perdra sa place. Et des cris, et des larmes à grossir la rivière. Les enfants criaient aussi à qui mieux mieux. Elle assure que cela dépend de vous, et me supplie de demander la grâce de son mari. — J'ai voulu parler à ma mère, qui s'est enfermée dans sa chambre en mettant le verrou, et m'a déclaré à travers la porte qu'elle ne pouvait recevoir personne. — Alors j'ai voulu venir vous trouver; voilà que je suis arrêtée par la femme de Picard, qui pleure et crie encore plus fort que l'autre. Il paraît que Picard a manqué de respect à ma mère et à Raoul; je n'ai pas compris à quelle occasion; il a dételé la voiture et est obligé de s'en aller. Naturellement, sa femme s'en irait avec lui, cette bonne Françoise, si dévouée, qui m'a élevée et que j'aime tant. Elle assure aussi à travers ses larmes que cela dépend de vous, et me supplie de demander la grâce de Picard. Qu'ont-ils donc fait de si grave tous deux? Est-ce qu'il n'y a pas moyen de pardonner?

LE COMTE. — Comme je te le disais tout à l'heure, Raoul, retiens bien la double leçon. — Ma chère Estelle, la difficulté n'est pas de pardonner, ce serait vite fait. La difficulté est de rester prudent et juste. D'abord, je n'ai pas renvoyé Picard, c'est lui qui déclare vouloir se retirer.....

ESTELLE. — Oh! mon père, Françoise dit qu'il est déjà bien fâché d'avoir fait cette sottise, dans un moment de colère.

LE COMTE. — Quant à Pichon, cela regarde désormais le tribunal.

ESTELLE. — Est-ce que par hasard ce malheureux..... aurait volé?

LE COMTE. — Volé? — Oui, c'est bien cela.

ESTELLE. — Comme je plains sa pauvre femme et ses enfants! C'est la misère qui l'aura poussé sans doute. Il avait l'air si honnête homme! Et qui a-t-il volé?

LE COMTE. — Moi.

ESTELLE. — J'aime mieux que ce soit vous qu'un autre.

LE COMTE (*souriant*). — Je te remercie de la préférence.

ESTELLE. — Je suis plus assurée de votre indulgence. Est-ce une forte somme?

LE COMTE. — C'est un lièvre.

ESTELLE. — Vous plaisantez, mon père? On ne met pas toute une famille dans le désespoir pour un lièvre.

LE COMTE. — C'est-à-dire, ma chère enfant, qu'il faut laisser le braconnage impuni, et ses terres au pillage, supprimer les gardes, les gendarmes et les tribunaux. Il n'y a pas de milieu. Si tu l'exiges, pour sauver le cantonnier, qui a manqué à son devoir, je vais renvoyer le garde, qui a bien fait. Est-ce aussi ton avis, Raoul?

RAOUL. — Ah! mon père, je n'ose plus avoir d'avis.

ESTELLE. — Il y a un milieu, mon père. C'est de récompenser le garde..... en pardonnant à l'autre.

LE COMTE. — Combien de fois pardonnerai-je?

ESTELLE. — Je voudrais pouvoir répondre : jusqu'à septante fois sept fois.

LE COMTE. — Dieu sait si je le voudrais aussi! Mais la société ne permet pas au Code pénal de se modeler sur l'Evangile.

ESTELLE. — Eh bien, une fois seulement, je vous en supplie.

LE COMTE. — Tu es bien dans ton rôle, ma fille, — plus aisé que le mien. — Il y aurait peut-être un moyen.

ESTELLE. — Lequel, de grâce?

LE COMTE. — Fais-moi demander cela par le garde.

ESTELLE. — N'est-ce que cela? Je m'en charge. — Et Picard, maintenant?

LE COMTE. — Pour Picard, c'est une autre affaire, peut-être plus difficile encore. Il faudrait que ta mère et Raoul se missent d'accord pour intercéder.....

RAOUL. — Je cours chercher ma mère.

LE COMTE. — Attends un peu. Et il faudrait d'abord que Picard demandât lui-même, car je ne peux pas le retenir malgré lui !

ESTELLE. — Oh ! malgré lui !... Je vais vous l'envoyer, vous verrez si c'est malgré lui.

LE COMTE. — Comme il te plaira, mais surtout que Raoul ne se montre pas. — Laissez-moi seul, mes enfants.

ESTELLE. — Oh ! merci, mon père. J'ai gagné mes deux procès.

LE COMTE (*souriant*). — Pas encore.

(Estelle et Raoul sortent.)

SCÈNE VII.

LE COMTE (*seul*). — Oui, je voudrais bien lui faire gagner ses deux procès, à cette aimable enfant. — Charmante créature ! — Comme ce serait simple et facile si tout le monde y mettait de la bonne volonté ! Et comme c'est difficile et compliqué ! Il en est de tout ainsi dans la vie. Les grandes choses ressemblent aux petites. Les querelles des nations et les révolutions commencent par des troubles pareils à ceux que je tâche d'apaiser dans mon intérieur. Grandeur de l'homme, misère de l'homme, il faut en revenir toujours aux deux chapitres de Pascal. — Nous allons voir quelle sera l'attitude de ce Picard. Un mot, un geste, une inflexion de voix, de sa part ou de la mienne, peuvent tout sauver ou tout perdre. — Et il en est ainsi des destinées des peuples, et des entrevues des souverains ! O mon Dieu ! paix, du moins, aux hommes de bonne volonté !

SCÈNE VIII.

LE COMTE, PICARD.

Picard s'arrête près de la porte, sans la fermer, la tête basse, roulant son chapeau dans les mains, et sans rien dire.

LE COMTE. — Eh bien ! mon pauvre Picard, es-tu devenu muet ?

PICARD. — Non, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Alors, qu'as-tu à me dire?

PICARD. — Rien, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Ferme la porte.

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte. (*Il ferme la porte.*)

LE COMTE. — Est-il vrai que tu veuilles me quitter?

PICARD. — Oh! non, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Tu désires donc rester?

PICARD. — Oh! oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Il paraît que tu t'es mis en colère?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Tu as eu tort, mon pauvre Picard.

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Quand on est en colère, on n'a plus sa raison.

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Et tu as brisé ton fouet?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Et tu as dételé la voiture?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Et tu as été insolent?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Et tu en es bien fâché, maintenant?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Il paraît que M. Raoul avait été un peu vif aussi?

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — C'est toujours vif, la jeunesse.

PICARD. — Oui, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Tu ne lui en veux pas?

PICARD. — Moi lui en vouloir, Monsieur le Comte, à ce cher Monsieur Raoul, qui a toujours été si bon pour moi! Vous ne savez pas ce qu'il a fait pour moi, Monsieur le Comte!

LE COMTE. — Ah! ah! ta langue se délie, Picard, et sous un bon sentiment. Qu'a-t-il donc fait pour toi?

PICARD. — C'est qu'il m'a défendu de vous le dire, et Madame la Comtesse aussi.

LE COMTE. — Alors ne dis rien.

PICARD. — Et la langue me démange cependant bien de le dire.

LE COMTE. — Alors dis-le.

PICARD. — C'est que je ne voudrais pas leur désobéir.

LE COMTE. — Alors ne le dis pas.

PICARD. — Une idée! Pour le quart d'heure je ne suis plus à leur service, puisque j'ai eu la bêtise de demander mon compte, — ce qui fait que je n'ai plus d'ordres à recevoir d'eux, et qu'ils ne pourront pas me reprocher de leur désobéir.

LE COMTE. — Arrange cela comme tu voudras.

PICARD. — Il faut que ça sorte. — Ce n'est pas la première fois que je fais des traits de ma mauvaise tête. Monsieur le Comte sait bien que je m'étais établi voiturier à Pontoise. La maladie s'est mise sur mes chevaux, je n'ai pas eu de chance, quoi! j'avais des billets protestés. J'avais bien du chagrin, et je n'osais pas demander à rentrer au service de M. le Comte. C'est Monsieur Raoul, que je menais quand il venait de Paris le samedi, qui a connu mes ennuis, et qui les a rapportés à Madame la Comtesse, car je les cachais, même à ma femme, et Françoise n'a jamais rien su. Quand elle me voyait triste, je lui disais que c'était de ne plus demeurer toujours avec elle, — et elle croyait ça, la bonne femme. — Pour lors, Madame la Comtesse m'a bien aidé à retirer mes billets et à terminer honorablement mes affaires, et elle m'a sauvé de la faillite, rien que ça. Et comme elle craignait de vous mécontenter, elle m'a fait jurer de ne jamais vous en parler.

LE COMTE. — Et c'est comme cela que tu tiens ton serment?

PICARD. — Puisque je ne suis plus à son service, — pour le quart d'heure.

LE COMTE. — C'est juste.

PICARD. — Et Monsieur Raoul, pendant deux ans, c'est lui qui a payé, sur sa pension de jeune homme, l'école de mon garçon à Pontoise. Vous ne saviez pas ça non plus?

LE COMTE. — Je l'ignorais parfaitement.

PICARD. — Vous ne leur direz pas que j'ai bavardé, au moins?

LE COMTE. — Sois tranquille.

PICARD. — J'ai mauvaise tête, mais je n'ai pas mauvais cœur, Monsieur le Comte. Aussi, dès que la colère a été passée, je me serais battu de mon fouet, si je ne l'avais pas cassé, quand j'ai pensé que j'avais manqué à Madame la Comtesse et à Monsieur Raoul, et je voudrais..... je ne sais pas ce que je voudrais pour racheter ça.

LE COMTE. — Et tu ne parles pas de ton gros crime, fraudeur de barrière.

PICARD (*la tête basse*). — C'est par respect, Monsieur le Comte.

LE COMTE. — Bien répondu, Picard. Je puis en parler, moi. Vois-tu, les femmes ne font pas les lois, et elles ne comprennent pas ces choses-là comme nous.

PICARD. — Ça, c'est bien vrai, Monsieur le Comte. Françoise, qui est pourtant une grande dévote, sans lui faire tort, n'est jamais plus contente que quand elle a passé un lapin sous sa robe. Ça coûterait quatre sous, et elle en a du plaisir pour dix, d'avoir fait la queue aux gabelous.

LE COMTE. — Toi, tu es un homme, et tu savais bien que tu faisais mal.

PICARD. — Ça, c'est encore bien vrai, Monsieur le Comte. Il y avait quelque chose qui grouillait là-dedans — qui me disait que c'était pas beau. A preuve que je me cachais. Voyez-vous, Monsieur le Comte, quand on se cache, c'est que ça n'est pas propre.

LE COMTE. — Bien parlé, Picard. — Avais-tu souvent fait déjà la même sottise?

PICARD. — Jamais, Monsieur le Comte; j'ai été puni du premier coup, rien que pour essayer.

LE COMTE. — Et tu ne recommenceras pas?

PICARD. — Il n'y a pas de danger, Monsieur le Comte. — De peur de me tromper, je déclarerais plutôt des bouteilles vides.

LE COMTE. — Va vite atteler, sans rien dire à personne, et sois au perron dans un quart d'heure.

PICARD. — Oh! merci, Monsieur le Comte. (*Il ouvre la porte et*

se rencontre avec Raoul et Estelle.) Merci, mon bon monsieur Raoul! — Merci ma bonne demoiselle ! (*Il sort.*)

SCÈNE IX.

LE COMTE, RAOUL, ESTELLE.

RAOUL. — C'est donc arrangé?

LE COMTE. — Si ta mère consent à pardonner, ce que vous obtiendrez bien. — Et le cantonnier?

ESTELLE. — La Providence s'en est mêlée, mon père. Figurez-vous que le garde allait à Pontoise, pour son procès-verbal. Il passait juste sur la route, à l'endroit où Joseph Pichon broyait piteusement ses pierres. C'est jour de marché, vous savez. Il y avait beaucoup de bestiaux sur le chemin. Voilà qu'un bœuf échappe à son conducteur, se jette sur le garde et le terrasse. Tout le monde avait peur. Qui est-ce qui arrive en courant? Joseph Pichon avec sa masse, et il assène un coup si bien appliqué sur le front de l'animal qu'il le renverse, et relève le garde tout écloppé.

LE COMTE. — Il est blessé?

ESTELLE. — Très-endolori seulement. C'est Pichon qui est un peu blessé d'un coup de corne et il saignait beaucoup. C'est cependant lui qui a pu ramener le garde en le soutenant sous son bras. Ils sont tous deux à la cuisine.

LE COMTE. — En sorte que le procès-verbal ne pourra pas être enregistré dans les vingt-quatre heures. — Et où est votre mère?

ESTELLE. — Où voulez-vous qu'elle soit? A les panser et à leur faire boire du vin chaud. Elle va nous suivre ici dès qu'elle aura fini son pansement. — Justement, la voici.

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, LA COMTESSE.

LA COMTESSE. — Vous voudrez bien excuser ma petite bouderie, mon ami?

LE COMTE. — Vous voudrez bien pardonner mon prône bourru, ma chère, — et pardonner aussi à Picard, qui vous présente par ma bouche ses plus humbles excuses.

LA COMTESSE. — De tout mon cœur.

LE COMTE. — Avez-vous quelque souci sur l'état de ces deux hommes?

LA COMTESSE. — Aucun. Dans trois jours il n'y paraîtra plus.

LE COMTE. — Alors, que chacun se hâte. Tenez, voici la voiture qui arrive au perron, et Picard qui fait claquer son fouet raccommodé. — (*A la comtesse en souriant.*) Vous n'emporterez pas vos provisions, ma chère amie ?

LA COMTESSE (*lui prenant la main.*) — Vous êtes un peu taquin, Monsieur de Verteuil. Eh bien, vous vous trompez. Je tiens à mon beurre et à mes volailles. Mais je suis une femme docile, et qui profite du sermon. Je les mettrai dans un panier, en évidence sur le siége, à côté de Picard, — et vous aurez l'agrément de descendre à la barrière, et de parlementer, et de peser, et d'enregistrer, et de monnoyer, et s'il pleut à verse, et si vous vous mouillez les pieds, et si vous faites queue un quart d'heure, et si vous vous agacez les nerfs, et si vous attrapez un rhume, tant pis pour vous !

ALFRED DE COURCY.

POÉSIE BRETONNE

—

L'AUTOMNE EN BRETAGNE

A M. A. DE LA BORDERIE.

Qu'y a-t-il, soleil béni ? es-tu malade ou courroucé ? — Pourquoi ta chevelure jaune d'or est-elle embrouillée ? — Pourquoi as-tu diminué ta course dans le ciel azuré ? — Pourquoi veux-tu faire le farouche ? Es-tu encore fatigué de nous ?

Je sais que c'est sur l'ordre de Dieu, ton maître et le mien, — Que tu détournes forcément ton œil de nous ; — Car toute chose en ce monde doit suivre sa voie, — Et le temps d'aujourd'hui est le temps d'autrefois !

AR RAG-EOST E BREIZ-IZEL.

D'ANN AOTROU A. DE LA BORDERIE.

Petra zo, heol binniget ? Klanv out pe kounaret ?
Perag da vleo melen aour a zo breman luiet ?
Perag eo divereet da dro enn envou glaz ?
Perag ez teuz c'hoant mouza ? ha skuiz out gan-e-omp choaz ?

Me oar eo gant urz Doue, da vestr ha ma hini
E troez dre redoni da lagad ouz-omp-ni,
Rag pep tra war ar bed-man a renk heulia he hent,
Hag ann amzer a hirie zo evel diagent !

Voilà pourquoi les forêts sont silencieuses; — Voilà pourquoi les oiseaux dormiront dans les meules de paille; — Leurs nids sont déserts, car leurs petits sont grands... — Et celui d'entre eux qui chante a la voix plaintive!

Le vent, sec et piquant, le ciel, noir comme des mûres; — Des ornières dans les chemins; des feuilles mortes jonchant le sol; — Des champs nus, des arbres étêtés et le bruit strident des rivières; tout cela fait, ô soleil! qu'on porte ton deuil en Bretagne.

Autant de feuilles qui tombent à terre, — Autant de douleurs et d'angoisses dans les familles: — Après ton départ, les maladies nous donnent la mort. — Hâte-toi donc, soleil béni, achève vite ta carrière.

Le cidre et l'hydromel découlent du pressoir, et, — Après quelques jours de glace, ils seront bien recherchés; — Le blé pourrit dans la terre et sait germer ensuite; — Nos corps pourriront aussi pour revivre un jour.

Chetu perag ar c'hoajou hep-out a vo didrouz,
Chetu perag ann evned a gousko er bern plouz;
Ho nechou a zo goullou, braz eo ho re vihan,
Nep anhe a gan breman a zo klemmuz he gan!

Ann avel, treut ha garo, ann hoabl du vel mouar,
Poullou e kreiz ann henchou, deillou war ann douar
Parkou noaz, gwez dibennet ha trouz skiltr ar steriou
A ra d' omp e Breiz-Izel ober d'ide kanvou!

Ken aliez a zelien a gwez war ann douar
A laka enn tiegez kement all a c'hla'char
War da lerch ar c'hlenvejou a zigas ar maro,
Hast buan, heol binniget, hast kaer ober da dro!

Ar jistr hag ar chufere a zo gweget er wask
Ha goude eur gaouet skorn war-n-he e vezo klask;
Annn ed a vrein enn douar hag a zic'hoan goude:
Hon c'horfou goude breina a azvevo ive!...

On coupe, à l'envi, les ajoncs des fossés ; c'est encore une moisson ; — Coupés, hachés et pilés, on en nourrit bien les bestiaux. — Les veillées commencent aussi avec les contes effrayants... — Le rond fait autour d'un feu de mottes, je les écoutais à l'écart.

Mon sommeil en était troublé par des songes pénibles... — Je me voyais entouré de lutins, de voleurs, — Ou en présence d'une princesse couverte d'or, avec le fils du roi de Bretagne, — Se promenant dans une forêt de chênes, entourés d'un régiment de petits pages.

Réveillé en sursaut par le bruit des cuillers en bois, — Je me levais, d'un bond bien leste et bien gai, — Pour désobstruer, avec la gaffe, la vieille charrue rouillée, — Et accompagner les hommes qui semaient le blé aux champs.

Puisque tu es loin, soleil chéri, on se passera de toi ; — La charrue mugit, on sèmera quantité de blés. — Ecoute les travailleurs qui chantent dans leurs clos. — Ils célèbrent les semailles; la foule fera leur joie. [1]

Bec'h zo war lann ar girsier, hen-nez zo eunn eost all.
Trouc'het, draillet a pilet, boed mad eo d'ar chatal.
Digor eo ann nozveziou, kontadennou spontuz...
Enn dro d'eunn tantad moudet m'ho zelaoue e kuz !

Ha kalz ureo poaniuz a zeue d'in goude...
Lutined braz ha laeron enn dro d'in a vije
Pe eur brinsez alaouret gant mab ar roue Breiz
O vale er c'hoad derou gant floc'hikou eleiz.

Dihunet enn eunn taol krenn gant trouz al loaiou koat
Me a ziblouze kerkent mibin ha zeder mad
Da garza gant ar c'haspern ann alar goz velget,
Ha da vont gant ar wersed d'ar park da hada ed.

Ha paez-out et kuit, heol kez, hep-out et vezo gret
Fic'ha a ra ann alar, kalz ed a vo hadet...
Zelaou al laboureriên enn ho fark o kana
Gant-he e man ann here, ar iar a rai ho joa !

[1] Clôture des semailles ; le soir de ce jour, on fait un petit festin que la gaieté anime.

Et toi, petit coq, viens, avec tes poulettes, — Chercher quelques graines, viens sur le seuil de la maison ; — Chante deux ou trois fois, bats tes flancs de tes ailes, — Car, après ce jour il te faudra chercher au loin.

Dans la campagne sois vigilant au milieu de tes poules, — Ou tu seras étendu raide mort par le coup du chasseur ; — Celui-là est un renard qui sait dévorer de loin... — Si tu veux chanter *Kerc'hik*[1], tu es mort sur place !

Et toi, dis, *pemp-kwennek*[2], tu mourras de même, — Car les fleurs des prés ne pourraient te sauver la vie ; — Vous, lièvres, lapins, gîtés sous les ajoncs, — Courez devant les chiens, ou vous serez vendus au marché !

Il y a un autre chasseur qui ne chasse que les hommes — et qui les fait disparaître dans la terre, dans l'eau, promptement et sans bruit ; — Ceux qui les ont aimés érigent sur leur tombes — Une riche ou modeste croix ; C'est tout un pour leur âme !

Ha te kogik iaouank, deuz gand ta bolizi
Da glask eur c'hreunennik ed, deuz var treuzou ann ti
Gra diou pe deiz kanaden, diflap da zionaskel
Goude ann deiz a hirie a renki klask a-bell.

Diwall, e kreiz ar parkou, pa vi e-touez da ier
Pe e vezi diskaret gant tenn ar chaseer;
Hen-nez a zo eul louarn a oar a-bell danta...
Mar kerez kana *kerc'hik* marv out kerbrao ha tra !

Ha te lavar pemp-kwennek hag et varvi ive
Ne-ket bleuniou ar prajou a viro da vue;
C'oui, gedon ha koulined dindan al lann kuzet,
Araog ar chas eo redek pe er marc'had gwerzet !

Bez a zo eur chaseer a gar chaseal tud
Ho c'hlenk ebarz enn douar, enn dour, primm a divrud
Ann nep en deuz ho c'haret a laka war ho be,
Eur groaz kaer pe divalo, mad int holl d'ho'ch ine !

[1] Chant de la perdrix ; onomatopée.
[2] Onomatopée : cinq sous, (chant de la caille).

Cependant, chers petits animaux, qui ne connaissez pas Dieu, Vous avez toujours vécu sans commettre un péché... — Mais l'homme, qui est d'un rang plus élevé, rendra compte à Dieu — De ses bonnes et mauvaises actions; rien ne restera caché !

Soleil béni, monte encore aujourd'hui et lève haut ta tête brillante. — Voici venue la Toussaint, une fête bien touchante ; — C'est avec joie et douleur que nous la célébrons... — Montre-nous du moins ton regard, puisque tu ne peux pleurer.

Chrétiens, peuple fervent, allons tous au champ des morts, — Et agenouillons-nous sur les tombes de nos parents aimés; — Faisons chacun une tendre prière pour nos chers défunts... — Car de l'autre monde, quand nous y serons, nous demanderons des prières !

J.-M. Le Jean.

Hagen, leenedigou paour, Doue d'hec'h dizanve.
Marse n'hoc'h euz gret pec'hed ebarr enn ho pue
Ann den a zo huelloc'h, da Zoue a rento
Madober ha fallentez, e kuz netra na vo !...

Sav birie, heol binniget; sav da benn lugernuz;
Douet eo gouel ann holl zent, eur gouel karantezuz.
Gant levenez ha glac'har e lidomp ar gouel man
Diskouez d'e-omp da lagad pa na hellez gwelan !

Kristenien, tud birvidik, eomp holl d'ar verred
Stouomp holl d'ann daoulin war bez hon tud karet
Greomp pep a beden vad evit hon re varo
Rag er bed-all pa vezimp, peden ni a c'houlo ! !...

I.-M. ar Iann.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

VII

Chapelain et les gens de lettres. — Balzac, Ménage et Mlle de Scudéry.

Serait-ce aussi à propos de politique que Chapelain se brouilla pendant quelque temps avec Balzac ? Nous ne saurions le dire : ce qu'il y a de certain, c'est que les deux amis cessèrent un moment, vers cette époque, leur correspondance familière. « M. Conrart, dit Tallemant, estoit devenu le commissionnaire de M. de Balzac après M. Chapelain, car il y eut je ne sçay quoy entre M. Chapelain et luy, et il ne pouvoit s'empêcher de dire à tout bout de champ qu'il ne faisoit rien de naturel, qu'il n'avoit point de génie... [1] » Ce je ne sçay quoy ne fut probablement pas très-grave, et le refroidissement de l'amitié des deux académiciens ne dura pas certainement les dix années que luí attribue l'abbé Raynal dans l'anecdote citée plus haut, car Chapelain qui patronait l'*Aristippe* de Balzac en 1644, lui écrivait encore ami-

* Voir la livraison d'août, pp. 48-63.

[1] Tallemant. *Historiettes*, III, 216.

calement en 1649 [1], et dans la lettre suivante, que Balzac adressait à Conrart le 18 septembre 1651, il ne semble pas qu'il s'agisse d'une inimitié bien profonde :

Il y a si longtemps, disait Balzac, que je n'ay receu de nouvelles de M. Chapelain qu'il m'en ennuye. Je m'en plains mesmes, mon cher Mr, puisque vous m'asseurez qu'il est en santé; car sans cela son silence n'estant pas volontaire, je le plaindrois au lieu de me plaindre de luy. Toute la consolation de ma solitude ne consiste qu'aux témoignages que je reçois de votre souvenir et du sien. *Edicio vivo, e d'altro mi cal poco.* De sorte que quand ces agréables secours me manquent, le chagrin trouve bien plus de prise sur moy, et la tristesse me ronge avec beaucoup plus de violence que quand je suis prémuni de ces excellens préservatifs, qui me sont des cordiaux admirables contre le venin de ces deux cruelles passions. Faites donc à ce *cher amy* des reproches de sa négligence; mais faites-les-lui doux et tendres, afin qu'il m'en sache gré, et qu'il les reçoive comme une marque de mon amitié et non pas comme un témoignage de ma mauvaise satisfaction. L'exemple de vostre constante exactitude le persuadera beaucoup mieux que les plus belles paroles et les plus ingénieuses figures de la rhétorique. Dites-luy que vous m'écrivez régulièrement toutes les semaines, et je m'asseure qu'il ne me refusera pas au moins une de ses lettres tous les mois. Je vous baise mille fois les mains, etc. [2]

On sait que Balzac mourut le 18 février 1654; la mésintelligence entre les deux amis dura donc tout au plus pendant la période de la Fronde, et c'est pour cela que nous lui attribuons volontiers un motif politique. Balzac en voulut toujours à Mazarin de ne pas avoir accepté la dédicace de son *Aristippe*, aux conditions pécuniaires et honorifiques que réclamait le grand épistolier. De là, il n'y avait pas loin à passer du côté des frondeurs.

Chapelain eut aussi une période de froideur avec le célèbre Ménage, et ce n'est pas sans étonnement que le biographe doit constater deux fois dans la carrière du chantre de *la Pucelle* ces

[1] Voy. une lettre de cette année, citée par M. Livet. Appendice à l'histoire de Pellisson. — Remarquons aussi que les lettres de Balzac à Chapelain, publiées par M. Tamizey de Larroque, s'étendent de 1642 à 1648.

[2] *Lettres de Balzac à Conrart.* Edit. 1661, p. 147, 148.

ruptures de longues et solides amitiés. Il est en effet quatre épithètes consacrées par un vers de Boileau et que l'on a toujours accolées au nom de Chapelain :

> Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
> On le veut, j'y souscris et suis prêt à me taire.

Ces qualités précieuses sont précisément les obstacles ordinaires aux accidents qui nous occupent : aussi nous semble-t-il assez difficile de mettre les torts du côté de Chapelain ; on sait que Balzac et Ménage n'avaient point des caractères d'une égalité à toute épreuve.

Ménage et Chapelain se rencontrèrent amicalement pendant de longues années chez Mme de Rambouillet, chez Mlle de Scudéry, chez Mme de Longueville et dans toutes les sociétés précieuses. Leur intimité dura sans interruption depuis le jour de leur première entrevue jusqu'en 1659, époque à laquelle Gilles Boileau, le frère du satirique, s'étant présenté à l'Académie peu de temps après avoir publié une critique à l'églogue de Ménage à la reine Christine, vit sa candidature appuyée par Chapelain : *indè iræ*. Il est à remarquer que Molière avait donné, cette même année-là, sa comédie des *Précieuses ridicules*, et Ménage raconte que, prenant Chapelain par la main, en sortant de la première représentation au Petit-Bourbon, il lui dit : « Monsieur, nous approuvions vous et moy toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moy, pour me servir de ce que saint Remy dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé...[1] » Cette poignée de main fut la dernière, jusqu'à ce que Pellisson, nouveau converti, eût entrepris de réconcilier ses deux amis. Mais fort heureusement pour Chapelain, Ménage avait déjà composé presque toutes ses poésies et chanté, sur tous les modes et dans toutes les langues, les

[1] *Menagiana*. Edit. cit., p. 278, 279.

louanges du « successeur de Malherbe ». On pourrait remplir un chapitre de toutes les pages qu'il lui a consacrées. Telle cette élégie sur l'amour :

Favori des neuf Sœurs, ornement de la France;
Belle âme en qui le ciel a logé la prudence,
Illustre Chapelain, quand tes sages discours
M'ont blamé justement de mes folles amours,
Je les ay respectés ainsi que des oracles
Et jamais dans mon âme ils n'ont trouvé d'obstacles.
.....

C'est dans cette pièce qu'on lit encore ces vers :

Ce fameux *Chapelain*, si prudent et si sage,
Le Socrate françois, le Caton de nostre âge,
Cet homme merveilleux dont l'esprit sans pareil
Surpassoit en clarté les rayons du soleil [1]...

Et que serait-ce si nous avions le loisir de citer ici l'épître à Pellisson, et surtout les pièces latines : *Ad Joannem Capellanum de novo libelle Balzacii*; *De Joanne, Paulo Gondio, Corinthiorum archiepiscopo*, et le distique *Suscribendum imagini Joannis Capellani, epicorum principis?*... Peut-on pousser plus loin l'éloge que dans la petite pièce intitulée *Per Scazontem (carmina sua mittit Joanni Capellano)*, où l'on remarque ce passage hyperbolique à l'adresse de notre poète :

Imago spirans atticæ venustatis,
Flos Gratiarum, corculum Camenarum,
Ocelle Vatum, seculi decus magnum,
Sophiæ medulla, cultor integer recti,
Celeste pectus, mens referta doctrinæ,
Prudentiæque perspicacis exemplum [2] ?

Enfin, faut-il rappeler l'églogue, plusieurs fois réimprimée, où Ménage se met en scène sous le nom de Ménalque, en compagnie de Sarrasin, qui s'appelle Lycidas, et de Chapelain, qui se nomme Damon :

[1] Æg. Ménagii *Poemata*. Édit elzévirienne, 1663, p. 213-217.
[2] *Ibid.*, 73.

L'arbitre des pasteurs, Damon, dont la musette
Par ses sons éclatans surpasse la trompette,
Et dont le flageolet par ses divins accens
Charme tous les esprits et ravit tous les sens.

Si les deux poètes se disputaient quelquefois, ce n'était qu'en tournois académiques. « M. Chapelain, raconte Tallemant, se picque de sçavoir mieux la langue italienne que les Italiens mesmes. Il perdit pourtant une gageure contre Ménage, au jugement de l'Académie de la Crusca, à qui ils écrivoient tous deux en italien, et qui les fit tous les deux de leur corps [1]. » C'était le moyen de tout concilier; aussi l'amitié des deux nouveaux confrères ne fit que se resserrer davantage, et l'on fait dire à l'abbé dans le *Menagiana :* « La reine de Suède n'auroit pas été du party de ceux qui préfèrent aujourd'huy les modernes aux anciens. Elle étoit pour les anciens. M. Chevreau m'écrivit de Stockolm en parlant d'elle [2]: Elle a des louanges pour les Homères et pour les Virgiles; mais elle en réserve *pour les Chapelains et pour les Ménages... Elle vous croit tous deux capables de réparer, dans la république des lettres, la perte qui nous a été causée par les Goths et par les Vandales* [3]. »

Christine n'eut pas toujours une opinion aussi favorable de Chapelain, surtout lorsque celui-ci eut critiqué certaine comédie un peu libre qu'elle avait composée [4]; notre poète se trouvait malade lors de la visite de la reine à l'Académie, et ne put s'y faire entendre par elle, mais ce ne fut point la faute des efforts de Ménage s'il ne parvînt pas à reprendre dans son estime le rang qu'il y tenait auparavant.

Ces relations amicales entre les deux célèbres critiques étaient tellement connues de toute la gent littéraire, que les poètes chantèrent cette belle intimité; et Sarrasin, dans une ode qu'il

[1] Tallemant, II, 493.
[2] Vers 1653.
[3] *Menagiana*. Édit. citée, p. 428-429.
[4] *Ibid.*, 85.

adressait à Chapelain, l'invitait à venir passer l'été dans sa retraite des champs en compagnie de Ménage :

Esprit né pour les grandes choses,
Qui chante hautement les faits de nos guerriers,
Chapelain, mesle à tes lauriers
Des guirlandes de fleurs,
Et comme nos pasteurs
Couronne-toy de roses...
... L'agréable et sçavant Ménage,
L'honneur de sa patrie et l'honneur de nos jours,
Le cœur libre de ses amours,
Qui l'avoient irrité,
Goustant la liberté,
T'attend sous cet ombrage [1].

C'est pourtant le même Chapelain de qui le même Ménage a pu écrire, peu de temps après, *ad Licinium : De fucosa amicitia Joannis Capellani* :

Omnia sunt ingrata et perfida. Desine velle
Officiis quemdam demeruisse tuis.
Ille meis toties dictus sermonibus; ille
Carminibus dictus, sed sine fine, meis;
Ille mihi ante alios semper dilectus amicos,
Et mihi visceribus carior, atque oculis;
Credere quis posset? Nostri Capellanus amores
Tam sanctæ rupit fœdus amicitiæ!
.....
Et tu me rursum Capellano fœdere jungi,
Talia qui nosti, dulcis amice, velis?
Quid? mihi amicus erit rursum Capellanus?
Hostibus, ah! Licini, sit, precor, ille meis [2].

Et Chapelain rimait contre Ménage l'épigramme suivante, que nous avons tout lieu de croire inédite :

L'amoureux et docte Ménage,
S'il faut en croire son langage,

[1] *Poésies* de Sarrasin, édit. 1663, p. 19, 20.
[2] Ménagii *Poemata*, p. 88.

Depuis vingt ans ne s'est miré,
Ne pouvant plus voir son visage
Si hâve et si défiguré.
Quand il eut pourtant fait l'image
De l'archipédant renommé,
Giraud nous rendit tesmoignage
Qu'il se mira dans son ouvrage
Comme en son portrait animé,
Sans voir qu'il n'estoit guères sage
De s'estre en ce beau personnage
Luy-mesme si bien exprimé [1].

La réconciliation se fit cependant aussi sincère que possible, par l'intermédiaire de Pellisson, car Ménage écrivit plus tard à propos du mot *vénusté:* « Mais moi qui ay veu toute ma vie et le grand monde et les honnêtes gens de Paris, je proteste de mon côté que j'ai souvent ouy dire ce mot à plusieurs gens de lettres, et particulièrement à M. Chapelain, qui est un de nos meilleurs auteurs, et un des plus grands sujets de l'Académie françoise [2].... » Et lorsque Chapelain crut mourir, il ordonna dit Tallemant, que ce seroit Ménage qui reverroit *La Pucelle* [3]. Ainsi finit « cette inimitié honteuse », comme l'appelle Huet dans ses mémoires [4], qui sépara pendant près de douze ans deux des princes de la littérature à cette époque.

Fort heureusement tous les gens de lettres n'avaient pas des caractères aussi difficiles que Balzac et que Ménage : c'est pourquoi, jusqu'au moment de sa décadence, Chapelain conserva les meilleures relations possibles avec tous les autres; et Racan, Lalanne, Brébeuf, Conrart, Esprit, Sarrasin, Pellisson, etc., s'honorèrent toujours de la correspondance du maître en matière de critique et d'érudition poétique. Port-Royal lui-même le traita constamment en ami, quoiqu'il ne partageât pas toutes les idées des solitaires. M. d'Andilly lui envoyait exactement ses ou-

[1] Bibl. nat., mss. de Chapelain, tom. VI.
[2] Voy. le P. Bouhours. *Remarques nouvelles*, p. 332.
[3] Tallemant, IV, 195.
[4] Huet. *Mémoires latins*, traduits par M. Ch. Nisard. 1853, p. 106.

vrages, dit M. Sainte-Beuve, et Chapelain l'en remerciait chaque fois avec force éloges, y mêlant de grands témoignages de passion pour la vertu et le savoir incomparable de «*nos chers amis*, ainsi qu'il les appelait. Il répondait par d'utiles avis à Lancelot, qui le consultait au sujet de ses grammaires italienne et espagnole; et remplissait en quelque sorte l'office d'intermédiaire entre l'hôtel de Rambouillet et Port-Royal. « Mais le très-sage et *circonspectissime* personnage n'allait point au delà, et en ce qui était du fond il se tenait à distance respectueuse [1]... M. le Maître seul avait fait de sa solitude « un désert si sauvage et si inaccessible » [2], que depuis sa retraite il n'avait pas permis à l'amitié du poète d'y pouvoir entrer...

Il serait trop long d'énumérer ici tous les ouvrages auxquels Chapelain eut une large part de collaboration soit par ses conseils actifs soit par son travail personnel. Ce fut lui qui édita, en 1653, le fameux Quinte-Curce de Vaugelas. D'Ablancourt prit ses avis en 1655, pour sa traduction du Lucain, et l'ouvrage entier fut revu dans un comité composé de Chapelain, Conrart et Patru; plus tard, Richelet eut recours à ses profondes connaissances de la langue espagnole pour éditer le Marmol [3]...

Monsieur, lui écrivait Costar, au commencement de l'année 1654, je vous envoie une partie de mes *Entretiens*, que je vous avois promis à la St Martin. J'espère que vous aurez la bonté de vous charger du soin de l'impression, et qu'à votre prière, M. Ménage, M. Pellisson ou quelque autre de nos amis se donnera la peine de revoir le latin et le grec qui sera dans cet ouvrage. J'oserai vous dire que vous êtes en quelque sorte obligé à cette corvée, puisque c'est vous qui êtes la principale cause de ce travail. Il est plus grand, Monsieur, que vous ne pensez, car j'ai presque tout refait de neuf et de fond en comble, sinon qu'il m'est arrivé à peu près comme à ceux qui entreprennent de bâtir régulièrement et à la moderne s'assu-

[1] Sainte-Beuve. *Port-Royal*, II, 266, 267; III, 559, 560, etc.

[2] Lettre de Chapelain, en date du 30 décembre 1640.

[3] Œuvres de Patru. Édit. in-4°, p. 591-592. Dans les *Mélanges* publiés par Camusat en 1732, on trouve deux longues lettres de Chapelain, où il donne à Lancelot de longs avis sur sa grammaire espagnole, indiquant les voies et les sources et donnant les jugements des auteurs.

jettissent à quelque vieux corps de logis qu'ils n'ont pas le courage de jetter par terre. Vous en jugerez, Monsieur, et je saurai de vous l'opinion que je dois avoir de ce nouveau livre [1]...

Ces détails prouvent quelle confiance tous les gens de lettres avaient dans les talents de Chapelain; du reste, comme le dit Vigneul-Marville,

N'avoit-il pas d'excellentes qualitez qui méritoient bien de n'être pas confondues avec ce qu'il avoit de faible? Il savoit l'histoire, les belles-lettres et la philosophie. Celle de Gassendi, son cher ami, faisoit toutes ses délices; mais il pestoit hardiment contre celle de Descartes, sur laquelle il n'avoit peut-être pas assez médité, à cause de son premier engagement. Enfin sa critique était si sûre et si fine que nos meilleurs écrivains françois et latins le redoutoient, et que ceux d'Italie le consultoient comme un oracle. D'ailleurs Chapelain étoit fort honnête homme et bon ami. Sa conversation ne manquoit pas d'agrémens, quoique sérieuse et quelquefois un peu sévère et stoïcienne [2]... etc...

Vigneul-Marville ébauche en ce passage un portrait de Chapelain, mais il ne l'achève pas. Nous en trouvons un très-complet dans le fameux *Cyrus* de Mlle de Scudéry, et comme il fut écrit vers l'année 1652, nous ne pouvons mieux clore la période glorieuse de l'existence littéraire de Chapelain qu'en reproduisant ses principaux traits. La *Pucelle* va paraître en 1656, et l'heure des grandes catastrophes sonnera bientôt pour le poète.

Le nom de Mlle de Scudéry s'est déjà rencontré plusieurs fois sous notre plume depuis la mort de Richelieu. Ces dix années

[1] *Lettres* de Costar. Édit. in-4°, lettre CCLXII. — Nous trouvons du même Costar, dans la longue correspondance qu'il eut avec Chapelain de 1653 à 1657, une autre lettre, fort curieuse au point de vue du style épistolaire de ce temps, et dont la péroraison est à remarquer: « Quoi qu'il en soit, je suis fort aise de cette équivoque, *puisqu'elle vous a fait dire tant de belles choses. En effet, Monsieur, votre lettre est ravissante; il y a trois ou quatre pensées très-rares et très-illustres que M. du Mans a admirées, et que nos beaux esprits n'ont pu m'entendre lire sans faire de grandes exclamations.* Si je mens je ne veux pas que vous me croyiez jamais, et je consens que vous preniez pour des cajoleries les protestations que je vous fais d'être de toute mon âme... etc... »

[2] Vigneul-Marville. *Mélanges*, édit. 1725, II, 6.

sont en effet l'époque de la plus grande liaison de Chapelain avec l'illustre auteur du *Cyrus* et de la *Clélie*. Nous n'avons pas besoin de nous étendre longuement sur le mérite littéraire, ni sur le caractère de la Sapho moderne : les brillantes études de M. Cousin sur ses œuvres, sur sa personne et sur ses amis l'ont assez fait connaître, et la récente publication de MM. Boutron et Rathery a complété le tableau. Nous dirons seulement que ses réunions du *samedy* avaient, à l'époque de la Fronde, détrôné celles de l'hôtel de Rambouillet, dont elles commençaient à transformer le caractère : ce fut chez Mlle de Scudéry et chez son amie Mlle Boquet que se développa, jusqu'à son plus complet épanouissement, le langage des précieuses : ce furent ses élèves que Molière eut spécialement en vue dans ses mordantes comédies.

Chapelain avait déjà rencontré la sœur de l'ennemi du *Cid*, à l'hôtel de Rambouillet, vers la fin du règne de Richelieu ; il s'était lié d'une amitié très-étroite avec l'inventeur de ces portraits de cour qui jouirent pendant si longtemps d'une vogue démesurée et, d'après Tallemant, il avait une influence considérable dans le salon précieux. « Sapho, dit-il, avait pris le samedy pour demeurer au logis, afin de recevoir ses amys et ses amyes. M. Chapelain et autres y menesrent des gens ramassez de tous cotez, et je ne pense pas que cela dure plus guères longtemps [1]... » Ces gens ramassés de tous côtés étaient tout simplement Conrart, Pellisson, Godeau, Ménage, l'abbé Cotin, Sarrazin, Isarn... c'est-à-dire la fine fleur des poètes et des littérateurs contemporains, qui s'y rencontraient avec Montauzier, Arnauld de Corbeville, Mme Cornuel, Mme Aragonais et sa fille, Mlle Boquet, Mlle d'Arpajon, Mlle Paulet, Mme de Saint-Ange, la comtessse de Maure et Mme de Sablé. L'élément féminin dominait chez Mlle de Scudéry, et la noblesse s'y trouvait moins nombreuse que la bourgeoisie ; c'est peut-être une des raisons qui

[1] Tallemant. V. 405, 406.

firent dégénérer plus rapidement le ton noble et soutenu des réunions de l'hôtel de Rambouillet en cette afféterie précieuse qui caractérisa bientôt celles de la rue Saint-Thomas du Louvre, où le langage habituel était, dit M. Cousin, celui d'une politesse tournée à la galanterie. Les femmes y étaient honnêtes sans être prudes, et les hommes à qui l'on permettait l'air un peu tendre, sans que la passion fût admise, pouvaient aller jusqu'à un certain semblant d'amour platonique, qui même entraînait bien quelques rivalités et quelques jalousies [1]. C'est ainsi que Chapelain courtisa, malgré sa grande réputation de sagesse et d'austérité, sinon Sapho elle-même, au moins Mlle Paulet, Mlle Robineau et Mlle de Chalais.

Pour M. Chapelain, écrivait Mlle de Scudéry à Mlle Paulet, en 1644, pendant son voyage en Provence, « quoi que vous m'en disiez, il n'est point jaloux de M. Conrart, c'est une flatterie que vous m'avez écrite, qu'il désavouerait sans doute, s'il la savoit. Il y a deux choses qui font qu'il ne le sauroit être : l'une de ce qu'il est assuré du rang qu'il tient dans mon esprit, et l'autre que je ne suis pas assez bien dans le sien [2]... » Et quelques mois plus tard, Sapho, trouvant fort injuste certaine querelle que Mlle de Rambouillet et Mlle Paulet avaient faite à Chapelain, s'expliquait ainsi :

Car enfin, Mademoiselle, vous savez mieux que vous ne dites qu'un galant n'est pas pour moi ; et il est si peu vraisemblable, *qu'après avoir été le vôtre, il pût jamais être le mien,* que je ne sais comme vous osez me le vouloir persuader. Mais, pour vous parler un peu plus sérieusement, j'ai beaucoup de joie de savoir qu'il n'abandonnera point *la Pucelle* et que vous ne le perdrez pas. Je m'assure que vous ne me refuserez pas la grâce de le lui témoigner, quoiqu'il semble que vous soyez un peu jalouse, etc. [3]

On ne se figure guère un Chapelain dameret, abaissant sa correction de critique sévère et sa fierté de poète épique prôné

[1] V. Cousin. *La Soc. franç. au XVIIe siècle*, II, 250.
[2] Id. 404.
[3] Id. 430.

comme un génie, jusqu'aux badinages précieux du royaume de *Tendre*. Il faut pourtant se le représenter ainsi pendant les dernières années de sa royauté littéraire. On raconte que, sur ses conseils pressants, Mlle de Scudéry consentit, après avoir longtemps hésité, à publier la fameuse *Carte de Tendre* dans les premiers volumes de la *Clélie* [1]; quant à son inclination déclarée pour Mlle Robineau, la Rosanne du *Dictionnaire des précieuses* et la Doralise du *Grand Cyrus*, dont M. Cousin a fait un si charmant portrait, et qui avait toujours refusé de se marier, parce qu'elle n'avait pu parvenir à rencontrer l'idéal introuvable qu'elle cherchait, l'unanimité des témoignages fournis par le *Dictionnaire des précieuses*, par les *Historiettes* de Tallemant et par les *Lettres* de Mlle de Scudéry [2], atteste que Chapelain se laissa longtemps captiver par les charmes de cette belle personne; et nous avons remarqué certains passages des *Lettres* de Costar qui nous permettent d'affirmer qu'il adressa aussi de fervents hommages à Mlle de Chalais [3].

Ce fut probablement pour complaire aux habitués du samedi

[1] Tallemant. V. 399.

[2] « Monsieur, écrivait Mlle de Scudéry à Chapelain, le 31 janvier 1645, bien que tout ce qui part de Mlle Robineau me soit extraordinairement cher, et que, selon mes sentiments, elle augmente le prix des plus précieuses choses du monde lorsqu'elles passent par ses mains, il est toutefois certain que votre lettre m'auroit donné plus de joie si je l'eusse reçue comme une simple marque de votre souvenir, que comme une preuve de votre obéissance pour elle, et je lui suis déjà si redevable de ses propres bienfaits, que j'aurois volontiers souhaité qu'elle n'eût point eu de part aux vôtres. Ce commandement que vous dites qu'elle vous a fait de m'écrire, marque si clairement l'absolu pouvoir qu'elle a sur vous et le peu que j'y en ai que, si je voulois, j'aurois quasi autant de sujet de me plaindre de l'honneur que vous m'avez fait de vous en remercier; car, enfin, une personne à qui vous devez la connaissance de Mlle Robineau, ne devoit point vous devoir la grâce que vous m'avez faite de m'écrire, etc. »

[3] « Monsieur, lui écrivait le défenseur de Voiture vers 1656, je vous avoue que je suis un peu jaloux naturellement, et qu'il y a peu de choses au monde dont je le sois tant que de l'honneur de vos bonnes grâces. Et vous savez, vous qui avez été galant toute votre vie et qui l'êtes encore de *Mlle de Chalais*, vous savez, dis-je, *tout ce que fait dire la jalousie quand elle est maîtresse des sens.* » — (*Lettres* de Costar, édit. in-4°. Lettre CCLXVII.)

que Chapelain composa son *Dialogue sur les romans*, dont Pellisson signalait en 165[illegible] l'existence manuscrite, mais qui ne fut imprimé qu'au dix-huitième siècle, dans les *Mémoires de littérature* de Desmolets. Ce dialogue, dont La Curne de Sainte-Palaye, si versé dans l'ancienne histoire des romans de chevalerie, fait le plus grand éloge [1], était adressé au cardinal de Retz; mais l'on sait que Gondi, avant de s'élancer dans les intrigues politiques, avait longtemps couru les cercles et les ruelles. Les chapitres qui traitent des richesses de la vieille langue française, et de la connaissance générale que les romans de chevalerie nous donnent des mœurs, du génie et du goût des siècles dans lesquels ils furent écrits, sont particulièrement intéressants et méritent toute l'attention des érudits. Aussi la nouvelle édition qu'a donnée M. Feillet de ce dialogue, en 1870, a-t-elle été accueillie avec une faveur marquée [2].

Le savant éditeur remarque, avec raison, qu'à une époque où l'on affectait de commencer notre littérature au XVIe siècle, Chapelain, mieux instruit de nos origines littéraires, revendique pour le XIIIe et le XIVe siècles le rang que méritent les grands romans d'aventure et que l'histoire leur a justement assigné depuis. A ce premier mérite, qui dénote une très-grande sagacité de critique, s'en joint un autre non moins remarquable : c'est que Chapelain, secouant le joug de la poétique d'Aristote, montre excellemment qu'elle est étrangère à nos mœurs, à nos idées, et faite pour une civilisation autre que la nôtre. Enfin, la question, si importante en littérature, du merveilleux dans l'épopée, est ici tracée avec des vues tout à fait neuves; et Chapelain doit prendre rang parmi les premiers champions de la fameuse querelle des anciens et des modernes, avec Balzac, qui lui écrivait, le 17 août 1647:

[1] Voy. *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, XVII (790 et 796).

[2] *De la lecture des vieux romans, par Jean Chapelain, de l'Académie française*, publiée pour la première fois avec des notes par Alphonse Feillet. Paris, Aubry, 1870, in-f°. — M. Feillet donne cet opuscule comme inédit, et c'est à tort : Desmolets l'avait déjà publié en 1728, au tome VI de la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, de M. de Sallengre.

Je ne sçaurois vous parler que du dialogue, parce qu'il m'occupe tout l'esprit, et que depuis six jours je ne pense ny ne resve qu'à Lancelot. Ce ne sont pas icy des louanges que j'accorde volontiers à quiconque m'en demande, c'est un tesmoignage que je rens à la vérité qui m'a convaincu. Je ne vis jamais rien de mieux en ce genre là. Mais que ce genre me plaist et que je voudrois voir de semblables dialogues sur de semblables sujets ! La critique est la plus belle chose du monde quand elle agit de cette manière, et qu'elle employe la raison aussy bien que l'authorité. Vous vous sçavez servir admirablement de l'une et de l'autre. Vous faites semblant de plaider et vous prononcez ; vous estes président quoyque vous vous desguisiez en advocat [1], etc..... »

Et nous devons conclure qu'en si délicate matière, Balzac et Chapelain ont devancé, de l'aveu des maîtres de l'érudition moderne, les meilleurs juges de notre temps. Cette gloire, remarque M. Tamizey de Larroque, ne peut être revendiquée par nul autre critique avant notre académicien.

Nous connaissons assez Chapelain désormais pour pouvoir présenter sans crainte au lecteur le portrait tracé par Sapho, de son ami, sous le nom d'*Aristée,* dans le *Grand Cyrus :*

Aristée est un homme illustre en toute chose et qui possède un si grand nombre de bonnes qualités, que ne pouvant leur donner nul ordre dans mon esprit, je vous les montrerai selon que ma mémoire me les rapportera. Il faut pourtant que celles de l'âme aillent les premières et que je vous assure que celle d'Aristée est telle qu'on n'y trouve rien à désirer. Car, enfin, il l'a grande, il l'a généreuse et il l'a reconnaissante. Que si de son âme je passe dans son cœur, je le trouverai tout rempli de mille beaux sentiments : j'y verrai de l'amour pour la véritable gloire, une bonté infinie, de la tendresse pour ses amis et une solide passion pour la vertu. Mais si de son cœur je remonte à son esprit, que n'y trouverai-je point ? En effet, je ne pense pas qu'on en puisse trouver un plus éclairé, plus grand, ni plus élevé, ni dont le souvenir soit plus universel que le sien, car enfin je ne vois rien qu'Aristée ne sait pas. Si vous lui parlez des sciences les plus sublimes, les plus épineuses et les plus éloignées de la société ordinaire, il en parle comme s'il ne parloit jamais d'autre chose; s'il s'agit d'un discours de philosophie, il le rend intelligible à ceux qui ne savent rien ; s'il parle des astres, de leur situation, de leur élévation, c'est comme s'il y avoit un chemin ordinaire de la terre au ciel et qu'il eût visité toutes les maisons du soleil,

[1] *Lettres* de Balzac, publiées par M. Tamizey de Larroque. *Loc. cit.*, 413.

comme il a fait toutes celles qui sont auprès de Tyr, qui ont quelque chose de remarquable; s'il parle de morale, on voit qu'il est capable de l'enseigner par ses discours comme par ses mœurs; s'il tombe dans un sujet de politique, on croit qu'il a gouverné la plus grande partie de l'univers durant plusieurs siècles, n'étant pas possible de s'imaginer que les livres sans une très-longue expérience puissent lui avoir appris ce qu'il sait en cette matière. Que si de la politique on passe à la poésie, il en parle comme s'il avoit instruit les muses au lieu d'avoir été instruit par elles, étant certain qu'on ne peut pas connaître plus parfaitement ce merveilleux art. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il a réduit cette science en acte; car il compose présentement un poème de la naissance des dieux, et que pour cette raison il appelle la *Théogonie*, qui est une chose si merveilleuse que depuis Homère personne n'a entrepris un si grand ouvrage. Enfin, il sait plusieurs langues parfaitement, il connaît tous les livres, il sait l'histoire, la géographie et pour vous dire tout en peu de paroles, il n'ignore rien. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'il sait aussi bien le monde que les sciences, et qu'on ne trouve ni en sa conversation ni en son esprit ce je ne sais quoi d'insupportable que presque tous les savants ont. Au contraire, Aristée parle tellement comme un homme de la cour doit parler, qu'on ne peut pas parler mieux; car il parle juste, il parle éloquemment, il parle sans affectation et parle pourtant avec force.

... Aristée n'a pas une vertu sévère ni un savoir audacieux qui lui fassent mépriser la conversation des femmes; au contraire, il s'y plait extrêmement et passe aussi agréablement les après-dînées tout entières à parler de bagatelles que s'il ne savoit parler d'autre chose. *Il dit même des douceurs et des galanteries d'aussi bonne grâce et peut-être de meilleure que ceux qui sont galans de profession*, n'ignorant pas une seule de toutes les flatteries qu'il faut dire aux dames, mais principalement aux belles. Il est vrai qu'on lui reproche quelquefois de louer un peu trop universellement celles à qui il parle; mais à dire la vérité, je sais que cela part d'un si bon principe que je ne suis jamais de ceux qui lui font la guerre d'être prodigue de ses louanges. Aristée n'est pas seulement galant, *il fait quelquefois entendre qu'il est amoureux d'une personne infiniment aimable qui est amie d'Elise*, et qui ressemble si fort à la belle Doralise, qu'on les pourroit prendre l'une pour l'autre, soit pour la beauté, soit pour l'esprit, soit pour l'humeur. Mais à dire les choses comme elles sont, je crois le cœur d'Aristée tout rempli d'une amitié fort tendre; mais, pour la galanterie, je crois qu'elle est toute dans son esprit, car il la cache et la montre quand il le veut, il en est si absolument maître qu'on ne peut pas croire que cela soit autrement.

... *On lui reproche d'avoir eu une pareille affection pour trois ou quatre dames qui ont succédé les unes aux autres à son amitié;* il ne peut pourtant pas souffrir qu'on lui reproche d'être inconstant, et pour s'en défendre, il dit qu'il n'a jamais chassé de son cœur pas une de celles qui y sont entrées, et qu'il ne fait que les y changer de place; qu'ainsi sans les abandonner, sans cesser de les aimer, il fait seulement qu'il y en a toujours quelqu'une qui est plus puissante dans son âme que les autres. De plus, Aristée a une complaisance qui fait qu'il n'a jamais contredit personne volontairement; mais ce que j'admire encore en lui, est l'inclination qu'il a à faire valoir le mérite des autres et à cacher leurs défauts, ne prenant jamais des choses que ce qu'il y a de bon; aussi est-il si généralement aimé que personne ne le peut être davantage. En effet, nous n'avons point de prince ni de princesse qui ne croie se faire honneur en l'honorant, et qui ne le traite avec beaucoup de civilité.

Enfin après avoir bien considéré Aristée, je n'y ai jamais trouvé qu'une seule chose à désirer, qui est qu'il eut moins de vertu, ou qu'il ne l'eut pas si excessive; car il est vrai qu'il a quelquefois une modestie si grande que ceux qui connaissent bien ce qu'il mérite, ne la peuvent endurer; car il rejette les louanges comme s'il n'en était pas digne, et dit des choses de lui-même qu'il n'est pas possible qu'il en puisse penser, n'étant pas croyable qu'il connaisse si parfaitement toutes les bonnes qualités des autres et qu'il ignore les siennes propres, étant aussi éclatantes qu'elles sont [1].

A côté de ce portrait moral il ne sera pas sans intérêt de placer le portrait physique de Chapelain. Deux maîtres se sont chargés de le transmettre à la postérité. Nanteuil le grava en 1655, pour le placer en tête de l'édition in-folio de la *Pucelle*, et Théophile Gautier a décrit, avec son style « polychrome », la belle gravure de Nanteuil.

C'est, dit le grand coloriste, une tête austère, sobre, avec quelques grandes rides scientifiques pleines de grec et de latin, des rides qui ressemblent à des feuillets de livre; le front est élevé, mais peu large; les extrêmités des sourcils serrent de près l'angle externe des yeux, ce qui indique l'absence du sentiment de la couleur; les paupières sont molles et diffuses; le regard est triste, un peu éteint; la chair des joues martelée de petits plans; le nez majestueux et presque royal. Quant à la bouche, qui est assez éloignée du nez, elle est très-fine et la lèvre supérieure plus

[1] *Le Grand Cyrus*, t. VII, p. 541. Cité par M. Cousin, *Soc. franç. au XVIIe siècle* II (104-110).

grosse que l'inférieure; aucune sinuosité ne la sépare du menton. Il y a une vague ressemblance entre le bas de cette figure et celle du cardinal de Richelieu, mais le haut n'est pas illuminé de rayons et d'éclairs, et l'on n'y voit pas flamboyer les deux jaunes prunelles d'aigle. Une grande perruque in-folio descend comme une cascade de cheveux le long de ces deux pâles joues. Cette perruque, il faut le dire, ne répond pas à l'idée qu'on a de la perruque de Chapelain sur les mauvaises plaisanteries rimées du sieur Furetière; elle est ample, ondoyante, bien frisée, digne de marcher entre les plus illustres perruques; la perruque de Racine ou de M. Arnauld d'Andilly lui-même, n'ont pas assurément meilleure façon. Une petite calote couvre le haut du crâne suivant une mode alors commune aux prêtres et aux personnes du siècle; un manteau de couleur sombre le drape sur l'épaule avec noblesse et simplicité. — Il n'y a rien là qui sente l'avarice et la lésine, c'est la mise d'un homme du monde d'un certain âge, élégante, sans recherche d'un petit maître, et tout à fait convenable pour un savant [1].

Tel était l'homme qui, jusqu'en 1656, fut réputé à bon droit un des premiers personnages littéraires de son temps. Excellent grammairien, profondément versé dans la littérature grecque, latine, italienne et espagnole, d'une érudition solide et presque universelle, possédant à défaut du génie de la poésie tous les secrets de la poétique que peuvent révéler à un esprit bien fait une vaste lecture et une étude assidue, doué par dessus tout d'un très-grand bon sens; écrivain d'une correction et d'une fermeté peu commune, et, du moins en prose, d'une simplicité qui contrastait avec le style prétentieux et maniéré alors à la mode... Ne semble-t-il pas, dit M. Cousin, que nous venons de définir l'idéal de l'esprit académique? Malheureusement, une erreur qui n'est pas très-rare dans les compagnies littéraires l'égara; parce qu'il connaissait à fond les règles ou plutôt parce qu'il s'en était fait d'assez raisonnables dans la poésie épique, il mit la main à l'œuvre avec confiance et à l'applaudissement universel, comme si les poétiques avaient jamais fait un poète [2]. Hélas! le génie méthodique en travail va enfanter la *Pucelle*.

(La suite à la prochaine livraison.) RENÉ KERVILER.

[1] Th. Gautier. *Les Grotesques*, p. 245-246.
[2] V. Cousin. *La Soc. franç. au XVIIe siècle*, II (99-101).

NOTICES ET COMPTES RENDUS

JÉSUS-CHRIST *attendu, vivant, continué dans le monde,* par M. Louis Veuillot, 2e édition; un vol. in-4°, illustré de 16 chromolithographies et de 200 gravures. — Paris, Firmin Didot.

Ce magnifique ouvrage, la perle des livres d'étrennes de 1875, fut épuisé en quelques jours, lorsqu'il parut, au mois de décembre dernier. Je ne doute pas que cette seconde édition ne s'épuise bientôt à son tour, et qu'une troisième, ou peut-être même une quatrième ne doive venir s'offrir aux étrennes de 1876. Ou plutôt cet ouvrage est plus et mieux qu'un livre d'étrennes, c'est, s'il en fut, un livre de bibliothèque et digne de figurer au premier rang, non-seulement par le sujet, le plus élevé qui soit, mais aussi par la forme, par le texte et les illustrations, qui font de ce livre l'un des chefs-d'œuvre de la librairie moderne.

Parlons d'abord du texte.

L'ardent et passionné polémiste qui l'a écrit a su, cette fois, imposer un frein à cette âpre verve, parfois excessive, qui décoche trop indifféremment ses traits contre les adversaires de la cause religieuse et contre ses défenseurs, au risque de diviser ceux-ci et d'éclaircir leurs rangs, déjà trop peu pressés. S'inspirant de l'esprit de l'Evangile et du divin Modèle qu'il avait à peindre, M. Veuillot a su s'élever jusqu'à cette région supérieure où expire l'écho de nos déplorables disputes, et trop désertée en ces temps enfiévrés. Loin d'y perdre, le style de l'éminent écrivain y a gagné en élévation, en ampleur sereine, en simplicité noble : d'où un accent large et pénétrant, vivifiant cette langue forte et colorée,

savante et souple, qui fait de M. Veuillot, en ses bons moments, l'un des premiers, sinon la premier, de nos prosateurs contemporains. Aussi ce livre est-il bien près d'être un chef-d'œuvre littéraire, en même temps qu'il est un chef d'œuvre artistique.

Bien que composé, sous sa première forme, en vue de répondre au sacrilége roman de M. Renan, — déjà si profondément oublié après un si bruyant scandale, — l'ouvrage de M. Veuillot ne réfute ni ne discute, « il expose et s'adresse non-seulement aux croyants, mais à tous les hommes de bonne volonté. »

Le livre se divise en trois parties : *Jésus-Christ préparé*, *Jésus-Christ vivant* et *Jésus-Christ continué : Christus heri, Christus hodiè, Christus in sæcula.* Cette vaste trilogie ne comprend rien moins, on le voit, que l'histoire du monde, depuis ses origines jusqu'aux temps présents, « les deux versants du Calvaire » et la croix au sommet, suivant la magnifique image de Châteaubriand. Le tableau dans lequel M. Veuillot passe en revue les peuples de l'antiquité, tous gardant, plus ou moins défigurée et obscurcie, l'idée d'un futur Rédempteur, — est une page de maître. *Jésus-Christ vivant*, n'est et ne pouvait être que le récit évangélique condensé et coordonné, auquel se mêlent çà et là des traits empruntés aux Pères et aux docteurs de l'Eglise. Puis vient la *continuation de Jésus-Christ*, étudiée successivement dans l'ordre politique et social, dans la littérature, dans la science et dans l'art.

Le paganisme aboli, l'esclavage supprimé, la femme et l'enfant émancipés et relevés, les Barbares convertis et civilisés, la philosophie renouvelée et s'élevant jusqu'aux divines hauteurs de la théologie ; la poésie mise en possession d'un nouvel idéal, mille fois supérieur à celui de l'antiquité ; l'histoire transformée ; droit nouveau résumant et perfectionnant l'ancien droit ; politique nouvelle, établissant dans la justice et dans l'amour les rapports des gouvernants et des gouvernés ; nouvelle science sociale, réglant avec tendresse et équité les relations des petits avec les grands, des pauvres avec les riches ; mœurs publiques et privées s'adoucissant, s'épu-

rant, sur le modèle de leur type divin : — voilà *Jésus-Christ continué* dans l'histoire.

A quels magnifiques développements ne se prête pas un pareil thème! M. Veuillot s'y meut à l'aise, dominant les choses et les temps de toute la hauteur de sa foi de chrétien, et les peignant à larges traits, en écrivain de race, en grand artiste littéraire. Certaines pages de cet autre *Discours sur l'Histoire universelle*, rappelant Bossuet par le haut vol de la pensée, en même temps que [illegible] de la phrase, « tout en nerfs et en muscles, étroitement [illegible] à l'idée dont elle dessine en vigueur les saillies et les [illegible] suivant la pittoresque expression d'un bon juge, [illegible]. Certaines autres pages font songer à Pascal; [illegible] et beau chapitre, où l'auteur nous peint, [illegible] la grandeur de l'homme : « Cet être qui a [illegible] dans le présent, placé entre deux minutes, dont [illegible] est plus et dont l'autre n'est pas... Captif, il se sent des [illegible] toujours libres; aveugle, il voit du côté du jour par-delà le soleil, du côté de la nuit par-delà les ombres... Poussière sans nom hier et sans souvenir demain, imperceptible sur cette terre perdue dans la poussière des astres, il n'a qu'un éclair dans la course du temps : néanmoins, vivant dans le premier homme, il est de fait aussi ancien que le temps, et il sera encore lorsque le temps ne sera plus... »

Et cet autre passage, emprunté à l'éloquente *Conclusion* qui clôt dignement l'ouvrage : « Oter Jésus-Christ du monde n'est pas possible. Le tombeau même le garde vivant. Lui ôter le trône, le reclouer à la croix, il peut le permettre. Or, l'esprit qui médite ce grand crime contre Dieu et contre le genre humain, ne veut pas tant ravir la couronne aux rois que leur donner la tiare, le trirègne des trois concupiscences, la tiare de Satan. L'époque qui reverra Jésus-Christ au Calvaire, reverra Tibère à Caprée, et le dieu Tibère aura encore des temples. »

Le chapitre : *Jésus-Christ dans l'art*, est dû à la plume, aussi savante que pieuse, de M. E. Cartier, un esthéticien d'un goût élevé

et pur, dont la prose ne souffre pas du dangereux voisinage de celle de M. Veuillot. Sévère pour l'art néo-païen de la Renaissance, art plus épris de la beauté plastique que de la beauté morale, M. Cartier ne craint pas de heurter l'opinion reçue et d'accuser les plus grands artistes du siècle de Léon X, sans excepter Michel-Ange et Raphaël, d'avoir *humanisé* l'art chrétien, de l'avoir fait descendre des mystiques hauteurs où l'avaient élevé leurs devanciers, plus imparfaits sans doute dans leurs procédés encore naïfs, mais moins préoccupés de la forme et puisant plus haut leur inspiration.

Ceci nous amène naturellement à parler de la partie artistique de l'ouvrage, et certes elle en vaut la peine. Jamais texte ne reçut un plus riche et plus varié commentaire pictural. C'est tout un musée qui se déroule sous vos yeux émerveillés : tableaux, fresques, dessins, miniatures, mosaïques, statues, bas-reliefs, pierres gravées, orfévrerie, ivoires, etc., reproduits à l'aide de tous les procédés connus, chromolithographie, gravure en taille douce, eau-forte, photogravure, héliogravure, etc., et empruntés aux artistes de toutes les écoles et de tous les siècles, depuis les peintres et les sculpteurs inconnus des catacombes, jusqu'à nos contemporains, Ary Scheffer, Owerbeck, Gleyre, Orsel, H. Flandrin, Magaud, Magimel, le comte Lafond, etc.

Tous les monuments de l'art chrétien, et même de l'art païen, ont été mis à contribution : ruines de Pompéï, dont une fresque représente une martyre attachée à un taureau furieux; camées antiques; cimetières hypogéens de Saint-Calliste et de Lucine; basiliques byzantines de *Sainte-Sophie* de Constantinople, de *Saint-Marc* de Venise, et de *Saint-Vital* de Ravenne; églises et cathédrales, romanes, gréco-latines ou gothiques, d'Italie, d'Allemagne et de France; *Campo-Santo* de Pise, *Chartreuse de Pavie*, Vatican et Chapelle Sixtine; Notre-Dame-la-Grande, de Poitiers; Notre-Dame de Paris, Sainte-Chapelle, etc.; musées et galeries particulières de Rome, de Florence, de Vienne, de Madrid, de Bruges, de Paris, de Londres, etc., etc.

Pour contribuer à l'ornementation de ce magnifique ouvrage,

destiné à faire si grand honneur à sa maison, à ajouter encore à son lustre séculaire, M. Ambroise-Firmin Didot a libéralement ouvert les trésors de sa bibliothèque, l'une des plus riches de l'Europe en livres rares, en œuvres artistiques, manuscrits enluminés, miniatures, gravures, lettres ornées, etc.

Nous ne pouvons songer à entrer dans le détail de ces deux cents et quelques figures diverses, où presque autant d'artistes luttent d'inspiration, de talent ou de naïveté dans le rendu. Disons seulement que jamais peut-être l'art, tout jeune encore et déjà si remarquable, de la chromolithographie n'avait atteint à cette perfection. C'est une fête pour les yeux de contempler ces planches, si fines de dessin, au coloris si chatoyant et si vif, reproduisant le modèle avec une si surprenante exactitude : le *Triomphe éternel du Christ*, emprunté à la célèbre *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël ; la *Visitation*, du Ghirlandajo, un chef-d'œuvre de coloris et de grâce ; la *Pêche miraculeuse*, d'après les cartons de Raphaël ; l'*Institution du sacrement de pénitence*, de Frà-Angelico ; la *Résurrection de Lazare*, de Giotto ; le *Jugement dernier*, d'Orcagna, une superbe planche double ; l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, digne copie de la ravissante fresque de Flandrin à Saint-Germain-des-Prés ; etc.

Ce livre, on le voit, nous offre tout ensemble le résumé de l'histoire universelle et le vivant abrégé de l'histoire de l'art, où tous les genres, toutes les écoles, tous les siècles se coudoient dans un contraste aussi instructif que piquant.

Le public éclairé doit remercier M. Dumoulin, qui a su, avec un zèle si religieux, une érudition si sûre et un goût si élevé, assembler de tant de côtés divers toutes ces œuvres, et présider à l'exécution artistique de ce livre.

Ou plutôt ceci est plus qu'un livre : c'est un monument, un temple, que la maison Didot vient d'élever à la Religion, avec la fraternelle coopération de la littérature et de l'art. En feuilletant ces pages, en effet, il vous semble vous promener sous les arceaux d'une magnifique basilique, aux murs couverts de fresques, aux verrières resplendissantes. Nombreux ont été déjà, plus nombreux seront

encore, les visiteurs de cette basilique idéale, qui vaincra en durée plus d'un temple de pierres.

Une réflexion, en terminant.

N'est-ce pas un spectacle étrange, en ce temps où l'athéisme et le matérialisme le plus brutal sont de mode dans certaines écoles et dans certains partis, que cette lutte, engagée depuis plusieurs années entre nos principaux éditeurs français pour reproduire à grands frais et avec une croissante somptuosité les monuments chrétiens écrits, gravés, sculptés ou peints : la *Bible*, tout d'abord, et les *Evangiles*, publiés concurremment par MM. Mame, Curmer, Hachette, avec une rivalité de luxe typographique et pictural, également favorable au progrès de l'art et à l'épuration du goût, que travaillent à dépraver tant d'œuvres malsaines? Et, chose non moins étrange, il se trouve un public, et de plus en plus nombreux, pour se disputer ces beaux ouvrages, lesquels, comme la *Sainte Cécile* et la *Vie de Jésus-Christ* de M. Didot, doivent, en quelques mois, multiplier leurs éditions pour satisfaire à l'empressement des acheteurs.

Il faut se réjouir du succès de ces publications, non-seulement au point de vue de l'art et du goût, mais encore à celui du sentiment religieux, que leur diffusion contribue à raviver.

LUCIEN DUBOIS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. L'ABBÉ JUBINEAU, CHANOINE THÉOLOGAL, SUPÉRIEUR DES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, par l'abbé D. Clouet, chanoine de la Cathédrale de Nantes. — 1 vol. in-12, de VII-211 pages, chez Mazeau et Libaros, Nantes.

Nous devons de sincères remerciements à M. l'abbé Clouet, pour la biographie qu'il vient de nous donner de notre Brydaine nantais, l'ardent et infatigable abbé Jubineau. L'épigraphe qu'il a choisie le peint, dès l'abord, de traits frappants : *Virum bonum, benignum... modestum moribus et eloquio decorum.* Le voilà bien, en effet, tel que nous l'avons connu, bon, bienveillant, modeste dans ses habitudes, mais doué d'une parole enthousiaste et éloquente.

La première fois que je remarquai l'abbé Jubineau, ce fut en 1847, à la fin de son année de rhétorique, où il remporta tous les prix. Je commençais alors mes études, et ce triomphe toujours rare fit sur moi une forte impression. Deux ans après, nouveau triomphe du même genre. Le vainqueur était, cette fois, notre évêque d'aujourd'hui, et j'entends encore les acclamations qui accueillaient chaque fois le nom de Félix Fournier, non moins que celles qui avaient accueilli celui de Paul Jubineau, les années précédentes. C'était l'époque de la renaissance du petit séminaire, et cette renaissance n'était pas sans éclat. Aux noms que je viens de citer, qu'on me permette d'en ajouter d'autres, qui nous rappellent aujourd'hui des services éminents et de hauts emplois: Vrignault, de Courson, le général Bedeau. Drouyn de Lhuys allait bientôt nous venir de la Vendée pour faire râfle de couronnes; Duchesne de Denant, Boissard, La Bourdonnaye, Gardereau, nous arrivaient de l'Anjou, et mettaient notre émulation à de rudes épreuves...

Le petit séminaire de Nantes s'était fait, on le voit, une réputation qui s'étendait au loin et contrebalançait le renom mérité que le collége de Beaupreau devait au pieux abbé Mongazon, son supérieur. Nos professeurs, tout jeunes alors, ont presque tous marqué depuis. La philosophie était professée par l'abbé Affre, le futur martyr; la rhétorique par l'abbé Audrain, qui partageait son temps et son zèle entre sa classe et nos voisines, ses chères Carmélites, dont il avait accepté d'être l'aumônier, *pour l'amour de Dieu*, et auxquelles il adressait, chaque dimanche, des allocutions dont la mémoire est restée vivante dans le cloître [1]. L'abbé Bouyer, qui a été le curé et le père de la paroisse de Saint-Donatien pendant plus de quarante ans, l'abbé Richard, à qui Chantenay doit son église et Saint-Clément sa charmante basilique, l'abbé Peltier, qui a laissé à Save-

[1] Depuis la mort de l'abbé Audrain, les Carmélites ont fait imprimer, pour leurs maisons, deux volumes de ces allocutions dont elles gardaient précieusement les manuscrits. Je ne sais si l'on compterait beaucoup de succès de ce genre. Mais mal, il faut le dire, ne fut mieux mérité. J'ai dit que l'abbé Audrain avait accepté d'être aumônier du couvent, *pour l'amour de Dieu;* il avait même demandé à l'être, et les religieuses étant alors fort pauvres, il avait refusé tout émolument.

nay de longs et durables souvenirs, comptaient également parmi nos maîtres, sous la présidence du bon et modeste abbé Sagory, dont la direction était toute paternelle. On ne m'en voudra point, j'en suis sûr, d'évoquer ce passé déjà lointain, car il tient à l'histoire du diocèse et va s'effaçant de jour en jour.

Paul Jubineau se distinguait dès lors par une ouverture de cœur et de physionomie qui le faisait vite aimer, et, en le faisant aimer, faisait aimer la vertu. Il y avait chez lui un tel amour de Dieu, que l'apostolat lui était naturel, cet apostolat de la confiance, de l'amitié, d'une belle âme qui agit toujours et ne fatigue jamais. Il avait à peine onze ans que déjà il parlait de son *petit apostolat*. Il en avait à peine vingt que déjà il s'étudiait à rechercher et à *soutenir*, pendant les vacances, les jeunes gens les moins solides, ou même à former pour l'état ecclésiastique quelques vocations naissantes. M. Clouet cite quelques-unes de ses résolutions à cet égard où se trahit une vive, douce et forte piété.

La suite de sa vie ne fut que le développement de ces prémisses. Missionnaire, professeur, chanoine, supérieur, c'est toujours la même nature aimante et active qui a besoin de se dépenser pour les autres et pour Dieu. Professeur, il développe l'enseignement, et sait charmer, dominer les élèves par l'entrain de son imagination. Supérieur, il sait surtout prêcher d'exemple et prendre l'initiative des réformes ; chanoine-théologal, il intéresse tellement les membres du chapitre par ses conférences, qu'il les font copier, comme les Carmélites les allocutions de l'abbé Audrain, afin d'en profiter toujours. Prédicateur, c'est toujours un apôtre, c'est-à-dire un homme qu'enflamme le feu de la charité. Aussi produit-il autant de fruits dans une retraite pastorale que dans une mission populaire, chez les trappistes, qui sont si près du ciel, que parmi les ouvriers, qui en sont souvent si loin. A cette ardente charité se joignait d'ailleurs chez M. Jubineau une science qu'un travail continu développait sans cesse.

Mgr Fournier a fait de lui le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un prêtre, lorsqu'il a dit ces mots si vrais : — « M. Jubineau

laisse un vide difficile à combler ; plusieurs hommes seront nécessaires pour remplacer celui que multipliait une activité prodigieuse, que le travail n'effrayait jamais et qui savait suffire aux occupations les plus variées et les plus nombreuses, sans en négliger aucune. »

Parmi les œuvres qui lui doivent leur fondation, je citerai particulièrement l'*Adoration nocturne* et la *Semaine religieuse :* l'*Adoration*, qui réunit, une fois par semaine, des hommes du monde pour leur faire faire comme une veillée des armes au pied de l'autel, et la *Semaine religieuse*, qui est devenue la lecture du peuple. Aujourd'hui même, elle compte parmi les feuilles publiques les plus répandues. N'était-ce pas le plus rude coup qu'on pût porter à la domination malfaisante du colportage ?

M. Jubineau avait souvent exprimé le désir de voir consacrer, par des notices simples mais précises, la mémoire des membres du clergé qui avaient laborieusement rempli leur mission. Leur vie deviendrait alors une prédication durable. Ce désir était d'autant plus vif chez lui qu'il avait vainement cherché, dans les paroisses et dans les familles, des données un peu détaillées et certaines sur plusieurs des prêtres de l'ancien clergé. S'animant un jour, comme il lui arrivait souvent lorsqu'il émettait une pensée qui lui était chère : — « Que n'y aurait-il pas à dire, s'écriait-il, sur M. l'abbé un tel, sur M. le curé de... ? Et il me nommait quelques-uns des prêtres qui honorent, en ce moment, le sacerdoce dans notre diocèse. On ne se doute pas de tout ce qu'on peut dire sur eux. »

Ce vœu de son cœur est aujourd'hui réalisé, il l'est même plus qu'il ne l'eût voulu. La *Semaine religieuse,* en donnant les nouvelles qui intéressent la piété, ne pouvait omettre la vie et la mort des bons ouvriers de l'Evangile. Les notices qu'elle leur consacre forment déjà une galerie de portraits où bien des paroisses, comme le désirait M. Jubineau, sont heureuses de retrouver des souvenirs aimés et bénis. Mais la *Semaine* n'a pas toujours suffi. Mgr Richard a été obligé de donner une édition spéciale de son intéressante biographie de l'abbé Lefort, et aujourd'hui il ne faut pas moins de deux cents pages à M. l'abbé Clouet, pour résumer *tout ce qu'il y a à dire* sur M. Jubineau lui-même.

Le dernier trait de l'épigraphe choisie par M. Clouet est: *Eloquio decorum.* — « Doué d'une parole éloquente. » — Le fidèle biographe eût pu, à cet égard, multiplier les preuves; mais il en donne deux des plus heureusement choisies. La première est le discours sur *la libération de l'âme de la France,* prononcé à la cathédrale le jour de la Saint-Pierre 1871, et la seconde, l'allocution que M. Jubineau nous fit entendre, dans la basilique de Lourdes, le 25 septembre 1872. Le discours sur la libération de l'âme de la France est, comme pensée et comme style, de l'éloquence la plus élevée. C'était l'heure où nous cherchions, par les plus énormes sacrifices, à libérer le sol de la patrie; mais, en admirant nos efforts, en leur souhaitant un prompt succès, l'orateur se demandait ce que nous faisions pour la libération de son âme. Si son sol était envahi, son âme, en effet, ne l'était-elle point? et n'était-ce pas même cet envahissement de son âme, par la fausse science, par l'immoralité, par une liberté anarchique, qui nous avait atteint dans notre force, dans notre patriotisme, dans notre honneur, et rendu possible l'envahissement de notre terre natale? Aux accents chaleureux et émus de cette voix, qui n'aurait senti l'âme de la France!

L'allocution de Lourdes ne fut ni moins émue ni moins chaleureuse; mais cette fois ce n'est plus un cri de douleur, c'est, sur la terre du miracle, le chant de triomphe du surnaturel; et tel fut son retentissement, qu'il troubla et irrita la presse impie. Puissent ses cris être pour nous, suivant le mot énergique de l'orateur, *les convulsions de l'impiété agonisante!*

Le P. Sempé, supérieur des missionnaires de Lourdes, jugeait d'un mot ce discours mémorable: — « Voilà, disait-il, un des trois plus beaux sermons que j'aie entendus dans ma vie. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

GUIDE DU VOYAGEUR SUR LES CHEMINS DE FER NANTAIS, avec une carte de la ligne, par M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. — Petit in-18, 163 p. — Nantes, chez tous les libraires. 1 fr. 50.

Que les impatients se calment : nous touchons au jour de l'inauguration. Une quinzaine ne se passera pas sans que la Compagnie des chemins de fer nantais ait ouvert au public sa ligne de Pornic.

On avait promis plus de promptitude, c'est vrai ; mais ceux qui réclament le plus fort, ignorent les difficultés de toute nature qui surgissent chaque jour à l'improviste, de la part des ouvriers, des entrepreneurs, des constructeurs, des particuliers, des communes et de l'Etat. Connaissez-vous beaucoup de lignes qui n'aient pas failli à l'exactitude ? Je ne le crois pas.

Quand même le concessionnaire n'aurait à lutter que contre l'indifférence ou le mauvais vouloir des localités qu'il s'est engagé à desservir, cela seul suffirait pour paralyser sa marche. Ne savez-vous pas qu'en France toute innovation, quelle qu'elle soit, est toujours accueillie avec défiance ? Il faut bien des expériences répétées pour nous convaincre de l'excellence d'une chose. C'est pour cela que les hommes d'initiative sont chez nous si rares.

Et puis, avouons-le, le dévouement aux intérêts publics n'est pas la vertu de notre génération. Les hommes capables d'aventurer leurs fonds pour doter leur contrée de grands avantages ne sont pas communs. Quand il nous arrive d'en rencontrer, nous nous croisons les bras et nous rions volontiers de leurs efforts, comme s'ils travaillaient pour d'autres intérêts que les nôtres.

En supposant qu'il soit démontré que les lignes ferrées secondaires sont peu productives pour les compagnies, il n'en est pas moins certain qu'elles enrichissent le pays qu'elles traversent. Les sceptiques auront beau dire et beau faire, l'avenir appartient aux chemins de fer. Coûte que coûte, ils se feront partout, malgré l'apathie des rétrogrades. Honneur à ceux qui marchent en avant dans la voie du progrès.

M. Léon Maître est de ceux qui croient que la locomotion à vapeur sèmera une grande prospérité dans la partie méridionale de notre département. Les renseignements qu'il a recueillis sur le parcours de la nouvelle voie et que je vous invite à lire dans son *Guide*, nous montrent que l'arrondissement de Paimbœuf et les cantons voisins fourniront plus d'un produit à notre mouvement commercial. Son livre peut servir également d'indicateur aux touristes; car il a eu soin de décrire les paysages de la route, les monuments, les ruines, les curiosités naturelles et de donner un aperçu historique sur chaque localité.

C'est même là le but principal de l'œuvre. L'enthousiasme ne manque pas dans les pages où il parle de nos côtes maritimes, et nous croyons qu'en le lisant, plus d'un voyageur sera pris du désir d'aller voir Pornic et ses environs. Nos stations de bains ont un attrait particulier, que les indigènes ne paraissent pas soupçonner. M. Maître aurait pu mêler à ses descriptions quelques conseils et inviter les spéculateurs de notre pays à s'agiter davantage. La vogue ne vient pas seule; il faut qu'on aille au-devant d'elle.

J.-A. C.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — II. Mgr Fournier au centenaire d'O'Connell. — III. Installation de Mgr Richard.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner le retard de quelques jours que subit, cette fois, la publication de notre livraison mensuelle, quand ils sauront que le congrès scientifique réuni à Nantes par l'*Association française pour l'avancement des sciences* en est seul la cause. La session du congrès n'a terminé ses séances que jeudi soir, 26 août, et au moment où nous mettons sous presse, les membres de l'Association, décidés à braver la chaleur accablante qui nous poursuit, admirent dans les champs de Carnac les antiques monuments élevés par nos aïeux, ou voguent, dans les eaux de Belle-Ile, à bord d'un navire de l'Etat, gracieusement mis à leur disposition par M. le ministre de la marine. Nous avons pensé qu'on nous accuserait avec raison de manquer des qualités essentielles du reporter, si nous ne donnions, dès ce mois, un aperçu aussi complet que possible des travaux du congrès de Nantes, et nous avons irrévocablement fixé nos hésitations en pensant que le congrès de l'Association bretonne, qui va, dans quelques jours, commencer ses assises à Guingamp, réclamerait, le mois prochain, notre chronique presque tout entière. Donc, encore une fois pardon, et sans plus tarder entrons en matière.

Près de trois cents savants, étrangers à notre province, avaient répondu à l'appel de l'Association française; et si l'on ajoute à cette liste fort respectable, quatre cents personnes environ appartenant à Nantes ou aux cités voisines, on arrive à un total que peu de congrès réussissent à compter. Et dans ces listes que de noms éclatants! Sur l'estrade du Grand-Théâtre de la place Graslin, où, le jeudi 19, a eu lieu la séance solennelle d'ouverture, nous avons aperçu, autour de M. d'Eichtal, président du congrès, assisté de M. le Maire de Nantes et de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, cinq membres, au moins, de l'Académie des sciences: M. Dumas, secrétaire perpétuel; M. Claude Bernard, le célèbre physiolo-

giste, membre aussi de l'Académie française; M. Wurtz, l'éminent professeur de physique à l'Ecole de médecine; M. Balard, à qui la chimie doit la découverte du brome, et l'un des derniers élus de l'illustre Compagnie; notre compatriote, M. Jules de la Gournerie, inspecteur général des ponts et chaussées, examinateur à l'Ecole polytechnique, etc. Voici encore un membre de l'Institut, M. Levasseur, économiste fort estimé; puis des savants de toute classe, MM. Gavarret, Bureau, Cornu, Mannheim, Verneuil, Hureau de Villeneuve, Sirodot, l'abbé Durand, Broca, Ollier..., une foule d'ingénieurs des ponts et chaussées, des mines ou du génie maritime, des ingénieurs civils, des médecins, des professeurs, des naturalistes, des industriels, des économistes, la plupart des membres de notre Conseil général; et, parmi les étrangers à la France, Mahmoud-Bey, membre de l'Institut égyptien, le commandeur Negri, l'amiral Ommaney, les docteurs Brendza (de Buckarest), Grinwis (d'Utrecht), Phené (de Londres), Schmidt (de Copenhague), le général Ricci, etc., etc...

A cette simple énumération, on comprend qu'il s'agit ici de science internationale et cosmopolite; et c'est peut-être une des raisons qui ont engagé l'Association française, née seulement depuis quatre ans, et déjà très-prospère, puisqu'elle dispose d'un revenu de près de quarante mille francs, à ne pas ouvrir ses sessions dans un temple catholique; nous disons une des raisons; car, malheureusement, nous craignons fort que l'esprit général de l'Association ne soit une infatuation beaucoup trop grande de sa propre infaillibilité: la science est ici placée sur un piédestal trop élevé, pour qu'elle songe à s'incliner devant Dieu, et, prétendant trouver en elle-même la vérité absolue, elle dédaigne un peu trop la source incréée de toute lumière et de toute connaissance. Nous avons eu à constater plusieurs fois cette tendance déplorable, et les polémiques qui se sont élevées à ce sujet dans les journaux de Nantes, pendant les séances du congrès, n'ont fait que corroborer notre opinion. Comme si les Ampère, les Cauchy, les Cuvier, les grands parmi les grands, les illustres des illustres, avaient perdu quelque parcelle de leur génie en l'abaissant humblement devant le Créateur; comme si les six grandes lois régissant uniquement tous les phénomènes naturels et vers lesquelles tendent invinciblement les découvertes les plus récentes dans tous les ordres scientifiques: unité de loi chimique — unité de loi physique — unité de loi astronomique — unité de loi de la vie végétative — unité de loi de la vie animale — unité de loi de la vie et de la race humaine — n'étaient pas précisément indiquées par les six époques de la Genèse!

Combien mieux inspirés nous semblent l'Institut des provinces et l'Association bretonne, promoteurs des grandes assises scientifiques en

France, lorsque ces deux Associations placent, dès le premier jour, leurs travaux sous l'égide de la protection divine! Invoquez Dieu, messeigneurs, et vos discussions, toujours fort instructives, ne dégénéreront pas en polémiques indignes et de la science et de vou

Mais nous voici entraînés bien loin de la séance d'ouverture. Rentrons à la salle Graslin pour écouter M. le Président d'Eichtal, Mécène de la science, qui donnait dernièrement deux mille francs à l'un de nos astronomes pour aller étudier une éclipse de soleil, à Siam, où les finances de l'État ne permettaient point d'envoyer un observateur. Dans un fort bon discours, et remarquablement prononcé, M. d'Eichtal forme des vœux ardents pour la rénovation de notre pays par la propagation et le progrès des sciences. Avec une érudition toute magistrale, il expose tous les bienfaits de la science appliquée aux arts et à l'industrie, et trace un magnifique tableau des découvertes scientifiques faites depuis Pascal, par tant de savants justement renommés. Il montre tout ce que peut faire, par l'étude, le travail et le génie, l'homme, cet être perfectible et perfectionné. Il ajoute, à l'honneur de la France, que le vaste développement des sciences est une des missions principales et particulières de notre pays. Il faut, après tant de catastrophes, tout reconstruire lorsque tout a été détruit. Il faut mettre en commun ses forces et se hâter d'arriver, par les graves travaux, à la pacification des esprits, au rétablissement de notre prépondérance.

Après quelques mots d'éloges au sujet de l'excellent accueil fait aux membres du Congrès à Bordeaux et à Lille, M. d'Eichtal s'efforce de démontrer les affreux résultats de nos révolutions successives qui conduisent à la ruine et ramènent la barbarie. Il exprime la crainte qu'on n'en ait pas encore fini de longtemps avec elles; mais il n'en faut pas moins créer avec une ardeur infatigable et développer à force de travail, de zèle et d'émulation, de grands centres scientifiques provinciaux. Les expériences les plus fatales font voir, jusqu'à la dernière évidence, combien il est nuisible au progrès, qui exige une tranquillité parfaite, de jeter à chaque commotion sociale le cri : Décentralisation! La centralisation gouvernementale est une garantie d'ordre; mais il ne faut pas laisser à Paris le monopole des sciences et des arts. Rien n'est plus facile ni plus salutaire que la création de grands centres scientifiques.

M. le Maire de Nantes, prenant ensuite la parole, a souhaité chaleureusement la bienvenue à ses hôtes, et M. Ollier, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, a fait de la session de Lille un long et savant compte rendu, qu'il a terminé par une belle péroraison :

La science sera notre guide et notre boussole, dans cette lutte où nous n'avons désappris de vaincre que parce que nous nous sommes endormis sur nos victoires

d'autrefois. Il s'agit donc de reprendre nos traditions et de nous laisser guider par cette traînée lumineuse que la fin du XVIIIe siècle et le commencement du nôtre ont projetée sur notre horizon scientifique, et qui l'éclaire encore. L'Association n'aurait-elle d'autre résultat que de réveiller ou d'entretenir en nous ce sentiment, qu'elle remplirait le rôle patriotique qu'ont visé ses fondateurs. Ils ont inscrit sur leur devise : *Science et Patrie.* Ces deux mots sont tout notre programme, disent toute notre pensée; et, en nous voyant aujourd'hui si cordialement accueillis dans la patriotique Bretagne, nous sommes heureux de sentir que le premier y est aussi bien compris que le second.

Après la séance d'ouverture, le congrès s'est rendu au Muséum d'histoire naturelle, pour en faire l'inauguration solennelle, et, le soir, la municipalité offrait aux membres de la session, dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville une superbe fête de nuit, au milieu des toasts de laquelle nous avons remarqué une belle allocution de M. Eugène Lambert, président de la Société académique de Nantes.

Le lendemain, 20 août, ont commencé les travaux réels du congrès, et, pendant sept jours, nous avons vu se succéder sans interruption des séances particulières dans quinze sections différentes, des séances générales, des excursions scientifiques, des conférences publiques; en un mot, tous les modes possibles de communications ou de discussions. Au milieu de tant de travaux divers, il nous serait impossible de citer tous ceux qui seraient dignes d'une mention, soit par leur intérêt de nouveauté, soit par l'autorité de leurs auteurs : aussi nous bornerons-nous à mentionner pêle-mêle, parmi les mémoires présentés, ceux qui ont pour objet notre province ou qui émanent de travailleurs bretons.

Les salles réservées aux quinze sections : sciences mathématiques; génie civil; physique et météorologie; chimie; géologie et minéralogie; botanique; zoologie; anthropologie, sciences médicales; agronomie; géographie; économie politique et statistique, se trouvaient distribuées à l'École des sciences, au Muséum d'histoire naturelle et à l'école Notre-Dame (institution Livet). Les réunions générales et les conférences avaient lieu au cercle des Beaux-Arts.

Dès les premiers travaux de la section d'économie politique, nous avons remarqué une longue étude rétrospective de M. Doucin, inspecteur d'Académie honoraire, sur le mouvement scientifique et intellectuel à Nantes, sorte de revue spécialement consacrée à l'histoire de la Société académique; et la même section nous a offert, quelques jours plus tard, une note très-intéressante de M. Auguste Foulon, secrétaire de la Chambre de commerce de Nantes, sur l'origine des Conseils et des Chambres de commerce, en France. L'idée d'accorder une représentation légale au commerce dans les conseils de l'État est fort ancienne et l'on

en trouve des traces bien avant l'institution du conseil de commerce, en 1607, par Henri IV. M. Foulon a fait l'historique complet de ces conseils et de leurs transformations, en l'appliquant spécialement aux détails de cette institution, dans la ville de Nantes et à l'établissement de la Société d'agriculture et du commerce dans cette ville, en 1791. Enfin, dans une séance de cette section réunie à celle du génie civil, M. Goullin a présenté un important travail sur l'amélioration de la Loire et des canaux maritimes : il a rappelé, en quelques mots, que la profondeur insuffisante de la Loire faisait depuis des siècles l'objet des préoccupations du commerce de Nantes; que, dès le début des tentatives d'amélioration, deux systèmes s'étaient trouvés en présence : l'un consistant en l'établissement de digues ayant pour but de rétrécir le lit du fleuve et d'obtenir, par suite, un approfondissement du chenal; l'autre, en la création d'un canal latéral au fleuve. Il a décrit les projets qui furent présentés sous l'influence de ces deux idées, les travaux qui furent exécutés, leur insuccès, les nouveaux projets étudiés, et, d'une discussion fort instructive qui s'est élevée entre l'orateur et les ingénieurs chargés du service de la Loire, il est résulté que cette question délicate n'est pas près de recevoir une solution qui satisfasse tous les intérêts. A notre humble avis, on devrait surtout penser — ce qu'on ne fait pas assez — à l'influence que pourront avoir tous les travaux projetés, sur l'embouchure de la rivière; là est le nœud véritable de la question. On sera bien avancé, quand les grands bâtiments auront la faculté d'aller facilement de Saint-Nazaire à Nantes, si, par suite des barres que peuvent occasionner les travaux à l'embouchure, ils n'ont plus celle d'entrer en Loire !

Dans les autres sections et séances générales, nous citerons, en particulier, une conférence fort savante d'un Nantais, M. le docteur Bureau, professeur au Muséum de Paris, sur les progrès de l'histoire naturelle à Nantes depuis le commencement du siècle. M. Bureau avait déjà, dans la section de géologie, présenté une étude sur l'aigle botté (*aquila pennata*), d'après des observations recueillies dans l'Ouest de la France. Puis voici une notice de M. E. Loricux, notre ingénieur des mines, sur les ressources minéralogiques et salicoles de la Loire-Inférieure, notice où l'érudition archéologique la mieux amenée côtoie les données des sciences naturelles; où l'on trouve les renseignements les plus intéressants sur nos houilles, nos tourbes et nos sels; où respire enfin un ardent amour du pays, et surtout de la presqu'île guérandaise, dont l'auteur est originaire. — A la section de médecine, nous avons entendu de savants mémoires de M. le Dr Laënnec, sur la structure intime et le développement des tissus osseux et cartilagineux; de M. le Dr Petit sur un idiot microcé-

phale, élevé à l'hôpital de Nantes, et de M. le Dr Bertin sur l'otorrhée cérébrale. — Ailleurs, nous signalerons les études de M. Bobierre sur les engrais, en particulier sa note sur la volatilisation de l'azote du guano péruvien; — celles de M. le Dr Viaud Grand-Marais sur le venin des serpents de la Loire-Inférieure et de la Vendée; — de M. Brissonneau sur la construction mécanique à Nantes; — de M. de Mortillet sur la carte préhistorique de la Loire-Inférieure; — de M. le Dr Broca sur un crâne recueilli par notre ami M. René Kerviler, ingénieur du port de Saint-Nazaire, à sept mètres de profondeur, dans les vases du nouveau bassin de Penhouet, et que le savant anthropologiste a positivement déclaré contemporain des époques les plus extrêmes de l'âge de la pierre polie; — de M. le comte de Limur sur un jade océanien en place dans la petite baie de Roguédas, près Vannes; — de M. Laisant sur le service météorologique; — de M. Loriol sur la marine marchande; — de M. de Tromelin sur un catalogue raisonné des fossiles siluriens des départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire et du Morbihan, et sur le tracé automatique de la marche d'un bateau; — de M. de Broca, commandant de port à Nantes, sur un nouveau système de pointage applicable à toutes les bouches à feu rayées, et sur un nouveau bateau de sauvetage insubmersible; — de M. Paul Guieysse sur la propagation des marées dans les rivières, etc., etc.

Une des conférences générales les plus goûtées a été celle de M. Gavarret, professeur à la Faculté des sciences de Paris, sur l'acoustique, conférence fort savante, accompagnée d'expériences délicates exécutées avec soin. Mais pourquoi faut-il que M. Gavarret ait gâté tout le succès de la séance, en terminant par une péroraison complétement en dehors de son sujet, sur les attaques que l'Université a subies dans ces derniers temps? « Nous ne craignons pas la concurrence! » s'est écrié M. Gavarret. Ne le criez pas si haut, mon cher monsieur, et l'on pourra vous croire; surtout ce n'est pas en déclamant contre la loi de l'enseignement supérieur que vous vous montrerez libéral. N'aimeriez-vous la liberté que pour vous et point pour les autres?

Alternativement avec les travaux ordinaires des sections, des visites générales ont eu lieu aux principaux établissements industriels de Nantes, à la raffinerie Étienne, à la confiserie Philippe et Lechat, à la savonnerie Serpette, à la plomberie Russeil, à la fonderie Voruz, aux ateliers Brissonneau, etc... Le plus bienveillant accueil a été fait aux membres du congrès pendant ces visites; mais la *great attraction* était celle des excursions au loin : les botanistes et les anthropologistes se sont rendus au bourg de Batz et au Croisic, les agronomes à l'école d'agriculture de Grand-Jouan, les géologues à Ancenis, les métallurgistes à Couëron et

Indret, où le directeur des constructions navales, M. de Robert, a fait les honneurs du magnifique établissement de la Marine; presque tout le monde enfin à Saint-Nazaire. Tout concourait pour rendre cette dernière excursion intéressante et nous ne ferons qu'un reproche aux organisateurs : le jour choisi était un dimanche et le rendez-vous de départ était à six heures sur la Fosse: quel lever pour ceux qui ont tenu à pouvoir assister à la messe dominicale avant l'heure du rendez-vous! Il paraît que le système du libéralisme est de ne penser à rien de ce qui peut gêner des confrères scrupuleux. Mais passons.

Les excursionnistes ont descendu la Loire en pyroscaphes, admirant le panorama des deux rives, pendant que MM. les ingénieurs Eon-Duval et Joly expliquaient, cartes en mains, tous les problèmes si variés de l'amélioration de la rivière, et rendaient compte des essais de désensablement par l'appareil Bazin. A l'arrivée à Saint-Nazaire, M. le Maire de la ville, entouré de toutes les notabilités de l'arrondissement, souhaitait la bienvenue au congrès. Un banquet de 250 convives avait lieu sous les grands hangars de la Compagnie Transatlantique, qui avait gracieusement mis son matériel et son personnel à la disposition des organisateurs; et, l'après-midi, pendant que les uns se rendaient aux courses de l'hippodrome du Grand-Marais ou à l'arrivée des régates internationales, les autres suivaient, d'abord, M. Daymar, ingénieur de la Compagnie Transatlantique, qui leur faisait visiter les chantiers de la Compagnie, le paquebot tout armé le *Washington* et le paquebot le *Saint-Laurent*, en transformation dans les formes sèches; — puis M. Kerviler, ingénieur des travaux du port, qui leur expliquait l'économie du nouveau bassin en construction et leur faisait visiter ses essais de fondation directe sur puits coulés dans la vase, jusqu'à 25 mètres au-dessous du sol naturel. Après un lunch offert par la municipalité, des fêtes splendides attendaient à Nantes ceux qui rentrèrent le soir, et à Saint-Nazaire ceux qui acceptèrent l'invitation de leurs hôtes.

Nous ne terminerons pas notre compte rendu du congrès de l'Association française sans parler de la magnifique exposition préhistorique gauloise et gallo-romaine, installée par les soins de la Société archéologique, dans le foyer du théâtre de la Renaissance. Nous avons rarement eu la bonne fortune d'admirer, à la fois, autant et de si beaux échantillons des antiques débris de ces âges éloignés : aussi devons-nous féliciter tout particulièrement MM. Marionneau et Parenteau du succès de cette exposition. La Société polymathique du Morbihan avait envoyé aux organisateurs toute la collection des objets provenant du tumulus de Saint-Michel en Carnac; et ceux qui ont visité la tour Clisson savent que cette série en forme l'un des plus beaux ornements. Les musées préhistoriques de

Bordeaux et des sociétés archéologiques de la Charente et de la Loire-Inférieure avaient aussi déposé au théâtre de la Renaissance les plus riches parcelles de leurs écrins; mais ce qui a surtout frappé notre attention, ce sont les splendides collections particulières envoyées à grands frais par des amateurs généreux : celles de M. le comte de Limur, que nos lecteurs connaissent, au moins de réputation, et qui présentent une série complète de tous les âges antéhistoriques; — de M. l'abbé Baudry, qui avait envoyé les échantillons les plus intéressants, provenant des puits funéraires du Bernard, dont nous entretenions dernièrement nos lecteurs; — de M. Blanchard, d'Herbignac, qui a la spécialité des fouilles dans la Brière; — de M. Léon Ballereau, de Luçon, qui vient de céder ses 400 haches celtiques au Musée archéologique de Nantes; — de M. Benjamin Fillon, qui avait joint à sa collection d'objets préhistoriques et gaulois une magnifique série d'autographes précieux, parmi lesquels nous avons admiré ceux de Bertrand du Guesclin, de Marie Stuart, de Louis IX, de Montaigne, de Fénelon, de Richelieu...; — de M. F. Parenteau, le savant conservateur de notre Musée, qui présentait une admirable série de monnaies d'or armoricaines et qui a sauvé de la destruction un superbe polissoire de haches celtiques, pièce fort rare et d'un intérêt tout particulier; — de MM. Octave de Rochebrune, baron de Girardot, Marionneau, Hyrvoix, Perthuis-Laurant, Seidler, Emile Lalande, Foulon-Ménard, Daleau, Eudel, Chauvet, Sirodot, dont il nous est impossible de détailler ici, faute de place, les curieux envois, mais qui n'en ont pas moins droit à la reconnaissance des archéologues; de même que M. Dugast-Matifeux, qui exposait, en dehors de la série, un précieux incunable de la typographie bretonne, *parachevé d'imprimer le 3e jour de juillet 1485, par l'industrie et oupvraige de Robin Foucquet et de Jehan Cres, maistres en l'art d'impression à Brehant Lodéac au diocèse de Saint-Brieuc.*

Une vitrine spéciale avait été consacrée aux objets trouvés dans le département de la Loire-Inférieure, et, si l'on avait pu y joindre le crâne recueilli par M. Kerviler et qui figurait sur le bureau de la section d'anthropologie, on eût ainsi réuni la série complète des monuments les plus antiques de l'histoire de notre département.

— Après cette course trop rapide à travers tant d'objets divers, concentrés pendant une semaine sous notre attention trop souvent distraite, il nous reste bien peu d'instants pour parler d'un sujet qu'il nous est cependant impossible de passer sous silence : Mgr Fournier s'est trouvé le seul évêque français qui ait pu assister, à Dublin, aux fêtes patriotiques et religieuses du centenaire d'O'Connell, et le toast qu'il a prononcé dans cette

circonstance mérite que nous en reproduisions tout entière l'analyse sténographique qui nous en est parvenue :

Mylord maire, a dit en abrégé Mgr de Nantes, je regrette de ne pouvoir vous répondre dans votre propre langue, mais si je n'ai pas ce bonheur, je sais une langue qui est la vôtre et que tous peuvent comprendre, c'est la langue du cœur. — Je voudrais trouver tout ce qu'il y a de plus fin, de plus délicat, pour exprimer le plaisir que m'a cause l'honorable invitation du lord-maire de Dublin ! Oui, Messieurs, c'est pour moi un grand bonheur de me trouver ici, mais c'est un bonheur plus grand encore de me trouver au milieu de vous pour célébrer la mémoire du grand O'Connell...

Mais, en cette circonstance solennelle, n'est-ce pas, je puis dire une injustice, de m'obliger à prendre la parole, alors que je vois autour de moi des prélats si distingués par leur mérite et par leurs vertus, et dont quelques-uns même ont confessé la foi, des prélats si admirables que je serais prêt à baiser la trace de leurs pas.

Cependant, puisque je suis le seul évêque de France ici présent, je regarde comme un devoir de parler au nom de l'épiscopat français, en l'absence, si vivement ressentie, de celui qui a tant fait pour l'Irlande et qui a si magnifiquement parlé d'elle, de celui qui tout récemment a remporté, pour les catholiques de France, une des plus grandes victoire dont ils puissent se réjouir. La liberté de l'enseignement est une conquête, c'est un triomphe auquel nous devons tous prendre part ; je parle de cette liberté qui est une chaîne d'or, de la vraie liberté qui nous enchaîne au devoir.

La France et l'Irlande, Messieurs, n'ont-elles pas toujours été unies comme deux sœurs par les liens de l'affection et de la sympathie ? Que de fois les deux nations se sont tendu la main pour se porter un mutuel secours, et, dans ce combat de générosité, souvent, Messieurs, je ne crains pas de le dire, vous avez été les vainqueurs.

Pe mettez-moi, Messieurs, de restreindre maintenant mon cercle et de vous parler de cette portion de la France à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, je veux dire la Bretagne, et c'est ici surtout que je peux me servir de la comparaison que j'emploiais tout à l'heure. La Bretagne et l'Irlande sont sœurs; elles se ressemblent par la foi, par le dévouement, par le patriotisme. Vous êtes catholiques, et nous sommes Bretons. Restez ce que vous êtes, et nous resterons ce que nous sommes. Si j'en crois quelques auteurs, saint Patrice, le grand apôtre de l'Irlande, avait quitté les rivages de la France, peut-être ceux de la Bretagne, pour apporter au peuple irlandais le flambeau de la foi. Et si nous vous avons donné saint Patrice, ne vous devons-nous pas plusieurs de nos saints bretons, les Magloire, les Samson, les Gildas ?

Maintenant, laissez-moi vous dire un mot de Nantes, ma ville natale. Nantes, dont j'ai été le fils avant d'être le père. Nantes n'est pas une ville étrangère à l'Irlande. Nantes, comme Saint-Omer en France, a eu l'honneur, dans les jours de persécution, d'avoir un séminaire irlandais, et maintenant encore il y a tout un quartier de notre ville qui s'appelle *le quartier des Irlandais*. Je n'ignore pas également que plus d'une fois nos évêques exilés ont trouvé dans votre cité un refuge consolateur. Je n'ignore pas que l'un des plus illustres prédécesseurs de Mgr de Limerick, que je vois ici présent, a été curé d'une grande paroisse de Nantes, curé de Saint-Similien, avant d'être évêque d'Irlande. Je sais encore que ce grand prélat, étant revenu d'Irlande, a fait une ordination dans ma cathédrale. Il y a donc de votre sang sacerdotal dans le clergé nantais. Voilà pourquoi je suis bien heureux de vous adresser la parole au nom de l'Église de France et de l'Église de Nantes.

Je m'arrête, en terminant par un mot qui ne peut vous laisser indifférents. J'ai l'honneur, en arrivant à Londres, de visiter S. Em. le cardinal Manning, qui est la gloire de l'épiscopat catholique en Angleterre, et comme je lui disais que je me rendais en Irlande pour célébrer ce centenaire d'O'Connell : — « Eh bien, Monseigneur, me dit-il, vous allez voir le premier peuple catholique du monde. »

Je pourrais presque mettre la Bretagne sur le même rang, la Bretagne, foyer de dévouement et de foi, la Bretagne, qui a produit tant de défenseurs de l'Église, parmi lesquels je citerai avec honneur Charette et Lamoricière.

Dans la journée mémorable du 7 août, Mgr de Bâle et Mgr de Nantes, qui a toujours porté ostensiblement son costume d'évêque, ont été, durant

près de six heures, l'objet d'un enthousiasme indescriptible. Dublin était pavoisé de drapeaux américains et français. Le souvenir de ces fêtes fraternelles est trop vivant pour qu'il s'échappe jamais du cœur de ceux qui y ont assisté.

Et maintenant parlerons-nous de la lettre pastorale de S. Em. le cardinal archevêque de Paris, à l'occasion de la nomination de Mgr l'archevêque de Larisse (Mgr Richard) aux fonctions de coadjuteur de Paris?... Oui, car elle contient un magnifique éloge de notre ancien vicaire général :

..... Maintenant, nos très-chers frères, que vous dirons-nous de celui qui vient partager nos travaux? Il est déjà connu d'un grand nombre de nos prêtres : il fut le condisciple de plusieurs d'entre eux dans la pieuse maison de Saint-Sulpice, où s'écoulèrent les années de sa jeunesse cléricale ; d'autres savent ce que la renommée a pu leur apprendre de son mérite et de ses vertus..... Associé, tout jeune encore, au gouvernement d'un grand diocèse, il fut durant de longues années le digne coopérateur d'un évêque dont le nom est cher à l'Eglise de Paris, de celui qui marchait aux côtés de Mgr Affre le jour où ce bon pasteur donna sa vie pour ses brebis. Ce fut auprès de l'illustre évêque de Nantes qu'il développa par l'expérience les qualités de son esprit et de son caractère, qu'il acheva d'acquérir des connaissances étendues et solides dans toutes les branches de la science ecclésiastique, et qu'il se préparait, à son insu, aux difficiles devoirs de l'épiscopat. Les regrets unanimes de tout un diocèse, disent assez haut ce que fut son court passage sur le siége de Belley, et comment il avait compris la mission d'un premier pasteur..... Le nouveau prélat vient donc à vous, N. T. C. F., répondant à nos vœux et à l'appel du successeur de Pierre, dont la parole est pour lui celle de Jésus-Christ même. Il sera à nos côtés, le soutien de notre vieillesse et le coopérateur de notre apostolat. Il partagera nos sollicitudes dans le présent, et dans l'avenir il sera l'espérance et le défenseur de notre Eglise. Vous le verrez assidu à la prière, appliqué au travail, sensible aux souffrances des pauvres, toujours disposé à les soulager, non moins empressé à les ramener à Dieu; plein de respect pour les prêtres de Jésus-Christ, sachant tempérer par une affectueuse douceur la gravité du commandement, n'oubliant jamais le caractère de paternité inhérente au gouvernement ecclésiastique ; rempli de zèle pour le maintien de la discipline, pour l'intégrité des mœurs, pour la pureté de la foi ; attaché du fond de ses entrailles à la sainte Eglise romaine, à la personne comme aux prérogatives du vicaire de Jésus-Christ ; apôtre, en un mot, en même temps que pasteur, prêt à donner son temps, son activité, sa vie pour son troupeau.

Nous eussions voulu avoir encore le loisir de dire quelques mots de la consécration de l'église Saint-Michel, de Saint-Brieuc, le 25 juillet dernier; de l'inauguration d'un nouveau cercle catholique d'ouvriers à Moncontour, le 27 du même mois, et des discours prononcés à cette occasion par MM. de Bélizal et Rallier ; mais le temps nous manque, et nous donnons rendez-vous à nos lecteurs, d'abord au congrès de l'Association bretonne, qui se réunit en ce moment à Guingamp, puis, le 5 septembre, à Saint-Malo, à l'inauguration de la statue de Châteaubriand, où l'on doit entendre les discours de MM. Camille Doucet, pour l'Académie française, et Paul Féval, pour la Société des gens de lettres.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

COLLECTION LÉON BALLEREAU. — MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE. — Gr. in-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. 2 fr.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE PENDANT L'ANNÉE 1874. In-8°, 132 p. — Rennes, imp. et lib. Oberthur et fils.

DONNÉES EXPERIMENTALES SUR LES COMBUSTIBLES USUELS; par J.-A. Ortolan, mécanicien en chef de la marine. In-8°, 95 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

GUIDE DU VOYAGEUR SUR LES CHEMINS DE FER NANTAIS, avec une carte de la ligne, par M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. — Un vol. petit in-18, 163 p. Nantes, impr. Vincent Forest et Émile Grimaud. En vente, chez tous les libraires. . . . . 1 fr. 50

GUIDE (LE) DU BAIGNEUR POUR 1875. In-16, 16 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon.

INSTRUCTION SUR LE JUBILÉ DE 1875; par le R. P. Ernest Lemarié, prêtre de l'Immaculée-Conception. In-18, 40 p. — Rennes, imp. Vatar.

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE POITIERS, par le R. P. Dom François Chamard, bénédictin de Ligugé. Gr. in-8°, VIII. 436 pp. — Poitiers, Henri Oudin.

PAGE (LE) DE LA DUCHESSE ANNE. Récits de Haute et Basse Bretagne; par Alain de La Roche. In-18 jésus, 393 p. — Paris, lib. Rigaud. 2 fr.

PÈLERIN (LE) DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS. In-8° 14 p. — Guingamp, imp. Le Goffic. . . . . 15 c.

PRESQU'ÎLE (LA) DE CROZON. Fragment inédit des promenades dans le Finistère; par A. Riou. In-8°, 56 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

QUESTION (LA) CHEVALINE. Production des types nécessaires à l'armée et aux services civils. Conférence faite au concours régional, à Nantes; par B. Abadie. In-8°, 16 p. — Langres, imp. Vallot et Ce.

QUESTIONS MARITIMES. LES OISEAUX DE MER. Leur utilité, au point de vue de la navigation et de la pêche, par Gouëzel, conducteur des ponts et chaussées, à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes. In-8°, 24 p. — Nantes, imp. Boucherie.

RECHERCHES SUR LES ÉTATS DE BRETAGNE. — La Tenue de 1736, par A. du Bouetiez de Kerorguen. 2 vol. gr. in 8°. T. I, 464 p. T. II, 483 p. — Rennes, imp. Leroy fils; Paris, lib. Dumoulin.

REFLETS DE TABLEAUX CONNUS; par Stéphan Rénal (Max Radiguet). In-18, jésus, 216 p. — Brest, impr. et lib. Lefournier aîné.

SOIRÉES DE L'OUVRIER. Lectures à une Société de secours mutuels; par Hippolyte Violeau. Ouvrage couronné par l'Académie française. 7e éd. In-18, carré, 264 p. — Paris, Bray et Retaux. 1 fr.; franco, 1 fr. 25. In-18, jésus, 2 fr.; franco, 2 fr. 25.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES

—

CRÉTINEAU-JOLY

Nous tromperions nos lecteurs si nous leur faisions espérer un travail complet sur Crétineau-Joly. Un homme dont la voix est plus autorisée que la nôtre et dont l'âme a vécu dans l'intimité avec l'âme de Crétineau-Joly, M. l'abbé Maynard, donnera bientôt au monde littéraire, à la Vendée, à la France, à l'Eglise, une vie du célèbre écrivain. Nous sommes heureux de lui laisser la parole. D'un autre côté, le R. P. Émile Régnault a publié, dans les *Etudes religieuses,* un article remarquable sur *Crétineau-Joly et ses livres,* article dans lequel Crétineau-Joly, toujours Vendéen, est surtout apprécié au point de vue littéraire. Dans les pages que nous consacrons ici à notre regretté compatriote, nous le considérerons surtout au point de vue de ses actes et de ses sentiments.

I

Jacques Crétineau-Joly naquit à Fontenay-le-Comte, le 23 septembre 1803. Crétineau était son nom patronymique ; Joly était le surnom qu'avait valu à un de ses aïeux, officier dans l'armée royale, sa belle et noble prestance.

Ecrivant, en 1867, la *Vie de Marie-Rose Brossard*, nous avons dit, en parlant du père et de la mère de Jacques Crétineau-Joly : « M. et Mme Crétineau-Joly, les maîtres de Marie-Rose, étaient marchands de drap dans la rue des Loges, et avaient avec eux plusieurs

enfants : leur fils, l'illustre historien ; Mlles Zélie et Rosalie, aujourd'hui à la tête d'un pensionnat, et Mlle Antoinette, morte sous l'habit des Filles de Saint-Vincent-de-Paul. »

La famille Crétineau était de celles chez lesquelles la probité est prisée plus haut que la fortune, et qui savent trouver le bonheur dans une honnête médiocrité. Leur petite aisance, les parents du jeune Jacques la compromirent en l'engageant pour autrui ; et Crétineau-Joly, après une brillante carrière, qui le rendit l'ami, le confident des princes de l'Eglise et des princes de la terre, qui lui ouvrit les palais des papes et des rois, mourut sans laisser une grande fortune. Une vie intègre, des œuvres, fruits d'un rude labeur, sont les principaux trésors qu'il a légués à ses enfants.

Après avoir passé ses premières années sur les bancs d'une école primaire, le jeune Crétineau fut placé au collége de Luçon. Son esprit et son cœur flottèrent d'abord entre la paresse, qui lui offrait les douceurs du présent en jetant le voile sur les déceptions de l'avenir, et l'émulation, qui lui promettait, en retour de généreux sacrifices, des biens durables et d'immortels lauriers.

Une résolution ferme, énergique, mit fin à ce combat, et les couronnes qui ceignirent sa tête, à la fin de l'année scolaire, furent la première récompense qu'elle lui procura. Bien d'autres luttes s'engageront au fond de cette âme fière et ardente. Cette âme restera toujours soumise à la loi du travail : c'est à ce prix qu'elle prendra et soutiendra son essor dans les régions de l'idée.

A dix-sept ans, Crétineau-Joly était reçu bachelier, et entrait au séminaire de Saint-Sulpice. A dix-neuf ans, le jeune séminariste était nommé professeur de philosophie à Fontenay. Mgr Soyer venait de s'asseoir sur le siége épiscopal de Luçon. Le prélat, qui aimait à favoriser les talents, ne tarda pas à découvrir Crétineau-Joly. Il lui voua une amitié sincère, que ni les années ni les vicissitudes de la vie n'altérèrent jamais.

Tout semblait sourire à Crétineau-Joly. Dieu lui envoya une rude épreuve : des vomissements de sang l'avertirent bientôt que ses forces physiques ne répondaient pas à sa vigueur intellectuelle.

Atteindre à peine le printemps de ses ans ; avoir l'âme embaumée de poésie ; recevoir à chaque instant la visite de mille idées aux ailes d'or ; se sentir le besoin de se répandre au dehors par la parole et de communiquer autour de soi la chaleur de la vie, et mourir : c'est triste ! Pourquoi la fleur incline-t-elle, dès les premières heures du matin, sa tête gracieuse, après un sourire donné aux rayons du soleil ? Pourquoi la jeune abeille expire-t-elle sur la fleur, au moment où, fière de son travail, elle va porter pour la première fois son butin à la ruche ? Pourquoi l'oiseau est-il atteint par la flèche perfide, au moment où, sortant du nid qui l'a vu naître, il essaie de gazouiller sous le feuillage ? Mourir à dix-neuf ans, quand le génie, ouvrant les portes de l'avenir, vous dit : « Vis, grandis, multiplie tes œuvres, deviens assez illustre pour défier l'oubli et vaincre le silence du tombeau ; » mourir à dix-neuf ans, en présence d'un avenir séduisant, où ce qui peut attrister se cache pour ne laisser paraître que ce qui plaît ; mourir à dix-neuf ans et se sentir fait pour la gloire ; mourir à dix-neuf ans et s'appeler Jacques Crétineau-Joly : quel supplice !

Crétineau-Joly n'était pas destiné à ce malheur. Souvent la main de Dieu conduit des existences privilégiées au bord de la tombe et les en ramène ; souvent cette dure épreuve sert de point de départ aux succès d'une vie. Ainsi fit le Seigneur pour le jeune athlète qu'il réservait pour de rudes combats.

Ses médecins lui conseillèrent un climat plus chaud et plus doux. Rome parut à ses yeux, dans un brillant mirage, comme le lieu où il trouverait le souffle salutaire qui manquait à son corps, et celui, plus salutaire encore, dont avait besoin son âme. Il partit : il fit naufrage et fut contraint de rentrer en Vendée, sans avoir satisfait ses pieux désirs.

Le duc de Laval-Montmorency était ambassadeur de France à Rome. Il crut qu'un Vendéen figurerait bien à côté de lui. Il choisit Crétineau-Joly pour secrétaire. Voilà notre Vendéen parti.

On dit le Vendéen casanier ; on a raison. Le Vendéen aime ses bois, ses champs, son village, son clocher, son foyer ; c'est ainsi

qu'il a gardé jusqu'à ce jour de beaux débris des mœurs antiques. Il se bat en héros, et s'inquiète peu de qui redira sa gloire. Sa gloire, il la redit lui-même, le soir, à la veillée, dans un cercle d'amis, en arrosant de gros-plant nouveau les châtaignes cueillies dans la vallée [1]. Cela lui suffit; il se couche plus content qu'un Achille qui a trouvé son Homère. Cependant, parmi les Vendéens, il en est qui se plaisent à se montrer au loin et à faire répéter aux échos des villes les hauts faits du Bocage. Vendéens toujours, ils portent fièrement avec eux la Vendée dans les palais des princes. Tel fut Crétineau-Joly.

Il saisit avec bonheur l'occasion, et le voilà posant fièrement la rudesse vendéenne en face des monuments des consuls et des empereurs romains, dans la cité des papes, dans Rome, ce monde, où se résument la civilisation païenne et la civilisation meilleure des peuples chrétiens.

Ce fut au mois de juin 1823 que l'admirateur, le soldat de désir de Charette arriva dans la ville des Scipions, des Césars, des Antonins, dans la ville régénérée par le sang des apôtres et des martyrs, dans la ville des papes, dans la ville où régnait encore l'auguste et bien-aimé Pie VII. Le 20 août de la même année, Pie VII descendait dans la tombe. Léon XII le remplaça bientôt.

Lorsque Pie VII mourut, le cardinal Consalvi, ministre intelligent et fidèle, aurait pu lui dire, imitant le langage de saint Laurent à saint Xiste : « O Père vénéré, pourquoi abandonnez-vous votre fils, celui qui, étroitement uni à vous, se plaisait à vous servir et à partager vos douleurs? » Consalvi, privé de son maître, blessé au cœur par les démonstrations hostiles des Romains, ne passa plus que des jours malheureux sur la terre. Les ingratitudes du présent faisaient peser d'un poids plus lourd sur son cœur les souvenirs du passé, et les souffrances morales réagissaient d'une façon terrible sur tout son être. Retiré à Porto d'Anzio, il se prépa-

[1] Le gros-plant est un vin du crû vendéen, qui revendique avec raison le premier rang parmi les plus mauvais vins de France et de Navarre.

rait, dans le recueillement et la prière, à paraître au jugement de Dieu.

Un jour, deux hommes arrivent à sa demeure. L'un est le cardinal Bernetti : il apporte au mourant, de la part de Léon XII, les témoignages d'une paternelle sollicitude ; l'autre est Crétineau-Joly, dont le cardinal Bernetti a reconnu le mérite et qu'il attire souvent dans son palais.

Le chagrin est un poison qui tue bien vite les hommes. A son arrivée à Rome, Crétineau-Joly avait été présenté à Consalvi, alors tout-puissant. Le cardinal lui avait souri, de ce sourire affectueux et encourageant qu'un homme de cœur, élevé en dignité, aime à donner à celui qui fait timidement ses premiers pas dans la vie. Une auréole semblait resplendir autour de la tête du ministre. L'auréole est tombée, quand a disparu le jour de la bonne fortune ; aujourd'hui, « abîmé dans sa douleur et révélant sur son visage amaigri et dans ses yeux, à moitié voilés par des larmes involontaires, les symptômes d'une décomposition prochaine », il essaie de la solitude, « afin de pouvoir, en face du majestueux silence de la mer, se recueillir dans la mort, loin du bruit et des amertumes du monde »[1].

Crétineau-Joly rend, en ces termes, compte de l'entrevue :

« Le cardinal se sentait blessé au cœur par l'ingratitude des Romains, peuple-roi qui accumule sur sa tête toutes les ingratitudes du trône et de la rue : il disait la blessure incurable. Triste et pâle, mais s'occupant toujours des autres avec les attentions les plus affables, il ne parla que du petit nombre d'amis restés fidèles à son souvenir. Il nous entretint des douces vertus de Pie VII, des vastes desseins de Léon XII, que sa foi de plus en plus vivace saluait comme le maître de la parole et de la conduite, puis il discourut sur la mort qu'il voyait approcher sans crainte comme un jour de repos après de pénibles labeurs. J'écoutais dans un respectueux silence le prince de l'Église mourant, et je ne m'imaginais pas que,

[1] Introduction aux *Mémoires du cardinal Consalvi*.

quarante ans plus tard, sans avoir brigué un pareil honneur, je serais choisi pour exécuter dans leur ensemble les dernières volontés du célèbre *porporato*.

» Consalvi expira le 24 janvier 1824, à l'âge de soixante-sept ans. Ce jour-là, Rome entière comprit qu'elle venait de faire une perte irréparable. Rome eut honte de sa honte. Le deuil fut universel comme les regrets. Confondus en une communauté de prières et de larmes, tous, princes et ambassadeurs, artistes et savants, prêtres et peuple, voulurent, par un tardif repentir, s'associer à la douleur de la papauté et du Sacré-Collége. Il avait conquis cette illustration personnelle, la plus noble récompense des travaux de l'homme. La capitale du monde chrétien le saluait comme un ornement; il en restera l'un des plus impérissables souvenirs [1]. »

L'ingratitude ! Crétineau-Joly sut bien plus tard que ce vice n'est pas exclusivement le vice des Romains, et que, si on le trouve trop souvent sur le trône et dans la rue, il habite parfois les humbles sentiers du bocage, sans excepter le Bocage vendéen.

Sous le nom d'abbé Joly, Crétineau était très-connu, très-estimé à Rome, et notamment au Vatican. C'était à ce point, qu'en 1825, le prêtre qui devait prêcher, le 25 août, à Saint-Louis des Français, étant tombé malade, ce fut lui qui, malgré sa grande jeunesse, et quoiqu'il ne fût pas dans les ordres, fut chargé de le remplacer. Le pape et toute la cour romaine devaient assister au sermon. L'orateur n'avait que quelques jours pour se préparer. Crétineau puisa dans son cœur de catholique, de royaliste et de Vendéen, des sentiments qu'il exprima dans un langage énergique et facile. Malgré l'embarras de son geste, son discours obtint un plein succès. Ce fut son premier sermon ; nous pensons que ç'a été son dernier.

En effet, de retour dans la Vendée, en 1827, il ne put jamais se résoudre à faire le pas décisif du sous-diaconat, et, sans vocation bien définie, sans position, il erra comme, dit-on, errent dans l'espace ces astres qui n'ont pas trouvé leur centre de gravité.

[1] Introduction aux *Mémoires du cardinal Consalvi*.

Mais une main secrète le conduisait par des voies inconnues. Professeur de rhétorique au séminaire de la Rochefoucauld, il commence à sentir au fond de son âme l'esprit fécond qui fait les grands écrivains. Il s'essaie en vers ; il s'essaie en prose ; il parle avec succès le langage de Virgile et celui de Tacite ; mais la prose va mieux à son caractère bouillant et batailleur. Ce caractère, qui fut cause qu'il ne se fit pas prêtre, l'empêchera d'être poète et fera de lui un grand prosateur.

Il ne sera pas prêtre : David voulut bâtir un temple à Dieu : le Seigneur se contenta de son désir et chargea Salomon de le réaliser. Souvent il arrive qu'un homme projette de se consacrer au culte des autels : Dieu se contente de son désir et lui donne un autre emploi. Cet homme ne sera pas prêtre : ce sera dans son fils, autre Salomon, que s'accompliront ses pieux desseins. Crétineau-Joly est resté dans le monde ; et aujourd'hui un de ses fils tient au saint autel la place qu'il avait ambitionnée.

Après avoir une seconde fois quitté sa chaire, pour raison de santé, il contracta une sainte union, le 11 août 1830. La France était en pleine révolution de Juillet.

II

Le roi Charles X venait de partir pour l'exil. La branche aînée des Bourbons rappelait par ses malheurs ce que les poètes racontent de certaines races royales antiques. Trois frères avaient régné. Le premier avait perdu sous le couperet de la Révolution la vie et la couronne. Le second, après un long exil, n'avait recouvré la puissance qu'à de dures conditions, et n'était mort sur le trône qu'à force d'habileté. Le troisième s'en était allé sur la terre étrangère demander une tombe. Pour comble de douleur, le vieux roi, en partant, avait vu son parent le plus proche dans la branche cadette, refuser la tutelle du royal enfant que la France monarchique remettait entre ses mains, prendre la couronne et la poser sur sa propre

tête. Le peuple, dans ce qu'il avait de moins intelligent, de moins prévoyant, de moins digne, applaudissait, comme il applaudit trop souvent à ce qui est nouveau et mauvais ; le peuple, dans ce qu'il avait de plus intelligent, de plus prévoyant, de plus digne, était frappé de stupeur. La Vendée, mettait la main sur la garde de son épée et frémissait. Les noces du Vendéen Crétineau-Joly ne furent pas gaies.

Plus tard, l'enfant de Fontenay, lorsqu'il aura atteint la maturité de l'âge, redira, dans des pages éloquentes, les émotions de cette époque, comme il redira le événements de la *Grande-Guerre*. Aujourd'hui, il s'arrache aux douceurs du foyer domestique : à défaut d'épée, il prend la plume et il associe sa jeune épouse à sa vie de luttes et de combats. Ainsi, parmi les héros dont il célébrera les exploits dans son *Histoire de la Vendée militaire*, en fut-il plus d'un qui trouva dans le cœur viril de sa compagne une consolation et un encouragement.

A l'heure où nous écrivons, en Vendée, si nous comptons bien, se publient dix journaux, dont sept sont politiques. Au moment où la révolution de Juillet éclata, il n'en existait pas un. Bientôt la révolution voulut avoir son organe ; elle répandait d'ailleurs à profusion, dans les cafés, dans les cabarets et dans les maisons particulières, différentes feuilles, habiles à fomenter par le mensonge et la calomnie la haine contre ce qu'il y a de plus légitime et de plus sacré. Crétineau-Joly résolut de leur opposer une feuille périodique : il créa le *Vendéen*, et établit le siége de sa publication à Niort.

L'*Ami de l'Ordre*, à Nantes, le *Vendéen*, à Niort, tenaient entre eux deux le Bocage royaliste, depuis Parthenay, Bressuire et Thouars jusqu'à Savenay, Machecoul et Challans, et les deux feuilles amies répandaient encore les saines doctrines au delà des limites de la Vendée militaire. La fondation de ces deux feuilles fut un grand acte. Crétineau-Joly se mit à l'œuvre, comme autrefois Charette, qui, sans s'incliner jamais dans une honteuse adulation devant les princes qu'il défendait, atteignait d'une main sûre les ennemis de ces princes.

Crétineau-Joly adressa aux princes de la branche aînée des reproches durs, mais mérités. Il adressa au chef de la branche cadette des reproches amers, mais non moins justes. C'est pour n'avoir pas assez écouté des reproches de ce genre que Louis-Philippe entreprit une œuvre détestable dont fut victime sa propre race. Dans le quatrième volume de l'*Histoire de la Vendée militaire,* sont tracées, de main de maître, et les hésitations, et la faiblesse de Charles X, et les roueries du duc d'Orléans. Des royalistes en ont voulu à Crétineau-Joly d'avoir dit la vérité : ils ont eu tort ; les vainqueurs de Juillet le poursuivirent : ils étaient dans leur triste rôle.

Le *Vendéen* fut assiégé par les mouchards, tracassé par l'autorité ; il reçut des visites domiciliaires et des assignations ; il fut traîné devant les tribunaux et condamné. Le *Vendéen* ne tint jamais la vérité captive : il ne cessa point de jeter à l'oreille de l'usurpateur le *Non licet* de Jean-Baptiste à Hérode et de répéter ce vieux cri de nos pères : DIEU ET LE ROI.

Sentinelle avancée, il soutenait de sa voix vibrante le courage des enfants du Bocage, au moment où une princesse, une mère venait disputer au spoliateur l'héritage de son fils et revendiquer les droits de la couronne héréditaire.

On sait comment la guerre projetée se termina. Les chefs qui avaient préparé la prise d'armes de 1832 ne savaient pas encore, comme l'a écrit plus tard Crétineau-Joly, que « c'est par en bas que les insurrections commencent » [1]. Ç'a toujours été un tort, tant dans les luttes à main armée que dans les luttes électorales, de regarder la Vendée comme un soldat sous les drapeaux, n'attendant qu'un mot d'ordre. La Vendée est un volontaire qui ne se lie pas et qui marche quand il veut, sous des chefs qu'il a choisis. « Dans les insurrections qu'il tente, dit avec une grande justesse d'observation Crétineau-Joly, le pays des Vendéens veut être libre, libre de choisir ses commandants, libre d'indiquer le moment où il courra aux armes. » Ce caractère vendéen, caractère indépendant et

[1] *Histoire de la Vendée militaire,* t. IV, ch. VIII.

fier, s'il en fut jamais, les hommes qui approchaient de plus près la duchesse de Berry, en 1832, ne le connaissaient pas plus que ne le connaissent encore une foule d'auteurs qui, écrivant sur la Vendée, croient faire de l'histoire et ne font que du roman. « Les gentilshommes qui préparaient la prise d'armes, dit Crétineau-Joly, auraient dû se rappeler que ce ne fut pas la Rouërie avec son association bretonne, le prince de Talmont avec sa confédération poitevine, qui firent éclater le mouvement de 1793 : ce furent d'humbles paysans ; en Anjou, Cathelineau et Stofflet ; dans le Bas-Poitou, Joly et Savin ; dans le Maine, Jean Chouan ; dans la Bretagne, Georges Cadoudal. Ils entraînèrent les compagnons de leurs rudes travaux. Leur première pensée, leur premier soin fut de demander des généraux à la noblesse : ici, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejaquelein et Lescure ; là, Charette, qui hésitait d'abord et qui se vit menacé d'être fusillé par ceux qui désiraient le placer à leur tête.

» Il y a plus que jamais cette égalité-là dans le caractère vendéen. Ils ne subissent pas les chefs qu'on leur nomme : ils veulent eux-mêmes imposer cette consécration populaire, qui les rend après si dociles au commandement. »

« Longtemps avant la prise d'armes, continue Crétineau-Joly, le nom des officiers était connu. On ne rencontrait plus cet élan de 1793, cet enthousiasme qui ne raisonne ni le danger ni l'heure du choc. C'était une guerre comme une autre qui se préparait, une guerre réglée, avec des généraux obéissant à un plan que les circonstances ne pouvaient que difficilement modifier, une guerre d'armée à armée, et non plus de peuple à peuple, de monarchie à république, de foi religieuse à incrédulité, du principe conservateur au principe de destruction. On crut que les Blancs, pour lesquels certains enthousiastes se portaient caution, répondraient sans avoir été consultés à l'appel de ceux qui se désignaient pour leurs chefs, lorsque ces mêmes Blancs n'auraient pas demandé mieux que de les élire. On s'abusa. »

Voilà un tableau d'après nature ; voilà de l'histoire. La Vendée n'a jamais permis qu'on disposât d'elle : jamais, tant que le sang

généreux des tribus gauloises non domptées par César coulera dans ses veines, elle ne le permettra ; avant tout, elle est fière et indépendante.

Si, en 1830, Charles X avait fait un appel à son cœur ; si le vieux roi lui avait présenté le jeune Henri V, en faveur duquel deux abdications venaient d'être faites ; s'il avait déclaré que la duchesse de Berry, princesse si justement populaire, était nommée régente ; s'il avait ajouté que, chassé de Paris par la révolution, il demandait à la Vendée une de ses landes pour y combattre la révolution dans un dernier combat, les Vendéens se seraient spontanément levés contre les révolutionnaires de 1830, comme ils s'étaient levés contre ceux de 1793, comme leurs ancêtres s'étaient levés jadis à la voix d'Eudes, duc d'Aquitaine, contre les Sarrasins. Soutenant l'armée fidèle, ils auraient combattu la révolution de concert avec elle ; ils auraient décidé du sort de la France et tué la révolution. Les chances du moins étaient très-sérieuses en 1830 ; en 1832, elles étaient nulles : tout était changé. On ne le comprit pas.

Pendant que les fils des croisés combattaient avec plus d'héroïsme que de clairvoyance, le barde soutenait dans le pages du *Vendéen* et les vaillants de l'épée et les vaillants de la parole, vaillant lui-même de la plume. Ses articles chaleureux lui attiraient les visites domiciliaires, les amendes et les peines trop souvent réservées, en temps révolutionnaires, à ceux qui disent hautement, loyalement, la vérité.

Crétineau-Joly avait vu le côté faible de l'entreprise : il n'était pas parmi les enthousiastes ; il n'était pas non plus parmi les pessimistes : il croyait le succès difficile, sans le croire absolument impossible. Tenter le coup, puisqu'il était lancé, le tenter avec ensemble, ne rien négliger pour le faire réussir, ni la prudence, ni l'audace : tel nous semble avoir été son sentiment.

La guerre dans les champs vendéens une fois terminée, il fallait, avec la parole et la plume, la maintenir dans les champs de la pensée. C'est ce que Berryer fit admirablement à la tribune ; c'est ce que firent avec non moins de zèle dans la presse une foule d'écrivains d'élite, tant de Paris que des départements. Parmi ceux-ci,

Crétineau-Joly s'était créé une place brillante, en attendant que, parmi ceux-là, son mérite l'élevât aux premiers rangs.

Personne mieux que lui n'avait apprécié l'héroïsme de la duchesse de Berry, disputant à la fois la France et la couronne de son fils à la Révolution. En 1833, il fit paraître ses *Mélanges ;* il les dédia, « comme un témoignage de respect, d'admiration et de dévouement », à l'auguste mère de son roi. En même temps le jeune écrivain, comme le dit si bien le R. P. Émile Régnault, faisait « feu de toutes pièces dans le *Vendéen,* de Niort, contre le gouvernement usurpateur de Juillet ». Le gouvernement irrité « fit, au nom de la liberté, dit Crétineau-Joly lui-même, apposer les scellés sur les *Gazettes de Bretagne, du Maine* et *d'Anjou.* Casimir Merson, rédacteur de l'*Ami de l'Ordre,* de Nantes, qui expiait déjà sous les verrous sa courageuse indépendance, voyait l'émeute rugir à sa porte et tuer son fils. A cette Saint-Barthélemy des journaux monarchiques, il ne survécut que *le Vendéen,* rédigé par le comte Joseph de Liniers, le vicomte de Lastic-Saint Jal, Biraud et J. Crétineau-Joly [1] ».

Le *Vendéen* était devenu une arme trop faible dans les mains d'un géant. M. le comte de Sesmaisons, qui relevait courageusement à Nantes les ruines de la presse royaliste, songea à lui pour en faire le porte-drapeau de la Bretagne : il remit l'*Hermine* dans ses mains vaillantes. Pendant quatre ans, Crétineau-Joly fut directeur de l'*Hermine ;* pendant quatre ans, il affirma dans ce journal sa foi religieuse et sa foi politique par un nombre considérable d'articles, dont beaucoup furent remarqués et dont plusieurs n'échappèrent pas aux poursuites orléanistes.

En 1837, Crétineau-Joly quitta Nantes et se rendit à Paris, où l'attendait l'apogée de sa gloire. Il écrivit dans les premiers journaux royalistes de la capitale, et consentit à être le rédacteur en chef de l'*Europe monarchique.* Il eut comme collaborateur M. le vicomte de la Guéronnière, qui depuis a passé dans le camp bona-

[1] *Histoire de la Vendée militaire*, t. IV, c. X.

partiste. Crétineau-Joly, toujours Vendéen, est resté royaliste jusqu'à la mort. Son indépendance de caractère, en contribuant à fortifier ses convictions, et en le tenant à l'abri de tous les petits calculs d'ambition personnelle, n'a fait que donner à sa fidélité une fermeté plus inflexible, en même temps qu'une plus noble fierté. De la rédaction de l'*Europe monarchique*, Crétineau-Joly passa à la direction de la *Gazette du Dauphiné*, où il resta peu de temps. De plus importants travaux l'appelaient sur un autre terrain. Après avoir combattu pour les saintes causes dans la presse périodique, il devait combattre pour ces mêmes causes avec la plume que l'histoire confiait à son talent, à son courage, à son impartialité. Dix ans s'étaient écoulés déjà depuis la pacification de la Vendée ; le calme régnait extérieurement en France ; la monarchie révolutionnaire de Juillet cherchait dans les idées conservatrices un remède à son vice d'origine. Pour elle, le remède était un poison, et le moment approchait où, ne pouvant vivre ni par la révolution ni par les idées conservatrices, elle allait, dans une mort violente, recevoir la peine du talion. Crétineau-Joly, toujours dévoué à l'Eglise et à la monarchie légitime, composait ces immortels ouvrages qui sont comme l'épopée des trois derniers siècles.

ABBÉ DU TRESSAY.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

DOCUMENTS INÉDITS

—

COMPTES

DE LA

FABRIQUE DE SAINT-MARTIN DE CHANTENAY

1481 - 1506

Tous les Nantais connaissent Chantenay, bourg agréablement situé à l'ouest de la ville, sur une colline du haut de laquelle la vue découvre au loin le cours de la Loire et les riantes prairies qui émaillent la vallée de notre beau fleuve.

Cette paroisse doit être fort ancienne. Elle était bornée à l'est par la rive droite de la Chézine, qui, par sa rive gauche formait la limite de Saint-Nicolas, dont elle fut séparée en 1792, lors de l'érection de Notre-Dame de Chézine (aujourd'hui Notre-Dame-de-Bon-Port), puis plus récemment par Sainte-Anne.

La fabrique de Chantenay possède un *Livre de comptes*, comprenant une période de vingt-cinq années (1481-1506). Ce vieux registre était enfoui sous un amas de pièces des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, empilées sans ordre au fond du tiroir d'une commode reléguée dans une arrière sacristie. Il est composé de cahiers de papier vergé, petit in-folio (papier de luxe maintenant, alors le seul communément employé), recouverts d'une ample feuille de parchemin. Les premières pages sont en partie rongées par le temps et l'humidité.

Les anciens comptes présentent toujours beaucoup d'intérêt, en ce sens qu'ils nous initient aux détails intimes de la vie privée, et font connaître les coutumes, les mœurs, les usages de l'époque à laquelle ils se rapportent. L'indifférence qui sembla longtemps s'attacher à ces documents, aujourd'hui très-appréciés, l'incurie, les révolutions religieuses et civiles en ont fait disparaître un grand nombre; aussi les paroisses du diocèse de Nantes sont-elles très-pauvres en pièces de dates un peu reculées.

Le Livre de Chantenay n'est donc point à dédaigner. Parmi les renseignements qu'il nous offre, se trouvent les dépenses faites pour l'entretien du franc-archer; dépenses supportées moitié par la paroisse, moitié par la recette des fouages, c'est-à-dire l'impôt levé, au nom du duc, sur chaque feu ou ménage roturier de la paroisse.

Le roi Charles VII, l'organisateur des armées permanentes, ordonna que chacune des paroisses de son royaume présenterait un de ses hommes les plus valides, pour faire campagne, avec l'arc et les flèches, dès qu'il en serait requis. Par lettres patentes, signées au Montils-lès-Tours, en 1448, il affranchit ces archers de tout subside et impôt, d'où leur vint le nom de franc-archer, et celui de franc-taupin, tiré peut-être des taupinières qui remplissent les champs, pour les distinguer des archers appartenant à la noblesse. En effet, dès 1420, nous voyons les compagnies d'archers et les archers de la garde ducale recrutés parmi les membres des familles les plus distinguées.

En Bretagne, les ducs ne tardèrent pas à adopter cette innovation, et nos comptes donnent, à l'égard de ces soldats, des détails que nous croyons assez peu connus, sur leur solde, leur armement et leur entretien.

Pendant cette période de vingt-cinq années, depuis laquelle quatre siècles se sont écoulés, la paroisse eut pour recteurs :

1° 1481-1485, Johannes Godevin, qui se dit modestement : « Dom Jehan Godevin, serviteur dudict lieu de Chantenay » en latin *Chantenaio*. C'est lui qui a écrit le premier compte, sur les dix premiers feuillets du registre; probablement chaque recteur en faisait autant.

2° 1485-1493, Franciscus Galli (Le Jau).

3° 1493-1500, Nicolaus Galli (Le Jau).

Ces deux prêtres étaient également chanoines de la Collégiale de Nantes, et nous croyons qu'ils appartenaient à la famille de notre célèbre bibliophile Pierre Le Gallo.

4° 1500-1505, Egidius Dorvault.

5° 1505-15.., Philippus Lemeignen.

Nous devons la communication de ce registre à l'obligeance de M. l'abbé Ménier, vicaire de Chantenay, que nous remercions cordialement.

Les comptes successifs sont la copie les uns des autres, sauf de très-légères modifications, dont nous avons composé les annotations qui complètent celui de 1481, publié en entier.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Cy est le compte et enrollement que rendent Berthelot Ripvière et Jehan Molinet, naguères procureurs et fabricqueurs de la procuracion et fabrique de l'église parrochialle de sainct Martin de Chantenay, des receptes et mises par eulx faictes, à cause de ladicte fabricque, dempuis le jour de sainct Laurens, diziesme jour d'aougst, l'an mill mj^c mj^xx ung, quel lesdicts Ripvière et Molinet furent instituez oudict office, jucques à celuy jour, l'an revolu, mill mj^c mj^xx et deux. Et partant demandent, lesdicts naguères procureurs, avoir descharge et rabat des mises et payements par eulx faicts, pour le proulfit et utilité de ladicte fabricque, sur les receptes cy-après desclerées.

Et premier : Rendent compte lesdicts naguères procureurs des ornemens et tresorerie de ladicte eglise, tant de calices, chasubles, estolles, fenons, aubes, amictz, supperlictz, touailles, serviettes, croez d'argent et laton, draps d'or, livres tant missaux, breviaires, graslier, baptistaires, ordinaire, statuz, psaultier et aultres libvres, chacun en son office.

Se chargent lesdicts naguères procureurs avoir eu et receu des naguères procureurs précédens deux calices d'argent, dont en y a ung tout doré, et l'aultre n'est doré que par dedans et ung aultre calice de plomb [1].

[1] Parmi le décret des choses dont se chargent les marguilliers forme un rassemblement des choses les plus étranges, comme par exemple cet article du compte de

Se chargent lesdicts naguères procureurs avoir eu et receu des parroissiens une croez d'argent pesante cinq marcs d'argent deux onczes cinq gros, et deux aultres croez de laton.

Item, une custode d'argent, et une aultre petite custode a meptre le sacre, au jour et feste et pour les octaves du sainct Sacrement.

Item, ung drap d'or a meptre en parement davant le grant aultier.

Item, seix chasubles, dont en y a troys de veloux vermoil, garniz d'estolles et de fenons, et deux, l'un de satin blanc figuré et l'aultre de drap vert.

Item, y a deux des chasubles l'un de veloux vermoil garny de daumaires (*dalmatiques*), de mesme, deux estolles et troys fenons de soye rouge, et l'aultre chasuble de soye bleue garny de daumaires chappe estolles et fenons de mesmes.

Item, une bannière de satin blanc figuré.

Item, troys aultres piesses de satin de mesme la bannière, et une petitte piesse de soye noyre.

Item, quatre corporalliers dont en y a deux coupvers de drap d'or, et ung de veloux bleu, et l'aultre de satin vermoil.

Item, troys missaux dont y en a ung en papier et deux en parchemin, dont n'y a ung qui n'est pas antier.

Item, ung breviaire en deux temps, et ung graslier.

Item, baptistaires, ung psaultier et dedans ledict psaultier une paire de *Venitez*.

Item, ung ordonnance et ungs statuz.

Item, deux cayes (*cahiers*), dont y en a ung ouquel est la feste du Sacre, et en l'autre sont les festes de la Transfiguracion Nostre-

1502 : Item se chargent lesdicts procureurs avoir receu des précédents procureurs troys tonailles, une palle (*pelle*) une pielle, deux poires (*paires*) de brigandines, troys sallades, troys voulges, un arc, une épée avecques son fourreau, une dacgue avecques son fourreau, deux gorgerectes et ung benoistier d'estain.

L'arc des francs-archers mesurait un mètre, à un mètre 35 de longueur, et les flèches, au nombre de dix-huit, se plaçaient dans la trousse ou carquois.

Seigneur et la Présentacion Nostre-Dame, lesquels sont cousuz dedans lesdicts breviaires [1].

Item, quarente et deux touailles tant bonnes que mauvayses, diz aubes, saize amictz, neuff supperlictz grans et ung petit, une touaille de doublier, que donna la femme de l'argentier de l'escurie du duc [2].

Item, cinq guymples et cinq chemises pour meptre sur l'ymaige de Nostre-Dame.

Item, cinq cielz tant bons que mauvays, dont en y a deux a meptre sur le grand aultier, ung sur l'ymaige de Nostre-Dame, ung sur le crucifilz et l'aultre sur les fons [3].

Item, quinze serviettes et deux touaillons.

Item, une petitte piesse de veloux cramoisy pour pendre la croez.

Item, diz sainctures et huict orceux (*orceaux*), tant bons que mauvays.

Item, une eschallette pour sonner quant l'on porte corpus Domini par champs.

Item, cinq bourses pour porter corpus Domini.

Item, deux petittes custodes de laton pour porter corpus Domini [4].

[1] Le compte de l'année 1500 porte : avoir payé pour la faczon d'un livre, lequel avoit esté commandé estre faict, 8 livres tournois. En 1501, nous en trouvons la description suivante : Item, se chargent avoir receu ung livre de parchemin relié ouquel sont notées partie des offices de festes de Nostre-Dame, et aultres offices, et les passions savoir : du dimanche de Pasques-Flories et du Vendredi-Saint. En 1504 on y ajouta l'office du sierge benoist et des fons.

[2] Le compte de l'année 1497 porte : sept aulnes de toille pour faire deulx supperlictz, 28 sols ; en la faczon desdictz supperlictz, 17 sols 6 deniers.

[3] Le compte de l'année 1506 mentionne : Deulx cielz de fine toille, savoir : ung pour meptre sur le cruxifist, que ont donné les seigneur et dame de la Haultière, et l'autre pour porter sur *Corpus Domini*, au jour et feste du Sacre que ont donné les seigneur et dame de Launay.

Le compte de 1501, porte : Reçu, de Jehan Le Sainctier, seigneur de Launay et de la Haultière, pour son fils, qui fut enterré au cueur, 20 solz. Ce nom ne se trouve ni dans le *Dictionnaire des terres*, de M. E. de Cornulier, ni dans l'*Armoriel* de M. P. de Courcy.

[4] Le compte de l'année 1495 porte : pour faire brunir la custode, 4s 2d ; quand elle fut consacrée par le secrétaire de Mr de Nantes, 12 deniers ; pour la journée du procureur qui la porta pour faire brugnir et consacrer, 2 sols 6 deniers.

Item, quatre quarreaux pour parer les aultiers, et ung pupitre pour meptre sur le livre, quant l'on dit la messe.

Item, se chargent lesdicts naguères procureurs avoir receu la taillée, laquelle fut instituée aux derroins comptes de par Monsieur le commissaire de Révérend Père en Dieu Monsieur de Nantes, et plussieurs des parroissiens assistans, à troys soulz par coupple, qui se montent lesdictz coupples en nombre 17# 10s [1].

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Colin Blaycon, pour la levée de la vigne de ladite fabricque, 11s 8d.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir une lettre passée par la court de l'Eglise, faisante mention d'une piesse de terre, estante en vigne, que feu maistre Nycholas Endiramath donna à ladicte fabricque de Chantenay.

Ensuyvent les rentes deues à ladicte fabricque.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Monsieur de Chésines, cinq sols de rente qu'il doibt chacun an en chacune feste de sainct Laurens, à ladicte fabricque a cause et par raison de sa chappelle, pour ce, 5s.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de la veufve Laurens Heraud, comme héritière de Guillemette, femme de deffunct Guillaume Fresneau, 18d.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Gillet Durand et sa femme, comme héritiers de Moricet Bourdon, 12 d.

Item, de Raoulette Bourdon, à présent femme de Macé Cheneverin, à cause d'une piesse de terre qui se nomme Leraud, que tient ladicte Raoulette, 12d.

[1] Comme appréciation de la valeur de l'argent, nous donnons cet article du compte de l'année 1500 : un coupple de pouletz; 17 deniers. Or, deux poulets valent en moyenne à Chantenay aujourd'hui 4 francs. — En 1491, ung septier d'avoyne grosse lequel fut baillé à Alixis Baron, conterolle de la duchesse, pour avoir rabat du fouaige, 15s; vingt bouexaulx d'avoyne pour les Espaigneulx, o le gré des paroissiens, 7s 6d; une charretée de faign, pour lesdits Espaigneulx 35s; pour le charroy du faign du port au Marcheilz, 3s 4d; pour une charretée de paille 15 sols. En 1496 : une teste de saulmon, c'est-à-dire le poisson entier, 10 sols.

Item, de la veufve de Guillaume de Lespau ouict deniers de pain beignoist, au termes de Pasques, pour ce 8d [3].

Item, de Jehan le Roy, deux sols de rente deue par chacun an à ladicte fabricque, 2s.

VIN DE RENTE.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu deux quartes de vin, à la mesure ancienne, de la veufve de feu Jamet Pasticier.

Item, de Jehan Carelier et Jehan Lesbaupin, une quarte de vin, à ladite mesure ancienne.

ENTERREMENS.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu pour l'enterrement de la chambrière du conterolle qui fut enterrée au cymytière, 2s 6d.

Item, pour l'enterrement de la seur de la femme Jehan de Lespau, 2s 6d.

Item, pour l'enterrement d'un jeune homme qui se noya, lequel fut enterré oudit cymitière, 2s 6d [1].

Ensuyvent les mises faictes par lesdictz naguères procureurs.

Et premier, se deschargent lesdictz naguères procureurs avoir poyé, pour leur bienvenue le jour des comptes, 12d.

Item, se deschargent lesdictz naguères procureurs avoir poyé, pour relever les brigandines du franc-archier, pour une moytié, 20s.

Pour le vin du marché du relevement desdictes brigandines [3], en la présence de Olivier Gadays, Guillaume de Launay, Jehannot Guischart et Guillaume Corczet, lesquelx furent à faire le marché desdictes brigandines, fut despancé pour une moytié de l'escot, 18d.

[1] Le compte de 1494 porte : Pour une gourbeille à porter le pain benoist au dimanche, 10 deniers.

[2] Il en coûtait deux solz six deniers pour être inhumé dans le cimetière; dix sols dans l'église; vingt sols au chœur.

[3] *Brigandines*, corselet fait de lames de fer, attachées les unes aux autres sur leur longueur par des clous rivés ou des crochets.

Pour la moytié d'un pourpoint et la moytié d'une jacquette, pour le franc-archier, en presence de Olivier Gadays et Guillaume de Launay et aultres, 21s 3d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de solers, 20d.

Pour une dozaine d'aguillette et un laz, quant ledict archier fut aux monstres, pour une moytié, 6d.

Pour le louaige d'une gorgerette audict franc archier, pour une moytié, 10d.

Pour Thomas Gadays, lequel fut aux monstres pour esleu, luy fut achaté une dozaine d'aguillettes et ung laz pour le palletoc, pour ce, 10d.

Pour faire abiller ledict palletoc, lequel estoit desrompu, 10d.

Pour une corde et une poulye pour pandre le ciel dessus les fons, 20d.

Quant la procession fut à Nostre Dame du Carme, en pain begnoist, 4d.

A Thomas Gadays, lequel fut loué pour aller aux monstres, pour quatre jours, chacun pour troys sols quatre deniers, et fut en la presence de Perrot Talvaz, Olivier Gadays et Guillaume Baron et aultres, pour ce, 13s 4d.

Pour une paire de brigandines neufves garnies de maheustres [1], lesquelles furent achatées pour ledict Thomas Gadays, en la présence de Guillaume Baron, Laurens de Launay, Olivier Gadays, Perrot Fresneau et aultres, tant en principal que despance, 4+ 12s 6d.

Pour une paire de chausse et ung pourpoint audict Thomas Gadays, en presence de Guillaume Baron, Perrot Fresneau, Olivier Gadays et autres, 20s 10d.

Pour la journée dudict Gadays, quant il fut essayer lesdictes chausses et pourpoinct, 14d.

Pour une dozaine d'aguillettes pour lesdicts pourpoinct et chausses dudict Gadays, 8d.

[1] *Maheustre*, vieux mot désignant une espèce de manche qui couvrait le bras, de l'épaule au coude, et était fortement rembourrée.

Quant le marché fut fait, ovecques le cousturier dudict pourpoint et chausses, fut despancé en la presence des dessusdicts, 10d.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel fut porter les brigandines à relever, 12d.

Pour la journée dudict Berthelot Ripvière, quant il fut achater les brigandines pourpoint et chausses audict Thomas Gadays, 12d.

Pour faire fourbir les vouges, dagues et salades [1], tant en principal que depance, pour une moytié en presence de Perrot Fresneau, 16s 6d.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel porta lesdictz vouges dagues et salades chez le fourbisseur, 12d.

Pour quatre jours au franc archer, lequel alla aux monstres, lesquelles tindrent à Fay, chacun jour deux sols, seix deniers, somme pour la moytié des quatre jours 10s.

Pour les journées de Berthelot Ripvière, lequel fut mener ledict archier pour quatre jours, chacun jour deux sols seix deniers, 10s.

Pour avoir les relacions et unjunctions desdictes monstres pour une moytié, 8s, 4d.

Pour meptre la livrée à la jacquette dudict franc archier, pour une moytié, en présence de Guillaume Baron Olivier Gadays et autres, lesquels en firent le marché, 2s 6d [2].

[1] *Vouge*, espèce d'épieu, à peu près semblable à celui dont on se sert pour la chasse du sanglier, de la longueur d'une hallebarde, garni par un bout de fer large et pointu. Le fer de la vouge devait être tranchant et large par le milieu. Le compte de l'année 1487 porte « pour ung vouge, lequel fut faict faire pour ledict franc archier par le commandement du cappitaine, 8 sols 4 deniers. — *Salade*, sorte de casque léger sans crête. Il y en avait avec visière et d'autres sans visière.

[2] Le compte de l'année 1488, porte : Une demye jacquette de drap pour le franc-archier, moytié noire et moytié violée 10 sols; la moytié d'un haucqueton de cuir, 3s 6d; la moytié d'un pourpoint de futaine 10s; la moytié d'une dague 7s 6d; une demye robe 25 sols. — *Le jaque*, ou *la jaque*, était une sorte de juste-au-corps descendant au moins aux genoux, d'où provient le petit habillement des enfants nommé a jaquette. Coquillard, dans son livre *Des droits noureaux*, le décrit ainsi :

C'étoit un pourpoint de chamois,
Farci de bourre sus et sous
Un grand vilain jaque d'Anglois
Qui ly pendoit jusqu'aux genoux.

Poyèrent Berthelot Ripvière et Perrot Fresneau, quant ils furent parler au cappitaine, pour ce qu'il n'envoyast lesdicts archiers à Chateaubriend, 6s 4d.

Pour une jacquette de cuir pour meptre soubz les brigandines neufves, 5s.

Avoir baillé audict franc archier, pour demy moys lequel a esté en garnison au chasteau de Nantes [1], 30s.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel fut mener ledict franc archier au chasteau, 12d.

Pour la moytié d'un bonnet, audict franc archier, en présence de Olivier Gadays, 20d.

Audict franc archier, pour la moitié d'une paire de soles (*souliers*), 20d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de gans, 5 d.

Audict franc archier, le jour qu'il le pourrachevèrent de poyer lesdits trente sols pour son demy moys, et par deffault de poyement ledit archier avoit fait adiourner lesdits procureurs devant le cappitaine, pour la despance dudict archier et du procureur en présence d'Olivier Gadays, 2s.

Pour deux adiournement lesquelx leur furent faictz par Perrot Cabier, pour le deffault qu'ilz n'avoint poyé ledict franc archier, 2s 6d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de chausses en présence de Jehan Gadays, Pierre Blaycon, Colin Blaycon et aultres, 8s 4d.

En despance en presence des dessusdicts, pour une moytié, 6d.

Pour la journée dudict Berthelot Ripvière, pour une moytié, 6d.

Pour abiller l'ensancier et pour le faire fourbir et faire les chesnes toutes neufves, 2s 6d.

[1] En marge est écrit : « Non aloué icy, il sera prins sur le fouaige. » La paroisse payait aussi le logement de son soldat, comme nous l'apprend cet article du compte de 1487 : Pour le louaige de la chambre dudict franc-archier, durant qu'il estoit à la garde de la ville, 9s 2d.

Pour la fasson du pignon de la Quennelée, 7 r 5s [1].

Pour l'abillement des libvres et pour les festes, cent solz.

Pour les torches qui furent achatées à Pasques, 40s.

En despance quant l'on fut querir lesdites torches, 2s.

Pour le jour de la visitation de Monsieur l'archidiacre, tant pour les tesmoigns synodaux que pour la despance des visiteurs, 2s 5d.

Le jeudi absolu, pour une quarte de vin pour laver les aultiers, 6d.

En vin pour communier à Pascques, tant le semadi que le dimanche et le lundi, neuf quartes chacune vallant 10 deniers; en pain pour acommunier lesdits jours; pour la despance desdicts procureurs le jour de Pascques, 10s.

Pour avoir fourny de paille de jonchée de feillée et de ensens, 12s 6d.

Pour ung chevrau qui fut donné à Pascques au curé, 3s 4d [1].

Deduction sur ce faict de recepte a mise et de mise à recepte, a esté la recepte faite par Berthelot Ripvière et Jehan Molinet, naguères procureurs et fabricqueurs de la procuration et fabricque de l'église parrochiale de Sainct-Martin de Chantenay, excede la recepte de la somme de sept solz ung denier, sauf erreur de compte. Quelle somme de sept solz ung denier lesdicts Berthelot et Molinet sont condempnez poyer à Perrot Megreau l'esné et Estienne Bernard, lesquelx ont prins la charge de la procuration de ladicte fabricque, dedans la feste de Toussaincts prochaine venante, par moy Dom Jehan Godevin, serviteur dudit lieu de Chantenay, commissaire député quant a ouyr ce présent compte.

Et fut fait et conclud ce present compte en l'église parrochiale dudit lieu de Chantenay, en presence de maistre Alixis Baron, dom

[1] *Quennelée* ou *Quennele?* Ce mot ne se trouve pas dans les glossaires. Sauf meilleur avis, nous pensons qu'il désignait le porche; car pour être enterré sous la quennelée il en coûtait 10 sous, comme dans l'église.

[2] En marge est inscrit le mot REFUSÉ. Les marguilliers durent donc payer de leurs propres deniers le cadeau qu'ils avaient voulu offrir au recteur, aux frais de la fabrique.

Gilles Dorvault, Guillaume Baron, Olivier Gadays, Perrot Fresneau, Perrot Talvaz, Jehan Gadays, Guillaume de Launay, Guille Corczet, Guille Blanchet, et les procureurs vieulx et nouveaux.

Et a esté ordonnée une taillée par cedit présent compte et par les dessusdicts, pour les faicts et charges de ladicte fabricque à deux soulz par coupple, quelx se sont chargez lesdicts Megreau et Bernard à present procureurs. Et sont tenus et obligez en rendre bon compte et loyal, toutesfoiz et quantes qu'ilz en seront deument requis empres le dapté de leur procuration. Fait le dizesme jour de septembre l'an 1482.

JOHANNES GODEVIN, commissarius verum est.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

DEUXIÈME PARTIE

LA PUCELLE

VIII

Naissance et mort de la Pucelle.

Les principaux fragments d'une épître en vers que le célèbre Godeau adressait, vers l'année 1653, à son ami Chapelain pour l'engager à mettre au jour le chef-d'œuvre tant attendu, nous serviront de transition naturelle entre la première et la seconde partie de notre étude :

Illustre Chapelain, dans cette solitude,
Où je goûte en repos les plaisirs de l'étude,
Je songe tous les jours au trouble infortuné
Où pour être trop franc tu t'es abandonné,
Et je souhaiterois pour ta savante muse
Un calme égal au mien, dont peut-être j'abuse.
Si tes vastes désirs aspiroient aux grandeurs,
La cour pourroit flatter tes aveugles ardeurs ;

* Voir la livraison d'août, pp. 121-137.

... Ton esprit a connu, par sa vive clarté,
De ces liens trompeurs l'infâme dureté,
Et ton cœur généreux a toujours fait paroître
Qu'il ne reconnoissoit que son devoir pour maître.
... Ta jeunesse évita les écueils et les syrthes
Que la folâtre amour tient caché sous ses myrthes;
Tandis que tes amis, trompés par leurs désirs,
Trouvoient de longs tourmens, cherchant de longs plaisirs.
... Tu voyois en repos le trouble de leurs âmes
Et ta sage froideur en modéroit les flâmes;
... Et de ceux dont le ciel te donnoit l'amitié,
Le mal te faisoit honte et te faisoit pitié.
Les neuf savantes sœurs, par leurs douces caresses,
Etoient de ton esprit les uniques maîtresses;
Laissant dire aux Damons, aux Hylas, aux Tircis,
Sur leurs doux chalumeaux, leurs amoureux soucis,
Tu prenois la trompette, et d'une ardeur nouvelle,
Sur ces tons élevés, tu chantois la Pucelle....
... Cet aveugle fameux dont sept villes célèbres
Disputent le berceau caché dans les ténèbres;
Cet illustre rival dont l'art victorieux
Conduit au bord du Tibre un monarque pieux;
Ce chantre plein de feu qui, le prenant pour guide,
Fait marcher sur ses pas sa noble thébaïde;
Et celui dont la muse en sa jeune fureur
Du combat de Pharsale a si bien peint l'horreur,
N'ont rien dans leurs tableaux ou de fort ou de rare
Dont par un beau larcin ton œuvre ne se pare.
La superbe Italie, en son Tasse fameux,
Admiroit tous les dons que l'on admire en eux,
Et pleine de mépris pensoit par ce seul homme
Egaler la splendeur de son antique Rome.
Elle ôtoit Hélicon et Permesse aux François;
Elle leur reprochoit de n'avoir point de voix,
D'être propres à peine à toucher la musette
Et de n'oser jamais emboucher la trompette.
Cher ami, la Pucelle, en ses traits merveilleux,
Va bientôt effacer ce reproche orgueilleux.
Didon l'admirera de tant d'appas ornée,
Dunois suivra les pas et d'Achille et d'Enée.....
.....

Satisfais, cher ami, satisfais à nos vœux ;
Il est temps de montrer ton courage fameux.
Quitte tant de devoirs où ta bonté s'amuse,
Donne tout ton esprit, tout ton temps à ta muse,
Vois l'âge qui s'enfuit et sache que tes vers
Demandent ses printemps et non pas ses hivers.
Change cet air pesant qu'à Paris on respire;
Nos princes en ont fait le siége de l'empire;
Mais les sœurs dont tu suis les agréables lois
Tiennent leur docte cour dans les champs, dans les bois.
Le grand bruit de ton nom t'accable et t'incommode:
Qui t'apporte un sonnet, qui te fait voir une ode,
Qui sur sa tragédie implore tes avis;
Comme oracle sacré, je veux qu'ils soient suivis;
Mais pour les promener si doctes et si sages,
Tu dérobes du temps à tes doctes ouvrages;
La Pucelle se plaint de ces jours écoulés,
Et le brave Dunois dit qu'ils lui sont volés.
Donne-toi tout entier à chanter leurs conquêtes,
Sauve-toi, cher ami, des civiles tempêtes,
Et viens, loin des malheurs, à l'abri des dangers,
Goûter un doux repos sous nos verts orangers [1].

A la même époque, le célèbre Arnaud d'Andilly, à qui Chapelain communiquait depuis fort longtemps tous ses essais poétiques, lui adressait, au sujet de *la Pucelle*, une lettre fort curieuse où l'on trouve la plus franche critique avec les plus judicieux conseils. M. Ed. de Barthélemy a publié, pour la première fois, cette lettre dans le *Bibliophile français*, en 1869 [2], et

[1] Godeau. — *Poésies chrétiennes et morales*, tome III, épître XIX.

[2] M. Ed. de Barthélemy nous permettra sans doute de rectifier ici quelques lapsus qui ont échappé à son érudition dans les notes dont il accompagne cette lettre d'Arnaud. Tallemant, dans le passage critiqué par M. de B., parle avec raison des propositions faites à Chapelain pour l'ambassade de Rome, en 1632 : c'est bien M. de Noailles que le poète devait alors accompagner, et nous renvoyons le savant éditeur de tant de documents inédits sur le XVIIe siècle à nos précédentes discussions sur ce sujet. M. de B. dit aussi qu'on a publié dix-huit chants de *la Pucelle*, en 1757. On eut en effet, à cette époque, le projet de publier une Pucelle *transformée* : on peut en lire le projet dans l'*Année littéraire* pour cette date ; mais nous ne sachions pas que ce projet ait été jamais mis à exécution.

si elle était moins longue, nous la reproduirions ici tout entière, car nous la considérons comme très-importante pour l'histoire de Chapelain et celle de son poème. En voici du moins quelques paragraphes essentiels :

... Il y a si longtemps, écrivait Arnaud le 31 août 1654, que l'on attend cet ouvrage, et l'on en a conceu une si grande opinion, qu'il vous importe de tout de repondre à nos observations, et il vaudroit mille fois mieux qu'on n'en vist jamais rien du tout, que de ne le voir pas au plus haut degré de perfection que vous le pouviez porter.... Ne laissez un seul mauvais mot, qui est un deffaut si grand que, les femmes mesmes en estant juges, il n'en faut qu'un pour leur donner desgout et mespris de tout une page. Je vous ai faict un mémoire de quelques-uns..... Ne laissez aussi aucune manière de parler ou si basse ou si forcée ou si dure ou si extraordinaire, sans que cet extraordinaire soit une de ces belles et nobles hardiesses qui relèvent la poësie..... Evitez comme des écueils toutes ces minuties qui sont si fort au-dessous de la majesté d'un poëme héroïque et qui ne sçauroient jamais rien produire que de bas, soit dans le sens, soit dans le vers..... Quant au dessein, je vous avoue que ce que vous vous servez sans cesse des anges et des démons, qui sont ces grandes machines qui ne devroient jouer que rarement nous a extresmement choquez.....

Puis après avoir indiqué quelques modifications dans certaines parties de la conduite de l'action, Arnaud ajoute :

Tout ce que nous avons fait sera fort inutile, si après que vous aurez corrigé chaque livre, vous ne prenez pas la peine de me l'envoyer avec celuy que j'ay veu et marqué, afin *que nous puissions juger de vos corrections*..... Je seray d'avis que vous fassiez de beaucoup meilleurs vers que ceux que j'ay faits en quelques endroits, et que ceux qui vous contenteront vous espargnent quelque peine dans un aussi grand travail qu'est le vostre. Mais je vous dirai sincèrement que selon nostre avis, *nul de ceux au lieu desquels j'en ay fait d'autres, ne sçauroit demeurer.* Nous vous conjurons surtout de vous souvenir que M. de Longueville n'estant point maître de vostre honneur, pourveu que vous travailliez autant que vostre bonté peut le permettre, vous ne devez en aucune façon du monde considérer l'instance qu'il vous fait de vous haster de publier cet ouvrage, et aussi peu vous attacher à en donner douze livres. Car il vaudroit beaucoup mieux n'en donner qu'un excellent que vingt-quatre médiocres, etc... [1].

[1] Voy. *Bibliophile français*. 1869. III. 229-231.

Heureux Chapelain, s'il avait su profiter d'aussi sages conseils ! La France aurait peut-être aujourd'hui son Virgile ; mais pendant qu'Arnauld lui donnait ces judicieux avis, Balzac, flattant son amour-propre, exaltait son œuvre outre mesure et l'engageait à ne pas en différer la publication. Nous ne voudrions pas fatiguer le lecteur par des citations trop répétées, mais celles-ci sont assez originales pour qu'on nous les pardonne. Balzac avait déjà écrit à Chapelain, le 1er décembre 1636 :

Monsieur, la princesse Julie est admirable, et vous la chantez admirablement. Mais j'ai grand'peur qu'elle sera cause que vous ferez une infidélité à la Pucelle d'Orléans, et que la vivante vous fera oublier la morte. Il faut bien pourtant s'en empescher. Souvenez-vous que c'est un vœu que vostre dessein, et par conséquent que le pays même ne vous en peut dispenser, selon l'opinion de beaucoup de théologiens [1].

Monsieur, lui mandait-il le 20 juin 1645, pourveu que le mal ne m'accable pas tout à fait, mon esprit est toujours auprès de vous : je parle toujours à Atticus, voire mesme quand je dors, et mes songes me pourroient souvent fournir la matière de mes lettres. *Verbi gratia,* Monsieur, je me suis trouvé la nuit passée entre vous et la Pucelle d'Orléans. J'ay esté tesmoing des privautés que vous avez avec elle. J'ay ouy les plaintes qu'elle vous a faites, qui ont fini par cette prière en latin, de laquelle il me souvient, et à laquelle j'ay donné pour titre en me réveillant : *Virgo ad poetam cunctatorem :*

Sum fortis sat dicta, parum hæc laus Virgine digna est ;
Da tandem ut per te pulchra decensque vocer.

Au premier vers, la Pucelle n'est que femme ; au second, elle est femme et livre tout ensemble ; et si, en l'une et l'autre qualité, elle n'est pas satisfaite de l'épithète de belle et de celuy d'agréable, elle est plus glorieuse que Vénus qui s'en est contentée dans Horace, sans parler des *gratiæ decentes* du mesme poete, nostre cher amy. Le songe est historique, n'en doutez pas ; les vers sont de la Pucelle et non pas de moy. Il n'y a que le tiltre de ma façon, dans lequel je n'ai point eu dessein de vous offenser, en vous appelant temporiseur. Fabius Maximus a eu ce nom devant vous, et Rome l'a traité comme je vous traite [2]...

[1] *Lettres* de Balzac à Chapelain, édit. 1659, p. 42.
[2] *Lettres* de Balzac, publiées par M. Tamizey de Larroque, p. 225.

Comment résister à d'aussi pressants appels ? Enfin, après vingt ans d'attente, le poème si désiré sortit des presses d'Augustin Courbé, le 15 décembre 1655, et parut dans les premiers jours de l'année 1656. Majestueux et solennel, il se présentait au public en un beau volume in-folio, orné, en tête de chaque chant, d'estampes d'Abraham Bosse qui coûtèrent près de dix-huit cents livres [1], et précédé des portraits de Chapelain et du duc de Longueville gravés par Nanteuil. « D'abord, la curiosité fit bien vendre le livre, dit Tallemant, et la grande réputation de l'auteur y fit courir bien du monde [2] ». Le succès des *Provinciales* et de la *Clélie*, qui paraissaient à cette époque, fut même un instant éclipsé par la vogue du poème, et le libraire Courbé, pour répondre aux nombreuses demandes du public impatient, dut livrer pendant cette même année 1656 deux autres éditions « revues et retouchées » en format plus portatif; puis une quatrième en 1657. En même temps on imprimait la *Pucelle* en Hollande, dans la collection des Elzéviers, suivant la copie de Paris, et l'on cite encore une contrefaçon qui parut à Leide chez Jean Sambix en 1656, ce qui porte à six le nombre des éditions du poème en moins de dix-huit mois.

Cette vogue, incroyable pour l'époque, car on ne connaissait pas encore les trente éditions dans l'année qu'on a vues se produire pour quelques ouvrages contemporains, peut expliquer jusqu'à un certain point comment il fut permis à Chapelain de se faire illusion sur le mérite de son ouvrage. Il n'en avait, en effet, publié que douze chants sur vingt-quatre, et, plein d'un beau zèle, il se mit avec ardeur à travailler aux douze autres, qui, pour leur plus grand honneur, n'ont jamais vu le jour.

Il est certain que la prévention du chef-d'œuvre, selon l'expression de l'abbé d'Olivet, fut d'abord victorieuse. Dans un

[1] L'abbé Goujet avait vu le traité passé, le 15 avril 1654, entre Chapelain et Ab. Bosse. V. *Bibl. franç.* XVII. 376.

[2] Tallemant, *Historiettes*, II. 489.

fol accès de curiosité, on s'était arraché tous les exemplaires, qui coûtaient cependant « quinze livres en petit papier et vingt-cinq en grand » [1]. Ce qui paraîtra même peu croyable, c'est que des audacieux entreprirent immédiatement de traduire le poème en vers latins. Antoine Paulet, prêtre hebdomadaire en l'église cathédrale d'Alby, et M. de Montaigu, doyen des conseillers du présidial de Toulon, y travaillèrent chacun de leur côté, sans s'être communiqué leur dessein. Le premier envoyait sa traduction à Chapelain à mesure qu'il avait fini un livre, et cet envoi était toujours accompagné de quelque lettre où l'encens n'était pas épargné [2].

Sans pousser aussi loin l'admiration, une foule de littérateurs ou d'amis adressèrent à Chapelain des éloges en prose et en vers; Mlle de Scudéry, la princesse de Guéméné, M. de Montauzier, brillent au milieu d'une foule de noms qu'il serait trop long de rapporter ici, et qu'on pourra lire dans la notice de l'abbé Goujet; mais les plus fermes admirateurs de Chapelain furent Ménage, Huet et Godeau [3], qui résistèrent vigoureusement plus tard à la tempête déchaînée contre le poème et le célébrèrent dès son apparition. Ménage lui consacra ce distique pompeux :

Ad bellum Ludovix alter mittatur Achilles.
Qui canat Heroas alter Homerus adest [4].

Et dans son Elégie *Ad Stephanum Bachotum, medicum Parisiensem*, il l'introduit conduisant le chœur des poètes épiques:

[1] *Ibid.*

[2] Goujet. *Bibl. franç.* XVII, 376.

[3] On raconte que, peu de temps après la publication du poème, un de ses familiers ayant proposé à Godeau de composer un poème à son tour, « il répondit par une mauvaise pointe qu'il n'avait pas le poumon assez fort pour la trompette, et qu'en cette occasion l'évêque cédait la place au Chapelain. » Ce qui ne l'empêcha point de se livrer plus tard à l'élucubration du poème le plus mortellement ennuyeux qui soit jamais sorti de la plume d'un poète! Cela s'appelle les *Fastes de l'Eglise*. Godeau, qui composait de charmantes églogues et de jolies épîtres, était, en effet, bien moins encore que Chapelain, à la hauteur de l'inspiration épique.

[4] *Ægidi Menagii poemata.* Amst. 1663. p. 81.

... Ecce Cappellanus ducit, comitante Mareso,
Qui celebrant forti fortia facta pede [1].

Nous devons avouer cependant que les louanges les plus exaltées, même chez Ménage et Godeau, précèdèrent plutôt qu'elles n'accompagnèrent l'apparition de la *Pucelle*. connue depuis longtemps par des lectures privées. Le critique Baillet remarque ingénieusement que le poème de Chapelain est plus célèbre dans les prophéties que dans l'histoire :

Je veux dire, ajoute-t-il, qu'avant sa naissance il avoit été prédit par divers prophètes (c'est la qualité que se donnent les poètes), comme un fruit de perfection et comme l'accomplissement de toutes les promesses qu'Appollon et les Muses pouvoient faire au genre humain ! Nous voyons les préfaces des poèmes épiques qui ont paru durant le long intervalle de la composition de la Pucelle, retentir des louanges dont leurs auteurs ont voulu prévenir ce miracle futur de l'art ; et ce dernier effort de l'esprit humain assisté de toutes les divinités du Parnasse... Mais après l'heureuse délivrance de M. Chapelain, lorsqu'il fut question de le complimenter, d'encenser son fruit, et de rendre des hommages à la Pucelle nouvellement née, les poètes à *cent bouches* disparurent et à peine cent poètes purent-ils fournir une bouche pour lui rendre ses devoirs [2].

Bien plus, un coup de sifflet strident, parti dès l'année 1656 des humbles rangs du parterre poétique, vint troubler le concert des « louanges antiques » et le calme relatif du premier enthousiasme, singulièrement refroidi par la lecture. Linière en voulait beaucoup à Chapelain depuis quelque temps, de ce que le critiqué avait un jour froissé son amour-propre littéraire. Etant venu montrer des vers à Chapelain, raconte le *Bolœana*, celui-ci, après en avoir fait la lecture, lui avait dit trop franchement : « Monsieur le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit et de » bonnes rentes : c'en est assez, croyez-moi, ne faites point de » vers. La qualité de poète est méprisable dans un homme de

[1] *Ibid*, p. 40. — C'est dans le même ordre d'idées que Furetière dans son allégorie des *troubles du royaume d'Eloquence*, représenta Chapelain sous le nom de « grand podestat des terres épiques », conduisant au combat les comparaisons et les descriptions.

[2] Baillet. *Jugemens des savans*, V. 279.

» qualité comme vous...[1] » Linière, outré de ces paroles, qui le choquèrent beaucoup plus que si Chapelain lui avait dit que ses vers étaient mauvais, résolut de s'en venger et lança d'abord cette épigramme, pendant qu'on préparait l'édition :

Nous attendions de Chapelain,
Ce noble et fameux écrivain,
Une incomparable *Pucelle :*
La cabale en dit force bien;
Depuis vingt ans on parle d'elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

Puis, sous le pseudonyme d'*Eraste*, il écrivit un violent pamphlet contre le poème. D'après Vigneul-Marville, il paraît même que le libelle de Linière était préparé d'avance, car il parut presque en même temps que la *Pucelle :*

Trois jours après que ce poème si vanté devint public, dit l'auteur des *Mélanges de littérature*, un critique d'un fort petit mérite lui aïant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit dessus, et toute la réputation du poème et du poète tomba par terre. A ces nouvelles, Chapelain, rappelant toutes les forces de son esprit, et s'armant de la philosophie dont il faisoit profession, parut ferme et constant. Il avoua franchement qu'il étoit méchant versificateur ; mais il soutint qu'en savant poète il avait observé toutes les règles de l'art et se mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, sans contredit, M. Chapelain étoit un très-habile homme, je ne doute point qu'une apologie de sa façon n'eût été un excellent ouvrage ; mais cet écrit, s'il a été fait, n'a point paru, ses amis ne croïant pas que rien fût capable de le relever de sa chute, la plus grande et la plus déplorable qui se soit faite de mémoire d'homme du haut du Parnasse en bas[2].

Cette conclusion est fort exagérée, car on ne peut contester la première vogue du livre, et ce fut Boileau qui, *dix ans plus tard*, commença contre lui les plus sérieuses attaques. Mais le premier détail est bon à enregistrer. L'abbé de Montigny, jeune poète, qui devait quelques années plus tard devenir évêque de

[1] V. *Bolæana*. Œuv. de Boileau, édit. 1745. V. 132.
[2] Vigneul-Marville, *Mélanges*, II, 5.

Saint-Pol-de-Léon, puis académicien [1], prit le parti de la *Pucelle* et répondit vivement au libelle par sa *Lettre à Eraste* [2]. « Il y a apparence, lui écrivait Chapelain le 26 septembre 1656, que Linière se contentera de la touche que vous lui avez donnée, et qu'il ne s'exposera pas au hasard d'une recharge qui achèverait de l'accabler...[3] » Linière s'y exposa cependant, mais sa nouvelle brochure ne put voir le jour; nous en trouvons le motif dans une lettre de Chapelain du 25 janvier 1657 : « Pour le fripon d'Eraste, il avoit mis son libelle sous la presse sous une permission qu'il avoit extorquée du bailli du palais. Mais celui-ci ayant appris que c'étoit contre moi, il retira la pièce et la permission, et il n'y a pas d'apparence qu'il lui rende ni l'une ni l'autre... » Dans deux autres lettres Chapelain ajoute que le chancelier supprima la réponse de Linière, dont il put obtenir une copie, et que depuis cette suppression le prétendu Eraste, devenu plus raisonnable, ou voulant le paraître, aurait envoyé à Mme la comtesse de La Suze « sa confession par écrit, dans laquelle il reconnaissoit ses fautes, et tâchoit de satisfaire des gens qui n'attendoient ni ne vouloient de satisfaction de lui... »

Un ami adressa un sonnet pompeux à Chapelain au sujet de cette querelle :

La *Pucelle* paraît plus belle qu'une aurore
Qui d'un brillant soleil annonce le retour
Et dans ce grand éclat la France, qui l'adore,
La revoit triomphante en sa royale cour.

Un lâche médisant que la haine dévore,
Jaloux qu'elle ait acquis tant d'estime et d'amour,
Ramassant ses venins, en vain la déshonore,
Et s'attaque au grand nom qui la produit au jour.

Admirable génie, ornement de notre âge,
Laisse gronder ce monstre, et méprise sa rage,
Qui tâche d'obscurcir la gloire de tes vers.

[1] L'abbé de Montigny était Breton, de Rennes : nous lui consacrerons bientôt étude complète.

[2] Th. Gautier a cru à tort que cette lettre était de Chapelain lui-même.

[3] Cité par l'abbé Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, 239.

L'orgueil attaque tout, dans sa fureur extrême,
N'a-t-il pas censuré la Providence même,
Et cherché des défauts dans ce grand univers[1] ?

Cependant un autre « monstre féroce », qui n'avait pas pour le poème un respect pareil à celui qu'on doit à la Providence, vint bientôt, sur les traces de Linière, saper par la base le colosse chancelant. Cette seconde attaque fut beaucoup plus sensible à Chapelain que la première : elle partait de la plume d'un confrère de l'Académie, et sous le pseudonyme du Sieur du Rivage, on ne tarda pas à reconnaître le médecin et ami de Mme de Sablé, Jules Pillet de la Ménardière. « Les observations du Sr du Rivage, dit Tallemant, faschèrent fort la Caballe, et M. de Montauzier en parlant à la Ménardière, qui s'est déguisé sous ce nom-là, dit après avoir bien parlé contre cet escrit, que celuy qui l'a fait mériteroit des coups de bâton, et il vouloit qu'on bernât Linière au bout du cours[2]. » Faut-il ajouter à tout cela une épigramme latine fort piquante, lancée par un autre académicien, le maître des requêtes Habert de Montmort :

Illa Capellani dudum expectata Puella
Post longa in lucem tempora prodit anus.

Mais nous n'avons pas l'intention de reproduire ici toutes les plaisanteries qui coururent sur le malheureux poème. On en ferait un recueil assez volumineux, et dans le nombre[3] il en est de fort libres. Ménage, dans une longue épître à Pellisson, saisit sa lyre pour protester contre ces attaques :

.... Tous ces chantres malheureux,
Ces hiboux malencontreux,
Dont la débile paupière
Ne peut souffrir la lumière ;
Tous ces sinistres corbeaux

[1] Cité par l'abbé Goujet, XVII, 381-382.
[2] Tallemant, II, 491-493.
[3] Voy. *Menagiana*, édit. citée, p. 17-18.

Qui sur les rives des eaux
Du docte et sacré Permesse
Depuis deux ans font la presse;
Qui par leurs funestes cris
Détestés des beaux esprits,
Afin de se rendre indignes
Croassent contre les cygnes,

.... Toujours d'un œil de travers
Regardent-ils ses beaux vers?
Toujours ces monstres d'envie
Blâment-ils sa belle vie?
Et les Grecs et les Latins
Ont eu les mêmes destins.
Les Homères, les Virgiles
Eurent jadis leurs Zoïles.

.... Je say bien que Chapelain
Du moindre effort de sa main
Pourrait, ainsi que la foudre,
Briser, et réduire en poudre
Tous ces lâches envieux
De ses travaux glorieux.
Mais si facile victoire
Est indigne de sa gloire.
Pour leur donner mille morts
Il les livre à leurs remords[1].

Le duc de Longueville fit mieux : il doubla la pension du poète. Ainsi consolé par de fervents amis, Chapelain put donc, jusqu'à un certain point, croire pendant près de dix ans au succès relatif de son œuvre. Il est vrai que la première vogue n'avait été « qu'un feu de paille », suivant l'expression de des Réaux, mais depuis les deux équipées critiques d'Eraste et du Sr du Rivage, peu de bruit se fit autour du poème, car ce fut seulement en 1664 que commencèrent les violentes attaques de Boileau, qui ne pouvait voir sans indignation l'auteur de la *Pucelle* conserver son autorité littéraire presque intacte. Aussi Chapelain

[1] *Ægidii Menagii Poemata.* Amst. Elzevir, 1653. (268-270).

écrivait-il tout naïvement à Godeau, plus de dix ans après l'apparition de son poème :

La *Pucelle* est bien heureuse d'avoir un galant aussi saint et aussi peu scandaleux que vous, et peu s'en faut qu'elle n'en fasse la vaine. Je l'en retiens en lui représentant que les saints mesmes ne parlent pas toujours tout de bon, et que ce qui est ici courtoisie n'est pas toujours vérité. Elle vous rend toutefois grâces très-humbles de cette courtoisie qui lui tourne à si grande gloire, et meurt d'envie d'estre achevée de peindre pour vous aller faire une visite... J'en suis au dernier coup de pinceau et peut estre qu'à un an d'ici je n'aurai plus qu'à la retoucher, et à l'abandonner après, sur sa foi, dans le monde....

On ne serait pas plus en belle humeur et en veine après un premier succès, dit M. Sainte-Beuve, après avoir cité des fragments de cette lettre. Il y a des grâces d'état. Profitons de ce calme, précurseur de la tempête, pour étudier rapidement l'œuvre de Chapelain.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE SAINT DE CHRYSANTHE

Il y avait une fois, en la paroisse d'Erbray, ce pauvre village que traversa Charles IX se rendant de Châteaubriant au château de la Motte (Glein) — 1565,— une bonne vieille fille, nommée Chrysanthe, qui vivait paisiblement des fruits de son verger, du beurre et du lait de sa vache, et du produit du lin que lui rapportait son courtil.

Un jour, le recteur d'Erbray, revenant de visiter ses malades, entra chez Chrysanthe pour se reposer; car la paroisse est grande, et les chemins sont de ceux dont on peut dire:

Le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!

Après avoir bavardé un peu de tout, du temps, des poules, de la vache, des voisins et des voisines, le recteur, son bâton à la main, son bréviaire sous le bras, allait reprendre sa route vers le presbytère, quand il fut arrêté par la vue d'un superbe poirier, planté juste en face de la porte.

— Quel beau poirier! s'exclama le recteur, en admiration devant l'arbre. Il doit donner une barrique de cidre par an?

— Ah! ne m'en parlez pas! dit Chrysanthe; il n'est pas ce que vous croyez. C'est comme bien des gens, faut pas les juger à la mine. Il y a plus de cinquante ans que le planta mon défunt père, et je ne

connais pas encore le goût de ses poires. Ce n'est pas qu'il manque de fleurs, comme vous voyez ; mais pour des fruits...

— C'est comme vous, pauvre Chrysanthe, interrompit malicieusement le recteur; vous avez porté plus de fleurs que de fruits. (Il faisait allusion à son nom, qui veut dire *fleur d'or*, et à son état de célibataire).

— Vous vous gaussez de moi! riposta la vieille fille, un peu piquée. Si je ne me suis pas mariée, ça n'a toujours pas été faute de prétendants. Mais il paraît que ça ne devait pas être, puisque le bon Dieu ne l'a pas permis.

— Il est écrit dans l'Évangile que tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Faites-en autant de ce paresseux, qui occupe une place inutile.

— Oh! que nenni, Monsieur le recteur; faut pas non plus achever de briser le roseau tombé à terre. J'ai mon idée. Ce serait vraiment dommage de brûler un si beau pied de poirier, qu'il n'y en a point de pareil en toute la paroisse. Si vous voulez, nous en ferons un saint, et nous le placerons dans notre église.

— Bien trouvé! dit le recteur, enchanté. Nous avons justement une niche vide et qui semble l'attendre. Mais, ma bonne fille, continua-t-il, en réfléchissant et en traçant avec son bâton des cercles hiéroglyphiques au pied de l'arbre condamné, une chose m'inquiète: avant que le poirier devienne un saint, il faudra l'abattre, l'émonder, le porter à la ville, payer le sculpteur et le peintre, le ramener et le mettre en place; et tout cela sera bien du coût. La fabrique n'est pas riche, et le recteur non plus.

— C'est mon affaire, je me charge de tout.

— Ainsi-soit-il! répondit le recteur. Vous êtes la digne fille de Guillaume Massicot, qui dota jadis notre église du grand saint Martin, patron de la paroisse. Dieu bénisse tous les Massicots! Pour vous, ma fille, vous aurez les prières du prône à la grand'messe, quand le saint sera dans sa niche.

Ce qui fut dit fut fait. Le poirier fut abattu ; le recteur en eut les branches, et Chrysanthe, après en avoir tiré de quoi se faire une

belle écuelle, le livra à un artiste de la ville voisine, pour qu'il le transformât selon son projet. L'année suivante, la sainte image était achevée. C'était un saint comme il faut, avec mitre en tête, crosse à la main, ganté, chapé, chaperonné et doré sur toutes les coutures. Le jour où il fut installé, fut un jour de fête pour toute la paroisse. Les cloches firent entendre leurs plus joyeux carillons; le sonneur, le sacristain et les chantres burent encore un peu plus qu'à l'ordinaire; tout le monde se réjouissait de l'arrivée du nouveau saint, le recteur surtout, qui n'épargna point les cierges ni l'eau bénite; et Chrysanthe, qui ne pouvait se lasser d'admirer la bonne mine qu'avait la statue dans sa niche fraîche peinte et enguirlandée. Mais, hélas!

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.

A quelque temps de là, la mauvaise fortune visita la maison de la pauvre fille; sa vache tomba malade, et malade à mourir. Au lieu de se plaindre et de se laisser aller au découragement, comme aurait fait une mauvaise chrétienne, Chrysanthe au contraire prit confiance : — Bon, se dit-elle, voici une belle occasion d'éprouver si mon saint est un bon et vrai saint, comme ceux qui sont dans le paradis. — Et elle courut à l'église, lui faire sa prière — « C'est à cette heure, lui dit-elle, qu'il faut montrer le crédit dont vous jouissez auprès de Dieu, et prouver que vous êtes au nombre de ses amis. Guérissez ma vache, mon trésor, le soutien de mes vieux jours; et nul saint n'aura vu plus de cierges brûler devant lui, et plus de fleurs décorer son image. Mais, si je ne suis pas exaucée, quelle confiance pourrai-je avoir en vous? »

Dieu voulut-il éprouver sa servante, ou sa prière ne lui fut-elle point agréable? toujours est-il que, le lendemain matin, quand Chrysanthe entra dans l'étable, elle trouva sa vache étendue et sans vie. A cette vue, sa dévotion s'évanouit; elle éclata en plaintes amères, en reproches indécents contre celui qu'elle accusait de son malheur. La colère succédant à la douleur, elle courut au presbytère. « Monsieur le recteur, crie-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçoit,

chassez de votre église le saint que nous y avons placé, nous n'en ferons jamais rien qui vaille; pendant sa vie, il n'a fait qu'un mauvais poirier; je vois bien qu'après sa mort, il ne fera jamais un saint utile à la paroisse. »

Ainsi s'exprima celui qui m'a raconté cette très-véridique histoire. Si quelqu'un tient à savoir ce que devint le beau saint de la vieille Chrysanthe, qu'il se transporte à Erbray, non pas dans la nouvelle église qui s'élève majestueusement au milieu de son bourg rajeuni, mais dans la grange ou dans le jardin de l'antique presbytère. Peut-être y trouvera-t-il une statue de saint ayant subi du temps l'irréparable outrage, sur le socle poudreux de laquelle il lira, non sans peine, ces caractères gothiques:

Saint Gobrien, P. P. N.

G. du Port-Corbin.

TERRE-SAINTE ET LIBAN

TERRE-SAINTE ET LIBAN. — *Caravane française de 1873. Bonheur et facilité du pèlerinage de Jérusalem et de Bethléem*, au profit des œuvres du Liban. Un vol. in-12, de 347 pages. — Paris, Téqui, libraire, éditeur de l'œuvre de Saint-Michel, rue de Mézières, 6.

Je serais d'autant plus heureux d'attirer l'attention sur ce livre qu'il s'annonce fort modestement et sans bruit; point de nom d'auteur, pas même de lettres initiales et autres rubriques d'une modestie avisée. Tout ce que nous savons, c'est qu'il est l'œuvre d'une femme; cela se voit dès le frontispice. Il n'y a qu'un cœur de femme qui puisse introduire dans un titre le mot de *bonheur*, au souvenir des traces ineffaçables de la Passion. Nous apprenons ensuite que cette femme est une mère, et qu'elle fit le pèlerinage des Lieux-Saints avec sa jeune fille, comme autrefois l'illustre veuve romaine sainte Paule avec sa fille sainte Eustochie.

Les femmes savent mieux aimer et mieux souffrir que nous ; aussi nous ont-elles toujours précédés au Calvaire. Elles y étaient avant les apôtres, le matin de la Résurrection; c'est à une femme, à sainte Hélène, que nous devons l'*Invention* de la croix, et l'on a vu une princesse, l'impératrice Eudoxie, quitter le trône pour aller mourir près du Saint-Sépulcre.

Aujourd'hui enfin, les femmes ne sont pas moins que les hommes de véritables apôtres pour la Judée. Elles le sont même plus peut-être. Dans un pays où toute prédication est interdite, elles prêchent par la charité; Juifs, Turcs, Arabes se pressent dans leurs écoles, dans leurs dispensaires, et s'habituent à respecter la croix en respectant celles qui la portent.

valiers étaient tenus de le défendre comme les enfants et les femmes. Tombait-il malade? il trouvait partout des hôpitaux et des aumôneries où il était traité avec respect. S'embarquait-t-il, on ne lui demandait que petit prix, et il y avait même des villes, telles que Marseille, qui le dispensaient de toute rétribution lorsqu'il s'embarquait sur les navires de la cité.

Aujourd'hui les pratiques ont changé sans différer beaucoup. Si le pèlerin ne va plus frapper à la porte des châteaux, c'est que partout il est attendu et que sa place est prête. Arrive-t-il dans une ville? on vient au-devant de lui; touche-t-il à un port? des amis inconnus lui amènent une embarcation pour le conduire au rivage; se dispose-t-il à traverser des lieux déserts? tout est prévu, chevaux, guides, fusils, tentes pour la nuit, provisions pour le jour. Ajoutons enfin que les paquebots ne lui prennent que prix réduit, si bien que le pèlerinage direct de Marseille à Jérusalem et retour ne coûte que *1,200 francs au plus*, en occupant les premières places, et 1,455 francs, si de Jérusalem on veut aller à la mer Morte, puis revenir par la Galilée, Beyrouth et Constantinople.

Mais si tout est prévu, et bien prévu, il est impossible de ne pas prévoir aussi quelque fatigue. Ceux qui font le pèlerinage complet et mieux encore, ceux qui tiennent à le faire plus que complet, en visitant Damas, Balbek, le Liban et ses cèdres, doivent prendre leur parti de 240 lieues à cheval, par une chaleur souvent torride, et de 21 nuits sous la tente, au bruit des aboiements des chiens et des chacals. Les deux voyageuses dont nous avons le récit furent précisément de ces intrépides. Sur les vingt et un pèlerins qui étaient partis de Marseille, cinq hommes et quatre femmes ne reculèrent ainsi devant aucune difficulté, devant aucun péril pour visiter tous les lieux auxquels se rattachent des souvenirs bibliques.

Autrefois le diacre saint Philippe rencontrait, sur le chemin de Jérusalem à Gaza, l'eunuque de la reine Candace, lisant l'Écriture, *assis sur son char*. Voilà ce qui ne se verrait pas aujourd'hui. « En Palestine, — je cite — les sentiers ne permettant que le passage des chevaux ou des chameaux, toute voiture ou charrette est inconnue. »

Au temps de sainte Paule, du moins, on n'était réduit aux chevauchées que dans la mauvaise saison, car saint Jérôme attribuait à l'*ardeur de la foi* de cette pieuse femme, de n'avoir pas attendu la fin de l'hiver et d'être partie *montée sur un âne,* elle qui était *portée autrefois par des esclaves* [1].

Il est incontestable que l'aspect de la Judée a changé plus que celui d'aucun pays depuis dix-huit cents ans. Qu'est devenue cette population exubérante qui avait rendu fertiles des champs souvent arides, étageant ses montagnes, dirigeant ses torrents, créant ces piscines monumentales dont nous admirons les débris, et couvrant ses coteaux de ce *sang de raisin* dont parle l'Écriture, *sanguine uvæ*? [2] Autrefois les vignes envahissaient jusqu'à la vallée de Josaphat; aujourd'hui on n'aperçoit plus de vignes que de loin en loin, et la vallée de Josaphat est nue, désolée, comme elle le sera au jour du jugement.

Et les palmiers qui avaient fait donner à Jéricho le nom de *ville des palmes,* les sycomores à l'épais ombrage, si nombreux, si recherchés jadis, et dont les branches horizontales servirent de piédestal à Zachée pour apercevoir Jésus-Christ, les térébinthes de Mambré, sous lesquels avait reposé Abraham, les grenadiers du *Cantique des cantiques,* les cèdres même du Liban, tous plus ou moins disparus! ceux qui restent ne sont plus que des raretés sur cette terre qui fut la terre promise, « pays de froment, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, d'huile et de miel, pays où tu ne mangeras pas le pain avec pénurie, disait Moïse, où toutes choses te seront données avec abondance. »

La coutume était jadis que chaque pèlerin devait rapporter une palme de Jéricho comme témoin de son pèlerinage, et cette palme, au retour, était solennellement déposée sur l'autel de sa paroisse. Jéricho aujourd'hui n'a plus une seule palme; on est obligé de faire venir de Gaza à Jérusalem, c'est-à-dire à grands frais, celles

[1] Au moment où j'écris ces lignes, il m'arrive un prospectus d'un chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. Décidément la vapeur envahit tout et rapproche tout.

[2] Genèse, XLIX, 2, et Deutéronome, XXXII, 14.

du dimanche des Rameaux, et leur nombre toujours insuffisant est le sujet d'une lutte, lorsque le patriarche les distribue, lutte où, *écrasant, écrasées*, ce sont les femmes, croyons-nous, toujours les premières au pied de la croix, qui remportent la victoire.

Que dire maintenant des villes de la Judée? Elles aussi ont plus ou moins disparu. Tyr, cette ville si puissante qui faisait *des monceaux d'argent comme on en fait de poussière,* a subi l'effet des menaces du prophète : *On te cherchera, et on ne te trouvera plus.* Samarie, la ville d'Achab et de Jézabel, n'a pas eu un meilleur sort. Tout est détruit; le blé remplace la ville et les palais, et « des vaches, des chèvres blanches broutent l'herbe qui pousse entre les nombreuses et belles colonnes monolithes parsemées dans les champs[1]. » Quelques pierres sans nom, voilà tout ce qui reste de Capharnaüm. Partout on sent, suivant le mot de Châteaubriand, les *épouvantements de la mort.*

Mais c'est surtout aux environs de Jérusalem que *la désolation du pays s'accentue et devient saisissante* [1]. Jusque-là la Judée nous est présentée par l'ouvrage que nous annonçons, « comme aussi accidentée que remarquable, belle en certains endroits, mais d'une beauté triste et sévère qui convient à cette terre des miracles; partout, dit l'auteur, des rochers gris, des oliviers blanchâtres, mais partout aussi des montagnes pour fond du tableau, le ciel si bleu de l'Orient sur nos têtes, et sous nos pieds une verdure éblouissante, des masses de fleurs, parmi lesquelles je remarque les anémones rouges, des cystes de toutes couleurs et les cyclamènes, ces délicieuses petites fleurs de serre qui sortent de toutes les anfractuosités des rochers »; tableau charmant et surtout admirablement peint. Mais continuons : — « En avançant vers Jérusalem, le pays devient de plus en plus aride et sauvage, *on sent* la main de Dieu qui pèse sur cette terre jadis si fertile; *on voit* l'accomplissement des malédictions des prophètes et de Jésus-Christ [2]. »

[1] P. 187.
[2] P. 50.

Jérusalem n'en reste pas moins toujours la *ville sainte;* elle l'est pour le juif comme pour le catholique, pour le mahométan, en souvenir des patriarches, comme pour toutes les sectes chrétiennes en souvenir de Jésus-Christ. Lorsque approche l'anniversaire de la Passion, la solitude qui l'entoure cesse d'être déserte, et les routes se couvrent de pèlerins, campant en plein air de tous côtés ; ce qui donne la plus grande animation aux abords de la ville [1].

La première vue de Jérusalem, comme celle de Rome, et plus que celle de Rome, cause toujours une vive impression. Nous avons les récits des moines Robert et Guillaume de Tyr, qu'a si admirablement traduits le Tasse, et nous avons les pages célèbres de Châteaubriand. Qu'on me permette de citer maintenant les lignes simples et émues qu'a inspirées le cœur d'une femme:

« Un sentiment de crainte respectueuse s'empare de l'âme.... le silence se fait dans la caravane ; chaque pèlerin marche pensif et recueilli, plongé dans la méditation des livres saints dont les pages semblent se dérouler sous ses yeux. » — Puis, quand Jérusalem apparaît, en avant du mont des Oliviers, entre le dôme du Saint-Sépulcre au pied duquel la route vient aboutir, et la montagne de Sion, — « la caravane s'arrête instantanément, saisie d'une émotion impossible à décrire. Tous les hommes descendent de cheval, se prosternent et baisent la terre; puis se relevant, chantent en chœur, d'une voix vibrante, le psaume *Lætatus sum.* Le premier verset semble avoir été inspiré à David pour donner une expression à nos sentiments. *Je me suis réjoui de la parole qui m'a été dite:* Nous irons *dans la maison du Seigneur.* — Oui, nos cœurs sont profondément heureux et émus de reconnaissance, en redisant ces paroles du roi-prophète : – *Nous établirons notre demeure dans tes parvis, ô Jérusalem!*

» Les femmes ont reçu l'ordre de rester à cheval (à cause de l'encombrement de la route). Nous aurions désiré cependant nous prosterner aussi, et voir pour la première fois, *à genoux,* cette ville illustre où notre Sauveur est mort pour le salut du monde [2]. »

[1] P. 52. — [2] P. 52.

Et la description se poursuit, je puis le dire, *à genoux*. Comment voir autrement Jérusalem! comment s'arrêter au Saint-Sépulcre, sur le Calvaire, dans le jardin de Gethsémani, où huit vieux oliviers, qui n'ont plus d'âge, rappellent et la prière de Jésus-Christ et la sueur de sang? comment suivre la *voie douloureuse*, sans être comme abîmé dans l'adoration et la prière! Le seul regret que j'exprimerai, c'est qu'un plan de l'église du Saint-Sépulcre ne soit pas joint au récit. Cette église est bien plutôt, en effet, une réunion de sanctuaires qu'une église proprement dite; comprenant à la fois le Calvaire, le sépulcre et le souterrain de l'invention de la croix; elle est des plus irrégulières pour le niveau comme par la forme. A l'ouest, est la vaste rotonde qui entoure le Saint-Sépulcre de ses colonnes et le recouvre de son dôme; au centre, l'église du Calvaire terminée en abside; autour de cette abside, toute une suite de chapelles rappelant les scènes de la Passion. A l'angle nord-est, c'est la prison de Jésus-Christ. A l'est, le lieu où les soldats se partagèrent ses vêtements. Au sud-est, vous apercevez le fût de colonne sur lequel Jésus fut assis lorsqu'on le couronna d'épines. Au sud enfin, sont deux petites chapelles élevées de dix-neuf marches dont l'une marque le lieu où le Sauveur du monde fut attaché à la croix, et l'autre, celui où la croix fut plantée entre celles des deux voleurs; près d'elles, un autel indique la place où se tenait Marie, *Stabat Mater dolorosa*.

Le souterrain de *l'invention* forme saillie à l'angle sud-est et est divisé en deux chapelles: 1° la crypte, où priait sainte Hélène, et 2° celle où la croix fut retrouvée.

Les lieux où se tenait l'Ange le matin de la résurrection, et celui où Jésus-Christ apparut à sa mère, celui où il apparut à sainte Madeleine sont devenus également des oratoires près du saint tombeau.

Tel est ce que j'appellerai le squelette de l'église du Saint-Sépulcre; mais pour la voir elle-même, pour en pénétrer l'âme, c'est dans le livre qu'il faut la chercher.

On sait que malheureusement cette église est la propriété des Turcs, qui en gardent les portes, et que l'usage de ses diverses par-

ties est un sujet de difficultés perpétuelles entre les cultes chrétiens. Les Latins ou Catholiques ont notamment la garde du tombeau et la chapelle où Jésus-Christ fut attaché à la croix; mais l'église du calvaire et le lieu de la plantation de la croix sont aux Grecs; la chapelle de Sainte-Hélène est aux Arméniens; une petite chapelle près du Saint-Sépulcre aux Coptes, etc. Les offices des différents cultes se succèdent souvent aux mêmes lieux, au Saint-Sépulcre, entre autres, et le jour de Pâques, les catholiques doivent y céder la place aux Grecs, dès huit heures et demie. Combien ce partage, qui serait des plus naturels, si toutes les langues exprimaient les mêmes pensées, devient pénible lorsqu'on y reconnaît les voix multiples de l'erreur insultant à la vérité toujours une, jusqu'au pied de la croix!

L'excursion à la *mer Morte*, offre un triste mais vif intérêt. On l'appelle *morte*, dit saint Jérôme, parce que rien de ce qui peut respirer et se mouvoir ne peut y vivre [1]. L'expérience en a été faite par M. de Buten. Quelques poissons pêchés dans la Méditerranée, ayant été plongés immédiatement dans de l'eau apportée de la mer Morte, y moururent au bout de trente secondes. Ce fait est d'autant plus remarquable que le Jourdain, dont la mer Morte reçoit les eaux, est très-poissonneux, et que le lac de Tibériade, que ce fleuve traverse dans la première partie de son cours, semble garder le souvenir de la pêche miraculeuse.

L'eau de la mer Morte semble d'ailleurs des plus limpides. « Le premier mouvement de chacun, dit notre auteur, est de se précipiter vers cette eau si bleue pour la goûter. Impossible d'en avaler quelques gouttes..., il semble qu'on se sent de la poix ou du bitume dans la bouche [2]. » Volney, constate en effet, que des vapeurs de soufre et de bitume se répandent sur ses rives et y arrêtent la végétation. « De là, ajoute-t-il, cet aspect de mort qui règne à l'entour. » Quelques pèlerins, ayant voulu prendre un bain, se plaignirent de n'avoir pu plonger. Tacite le disait déjà au temps de Trajan : *Periti imperitique nandi perindè attolluntur* [3]. Ajoutez enfin que ce lac d'un

[1] *In Ezech.* c. 47.
[2] P. 116.
[3] *Histor.* V, 6.

circuit immense, *immenso ambitu*, est inférieur de plusieurs centaines de mètres au niveau de la mer; de sorte qu'on ne peut expliquer que par l'évaporation la consommation des eaux que le Jourdain et huit autres torrents y versent [1]. Tout ici est étrange autant que désolé, sinistre non moins qu'extraordinaire. Voilà cependant où était cette vallée que l'Écriture compare au *paradis du Seigneur*, avant la destruction de Sodome et de Gomorrhe [2].

Et à côté, les rives du Jourdain sont délicieuses. « De gros arbres croissent à l'entour; leurs branches pendent dans l'eau; nous remarquons de nombreux tamarins, dont les panaches gracieux s'inclinent au moindre vent [3]. » On montre l'endroit où Jésus-Christ reçut le baptême. Autrefois les chrétiens ne quittaient le Jourdain qu'après s'être plongés dans l'eau sainte, revêtus du suaire qui devait les envelopper au sépulcre [4].

Emmaüs n'était pas sur le programme du pèlerinage, mais la pieuse mère dont nous avons le récit, tint à suivre avec sa fille le chemin sur lequel Jésus-Christ était apparu aux deux disciples, dont le cœur se *sentait brûlant* avant même de le reconnaître. Le lieu où les disciples retinrent le Sauveur à souper, et où leurs *yeux s'ouvrirent*, suivant le mot de l'Évangile, est occupé aujourd'hui par le couvent de Mme de Nicolaï. Les pèlerins peuvent y être reçus. « Le divin Maître n'aura-t-il pas des grâces spéciales, dit notre pieuse voyageuse, pour les âmes qui lui diront à Emmaüs: — Seigneur, demeurez avec nous, il se fait tard, éclairez nos intelligences, rendez surtout nos cœurs brûlants d'amour pour vous [5]. »

On sent ce qu'est un pèlerinage lorsque de telles pensées se font jour à chaque instant, à chaque souvenir. Que serait-ce sans cela? La route de Jérusalem à Emmaüs, nous dit-on, est aussi *désolante que désolée*. Descentes ardues, sentiers *impossibles*, rochers arides entassés les uns sur les autres; *on se croirait au centre du chaos*. Naguère même la route n'était pas sûre. Rien cependant ne put

[1] Suivant Shaw, le Jourdain seul apporte à la mer Morte 6.090.000 tonnes d'eau par jour.

[2] *Gen.* XIV, 10.

[3] P. 121.

[4] Poujoulat, *État de Jérusalem*. pp. 277.

[5] P. 155

leurs pieds. » Tout à coup, sur le revers du pic le plus ardu, un cri se fait entendre : Voilà les cèdres ! Et qu'aperçoit-on au loin ? un petit bouquet d'arbres verts. — Ce n'est que cela ! — Telle est l'exclamation générale. On ne pourrait plus dire aujourd'hui : « Le juste verra sa race se multiplier comme les cèdres du Liban. *Sicut cedrus quæ in Libano est, multiplicabitur.* 392 arbres, les uns jeunes, les autres séculaires, dispersés par groupes sur de petites élévations, voilà tout ce qui reste de ces forêts célèbres, où Salomon envoyait jusqu'à 10,000 hommes à la fois abattre le bois nécessaire pour la construction du temple.

L'impression que produisent les ruines de Balbek est beaucoup plus profonde. Notre livre les appelle la *merveille du désert* et les trouve *plus imposantes* que celles même d'Athènes et que les pyramides d'Égypte. Malte-Brun n'est pas moins expressif. Les monuments de Balbek sont, pour lui, d'une *beauté inexprimable.* Qu'on se figure deux temples dont les colonnes atteignent : celles du temple de Jupiter, $14^{m},28^{cm}$, et celles du temple du soleil $23^{m},37^{cm}$. Les unes sont encore debout, les autres gisent parmi les herbes. Lorsqu'on considère celles-ci, elles ne semblent qu'ébauchées, tant les sculptures en sont grossières, mais telle est la justesse du point de vue que debout elles offrent une harmonie parfaite.

A Athènes, au contraire, ce qui frappe, de près comme de loin, c'est le fini du travail, et si les monuments de l'Acropole sont *moins imposants* que *ceux de Balbek*, cela doit tenir, je pense, à ce qu'ils sont agglomérés dans un trop petit espace. Le rocher de l'Acropole n'a pas 300 mètres sur 150, et les Propylées, le Parthénon, le temple d'Erechtée, le Pandroseum, etc., s'y coudoient. Le Parthénon n'en est pas moins, dit notre auteur, une *merveille qui ne sera jamais surpassée.* Si, vu de près, il manque d'espace, vu d'un peu plus loin, dominant l'Acropole, la ville et la mer, avec ses cinquante-huit colonnes cannelées qu'a rougies le soleil de l'Orient, il doit certainement former un admirable fond de tableau [1]. Tel aussi nous nous

[1] Les proportions du Parthénon sont : longueur, $69^{m},75^{c}$; largeur, $30^{m},59^{c}$; hauteur, $21^{m},10^{c}$. Les colonnes ont $13^{m},50$ de hauteur. Celles du portique de la place Saint-Pierre, à Rome, ont 13 mètres ; celles de la Madeleine, à Paris, en ont 19. Il est bon d'ajouter que le Parthénon est antérieur de six siècles aux temples de Balbek.

bonne et tendre mère nous a été fidèle, elle a guidé nos pas, écarté toute pierre, toute épine de notre chemin sur la terre de ses douleurs. Qu'elle en soit remerciée et bénie.

» Puisse-t-elle inspirer à de nombreux chrétiens le désir d'aller, sans crainte, adorer son divin fils à la crèche, au Calvaire, au saint sépulcre, dans tous ces lieux vénérés que les Francs, nos ancêtres, ont arrosés de leurs larmes et de leur sang.

» Les femmes ne sauraient être exclues d'un pèlerinage qui convient particulièrement à leur piété, dans les jours d'hmiliation et de deuil que traversent à la fois la France et l'Église. Notre-Seigneur n'écouterait-il pas plus favorablement leurs supplications s'il les voyait s'élever du pied de cette croix où les saintes femmes se tenaient courageusement pendant les scènes sanglantes de la Passion ? pourrait-il leur refuser une pensée d'espérance près du sépulcre vide où il fit entendre à Madeleine la parole de la résurrection ? »

Qu'ajouter à de telles pensées si simplement et si noblement dites ? Une seule chose, c'est que l'ouvrage où elles sont exprimées est une bonne œuvre dans toutes les acceptions du mot. Pour le pèlerin, il sera un précieux itinéraire ; pour celui qui ne peut voir Jérusalem, il la lui fera connaître mieux que ne le ferait un plan ou un tableau, car il y a une vue du cœur que celle des yeux n'égalera jamais. Vendu, en outre, au profit des œuvres du Liban, il viendra en aide à ces saintes religieuses qui, sans autres ressources que leur travail et leur foi, font aimer Dieu et bénir la France.

Ce qui charme surtout en le lisant, c'est qu'on n'y trouve ni effort de pensée ni recherche de style. Tout y jaillit de source, de telle sorte que le récit n'est jamais aride, bien que le paysage le soit souvent. Autant enfin on est peu sensible aux émotions de commande qui marquent souvent les descriptions des lieux saints, autant on se sent touché, lorsque l'émotion n'est que le vif accent d'une belle âme.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE POITIERS, par le R. P. dom François Chamard, bénédictin de Ligugé, de la congrégation de France. Un vol. in-8°. — Dupré, à Poitiers, 1874.

Il s'est fait, surtout depuis un demi-siècle, une véritable révolution dans l'histoire ecclésiastique de la France. Tandis qu'autrefois, sous l'influence des préjugés jansénistes et des tendances gallicanes, les historiens semblaient prendre à tâche de diminuer l'antiquité de nos églises et d'éloigner le plus possible des temps apostoliques l'époque de leur fondation, aujourd'hui, l'on s'efforce partout de faire revivre les vieilles traditions, de montrer le flambeau de la foi illuminant de bonne heure la terre des Gaules, de rattacher nos premiers évêques à saint Pierre et à ses successeurs immédiats. Le retour universel des diocèses français à la liturgie romaine, la nécessité de faire approuver à Rome les légendes des saints locaux et les particularités anciennes du culte, a contraint d'étudier avec soin notre passé religieux : cette étude, on l'a faite avec l'esprit de critique sérieuse qui distingue souvent notre siècle, en même temps qu'avec une foi plus vive, une acceptation plus complète du merveilleux chrétien, que celle des écrivains qui nous ont immédiatement précédés.

Entre ceux qui ont contribué davantage à ce résultat, il faut citer avec justice les bénédictins de la nouvelle congrégation de France. C'est leur regretté fondateur, le savant et vénérable dom Guéranger, qui, dans ses ouvrages divers, dans ses luttes pour l'unité liturgique et pour l'autorité des souverains pontifes, donna à ce mouvement une vive et féconde impulsion. Sous sa direction, l'abbaye de So-

lesmes, puis celle de Ligugé, fille de la première, produisirent de nombreux et importants travaux, firent des découvertes multipliées et précieuses. Sans doute ces religieux n'ont pas été seuls à faire cette œuvre, mais ils y ont grandement contribué. Plus tard la postérité les louera comme ils le méritent, pour nous avoir aidés à briser enfin ce réseau d'erreurs que le protestantisme et le naturalisme avaient tissé avec tant de force et de solidité.

Le livre dont nous avons cité plus haut le titre, appartient à l'un de ces vaillants et infatigables champions de la vérité. Dom Chamard n'en est pas à faire ses preuves. Membre de ce monastère de Ligugé, qui, fondé par saint Martin de Tours et saint Hilaire de Poitiers, eut ses siècles de gloire avant de devenir un simple prieuré, et qui, fermé, profané, vendu par la Révolution, commence une vie nouvelle sous les meilleurs auspices, il a, soit dans des articles historiques publiés par diverses revues, soit dans certaines études particulières sur quelques saints ou quelques événements, contribué pour sa part, à réfuter plusieurs mensonges, à établir plusieurs vérités. Maintenant il commence un travail considérable. Il veut retracer toute l'histoire de cette Église de Poitiers, à laquelle il appartient au moins par le monastère où il est venu prendre une nouvelle naissance et chercher une nouvelle famille. Le volume aujourd'hui publié n'est que le premier de ceux qu'il se propose de consacrer à cette grande entreprise.

Ce travail doit intéresser vivement. D'abord, à nous lecteurs de la *Revue,* il nous parle de notre pays. Le diocèse de Poitiers, ayant pour limites les limites mêmes de l'ancienne cité des Pictones, c'est-à-dire la Loire au nord et la mer à l'ouest, a compris autrefois dans son étendue tout le diocèse de Luçon et une partie de ceux de Nantes et d'Angers, c'est-à-dire la Vendée tout entière. En outre, l'histoire des origines de ce diocèse est celle de l'un des épisodes les plus intéressants de la grande lutte soutenue par l'Église contre l'hérésie arienne. Saint Hilaire de Poitiers, cette colonne inébranlable de la vérité, ce tout-puissant athlète paraît partout à la première place, après que les Poitevins, saint Maximin et saint Paulin, évêques de Trèves, défenseurs héroïques de saint Athanase, ont

nant, de ci, de là, quelques bons saints avec les vertus desquels il fait comme des joyaux pour orner la couronne de sa mère. Comme Nantais je proteste quand je le vois prendre de la sorte et saint Benoît de Massérac et saint Martin de Vertou. Sans doute le pays d'Herbauge dépendit autrefois du diocèse de Poitiers; mais de l'admission de ce fait incontestable à la fausseté des traditions anciennes de l'Église de Nantes, le chemin est long. Qu'il me soit permis de le dire nettement, les preuves données pour faire vivre saint Martin au IVe siècle et lui enlever son caractère spécial de principal auxiliaire de saint Félix, me semblent, soit chacune en particulier soit toutes dans l'ensemble, vraiment insuffisantes, et elles sont trop discutables pour ébranler même la croyance qui nous a été transmise par nos pères, dont nos plus anciens monuments liturgiques montrent la perpétuité à travers les siècles.

Abbé P. Teulé.

SOUVENIRS. Poésies, par M. le Cte de Brayer. — Michel Lévy frères, Paris, 1875.

Ce petit volume, qui contient à peine un millier de vers, est l'œuvre d'un esprit délicat et désenchanté. M. de Brayer vient de mourir à trente deux-ans, riche, et par suite entouré d'amis; pourtant la dernière strophe de son livre est un cri de haine contre le monde. Ce n'est pas sans raison que Fénelon disait: « Le cœur malade des mortels compte toujours pour rien ce qu'il a le plus désiré, dès qu'il le possède, et il est ingénieux pour se tourmenter sur ce qu'il ne possède pas encore. »

En lisant ces vingt pièces de vers si élégamment écrites, je songeais à certaines poésies de Casimir Delavigne et de Pierre Lebrun. Toutes ne sont pas d'égale valeur, mais le style en est toujours pur, souple, harmonieux, pénétré de sentiments exquis. M. de Brayer était encore plus artiste que poète. Son imagination semble avoir un peu manqué de fécondité. C'est l'amour qui fut sa muse, comme de tant d'autres; il lui a inspiré ses plus charmants tableaux. « Faites-moi

aimer, écrivait Châteaubriand, dans ses *Mémoires*, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de travers au milieu des froments de la Beauce; une fleur de sagette dans un marais; un petit cours d'eau dans un chemin; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche; un ciel humide, effumé; une mésange dans le jardin d'un presbytère; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. »

M. de Brayer avait voyagé en Orient. Il en a rapporté des images fraîches et brillantes qui lui ont servi à revêtir ses pensées. Je crois faire plaisir aux lecteurs de la *Revue* en citant presque en entier une des meilleures pièces de son recueil:

A Smyrne, il est un beau jardin,
Ombreux et calme, où le matin,
A l'heure où l'aube diaphane
Estompe le ciel de carmin,
J'allais m'asseoir sous un platane,
Arbre immense, vainqueur du temps,
Et qui, trente fois séculaire,
Prêta, dit-on, au vieil Homère
L'abri de ses rameaux naissants.

C'est là que jadis souveraine,
Le front couronné de verveine,
De myrtes et de fleurs des champs,
Dans son temple où brûle l'encens,
Régnait Vénus Ionienne,
Et la troupe des amoureux
Venait, chaque saison nouvelle,
Immoler une tourterelle
A la déesse de ces lieux.

Or donc, admirez le prodige!
On ne retrouve plus vestige
Des marbres du parvis sacré;

Le temps, bizarre en ses caprices,
A pour jamais dénaturé
L'autel témoin des sacrifices,
Mais il a respecté toujours
La statue aux chastes contours
De la déesse des Amours.

Deux belles sources murmurantes
Près de l'arbre, dans le jardin,
Forment un clair et frais bassin;
Le bambou, les vertes acanthes,
Le laurier-rose, le jasmin,
S'inclinent sur ses eaux dormantes,
Où la folle brise au hasard
Promène les feuilles flottantes
Et les fleurs d'or du nénuphar.

Tout au fond Vénus est couchée
Sur le sable, dans les roseaux;
Près d'elle, doucement penchée,
S'épanouit la fleur des eaux;
Le soleil, tamisé par l'onde,
Prête une vague teinte blonde
Aux longs rouleaux de ses cheveux;
On dirait que Phébus encore
Vient sur ce beau front qu'il colore
Déposer le baiser des Dieux.
Le moindre souffle de la brise
Trouble son image indécise,
Elle rêve, et de ses grands yeux
Remplis de tristesse éternelle,
Elle voit s'enfuir devant elle
Les siècles dans l'azur des cieux!

. . . . . .

M. de Brayer a imité heureusement deux petits chefs-d'œuvre Anacréon, *un Vœu* et *l'Amour piqué*. Il me paraît avoir moins ussi en essayant de s'inspirer de la Bible, dans une pièce assez endue, *les Aigles de Tyr*.

La mort de ce jeune poète est une perte véritable pour les lettres. on nom restera entouré d'un doux éclat parmi ceux des artistes ui ont honoré la Vendée, son pays d'adoption.

JOSEPH ROUSSE.

HISTOIRE DE SAINT PIERRE, PRINCE DES APÔTRES ET PREMIER PAPE, par M. l'abbé Janvier, doyen de l'Eglise métropolitaine de Tours. — Tours, Mame, 1875. In-8° de XVI-384 pages. Prix : 1 fr. 50.

« Après Jésus-Christ et la Vierge Marie, saint Pierre est sans contredit la plus grande figure historique de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il résume et réunit en lui toutes les vertus et toutes les gloires des patriarches et des prophètes [1]. »

C'est avec cette hauteur de vue que le nouvel historien de saint Pierre entre en matière. Ce début promet, on le conçoit sans peine, une œuvre sérieuse, longuement étudiée et méditée, digne en un mot du grave sujet qu'elle a pour objet. Déjà saint Paul et saint Jean avaient trouvé leurs biographes dans les rangs de notre clergé français contemporain [2]. Il était juste que le chef du Collége apostolique ne fût pas traité avec moins d'égards. Mais faire connaître successivement et avec les développements nécessaires le *disciple privilégié* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le *prince des apôtres*, l'*évêque de Rome*, le plus *grand des martyrs* [3], n'était pas une tâche sans labeur, une entreprise de courte durée et de facile exécution.

Or M. l'abbé Janvier a su remplir cette tâche avec talent, il a su mener à bonne fin une telle entreprise. Ce n'est pas cependant qu'il ait eu la prétention d'écrire ce qu'on appelle un livre savant. Son but était tout autre ; il était uniquement d'édifier en instruisant : aussi a-t-il eu soin de laisser de côté toutes les discussions théologiques, scripturaires et autres, qui s'offraient à lui presque à chaque pas. Il se contente à bon droit de les résumer et de les résoudre d'un mot, mais ses solutions sont toujours claires, empruntées aux auteurs les plus dignes de faire autorité.

Je viens d'indiquer plus haut comment l'ouvrage se trouve tout naturellement divisé en quatre livres. Il serait inutile de vouloir l'analyser plus longuement. Disons plutôt que l'auteur sait se montrer tour à tour profond théologien, archéologue également versé

[1] *Histoire de saint Pierre*, début de l'avant-propos.

[2] MM. Vidal et Baunard, etc.

[3] Ces quatre titres résument tout le livre de M. Janvier, et en font le partage.

dans la connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'antiquité profane, auteur mystique du premier mérite. Ces rares qualités sont encore rehaussées par les charmes d'un style où la simplicité et la concision s'unissent à l'élégance et à la clarté.

Il serait à désirer, si je ne me trompe, que la maison Mame et ses rivales de Paris, et de quelques autres villes de France, qui se dévouent avec tant de zèle à la propagation des bons livres, n'eussent jamais mis entre les mains de la jeunesse chrétienne que des ouvrages de ce genre. La piété et le bon goût y auraient également gagné.

DOM F. PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Congrès de l'Association bretonne à Guingamp. — II. Inauguration de la statue de Châteaubriand à Saint-Malo. — III. Mgr Godefroy Saint-Marc, archevêque de Rennes, promu au cardinalat. — La cinquantaine de M. l'abbé Dalin.

I

L'Association bretonne a tenu à Guingamp, du 29 août au 5 septembre, son troisième congrès annuel depuis sa résurrection, et toutes les lettres que nous avons reçues des Côtes-du-Nord sont unanimes à constater le succès de plus en plus croissant de ces assises, fécondes en résultats pratiques. Nous avons eu réellement, écrit l'un des membres les plus autorisés de l'Association, « un merveilleux congrès. » Le trop rapide résumé des travaux qu'il nous est permis d'offrir aux lecteurs de la *Revue* montrera que cette appréciation n'est pas exagérée.

Le dimanche soir, 29 août, la séance solennelle d'inauguration eut lieu dans la salle de l'asile Amboise, la plus grande de Guingamp. M. le vicomte de Jouvenel, préfet du département, M. le vicomte Decazes, sous-préfet de Guingamp, M. Robert Surcouf, sous-préfet de Lannion, M. Ollivier, conseiller-général et maire de la ville, siégeaient au bureau avec les membres de la direction; et dans la foule qui se pressait devant eux, on remarquait un grand nombre de notabilités bretonnes: députés, conseillers généraux, agriculteurs, poètes, savants ou érudits, heureux de se retrouver encore une fois à cette fête de famille. M Louis de Kerjégu, directeur de la section d'agriculture, ouvrit la séance par un discours remarquable, dans lequel, après avoir déploré l'absence de M. Rieffel, retenu à Grand-Jouan par une sérieuse maladie, il a proclamé l'Association bretonne « une œuvre d'apaisement, de rapprochement des esprits, des cœurs et de toutes les forces vives du pays, pour justifier, une fois de plus, cette grande vérité: *l'union fait la force.* »

Déjà, Messieurs, vos pensées ont remonté à l'origine (1428) de l'institution municipale de cette cité, la plus ancienne des communautés de ville bretonnes, et vous

vous rappelez la patriotique devise de la frérie blanche, patriotique parce qu'elle s'inspirait de l'esprit chrétien : — *Un triple câble n'est pas facile à rompre.* Ah ! bénie, respectée, aimée soit la mémoire de la vieille association qui, comme l'a exprimé excellemment un fils de Guingamp, notre savant collègue, M. Ropartz, dans son beau livre sur sa ville natale, voulait que les membres de chacun des trois Ordres vissent dans les membres des deux autres, non-seulement des compatriotes, mais des frères, ce qui était la plus haute inspiration du patriotisme fecondé par la Religion !...

Le pays nous attend, Messieurs, a dit M. de Kerjégu en terminant ; unissons donc nos efforts, savants, propriétaires et fermiers, car l'avenir de la France abattue appartient à l'association éclairée, guidée par une instruction saine et s'appuyant sur une force morale que seule la Foi chrétienne peut rendre bienfaisante et durable.

Après une élégante réponse, dans laquelle M. le préfet a exprimé ses meilleurs souhaits de bienvenue au congrès et convié à leur grande mission les agriculteurs et les archéologues, M. le vicomte de Champagny, secrétaire général, rendant compte à l'assemblée de ce qui s'est passé de saillant pour l'Association depuis le congrès précédent, a parlé du progrès de notre agriculture et des modèles féconds que nous offrent les sociétés agricoles anglaises.

L'année de l'Association bretonne, a-t-il dit, se résume dans ce grand fait dont le concours de Guingamp va nous présenter la synthèse et le corollaire, dans l'union des comices avec l'appui du département des Côtes-du-Nord et de la ville de Guingamp, à notre appel et sous notre bannière, pour organiser ici un concours digne des principales industries culturales de ce beau département : concours de la culture et de la préparation des textiles ; concours de l'élevage bovin et par dessus tout de l'industrie chevaline, si active sur nos côtes pour la production du cheval de gros trait, du camionneur fort et puissant, si active aussi dans notre montagne pour l'élevage du cheval de selle, aux allures rapides, au tempérament énergique et résistant.

Messieurs, lorsque je vois se produire près de moi un fait du genre de celui dont je viens de vous parler, une même idée arriver à grouper autour d'elle trente Comices ou Sociétés qui viennent, au prix de sérieux sacrifices, donner la main à notre vieille Association bretonne, et l'aider à réaliser la pensée émanée d'elle, il me revient au souvenir cette vieille histoire du faisceau de flèches, que des hommes robustes, dans toute la vigueur de l'âge, s'efforçaient de briser sans pouvoir y réussir ; un vieillard débile délie le faisceau, prend les flèches un à une et les brise sans peine ; la flèche isolée se rompt ; la force est dans le faisceau. Eh bien, lorsque dans notre France, si déchirée par d'anciennes et funestes divisions, je vois sur un point le faisceau se former ; lorsque je sens se serrer autour de cette âme, qui est la pensée agricole, tous les sentiments vrais de patriotisme et toutes les bonnes volontés, alors je me prends à espérer qu'un jour, peut-être, ce que nous avons entrepris, et ce que nous accomplissons ici ensemble s'étendra à une sphère plus générale et plus haute,

et qu'alors il sera donné à notre bien-aimé pays de revoir des jours de puissance et de grandeur, parce que notre nation sera redevenue le faisceau uni et que là est la force.

Tous les jours nous entendons parler de l'agriculture anglaise, des immenses progrès qu'elle a faits depuis un siècle, de sa richesse, de l'aisance de ses campagnes. Elle l'a dû aux réunions des *Tontes de Holkham* et du *club de Smithfield*. La Bretagne devra les mêmes progrès à l'Association bretonne!!!

Et, dans une longue étude, savamment développée, M. de Champagny a montré comment, sous l'active influence de lord Leicester et de lord Spencer, l'Angleterre avait pu, par l'enseignement quotidien de ses deux principales associations agricoles, arriver aux grands résultats qui font aujourd'hui l'admiration de tous les pays voisins. Puis, rapporte le chroniqueur de l'*Indépendance bretonne*, M. du Breil de Pontbriand est apparu à la tribune pour exposer l'état financier de l'Association. Il a cherché ce petit bilan dans toutes ses poches, et... n'a rien trouvé. Mais l'orateur a su admirablement remédier à cette omission, en disant à l'auditoire que cet oubli involontaire était fort heureux, parce que le compte rendu financier serait trop terne après les chaleureux discours qu'on venait d'entendre. Le trésorier a su mettre les rieurs de son côté, comme il sait le faire pour les cotisations.

Enfin, notre collaborateur et ami, M. Ropartz, secrétaire de la section d'Archéologie, a dignement terminé la séance en prononçant l'oraison funèbre de M. Aymar de Blois, président de la section, dont nous avons annoncé la mort et retracé les travaux il y a quelque temps. M. Ropartz a trouvé des paroles simples, nobles, émues, sympathiques en même temps qu'élevées, pour retracer comme elle le méritait la mémoire de cet homme de bien. Des applaudissements unanimes et souvent répétés lui ont prouvé quel écho de tels sentiments trouvaient dans l'assistance: nous en détruirions l'effet en ne donnant ici que des fragments de ce discours qu'on ne tardera pas à lire *in extenso* dans les mémoires de l'Association.

Le lendemain, 30 août, à dix heures du matin, messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée par Mgr David dans la pittoresque église de Notre-Dame, magnifiquement décorée, aux armes de tous les évêques de Bretagne. Pendant la messe on a entendu un remarquable *oratorio* dont les paroles sont de M. Ropartz et la musique de M. Thielemans, maître de chapelle à Guingamp. Cette œuvre a produit un effet si saisissant, ainsi qu'un vieux cantique du Père Montfort adapté à la messe et harmonisé par le même M. Thielemans, que l'éminent compositeur nantais, M. Bourgault-Ducoudray, qui était présent, est parti avec l'idée bien arrêtée de parvenir à joindre désormais une section artistique à la section d'Archéologie.

Ce serait une excellente chose, à condition que la musique, toute de composition bretonne, ne tende pas à prendre une place trop absorbante et ne prétende qu'à une ou deux séances spéciales.

Mgr David a prononcé, pendant la messe, une allocution entraînante, sur ce thème : *Filios Dei qui erant dispersi congregare in unum.* (*Joan. II.*) « Travaillez donc, Messieurs, a-t-il ajouté, à éclairer de plus en plus notre pays. Tout ce qu'il y a de vrai, de bon, de généreux dans notre siècle, prenons-le, pour mieux nous garantir de ses erreurs et de ses maux... » Puis, après un banquet qui réunissait les principaux membres de l'Association chez M. Galerne, curé de Guingamp, on a procédé à l'élection des dignitaires du Congrès. On a acclamé présidents d'honneur : Mgr David, M. le préfet, M. de Poisboissel, député des Côtes-du-Nord, M. Duval, président du conseil général, le sous-préfet, le maire, MM. le marquis de Saint-Pierre, président du comité linier, et Le Gorrec, président du comice central des comices de l'arrondissement; — puis, pour la section d'agriculture : — Président, M. le comte de Tréveneuc, député des Côtes-du-Nord; vice-présidents : MM. le prince de Lucinge, Pradal, marquis de Châteauvieux, comte de Carné; secrétaires : MM. Bahezre de Lanlay, comte de Roscoat, Kersanté, de la Bintinaye, Arnoult, de Nouel, et Legallic de Kerizouët, — et pour la section d'archéologie : — Président, M. de Kerdrel, député du Morbihan, vice-président de l'Assemblée nationale; vice-présidents : MM. de la Borderie, Gaultier du Mottay, P. Huguet, Audran et comte de Guerdavid; et secrétaires : MM. l'abbé Lemée, Louis d'Estampes, de Taillard, de Bélizal, et l'abbé Maréchal.

Le soir, séance publique, à laquelle les habitants de Guingamp et les étrangers membres de l'Association ont assisté en foule compacte. La salle était située dans une vieille tour du beau château, bâti par le prince qui devint le duc Pierre II et la bienheureuse Françoise d'Amboise, sa femme, et que la politique de Richelieu fit raser au commencement du XVIIe siècle. C'est aujourd'hui la salle d'asile, et les religieuses de la Sagesse, qui ont leur pieux établissement au château, l'avaient fait préparer avec un dévouement et un goût exquis. La séance s'est ouverte par la lecture d'un travail de M. l'abbé Maréchal, professeur au collége de Guingamp, sur la signification et l'usage des monuments dits *druidiques*. Les conclusions de M. l'abbé Maréchal, qui veut voir partout des autels et s'appuie sur les écrivains de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, ont été savamment combattues par M. Lallemand, qui a spirituellement et intelligemment résumé tous les travaux spéciaux et si étendus, nous allions dire si classiques, de la Société Polymathique du Morbihan. Là-dessus, grande perplexité de l'auditoire, qui se deman-

M. Ropartz, au nom de la direction, a demandé que cette carte, complétée par M. du Mottay pour l'indication des monuments gallo-romains et du moyen âge, fût publiée dans le prochain bulletin et servît de type à une carte monumentale de toute la Bretagne, dont l'Association doterait ainsi successivement la province entière. Ce vœu a été unanimement appuyé par toute la réunion.

La séance de mardi soir a été presque entièrement remplie par une causerie excellente de M. de la Borderie, qui, puisant dans le travail si neuf et si intéressant qu'il a entrepris sur Noël du Fail, nous a montré dans les œuvres de cet écrivain la peinture exacte et singulièrement intéressante de la vie rurale au XVIe siècle en Bretagne. Les *Contes d'Eutrapel* et les *Propos rustiques*, ainsi commentés, deviennent un livre tout breton et tout vivant. M. de la Borderie a eu un tel succès, que la publication de son travail sur Noël du Fail devient pour lui une obligation à courte échéance. Après M. de la Borderie, un débutant, presque un enfant, M. Yves Ropartz a lu un poème sur *Sant Yan ar Bis, Saint-Jean-du-Doigt*. La muse de M. Yves Ropartz est toute bretonne; l'assemblée l'a accueillie avec des applaudissements répétés, et M. de Kerdrel a chaleureusement remercié, au nom de l'*Association bretonne*, M. Ropartz d'avoir si bien répondu à l'appel que la direction a fait souvent et fait de nouveau, plus pressant que jamais, aux jeunes Bretons.

A la séance particulière de mercredi, M. l'abbé Guillotin de Corson a présenté à l'*Association bretonne* le plan et le premier chapitre du grand travail dont il s'occupe actuellement, et qui aura pour titre : *Pouillé historique de l'archidiocèse de Rennes*. Cette communication a été accueillie avec beaucoup de faveur; mais M. Lallemand a émis des doutes sur les assertions de M. Faillon, relativement aux origines apostoliques du christianisme dans les Gaules, que M. de Corson semble avoir trop absolument adoptées. Puis, M. de Taillard, l'un des secrétaires, a ensuite donné lecture d'un travail de M. Kerviler à propos d'un crâne humain très-ancien, trouvé tout récemment à sept mètres de profondeur, dans les fouilles du port de Saint-Nazaire. M. Kerviler, qui n'a pu se rendre à Guingamp, avait aussi envoyé une note sur l'ouvrage dernièrement publié par M. du Bouëtiez de Kerorguen, sous ce titre : *Recherches sur les Etats de Bretagne. La tenue de 1736*. Les sentiments de M. Kerviler sur ce livre important sont unaniment partagés par l'assemblée, qui rend pleine justice au travail si désintéressé de l'auteur des *Recherches*.

Point de séance mercredi soir. M. le sous-préfet de Guingamp réunissait dans ses salons et faisait entendre, après un concert excellent, la remarquable cantate intitulée les *Deux Bretagnes*, dans lesquelles MM. Thielemans et Ropartz ont voulu réunir un certain nombre d'airs gallois

par les vifs débats qu'a soulevés M. du Cleuziou en parlant de la découverte faite à Quintin d'un livre rarissime, surtout par sa date et par son lieu d'impression. Il paraît, déception cruelle pour l'archéologue bénédictin de la Cornouaille, qu'à Vitré, à Rennes et à Saint-Brieuc, il en existe plusieurs autres exemplaires. Le soir, M. Ropartz a communiqué à la réunion un long fragment de son travail sur la famille Descartes en Bretagne. La biographie de cette famille, à laquelle René Descartes a donné une si grande notoriété, s'étend de 1586 à 1730 et comprend toutes les grandes époques parlementaires, la Ligue, la Fronde, la révolte du Papier timbré, la conspiration de Pontcallec. C'est dans les registres du Parlement de Bretagne et dans les archives privées de la Maison Descartes, que M. Ropartz a puisé les documents inédits qui ont servi de base à ce travail, dont l'assemblée a pu apprécier l'intérêt par les fragments que M. Ropartz a lus et par les renseignements sommaires qu'il a oralement donnés sur les divers membres de la famille Descartes.

Il n'y a point eu, samedi, de séance archéologique du matin. On a procédé, en séance générale, aux élections pour compléter la direction et remplacer M. de Blois, élu jadis président au congrès de Quimper. Donnant tort une seconde fois au proverbe qui prétend que nul n'est prophète en son pays, la section a élu à l'unanimité un enfant de Guingamp, notre excellent collaborateur, M. Ropartz, président de la section; et M. P. Huguet, secrétaire général de la société d'Emulation des Côtes-du-Nord, a été élu secrétaire pour remplacer M. Ropartz.

Le soir, M. du Laurens de la Barre a bien voulu donner lecture d'une légende sur sainte Thwina, recueillie par M. Luzel; puis d'un travail très-remarquable de D. Plaine sur la bataille de la Roche-Derrien, et la prise par les Anglais de la personne de Charles de Blois. M. Audran a fait connaître la biographie inédite d'une demoiselle de Kerouartz, fondatrice des Ursulines de Quimperlé; et M. de Kerdrel a clos la session archéologique en remerciant les Anglais, et principalement sir Mac Culoff, délégué de Guernesey, qui s'était montré si fidèle aux séances d'archéologie, puis les nombreux habitants de Guingamp, qui par leur concours empressé avaient donné à toutes ses séances un intérêt si considérable.

Le lundi matin, un grand nombre de membres de la section d'Archéologie se joignaient aux membres de la section d'Agriculture pour accompagner à Jersey et à Guernesey sur l'aviso à vapeur l'*Averne*, gracieusement mis à la disposition de l'Association par M. le ministre de la marine, les délégués que Guernesey avait pu seule envoyer à Guingamp, et pour remercier les invités de Jersey des excuses si sympathiques qu'ils avaient fait tenir à la direction. Ils ont rapporté de leur voyage le plus durable souvenir de la réception cordiale qui leur a été faite et la promesse que l'an

prochain les éminents agriculteurs et les savants archéologues des deux îles se feraient une fête de se rendre au milieu de l'Association bretonne, pour lui apporter à la fois les enseignements d'une culture très-similaire et les témoignages d'une union nationale dont, comme nous, ils sentent tout le prix.

Le dimanche 5 septembre, avait eu lieu la clôture du congrès par la distribution des prix aux lauréats des concours sur la place du Vally. M. de Tréveneuc et M. de Jouvenel y prononcèrent deux discours fort applaudis, et les membres de l'Association se séparèrent en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine, à Vitré ou à Redon.

II

Pendant que l'Association bretonne distribuait ses récompenses sur la grande place de Guingamp, une députation, nommée dans l'une des premières séances et composée de MM. de la Borderie, de Boisboissel, Roparts, Robert Surcouf, d'Estampes et Ameline, assistait en son nom à l'inauguration de la statue de Châteaubriand à Saint-Malo, et s'associait ainsi à l'hommage rendu à la mémoire de l'illustre auteur du *Génie du christianisme*. Tous les journaux de Paris et des provinces ont publié des comptes rendus fort détaillés de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes qui ont eu lieu à cette occasion; aussi ne chercherons nous pas ici à donner une relation complète qui ne ferait que répéter ce que tous nos lecteurs ont sans doute déjà lu. Nous nous bornerons donc à signaler les incidents les moins connus, ou dont la physionomie s'est montrée plus spécialement bretonne.

On sait que la municipalité de Saint-Malo avait admirablement préparé cette inauguration solennelle, et qu'elle a célébré dignement la mémoire de ce maître qui avait l'âme d'un preux et la plume d'un grand poète. On sait que, le dimanche 5 septembre, après une messe célébrée par M. le curé de Saint-Malo, dans l'antique cathédrale, un pompeux cortége se dirigea vers la place Châteaubriand, devant la maison où est né l'immortel auteur des *Martyrs*. Le voile de la statue sculptée par M. Aimé Millet est tombé au moment où la musique municipale interprétait la touchante romance :

> Combien j'ai douce souvenance
> Du joli lieu de ma naissance,

et l'on découvrit, au milieu de bravos enthousiastes, cette statue aux lignes magistrales, représentant Châteaubriand assis sur des rochers, écrivant *le Génie du christianisme*, et dont la physionomie, d'une ressem-

blance frappante, est imprégnée de la rêverie et de la tristesse qui régnaient si souvent sur ce front inspiré. Puis M. le maire de Saint-Malo, au nom de ses concitoyens, M. Camille Doucet, au nom de l'Académie française, M. le duc de Noailles, comme successeur de Châteaubriand au palais Mazarin, M. Paul Féval, au nom de la Société des gens de lettres, ont prononcé des discours dont tous les échos de la province ont retenti, suivis de l'ode de M. Maury, dernièrement couronnée aux Jeux floraux. Nous ne comprenons guère comment M. Doucet a pu trouver le moyen de nommer Voltaire parmi les grands hommes dont s'est rapproché Châteaubriand, et surtout comment il a pu essayer de justifier cette assertion téméraire. M. Doucet n'est pas Breton, et c'est une faute de tact que n'a point commise un autre académicien, M. Caro, un vrai Breton celui-là, qui, le soir, au milieu des nombreux toasts portés pendant le banquet offert par la ville à toutes les notabilités présentes, a prononcé un éloquent appel au génie de la Bretagne, qu'on ne nous pardonnerait point de ne pas reproduire tout entier :

Merci, Messieurs, du toast porté en des termes si gracieux à l'Académie française et des sentiments de vive adhésion que cette brillante assemblée a si chaleureusement manifestés.

J'ai l'honneur de vous en remercier, au nom de l'Académie dont je me trouve être ce soir, par une faveur qui me rend confus, l'interprète momentané. Breton, d'origine et de cœur, je suis heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de mes compatriotes, et je compterai parmi les heures fortunées de ma vie celle qui m'a réuni à vous pour cette solennité chère à la France et particulièrement à la Bretagne.

La France et la Bretagne ! Ces deux patriotismes ne se nuisent pas, bien au contraire ; ils s'excitent, se soutiennent l'un l'autre, ils travaillent au même but. Et c'est d'un cœur bien français que je porte un toast au génie de la Bretagne, à ce génie qui, tout en contribuant à la gloire de la France, a gardé sa physionomie et comme son accent personnel dans le concert et la puissante harmonie des intelligences et des forces par lesquelles s'est fondée la grandeur de la mère-patrie, par lesquelles se soutient, même aux jours d'épreuve, son indestructible espoir.

Oui ! au génie de la Bretagne, personnifié tant de fois et avec tant d'éclat dans cette énergique et vieille cité de Saint-Malo !

Au génie de la Bretagne, à cet esprit amoureux du merveilleux et de l'aventure, esprit poétique et chevaleresque, que les enfants de cette noble terre ont porté dans tous les temps, à travers la France et le monde ; l'esprit même de la race celtique avec son imagination puissante, ses passions énergiques, sa tristesse et sa fierté.

Tel déjà se montrait ce génie dans les temps anciens, quand Eudore rencontra sur les rochers armoricains la vierge de l'île de Sayn, portant au front la couronne de verveine, et à la ceinture, la faucille d'or. Et déjà se préparaient les éléments et les matériaux de la religion nouvelle dans cette race neuve, altière et pour ainsi dire sacerdotale, digne de ce grand rôle, par sa foi à l'invisible et à la vie future, par la virginité de sa forte séve, restée étrangère au sang des autres peuples, et comme pure de tout contact. Velléda meurt pour avoir oublié cette loi de sa race.

Tel il se montra encore, ce génie breton, dans les siècles lointains du moyen âge, quand il se créait à lui-même une histoire de merveilles, vivant d'une vie toute poétique avec les bardes, ces Homères populaires, qui recommençaient dans un chant éternel le cycle d'Arthur et célébraient à l'envi les chevaliers de la Table-Ronde à la recherche du Saint-Graal. Image poétique et touchante de cette poursuite passionnée de l'inconnu, de cette tentation du lointain, du chimérique même et de l'impossible, l'un des traits les plus expressifs de la race bretonne à travers les âges.

C'est le même génie qui, plus tard, en des temps plus positifs, à une époque où la terre, mieux connue, cessait d'être un monde enchanté, où le réel, qui est merveilleux aussi, remplaçait le merveilleux de la légende, s'élançait de votre port avec Jacques Cartier, l'intrépide marin, et trouvait avec lui cette France d'au delà les mers, le Canada, cette terre regrettée qui, pendant des siècles, s'appellera la Nouvelle-France.

C'est lui encore qui réalisait sous une forme moderne l'instinct et le sentiment chevaleresque, produisait au grand jour de l'histoire l'héroïsme de Duguay-Trouin et celui de Robert Surcouf!

C'est lui enfin, ce génie de la Bretagne, qui, concentrant tous ces rêves, tous ces instincts, toutes ces idées dans un grand esprit, les réunissant comme dans une expression suprême, suscita et créa Châteaubriand.

Dans quel type le caractère de la race fut-il plus fortement accentué? Vous l'avez vue ce matin reparaître, vous l'avez admirée dans le bronze ciselé par un maître, cette tête pensive et fière. On vous l'a dépeint, en même temps, ce génie orageux et tourmenté, doué pourtant d'une sympathie irrésistible; on vous l'a dépeint avec une grâce et une force qui devraient me conseiller le silence. Mais puis-je ne pas dire en passant à quel point cette âme a reçu et porte profondément gravée l'empreinte de son pays? N'est-ce pas, à sa manière, un conquérant aventureux comme les marins, ses ancêtres et les vôtres, ce voyageur de vingt-cinq ans, qui part à la recherche de je ne sais quel passage inconnu au nord-ouest de l'Amérique? Il ne trouve pas le passage qu'il a cherché. Mais dans l'Océan parcouru, dans l'Amérique explorée à travers les dernières tribus sauvages, il découvre une poésie d'expression, toute une littérature qui datera de lui et qui portera son nom.

N'est-il pas bien aussi, à sa manière, un héros de sa race, de la vôtre, celui qui combattit, à visage découvert et le front haut, l'esprit de l'Encyclopédie, survivant au dernier siècle dans son ironie et dans ses haines? Il fallait alors, croyez-le bien, pour oser cela, quelque chose d'héroïque dans le cœur et dans le talent. Mais aussi quel succès! Quel prodigieux mouvement d'opinion et d'émotion! Le *Génie du Christianisme* a reconstitué par l'éloquence et la poésie deux grandes choses: dans l'âme des contemporains le sentiment de la foi, dans les mœurs publiques le respect de cette foi renouvelée avec un si grand éclat.

Chevalier breton, Châteaubriand ne l'est-il pas par le culte délicat de la femme honorée dans toutes ses œuvres, consacrée par ces types immortels, Cymodocée, Amélie, Atala? Ne l'est-il pas aussi par le sentiment raffiné de l'honneur? Son style est vraiment de race noble; il porte, comme il le dit lui-même d'un de ses héros, l'éperon d'or, la marque de la chevalerie. Il y a dans ses veines une goutte du sang du roi Arthur; lui aussi, n'en doutez pas, s'est assis à la Table-Ronde. — Mais il

faut bien l'avouer, ce n'est pas un de ces chevaliers privilégiés qui restaient invulnérables dans les combats. Il a été atteint lui-même, à quelque défaut de son armure, de cet esprit du siècle contre lequel il a si vaillamment lutté. Il n'est pas sorti sain et sauf de ces redoutables étreintes, et il porte au fond de sa poitrine l'orgueilleuse et secrète blessure qui ne veut pas guérir.

Mais alors même qu'il est René, quand il est « tourmenté et possédé par le démon de son cœur », même dans ce que son génie a d'étrange et d'excessif, n'est-il pas bien encore de sa race, et quand il s'écrie : « Orages désirés, levez-vous ! » ne vous semble-t-il pas que vous entendiez quelque voix connue sortir d'au milieu de vous, une voix passionnément triste qui appelle la tempête sur ces rivages rongés par l'Océan ?

Cette tempête, il l'entendra éternellement. Depuis vingt-sept ans son tombeau est rejoint à son berceau. Depuis vingt-sept ans, il dort là, près de vous, sur ce coin de rocher qu'il avait marqué de son vœu suprême, sous la croix qu'il a relevée.

Quand la mer monte, la cime du rocher domine encore : c'est son tombeau. Il en est de même de sa renommée. Il l'a édifiée si haut que le flot mobile des contradictions humaines ne peut l'atteindre. Aussi loin qu'a pu monter la vague de l'indifférence et de l'oubli, les plus hautes parties de son génie et de son œuvre demeurent intactes et n'ont pas disparu. Ce nom reste un des sommets de ce siècle où tant de réputations que l'on croyait éternelles sont submergées à jamais.

Donc, Messieurs, au génie de la Bretagne, qui a produit de tels hommes ! A ce génie dans sa gloire historique et dans les grandes choses qu'il a faites autrefois ! A ce génie dans sa continuité et dans sa conscience vivante, élément impérissable de l'âme nationale ! A ce génie dans sa fécondité qui n'est pas tarie, quoi qu'en disent les esprits chagrins qui croient les temps épuisés ! Sans doute, l'histoire ne se répète pas; mais les grandes intelligences, les activités historiques peuvent recommencer sous des formes nouvelles leur œuvre éternelle. La chaine d'or peut se renouer à travers les âges. Fasse Dieu que pour relever la France de ses rudes épreuves, ce sol généreux enfante encore des marins comme Jacques Cartier, des héros comme Duguay-Trouin ! Et pour réconforter la Patrie dans ses malheurs, pour lui rendre la foi en elle-même, que cette race privilégiée produise encore de ces enchanteurs, de ces bardes qui charment et consolent nos douleurs, de ces intelligences souveraines par qui toute une génération pense ou rêve; des poètes, enfin, comme Châteaubriand, dont nous saluons aujourd'hui la glorieuse image !

Il est un autre hommage à Châteaubriand que nous ne devons pas passer sous silence. Nous avons dit que l'Association bretonne avait envoyé une députation à la cérémonie, et son chef, notre directeur, M. de la Borderie, avait préparé un discours que nul plus que lui n'était en droit de prononcer. Par des motifs que nous ne saurions pénétrer, les ordonnateurs n'ont pas cru devoir accueillir cet hommage dans leur programme, où son absence produit une lacune regrettable; mais nous avons le devoir de le recueillir et d'en faire part à nos lecteurs. Voici donc les paroles que M. de la Borderie devait prononcer :

Messieurs,

Je viens, au nom de l'Association bretonne, déposer au pied de cette noble image et du grand génie qu'elle représente, l'hommage de la Bretagne.

L'Association bretonne, qui a su réunir dans une action libre et spontanée tous les membres dispersés de notre vieille province, a le droit de parler au nom de la Bretagne.

Instituée pour honorer toutes les gloires, pour défendre tous les intérêts du pays breton, elle aurait manqué à sa mission si elle n'était venue ici, par la voix de ses délégués officiels, acclamer la plus grande gloire de la Bretagne au XIXe siècle, et peut-être dans tous les siècles : Châteaubriand !

Gloire universelle, puisqu'elle rayonne sur le monde entier, mais pourtant essentiellement bretonne : bretonne par son origine, bretonne par tous les traits caractéristiques, par les parties les plus élevées et les plus illustres du génie que nous honorons.

Le premier honneur de la Bretagne, dans le présent comme dans le passé, c'est son attachement inébranlable à la foi chrétienne, à laquelle notre vieille race n'a cessé de rendre témoignage depuis son évangélisation par les moines colonisateurs venus de la Grande-Bretagne, jusqu'à nos jours, depuis les saints Donatien et Rogatien, nos premiers martyrs, jusqu'à ce grand capitaine et ce grand chrétien qui fut Lamoricière.

Dans la série ininterrompue de ces illustres témoins, Châteaubriand est l'un des premiers. D'autres ont témoigné par le sang, lui a témoigné par l'esprit. Le témoignage qu'il a rendu, l'acte qu'il a accompli restera éternellement gravé dans la reconnaissance de tous les chrétiens. La croix gisait abattue : il l'a relevée et plantée triomphalement sur le seuil même du XIXe siècle; il a fait rentrer la foi dans les âmes par le cœur et par l'imagination, — les deux portes les plus sûres de la volonté.

C'est là son grand titre, c'est là son rôle dans l'histoire. Il n'a pas été seulement un lettré, un écrivain, un poète; il n'a pas seulement chanté, parlé, fait des livres. Il a fait un acte, il a déterminé un grand événement, il a entraîné son siècle, et il l'a entraîné vers le bien.

Dans sa carrière politique, il est resté également fidèle au génie et aux traditions de la Bretagne. Sans cesse il a poursuivi l'accord de l'autorité et de la liberté. De même la Bretagne, que l'on a vue résister énergiquement à l'anarchie révolutionnaire, avait autrefois — elle seule — résisté au despotisme de Louis XIV, et donné à la France, dans ses Etats provinciaux, le premier exemple de la liberté parlementaire.

Enfin, — sans vouloir assurément refaire les discours que vous venez d'entendre et qui nous ont présenté, avec tant de compétence et de distinction, le portrait littéraire de Châteaubriand, — il nous sera permis de dire que dans le sublime génie de l'auteur des *Martyrs*, éclatent les traits caractéristiques du génie celtique : l'imagination hardie et brillante, le sentiment profond de la nature, la grandeur montant d'un bond au sublime, parfois s'échappant dans le vague; avec cela un fond de mélancolie qui reparait partout, et n'est autre que la tristesse de la vie. Tels sont les traits

distinctifs des chants de nos vieux bardes bretons, conservés jusqu'à nos jours, de l'autre côté de la Manche, par nos frères du pays de Galles. Châteaubriand les a reproduits sous une forme nouvelle, avec une perfection supérieure; par l'éclat sans pareil de son style, il les a fait admirer de tous ses contemporains, et tant qu'il y aura des hommes pour entendre et parler la langue française, cette admiration se perpétuera.

Nous autres, Messieurs, comme Bretons, nous avons le droit de prendre notre petite part dans cette grande gloire bretonne, qui rejaillit sur notre patrie et notre race. Nous avons le devoir de la défendre et de l'honorer.

Honneur à Châteaubriand, qui a donné le signal de la renaissance chrétienne de la France; — qui a soutenu le principe d'autorité tout en respectant la liberté; — qui a retrouvé sous les ombrages de Combourg la harpe d'or de Merlin, et en a tiré des sons qui ont charmé le monde!

Citons, enfin, les diverses pièces de poésie composées pour la circonstance par des muses bretonnes, les belles strophes de M. Achille du Clésieux, l'ode de M. Célestin Roche, et ce sonnet de M. Hippolyte de Lorgeril, dont la verve originale est bien connue de nos lecteurs:

A la ville de Saint-Malo.

O cité! dont l'aspect nous rappelle un autre âge,
Mère des grands esprits et des cœurs généreux,
J'aime le juste orgueil qui t'en fit choisir deux
Dont le marbre et l'airain éternisent l'image...

Puissent, en les voyant, tes nouveaux fils, comme eux,
Dans la brise des mers qui baignent ton rivage,
Puiser ce souffle pur, cette ardeur, ce courage,
Qui rendent immortels le poète et le preux!

Contre les vents, les flots dont la fureur t'assiége,
Que le granit solide à jamais te protége,
Sur le rocher des Saints, forte et noble cité,

Pour que tous les cent ans la foule réunie,
Toujours célèbre ici la fête du génie
De la Foi, de l'honneur, de la fidélité!

III

Nous ne terminerons pas cette chronique sans confirmer la bonne nouvelle que nous avons fait pressentir dans notre précédente livraison: Mgr Saint-Marc, archevêque de Rennes, a été promu par le Saint-Père au cardinalat, dans le dernier consistoire, et Mgr Tagliani prend en ce mo-

ment le chemin de fer avec le garde noble comte Folicaldi pour porter la barette rouge de la part de Sa Sainteté au nouveau prince de l'Église.

Pie IX, en élevant à cette haute dignité Mgr Saint-Marc, a voulu récompenser les mérites éminents d'un long épiscopat, plein d'œuvres fécondes. Elevé sur le siége de Rennes en 1841, à l'âge de trente-huit ans, Mgr Saint-Marc a réalisé dans ses actes sa belle devise épiscopale : *In omnibus caritas*. Cette charitable sollicitude de l'évêque, étendue à tous les intérêts diocésains, eut toujours un objet, cher entre tous au cœur du vénérable prélat : l'éducation chrétienne de la jeunesse. Le collége Saint-Vincent, des établissements catholiques florissants dans les principales villes du diocèse, sont autant de témoignages éclatants des bénédictions de Dieu sur les œuvres du saint prélat; et s'il est vrai de dire que le clergé est la couronne de l'évêque, cette couronne est belle dans le diocèse de Rennes, où des prêtres si nombreux, élevés dans les colléges et dans les séminaires du diocèse, ont reçu l'onction sacerdotale des mains de Mgr Saint-Marc et donnent partout l'exemple d'admirables vertus.

En donnant la pourpre au vénérable archevêque de Rennes, Pie IX a voulu aussi donner à la capitale de la Bretagne, à cette province tout entière, un honneur que les plus grands peuples envient. La Bretagne n'a-t-elle pas couru la première, entre toutes les provinces catholiques, à la défense du Saint-Siége? Malgré sa pauvreté, elle a donné des millions à Pie IX : elle a fait bien plus, elle a donné ses fils, elle a versé son sang le plus généreux à Castelfidardo, à Mentana, sur la brèche de Rome. Après avoir été à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur, et Pie IX lui donne la pourpre.

C'est sans doute une grande joie pour le cœur breton de notre archevêque d'apporter un si grand honneur à sa chère province et à sa ville natale; c'est aussi avec une grande et filiale joie que les Bretons salueront leur compatriote et leur Archevêque revêtu de la pourpre romaine: Son Éminence le Cardinal Saint-Marc. Nous trouvons du reste, ces sentiments admirablement exprimés dans une lettre que l'archevêque de Rennes adressait le 4 septembre aux doyens et chanoines de la cathédrale de Vannes, qui lui avaient écrit pour le féliciter de sa promotion :

Messieurs et vénérables chanoines,

Je suis plus touché que je ne saurais vous le dire des si cordiales et si flatteuses félicitations que vous voulez bien m'adresser, mais vous me permettrez de vous en reporter à vous-mêmes la meilleure part. C'est, en effet, bien plus le clergé breton, si dévoué au Saint-Siége et, j'ose le dire, le premier clergé du monde, que le Saint-Père a voulu récompenser en la personne de son métropolitain. C'est avec grande

joie, disait-il naguère, alors que l'ambassadeur français me proposait à son choix, au nom de son gouvernement, c'est avec grande joie que je donnerai cette marque spéciale de mon estime, de ma tendresse et de ma reconnaissance à mes chers fils de la Bretagne, si fidèles à leur foi, si dévoués au Saint-Siége, et qui ont tant fait pour moi.

Soyons donc tous, Messieurs, saintement fiers de cet insigne honneur accordé à la province ecclésiastique sans contredit la plus catholique du monde, et tâchons de nous en rendre dignes par plus d'amour, s'il est possible, pour notre bien-aimé père Pie IX, plus de dévouement encore au service de Dieu et de son Église, plus d'union enfin entre nous, évêques, prêtres et fidèles, pour faire tête à l'orage, si de nouveaux jours d'épreuve étaient réservés à notre chère patrie.

Veuillez agréer, Messieurs et vénérables chanoines, tout ce qu'un cœur d'évêque breton peut avoir d'affectueux et de dévoué pour ceux qu'il estime et qu'il aime.

Nous n'ajouterons rien à ces nobles paroles.

LOUIS DE KERJEAN.

« Le 1er septembre, lisons-nous dans le *Vendéen*, a eu lieu, à la Flocellière, la fête de cinquantaine du vénéré curé, M. l'abbé Dalin (ancien supérieur du petit séminaire des Sables, ancien supérieur général des Filles de la Sagesse.) Trois cent trente amis étaient venus de toutes les parties du diocèse, et des diocèses de Nantes, d'Angers et de Poitiers, pour témoigner à M. l'abbé Dalin leur constant attachement.

» A la messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Dalin, M. l'abbé Garreau, vicaire-général du diocèse, est monté en chaire et a éloquemment redit les éminentes qualités de M. l'abbé Dalin, qui a remercié et rappelé la délicate attention qu'avait eue M. l'abbé Laporte, ancien supérieur du séminaire des Sables, d'apporter le sceptre de la sainte Vierge qu'au moment de l'incendie du séminaire, M. l'abbé Dalin avait jeté dans les flammes, qui s'étaient aussitôt arrêtées. C'est avec bonheur que les anciens élèves des Sables ont été, dans la soirée, coller leurs lèvres sur l'objet béni qui leur rappelait tant de pieux souvenirs.

» Après la messe, un banquet fraternel a réuni les autorités de la localité et les 330 amis venus de loin. Au dessert, M. de Montgermont, maire de la Flocellière, a dit, de la manière à la fois la plus aimable et la plus chaleureuse, son attachement et son respect pour son vénérable curé. MM. Baudry, curé du Bernard; de la Bassetière, député; Bourgeois, député; Émile Grimaud, notre poète vendéen; Bonnaud, curé de Charzais, ancien professeur des Sables; Chauveau, curé de Saint-Florent; Chatry, curé de Saint-Mesmin; Girard, curé de la Garnache, etc., ont successivement exprimé, soit en vers, soit en prose, leurs sentiments de dévouement et d'amour, leurs vœux de bonheur au saint prêtre qui fut le condisciple ou le maître de la plupart des convives et qui est l'ami de tous. »

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1874. In-8°, 177 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

BRETAGNE (LA) ET SES DUCS; par Fréville. In-8°, 192 p. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

CALINO OU LE RETOUR DE LA RUSSIE, comédie en trois actes; par l'abbé du Tressay. In-8°, 68 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

CORRIGÉ DES EXERCICES ET SOLUTIONS RAISONNÉES DES PROBLÈMES CONTENUS DANS LE PETIT TRAITÉ DE SYSTÈME MÉTRIQUE; par J. Le Hénaff; instituteur public. Livre du maître. In-12, 51 p. — Morlaix, imp. Haslé, Guingamp, lib. Le Goaziou.

DAME (LA) DE COETQUEN; par Bertrand Robidou. In-12, 251 p. — Rennes, imp. Caillot; Paris, lib Dentu.

DOCUMENTS SUR LA CULTURE DES TERRES ET L'ÉLEVAGE DES BESTIAUX DANS LES FERMES; par Émile Blaize. In-8°, 150 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion.

ÉCRITS (MES) POLITIQUES, RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES; par J. M. Poulain-Corbion. 2e Série. Variétés. In-8°, 322 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion.

ÉTUDES MÉTÉOROLOGIQUES. In-12, 20 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Guingamp, lib. Hélary.

HISTOIRE DES DUCS DE BRETAGNE; par Céline Fallet. In-12, 125 p. — Limoges, imp Barbou frères.

JACQUES CRÉTINEAU-JOLY. Sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits; par M. l'abbé U. Maynard, chanoine de Poitiers. 1 vol. in-8°, XV-541 p. orné d'un portrait à l'eau-forte. — Paris, Firmin Didot, Plon, Bray et Retaux.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR RALLIER DU BATY, MAIRE DE RENNES, DE 1695 A 1734; par Lucien Decombre, membre de la société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine. In-8°, 60 p. — Rennes, imp. Leroy fils.

NOTICE SUR LE GÉNÉRAL DE FRANCONIÈRE; par Ch. de Bachasson. In-8°, 48 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

NOTICE SUR LES PEUPLES ARMORICAINS; par M. Burgault, avocat, président de la Société polymathique du Morbihan. In 8°, 58 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

POÈTE (LE) IMPROVISATEUR AU COLLÉGE SAINT-STANISLAS. In-12, 12 p. — Nantes, imp. Bourgeois.

RECHERCHES SUR LES ÉTATS DE BRETAGNE. La Tenue de 1736, par A. du Bouetiez de Kerorguen. 2 vol. gr. in-8°, T. I, 464 p. T. II, 483 p. — Paris, Dumoulin et chez les principaux libraires de Bretagne. Les deux vol..... 15 fr.

SOUVENIR DE PORNICHET. LE KOURIGAN, conte Breton; par J. D. In-12, 23 p. — Le Puy, imp. Freydier.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DE

L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE

« L'art des arts vient d'être découvert dans la ville de Mayence ; la science des sciences vient d'être manifestée au monde. Grâce à cet art, grâce à cette science, le trésor si envié de la sagesse ne restera plus désormais fermé à personne : il va sortir des ténèbres profondes où il était enfoui ; il va illuminer et combler de richesses ce monde méchant que nous habitons. [1] »

C'est avec ces accents d'enthousiasme que les hommes de la seconde moitié du XVe siècle accueillirent l'invention de l'impri-

[1] *Librorum impressionis scientia, omnibus sæculis inaudita, circa hæc tempora reperitur in urbe Moguntinâ. Hæc est ars artium, scientia scientiarum, per cujus celeritatis exercitationem, thesaurus desiderabilis sapientiæ et scientiæ, quem omnes homines per instinctum naturæ desiderant, qui de profundis latibularum tenebris prosiliens, mundum hunc in maligno positum dilat pariter et illuminat. — Rollewinck. Fasciculus tempor.; ann.* 1457.

merie, l'une des plus merveilleuses sans contredit entre toutes celles que les annales de l'humanité aient eues à enregistrer.

Mais quel fut le berceau de cette étonnante découverte? En quelle année précise fit-elle son apparition?

Comment et par qui le monde en fut-il mis en possession?

Ces questions et plusieurs autres du même genre relatives soit aux origines, soit à l'histoire générale de l'imprimerie, n'ont point encore été résolues, on le sait assez, d'une manière entièrement satisfaisante par l'érudition et par la critique, bien qu'elles aient fourni matière à un nombre considérable de livres et d'écrits. Notre but n'est pas cependant de traiter de nouveau ici un sujet si vaste et si compliqué; il est beaucoup plus modeste. Il nous suffira de nous circonscrire dans la province de Bretagne pour y rechercher par qui notre ancien duché a été doté d'un art si merveilleux, et pour jeter un coup d'œil général sur les vicissitudes de plus d'un genre qu'il y a subies pendant un laps de temps de près de quatre siècles. Mais, avant d'aborder ce double sujet, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications sur les sources principales auxquelles nous allons emprunter nos renseignements.

I. — Alain Bouchard, d'Argentré, Du Paz, D. Lobineau, D. Morice, etc., en un mot tous les chroniqueurs et tous les historiens anciens de la Bretagne, ont gardé le plus complet silence sur les origines de l'imprimerie dans notre pays. On a beau les interroger, sur la date de l'introduction des premières presses dans l'Armorique, sur les lieux où elles furent établies primitivement, sur les écrits de piété, de droit, de théologie, etc., qu'elles mirent d'abord entre les mains du public lettré ou pieux. A ces questions, pas le moindre mot de réponse.

Il va sans dire aussi que les ouvrages généraux sur les origines du même art typographique [1] ne pouvaient fournir beaucoup de

[1] Maittaire, Panzer, de Bure, etc., etc.

renseignements sur le point particulier qui nous occupe, avant que l'érudition bretonne ne l'eût elle-même préalablement élucidé sous ses différentes faces.

L'incurie allait si loin à cet égard, que Corneille van Beunghen, qui dressa en 1688 une première liste d'*incunables* [1], n'en attribua qu'un seul à l'Armorique, savoir : *la Très-ancienne Coustume de Bretagne,* édition de Tréguier [2].

Mais heureusement depuis lors plus d'un érudit de notre pays s'est mis allégrement à l'œuvre, et s'est condamné à des recherches souvent aussi étendues que minutieuses pour arriver à jeter du jour sur la question que nous traitons ici. Qu'il suffise de nommer parmi ceux dont les travaux ont été livrés à l'impression, MM. Baron du Taya, Habasque, Kerdanet, Grouet, les collaborateurs de la *Biographie Bretonne*, et M. l'abbé Toussaint Gautier.

Ce dernier, plus hardi que ses devanciers, s'est cru en mesure de retracer l'*Histoire même de l'imprimerie en Bretagne.* Or, bien que son livre accuse des recherches sérieuses, bien que nous devions nous-même lui emprunter un certain nombre de renseignements, il faut convenir cependant qu'il ne renferme, en somme, qu'un simple catalogue chronologique plus ou moins complet [3] des imprimeurs de Rennes, de Nantes et de dix ou onze autres villes.

On n'y trouve aucun aperçu général, soit sur l'ensemble et la valeur intrinsèque ou extrinsèque des productions de nos presses bretonnes, soit sur les causes du développement et de la décadence de l'art typographique dans notre pays, soit sur un certain nombre d'autres questions analogues. En faut-il davantage pour établir que le titre de l'ouvrage est par trop prétentieux? — Il promet bien plus que l'auteur ne donne en réalité et n'était en mesure de donner à ses lecteurs.

[1] Beunghen : *Incunabula typographica.* — Amsterdam, 1688. On sait qu'on appelle *incunables,* en terme de bibliographie, les livres imprimés antérieurement à l'année 1500.

[2] *Ibid.*, p. 153.

[3] Cet ouvrage avait paru d'abord à Rennes en 1857 dans le journal *le Progrès.* Le tirage à part n'a été que de 50 exemplaires. Il forme une brochure de 57 pages in-8°.

Mais pendant que M. Toussaint Gautier traçait ainsi d'une manière trop hâtive les premiers linéaments d'une histoire de l'imprimerie en Bretagne, MM. Ambroise Jausions et Armand Guéraud [1], qu'une mort prématurée devaient ravir à la science, poursuivaient la même entreprise, l'un à Rennes et l'autre à Nantes, et se livraient pour cela à des recherches moins étendues peut-être, mais plus minutieuses que n'étaient celles de leur émule.

Nous citerons bien des fois, dans le cours de ce travail, les notes manuscrites laissées par ces deux savants, celles du premier surtout. — D'abord imprimeur (1836-1847) à titre d'héritier et de successeur d'une branche des Vatar de Rennes [2], puis obligé de renoncer à sa profession pour cause de santé, M. Jausions consacra ses dernières années à des études bibliographiques et recueillit une foule de renseignements, qui nous ont été du plus grand secours et nous ont fourni les principaux éléments de cet opuscule. C'est même uniquement le désir de faire jouir le public du fruit des longues veilles de cet homme de bien, aussi savant que modeste et pieux, qui nous a porté à donner suite à des recherches qu'il avait commencées et poursuivies avec tant de zèle et d'activité, mais que la mort l'avait empêché de coordonner et de réunir en corps d'ouvrage.

[1] Les notes de M. Armand Guéraud pour servir à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en Bretagne, sont conservées à la Bibliothèque publique de Nantes. Nous avons pu les y consulter à loisir, grâce à la bienveillance dont veut bien nous honorer le savant conservateur, M. Émile Péhant.

[2] La famille Jausions était originaire du Quercy, où elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie et la magistrature; mais un de ses membres vint se fixer en Bretagne au XVIIIe siècle, et y épousa Jeanne-Augustine Vatar, arrière petite-fille de François Vatar, célèbre imprimeur du XVIIe siècle. C'est de ce mariage que naquit M. Ambroise Jausions, qui était en même temps propre neveu du vénérable Mgr Bruté, mort évêque de Vincennes aux Etats-Unis. L'imprimerie de François Vatar étant venue à vaquer en 1836, M. Jausions en accepta la direction et s'en occupa tout entier en homme de goût et plein de zèle pour son art. Quand il y eut renoncé en 1847, il vécut dans une grande retraite, partageant son temps entre ses études chéries, les bonnes œuvres et les soins que réclamait l'éducation de son fils unique. Fervent chrétien, il avait l'amour de la liturgie et des cérémonies de l'Eglise. Il l'inculqua dès le bas âge à ce fils, objet de toutes ses affections. Par là il contribua, sans s'en douter peut-être, à préparer la vocation monastique du R. P. Dom Paul Jausions. M. Jausions fut emporté subitement par une attaque d'apoplexie, au mois de novembre 1859.

On pourra donc avec raison appeler le présent travail le fruit posthume des labeurs de M. Ambroise Jausions, si tant est qu'on lui trouve quelque mérite, et que nous ayons su tirer un parti convenable d'excellents matériaux [1].

II. — Après ces préliminaires, il est temps d'établir que la Bretagne, sans prendre le premier rang, ne fut pas cependant non plus des dernières, entre toutes les provinces de France, à donner droit d'hospitalité sur son territoire à l'art de la typographie. On ne peut en effet reculer au delà de l'année 1484 l'introduction de l'imprimerie sur notre sol armoricain, ce qui nous place à peu près au dixième rang [2] et nous assure la préférence sur le Maine, la Touraine, la Picardie, etc. De plus, avant la fin du XVe siècle, nous possédions déjà cinq établissements typographiques, tandis que les provinces les plus favorisées de la France, en dehors de celle où se trouvait la capitale, n'en avaient encore que deux au plus [3].

Quant à l'honneur d'avoir eu chez nous les premières presses, il paraît devoir appartenir, jusqu'à nouvelle découverte, à la petite bourgade aujourd'hui inconnue de Bréhand-Loudéac. Ce hameau est compris présentement dans la circonscription administrative du Morbihan, mais en 1484 il faisait partie du diocèse de Saint-Brieuc. Robin Foucquet et Jehan Cress, l'un et l'autre *maîtres* en l'art *d'imprimer*, y furent appelés par noble et puissant seigneur Jehan

[1] V. dans le premier appendice l'analyse des papiers de M. Jausions. Ils appartiennent actuellement à l'abbaye de Solesmes, où ils ont été apportés par le fils du défunt, le R. P. Dom Paul Jausions, religieux de cette abbaye, décédé lui-même à la fleur de l'âge (35 ans), le 9 septembre 1870. Il avait déjà publié plusieurs ouvrages justement estimés : l'*Histoire de Redon*, la *Vie de M. Caron*, l'*Office de la sainte Vierge expliqué*, etc., et préparait une *vie étendue* de son grand-oncle, Mgr Bruté, lorsque Dieu l'a trouvé mûr pour le ciel et l'a rappelé à lui.

[2] V. Werdet : *Hist. du Livre*, 4e partie. — Cet ouvrage accuse des recherches sérieuses ; malheureusement l'auteur estropie trop souvent les noms de lieux et les noms de personnes. Voici dans l'ordre chronologique les villes de France qui ont le pas sur nous : Strasbourg, Paris, Lyon, Toulouse, Angers, Chablis en Bourgogne, Troyes, Poitiers, Caen, Rouen, Metz, Vienne.

[3] *Ibid.*

de Rohan, sire du Gué de l'Isle[1], et y débutèrent dans leur profession par la publication d'un opuscule de piété qui a pour titre : *Le Trespassement Notre-Dame*, etc. Il parut au mois de décembre 1484, et fut suivi, en moins d'une année, de neuf autres ouvrages de piété, de droit ou de littérature religieuse, dont deux, la *Vie de Jésus-Christ* et le *Miroir de l'âme pécheresse*, étaient assez étendus, ce qui nous fait voir avec quelle intelligence et avec quelle activité pouvaient se poursuivre dans ces temps les travaux d'impression, quand ils s'exécutaient sous la protection d'un haut représentant de la féodalité.

III. — Au commencement de l'année 1485, Pierre et Josses Bellesculée[2], aussi maîtres en l'art d'imprimer, vinrent fonder un second établissement de leur profession en Bretagne. Cette fois ce fut dans la capitale même de la province et *proche l'église Saint-Germain* qu'il fut fixé. Le premier ouvrage qu'il mit entre les mains du public ne fut autre que le recueil des *Coustumes et Constitutions de Bretaigne*. L'impression en fut terminée le 26 *mars de l'année* 1484, *vieux style*, par conséquent de fait en 1485, ce qu'il importe de remarquer : car sans cela, l'établissement typographique de Rennes aurait la priorité de date sur celui de Bréhand.

On voit à la fin du livre, après la souscription, la marque des imprimeurs; elle est assez bizarre : sur un fond de sable se détachent en pointe une croix archiépiscopale d'argent à branches inégales et en abîme un cercle et deux triangles inégaux entrelacés dans l'intérieur de ce cercle[3]. Cette édition porte en outre au verso du premier feuillet les armes pleines de Bretagne. Enfin les conseillers et

[1] V. à l'appendice : description abrégée des *Incunables bretons*, le n° 10 de ceux qui sont sortis des presses de Brehand.

[2] La souscription des ouvrages sortis de leurs presses porte Pierre Bellesculée et Josses, mais, comme à cette date les noms de famille étaient toujours précédés du prenom, on doit croire, dit M. Jansions, que Josses n'est ici qu'un nom de baptême. Les deux artistes étaient donc frères, selon toute apparence, et probablement Bretons d'origine.

[3] Elle est reproduite dans Brunet, 5e édition, t. 2, c. 361 : *item*, dans les *Marques typographiques*, n° 283.

les officiers du duc François II, qui régnait alors sur cette province, surveillèrent l'impression de cette édition et lui donnèrent leur approbation. On ne saurait dire néanmoins qu'elle ait été commandée directement par ce prince lui-même, puisqu'elle fut exécutée à *la requeste et despense* d'un noble habitant de la ville de Rennes, *maître Jean Huz* [1].

Pendant que Pierre et Josse Bellesculée travaillaient à l'impression de leurs *Coustumes de Bretaigne,* on poursuivait la même entreprise sur deux autres points du duché : à Bréhand-Loudéac, chez les imprimeurs déjà nommés, et à Tréguier, dans un troisième établissement typographique qui venait de se fonder. Le *maître en l'art d'imprimer* de *Lantréguer,* dont nous ne connaissons que les initiales Ja. P. acheva son édition le *4 jungn 1485,* un mois avant que celle de ses émules de *Lodéac* ne vît le jour [2].

Ils avaient été d'ailleurs précédés dans ce travail les uns et les autres aussi bien que les typographes de Rennes par Jacques Lefèvre de Paris; celui-ci paraît avoir eu l'honneur de donner l'*édition princeps des Constitutions et coustumes de Bretaigne* (1480) [3].

Maintenant serait-il possible de supposer que ce fait de quatre imprimeurs s'occupant simultanément de l'impression d'un même ouvrage, fût purement fortuit et l'effet d'un simple hasard ? Évidemment non. Il ne s'explique que par la connaissance de l'histoire particulière de la Bretagne à cette date. Il nous fait toucher du doigt quel était l'objet vers lequel se portaient alors les préoccupations de nos ancêtres. L'indépendance nationale et les priviléges séculaires de la Bretagne couraient en ce moment les plus grands dangers ; les âmes bien nées, les esprits généreux comprenaient qu'il importait au plus haut point, pour procurer à ces priviléges une sauvegarde efficace, de réveiller dans tous les cœurs bretons le vil sentiment du patriotisme ; ils se plaisaient à espérer que ce but

[1] Voir à l'appendice la description de ce précieux incunable.
[2] Voir à l'appendice la description des incunables *bretons*.
[3] Brunet, 5e édition, t. 2, c. 360.

serait atteint par les publications dont nous parlons. Mais revenons à notre sujet.

Nous connaissons déjà trois établissements typographiques bretons, dus tous les trois à l'initiative privée. Un quatrième ne tarda pas à se former dans l'abbaye de Lantenac, sous la protection éclairée des enfants de Saint-Benoît. Ce nouvel atelier d'imprimerie publia avant la fin du siècle trois ouvrages d'une sérieuse importance [1]; mais peut-être ne devrait-on pas distinguer cette imprimerie de celle de Bréhand-Loudéac. Le fait est que ces deux bourgades étaient peu éloignées l'une de l'autre. Il est constant en outre que les livres sortis des presses de Lantenac sont souscrits par l'associé de Robin-Foucquet, Jean Cress, et portent la même marque d'imprimeur que ceux qui avaient été publiés quelques années auparavant par les protégés du seigneur du Gué de l'Isle [2]. Au fond cependant, comme les lieux sont distincts, et comme des probabilités ne créent pas une certitude, nous avons cru devoir maintenir à Lantenac l'honneur dont il est en possession.

Enfin la ville de Nantes, la première de tout le duché, par l'étendue de son commerce et le chiffre de sa population, vit se fonder dans ses murs, au plus tard en 1492, le cinquième établissement typographique breton et le dernier du quinzième siècle sur lequel nous ayons pu trouver des renseignements.

Il ne saurait plus être question en effet aujourd'hui de revendiquer pour la ville de Vannes l'honneur d'avoir publié dès 1480 le beau missel nantais, connu sous le nom de *Missel du Chaffaut*. On sait que cette assertion erronée, patronée en premier lieu par le janséniste Travers, a son point de départ dans la confusion du nom latin: *Venetiæ*, qui se traduit à la fois dans notre langue par *Vannes* et par *Venise* [3]. La capitale du Browerech était si peu pourvue d'une imprimerie en 1480, que cinquante années plus tard, en 1535, elle

[1] V. à l'appendice second le § troisième.

[2] Cette marque a été reproduite par Brunet, t. 2. c. 789, et dans la collection des *Marques typograph.*, n° 173.

[3] V. une brochure de M. Baron du Taya, et la Biographie bretonne, art. Chaffaut.

recourait encore aux presses de Paris pour l'impression de ses livres liturgiques [1].

Quant au premier imprimeur nantais, il s'appelait Etienne Larchier, et se fit connaître fort avantageusement par la publication des *Heures de Nantes* et du fameux roman de Meschinot, intitulé : *les Lunettes des Princes* [2].

IV. — Tel fut pendant quelques années l'état florissant des premières presses bretonnes, mais cet état dura peu. En effet, si Etienne Larchier paraît avoir eu des successeurs, si son établissement lui survécut dans le siècle suivant, nos imprimeurs de Bréhand, de Rennes, de Lantenac et de Tréguier, n'eurent pas le même avantage. Leurs ateliers d'abord si actifs ne tardèrent pas à perdre de leur importance et à disparaître même entièrement, sans doute sous le coup de la défaite de Saint-Aubin du Cormier, et des autres malheurs qui affligèrent alors la Bretagne et lui firent perdre une grande partie de son prestige politique. L'imprimerie des Bellesculée en particulier, qui avait fait suivre en quelques mois son édition des Coutumes de celle du poème intitulé : *Floret*, ne publia postérieurement aucun autre ouvrage arrivé à notre connaissance. Peut-être fut-elle fermée sans retour dès l'année 1485. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que l'évêque de Rennes, Michel Guibé, ayant eu besoin vers ce temps de faire renouveler ses livres liturgiques, s'adressa à des artistes étrangers à la province pour l'impression des *Heures* (1489) [3], et du *Missel*, propres à son diocèse (1492) [4].

[1] On conserve à Vannes un *Missale venetense* de 1535, imprimé à Paris chez la veuve de Thielman Kerver. (Renseignement dû à M. l'abbé Chauffier.)

[2] V. à l'appendice la description des *Incunables bretons*.

[3] Horæ B. M. (ad usum redonensem). In-8° sur vélin. Paris et Caen. Cet *incunable* n'avait encore été signalé par aucun bibliographe. M. Jausions l'a découvert le premier à la bibliothèque de Rennes, parmi les acquisitions antérieures à 1858, postérieures au dernier catalogue imprimé. V. ses notes sur les *Incunables* de Rennes, n° 90.

[4] Missale ad usum *redonensem*. Paris, 1492, in-folio sur vélin, avec 3 gravures de toute beauté.

La Bibliothèque nationale possède l'unique exemplaire de ce missel qui soit en France, si nous sommes bien renseigné. V. Brunet. V° *Missale*.

Il y eut plus encore : l'établissement typographique dont nous parlons, eut si peu de durée, qu'il passa en quelque sorte inaperçu. Aussi Jean Baudouyn, que nous allons voir, moins de quarante ans plus tard, venir de Nantes dans la capitale de la Bretagne, osa-t-il se donner pour le premier imprimeur de Rennes, et en prendre hardiment le titre et la qualité dans des actes officiels [1].

Le dernier livre sorti des presses de Bréhand-Loudéac-Lantenac, a pour titre : La *très-celebrable Prinse* de Grenade, en 1492. C'est un texte original, mais de peu d'étendue. Tout porte à croire qu'il appartient aux dernières années du XVe siècle, quoique sa date ne soit inscrite sur aucune de ses pages.

Jean Calvez, qui dirigeait en 1499, l'imprimerie de Tréguier, s'est illustré de son côté en mettant au jour un autre ouvrage destiné à une bien plus haute réputation. Nous voulons parler du *Catholicon* en trois langues, du chanoine Auffret de Quoatquevren (1454), revu et corrigé en 1464 par Jean Lagadeuc [2]. Œuvre magistrale pour le temps, cette sorte d'encyclopédie théologique à l'usage du peuple, dénotait dans ses auteurs une science étendue, et rendit d'éminents services au clergé des campagnes de l'Armorique. Elle a été honorée récemment d'une réimpression dont elle était digne à tous égards.

Nous en avons fini avec ce que nous voulions dire des origines de l'imprimerie dans notre province. On aura remarqué sans doute qu'à défaut de renseignements fournis par l'histoire et par la chronique contemporaine, nous avons dû, à l'exemple des bibliographes nos devanciers, nous appuyer presque uniquement sur la teneur même de la souscription des imprimeurs, et sur les autres caractères intrinsèques des livres qu'ils mettaient au jour. Cette source, sans être abondante, sans contenter pleinement la curiosité, avait du

[1] V. son édition des œuvres de Marbode, évêque de Rennes. Nous en dirons un mot plus bas.

[2] V. à l'appendice, pour ces deux ouvrages, notre description des *Incunables bretons*. La marque typographique de Calvez a été mise au jour par Brunet, t. 1, c. 554, et par l'auteur des *Marques typograph.*, n° 19. Elle est symbolique du nom de Calvez, qui veut dire charpentier, car elle se compose d'une hache et d'une équerre, avec deux chats-huants pour supports.

moins l'avantage de ne donner lieu à aucune équivoque, à aucun soupçon d'erreur et de tromperie; mais il résulte aussi de cet état de choses qu'on ne pourra guère arriver à acquérir une idée nette du sujet qui nous occupe sans connaître assez à fond sous le rapport énoncé les premiers ouvrages imprimés en Bretagne. C'est pourquoi il nous a paru à propos de faire le dénombrement de tous les incunables bretons connus et d'en offrir au lecteur une description détaillée. Ce sera l'objet de notre second appendice.

V. — Si nous voulons maintenant poursuivre notre sujet et tracer siècle par siècle depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours un tableau rapide des vicissitudes et des alternatives diverses de progrès et de décadence qu'a subies l'imprimerie en Bretagne, il sera facile de montrer que nos presses bretonnes, sans égaler en réputation celles des Alde, des Étienne et des Plantin, n'ont pas laissé de conquérir une place d'honneur dans la galerie des illustrations typographiques. Il n'y a guère, en effet, de genre d'ouvrages religieux ou profanes, théologiques ou juridiques, littéraires ou philosophiques, historiques ou artistiques sur lequel elles ne se soient exercées avec succès. En outre on ne trouverait peut-être aucune province de France où les imprimeurs aient joui à un égal degré auprès de leurs concitoyens de l'estime et de la considération publiques. Il n'en est aucune, si nous ne nous trompons, qui ait fourni, toutes choses égales d'ailleurs, un pareil nombre de générations d'imprimeurs plusieurs fois séculaires, telles que les Vatar [1], les Denys et les Durand à Rennes, les Doriou et les Mareschal à Nantes, les Galles à Vannes, les Hovius à Saint-Malo, les Prudhomme à Saint-Brieuc. Mais entrons dans quelques détails; essayons d'esquisser, au moins dans ses grandes lignes, pour ce qui concerne notre Bretagne, la suite de l'histoire de cet art typographique, dont l'influence a été si considérable en bien comme en mal sur la société religieuse, civile et politique [2].

[1] L'imprimerie Vatar, fondée en 1630, subsiste encore après deux siècles et demi d'existence. Il n'y en a aucune autre en France, si nous sommes bien renseigné, qui se soit transmise ainsi en conservant le nom patronymique de son fondateur pendant un si long espace de temps.

[2] Notre but ne saurait être, on le conçoit, de présenter ici la série complète et

Or, d'abord, pendant le XVIe siècle, l'imprimerie fit sa réapparition à Rennes, continua à fleurir à Nantes et s'implanta sur cinq ou six nouveaux points du territoire armoricain.

Au début de ce siècle cependant, les Bellesculées n'avaient pas encore été remplacés à Rennes, et les libraires de cette ville recouraient toujours aux presses de Paris, de Caen ou de Rouen pour satisfaire aux demandes de leurs clients [1].

Ce fut seulement vers 1523 que Jean Macé, fils et frère de libraires ou imprimeurs normands, qui ont acquis une haute célébrité, et libraire lui-même établi à Rennes dès 1502 [2], décida Jean Baudouyn, imprimeur de Nantes, à quitter cette ville pour venir s'établir dans la capitale de la Bretagne [3]. Il ne tarda pas en outre à lui commander une édition des œuvres du célèbre Marbode, évêque de Rennes au XIIe siècle. Ce travail important fut publié sous les auspices du B. Yves Mahyeuc, l'un des plus dignes successeurs de Marbode. Il suffirait seul pour immortaliser le nom de notre imprimeur [4].

Jean Macé fit encore éditer à ses frais divers opuscules de Boèce, et quelques autres ouvrages de valeur [5]. Malheureusement ni lui ni Baudouyn ne paraissent avoir laissé d'héritiers de leur nom et de leur profession. Il faut attendre l'année 1535 pour voir un autre imprimeur ou libraire de Caen, Jacques Berthelot, venir se fixer à Rennes et y débuter par une nouvelle édition des *Coustumes*

chronologique de tous les imprimeurs bretons. Nous renvoyons, à cet égard, au travail déjà cité de M. Toussaint Gautier, le plus complet de beaucoup qui ait été tenté en ce genre.

[1] On le conclut de ce qu'en 1514 le *Bréviaire de Rennes* fut imprimé à Paris (Mrr Jaus., n° 2, p. 32), item en 1521 et 1533 le Missel du même diocèse (*Ibid.*, n° 2, p. 87, etc., etc.)

[2] D'après la souscription de l'édition des *Coustumes de Bretaigne*, donnée par Pigouchet (V. Brunet, t. 2, c. 364).

[3] Mrr Jaus., n° 8, p. 3; Brunet, t. 3, c. 131.

[4] *Ibid.* Cette édition de Marbode est devenue aujourd'hui une rareté bibliographique. Elle manque à la Bibliothèque nationale et à celle de Rennes, mais en revanche on en trouve un exemplaire à la Mazarine ou à l'Arsenal. Les Carmes de Rennes en possédaient un exemplaire avant 1789. Il paraît perdu aujourd'hui.

[5] Mrr Jaus., n° 2, p. 10 et 11.

de Bretaigne [1]. Ce Berthelot avait contribué aussi pour une large part aux frais de la double édition du *Missale Redonense,* qui parut à Paris en 1523 et 1531.

Quelques années plus tard, en 1539, Jean Georget avait fondé une seconde imprimerie à Rennes [2], et travaillait tant pour le compte de Thomas Mestrard, libraire établi près la porte Saint-Michel à l'enseigne de Saint Thomas, que pour celui de Guillaume Chevau, aussi libraire, ce dernier demeurant près l'église de Saint-Sauveur, à l'enseigne de Saint Jean l'Évangéliste. L'un et l'autre ne tardèrent guère non plus à joindre à leur première profession de libraire celle d'imprimeur en titre [3].

Le premier obtint même un double privilége, émané tant du duc de Bretagne que du parlement de cette province, qui lui conférait le droit exclusif d'imprimer et de vendre le nouveau recueil, considérablement amélioré par ses soins, des Coutumes bretonnes et des Ordonnances royales relatives au même pays [4].

Le second s'acquit également une telle réputation, que l'évêque de Saint-Brieuc lui confia (v. 1540) le soin d'imprimer le Bréviaire de son diocèse [5].

Concurremment avec Mestrard et Chevau, Julien Duclos exerçait également à Rennes (1539-1581) la profession d'imprimeur, et donna même au public un plus grand nombre d'ouvrages que ses émules. Nous citerons seulement son *Otium Semestre* de Jean de Langle, et ses *Coutumes de Bretagne* [6].

Noël Glamet, originaire de Quimper, vint aussi se fixer à Rennes

[1] M^{ss} Jaus., n° 1, p. 2, et n° 6, p. 37. — La marque typographique de Berthelot se trouve dans les papiers de M. Jausions ; c'est la même que celle de Josse Bade.

[2] V. Brunet, V° *Coustumes*, etc., 5° édit., t. 2, c. 366, et M^{ss} Jaus., n° 6, p. 37.

[3] M^{ss} Jaus., n° 1, p. 4 et 5.

[4] M^{ss} Jaus., n° 6, p. 24.

[5] Breviarium de Trinitate ad usum Eccl. Brioc. Redonis apud. Guill. Chevau. 1548. Il est mentionné dans le catalogue des imprimés de la Biblioth. du Roi. M. Gaultier du Mottay (Saint-Brieuc) possède un exemplaire de cette édition de toute rareté.

[6] M^{ss} Jaus., n° 6, fol. 6 et 7, et n° 6, fol. 27-31. — Il est probable que la famille Duclos, qui continue à tenir un rang si honorable dans la ville de Rennes, remonte originairement à ce Duclos.

comme imprimeur au plus tard en 1585, probablement comme successeur de Jean Georget. Il fut le premier éditeur des écrits de divers genres du célèbre Noël du Fail, sr de la Hérissaye [1].

A la même époque, Pierre Bretel et Blaise Petrail de Nantes, qui selon toute apparence avaient pris la place de Thomas Mestrard et de Guillaume Chevau, s'entendirent pour supporter en commun les frais d'une nouvelle édition des livres liturgiques de Rennes, qui venaient d'être corrigés et améliorés conformément aux prescriptions du concile de Trente [2].

Enfin les troubles politiques qui signalèrent la fin de ce siècle paraissent avoir occasionné la fondation d'une quatrième ou cinquième imprimerie à Rennes. Cette dernière avait à sa tête le Poitevin Michel Logerois [3] et se proposa, croit-on, pour principal objectif la mission assez peu louable de combattre par tous moyens, bons ou mauvais, la sainte Ligue et par conséquent indirectement le Catholicisme lui-même.

En résumé les presses rennaises furent fécondes dans le XVIe siècle : elles livrèrent au public non-seulement des ouvrages de piété et de littérature, mais aussi des livres de jurisprudence et de théologie en nombre considérable.

Les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'état de l'imprimerie à Nantes pendant le cours de cette même période historique, ne sont pas aussi abondants que ceux qui concernent Rennes ; mais on sait au moins que cette dernière ville est redevable à son émule de gloire et de puissance [4] des deux imprimeurs de mérite Jean Baudouyn et Blaise Petrail, dont nous venons de parler. C'est déjà pour la cité nantaise un premier titre de gloire.

De plus, Guillaume Larcher, aussi imprimeur nantais, donna au public dès 1501 un superbe missel à l'usage de l'Église de Nantes

[1] Mrs Jaus., fol. 7.

[2] V. le privilége royal qui leur fut octroyé à cet effet à la prière de Messire Aymar Hennequin, év. de Rennes. — Mrs Jaus., n° 6, p. 32 et n° 1, fol. 36.

[3] M. Jausions conclut, avec assez de vraisemblance, que ce Logeroys était Poitevin de ce qu'en 1560 il y avait à Poitiers un imprimeur de ce nom. (V. Mrs J., n° 6. f. 32, et n° 1, f. 8 et 9.)

[4] V. Travers, *Hist. de Nantes*, t. 2, p. 198, et Mrs Jaus., n° 1, p. 11.

(1501) [1], et Guillaume Tourquetil, autre imprimeur de la même ville, mérita de son côté l'honneur d'être choisi par Mgr de Plédran pour imprimer les statuts synodaux de son diocèse, celui de Dol (1507) [2].

Peu après (1527), Antoine et Michel les Papolins de Nantes s'employaient à publier une nouvelle édition des *Coutumes de Bretagne* [3], et sans doute aussi d'autres ouvrages de jurisprudence, mais ils agissaient, nous devons l'ajouter, comme libraires et non comme imprimeurs. Les impressions qu'ils commandaient se faisaient à Paris, à Angers, à Caen [4].

Enfin dans les dernières années de ce siècle, Nicolas Desmaretz et François Faverie se firent remarquer, à l'opposite de Michel Logerois de Rennes, dont nous parlions naguère, par leur zèle à multiplier les écrits favorables à la sainte Ligue, qui comptait Nantes parmi ses principales places d'armes [5].

La ville épiscopale de Saint-Malo n'avait pas eu d'imprimerie au XVe siècle. Elle dut en être gratifiée, au plus tard, en 1554, mais on ne connaît malheureusement qu'un seul ouvrage sorti des presses du nouveau typographe, dont le nom n'est même pas arrivé jusqu'à nous : c'est la vie de Saint-Malo, par Bili, évêque de Vannes [6].

Le P. de Cheffontaines, (Penfeunteniou), de l'ordre de Saint-François et Breton de naissance, qui devait bientôt arriver à la haute fonction de ministre général de tout son ordre, ne tarda pas non plus à enrichir son couvent de Cuburien, près Morlaix, d'une imprimerie bretonne d'où sortirent plusieurs livres remarquables de controverse [7].

La ville de Morlaix possédait aussi dans ces mêmes années des

[1] Mrs Jaus., n° 2, p. 24. — [2] *Ibid.*, p. 25.

[3] Brunet, t. 2, c. 365. — [4] *Ibid.*

[5] C'est ce qui résulte du texte des ouvrages cités par M. Toussaint Gautier. *Hist. de l'imprimerie en Bretagne*, p. 25.

[6] Vita S. Machutis, auctore Bilio, XIVe Ep. Venetensi. Macliovopoli, 1555; livre devenu d'une rareté extrême. Nous n'avons pas encore eu la bonne fortune de le rencontrer.

[7] Mrs Jausions, n° 2, p. 11 et 21; Brunet au mot *Capite fontium* indique quelques écrits du célèbre controversiste, mais non ceux qui ont été imprimés à Cuburien.

presses, qui livrèrent au public, en langue exclusivement bretonne, les deux curieux mystères de sainte Barbe et de saint Guennolé [1].

Vannes eut encore vers la même époque un premier établissement typographique. Il était dirigé par Jehan Bourrelier, et livra à l'impression entre autres livres de valeur le *Breviarium ad usum insignis Eccles. venetensis.* VENETIÆ, 1589 [2].

Enfin le seizième siècle ne se termina pas sans que le même avantage n'eût été procuré à la ville de Dinan.

Le chef de la nouvelle imprimerie s'appelait Aubiniaire. Il donna au public, entre autres ouvrages, les opuscules du jurisconsulte Boisgelin de la Toise, originaire de Taden [3], ainsi qu'une lettre de l'évêque de Saint-Brieuc à son collègue du Mans, etc., 1593 et 1597 [4].

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici, pour être complet, que la Bretagne fournit dès le commencement de ce même siècle, à la capitale de la France et sans doute à d'autres villes du royaume et de l'étranger, un certain nombre d'imprimeurs qui ont acquis une grande réputation, par l'élégance de leurs impressions et par l'éclat des miniatures dont ils enrichissaient leurs publications. Nommons parmi eux Thielman Kerver, Allain Lotrian, Yves Quillivère, Jean Kerbriand, Didier Maheu, etc. [5].

Quant à Simon de Colines, c'est à tort, selon toute apparence, qu'on a voulu en faire également un Breton en prétendant que le bourg de Collinée lui avait donné naissance. Il était né plus probablement à Pont-de-Colines près de Montreuil en Picardie [6].

VI. — Le XVIIe siècle, époque de tous les genres de gloire pour la France, se trouva être aussi la période sans contredit la plus glorieuse des annales de l'imprimerie en Bretagne. C'est alors en effet

[1] V. M. Gautier, *Hist. de l'imprimerie en Bretagne*, p. 34.

[2] Renseignement communiqué par M. l'abbé Chauffier (Vannes). Le même correspondant nous apprend aussi que le Missel de Vannes de 1535 fut imprimé à Paris par les soins de Michel les Papolins, libraire à Nantes, et de Guill. Brunel, libraire à Vannes.

[3] *Biographie Bretonne*, art. Boisgelin.

[4] Mrs Jaus., n° 2, p. 22.

[5] *Ibidem*, n° 2, p. 16, et n° 8, p. 28.

[6] Cf. Maittaire : *Vitæ typographorum, etc.*

qu'on vit les établissements typographiques s'y multiplier de tous côtés, et acquérir en outre cette fixité et cette stabilité, dont ils avaient été privés précédemment.

La ville de Rennes en particulier donna asile, dans le cours des vingt-cinq premières années de ce siècle, à quinze ou vingt nouveaux ouvriers typographes venus de Paris, de Caen, de Rouen, de Nantes, de Troyes, etc. Or, la plupart d'entre eux, comme Tite Haran [1], Pierre Hallaudays [2], Pierre Durand [3], Pierre Garnier [4], surent se faire une nombreuse clientèle et transmirent leurs presses à leurs descendants pour de longues années. On a cependant à regretter que le plus illustre de tous, Christophe Beys, petit-fils du célèbre Christophe Plantin, n'ait fait qu'un trop court séjour dans la capitale de la Bretagne, et lui ait préféré la cité flamande de Lille [5].

En retour, Jean *Vatar* ou *Vatart* [6], se fit recevoir en la compagnie des imprimeurs de Rennes, le 5 juin 1631. D'où venait ce Vatar? Était-il originaire soit d'Auxerre, soit de Tours, deux villes où le nom des Vatar n'est pas inconnu, où ils ont même exercé avec honneur les fonctions d'imprimeur [7]? C'est une question restée sans solution, mais ce qui est certain, c'est que ce personnage, grâce à son habileté, à son esprit de justice et d'équité, à toutes ses belles qualités, ne tarda pas à conquérir un rang à part parmi les hommes de sa profession dans la ville qu'il habitait, et à mériter le titre fort recherché alors d'imprimeur ordinaire du roi et des États de Bretagne [8]. La maison Haran, qui en avait joui précédemment, après Thomas Mestrard et Julien du Clos [9], se voua alors plus spécialement à l'impression des livres classiques, ou des ouvrages de droit, de piété et de théologie. Ainsi firent semblablement les maisons Denys, Yvon, Coupard, Hardy, Garnier, Gaisne, etc. [10], qui conti-

[1] Mrs Jaus., n° 1, p. 16. — [2] *Ibid.*, p. 17. — [3] *Ibid.*, p. 20. — [4] *Ibid.*, p. 25. — [5] *Ibid.*, p. 15.

[6] Les premiers arrêts royaux portent VATART. Actuellement on écrit VATAR.

[7] Mrs Jaus., n° 5, p. 41. — [8] *Ibid.* p. 6.

[9] *Ibidem*, n° 2, liste des imprimeurs du roi à Rennes. Duclos, Logeroys, deux Haran, J. Vatar.

[10] Mrs Jaus., n° 1, p. 33, etc.

nuèrent néanmoins à prospérer. Quant à Denys Lesné, il donnait au public en 1628 un Missel Romain, et un Manuel des Confesseurs [1], ce qui permettrait de penser qu'il était l'imprimeur ordinaire de l'Evêché. Cependant le premier, si nous ne nous trompons, qui prit ostensiblement ce titre n'est autre que Jean Durand (1644) [2]. Il demeurait rue Saint-Germain à l'enseigne Notre-Dame [3].

Quoi qu'il en soit de ce point de détail, Jean Vatar venait de fonder une maison appelée à un brillant avenir et destinée à laisser bien loin derrière elle les maisons rivales, qui existaient antérieurement dans la capitale de la Bretagne. Disons de suite à cet égard et pour ne pas revenir sur ce sujet, que peu après la mort de son premier chef, la famille Vatar se trouva de fait en mesure de se scinder, et de diriger en même temps dans la même ville, deux, et quelquefois trois imprimeries; les unes et les autres continuèrent également d'être entourées de l'estime et de la considération publiques et deux d'entre elles ont subsisté dans la même famille jusqu'en 1847 [4].

Il y a cependant cela de remarquable, que ce fut la branche cadette qui eut le privilége de conserver dans sa lignée le titre d'imprimeur du roi, du Parlement et des États. En revanche, la branche aînée, qui reconnaît pour chef Alain Vatar, fonda au XVIIIe siècle trois nouveaux établissements: l'un à Nantes, le second à Lyon [5] et le troisième à Paris [6]. Cette branche a d'ailleurs survécu à sa rivale et continue encore actuellement d'exercer à Rennes avec éclat l'honorable profession d'imprimeur.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

[1] M^ss Jauss., n° 1, p. 26. — [2] *Ibid.*, p. 36. — [3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, n° 1, p. 29, 57 et n° 5, f. 41-47.
[5] *Ibid.*, n° 8, p. 20, et lettre de M. Hippolyte Vatar en date du 27 août 1875.
[6] *Ibid.*, n° 1, p. 64.

—

CRÉTINEAU-JOLY

III*

Crétineau-Joly avait publié les *Chants romains*, en 1826 ; les *Inspirations poétiques*, en 1829 ; les *Trappistes*, en 1829 ; *Charette*, drame politique, les *Poésies vendéennes et Mélanges*, en 1833 ; les *Episodes des guerres de la Vendée*, en 1834 ; l'*Histoire des généraux et chefs vendéens*, en 1838 ; *Un fils de pair de France*, en 1839 ; le *Voyage à la vapeur*, en 1840.

On devine par ces titres quelles avaient été les préoccupations d'esprit de l'auteur et quel avait été l'objet principal de ses réflexions et de ses études. Catholique et royaliste de conviction, Vendéen d'affection comme de naissance, il avait vu comme se résumer dans les guerres de la Vendée tous les épisodes religieux et politiques depuis 1793. Le triomphe de la Vendée, c'eût été le triomphe de l'Eglise et de la monarchie ; la défaite de la Vendée, ç'avait été le triomphe de la révolution, et cette révolution impie, Crétineau-Joly la poursuivra jusque dans la manière dont elle feindra un certain respect pour l'Eglise et dans ses moyens frauduleux pour faire signer au représentant du Pape un faux concordat, au lieu du vrai concordat. La main impitoyable de l'historien vendéen enlèvera tous les voiles et exposera nue la révolution dans toute sa laideur aux regards effrayés des générations. République,

* Voir la livraison de septembre, pp. 161-173.

bonapartisme, orléanisme : trois formes diverses d'une unique et même chose, la révolution, apparaîtront tour à tour sur la sellette au tribunal des siècles, en compagnie du protestantisme, cette première forme révolutionnaire dont l'examen privé n'est que le frère de la libre-pensée.

Racine disait que, lorsque son sujet était choisi et médité, sa tragédie était faite. Crétineau-Joly avait, toute sa vie, médité sur les guerres de la Vendée, dont il avait entendu les premiers récits sur les genoux de sa mère, au sein même de la Vendée. Il avait connu les anciens soldats et les anciens chefs, les nouveaux chefs et les nouveaux soldats ; il avait vécu dans leur intimité ; il avait répété leurs chants de gloire et leurs gémissements ; il avait vu leurs yeux s'animer au souvenir des victoires et se voiler de larmes au souvenir des défaites et des ingratitudes ; son cœur s'était identifié avec celui de ces héros, et sa plume avait déjà écrit les pages principales de son chef-d'œuvre lorsqu'il quitta peu à peu les luttes du journalisme pour y mettre la dernière main.

Ce fut de 1840 à 1842 que parurent successivement les quatre volumes de l'*Histoire de la Vendée militaire*. La cinquième édition, la dernière que nous connaissions, parut en 1865, il y a dix ans.

Le monde n'aurait peut-être jamais eu Virgile, s'il n'avait eu Mécène. La France n'aurait peut-être jamais eu Crétineau-Joly avec son *Histoire de la Vendée militaire*, si elle n'avait d'abord eu le baron Dudon, ancien ministre de Charles X. Crétineau-Joly, homme de mérite supérieur, mais encore humble écrivain de province, avait connu à Nantes le baron Dudon, qui l'avait compris. Une circonstance avait encore rapproché davantage l'homme puissant et le modeste écrivain.

L'*Histoire des traités de 1815* avait vengé le baron Dudon des injustes accusations dont il avait été l'objet, et Crétineau-Joly, en publiant ce livre, avait eu un double but. « Le but premier, nous le connaissons, dit le P. E. Régnault : il fallait apprendre à tous « quel fut le rôle que chacun s'assigna dans ce drame de « toutes les misères d'un pays occupé jusqu'à deux fois en quinze

« mois par l'Europe liguée contre lui. » Mais pourquoi ne dirais-je pas que le motif déterminant a été de défendre l'honneur d'un homme dont j'ai déjà prononcé le nom ? Mêlé à des négociations diplomatiques épineuses, notamment dans l'affaire de « la liquida- « tion de Hambourg », longtemps en butte aux incriminations passionnées des uns, toujours tenu en défiance par les préventions injustes des autres, le baron Dudon n'oublia jamais qu'il devait à Crétineau-Joly d'être sorti indemne de ce débat contradictoire que tant de rancunes avaient jusque-là faussé, tant de préjugés obscurci. »

Sous l'influence de l'amitié, de la reconnaissance et de ses convictions, le baron Dudon devint le Mécène de Crétineau-Joly. La Vendée militaire avait trouvé son historien ; mais cet historien ne trouvait pas d'imprimeur : on lui demandait une avance de 20,000 francs. Il n'avait rien. Le baron Dudon la fit, et lorsque les succès de Crétineau-Joly l'eurent mis en position de rendre cette somme, M. Dudon la refusa.

Le livre parut : il fit grand bruit. Les hommes politiques et les littérateurs le lurent et l'étudièrent ; tous les journaux en parlèrent. Ce fut peut-être en Vendée qu'il fut le moins favorablement accueilli : « Quoi, Crétineau-Joly aurait fait un ouvrage de mérite ! Allons donc ! Nous avons connu Crétineau-Joly tout enfant, tout petit. Aurait-il grandi ? Impossible. Voyez donc, nous, nous n'avons pas grandi. » Cependant Mme de la Rochejaquelein lui disait : « Personne n'écrira l'*Histoire de la Vendée* après vous, Monsieur ! Vous êtes notre Homère ; vos récits valent les siens et les surpassent, puisque votre merveilleux est puisé dans la plus exacte vérité. Je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour lire une *Histoire de la Vendée* digne d'elle [1] ». Ce témoignage était fait pour dédommager Crétineau-Joly de bien des injustices et des ingratitudes.

Dans le monde politique, les appréciations avaient été unanimes en faveur du talent de l'auteur ; mais, tandis que les journaux révolutionnaires laissaient leur propre partialité tomber devant sa fran-

[1] Lettre du 5 janvier 1841

chise, plusieurs royalistes reprochaient au loyal Vendéen d'avoir été « moins tendre à l'égard de son parti que de ceux qui le combattent », et d'avoir fait de la « partialité au rebours ». Ces reproches ont trouvé des échos jusqu'à ce moment, et des amis de Crétineau-Joly eux-mêmes, tombant dans le défaut qu'ils lui reprochent à tort, se font un devoir de les rééditer.

Nous n'admettons pas « qu'on se montre indulgent pour les méfaits d'un adversaire politique », pas plus que nous n'admettons qu'on soit « rigoureux ou âpre outre mesure » pour les hommes de son parti. L'historien doit être juste envers tous et se boucher les oreilles lorsque, derrière lui, il entend des récriminations, des menaces ou des promesses. C'est ce que fit Crétineau-Joly. Il avait le cœur trop grand, trop haut placé pour s'arrêter à toutes ces petitesses ; il savait que les hommes qui figurent dans l'histoire ont la responsabilité de leurs actes et que la responsabilité qui pèse sur l'historien vient de la façon dont il dit la vérité. Au point de vue des conséquences, il y a encore moins d'inconvénients à « froisser des dévouements amis, » mais réellement défectueux par quelques endroits, qu'à perdre toute autorité par des complaisances de parti. Quelque remarquable que soit en Crétineau-Joly le talent de l'écrivain, son livre serait tombé comme bien d'autres histoires de la Vendée, s'il n'était marqué d'un cachet de véracité qui le fera passer aux âges les plus reculés comme un témoignage. Crétineau-Joly a eu raison de maintenir dans ses dernières éditions les reproches mérités qu'il adresse à des hommes de son parti et à la Restauration elle-même. Cet acte de désintéressement et de courage, cette résistance aux reproches les plus amers, aux sollicitations les plus vives et à de brillantes espérances, est un des plus beaux traits de sa vie. Voilà le Vendéen.

On reprocha encore à Crétineau-Joly de n'avoir pas « fait ressortir assez qu'il s'agissait moins ici d'une guerre civile, d'une guerre politique, d'une guerre sociale, que d'une guerre sainte ». Autant vaudrait reprocher à Crétineau-Joly d'avoir plutôt consulté sa mémoire que son imagination.

On dit : « Le royaliste, chez lui, n'a-t-il pas absorbé outre mesure le chrétien, en paraissant traiter la question religieuse comme un simple accessoire dans le mouvement général qui précipita les populations de l'Ouest? » — Mais chez la masse des combattants de l'Ouest, le royaliste n'avait-il pas un peu absorbé le chrétien ? Ou plutôt les motifs différents qui poussèrent les vaillantes tribus vendéennes au combat, ne se réunissaient-ils pas en un faisceau d'autant plus fort qu'ils étaient plus nombreux ? Certes, ce n'est pas nous qui amoindrirons le mérite de nos pères. Mais est-ce rendre à ce mérite l'hommage qui lui est dû que de le transformer, afin de lui donner du relief? Tel qu'il est, ce mérite jette assez d'éclat pour n'avoir pas besoin d'être amplifié. Notre Vendée, se soulevant contre un pouvoir impie, usurpateur, arbitraire et cruel, qui lui enlève son Dieu, ses prêtres, son roi, ses nobles, ses fils, qui saccage ses moissons, brûle ses maisons, massacre vieillards, femmes, enfants, notre Vendée est assez grande pour qu'on renonce à faire de ses guerres héroïques uniquement des croisades. La guerre était « sainte, » parce qu'elle défendait les intérêts les plus sacrés, y compris les intérêts catholiques, mais non parce qu'elle défendait exclusivement ces derniers intérêts. Ne dénaturons pas les faits : il y aurait des inconvénients à représenter nos armées de paysans vendéens comme des armées d'anges terrestres triomphant du démon : ils furent des héros et au besoin des martyrs. C'est déjà bien beau. Nous sommes dans un siècle où l'on veut tout transfigurer, et en transfigurant tout, il arrive qu'on n'est jamais content du réel et que l'on s'épuise en courant après l'idéal. Crétineau Joly joignait à une imagination vive un jugement solide ; il connaissait parfaitement son pays ; il se garda bien de faire une Vendée imaginaire ; il donna, dans son livre, la Vendée véritable, et son livre, précisément parce qu'il présente « la sévérité de l'histoire », servant de base au « charme de l'épopée » et à « l'attrait du roman », fera toujours les délices de ceux qui ne lisent avec plaisir que ce qu'ils lisent avec confiance.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur les magnifiques

Ignace que n'aurait fait un éloge à toute outrance, et, comme l'*Histoire de la Vendée militaire*, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* fut un fait dans les annales du monde.

Parmi les hommes prévenus contre les jésuites que le livre de Crétineau-Joly ramena à des idées plus justes, fut le célèbre Silvio Pellico, qui écrivait, le 15 septembre 1845, à l'*Ami de la religion:* « M. Crétineau-Joly, dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus,* n'est plus le jeune écrivain qui faisait noblement son premier coup d'essai. Quelques années de plus et des recherches longues et d'une haute importance ont ajouté à son sens droit et à son énergie vendéenne la force calme du savoir. C'est avec une nouvelle puissance qu'il a entrepris et exécuté avec succès une histoire aussi vaste que celle des jésuites. »

« L'ouvrage de M. Crétineau-Joly, écrivait encore Silvio Pellico, est d'autant plus intéressant qu'il n'a pas le caractère mesquin de cette partialité qui mutile le vrai. Il y a des livres qui révèlent la franchise et la conscience sans peur de l'auteur: en voilà un. »

Cependant il y eut des ennemis des jésuites qui ne voulurent pas se rendre à l'évidence, des amis auxquels la franchise de l'historien ne plut pas et des hommes très-intelligents et très-impartiaux eux-mêmes qui ne comprirent pas. De ce nombre semble avoir été le grand Lacordaire : tant il est vrai que la même lumière n'affecte pas toujours de la même manière tous les yeux. Après avoir lu les deux premiers volumes et le dernier, Lacordaire déclarait n'y voir pas clair encore dans l'existence et dans les actes de la célèbre compagnie. « Il me semble que cette nature d'hommes ait toujours ôté la raison à ses amis et à ses ennemis, disait-il. Je voudrais leur consacrer dix années d'études, ne fût-ce que pour mon plaisir propre... Les jésuites continueront à faire du bien et à le mal faire quelquefois; ils auront des amis frénétiques et des ennemis furieux en attendant le jour du jugement dernier, qui sera pour bien des raisons un très-intéressant et très-curieux jour [1]. »

[1] Lettre à Mme Swetchine (29 avril 1846).

Lacordaire s'était trompé. Le jugement en dernier ressort appartient à Dieu seul sans doute : il n'en est pas moins vrai que les jésuites avaient trouvé un juste appréciateur de leurs actes et de leurs travaux.

Mais il y a dans ces quelques lignes de l'illustre dominicain une pensée que je ne puis me résoudre à laisser échapper sans quelque commentaire.

Les grandes et nobles existences d'institutions ou d'hommes en sont là : elles ont des amis frénétiques et des ennemis furieux. Les amis ne voient que les beautés ; les ennemis que les défauts. Les premiers ne veulent pas apercevoir les imperfections que mêle la fragilité humaine à ce qu'il y a de plus parfait ici-bas ; les seconds n'admettent pas qu'un défaut léger ne vicie pas radicalement les choses les plus parfaites. Il y a exagération des deux côtés. Les jésuites font le bien, quoique parfois ils le fassent mal. Ce mal qui se trouve accidentellement dans la manière dont ils font le bien, ne détruit pas radicalement ce bien. Ainsi en fut-il aussi de Lacordaire : il fit le bien, quelquefois mal ; il eut des amis et des ennemis exagérés ; comme les jésuites, il eut aussi des observateurs sensés qui, tout en faisant la part de la fragilité humaine, demeurèrent ses admirateurs. Ainsi en fut-il encore de Crétineau-Joly. Ces grands caractères qui, comme le chêne des forêts, luttent contre les tempêtes et restent eux-mêmes, contrastent singulièrement avec ces caractères mous qui ne savent que plier à tous vents. Le chêne peut être brisé parce qu'on le redoute, mais on admire encore ses ruines ; on laisse le roseau plier et se redresser, sans s'inquiéter de lui, parce qu'il n'offusque personne : il continue son manége jusqu'à ce qu'il pourrisse sur pied. Crétineau-Joly a pris sa place parmi les hommes au cœur ferme comme le cœur du chêne, les Charette, les Stofflet, les Cathelineau, les La Rochejaquelein, les Ignace de Loyola, les François de Borgia, les François-Xavier et tant d'autres dont il a chanté les hauts faits. Ils ont pu être un objet de pitié pour les insensés qui n'ont pas compris leurs combats ; eux, désormais à l'abri des tempêtes, sont en paix, et la postérité, portant ses regards sur leurs actions magnanimes, proclamera leur gloire.

L'*Histoire de la Vendée militaire*, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus :* voilà les deux œuvres capitales de Crétineau-Joly. Ses autres livres seraient des œuvres capitales pour des écrivains d'un moindre mérite; mais, quelle que soit leur valeur, elles dérivent presque toutes des pensées qui se développent dans ces deux ouvrages. Les volumes consacrés à Clément XIV, et la discussion avec le P. A. Theiner, sont un complément de l'histoire des jésuites. L'*Histoire de Louis-Philippe* et l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* rentrent dans l'ordre d'idées de l'*Histoire de la Vendée*. L'*Eglise Romaine en face de la Révolution; Bonaparte, le Concordat de 1801 et le Cardinal Consalvi* tiennent aux deux : c'est toujours la vérité et la justice personnifiées par l'Eglise et par la monarchie, luttant contre la révolution, ce fléau des temps modernes. Avec quelle impitoyable habileté Crétineau-Joly enlève le masque à tous ces faux grands hommes : tribuns, consuls, empereurs ou rois usurpateurs! Comme il ramène bien à sa taille véritable, dans l'affaire du Concordat, le pseudo-protecteur de l'Eglise qui ne craignit pas un jour de présenter à la signature du cardinal Consalvi une prétendue copie du concordat où se trouvaient des conditions autres que celles convenues la veille! Les ouvrages de Crétineau-Joly, tout cousus de pièces authentiques, resteront comme autant de témoins consciencieux disant à la postérité les petitesses et les grandeurs, les fautes et les actes de bonne politique, les turpitudes et les gloires des trois derniers siècles.

Cependant la fin des luttes approchait avec la fin de la vie. Le grand batailleur conservait sa fermeté, alors que ses amis voyaient rapidement défaillir ses forces. Privé de la vue, comme autrefois Homère, il se faisait relire les pages de ses propres ouvrages ou les livres d'autrui, surtout ceux ayant trait aux affaires de l'Église et à l'histoire de sa chère Vendée. Il regrettait de n'avoir pu, avant de mourir, revoir encore une fois Fontenay, Luçon, Les Sables et le Bocage, illustrés par les La Rochejaquelein, les Charette et leurs compagnons d'armes. Comme ces héros, il est mort fidèle à son

Dieu, à son roi; avec eux, sans doute, il reçoit, après avoir expié ses fautes, la récompense de ses vertus. Nous, qu'il honorait de son amitié et qui restons après lui au combat, nous déposons sur cette tombe, fermée depuis neuf mois, nos regrets, nos larmes et nos prières.

Une voix plus autorisée que la nôtre va se faire entendre et révéler des choses nouvelles. Pendant vingt-cinq ans, M. l'abbé Maynard a vécu dans l'intimité de Crétineau-Joly, et pourtant la modestie de Crétineau-Joly fut telle, que M. l'abbé Maynard ne connut qu'après sa mort certaines réponses que le célèbre Vendéen pouvait opposer à ses adversaires : ces réponses, le public les aura, quand il lui plaira, sous les yeux.

Le livre de M. l'abbé Maynard vient de paraître : il est de toute justice que nous fassions silence.

ABBÉ DU TRESSAY.

CONTES ET RÉCITS POPULAIRES DES BRETONS

SAINTE ONENNA

— RÉCIT DE LA GARDEUSE DE VACHES —

I

Il existe, dans un coin isolé de la Bretagne, sur la lisière de la vieille forêt de Brocéliande, dans le département du Morbihan, une humble bourgade, presque inconnue du reste du monde. Ce village, qui forme le chef-lieu de la commune de Tréhorenteuc, est sous la protection de sainte Onenna, fille d'un roi breton, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans une précédente légende, intitulée : *La Couronne du roi Hoël III.*

Ce pays est remarquable, à tous les points de vue : d'abord, comme il est extrêmement accidenté, les vallons et les coteaux qui le coupent en tous sens en font un jardin anglais naturel, avec des sinuosités et des méandres sans fin, qui l'ont fait appeler par les poètes d'autrefois : *le Val sans retour,* nom qu'il porte encore aujourd'hui. Enfin, les touristes qui visitent ces lieux vont généralement se reposer de leurs fatigues à l'ouest du village, près d'un endroit appelé *Néant*, pour écouter le charmant murmure de jolies cascatelles formées par la réunion de plusieurs ruisseaux.

C'est en cet endroit que me fut racontée, l'été dernier, par une vieille femme gardant sa vache, la naïve légende qui va suivre.

II

Hoël III, le roi des bois, avait sa résidence à Gaël. Son épouse, Pritelle, fille d'Ansoch, lui donna quatre garçons : Iosse, Winoc, Judicaël et Hoël, ainsi qu'une fille du nom d'Onenna. Inutile de dire que cette dernière, — qui, paraît-il, était extrêmement mignonne et jolie, — reçut à elle seule plus de caresses du roi et de la reine que ses quatre frères ensemble.

La jeune princesse n'avait pas encore dix ans, lorsqu'un pieux ermite reçut l'hospitalité du roi et séjourna plusieurs semaines à Gaël. Il sut promptement se faire aimer d'Onenna, qu'il combla de jouets et à laquelle il fit toutes sortes d'amitiés. Souvent il répétait tout bas, en admirant les gentillesses de l'enfant : « Chère petite sainte, ton pays à toi n'est pas de ce monde, et tu t'en iras de bonne heure dans ta douce patrie. »

Onenna l'entendit une fois, et ces paroles l'impressionnèrent vivement. Douée d'une intelligence peu commune, elle réfléchit longtemps à ce qu'avait dit l'ermite, et comprit, sans avoir recours à ses parents, qu'elle eût craint d'affliger, que son séjour sur cette terre serait de courte durée, et qu'il lui fallait l'employer dévotement pour pouvoir mériter le ciel. A partir de ce moment, elle ne songea plus qu'à prier Dieu et à accomplir toutes les bonnes œuvres que son cœur lui suggérait. Elle pensa qu'elle ne pourrait que très-difficilement faire son salut dans le château de son père et résolut, malgré tout le chagrin qu'elle allait causer à sa famille, de s'éloigner de sa demeure royale pour aller vivre misérablement quelque part.

Un jour donc, sans prévenir personne de ses projets, elle partit à pied et s'aventura seule dans la campagne. Elle rencontra sur une lande une petite *pâtoure*, à laquelle elle proposa de troquer ses guenilles contre ses vêtements. La paysanne, qui comprit bien qu'elle allait faire un bon marché, s'empressa d'accepter. Onenna, ainsi déguisée en mendiante, s'éloigna de la maison paternelle, et se mit à la recherche d'une position obscure.

Après avoir marché bien longtemps pour ses petites jambes, peu habituées à des courses pareilles, elle arriva près d'un vieux château. La nuit allait étendre ses voiles sur la terre, et la pauvre enfant, seule au milieu d'une nature déserte et sauvage, désirait ardemment trouver un gîte pour se mettre à l'abri des loups, très-nombreux à cette époque dans les grands bois qui couvraient une bonne partie du pays.

Ce ne fut pas cependant, sans une très-grande appréhension qu'elle souleva le lourd marteau de la porte d'entrée de cette demeure, qui lui était complétement inconnue. Un valet vint lui ouvrir; mais, en la voyant sous un aspect aussi misérable, il s'apprêtait déjà à lui refuser l'entrée du château, quand Onenna, de sa voix la plus douce, lui exprima, les larmes dans les yeux, la crainte qu'elle avait de passer la nuit seule dans la campagne. Le domestique parut attendri et lui demanda où elle allait, qui elle était, et le but de son voyage.

— Je suis, répondit-elle, une pauvre fille, à la recherche d'une place, afin de pouvoir gagner ma vie.

— Entrez, lui dit-il; allez vous réfugier dans l'étable, et si demain vous voulez aller garder les oies sur la lande pour votre nourriture, peut-être consentira-t-on à vous garder.

La fille du roi de Gaël s'en alla coucher sur la paille, et le lendemain, sur la recommandation de la femme de basse-cour, elle commença ses fonctions de gardeuse d'oies. Elle s'acquitta de ses devoirs avec un zèle et une vigilance au-dessus de tout éloge. Les ruses des renards et des oiseaux de proie furent déjouées par la prudente enfant. Les oies finirent bientôt elles-mêmes par la connaître et lui obéir. Elles la suivaient partout sans qu'elle eût besoin, pour cela, de les menacer de la gaule qu'elle portait toujours sous son bras.

III

Chaque après-midi, de retour au château, après avoir compté, rentré et soigné les oiseaux confiés à sa garde, elle aidait les autres domestiques dans leurs travaux ordinaires ; puis, lorsqu'il lui res-

tait un peu de temps, elle en profitait aussitôt pour aller prier la Vierge Marie, dans une petite chapelle située au fond d'un superbe jardin. Lorsqu'elle s'y rendait, sans songer qu'elle faisait mal et qu'elle pouvait contrarier quelqu'un, elle cueillait sur son passage toutes les plus belles roses du jardin pour aller les offrir à Marie.

La châtelaine, s'étant aperçue que ses roses disparaissaient, voulut connaître l'auteur de ce larcin. Elle épia toutes les personnes qui entrèrent dans le jardin, et vit enfin Onenna, qui, sans crainte, faisait sa moisson. Elle ne l'interrompit pas et la suivit. L'enfant entra dans la chapelle, déposa ses fleurs sur l'autel, et se prosterna ensuite devant la mère de Dieu.

La châtelaine admirait le recueillement et la piété de cette jeune fille, dont la figure s'illuminait en prononçant ses prières.

Tout à coup, ô miracle! deux anges, qui semblèrent descendre du ciel, prirent l'enfant par les bras et la soulevèrent de façon à lui permettre de recevoir un baiser des lèvres de la sainte Vierge.

Cela se passa en moins de temps que je n'en ai mis à l'écrire; aussi la châtelaine crut-elle avoir rêvé. Mais, cependant, qui donc avait pu lui causer une hallucination semblable ? Onenna était là, non plus à genoux comme tout à l'heure, mais appuyée sur l'autel, en extase devant la statue de Marie, qui semblait lui sourire encore.

IV

Lorsque la jeune fille sortit de la chapelle, sa maîtresse la suivit, et lui demanda brusquement s'il était vrai que deux anges l'avaient élevée, tout à l'heure, dans la chapelle, à la hauteur de Marie.

Onenna sembla très-contrariée d'avoir été surprise; mais, ne voulant pas mentir, force fut de dire la vérité.

La châtelaine, entendant la voix douce de la princesse et son langage, qui ne ressemblait en rien à celui des paysans de la contrée, voulut savoir qui elle était et comment elle se trouvait dans une condition aussi humble.

Prise au dépourvu, et ne pouvant plus dissimuler son nom et sa naissance, Onenna se décida à raconter son histoire, sans omettre les motifs qui lui avaient fait quitter sa famille.

La châtelaine, attendrie au récit de l'enfant, l'embrassa avec effusion, lui fit comprendre qu'elle ne pouvait plus longtemps causer un aussi grand chagrin à ses parents, et lui proposa même de la reconduire à Gaël.

Onenna accepta. Elles partirent le lendemain matin, et lorsqu'elles arrivèrent à la cour du roi breton, elles trouvèrent le malheureux Hoël et l'infortunée reine dans les larmes et portant le deuil de leur fille, qu'ils croyaient perdue. La princesse eut de la peine à les reconnaître, tant ils étaient changés et maigris.

V

Qu'on juge de la joie qu'ils éprouvèrent en revoyant leur enfant. Après l'avoir presque étouffée de caresses et de baisers, ils recommencèrent à pleurer de joie en écoutant le récit de la châtelaine. Le bonheur reparut à la cour du roi Hoël III.

Des années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Onenna employa tous ses jours, tous ses instants à secourir les malheureux et à soigner les malades. C'était la fée bienfaitrice de tout le pays.

Hélas! la prédiction de l'ermite devait s'accomplir. La princesse fut bientôt atteinte de l'affreuse maladie qui devait la conduire à la tombe. Elle endura des souffrances atroces sans se plaindre, voyant approcher le terme de sa vie, pour ainsi dire avec joie, sachant bien que, pour elle, c'était la fin des peines, et qu'elle allait retrouver la Vierge de la chapelle, qui déjà semblait l'appeler du haut des cieux.

Ainsi finit sainte Onenna, qui n'est plus connue aujourd'hui que des paysans de la commune de Tréhorenteuc.

ADOLPHE ORAIN.

POÉSIE

—

RICHELIEU

PORTRAIT PAR PHILIPPE DE CHAMPAGNE

Je lui reviens sans cesse ; et toujours je m'attache
A voir, pour Richelieu, l'homme dans son portrait ;
Sa main est élégante, et fine sa moustache ;
Mais son regard profond vous perce comme un trait.

C'est bien là Richelieu, l'homme à la rude tâche ;
A sa fière attitude on le reconnaîtrait :
Si de sang sur sa robe on devine une tache,
Dans ce ministre-roi la grandeur apparaît.

On y lit, éclatant, son amour pour la France ;
Envers les factions qui causaient sa souffrance,
Sa rigueur inflexible explique sa pâleur.

Sur sa froide enveloppe un sentiment surnage ;
Et dans son énergie on sent que de son âge
Il a gardé pour lui la plus grande douleur !

EUGÈNE LAMBERT.

ÉTUDES SUR LA VENDÉE MILITAIRE

—

STOFFLET

Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet. — Un beau vol. in-18, avec une carte spéciale. Paris, 1875. E. Plon et Cie, édit.

I

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que de tous les sujets qui peuvent tenter aujourd'hui la plume d'un écrivain, le plus beau, le plus extraordinaire, le plus merveilleux, c'est la guerre de la Vendée. Le drame et le roman y coudoient l'histoire à chaque pas. Ces mémorables combats sont presque contemporains des grandes batailles de l'Empire; mais, sauf ce trait qui leur est commun, — l'héroïsme, — dans tout le reste quelle différence! Lisez ces longs récits où se complaît le froid talent de M. Thiers. Que voyez-vous? Un général ou plutôt un joueur qui pousse des pions sur un échiquier; des soldats, admirablement braves, mais qui ne sont dans la main de l'Empereur que les pièces de son jeu; qui ne sont, dans le récit de l'historien, que des numéros, des régiments et des brigades. Dans la guerre de Vendée, au contraire, point de soldats, au vrai sens du mot, point d'armée proprement dite, mais une population tout entière, des femmes, des vieillards, de petits enfants; les plus grandes dames confondues avec les plus pauvres paysannes, les gentilshommes obéissant à un colporteur de laine ou à un garde-chasse; la faim, la misère, la mort sous toutes ses formes, affrontées, non pas dans quelques journées éclatantes, au grand soleil, mais à

II

Un homme né pour écrire l'histoire et qui était digne d'écrire celle de la Vendée, Châteaubriand a tracé de ces combats héroïques une esquisse admirable [1].

A côté de ces belles pages, plaçons les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*, où revit l'âme même de la Vendée.

M. Crétineau-Joly a élevé à la gloire de son pays natal un véritable monument ; il a écrit un livre qui a mérité de la veuve de Lescure cet éloge, si éloquent dans sa simplicité : « Je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour lire une *Histoire de la Vendée* digne d'elle. » Mme de la Rochejaquelein ajoutait : « Personne n'écrira l'*Histoire de la Vendée* après vous, Monsieur [2] ». — Nous n'irons pas aussi loin ; nous croyons qu'après M. Crétineau-Joly il y a place pour un historien plus patient, plus sobre et moins passionné. Ce qui est vrai, c'est que l'historien de la Vendée militaire était préparé par sa vie tout entière, non moins que par la nature de son talent, à l'accomplissement de la noble et difficile entreprise qui a illustré son nom. Un catholique éminent, qui unit à un esprit d'une finesse exquise et rare le sens le plus droit et la plus ferme raison, a déjà fait cette remarque en des termes que nous sommes heureux de reproduire :

Vendéen de naissance et de tempérament, nourri des héroïques souvenirs de la Vendée, qu'il retrouvait autour de lui et jusque dans sa propre famille ; exercé, par sa profession de journaliste, à cette guerre de broussailles de la plume qui ressemble si fort aux guerres qu'il aurait à raconter ; ayant fait, sur les lieux mêmes, cette campagne de chouannerie littéraire qui l'avait plié de plus en plus aux nécessités de son rôle, et l'ayant faite au milieu de la dernière prise d'armes vendéenne ; témoin et quasi acteur, à la façon des historiens grecs, dans cette guerre de 1832, miroir rapetissé et écho affaibli sans doute de la grande guerre de 1793, mais lui en reproduisant néanmoins, par la similitude de principes et

[1] *Le Conservateur*, tome IV, page 193 à 255.

[2] Lettre à M. Crétineau-Joly. Orléans, janvier 1841.

prétentieuse manie : il compare ces livres où le texte disparaît sous les notes, à ces petites boutiques ambulantes lentement traînées par un petit âne qui disparaît sous la multitude de jouets et de marchandises de toutes sortes étalées sur chaque point aux regards des passants; ce petit âne c'est le texte.

Avec Crétineau-Joly rien de semblable, le texte est traité avec les honneurs qu'il mérite. Il eût sagement fait pourtant, à notre avis du moins, sans tomber dans l'excès que nous venons de signaler, d'éviter l'excès contraire ; et sans trop multiplier notes et renvois, d'indiquer plus fréquemment les sources auxquelles il puisait.

Quoi qu'il en soit de cette observation, il convient de dire qu'il n'est pas un historien qui ait révélé autant de faits nouveaux et autant de pièces inédites, pas un qui ait fait une moisson de documents plus ample et plus abondante ; et dans cette gerbe opulente, au milieu de ces riches épis, il ne s'est pas glissé une seule mauvaise herbe, tous les travaux publiés depuis sont venus confirmer l'authenticité des textes qu'il a le premier mis en lumière.

Est-ce à dire que dans ce livre si touffu et si plein de faits il n'y ait par une seule inexactitude de détail ; que dans cette gerbe il n'y ait pas quelques fleurs des champs, ces fleurs bleues et rouges qui s'épanouissent gaiement entre les épis? Assurément non. Si l'on veut bien réfléchir au nombre incalculable de faits que l'historien a recueillis, et à la part considérable et nécessaire que la tradition orale a prise dans son récit, on comprendra qu'il lui était impossible de ne pas se tromper quelquefois. Hâtons-nous d'ajouter que ces erreurs involontaires et forcées sont en petit nombre et de peu d'importance. Crétineau-Joly avait à raconter, à mener de front les guerres de la Vendée, la chouannerie du Maine et de l'Anjou, de la Normandie et de la Bretagne; de ces épisodes sans nombre, presque sans lien les uns avec les autres, où l'unité faisait partout défaut, il fallait faire un livre d'où l'unité ne fût jamais absente : c'était là une difficulté immense, presque insurmontable; par un prodige de talent, Crétineau-Joly en a triomphé, et c'est ce qui fait de son œuvre, ainsi que nous le disions tout à l'heure, un véritable monument. Vienne maintenant l'homme

de génie qui écrira l'histoire définitive de la Vendée ; il ne fera pas oublier Crétineau-Joly, dont le nom demeurera inséparable de celui de la Vendée militaire [1].

III

Il m'a paru que cet hommage à Crétineau-Joly devait servir de préambule aux éloges que méritent et que doivent recevoir dans la *Revue* M. Edmond Stofflet et son livre. C'est l'*historien de la Vendée militaire*, en effet, qui a déblayé le terrain, ouvert et tracé les voies où marcheront ses successeurs, où marche aujourd'hui M. Stofflet d'un pas ferme et sûr, avec un réel talent qu'animent et qu'échauffent l'amour de la vérité et le culte de l'honneur.

Jean-Nicolas Stofflet a été le premier commandant de l'*armée catholique*. Le 13 mars 1793, comme le garde-chasse de Maulévrier, à la tête d'une poignée de paysans, marchait sur Cholet, il est rejoint par Cathelineau, conducteur d'un autre rassemblement. Les deux troupes se réunissent aux environs de Nuaillé. Elles prennent le nom d'armée catholique et par une acclamation unanime défèrent le commandement à Stofflet, qui ne l'accepte que sur les instances pressantes de Cathelineau lui-même. — Aux hommes de Cathelineau et de Stofflet se sont joints ceux de Bonchamps, de Lescure, de monsieur Henri et de d'Elbée. La petite armée *catholique* est devenue la grande armée *catholique et royale* : le besoin d'assurer l'unité du commandement se fait impérieusement sentir. Cathelineau est nommé généralissime ; mais bientôt, le 14 juillet 1793, le *saint de l'Anjou* rend son âme à Dieu : d'Elbée le remplace ; Stofflet est nommé major-général de l'armée. — La grande armée n'est plus ; La Rochejaquelein et Stofflet rentrent dans le Bocage ; Monsieur Henri, qui a remplacé Cathelineau et d'Elbée comme généralissime, meurt à son tour. Stofflet est proclamé général en chef (février 1794).

[1] Th. Muret a publié sous ce titre: *Histoire des Guerres de l'Ouest*, un livre remarquable, que nous nous reprocherions de passer ici sous silence. C'est une œuvre consciencieuse, et qui conservera, dans la littérature historique de notre époque, une place honorable.

Pendant deux ans de lutte contre la république, avec un courage admirable, avec un prodigieux talent, il reste seul avec Charette, et tous deux tombent presque à la même heure : Stofflet à Angers, le 25 février 1796 ; Charette à Nantes, le 29 mars.

Stofflet a donc été avec Cathelineau le premier chef de la Vendée ; il en a été avec Charette le dernier général.

Etait-ce assez pour un tel homme que les quelques pages que lui ont consacrées, au courant de leur récit, les historiens de la Vendée, ou les courtes notices d'Alphonse de Beauchamp dans la *Biographie universelle*, de Crétineau-Joly dans ses *Généraux vendéens*, de M. de Préo dans ses *Héros de la Vendée ?* M. Edmond Stofflet ne l'a pas pensé ; il a cru qu'il appartenait de remettre dans son cadre cette noble et vaillante figure, et il n'a rien négligé pour que le livre fût digne du héros. Il a voué à cette pieuse tâche de longues années ; il s'est livré à une patiente et consciencieuse enquête et il a eu lui aussi d'heureuses fortunes de chercheur, il a fait lui aussi des découvertes singulièrement précieuses et pour l'histoire de Stofflet et pour celle de la Vendée ; il a eu communication des *notes* de M. le comte Colbert de Maulévrier sur certains points de l'histoire vendéenne et particulièrement sur Stofflet, et du manuscrit dans lequel le comte Colbert a tracé, sous le titre de *Mémoire*, un récit complet de la guerre. Le secrétaire de Stofflet, M. Coulon, a également laissé des *notes* sur les événements auxquels son général a été mêlé. M. Edmond Stofflet les a eues à sa disposition, ainsi que les très-curieux mémoires, encore inédits, écrits par la baronne de Candé, née Pauline Goulard, qui avait suivi l'armée vendéenne.

M. l'abbé Deniau, curé du Voide, qui réunit des matériaux considérables pour une histoire complète des guerres de la Vendée, a bien voulu faire part au nouvel historien du fruit de ses savantes investigations.

Les documents que M. Edmond Stofflet a été assez heureux pour se procurer lui ont permis de rétablir la vérité sur plus d'un point demeuré obscur ; c'est ainsi qu'il a pu répandre une vive lumière sur la mort de Bernard de Marigny, ainsi que sur les rapports de

Stofflet avec Charette. — Je signalerai encore, parmi les pages qui renferment des détails entièrement nouveaux et d'un vif intérêt, celles où l'auteur nous montre le général créant dans la forêt de Maulévrier un hôpital, une imprimerie, des *refuges;* et celles où il nous fait assister à l'organisation civile et militaire que Stofflet victorieux mit en vigueur dans son petit gouvernement, lorsque la retraite des républicains dans leurs camps retranchés lui laissa, pour bien peu de temps, la tranquille possession du Bocage.

Voilà donc une ample et copieuse biographie, comme nous les aimons maintenant, armée de toutes pièces, appuyée sur des documents irrécusables. Mais ce livre est plus qu'une biographie, et M. Edmond Stofflet a su, sans excéder son cadre, y faire tenir un récit rapide, animé, vivant, des guerres de la Vendée, de 1793 à 1796. Il n'a peint qu'un portrait, mais il se trouve que ce portrait est une grande et belle page d'histoire.

IV

Nous aimerions à revenir, à la suite de M. Edmond Stofflet, sur son héros et sur ses compagnons d'armes, et à repasser après lui sur les traces de ces hommes qui, suivant l'expression du général Foy, ont revêtu d'une splendeur incomparable quelques pages de notre histoire: ni le temps, ni l'espace, ne nous le permettent. Bornons-nous à montrer, par quelques exemples, l'intérêt que présentent ces études spéciales, consacrées à un homme ou à un événement historique, et dans lesquelles l'auteur, en raison même de la localisation de son sujet, peut rétablir la vérité, trop souvent altérée par les écrivains que l'étendue de leur cadre condamne presque inévitablement à l'erreur.

Ouvrez au hasard les histoires de la Révolution de M. Thiers, de M. Michelet ou de M. Louis Blanc; rapprochez du chapitre sur lequel vous serez tombé les monographies écrites sur le même sujet; il y a cent à parier contre un que vous reconnaîtrez que M. Thiers, M. Michelet ou M. Louis Blanc se sont trompés presque à chaque

ligne. De ces trois historiens, je dois le dire, celui qui est le plus souvent remonté aux sources, celui dont les erreurs sont le moins fréquentes et le moins grossières, c'est M. Louis Blanc.

Voyons donc ce qu'il a dit de Stofflet.

« Venu d'Allemagne en France » [1]. — Stofflet était né le 3 février 1753, à Bathélemont-les-Bauzemont, petit village voisin de Lunéville en Lorraine. En 1770, à l'âge de 17 ans, il s'était enrôlé dans le régiment de Lorraine-Infanterie. Nommé grenadier le 16 août 1773, il reçut son congé le 10 novembre 1778. Au bout de quelques mois, le 15 octobre 1779, il contractait un nouvel engagement: il rejoignit son corps le 23 mars 1780 et reçut quatre ans plus tard (10 novembre 1784), le modeste grade de caporal instructeur. Le comte Colbert de Maulévrier, qui avait confié ses jeunes enfants à une sœur de Stofflet, demanda au duc de Mortemart, colonel du régiment de Lorraine-Infanterie, la faculté d'acheter le congé de Stofflet, le 16 septembre 1787. Celui-ci vint dès lors en Anjou pour garder la forêt de Maulévrier. Stofflet vint donc de Lorraine en Anjou, il ne vint pas d'*Allemagne en France,* car la Lorraine alors, — la Lorraine tout entière — appartenait à la France.

Nous avons vu qu'à la mort de La Rochejaquelein ses soldats avaient reconnu Stofflet pour leur chef. M. Louis Blanc commet à cette occasion la plus étrange erreur: « Sur la date de la mort de « La Rochejaquelein, dit-il, il règne la plus grande incertitude. « Les uns la placent vers la fin de février, les autres au commence- « ment du même mois, d'autres le 4 mars » [2]. — Or, La Rochejaquelein n'est mort ni à la fin ni au commencement de février, ni le 4 mars, il a été tué à la fin de janvier 1794 [3].

Ne pouvant passer entièrement sous silence les *colonnes infernales*, et les horreurs sans nom dont elles se rendirent coupables,

[1] Louis Blanc, VIII, 273.
[2] Louis Blanc, XI, 349.
[3] Voy. Savary, III, 213.

— tout un pays livré aux flammes, tous les habitants *passés au fil de la baïonnette*, — M. Louis Blanc leur consacre une douzaine de lignes, une ligne par colonne, et il a le courage de dire que la faute ici est aux circonstances, non aux hommes, et qu'après tout *La Rochejaquelein et Stofflet* « faisaient la guerre en brigands », tout aussi bien que Turreau : « La Rochejaquelein et Stofflet, écrit M. Louis Blanc, faisaient la guerre en brigands, tant l'empire des circonstances est quelquefois inexorable. *Là fut le motif* qui poussa Turreau à l'adoption du plan terrible qu'on trouve exposé dans ses *Mémoires* » [1]. On ne réfute pas de telles choses, on les signale aux honnêtes gens et l'on passe.

Avant de nous séparer du livre de M. Edmond Stofflet, disons qu'il est bien composé, écrit avec soin et avec élégance. Les lecteurs de la *Revue* me sauront gré, j'en suis sûr, de mettre sous leurs yeux cette page sur la *petite guerre*, celle à laquelle Stofflet se trouva réduit après la destruction de la grande armée vendéenne:

Dans les guerres savamment réglées, dans les chocs réguliers entre deux puissantes armées, il suffit quelquefois d'avoir du génie un seul jour. Tout s'éclaire autour du commandant par la science des officiers et la discipline des soldats ; tout se coordonne dans le jeu de la bataille; tout s'anime sous l'impulsion de la victoire, et le souci de vaincre est la seule préoccupation. Mais le chef de ce peuple plongé dans la détresse et enfoncé dans les bois, le chef de ces laboureurs étrangers à toute vraie discipline, à tout savoir militaire, devait encore déployer à chaque minute les ressources d'un caractère ardent et ferme pour stimuler les courages ou maintenir l'ordre ; il avait besoin d'une prévoyance universelle, d'un esprit inépuisable en inventions guerrières. Engagé sans cesse au milieu des colonnes infernales qui sillonnaient le pays, il ne possédait aucun territoire affranchi pour se reposer, aucune base d'opération ; il fallait maintenir sa petite troupe dans un mouvement perpétuel. Privé des services d'un savant état-major et du concours d'officiers expérimentés, sa mémoire devait refléter la topographie du labyrinthe tout entier, et sa clairvoyance deviner les ruses de son adversaire, découvrir le buisson de l'embuscade, le ravin fatal, l'arbre de ralliement. Son ambition ne se bornait pas à remporter des succès, elle s'appliquait également à nourrir, à

[1] Louis Blanc, tome XI, 347.

consoler les femmes, les enfants, tous les êtres faibles et aimés; son cœur lui criait d'épargner le sang des époux et des pères. Et ce n'était pas assez de prouver les talents d'un habile capitaine sur le champ de bataille ou d'un sage administrateur après la lutte, il fallait paraître encore le premier soldat de l'armée, payer de sa personne et faire le coup de feu sur le front des troupes, afin de les entraîner par l'exemple.

Tout cela est vrai, juste, fort bien dit. Peut-être désirerait-on parfois, dans les pages de l'écrivain, plus d'entrain et d'élan, un peu plus de cette audace que déployait en toute rencontre son glorieux ancêtre. « Voulez-vous, Monsieur, disait Stofflet sur le champ de bataille de Laval à M. de Saint-Hilaire, émigré breton nouvellement arrivé, voulez-vous que je vous montre comment dans notre armée on enlève une batterie? » Il part avec une douzaine de cavaliers, sabre les artilleurs et tourne leurs pièces contre les Bleus. M. Edmond Stofflet n'a pas cette leste façon d'enlever les batteries. Pour être moins brillante, sa méthode ne laisse pas d'avoir son mérite, car avec lui aussi il arrive souvent que la batterie est enlevée et que la redoute est prise.

Un dernier mot. Il est quelque part, en Bretagne, un écrivain connu, aimé des lecteurs de la *Revue,* et qui, comme M. Edmond Stofflet, porte un nom illustre dans les guerres de la Vendée. A votre tour, Monsieur de Cadoudal. L'histoire de *Georges* n'est pas encore faite. Qui plus que vous a le droit, a le devoir de l'écrire? Qui peut l'écrire mieux que vous? Nous la ferez-vous attendre encore longtemps?

EDMOND DUPRÉ.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

IX

Le Poème de la Pucelle.

Avouons, dit M. Paulin Paris, dans ses notes aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, que si tout le monde connaît de nom ce poème infortuné, personne de notre temps n'a pris la peine de le lire. Ou je me trompe fort, ajoute-t-il, et quelqu'un s'avisera de le faire et tentera de plaider la cause de l'auteur à la suite de l'évêque d'Avranches et de bien d'autres contemporains.

Cette idée du savant annotateur avait déjà reçu un large commencement d'exécution lorsqu'il l'exprimait. M. Guizot, dès 1813, ou plutôt Mlle Pauline de Meulan, dont le travail fut revu par son futur mari, et M. Saint-Marc-Girardin, dans ses *Souvenirs de Voyages et d'Etudes*, avaient analysé le poème de Chapelain et rendu justice à ses qualités. Ce dernier, qu'on n'accusera pas d'hétérodoxie littéraire, déclare même qu'au premier livre, « les vers sur Dieu que Voltaire, dans sa *Henriade*, a imités sans les égaler, atteignent au sublime, si ce grand mot de su-

* Voir la livraison de septembre, pp. 186-198.

blime peut convenir à la malencontreuse renommée de Chapelain »; et, plus loin, que la scène et le dialogue entre Renaud et Suffolk, blessé au siége d'Orléans, mériteraient d'être de Corneille [1]. Enfin, M. Julien Duchesne, publiant, en 1870, une longue étude sur les *Poèmes épiques du XVIIe siècle,* préparée pour une thèse au doctorat, réservait plusieurs chapitres de son ouvrage à *la Pucelle*, au moment où nous achevions, par une lecture assidue, de faire une connaissance intime avec l'œuvre capitale de Chapelain. Les proportions de la notice que nous consacrons au chantre de Jeanne d'Arc, exigeraient peut-être que nous fissions une large part à l'analyse et à l'étude de son poème, et nous avions en effet préparé, il y a quelques années, un travail complet sur cet ouvrage si tristement célèbre ; mais nous avons constaté que notre étude a beaucoup de rapports communs avec le savant livre de M. Julien Duchesne auquel les couronnes de l'Académie française ont donné une autorité toute particulière. C'est pourquoi, renvoyant les curieux aux précédents travaux, nous ne ferons ici que résumer notre analyse, en sorte qu'on puisse cependant se faire une idée juste et suffisante du poème bafoué par Boileau.

Ecoutons d'abord le poète lui-même nous présenter son œuvre, et n'oublions pas que l'extrait de préface qui va suivre est tiré de la première édition, c'est-à-dire qu'il fut composé avant que les attaques des Érastes et des Du Rivage eussent pu engager l'auteur à modifier son introduction devant le public. Lorsque Chapelain écrivait ces lignes, il était encore dans toute la majesté de sa royauté littéraire incontestée. Nous remarquons même que, si l'ouvrage fut « achevé d'imprimer pour la première fois le 15 décembre 1655 », les lettres patentes pour le privilége sont datées du 3 mars 1643. Or Chapelain commence ainsi sa préface :

Je fay si peu de fondement, pour le bon succès de mon poëme, sur l'impatience qu'on a témoigné de sa publication, que je considère un si

[1] Saint-Marc-Girardin. *Souvenirs de Voyages et d'Études.* — Amyot, 1853, in-12, II. (250-253.)

grand honneur, comme son plus grand désavantage. Car, sans parler de ceux qui n'ont souhaité de la voir que pour y trouver à redire, il est certain que ceux-là même qui l'ont désiré pour leur divertissement, en auront un plus grand dégoust si les beautés n'y répondent pas à leur attente, que s'ils ne l'eussent point désiré du tout, et que le présent que je leur en fay leur fust une chose nouvelle. Sur quoy je les supplie d'agréer que je leur représente que la bonne opinion qu'ils en peuvent avoir conceüe ne leur a point esté inspirée par moy, et que l'excessive faveur qu'ils m'ont faite ne doit être imputée, ni à mes persuasions ni à mes prières. Ceux qui me connoissent sçavent que je me connois, et que n'ayant jamais eu de moy que de modestes pensées, je n'en ay aussy jamais dit que ce que j'en ay pensé. Ils sçavent encore que les louanges anticipées de quelques personnes officieuses n'ont esté souffertes par moy qu'avec beaucoup de peine, et que j'ay toujours appréhendé qu'elles ne s'engageassent à soutenir une réputation plus grande que mes forces ne le peuvent permettre...

J'avouë de n'avoir que bien peu des qualités acquises en un poëte héroïque. Je n'ay point cru esgaler ces princes du Parnasse, et bien moins atteindre au but, où ils ont inutilement visé. J'ay apporté seulement à l'exécution de mon projet, *une connoissance assez passable de ce qui y estoit nécessaire*[1], et une persévérance assez ferme pour ne m'en laisser divertir, ni par les charmes du plaisir, ni par les tentations de la fortune; je n'eus point mesme d'autre pensée, quand je m'attachay à cet ouvrage, que d'occuper innocemment mon loisir, lorsqu'après une vie assez agitée je préféray la tranquillité de la retraite à la turbulance de la cour. *Ce fut plutôt un essay, qu'une résolution déterminée, pour voir si cette espèce de poësie, condamnée comme impossible par nos plus fameux écrivains, estoit une chose véritablement déplorée, et si la théorie, qui ne m'en estoit pas tout à fait inconnue, ne me serviroit point à montrer à mes amis, par mon exemple, que sans avoir une trop grande élévation d'esprit on le pouvoit mettre heureusement en pratique. Surtout je n'avois garde de me persuader qu'un travail que je faisois à l'ombre, dust jamais s'exposer au jour. Ce fut certainement par une avanture inopinée, que ce que je cachois avec tant de soin*

[1] Balzac termine ainsi l'un de ses discours : « ... Le sage et sçavant Monsieur Chapelain sçait ce que j'ignore et ce que la pluspart des docteurs ne sçavent pas bien; il pénètre dans la plus noire obscurite des connoissances anciennes; il a le secret des premiers Grecs. S'il vouloit, Monsieur, il nous pourroit rendre les livres de la Poëtique que le temps nous a ravis; au moins il ne luy seroit pas difficile de réparer les ruynes de celuy qui reste : *Et s'il a esté dit avec raison qu'Aristote estoit le génie de la Nature, nous pouvons dire aussi justement qu'en cette matière M. Chapelain est le génie d'Aristote.*

vint à la connaissance de l'illustre prince, qui, par sa générosité sans pareille, a trouvé moyen de me faire une nécessité d'un exercice volontaire, et qui a converty, par ses faveurs, en une profession publique, un amusement de cabinet. Voilà de quelle sorte je suis devenu poëte; aussi bien sans vanité que sans capacité, d'abord par passe-temps, et ensuite pour ne me noircir pas de la plus lâche des ingratitudes....

Tel était, à l'époque de sa plus grande gloire, le modeste langage d'un poète au sujet duquel Tallemant des Réaux lança cette boutade : « Pour moy, je suis espouvanté d'un si grand *parturient montes.* Après cela prenez les Italiens pour maistres. Allez vous instruire chez ces messieurs ! Patru a raison, qui dit que M. Chapelain n'est sage qu'à l'italienne, c'est-à-dire que la morgue et le flegme font toute sa sagesse ! [1] »

Nous avons dit que Chapelain conçut le plan de son poème vers l'année 1625, à l'époque du grand succès de sa préface de l'*Adone.* Il le médita pendant cinq années entières, puis il écrivit son ouvrage en prose d'un bout à l'autre; ce qui a fait dire à Tallemant : « Et pour l'échonomie, hélas ! peut-on avoir resvé trente ans pour ne faire que rimer une histoire ! Car tout l'art de cet homme c'est de suivre le gazettier... [2] » Il est certain que Chapelain attachait peu d'importance à la versification, sa préface en fait l'aveu : tout le poème consiste pour lui dans l'heureux choix du sujet, dans l'habile combinaison de la fable, dans l'art d'amener les épisodes : l'invention en un mot est l'œuvre capitale, à peine doit-on s'arrêter au style ; il posera même plus tard cette manière de voir en principe, et dira dans la préface restée manuscrite des douze derniers chants : « Quant aux vers et au langage, ce sont des instruments de si petite considération dans l'épopée, qu'ils ne méritent pas que de si grands juges s'y arrêtent ; on les abandonne à la fureur de la nation grammairienne, sans qu'on l'en estime plus ou moins pour l'approbation qu'ils recevront d'elle ou pour les coups de bec qu'elle leur pourra donner... » Cette façon de con-

[1] *Tallemant*, II. 488-489. — [2] *Ibid.*

sidérer les choses pourrait mener fort loin, et nous aimons à penser que Chapelain ne la mit en avant que pour sa défense personnelle; car ce qu'on lui reproche le plus, ce qui surtout excita la verve satirique de Boileau, ce fut l'incroyable dureté de quantité de vers de son poème. On attaqua peu l'ordonnance de la fable; mais aucun lecteur ne put supporter longtemps la rudesse décourageante de cette poésie rocailleuse et sans grâce.

Il y a donc deux parts bien distinctes à faire tout d'abord dans l'examen du poème de *la Pucelle :* la fable et le style. Commençons par la fable :

Je chante la Pucelle et la sainte Vaillance
Qui dans le point fatal où périssait la France,
Ranimant de son Roy la mourante vertu,
Releva son État sous l'Anglois abattu.
Le Ciel se courrouça, l'Enfer emust sa rage,
Mais par son zèle ardent et son mâle courage,
Triomphante et martyre, au bucher comme aux fers,
Elle fléchit les cieux et dompta les enfers [1].

Tel est l'unique sujet du poème; aussi Chapelain a-t-il appelé son œuvre *la Pucelle, ou la France délivrée.* Nous n'insisterons pas sur les dix longues pages que le poète consacre dans sa préface à se justifier, selon Aristote, d'avoir chanté une héroïne et non pas un héros. Si Voltaire a blâmé le choix du sujet de *la Pucelle,* parce qu'il ne le croyait pas succeptible d'être traité sérieusement, on peut reprocher à l'auteur des infâmes pasquinades de son ignoble parodie de n'être pas complétement désintéressé dans la matière; pour nous, comme pour M. Saint-Marc Girardin, le sujet de *la Pucelle* est éminemment digne de l'épopée; bien plus, il ne le cède en rien à celui de *la Henriade.* L'admiration irréfléchie de La Harpe pour Voltaire lui fait dire que le poème de Chapelain « ne trouve point l'imagination déjà prévenue pour son héros...; qu'une époque si récente et le lieu de la scène si voisin ne permettent guère des fictions...[2] » La

[1] Chapelain. *La Pucelle,* édit. 1656, in-12, p. 1.
[2] La Harpe. *Cours de littérature.* Edit. stéréotype. IV. 265.

Ligue est-elle donc de date plus ancienne? Nous demandons humblement pardon au célèbre critique de notre témérité, mais nous récusons absolument sur ce point son jugement, aussi bien que celui de M. Sainte-Beuve, lorsqu'il dit que *la Pucelle* de Chapelain devait fatalement appeler *la Pucelle* de Voltaire [1].

Les maîtres les plus autorisés de la critique moderne s'accordent à reconnaître que nulle époque de nos annales n'était plus favorable à l'épopée. L'histoire de Jeanne d'Arc est un sujet qui se prête admirablement au merveilleux, et ce merveilleux, dit excellemment M. Saint-Marc Girardin, n'a rien qui ressemble au merveilleux ordinaire: il est gracieux et touchant, car l'héroïne est une fille douce et timide avant son inspiration, hardie et fière pendant sa mission, noble et résignée dans sa captivité et dans son martyre; il est de plus national et populaire, car c'est une simple fille du peuple et non une fière châtelaine, qui prend en main la cause de la France, délivre le pays de l'oppression anglaise et prépare la grande œuvre de l'unité nationale; enfin, par la nature même de l'héroïne, il se rattache aux plus anciennes traditions des poésies germaniques, et Jeanne d'Arc, dernière héritière des Amazones, des Clorinde, des Brunehaut, des Alvida, vient en quelque sorte clore la liste de toutes ces femmes guerrières qu'on voit briller dans les romans de chevalerie. Le sujet est donc grand et merveilleux de tous les côtés, ajoute l'éminent professeur; il est vraiment épique [2].

Il est vrai qu'au commencement du XVIIe siècle, l'opinion publique n'était pas éclairée comme elle l'est maintenant par les beaux travaux des Wallon et des Beauregard, sur la noble et touchante figure de la sainte libératrice: à peine mentionnée ou même très-défigurée par les historiens du siècle précédent et les fades tragédies galantes dont elle avait été l'objet sous le règne de Louis XIII, Jeanne d'Arc n'existait pas comme personnage historique, mais comme une bergère digne des romans de

[1] Sainte-Beuve. *Port-Royal*, II, 400.
[2] Saint-Marc Girardin. *Souvenirs de Voyages et d'Études*, II, 241-242-250.

Polexandre et de *l'Astrée*, et Chapelain, dont le sens droit et sûr avait découvert, contre l'opinion reçue, la vérité obscurcie par l'ignorance ou les préventions, dut se livrer dans sa préface à de longs développements, pour démontrer à ses lecteurs que Jeanne est une personne vraie et que les prodiges de sa vie ne sont pas contestables. Aussi M. Julien Duchesne qui, frappé d'une telle sûreté de jugement, retrace à grand renfort d'érudition l'histoire de cette erreur du XVIIe siècle que le nôtre répare chaque jour, laisse-t-il échapper une déclaration que nous recueillerons précieusement : « Si maintenant Chapelain vient à présenter les faits, les mœurs, les personnages du XVe siècle, comme on les voyait de son temps, la raison ne commandera-t-elle point quelque indulgence pour des travestissements aujourd'hui ridicules ? Et s'il arrive qu'il atténue les erreurs de son époque ; si notamment il restitue les traits principaux de son héroïne ; si, animé d'une patriotique admiration pour la Pucelle, il s'élève jusqu'à des beautés qu'on ne pouvait attendre d'un faible génie, ne serons-nous pas heureux de rendre enfin justice à ce travailleur judicieux et clairvoyant ? [3] »

Or Chapelain nous présente admirablement le caractère de Jeanne d'Arc, qui, d'un bout du poème à l'autre, garde l'enthousiasme religieux de son inspiration, s'élançant tantôt au combat, tantôt au martyre, « toujours grande, soit par le courage, soit par la résignation, sans cependant être monotone, ce qui, en littérature, est le défaut des caractères vertueux... Toutes les fois qu'elle est en scène, le récit intéresse et émeut, et cela sans emprunter le secours des passions humaines. » Car, rompant ici avec la tradition de l'école des poètes et des romanciers contemporains, Chapelain, grâce au saint respect qu'il a pour son héroïne, n'a pas commis la faute d'animer Jeanne de la moindre passion, sinon celle de sa mission divine, et M. Saint-Marc Girardin, dont nous venons de citer les paroles, aime à faire ressortir ce mérite, qu'il appelle presque une vertu.

A voir Jeanne attribuer toujours à Dieu ses victoires, conser-

[3] Julien Duchesne. *Histoire des poèmes épiques français au XVIIe siècle*, p. 176.

ver inébranlable son humilité pleine d'ardeur et de confiance, aimer même les adversités parce qu'elles lui viennent de Dieu, comprendre et accepter sincèrement, après sa mission de guerrière, sa mission de martyre, on sent, dit encore l'éminent critique, que Chapelain croit fermement à la vocation de la Pucelle ; à entendre les beaux vers qu'a su trouver sur elle ce poète tant bafoué, il est évident que la foi a passé par là, car il n'y a qu'elle qui ait pu élever à cette hauteur d'inspiration sa faiblesse naturelle [1].

Exaltez moins, dit-elle, une simple bergère !...
Je n'agis point par moi, qui ne suis que faiblesse :
J'agis par l'Eternel ; c'est lui qui par mon bras
Apporte aux uns la vie, aux autres le trépas !

Telle est la note dominante et parfaitement soutenue de l'ouvrage. Ceci posé, entrons dans le cœur de l'action.

Au début du poème, Orléans, assiégée par Bedford et défendue par Dunois, se trouve réduite à la dernière extrémité, et Dunois, pour ne pas se rendre, projette d'incendier la ville, lorsque Charles VII, averti du péril par un messager qui a pu parvenir à sa cour de Chinon, s'adresse au ciel pour obtenir le salut de la France. Dieu, sur les instances de la Vierge, se laisse fléchir à cette ardente prière, et sur le champ envoie un ange à la bergère de Vaucouleurs, pour lui annoncer sa mission providentielle. Jeanne part aussitôt, arrive à Chinon, reconnaît Charles au milieu de sa cour, se fait remettre le commandement de l'armée (chant Ier) ; puis, après avoir envoyé à Bedfort une sommation qu'il brûle insolemment, elle part pour Orléans, pénètre dans la ville en battant les Anglais, et sauve miraculeusement un convoi de grains qui remontait la Loire. Le ciel « rend tous les François amoureux d'elle », et Dunois, qui avait jadis donné sa foi à Marie de Bourgogne, la nièce de Philippe, aujourd'hui allié des Anglais, voue à Jeanne un amour pur et un dévouement éternel (chant II). Puis une bataille de deux jours, dans laquelle interviennent les anges, les démons, la

[1] Saint-Marc Girardin. *Souvenirs*, etc., II, 240-256, *passim*.

terreur et mille artifices surnaturels, achève la déroute des Anglais et dégage complétement la ville (chant III).

Au IVe chant, la note amoureuse fait place aux clameurs de la guerre, et nous remarquerons en passant que la versification y est beaucoup moins dure que dans tout le reste du poème; si les autres chants lui ressemblaient, Boileau n'eût sans doute pas accablé le poète. Chapelain, qui, dans sa préface, prétend marcher autant que possible sur les traces de Virgile, s'est ici inspiré du IVe livre de l'*Énéide*, et Didon se trouve remplacée par Marie de Bourgogne. La douce amante de Dunois, retirée dans le palais de Fontainebleau, a conçu quelque espoir à la nouvelle de la délivrance d'Orléans ; mais cet espoir se change en douleur amère lorsqu'elle apprend l'amour de Dunois pour Jeanne. Après une longue imprécation,

A ses pleurs retenus elle lasche la bonde[1],

puis le doute fait place au découragement, et sa confidente Yolante part, déguisée en homme, pour connaître les vrais sentiments de l'infidèle. Les reproches d'Yolande sont sur le point de toucher le cœur de Dunois, lorsque la Pucelle paraît ; par ses accents guerriers, elle change le cours des réflexions de l'amoureux, et pour le distraire, l'entraîne au siége de Jergeau, qu'on emporte après le miracle éclatant d'un mur entier, qui, renversé sur Jeanne, ne lui fait aucun mal.

A propos de ce siége de Jergeau, qu'on nous permette de citer une curieuse remarque de Bussy-Rabutin. L'auteur de *la Pucelle* se piquait fort « d'entendre la guerre » ; il étalait avec complaisance son érudition en fait de courtines, de demi-lunes, de lignes de batailles, de coups d'estoc et de machines de toute espèce. Il aimait à rappeler que le grand Condé l'avait un jour appelé « le colonel Chapelain »[2]. Or, remarque Bussy, « Chapelain, écrivant le siége de Jergeau dans son poème de *la Pucelle*, dit que les « François le faisoient avec tant de diligence qu'ils [illegible]vailloient aux retranchements pendant la nuit :

[1] [illegible] *Pucelle*, chant IV, p. 108.
[2] [illegible]*ttre de Charpentier à Bussy*. V. *Corresp. de Bussy*, VI, 128.

« Même pendant la nuit l'ouvrage continue.

« Un homme de guerre auroit dit même pendant le jour. Ainsi l'esprit et le savoir ne suffisent pas pour bien parler de la guerre, il faut encore y avoir été [1]... »

Cependant le traître Amaury, jusque-là tout-puissant sur le cœur de Charles VII, se sent dévoré d'une noire jalousie en voyant le crédit de la Pucelle détrôner le sien près du roi. Il s'imagine qu'en rappelant Agnès Sorel, autrefois éloignée par ses soins, il pourra recouvrer son influence: et Roger, frère d'Agnès, descend la Loire par son ordre pour aller chercher l'ancienne maîtresse du roi. Mais, pendant les préparatifs d'Agnès, Jeanne qui poursuit avec une persévérance indomptable sa mission providentielle, organise les armées, enlève Melun, fait capituler Beaugency, poursuit vers Janville l'armée de secours de Talbot, la rencontre et la met en déroute (chant V); aussi lorsque, de retour à Melun où s'est transportée la cour de Charles VII, elle se trouve en présence d'Agnès, qui menace de reprendre son ancienne faveur, ramène-t-elle facilement par quelques paroles énergiques le faible Charles à son devoir. Agnès, furieuse, s'enfuit à la cour de Philippe de Bourgogne, et Jeanne distrait le roi en lui montrant les canons pris sur l'ennemi.

C'est la clef qui par force ouvre toute cité [2].

Puis elle entraîne Charles sur la route de Reims, rétablit la discipline dans l'armée, déjoue les manœuvres et les trahisons d'Amaury au passage d'Auxerre, fait capituler Troyes par la ruse, et ne prend de repos que lorsque l'armée tout entière campe sous les murs de Reims (chant VI).

Pendant ce temps, Agnès arrive à Fontainebleau, et, pour se venger des dédains de Charles, elle offre son amour et son bras à Philippe de Bourgogne, lui rappelle le meurtre de son père et le fait consentir, malgré son aversion pour Bedford, à se joindre de nouveau aux Anglais pour accabler l'armée française. La douce et sympathique Marie quitte Fontainebleau, ne voulant

[1] *Corresp. de Bussy*, VI, 590-591. — [2] *La Pucelle*, chant VI, p. 187.

pas rester sous le même toit que l'intrigante coquette, et se réfugie dans Paris, pendant que Roger se fait dans l'intérieur du palais de Fontainebleau le *cicerone* de deux prélats de passage, amenés là sans qu'on en puisse savoir le motif, et leur développe une histoire de France complète en leur expliquant le sujet des superbes tapisseries qui décorent les murailles (chant VII).

La première partie du chant VIIIe est consacrée aux magnificences du sacre de Charles VII à Reims. Le poète en décrit avec détail toute la cérémonie, puis sa prétention d'imiter partout Virgile lui fait imaginer un épisode analogue à la descente d'Énée aux enfers. Le sacre est à peine achevé, qu'on apprend la marche de Bedford sur Reims. Charles effrayé se prend à douter de la Pucelle et veut consulter les voix mystérieuses qui l'inspirent. Jeanne obtient du ciel la permission de faire parler ses voix, et Charles se rend avec Dunois et Clermont à la grotte de Maraiphe, où, après une neuvaine passée en prières, des voix prophétiques lui annoncent la mort de Jeanne, la déroute des Anglais et lui déroulent toutes ses gloires, toutes ses défaillances et celles de ses successeurs jusqu'au règne de Louis XIV. On comprend sans peine que Chapelain profite de l'occasion de ces prophéties pour faire un éloge pompeux de Louis XIII, de Louis XIV... et surtout de la maison de Dunois et du duc de Longueville, son bienfaiteur (chant VIII).

Mais le faible Charles oublie bientôt ses promesses magnifiques. Amaury et son père, pour perdre Jeanne dans son esprit, lui persuadent que toutes les merveilles accomplies ne sont que des artifices du démon, et lui reprochent d'avoir forcé Agnès à se jeter dans les bras de Philippe, qui s'est ensuite livré corps et âme à Bedford. De son côté, le démon, furieux de voir la Pucelle toujours victorieuse, vole lui-même sur la terre, rappelle la *terreur*, qui, glissée dans l'armée anglaise, avait forcé Bedfort à battre en retraite sur Paris, et la jette sur l'armée française. Jeanne épuise toute son éloquence pour ramener les soldats égarés (chant IX), et le roi tient un conseil de guerre pour savoir

si l'on continuera la poursuite. Après un débat orageux, la Pucelle, qui n'a pas craint de dire au roi:

> Charles, ah! d'où vous vient ce mouvement estrange,
> Qui d'instant en instant vous change et vous rechange?
> Serès-vous donc toujours le jouet d'un pipeur?
> Attendrez-vous d'agir que Gillon n'ait plus peur?....[1]

entraîne le conseil, rend la confiance à l'armée, et l'on arrive sous les murs de Paris, qu'on somme de se rendre: le héraut ayant été massacré, toute l'armée se précipite sur les faubourgs, qu'Amaury incendie sans pitié et l'on y fait un carnage épouvantable: puis la nuit arrive et l'on se prépare à l'assaut (chant X).

Le XIe chant tout entier est consacré au siége de Paris, pendant lequel Dunois, entraîné par trop d'ardeur, est fait prisonnier au dedans du rempart. Trois assauts successifs à la brèche n'ayant pas eu de succès, Jeanne s'élance à la tête des siens, et dans un combat corps à corps avec Talbot, elle est blessée grièvement en terrassant son adversaire, qui roule avec elle au fond du fossé. Elle se pause à la rivière, et retourne à la brèche, qui est emportée miraculeusement; mais au moment où l'étendard de France flotte sur les murs de Paris, la retraite sonne du camp et les troupes se retirent en criant trahison (chant XI). C'est qu'un démon, pendant le combat de Jeanne et de Talbot, a poussé contre Amaury un dard que la Pucelle envoyait à son adversaire: Amaury a été tué sur le coup, et l'esprit déchu a persuadé à Gillon, quand il a reçu le corps inanimé de son fils, que Jeanne l'a tué de sa main. Croyant à une trahison de Jeanne, Charles a fait sonner la retraite et banni la Pucelle. Un coup de tonnerre effrayant manifeste la colère du Très-Haut contre l'injustice du prince; le camp tout entier reconnaît la voix de Dieu, se révolte et abandonne le roi; puis, triste et résignée, Jeanne se retire avec son frère Rodolphe dans la forêt de Compiègne, pour y vivre dans les pleurs et la solitude; mais l'approche de l'armée de Philippe la force à se réfugier dans la ville et les habitants la supplient de se mettre à la tête de la

[1] *La Pucelle*, chant. X, p. 316.

défense de leur cité: elle finit par y consentir, malgré sa répugnance, car elle a reconnu que le secours d'en haut ne l'assiste plus; et dans une sortie elle est prise par les Anglais, qui la mènent à Rouen (chant XII).

Tel est le résumé succinct des douze chants imprimés de *la Pucelle;* les douze autres n'ont jamais vu le jour, mais ils sont conservés à la Bibliothèque Nationale, d'où sans doute ils ne sortiront point. Du reste, l'action, moins serrée désormais, laisse respirer et même dormir, dit M. Guizot, qui en a donné une bonne analyse, les personnages que la première moitié du poème a si constamment tenus en haleine. La Pucelle, enfermée dans sa prison, y demeure tranquille, sans qu'on nous parle d'elle. Dunois, échangé par les soins de Bedfort, qui cherche à l'éloigner de Marie à laquelle il voudrait faire épouser son fils Édouard, demeure oisif dans un camp où l'on ne se bat plus, et qu'Agnès, redevenue le premier personnage de la cour et du poème, n'occupe désormais que d'amour et de divertissements. Édouard, fraîchement arrivé de Londres, et qui par un hasard singulier ressemble trait pour trait à Rodolphe, frère de la Pucelle, se présente à Charles sous son nom et obtient la confiance du roi, qu'il gouverne en se servant d'Agnès. Il le trahit, déjoue tous ses projets, et finit par vouloir l'empoisonner. Mais c'est Agnès qui mange la pomme fatale et qui meurt: après quoi Charles, qui a d'abord voulu mourir avec elle, se console subitement, selon sa coutume, aidé par les conseils d'un ange, qui l'engage à faire pénitence de cet amour. De son côté, le démon a enfin déterminé les Anglais à faire périr la Pucelle, que Bedfort voulait conserver comme otage de la sûreté de son fils. Jeanne monte au bûcher, puis Rodolphe, effectivement échappé de sa prison, vient à la cour de Charles réclamer son nom, appeler en duel et tuer le traître Édouard. Dunois achève de chasser les Anglais,

Et le combat finit, faute de combattants [1].

[1] Voy. Guizot, *Corneille et son temps* (335-337).

La critique, en général, s'est montrée fort douce à l'égard de cette action sage, raisonnable, assez bien conduite, et qui, loin de présenter les romanesques extravagances qu'on rencontre dans les nombreux poèmes de l'époque, offre au contraire un plan nettement tracé, des caractères soutenus, une grande unité de conception, car tout se rapporte directement à Jeanne, et une clairvoyance historique remarquable. Aussi Boileau, comprenant fort bien qu'elle offrait peu de prise à la satire, a jugé prudent de la passer sous silence, et dans ses passages les plus mordants, il ne s'attaque jamais qu'aux vers de Chapelain. L'abbé Goujet, plus impartial, rapporte d'abord un article fort dur du *Mercure de Trévoux* (février 1708), où l'on prétend que Chapelain était « un de ces esprits froids et pesans dans qui le flegme domine, et qui, destitués de ce beau feu d'imagination si nécessaire en tout genre de poésie, font sentir dans leurs productions tout le travail qu'elles ont coûté ». Puis il ajoute :

J'avouerois que tout cela est vrai, pourvu qu'on ne dise pas que le poëme de *la Pucelle* soit absolument destitué de toute beauté; que l'on convienne que cet ouvrage *dont le sujet et le plan sont également beaux, seroit peut-être aujourd'hui le premier de nos poëmes épiques, si Chapelain l'eût versifié dans le goût de son ode au cardinal de Richelieu*, et qu'il se fût un peu moins occupé du soin d'étaler les connoissances qu'il avoit acquises en tout genre [1]...

La Harpe lui-même a rendu justice, sous ce point de vue, à l'auteur de *la Pucelle*. Chapelain, dit-il, a plus de jugement que Scudéry, et la marche de son poème pouvait avoir quelque intérêt s'il avait su écrire [2]. Enfin, M. Th. Gautier, après une charge à fond contre le style de Chapelain, s'écrie, désespéré : « Ce qu'il y a de pis, c'est qu'au fond son ouvrage est très-raisonnable, très-bien conduit, très-bien charpenté, comme on dit maintenant, et qu'il aurait pu être un véritable poème s'il eût été versifié par un autre que lui... [3] » On le voit, c'est tou-

[1] Goujet, *Bibl. franç.* XVII. 384-385.
[2] La Harpe, *Cours de litt.* IV. 265.
[3] Th. Gautier, *Les Grotesques*, p. 269.

jours le même jugement porté par la critique, de siècle en siècle, avec des termes fort peu différents, et nous devons en conclure que la France posséderait enfin quelque jour son poème national si vainement attendu, si un poète pouvait se rencontrer, au vers souple, fier et largement frappé, qui, s'inspirant du plan dressé par Chapelain et retranchant certains détails inutiles, voulût consacrer sa muse à reprendre l'œuvre ébauchée.

Surtout, il lui faudrait éviter de tomber dans la monotonie en ramenant sans cesse les mêmes idées et les mêmes détails. On sent trop que Chapelain, après avoir écrit méthodiquement le programme et le plan de chacun de ses livres, l'a mis en vers isolément, sans se préoccuper de l'effet général. Les batailles sont toutes les mêmes batailles, les discours sont tous les mêmes discours, et les descriptions ou les comparaisons méthodiques et minutieuses sont plutôt des hors-d'œuvre que des moyens de lier l'action; tout arrive froidement à sa place, et c'est en vain que l'on cherche ou l'enthousiasme ou l'inspiration. Une seule qualité résulte de cette manière de procéder : c'est que tous les caractères se soutiennent invariablement sans dévier un seul instant de la ligne tracée. La Pucelle, toujours inspirée, toujours sur la brèche pour combattre l'Anglais ou pour relever les courages abattus, semble une incarnation de l'assistance divine, qui jamais n'abandonne l'homme de foi, même dans ses faiblesses; Dunois, chevalier sans peur et sans reproche, toujours au premier rang dans le danger, n'écoute dans le conseil que la voix du devoir, et marche droit son chemin dans les sentiers de l'honneur; Charles, faible et irrésolu, se laissant aller à tous les vents de la colère, de l'amour, du courage, de la peur ou de la générosité, passant brusquement du découragement à la confiance, de la majesté impatiente à la soumission la plus complète, de la passion à l'indifférence; enfin, Philippe, Agnès, Gillon, Amaury, types bien distincts, physionomies très-nettes, toujours ressemblantes au portrait que le poète en avait d'abord esquissé... Cela nous a fait réfléchir sérieusement sur une page

de la préface de Chapelain, à laquelle M. Guizot ne juge pas à propos de s'arrêter, et que les autres critiques ont en partie citée, mais sans vouloir la prendre au sérieux, la considérant comme ajoutée pour la forme et après coup :

D'ailleurs, dit Chapelain, bien que j'aye fait prendre à la *Pucelle* une part fort considérable en ce succès (celui de la délivrance du pays). je ne l'ay pas tant regardée, comme le principal héros du poème, qui à proprement parler est le *comte de Dunois,* que comme l'*intelligence* qui l'assiste efficacement dans l'entreprise qu'il s'étoit proposée, de délivrer la France de la tyrannie des Anglais. Je ne l'ay bien regardée que comme la Pallas de mon Ulysse, ou pour m'expliquer plus chrétiennement, que comme *la Grâce,* dont il plut à Dieu d'armer et fortifier le bras qui soustenoit l'Etat, et sans laquelle tous ses efforts auroient esté inutiles, à quelque degré de valeur qu'il eust sceu les porter.

Mais pour faire voir plus clairement que je n'ay point eu d'autre visée, je leveray ici le voile dont ce mystère est couvert, et je montreray en peu de paroles, qu'afin de réduire l'action à l'universel, suyvant les préceptes, et de ne la priver pas du sens allégorique, par lequel la poésie est faite l'un des principaux instruments de l'architectonique, je disposay toute sa matière de telle sorte, que la France devoit représenter *l'âme de l'homme* en guerre avec elle-même et travaillée par les plus violentes des émotions ; le roy Charles, la *Volonté*, maîtresse absolue, et portée au bien par sa nature, mais facile à porter au mal sous l'apparence du bien; l'Anglois et le Bourguignon, sujets et ennemis de Charles, les *divers transports de l'Appétit irascible*, qui altèrent l'empire légitime de la Volonté; Amaury et Agnès, l'un favory, l'autre amante du prince, les *divers mouvements de l'Appétit concupiscible*, qui corrompent l'innocence de la Volonté par leurs inductions et par leurs charmes; le comte de Dunois, parent du Roy, inséparable de ses intérêts et champion de sa pucelle, la *Vertu* qui a ses racines dans la Volonté, qui maintient les semences de justice qui sont en elle, et qui combat toujours pour l'affranchir de la tyrannie des passions; Tanneguy, chef du Conseil de Charles, l'*Entendement* qui éclaire la volonté aveugle; et la Pucelle qui vient assister le monarque contre le Bourguignon et l'Anglois, et qui le délivre d'Agnès et d'Amaury, *la Grâce divine*, qui dans l'embarras ou dans l'abattement de toutes les puissances de l'âme, vient raffermir la Volonté, soutenir l'Entendement, s'y joindre à la Vertu, et par un effort victorieux assujettissant à la Volonté l'Appétit irascible et concupiscible qui la trompent et l'ammolissent, produire cette paix intérieure et cette parfaite

tranquilité, en quoy toutes les opinions conviennent que consiste le souverain bien[1]... »

On trouvera tout simple, dit La Harpe, après avoir cité une partie de ce passage, qu'il n'y ait pas beaucoup de poésie dans une tête remplie de ce galimatias métaphysique ; et dans le fait, ce n'était qu'un tribut payé après coup à la mode généralement reçue d'affecter une érudition scolastique ; car le Tasse lui-même donna une explication à peu près semblable dans sa *Jérusalem délivrée*, qui n'en est pas moins un ouvrage admirable ; mais on sait qu'il ne prit ce parti que pour répondre aux critiques qui avaient blâmé ses fictions et pour les rendre respectables sous le voile de l'allégorie morale et religieuse qui semblait alors devoir tout consacrer [2].

De son côté, M. Guizot affirme que Chapelain avait trop de bon sens pour qu'on suppose, malgré ce qu'il en dit, que ces belles inventions avaient été réellement l'objet de son travail[3]... Mais ne serait-ce pas précisément à ces « belles inventions » qu'il convient d'attribuer les caractères nettement déterminés, toujours suivis et franchement originaux de tous les personnages du poème ? Charles ne se départ jamais de sa versatilité, Dunois de sa loyauté intrépide et chevaleresque, Jeanne de sa mission inspirée, Amaury de sa jalousie inquiète et menaçante..., etc... Nous accorderons volontiers que la France, représentant l'âme de l'homme, a pu être imaginée après coup, mais toutes les autres allégories ont été scrupuleusement suivies dans toute la marche du poème, qui porte l'empreinte très-accusée de ces reliefs précis, qu'un travail mûr et réfléchi avait d'abord détachés. C'est un mérite dont il faut tenir grand compte à Chapelain, plus propre, avec son talent méthodique et correct, à tracer des esquisses franches d'allure et de burin, qu'à les orner de toutes les grâces et de toutes les ressources de l'art.

[1] Chapelain. Préface de *la Pucelle*.
[2] La Harpe. *Cours de littérature*. Edit. stéréotype, IV, 268.
[3] Guizot. *Corneille et son temps*, p. 338.

(La suite à la prochaine livraison.) RENÉ KERVILER.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Les Ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'Hygiène domestique et civile.

Entretiens familiers sur l'hygiène, 5me édition 1870, in-18. — *Le Rôle des mères dans l'éducation des enfants,* ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin, 2e édition, 1868, in-18. — *L'Éducation physique des filles,* ou avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, 2e édition, 1870, in-18. — *L'Éducation physique des garçons,* ou avis aux pères et aux instituteurs, sur l'art de diriger leur santé et leur développement, 1870, in-18. — *Livrets maternels* pour prendre des notes sur la santé des enfants, 1869, 2 broch. séparées, une pour chaque sexe. — *La Vaccine devant les familles,* 1871. br. in-18. — *La Maison,* étude d'hygiène et de bien-être domestiques, 1871, in-18. — *Hygiène et assainissement des villes,* 1874, in-8°. — *Dictionnaire de la santé,* ou répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles. Paris, Ch. Delagrave, 1875, grand in-8° à deux colonnes, se publiant en livraisons mensuelles de 5 feuilles (80 p.), au prix de 1 fr. 50. (Quatre livraisons ont paru.)

Voilà une série d'ouvrages éminemment utiles, que toute famille devrait lire et consulter chaque jour, car c'est à proprement parler sa bibliothèque intime. Un grand nombre de nos lecteurs connaissent certainement quelques-uns de ces excellents livres de vulgarisation, dont les éditions répétées attestent la faveur près du public; mais il importe de donner ici une idée d'ensemble sur l'œuvre du savant professeur d'hygiène de la faculté de médecine de Montpellier, l'un des plus vigoureux soutiens de la doctrine antimatérialiste. M. le docteur Fonssagrives est à bien peu de chose près notre compatriote : sa famille est originaire de Rochefort et s'est fixée à Brest; lui-même, Breton de cœur, a passé la plus grande partie de sa carrière active dans ce port militaire et il est entré, en se mariant à Vannes, dans une vieille famille armoricaine qui compte parmi

ses membres un de nos amis et collaborateurs : il mérite donc à tous égards que nous lui consacrions quelques lignes, et nous lui offrons d'autant plus volontiers cet hommage, que nous avons la satisfaction de rendre par la même occasion un signalé service à nos lecteurs, en les engageant à se bien pénétrer des sages avis et des utiles conseils contenus dans ces traités sans prétention, où la science la plus sûre revêt la forme de la plus aimable et de la plus charmante causerie.

Poursuivant depuis plusieurs années, avec une ardeur infatigable, ce dont qu'il s'est proposé, d'éclairer à tout prix les parents sur les pratiques vicieuses de l'éducation physique, l'éminent professeur spiritualiste est bien près d'arriver à l'achèvement du monument considérable qu'il élève à l'hygiène domestique : il en a du moins nettement indiqué déjà la physionomie, et le succès de ses premiers travaux doit l'encourager à poursuivre sans relâche et à terminer la série de ses utiles et patriotiques conseils. Après avoir exposé d'une manière générale, dans un discours d'ouverture prononcé en 1867, ses idées sur « la régénération physique de l'espèce humaine par l'hygiène de la famille », l'auteur, déjà bien connu, du *Traité d'hygiène navale,* traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et de l'*Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires*, commença son œuvre sur la famille en étudiant d'abord les premières années de l'enfance. Son livre sur *le Rôle des mères dans les maladies des enfants* rencontra immédiatement la plus grande faveur près de tous les critiques, et, ce qui vaut mieux encore, près de tous les lecteurs, puisqu'il a dépassé déjà cinq éditions. Ce livre devrait être en effet entre les mains de toutes les mères : écrit avec cœur, méthode et clarté, et, ce qui ne gâte rien, avec élégance, il contient pour elles les conseils les plus pratiques et surtout un très grand nombre de précieuses indications hygiéniques. Ces qualités du reste peuvent s'appliquer à tous les ouvrages du professeur Fonssagrives que nous avons cités plus haut. On n'y rencontre point la science pédantesque ni la sévérité doctorale. Divisés en entretiens, dont la lecture est pleine d'intérêt et qui renferment une foule d'observations piquantes prises sur le vif (ceux qui con-

naissent l'excellent docteur pourront en effet y retrouver souvent des scènes délicates, retracées d'après sa propre famille), ces traités sont de véritables causeries à la forme attrayante et dans lesquelles on s'instruit presque sans s'en apercevoir. Chaque volume est terminé par un choix de pensées souvent originales, toujours justes et bien choisies, extraites des principaux auteurs sur le sujet traité. On y rencontre Franklin à côté de Ménage ou de Plutarque, Montaigne à côté de Bossuet ou de Mirabeau, et de petites étoiles indiquent la plume facile et exercée de l'auteur lui-même, dont le talent souple et varié sait se plier à toutes les exigences de tous les styles. N'a-t-il pas, un jour de délassement, publié sous le pseudonyme d'Eugène Muller, un charmant volume de fables, intitulé : *Le Fabuliste de la famille* (Paris, Victor Masson, in-18), dont la saine morale et les allusions délicates sont le digne complément de ses autres ouvrages : l'hygiène morale à côté de l'hygiène physique. Voici quelques maximes et pensées choisies au hasard au milieu de toutes celles que nous citions tout à l'heure ; celà donnera la note philosophique de l'œuvre :

— « Nous nous sommes fait une vie courte ; nous ne l'avons pas reçue telle. — Les petits coups font tomber de grands chênes. — Tous les animaux connaissent ce qui leur est salutaire, excepté l'homme. — Simplifier sa vie est un grand art. — La meilleure médecine est de ne pas avoir besoin de médicaments. — Il n'y a pas de journée indifférente pour la santé ; elle lui apporte ou lui enlève quelque chose. — Mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie. — Les santés, comme les ménages, comme les empires, s'en vont par les petites dépenses inutiles et journalières. — Les préjugés sont les moisissures de l'esprit : on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas. — Il en est d'une habitude, si elle est invétérée, comme du trait d'Epaminondas : quand on l'arrache brusquement, la santé s'en va avec elle. — Dis-moi ce que tu habites, je te dirai ce que tu es. — L'animal se tapit, le sauvage

s'abrite, l'homme se loge. — Comme on fait son atmosphère, on respire. » — Etc., etc...

Tous ces aphorismes se gravent nettement dans la mémoire et résument admirablement les conseils de chaque livre. Nous signalerons spécialement à l'attention des mères de famille, dans la série des traités que leur offre le docteur Fonssagrives, le *Livret maternel*, sorte de journal dans lequel se trouvent indiqués tous les accidents, de quelque nature qu'ils soient, de l'éducation physique des enfants, et que la mère doit annoter elle-même sur des feuillets laissés à sa disposition avec des signes et des remarques qui ne lui permettent pas de se tromper : mine de renseignements extrêmement précieux pour le nouveau médecin de la famille, lorsqu'on change de résidence, et qui peut, en certains cas, faciliter singulièrement le diagnostic de certaines maladies, en précisant des souvenirs éloignés qui, la plupart du temps, échappent à la mémoire ou n'y demeurent que très-imparfaits.

Veut-on avoir une idée nette de la méthode de l'auteur, voici la table des chapitres de l'un de ses derniers livres, intitulé *la Maison* ; il n'est rien de tel qu'une table pour faire saisir immédiatement l'ensemble d'un ouvrage : — La maison dans le temps et dans l'espace. — Le choix d'une résidence. — Le nid et la tanière. — Distribution, communication. — Humidité et méphitisme domestiques. — Assainissement de la maison. — Le soleil et la lampe. — Chauffage et réfrigération. — Les importunités domestiques, etc... — Rien n'est oublié, tout est à sa place, et lorsqu'on a lu ce livre au style sympathique, on se demande vraiment comment la grande majorité des habitants des villes ne sacrifient pas une grande partie du luxe intérieur de leurs appartements à la salubrité de leur installation générale. Le velours et la soie, a dit Franklin, éteignent le feu de la cuisine, et le docteur Fonssagrives ajoute : « Il y a deux sortes d'asphyxies : les unes tragiques, qui suspendent brusquement la vie ; les autres lentes, dont on se se défie pas et qui tuent à coup sûr. Les dernières ont une cause unique : un mauvais logement. »

Et si du particulier on passe au général, quel autre danger pour la santé dans une ville mal aménagée ! Dans son traité sur *l'Hygiène et l'assainissement des villes,* M. le docteur Fonssagrives a rapproché dans un cadre méthodique tous les matériaux épars çà et là, sur ce sujet, dans une foule de recueils scientifiques ou de publications fort disparates : c'est un véritable corps de doctrine, par lequel l'éminent professeur espère appeler sur une partie aussi essentielle de l'hygiène publique, l'intérêt des municipalités et les recherches des médecins, « provoquer des réformes utiles et préparer quelque chose de meilleur ». Ici, la méthode a dû nécessairement être différente de celle qu'il avait employée dans ses autres ouvrages. Il avait cherché jusqu'alors à vulgariser l'hygiène, pensant que, dans l'état d'abandon où se trouve cet art si utile, il y avait quelque chose de plus pressé que de lui consacrer des ouvrages techniques faits seulement pour les initiés, et qu'il fallait au plus tôt en répandre le goût dans le public, et préparer ainsi un terrain pour ses applications pratiques. Il avait donc parlé simplement aux familles, les adjurant, au nom de leurs intérêts les plus chers, qui se confondent avec ceux du pays, d'inaugurer dans l'éducation de leurs enfants ces pratiques salubres qui préparent des hommes robustes et des mères saines et fécondes. Il parle ici à ceux qui administrent la fortune communale, et, les éclairant sur la nécessité de moins sacrifier d'argent à ce qui se voit, et d'en réserver davantage pour ce qui fait vivre, il cherche à accroître en eux le sentiment de leur responsabilité, au point de vue de la salubrité publique.

Mais si dans ses précédents ouvrages il devait s'abstenir soigneusement de tout appareil scientifique, condition de leur diffusion, c'est-à-dire de leur utilité, il n'en est plus de même dans un livre qui s'adresse à des hommes auxquels la langue de la médecine est peut-être inconnue, mais qui sont préparés par une instruction libérale aux questions si complexes et si difficiles que leur passage aux affaires les conduit à décider. M. Fonssagrives a cherché cependant à se tenir à mi-chemin de l'aridité scientifique et de la forme littéraire ; entreprise délicate dans laquelle il a complétement réussi :

« La statistique bien faite est bonne, dit-il fort bien ; la statistique mal faite est mauvaise : c'est un levier qui soulève la pierre sous laquelle est la vérité, ou qui, la laissant retomber, l'emprisonne plus étroitement. Le chiffre tue, l'interprétation vivifie. J'ai toujours cherché à interpréter de mon mieux. » En résumé, cet ouvrage est, pour toutes nos villes, sans exception, grandes et petites, riches et pauvres, une consultation pratique s'adressant à de véritables malades, ne leur prescrivant rien qui soit au delà de leurs ressources et ne demandant pas à leur indocilité, à leurs caprices, à l'oubli de leurs intérêts réels, à leur amour du luxe et de l'ostentation plus de sacrifices qu'on n'en saurait obtenir ; réclamant en un mot l'indispensable et montrant l'idéal ; plan sévèrement étudié, qui devrait être suivi rigoureusement par toute municipalité soucieuse du bien-être et de la santé de ses concitoyens.

Mais l'ouvrage capital du docteur Fonssagrives, le couronnement de son œuvre, est ce *Dictionnaire de la santé,* répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles, qu'il publie par fascicules en ce moment et dont toute la presse s'occupe ; aussi l'édition s'enlève-t-elle avec la plus grande rapidité. Désormais, à côté de tous les dictionnaires usuels, il faudra placer celui de la santé. Il y avait là une importante lacune à combler, et jamais l'opportunité de cette publication n'avait été plus pressante. On s'occupe de tout, excepté de sa santé ; il semble que cet intérêt, qui dépasse cependant en importance tous les autres intérêts matériels et qui les met en valeur, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne mérite pas qu'on y songe. Il règne à ce sujet une sorte de fatalisme inconscient qui pèse lourdement sur la vie humaine, et les familles n'ont en somme que la santé qu'elles méritent ; car on ne fait rien pour atteindre ce but. Il est vrai qu'on ne trouve guère la facilité de s'instruire des voies et moyens pour y arriver. Qu'on examine la bibliothèque d'un homme à l'esprit cultivé, c'est-à-dire choisi parmi ceux qui passent pour prendre souci de tout ce qui peut intéresser notre humaine nature ; les lettres, les sciences, l'histoire, la géographie, l'économie politique, les arts, la biographie, etc., y ont leurs dictionnaires,

encyclopédies abrégées qui portent rapidement l'esprit au renseignement qu'il recherche ; mais où trouvera-t-on un dictionnaire qui conseillera sur les questions d'hygiène pratique, sur celles relatives à l'éducation physique des enfants, sur les soins à donner aux malades pour seconder l'action du médecin sans jamais songer à le remplacer ; recueil pratique, exclusif de toute ingérence dangereuse dans les choses de la médecine et renfermant ses conseils dans les limites étroites où ils ne peuvent donner qu'une lumière utile ?.... Tel est l'esprit du nouvel ouvrage de l'éminent professeur d'hygiène, dont l'idée se précise plus nettement encore dans cette épigraphe : « Il y a une hygiène domestique et des soins domestiques ; il n'y a pas de médecine domestique. » L'hygiène est faite en effet pour prévenir les maladies ; mais, une fois la maladie arrivée au chevet de la famille, le médecin devient nécessaire, et ce nouveau livre déclare une guerre à outrance à toutes les panacées prônées par la réclame, et qui tuent plus de malades qu'elles n'en guérissent, par une fausse application de leurs principes.

Ici encore nous retrouvons, et au suprême degré, toutes les qualités qui distinguent les autres ouvrages du docteur Fonssagrives : heureuse alliance de la science et de l'esprit ; amour éclairé du perfectionnement de l'humanité : tels sont les principaux caractères de cette œuvre patriotique, à laquelle nous souhaitons sincèrement la continuation de son succès.

LARVORRE DE KERPENIC.

M. le marquis de Civrac

La partie vendéenne de l'Anjou vient de faire, dans la personne de M. le marquis de Durfort-Civrac, une perte qui a été profondément sentie. M. de Civrac continuait, en effet, depuis près de quarante ans, au château de Beaupreau, les nobles traditions de sa famille et spécialement de sa grand'tante, Mme la maréchale d'Aubeterre, qui, au sortir de la Révolution, fut la providence visible du pays.

Simple, pieux, modeste, entier dans l'accomplissement de son devoir, il a mérité que Mgr Freppel dît de lui : — « C'était le premier homme de bien de mon diocèse. »

M. de Civrac aimait l'étude et il avait recueilli, sur l'histoire du pays de Beaupreau, les documents les plus curieux. Etranger par sa naissance à la Bretagne, il tenait néanmoins à notre province par sa femme, Mlle de Sesmaisons, la fidèle compagne de ses bonnes œuvres, et par le souvenir du duché de Lorge-Quintin, érigé en 1691, en faveur d'un de ses ancêtres, Guy-Aldonce de Durfort, ce neveu de Turenne, qui sauva l'armée française après la mort de ce grand général.

Quelles que fussent, du reste, les illustrations de sa famille, ce que M. de Civrac connaissait le moins, c'était l'ambition et le vain désir de paraître. Une clause même de son testament va jusqu'à interdire pour lui tout éloge funèbre. Mais ses œuvres le trahissaient et le trahiront longtemps. Ses obsèques l'ont bien prouvé. Elles ont été l'occasion d'une manifestation populaire d'autant plus éloquente, que la voix du peuple, cette fois-ci, tout le monde le sentait, était bien réellement la voix de Dieu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

M. le comte de Chevreuse.

La cause royaliste, lisons-nous dans l'*Union*, vient de perdre l'un des héros du dernier fait d'armes de la Vendée militaire, M. le comte Louis-Frédéric-Alexis de Chevreuse-de-Chevreuse, de l'illustre maison de ce nom. Né à Thorigné, près Niort, Louis de Chevreuse fut l'un des quarante et un braves qui se distinguèrent à la Pénissière le 6 juin 1832. Son père, Jean de Chevreuse, seigneur de Tourtron, émigré d'abord, rentré en France pour suivre le sort des armées vendéennes, où il était officier de l'état-major des généraux marquis de Céris et de Saint-Hubert, avait sauvé, au combat des Epesses, en l'emportant sur ses épaules, au milieu de la mêlée, son cousin le général de Céris, qui avait été grièvement blessé[1]. M. le comte Louis de Chevreuse, fils d'un tel père, ne pouvait qu'imiter au champ d'honneur ses glorieux ancêtres; ayant aimé son Dieu, servi son Roi, défendu l'Eglise et pratiqué sa foi, il devait, comme eux, vivre en gentilhomme et mourir en chrétien; c'est ce qu'il a fait en rendant son âme à Dieu (le 30 septembre dernier, à Paris), après avoir imité l'humilité, la pauvreté du Roi des rois, dans sa vie de sacrifices et d'épreuves.

[1] Derrière l'humble corbillard du chevalier chrétien, suivaient, tristes et recueillis, cinq enfants et petits-enfants de la noble famille des Céris, qui venaient s'acquitter d'un devoir de reconnaissance.

LE CARDINAL SAINT-MARC

Ce n'est pas une biographie que nous voulons écrire, c'est un simple témoignage que nous apportons.

Depuis plus de trente ans, nous avons l'honneur de connaître le nouveau cardinal que le Saint-Père vient de donner à l'Eglise romaine et à la Bretagne. Nous ne voulons que tracer ici, pour l'utilité des historiens futurs, les grandes lignes de sa physionomie si sympathique, si vraiment bretonne, et les faits les plus marquants de sa carrière épiscopale, non moins notable par sa fécondité que par sa durée.

Il y a des vocations qui se manifestent dès l'aube. Mgr Saint-Marc tout jeune, tout enfant, ne connaissait pas de jeu plus agréable que de faire des *paradis*, des processions, des sermons à ses petits camarades, dont quelques-uns n'ont point oublié ces précoces prédications. Il était né (le 5 février 1803) dans un ancien couvent, dans une dépendance du monastère des Cordeliers de Rennes, dont les salles abritent encore aujourd'hui cette vieille imprimerie Vatar, qui, depuis plus de deux siècles, se perpétue dans la même famille et fait partie intégrante de l'histoire de Rennes. La famille Brossays Saint-Marc, prochement alliée à celle des Vatar, est, comme celle-ci, de vieille bourgeoisie rennaise. Cette alliance infusa de bonne heure l'amour des livres dans le sang du futur évêque, qui est un bibliophile très-distingué.

Son père, qui voulait faire de lui un négociant, l'avait envoyé à Nantes, dans une grande maison de commerce, tenue par des alliés

de sa famille (la maison Baudot). Mais la vocation sacerdotale persista et se déclara enfin avec une telle force qu'elle fit céder devant elle tout obstacle. En 1831, l'apprenti négociant, — après avoir reçu à Paris la forte éducation de Saint-Sulpice, — était prêtre, attaché à la paroisse Saint-Germain de Rennes. Trois ans plus tard (1834), il était vicaire général de l'évêque de Rennes, Mgr de Lesquen, qui, sept ans après (en 1841), ayant cru devoir se démettre de ses fonctions, le demanda et l'obtint pour successeur.

Son intelligence, imbue et remplie de la science sacrée, moissonnait avidement dans le champ des connaissances humaines. Les lettres françaises, les littératures anciennes ne lui suffisant point, il y avait joint les langues étrangères ; il avait embrassé avec ardeur l'étude des sciences naturelles, surtout de la botanique et de la physique, rapportant d'ailleurs tous ces rayons à leur centre naturel et nécessaire, la vérité religieuse.

Ces hautes études attirèrent de plus en plus son attention sur l'importance de l'éducation au point de vue chrétien, et par conséquent sur la jeunesse. Malgré les laborieuses fonctions du vicariat général, il prodiguait son ministère aux élèves du collége et des diverses institutions de Rennes ; les jours de sortie, il en avait chez lui toute une troupe, il causait et promenait avec eux, les amusait par des expériences de physique, et gagnait par sa bonté le cœur de tous. Devenu évêque, il en remplit son palais épiscopal, mais il eut alors d'autres devoirs.

En 1843, commençait la vaillante lutte des catholiques pour la liberté de l'enseignement. Mgr Saint-Marc ayant constaté, dans le cours de philosophie du collége royal de Rennes, des erreurs de doctrine sur des points graves, les déféra au ministre de l'instruction publique ; n'ayant pas obtenu satisfaction, il retira l'aumônier. Dès lors, sa grande préoccupation, sa grande œuvre fut de doter sa ville épiscopale d'une maison d'éducation offrant au point de vue religieux toutes les garanties possibles. Il improvisa immédiatement, dans la maison des Missionnaires diocésains, un pensionnat qui était obligé de conduire ses élèves aux classes du collége, mais dont

la direction, confiée à un prêtre du plus grand mérite (feu M. l'abbé Brécha), rassurait absolument les familles chrétiennes. En même temps, il jetait les fondements d'un vaste édifice, destiné à devenir un grand collége ; sans compter et sans regarder derrière lui, il engageait sa fortune dans cette vaste entreprise. Aussi, quand la loi de 1850 vint donner la liberté, il était prêt le premier ; l'institution Saint-Vincent ouvrait ses portes, comptait bientôt ses élèves par deux et trois cents, et depuis lors elle n'a cessé de prospérer. Tous ceux qui connaissent l'Ille-et-Vilaine savent quelle heureuse influence cette création a exercé et exerce encore dans le diocèse de Rennes.

Sous l'empire, c'est la liberté de l'enseignement primaire qui fut attaquée, surtout dans l'Ille-et-Vilaine : on s'y rappellera longtemps la guerre acharnée faite aux écoles religieuses de Frères et de Sœurs, par des préfets à poigne les plus *accomplis* de ce triste régime. L'évêque de Rennes (devenu archevêque en 1859) se porta aussitôt au point menacé : il lutta par tous les moyens en son pouvoir pour maintenir la liberté des communes qui voulaient avoir dans leurs écoles des Frères et des Sœurs ; il porta la question jusqu'au Sénat. Le Sénat (on devait s'y attendre) lui donna tort. Alors il reprit la lutte sous une autre forme, et créa (car c'est vraiment grâce à lui, à son initiative, à son appui et à ses encouragements que cette nouvelle œuvre est née) il créa pour son diocèse, sous le nom de Société de l'Enseignement libre, une association ayant pour but de prêter aide aux écoles religieuses libres, d'en favoriser la création et les développements partout où elles étaient nécessaires ; association qui a rendu de nombreux services et qui vient tout récemment d'établir à Rennes même une grande école de Frères, ouverte depuis un mois et déjà pleine de plus de deux cents élèves.

Dans toute sa carrière, le cardinal Saint-Marc a eu un seul mobile : l'amour de l'Église, le zèle des intérêts chrétiens, c'est-à-dire des intérêts éternels de l'humanité. Prenez-le où vous voudrez, dès que l'Église est en cause, il se lève, il parle, il combat pour elle.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, sa famille n'était point

de celles qui poursuivaient ce régime de leur haine: dès que la question de la liberté de l'enseignement se pose sur le terrain religieux, il n'hésite pas, il combat énergiquement les déplorables tendances trop facilement acceptées alors par l'État enseignant.

En 1848, quand le suffrage universel fait son apparition au milieu du déchaînement anarchique des passions les plus antisociales, il met sa grande influence au service de la cause de l'ordre et de la société, il n'est d'aucun parti, il s'interpose entre tous pour amener ce grand et salutaire résultat : l'union de tous les chrétiens, de tous les hommes d'ordre, de tous les vrais conservateurs.

Sous l'Empire, il accepte d'abord, — comme les trois quarts de la France, — il accepte les belles promesses, les belles paroles données à la cause de l'ordre et de la religion. Mais quand sous le masque le visage perce, quand le droit est foulé aux pieds, la religion trahie, dès le premier symptôme du péril qui menace la Chaire de saint Pierre, Mgr Saint-Marc se place aussitôt — et d'un bond pour ainsi dire — au premier rang des défenseurs du Saint-Siége; rien ne le retarde ni ne l'arrête, il met au service de la cause catholique toutes les armes, — hélas! bien faibles, — qu'un pouvoir dictatorial laisse encore aux mains des citoyens. En 1863, en compagnie de Mgr Dupanloup, de Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, de Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, il signe une admirable lettre qui trace aux électeurs catholiques, avec autant d'élévation que de fermeté, leur double devoir de chrétiens et de citoyens. Hier encore, nous l'avons vu, fermant l'oreille à tout esprit de parti, à toute passion politique, uniquement touché des grands périls de l'ordre, de la religion, de la société, apporter, par une résolution à la fois spontanée et réfléchie, le poids de son suffrage et le concours de son action au gouvernement du soldat illustre, dont le courageux dévouement est le dernier rempart de notre pays contre les barbares du dedans et les ennemis du dehors.

Mgr Saint-Marc, nous en pouvons porter témoignage, ne s'est jamais laissé guider par l'esprit de parti; c'est pourquoi l'esprit de parti a parfois méconnu ses intentions. Aujourd'hui, grâce à

Dieu, et depuis longtemps, toutes ces vieilles injustices sont bien loin.

Que d'événements notables et d'œuvres fécondes, dont nous n'avons même pas rappelé le souvenir : le concile provincial tenu à Rennes en 1849 ; — la fondation des Petites-Sœurs des Pauvres, dont le développement a été si merveilleux ; — celle des religieuses de Rillé, de Paramé, de Saint-Méen, toutes vouées à l'éducation des filles et aux petites écoles ; — l'érection de Rennes en archevêché (1859) ; — l'œuvre de Notre-Dame de Toutes-Grâces et la Société de secours mutuels de Saint-François Xavier, excellentes institutions de patronage pour la classe ouvrière, établies longtemps avant qu'il fût bruit des cercles de M. de Mun ; — l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, qui a mis Rennes au rang des diocèses les plus généreux par leurs offrandes ; — le voyage de Mgr Saint-Marc à Rome, en 1862, pour porter au Saint Père l'hommage de son diocèse, et son retour triomphal à Rennes, au bruit des acclamations d'une foule immense, qui détela les chevaux et traîna la voiture de l'archevêque depuis la gare jusqu'à l'archevêché ; — etc., etc.

Aujourd'hui, le cardinal Saint-Marc se consacre, entre autres, à deux grandes œuvres : la restauration de sa métropole, — la fondation de l'université d'Angers ; celle-ci à peine commencée et déjà assurée du succès, qui couronnera dans l'Ouest de la France ce grand et salutaire édifice de l'éducation de la jeunesse chrétienne, auquel nos évêques travaillent, depuis vingt-cinq ans surtout, avec tant de zèle ; mais cette œuvre si importante appartient à l'avenir, qui seul pourra la juger ; l'autre, quoique inachevée, peut être appréciée dès à présent et nous en dirons quelques mots.

La cathédrale de Rennes, au point de vue de l'architecture, est fort médiocre. La façade, qui date de la fin du XVIe siècle, a de la grandeur ; mais le reste du vaisseau, reconstruit depuis le commencement du siècle, manque d'élévation et laisse fort à désirer. Mgr Saint-Marc crut de son devoir, comme premier archevêque de Rennes, de laisser à ses successeurs une métropole digne de l'accroissement de son titre. La rebâtir était impossible, il eût fallu

le concours du gouvernement, qui ne l'aurait pas donné. Restait la ressource de compenser la médiocrité de l'architecture par la beauté, la richesse de la décoration intérieure. Cette entreprise a été tentée, elle a supérieurement réussi. La peinture décorative qui couvre toutes les voûtes, toutes les parties de l'édifice, sauf les surfaces réservées pour les tableaux, est d'une richesse, d'une élégance, d'une harmonie et d'une douceur de tons qui caresse l'œil, en même temps que le multiple développement de cette fresque immense étonne et saisit l'esprit. La peinture d'histoire, confiée à un artiste d'un grand talent, M. Le Hénaff, est une épopée religieuse. Dans le rond-point, la donation des clefs et la mission des apôtres ; autour du chœur, sur les murs des bas-côtés, se déroule la longue procession des saints de Bretagne : théorie chrétienne, celto-bretonne, dont nous pouvons hardiment opposer la majestueuse grandeur à la grâce élégante et facile des théories païennes de la Grèce. Les tableaux de sainte Anne et de la sainte Vierge, — rassemblant autour de ces deux grandes figures tous les principaux souvenirs du culte que leur a rendu et que leur rend encore la Bretagne, — sont deux pages admirables. Toutes ces peintures sont d'un très-grand style. Les tableaux qui restent à exécuter achèveront de faire, de la métropole de Rennes, le panthéon chrétien de la Bretagne. — Cette œuvre, nous l'affirmons, illustrera à la fois, dans le présent et dans la postérité, l'artiste qui l'aura exécutée et le prélat qui l'a conçue, qui l'a résolûment entreprise, qui seul — par sa libéralité inépuisable — pouvait la mener à bonne fin.

C'est dans cette métropole restaurée par lui, que le cardinal Saint-Marc a pris possession de la pourpre romaine, le 17 octobre dernier, dans une belle cérémonie religieuse, qui a été pour toute la ville de Rennes un jour de grande fête, dont le caractère a été supérieurement marqué par notre excellent ami et collaborateur M. P. de la Bigne-Villeneuve, dans un article publié le lendemain et auquel nous empruntons ces lignes :

« C'était, pour la vieille capitale bretonne, une fête de famille que » cette solennité ; Mgr Godefroy Brossays Saint-Marc est un enfant

» de Rennes : il lui appartient par sa naissance, par son éducation, » par ses liens de famille, par toutes ses sympathies et tous ses » souvenirs; nous ajouterons par son caractère, la spontanéité et la » franchise de sa nature vive et aimante, la tournure de son esprit; » mais surtout par sa vie entière de prêtre et de pontife, par ses » travaux assidus, son amour et son dévouement pour son peuple. » Dieu lui a confié la garde, la direction, dans la voie du salut éter- » nel, de ce peuple au milieu duquel il est né, et il est devenu ce » que nous voyons. Fidèle à sa mission, l'infatigable pasteur a pro- » digué, pour écarter de son troupeau les dangers et les blessures » spirituelles, ses forces, ses labeurs, ses efforts bénis du ciel pen- » dant une longue carrière épiscopale. Voilà trente-cinq ans bientôt » que Mgr Saint-Marc occupe le siége pontifical de Rennes, — le » siége des saints Amand, Melaine et Modéran, — trente-cinq ans » qu'il marche sur les traces de ces glorieux prédécesseurs ; tout » autant, nous aimons à le redire, qu'il a conquis l'affection, l'atta- » chement dévoué, le respect et la vénération de ses diocésains, » clergé et simples fidèles. Il en a reçu plus d'une fois de touchants » témoignages, et hier il en a eu une preuve nouvelle qu'il n'oubliera » jamais. »

Nous n'avons pas à rendre compte de cette belle fête, c'est le droit du chroniqueur de la *Revue*. Nous terminerons comme M. de la Bigne-Villeneuve, par ce vœu, qui vient du cœur :

AD MULTOS ANNOS!

Puisse Dieu exaucer ce vœu ! puisse-t-il donner à Son Eminence tout le temps nécessaire pour achever tant d'œuvres utiles que lui suggère son dévouement à son peuple, et qui feront bénir le nom de celui que nous nommons dès aujourd'hui le *Cardinal de Bretagne !*

ARTHUR DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — S. É. le cardinal Saint-Marc. — Les pèlerins nantais à Rome. — Le nouveau Père Abbé de la Meilleraye. — Mgr Fournier chez les Récollets de Saint-Nazaire et les Capucins de Nantes. — MM. Dezanneau et Carou. — Les épées de du Guesclin et de La Moricière.

Le samedi 9 octobre a eu lieu, au palais de l'Elysée, à Paris, la remise officielle de la barrette à S. Em. le cardinal-archevêque de Rennes par M. le Maréchal-Président de la République. Cette cérémonie devant, un jour, constituer l'un des documents les plus intéressants de l'histoire ecclésiastique de notre province, nous ne pouvons nous dispenser d'en reproduire intégralement les harangues. — A dix heures du matin, deux voitures de gala, précédées d'un piqueur, sont parties de l'Élysée, pour aller chercher le nouveau cardinal à l'hôtel du *Bon La Fontaine*, rue de Grenelle-Saint-Germain : dans la première a pris place Son Eminence, ayant à sa gauche un secrétaire de la noncinture faisant les fonctions d'ablégat, et en face de lui M. Molart, introducteur des ambassadeurs; dans la seconde, se trouvaient le vicaire-général de Rennes, ayant à sa gauche le garde-noble qui a apporté la barrette de Rome, et en face M. le vicomte Tanlay, secrétaire d'ambassade, attaché au cabinet de M. le Maréchal. Un bataillon d'infanterie, sous les armes dans la cour de l'Élysée, a rendu les honneurs militaires au nouveau prince de l'Église, qu'a reçu dans le grand salon du palais M. le Maréchal-Président, en grande tenue, entouré de tous les officiers de sa maison, de Mgr Meglia, nonce apostolique, de M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, de M. Wallon, ministre des cultes, et de M. Buffet, vice-président du conseil.

Selon l'usage, l'ablégat, au nom du Saint-Père, a adressé, en latin, à M. le Maréchal de Mac-Mahon, une harangue dont voici une traduction fidèle :

Très-excellent Président, — Deux années ne se sont pas entièrement écoulées, depuis que notre Très-Saint-Père le Pape Pie IX, en élevant à l'honneur de la pourpre les archevêques de Paris et de Cambrai, a voulu marquer et prouver à

vous, très-excellent Président de la République, et à la catholique et très-noble nation française, sa bienveillance particulière pour cette fille aînée de l'Église.

Telle était la pensée, telle était l'intention du Souverain-Pontife lorsque récemment, dans le Consistoire du 17 septembre, il a accédé avec grand plaisir à vos vœux en nommant Godefroi Brossays Saint-Marc, archevêque de Rennes, membre du Sacré-Collége des cardinaux. Les mérites de cet homme éminent étaient assez nombreux et assez grands pour qu'il parût très-digne d'avoir à la fois pour lui votre recommandation et le jugement du pontife dont la sagesse gouverne et fait fleurir l'Église.

Car ce prélat brille parmi les principales lumières de l'épiscopat français, et depuis trente-quatre ans il administre comme le plus vigilant des pasteurs ou plutôt des pères cette province de Bretagne d'où il est originaire, et qui se distingue par son attachement à la religion catholique et par tous les genres de mérite.

Dans ces fonctions, par l'accomplissement de tous les devoirs particuliers du sacerdoce, par sa sollicitude pour le troupeau qui lui est confié, enfin, par sa fermeté et son zèle à défendre les droits du Saint-Siége, il a mérité l'attention et l'affection, non-seulement de cette province très-populeuse et très-fidèle, mais de toute la France. Chargé d'une si noble et si heureuse fonction, il s'efforce de rendre ses fidèles de jour en jour meilleurs par ses excellents enseignements, de les prémunir contre les piéges de l'erreur, de les animer à l'accomplissement de tous leurs devoirs envers Dieu, envers les hommes, envers la France, leur commune patrie. Aussi, de même qu'il a été le premier, parmi les pasteurs de l'Église de Rennes, élevé au rang d'archevêque, il était en quelque sorte naturel que le premier parmi eux il fût honoré de la pourpre.

Cette double marque d'honneur accordée par le Souverain-Pontife est une magnifique récompense des services insignes rendus au Saint-Siége par cette très-religieuse et très-vaillante nation, et surtout du rare attachement qu'elle a toujours témoigné à Pie IX lui-même, placé sur ce siége par un acte de la volonté divine, et conservé au vœu de la chrétienté pendant une durée sans exemple.

C'est pourquoi je sens que c'est pour moi un grand honneur d'avoir été, quoique sans l'avoir mérité, chargé par Sa Sainteté de vous apporter, très-excellent Président, pour en revêtir un homme si éminent, le plus honorable insigne de sa dignité nouvelle. Ce qui rend cette mission encore plus agréable et plus flatteuse, c'est que je l'accomplis auprès de vous, qui, par une solennelle et sage décision de l'Assemblée nationale, administrez la chose publique d'une façon si honorable pour vous.

Et si la Bretagne, attachée en quelque sorte à vous par une reconnaissance spéciale, pour le soin que vous avez pris d'accroître la dignité du prélat auquel elle a de si grandes obligations, vous adresse des félicitations particulières, la France fera connaître à la postérité la plus reculée, par des témoignages publics, les services éminents que vous avez rendus à la religion et à la chose publique tout entière.

Il ne me reste plus, en vous présentant, très-excellent Président, la lettre par laquelle le Souverain-Pontife m'a désigné comme ablégat apostolique, qu'à exprimer avec effusion les vœux que je fais de tout mon cœur pour le salut et la prospérité de la France, et pour que vous ayez de longs et heureux jours.

L'ablégat a présenté ensuite au maréchal le bref par lequel Sa Sainteté l'accrédite auprès de lui, et le maréchal l'a félicité d'avoir été choisi par le Saint-Père pour remplir cette mission. Après cette audience, M. le Maréchal-Président, suivi des officiers de sa maison, ainsi que MM. les ministres, se sont rendus à la chapelle, où une messe basse a été célébrée par M. le curé de la Madeleine. S. Em. le cardinal, accompagné du nonce et de l'ablégat, et suivi des ecclésiastiques de son diocèse qu'il avait amenés, a été conduit dans la chapelle par l'introducteur des ambassadeurs et a pris place dans le chœur. L'ablégat, après avoir donné lecture du bref pontifical, a présenté la barrette à M. le Maréchal, qui l'a posée sur la tête de Son Eminence, en même temps que le maître des cérémonies plaçait sur ses épaules le manteau rouge. Le cardinal s'est mis à genoux en prière et le Président s'est retiré. Le cardinal a été ensuite reconduit au salon des ambassadeurs, où, reçu en audience par le Président, il a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président, — Je m'empresse de vous remercier de l'honneur que vous venez de vous faire en acceptant de m'imposer, au nom du Saint-Père, la barrette cardinalice, et en témoignant par là si hautement des bons rapports qui existent entre le Souverain-Pontife et le gouvernement de mon pays. Ce spectacle rassure le cœur d'un évêque des tristesses qui l'assaillent à la vue des douleurs de son cher pays-même, par la pensée que nous avons, dans notre chère France, le bonheur de jouir de la paix religieuse, principale garantie de tranquillité pour le pays, aussi bien que de liberté pour les citoyens.

Monsieur le Maréchal, si je ne considérais en ce moment que ma personne, je serais embarrassé pour vous offrir, à l'occasion de mon élévation au cardinalat, mes respectueux hommages et mes remerciements. Mais je sais qu'en m'honorant de cette haute dignité le Souverain-Pontife a voulu surtout donner au clergé et aux fidèles de la religieuse Bretagne, dont je suis le métropolitain, une éclatante preuve de sa paternelle tendresse pour le département et l'amour que lui ont toujours témoigné ses enfants bretons.

Je sais aussi, Monsieur le Président, qu'en me signalant à la haute bienveillance de Sa Sainteté, vous vous êtes souvenu qu'il y a quelques mois à peine vous visitiez cette catholique province, et qu'elle vous faisait voir, à son accueil si cordial et si sympathique, combien une population fortement imbue des principes chrétiens donne de sécurité à l'ordre public et par là même à ceux qui ont reçu la difficile mission de gouverner les peuples. Quant au nouveau cardinal, soyez convaincu, Monsieur le Maréchal, qu'il s'efforcera consciencieusement, selon les obligations de sa charge, de maintenir l'esprit de paix et de concorde qui doit exister dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Je prie Dieu, Monsieur le Maréchal, de répandre ses plus abondantes bénédictions non-seulement sur le chef de l'Etat, mais aussi sur le père de famille, qui, par ses vertus privées, sait commander le respect de tous.

Et le maréchal-président de la République a répondu :

Monsieur le Cardinal, — j'attache le plus grand prix à cette prérogative qui m'a permis de vous remettre les insignes de la haute dignité qui vous a été conférée; je vois comme vous, dans la décision de Sa Sainteté, un nouveau témoignage des bons rapports qui existent entre le Saint-Siége et mon gouvernement. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à l'élévation, parmi les princes de l'Eglise, d'un prélat qui a montré tant de vertus dans l'accomplissement de sa mission. Je n'ai pas oublié l'accueil que j'ai reçu dans votre diocèse, et je sais de quelle affection vous y êtes entouré. Je vous remercie des prières que vous adressez au ciel pour ma famille et pour moi.

Quatre jours après, le mercredi, 13 octobre, S. Em. le cardinal-archevêque faisait son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale, au son de toutes les cloches, et au bruit des salves d'artillerie, toute la garnison sous les armes formant la haie depuis la gare jusqu'à son palais; et le dimanche suivant, une fête générale avait lieu, qui restera comme une date mémorable dans les annales du diocèse de Rennes et dans les fastes religieux de cette antique cité. Pour la première fois, le nouveau prince de l'Église, enfant de la ville, et en possession de tous les insignes de son titre éminent, allait faire son entrée dans son église métropolitaine, revêtu du costume de sa nouvelle dignité. Depuis le palais archiépiscopal jusqu'à la cathédrale, une foule immense, accourue de tous les environs, circulait au milieu des mâts vénitiens formant une avenue continue et décorés de banderolles et de bannières aux armes du Saint-Père et du Cardinal : des oriflammes aux couleurs pontificales et françaises s'agitaient aussi à presque toutes les fenêtres, se mêlant aux cartouches ou aux devises et aux couronnes de verdure qui se balançaient suspendues dans l'espace. La procession, formée de tous les ordres religieux de la ville et du clergé des paroisses, s'avançait ainsi, suivie des évêques suffragants, précédant Son Eminence qui marchait sous le dais, revêtue de tous ses habits pontificaux. Une messe solennelle, à laquelle assistait M. le général de Cissey, ministre de la guerre et député d'Ille-et-Vilaine, le général Cambriels, commandant le 10e corps d'armée, le préfet, le maire et plusieurs députés, fut célébrée par Dom Anselme Nouvel, évêque de Quimper, et S. Em., montant en chaire, après l'évangile, prononça cette allocution :

Messeigneurs, Messieurs,

Si j'avais pu penser un seul moment que ces honneurs m'étaient personnels, vous ne me verriez pas dans cette chaire : je me serais contenté de les subir et de m'en humilier profondément devant Dieu. Ces honneurs que vous m'avez rendus aujourd'hui ont une signification plus haute ; c'est un témoignage de votre affection pour votre vieil évêque, qui, depuis plus d'un demi-siècle, vous donne tout ce qu'il a

d'amour et de vie. Mon cœur en est ému plus qu'il ne saurait le dire. Cependant, s'il se sent fier aujourd'hui, c'est surtout pour vous, pieux habitants de Rennes, je dirai même de ce diocèse, pour vous fils des vieux Bretons, honorés aujourd'hui dans ma personne.

La Bretagne tout entière semble s'être donné rendez-vous ici par ses premiers pasteurs pour célébrer l'honneur insigne que le Souverain-Pontife lui fait en ce jour. C'est à vous plus qu'à moi que le Saint-Père a pensé en me donnant une place dans le sénat des cardinaux, dans le Conseil suprême de la sainte Eglise. Je n'en veux pour preuve que la réponse qu'il a faite à notre ambassadeur, proposant le nom de votre archevêque au Souverain-Pontife : — « Oui, je crée avec plaisir cardinal de la sainte Eglise romaine un archevêque français, à cause de ce prélat, pour lequel j'ai une affection si tendre, et surtout pour la Bretagne qui a tant fait pour moi. »

C'est donc la France et la Bretagne, en la personne de son fils dévoué, que le Souverain-Pontife a entendu honorer en m'accordant, quoique indigne, le plus grand des honneurs après le Souverain-Pontificat. Voilà la signification de cette belle fête. C'est le Saint-Père et l'Eglise catholique tout entière que vous fêtez, auxquels vous offrez cet hommage si touchant de votre vénération et de votre amour.

Permettez-moi maintenant d'aborder le côté pratique. Quels sont les devoirs que nous impose à tous cette grande dignité ? Ces devoirs me regardent avant tous les autres. La pourpre est la couleur du sang, cette liqueur ineffable, qu'on a justement appelée le fleuve de la vie. Elle indique que votre archevêque doit être disposé à donner son sang pour la sainte Eglise romaine, pour son troupeau, pour son pays, poussant la charité jusqu'à l'excès, jusqu'au dernier sacrifice.

Il ne me sera peut-être pas donné de verser mon sang pour vous. J'espère que l'avenir ne nous réserve pas ces cruelles épreuves qui se sont rencontrées pour quelques prélats; mais, je le dis du fond du cœur, si ces épreuves se renouvelaient, le plus beau jour de ma vie serait celui où, comme Mgr Affre, je pourrais, aussi moi, offrir ma vie pour la sainte Eglise, pour le pape, pour mon troupeau, pour mon pays ! J'espère, avec l'aide et la grâce de Dieu, que si j'étais exposé à cette épreuve, je n'y faillirais pas, quelles que soient ma faiblesse et mon indignité.

Non-seulement le sang coule par les veines, il coule encore sous forme de sueurs. Un père dévoué jusqu'au sacrifice à ses enfants ne donne-t-il pas son sang pour sa famille lorsqu'il rend à Dieu son âme immortelle, lorsqu'il meurt satisfait d'avoir été pour ses enfants un père digne de ce nom ?

Je ne sais ce que Dieu pense de mon ministère passé. Souvent les actes les plus louables aux yeux des hommes paraissent bien imparfaits aux yeux de Dieu. Cependant, permettez-moi de vous le dire, j'ai tâché de mon mieux d'accomplir ma devise : En tout la charité. Dans ce moment solennel, prêt à rendre mon âme à Dieu, je ne sais comment vous remercier, pieux prêtres qui m'écoutez, pieux fidèles qui m'entendez. Je le déclare ici, mon peuple et mon clergé ne m'ont jamais fait ressentir l'amertume du chagrin. Vous m'avez toujours rendu heureux, tellement heureux que si Dieu ne m'avait pas ménagé les douleurs matérielles et les souffrances du corps, je craindrais pour mon salut, car j'aurais eu ma part de bonheur dans ce monde. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour prendre encore plus soin de vos âmes, en me dévouant entièrement au Chef suprême de l'Église, pour l'aider dans les difficultés

sans nombre de son pontificat, pour servir mon pays, auquel je demeure attaché par des liens si forts.

Recevez cette déclaration, Monsieur le ministre de la guerre, vous qui, en assistant à cette fête, avez voulu me donner un témoignage de votre affection et de votre vieille amitié. Reportez cette déclaration à l'illustre soldat placé à la tête des destinées de la France ; je ferai tout ce que je pourrai pour servir la France comme je le fais pour l'Église.

Je le répète, le Saint-Père a voulu récompenser en vous la vieille foi bretonne. Il a voulu honorer cette foi, qui a fait de vous, j'ose le dire, un peuple à part. Gardez-vous d'y être infidèles. Il est des doctrines perverses à l'aide desquelles on espère changer vos esprits. Gardez-vous de prêter l'oreille à toutes les calomnies lancées contre la foi, contre les évêques, contre les prêtres. On cherche à ébranler l'ensemble des vérités sociales. Soyez fermes comme le granit devant ces tentatives menaçant nos saintes croyances.

J'ajouterai encore un mot : Le Saint-Père a voulu récompenser votre dévouement à la sainte Église et à sa personne, votre attachement au trône de Pie IX, dont le monde catholique lui a fourni les preuves dans cette œuvre miraculeuse qu'on appelle le denier de Saint-Pierre. Cette œuvre miraculeuse a donné au Souverain-Pontife les moyens de subvenir à tous les besoins de l'Église et du Souverain-Pontificat, et de lui permettre d'attendre des temps meilleurs, où il pourra se passer du secours de ses enfants.

Il ne me reste plus qu'à épancher mon cœur, à vous remercier tout d'abord, Pontifes de la Bretagne, qui, par une délicatesse que je veux redire ici, avez voulu rehausser l'éclat de cette fête par votre présence, sans en être priés. Vous avez compris pourquoi je ne l'ai pas fait. Il est toujours doux d'être entouré de ses frères; mais la délicatesse m'empêchait de vous inviter officiellement. Je craignais de paraître triompher au milieu de mes frères dans l'épiscopat qui, s'ils n'ont pas la suprême autorité, n'en sont pas moins de vénérés pontifes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Recevez, Messeigneurs et frères bien-aimés, le témoignage de mon estime, de mon dévouement et de mon amour. Efforçons-nous désormais d'être encore plus unis autour de Celui qui est le representant de la vérité et de l'unité suprêmes, en demeurant fermes autour du siége de Pierre.

Recevez mes remerciements, monsieur le ministre, messieurs les députés, monsieur le préfet; je croirais manquer aux plus doux sentiments de la reconnaissance, si je ne vous la témoignais par tout ce que mon cœur contient de souvenirs respectueux pour ce que vous avez fait. Un ministre des autels ne doit pas être fier des dignités dont il est revêtu, mais il lui est permis de ressentir la fierté légitime de l'affection dont on l'entoure.

C'est vous, monsieur de Cissey, et vos amis, qui avez voulu, par une pensée pleine de délicatesse, en me laissant ignorer vos démarches, porter le témoignage de la Bretagne aux pieds du maréchal de Mac-Mahon.

L'édifice commencé il y a seize ans reçoit aujourd'hui son couronnement. Je prie Dieu d'acquitter la dette de reconnaissance contractée envers lui et envers le Souverain-Pontife. Vous m'aiderez dans cette tâche. Je ne promets pas de l'aimer davantage, la chose est impossible, mais j'ai la douce confiance que l'union restera

solide et féconde dans les sentiments de la foi. Pour ma part, je m'efforcerai de la maintenir, attendant de Dieu des jours de paix, de bonheur et de gloire pour l'Eglise et pour la France.

Ces paroles produisirent une profonde émotion dans l'auditoire.

Le soir, une splendide illumination, à laquelle les plus pauvres logis ont contribué spontanément, donnait à la ville de Rennes un aspect féerique; et vers la fin du banquet qui réunissait au palais archiépiscopal les invités de S. Em., Mgr Saint-Marc ayant porté un toast au pape et au maréchal de Mac-Mahon, M. le général de Cissey a répondu en ces termes :

Messieurs, avant de nous asseoir, permettez-moi, à mon tour, de vous proposer de boire à une santé qui nous est chère, à celle du nouveau prince de l'Eglise, à S. Em. le cardinal Saint-Marc. Dans cette circonstance solennelle, j'ai tenu, comme député d'Ille-et-Vilaine, à venir au milieu de vous, afin de m'associer à l'allégresse de mes compatriotes d'adoption et d'affection, et d'apporter à cette fête le témoignage de mes sentiments d'estime et de sympathie pour le vénérable métropolitain de la Bretagne.

Ce matin, dans une allocution touchante, Son Eminence, après avoir protesté de son dévouement au pays et au chef de l'Etat, a fait un appel chaleureux à l'esprit de concorde et de paix. Comme ministre de la guerre, j'ai une autorité particulière pour parler de la paix, et je le fais hautement, parce que je suis un soldat et que je parle à une assemblée de Bretons qui n'ont jamais failli à leur noble devoir : plutôt la mort qu'une tache à l'honneur ! Je reconnais avec Son Eminence que cette paix est pour les peuples le premier des biens.

Aussi, à mon tour, j'exprime le vœu que les souverains qui tiennent dans leurs mains les destinées des peuples, restent toujours, comme en ce moment, animés de ces nobles sentiments de concorde qui font la prospérité des nations.

A Son Eminence le cardinal Saint-Marc !

Quelques jours auparavant, les pèlerins du diocèse de Nantes, prosternés aux pieds du Saint-Père, l'avaient, pour ainsi dire, remercié de l'honneur qu'il venait de faire à notre province, en protestant de nouveau de leur dévouement inaltérable et en remettant à S. S. une adresse remarquable, lue par M. l'abbé Morel, vicaire général de Nantes, qui avait apporté un don de 56,000 fr. Nous en détacherons ce passage :

Hier, le Père vous entretenait de sa famille, il vous parlait de sa chère Église de Nantes, et Votre Sainteté par des organes autorisés, lui a fait savoir qu'il avait reçu une brillante portion de l'héritage du Seigneur. Aujourd'hui, les enfants sont à vos pieds. Soixante prêtres sont à leur tête: on les compterait par centaines si la voix du devoir ne les eût retenus. Ils viennent, sur le tombeau des SS. apôtres, chanter ce *Credo* qu'ont chanté toutes les générations, jurer fidélité au siége apostolique, affirmer que la foi de Pierre est leur foi, la foi de leur Église, que ses doctrines

sont leurs doctrines, et qu'au besoin ils écriraient avec leur sang leur attachement à Pie IX. A leurs côtés, ont pris place de vaillants champions de toutes les grandes et saintes causes. Auxiliaires puissants du prêtre, ils font partie de ce groupe que n'ont pas entamé les commotions sociales, ni les sophismes modernes. Plusieurs appartiennent à ces comités catholiques, nés, comme les croisades du moyen âge, d'une inspiration de la foi, pour s'opposer à l'invasion des barbares, protéger la croix du Christ et la venger des blasphèmes de l'impie.... Enfin, Votre Sainteté peut voir ces chrétiens dont ni les fatigues, ni les difficultés de la route n'ont pu arrêter la religieuse ardeur. C'est une partie de cette légion de femmes fortes qui ont pris à tâche de prouver à ce monde qu'étouffe l'atmosphère desséchante d'un froid égoïsme que le dévouement s'épanouit encore sous notre ciel, et qu'on y connaît toujours la vertu de sacrifice...

Et le Saint-Père a répondu par une de ces allocutions paternelles qu'il sait prononcer avec une si touchante éloquence, qu'on ne peut jamais les oublier, en rappelant les épreuves qu'a subies notre pauvre France, par la guerre, par les inondations, par les fléaux de toutes sortes; en exhortant les pèlerins à la confiance inébranlable en Dieu, et en les bénissant eux et tous leurs frères du diocèse et de la province.

Après ces grandes et majestueuses scènes, nous devons quelques lignes de souvenir à plusieurs autres cérémonies religieuses, moins imposantes peut-être par leur ensemble, mais qui n'en ont pas moins laissé chez les assistants des traces d'émotion profonde. Le 29 septembre dernier, Mgr Fournier, évêque de Nantes, bénissait à l'abbaye de la Meilleraye le T. R. Dom Eugène, récemment promu à la dignité abbatiale, et assisté des abbés mitrés de la Grande-Trappe et de Bellefontaine, au milieu d'un grand concours de toutes les populations voisines. Nous voudrions avoir le loisir de retracer ici les principales phases du récit fort bien fait que M. l'abbé Cotteux a écrit de cette touchante cérémonie dans le *Journal de Châteaubriant*. Une scène, attendrissante entre toutes, a été celle de la présentation des religieux à l'obédience du nouvel abbé, qui portait la crosse artistement sculptée où l'un des Frères, avec un rare talent, a représenté le couronnement de la Vierge. Parvenu sous le porche de l'hôtellerie, Mgr Fournier a prononcé devant toute l'assistance une courte allocution, avec son charme habituel de parole et une grande effusion de cœur, concluant par cette belle devise de Françoise d'Amboise : « Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé. »

Le zèle de notre évêque est, du reste, infatigable : le dimanche 3 octobre, il allait à Saint-Nazaire bénir la nouvelle chapelle des Frères Mineurs-Récollets, établis dans cette ville depuis 1872. Ce fut un bonheur de l'entendre se livrer, après la cérémonie, dans le sévère et pur monument de style de transition, élevé par M. l'architecte Ogée, à une chaleu-

reuse et sympathique improvisation, pour rappeler à la nombreuse assistance ce que sont, d'après les lois si sages de l'Eglise, les ordres religieux au milieu des peuples : les auxiliaires des pasteurs des paroisses. — Le lendemain, il prononçait à Nantes, dans la chapelle des Capucins, un éloquent panégyrique de saint François d'Assise.

Mais nous nous égarons, comme un chroniqueur en vacances, à la suite de notre vénéré pasteur, et les étroites limites du cadre qui nous est imposé ne nous permettent pas de l'accompagner partout où le pousse sa bienveillante activité. Aussi bien, les événements de marque se pressent sous notre plume. Voici, d'abord, la mort de deux hommes de bien que tout le département de la Loire-Inférieure s'accorde à regretter.

M. Carou, ancien juge de paix à Pornic, laborieux érudit, auteur d'une *Histoire de Pornic* et d'autres publications intéressantes, a été enlevé à sa famille et à ses nombreux amis dans sa 85e année. Pendant sa longue et verte vieillesse, il avait prêté son actif concours à beaucoup de bonnes œuvres et il laisse après lui d'excellents souvenirs. A quelques jours de distance, M. Dezanneau, député de la Loire-Inférieure, l'a suivi dans la tombe. Les journaux de toute nuance ont été unanimes pour rendre hommage au caractère de franchise et de loyauté qui se faisait remarquer d'une manière toute particulière dans cet homme modeste que l'ambition n'avait jamais troublé, et qui, arraché en 1871 par les suffrages de ses concitoyens, à la vie paisible qu'il menait en son château de la Haye-Eder comme un patriarche au milieu des campagnes des bords de la Vilaine, n'est entré à l'Assemblée nationale que pour affirmer jusqu'au dernier moment l'inébranlable fidélité qu'il gardait à ses principes religieux et politiques. Siégeant aux bancs de l'extrême droite, il a été l'un des huit qui ont refusé de voter la constitution du 24 février. Ce fut lui qui proposa et fit adopter le projet de loi portant qu'un député ne peut être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou promu à un grade quelconque pendant la durée de son mandat, excepté pour faits de guerre.

Enfin, en apprenant qu'un Anglais vient d'acheter, pour la somme de six mille cinq cents francs, un fragment de la poignée de l'épée de notre illustre compatriote Bertrand du Guesclin, nous nous sommes rappelé que la *Gazette de France* annonçait dernièrement que la famille du général de la Moricière vient d'envoyer aux religieux du mont Saint-Michel l'épée et la bannière du soldat chrétien qui consacra les derniers jours de sa vie à la plus sainte des causes. L'épée est celle qui accompagna le général dans toutes ses campagnes. La bannière, dont chaque ornement est une relique, a suivie La Moricière à Castelfidardo. Elle est de soie bleue, sur un fond blanc semé d'hermines, et enrichie des galons et des bro-

deries de l'uniforme du général. Au centre, une peinture représente saint Michel armé d'une croix, terrassant le dragon, et tenant de la main gauche la palme de la victoire. Au dessous, l'écusson, d'azur fascé d'or à trois coquilles, avec la devise : *Spes mea, Deus* (Mon espérance, c'est Dieu).

On pourrait croire que la famille du général de la Moricière, en faisant don à l'abbaye de Saint-Michel des insignes du héros catholique, n'a choisi ce sanctuaire qu'à cause de la dédicace sous laquelle ce sanctuaire est placé, afin d'établir en quelque sorte un rapprochement qui vient naturellement à l'esprit. Elle a eu une autre raison : c'est que depuis le milieu du XVIe siècle, le nom de La Moricière a été intimement lié à l'histoire de l'abbaye. Jusqu'à la Révolution on conserva dans la chapelle des morts « la lance et le guidon, le casque et la rondache de Loys de La Moricière, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la Chambre, sieur de Vicques, enseigne du mareschal de Matignon, premier gouverneur du mont Saint-Michel. » Voici à la suite de quel fait d'armes. C'était en 1577, au plus fort des guerres de religion; un gentilhomme huguenot, nommé Le Touchet, ne pouvant par la force s'emparer du mont, que sa situation rend inexpugnable, recourut à une ruse : vingt-cinq huguenots, déguisés en pèlerins, réussirent à pénétrer dans l'abbaye, et déjà, après avoir tué ou blessé plusieurs soldats ou religieux, ils criaient *Ville gagnée !* lorsque Louis de la Moricière accourut, dispersa l'ennemi, qui commençait à envahir le mont, et le rejeta dans la mer, « *n'emportant,* dit un manuscrit du temps, *que du dommaige et de la honte.* » A la suite de ce fait héroïque, Louis de la Moricière fut nommé gouverneur du mont Saint-Michel.

Et voilà comment l'épée du héros chrétien, rejoignant celle de son aïeul, ne figurera pas près du monument de la cathédrale de Nantes.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

A TRAVERS LA PROVENCE ET L'ITALIE, Souvenirs de voyage; par Mme N. Dondel du Faouëdic. In-8°, 462 p. — Rennes, imp. Bazouges et fils; lib. Verdier; Paris, lib. Hachette..... 3 fr.

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE GAULOISE, etc. Compte rendu des objets exposés au foyer du théâtre de la Renaissance, du 19 au 26 août 1875. Broch. in-8°, 16 p. — Nantes, imp. A. Boucherie.

AU PONT SCODET; par Robert Oheix. In-18, 215 p. — Savenay, imp. et lib. Allair; Nantes, lib. Morel; Paris, Hachette..... 1 fr. 50

BRETAGNE; par Adolphe Joanne. 3e édition, avec une carte et 4 plans. In-32, 448 p. — Paris, lib. Hachette..... 4 fr.

CHAPELET DE NOTRE-DAME DE LOURDES (60 couplets) In-16, 8 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

COTÉS (LES) DE BRETAGNE. Guide circulaire correspondant aux voyages à prix réduits organisés par la compagnie de l'Ouest; par H. A. de Contv. 2e édition. In-18, 284 p. — Paris, boulevard Montmartre, 11... 2 fr. 50

ESQUISSE D'UN PROJET D'UNE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA BRETAGNE, suivie de la bibliographie de quelques publications périodiques de Lorient et de Rennes, par René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique, membre correspondant de la commission de topographie des Gaules et du comité des travaux historiques; membre de la plupart des sociétés savantes de la Bretagne et de l'Ouest (Extrait des *Mémoires de l'Association bretonne* pour le congrès de Vannes, 1874). — Saint-Brieuc, L. Prudhomme, 1875, in-8°, 44 p.

HISTOIRE DE SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES ET PREMIER PAPE, par M. l'abbé Janvier, doyen de l'église métropolitaine de Tours. In-8°, XVI-384 p. Tours, Mame..... 2 fr. 50

NOTRE-DAME DE BRETAGNE; par F. de Bigorie de Laschamps. In-8°, 40 p. — Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

PARTICIPATION DU 2e ARRONDISSEMENT MARITIME A LA GUERRE DE 1870-1871; par P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. In-8°, 112 p. — Brest, imp. Lefournier.

PATRONNE (LA) DE LA BRETAGNE OU LE PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE D'AURAY, par Jules Delmas. In-18, VIII-92 pp. — Nantes, lib. catholique Libaros..... 1 fr. 25. — Par la poste. 1 fr. 50

POLITIQUE (LA) DE M. EMILE OLLIVIER; par Ernest Merson. In-8°, 179 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Amyot.

SAINT-VICTOR DE CAMPBON, notice par M. Robert Oheix, et neuvaine de méditations, par un curé du diocèse. In-32, 90 p. — Savenay, imp. Allair.

SOUVENIR DU 1er SEPTEMBRE 1875. — LES NOCES D'OR DE M. DALIN, curé de la Flocellière. — Broch. gr. in-8°, 48 pp. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud (*Ne se vend pas*).

LA SCIENCE EN VERS

I

L'avouerai-je? depuis que j'ai lu la *Théogonie* d'Hésiode, les *Métamorphoses* d'Ovide, et celles, plus étranges encore, du poète-*philosophe* Lucrèce [1], je me défie singulièrement de la science en vers.

Science souveraine! ô Circé bienfaisante!

s'écriait Lemierre, il y a cent ans; et de nombreux échos lui répondent encore aujourd'hui. La science, une Circé! Il est permis de mieux penser d'elle. Bienfaisante ou non, Circé était une maîtresse courtisane, *domina meretrix*, dit Horace [2], et nous savons ce que ces personnes-là font des gens d'esprit. La science, une souveraine! Convenons, du moins, que sa souveraineté est fort intermittente, car la science d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui, et celle d'aujourd'hui, on peut l'affirmer sans crainte, ne sera pas complètement celle de demain. — C'est la conséquence même du progrès, direz-vous. — A merveille; mais il est clair que, tant qu'on est en marche, on n'est pas encore arrivé. Que la science soit souveraine sur bien des points, nul doute; mais qu'elle le soit, en

[1] Voltaire exprimait à d'Alembert, le 2 septembre 1768, sa *juste douleur* de ce que le traducteur de Lucrèce (Lagrange) crût à une prétendue *création d'anguilles avec du blé ergoté et du jus de mouton*. Pourquoi pas cependant, puisque, d'après son auteur, la putréfaction engendre la vie, *putrefacta... vermiculos pariunt*. (L. II, voir aussi L. V.)

[2] Hor., *Ep.* L. I. *Ep.* II. V. 25.

[illegible] souveraineté, p[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]gne? Aristote [illegible]
[illegible]ment, nul plus que [illegible]
[illegible] souveraineté sur les [illegible]
[illegible]eté, à l'heure qu'il est? [illegible]
[illegible] adopter, par exemple, [illegible]
l'esclavage?

Direz-vous [illegible] de l'histoire ancienne, et que, [illegible]
était alors un [illegible] l'enfant a grandi depuis? Assur[illegible]
j'ajouterai [illegible] que la crue a été magnifique. Je
anciens, parce qu'on nous les donne facilement comme
achevés : caractère antique, simplicité antique, mœurs
Dieu sait ce que cachent souvent ces antiquités-là! Venons
aux modernes.

Quel nom marque plus dans la science que celui de
Kepler, mais c'est le génie même de l'astronomie; plusieu
théories sont devenues des lois; faudra-t-il, pour cela, que
avec lui que le soleil a une âme, *anima?* Tycho-Brahé, so
[illegible] illustre astronome, lui aussi, était en même temps un a
l'astrologie judiciaire; dois-je me faire astrologue, à son e
Galilée, dont le nom, pour beaucoup de savants et de non
[illegible] devenu, en quelque sorte, *sacro-saint,* Galilée, à qui no
[illegible] de belles découvertes en physique, en mécanique, en
[illegible], n'en plaisantait pas moins de Kepler, qui attribuait
[illegible] reflux à l'influence de la lune; dois-je rire de Kepl
[illegible] en rit [1]? Descartes a fait faire un pas immense

[1] [illegible] le texte de Galilée (*Dialogues*, p. 325) : « Celui qui se mepre
[illegible] Kepler, qui, avec son génie libre et pénétrant, et ayant connai
[illegible]ments attribués à la terre, est allé prêter complaisamment l'oreill
[illegible] *influences de la lune sur l'eau*, aux propriétés occultes et autres en

thématiques, par l'application de l'algèbre à la géométrie ; est-ce un motif suffisant pour ajouter foi à ses *tourbillons?* Buffon, si grand écrivain, si habile naturaliste, ne voyait dans notre globe qu'un fragment du soleil enlevé, d'un coup de tête ou de queue, par une comète ; son *credo* doit-il être absolument le mien ? Depuis bientôt deux cents ans, la science a fait d'une comparaison très-ingénieuse de Newton un principe, celui de l'*attraction*. Tout en reconnaissant la justesse de la comparaison, suis-je obligé de croire à l'attraction plus qu'on n'y croit aujourd'hui?

Et je pourrais continuer ainsi jusqu'à nos jours, car les hardiesses ne sont certes pas moins communes aujourd'hui qu'autrefois, et nul ne prétendra qu'elles soient toujours heureuses. Tantôt on évoque du fond de l'oubli les générations spontanées, vieux souvenir des *vermicules* de Lucrèce et des abeilles du *pastor Aristeus*, sans prendre garde à un autre *Pasteur* moins commode qu'Aristée [1]; tantôt on imagine une nouvelle genèse de l'homme, qui le fait descendre, ce matin d'un têtard, ce soir d'un singe, cet animal dont les anciens disaient, fort peu respectueusement, que son *nom, prononcé à jeun,* était *de mauvais augure* (Lucien).

Être ou *se croire* en contradiction avec les livres saints, tel est le but suprême que poursuivent, non certes les grands savants, mais quelques docteurs que nous avons vus triompher, parce qu'ils avaient découvert un squelette humain fort antérieur, disaient-ils, à un certain juif nommé Adam. *Un certain juif!* ô Pascal ! ô Bossuet ! où êtes-vous ?

Que conclure de tout cela? que la science est boiteuse? Oui certes, mais, du moins, une boiteuse sublime, qui gravit les montagnes, pénètre les abîmes, tombe quelquefois, souvent peut-être, mais se relève toujours. Je ne sache rien de plus admirable, après la lutte

de même force. » — Galilée expliquait le flux et le reflux par les *oscillations* que devait causer *la rotation diurne de la terre sur son axe*, et donnait cette explication qui *répugne*, dit Laplace, *aux lois de l'équilibre et du mouvement des fluides*, comme une des preuves de son système.

[1] Pasteur. — *Hétérogénie ou traité de la génération spontanée, sur de nouvelles expériences.*

de la vertu contre le vice, que cette lutte du savoir contre l'ignorance, rien qui rappelle, d'une manière plus sensible, que l'homme a été fait à l'image de Dieu. Oh ! sans doute, nous ne savons *le tout de rien*, comme on l'a dit ; « heureux, s'écriait Virgile, qui a pu connaître les choses et leurs causes ! »

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Mais qui l'a pu et qui le pourra jamais par ses seules forces? Quand on ne regarde pas en haut, il y a toujours un *pourquoi* et un *comment* qui restent sans réponses ; la nature, d'ailleurs, est si vaste et la hiérarchie des causes secondes si multiple, que la science n'en a pas moins devant elle un champ presque infini. Encourageons-la donc, cultivons-la, admirons-la, récompensons-la, mais ne la trompons pas en l'adorant; faisons-en un levier et jamais une idole.

Or, c'est bien une idole que la poésie a prétendu encenser récemment à l'ouverture d'un congrès [1]. Ainsi, comme Lemierre, elle la fait *planer sur le monde en souveraine ;* elle célèbre ses arrêts *tout-puissants.* Des arrêts tout-puissants ! ce sont apparemment des arrêts définitifs. Quels sont donc ses arrêts sur la vie, par exemple, sur le soleil, ou même tout simplement sur la grêle [2] ? Le poète accuse enfin les *puissants* d'avoir fait de la science une esclave, dans la crainte qu'on l'*adorât.* Voilà bien le mot, il y est. Jamais on n'a brûlé plus d'encens que depuis qu'on en brûle moins devant Dieu. On adore la beauté, on adore la raison, on adore la science; bien heureux quand on ne s'adore pas soi-même !

La pièce de vers qui nous occupe a la prétention d'être historique. Si encore c'était *préhistorique,* je ne dirais probablement rien.

[1] L'auteur de cette poésie est M. Robinet-Bertrand, dont la *Revue* a été heureuse de louer le talent en d'autres circonstances.

[2] L'Académie des Sciences a plusieurs fois propose la question de la formation de la grêle comme sujet de son grand prix de mathématiques. Ne recevant point de réponses satisfaisantes, elle a fini par la retirer. Les théories d'ailleurs ne manquent pas : il y a celle de Descartes, celle de Humboldt, celle de Volta. Aujourd'hui, un éminent astronome, M. Faye, en produit une nouvelle ; sera-t-elle plus heureuse? tout porte à le croire ; mais enfin, il n'y a pas encore chose jugée.

Il est, en effet, assez difficile de parler de gens qui, muets comme des castors, nous ont joué le mauvais tour, suivant une remarque de Voltaire, de ne nous rien dire du tout. Mais elle est plus ou moins *antihistorique*, et tout écrivain qui aime la science a le droit, et j'ajouterai le devoir, de protester.

L'auteur nous représente donc la science accaparée, couronnée, mais garrottée par les *puissants*, qui se sont dit :

> Si les hommes,
> Allaient, en l'adorant, voir le peu que nous sommes,
> ....
> Ce serait fait de nous et de notre pouvoir.

Que quelques-uns aient dit cela, je le veux bien. Je citerai, même, Julien l'Apostat, qui interdit l'étude des lettres à la moitié de son empire. Or, ses *descendants en Béelzébuth*, — titre dont s'honorait Voltaire, — ont, plus d'une fois, tenté de faire comme lui. Il y a eu, d'ailleurs, trop de *puissants* en ce bas monde, depuis Salomon jusqu'à Henri VIII, depuis Charlemagne jusqu'à Robespierre, pour qu'on puisse accepter leur héritage sans y regarder de près. Considérons donc la science en elle-même, et jugeons-la par ses œuvres.

Je me suis souvent arrêté sur la place de Saint-Jean-de-Latran, devant l'obélisque qui l'orne. Cet obélisque, haut de 33 mètres 3 centimètres, sur une largeur à sa base de 3m 24, est de granit rouge et couvert de magnifiques hiéroglyphes. Il résulte de ces hiéroglyphes qu'il fut érigé en avant du temple d'Ammon-Rha, à Thèbes, par Thoutmès IV, le Mœris des Grecs, cinquième roi de la XVIIIe dynastie, l'an 1736 avant Jésus-Christ. Voilà, certes, une antiquité respectable. *Dix-sept cent trente-six* ans ! mais c'est douze cents ans avant Socrate, Platon, Aristote, Phidias, Ictinus, Praxitèle ; en un mot, tous les génies de la Grèce ; c'est quatorze cents ans avant Archimède ! Calculez maintenant ce qu'il a fallu de science dynamique pour mettre en mouvement cette énorme masse, la tirer de la carrière, la conduire à la place qui lui était destinée et la faire poser debout devant le temple. Est-ce que la science vous fait

ici l'effet d'une *perle* qui se *cache* ou que l'on *cache?* On a fait un mérite à M. Le Bas de nous avoir amené d'Égypte et dressé sur une de nos places l'obélisque de Louqsor ; mais entre Thoutmès et M. Le Bas, il y a eu Archimède, Fontana, Galilée, Stévin, Huyghens, Newton et plusieurs de nos contemporains.

Remarquez, d'un autre côté, la taille du granit; remarquez le dessin des hiéroglyphes. Est-ce que vous n'y reconnaissez pas un art parfaitement maître de lui ? Et cet art, cette science creusait des lacs, construisait des digues, ouvrait des canaux, calculait les éclipses et parvenait même, deux cent cinquante ans avant notre ère, à mesurer un degré du méridien et à calculer la circonférence du globe terrestre. Voilà ce que faisait la science, au lieu de se *tordre les bras, ivre de désespoir*, comme vous le dites [1].

Et dans la Judée, se tordait-elle les bras, lorsque Salomon mettait à sa disposition ses trésors, ses flottes, les cèdres du Liban et l'or d'Ophir, pour élever à Dieu ce temple dont les portiques étagés embrassaient sept hectares, et que Tacite citait pour son étonnante magnificence. Ses fondements étaient formés par d'immenses pierres, dont quelques-unes cubaient jusqu'à 196 mètres [2]. Sa façade était de marbre blanc rehaussé d'or, et des aiguilles dorées annonçaient de loin sa toiture. Or, ses richesses intérieures n'étaient pas moindres que celles du dehors. On y voyait le chandelier à sept branches, qui fut un des plus beaux ornements du triomphe de Titus, le rideau de pourpre et d'or du sanctuaire, le bassin des purifications, l'autel des parfums, et cette vigne d'or dont les grappes pendantes avaient la taille d'un homme !

La raison se tordait-elle les bras de désespoir chez un peuple

[1] Qu'on lise maintenant l'ouvrage ou plutôt les ouvrages de M. Piazzi-Smyth, astronome royal d'Écosse, sur la grande pyramide de Gisch, et les calculs de MM. Hamilton Smith et Simpson, deux savants américains, et l'on restera stupéfait de étendue des connaissances mathématiques et astronomiques que constate l'édification de cette pyramide. L'orientation exacte de ses quatre faces et de l'axe du couloir d'entrée est, à elle seule, un fait que la science n'hésite pas à qualifier d'extraordinaire.

[2] Voir Champagny, d'après Josèphe, *Rome et la Judée*, p. 386.

qui, devançant Platon et repoussant les croyances des autres peuples, n'admettait *qu'un Dieu*, dit Tacite, *souverain, éternel, ne changeant jamais, ne devant jamais périr;* un peuple, si peu adulateur, qu'il ne voulait de statues ni pour ses rois, ni même pour les Césars, ces terribles maîtres dont les statues encombraient les villes de l'empire. *Non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor* [1].

O poète! voilà pourtant ce que vous n'avez pas vu dans l'histoire. Et qu'y avez-vous vu, je vous prie? Vous nous avez montré la science enchaînée, depuis sa naissance, avec un *semblant de couronne* sur la tête. Qui donc a brisé ses fers?

Pourtant elle s'enfuit, un jour, et, vers l'Attique,
Héroïque berceau d'une race héroïque,
Elle porte son vol, et là, *libre*, s'abat.
De la *liberté sainte* avoir en soi la flamme,
Vivre et ne point sentir d'entraves à son âme!
Sur terre hardiment lutter l'humain combat!
Quel rêve!...

Oui, en effet, quel rêve! et je m'étonne que vous n'en sachiez pas la fin. Est-ce que vous n'auriez pas ouï parler de Socrate, ou pensez-vous que ce fut pour son plaisir qu'il avala la ciguë? Et Aristote, pourquoi prit-il la fuite? Ne serait-ce pas parce que la ciguë n'était pas de son goût? Je pourrais vous faire la même question pour Anaxagore; je pourrais vous demander pourquoi Stilpon fut exilé, pourquoi la tête de Diagoras fut mise à prix, pourquoi Alcibiade prit le chemin de Lacédémone, pourquoi Eschyle, Protagoras et même Périclès furent poursuivis. Ne serait-ce pas simplement pour avoir conçu quelque doute sur la divinité du *Taureau* d'Europe, du *Cygne* de Léda, de l'*Aigle* de Ganymède, et en général de tous les coureurs et coureuses d'aventures de l'Olympe? Et les libres-penseuses elles-mêmes, Aspasie, Phryné, étaient-elles à l'abri des coups? On m'a raconté qu'Aspasie ne dut son salut qu'à l'éloquence et aux larmes de Périclès. Quant au genre d'éloquence de Phryné, je vous le laisse à deviner; il fut tout-puissant sur les *héroïques* magistrats d'Athènes.

[1] Tacite, *Hist.*, l. V, c. v.

Ah ! *la sainte liberté !* mais cette liberté-là même, cette liberté de Socrate, d'Anaxagore, de Stilpon, était-elle si commune ? Si je me permettais de dire qu'on comptait 400,000 esclaves dans le tout petit pays de l'Attique, me démentiriez-vous ? Et qu'étaient-ce que ces esclaves ? Ecoutez Aristote : « Il y a des esclaves par *nature;* il y en a par la loi des nations, c'est-à-dire par droit de conquête, car *la supériorité de la force supposant toujours quelque mérite*, elle a *droit de commander* et, par conséquent, de *faire des esclaves par la guerre* [1]. L'esclave est *absolument privé de volonté* [2]. On sait ce que devenaient les captives faites par droit de conquête. Elles partageaient avec l'épouse la couche du maître : telle était pour l'épouse et pour elles la *sainte* liberté !

Les Athéniens étaient d'ailleurs assez doux pour des esclaves qui les enrichissaient par la marine et le commerce ; mais le maître se rendait-il coupable de sévices envers un citoyen ? c'étaient les esclaves qui recevaient la correction pour lui (un certain nombre de coups de fouet). Le maître avait-il à répondre devant la justice? ses esclaves pouvaient être mis à la torture, sur la demande de la partie adverse, afin de déposer contre lui, et Démosthènes offrait, de lui-même, de soumettre trois de ses esclaves, trois femmes, à la question, dans son procès contre Aphobos.

A Lacédémone, c'était bien autre chose: tout le monde sait qu'on y enivrait les esclaves pour donner aux jeunes citoyens l'horreur de l'ivresse; mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'on les tuait de temps en temps, comme on tue les bêtes fauves, pour s'exercer la main. On appelait ce genre d'expédition, la *cryptie*. Écoutons Plutarque : « Les gouverneurs qui avoient la superintendance sur les

[1] *Polit.*, l. I, c. 2, 9-21. Faut-il dire que cette abominable théorie a été depuis lors renouvelée par Voltaire ? Ce digne philosophe, associé d'un nommé Michaud (de Nantes), pour la traite des noirs, et qui, dans l'armement du négrier le *Congo*, avait fait une *bonne affaire*, écrivait à peu près comme Aristote : « Un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur ; *ce négoce démontre notre* SUPÉRIORITÉ. Celui qui se donne un maître *était né pour en avoir*. » *Essai sur les mœurs*, ch. CXLVII.

[2] *Polit.*, l. I, c. v.

jeunes hommes, à certains intervalles de temps, choisissoient ceux qui leur sembloient plus advisez, et les envoyoient aux champs, l'un de çà, l'autre de là, portant quant et eux des dagues et ce qui étoit nécessaire pour leur vivre seulement. Ces jeunes hommes estant espars emmy les champs, se cachoient, durant le jour, en lieux couverts, là où ils se reposoient; puis, la nuit, s'en alloient épier les chemins, et y tuoient le premier qu'ils rencontroient des Hilotes, et quelquefois alloient, de plein jour, parmy les champs, en occire les plus forts et les plus robustes [1]. »

O poète! est-ce donc là ce que vous appelez la liberté?

Les Juifs avaient aussi des esclaves, mais quelle différence dans leur législation! « Si quelqu'un frappe son serviteur ou sa servante avec la verge, lisons-nous dans l'*Exode*, et que le serviteur ou la servante meure sous les coups, qu'il soit puni de ce crime. » Crève-t-il un œil à son esclave, lui casse-t-il une dent? L'esclave devient libre. Commet-il un adultère avec une esclave? Il sera frappé de verges. Des jours de repos étaient assurés à l'esclave, qui devait avoir part aux joies de son maître. Celui-ci, en effet, ne devait jamais oublier qu'il avait été, lui aussi, esclave en la terre d'Égypte.

Je le demande, en vérité, que peut dire la science d'une pareille comparaison?

Oh! vantez tant que vous voudrez les monuments, les lettres et, jusqu'à un certain point, la philosophie des Hellènes, rien de mieux. Le nom que vous portez a marqué dans les arts; c'est une raison pour que la Grèce soit un peu votre patrie; je serais d'ailleurs volontiers des vôtres; mais ne me parlez pas de la liberté au temps des Hilotes et des Héliastes, par respect pour la vérité.

Vous ne dites qu'un mot de Rome et vous faites bien, car le sang des milliers de martyrs dont nous descendons y a par trop imprégné la terre. Le peu que vous dites est même encore de trop. Vous représentez l'Italie *ennoblie* par le *souffle bienfaisant* de la Grèce. Était-ce ce souffle qui lui faisait proscrire les philosophes et inven-

[1] Plutarque, traduction d'Amyot, *Lycurgue*.

ter ces combats de gladiateurs, bien autrement sanglants que la cryptie, boucheries affreuses, par lesquelles les Romains, suivant l'énergique expression de Bossuet, se *souloient*, eux et leurs dieux, *de sang humain*? Et ne prétendez pas surtout que ces excès furent le fait, non de la République, mais de l'Empire, car ce fut précisément la République qui proscrivit les philosophes [1], et ce fut sous ses auspices que s'introduisirent les combats de gladiateurs [2].

Les barbares, que vous flétrissez ensuite si justement, furent, sans doute, plus impitoyables pour les *marbres*, les *palais*, les *colonnades*; mais le furent-ils plus pour les hommes? Vous parlez de leur temps comme d'une *hideuse nuit*; à merveille! mais qui donc nous fit sortir de cette nuit? — *La Renaissance!* criez-vous. — Un instant! il me semble que vous sautez bien lestement par dessus Charlemagne et ses *Capitulaires*, saint Louis et ses *Établissements*, Dante, Pétrarque, saint Thomas d'Aquin; c'est-à-dire la poésie et la philosophie à leur plus haute expression, et ces maîtres maçons du moyen âge, Pierre de Montreuil, Robert de Luzarches, Erwin de Steinbach, Diotisalvi, Buonanno, etc., dont le génie semait ces monuments que nous restaurons aujourd'hui, que nous imitons sans pouvoir les égaler, monuments moins harmonieux peut-être que ceux de la Grèce, mais, à coup sûr, plus grandioses.

Ah! vous ne savez pas ce qui nous fit sortir de la nuit? Demandez-le à Châteaubriand : « Quelques prêtres, l'évangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux. » Demandez-le à Gibbon, qui assurément n'est pas des nôtres : n'a t-il pas dit que les évêques avaient fait la France comme les abeilles font leur cire et leur miel? Et remarquez bien qu'il s'agissait de la France d'autrefois, de la France puissante et honorée, *le plus beau royaume*, disait-on, *après celui du ciel*. Voulez-vous

[1] An 160 avant Jésus-Christ, sous le consulat de Caius Fannius Strabo et de Valérius Messola. Ce fut le préteur Marcus Pomponius qui fut chargé de l'exécution du sénatus-consulte. — Voir Suétone. *De Claris Rhetoribus*, I.

[2] Ils furent introduits par deux Brutus, dans le but d'honorer les cendres de leur père, et Tite-Live ajoute qu'ils furent accueillis *avec grande faveur* (l. XVI, 52). C'était en l'an de Rome 490 et par conséquent 216 ans avant la dictature de Jules César.

avoir l'avis de Voltaire? Écoutez-le : « Le règne de Charlemagne, a-t-il écrit, eut une lueur de politesse qui fut probablement *le fruit du voyage de Rome.* » De quelle Rome, s'il vous plaît? De la Rome des Scipions ou de la Rome des Papes?

Venons maintenant à la Renaissance. Vous mettez à son actif l'invention de l'imprimerie, qui date de 1436, et la découverte de l'Amérique, qui date de 1492. Convenez que c'est un peu surfaire ses mérites. Est-ce que c'est le XVe siècle qui fût l'ère de la Renaissance? J'avais cru jusqu'à présent que c'était le XVIe, c'est-à-dire le siècle de Jules II, de Léon X, de Louis XII et de François Ier. Prétendez-vous faire remonter la Renaissance à la prise de Constantinople et à la dispersion des Grecs? Ce serait, en vérité, prendre un embryon pour un homme ; et encore l'imprimerie resterait-elle toujours hors de votre portée. Quant à la découverte de l'Amérique par un pieux navigateur qui cherchait à étendre le règne de l'Evangile, je vous demande un peu quel rapport elle peut avoir avec ce retour vers l'antiquité classique qu'on appelle la Renaissance?

Non, non, poète, les découvertes dont vous vous enorgueillissez reviennent de droit à la *hideuse nuit* qui avait déjà donné à la science la boussole, la poudre explosible, les horloges mécaniques, la peinture à l'huile, la *gamme* et le *contre-point,* c'est-à-dire le système entier de notre harmonie musicale, etc., etc. Mais la Renaissance elle-même qui excite votre enthousiasme, à qui la devez-vous? Quel fut le plus puissant et le plus généreux protecteur des Grecs fuyant leur infortunée patrie? Ne fut-ce pas tout simplement un pape, le grand Nicolas V? Et remarquez bien qu'il ne se borna pas à protéger les fugitifs, qu'il propagea, en même temps, qu'il popularisa leur littérature. A Laurent Valla il donnait 600 écus d'or pour sa traduction de Thuycdide; à Guarino, 1,500 écus pour celle de Strabon ; à Perotti, 500 ducats pour celle de Polybe. Ne promit-il pas même à Philelphe une maison à Rome, un riche domaine et 10,000 écus, pour une version de l'*Odyssée* et de l'*Iliade?* Ne faisait-il pas à Gianozzo Manetti 600 écus de rente pour des travaux

scientifiques? Tel était son zèle, qu'il n'est pas un auteur célèbre de la Grèce qui ne fut traduit par ses ordres.

Est-ce à dire que l'action de la Renaissance ait été de tout point heureuse? Je ne le pense ni ne le dis. Ce qui eût été bien comme étude, le fut beaucoup moins lorsque l'étude devint un culte; mais enfin je constate un fait indéniable, en rappelant la part prépondérante que prirent les papes dans le retour studieux vers le passé.

Et maintenant, qui a mis le compas aux mains de Bramante, le pinceau aux mains de Raphaël, la chapelle Sixtine à la disposition de Michel-Ange? Croyez-vous sérieusement que ces grands hommes se tordaient les bras de désespoir à la vue des *puissants* du Vatican? Mais je vous entends :

....Silence, penseurs! Silence, Galilée!

Puis viennent, en six alexandrins, *la prison, le fer, le feu, la corde,*

Et les *tourments affreux* qui troublent la raison!

Ah! nous savons ce que c'est que ces tourments-là, ô poète! Y a-t-il donc si longtemps que Bailly, le célèbre astronome, a été guillotiné sur un fumier? Et Lavoisier, le grand chimiste, André Chénier, le grand poète, Roucher, poète aussi et, qui plus est, économiste, n'ont-ils pas bu jusqu'à la lie le calice que vous nous présentez? Et cependant, ils avaient tous plus ou moins travaillé pour les *puissants* du jour: Bailly avait présidé la séance du Jeu de paume; Chénier l'avait chantée, et il était frère d'un régicide; Lavoisier avait simplifié la fabrication de la poudre pour les armées républicaines; Roucher avait mis en vers les rêveries du philosophisme. N'importe : le cachot, la corde, le fer! Etait-il besoin de crimes à une époque où l'on faisait monter madame Elisabeth sur l'échafaud [1]?

[1] Le *Phare de la Loire* a prétendu que la condamnation de Lavoisier avait été *juridique*. M. de la Rochemacé lui a répondu, pièces en main. Qu'y avait-il d'ailleurs de *juridique*, à une époque où, pour avoir la tête et les biens de Lavoisier et des autres fermiers généraux, on transformait arbitrairement un prétendu délit de concussion qui ne comportait pas de pareilles peines, en un complot *contre la nation et*

Quant à Galilée, si vous voulez savoir ce que fut sa prison, je vous engage à lire ses lettres, ainsi que celles de Francesco Niccolini, ambassadeur de Toscane à Rome. Vous y verrez que cette prison fut d'abord, contre tous les usages, un palais, celui de la Trinité-du-Mont, qu'habitait l'ambassadeur : « Il n'y a pas d'autre exemple de personnes accusées, écrivait celui-ci, qui n'aient été mises au secret, fussent-elles titrées, ou s'agît-il même de prélats ou d'évêques » [1]. Conduit ensuite devant le Saint-Office (12 avril 1633), Galilée y trouva pour logement, *avec une commodité bien inaccoutumée*, c'est lui qui l'écrit, trois chambres de l'appartement du fiscal. *Liberté entière* lui était laissée de se promener dans le jardin, ou, comme il le dit, dans de *vastes espaces* [2]. Son domestique le servait et dormait à ses côtés ; sa nourriture lui était apportée, soir et matin, par les valets de l'ambassadeur [3]. L'instruction du procès n'était pas encore terminée, qu'il fut permis au prévenu de retourner à la Trinité-du-Mont (1er mai), et, neuf jours après sa condamnation (30 juin) [4], il fut autorisé à quitter Rome et à se rendre, ainsi qu'il l'avait demandé, chez l'archevêque Piccolomini, le meilleur ami qu'il eût à Sienne. En s'y rendant, il fit quatre milles à pied (7 kilomètres 1/2) malgré ses soixante-dix ans, ce qui, sans doute, eût été assez difficile, s'il avait été torturé. Galilée passa cinq mois à Sienne, comblé, dit-il, des *marques excessives de courtoisie* de l'illustre archevêque [5]. Enfin, la peste ayant cessé à Florence (décembre 1633), il lui fut permis, suivant son désir, de reprendre le chemin de sa villa de Bellosguardo, et de jouir du *charmant site et de l'air parfait* des coteaux d'Arcetri [6].

Telle est l'histoire des *tourments affreux* infligés à Galilée, his-

en faveur de l'ennemi. Si ce n'était le comble de l'odieux, ne serait-ce pas le comble du ridicule? Si, d'ailleurs, les fermiers généraux étaient coupables, pourquoi en relâcha-t-on trois, avant l'audience, sans aucun jugement?

[1] *Opere del Galileo*, édition Albéri, t. IX, p. 440.

[2] *Opere*, t. VII, p. 29.

[3] Lettre de Niccolini au bailli André Cioli. *Opere*, t. IX, p. 440.

[4] La condamnation est du 22 juin.

[5] *Opere*, t. VII, p. 31.

[6] *Opere*, t. VII, p. 364.

toire écrite par lui-même. Lui firent-ils perdre la raison? Ce qui peut en faire douter, c'est qu'à peine arrivé à Sienne, il reprit ses études, spécialement sur la résistance des fluides. Cinq ans après, en 1638, il publiait ses *Dialoghi delle nuove scienze*. Singulière folie que celle-là!

Mais il fut condamné! Je ne le conteste assurément pas. Il le fut, non par l'Eglise, non par le pape parlant *ex cathedra*, mais par un tribunal faillible comme tous les tribunaux du monde. Comparez donc, si vous l'osez, le sort de Galilée à celui de Chénier ou de Socrate [1]!

Continuerai-je? Oui, bien qu'assurément cela soit fort inutile; mais, quand il s'agit de la vérité, j'irai toujours jusqu'au bout. *Plus d'espoir!* criez-vous, *la pensée est morte!* Et c'est au temps de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Corneille, de Le Sueur, de Puget, de Fermat, de Roberval, c'est au temps de la création de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences, que vous prenez le deuil de la science et de la raison? Est-ce qu'à cette époque on nous criait à nous étourdir : — Si la France succombe, c'est faute d'instruction, faute de science?

[1] Une difficulté se présente ici. Pourquoi Galilée fut-il condamné? Non-seulement, en effet, Nicolas de Cusa, qui, l'un des premiers, avait renouvelé le système de Philolaüs sur la rotation de la terre, ne l'avait pas été, mais il avait été fait cardinal, et le livre de Copernic, où ce système fut nettement formulé, put circuler librement depuis 1543 jusqu'à 1616, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où Galilée s'empara de la question. Copernic avait cependant dédié son livre au pape. Défendit-on même, d'abord, à Galilée d'enseigner cette thèse? Nullement; on lui demanda seulement, alors que, suivant Arago lui-même, la démonstration n'en pouvait être complète, de la donner comme hypothèse; ce ne fut qu'après la publication des *Dialogues*, où l'affirmation était formelle, sous forme ironique, que la condamnation fut prononcée. Quant à la théorie elle-même, dès que Torricelli eut constaté définitivement la pesanteur de l'air (1643), on ne lui fit plus d'opposition absolue, et lorsque Newton, par le principe de la *Gravitation universelle* (1687), et Bradley, par ceux de l'*Aberration de la Lumière* et de la *Nutation de la Terre* (1727-1747), eurent fait faire les derniers pas à la science, un décret de l'*Index* de 1757, renouvelé et confirmé par Pie VII, en 1822, laissa toute latitude à l'affirmation.

Ce n'est pas assez; vous nous représentez l'homme errant *affamé, tremblant, pusillanime,*

Tel qu'un chien que le pied vient de chasser du seuil.

Il n'y a qu'une époque dans notre histoire où ce hideux tableau ait eu une certaine vérité. Faut-il vous la rappeler, cette époque, où le peuple était affamé, où il tremblait, où les *puissants* tuaient le commerce par le *maximum*, rendaient toute propriété incertaine par la confiscation, toute vie un peu fière impossible par l'échafaud? Oh! je le sais, dans ce temps-là, tout homme qui était réellement un homme, n'était considéré que comme un *chien* que *le pied devait chasser du seuil.* Et que de femmes, que d'enfants furent alors des hommes! Demandez donc au premier venu le nom de cette époque fatale; il vous dira s'il faut la chercher avant ou depuis 1789.

L'an 1789 est pour vous une ère de salut; il eût pu l'être; c'était l'espoir de beaucoup de nobles cœurs; l'a-t-il été? N'a-t-il pas été le père nullement désavoué de 1793? Afin qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs, vous embrassez les deux époques sous l'expression qui les réunit le mieux: *c'est la Révolution!* Vous ajoutez: *C'est la justice, c'est la science qu'on délivre!* Nous verrons bien.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

LA NOBLE ET TRÈS-ANCIENNE CONFRÉRIE

MONSEIGNEUR SAINT NICOLAS DE GUÉRANDE*

VI

Esbatements de la Saint-Nicolas.

Dans un précédent article, on a lu les intéressants statuts de la Confrérie Saint-Nicolas de Guérande, portant la date de 1350. Nous allons reprendre cet antique document, non pour en faire une analyse complète, mais pour rechercher le véritable caractère d'une institution dont nous avons cru devoir faire remonter l'origine à une époque antérieure au XIVe siècle, en lui désignant comme fondateur ou organisateur l'ordre religieux et militaire des Chevaliers du Temple.

On l'a remarqué, les statuts de 1350 organisent entre les membres de la Confrérie guérandaise une véritable assistance mutuelle, tant au point de vue religieux qu'à celui des secours sociaux. Ainsi, d'une part, il y a l'obligation des prières pour les frères défunts et des devoirs à remplir à l'occasion du décès d'un membre de la Confrérie : « Auquel mort chacun frere vif doit faire chanter une messe de *Requiem* et donner un dener pour, et offrir un dener le jour de la dite sepulture, et estre au service doudit mort jusques a tant que il soit mis en terre et covert ; et seront a le veiller le seir davent, jusques à covrefeu [1]... »

* Voir la livraison d'août 1874, pp. 99-112.

[1] A Guérande, l'usage du couvre-feu était donc antérieur à 1350. La première mention de cette pratique de police urbaine, contenue dans les actes de Bretagne, date de 1381 seulement. (Art. 5 des *Statuts* de Simon, évêque de Nantes. D. M., t. 2, col. 364.)

Voilà pour le côté religieux de l'institution. Quant au but *temporel*, qu'on nous permette cette expression, nous avons déjà fait remarquer l'obligation imposée par les statuts aux frères de Saint-Nicolas de Guérande, « de se garder et deffandre l'un l'autre en touz cas a vivre et a morir contre tous estranges sauve seingnorie et lingnage. » De plus, « tous les freres de la dite Confrarie estoient et devoient estre (tenus) par fay et par serment de se entreaimer, se entreporter foy et leauté, se entrefaire bon samblent et signe de cognoissance en touz lieux sanz panser ne faire l'un a l'autre mal, ennuy ne domage, ne estre l'un contre l'autre en plest ne autrement.... Et ou cas ou ilx auroient afaire l'un contre lautre, ils devent venir davent le Esleu.... lequel Esleu o deliberacion et conseil eu ou doze des plus souffisanz de la dite Confrarie doit faire bonne acordance entre eux et lour tenir bon dret... »

A une époque où la Bretagne était dans un état de conflagration à peu près constante, pour une cause ou pour une autre, et cela depuis des siècles, les obligations statutaires qui précèdent étaient, à notre avis, d'une importance extrême, puisqu'elles assuraient aux membres de la Confrérie une sécurité, une protection que l'état politique et les institutions judiciaires de l'époque étaient impuissants à procurer à l'individu, à sa famille et à ses biens. Il y a mieux : il nous semble que le paragraphe qui précède, des statuts de 1350, comblait une lacune considérable de l'ancienne organisation judiciaire, en dispensant aux frères de Saint-Nicolas le bienfait de *la conciliation*, inconnu dans l'ancien droit coutumier. Le chef de la Confrérie, en effet, c'est-à-dire *le Esleu*, assisté de douze frères des plus notables (des plus souffisanz), devait faire *bonne accordance* entre les frères divisés ; et ce n'était qu'à défaut de bonne accordance, c'est-à-dire de conciliation, qu'il statuait sur le litige, et leur *tenoit bon dret*... — On découvre, en ce curieux paragraphe, le germe de deux institutions importantes qui ne datent, en la législation française, que de 1790 : celles du jury et des justices de paix, avec les attributions conciliatoires, et la justice rendue par un tribunal composé de douze notables.

Le caractère éminemment sérieux et utile de la Confrérie Saint-Nicolas de Guérande étant ainsi reconnu, comment expliquer l'intitulé frivole de ses statuts :

« Cest lestablissement de la Confrarie Monsʳ saint Nicholas laquelle Confrarie est establie a estre assamblee par les freres d'icelle a *jouer et digner* le jour de la translacion du dit saint au moays de mai... »

Ne dirait-on pas le titre d'un règlement d'association d'épicuriens ? Il s'agit ici uniquement de jeu et de festin, comme si, dans la pensée des fondateurs, ces deux mots dussent servir d'appas pour le recrutement de la Confrérie, l'annonce du jeu du moins, car personne n'ignore qu'il n'y eut jamais de réunion de frérie sans dîner, lors duquel la sobriété des agapes des premiers chrétiens ne fut pas toujours observée ; d'où les vers satiriques d'une fable demeurée célèbre :

Un loup donc étant *de frairie*
Y mangea si *gloutonnement*,
Qu'il en pensa perdre la vie [1]...

Le dîner de la fête patronale étant donc d'usage pour toutes les confréries, ne nous arrêtons pas à cette réjouissance culinaire des frères de Saint-Nicolas. Le jeu seul nous paraît avoir fait exception dans les statuts d'une confrérie : en quoi donc consistèrent ces réjouissances statutaires des frères Saint-Nicolas de Guérande ? En fêtes équestres ; elles sont indiquées dans le paragraphe du règlement ainsi conçu : « Item devent les dits freres aler touz a cheval par chacun an, a matin amprez la messe le jour de la dite feste, hors la ville le plus coitement que ils pourront, et retourner en la ville o branches de foilles et de flours, — et faire hystoires danciennes choussez pour esbatement avant aler digner... »

Qu'on le remarque, les réjouissances du jour de la fête patronale sont de deux natures : d'abord les frères de Saint-Nicolas célèbrent la fête du Mai ; c'était là, probablement, une réminiscence de quel-

[1] La Fontaine. — *Le Loup et la Cigogne.*

que ancienne fête païenne du printemps, transmise d'âge en âge et dont on signale encore de nos jours certaines manifestations superstitieuses dans les campagnes et les petites villes de la Basse-Bretagne, à chaque premier jour de mai ; solennité d'une haute antiquité, qui pourrait bien être l'origine des *Pardons de Notre-Dame des Fleurs*, qui se célèbrent au mois de mai en quelques chapelles du Morbihan, en Gestel, Plouay, Languidic, Moustoir-Remungol et Plouharnel, pays autrefois occupés par les légions romaines.

Après cette fête du Mai, dans laquelle tous les frères de Saint-Nicolas montés à cheval, sans exception, parcouraient la ville, *chargés de foilles et de flours*, s'ouvrait la seconde phase des réjouissances statutaires, consistant à *faire hystoires d'anciennes choussez*, c'est-à-dire à représenter un sujet historique tiré des anciennes *guerres*, puisque, d'après Le Duchat, le mot *chousse* ou *chose* était synonyme de *querelle*, expression prise dans le sens de *guerre*.

Tous les frères, sans exception, étaient tenus de participer à ces réjouissances, sous peine d'amende ; on peut admettre que, dans l'intention des fondateurs, cette obligation eut pour but de maintenir parmi les membres de la Confrérie l'habitude du cheval, si utile pour remplir ce devoir sociétaire *de se garder et deffandre l'un l'autre*. C'est ainsi que postérieurement on créa la *fête du papegaut*, pour entretenir parmi les populations le maniement de l'arbalète, de l'arquebuse ou du fusil, dans l'intérêt de la défense du pays.

L'attrait de ces réjouissances extraordinaires, fêtes pastorales et simulacres guerriers, ne dut pas manquer de mettre la Confrérie guérandaise en réputation, on ne peut en douter. Quoi de plus original, de plus pittoresque, en effet, qu'une nombreuse cavalcade de gens de guerre, d'ecclésiastiques, de bourgeois et de gens du peuple, chargés de feuillage et décorés de fleurs, parcourant, par une belle matinée du mois de mai, les places et les rues de la ville et des faubourgs, au milieu d'un grand concours de curieux, accou-

rus de toutes parts? Quoi de plus attrayant, de plus émouvant que le spectacle donné ensuite, par ces mêmes cavaliers, d'un simulacre de combat ou d'entrée triomphale? Et ce banquet, où tous les frères, vainqueurs et vaincus, triomphateurs et simples compagnons, allaient s'attabler après *les esbatements*? S'imagine-t-on, par exemple, le sombre et terrible Olivier de Clisson, *le boucher des Anglais*, qui figure en tête de la liste des frères de 1380; se représente-t-on Olivier de Clisson attablé dans le préau de la maison de la Confrérie, rue Saint-Michel, entre un chanoine et un paludier? Curieux tableau de mœurs d'un temps bien éloigné du nôtre, où les rangs, les classes de citoyens, pouvaient se mettre en contact et se confondre fraternellement sans porter atteinte au sentiment de hiérarchie sociale, alors si profondément enraciné.

Le sujet de l'*hystoire* représentée le neuf mai, par les frères de Saint-Nicolas, était rimé, et l'heureux auteur des rimes avait pour récompense l'avantage d'une *escuelle quitte* au banquet de la Confrérie, c'est-à-dire qu'il ne payait pas son écot :

« Item celuy qui fera les rimmes de listoire aura son escuelle quitte. »

Quels sont les noms des poètes de la saint Nicolas? que sont devenues leurs œuvres? Rimes et rimeurs nous sont, hélas! complètement inconnus; le cartulaire garde à leur sujet un regrettable silence. Au folio dix-septième du premier livre, il existe cependant quelques rimes historiques; mais il est douteux que ces rimes aient jamais servi de texte aux représentations et à l'esbatement des frères de Saint-Nicolas « avant aler digner », bien que, pour la plupart, elles concernent des faits de l'histoire de Guérande; on peut en juger par la reproduction textuelle que nous en donnons ci-après :

Lan mill iiiᶜᵗ xlt an
Si morit le bon duc Jahan

Lan mill iiiᶜᵗ quarente et dous
Fut ars Guerrande des Espaingneux

Lan mill 111ct soixante et quatre
Vint mons^r Charlles se abatre
.....en la bataill:
Par Bretons gens.....
Lan mill 111ct soixante et dous
Alerent plousours a repous
Lan m ccc 11 foiz xl
Fust.....Guerrande
Lan m ccc 1111 vins. et. 1.
Furent Francois Bretons a un
La pez fust feste en Guerrande
Marris en furent gens de Yrlande

Il semble que l'on a sous les yeux des rimes historiques de Guillaume de Saint-André, qui figure peut-être sur la liste des frères de Saint-Nicolas de 1381, sous cette dénomination de *Magister Guillermus scriptoris;* on sait en effet que Guillaume de Saint-André fut *secrétaire* du duc Jean IV.

D'autres rimes existent au folio 58 du même livre; mais elles traitent d'un sujet trop lamentable pour admettre que les frères de Saint-Nicolas aient pu le donner en représentation à l'occasion de leur fête patronale. Quoi qu'il en soit, ces rimes méritent d'être publiées, car il nous semble que l'histoire de Bretagne ne fait aucune mention de l'affreuse épidémie de 1356, qui en fait l'objet :

Lan m ccc l. et vi
Couroict 1 mal a maint pais
Huchent arent côme chiens vis
Plusours doloint de lors amis
Et auxi joingnaint a la pierre
De tel mal nous guart Deux le pere

VII

Le pape Paul V

La confrérie Saint-Nicolas vécut jusqu'au seizième siècle sans apporter de modifications sensibles à ses statuts. Mais, à cette époque, les influences politiques et religieuses qui transformaient les mœurs de toute l'Europe, ayant pénétré jusqu'à Guérande, ne tardèrent pas à porter atteinte au respect de la règle de notre antique institution. L'union de la Bretagne à la France eut pour effet de diminuer l'importance d'un certain nombre de places de guerre, et de dépeupler certaines autres places de quantité de gentilshommes, qui portèrent en France leurs services. A Guérande, les gens de guerre diminuèrent donc, et par suite le goût des armes s'affaiblit dans la population. On remarque, en effet, parmi les frères de Saint-Nicolas, dès le commencement du seizième siècle, une certaine répugnance à remplir les obligations statutaires du jour de fête patronale ; ils négligeaient de prendre part à la fête du Mai et sans doute aux autres exercices équestres. L'un des abbés voulut résister au mal et ranimer des fêtes qui tombaient en désuétude ; il prit donc l'arrêté suivant :

« Le dixième jour de may l'an mil V^ct^ trente-deux, fut par noble homme venerable et discroict maistre Jacques de Kercabus chanoine de l'eglise collégiale mons^gr^ Saint Aulbin de Guerrande, en ensuyvant les procureurs ordonnés, ordonne o l'advis des frariens que il ne sera (admis) aulcune personne en la frarie qu'il ne soit honeste personne bien capable *et que les frariens seront honestement montés a cheval bien acoustrez de selles et brides a querir le may*, ou aultrement poyeront grosse amende a lesgard es abbés de ladite frarie. -- Faict et conclud ou preau acoustumé comparoir le lendemain de la feste mons^gr^ Saint Nicolas les dicts jour et an. (Signé) de la Rochiere. — Guy Thouet. »

L'année 1532 est celle où la Bretagne perdit son indépendance.

Les efforts du « vénérable et discroict maistre Jacques de Kercabuz » réussirent-ils à ramener la confrérie à l'observance des statuts de 1350 ? Hélas ! non. La cavalcade du Mai fut bientôt convertie en procession à cheval, où figurèrent les frères, chargés de feuillages, et les abbés et les procureurs, ornés de couronnes de fleurs. Bientôt on délaissa les chevaux, et les dignitaires, comme les autres membres de la confrérie, suivirent pédestrement la procession du jour de la fête patronale. Quant aux représentations historiques, il n'en fut plus question, et si des poètes du pays exercèrent encore leur verve sur des sujets d'histoire à l'occasion de la fête du neuf mai, il est à présumer qu'ils se contentèrent de réciter ou de déclamer leurs œuvres au banquet de confrérie. Toujours est-il qu'à partir de la fin du seizième siècle, les anciennes réjouissances statutaires furent abandonnées ; inutile de dire que le *digner* résista à cette réforme.

Donc, plus de cavalcade pour *aler querir le may* ; plus de représentation d'*histoire d'anciennes choussez ;* une procession tint lieu de ces réjouissances séculaires. Cette transformation obtint la consécration d'un pape ; en 1610, le pape Paul V accorda à notre confrérie certaines indulgences, qui arrivèrent à propos pour lui restituer une réputation qu'elle avait due en grande partie à l'attrait des anciennes réjouissances équestres. Le troisième volume du cartulaire commençant à l'année 1640 contient une traduction de la bulle de Paul V dont nous parlons; voici les principaux passages de ce document intéressant :

« Pardons et indulgences données à perpétuité par Notre Sainct Père le Pape Paul cinquiesme aux confraires de la confrairie de Monsieur Sainct Nicolas, en la forme et manière qui suit :

» Paul Evesque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles chrestiens qui ces presentes lettres verront, salut et bénédiction apostolique.....

» Par quoy comme ainsi soit qu'il y ait, à ce que nous avons appris, en l'église de Monsieur Sainct Aubin en la ville de Guerrande, diocèse de Nantes, une pieuse et dévote confrairie érigée en l'honneur de Dieu soubs le nom et invocation de Monsieur Sainct

et là feront les prières que dessus, *sept ans et aultant de quarantaines.*

» En dernier lieu, aux mesmes confreres qui assisteront aux messes et autres divins offices qui sont ordonnez ou ont de coustume estre cellebrez et recitez en ladite Eglise en contemplation de ladicte confrairie, ou bien aussy aux congregations publicques ou particulières de la mesme confrairie en quelque lieu qu'elles se fassent, ou qui dotteront de pauvres filles, ou recevront et logeront les pauvres, ou se reconcilieront et accorderont avec leurs ennemis, ou bien aussi qui accompagneront les corps des defunts à la sépulture Ecclésiastique ou quelques processions qui se feront par la mesme confrairie avec licence de l'Ordinaire du lieu, et qui accompaigneront ledit très-sainct Sacrement quand il sera porté aux processions, malades que autre part, ou detenus de quelque empeschement entendant le son de la cloche qui se fera pour lors, réciteront une foys l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélicque pour les âmes des deffunctz, toutte foys et quantes qu'ils feront les choses susdites, ou l'une d'icelles, nous leur relaschons miséricordieusement en Nostre Seigneur par l'authorité et teneur des présentes *soixante jours de pénitence* qui leur auroient esté enjointes ou qu'ils debvront en quelque manière que ce soit : les présentes durables à jamais.....

» Donné à Rome à Sainct Pierre l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur mil six cents dix, aux kalendes de mars, de nostre Pontificat l'an cinquiesme. — P. Jacomellius. — Soubz plomb. »

F. Jégou.

(*La fin prochainement.*)

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DE

L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE*

A Saint-Malo, au commencement du XVIIe siècle, Pierre Marcigay avait fondé (1607) une nouvelle imprimerie [1]. Il ne tarda pas à éditer un *Missale macloviense*, un *Rituale romanum*, in-4°, et les *Statuts* du diocèse, revus et augmentés [2]. Ce Marcigay fut remplacé successivement, à Saint-Malo, par Nicolas de la Biche, par les Delamarre (père, fils et petit-fils), et enfin, plus tard, au milieu du XVIIIe siècle, par Louis-Claude Hovius [3].

La ville de Morlaix ne fut guère traitée avec moins d'avantage que Saint-Malo. Si en effet ses premiers imprimeurs, ceux qui travaillaient vers 1557, sur le Pont-Bourret, à la publication des mystères bretons, ne paraissent pas avoir eu de successeurs immé-

* Voir la livraison d'octobre, pp. 241-258.

[1] A cette date, il donnait au public une *Ordonnance* de Mgr de Marconnay, évêque de Saint-Brieuc. (V. Travers : *Concilia provinc. Turoniæ*, ms. précieux, conservé à Nantes).

[2] V. Mss. Jaus., n° 2, p. 20, et Touss. Gautier, p. 29 et 30.

[3] Toussaint Gautier, *ibid.*

diats, en retour Georges Allienne, imprimeur juré de Rouen, vint s'établir en 1621 dans notre cité armoricaine, et y fonda une maison qui fut longtemps en pleine activité. Cependant son chef jugea à propos (au plus tard en 1650), pour des raisons qui nous sont inconnues, de changer de lieu d'habitation et d'aller élire domicile dans la ville épiscopale de Quimper-Corentin. Nous allons l'y retrouver bientôt. Le principal ouvrage qu'il publia à Morlaix porte pour titre : *Colloque français, breton et latin*. C'est un in-4° oblong à trois colonnes[1], dont la réputation a dépassé de beaucoup les limites de l'Armorique. L'imprimerie ne vaqua pas d'ailleurs à Morlaix, après le départ de Georges Allienne. Elle y eut successivement pour représentants Mathurin Despansier, le sieur de la Fregère, Paul de Ploesquellec, etc., etc[2].

Les questions relatives à la série des imprimeurs de Vannes, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, viennent d'être étudiées avec l'attention la plus scrupuleuse par M. L. Galles, dont la mort récente (1874) a fait un si grand vide dans les rangs de l'érudition bretonne[3]. Grâce aux recherches de ce savant modeste, il est constant que Jean Galles, cinquième ou sixième aïeul de M. L. Galles, appartenait à une famille originaire d'Angleterre. Cette famille avait fixé sa demeure à Caen depuis un temps indéterminé, mais quant à Jean Galles, il ne vint s'établir à Vannes qu'en 1662. Il s'y maria avec la fille de Jessé Robert, imprimeur-libraire. Ce Robert avait-il succédé immédiatement à Jean Bourrelier, que nous avons désigné plus haut comme le premier imprimeur connu de l'ancienne capitale du Browerech ? Nous ne saurions l'affirmer autrement que par conjecture ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que son établissement typographique acquit une nouvelle importance en passant entre les mains de son gendre, et qu'il n'a pas cessé, depuis lors, de tenir une place d'honneur entre tous ceux que possède la Bretagne[4].

[1] Toussaint Gautier, p. 34, et Brunet, sur le mot Guéguen.

[2] *Ibid.*, p. 34.

[3] M. Toussaint Gautier (p. 37) déclare sans détour que tous les renseignements qu'il donne sur l'imprimerie à Vannes lui ont été fournis par M. L. Galles.

[4] *Id.*, p. 37.

La ville de Vannes possédait d'ailleurs dans ses murs, antérieurement à 1662, au moins une autre imprimerie, celle de Joseph Moricet. Elle était en pleine activité dès l'année 1618 [1].

D'autres imprimeurs encore ne tardèrent pas à se fixer dans la même ville de Vannes, à l'époque où elle devint temporairement le siége des Etats de Bretagne (1675). Parmi eux, il faut nommer Matthieu Hovius. Sa famille était originaire de Hollande, et lui-même avait d'abord établi son imprimerie à Rennes, au plus tard en 1672 [2]. Son fils y revint en 1695, mais ce ne fut pas encore la dernière étape de sa maison. Elle devait se fixer définitivement à Saint-Malo dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et s'y élever au premier degré dans l'estime et la considération publiques.

L'imprimerie ne jeta que peu d'éclat pendant le XVIIe siècle dans la ville de Dinan, la dernière de celles sur lesquelles nous ayons eu précédemment à appeler l'attention comme ayant possédé un établissement typographique antérieurement à l'année 1599. Mentionnons pour simple mémoire les sieurs Lepaigneux et Jacques Aubin, qui y exerçèrent l'un après l'autre la profession d'imprimeur. Quant à la maison Huart, qui fut fondée un peu plus tard (1702), elle devait acquérir une véritable importance [3].

Au premier rang des villes bretonnes qui, privées jusque-là d'ateliers d'imprimerie, s'en virent enrichies pendant le cours de ce même siècle, il faut nommer Saint-Brieuc et Quimper. « Ce fut vers » 1620, nous dit M. Habasque, que Mgr André le Porc de la Porte » de Vésins, évêque de Saint-Brieuc, et la communauté de ville » accordèrent, chacun de leur côté, à Guillaume Doublet une somme » de 200 l. pour lui ayder (*sic*) à y fonder une imprimerie. Elle » fut établie rue de la Clouterie [4]. »

Le premier livre qui sortit des nouvelles presses fut, paraît-il, un

[1] M. Jausions, n° 8, p. 31, et n° 2, p. 30.
[2] Mss Jaus., n° 1, p. 44.
[3] Toussaint Gautier, p. 40.
[4] Habasque. *Notices, etc.*, p. 229.

Catéchisme familier ; le second, les *Statuts* du diocèse. Celui-ci fut publié en 1624 [1].

A cette date, Quimper possédait aussi depuis quelques années un atelier d'imprimerie en langue bretonne, témoin le *Mellezou ar Roseru santel,* qui parut en 1620 chez Noël Desvergiers, *imprimer ha libry* [2].

Georges Allienne, imprimeur de Morlaix dont nous avons parlé plus haut, pourrait bien avoir pris la succession de ce Desvergiers. Il donna au public, également en langage breton, en 1650, les *Noëls anciens* de Tanguy Guéguen [3].

Trois autres imprimeurs de la même ville s'employèrent aussi successivement à la publication des œuvres diverses du vénérable P. Maunoir. Ce furent Michel Machuel, Jean Hardouyn, père du célèbre jésuite de ce nom, et Romain Malassis. Ce dernier avait été reçu imprimeur juré à Rouen avant de passer en Bretagne vers 1669 [4]. Il ne fit d'ailleurs qu'un court séjour à Quimper, et alla s'établir à Brest vers 1680. Il y fonda une maison d'imprimerie qui a été longtemps prospère, non-seulement dans cette ville, mais encore à Nantes, où elle s'est établie en 1770, par le mariage d'un de ses membres avec la veuve de l'imprimeur nantais Antoine Marie [5].

Ceci nous amène à dire que Brest, qui n'était rien encore en 1610 et 1620, commença cependant à acquérir de l'importance et à devenir un centre de population sous l'administration de Richelieu. Cette prospérité augmenta ensuite considérablement sous le ministère de Colbert. Ce qui nous explique pourquoi Romain Malassis forma, vers 1680, le dessein de se fixer comme imprimeur dans la nouvelle cité, à laquelle sa situation stratégique et commerciale promettait un si bel avenir. Un autre typographe, Jean Camaret, ne

[1] Toussaint Gautier, p. 43.
[2] Mss. Jaus., n° 8, p. 25.
[3] Brunet. V. Guéguen.
[4] Toussaint Gautier, p. 46.
[5] *Ibid.*, p. 29.

tarda guère à venir s'y installer concurremment avec Malassis, et à y fonder un établissement rival du sien [1].

Les villes épiscopales de Dol et de Saint-Pol-de-Léon, ainsi que Redon, ont-elles possédé des imprimeries antérieurement à l'année 1700? La chose n'est pas impossible. On l'a avancé en particulier pour Dol. M. Toussaint Gautier l'affirme et cite même les noms de Grout (1651) et des trois Mesnier, père, fils et petit-fils, comme ayant été successivement à la tête de l'imprimerie en question [2]. Mais nous ne connaissons, pour notre propre compte, aucun ouvrage sorti de leurs presses, non plus que de celles de Saint-Pol-de-Léon [3].

VII. — Le XVIIIe siècle, que nous allons maintenant aborder, fut loin d'être stérile sous le rapport qui nous occupe. L'art de la typographie s'y développa, en effet, dans une mesure plus ou moins large, soit dans les villes où il avait déjà droit de cité, soit dans celles où il le conquérait pour la première fois. Il serait cependant assez peu utile, croyons-nous, de ramener de nouveau l'attention sur les villes de Rennes, de Nantes, et sur les autres énumérées précédemment, pour faire connaître les vicissitudes que l'imprimerie a subies en particulier dans chacune d'elles, pendant les trois premiers quarts de ce siècle. Nous en serions réduit à n'offrir à nos lecteurs qu'une simple série de noms sans importance, comme sans intérêt. Quelques remarques seulement.

Et d'abord un grand ouvrage, les *Vies des Saints de Bretagne*, par D. Lobineau, parut à Rennes en 1724 et fut édité aux frais communs des imprimeurs associés de cette ville. Ogée de son côté publia à Nantes, chez Vatar-Expilly, son *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne* (1778-1780). Pour D. Morice, il préféra faire paraître ses cinq volumes (Histoire et Documents) dans la capitale même de la France, sans doute afin de leur assurer de

[1] Cf Toussaint Gautier, p. 46.

[2] *Id.*, p. 54. — M. Jaus. N° 8, pp. 20 et 22.

[3] M. Guéraud a prétendu que Saint-Pol-de-Léon avait une imprimerie avant l'année 1627.

la sorte une plus grande publicité. Quant aux mémoires et aux opuscules du trop célèbre La Chalotais, ils furent aussi pour la plus grande partie publiés à Paris. Quelques-uns cependant furent édités par Hovius, imprimeur de Saint-Malo.

En second lieu, l'autorité publique, qui jusque-là n'avait mis aucun obstacle à la fondation de nouvelles imprimeries, commença dans le cours de ce même siècle à réglementer administrativement cette partie importante des services publics. Ainsi des arrêts du Conseil royal de 1704 et de 1739 déterminèrent, d'après l'état numérique de la population, quel nombre limité d'imprimeurs une ville quelconque de France serait en droit d'admettre dans son sein [1]. D'après la teneur de ces arrêts, Rennes et Nantes ne pouvaient avoir chacune que quatre établissements typographiques, Saint-Malo deux. Ils auraient dû être supprimés à Morlaix et dans quelques autres lieux ; mais l'exécution de ces ordonnances ne fut pas poursuivie avec beaucoup de rigueur, témoin ce qui se passait à Rennes. Cette cité, en effet, n'avait pas moins de dix imprimeries en 1692. Or, elle en comptait le même nombre en 1709 et 1730 [2]. Il est vrai qu'en 1764, ce nombre était réduit à cinq [3]; mais, tel quel, il prouve encore que les prescriptions dont il est question ici, n'avaient jamais sorti leur effet plein et entier. Il en était de même à Nantes et dans plusieurs autres villes de l'Armorique. Mais il est temps de présenter l'énumération des cités qui, jusque-là privées d'établissements typographiques, commencèrent alors à en être gratifiées d'une manière plus ou moins conforme aux édits royaux.

Redon possédait un établissement de ce genre, au plus tard en 1712, sinon plus tôt encore. Il était dirigé par P. Garlavois [4]. Le fils de ce Garlavois lui succéda et transmit de même ses presses à son gendre, Joachim Guémené. Ce dernier, natif de Brains, exerçait encore de fait cette profession en 1789, bien que les arrêts

[1] V., dans notre troisième appendice, la partie de ces arrêts qui est relative aux imprimeries de Bretagne.

[2] Mss Jaus. N° 2, p. 15. — [3] *Id.* N° 8, p. 21. — [4] *Id.*, p. 20 et 22.

royaux eussent rendu obligatoire en droit la suppression de son imprimerie [1].

Celle de Saint-Pol-de-Léon fut fondée en 1708, par Guillaume Lesieur, apprenti de Vannes, et se trouvait également en contravention avec les édits émanés de l'autorité suprême. Elle n'en subsista pas moins jusqu'en 1766, par l'effet de la condescendance des intendants royaux. A cette date, la veuve et les enfants du sieur de Cremeur, qui avaient succédé à Lesieur, essayèrent encore d'intéresser en leur faveur le chancelier Maupeou, mais leurs efforts furent vains, et leur établissement fut fermé sans retour [2].

En 1723, P. Levieil vint de son côté s'établir à Tréguier et y élever une imprimerie en vertu des droits de sa femme, la veuve Lecornu, dont le premier mari avait exercé à Port-Louis. Cet état de choses ne dura pas longtemps, car, le sieur Levieil étant mort en 1762, les délégués du roi ne permirent pas de lui donner de successeur [3].

Les choses ne se passèrent pas tout à fait de la même manière à Dol. L'évêque y avait pour imprimeur en 1750 Arnaud Caperan, personnage qui était le successeur immédiat des Mesnier, selon M. Toussaint Gautier. Sa maison aurait dû néanmoins être fermée, en vertu des règlements administratifs, et, d'ailleurs, sa situation était assez précaire, l'ouvrage lui faisant souvent défaut ; mais, en définitive, il fut maintenu jusqu'en 1789 dans son titre et dans sa profession [4].

Vitré et Fougères possédaient aussi des imprimeries dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Celle de Vitré se trouvait, en 1758, sous la direction des nommés Morin, père et fils [5]. Pour celle de Fougères, nous ne pouvons qu'en constater l'existence, sans être à même d'articuler aucun nom, aucune date précise [6].

[1] Touss. Gautier, p. 52.
[2] Touss. Gautier, p. 54.
[3] *Id.*, p. 24.
[4] *Id.*, p. 48.
[5] *Id.*, p. 49.
[6] *Id.*, p. 55.

Nous sommes plus heureux en ce qui concerne Lorient et Port-Louis. Ville nouvelle, Lorient n'avait pas eu d'imprimeur avant 1728. A cette date, F. Corentin Durand vint y établir une maison [1] qui n'a pas cessé de prospérer jusqu'à nos jours, si nous sommes bien renseigné, quoique sous des maîtres et sous des noms différents. Quant à Port-Louis, il possédait une imprimerie dès 1708, celle de Lecornu [2], mais elle fut absorbée peu après par celle des Durand, comme la ville elle-même perdit toute son importance en présence des accroissements considérables que prenait la cité nouvelle et voisine de Lorient.

De tout ce qui précède, il résulte que notre Bretagne pouvait compter, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, environ vingt villes qui jouissaient de l'avantage d'avoir dans leur enceinte un ou plusieurs établissements typographiques. Tel était sur ce point l'état des choses, dans notre province, quand éclata la Révolution de 1789.

VIII. — On sait comment cette terrible Révolution, pour laquelle l'histoire a été souvent bien trop indulgente, eut le malheur de vouloir faire table rase avec tout notre passé au point de vue religieux, moral et politique; comment elle réussit même, au moins pour un moment, à priver chez nous du droit de cité la seule religion vraie, celle à laquelle notre patrie devait toute la gloire et toute la prospérité dont elle avait joui dans les âges précédents. En ce qui touche l'art typographique, la Révolution, loin de songer à l'anéantir, tendit au contraire à multiplier, dans une large mesure, les établissements où on l'exerçait; mais, il faut le reconnaître aussi avec douleur, cette multiplication des imprimeries devait peu profiter au progrès des lumières, au développement des lettres, des arts et des sciences, à la diffusion des saines idées de justice et de moralité. Et comment en serait-il arrivé autrement? Les premières de ces imprimeries, celles qui furent fondées de 1789 à 1800, ne le furent-elles pas toutes ou presque toutes dans le but unique de

[1] Toussaint Gautier, p. 55.
[2] Toussaint Gautier, p. 55.

prôner les maximes de la Révolution, d'en propager les principes, de faire l'apologie de ceux qui en avaient été les premiers adeptes, par conséquent dans un but manifestement hostile, non-seulement à la religion, mais encore au bien de la paix et de la concorde entre membres d'une même nation.

Quant aux établissements typographiques dont la fondation est postérieure au commencement de ce siècle, il est constant également qu'ils ont été bien rarement créés dans l'intention de propager les ouvrages sérieux, et de contribuer de la sorte à la régénération morale du peuple. La nécessité de pourvoir aux besoins de jour en jour plus étendus de l'administration, nous allions dire de la bureaucratie, ou bien encore le désir de créer, pour une circonscription territoriale plus ou moins restreinte, un nouvel organe quotidien ou simplement hebdomadaire de nouvelles et d'annonces, tels ont été ordinairement, en effet, les deux seuls motifs de leur fondation. C'est assez dire que l'histoire doit passer légèrement sur tout cela. Nous serons donc aussi bref que possible dans la nouvelle énumération que la suite de notre travail nous amène à entreprendre.

Et d'abord Rennes, qui eut alors le regret de perdre son glorieux titre de capitale d'une province, pour devenir un simple chef-lieu de département, se vit également privé d'un de ses principaux imprimeurs. Nicolas-Xavier Audran de Montenay, fils, petit-fils et arrière-petit-fils, etc., de typographes, lyonnais d'origine, mais établis dans notre ville depuis plus d'un siècle, fut jeté en prison en 1791, pour avoir imprimé quelques brochures en faveur de l'infortunée princesse de Lamballe, et ne recouvra sa liberté, un peu plus tard, qu'en faisant promesse de quitter la ville et de transporter à Brest son matériel d'imprimerie [1].

Il est vrai qu'antérieurement au départ d'Audran, en février 1790, Jean-François Robiquet, originaire de Normandie, était venu s'établir à Rennes, dans la rue Royale [2], mais par malheur la maison qu'il créait semblait destinée directement à propager les idées et les

[1] Mss Jaus., n° 1, p. 63.
[2] *Ibidem*, p. 65.

maximes qui venaient d'être mises à l'ordre du jour. Cependant il paraît que ce personnage, moins perverti que bien d'autres, et plutôt égaré par des préjugés et des doctrines paradoxales qu'endurci dans le mal, ne suivit pas jusqu'au bout les errements des coryphées de la Révolution. Il sut s'arrêter sur le penchant de l'abîme. Ce fut Michel Chausseblanche qui accepta, si nos informations sont exactes, le triste honneur de devenir l'homme-lige des conventionnels et des régicides, le panégyriste des Carrier et des Robespierre. Il persévéra plus tard, sous l'Empire et sous la Restauration, avec plus ou moins d'audace, dans cette ligne de conduite, et finit par attirer sur sa tête, en 1824, un arrêt de destitution et peut-être de suppression [1].

La prudence de Robiquet porta d'autres fruits. Son gendre et successeur, Cousin-Danello, mérita la faveur de l'administration sous l'Empire, et devint imprimeur attitré de la préfecture. Le même titre a été maintenu à son neveu, M. Alphonse Marteville. Celui-ci s'est fait connaître principalement par une nouvelle édition d'Ogée, qu'il a donnée en collaboration avec plusieurs savants bretons. Malheureusement, si la première édition d'un ouvrage aussi utile, présentait plus d'un côté défectueux, la seconde laisse encore davantage à désirer, surtout sous le côté des doctrines religieuses.

L'imprimerie Robiquet se trouve actuellement plus prospère que jamais. M. Oberthur, qui a succédé à M. Marteville, vient d'agrandir considérablement son établissement. Outre sa maison de Rennes, il possède une succursale à Paris, et ses ateliers, fixés actuellement dans le faubourg principal de Rennes, occupent environ 600 ouvriers, et méritent à plus d'un égard d'être visités en détail.

Julien Frout fonda en outre en 1813, dans la même ville de Rennes, une autre imprimerie, d'une couleur politique bien différente de celles des Robiquet et des Chausseblanche. M. Charles Catel en a fait l'acquisition en 1850. C'est cette maison qui s'est faite successivement l'éditeur de la vaillante *Gazette de Bretagne*, et du courageux *Journal de Rennes*, qui ont rendu l'un et l'autre tant de services à la cause catholique dans notre pays.

[1] *Ibidem*, p. 66. — *Ami de la Religion*, t. 33, p. 382.

L'imprimerie Vatar-Jausions, anciennement imprimerie des Etats de Bretagne, n'a pas eu le bonheur de tomber en d'aussi bonnes mains. Loin de demeurer fidèle à la ligne de conduite qui lui avait été tracée par son premier fondateur, elle a quelquefois tendu à en prendre le contre-pied par la faute de ses directeurs. C'est tout ce que nous pouvons en dire ici.

L'imprimerie toute récente de M. Caillot mérite à peine pour simple mémoire une mention.

Quant à la lignée de Joseph Vatar, représentée aujourd'hui par M. Hippolyte Vatar, elle continue les traditions de la famille et s'est illustrée tout récemment par la publication des livres de la liturgie romaine.

Il y aurait d'autres noms à citer pour être complet, mais ce serait sortir du cadre qui nous est tracé. On les trouvera, d'ailleurs, dans le catalogue chronologique dressé par M. Jausions.

Le sort de Nantes n'a guère été différent de celui de Rennes, sous le rapport qui nous occupe présentement. Si les imprimeries ne manquaient pas à cette ville avant 1789, elles lui manquent encore moins actuellement ; leur nombre a été plus que doublé [1], mais il s'en faut malheureusement beaucoup que toutes se soient consacrées et se consacrent encore avec le même zèle à la défense des vrais intérêts religieux, moraux et autres de la société. Les choses se passent dans le chef lieu du département de la Loire-Inférieure comme dans la plupart des autres grandes villes de France. Parmi les organes, quotidiens ou autres, de la publicité, un certain nombre semblent avoir pris à tâche de travailler avec une fureur aveugle et insensée à la ruine de tous les principes qui sont la base de l'ordre public. On comprend d'ailleurs qu'il ne saurait nous être permis d'entrer ici dans beaucoup de détails, pour ne pas avoir l'air d'attaquer des personnes encore vivantes. Nous nous contenterons

[1] L'*Annuaire de la Librairie* de 1870 porte à 18 le nombre des imprimeries ou des lithographies de Nantes. Or cette ville n'en avait que six en 1790, d'après les notes de M. Guéraud. V. Notes relatives au brevet d'imprimeur, conféré à Robert d'Expilly. (Biblioth. publique de Nantes).

donc de mentionner les imprimeries Gigougeux, Guimar, et Hérault (aujourd'hui Bourgeois), parmi celles qui furent fondées au début de la Révolution.

En réalité, elles n'ont jamais eu d'importance sérieuse. Celle des Mellinet, fondée en 1798, subsiste encore et travaille non-seulement pour l'évêché, mais aussi pour la préfecture et la Société académique du département. Celle des Mangin remonte à 1805, et peut-être au XVIIIe siècle, si elle a été fondée en 1772 par Marthe Brun [1], mais elle a acquis une bien triste célébrité par ses publications dangereuses et en particulier par le journal le *Phare de la Loire*, qui s'édite dans ses ateliers.

« M. Vincent Forest, nous dit M. Guéraud, né à Vannes en 1763, et mort à Nantes en 1829, inaugura dans cette ville, en 1807, une nouvelle imprimerie-librairie. C'était un homme doué d'une extrême probité et jouissant d'une fort grande considération. Ses fils lui ont succédé, l'un comme libraire, l'autre comme imprimeur [2]. » Nous devrions ajouter, si nous ne craignions de blesser la modestie de nos éditeurs, que l'influence exercée pour le bien par la maison Forest (aujourd'hui Vincent Forest et Émile Grimaud) [3], va toujours grandissant, et paraît appelée à prendre encore de nouveaux développements dans un avenir prochain.

Postérieurement à 1830, MM. Merson (1832), Guéraud (1848), Charpentier (1849), Malnoë (1869), etc., ont fondé à Nantes des établissements typographiques, qui n'ont pas été non plus sans éclat. La maison Charpentier, en particulier, a publié, avec illustrations, la *Bretagne contemporaine*, le *Livre doré de Nantes*, etc. C'est elle aussi qui publie l'excellent journal l'*Espérance du Peuple*. L'imprimerie Guéraud s'est acquise, de son côté, une certaine célébrité, en dotant la Bretagne, l'Anjou et le Poitou de la *Revue des Provinces de l'Ouest* (1853-1856), 6 vol. in-8°. L'esprit de cette revue laissait cependant à désirer sous plus d'un rapport. Aussi dirions-nous,

[1] Guéraud : mss. cités.

[2] Mss. Guéraud : Notes sur les imprimeurs et les libraires de Nantes.

[3] M. Émile Grimaud, secrétaire du Comité de rédaction de la *Revue*, est le gendre de M. Vincent Forest.

s'il était permis de se louer soi-même, qu'elle a été remplacée avec avantage par la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

Après ces détails sur les deux principales villes de notre province, pour être aussi bref que possible dans la suite de ce travail, sans rien omettre cependant de ce qu'il y a d'essentiel, nous allons passer rapidement en revue, l'un après l'autre, nos cinq départements. Par ce moyen, il nous sera facile de grouper avec ordre, et en quelques pages, les renseignements relatifs soit aux débuts de l'imprimerie dans les villes bretonnes où elle s'est établie depuis 1789, soit aux vicissitudes que l'art typographique a subies de nos jours en Bretagne, et sur lesquelles nous n'avons point encore eu l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs.

Le département de la Loire-Inférieure s'offre le premier à nos regards par sa situation géographique, et aussi par ce que nous venons de dire de son chef-lieu. Or aucune des villes de sa circonscription territoriale, en dehors de ce chef-lieu lui-même, ne possédait d'établissement typographique, si nous sommes bien renseigné, antérieurement à la période révolutionnaire. Cinq autres, depuis lors, en ont été gratifiées : ce sont Ancenis, Châteaubriant, Savenay, Saint-Nazaire et Paimbœuf. Elles ont toutes, on le sait, pour premier administrateur un sous-préfet, circonstance qui suffirait presque seule pour expliquer la distinction dont elles ont été l'objet. La ville de Saint-Nazaire est devenue, en outre, depuis trente ou quarante années environ, un port de mer des plus fréquentés et des plus commerçants. Aussi, sa population ayant augmenté dans des proportions considérables, une seconde imprimerie (celle de Frontau) a été fondée en 1868 dans son enceinte, à côté de l'ancienne, celle de Girard-Richier.

L'ancienne capitale du Browerech, aujourd'hui chef-lieu du département du Morbihan, possédait deux ateliers de typographie en 1789, bien que ce fût en contravention avec l'ordonnance royale de 1739 [1]. Un seul, celui des Galles, a survécu à la tourmente révolutionnaire et continue de prospérer ; mais, postérieurement, en 1845, MM. Gustave de Lamarzelle et Cauderan ont fondé, presque

[1] Touss. Gautier, p. 38.

simultanément, dans la même ville de Vannes, deux autres imprimeries. Celle de Lamarzelle travaille principalement pour la Congrégation des Frères de Ploërmel. Nous manquons de renseignements sur celle de Cauderan.

Dans la même circonscription territoriale du Morbihan, Lorient, qui n'avait qu'une imprimerie au XVIIIe siècle, en possède aujourd'hui trois, celles de Corfmat, de Grouhel-Gousset et d'Auger. Pontivy en était alors privé; on en compte actuellement deux dans son enceinte. Enfin, Hennebont, simple chef-lieu de canton, et Ploërmel, sous-préfecture, jouissent aussi de l'avantage d'avoir l'un et l'autre une imprimerie [1].

Le département du Finistère, qu'on regarde, à tort ou à raison, comme l'un des moins avancés de France sous le rapport de l'instruction, peut se glorifier au moins d'être abondamment pourvu d'établissements typographiques. En effet, son chef-lieu, Quimper, en compte quatre à lui seul. Le principal est celui de Le Gal de Kerangal. Il représente l'ancienne maison Perrier-Blot, fondée au XVIIe siècle.

Brest, le second sinon le premier port militaire de toute la France, possède de son côté au moins cinq ateliers du même genre, savoir : ceux de Cadreau, de Le Fournier, de Piriou, de Roger et de Saget [2]. La maison Le Fournier, la mieux achalandée de toutes et la plus digne d'inspirer confiance, si nos informations sont exactes, a été fondée en 1819 [3].

L'art typographique continue également à être cultivé avec le même succès que par le passé dans la ville animée et commerçante de Morlaix. La maison Guilmer (aujourd'hui Haslé), bien que fondée dans les jours mauvais de 1795 [4], s'est acquise néanmoins une juste célébrité par diverses inventions relatives à l'art d'imprimer [5]. La maison Ledan (1804), aujourd'hui connue dans toute la Bretagne et au delà, s'est vouée généreusement et courageusement à l'impression des ouvrages *bretons*, des *sones* et des *guerziou* ou chants populaires du peuple de nos campagnes. Quant à la maison *Latrille,*

[1] *Annuaire de la Librairie.* Année 1870. — [2] *Ibid.*
[3] M. Touss. Gautier, p. 54. — [4] M. Touss. Gautier, p. 34. — [5] *Ibid.*

elle est probablement de date récente et ne nous est connue que par l'*Annuaire de la Librairie* [1].

Landerneau, Châteaulin et Quimperlé, sous-préfectures, ont aussi chacun leur imprimerie. Celle de la première de ces villes remonte même à l'année 1795 et a eu pour fondateur un nommé Desmoulins [2]; les autres sont plus récentes. Pour la ville de Saint-Pol-de-Léon, semblable à une veuve désolée, uniquement occupée à gémir sur la perte du siége épiscopal qui faisait dans le passé toute sa gloire, elle n'a rien tenté jusqu'à présent, à notre connaissance du moins, pour renouer la chaîne brisée du passé et rétablir les presses des Lesieur et des Cremeur du siècle dernier.

La ville, également autrefois épiscopale de Tréguier, aujourd'hui semblablement déchue de ce haut faîte d'honneur, a été plus heureuse sous le rapport qui nous occupe : M. A. Le Flem y a fondé une imprimerie en 1858. Puisse son établissement atteindre la gloire de celui de Jean Calvez, dont nous parlions au début de ce travail !

Mais voilà que, sans nous en apercevoir, nous avons franchi les limites du département du Finistère pour pénétrer dans celui des Côtes-du-Nord. Ce dernier nous offre avec Tréguier six autres villes présentement enrichies d'établissements typographiques.

Le chef-lieu d'abord, Saint-Brieuc, nous est déjà connu. Nous avons mentionné plus haut l'imprimerie *Doublet*. Elle subsiste encore aujourd'hui, entourée même de plus d'honneur et de plus d'éclat qu'elle n'en avait eus au XVIIe et au XVIIIe siècle. Elle doit cet avantage à la sollicitude aussi active qu'industrieuse de la famille Prud'homme, qui la possède depuis 1776 à titre d'héritage du côté maternel ; mais nous ne pouvons entrer dans l'énumération, même succincte, des publications nombreuses et de divers genres sorties de ses presses.

« En 1790, l'établissement d'une préfecture à Saint-Brieuc, nous dit M. Toussaint Gautier, amena la création de l'imprimerie de Beauchemin [3]. » Cette imprimerie était plutôt administrative qu'autre chose. Au reste elle n'a pas eu une longue existence, car « elle périt entre les mains du fils de son fondateur » [4].

[1] Année 1870.— [2] M. Touss. Gautier, p. 55.— [3] Toussaint Gautier, p. 45.— [4] *Ibid.*

Vers le même temps, c'est-à-dire au plus fort de la Révolution, un nommé Bourel, après avoir essayé de s'établir à Lamballe, vint se fixer lui aussi à Saint-Brieuc comme chef d'un troisième établissement typographique, mais sa maison fut fermée en 1814 [1], probablement faute de clientèle. Ce double insuccès n'a point empêché néanmoins plus récemment MM. Guyon (1814 ?), Le Maout (1839), Hillion (1870), de tenter la même fortune sans être victimes d'une semblable adversité. Le premier, en particulier, dont les parents avaient d'ailleurs exercé l'art typographique à Morlaix, dans le XVIIIe siècle, paraît avoir assis sa maison sur des bases vraiment solides ; elle jouit aujourd'hui du titre d'imprimerie préfectorale. On lui doit la mise au jour d'un ouvrage de valeur mais malheureusement resté inachevé. Il est bien connu de la plupart de nos lecteurs. Nous voulons parler des *Anciens Evêchés de Bretagne* [2].

Sans sortir du département des Côtes-du-Nord, nous rencontrons encore la ville de Dinan, dont nous avons également mentionné les premiers imprimeurs. Elle en possède deux aujourd'hui : MM. J.-B. Huart et J. Bazouge. Le premier est héritier et successeur direct d'un Jean Huart, qui était établi dans cette ville dès le commencement du XVIIIe siècle [3]; le second, au contraire, a fondé lui-même en 1844 la maison qu'il dirige [4].

Guingamp et Lannion, sous-préfectures du même département, possèdent également chacun deux imprimeries, mais toutes postérieures par leur création à 1830. La première de Guingamp fut fondée par M. Jollivet, et ne craignit pas d'entreprendre dès ses débuts la réimpression de D. Morice. L'œuvre était hardie (28 vol. in-8°), mais assurément des plus utiles. Malheureusement les épreuves ne furent pas surveillées avec assez de soin. Aussi cette édition fourmille de fautes [5].

[1] Toussaint Gautier, p. 45.

[2] *Les Anciens Evêchés de Bretagne*. Notices et documents originaux, par MM. Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy. Ces auteurs n'ont publié que ce qui a trait à l'évêché de Saint-Brieuc, 5 in-8°, Saint-Brieuc (1854-1867). — [3] Touss. Gautier, p. 40.

[4] Il en était au moins ainsi en 1870, d'après l'*Annuaire de la Librairie* de cette année. Depuis lors M. Bazouge s'est transporté à Rennes. Nous ignorons si la maison de Dinan continue à subsister. — [5] Brunet, au mot : *Morice*.

Enfin, Loudéac, autre sous-préfecture des Côtes-du-Nord, possède aussi un atelier d'imprimerie, à la tête duquel se trouve présentement M. Anger, mais qui a eu, selon toute apparence, pour premier fondateur un nommé Bitsch [1].

Nous voici revenu à notre point de départ, à la ville de Rennes, chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine. Il ne nous reste plus par conséquent, pour terminer cet Essai bien incomplet et peut-être parfois involontairement inexact, qu'à dire quelques mots des autres villes de cette circonscription administrative où se voient aujourd'hui des établissements typographiques.

Les premiers imprimeurs de Saint-Malo, jusqu'aux Hovius inclusivement, nous sont déjà connus. Ceux-ci ont été à la tête de l'imprimerie malouine jusqu'en 1830. A cette époque, M. Louis-François Hovius vendit son établissement à son principal prote, M. Macé, dont la veuve a exercé jusqu'en 1857 [2].

Les Valais, père et fils, ont exercé de leur côté à Saint-Malo la profession de typographe depuis 1768 jusqu'en 1816, mais il ne paraît pas qu'aucun ouvrage important soit sorti de leurs presses.

La maison Caruel fut fondée en 1834 et a donné au public l'histoire assez peu sérieuse de la Petite-Bretagne, par l'abbé Manet.

L'imprimerie Hamel remonte à 1850 : c'est la mieux achalandée des trois que possède aujourd'hui Saint-Malo, si nos informations sont conformes à la vérité des faits.

La ville contiguë et rivale de Saint-Servan n'avait point d'imprimerie antérieurement à 1789, et même longtemps plus tard (1829). Elle en compte deux actuellement, celles de Le Bien et de Lorette.

La petite ville de Montfort-sur-Meu, si connue autrefois par la merveilleuse Cane de saint Nicolas, se trouvait dans le même cas que Saint-Servan jusque dans ces dernières années, 1850 peut-être. Son titre de sous-préfecture et l'honneur qu'elle a d'être le siége d'un tribunal de première instance, ont fini par lui procurer, à elle aussi, l'avantage de posséder un établissement typographique.

[1] *Annuaire de la Librairie pour l'année* 1870.

[2] Touss. Gautier, p. 32.

M. Dobremer en a été, croyons-nous, le premier directeur. Il est aujourd'hui entre les mains de M. Duhil.

Les trois autres chefs-lieux de sous-préfecture de la circonscription territoriale qui nous occupe, Fougères, Vitré et Redon, avaient possédé antérieurement à 1789 des ateliers de typographie dont il a été question plus haut. Il va sans dire, par conséquent, que ces imprimeries ont été relevées de nos jours après une interruption plus ou moins longue. Le nouvel état de choses administratif, inauguré par la Révolution, maintenu par le premier Empire et par la Restauration, le demandait impérieusement. Chacune de ces villes possède donc aujourd'hui son établissement typographique. Celui de Fougères est dirigé par M. Douchin; celui de Vitré, par M. Guays, et celui de Redon, par M. Guillet.

IX. — Ici s'arrête la dernière partie de notre travail. Simple tableau statistique, cette partie a pu n'offrir à plusieurs qu'un médiocre intérêt, mais en retour les renseignements de diverses provenances que nous avons essayé de grouper précédemment auront peut-être offert une lecture plus attrayante et plus instructive, et jeté un certain jour sur un côté bien peu connu de notre histoire littéraire. Quoi qu'il en soit à cet égard, nous nous plaisons à répéter en finissant ce que nous disions au début même de ces pages. Jamais nous n'aurions entrepris de retracer les *Origines de l'Imprimerie en Bretagne,* jamais nous n'aurions essayé de nous faire l'historien des *Vicissitudes* de divers genres que l'art de la typographie a subies dans notre province depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours, si M. Ambroise Jausions n'avait pris les devants et frayé la voie, si les recherches manuscrites laissées par ce savant bibliographe ne s'étaient trouvées là pour nous servir de lumière et de direction. Il résulte aussi de cet état de choses, qu'à défaut d'autre mérite, on ne pourra du moins nous refuser celui d'avoir appelé l'attention du public sur des travaux bibliographiques que personne n'avait encore fait connaître jusqu'ici et qui étaient par suite menacés de tomber dans un complet oubli.

Dom Fr. PLAINE, bénédictin de Ligugé.

(La fin à la prochaine livraison).

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

X

Le style. — Citations du poème de la Pucelle.

Si nous entrons maintenant dans le détail du poème de *la Pucelle*, après en avoir indiqué les dispositions générales, nous trouverons beaucoup plus à reprendre qu'à louer. L'imagination manque essentiellement à Chapelain ; il la remplace par un appareil pompeux d'érudition sèche, d'hyperboles qui dépassent toutes mesures, et de comparaisons disposées en tirades sans que le sujet les amène toujours naturellement. A ces tours forcés, à cette absence trop fréquente de vérité et de goût, à cette abondance de détails minutieux, souvent bas ou bizarres, plus souvent encore indifférents ou superflus, qu'on ajoute un système constant d'inversions pénibles érigé en principe, d'immenses épithètes rejetées à la fin de chaque vers, de mots étranges, durs et sans harmonie, et l'on pourra se faire une idée de ce style cahoteux et sans grâce qui choqua violemment les oreilles de Boileau et lui inspira sa croisade impitoyable. Heureusement, à côté de morceaux déplorables, nous rencon-

* Voir la livraison d'octobre, pp. 286-302.

ons en revanche d'excellents passages et même de fort beaux , qui feront pardonner les premiers; mais ceux-ci frappent intage et nous devons commencer par eux, puisqu'ils ont li la réputation du poème. Prenons au hasard au milieu des ze livres imprimés :

. . . . . .
Par ce *foudre* guerrier tousjours plus *formidable,*
Enfin se *dontera* Dunkerque l'*indontable,*
Et les flots et les vents en sa faveur armés
Verront pour elle en vain leurs efforts consommés.
Contre l'honneur des lys, la *vaincue Ibérie,*
Pour relever le sien ranimant sa furie,
Par son foudre allumé Louys la combattra,
Et par luy de rechef à ses pieds la mettra.

ı ne goûtera pas moins cette scène, pendant le combat sous ans :

Un peu plus à l'écart le puissant Villandrade
Le javelot en main la courtine escalade ;
Les fermes échelons se courbent sous ses pas,
Et son bras luy promet l'effet de mille bras.
L'assailly qui ne craint que celui de la Sainte,
Et de qui la valeur s'anime par la crainte,
En tous autres endroits résiste faiblement,
Et dans cet endroit seul combat obstinément.
Elle, de plus en plus s'éloigne de la terre,
Et soutient sur son dos tout le faix de la guerre ;
L'Anglois sur elle tonne, et tonne à grands éclats ;
Mais pour tonner sur elle il ne l'étonne pas.
Elle dissipe enfin la tempête mortelle,
Et luyt affreusement au sommet de l'échelle ;
Dans ses yeux embrasés et dans son fer ardent,
L'estranger reconnaist son trespas évident [1].
. . . . . .

st-il possible de pousser plus loin la platitude et la coria- ? (On nous pardonnera bien de forger ce mot pour exprimer chose qui n'a pas de nom dans la langue française !) Et t-on point tout prêt à s'écrier avec Boileau :

a *Pucelle*. Chant III, p. 74.

Chapelain veut rimer et c'est là sa folie,
Mais bien que ses *durs vers*, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.
Que feroit-il, hélas ! si quelque audacieux
Alloit pour son malheur lui déciller les yeux,
Lui faisant voir ses vers, et sans forme et sans grâce,
Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses;
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ses froids ornements à la ligne plantés [1] ?

Aussi M. Th. Gautier, épouvanté de cette poésie rocailleuse, a-t-il pu dire dans le premier mouvement de son indignation: « La dureté du style de la *Pucelle* est inimaginable. Ce n'est pas une note qui détonne quelquefois, ou un son qui heurte un son, c'est une dureté perpétuelle et telle qu'on la croirait cherchée. C'est une espèce d'harmonie inharmonique, si l'on peut s'exprimer ainsi, et où l'accord se trouve à force de discordance [2]. »

Et que penser de ce portrait d'Agnès Sorel, qui avait le don d'agacer tout spécialement les nerfs du critique polychrome?

Les glaces luy font voir un front grand et modeste,
Sur qui, vers chaque temple, à bouillons séparés,
Tombent les riches flots de ses cheveux dorés.
Sous luy roulent deux cieux, d'où mille ardentes flâmes,
Mille foudres sans bruit se lancent dans les âmes,
Deux yeux étincellans qui, pour astres serains,
N'en font pas moins trembler les plus hardis humains.
Là, forgent les Amours les redoutables armes,
Dont les coups, pour du sang, ne tirent que des larmes.
De là volent les dards, de là volent les traits,
Avec qui les esprits n'ont ni trêve ni paix.
Au-dessous se fait voir en chaque joue éclose,
Sur un fond de lys blanc une vermeille rose,
Qui de son rouge centre espendue en largeur,
Vers les extrémités fait pâlir sa rougeur.
.....

[1] Boileau. Satire IV (1664).
[2] Th. Gautier, *les Grotesques*, p. 265-266.

On voit, hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus [1].

Ailleurs, ce sont des descriptions tellement minutieuses qu'elles ressemblent à des inventaires ou à des états de lieux et qu'elles ont inspiré à M. Gérusez cette ingénieuse remarque que, fils et petit-fils de notaire, Chapelain aurait été incomparable dans la profession paternelle [2]; c'est d'une exactitude et d'une précision désespérantes. S'agit-il du sacre du roi dans la cathédrale de Reims?

Au niveau de l'autel, sur des piles massives,
On dresse en eschaffaut, un plancher de solives;
.... Un tapis à fond d'or, semé de roses blanches,
De l'eschaffaut uny cache les longues planches,
Et douze siéges d'or, comme un cercle tracé,
Tiennent sur ce tapis un grand trône embrassé [3].

Faut-il décrire le brigantin bizarre sur lequel Agnès se rend au camp français?

Sa figure est étrange, et fait peur à la voir;
Il ressemble un dragon d'une grandeur énorme;
L'ouvrier par jeu d'art lui donna cette forme;
Le timon de sa poupe en queue il déguisa,
Et le fer de sa proue en tête il composa;
Ses rames sont ses pieds et ses voiles tendues
Semblent de loin former ses ailes espandues....[4]

Plus loin, Roger propose à deux prélats de leur expliquer les sujets historiques des tableaux qui ornent le magnifique palais de Philippe de Bourgogne:

L'un et l'autre l'agrée, et son âme resveille,
Et tous deux pour s'instruire ouvrent l'œil et l'oreille,

[1] Chapelain, *la Pucelle*, chant. V, p. 147-148.
[2] Gérusez, *Hist. de la litt. franç.*, II, 134.
[3] *La Pucelle*, chant VIII, p. 243.
[4] *La Pucelle*, chant VI, p. 183-184.

Roger lève et la canne et la voix à la fois ;
L'œil s'attache à la canne, et l'oreille à la voix [1].

Mais le chef-d'œuvre en ce genre est la description du bûcher que le peuple prépare à Rouen pour la malheureuse Jeanne : après une première couche enduite de poix,

Il met sur cette couche une seconde couche,
Et la souche d'en haut croise la basse souche ;
Mais pour donner au feu plus de force et plus d'air,
Le bois en chaque couche est demi large et clair,
A la couche seconde une troisième est jointe
Qui, plus courte, la croise et commence la pointe ;
Plusieurs de suite en suite à ces trois s'ajoutant,
Toujours de plus en plus vont en pointe montant [2].

Voilà bien le style de notaire par excellence, et ce passage nous représente l'incarnation la plus complète de l'esprit de Chapelain. On se demande vraiment en lisant de pareils vers, comment ce tabellion dévoyé a pu se croire poète? Et cependant il eut ses heures d'inspiration! Il y a dans *la Pucelle* plus de beaux vers qu'on ne pourrait se l'imaginer après ce que nous en avons cité jusqu'ici, et nous avons hâte d'arriver enfin aux parties du poème qui devraient être conservées.

Plusieurs recueils poétiques, parmi lesquels nous signalerons en particulier la *Bibliothèque poétique*, de Lefort de la Morinière, ont reproduit le solennel portrait de « Dieu dans sa gloire », qui, placé presque au début du poème, semble devoir être contemporain de l'*Ode à Richelieu*. M. Th. Gautier non-seulement le trouve « fort beau », mais il en donne plusieurs fragments, ce qui n'est pas un petit éloge. Écoutez ces accents nobles et majestueux ; ne semblent-ils pas inspirés d'un souffle cornélien ?

Loin des murs flamboyans qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-mesme, et, vestu de splendeur,
Sans bornes, est remply de sa propre grandeur.
Une triple personne en une seule essence,

[1] *Id.* Chant VII, p. 224.
[2] *Id.* Livre XXIII, mss., cité par MM. Gérusez et Guizot.

Le suprême pouvoir, la suprême science,
Et le suprême amour unis en trinité,
Dans son règne éternel forment sa majesté.
Un volant bataillon de ministres fidèles,
Devant l'Estre infiny, soutenu sur ses ailes,
Dans un juste concert de trois fois trois degrés,
Luy chante incessamment des cantiques sacrés.
Sous son trosne étoilé, patriarches, prophètes,
Apostres, confesseurs, vierges, anachorètes,
Et ceux qui par leur sang ont cimenté la foy,
L'adorent à genoux, saint Peuple du saint Roy.
.... Tranquille possesseur de la béatitude,
Il n'a le sein troublé d'aucune inquiétude,
Et voyant tout sujet aux lois du changement,
Seul, par luy-mesme, en soy, dure éternellement.
.... Du pécheur repenty la plainte lamentable
Seule peut ébranler son vouloir immuable,
Et, forçant sa justice et sa sévérité,
Arracher le tonnerre à son bras irrité [1].

Si ce morceau grave et sonore, dont nous regrettons fort de ne pouvoir citer que quelques fragments et dans lequel on rencontre de très-beaux vers, en particulier le dernier, était donné sans nom d'auteur dans un recueil de poésies, qui pourrait se douter qu'on l'a extrait du poème de *la Pucelle?*... On l'a déjà dit et nous le répéterons, ce portrait seul est capable de suffire à la gloire d'un poète. C'est l'élan d'une foi sincère qui l'a dicté; ici plus de règles ni de méthode, et pour la seule fois peut-être pendant sa longue carrière, Chapelain a rencontré la véritable inspiration. Nulle part ailleurs chez les poètes de l'antiquité, ni chez les modernes, Dieu n'a été chanté avec une pareille ampleur ni une telle sérénité. Dans le même chant la prière de Charles VII et le portrait de Jeanne d'Arc offrent aussi d'excellents passages, mais ils sont comme perdus dans une forêt épaisse de *transports indomptables*, d'*insupportables maux*, de *regards flamboyans*, d'*éternelle fraischeur* et de *traits foudroyans*. Voici encore

[1] *La Pucelle*, chant I, p. 11-12.

quelques morceaux que nos prédécesseurs dans l'analyse du poème n'ont point mis en relief et qui le méritent à bon droit. Nous avons dit que le IVe chant est beaucoup moins rocailleux que tous les autres. L'infortunée Marie répand sa douce influence sur tout l'épisode de son amour trompé, et les vers s'en ressentent jusque dans les plaintes et les imprécations qu'elle exhale en apprenant son malheur:

Il est donc vray, dit-elle, amant faux et parjure,
Que tu m'as bien pu faire une si grande injure!
Donc ce cœur de héros autrefois si vanté
A bien pu consentir à cette lascheté!
Est-ce ainsi que le mien reçoit la récompense
De son bruslant amour, de sa persévérance?
Est-ce ainsi que les maux qu'il a pour toi chéris
Par ta reconnaissance à la fin sont guéris?
J'ay pour toy sur les bras la France et l'Angleterre;
La Bourgogne pour toy m'a déclaré la guerre,
Et je me suis pour toy fait autant d'ennemis
Que les traits de mes yeux m'ont de princes soumis.
.... Mais en brisant mes fers, aveugle volontaire,
De quelle autre beauté te rends-tu tributaire?
Quelle rare vertu, quelle auguste splendeur,
Allume dans ton sein cette nouvelle ardeur?
Ah! trop lâche Dunois, une fille champêtre
Est l'illustre beauté dont les yeux l'ont fait naître [1]!
.....

Au chant VIe, quel entrain dans la marche de l'armée royale à laquelle Jeanne a communiqué son enthousiasme martial! Allons à Reims, s'écrie le camp tout entier:

Le son en rejaillit au sommet des montagnes,
Il se roule et s'espand sur les vastes campagnes,
La forest le répète et le vaste torrent,
Plus trouble et plus émeu, fuit en le murmurant.
Tout marche, et le soldat en son ardeur extrême,
Rapidement vers Reims se porte de lui-même.
On voit comme à l'envy les drapeaux ondoyans,

[1] *La Pucelle*, chant IV, p. 106-107.

Vers la sainte cité d'eux-mesmes se ployans.
Le cri des bataillons imite le tonnerre;
Leurs pas plus sourdement font résonner la terre;
La poussière s'élève et compose une nuit
Qui du camp disparu ne laisse que le bruit.
Ainsi quand au signal l'importune barrière
Ouvre aux barbes rangés le front de la carrière,
Et que les cris du peuple aux trompettes meslés,
Poussent leurs sons aigus aux lambris étoilés,
De la main aussitôt ils partent tous ensemble,
Au battement des pieds le sol murmure et tremble;
On les voit s'éloigner et l'œil en les suivant
Moins viste qu'eux se lasse et se perd dans le vent [1].

Veut-on entendre un beau mouvement d'éloquente indignation? Écoutons la Pucelle s'adresser vivement à Charles VII chancelant, lorsque les pernicieux conseils d'Amaury veulent lui faire abandonner la poursuite de Bedfort :

En ces termes, dit-elle, et jusqu'en ta présence
Oser de ses décrets blâmer la Providence!
L'oser jusqu'en ton nom, l'oser en me parlant,
Ah! c'est estre, à vray dire, un peu trop insolent!
Ah! c'est trop écouter l'indigne jalousie
Dont pour mes grands succès on a l'âme saisie!
C'est faire trop d'injure au bras du Tout-Puissant,
Et trop de ses faveurs être méconnaissant!
On a donc pu sitost bannir de sa mémoire
Du Dieu libérateur l'éclatante victoire,
Quand près de ses hauts murs le fidèle Orléans,
Sous le poids de mes coups vit tomber les géants!
On ne se souvient plus de ce hardy passage,
Qui de tant de cités éloigna le servage;
On ne se souvient plus du sacre glorieux
Dont l'objet triomphant s'offre encore à nos yeux [2]?

Et quand, au lieu de Charles seul, il faut ramener au combat l'armée tout entière que la terreur et la panique, suscitées par l'enfer, ont découragée :

[1] *La Pucelle*, chant VI, 193.
[2] Chant IX, 279-280.

Où sont ces braves cœurs, ces héroïques âmes
Qu'on voit toujours brusler de belliqueuses flames?
Qu'est devenu ce camp dont les robustes bras
Devançoient le mien mesme en l'ardeur des combats?
Les mains contre Bedfort sont sans doute occupées,
Et de rebelle sang font rougir leurs espées,
Car ces fronts estonnés, ces visages blémis
Sont ceux qu'en me voyant prennent mes ennemis.
C'est là du Bourguignon la morne contenance,
C'est ainsi que l'Anglois se trouble en ma présence [1].

Cette vigoureuse harangue entraîne les soldats plus loin que ne l'aurait voulu la Pucelle, et dans le carnage et l'incendie du faubourg de Paris, l'armée se livre aux plus cruelles atrocités; Jeanne est obligée de faire cesser le massacre, et le poète s'écrie :

Le combat est infâme et la victoire est triste :
L'honneur ne peut souffrir tant de lasches rigueurs;
La peine est aux vaincus et la honte aux vainqueurs [2].

Nous terminerons en citant quelques comparaisons assez heureuses, choisies au milieu de beaucoup d'autres, trop souvent sèches ou peu adaptées au sujet. On a plusieurs fois loué celle qui représente Talbot au plus fort de la bataille de Janville, environné d'ennemis et luttant toujours avec courage, malgré sa défaite certaine :

Il est désespéré mais non pas abattu
Et médite un trépas digne de sa vertu
Tel est un grand lion, roi des monts de Cirène,
Lorsque de tout un peuple entouré sur l'arène,
Contre sa noble vie il voit de toutes parts
Unis et conjurés les épieux et les dards;
Reconnoissant pour luy la mort inévitable,
Il résout à la mort son courage indomptable;
Il y va sans faiblesse, il y va sans effroy,
Et, la devant souffrir, la veut souffrir en roy [3].

[1] *La Pucelle*, p. 298.
[2] *Id.* ch. X.
[3] *Id.* chant V, p. 161-162.

En voici une autre qui n'est peut-être pas très-appropriée à la situation, mais dont les vers sont harmonieux. Charles, désespéré de ne pouvoir atteindre Bedfort, qui lui échappe toujours dans sa marche de Reims sur Paris, assemble son conseil et lui demande si l'on doit continuer ou retourner sur ses pas :

Dans toute l'assemblée, après cette ouverture,
Il s'élève un confus et paisible murmure ;
Pareil à ce doux bruit qu'on entend quelquefois
Troubler innocemment le silence des bois,
Quand l'amoureux Zéphire, en se plaignant de Flore,
Fait de son sein bruslant mille soupirs éclore,
Et force les échos des rochers d'alentour
A parler avec luy de son ardent amour [1].

Ailleurs, le démon ayant jeté la terreur dans le camp français, les soldats, même avant de combattre, sont découragés et plusieurs tombent morts d'un effroi invincible.

Ainsi quand du fiévreux la cerbelle embrasée,
A d'humeur et d'esprits la substance épuisée
Et que de forts liens le malade enchaîné,
A cent trespas honteux s'estime condamné ;
Rien ne luy vient frapper l'oreille ni la veue
Qu'il ne prenne, en tremblant, pour le coup qui le tue;
Et rien de son effroy ne pouvant le guérir,
Il se livre à la mort par la peur de mourir [2].

Dans les douze chants manuscrits, on pourrait faire aussi une heureuse récolte, témoin le passage suivant, cité par M. Guizot, et dans lequel le poète fait allusion au jeune Lionel, fils de Talbot, qu'un amour malheureux pour Marie a conduit presque à la mort, et dont les forces ont peine à revenir :

Tel un lys orgueilleux, sur qui d'un gros nuage
Durant la fraische nuit s'est déchargé l'orage,
Et qui, sous cet effort coup sur coup redoublé,
Et s'abat et 'anguit, de la grêle accablé :

[1] *Id.*, chant X, p. 312.
[2] *Id.*, chant X, p. 294.

Bien qu'aux puissans rayons du Dieu de la lumière,
Il reprenne l'éclat de sa beauté première,
Qu'il se relève enfin de son abattement,
S'il revient de sa chute, il revient lentement[1].

Mais, hélas ! ces quelques vers bien frappés, ces quelques traits heureux qui justifient hautement le crédit littéraire de Chapelain jusqu'à l'apparition de son poème, sont perdus dans un amas de tirades sèches et dures, où l'affectation et souvent le mauvais goût rivalisent avec le pédantisme et la monotonie.

XI

Destinées de la Pucelle. — Chapelain et Boileau.

Pendant près de dix années, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de la première satire de Boileau, les pages assez poétiques éparses dans le cours du poème de *la Pucelle* firent pardonner au poète la dureté générale de ses vers, et sauf quelques épigrammes dont nous avons donné la mesure, on se tut plutôt que d'attaquer. Mme de Longueville, assistant à une lecture du poème, avait dit tout franchement : « Cela est parfaitement beau, mais cela est bien ennuyeux ». Le mot avait fait fortune, et l'on s'en tenait à cette appréciation, que Boileau consacra plus tard dans la troisième satire, en faisant dire à l'un des personnages du Festin ridicule :

La *Pucelle* est encore une œuvre bien galante,
Mais je ne sais pourquoi je bâille en la lisant[2].

C'est aussi la conclusion du sonnet souvent cité du fameux Saint-Pavin :

Je vous dirai sincèrement
Mon sentiment sur la *Pucelle* :

[1] Mss, liv. XIV, cité par M. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 350.
[2] Boileau. Satire III (1667).

L'art et la grâce naturelle
S'y rencontrent également.

Elle s'explique fortement,
Ne dit jamais de bagatelles,
Et toute sa conduite est telle
Qu'il faut la louer hautement.

Elle est pompeuse, elle est parée,
Sa beauté sera de durée,
Son éclat peut nous éblouir.

Mais enfin, quoiqu'elle soit telle,
Rarement on ira chez elle
Quand on voudra se réjouir [1].

La considération de Chapelain comme homme de lettres et sa réputation de critique éclairé demeurèrent donc d'abord à peu près intactes. Il succéda, en 1661, dans l'estime officielle de Colbert, à celle qu'il avait trouvée chez les premiers ministres lorsqu'ils s'appelaient Mazarin et Richelieu ; et quand le contrôleur général voulut, en 1662, confier à un juge impartial et compétent le soin de distribuer les gratifications que le roi voulait faire aux gens de lettres et aux savants célèbres, tant en France que dans toutes les parties de l'Europe, il jeta les yeux sur Chapelain, et, suivant la pittoresque expression d'un critique de nos jours, il lui remit « la feuille des bénéfices littéraires » [2].

On connaît ce rapport curieux où le nom de chaque littérateur est accompagné d'une appréciation sur son caractère et sur ses talents. Colbert, dit l'abbé d'Olivet, voulait avoir une liste de tous les savants « pour connoître le plus ou moins qu'ils avoient de mérite, afin que les bienfaits du roi fussent non-seulement placés mais mesurés » [3] ; il s'agissait même, avant tout, et suivant la juste remarque de M. Livet, de faire voir à quel emploi pouvait se prêter le talent de chacun en particulier,

[1] Œuvres de Saint-Pavin. Edit. Saint-Marc, p. 41.
[2] Gérusez. *Hist. de la litt. franç.* II, 222.
[3] Pellisson et d'Olivet. Edit. Livet, II, 133-134.

pour célébrer la gloire du roi. Chapelain y fait de lui-même ce portrait fort exact :

C'est un homme qui fait profession exacte d'aimer la vertu sans intérêt: il a été nourri jeune dans les langues et la lecture ; ce qui, joint à l'usage du monde, lui a donné assez de lumières des choses, pour l'avoir fait regarder des cardinaux Richelieu et Mazarin comme propre à servir dans les négociations étrangères. Mais son génie modéré s'est contenté de ce favorable jugement et s'est *renfermé dans le dessein du poème héroïque qui occupe sa vie et qui est tantost à la fin*. On le croit assez fort dans les matières de langue, et l'on passe volontiers par son avis sur la manière dont il faut s'y prendre à former le plan d'un ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il soit; ayant fait étude sur tous les genres, et son caractère étant plutôt de judicieux que de spirituel; surtout il est candide, et comme il appuye toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. *S'il n'étoit point attaché à son poème, il ne feroit peut-être pas mal l'histoire*, de laquelle il sçait assez bien les conditions [1].

Mais que diable allait-il donc faire dans cette galère, et pourquoi, connaissant aussi bien sa valeur, ne s'est-il pas attaché à l'histoire plutôt qu'à la poésie épique ?...

Il y a une grande modération dans les notes de Chapelain, et l'on s'étonne même de n'y pas trouver plus de partialité; car à ce moment beaucoup de ses plus ardents admirateurs d'autrefois avaient singulièrement diminué la dose de leur encens. Ce qui ressort le plus clairement de ces divers jugements, c'est l'idée bien réfléchie que le critique s'était faite de sa propre supériorité en cette matière ; aussi se plaint-il de ce que plusieurs gens de lettres ne goûtent pas avec assez de complaisance les conseils de sa haute sagesse. « Furetière seroit capable de grandes choses s'il se laissoit conduire », et Mézeray, s'il pouvoit « se rendre docile », etc... Mais cela ne l'empêche pas de célébrer comme il convient les gloires littéraires de son temps. Corneille « est un prodige d'esprit et l'ornement du théâtre françois ». Quinault est un poète « d'un beau naturel, qui touche bien les tendresses amoureuses ». Molière a connu le caractère

[1] V. *Mélanges de litt.*, tirés des lettres de Chapelain. Paris, 1726. P. 233.

du comique et l'exécute naturellement... » Notons que cela est écrit en 1662, et remarquons surtout le jugement porté sur Boileau, qui n'avait encore commencé ses escarmouches qu'en petit comité, avec Furetière et sous le manteau : « Il a de l'esprit et du stile en prose et en vers, et sçait les deux langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourroit faire quelque chose de fort bon, si la jeunesse et le feu trop enjoüé n'empêchoient point qu'il s'y assujettît [1]. »

Il y eut soixante *gratifiés;* ainsi les appelait-on, dit l'abbé d'Olivet, et parmi ces soixante, il y avait quinze étrangers [2]. Chapelain, pour sa part, eut trois mille livres.

On remarque dans cette liste deux noms plus tard célèbres, mais qui commençaient à peine alors leur carrière littéraire: ce sont ceux de Racine et de Fléchier. Or, la réputation de Chapelain était alors si peu entamée par le silence relatif qui se faisait autour de *la Pucelle*, que ces deux futurs grands hommes venaient implorer son appui, pour faire avec plus de sûreté leurs premiers pas dans la république des lettres. C'est ainsi qu'en 1660, dit l'abbé d'Olivet, « tous nos poètes d'alors s'étant évertués sur le mariage du roi, l'ode de Racine fut

[1] *Mélanges* cités, p. 245.

[2] « Pour l'Italie : Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican; le comte Graziani, secrétaire d'Etat du duc de Modène; Ottavio Ferrari, professeur en éloquence à Padoue; Carlo Dati, professeur en humanitez à Florence; Vicenzo Viviani, premier mathématicien du grand-duc.

» Pour la Hollande et la Flandre : Isaac Vossius, historiographe des Provinces-Unies; Nicolas Heinsius, résident de L. H. P. en Suède; Jean Frédéric Gronovius, professeur en histoire à Leyde; Christien Huygens de Zuylichem, célèbre mathématicien; Gaspar Gevartius, historiographe de l'empereur et du roi d'Espagne.

« Pour l'Allemagne : Jean-Henri Boëclerus, professeur en histoire à Strasbourg; Thomas Reinesius, conseiller de l'électeur de Saxe; Jean-Christophe Wagenseilius, professeur dans l'académie d'Altorff; Jean Hévélius, fameux astronome de Dantzig; Hermanus Conringius, professeur en politique à Helmstad.

» Et quarante-cinq Français, dont plus de vingt étoient alors de l'Académie ou en ont été depuis : MM. Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, Gomberville, Cotin, Bourzeys, Charpentier, Perrault, Fléchier, Cassagnes, des Marests, Corneille, Ségrais, Racine, Huet, Mézeray, Le Clerc, Gombauld, La Chambre, Silhon, Boyer, Quinault. » (*D'Olivet*).

trouvée ce que l'on avoit fait de meilleur [1]. » Cette petite pièce était intitulée *la Nymphe de la Seine*, et Louis Racine raconte, dans ses mémoires sur la vie de son père, les démarches de celui-ci pendant qu'elle était encore manuscrite :

Le jeune poëte pria M. Vitart, son oncle, de la porter à Chapelain qui présidoit alors sur tout le Parnasse, et par sa grande réputation poëtique, qu'il n'avoit point encore perdue, et par la confiance qu'avoit en lui M. Colbert, pour ce qui regardoit les lettres... Chapelain découvrit un poëte naissant dans cette ode qu'il loua beaucoup, et parmi quelques fautes qu'il y remarqua, il releva la bévue du jeune homme qui avoit mis des tritons dans la Seine. L'auteur, honoré des critiques de Chapelain, corrigea son ode..., et son censeur le prit en amitié, lui offrit ses avis et ses services, et non content de les lui offrir, parla de lui et de son ode si avantageusement à M. Colbert, que ce ministre lui envoya cent louis de la part du roi, et peu après le fit mettre sur l'état pour une pension de six cents livres en qualité d'homme de lettres [2]...

Hélas! la reconnaissance du jeune poète ne fut pas de longue durée : car, s'étant lié peu après avec Boileau qui suivait les leçons du satirique Furetière, tous les trois composèrent « à table, le verre à la main, non pas *currente calamo*, mais *currente lagena* [3], cette amusante parodie du *Chapelain décoiffé* qui sonna le glas de la grandeur du *Père de la Pucelle*, et que l'abbé Fléchier, moins mobile dans ses affections, s'indigna de voir représenter avec pompe, à Clermont, pendant les grands jours d'Auvergne [4].

La parodie du *Chapelain décoiffé* nous ramène forcément à *la Pucelle*, et nous en profiterons pour achever de rapporter les incidents qui concernent ce poème.

Tout le monde a appris par cœur, au collége, ces vers spirituels qui couvrent de ridicule un poète, en faveur duquel on rétablit peu ou point, dans les classes, la vérité littéraire et historique ! Nous autres Français sommes ainsi faits, que nous

[1] Pellisson et d'Olivet. II, 329.
[2] L. Racine. *Mém. sur la vie de J. Racine*, I. 31.
[3] Lettre de Boileau du 10 décembre 1701.
[4] Fléchier. *Les grands jours d'Auvergne*, p. 134.

sacrifierions nos propres intérêts au plaisir d'une bonne plaisanterie.

LA SERRE.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi,
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite et font connaître assez
Qu'on ne hait pas mes vers pour être un peu forcés [1].

Et quoi de plus comique, après la querelle où la Serre, franchissant toutes les bornes du respect, arrache la perruque du pauvre poète, que le fameux monologue :

O rage, ô désespoir, ô perruque ma mie !
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?
N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers [2] ?

Cette parodie sanglante fut suivie de la *Methamorphose de la*

[1] Ce passage montre que la satire a été composée très-peu de temps après la distribution des pensions aux gens de lettres par Colbert : c'est-à-dire à la fin de 1663, et ce qui achève de démontrer que c'est bien là sa date précise, contre l'opinion de quelques critiques, c'est que nous la trouvons imprimée pour la première fois dans un *Recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, publié en 1665 (à la Sphère). Elle n'y est pas absolument conforme à la parodie publiée plus tard dans les œuvres de Boileau, mais les variantes sont peu de chose : ainsi ces deux derniers vers s'y lisent ainsi :

Témoignent qu'il est juste et font connoître assez
Qu'il sçait récompenser les poëmes forcez.

[2] Le manuscrit de cette parodie, que nous avons copié dans le recueil des papiers de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal (IX, 95), se termine à ce monologue par les deux vers suivants :

Faut-il de mon honneur voir triompher la Serre
Et que ce flagorneur sur notre Parnasse erre !!

Puis on lit à la suite un curieux madrigal que nous n'avons vu reproduit nulle part :

Vous qui riez de cette vieille hure
Dont Chapelain fait sa coiffure,
Ne riez pas de lui seul aujourd'huy
Bien d'autres gens qui sont en grande estime
Et qui sont coiffez de sa rime,
Ne sont-ils pas plus mal coiffez que luy ?

Malheureusement cette copie n'est ni signée ni datée.

perruque de Chapelain en comète, assez mauvaise allégorie, disait Furetière, « parce que les comètes ont des cheveux, et que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus... » Pendant plusieurs années, cette malheureuse perruque devint le sujet de tous les quolibets de la ville et de la cour. Chapelain souffrit ces plaisanteries avec patience : on lui attribua même l'épigramme suivante, qui n'est pas de lui :

Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez :
En vain vous découvrez ma nuque ;
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de perruque
Que défroqué de pension.

Elle est peut-être du chevalier d'Aceilly, qui lui adressa cette consolation dont la pensée est la même :

De vous, certaines gens, par quelques parodies
Des plus fameuses comédies,
Veulent rire et n'ont pas de quoi.
Riez, vous, de tout sans rien dire,
Vous qui par les bienfaits d'un équitable roi,
Avez tout de bon de quoi rire [1].

Mais les attaques ne se bornèrent pas à ces plaisanteries. Boileau, voyant le succès de son escarmouche joyeuse, entreprit de détrôner définitivement Chapelain de sa royauté littéraire et en particulier de l'estime du contrôleur général. Un siége en règle commença contre les vers de *la Pucelle*, et dès sa première satire, Boileau leur porta des coups qu'il répéta désormais plus drus et plus violents dans tous ses autres ouvrages.

Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain,
Aller bas, en rampant, fléchir sous Chapelain [2].

Voilà donc l'origine de la querelle, s'écrie Voltaire dans son mémoire sur la satire : un peu d'envie et de penchant à médire [3] !

[1] Œuvres du chev. d'Aceilly, recueil de la Monnaye. I, 242.
[2] Boileau. Satire I (1663 ou 1664).
[3] Œuvres de Voltaire. Edit. Hachette. XXIV, 18.

Nous avons déjà cité, dans le cours de notre étude, plusieurs de ces passages, d'autant plus terribles pour la mémoire de Chapelain, qu'ils sont devenus classiques. On connaît les autres :

Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers, que Phébus désavoue;
Qu'il s'en prenne à sa muse, allemande en françois;
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois [1].

Ce n'était là, comme on le pense bien, qu'un serment peu sincère; car plus loin le satirique

Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
Autre défaut, sinon qu'on ne sauroit le lire,
Et pour faire goûter son livre à l'univers,
Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les vers [2].

Mais il faut nous borner, car Boileau n'a pas ménagé les vers contre *la Pucelle;* il l'a même fustigée en prose, dans un passage du *Dialogue sur les héros de romans :*

— PLUTON : A-t-elle du talent pour la poésie? — DIOGÈNE : Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur te sollicite
Et, grimpant contre mont, la dure terre quitte.
Oh! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe;
Que le coup brisât l'os et fît pleuvoir le sang
De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc [3].

[1] Boileau. Satire IX (1667).
[2] *Id.*, Satire X (1693).
[3] Il est bon de remarquer que cette harangue n'existe pas dans *la Pucelle;* ce n'est qu'un centon composé d'hémistiches rapprochés, pris au hasard dans le poème; et M. Ch. Romey, qui, dans son livre intitulé *Hommes et choses de divers temps* (Deptu, 1864, in-12), se livre à une charge à fond contre Chapelain, et prétend avoir lu *la Pucelle*, cite ce passage de confiance, comme s'il était textuellement du poète!

PLUTON : Quelle langue vient-elle de parler? — DIOGÈNE : Belle demande, françoise. — PLUTON : Quoi ! c'est du françois qu'elle a dit? Je croyois que ce fust du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange françois? — DIOGÈNE : C'est un poète chez qui elle a été en pension quarante ans durant. — PLUTON : Voilà un poète qui l'a bien mal élevée. — DIOGÈNE : Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.... etc., etc. [1]

Quand un satirique est en si belle veine, on comprend qu'il soit difficile de l'arrêter. Aussi serait-il impossible de dire toutes les plaisanteries auxquelles se livrèrent Boileau et ses amis sur le compte de la malheureuse *Pucelle,* et lorsque M. Sainte-Beuve dit que le poème de Chapelain a fatalement amené celui de Voltaire, cela ne peut se laisser admettre que si l'on songe à tous ces quolibets. En réalité ce n'est pas l'ouvrage de Chapelain qui a suggéré l'infâme pasquinade de Voltaire, ce sont les plaisanteries dont on s'accoutuma, sur les traces de Boileau, à saluer l'héroïne d'Orléans pendant la seconde moitié du dix-septième siècle.

Sur la place du cimetière Saint-Jean à Paris, dit le *Recueil d'anecdotes littéraires* de l'abbé Raynal, il y avoit un traiteur fameux chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes seigneurs des plus spirituels de la cour, avec Messieurs Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelle, Furetière et quelques autres personnes d'élite; et cette troupe choisie avoit une chambre particulière qui lui étoit affectée. Il y avoit sur la table un exemplaire de *la Pucelle* de Chapelain, qu'on y laissoit toujours. Quand quelqu'un d'entre eux avoit commis une faute, soit contre la pureté du langage, soit contre la justesse du raisonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix, et la peine ordinaire qu'on lui imposoit étoit de lire un certain nombre de vers de ce poème. Quand la faute étoit considérable, on condamnoit le délinquant à en lire vingt ; il falloit qu'elle fût énorme pour que la sentence s'étendît jusqu'à un chant tout entier... [2]

Ce que l'abbé Raynal ne dit pas, on peut le supposer. La Fontaine et Chapelle sont assez connus dans leur caractère intime pour qu'il soit permis de croire qu'on égayait la scène par quelques bons mots peu orthodoxes; et les recueils du

[1] Boileau. *Dialogue des héros de romans.*
[2] Raynal. *Anecdotes littéraires.* I, 282.

temps ont conservé le souvenir de fort joyeuses libations, à la charge de tous ces habitués du Parnasse. Nous ne croyons donc pas nous avancer trop loin en disant que *la Pucelle* de Voltaire est née chez le traiteur de la place du cimetière Saint-Jean. Au nom de l'harmonie et du bon goût, Boileau a voulu faire justice des vers de Chapelain : il a eu raison; mais il a beaucoup outrepassé ses droits en atteignant, par ses parodies et ses quolibets, l'homme et son héroïne : aussi le poète blessé, rapporte Tallemant des Réaux, fit-il dire au premier président de Lamoignon que « c'estoit une chose indigne de luy, de souffrir qu'un homme comme Despréaux fust bien reçu dans sa maison. Le premier président répondit qu'il s'entremettroit volontiers pour faire une bonne paix entre eux. Sur cette belle démarche de Chapelain, Boileau fit cette épigramme :

Chapelain vous renonce et se met en courroux
De ce que l'on me connoist chez vous.
Vous avez beau faire merveilles,
Eussiez-vous, Lamoignon, enflé son revenu,
Vous n'aurez point de part à ses pénibles veilles.
Oh! qu'il eust été bon, pour le bien des oreilles,
Que Longueville m'eust connu! [1] »

Et Chapelain rimait contre son persécuteur ce sonnet tourné en épigramme qu'il n'imprima point, car il était plus charitable; nous le trouvons dans ses poésies manuscrites, conservées à la Bibliothèque nationale, à la suite de sa correspondance dans le recueil légué par M. Sainte-Beuve, et nous le signalons aux futurs éditeurs des œuvres complètes et commentées du satirique :

Despréaux, grimpé sur Parnasse
Sans qu'on en eust jamais sceu rien,
Trouva Régnier avec Horace
En doux et paisible entretien.

Son cœur fut tenté de leur grâce,
Il résolut d'avoir leur bien :
Les en despoüilla plein d'audace
Et s'en para comme du sien.

[1] Tallemant. II, 494.

Jaloux du plus grand des poètes,
Dans ses satyres indiscrètes
Il choque sa gloire aujourd'huy.

En vérité je luy pardonne :
S'il n'eust mal parlé de personne,
On n'eust jamais parlé de luy.

Seul, le savant Huet, futur évêque d'Avranches, éleva publiquement la voix contre les satires de Boileau, pour déplorer amèrement la démolition de l'idole. Nous n'acceptons pas son jugement, parce qu'il est tombé dans l'excès opposé, d'abord en louant l'œuvre outre mesure, puis en reléguant systématiquement dans l'ombre la versification, pour ne s'occuper que de la fable du poème ; mais la page qu'il consacre à *la Pucelle*, dans ses mémoires latins, est curieuse à conserver : nous y relevons en particulier ce passage :

Quant à l'opinion de ces poèteraux envieux qui mettent toute leur gloire à médire et à bouffonner, et qui s'acharnoient contre Chapelain, dont ils étoient incapables d'égaler le mérite, je n'en fais aucun cas... ... Il faut pourtant avouer que Chapelain n'a pas fait assez attention à l'esprit de son siècle et au caractère de sa nation, l'un et l'autre énervés, capricieux, terre à terre, ennemis de toute application suivie, et, à cause de cela, s'élevant difficilement à la hauteur de la majesté du poème épique. Vous verriez à peine un seul homme d'aujourd'hui lire une ode entière sans bâiller, au moins sans témoigner son ennui. Leur goût est tout aux chansons, aux épigrammes ou aux madrigaux. C'est aux femmes, toutes-puissantes chez nous, qu'il faut imputer la cause de cette frivolité, qui ôte toute énergie à l'autre sexe et amollit la nation entière. *Pour moi, qui ai lu avec soin tout le poème de Chapelain, je puis certifier qu'il eût obtenu l'honneur et les louanges dont il est digne, s'il eût paru dans un temps meilleur et sous une génération plus mâle et plus juste...* Et si l'œuvre entière, et garnie de toutes ses pièces, étoit vue de personnes doctes et non point aveuglées par l'envie, elles en apercevroient toute la grandeur [1]...

Il se trouva au dix-huitième siècle des « personnes doctes et non point aveuglées par l'envie » qui, après avoir lu l'apologie de l'évêque d'Avranches, eurent l'idée de réaliser ce dernier

[1] Huet. *Mémoires*, traduits par M. Nisard, p. 104, 106.

désir : nous devons remarquer, du reste, que les satires de Boileau ne donnèrent pas le coup de mort à Chapelain, car on s'occupa beaucoup de lui sous Louis XV et sous Louis XVI. Un critique imprudent, le chevalier de Cubières, prétendit même, dans une lettre restée fameuse adressée au marquis de Ximénès [1], qu'il était plus poète que Boileau, et La Harpe prit la peine de consacrer près de vingt pages à la réfutation de cette énormité littéraire, qui s'appuyait sur ce que Boileau n'avait jamais fait que de mauvaises odes, tandis que celle de Chapelain au cardinal de Richelieu est fort belle [2].

Il y eut deux camps très-décidés luttant pour et contre *la Pucelle;* un immortel défendit en pleine Académie le choix du sujet attaqué par Voltaire, et, pendant que Marivaux critiquait vivement, dans *le Mercure*, le pédantisme et le froid orgueil de Chapelain, un éditeur intrépide préparait une édition très-revue, très-retouchée et considérablement diminuée des vingt-quatre chants de *la Pucelle*. On était généralement d'accord, en effet, sur le peu de poésie du style de Chapelain ; ses plus chauds admirateurs l'abandonnaient en partie sur ce point, et le confrère du docteur Mathanasius avait porté le dernier coup à sa versification en la raillant fort plaisamment dans le *Parallèle entre Homère et Chapelain,* imprimé en 1714 à la suite du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.*

Le stile de Chapelain, disait-il, n'a pas été moins attaqué par des critiques ignorants que celui d'Homère : on y retrouve à redire, par exemple, qu'il écrit allemand ou françois, et l'on ne songe pas que c'est le louër que le blâmer de cette manière. Les Latins ont-ils jamais blâmé leurs poëtes pour s'être servis des phrases grecques? Au contraire, ils rendoient justice à leur langue en la mettant infiniment au dessus de la langue grecque, pour la force et pour la précision, et on leur faisoit plaisir d'emprunter des tours étranges, pour remédier à la molle délicatesse de la latinité ordinaire. Horace n'auroit jamais été les délices de la cour d'Auguste, s'il n'avoit, pour ainsi dire, égayé son stile par l'imitation con-

[1] Paris. Royer. 1787.

[2] Voyez, sur toute cette querelle, *Boileau jugé par ses amis et ses ennemis.* — Paris, Mougie, an X. 1 vol, in-12.

tinuelle des poètes grecs, et sans elle ses vers n'auroient jamais été si soutenus ni si mâles. Pourquoi donc, Messieurs, blâmez-vous dans Chapelain ce que vous admirez dans votre cher Horace?... Je ne nie pas qu'il n'y ait dans son poème des vers durs et même très-durs; mais je soutiens qu'ils doivent l'être, et qu'ils ne vaudroient rien s'ils avoient un seul degré de dureté de moins. Toute cette rudesse n'est que l'effet d'un art incomparable, et l'on verra toujours qu'elle accompagne quelque beauté merveilleuse, dont la découverte ne sauroit qu'être due à une même réflexion: que le flux rapide d'un vers coulant entraîne trop vite l'esprit, et qu'il est nécessaire que la rudesse des sons l'arrête, et lui donne le loisir de pénétrer dans la pensée qu'elle enveloppe...[1]

En revanche, le P. Oudin, qui estimait assez le poème de *la Pucelle* pour croire que cet ouvrage, traduit en beaux vers latins, serait admirable, ce qui est fort possible, prétendait avoir comparé suffisamment les poésies de Chapelain avec celles de Despréaux, pour être en état de prouver que ce dernier avait tiré beaucoup d'hémistiches, voire même des vers entiers de son poème[2], et l'abbé Prévost, dans son journal critique intitulé *le Pour et Contre*, protestait énergiquement contre les injures de Voltaire, qui avait dit des premiers académiciens: « Leurs noms sont devenus si ridicules que, si quelque auteur passable avait le malheur de s'appeler Chapelain ou Cotin, il serait obligé de changer de nom[3]. »

De son côté, l'éditeur anonyme des *Mélanges littéraires*, qui parurent en 1755, s'associant aux critiques de Boileau, ajoutait toutefois que le satirique n'avait pas daigné rendre justice à Chapelain. Il a dissimulé, disait-il, que le père de *la Pucelle* avait tous les talents qui touchent aux défauts qu'il lui reproche; que s'il était enflé, il était quelquefois sublime; que sa dureté naissait d'une énergie excessive, que ses descriptions souvent basses étaient toujours vraies et fortes; que s'il avait l'expression gothique, il l'avait vigoureuse et pittoresque; que le colo-

[1] Voy. Dissertation sur Homère et Chapelain, à la suite du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, éd. 1714, p. 40-48.

[2] V. *Mélanges hist. et philos.* de l'avocat Michaud, 1753. 2 vol. in-12.

[3] *Le Pour et Contre*, 1737. XII, p. 12.

ris de Corneille brille souvent dans sa poésie avec tout son éclat et tous ses défauts; que ses comparaisons sont toujours bien choisies et bien placées, qu'en somme c'était beaucoup plus le goût qui lui manquait que le génie.... [1] Enfin, Marivaux, se montrant beaucoup plus sévère, accusait Chapelain, dans un article intitulé *le Miroir*, qui fut inséré dans le *Mercure* de janvier 1755, *d'avoir pris les contorsions de son esprit pour de l'art, son froid orgueil pour de la capacité, et ses recherches hétéroclites pour du sublime;* mais il avouait que, moins adulé par ses contemporains, « il seroit devenu plus estimable ; car, dans le fond, il avoit beaucoup d'esprit, sans en avoir assez pour voir clair à travers tout l'amour-propre qu'on lui donna [2]. »

Ce fut peu de temps après que parut, dans l'*Année littéraire*, le *Projet d'une édition corrigée du fameux poème de Chapelain.* Ce document, publié dans le numéro du 16 septembre 1756, est d'autant plus intéressant qu'il paraissait célébrer le centenaire de l'apparition du poème, et que beaucoup de littérateurs encore vivants à cette époque avaient connu Despréaux. Or voilà qu'en dépit des attaques du satirique, on allait retourner ses armes contre lui et profiter de ses avis pour donner à la France le poème épique national qu'elle attend encore aujourd'hui.

Quelques épigrammes de Boileau, disait ce prospectus audacieux, ont rendu Chapelain ridicule. Il paraît cependant qu'une épigramme ne devroit prouver, tout au plus, que l'espoir de son auteur; mais il est peu de nations qu'un bon mot affecte autant que la nôtre. Les événements les plus sérieux sont quelquefois parmi nous le sujet d'un vaudeville. Il est heureux pour Quinault que le théâtre, dépositaire de ses chefs-d'œuvre, ait survécu aux plaisanteries de notre fameux satyrique. Tant d'injustices reconnues me donnèrent, il y a quelques années, le courage de lire *la Pucelle.* Les douze derniers chants, qui n'ont jamais été publiés, m'étoient tombés entre les mains. Je vis avec surprise (car il me restoit encore du préjugé), que du côté du génie, de l'invention et de ce qu'on appelle ordonnance, il n'étoit peut-être en aucune langue un ouvrage

[1] Voy. *Melanges littéraires*, 1755. 1 vol. in-12.
[2] V. *Mercure*, janvier 1755.

plus digne de l'épopée. A ne juger que la fable, elle me parut un chef-d'œuvre, et, ce qui doit, ce me semble, affecter tout citoyen, c'est que ce poëme est en même temps un des plus beaux monumens que jamais on ait élevés à la gloire de la nation... Boileau y pensoit-il, quand dans son chef-d'œuvre de l'*Art poëtique*, il a dit que le choix heureux ou malheureux d'un nom pouvoit influer sur tout un poëme? Pourquoi, si *Childebrand* eût été un héros, n'eût-il pu trouver ni de Virgile, ni d'Homère pour l'immortaliser? Ce seroit supposer quelque autorité à une décision si puérile que de la combattre sérieusement... Pour moi, j'avoue qu'en lisant *la Pucelle*, les noms plus ou moins sonores de *Charles*, de *Dunois*, de *Philippe*, ne m'ont pas empêché d'être sensible à la richesse, à la grandeur du sujet, à la vérité des caractères, et surtout à l'heureuse distribution de toutes les parties de ce vaste ouvrage.

Il faut convenir cependant que l'exécution est demeurée au dessous du talent de l'auteur pour imaginer; mais c'est moins défaut de talent que de goût, et si l'on se transporte au temps où il écrivoit, peut-être de ce côté-là accuseroit-on Boileau d'un excès de sévérité... Si l'on pardonne à Corneille tant d'inégalités, de négligences, de familiarités, pourquoi les mêmes imperfections ne seroient-elles pas également pour l'un et l'autre les fautes de leur siècle plutôt que de leur génie... *On se propose de corriger tous ces défauts dans une nouvelle édition du poëme de la Pucelle;* elle ne paraît pas encore, mais elle ne tardera pas à être imprimée. L'éditeur a retranché tout ce que l'on a trouvé superflu. Il a rapproché des idées que d'autres idées intermédiaires faisoient languir; enfin, il a rajeuni ce même Chapelain qu'un homme de génie vient de travestir. Si malgré ces soins, ce poëme paraît encore d'un coloris faible, surtout en l'opposant au style brillant et fleuri de *la Henriade*, on a crû que, dans la poësie comme dans la peinture, il étoit différentes sortes de beautés : *qu'un poëme pouvoit exceller par l'ordonnance, comme un tableau par la régularité du dessein, et que, si la manière grise du Poussin n'ôtoit rien au mérite de ses ouvrages comparés à ceux de Rubens, la Pucelle ne perdroit rien à certains yeux, même jugée après la Henriade,* etc..

Ce prospectus, que nous abrégeons beaucoup, était conçu en termes fort sensés, et nous n'hésitons pas à déclarer que nous souscrivons volontiers à sa profession de foi, qui résume assez bien tous les débats sur le poëme de la *Pucelle*. Quelques mois après, l'auteur, M. de Caux de Cappeval, réimprima son projet d'édition nouvelle et fit insérer, dans l'*Année littéraire*, deux

articles de réclame dans lesquels il annonçait que *la Pucelle*, corrigée, formerait trois volumes in-8°, et serait suivie de deux autres volumes contenant, l'un *la Henriade* avec une traduction en vers latins, l'autre les poésies de l'éditeur; le tout en « beau papier, beau caractère, prix : 15 liv. broché ; [1] » mais nous ne sachions pas que tout cela ait jamais été publié. Une note de la *Biographie universelle* de Michaud, article *Chapelain*, dit cependant qu'on imprima, vers cette époque, des éditions de *la Pucelle*, plus complètes que celle du XVII° siècle; l'une en 1755 contenait, dit-on, quinze chants, l'autre en 1756, dix-huit, et la troisième, en 1757, en contenait vingt; nous n'avons pu découvrir où l'auteur de cette note avait pris d'aussi fantaisistes renseignements, reproduits en partie par M. Ed. de Barthélemy, dans un article du *Bibliophile français*, de 1870. Ni le *Manuel*, de Brunet, ni la *France littéraire*, de Quérard, ne mentionnent une seule de ces éditions, et nous ne les avons rencontrées dans aucun catalogue : les biographes les plus accrédités assurent au contraire que les douze derniers chants de *la Pucelle* n'ont jamais vu le jour. Depuis l'année 1657, ce fameux poème a dormi du sommeil le plus paisible, et nous ne chercherons pas à le réveiller.

Mais nous sommes fort porté à croire qu'un nouveau de Caux de Cappeval, s'il était réellement poète, pourrait transformer l'œuvre de Chapelain de manière à nous donner le poème national rêvé par tant de parnassiens malheureux.

RENÉ KERVILER.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] *Année littéraire*. 1756. VIII, 283, 284.

UN SOLDAT VENDÉEN

VIE ANECDOTIQUE D'ALEXANDRE LAPIERRE

Mon but.

En 1864, après la mort d'Alexandre Lapierre, je publiai dans l'*Espérance du peuple* une notice sur ce vaillant soldat. Naturellement, dans un article de journal, je devais me borner à un court aperçu. Depuis, on m'a prié de reprendre mon travail en lui donnant plus d'étendue, afin de mettre en relief un caractère digne d'être connu. Je me suis rendu à ce désir, non pas précisément pour tirer de l'oubli un homme qui n'a jamais cherché la gloire, mais pour fournir un exemple à notre génération, où les mâles vertus deviennent plus rares de jour en jour.

Ce qui nous manque surtout, c'est la virilité et le dévouement; j'en trouve un modèle parmi ce peuple que l'on a trop réussi à corrompre; je le représente tel que je l'ai connu. Que chacun se mesure à sa taille, et, si l'on n'a pas le courage de s'élever à sa hauteur, au moins qu'on rende hommage à l'héroïsme d'un humble soldat.

Mes renseignements.

Alexandre Lapierre n'est pas du tout un personnage légendaire; je l'ai connu pendant plus de trente ans, et je tiens de lui une partie des faits que je vais raconter. On ne doit pas suspecter sa véracité, car ses récits étaient toujours simples; ils respiraient la

sincérité et non la forfanterie. Il était loin de faire parade des incidents si variés de sa jeunesse, mais, quand l'occasion s'offrait de les raconter, il le faisait avec une bonhomie qui n'était pas dénuée de charme.

J'ai connu plusieurs de ses compagnons d'armes ; j'ai rencontré même des femmes qui l'avaient vu à l'œuvre ; le témoignage de tous est uniforme, et les faits que j'ai appris, des autres comme de lui, ont un caractère tout à fait identique. Ce n'est donc pas un roman que j'écris. Je ne puis pas dire non plus que ce soit une histoire ; car une histoire suppose une suite de faits qui s'enchaînent dans l'ordre chronologique et forment un tout complet, dans la mesure où l'on décrit les événements.

A l'époque où il m'eût été facile d'obtenir des renseignements plus étendus, je n'en eus pas l'idée. Aujourd'hui, les témoins sont morts, et les documents écrits n'ont jamais existé ; je suis réduit à raconter sans date et sans liaison les récits que j'ai entendus ; c'est pourquoi je donne à mon travail la forme anecdotique.

Enfance et éducation de Lapierre.

Alexandre Lapierre naquit à Saint-Paul-en-Pareds, en 1774. Il perdit son père de bonne heure, et fut élevé près de sa mère, qui était cuisinière chez M. du Landreau. Grâce à cette circonstance, il s'accoutuma de bonne heure à monter à cheval, et il devint un intrépide cavalier. Il apprit en même temps à lire et à écrire, mais son éducation n'alla pas au delà.

Quand il fut en âge de travailler, on le mit en apprentissage chez un serrurier, et, bien qu'il n'eût pas encore dix-neuf ans quand la guerre éclata, il était déjà un bon ouvrier.

Portrait et caractère.

Lapierre était d'une taille élancée et d'une souplesse remarquable. Son poignet était d'acier. Comme Scanderbeg, il eût abattu la tête d'un cheval d'un coup de sabre. Mais il n'avait pas la même vigueur

dans les reins, et il était médiocre piéton ; aussi il n'était à l'aise que sur un cheval.

Il avait la figure allongée, le teint bronzé, les traits taillés à l'emporte-pièce, la voix forte et saccadée, le regard ferme et pénétrant. Dans l'ensemble, sa physionomie était martiale ; elle offrait un mélange de rudesse énergique et de dignité mâle et fière.

On devine bien que, sous une telle enveloppe, il ne faut pas chercher un modèle de douceur. Aussi, la patience fut loin d'être d'abord sa vertu principale. C'était un caractère bouillant et audacieux, poussant le courage jusqu'à la folie et affrontant la mort avec une sorte de volupté. Son entrain fougueux stimulait les plus lâches, et la poudre l'enivrait en doublant son ardeur : c'est au bruit du canon qu'il respirait le plus à l'aise.

Mais cette âme de feu cachait une générosité chevaleresque et une bonté instinctive. Il semblait taillé pour le carnage, et pourtant les faibles avaient le privilége de l'attirer. Il eût tout sacrifié pour sauver un enfant.

— « J'ai toujours aimé les braves gens, me disait-il sur ses vieux jours ; j'en ai sauvé beaucoup dans ma vie, et, s'il fallait aujourd'hui les défendre, je me battrais encore, malgré les quatre-vingt-cinq ans que j'ai sur la tête. »

Coup d'œil sur les campagnes de Lapierre en Vendée.

Dès qu'il fut question de combattre dans la Vendée, Lapierre quitta sans hésiter sa lime et son étau, il saisit un fusil et fut des premiers prêts.

Il était du complot de l'Oie, avec Baudry d'Asson ; il le suivit aux Herbiers, et courut avec lui battre les républicains au premier combat de Saint-Mesmin [1].

[1] Baudry d'Asson est fort maltraité dans les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*; mais Lapierre et Bonin, qui m'en ont parlé, en faisaient un autre portrait et étaient pleins d'estime pour lui.

Baudry d'Asson était seigneur de Brachain. Les Vendéens, soit par un mauvais jeu de mots, soit par confusion des noms, l'appelaient M. *Bras-de-chien*, et il avait la faiblesse de s'en fâcher. En passant à la Pommeraye pour se rendre à Saint-

A partir de ce moment, il ne quitta plus les armes jusqu'à la fin de la guerre. Il assista à une multitude de combats et servit sous la plupart des généraux. Lorsque l'on congédiait son monde, il courait ailleurs, si l'on se battait encore, et ses services n'étaient refusés nulle part.

Régulièrement, il eût fait partie de l'armée de Sapinaud ou armée du centre ; mais, comme celle-ci n'agissait guère que comme auxiliaire et donnait rarement tout entière, Lapierre avait ses coudées franches pour aller un peu partout, et il ne s'en faisait pas faute.

Il fut tour à tour fantassin, artilleur et cavalier, et dans ces trois armes il se fit remarquer parmi les plus braves. Quand il était dans l'infanterie on disait : « Si nous avions cinquante mille fantassins comme Lapierre, nous passerions sur le corps de la République du premier coup. » Lorsqu'il était dans l'artillerie, on disait encore : « Si nous avions trois mille artilleurs comme Lapierre, tous les canons des républicains seraient bientôt à nous. »

Cependant l'arme qu'il préférait aux autres était la cavalerie, et c'est celle aussi où il se distingua le plus. C'était le sabre au poing qu'il aimait surtout à combattre, et c'est alors qu'il était vraiment terrible.

Dans ses moments de loisir, il réparait les fusils disloqués, mais durant la première période de la guerre ces moments furent très-rares.

La place des braves.

Cependant Lapierre ne fit pas la campagne d'outre-Loire, et comme je lui en demandais le motif :

— « Il est bien simple, me dit-il : c'est que dans les victoires la

Mesmin, il demanda des vivres pour sa troupe et on s'empressa d'en fournir. Une pauvre femme, qui n'avait rien autre chose, vint lui présenter quelques œufs dans son tablier. — « M. Bras-de-chien, lui dit-elle, vous voudrez bien m'excuser, mais je suis pauvre, je donne ce que j'ai. » Au lieu de la remercier, il la fixa d'un œil courroucé : — « Bonne femme ! lui dit-il, le diable emporte toi et tes œufs ! » Et il tourna les talons.

place des braves est à la tête, tandis que dans les défaites elle est à la queue.

» Après la bataille de Cholet, je restai pour protéger la retraite et observer l'ennemi. Nous nous postâmes d'abord à l'embranchement de deux routes pour repousser les républicains, qui ne pouvaient manquer de venir par là. Les premiers qui se présentèrent, soit lâcheté, soit espérance d'arriver plus vite, nous attaquèrent à peine : ils firent un détour. Mais au lieu de gagner du temps, ils en perdirent, et les nôtres prirent de l'avance.

» Nous marchâmes ensuite un peu au hasard, cherchant à éviter les bleus et à les retarder tout à la fois. A la fin nous arrivâmes sur les bords de la Loire, mais les républicains nous barraient le passage, et notre armée était de l'autre côté. Nous n'avions plus qu'à revenir en Vendée, et nous prîmes ce parti. »

La justice d'un soldat.

Lapierre n'était pas cruel ; un vaillant cœur n'est jamais sans pitié ; mais il s'oublia dans une circonstance.

Après un succès, remporté du côté de l'Anjou, il s'élança avec d'autres cavaliers à la poursuite de l'ennemi. Comme il était en avant, une femme vint se jeter à la tête de son cheval, et le suppliait d'épargner son mari qui combattait parmi les bleus. Il la regarde fixement et lui dit : — « As-tu recommandé à ton mari de nous épargner, si nous étions vaincus ? » Cette femme demeura tout interdite, elle voulut balbutier, mais Lapierre l'arrêta. « Assez ! je te comprends ! Tu veux que nous soyons des moutons, soit ! mais tu dois comprendre que je n'aime pas plus les louves que les loups ! »

En disant ces mots, il lui fit sauter la tête d'un coup de sabre.

Une leçon.

Les Vendéens furent souvent obligés de mettre en ligne des hommes peu aguerris ; c'est ce qui causa beaucoup de leurs défaites. Les républicains, de leur côté, n'avaient pas que des soldats éprouvés.

Dans une rencontre près de Châtillon, les bleus se cachaient derrière des clôtures en pierres sèches pour tirer sur les Vendéens, et ceux-ci se tenaient couchés dans les sillons, pour être moins exposés au feu de l'ennemi.

Lapierre, indigné de cette manière de combattre, paraît à cheval au milieu de la fusillade, et, s'adressant à ses compagnons d'armes : « Tas de poltrons, leur dit-il, est-ce ainsi qu'on fait la guerre ? Ce n'est pas en se couchant comme des veaux qu'on remporte la victoire. Vous allez voir comment on s'y prend ! »

En disant ces mots, il saisit la bride de son cheval entre ses dents, et, un pistolet de chaque main, il s'élance sur les républicains, pousse son cheval jusque sur le mur qui leur servait d'abri, et décharge ses pistolets presque à bout portant. Il fait un demi-tour, se couche sur sa selle et se sauve au galop.

Toute cette évolution fut si rapide, que les républicains, stupéfaits, eurent à peine le temps de s'en apercevoir. Quand ils songèrent à tirer sur lui, il était déjà à distance, et aucune de leurs balles ne l'atteignit.

Une invitation à dîner.

Châtillon était considéré comme la capitale du pays insurgé ; aussi les deux partis s'en disputaient la possession, et l'occupèrent successivement plusieurs fois.

Les républicains s'en étaient emparés les derniers, et y avaient laissé une garnison pour conserver la ville en leur pouvoir. Les Vendéens se présentèrent à leur tour, et, comme les bleus étaient les plus faibles, ils se renfermèrent dans le château, bien résolus de se défendre.

Si les Vendéens eussent été convenablement outillés, le siége n'eût pas été long ; mais leur matériel de guerre n'était jamais au complet, et, cette fois, ils manquaient totalement d'artillerie. Ils furent réduits à établir un blocus rigoureux et à tirer des coups de fusil qui ne pouvaient guère amener la reddition de la place. Les

bleus, de leur côté, avaient peu de vivres et leurs ennemis s'aperçurent bien vite qu'ils souffraient de la disette. Malgré tout, l'affaire traînait en longueur.

Lapierre ne ressemblait pas à Louis XIV, qui avait une prédilection pour la guerre de siége; pour lui, il trouvait souverainement ennuyeux de se battre contre des ennemis cachés derrière des murailles. Afin d'utiliser son temps, il prenait un morceau de pain, le plantait au bout de sa baïonnette et, se plaçant en vue du château, il le montrait aux républicains. — « Eh! les ventres creux! leur criait-il, nous avons bonne ration, nous autres; venez donc un peu vous dérouiller les dents! »

Les bleus ne riaient pas de ces agaceries; ils répondaient par de gros mots, et Lapierre, qui connaissait à fond le vocabulaire du soldat, répliquait victorieusement.

Après un tel début, les coups de fusil devenaient indispensables; mais comme Lapierre était seul, rendu à ce point, tout le désavantage était de son côté. Néanmoins les bleus lui laissèrent toujours remporter intacts sa peau et son morceau de pain.

L'abbé Augereau.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

POÉSIE

—

A OCTAVE DE ROCHEBRUNE *

ARS ANIMA MUNDI.
(*Devise de l'atelier de Terre-Neuve.*)

I

Jadis à la Vendée offrant sa propre histoire,
— Ce livre si petit pour tenir tant de gloire, –
Vous le savez, ami, mon frère désormais,
Je disais, en fermant ces pages que j'aimais :

« Si l'oubli doit peser sur mon œuvre éphémère,
» Du moins, pour adoucir cette pensée amère,
» Du moins me reste-t-il l'honneur d'avoir tenté
» De peindre nos héros avec simplicité.
» Modeste précurseur que le Seigneur envoie,
» J'ai marché le premier pour aplanir la voie,
» J'ai retourné la glèbe, et j'ai semé le grain
» Que viendra moissonner un maître souverain.
» Il sera le soleil, et moi je suis l'aurore
» Qui devant l'astre-roi pâlit et s'évapore.
» Pour mon nom si mon luth a vibré sans profits,
» Qu'importe? il a vibré sous les doigts d'un bon fils!
» Si j'ai balbutié les vertus de ma mère,
» Peut-être ai je hâté la naissance d'Homère ?

* Cette pièce forme le prologue de la troisième édition des *Vendéens*, qui va paraître dans quelques jours, illustrée de trente-cinq eaux-fortes de M. Octave de Rochebrune.

» Peut-être ai-je éveillé sa muse, s'il est né ?
» — Le Poète ouvrira mon livre abandonné,
» Et sa main, en fouillant dans mon œuvre grossière,
» Y trouvera, qui sait ? cachés sous la poussière,
» Quelque perle ternie et quelque diamant,
» Qui, polis par son art, feront son ornement,
» Et quelque fleur des champs qui, par lui ranimée,
» Imprègnera son vers d'une haleine embaumée ;
» De mon cuivre il saura séparer un peu d'or,
» Et de son riche écrin en grossir le trésor. »

II

Quand je chantais ainsi devant mon œuvre vaine,
Je pleurais comme un père en face du tombeau
Où le fils né du sang le plus pur de sa veine,
Éteignit le sourire à ses regards si beau.

L'enfant dont j'avais vu se clore la paupière,
La mort ou le sommeil l'avait-il endormi ?...
Vous vîntes, et du doigt touchant l'étroite pierre :
— « Lève-toi, dites-vous, enfant de mon ami ! »

Oui ! ce livre à présent sort de l'ombre : il existe !
La vigueur lui manquait ; de vous il la reçoit.
Le barde peut faiblir ; en vous, robuste artiste,
La fatigue, l'effort jamais ne s'aperçoit.

Oh ! comme avec ferveur nous remplissons nos rôles !
A vous les champs, les bois, les vallons, les hauteurs ;
A moi nos Paysans, leurs faits et leurs paroles ;
A vous le grand théâtre, à moi les grands acteurs.

Maître, grâces à vous !... Notre épopée est faite !
En enlaçant ma plume à votre fier burin,

Vous changeâtes — je sens qu'ici je suis prophète —
Un livre périssable en un livre d'airain.

Car vous êtes, ami, de l'énergique race
Des lutteurs patients, par l'obstacle grandis;
De ceux-là dont le Ciel aime et soutient l'audace,
Se jouant de sommets en sommets plus hardis.

Car vous serez compté parmi les rares âmes
A qui se révéla la suprême Beauté,
Mortels qui, consumés d'inextinguibles flammes,
Montent par cet amour à l'immortalité.

Ah! votre vie est belle, il faut qu'on la contemple:
Elle est pleine de foi, d'honneur, de loyauté;
Mais surtout le travail — ô riches, quel exemple! —
Habite près de vous, hôte toujours fêté.

A l'heure où devant Dieu vous irez comparaître,
Vous irez sans trembler, sans baisser le regard:
— « Ma gerbe, direz-vous, la voici, divin Maître.
» Artiste, j'ai creusé le sillon de mon art. »

A cette heure où se tait enfin la pâle envie,
L'homme prononcera son juste jugement,
Et la postérité, de plus en plus ravie,
Pieuse, veillera sur votre monument.

Que le temps vous dissolve ou le feu vous dévore,
Palais de nos vieux rois, palais du Roi du ciel,
Vos murs auront croulé que vous vivrez encore:
Vos merveilles sont là, dans un cuivre immortel.

Et vous, heureux manoir, brillant d'un double lustre,
TERRE-NEUVE, où fleurit le labeur glorieux,
Rochebrune et Rapin vous auront fait illustre:
A votre ombre ils vivaient, et vous vivrez par eux!

ÉMILE GRIMAUD.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

TRIBUNS ET COURTISANS, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. Un vol. in-18. — Paris, A. Lemerre, passage Choiseul, 31. — 3 fr.

Pourquoi notre éminent collaborateur vient-il de publier ce nouveau recueil de vers? C'est ce qu'il explique, beaucoup mieux que nous ne le saurions faire, dans la vigoureuse préface que voici:

Les trois pièces qui composent ce volume (*Un Conseil de famille, le Procès de Thraséas, l'Alcade de Tampico ou le voyage du Prince*), ont été écrites sous l'Empire. *Le Correspondant* osa publier les deux premières; la troisième, malgré le désir de l'auteur, resta forcément inédite: l'ensemble du livre est une peinture exacte des mœurs et des caractères politiques sous *le dernier des Napoléons*. Pourquoi l'imprimer aujourd'hui que l'Empire est mort, ou paraît l'être? Mais pourquoi le supprimer? C'est de l'histoire qui n'est pas très-ancienne, c'est de la morale qui doit durer toujours, c'est une œuvre d'art qui demande sa place au soleil, c'est un acte de citoyen que le poète n'est pas tenté de renier.

Et d'ailleurs, cet empire des Bonapartes est-il si complétement ou si noblement mort qu'on lui doive le respect ou l'oubli? Il est tombé, c'est vrai; mais tout ce qui tombe n'est pas également respectable: ne confondons pas les criminels punis avec les soldats vaincus.

L'œuvre morale du second Empire subsiste encore tout entière. Nous ne parlons pas des épouvantables ruines qu'il a faites: ruines de l'honneur, de la puissance, de la richesse, du territoire de la France; ceci est du domaine tragique et relève de la colère. Nos trois pièces sont des comédies; elles ne s'indignent pas, elles se moquent: elles sont antérieures au suprême forfait des Bonapartes, le démembrement de la patrie.

Aujourd'hui nous subissons les mille désastres causés par l'Empire et nous gardons ses mauvaises mœurs... Tous les vices, tous les travers, tous les ridicules de cette époque règnent encore dans nos salons, dans notre littérature, dans nos modes, dans nos habitudes de toutes sortes.

Ces trois satires sont donc aussi applicables à notre temps qu'à celui où elles furent écrites. A présent, du moins, il est permis d'adresser au monde où l'on vit, au peuple qu'on aime, des remontrances, des critiques et des conseils. Un poète ne risque plus d'être foudroyé par décret pour avoir été un moraliste, et malheureusement un prophète.

Nous accusera-t-on de frapper un ennemi à terre parce que cette fausse grandeur de l'Empire s'est écroulée? A la France affaissée sous le funeste héritage des Bonapartes, mais affranchie du césarisme, nous répétons les paroles que nous adressions en face au césarisme tout-puissant. Il est permis, ce nous semble, il est ordonné par la sagesse de flétrir le mal qui régnait hier pour l'empêcher de renaître demain.

L'Empire est mort à tout jamais, nous l'espérons bien. Mais ne voyez-vous pas avec quels efforts d'audace, d'intrigues et de mensonge on travaille à le faire revivre! La conspiration bonapartiste s'étale au grand jour avec impudence, en même temps qu'elle poursuit dans l'ombre ses hypocrites menées. Elle a une face conservatrice et quasi religieuse: « Nous sommes filleul de Pie IX! » Une autre face révolutionnaire et socialiste: « Nous sommes héritiers des niveleurs de 93 et disciples de Proudhon. » Toujours les mensonges contradictoires de l'homme du 2 décembre et de Sedan! « Nous sommes la paix et nous sommes la revanche! Nous vous apportons la richesse, la vie facile, toutes les orgies du matérialisme... et nous vous garantissons d'héroïques victoires sur l'Europe entière! »

A ceux qui seraient tentés de croire un tel lendemain possible, il importe de bien montrer ce que fut la veille: l'histoire et l'éloquence l'ont tenté déjà; la poésie doit l'essayer à son tour. Elle a d'ailleurs les mains pleines de pages écrites sous l'impression de ces tristes mœurs d'hier, peintes sur le vif de l'Empire encore debout. Il ne faut pas que ce cadavre ressuscite, l'épée de la France repousserait au besoin ce fantôme dans son sépulcre de honte et de misère. Poètes, aidons-y de nos plumes! les plus légères ne sont pas les moins acérées. Le rire y peut servir autant que l'indignation, et la comédie autant que l'ode et la haute satire.

Les *Poèmes civiques*, publiés il y a trois ans, étaient pleins de larmes et de colère. Une sainte haine y confondait les Barbares avec le césarisme qui leur ouvrit la porte. Le livre d'aujourd'hui est moins grave, mais il complète le premier. C'est la petite pièce après le drame. Toutes les armes sont bonnes pour combattre le mal; et la raillerie n'est pas la moindre des armes françaises. Un honnête homme a le droit de la manier, honnêtement et vertement.

VICTOR DE LAPRADE.

Lyon, 10 septembre 1875.

QUELQUES LIVRES NOUVEAUX.

L'espace nous fait malheureusement défaut pour présenter à nos lecteurs plusieurs livres nouveaux, dignes de leur attention. Nous voulons, tout au moins, les leur indiquer aujourd'hui.

M. J. Autran vient de faire paraître le 3e volume de ses œuvres complètes: LA FLUTE ET LE TAMBOUR (gr. in-8°, Paris, Michel Lévy). Ce beau recueil contient cinq poèmes étendus : *Amaryllis*, *le Médecin du Luberon*, *les Laboureurs*, *les Soldats*, *Milianah*, et, sous le titre de *Roulements de tambour*, sept petites pièces, parmi lesquelles une admirable, et que nous serions heureux de pouvoir reproduire tout entière : *A la France de 1871*.

De notre collaborateur M. Prosper Blanchemain nous recevons deux charmants volumes de vers : *Fleurs de France* et *Sonnets et Fantaisies*, tomes IV et V de ses poésies (Paris, Aubry, 18, rue Séguier). — M. Eugène Lambert, président sortant de la Société académique de Nantes, nous donne aussi des vers : *Fleurs du bien* (V. la *Bibliographie*). — Pour la 3e édition des *Vendéens*, de M. Émile Grimaud, avec 35 eaux-fortes de M. Octave de Rochebrune, nous renvoyons à la 3e page de la couverture.

Nous recommandons fortement les *Nouveaux samedis* (Michel Lévy) de M. A. de Pontmartin, qui, à propos des *Petits drames* de notre secrétaire de la Rédaction, y a rendu une si éclatante justice à « cette lutte sublime » de la Vendée. « Ah ! comme je comprends, dit-il, le dilettante passionné, le causeur spirituel, qui, pour couper court à une oiseuse discussion sur la noblesse, s'écriait : « Voulez-vous que je vous dise les deux noms que je serais le plus fier de porter ? Mozart et CATHELINEAU. »

Nous étudierons aussi le *Jacques Crétineau-Joly ; sa vie politique, religieuse et littéraire*, de M. l'abbé Maynard (Paris, Bray et Retaux). Du même Crétineau-Joly les mêmes éditeurs nous offrent la 1re série de *Rome et Vendée ; scènes, tableaux et récits*.

Notre critique, on le voit, a de quoi s'exercer ; et encore ne citons-nous pas là tous les ouvrages qu'on a bien voulu lui soumettre.

L. DE K.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les pèlerins de la Vendée au Vatican. — Adresse de Mgr de Luçon au Saint-Père. — Discours de M. Lambert à la séance annuelle de la Société académique de Nantes. — Les concours académiques. — L'Association bretonne.

Notre chronique, riche en événements si elle se lançait dans la météorologie ou dans la politique, n'en rencontre, ce mois-ci, que deux de particulièrement remarquables dans le domaine historique et littéraire de nos provinces: il est vrai qu'ils méritent de notre part une sérieuse attention, et nous la leur accordons de grand cœur.

Le 14 novembre, les pèlerins de la Vendée, conduits à Rome par Mgr l'évêque de Luçon, après avoir fait leur seconde station du jubilé dans la basilique de Saint-Pierre, ont été conduits, bannière en tête, dans la salle ducale du Vatican, où ils ont rencontré les pèlerins provençaux, conduits par Mgr l'archevêque d'Aix, et admis comme eux à l'audience de Sa Sainteté. Les deux prélats ont lu tour à tour une adresse, dont ils ont ensuite remis le texte au Saint-Père, et nous sommes assez heureux pour pouvoir détacher de celle de Mgr l'évêque de Luçon quelques passages qui ont produit une profonde impression :

Très-Saint-Père, a dit Mgr Le Coq, au lendemain des solennités de la Toussaint, après avoir chanté le triomphe de nos frères du ciel et imploré leur puissant secours, nous sommes partis, du fond de la Vendée, des bords lointains de l'Océan. Le cœur plein de confiance et d'allégresse, nous avons traversé, sans regarder un seul instant en arrière, la France et l'Italie. Nos désirs, ardents comme la flamme, nous emportaient avec plus de rapidité que la vapeur elle-même vers la Cité célèbre qui, depuis plus de vingt siècles, a l'insigne privilége de remplir le monde de la majesté de son nom, de sa gloire et de ses malheurs.

Béni soit Dieu qui met en ce moment le comble à tous nos vœux ! Nous voici à Rome, au milieu des plus beaux monuments que la lumière du ciel ait jamais éclairés. Nous voici sur cette terre prédestinée, où le pauvre batelier de Bethsaïde vint un jour placer hardiment au pied du Capitole, en face même du trône des Césars, le siége de cet Empire qui seul, au milieu des ruines et des révolutions,

doit rester debout, comme le merveilleux obélisque sur lequel chacun peut lire en passant cette parole d'éternelle victoire : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat....*

Aussi nos âmes débordent de joie, et jamais notre bouche, fût-elle éloquente, ne pourra trouver d'accents capables d'exprimer et de redire tout notre bonheur.

Qu'il soit du moins permis à l'Évêque de Luçon, Très-Saint Père, et à tout son diocèse représenté ici par soixante-quinze prêtres et par autant de pieux fidèles, de déposer humblement à vos pieds l'hommage de leur tendresse filiale, de leur vénération sans bornes, de leur profond et inaltérable attachement.

Oui, nous sommes à vous, Très-Saint Père. Nous sommes à vous, puisque nous sommes membres du corps mystique dont vous êtes le chef auguste. Nous sommes à vous, puisque nous faisons partie du troupeau dont vous êtes le suprême pasteur. Nous sommes à vous, puisque nous occupons une place, si modeste qu'elle soit, dans l'immortel édifice dont vous êtes l'inébranlable base. Nous sommes à vous, puisque, dès le jour de notre naissance, nous fûmes, grâces à Dieu, déposé sur cette barque mystérieuse, dont vous êtes en même temps et le phare et le guide... Ce sont-là, Très-Saint-Père, les sentiments de la catholique Vendée, et je m'estime heureux et fier d'en être en ce moment devant vous l'interprète.

La Vendée! au nom du sang et des larmes dont elle inonda, en des jours de sinistre mémoire, les champs, les bois et les bruyères de son héroïque Bocage; — au nom de cette foi généreuse qui lui permet, après tant de désastres et malgré ses modiques ressources, de rivaliser avec les contrées les plus opulentes, quand il s'agit surtout de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre; — au nom de cette piété féconde qui se révèle, à chaque instant, dans son sein sous mille formes diverses; — au nom de ses souvenirs et de ses espérances, la Vendée, à genoux, demande, Très-Saint Père, votre bénédiction.

Bénissez l'Evêque auquel vous avez voulu confier, il y a quelques mois, le gouvernement spirituel de ce bon peuple; bénissez le digne clergé qui l'entoure; bénissez ces nobles familles dont les fils, comme leurs aïeux, ont vaillamment combattu pour toutes les grandes et saintes causes; bénissez ces femmes chrétiennes qui, au prix de beaucoup de fatigues et de privations, sont venues voir Rome et avant tout le Souverain-Pontife; bénissez tous ceux qui, ne pouvant nous suivre, nous ont accompagnés de leur sympathie, de leurs prières et de leurs vœux...

Munis de vos précieuses bénédictions, Très-Saint Père, embaumés de ce parfum divin qu'on respire auprès de votre personne sacrée, nous irons bientôt raconter aux absents les merveilles dont nous fûmes, en ce lieu et à cette heure, les heureux témoins; et tous, émus de ces récits, demanderont comme nous au ciel qu'il daigne conserver longtemps, bien longtemps encore, à l'Eglise son saint et magnanime Pontife!

Nous prierons surtout, Très-Saint Père, quand, dans un avenir peu éloigné, j'en ai le doux espoir, il nous sera donné de placer, comme sur un piédestal gigantesque, au sommet de l'une de nos plus belles collines, la radieuse et imposante image de la Vierge Marie. S'il plaît à Votre Sainteté, nous appellerons ce nouveau sanctuaire : — *Le Sanctuaire de Notre-Dame de la Vendée.* — Et, au jour de son inauguration, nous verrons accourir, des divers points de l'horizon, sur ces cimes jusque-là désertes, la foule empressée de pieux pèlerins. Et ces multitudes acclameront une fois de plus

avec enthousiasme le nom de Pie IX ! Une fois de plus aussi, nos montagnes et nos vallées se renverront, à travers mille joyeux échos, le refrain que nous aimons tant :

Toujours chez nous, même au siècle où nous sommes,
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;
Dieu pour sa cause aura des hommes,
Tant que vivront des Vendéens.

Le Souverain-Pontife s'est levé et a prononcé une allocution, dont l'onction pénétrante a vivement ému tous les assistants, surtout lorsqu'il a parlé des persécutions que souffre en ce moment l'Eglise en tant de pays et des « amertumes dont son cœur de père est abreuvé ».

Transportons-nous, à huit jours de distance, dans la salle du cercle des Beaux-Arts, à Nantes. Le 21 novembre, la Société académique y a donné sa séance publique annuelle. L'espace nous manque pour étudier les rapports des deux secrétaires sur les concours et les travaux de la Société ; du moins examinerons-nous le discours de l'honorable président, M. Eugène Lambert, dont nos lecteurs connaissent le talent poétique.

Après avoir rappelé fort heureusement à la Société académique l'honneur qu'il a eu de la présider deux fois, à vingt-cinq ans d'intervalle, et de la représenter dans ses rapports officiels avec l'Association française pour l'avancement des sciences, durant le récent congrès de Nantes, M. Lambert expose, à cette occasion, quel doit être l'accord entre la science et la philosophie, « accord si désirable, afin de concentrer dans une lumineuse synthèse l'observation des faits et l'analyse des phénomènes pour la manifestation des vérités générales qui importent le plus à l'homme et à son instinct d'élévation vers les grandes choses ». Puis, ayant indiqué les merveilleuses ressources que procure aujourd'hui l'analyse spectrale aux progrès de l'astronomie et de la constitution moléculaire des mondes, il passe, par une très-heureuse transition consacrée à la partie féminine de son auditoire, des sujets scientifiques aux sujets littéraires et au véritable but de son discours, l'étude des qualités qui consacrent un poète.

A notre époque, que le joug et la prédominance des intérêts a faite si prosaïque et si souvent indifférente aux choses de l'art et de la poésie, il m'a paru intéressant, dit M. Lambert, d'étudier la position du véritable homme de lettres, et surtout du poète, digne de ce grand nom d'autrefois, à son entrée dans la carrière. Et si, les ayant tous deux en vue, je me préoccupe plus particulièrement de la physionomie du poète, qui m'est plus sympathique, c'est pour mieux concentrer sur elle tout un ordre d'idées et de sentiments, et pour associer les inspirations spiritualistes de l'âme aux conditions de l'art et aux beautés de la nature, dont je ne veux jamais les séparer.

Voilà la thèse nettement indiquée, et nul mieux que M. Lambert n'était

à même de la développer avec le charme tout poétique de sa parole vive et colorée. Quoi de plus vrai que cette profession de foi :

Dans le domaine de l'art, l'imagination ne peut avoir que la seconde place : la première vient de plus haut; réservée au droit d'ainesse, elle appartient au cœur. — Pourquoi? — C'est que la poésie ne peut pas être seulement un ingénieux arrangement de mots, une forme, quelque choisie qu'elle soit : — l'art pour l'art est un mot vide et creux qui ne répond à aucune idée sérieuse; une pratique de métier à défaut d'inspiration ; un procédé, parfois très-habile à cacher, sous la richesse de la forme, la pauvreté, l'indigence du fond : ce qui fait le véritable poète, c'est le sentiment. — Sans lui que seraient les plus beaux vers, avec leurs rimes les plus riches, leurs rhythmes les plus sonores ? Des flacons artistement ciselés, mais où manquerait la liqueur.

Et M. Lambert résume son enseignement aux poètes en leur demandant de n'aller puiser leurs inspirations que dans ce qui préserve et sauvegarde, la foi, les croyances, l'amour pur, le culte du vrai, du bien et du beau, la pudeur des femmes et les mœurs de la famille.

Les récompenses décernées par la Société académique ont consisté en une mention honorable, attribuée à la biographie du général Charette, par M. Édouard Gallet, de Beauvoir, et en une médaille d'argent, qu'a obtenue le volume de *Documents sur l'île de Bouin (Vendée)*, par MM. Luneau et Édouard Gallet. Les *Principes raisonnés de la méthode intellectuelle*, études pédagogiques de M. J. Guchet, directeur du pensionnat de Clisson, ont été soigneusement analysés par le secrétaire-adjoint, M. Léon Maître, qui a conclu en disant : « Ce traité est conçu dans un esprit vraiment philosophique. Si M. Guchet nous avait soumis son manuscrit sans faire connaître son nom, comme l'exige le programme, il aurait certainement été un des lauréats du concours. »

La Société académique de Nantes nous conduit au seuil de l'Académie française. Le 11 novembre a eu lieu la séance publique annuelle dans laquelle se distribuent les récompenses pour les actes de dévouement et les œuvres littéraires. Nous n'avons pas à signaler, cette fois, de compatriotes parmi les lauréats du prix Montyon, mais nous avons remarqué, dans le rapport de M. Patin sur les concours académiques, un passage fort honorable pour l'un de nos collaborateurs et amis, M. René Kerviler. Après avoir détaillé le mérite des ouvrages qui ont obtenu des prix et des mentions, M. le secrétaire perpétuel s'exprime ainsi :

Si longue qu'ait pu paraître cette revue, trop rapide cependant encore, de tant de bons ouvrages, j'y ajouterai une expression de regret pour quelques autres que l'Académie a dû écarter ou ajourner, mais dont elle a souhaité qu'il fût fait au moins mention avec honneur dans le rapport lu en son nom.

Les ouvrages écartés pour des raisons diverses sont : *Les Familles et la société en France avant la Révolution*, par M. de Ribbe, et l'*Adop-*

tion des enfants pauvres, abandonnés, orphelins ou vicieux, par M. Charles Daru; puis, arrivant à notre collaborateur :

Le chancelier Pierre Séguier, par M. René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique. Cette biographie, très-consciencieusement étudiée et, à certains égards, nouvelle, d'un illustre magistrat qui a eu beaucoup de panégyristes, mais n'avait pas encore eu d'historien, offrait un intérêt particulier à l'Académie, Séguier ayant, pendant quelques années, de Richelieu à Louis XIV, présidé à ses destinées. Elle s'en est occupée, sans pouvoir la classer, comme elle le souhaitait, et se propose d'y revenir, quand paraîtra le nouveau volume annoncé par l'auteur, où, complétant ce qu'il a déjà raconté des débuts de l'Académie, il remontera de son second protecteur au premier, de Séguier à Richelieu.

Courage donc, dirons-nous à notre cher collaborateur, courage et à l'œuvre ! Il y a là une sorte d'engagement moral à de futures couronnes, et nous attendons avec impatience le moment où vous nous ferez parcourir *la cour académique du Palais Cardinal.*

LOUIS DE KERJEAN.

— Le bureau de la Société académique de la Loire-Inférieure vient d'être ainsi constitué pour l'année 1875-76 :

MM. le docteur Lefeuvre, président; Merland père, vice-président; Maître, secrétaire-général; le docteur Marcé, secrétaire-adjoint; Doucin, trésorier; Delamare, bibliothécaire; Prével, bibliothécaire-adjoint.

— Le mercredi, 7 novembre, a eu lieu à Redon une réunion des présidents des comices du département, auxquels s'était ajoutée une commission de l'*Association bretonne* et dont faisait partie son président, M. de Kerjégu, afin de décider où se tiendrait le prochain congrès de l'Association. Quoique n'offrant, à titre de subvention, qu'une somme inférieure à celles offertes par d'autres villes en concurrence, l'assemblée a donné la préférence à Vitré. Le congrès aura très probablement lieu dans le courant du mois de septembre 1876.

ERRATUM.

Dans l'article sur *l'Imprimerie en Bretagne*, p. 247, l. 30-31, de notre N° d'octobre, s'est glissée une regrettable faute, que nos lecteurs auront certainement rectifiée d'eux-mêmes : ce n'est point le *vil*, mais « le VIF sentiment du patriotisme » qu'il aurait fallu mettre.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

A PIE IX, poésie, par l'abbé Maximilien Nicol, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray. In-8°, 8 p. — Vannes, Lafolye, libr. Se vend au profit du denier de Saint-Pierre..... » 20 c.

AMOUR ET PATRIE, par Léon Séché. Préface par M. Jules Claretie. Un vol. in-18, XVI-249 p. — Paris, A. Lemerre..... 4 fr.

CHANTS POPULAIRES DE L'ÉGLISE, notés en musique pour les offices du matin et du soir, à l'usage des écoles chrétiennes, des maîtrises, etc. par L. Hervouet, chapelain de l'église cathédrale de Nantes. In-18, 324 p. — Nantes, imp. Grinsard..... 1 fr. 50

DISCOURS prononcé en séance publique, le 21 novembre 1875, par M. Eug. Lambert, président de la Société académique de Nantes. In-8°, 20 p. — Nantes, imp. Vve Mellinet.

FÉLIX THOMAS, grand prix de Rome, architecte, peintre, graveur, sculpteur; par le baron de Girardot. In-8°, 28 p. — Nantes, imp. Vve Mellinet.

FLEURS (LES) DU BIEN. *Varia rima*, par Eugène Lambert. Un vol. in-18, 337 p. — Paris, A. Lemerre, passage Choiseul, 31..... 3 fr.

FRÉDÉRIC CAILLIAUD, DE NANTES, voyageur, antiquaire, naturaliste; par le baron de Girardot. In-8°, 48 p. — Nantes, imp. Vve Mellinet; Paris, lib. Labitte.

HISTOIRE DES DUCS DE BRETAGNE, avec la description des mœurs, coutumes, villes et monuments de toute la province; par Céline Fallet. Gr. in-8°, 203 p. et gravures. — Limoges, imp et lib. Barbou frères.

LÉON GAMBETTA DEVANT L'OPINION PUBLIQUE, par Elio. In-8°, 23 p. — Nantes, imp. Plédran..... » 50 c.

NOTICE HISTORIQUE SUR LANNION ET SES ENVIRONS, par Ad. Le Nepvou de Carfort. 2e édition. In-12, 130 p. — Lannion, imp. Mauger Le Goffic; lib. Vve Le Goffic.

NOTICE SUR LES RESSOURCES MINÉRALOGIQUES ET SALICOLES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, par E. Lorieux, ingénieur des mines. In-8°, 51 p. — Nantes, imp. Vve Mellinet.

ROME ET VENDÉE. Scènes, tableaux et récits, par J. Crétineau-Joly, 1re série Un vol. in-18, 264 p. Portrait gravé de l'auteur. — Paris, Bray et Retaux, 32, rue Bonaparte.

SAINT-GILDAS ET TALIÉSIN. Épisode de l'invasion saxonne au VIe siècle, par Max. Nicol. In-8°, 8 p. — Saint-Brieuc, imp. L. Prudhomme.

SOUVENIR DE LA MISSION DE MACHECOUL, commencée le 26 avril 1874, et terminée par la fête de Saint-Honoré, le 16 mai; par l'abbé J.-A. Bouron, curé de Machecoul. In-32, 77 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

LA HÉRISSAIE DE NOEL DU FAIL

I

Noël Du Fail, parlant sous le nom d'Eutrapel au dernier chapitre de ses *Contes,* et annonçant sa retraite à ses amis, leur peint ainsi le lieu où il se retire et la vie qu'il a commencé d'y mener :

« Je prens (dit-il) congé de vous, me laissant aller et entrer au point où mon humeur et naturel me conduisent et où je me sens — à mesure que mes ans peu à peu s'en vont et se derobent — couler. C'est à ma maison aux champs, que j'ay accommodée par ces années et rendue au terme d'une vraye habitation philosophale et de repos, à l'entrée et au front de laquelle Janvier, ce gentil maçon de Sainct-Erblon, a gravé ces mots :

Inveni portum, Spes et Fortuna valete.
Adieu le monde et l'espoir, je suis bien.

» Je l'ay bastie d'une moïenne force pour faire teste aux voleurs, coureurs, et à l'ennemi, si Dieu me vouloit chastier en ceste partie : soubs le credit de quelques petites eaux qui l'environnent, aveques les pourpris, bois, jardin et verger. Aux vergers me trouverez travaillant de mes serpes et faucilles, rebrassé jusqu'au coulde, couppant, trenchant et essargotant mes jeunes arbrisseaux, selon que la lune — qui besogne plus ou moins en ces bas et inferieurs corps — le commande. Aux jardins, y dressant l'ordre de mon plant, reiglant le quarré des allées, tirant ou fesant decouler et venir les eaus, accommodant mes mouches à miel : distillant les herbes, fleurs ou racines, ou, qui mieux vaut, en faisant des extractions d'icelles et

les rendant en liqueur espoisse : et me courrouçant, d'un pied suspendu en l'air, et attentif, contre la taupe et mulots qui me font tant de mal : semant diverses et estranges graines, mariant et joignant le chaud au froid, attrempant le sec de la terre, advançant les derniers fruits, et contrerollant par doctes artifices les effects et ornements de Nature, que le vulgaire ignore. Aux bois, faisant rehausser mes fossez, mettre à la ligne mes pourmenoirs : et cependant, outre cent musiques d'oiseaux, une batelée de contes rustiques par mes ouvriers : desquels, sans faire semblant de rien, j'ay autrefois extrait et recueilli en mes tablettes le subjet et grâce, et communiqué leurs propos et mes balivernes au peuple, prenant l'imprimeur et renversant mon nom de Léon Ladulfi. Aux rivières, amusé et solitaire sur le bord d'icelles, peschant à la ligne, alongeant souvent le bras pour congnoistre, au mouvement de la ligne, quelle espèce de poisson vient escarmoucher l'appast : ou bien tendre rets ou filets aux lieux et endroits où le cours de l'eau a vraysemblablement fait plus belle passe. Quelquefois aussi, avec deux levriers et huit chiens courans, me trouveray à la chasse du renard, chevreau ou lièvre, sans rompre ou offencer les bleds du laboureur, comme font plusieurs, contrevenans aux ordonnances et à la justice commune : « Ne faites à autruy ce que vous ne voudriez vous estre fait. » L'autre fois avec l'autour, oyseau bon menager, quatre braques et le barbet, avecques l'harquebuze, deux bons chevaux de service et un pour les affaires de l'hostel.

» Vous disant qu'après telles distributions et departemens des heures, ayant premièrement fait les prières à ce haut Dieu que la journée se puisse passer sans l'offencer ny le prochain, et employé quelque heure à la lecture des livres : il ne me faudra au soupper, qui doit estre plus copieux et abondant que le disner, les sauces Asiatiques ne le breuvage d'Æschylus pour dormir [1]. »

Où était cette maison des champs que Noël Du Fail décrit avec tant d'amour, qu'il avait préparée avec tant de soin, pour y abriter contre

[1] Œuvres de Du Fail, édit. 1874, II, 350-353; *Contes d'Eutrapel*, édit. 1585, f° 216-217. « Sauces *Asiatiques* » est dans l'édit. 1586, in-16; c'est la bonne leçon; les autres éditions anciennes que j'ai vues ont toutes « sauces *Athiacques* ».

les sots et les méchants le calme de son âme et la franchise de sa vie? Aucun des éditeurs ni des biographes de notre auteur ne s'en est préoccupé. D'après ce que nous savons, le choix se restreint entre Château-Létard et la Hérissaie : Château-Létard, parce que c'était depuis deux siècles le fief patrimonial, la demeure héréditaire des Du Fail ; la Hérissaie, parce que notre auteur possédait cette terre et en portait le titre. Certains détails du passage si curieux que l'on vient de citer, entre autres, la mention de Janvier, le « maçon de *Saint-Erblon* », sembleraient indiquer Château-Létard, qui est en cette paroisse. Mais ce qui ressort surtout de ce passage, c'est que dans la maison des champs où il veut se retirer, Eutrapel est maître, seigneur, propriétaire. Cela exclut Château-Létard, que ne posséda jamais Noël Du Fail[1]. Reste la Hérissaie.

Il me paraissait intéressant de visiter sur place les restes, les ruines, ou tout au moins le site de cette « vraye habitation philosophale ». Où la prendre? Je l'avais demandée en vain aux éditeurs et aux biographes ; je m'adressai aux anciennes réformations nobiliaires de la province de Bretagne : j'y vis qu'en l'an 1513, « la maison et métairie de la Herissays, franche sans nulles rotures », située en la paroisse de Pleumeleuc, n'appartenait point encore à la famille Du Fail, mais bien aux « enfants de noble homme Pierre Morault »[2]. La carte de l'état-major m'apprit de plus que cette ancienne maison noble a pour proches voisins les villages de Tremerel et de Ramussac, souvent mentionnés, le premier surtout, dans les *Propos rustiques* et dans les *Contes d'Eutrapel.*

[1] Voir l'article *Noël Du Fail*, publié dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, année 1875, p. 254 à 259.

[2] « 1513. — Noble homme Jean de la Frouchays, seigneur dudit lieu, comme garde des enfants de noble homme Pierre Morault, a la maison et metairie de la Harissays, franche, et n'y sont adjointes nulles rotures. » (Extrait des *Anciennes réformations de Bretagne*, ms. de la biblioth. de Rennes, I, f. 278 R°.) — Dans une réformation particulière de la paroisse de Pleumeleuc, de l'an 1478 (28 juin), dont le propriétaire actuel de la Hérissaye (M. de Kernisan) possède une copie collationnée, on lit, au rôle des « maisons nobles » de cette paroisse : « *La Herissaye*, appartenante à Guillemette de la Gonzée. » Cette Guillemette épousa apparemment le Pierre Morault, dont les enfants étaient, en l'an 1513, propriétaires de la Hérissaie. J'ignore comment des Morault elle passa aux Du Fail.

Muni de ces renseignements un peu courts, je partis un jour de novembre 1874 pour aller *découvrir* la Hérissaie. La Providence, favorable à mon dessein, plaça sur ma route, au château de Clayes, un guide excellent [1], qui voulut bien diriger mon exploration et m'aida singulièrement à en tirer profit.

II

Le territoire des paroisses de Clayes et de Pleumeleuc est plat et très-peu accidenté, avec des différences de niveau et non des mouvements de terrain. Pas de coteaux, mais çà et là des rampes en pente douce ; pas de vallées, mais de légères ondulations. C'est un sol gras et fécond, déchiqueté en mille lopins, mille petits champs, ou, comme on dit là, mille petits *clos*. Mot parfait, car chaque pièce de terre est close et encourtinée d'un rideau de grands arbres qui s'élancent des talus, châtaigniers à larges branches horizontales, longs chênes ébranchés jusqu'à la cime, et jusqu'à la cime parés de ramilles qui en font d'immenses quenouilles de feuillage. Entre ces clos serpentent des chemins plus ou moins creux, de largeur variée et de courbes très-capricieuses, sillonnés d'ornières, nullement ferrés, car le pays manque de pierre ; aux premières pluies, on y enfonce jusqu'au moyeu : la voirie a encore là des progrès à faire. Les maisons sont de terre battue jaune-rougeâtre, d'un ton chaud, qui s'enlève bien sur le vert des arbres.

Malgré le pauvre aspect des habitations, on se sent sur un sol riche, plantureux, prodigue à l'homme, où la vie doit être aisée et le rire facile. Ce qui y manque presque partout, c'est le pittoresque, l'imprévu, le varié, le lointain, le grand paysage. De quelque côté qu'on se tourne, on ne peut voir plus loin que le bout de son nez ; on a beau passer d'un clos dans l'autre, c'est toujours le même tableau, toujours le même rideau d'arbres, bornant la vue à dix pas. Dans cette campagne découpée en petits compartiments, à travers ces mille murailles de feuillage, on a peine à retrouver un coin du ciel.

[1] M. le comte de Palys.

La maison de la Hérissaie est située à une demi-lieue N.-E. du bourg de Clayes, mais en Pleumeleuc, à toucher la limite des deux paroisses, presque au sommet d'une de ces rampes en pente douce, qui, dans ce pays trop bien nivelé, tiennent lieu de coteaux; celle-là descend vers le nord jusqu'à une petite coulée de prairies, au delà desquelles le terrain remonte doucement pour faire la pente opposée, inclinée vers le midi, couronnée par les villages de la Bouëxière, des Perrettes et du Verger.

La Hérissaie actuelle est une ferme comme toutes celles du pays, qui tient dans deux bâtiments d'aspect modeste : toit d'ardoise, murailles de terre, un rez-de-chaussée, un grenier au dessus, rien de plus. A voir cet humble logis, qui semble tout moderne et ne garde, en lui-même ni dans les dépendances qui l'entourent, aucune trace d'une importance ancienne, on se dit qu'il n'y eut jamais là château, manoir ni gentilhommière, mais une simple métairie pour un fermier. Si modestes que fussent les goûts de Noël Du Fail et la vie des petits gentilshommes ruraux décrite par lui dans son *Eutrapel*[1], on ne peut croire qu'il ait habité là, on ne trouve là rien qui rappelle cette « maison des champs » dont il parle dans son dernier chapitre, qu'il avait « accommodée » pour s'y retirer « et rendue au terme d'une vraie habitation philosophale ».

III

Cette impression n'est pas trompeuse. Au temps de Noël Du Fail, il n'y avait sur l'emplacement de la ferme actuelle aucune construction. La Hérissaie de Noël Du Fail était ailleurs; le sol n'en a retenu aucune trace, mais on la retrouve dans les titres et les anciens aveux de cette terre noble.

A quelques pas de la Hérissaie d'aujourd'hui, au Sud-Ouest de la maison et à l'Ouest de la cour qui la précède, s'étend un champ assez vaste, de forme rectangulaire, ayant sa longueur du Nord au

[1] Notamment au chap. XXII.

Sud, et dont le sol s'élevant graduellement vers le Midi domine la la ferme actuelle. Il est formé par la réunion assez récente de deux pièces de terre dites, l'une le *courtil du Four*, l'autre le *clos du Châtel*. La tradition locale porte qu'il y eut jadis dans ce champ un château et une chapelle; l'existence de la chapelle est prouvée par les registres de la paroisse et par l'ancien cadastre, qui indique « le courtil de la Chapelle »; l'existence de constructions importantes est attestée par le fermier actuel, qui a trouvé, en labourant le courtil du Four, des masses de briques et de pierres. Là s'élevait la Hérissaie de Noël Du Fail, qui était loin d'être un château, car voici la description qu'en donne le plus ancien des aveux venus jusqu'à nous :

« La *maison principalle* du lieu de la Hairissaye, qui est un corps de logeix divisé en quatre aistres, appelés *salle*, — *laverie*, — *cellier*, — et *escurie*, — exposée le devant à l'Orient, bastye de murs de terre et pierre maçonnal, couverte en partye d'ardouaize et le reste de chaume; plus, la *chapelle* et le *pavillon* dudict lieu, de pareille composition que les precedents, couverts d'ardonaize.

» Davantage, aultre corps de logeix, situé de l'aultre part de la court dudict lieu, nommé la *mestarie*, qui consiste en trois aistres, appellés *bouge*, — *taict* — et *estable*, — de pareille composition que les aultres maisons, couverte de paille et genectz; la *grange* dudict lieu couverte de genectz : la mestarie exposée le devant au Nort.

» Lesdictes maisons avecq leurs fonds, aire, depport au devant. »

» Item, *le jardin dudict lieu*, qui joinct le boys de haulte fustaye et le domaine cy-après; — *deux courtils*, l'un au derrière de la mestarie et l'aultre derrière le four et au haut duquel est édifié *le four à cuire pain* et maison sur icelui, — *le verger* dudict lieu, estant au derrière la *Salle*, à présent uny avec le *courtil du Noyer*.

» Plus, *le boys de haulte fustaye* dudict lieu; — item, *le boys taillis* y joignant. »

Tout cela répond bien, comme nous le verrons, à la maison des champs de Noël Du Fail, décrite au dernier chapitre d'*Eutrapel*. La

seule difficulté serait la date de l'aveu que je viens de citer, qui est du 18 mai 1676. Il n'en représente pas moins fidèlement la Hérissaie de 1570 ou environ, comme l'avait *accommodée* Noël Du Fail, parce que depuis Noël Du Fail nul n'y avait touché.

IV

Après la mort du malicieux auteur d'*Eutrapel*, cette terre fut, par suite de ventes et de partages, démembrée, amoindrie, subdivisée entre plusieurs maîtres, dont aucun — n'en possédant plus que quelques lambeaux — ne se soucia d'y résider. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, le manoir resta inhabité ; donc pendant toute cette période on n'y changea, on n'y ajouta rien, on le laissa dans l'état où l'avait mis Noël Du Fail. Il recommença d'être occupé, vers 1649, par un petit gentilhomme appelé Jean Le Vayer, qui, à force de se marier, parvint à réunir dans sa main une partie considérable des pièces composant primitivement la terre de la Hérissaie.

A cette époque, les deux principaux démembrements de cette terre appartenaient, l'un à une famille Le Bouteiller, et l'autre à une famille Percherel.

Les Percherel possédaient le manoir et la métairie avec toutes leurs dépendances immédiates, cour, jardin, verger, courtils et bois, comme elles sont décrites dans l'extrait cité plus haut, de l'aveu de 1676, en outre, deux pièces de terre labourable, le clos du Chastel et le clos de Sous-le-Bois, aussi appelé le clos du Coin, et enfin la Grande-Prée de la Hérissaie, sise dans cette coulée où finissait la pente douce en haut de laquelle le manoir était bâti.

Mais si les Percherel avaient la grande prairie et le manoir, ils n'avaient pas la *rabine* ou avenue de la Hérissaie, qui allait du manoir à la prairie ; ils n'avaient pas le clos de la Porte, qui bordait l'avenue. Le clos de la Porte et la rabine étaient aux Le Bouteiller, lesquels possédaient encore le petit pré de la Lande, voisin de la grande prée, la lande des Marebües, quatre clos ou pièces en labour, dites clos des Hèches, — des Faix (ou des Fées), — de la Lande, — et Petit clos.

Les possessions des Le Bouteiller ci-dessus énumérées, jointes à celles des Percherel, ne représentent point encore dans son intégrité la terre de la Hérissaie, comme elle était avant son démembrement et au temps de Noël Du Fail. Il y a, au moins, une pièce de terre très-vaste, dite le Grand domaine de la Hérissaie, dont les Percherel possédaient un petit coin (68 cordes) et les Bouteiller un autre; mais le reste, encore considérable, était en mains tierces.

Aux environs de 1640, Jean Le Vayer épousa noble damoiselle Suzanne Le Bouteiller, qui lui apporta ce que sa famille possédait de la terre de la Hérissaie, lui donna deux enfants (Pierre et Jeanne), puis mourut. Jean Le Vayer, demeuré veuf, se remaria à l'héritière du manoir de la Hérissaie, Marguerite Percherel, et vint avec elle, vers l'an 1649, s'installer dans cette demeure, dont il fit réparer la chapelle, qui était encore debout, mais en très-mauvais état, parce que, dit l'acte de rétablissement, « par l'injure » des temps et perversion des fidèles, elle seroit demeurée aban- » donnée et auroit pu estre pollue par avoir esté employée à » œuvres profanes ». Il la restaura, lui donna des « ornements » messiens » et une rente de 30 livres : sur quoi Ferdinand de Neuville, évêque de Saint-Malo, y ayant autorisé le rétablissement du culte (10 octobre 1649), le recteur de Pleumeleuc, Jean Desplacix, vint en grande cérémonie, le 1er février 1650, « réconcilier et bénir », avec l'assistance du curé de Clayes, « l'oratoire de la maison seigneuriale de la Hérissaie. »

De Marguerite Percherel, comme de Suzanne Le Bouteiller, Jean Le Vayer eut deux enfants, Claude qui fut prêtre, et Marguerite qui ne se maria pas. La fortune de ces Le Vayer était si médiocre qu'à la mort du père commun (survenue avant 1665), les enfants des deux lits, au lieu de s'arranger entre eux pour laisser en une seule main et un seul tenant les deux portions de la terre de la Hérissaie, que Jean Le Vayer possédait du chef de ses deux femmes, furent obligés de les subdiviser. Pierre Le Vayer, fils aîné du premier lit, garda quatre des sept pièces de terre qu'avaient les Bouteiller et en donna en partage trois à sa sœur (clos des Hêches, des Fées, de la

Lande). Quant au fils de Marguerite Percherel, il eut seul tout ce que sa mère possédait de la Hérissaie ; c'est lui qui rendit, en 1676, au seigneur de la Besneraie et de la prévôté de Pleumeleuc [1], l'aveu d'où nous avons tiré la description du manoir citée plus haut. Recteur de Chauvigné et ensuite de Clayes, il eut peine à subvenir aux charges que son ministère lui imposait. En 1671, il avait emprunté, des religieuses hospitalières de Rennes, une somme de 1,000 livres au denier 16 ; il traîna cette dette pendant vingt ans et fut obligé, pour la payer, de vendre, le 5 septembre 1690, à sa sœur Marguerite, tout son bien de la Hérissaie.

Ainsi, depuis la mort de Du Fail jusqu'en 1649, rien ne fut changé au manoir de la Hérissaie, parce qu'il fut inhabité ; rien non plus, de 1649 à 1690, parce que les maîtres qui l'habitèrent alors, trop pauvres pour le rebâtir ou y faire des changements importants, se bornèrent par nécessité aux réparations indispensables. L'aveu de 1676, cité plus haut, représente donc fidèlement l'état du manoir, comme il était sous Noël Du Fail.

Avant d'y revenir, achevons en deux mots l'histoire de la Hérissaie jusqu'à la Révolution.

V

Marguerite Le Vayer, après avoir acquis la Hérissaie de son frère Claude Le Vayer, recteur de Clayes, épousa un veuf fort à son aise de la paroisse Saint-Gilles, maître Jacques Le Clerc, sieur de la Motte, déjà père de trois enfants, et qui ne tarda pas à venir habiter le bien de sa seconde femme, car, en février 1702, un acte [2] nous le montre « demeurant à sa maison noble de la Hayrissaye,

[1] La Hérissaie relevait féodalement de la prévôté de Pleumeleuc, membre détaché de la baronnie de Montfort, qui avait été acquis par les Glé, seigneurs de la Besneraie en Pleumeleuc.

[2] Acte de vente « d'une pièce de terre en jaunaye appelée la Jaunaye des Coudets, size et située au Jaunays du Moyne » (en Saint-Gilles, je crois) lad. vente faite à Me Jacques Le Clerc par Jeanne Bréal, veuve Bertrand Gendrot, remariée à Guitte Placier et avec lui demeurant « à son lieu et vilaige des Portes aux Moynnes » en Pleumeleuc ou en Saint-Gilles. (Orig. parch. Titres de la Hérissaie.)

paroisse de Pleumeleuc. » Ces Le Clerc, qui n'étaient pas nobles, paraissent avoir exercé des charges judiciaires dans la seigneurie de Saint-Gilles et les petites juridictions environnantes.

Marguerite Le Vayer mourut sans postérité en 1706, et son frère, qui héritait d'elle, se retrouva en possession de la Hérissaie. Mais comme il était toujours assez mal en point, il céda de nouveau cette terre à maître Jacques Le Clerc. En 1714, celui-ci venait de mourir; par acte du 13 janvier, « fait et signé à la Hairissais », ses trois enfants — Luc, Gillette, Perrine — se partagèrent l'héritage paternel, consistant surtout dans les trois terres de la Motte Henri, la Hérissaie et Quiniac. Luc, qui avait le choix, prit la Hérissaie, à laquelle il réunit, par des acquisitions successives [1], toutes les pièces ayant appartenu aux Le Bouteiller. Il continua d'abord d'habiter le manoir, il y était encore logé en 1717; mais en 1724 il l'avait quitté et demeurait à la maison noble des Cormiers, près le bourg de Romillé.

La Hérissaie cessa de nouveau d'être occupée par ses maîtres. Mathurin Le Clerc, fils et héritier de Luc, n'y revint pas; toute sa vie, il habita la paroisse de Saint-Gilles, d'abord à Champcoul (1746), puis aux Portes (1754), enfin au bourg (1775). En 1787, il était mort, et sa fille Gabrielle, qui avait hérité de la Hérissaie, demeurait en Romillé (à la Chauvraie) avec son mari, Gabriel Ginguené : la terre du vieil auteur d'*Eutrapel* était entrée, par ce chemin, dans la famille du futur auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*. A ce moment, le manoir de Noël Du Fail achevait de mourir: dans un aveu rendu en 1754 par Mathurin Le Clerc au seigneur de la Besneraie et Pleumeleuc, on trouve décrit, d'une façon très-reconnaissable et même avec des détails complémentaires, tout l'établissement que nous fait connaître l'aveu de 1676, mais les bâtiments menacent ruine [2].

[1] Actes de 1713, 1717, 1724.

[2] L'historique de la terre de la Hérissaie, tracé dans les § IV et V de cet article, est tiré tout entier des titres de la Hérissaie, que nous a très-obligeamment communiqués le propriétaire actuel, M. de Kernisan, par l'intermédiaire de M. le comte de Palys.

Arrêtons-nous quelques instants à les examiner de près, en les comparant aux renseignements descriptifs que Du Fail nous a laissés sur sa demeure.

VI

Eutrapel, nous l'avons vu, dit de sa maison des champs : « Je l'ay rendue au terme d'une vraye habitation philosophale et de repos... Je l'ay bastie d'une moïenne force pour faire teste aux voleurs, coureurs, et à l'ennemi, soubs le credit de quelques petites eaux qui l'environnent, aveques les pourpris, bois, jardin et verger. » Ce qui n'implique point une demeure vaste ou somptueuse ; car dans celle d'un gentilhomme de fortune moyenne, du Fail ne voulait que trois pièces de quelque importance : « la sale du logis (car en avoir deux cela tient du grand)... et deux assez bonnes chambres pour les survenans et estrangers [1]. » La maison de la

[1] V. *Eutrapel*, chap. XXII, édit. 1874, II, pp. 166 et 167. — Voici d'ailleurs, d'après la *Maison Rustique* de Charles Estienne, la description de *la maison du père de famille*, c'est-à-dire du petit gentilhomme propriétaire rural de 1570. On va voir que, pour l'importance et pour la disposition générale (sauf le sous-sol voûté qui ne pouvait exister à Pleumeleuc, où l'on manque de pierre), cela ressemble beaucoup à la Hérissaie de Noël Du Fail :

La Maison du père de famille. — « A l'endroit opposite du portail de vostre ferme respondra directement l'entrée de vostre logis, qui, par un perron de 8 degrez pour le plus, conduira au 1er estage d'iceluy, l'entrée duquel sera une allée de moyenne largeur percée outre sur le jardin, où elle aura sa descente par un pareil perron que le précédent.

» A main droite d'icelle allée sera vostre cuisine, despence, garde-manger et retraite pour 2 ou 3 serviteurs pour vostre personne. Entre laquelle cuisine et despence sera une vis, qui aura son entrée par dedans lad. cuisine, pour monter aux greniers.

» A main gauche de ladite allée sera l'entrée de vostre salle dont entrerez en vostre chambre et d'icelle en la garde-robe, et au cabinet. Et au bout, si vostre corps d'hostel aura compris du lieu assez, vous ferez une chambre pour loger les survenans, l'entrée et issue de laquelle sera par une vis ronde du costé de la court, à ce que les survenans soient en leur liberté sans vous importuner de passage sur vous, — si d'aventure n'aimez mieux de l'autre costé de vostre salle bastir autant de logis pour les amis et survenans.

» Le premier étage sera, du long et du large de son plan, porté sur voûte eslevée par dessus le rez de chaussée, bien estayée de piliers et bien soupiraillé des deux

Hérissaie, comme elle est décrite dans les aveux et autres titres anciens, répond à ces modestes exigences.

Elle comprenait un manoir et une métairie, fraternellement rangés l'un et l'autre autour d'une grande cour rectangulaire, dont la longueur était du Midi au Nord, avec une pente légère dans le même sens. — La métairie (c'est-à-dire le logement du métayer et les autres bâtiments à son usage), bordait le côté Sud de la cour et regardait le Nord. — Le manoir (c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments à l'usage du maître) se composait d'un corps de logis, d'une chapelle, d'un pavillon isolé. Le corps de logis, long d'une centaine de pieds, ayant sa façade tournée au soleil levant, s'adossait au côté Ouest de la cour; le pavillon occupait l'angle Nord-Est, et vers le milieu du côté Nord, à mi-chemin du pavillon au corps de logis, s'élevait la petite chapelle.

Ce que je nomme — avec l'aveu de 1676 — le corps de logis n'était que la réunion de quatre bâtiments ou « aîtres de maison », soudés l'un à l'autre par leurs gables, ayant leur façade sur une même ligne, mais de dimension, de construction et de destination très-différentes. Le premier de ces « aîtres », en partant du midi et du haut de la cour, était la *salle;* puis venaient successivement en descendant vers le Nord, le cellier, la laverie et l'écurie.

Développement en longueur : la *salle*, 27 pieds ; le cellier, 18; écurie et laverie ensemble, 54 ; profondeur, 20 pieds partout, sauf au cellier, où il n'y en avait que 16. Ces quatre bâtiments étaient clos de murs de terre montés sur soubassement de maçonnerie. A

costez, à ce qu'ayez un estage en bas de pareille longueur et largeur que le dessus qui sera my-cave et my cellier.... lequel servira à loger vos vins, cidres... vos lards et chairs salées, vos huiles, vos chandelles, voire les bois mesme et le fruit durant les gelées.

» Vostre logis n'aura que ce premier estage, par dessus lequel vous n'esleverez que vos greniers et galetas sans plus, et tiendrez vostre maison plus basse et moins exposée à la furie des vents, qui vous tournera une merveilleuse espargne pour n'est si subjette à passer par les mains des couvreurs à toutes heures.

» Le comble et dessus de vos allées, salle, chambre, garde-robe et chambre des survenans, seront pour greniers à loger séparément les seigles, froments, mars et fruits, et retirer le linge sale... » (*Maison Rustique*, livre I, chap. V.)

la salle et au cellier, toitures d'ardoise ; toits de chaume sur l'écurie et la laverie.

La *salle* était le bâtiment le plus important, le manoir proprement dit, la demeure du maître. Elle dominait le reste du corps de logis, elle était d'une construction plus soignée : ses portes et ses fenêtres avaient des encadrements de pierre de taille, ses cheminées des tuyaux en maçonnerie. Son nom lui venait de sa pièce principale, mais elle en renfermait d'autres : en bas, auprès de la salle, la cuisine ; sur la cuisine et la salle, des logements en partie engagés sous la toiture pour les gens de la maison. Quant aux « deux assez bonnes chambres pour les estrangers », il n'y avait pas place pour elles, mais nous les trouverons ailleurs.

La chapelle et le pavillon étaient de même construction que la salle : toit d'ardoises, soubassement en maçonnerie, baies garnies de pierre de taille, etc. Le pavillon, dit un titre, avait « une haute chambre », c'est-à-dire, au dessus du rez-de-chaussée, un étage entièrement compris entre les murs droits, s'arrêtant à la corniche, base de la toiture. Dans ce bâtiment devaient être les deux chambres d'étrangers. Ce genre de pavillon n'est point perdu. On trouve encore fréquemment dans les fermes de Haute-Bretagne de ces sortes de tours carrées, en terre ou en pierre selon les lieux, dominant les autres constructions et coiffées de toitures aiguës d'un effet très-pittoresque. Cela marque presque toujours une ancienne gentilhommière.

La métairie de la Hérissaie était un corps de logis long de 54 pieds, clos de murs de terre, couvert mi-partie de paille et de genêt, et divisé en trois « aîtres » : le *bouge,* ou logement du métayer, — le *taict* aux brebis, — l'étable. Sur la même ligne, mais formant un bâtiment séparé, la grange, construction légère couverte de genêt.

Au milieu du côté Est de la cour, en face du corps de logis contenant la salle, le cellier, etc., s'ouvrait le portail ou entrée principale de l'habitation. Au dessus, en remontant vers le Sud, ce côté de la cour était bordé par le jardin. De l'autre côté du portail, on

rencontrait le fournil et le puits, et enfin, dans l'angle Nord-Est, le pavillon dont on a déjà parlé [1].

VII

Le verger, — ce verger où Du Fail, la serpe en main et « rebrassé jusqu'au coude », allait « essargotant ses jeunes arbrisseaux », — se trouvait situé on ne peut mieux pour servir de promenoir au maître de la Hérissaie, puisqu'il était immédiatement derrière la salle : aussi, pour en accroître à la fois l'étendue et l'agrément, n'avait-on pas hésité à y adjoindre un courtil (situé du côté du Nord) ombragé par un noyer séculaire.

Quand, pour varier ses plaisirs, Du Fail, laissant là ses arbrisseaux, voulait aller semer ses graines, planter ses fleurs, ses légumes, soigner ses abeilles, il n'avait qu'à sortir de sa salle, traverser la cour : juste en face, de l'autre côté, commençait « le jardin en forme de parterre » ; cette forme, dont parle un titre du XVIIIe siècle, devait remonter effectivement à l'auteur d'*Eutrapel*, puisqu'une de ses occupations favorites — lui-même nous l'apprend — était de « reigler le quarré de ses allées ». Ce jardin fort étendu confinait, du côté de l'Est, au bois de haute futaie de la Hérissaie, situé près du village de Tremerel.

Rendu au bout de son jardin, Du Fail entrait dans son bois, où, tout en se délectant à écouter « cent musiques d'oiseaux », il jasait avec les ouvriers en train de « rehausser ses fossez et mettre à la ligne ses pourmenoirs ». — Ses « pourmenoirs » ont disparu du sol, comme le reste ; comme le reste, on les retrouve dans les vieux titres. Contre le bois il y avait un champ dit clos de Sous-le-Bois à cause de sa situation, ou clos du Coin à cause de sa forme : dans ce champ, les titres constatent l'existence d'une allée destinée au jeu du mail, laquelle se prolongeait vers l'Ouest, en forme de *rabine* ou avenue allant à la Hérissaie.

[1] La plupart de ces détails sont tirés d'un aveu de la Hérissaie de 1754, complétant celui de 1676.

Devant la porte du manoir, ou pour mieux dire, de la cour, cette avenue en rencontrait une seconde faisant avec elle un angle droit et descendant vers le Nord jusqu'à la grande prairie. Cette dernière rabine subsista plus longtemps que l'autre. Elle traversait l'emplacement de la ferme actuelle[1]; dans le jardin de cette ferme, dans le chemin qui mène à la prairie, on trouve encore aujourd'hui, de chaque côté, un assez grand nombre de vieux chênes et quelques vieux charmes plantés en ligne, derniers débris de cette promenade, dont ils marquent parfaitement la direction.

Voilà bien les « pourmenoirs », les bois, jardins et vergers, où Eutrapel se livrait aux travaux et aux plaisirs de la vie champêtre si bien chantée par lui. Voilà un manoir rustique parfaitement conforme aux goûts, aux idées exprimées par Noël Du Fail. Comment douter que cette « maison aux champs », cette « vraye habitation philosophale » si chérie de lui et qu'il loue avec tant d'effusion, ne soit la Hérissaie?

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] Cette ferme n'existait point alors; elle a été construite à la fin du dernier siècle, après la ruine définitive de tout l'ancien établissement (manoir et métairie) de Noël Du Fail.

LA SCIENCE EN VERS*

II

La Révolution, c'est la justice! Il me semblait que la Révolution avait commencé par la violation d'un mandat, celui que la nation avait imposé à ses représentants par ses célèbres cahiers. Est-ce que la violation d'un mandat est le symbole de la justice? Il me semblait qu'elle avait continué par le pillage le plus effréné, pillage qui n'épargna pas même le fonds des pauvres. Est-ce que le pillage peut être jamais la justice? Il me semble, enfin, que son grand levier fut l'échafaud, comme si l'échafaud était, à lui seul, la justice! Temps affreux, dont on a pu dire qu'alors on était absous du crime, mais qu'on ne l'était pas de la vertu.

Passons à la *science qu'on délivre.* Oui, certes, on la délivra. La France comptait vingt-quatre universités, c'est-à-dire, proportionnellement, plus qu'aucun pays d'Europe; elle possédait cinq cent soixante-deux colléges, donnant l'instruction à 72,747 élèves, sur lesquels plus de 30,000 la recevaient *soit entièrement, soit partiellement gratuite* [1]. Dans ce chiffre même, ne sont pas comprises les écoles des couvents; or il n'était pas un couvent qui n'eût son école. Aussi M. Villemain faisait-il remarquer, en 1843, que l'instruction classique était *plus accessible* alors qu'aujourd'hui aux

* Voir la livraison de novembre, pp. 329-343.

[1] Villemain. — *Rapport sur l'instruction secondaire en* 1843, cité par M. Fayet, ancien recteur d'Académie, dans les *Hautes-Œuvres de la Révolution en matière d'enseignement*, pp. 5 et 6. Je ne saurais trop recommander cet intéressant et savant écrit, auquel je dois beaucoup : il a été publié à Langres, par Firmin Laugier, rue de l'*Homme-Sauvage*, 3.

classes moyennes ou pauvres. Elle l'était tellement, que les *philosophes*, ces grands amis des lumières, s'en plaignaient. Guyton de Morveau, avocat-général au parlement de Dijon, insinuait clairement, en 1763, que l'Etat devrait assigner des bornes au nombre des colléges et favoriser *beaucoup moins* les moyens de s'instruire *dans les sciences et dans les lettres* qui, suivant lui, étaient faites *pour* L'AISANCE. Il indiquait, en même temps, des moyens de rendre les études *plus* COUTEUSES, et, par conséquent, moins accessibles au peuple [1].

En Bretagne, le procureur-général La Chalotais n'était ni moins libéral, ni moins explicite : « Il n'y a jamais eu tant d'étudiants, s'écriait-il ; *le peuple* MÊME *veut étudier ;* les laboureurs, les artisans envoient leurs enfants dans les colléges des petites villes, où il en coûte si peu pour vivre » [2] ; et Voltaire battait des mains : « Je vous remercie, écrivait-il à La Chalotais, de *proscrire l'étude chez les laboureurs...* Envoyez-moi surtout des *Frères ignorantins* pour *conduire mes charrues* ou pour *les atteler* [3]. » O Béelzébuth ! ô Julien !

La Révolution fut fidèle au mot d'ordre. Un décret du 17 septembre 1793 porte, article 3 : « Les colléges de plein exercice et les facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit sont *supprimées sur toute la surface de la République.* » Si ce n'est pas là la nuit, et une *nuit hideuse*, qu'est-ce donc ? Ce fut tellement la nuit que si, à l'heure qu'il est, nous ne sommes plus, pour l'instruction, à la tête des peuples de l'Europe, cela tient uniquement à ce que soixante-dix ans d'efforts n'ont encore pu nous rendre cette place, que la Révolution nous a fait perdre.

Les institutions supprimées avaient cependant des rentes et des biens considérables, car aucune n'était à charge au gouvernement.

[1] Guyton de Morveau. — *Mémoire sur l'éducation publique.* 1763. PP. 42 à 50. Cité par M. Fayet, p. 7.

[2] La Chalotais. — *Essai d'éducation publique.* — 1763. PP. 29 et suivantes. — Cité par Fayet.

[3] 28 février 1763. — Dans une lettre à Damilaville (19 mars 1766), il ajoutait : « Il est à propos que le peuple soit *guidé, et non qu'il soit instruit ;* IL N'EST PAS DIGNE DE L'ÊTRE. »

pas d'habitude sa rhétorique lorsqu'on n'a pas appris à lire. Il résulte, en effet, des recherches de M. de Beaurepaire pour le diocèse de Rouen, de M. de Charmasse pour celui d'Autun, de M. de Ribbe pour la Provence, de M. Audiat pour l'Aunis et la Saintonge, de M. Fayet pour le diocèse de Langres, de M. Léon Maître pour le comté Nantais, de M. Richard pour la ville de Paris, que chaque paroisse avait son école, quelquefois même plusieurs; car la profession d'instituteur n'était pas soumise à toutes les exigences qu'a inventées depuis *la liberté*. Rappelons-nous ce mot des ambassadeurs vénitiens, sous François Ier : « Il n'est personne à Paris, pour pauvre qu'il soit, qui n'apprenne à lire et à écrire. »

Autrefois la police ne songeait pas à inquiéter le curé qui s'avisait de préparer aux lettres et aux sciences quelques élèves, et ils le faisaient presque tous; elle n'allait pas de village en village voir s'il n'y avait pas quelque petite école de charité ouverte gratuitement à des enfants pauvres, mais sans l'estampille de la loi. Que voulez-vous? l'*énergie* était *morte, les serfs* gémissaient *sous les haillons de la honte;* attendez le réveil!

Ah! le réveil! il fut magnifique! A la vérité, on dit à tous ceux qui savaient enseigner : *Pauvre savant, tais-toi!* Mais, à cela près, et la liberté mise à la porte *comme un chien*, lois et décrets furent sublimes. Ecoutez plutôt :

« Il y aura une école primaire dans tous les lieux qui ont *depuis* QUATRE CENTS jusqu'à quinze cents *individus* (*sic*). Cette école pourra servir pour toutes les *habitations* moins *peuplées* (*sic*) qui n'en seront pas éloignées de plus de mille toises [1]. »

Ainsi, voilà d'abord, d'un trait de plume, toutes les paroisses de moins de quatre cents habitants mises hors la loi. Et elles le furent si bien, que leurs maisons d'écoles furent vendues, tellement qu'elles ont été obligées d'en acheter d'autres, à leurs frais, malgré leur pauvreté, depuis la fin de ce bienheureux régime.

Ce n'est pas tout; sous le régime de la *servitude*, les instituteurs, dans chaque paroisse, étaient élus par les pères de famille

[1] Décret du 30 mai 1793, art. 1er.

réunis en assemblée générale. Mais une fois le régime de la *liberté* proclamé, plus de choix libre! les pères de famille ne peuvent exercer leur choix que sur une liste d'éligibles, dressée par une commission nullement élue [1]. Et encore cette faculté de choisir leur est bientôt enlevée. Pour leur éviter toute peine, un décret du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), décide que le choix, ce choix déjà si restreint, sera fait désormais, non plus par les pères de famille, mais par les *administrations municipales*, et confirmé par les *administrations départementales*. Comment ne pas s'écrier avec notre poète : *O sainte liberté!*

Nous voilà donc libres, à la façon des grands principes. L'instituteur, lui aussi, sera libre d'enseigner la lecture, l'écriture, mais non pas de parler de Dieu. On n'interdisait pas à Galilée, en 1616, le droit de parler de la rotation de la terre comme hypothèse; aujourd'hui, ni comme thèse, ni comme hypothèse, la pensée de Dieu n'est admise. Et que lui substitue-t-on? car enfin, il ne suffit pas de savoir lire et écrire pour être un homme honnête, fidèle, dévoué, moral surtout, c'est-à-dire sachant dominer ses passions et préférer toujours le bien qui coûte au mal qui ne coûte pas. Ce qu'on lui substitue? Ah! que vous êtes naïf! tout simplement le code des *droits de l'homme et du citoyen*, qui apprend, bien autrement que l'Evangile, à respecter la femme du voisin, à n'être point trop habile dans les contrats, à souffrir, à mourir, plutôt que de transiger avec le vice, à confondre dans un même dévouement la croyance, la famille et la patrie. Et si ce code ne suffit pas, l'instituteur n'a-t-il pas la ressource des traits de vertu et particulièrement des *traits de la Révolution française* [2]!

Faut-il le dire? Cette nouvelle *liberté* infligée aux instituteurs fut le dernier coup porté à l'instruction. Beaucoup d'entre eux renoncèrent à l'enseignement. M. Fayet en cite quelques exemples dans son très-intéressant ouvrage. Comme ils se ressemblent tous, je me bor-

[1] Décret du 28 octobre 1793 (7 brumaire an II), articles 1, 2, 15 et 21.
[2] Décret du 21 octobre 1793.

nerai à en reproduire un seul. A Bourbonne-les-Bains, les commissaires se présentent chez les citoyennes Odinot, sœurs, tenantes (*sic*) une école *particulière;* ils y trouvent une douzaine d'enfants tous en bas âge, s'emparent des livres que ces enfants avaient entre les mains, et qui tous étaient: *Pensées chrétiennes, Psautiers, Catéchismes* et autres de cette nature; ils donnent ensuite aux maîtresses connaissance des lois et arrêtés sur les écoles, en leur demandant si elles veulent s'y conformer. Elles répondent que leur *intention est de ne plus enseigner*, etc., etc.

La nuit alors devint complète, tellement complète, que *savoir lire et écrire* fut, pour les enfants du peuple, une rareté. Nous les avons vus, durant toute notre jeunesse, errer dans les rues, faute d'écoles, et s'y faire, sous les noms de *polissons*, de *poisses*, de *voyous*, la plus triste réputation du monde. Si cette engeance oisive a disparu, à qui le devons-nous surtout, sinon à ces congrégations religieuses qui nous rendirent, les premières, l'instruction gratuite, et, *l'Évangile à la main, assises sur des ruines, ressuscitèrent*, une fois encore, *la société au milieu des tombeaux?*

Parlerons-nous de la haute science? Que doit-elle à la Révolution? — L'école polytechnique, direz-vous. — Très-bien, mais comment eût-elle pu la fonder si elle n'eût trouvé, dans les débris de l'ancien régime, des hommes tels que Monge, Fourcroy, Lamblardie, Lagrange, Prony, Hachette, Baltard, Barruel, Vauquelin, Berthollet, Chaptal, qui, apparemment, ne devaient pas leurs lumières au coup de soleil de 1789? Mais je vous entends : — Nous lui devons le télégraphe aérien. — D'accord; mais, pendant que nous faisions manœuvrer ses grands bras, nous n'apercevions pas dans un coin de Paris, malgré l'éclatant soleil de 89, un petit appareil électrique qui, d'une maison dans une autre, transmettait instantanément des dépêches. « Comme la longueur du fil d'archal est indifférente, écrivait Arthur Young, qui le vit fonctionner en 1787, on pourrait entretenir une correspondance de fort loin, avec une ville assiégée, par exemple, ou entre amants à qui l'on défendrait des liaisons

plus directes [1]. » Eh bien ! *villes* et *amants* ont dû attendre, plus d'un demi-siècle, que MM. Wheatstone et Morse les fissent jouir de cette *admirable découverte.* — Nous devons à la Révolution le mètre. — Très-bien ; mais la loi qui nous le donne pour la dix millionième partie du quart du méridien terrestre est-elle aussi sûre que les lois de Kepler [2] ? Chose étrange, d'ailleurs ! n'entends-je pas dire aujourd'hui que la coudée des Pharaons et de Moïse se trouve être exactement la dix-millionième partie du demi-axe de rotation de la terre [3] ? Si le fait est vrai, de quoi pourrait se vanter la Révolution ?

Ce qui est incontestable, c'est que nous devons à la Révolution l'unité des poids et mesures, unité rêvée vingt fois depuis saint Louis, mais que la Révolution seule, en brisant tout, a eu la force de réaliser. A qui en faire remonter notre gratitude, si ce n'est aux membres de cette Académie des Sciences, qu'on supprimait au même moment : Delambre, Berthollet, Borda, Haüy, Lagrange, Laplace, qui ne se bornèrent pas à établir l'unité comme Charlemagne, mais qui firent mieux que lui, en prenant pour base le calcul décimal.

Ah ! vous dites que la *science* était *à demi terrassée,* que la *pensée* était *morte !* Parcourez donc, s'il vous plaît, la liste des membres de cette Académie des Sciences fondée par Louis XIV, et à laquelle s'étaient fait honneur d'appartenir des étrangers, tels que : Leibniz, Newton, les Bernouilli, Viviani, Marsigli, Halley, Boërhave, Hales, de Haller, Euler, Franklin, Bradley [4], Herschel, de Saussure, etc. C'est qu'en effet, les membres résidants qui en formaient le noyau,

[1] *Voyages en France,* t. Ier, p. 288. En 1822, MM. Ampère et Babinet proposèrent bien un télégraphe électro-magnétique, mais cette proposition ne fut pas suivie d'effet.

[2] L'erreur légère qui fut commise dans la mesure du méridien, sur la position de Barcelone, fut, il faut le dire, le fait unique d'un astronome distingué cependant, mais qui eut le tort de se tromper et, plus encore, de ne pas le dire lorsqu'il s'en aperçut. Le chagrin contribua à avancer la fin de ses jours.

[3] Piazzi Smyth, *la Grande Pyramide.*

[4] Bradley fut même admis dans notre Académie des Sciences avant d'avoir obtenu un honneur semblable dans son pays.

n'étaient pas moins illustres. Est-il besoin de rappeler Huyghens, Roberval, les Cassini, les La Hire, Tournefort, Fontenelle, Malebranche, Vauban, de l'Isle, Réaumur, Jussieu, Maupertuis, du Hamel, Guettard, Buache, Bouguer, Clairaut, La Condamine, l'abbé de la Caille, d'Alembert, Buffon, Daubenton, Rouelle, Vaucanson, Quesnay, La Galissonnière, Lalande, le genovéfain Pingré, l'abbé Chappe d'Auteroche, Bailly, Turgot, Perronnet, Lavoisier, Portal, Lagrange, Berthollet, l'abbé Haüy, Legendre, Darcet, Monge, Fourcroy, Bougainville, etc., etc.? Voilà par qui la France était représentée dans les sciences, à cette époque où vous nous montrez l'*homme mutilé, n'ayant plus rien qui l'anime.*

Assurément notre Académie des Sciences a poursuivi depuis lors une brillante carrière ; aussi ne redoute-t-elle aucune comparaison. Mais demandez donc à ses membres s'ils ne se font pas gloire des académiciens qui les ont précédés. Non-seulement ils s'en font gloire, mais ils tiennent à perpétuer, par de savantes notices, le souvenir de ceux mêmes qui ne sont pas des plus connus. C'est qu'en effet, si la science a fait d'immenses progrès de nos jours, l'élan était déjà donné : dans la chimie par Lavoisier ; dans la minéralogie par Haüy ; dans la géologie par Guettard, Hutton et Werner; dans la botanique par Tournefort, Linnée et les Jussieu ; dans la zoologie par Buffon ; dans l'anatomie comparée, que Cuvier allait porter si loin, par Vicq d'Azyr et Daubenton ; dans l'astronomie par Newton et Laplace ; dans la chirurgie par Petit et Desault; dans la géométrie par Descartes et Pascal, dont Monge ne fut qu'un continuateur de génie ; dans la géodésie par Bouguer et La Condamine ; dans la physique par Descartes, Galilée, Toricelli, et Volta, dont le nom est inséparable de ce Galvani, que la Révolution destitua de sa modeste place de professeur à Bologne, comme elle avait destitué, un instant, en France, Delambre et Borda.

Que dirai-je maintenant des autres académies? Pensez-vous que nos Quarante s'imaginent que la pensée fût morte au temps de Corneille? Je ne cite que celui-là, afin de n'en pas citer trop.

Et les beaux-arts? Eux aussi avaient leur académie, fondée par

Louis XIV. J'y remarque les noms de Lebrun, Le Sueur, La Hire, Mignard, Coypel, Girardon, Sarrazin, La Fosse, des Audran, de Jouvenet, Coysevox, Largillière, Mansard, Rigaud, Coustou, Wateau, Boucher, Cochin, Vien, David, Houdon, etc., etc. A cette académie était jointe une école des beaux-arts qui comptait vingt-cinq professeurs. Veut-on savoir ce qu'elle devint avec la Révolution? Le nombre des professeurs tomba à douze, et ces douze furent si mal entretenus que, le 7 brumaire an VII, ils durent autoriser Lecomte, leur agent, à employer son crédit pour se procurer, *sous leur responsabilité*, des provisions de *bois et de chandelles* [1]. Il fallut la fin du nouveau régime pour rendre la vie aux arts, et l'un des premiers tableaux qui marquèrent la Renaissance, fut le *Marcus Sextus* de Guérin, un tableau antirévolutionnaire.

A quoi bon démontrer d'ailleurs l'évidence? Elle est telle, que les étrangers eux-mêmes, les Allemands, les Prussiens ne la contestent pas. Tandis que l'égase essaie des ruades contre notre histoire, l'austère Clio rendait, ces jours derniers, au sein du congrès géodésique, par la bouche du délégué de l'Allemagne, le général Baeyer, cet hommage remarquable à la vieille science française :

« On ne peut, a-t-il dit, parler de géodésie et de mesure de degrés terrestres, sans mentionner les grands travaux que la France a accomplis pour la détermination de la figure et des dimensions de notre globe. *Les célèbres expéditions au Pérou et en Laponie* (1735) [2]. *sont à jamais un titre de gloire scientifique pour la France. C'est elle* QUI A PRIS L'INITIATIVE DANS CE DOMAINE. *Nous avons tous profité des brillants modèles qu'elle nous a fournis.* »

Noble langage! Quel Français, je le demande, voudrait le démentir!

Et maintenant, nous demanderons-nous, afin d'aller jusqu'au fond, ce qu'est devenu le catholicisme, en face des progrès de la

[1] Registre de l'école.

[2] L'un des membres de ces expéditions, Bouguer, était notre compatriote; il alla au Pérou avec Godin et La Condamine. Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier et l'abbé Outhier allèrent en Laponie.

science? Ce qu'il est devenu! Un de ses plus ardents ennemis, l'anglais Tyndall, va se charger de nous le dire : « On répète souvent, disait-il l'an dernier, que le monde devient de plus en plus éclairé et que ses lumières doivent être défavorables au catholicisme. *Nous voudrions* pouvoir penser qu'il en est ainsi, mais de *puissantes raisons* nous empêchent de nous rallier à *cette espérance*. BIEN PLUS, nous croyons que, si tant est qu'il y ait eu un changement, ce changement a été FAVORABLE A L'ÉGLISE DE ROME. Nous ne *pouvons donc pas espérer* que le développement de la science doive être nécessairement fatal à un système qui — *c'est le moins qu'on puisse dire* — N'A PAS PERDU UN POUCE DE TERRAIN, malgré l'immense somme de connaissances accumulées par la race humaine depuis l'époque de la reine Élisabeth [1]. »

Voilà donc à quoi ont abouti tous les efforts, les calculs, les désirs, les espérances des libres-penseurs! Ils se sont évanouis comme toujours dans leurs pensées : *Evanuerunt in cogitationibus suis* [2].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Cité dans la *Revue des questions historiques*, t. XVIII, p. 565. Comme, pour donner plus d'autorité aux dires et aux craintes de Tyndall, le *Morning-Post* ne cesse d'énumérer, en gémissant, les conversions au catholicisme, chaque jour plus nombreuses dans le clergé anglais. Faut-il ajouter que les conversions ne sont pas moins nombreuses dans les hautes classes de la société allemande, notamment dans le Mecklembourg, pays jusqu'ici entièrement protestant.

[2] *B. Pauli. Ep. ad. Rom.* C. I, v. 21.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Histoire de France *racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, tome Ve et dernier, rédigé par Mme de Witt, sa fille; un vol. gr. in-8° illustré ; — Le Tour du monde et Journal de la jeunesse, 1er et 2e semestres 1875 ; — Le dernier journal de Livingstone, traduit par Mme H. Loreau, 2 vol. in-8°, illustrés ; — Ismaïlia, par sir Samuel White Baker, un vol. in-8° illustré. — Voyage de *la Hansa* et de *la Germania* au pôle nord, un vol. in-8° illustré ; — Le Magnétisme et l'Acoustique, par M. Radau ; L'Air, par M. Moitessier ; Histoire de l'Orfévrerie, par M. Jules de Lasteyrie; Les Tapisseries, par M. Castel ; Les Voies souterraines, par M. Vuillemin : 5 vol. in-18, illustrés ; — L'Insecte, par Michelet, un vol. gr. in-8°, illustré ; — Les Animaux de la France, par Victor Rendu, un vol. in-8°, illustré ; — Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, 4e fascicule ; — Hachette.

Histoire de France. — La mort n'a pas permis à M. Guizot d'achever cette œuvre, qui restera comme son testament littéraire, et des premiers volumes de laquelle nous avons déjà rendu compte ici. Ecrite avec l'élévation sereine et la haute expérience d'un véritable homme d'Etat, avec ce respect du passé, si peu de mode aujourd'hui (notre présent est si florissant et si glorieux, et nous donne si bien le droit de mépriser notre passé et d'en répudier les gloires !) — cette histoire de France, somme toute, et certaines réserves faites relativement à la nuance protestante un peu trop accentuée parfois, — peut être considérée comme la meilleure que nous ayons. Avec son plan et ses notes, M. Guizot laissait, en mourant, à Mme Cornélis de Witt, sa fille, dès longtemps associée à ses

travaux, la tâche de terminer cet ouvrage, commencé à l'âge de plus de 80 ans! Mme de Witt a pieusement accepté le legs de son illustre père, et a su remplir sa délicate et difficile mission avec une virilité de jugement, une étendue et une sûreté d'érudition historique des plus remarquables. Nous ne pouvons que regretter toutefois que M. Guizot lui-même n'ait pu nous donner son jugement sur les hommes et les choses de ce XVIIIe siècle, tant prôné par les uns, tant décrié par les autres, de ce siècle dont les vertueuses maximes se traduisaient par une si éhontée corruption, dont les sentences humanitaires devaient aboutir aux massacres de la Terreur, et la rhétorique fleurie aux hurlements des tricoteuses, et dont la houlette enrubannée allait se transformer en guillotine.

Et pourtant ce siècle frivole a remué le monde; c'est de lui que nous vient ce tremblement de terre dont les secousses périodiques ont détruit pour longtemps, sinon pour toujours, notre équilibre politique et social!

Le Tour du monde continue de justifier son titre en nous promenant de l'Arménie au Soudan africain, de l'Espagne à l'Amérique méridionale, de la Dalmatie aux îles Marquises, de Tunis au Chili, de la Chine aux grands lacs de l'Afrique centrale, du Canada aux mers polaires, de l'Australie en Algérie pour revenir en Cochinchine par la voie des airs et des mers, dont M. Gaston Tissandier, le miraculeux échappé de la catastrophe du *Zénith*, et MM. Zurcher et Margolé nous racontent les *Naufrages*.

Les amateurs de récits de voyages, et ils deviennent de plus en plus nombreux, ont ici, on le voit, de quoi satisfaire leur goût.

Ces articles, tous inédits et originaux ou traduits d'originaux, et quelques-uns signés de noms illustres, tels que ceux de Baker et de Livingstone, sont, dans l'ensemble, ornés de dix cartes et de centaines de ces gravures sur bois qui ont si efficacement contribué à populariser le *Tour du monde*, et comptent à bon droit parmi les œuvres les plus achevées de la xylographie moderne.

Le Journal de la jeunesse offre encore à son jeune public un choix des plus variés d'articles instructifs ou amusants: nouvelles,

contes, biographies, voyages, causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts, l'industrie, etc., — le tout illustré de *dix-huit cents* gravures sur bois ! Plusieurs de ces travaux sont signés de noms connus de nos lecteurs, tels que ceux de Mlle Z. Fleuriot, de Mme Colomb, dont la touchante légende nantaise, *la Fille de Carilès*, vient d'être couronnée par l'Académie française, honneur réservé peut-être encore à son œuvre nouvelle, *les Deux Mères*.

Le dernier journal de Livingstone. — Après avoir, dans deux précédents voyages, exploré pendant plus de vingt ans l'Afrique australe dans tous les sens, et l'avoir traversée du sud au nord et de l'ouest à l'est, du Cap au Zambèse, de Saint-Paul de Loanda, sur l'Atlantique, à la mer des Indes ; après avoir, véritable Colomb de cette partie du globe, découvert une étendue jusqu'ici inconnue du continent, équivalant au quart de l'Europe ; — l'illustre missionnaire-voyageur, repartait pour la troisième fois ; le 14 août 1865, et reprenait par Suez, Bombay et Zanzibar, le chemin de cette Afrique à laquelle il avait dévoué sa vie : il ne devait plus, en effet, revoir l'Angleterre. Huit ans plus tard, il succombait à la fatigue et à la pestilentielle influence de la *mal'aria* des marécages africains. Pendant ces huit années, l'infatigable explorateur visitait toute cette vaste région des grands lacs, que les anciens paraissent avoir connue, dont les Portugais avaient entendu parler, et qui nous a été définitivement dévoilée par Speke, Burton, Grant, Baker et Livingstone. Encore, malgré les héroïques efforts de ces grands voyageurs, ne connaissons-nous que fort imparfaitement cette partie de l'Afrique si intéressante, si étroitement comparable à la région des grands lacs canadiens de l'Amérique du nord, et qui paraît renfermer le secret principal de l'hydrographie du continent africain. Telle est la complication de ce réseau de lacs, de cours d'eau, de sources (Livingstone nous dit qu'une vie d'homme ne suffirait pas à les classer !), que l'illustre explorateur lui-même, malgré sa longue expérience et sa grande habitude des voyages, ne pouvait débrouiller cet écheveau emmêlé, et qu'il est mort avant

d'avoir pu lui arracher le mot de son énigme, réduit à seulement soupçonner, sans pouvoir affirmer ce fait si capital, qu'il touchait peut-être aux sources de trois des plus grands fleuves de l'Afrique, du Nil, du Congo, et de l'Ogôoué du Gabon. Ce dernier voyage de Livingstone, s'il ne résout pas ce grand problème hydrologique, l'élucide du moins, et offre le plus vif intérêt par mille détails sur les mœurs des sauvages indigènes, sur ces régions si richement dotées par la nature et destinées peut-être à un magnifique avenir, comme leurs analogues, naguère encore sauvages aussi, de l'Amérique.

On sait quelles inquiétudes, à diverses reprises, inspira à l'Europe le sort du grand voyageur écossais, dont pendant des années elle ne recevait pas de nouvelles. Nous avons raconté ici, il y a deux ans à pareille époque, comment un simple journaliste, l'Américain Stanley, l'avait quasi miraculeusement retrouvé au village d'Oudjidji, sur le lac Tanganyika, et l'avait si opportunément secouru et ravitaillé. Peu de mois après que Stanley, reprenant le chemin de Zanzibar, se fut séparé de Livingstone, celui-ci expirait non loin du grand lac Bangoueolo, précédemment découvert par lui. Ses fidèles serviteurs hindous, qu'il avait amenés de Bombay, transportèrent sur leurs têtes, pendant un trajet de plus de mille milles anglais, le corps de l'immortel *découvreur*, grossièrement embaumé par eux et empaqueté comme une momie égyptienne. C'est également à ces intelligents serviteurs que nous devons la conservation des précieux manuscrits de l'illustre défunt, et notamment du *Journal* dont nous annonçons la publication.

Quelques mois plus tard, l'Angleterre s'honorait en faisant de princières funérailles au plus grand des voyageurs contemporains, en lui donnant place, à côté de ses plus hautes illustrations, dans sa royale nécropole de Westminster.

Au moment où nous écrivons ces lignes, d'autres voyageurs travaillent à compléter l'exploration de Livingstone, si malheureusement interrompue par la mort : le lieutenant Cameron, dans la région à l'ouest du Tanganyika (les journaux viennent d'annoncer l'arrivée à Saint-Paul de Loanda du lieutenant anglais, lequel aurait

ainsi traversé l'Afrique de part en part); l'intrépide journaliste Stanley, revenu dans ces parages cette fois pour son propre compte, et qui, suivant les dernières nouvelles, viendrait d'accomplir la circumnavigation du grand lac *Victoria-N'yanza*, et aurait peut-être découvert la source la plus méridionale du Nil, la grande rivière *Shimeyu*, dont le cours particulier ne mesurerait pas moins de 649 kilomètres !

Ismaïlia. — En 1867, nous voyions Samuel Baker et sa charmante jeune femme, sa fidèle et vaillante compagne d'aventures et de périls, de retour des régions du haut Nil, où ils venaient de découvrir le grand lac *Albert-N'yanza,* d'où sort le Nil Blanc, comme le Rhône sort du lac de Genève.

L'intrépide couple recevait conjointement la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris, juste récompense de sa belle découverte.

En 1869, M. et Mme Baker retournaient dans les mêmes parages, non plus seuls cette fois, mais à la tête de toute une petite armée mise à leur disposition par le gouvernement égyptien, et destinée à combattre par la force l'odieuse traite des esclaves, cette plaie séculaire et toujours saignante de l'Afrique. A ce but hautement proclamé s'en ajoutait un autre, il est vrai, celui d'étendre dans ces contrées l'empire, de plus en plus grandissant, que le gouvernement égyptien est en train de se tailler dans le Soudan oriental.

C'est le récit de cette expédition, plutôt guerrière et conquérante que pacifique, que nous offre Baker sous le titre d'*Ismaïlia,* nom nouveau imposé par lui à la station du haut Nil, déjà bien connue, de Gondokoro. L'expédition ne devait pas durer moins de quatre années, avec des chances diverses, pour finalement échouer, ou à peu près, devant la résistance inattendue de ceux mêmes qu'elle avait pour but de délivrer de la servitude des traitants.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de nous étendre sur les nombreux et souvent dramatiques épisodes de cette longue campagne. Qu'il nous suffise de dire que, par les péripéties d'une lutte journalière contre la nature et contre l'homme, par les curieux

détails sur ces contrées si intéressantes et si nouvelles, et sur leurs sauvages habitants, cette relation ne le cède à aucune autre du même genre.

Ajoutons que la campagne, en partie infructueuse, de Baker se poursuit toujours, sous le commandement du colonel anglais Gordon, et que les dernières nouvelles nous annonçaient l'assassinat, par la cruelle tribu des Baris, d'un jeune Français, M. Linant de Bellefond, attaché à la même expédition.

La Bibliothèque des Merveilles vient d'ajouter quelques nouveaux traités à cette encyclopédie scientifique de nouvelle forme qu'elle est en voie de constituer.

Dans le *Magnétisme*, M. Radau nous trace, avec la compétence d'un savant versé dans ces matières, l'exposé à la fois historique et pratique de cette force magnéto-électrique, encore mystérieuse dans son principe et dans sa nature, à laquelle nous devons tant de merveilles et dont le dernier mot est loin d'être dit.

Dans un autre petit volume, intitulé l'*Acoustique*, le même savant étudie le son, la propagation de ses ondes et ses lois, son intensité, ses timbres divers, l'admirable mécanisme de l'audition, les limites des sons perceptibles à l'oreille, depuis le plus grave, dû à 32 vibrations seulement par seconde, jusqu'au plus aigu, produit par 73,000 !

M. Moitessier, de son côté, étudie l'*Air*, dans sa composition chimique, ses propriétés, ses actions diverses, sa circulation et ses tempêtes, si redoutables parfois (nous en faisions récemment la cruelle expérience), et dont on commence à peine à entrevoir la loi.

M. Jules de Lasteyrie, un savant amateur, nous donne l'histoire de l'*Orfévrerie*, cet art charmant de travailler les métaux précieux (il ne faut pas le confondre avec la *bijouterie* et la *joaillerie*, ses analogues), depuis ces artistes inconnus, égyptiens, assyriens, phéniciens, juifs et même barbares, qui ciselèrent tant d'œuvres magnifiques ou bizarres, en partie perdues, jusqu'à nos grands orfévres contemporains, les Falguière, les Froment-Meurice, et autres.

De leur côté, MM. Castel et Vuillemin étudient, l'un cet autre art charmant, et également fort ancien, des *Tapisseries;* l'autre, ces *Voies souterraines,* qui, perçant les montagnes ou creusées sous les mers, annulent les barrières naturelles qui séparaient les peuples.

Voyage de la *Hansa* et de la *Germania* au pole Nord. — Equipée en vue de s'ouvrir un passage vers le pôle par le large canal qui sépare l'archipel des Spitzbergen de la côte orientale du Groënland, suivant le plan tracé par le célèbre géographe Petermann, de Gotha, cette expédition, partie de Bremerhaven le 15 juin 1869, ne devait pas réaliser les espérances dont on s'était bercé. Elle s'éleva à peine au delà du 74e degré de latitude, par mer, et, en traîneau, du 76e. Toutefois, le littoral est du Groënland, si peu visité depuis les célèbres baleiniers Graah et Scoresby, fut prolongé du cap Farewell, au sud, jusqu'au point extrême atteint au nord et qui naturellement fut baptisé *Cap Bismark.*

Si le résultat scientifique de cette expédition fut médiocre, elle mérite de prendre rang parmi les plus émouvants drames polaires, si longues et si terribles furent les épreuves des deux équipages. La dérive de celui de la *Hansa*, brisée par les *ice-bergs*, emporté sur un glaçon l'espace de près de 300 lieues et pendant *neuf mois* entiers, n'a de comparable, dans les annales polaires, que cette autre étonnante dérive d'une partie de l'équipage du *Polaris*, errant de glaçon en glaçon pendant 197 jours, depuis le 72e degré de latitude boréale, jusqu'au parallèle de Terre-Neuve !

A bord de la *Germania*, faisait son apprentissage de la navigation polaire le lieutenant d'infanterie Julius Payer, l'un des futurs chefs de l'expédition autrichienne du *Tegetthoff*, qui, plus heureuse que sa rivale prussienne, allait, au prix des plus effrayantes épreuves, s'immortaliser par la découverte de terres inconnues (un continent peut-être), auxquelles restera attaché le nom de l'empereur François-Joseph [1].

[1] V. la relation de cette expédition dans notre livre *le Pôle et l'Equateur*, tome Ier, p. 290 et suivantes.

L'INSECTE. — Si nous avions à apprécier ici M. Michelet historien, non point l'historien de la première manière, qui était excellent, mais celui de la seconde, qui fut trop souvent détestable, — nous n'aurions pas assez de sévérité pour un auteur qui traita l'histoire en roman et l'écrivit bien plus avec sa fantaisie déréglée et ses passions, qu'à l'aide de la saine raison et des sources authentiques.

Fort heureusement, ce n'est pas de ce Michelet-là que nous avons à parler, mais bien du Michelet naturaliste, car ce mobile génie (c'en fut un à ses heures) toucha aux choses les plus diverses. On sait que, pour se reposer de ses compositions historiques (que ne s'en reposait-il tout à fait!), M. Michelet chanta dans trois livres, trois poèmes plutôt, l'*Oiseau*, ce merveilleux aérostat naturel dont nos grossières machines n'égaleront jamais la légèreté et la perfection mécanique, — puis la *Mer* et l'*Insecte*, l'infiniment grand et l'infiniment petit. Ici, du moins, la fantaisie du poète — car M. Michelet, surtout dans ces pages, eut du poète l'imagination, la flamme et la sensibilité maladive, — peut se jouer à l'aise, parfois un peu déréglée encore, mais du moins inoffensive. Il faut voir avec quelle tendresse, c'est le mot, il se penche vers ce petit monde qui pullule à nos pieds, avec quel enthousiasme il nous en décrit les espèces principales, non point dans leur structure anatomique, si merveilleuse pourtant (pour cela faire, il faudrait mettre à mort quelques-uns de ces chers petits êtres, et le cœur de notre poète saigne à cette seule pensée), mais dans leur organisme extérieur, dans leurs habitudes et leurs mœurs privées et sociales.

Ce dernier mot n'est pas trop fort, l'insecte, ou du moins certaines espèces, comme les fourmis, les abeilles, étant avec l'homme le seul animal vivant vraiment en société, avec gouvernement, rois et reines, sujets et parfois aussi, hélas! des esclaves, une ressemblance de plus avec cet autre insecte, l'homme. Étonnez-vous que des savants se passionnent pour l'étrange mystère de ce monde des insectes, si humble et si puissant, qui offre à l'homme le modèle et l'exemple de toutes ses industries, qui joua et joue encore dans la création un rôle si considérable, qui, après avoir édifié en grande

partie notre planète, prépare encore au fond des mers les continent de l'avenir, et reçut de la Providence la mission de purger la terr de toutes ses immondices et de tous ses cadavres, qui, en s'accumu lant, auraient bientôt fait de la rendre inhabitable, mission si essen tielle dont ces infimes et puissants agents s'acquittent avec une s formidable activité !

Aussi certains hommes ont-ils consacré leur vie entière à l'étude non point des insectes en général, mais d'un insecte. Ainsi firen les deux Hüber, de Genève, pour les abeilles et les fourmis, Lyon net pour la chenille, Walkenaer pour l'araignée, et Strauss pour l hanneton. Plusieurs, comme l'un des Hüber et Swammerdam payèrent de la perte de la vue la persévérance de leurs recherches

M. Michelet, lui, ne se pique ni de système, ni même de méthode et de classification savante : « Livre d'ignorant dédié à des igno- rants », dit-il lui-même trop modestement. Errant au gré de sa fantaisie et de son imagination, il s'en va semant à pleines mains ses lyriques effusions, ses ingénieux aperçus, trop ingénieux par- fois peut-être et empreints de ce mysticisme naturaliste qui a gâté tant de beaux talents contemporains.

Dieu, toutefois, n'est pas absent de ce livre, son nom même est prononcé plus d'une fois; mais on ne le sent pas assez : jamais sujet fit-il mieux ressortir la puissance et la sagesse du Créateur !

Quoi qu'il en soit, les belles pages abondent dans cet ouvrage; plusieurs sont admirables.

Au point de vue typographique et pittoresque, le livre n'est pas moins attrayant. Outre les nombreuses et charmantes gravures figu- rant des paysages ou des scènes diverses de la vie des insectes, d'autres gracieuses compositions encadrent certaines pages d'une délicieuse guirlande animée : abeilles, guêpes, moucherons, saute- relles, chenilles, pucerons, cicindelles, papillons, libellules, etc., grimpent ou voltigent le long des marges, se jouant parmi les fleurs ou à la pointe des herbes.

Les Animaux de la France. — Moins lyrique que le livre-poème de M. Michelet, cet ouvrage est aussi plus méthodique.

Auteur de plusieurs ouvrages sur la zoologie, versé dans les

matières agricoles et économiques, M. Victor Rendu était tout préparé pour écrire un traité spécial sur les animaux, tant domestiques que sauvages, qui peuplent notre pays. Prenant Cuvier pour guide dans sa classification, et Buffon pour modèle dans la forme et le style (on pourrait choisir plus mal), il passe en revue les nombreuses classes, familles et espèces, depuis le mammifère jusqu'à l'insecte et au zoophyte. Destiné à la famille, ce livre évite les détails trop techniques d'anatomie et de physiologie, l'auteur s'attachant surtout à faire ressortir les caractères extérieurs, l'instinct, les habitudes et les mœurs de chaque groupe. Homme sincèrement religieux, il ménage moins avarement son hommage à la Providence, dont il se plaît à proclamer l'action merveilleuse et toujours attentive dans la conservation des espèces. M. Rendu se montre constamment fidèle à la belle épigraphe qu'il emprunte au livre de Job : « Interrogez les animaux, et ils vous enseigneront ; consultez les oiseaux du ciel, et ils seront vos maîtres ; parlez à la terre, et elle vous répondra : et les poissons de la mer vous instruiront ; car qui ignore que c'est Dieu qui a fait toutes ces choses ? »

Les 258 figures dont est orné l'ouvrage de M. Rendu, ajoutant encore à l'attrait de sa lecture, ont été dessinées par Mesnel, un maître *animalier*.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. — Dans le 4e fascicule de cette grande publication, qui vient de paraître, notons, entre autres articles, deux longs et savants travaux, l'un sur l'*Astronomie* des anciens, par notre compatriote M. Th.-H. Martin, l'éminent doyen de la Faculté de Rennes ; l'autre, sur le mot *Bacchus-Dionysios*, par M. François Lenormant, un érudit, qui marche dignement sur les traces de son illustre et regrettable père.

Œuvres de Racine, tome Ier, un vol. gr. in-8o, illustré de 24 gravures ; Les Chateaux historiques de la France, par M. l'abbé Bourassé ; Promenades en Italie, par M. l'abbé Rolland, deux vol. in-4o, illustrés ; La Chanson de Roland, édition classique, par Léon Gautier, un vol. in-12 ; — Alfred Mame.

Œuvres de Racine. — La maison Mame, dont l'éloge serait ici

superflu, l'une des premières de l'Europe, comme on sait, pour l'importance de ses publications, continue la série de ses belles rééditions des chefs-d'œuvre de notre langue. Après les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Pensées* de Pascal, les *Œuvres* de Boileau, les *Fables* de La Fontaine, voici le théâtre de Racine, édité dans le même format, avec le même luxe de papier, d'impression et de gravures. Nous avons ici le génie de Racine sous son double aspect, le tragique dans ce qu'il a de plus tendre et de plus pénétrant, le comique dans ce qu'il a de plus gai et de plus expansif. Car ce merveilleux génie eut, à un égal degré, le don des larmes et le don du rire. A côté de ces touchantes élégies de *Bérénice* et d'*Andromaque*, exhalant leurs plaintes en vers si harmonieux et comme mouillés de pleurs, éclatent en étincelantes fusées les mille traits facétieux, tous ces mots trouvés et devenus proverbes, de cette immortelle farce des *Plaideurs*, que Molière, dans ses plus excellentes fantaisies, n'a jamais dépassé. Tant étaient complets et bien équilibrés ces heureux génies du grand siècle, qui ont laissé dans tous les genres des chefs-d'œuvre que leurs successeurs ne surpasseront pas !

Le livre s'ouvre par une excellente notice biographique et littéraire, due à la plume si exercée et si compétente de M. Poujoulat. Un beau portrait de Racine et vingt-trois sujets, dessinés en partie et gravés à l'eau-forte par M. V. Foulquier, l'*illustrateur* ordinaire des publications de la maison Mame, complètent par l'appoint de l'art graphique cette œuvre de l'art littéraire le plus exquis et le plus achevé.

Nous ne doutons pas que, présenté au public sous cette parure nouvelle et vraiment digne de lui, Racine ne trouve auprès des gens de goût l'accueil empressé qu'en ont déjà reçu ses illustres devanciers Bossuet, Pascal et La Fontaine.

La librairie Mame vient d'enrichir sa collection in-4° de deux bons et beaux livres d'étrennes, et mieux encore, de bibliothèque. Le premier, *Les Châteaux historiques de la France*, a pour auteur un écrivain bien connu, M. l'abbé Bourassé. Le savant archéologue, dans trente-deux monographies de châteaux royaux ou princiers, nous trace tout un chapitre, et non le moins intéressant, de notre

histoire nationale. Dans l'autre, *Promenades en Italie*, M. l'abbé Rolland nous raconte, à son tour, et dans une forme toujours attrayante, ses impressions de touriste, d'archéologue et surtout de prêtre, pendant ses excursions répétées à travers l'Italie.

La Chanson de Roland. — Voilà donc notre antique et grande épopée de *Roland*, naguère encore ignorée ou méconnue, la voilà enfin, non-seulement admise dans notre littérature à la place qui lui est due, et cette place est la première du genre épique, mais encore, — qui eût osé le prévoir, il y a vingt ans? — traitée en classique et introduite dans la catégorie des ouvrages proposés à l'étude des élèves de nos colléges. Texte critique, colligé sur les manuscrits les plus authentiques, notamment sur ceux de Peterborough et de Venise; traduction littérale; commentaire explicatif; grammaire et glossaire du vieil idiome du trouvère normand du XIe siècle, Homère inconnu, sur le nom duquel dissertent les érudits (probablement le bénédictin Thérould, fils du précepteur de Guillaume le Conquérant, et moine de l'abbaye de Fécamp): — rien n'a été négligé par M. Léon Gautier pour rendre cette nouvelle édition apte à remplir son but pédagogique, pour mettre notre *Iliade* nationale à la portée de nos rhétoriciens.

Successivement couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et par l'Académie française, l'œuvre du savant professeur de l'Ecole des Chartes peut se passer de nos éloges.

Thorwaldsen, sa vie et son œuvre, par E. Plon; Le Fayoum, le Sinaï et Petra, par Paul Lenoir; Sahara et Laponie, par le comte Goblet d'Alviella; La Vierge lorraine, Jeanne d'Arc, par Mme la baronne de Chabannes; Légendes militaires, par A. Fiévée; L'Espagne, *splendeurs et misères*, par P.-L. Imbert; Voyage aux villes mortes du Zuiderzée, par H. Havard; Les villes mortes du golfe de Lyon, par Ch. Lenthéric; De Paris a Pékin par terre, par V. Meignan; Le Monténégro contemporain, par G. Frilley; Les États-Unis contemporains, par Claudio Jannet; Voyages de *la Bayonnaise* dans les mers de la Chine, par le vice-amiral Jurien de la Gravière; L'Afrique équatoriale, 2 vol., par le marquis de Compiègne.

Outre ses publications plus importantes, notamment sa très-

spirituelle *Comédie de notre temps*, dont le troisième volume vient de paraître, et dont le célèbre dessinateur Bertall a composé tout à la fois le texte et les dessins, — la librairie Plon a édité toute une série de charmants volumes in-18, presque tous illustrés avec soin, et dont il convient de dire un mot.

Et tout d'abord, c'est le THORWALDSEN de M. Eugène Plon lui-même, car M. Plon sait unir, chose assez rare, à son titre d'éditeur celui d'érudit et d'artiste. Composée d'après des documents et matériaux originaux que l'auteur est allé chercher jusqu'en Danemark, cette vie du Michel-Ange danois est la meilleure qui ait été écrite. Scandinave d'origine et de génie, Grec de ligne et de style, Thorwaldsen eut les simples et fortes qualités de sa race, en même temps que ce sens de la poésie et de l'idéal, si développé dans le pays des *Sagas*.

Deux éditions successives, la traduction de la première en cinq langues étrangères, les éloges unanimes de la presse, disent assez le mérite de cet ouvrage et son succès. Le livre est enrichi de 37 figures dessinées d'après les chefs-d'œuvre du maître, par M. F. Gaillard, ce graveur éminent à qui nous devons ces deux autres chefs-d'œuvre, le portrait de M. le comte de Chambord et celui de Pie IX.

LE FAYOUM, LE SINAÏ ET PÉTRA. — Ce récit, que nous fait M. Paul Lenoir, d'une excursion artistique en Egypte et dans l'Arabie Pétrée, opérée en caravane, sous la direction du célèbre peintre Gérôme, est écrit avec la verve toute parisienne, mais un peu légère pour un tel sujet, d'un rapin en vacances. Au total, livre d'une très-agréable lecture.

SAHARA ET LAPONIE. — Plus sérieux et plus élevé est le ton de M. le comte Goblet d'Alviella, nous peignant *de visu*, la nature dans le piquant contraste de ses extrêmes, depuis le cap Nord glacé, le point de l'Europe le plus voisin du pôle, jusqu'aux oasis du Soûf, brûlées par le soleil et de plus en plus étroitement assiégées par la croissante invasion des *Areg* (dunes mouvantes de sables).

LA VIERGE LORRAINE, JEANNE D'ARC. — Mme la baronne de

Chabannes nous raconte, à son tour, avec toute sa délicate sensibilité de femme, en même temps qu'avec un sûr et solide savoir historique, cette admirable vie, la merveille de l'histoire, tour à tour idylle ravissante, triomphale épopée, drame saisissant et lugubre, rayonnante apothéose. La plume catholique et française du noble auteur nous retrace la vie de la libératrice de la France, dont nos présents malheurs ont ravivé la glorieuse popularité, au triple point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre, et à ces divers titres, jamais sujet fut-il plus riche et plus beau?

Légendes militaires. — Écrits à côté de l'histoire, mais s'y rattachant par le fond, ces récits de M. Fiévée sont intéressants, surtout le premier, dans lequel nous est contée la défense de Saint-Martin de Ré, par le régiment de Champagne contre les Anglais, commandés par le duc de Buckingham, en 1627.

Le curieux et affligeant tableau que M. Imbert nous trace de l'*Espagne*, de ses *splendeurs* passées et de ses *misères* présentes, est bien propre à nous faire réfléchir, nous que, si nous n'y prenons garde, menace la même décadence.

Le *Voyage*, de M. Henri Havard, *aux villes mortes du Zuiderzée*, a excité une vive et légitime curiosité, en nous révélant un coin oublié de la Néerlande, inconnu même à beaucoup de Hollandais, et en faisant revivre de vieilles cités en ruines, autrefois les plus opulentes de l'Europe.

De son côté, un savant ingénieur, M. Ch. Lenthéric, nous peint, dans leur passé et dans leur présent, nos *Villes mortes du golfe de Lyon* (car nous avons aussi notre Zuiderzée dans les lagunes en partie desséchées, du delta du Rhône), villes également florissantes autrefois, aujourd'hui déchues, comme Aigues-Mortes, ou tout à fait disparues, comme *Illibéris* et *Ruscino*.

Vous plairait-il, en attendant que soit construit le *railway* central-asiatique, rêvé par M. de Lesseps, de faire, d'une seule traite et sans sortir de chez vous, le *Voyage de Paris à Pékin*, à travers la Sibérie, la Mongolie, le désert de Gobi, ce Sâh'ra de l'Asie, et la Chine occidentale? prenez la très-intéressante relation que M. Victor Meignan vous offre de cette longue traversé terrestre, bien réellement accomplie par lui. Vous vous épargnerez à vous-même

les ennuis et les fatigues d'un tel voyage, tout en en partageant l'intérêt, et il est des plus vifs.

C'est également dans les parages de la Chine que nous promène M. le vice-amiral Jurien de la Gravière, l'écrivain le plus remarquable de nos officiers de marine. A bord de la corvette la *Bayonnaise,* nous parcourons avec lui ce mystérieux *Pays des épices* des anciens, l'archipel des Moluques, Java, les Philippines, etc., tout ce grandiose extrême Orient, aux terribles phénomènes naturels, à l'exubérante végétation.

Sous le titre : *L'Afrique équatoriale,* M. le marquis de Compiègne nous raconte ce beau et fructueux voyage récemment opéré par lui, avec son ami Marche, dans les régions du Gabon, voyage accompli sans subventions d'aucune sorte, avec une persévérance, une ténacité si remarquables, au prix de fatigues et de privations journalières, au milieu de dangers de toute espèce. Dans une forme parfois négligée, mais spirituelle souvent et avivée par une inaltérable gaieté, le voyageur nous peint cette puissante nature équatoriale, si redoutable et trop souvent mortelle à l'Européen, et ces sauvages, tribus perfides ou féroces, *Gabonais* ou *M'pongwé,* une nation qui se meurt, *Pahouins* ou *Fan* anthropophages, qui arrivent des profondeurs de l'Afrique pour la remplacer; *Gallois, Okanda, Bangouens, Osyéba* enfin, autres cannibales,qui arrêtèrent et contraignirent à rétrograder nos deux intrépides explorateurs, au moment où ils venaient de remonter le grand fleuve, encore en grande partie inconnu, de l'*Ogôoué,* plus loin que ne l'avait fait jusque-là aucun Européen, et allaient peut-être résoudre le problème de son cours entier et de ses sources.

Au moment même où j'écris ces lignes, l'*Ogôoué* doit voir flotter de nouveau le pavillon français. M. Marche, à qui n'a pu s'associer cette fois M. de Compiègne, dont la santé est trop fortement atteinte, est revenu au Gabon avec le dessein de poursuivre et, s'il se peut, d'achever sa première exploration si malheureusement interrompue. Il est accompagné d'un jeune enseigne de vaisseau de l'ancienne marine pontificale, actuellement attaché à notre marine nationale, M. de Brazza, qui n'a pas craint d'affronter, à son tour, les dangers d'une si hasardeuse aventure.

A toutes ces publications diverses, d'un intérêt si varié, ajoutons enfin ces deux autres volumes, dans le premier desquels M. G. Frilley, en collaboration avec le capitaine serbe Yovan Wlahovitj, nous décrit *le Monténégro contemporain*, cette légendaire *Montagne-Noire*, cette poétique *Tzernagore* aux aspects si pittoresques, aux mœurs quelque peu barbares encore, mais si chevaleresques et si originales. Dans le dernier volume, M. Claudio Jannet nous donne une étude, d'après nature, des *Etats-Unis contemporains* et des modifications, si importantes pour leur avenir, que la guerre de sécession a apportées à leurs institutions, à leurs mœurs et à leurs idées.

LE CHANCELLOR et L'ILE MYSTÉRIEUSE, 2 vol. in-4°, illustrés, par Jules Verne ; — Hetzel.

A la fin du long article que nous avons, il y a quelques mois, consacré ici aux œuvres de Jules Verne, nous avons déjà dit un mot de ces deux dernières, alors en cours de publication. Les voilà achevées, et, qui mieux est, publiées avec ce luxe de gravures dont étaient déjà enrichies leurs aînées. Nous avons dit que le premier de ces deux livres était quelque chose comme l'histoire du radeau de la *Méduse* mise en roman, avec une complication raffinée d'incidents dramatiques; et que le second était une façon de *Robinson Crusoë*, mais revu, rajeuni, ou plutôt refondu et mis à la hauteur de la science contemporaine. Dans ce dernier roman, qui restera l'un de ses meilleurs, le talent, décidément inépuisable de notre célèbre compatriote, s'est renouvelé. Jamais il ne fit preuve de plus d'ingéniosité dans l'invention et l'agencement des épisodes, et d'une plus grande variété de savoir. C'est toute une encyclopédie scientifique, tout un cours d'arts et métiers en action, que l'histoire de ces cinq *naufragés de l'air*, précipités d'un ballon sur une île déserte et réinventant toutes les primitives industries de l'humanité.

LUCIEN DUBOIS.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DE

L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE *

PREMIER APPENDICE.

ÉTAT ET CLASSEMENT DES PAPIERS LAISSÉS PAR M. AMBROISE JAUSIONS, ET AUJOURD'HUI CONSERVÉS A L'ABBAYE DE SOLESMES.

Premier cahier : Catalogue chronolog. complet des imprimeurs de Rennes (1484-1860).

Deuxième cahier : Notes typographiques relatives aux *incunables bretons*, aux diverses éditions de *la Coustume* de Bretaigne, etc.

Troisième cahier : Catalogue beaucoup plus détaillé que le précédent des premiers imprimeurs de Rennes (1484-1524). Ce cahier est malheureusement lacéré.

Quatrième cahier : Troisième catalogue chronolog. des imprimeurs de Rennes (1484-1784).

Cinquième cahier : Notes sur Jean Vatar et ses successeurs (branche cadette), avec preuves et pièces justificatives. *Item* un tableau généalogique très-exact de la famille Vatar, dans ses deux

* Voir la livraison de novembre, pp. 354-371.

branches, depuis 1631 jusqu'à nos jours. V. aussi n° 8, p. 20 et 21, quelques renseignements biographiques sur les Vatar.

Sixième cahier : Catalogue, avec notes biographiques fort curieuses, des premiers imprimeurs de Rennes (1484-1588). Ce catalogue, fait avant celui du troisième cahier, mais plus complet de beaucoup, le rend à peu près inutile.

Septième cahier (3 fascicules) : Notes sur les incunables et autres livres rares de la biblioth. publique de Rennes (ces livres sont au nombre de 102). Notes sur quelques missels anciens, etc.

Huitième cahier : Notes diverses et un peu pêle-mêle sur divers imprimeurs et divers ouvrages bretons.

Neuvième cahier : Première ébauche informe de notes dont nous n'avons pu tirer presque aucun parti.

DEUXIÈME APPENDICE.

DÉNOMBREMENT ET DESCRIPTION ABRÉGÉE DE TOUS LES INCUNABLES BRETONS CONNUS [1].

§ 1er. — *Incunables sortis des presses de Bréhand-Lodéac*, la première imprimerie bretonne [2].

1° Le Trespassement Notre-Dame. *Cy finit... Imprimé par Robin Foucquet et Jehan Cres... au moys de decembre l'an mil* IIIIcIIII *vingt et quatre.* (In-4° goth. 7 ff.) [3].

2° Les loys des Trespassés. *Cy sont les loys des trepassés avec le pelerinaige maistre Jehan de Meung... Imprimé par Robin Foucquet et Jehan Cres à Bréhand-Lodéac le* IIIe *jour de janvier mil* IIIIc *quatre vingts et quatre.* (In-4° goth. 8 ff.) [4].

[1] Ce travail est emprunté presque textuellement à M. Jausions. Tous les renseignements qu'il renferme ne sont cependant pas le fruit des recherches personnelles de ce savant bibliographe; car notre écrivain tout en donnant souvent du sien puise aussi largement dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet. N'aurait-il d'ailleurs que le mérite d'avoir réuni et groupé des textes peu connus et épars çà et là dans de nombreux volumes, cela suffirait pour lui assurer la reconnaissance des savants bretons.

[2] Mss. Jaus., n° 2, p. 1 et 2, et n° 6, p. 15.

[3] V. Brunet, sur le mot : *Songe de la Pucelle ;* 5e édition, t. 5, c. 438.

[4] *Ibid.*, t. 3, c. 1680. Cet opuscule de toute rareté se trouve à la Biblioth. nationale, sous la cote Y 4418.

3° La Patience de Griselidis. *Cy finit... Imprimée par Robin Foucquet et Jehan Cres à Bréhant-Lodéac en Bretagne, le* XVIIIe *jour de janv. l'an mil* IIII^c^ *quatre vint et quatre* (*1485*). (In-4° goth. 6 ff.)[1].

4° Le Bréviaire des Nobles. *Cy finit... Imprimé par... le* XXVe *jour de janvier 1485*. (In-4° goth. 18 ff.)[2].

5° L'Oraison de P. de Nesson[3]. *Cy finit... Imprimé par... le* XXVIIe *jour de janv.* (*1485*). (In-4° goth. 6 ff.)[4].

6° Le Songe de la Pucelle. *Cy commence le... Imprimé par... au moys de janv. l'an mil* IIII^c^ *quatre vingt et quatre.* (In-4° goth. 8 ff.)[5].

7° Le Mirouer de l'ame pecheresse. *Cy finit le traictié nômé le mirouer d'or de lâme pecheresse moult utile et proufitable. Imprimé par... le* VIe *jour de mars* (même année). *Deo gratias.* (In-4° goth. 56 ff., 27 lig. à la page)[6].

8° Le livre nomé la Vie Jésus-Christ. *Cy finit le livre... auquel est comprise la création d'Adam, d'Eve et du monde jusques à la Passion et Résurrection, la vie Notre-Dame, la vie S. Jehan-Baliste, la vie de Judas, et plusieurs aultres beaux hystoires... Imprimé par... le dernier jour d'april* (*1485*). *Deo gratias. Robin Fouquet.* (In-4° goth. 152 ff. à longue ligne, plus les ff. de la table)[7].

9° Coustumes de Bretaigne, *imprimées à Brehand-Lodéac le* IIIe *jour de juillet* (*1484*). *Robin Fouquet et Jehan Cres*[8].

10° Cy commence le secret des secrets Aristote *qui enseigne à cognoistre la complexion des hommes et des fames* (sic). *Cy finit le livre du philosophe faict pour la cognoissance du monde, imprimé*

[1] *Ibid.*, t. 5, c. 438.
[2] *Ibid.*, t. 1, c. 1814.
[3] Ce Pierre de Nesson était un officier de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne.
[4] Brunet, t. 5, c. 438.
[5] Brunet, t. 5. c. 438.
[6] *Ibid.*, t. 3, c. 1751.
[7] *Ibid.*, t. 5, c. 1184. Cet ouvrage, excessivement rare, est imprimé sur beau papier. La Biblioth. nationale en possède un exemplaire.
[8] *Ibid.*, t. 2, c. 363.

par Robin Foucquet et Jehan Cres à Brehant-Lodéac, soubz noble et puissant seigneur Jehan de Rohan du Gué de Lisle [1]. (In-4° goth. 6 ff.) [2].

§ II. — *Incunables de l'imprimerie de Rennes* [3].

1° COUSTUMES ET CONSTITUTIONS DE BRETAIGNE. *Cy finissent les coustumes, etc., imprimées et faictes à la requeste et despens de Jehan Huz, l'an de grâce mil* IIII^c IIII *vingtz* IIII (*1485*), *le* XXVI *jor de mars davant Pasques. Régnant très haut et très-excellant prince Franczois par la grâce de Dieu, duc de Bretaigne, comte de Montfort, de Richemond, d'Estampes et de Vertus. A esté parachevé d'imprimer ce présent volume de coustumes correctées, et mourement visitées par maistre Nicolas Dalier, maistre Guillaume Racine, et Thomas du Tertre advocaz.*

Avecques les constitutions, establissement et ordonnances faictes en parlement de Bretaigne es temps passés et jusques à ce jour pareillement visitées et correctées par Jacques Bouchart, greffier de parlement, et par maistre Allain Bouchart [4] *par l'industrie et ouvraige de maistres Pierres Bellesculée et Josses. Et fut en la ville de Rennes près l'Eglise de S. Germain. Ce soit à la louange de la Trinité.* (Petit in-8° gothique, 252 feuillets non chiffrés, etc.) [5].

2° FLORET. *Cy finist le* FLOREST *en franczoys, imprimé à Rennes l'an de grace 1485.* (Petit in-4° goth. de 12 ff. non chiffrés) [6].

Ce poème, traduit du latin, ne porte pas de nom d'imprimeur, mais comme les caractères d'impression et la marque typographique sont les mêmes que ceux de l'ouvrage précédent, il ne peut appartenir qu'à nos artistes rennais [7].

[1] Les seigneurs du Gué de l'Isle étaient juveigneurs de Rohan, et la bourgade de Bréhant relevait de leur fief.

[2] Brunet, livre cité, t. 1, c. 473.

[3] Mss. Jausions, N° 6, fol. 1-8.

[4] Notre historien.

[5] V. Brunet, t. 2, c. 361.

[6] *Ibid.* c. 1304.

[7] V. Brunet, t. 3, c. 1304.

§ III. — *Incunables dus aux presses de Tréguier* [1].

1° Coustumes de Bretaigne.

2° Établissements de Bretaigne.

Cy finissent les coustumes, les constitutions, establissements de Bretaigne corrigées et adjustées dans plusieurs lieulx et bons exemplaires. Imprimées en la cité de Lantreguer par Ja. P. le IIIIe *jor de jung, l'an de grace mil* IIII^c IIIIXX *et* V. *Deo gratias.* (In-4° goth.) [2].

Cet ouvrage renferme deux parties bien distinctes :

Le texte du corps des Coustumes, qui fut achevé d'imprimer le 17 mai 1485 [3], et celui des Etablissements, qui ne fut terminé que le 4 juin suivant [4] ; ce sont donc deux ouvrages séparés.

3° Catholicon. *Cy est le* Catholicon *en trois langaiges, savoir en breton, en françoys et latin selon l'ordre de l'a, b, c, d... Cy finit ce presant livre nommé le* Catholicon... *lequel a été construit, compilé et intitulé par maistre Auffret Quoatquevran en son temps chanoine de Treguier* [5] *recteur de Ploarin* (Plourin), *près Morlaix... et imprimé en la cité de Lantreguer par Jehan Calvez le* V *nov. l'an mil* IIII^c IIII *vingts et dix-neuf.* (In-fol. goth. à 2 colonnes.)

§ IV. — *Incunables sortis des presses de Lantenac* [6].

1° Doctrinal des nouvelles Mariées. *Cy finist le... Imprimé à Lantenac le 5e jour d'octobre mil quatre cent quatre vingts onze. Jehan Cres* [7]. (In-4° goth. 6 ff.)

[1] Mss. Jausions, N° 2, p. 19 et suiv.; notre auteur donne ici très-peu de détails. Nous en avons emprunté de nouveaux à M. Brunet.

[2] Brunet, t. 3, c. 362.

[3] *Ibid.*, c. 361.

[4] *Ibid.*, c. 362.

[5] En 1453 et suiv. V. *Mél. d'Hist. et d'Archéol. bretonnes*, t. 2, p. 312. Ce chanoine a dû écrire avant le fameux dominicain Jean de Gênes (*Janua*), dont l'ouvrage analogue mais plus complet a obtenu encore bien plus de retentissement. V. Brunet, au mot *Janua* ainsi qu'au mot *Auffret*.

[6] Mss. Jaus., N° 2, p. 3.

[7] Brunet, t. 2, c. 782.

2° Les Sept Pseaulmes en vers françois de 6 syllabes. *Cy finissent les sept pséaulmes penitentiaux et la letanie en franczois* (*Lantenac*, Jean Cres.) (Petit in-4° goth. de 18 ff. [1], avec gravure en bois au v° du 1er feuillet représentant David.)

A la fin de ces deux opuscules se trouve la marque de Jean Cres : une étoile, une coquille et un poisson, la même que celle qu'il employait à Bréhand, conjointement avec son associé d'alors Robin Foucquet.

3° La très-célébrable, digne de mémoire, et victorieuse prinse de la cité de Grenade en 1492 [2]. In-4° goth. de 2 ff. (sans lieu ni date); tout porte à croire qu'il a été imprimé à Lantenac, dans les jours où toutes les conversations avaient pour objet la reddition récente de la dernière place d'armes des Maures d'Espagne.

§ V. — *Incunables de l'imprimerie de Nantes* [3].

1° Les Lunettes des Princes, par Jehan Meschinot. *Cy comence le livre appelé les lunettes des Princes avec aucunes ballades* [4] *sur plusieurs matières composées par feu Jehan Meschinot, seigneur de Mortieres, escuyer en son vivant, principal maistre d'hostel de la duchesse de Bretaigne à présent royne de France. Imprimé à Nantes le* xv° *jour d'avril en l'an mil* cccciiii *vingt et* xiij *par Estienne Larcher imprimeur et libraire a present demeurant en la rue des Carmes près les changes.* In-4° goth. à longues lignes [5]. C'est l'*édition princeps* d'un ouvrage qui a obtenu dans le temps une immense réputation.

2° On doit au même imprimeur deux opuscules qui font corps avec l'édition des *Coustumes de Bretagne* donnée par Martin Morin, à Rouen en 1492, savoir : la *Table alphabétique des Matières* (36 ff. non chiffrés). Le dernier feuillet porte ces mots : Imprimé à Nantes

[1] *Id.*, t. 5, c. 293.
[2] *Id.*, t. 4, c. 884.
[3] Mss. Jous., N° 2, p. 19.
[4] Elles sont au nombre de 25.
[5] Brunet, t. 3, c. 1665.

par Estienne Larchier. Plus vingt autres feuillets intitulés : *Sensuivent les ordonnances et status du roy faictz au pays de Bretaigne au moys de may de l'an 1494... Imprimées à Nantes par Estienne Larchier* [1].

3° HEURES A L'USAGE DE NANTES. *Imprimées par Estienne Larchier achevées le* XXVII *jour de janv. mil* IIII^c IIIIXX *et* XVIIJ.

Nous n'avons pas encore eu le bonheur de rencontrer ce précieux volume, mais Van Praët et Brunet après lui en ont parlé avec éloges [2].

Le nombre total des Incunables bretons connus s'élève de la sorte à 21.

TROISIÈME APPENDICE.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DU NOMBRE DES IMPRIMERIES DE BRETAGNE, TEL QU'IL A ÉTÉ FIXÉ POUR CHAQUE VILLE PAR ARRÊT ROYAL, EN 1704, 1739, 1810, AVEC L'ÉTAT NUMÉRIQUE DES MÊMES IMPRIMERIES EN 1830 [3] ET 1875 [4].

Noms des villes.	Pop^on anc^ne.	Édits de 1704.	1739.	1810.	1830.	1875.
1 Brest.....	26.655	1 impr.	3	3	4	5
2 Dinan.....	7.736	1 —	1	1	1	2
3 Dol.....	3.736	1 —		Supprimée.		
4 Fougères...	7.880	»	1	2	2	1
5 Guingamp...	5.519	»	»	»	»	2
6 Hennebont..	3.878	»	»	»	1	1
7 Landerneau.	4.304	»	»	1	»	1
8 Léon (St-Pol-de-)		1	1			
9 Lorient.....	15.310	»	»	S [5]. à vie.	3	3
10 Morlaix.....	9.761	»	S. à vie.		2	3

[1] Brunet, t. 2, c. 364. C'est à ce bibliographe que revient le mérite d'avoir découvert ces deux opuscules dans un des volumes de la Bibliothèque Nationale.

[2] Brunet, t. 5, c. 1678. — Van Praët, second catalogue, t. 4, p. 20.

[3] Notre relevé est extrait de l'*Essai historique sur la liberté de la presse*, par M. Peignot, p. 127.

[4] Nous prenons pour base unique de cette dernière statistique l'*Annuaire de la librairie* pour l'ann. 1870, le seul que nous ayons sous la main. Ce document est officiel et fait autorité.

[5] Le signe S signifie *supprimé*.

11 Nantes.....	71.739	4	4	5	6	18
12 Pontivy.....	3.420	»	»	»	3?	2
13 Quimper....	10.032	1	1	1	1	4
14 Redon.....	4.955	»	S.	»	1	1
15 Rennes.....	29.377	4	4	4	4	6
16 Saint-Brieuc.	9.963	1	1	2	2	4
17 Saint-Malo .	9.838	2	»	2	3	3
18 Tréguier....	3.026	»	S	»	»	1
19 Vannes.....	11.289	2	1	2	2	3
20 Vitré.....	9.085	»	1	1	1	1

Il faut ajouter depuis 1830 :

21 Ancenis (population actuelle).....	4.200	1	imprimerie.
22 Châteaubriant.....	5.000	1	—
23 Châteaulin....	4.000	1	—
24 Lannion.....	7.000	2	—
25 Loudéac.....	6.000	1	—
26 Montfort-sur-Meu.....	2.300?	1	—
27 Paimbœuf.....	3.200	1	—
28 Ploërmel..... ...	4.000	1	—
29 Quimperlé.....	7.000	1	—
30 Savenay.....	3.000	1	—
31 Saint-Nazaire.....	18.600	2	—
32 Saint-Servan.....	12.000	2	—

Total des imprimeries actuelles : 76, dont 15 fondées depuis 1830.

Total des villes qui en possèdent : 32 ; douze ou treize environ ne sont pas antérieures à 1789.

DOM FR. PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

—

VI *

JEAN CHAPELAIN

(1595-1674)

XII

Dernières années de Chapelain. — Son testament. — Sa bibliothèque. — Conclusion.

Nous avons laissé Chapelain en possession de la feuille des bénéfices littéraires sous le ministère du contrôleur général Colbert. Les détails qui nous restent à donner sur la fin de sa carrière sont fort peu de chose. Quand nous aurons dit qu'en 1658, il aida son confrère Habert de Montmor dans le travail fort difficile de l'édition des œuvres de Gassendi [1]; qu'en 1662, il combattit l'élection académique de Segrais, lui préférant Michel le Clerc qui fut nommé peu de temps après [2]; qu'en 1663, il fut choisi par Colbert avec trois de ses collègues, Cassagnes, l'abbé de Bourzeys et Charpentier, pour fonder la petite académie des devises, origine de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui s'assemblait tous les mercredis chez le minis-

* Voir la livraison de novembre, pp. 372-397.

[1] Pellisson. I. 201.

[2] V. *Segraisiana*, p. 149.

tre, à Paris, pendant l'hiver, ou à Sceaux pendant l'été [1]; qu'en 1664, fort souffrant de la pierre, il se décida à subir la douloureuse opération de la taille [2]; qu'en 1665 il eut une correspondance très-active avec le fameux Lefèvre, père de Mme Dacier[3], et collabora avec Gallois et Sallo au *Journal des savants*, lors de sa fondation [4]; qu'en 1667, il refusa, comme nous l'avons raconté plus haut, d'être nommé précepteur du Dauphin; qu'en 1671, il fut consulté par Dangeau [5] et reçut Charles Perrault à l'Académie; qu'il s'opposa en vain, dans cette dernière occasion, à l'adoption de la publicité des séances [6]; enfin qu'il composa pendant toute cette période un assez grand nombre de sonnets sur les divers événements de la cour, sur la mort de Mazarin ou celle de la reine, sur le passage du Rhin, sur le siége et la prise de Maestricht, sur la maladie de Mgr le duc de Longueville [7], etc., etc., nous aurons épuisé tous les détails biographiques qu'on peut rencontrer sur lui dans les mémoires du temps ou dans ses œuvres manuscrites.

Chapelain mourut le 24 février 1674, et les recueils d'anecdotes attribuent sa maladie à un accident assez bizarre :

L'avarice de M. Chapelain, dit Segrais, dans ses *Mémoires anecdotes*, fut cause de sa mort. S'étant mis en chemin, un jour d'Académie, pour se rendre à l'assemblée et gagner deux ou trois jetons, se trouvant dans la rue Saint-Honoré, près la porte du Cloître, ne voulant pas payer un double pour passer le ruisseau sur une planche que l'on y avoit jetée, il attendoit que l'eau fût écoulée; mais ayant regardé au cadran, et sachant qu'il étoit près de 3 heures, il passa au travers de l'eau, et en eut jusqu'à mi-jambe. S'étant rendu à l'Académie, il ne s'approcha pas

[1] *Hist. et mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, I. (1-5.)

[2] *Lettres* de Guy Patin, II, 458.

[3] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IX, 384.

[4] V. Desfontaines. *Ecrits modernes*. I, 304.

[5] V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XI, 10.

[6] V. *Mémoires* de Perrault, 1759, liv. III, p. 131, 132.

[7] On trouve dans le recueil de Sercy quelques petites pièces de Chapelain : en particulier des stances sur la querelle des sonnets de Job et d'Uranie, un sonnet ur le mariage du marquis de Montausier, etc.

du feu, quoiqu'il y en eût un fort grand; mais il s'assit d'abord à un bureau, en cachant ses jambes dessous, afin que l'on ne s'aperçût pas de quelle manière il étoit mouillé : le froid le saisit et il eut une oppression de poitrine dont il mourut [1].

Segrais en voulait beaucoup à Chapelain de ce que celui-ci s'était opposé à son élection à l'Académie, en 1662. Aussi cette anecdote est-elle un peu sujette à caution. C'est, du reste, le même Segrais qui, voulant grossir tous les travers du père de *la Pucelle*, raconte un autre trait d'avarice qui lui serait arrivé près de deux ans auparavant, en 1672, lors de la mort du chancelier Séguier :

Chapelain, dit-il, évitoit tant qu'il pouvoit d'être choisi pour directeur de l'Académie, par la crainte qu'il avoit que quelqu'un de la compagnie ne mourût pendant le cours de sa charge, et qu'il ne lui en coutât vingt livres pour les frais du service dans l'église des Billettes. Cependant nous eûmes l'adresse de le faire directeur dans le temps de la maladie de monsieur le chancelier Séguier, notre protecteur, dont il mourut [2]. Vers la fin des trois mois, sachant que l'Académie changeoit souvent ses directeurs, il eut grand soin de demander que l'on procédât à lui donner un successeur. On remit la délibération pour quelques jours, en attendant qu'il y eût un plus grand nombre d'académiciens. Monsieur le chancelier étant mort dans cet intervalle, Monsieur Chapelain étoit inconsolable. « Me voilà, disoit-il, ruiné, mon bien n'y suffira pas : je me consolerois si c'étoit un simple académicien; mais c'est le protecteur de l'Académie : cette dépense va me réduire à l'aumône. » Monsieur Patru étoit présent. « Monsieur le cardinal de Richelieu, dit-il, valoit bien Monsieur le chancelier, j'étois directeur quand il mourut, et je fis faire le service tout seul à mes dépens, mais il ne m'en coûta que deux pistoles de plus, et le service fut très-honorable. » Monsieur Chapelain, qui ne prétendoit pas qu'il lui en coûtât une aussi grosse somme, représenta si bien que cela ne suffisoit pas, et qu'il n'étoit pas assez riche pour supporter ces dépenses, qu'il obtint que chacun de la compagnie y

[1] Segrais. *Mémoires anecdotes*, p. 226, 227.

[2] On sait que les fonctions de directeur se tiraient au sort, ainsi que celles de chancelier. Il fallut donc qu'on aidât le hasard. Pellisson remarque du reste qu'en 1653, au moment où il écrivait, c'est-à-dire près de vingt ans après la fondation de l'Académie, Chapelain n'avait encore été ni directeur ni chancelier.

contribueroit ; de sorte que les uns donnèrent un écu d'or, et d'autres un écu chacun à sa fantaisie, et par là il n'y contribua que ce qu'il voulut, et peut-être y gagna-t-il encore [1].

Segrais ajoute que Chapelain mourut « riche de quatre cens mille livres. On lui en trouva deux cens quarante mille en argent comptant et il en avoit treize mille de revenu » [2]. Jamais pauvre poète n'est mort si riche, s'écriait plaisamment Ménage. Nous avons déjà dit ce que nous pensions des accusations d'avarice sordide élevées contre Chapelain : il a donné des preuves assez répétées de désintéressement, pour qu'on n'accepte pas facilement toutes ces anecdotes, répétées soit par Segrais, soit par Ménage, personnellement indisposés contre le poète, à une époque où il était de mise de le tourner en ridicule. Ce qu'il y a de certain, c'est que le *Père de la Pucelle* se trouvait, en effet, directeur de l'Académie à la fin de 1671, car nous avons le discours qu'il prononça en réponse à celui de Charles Perrault, reçu le 13 novembre. Comme aucun biographe n'a signalé cette harangue, qui a le mérite d'être fort courte, et que Daunou seul en a dit quelques mots de persiflage, dans sa réponse aux attaques du chevalier de Cubières contre Boileau, nous n'hésitons pas à la reproduire ici dans son entier. C'est le seul morceau académique qui nous reste de la plume de l'un des académiciens les plus influents du XVIIe siècle : et l'on y remarque un ton paternel qu'on est peu habitué à rencontrer dans ces sortes de discours. Chapelain était réellement le patriarche de l'Académie [3] : il en avait conscience et dans les occasions solennelles il en prenait le véritable langage. Nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs le portrait ni le bagage littéraire de

[1] Segrais. *Mémoires anecdotes*, p. 223, 225.

[2] Id., 226.

[3] Conrart, qui mourut en 1675, était plus jeune que Chapelain : le chancelier Séguier, qui mourut en 1672, était alors le doyen d'âge, mais son titre de protecteur ne le faisait plus compter au nombre des académiciens. Il avait été remplacé par Bazin de Bezons, en 1643. Desmarets de Saint-Sorlin restait seul parmi les fondateurs de l'Académie, du même âge que notre poète, mais il n'avait pas la même influence.

Charles Perrault; ceux qui n'ont pas lu ses *Poèmes*, ni ses *Hommes illustres*, connaissent au moins ses *Contes* et ses *Fables*, et savent qu'il fut l'un des champions les plus ardents de la célèbre querelle des anciens et des modernes : son élection avait une portée significative, car Boileau n'entra qu'en 1684 à l'Académie :

Monsieur, lui dit Chapelain, vous avez dû remarquer sur le visage et dans les mouvemens de Messieurs qui composent l'Académie françoise, avec combien d'applaudissement et de joye ils ont entendu vôtre remercîment, pour la grâce si bien méritée, de vous avoir fait l'un des membres de leur corps.

Ce seroit icy le lieu de vous représenter la dignité de ce corps, les motifs qui portèrent le grand cardinal de Richelieu à en procurer l'établissement, la sagesse de sa discipline, l'utilité de son employ, l'heureux succès de ses veilles, son approbation générale, et, ce qui luy est incomparablement plus glorieux, l'honneur de celle dont la daigne favoriser nôtre invincible monarque; mais j'employerois sans nécessité beaucoup de paroles à en étaler les divers avantages, après vous en avoir ouï si bien parler, et avoir vû que rien n'en ayant échapé à vôtre connoissance, c'étoit l'unique raison qui vous avoit fait naître le désir passionné d'être admis dans une société où reluisoit un si rare mérite.

Je vous diray donc seulement, Monsieur, que la possession que cette société vient de prendre du vôtre, étoit il y a longtemps un de ses plus ardens souhaits; et que si vous êtes satisfait de la justice qu'elle vous a rendue en vous aggrégeant à son corps, elle n'a pas de son côté une moindre satisfaction de s'être fortifiée d'un secours tel que le vôtre, pour l'avancement et l'accomplissement du dessein qui a causé son institution et duquel nôtre langue attend sa perfection dernière.

Il vous sera doux, Monsieur, de pouvoir mêler vos lumières aux lumières de cette célèbre société, et de mériter du public avec elle, en l'assistant de la force et de la délicatesse qui vous sont naturelles et qui donnent tant de relief à vos autres singulières qualitez.

Il vous sera honorable de contribuer à son travail, sous les auspices de Monseigneur le Chancelier, nôtre très-illustre protecteur, avec les Comtes, les Marquis, les Gouverneurs de Provinces, les Conseillers d'Etat et les Maîtres des Requêtes dont elle est remplie, sans compter les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques, les Ducs et Pairs, les Ministres d'Etat et les Secrétaires des Commandemens, qui ajoutent un si grand lustre à l'éclat de cette compagnie, formée d'ailleurs des sujets les plus capables

qu'ait la France, de purger son langage de ce que les siècles précédens lui avoit fait contracter d'impur, ou de ce qu'ils luy ont laissé encore de grossier ou de barbare. La Compagnie est persuadée, Monsieur, qu'autant que vos indispensables devoirs le permettront, vous luy prêterez volontiers vôtre assistance, dont elle se promet un notable soulagement, lorsque par la facilité de vos mœurs et par une sincère correspondance de véritable fraternité, vous lui communiquerez vos avis judicieux sur les matières qui font l'objet de ses ordinaires exercices, pour lesquels, à certains jours de la semaine, elle s'assemble régulièrement en ce lieu. Vous n'aurez pas une médiocre part à la gloire qui luy en reviendra : et comme vous allez être désormais une des colonnes les plus fermes, pour soûtenir sa réputation dans le monde, il n'y aura aussi pas un de Messieurs vos Confrères qui ne s'en trouve vôtre redevable, et qui, s'unissant étroitement à vous, ne réponde avec fidélité et cordialité à l'attention que vous leur témoignerez à tous, et que tous vous demandent aussi par ma bouche [1].

Les dernières périodes de cette harangue sont un peu longues, mais Chapelain avait alors soixante-quinze ans moins quelques jours, et le style à cet âge n'a pas ordinairement la même souplesse que dans toute la virilité du talent. Nous lui pardonnons en faveur de son tour patriarcal. Ce fut, du reste, le chant du cygne de Chapelain : s'il commit quelques sonnets depuis cette époque jusqu'à celle de sa mort, quelques amis en eurent seuls connaissance, le public ne les soupçonna pas. Mme de Sévigné, depuis fort longtemps l'amie du Père de *la Pucelle* [2], écrivait le 13 novembre 1673 à Mme de Grignan : « M. Chapelain se meurt : il a eu une *manière d'apoplexie* qui l'empêche de parler, il s'est confessé en serrant la main, il est dans sa chaise comme une statue; ainsi Dieu confond l'orgueil des philosophes [3]. » Trois mois après il rendait le dernier soupir, et

[1] *Recueil des harangues de l'Académie*, Amst., 1719, I, 234, 236.

[2] On trouve de nombreuses traces de cette liaison dans la correspondance de Bussy. « Le samedy 29 décembre 1646, dit aussi Olivier d'Ormesson dans son *Journal*, je fus, avec toute la famille, diner chez Mme de Sévigné, où estoit M. Chapelain. » (*Journal* d'Ormesson, I, 372.)

[3] *Lettres* de Mme de Sévigné, édit. stéréotype, III, 291.

l'église Saint-Merry recevait son cercueil dans la tombe paternelle [1].

Une inscription latine, composée par le curé de Saint-Barthélemy, Pierre Cureau de la Chambre, son confrère à l'Académie française [2], se lisait encore, à l'époque de la Révolution, au dessus de cette double tombe [3]. Elle a disparu comme tant d'autres monuments de nos anciennes églises, et l'ingrate postérité n'a plus aujourd'hui sous les yeux cette protestation vivante contre les attaques immodérées de Boileau. Mais voici des témoignages d'une plus grande autorité. Le savant Nicolas Heinsius, ayant appris la mort de Chapelain, écrivait le 8 mars 1674, au non moins savant Grœvius : *Ejus memoria semper in hoc pectore erit sanctissima. Amisi sane amicum incomparabilem.*

Et Grœvius lui répondit :

Incredibile est quanto me dolore mors Capellani affecerit, quam ex te primum intelligo. Amisit Gallia insigne gentis suæ decus. Magnam jactu-

[1] « Messire Jean Chapelain, conseiller du roy en ses conseils, décédé rue Salle-au-Compte, lit-on dans les registres des décès de la paroisse de Saint-Merry, a esté apporté de la paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles en cette église, où il a esté inhumé le 26 féburier 1674, et ont assisté M. Ménard, conseiller du roy et notaire au Chastelet de Paris, et Me Menard. » (Jal. *Dict. crit.*)

[2] Voir notre étude sur cet académicien dans l'*Histoire du chancelier Séguier.*

[3] La voici telle que nous la trouvons dans le tome IV des *Silloges epistolarum a viris illustribus scriptarum* (IV. 328), et dans le tome III de la *Description de Paris*, par Piganiol de la Force (III, 314) :

D. O. M. S. — et memoriæ sempiternæ — D. Clar. Joannis Chapelain, — regis à consiliis ; — qui præter exquisitam rei poeticæ — cognitionem , — scriptis immortalibus abundè publico — testatum, — tot tantasque dotes animo — complectebatur, — ut universum virtutis, bonarumque — artium nomen — quàm latè diffunditur, — hic collegisse semel, — ac fixisse sedem videri posset. — Prudentiæ singularis, comitatis, — candoris, integritatis, — studii in demerendis non minus cæteris, — quàm popularibus suis — præsertim ab disciplina liberaliori, — instructis quibuscumque — ut nunquam non parati,— sed sic prorsus indefessi,— rarissimo et amabili planè exemplo. — Is principum tempestatis suæ virorum, — ac in hisce maximorum Regum — Ludovici utriusque, patris et filii, — Armandi adhuc Richelii, — tum Julii Mazarini, — præcipuè vero Longavillæi ducis, — munificum favorem solidè consecutus — cum esset, — hac omni prærogativa tamen adeo sibi — moderatè utendum est arbitratus, — ut intra privati laris angustias, adfluentis — ultro fortunæ, — atque ad majora identidem invitantis, — auram modestus coerceret. — Hæredes animum uti par erat professi, — gratum bene merenti posuerunt. — Vixit an. 78, mens. 2, dies 18. — Obiit Lutetiæ, natali in solo, an. 1674. — Die 22 februarii.

ram in eo fecit res litteraria, cujus commodis ille perpetuo invigilabat, unus omnium candidissimus ingeniorum æstimator, quæ ad optimarum artium dignitatem augendam ubique gentium et plausu et prœmiis incitabat; ipse ingenio, doctrina, gravitate, vitæque sanctitate in primis conspicuus, ut illius memoriæ et meritis erga doctrinæ politioris cultores omnis ætas perpetuò sit debitura. Ego vero privatus sum amico ex animo, cujus memoriam et desiderium nulla temporis longinquitas apud me obliterabit [1].....

Telle était l'opinion que professaient sur notre académicien deux des hommes les plus érudits et les plus profondément savants du XVIIe siècle [2]. Cela peut se mettre en balance des vers impitoyables du satirique.

« M. Chapelain, écrivait Ménage à Huet vers la même époque, a fait un testament dont M. Conrart est exécuteur. Il donne par ce testament sa bibliothèque à sa famille, c'est-à-dire à ceux de ses neveux qui font profession des lettres. Sa *Pucelle* est achevée et il a même fait la préface de la seconde partie. Outre ce grand poëme, il a laissé un nombre prodigieux de lettres, qu'il désire qu'on imprime, si on le juge à propos [3]... »

Il existe, en effet, un testament de Chapelain daté du 12 novembre 1670 et modifié par deux codiciles du 25 avril 1671 et du 3 juin 1673. M. Rathery a fait connaître ces trois pièces en 1863 dans le *Bulletin du bibliophile*, et elles constituent un monument littéraire trop curieux pour que nous n'en citions pas ici les principaux fragments :

Nous, Jean Chapelain, fils de Sébastien Chapelain, après avoir longtemps et mûrement délibéré sur les choses qui nous regardent de plus près, considérant l'incertitude de la vie, et voulant pourvoir avant nostre mort, autant qu'il nous sera possible, à nostre salut et à la disposition des biens qui nous sont acquis, ou de nos père et mère, ou de nostre travail,

[1] Cité par l'abbé d'Olivet. *Hist. de l'Académie*, II, 137.

[2] On n'a malheureusement pas d'éloge de Chapelain prononcé par un confrère, comme il est d'usage aujourd'hui. Benserade, qui lui succéda au IIIe fauteuil académique, prononça lors de sa réception, le 17 mai 1674, un compliment très-court, dans lequel il n'est question que de Richelieu, du chancelier Séguier et de Louis XIV.

[3] Lettre publiée pour la première fois par M. Rathery dans le *Bulletin du bibliophile*, 1863, p. 277.

ou pour mieux dire, de la bonté céleste ; infirme de corps et sain d'esprit, avons fait et écrit de nostre main ce présent nostre testament, et par iceluy résigné et recommandé nostre âme à la Très-Sainte Trinité, par les intercessions de nostre rédempteur, Jésus-Christ, et de sa glorieuse Mère, et voullons que nostre corps soit inhumé dans l'église Saint-Médéric, à Paris, où nous avons esté régénéré par le batesme et sous le tombeau de nostre père; comme aussi qu'au mesme lieu soient faits et célébrés les services ordinaires, nous remettant, pour le détail, à la piété de nos proches que ce soin pourra regarder, lesquels prieront quelqu'un de nos savans amis de leur voulloir donner une modeste et sçavante inscription latine en prose [1] pour graver sur une table de marbre noir, et l'attacher au pillier le plus proche de nostre sépulture, par où que l'on puisse reconnoistre que c'est là que nous l'avons élevée, et y attirer les prières des gens de bien pour le salut de nostre âme; et d'autant que, comme un grand pécheur, nous avons besoin de recourir à la miséricorde divine pour l'expiation de nos fautes, nous voullons que, dans la mesme église Saint-Médéric, pendant la première année après nostre deceds, soit dit chaque jour une messe basse à nostre intention, et que toutes les années suyvantes à perpétuité on en chante une haute au mesme lieu et au mesme jour que celuy de nostre mort...

Puis, après avoir constitué une rente pour cette fondation, et légué diverses sommes aux pauvres honteux de la paroisse et à ses domestiques, Chapelain arrive au chapitre de ses œuvres et de sa chère bibliothèque. Le chancelier Séguier appelait la sienne, « sa bien aymée » ou sa « mestresse. » Nous allons constater que le Père de *la Pucelle* était bibliophile aussi consommé :

Item, nous donnons à M. Conrart l'aisné, s'il nous survit, pour mémoire de nostre fidelle et cordiale amitié, un petit diamant que j'ay longtemps porté, et le conjure, en cas que sa santé le luy permette, de voulloir bien revoir les douze livres derniers de *la Pucelle*, et mes autres ouvrages de vers et de prose, et de témoigner à Mgr le duc de Montausier, que j'avois tousjours dessein de le supplier de me faire cet honneur, quoyque je l'eusse peu espéré à cause de ses grands et importans employs ; et, pour la publication ou suppression desdits ouvrages de vers et de prose, nous le remettons à la discrétion et sagesse de mondit sieur Conrart, auxquelles celuy de nos proches à qui je les confieray déférera, par ma volonté entièrement, le seul soin de leur impression, dont je le chargeray,

[1] On a pu juger plus haut de quelle façon ce vœu a été rempli. L'inscription est savante, à coup sûr, mais très-peu modeste.

luy demeurant libre : nous défendons par mesme moyen, tant à luy qu'à nos autres proches, d'en extraire ny souffrir extraire aucune partie, conservant sur toutes choses les registres originaux de nos lettres sous la clef dans nostre bibliothèque, laquelle, formée par nous avec beaucoup de choix et de curiosité pendant l'espace de plus de cinquante années, nous voullons et ordonnons estre conservée en nostre famille toute entière comme elle se trouvera au jour de mon déceds, sans estre vendue ny partagée, la substituant à perpétuité à ceux de mes proches seulement et neveux descendans qui ne feront profession que des belles lettres, et qui, sans autre employ, y auront la mesme inclination et le mesme attachement que moy, afin que, sans estre obligés à chercher ailleurs, ny acheter chèrement les livres qui y seront du genre d'étude qu'ils auront embrassé, ils en puissent avoir non la propriété, mais l'usage, pour s'avancer tousjours plus dans le bon sçavoir, n'y admettant que ceux qui se sentiront assés de génie et de force pour se signaler par leurs écrits entre les plus habiles, et en excluant positivement mes plus proches parens et mes filleuls mesme qui ne s'y porteront que mollement, et à qui la vigueur et la persévérance manqueront pour réussir d'excellens hommes, et pour s'assujetir aux conditions que j'étendray plus particulièrement dans un codicille qui sera fait par moy exprès pour cet article de ma bibliothèque seulement.....

Nous entendons laisser aussi dans nostre bibliothèque, non moins inaliénable que les livres qui la composent, nostre portrait en huile, et celuy de feu M. Gassendi avec celuy de la Sérénissime Reyne de Suède, dont elle m'a honoré... et ceux de Mme la duchesse de Nemours-Longueville, Mme la marquise de Flamarens, la marquise de la Trousse et M. son mary, Mme la comtesse de Maure, Mme Tallemant..., nostre grande écritoire d'ébène, nostre petite écritoire persanne, nostre grand bureau à armoires, nostre chandelier de bois de poirier noir à verrière verte, et nostre grand télescope avec son pied et la gouttière où il s'emboeste et se couche pour observer le ciel, mes deux anciens fauteuils de tapisserie à fleurs, et mes six siéges ployans anciens de mesme, outre cela y comprenant les tablettes pour ranger les livres et les rideaux de taffetas vert pour leur conservation..., nostre écritoire, mouchettes et sonnette d'argent, avec nostre horloge à pendule et celle de poche à réveil-matin, avec celle en forme de tour de léton, qui marque le jour, le mois et l'an, et le papier blanc en rame qui s'y rencontrera....

Que voilà bien le style de notaire! Mais aussi comme cette précision mathématique nous présente un tableau curieux de l'intérieur de Chapelain et comme on le voit nettement tra-

vailler dans son cabinet, au milieu des portraits de tous ses Mécènes, assis dans un des fauteuils de tapisserie à fleurs, près du grand bureau à armoires, et sous la lumière du chandelier de bois de poirier noir à verrière verte ! Il y a là tout un tableau à tenter quelque peintre de l'école pittoresque. Et que serait-ce encore si nous avions le loisir de reproduire ici le codicille du 15 avril 1671, dans lequel il revient encore sur le caractère spécial de la destination de sa bibliothèque, sur son mobilier, sur le classement des livres et de sa correspondance, sur le catalogue qu'il faudra faire avec copies collationnées ; en sus la publication de ses « odes, sonnets et autres poésies diverses qui se pourront imprimer chez M. Le Petit ou autre, gratis, in-12, en un volume, pourveu que l'édition en soit très-belle, de bon caractère romain et de bon papier, sous la mesme direction de M. Conrart... » Nous y relevons surtout ce paragraphe caractéristique :

Et d'autant que, pour rendre seure l'exécution de cette mienne volonté absolûe, et empescher que cette précieuse partie de mon héritage ne se dissipe par un vil interest, dont je ne tiens aucun des miens capable, il est nécessaire que je pourvoye à sa manutention, je la substitue à tous mes descendans présens et à venir de la condition cy-dessus marquée, libres de toutes autres professions en gros et solidairement pour le seul usage, et non autrement ; et, entre tous ceux des miens que j'ay veus et connus le plus propres à s'en charger, mon neveu *Claude Ménard*, théologien, et par vœu engagé à ne se marier jamais, assés éclairé d'ailleurs dans les langues grecque, latine, françoise, italienne et espagnole, dont mon cabinet est composé, est celuy sur qui j'ay jetté les yeux pour l'en faire le gardien, non le propriétaire, avec les petits secours que j'ay affectés, afin que la garde ne luy en fust point onéreuse ; ce choix que je fais de luy, et que je veux qui ait son effet, l'obligeant indispensablement à rendre facile à tous ceux de mes descendans qui auront mesme droit que luy l'usage des livres qui y sont contenus, avec toute civilité, comme il convient entre proches, les conviant, s'il se peut, et leur donnant ses lumières pour feuilleter les livres dont ils auront besoin dans le lieu de la bibliothèque mesme, ou s'il ne se peut, tirant d'eux un récépissé du volume emprunté, pour y estre rapporté avec diligence et ponctualité dans le temps préfix et le plus court qu'il sera convenu, afin qu'il puisse servir à d'autres ; et si, par négligence ou autrement, il avenoit à se corrompre ou

se perdre entre ses mains, qu'il fût remplacé aussi tost d'un autre de la mesme impression et datte, à faute de quoy j'entens que celuy à qui cela seroit arrivé demeure pour toujours exclu de l'usage de la bibliothèque, et peu digne de ma famille...

Enfin, dans un second codicille du 5 juin 1673, Chapelain institue « une rente de 120 livres que touchera celuy qui sera le garde de sa bibliothèque, pour partie du loüage de la maison où il logera et la tiendra... » Aucun détail n'est omis pour assurer la conservation de ce précieux trésor, et nulle part ailleurs on ne pourrait trouver la constatation d'une passion bibliophile poussée à d'aussi extrêmes et posthumes limites. Hélas! toutes ces précautions ont été inutiles. La bibliothèque de Chapelain a disparu avec ses richesses inappréciables, surtout en manuscrits des romans de chevalerie, sans que personne puisse dire ce que tout cela est devenu. L'abbé Goujet ne parle que du catalogue, conservé dans la famille. La famille n'existe plus et le catalogue seul nous reste, suivi d'une liste des ouvrages, imprimés ou manuscrits, en vers ou en prose, de l'auteur de *la Pucelle*. La liste des manuscrits en prose, fort longue, est particulièrement curieuse. On y remarque entre autres : une dissertation sur *la Poësie dramatique*, une autre sur *la Raréfaction* [1] ; des observations sur le *Poëme de Clovis*, un *Discours satyrique au cynique Despréaux*, des relations ou discours sur la *Levée du siége de Lérida*, sur la *Réduction de Marsal*, sur les *Affaires d'Angleterre*, sur le *Traité par lequel le roy a recouvré Dunkerque ;* sur les deux *Campagnes du roi en Flandres et en Franche-Comté*, etc., etc. ; des mémoires historiques sur *le Passage des galères de la Méditerranée dans l'Océan ;* un *Discours sur la mort du duc de Longueville, tué au passage du Rhin ;* un autre sur *l'Instruction de Monseigneur le Dauphin ;* un troisième sur *la Manière de bien écrire l'histoire du roy*, avec des considérations sur les qualités de celui qui écrira cette histoire ; .. des *Jugemens et portraits des*

[1] M. Rathery remarque que Chapelain s'était occupé de chimie, de physique et d'astronomie. Il y a une lettre de lui à Huet sur la nature des comètes, du 5 mars 1665, imprimée par Tilladet, t. II, p. 232, et nous avons mentionné celle qu'il écrivait à Hévélius sur sa *Cométographie*.

hommes de lettres de son temps ; un *Dialogue de la gloire*, un autre de *l'Orthographe française*, etc., etc. ; et surtout une *Relation de la vie et mœurs dudit sieur Chapelain écritte par luy-même.*

Il est vraiment regrettable que « ce pesant Chapelain, qui avait du jugement dans les matières de prose », comme dit M. Sainte-Beuve dans ses *Causeries du lundi*, ne se soit pas décidé à imprimer de son vivant quelques-uns de ces ouvrages si variés qui intéressent la critique aussi bien que l'histoire. Ses héritiers ont été beaucoup trop sobres en n'autorisant l'éditeur Camuzat qu'à publier, en 1728, le petit volume des *Mélanges de littérature tirés des manuscrits de Chapelain*. Ce volume se compose surtout de fragments de la correspondance, et la seule autre pièce intéressante est la liste des gens de lettres pensionnés par Colbert, liste dont nous avons donné un extrait. De tous ces manuscrits, le recueil de la correspondance est le plus important et le plus considérable, puisque M. Sainte-Beuve en possédait cinq volumes avec de fortes lacunes. Nous en avons cité des extraits précieux, qui feront vivement désirer la publication complète promise par M. Tamizey de Larroque ; aussi a-t-on peine à comprendre que Vigneul-Marville ait pu dire à leur sujet :

M. Chapelain parloit bien, mais il n'entendoit rien à écrire des lettres ; je me suis étonné mille fois, comment, aïant eu toute sa vie commerce avec Balzac, Voiture et les autres qui ont réussi dans leur genre épistolaire, il n'y eût fait aucun progrès. En effet, quand après sa mort on parla de donner ses lettres au public, M. de Montauzier dit qu'il falloit bien s'en donner de garde, et que ce n'étoit pas là son bon endroit .. J'attribue une si grande négligence en une chose si commune, et néanmoins si séante à un homme du monde comme M. Chapelain, à son extrême avarice, qui lui faisoit épargner l'encre et le papier. La plupart des lettres que j'ai vues de lui étoient très-courtes, écrites à la hâte, et le plus souvent sur les enveloppes des paquets qu'on lui adressoit, se dédommageant ainsi d'une partie du port sur une feuille de papier qu'il sauvoit [1]...

[1] Vigneul-Marville, *Mélanges*, II, 6, 7.

Quand ceci serait vrai, (ce qui ne peut l'être, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, que de quelques billets insignifiants,) il n'en serait pas moins certain que les lettres de Chapelain sont pour la plupart supérieures à celles de Voiture, et même à beaucoup de celles de Balzac; elles ne sont ni emphatiques comme celles-ci, ni affectées comme celles-là : Chapelain a été l'un des premiers en France à écrire une prose facile et coulante; et dom Bonaventure d'Argonne, aveuglé par le clinquant précieux de Voiture, s'est singulièrement trompé lorsqu'il a pris le naturel du style pour de la négligence. La surprise et la curiosité font éprouver quelque plaisir à la lecture d'une lettre de Voiture; mais on se fatigue très-vite à cet exercice, et l'on replace précieusement le volume dans son rayon: la pompe de Balzac produit un effet analogue; nous sommes persuadé au contraire qu'on supportera très-volontiers la lecture continue d'un volume de lettres de Chapelain.

Nous conclurons en quelques mots : placer ici un portrait complet de Chapelain serait nous exposer à d'inutiles répétitions; nous avons suffisamment esquissé tous ses traits dans le cours de cette étude. Disons seulement, qu'en dépit du ridicule dont l'a couverte Boileau, la physionomie littéraire de Chapelain se détache belle et grande au milieu de toutes celles de ses contemporains. Prosateur naturel et souvent élégant, critique sûr, érudit et judicieux, il a pendant près de trente ans exercé justement sur cette époque une royauté littéraire incontestée: si dans un jour d'erreur il mit à la lumière les vers de *la Pucelle,* faut-il oublier une si longue période de gloire méritée? Faisant bon marché de sa qualité presque forcée de poète, ainsi qu'il l'avouait lui-même, il avait conçu méthodiquement un excellent projet de poème qu'il ne fut pas capable de versifier; mais jamais il n'eut la prétention de surpasser Virgile, comme voudrait le faire croire la parodie classique. Il reconnut ses vers mauvais, puisqu'il se vit obligé de prétendre pour excuse que la beauté d'un poème est indépendante de la versi-

fication ; et parce qu'avec tout cela, il fut, de l'aveu même du satirique,

... Doux, complaisant, officieux, sincère,

parce qu'il fit obtenir des pensions aux gens de lettres et rendit à ses confrères les plus signalés services avec désintéressement, on le couvrit de ridicule et l'on abreuva sa vieillesse de tous les dégoûts. O ingratitude de la littérature ! Qui donc prônait publiquement les vers de *la Pucelle,* lorsque Boileau lança ses premières satires ? Ils dormaient d'un sommeil paisible et personne n'aurait songé à les réveiller ; mais il fallait une victime à Despréaux, et, sans réfléchir que la critique et l'art sont choses tout à fait distinctes, sans songer que tel excelle à juger qui n'est point de force à produire, Boileau voulut déloger à tout prix Chapelain de l'estime du contrôleur général et lui enlever son sceptre littéraire. Au nom du goût offensé, il s'acharna contre *la Pucelle,* déjà morte, comme si le goût n'avait pas été déjà suffisamment vengé par cet oubli prématuré.

Nous devons protester ici contre un abus aussi violent de la satire : si Boileau n'avait pas existé ou s'il ne s'était pas occupé de Chapelain, les vers de *la Pucelle* n'auraient certainement pas survécu à leur auteur, dont la physionomie littéraire serait cependant restée imposante et avec raison. Oublions donc ces vers malheureux, comme le firent pendant plusieurs années les contemporains du poète, puisqu'on ne réimprima plus *la Pucelle* après l'année 1657, c'est-à-dire après la première vogue de curiosité ; mais rappelons-nous que Chapelain a contribué plus que tout autre, par ses sages conseils, par son style simple et naturel, et par la critique éclairée qui consacra son influence parmi ses confrères à l'Académie, à la rénovation de la langue française, rénovation qui nous a donné Pascal, Boileau et le grand siècle. Hélas ! qui n'a pas erré au moins une fois ? et Boileau lui-même n'a-t il pas commis l'ode illisible sur la prise de Namur ?

René Kerviler.

TRENTE-CINQ EAUX-FORTES DE M. DE ROCHEBRUNE

LES VENDÉENS, *poèmes*, par Émile Grimaud; troisième édition, avec trente-cinq eaux-fortes par Octave de Rochebrune. — Un beau vol. in-4°, papier de Hollande. XII-248 p. — Niort, L. Clouzot; Nantes, L. Morel; Paris, A. Lemerre. — Prix : 40 fr.

Un livre, dont le succès n'est point douteux, vient de paraître à la librairie Clouzot, à Niort. Deux noms aimés de nos amateurs d'art et de poésie se sont unis pour donner à la nouvelle et troisième édition des *Vendéens* tout l'attrait que peuvent désirer des bibliophiles délicats. Le texte, sur magnifique papier de Hollande, format in-quarto, a été soigneusement revu et se trouve aujourd'hui précédé d'un hommage au graveur fontenaisien, qui vient de joindre trente-cinq eaux-fortes, vives, spirituelles et colorées, aux chants patriotiques et religieux du barde luçonnais. Je n'ai pas qualité pour apprécier ce dernier; mais, ayant déjà fidèlement dressé la nomenclature de toutes les pièces sorties du burin de M. Octave de Rochebrune [1], on comprendra que je n'aie garde de négliger l'apparition de cette nouvelle suite de planches, qui accompagnent les beaux poèmes de M. Émile Grimaud.

Quels que soient le sentiment et la fidélité d'une description littéraire, ils laissent toujours dans la pensée un vague, une indécision de la forme exacte, qui ne mettent pas sous les yeux de l'esprit le paysage tel que Dieu l'a créé. Le dessin, cette langue muette, montre à nos regards la physionomie vraie de nos campagnes ou des monuments embellis par leur situation pittoresque; ce qui fait que, par

[1] Une deuxième édition du *Catalogue de l'œuvre de M. O. de Rochebrune* paraîtra prochainement et comprendra toutes les planches publiées jusqu'en 1876.

la gravure et la poésie, nous obtenons à la fois l'aspect physique et moral des hommes célèbres ou des lieux qu'ils ont immortalisés. Les livres à figures forment donc un texte complet, où les regards du lecteur vont du récit écrit au récit illustré ; et c'est le cas des *Vendéens*.

Un frontispice, trente-quatre eaux-fortes, la marque des imprimeurs, et des gravures sur bois d'après les dessins de M. Octave de Rochebrune, composent la part artistique du beau volume publié par M. Clouzot. Les bornes de ce compte rendu ne me permettent pas d'apprécier une à une toutes ces gravures; je réserve cette analyse pour la suite du Catalogue raisonné de l'œuvre du maître ; mais je ne veux pas renvoyer au lendemain pour dire tout le bien que je pense des planches que je viens d'examiner avec le plus vif intérêt.

Les Grands Châtaigniers de la Citardière représentent un paysage plein de lumière et dessiné comme on dessine peu de nos jours, où règne l'école des impressions fugitives, des à peu près, mais où l'on néglige de plus en plus le sentiment de la forme consciencieuse et patiemment étudiée. — *Le Marais vendéen* et *le Puits-d'Enfer*, où l'on retrouve encore l'influence des grands artistes de la Hollande, notamment dans la dernière gravure, qui me fait ressouvenir de la *Tempête* de Jacques Ruysdaël. — *Le Colysée*, cette splendide et monumentale ruine de l'antique Rome, eau-forte qu'on dirait sortie des portefeuilles d'Hubert-Robert.

J'arrive à des sujets qui nous touchent de près : *Le Château de Nantes* et les deux vues du vieux *Bouffay*, cette forteresse féodale entée sur le castrum romain, qui défendait la cité des Namnètes, au passage le plus fréquenté de la Loire ; le Bouffay, qui résumait les annales nantaises, mais que notre siècle novateur a fait disparaître, et que les amis des vieux souvenirs seront heureux de retrouver dans le volume des *Vendéens*. — *Le Château* et *le Calvaire de Mervent*, qui nous montrent des sites du Bocage capables de rivaliser avec ceux de l'Auvergne ; — *le Château de Saumur*, cantonné de ses quatre donjons ; — *Carnac et la presqu'île de Quiberon*, où sont heureusement mêlés les grands souvenirs celtiques

du moyen âge et des temps modernes que garde ce petit coin de terre ; — *l'Habitation de Bonchamps*, digne pendant de celle de *Cathelineau* et le manoir de *la Pénissière;* — les châteaux de *Josselin* et de *Fougères*, l'un avec ses vieilles tours hourdées, l'autre avec ses élégantes lucarnes du XVe siècle ; — ceux de *Vitré* et d'*Aspremont*, importantes constructions féodales de la Bretagne et de la Vendée, mais ignorées de bien des archéologues ; — *Clisson* et son *bastion des Ormes*, que tous les touristes anglais connaissent et dont le livre des visiteurs est surchargé d'annotations qui prouvent, comme l'a dit Jules Sandeau, que, « si l'esprit court les rues, il ne court pas les grands chemins. »

Je ne dois pas oublier les détails de la pièce de canon devenue légendaire, la fameuse *Marie-Jeanne*, que les Vendéens conduisaient au feu en chantant :

Tu auras bien du mal, Marie-Jeanne !
Marie-Jeanne, tu auras bien du mal !
— Si j'ai du mal,
Ça m'est égal :
J'aurai des camarades !

La rime n'est pas riche, comme dirait Alceste, mais on retrouve dans cet air de bivouac l'humeur joyeuse et guerrière des chouans et des bleus.

Enfin, je termine ce trop court aperçu, en mentionnant deux gravures qui reproduisent les souvenirs les plus intimes de l'artiste : *Terre-Neuve* et *le Fougeroux*, résidences bien-aimées du graveur et de ceux qui lui sont le plus chers ; — *Terre-Neuve* surtout, car *Terre-Neuve*, c'est la vie entière de l'artiste, et c'est là que son nom, si célèbre qu'il devienne, restera le plus longtemps attaché.

Les bibliophiles ont donc, dans cette nouvelle édition des *Vendéens*, mieux qu'un beau livre de poésies inspirées par les grands jours de la Vendée ; ils ont un album des sites les plus historiques, les plus pittoresques et les plus heureusement réussis, qui soient sortis de l'atelier de Terre-Neuve.

CHARLES MARIONNEAU.

UN SOLDAT VENDÉEN

VIE ANECDOTIQUE D'ALEXANDRE LAPIERRE *.

La journée de sang.

Dans les derniers temps de sa vie, Lapierre était glacé par l'âge, et je le trouvais souvent assis au soleil. Un jour, je lui dis : — « Eh! mon pauvre vieux, la vie s'en va ! » — « C'est vrai, me répondit-il, mais je ne partirai pas pour l'autre monde sans en avoir envoyé bien d'autres devant moi. » — « Voyons, combien avez vous tué d'hommes pendant que vous faisiez la guerre ? » — « Je n'en sais rien, mais je sais bien le jour où j'en ai tué le plus. » — « Combien ce jour-là ? » — « Vingt-trois » — « C'est impossible ! Puis vous ne pouviez pas les compter. » — « Oh ! Monsieur, c'est si bien possible, que je l'ai fait, et pour le nombre je le connais parfaitement. » — « Racontez-moi cela ; autrement j'aurais peine à vous croire. »

— « C'était au combat de Chauché ; et il faut vous dire que j'étais en colère, ce jour-là. J'avais couché avec quelques camarades, dans une grange abandonnée, à peu de distance du bourg, et j'avais attaché mon cheval avec une corde. Le matin, quand il fallut partir, la corde était nouée et je ne pouvais la défaire. Mes camarades me disaient de la couper ; mais comme ce n'était pas un objet facile à remplacer dans ce temps-là, je m'obstinais et restai, malgré le rappel qui battait. Les autres étaient partis.

» Pendant que je maugréais sur mon ingrate besogne, j'entendis des trains de chevaux, et je vis deux hussards passer devant la

* Voir la livraison de novembre, pp. 398-404.

porte. Tout le sang me descendit aux talons; je me crus pris comme dans une ratière, fort heureusement ils ne me virent pas. Je mis le nez à la porte, je les aperçus qui s'avançaient en reconnaissance vers Chauché, et ils n'étaient pas suivis. Je coupai ma corde et sautai en selle. Je regardai autour de moi; les autres cavaliers étaient encore loin; j'étais sauvé!

» Je calculai la distance et je me dis : J'ai le temps de faire payer à ces deux gaillards la peur qu'ils m'ont causée. Je courus sur eux, je fis sauter la tête du premier d'un coup de sabre, et j'envoyai une pointe dans les côtes du second : j'aurais pu me défaire de deux autres avant d'être atteint. »

Là j'interrompis Lapierre. — « Ces deux hommes durent se mettre en défense pourtant? » — « Eh! sans doute; mais, Monsieur, si vous saviez! dans ce temps-là j'éprouvais moins de peine d'avoir affaire à deux cavaliers, que j'en ressens aujourd'hui à me lever de ma chaise. » Puis il continua : « Je rejoignis l'armée, et le combat s'engagea bientôt. Au commencement je n'eus rien à faire; mais vers la fin, la besogne fut rude. Je me trouvai renfermé dans un pré, avec des républicains, et il n'y avait de quartier ni à donner ni à recevoir : la vie et la mort étaient à la pointe du sabre. Aussi je me battis en désespéré, et, à la fin de l'action, j'avais étendu quinze ennemis sur le terrain.

» Vers midi le combat était fini; les bleus s'étaient enfuis vers Saint-Fulgent; mais ils s'imaginèrent qu'après la victoire, nous devions oublier toute précaution; et dans la soirée ils revinrent pour nous surprendre. Dès qu'ils virent que nous étions sur nos gardes, ils se retirèrent sans oser attaquer. Néanmoins la cavalerie courut après eux et j'en sabrai encore six, qui restèrent sur le chemin. »

Le dévouement.

Les déroutes des Vendéens étaient rarement meurtrières pour les combattants, parce que, dans un pays coupé de buissons et de chemins ravinés comme le Bocage, la poursuite se réduisait à peu de chose. Mais, lorsque la population n'avait pu s'éloigner à temps,

les défaites étaient suivies de véritables boucheries; car les républicains n'épargnaient personne, ils massacraient impitoyablement tout ce qui leur tombait sous la main.

Les bleus avaient envahi subitement les environs de Mortagne, et les Vendéens, hors d'état de leur résister, s'étaient dispersés, après un engagement dont j'ignore l'importance.

La population, prise au dépourvu, se sauvait dans la direction des Herbiers, sur une longue étendue; la route était couverte de femmes, d'enfants, de vieillards, au milieu desquels on voyait quelques blessés. Tous paraissaient voués à une mort certaine, car la cavalerie républicaine venait pour les sabrer. Lapierre et deux autres cavaliers se dévouèrent pour sauver la vie à ces malheureux. L'un de ces trois braves s'appelait Nivaud; le nom du troisième ne m'est pas connu. Ils se placèrent à la queue des fuyards, bien résolus à ne laisser passer les bleus que sur leurs cadavres.

Les cavaliers républicains, croyant marcher à l'un de ces massacres faciles auxquels ils prenaient un infernal plaisir, s'avançaient sans beaucoup d'ordre. Lapierre et ses deux compagnons profitent de cette circonstance; au lieu de les attendre, ils courent sur eux, tombent comme la foudre sur les premiers qu'ils rencontrent, en tuent plusieurs, bousculent les autres et mettent la tête de la colonne dans une confusion complète. Ils sont entourés cependant, mais ils savent conserver la liberté de leurs mouvements, et portent si bien leurs coups, qu'ils tiennent en respect toute cette cohue tremblante.

Un tel effort ne peut durer bien longtemps, leurs forces les trahissent. Sur le signal de l'un d'eux, ils se dégagent et prennent la fuite pour attendre l'ennemi plus loin.

Ils recommencent encore deux ou trois fois la même manœuvre; mais l'un des trois finit par succomber et reste mort au milieu des ennemis. Les deux autres, épuisés eux-mêmes, réussissent néanmoins à se dégager et se sauvent tout de bon.

Durant cette lutte héroïque, les fuyards avaient pris de l'avance et s'étaient dispersés par des chemins détournés. Quand les républicains coururent après eux, ils ne rencontrèrent plus personne.

Un témoin oculaire disait, longtemps après : « On ne saurait croire combien de personnes durent la vie à ces trois cavaliers. » Et il ajoutait : « Je n'ai que trop connu la guerre et tous ses accidents terribles, mais rien ne m'a laissé une si vive impression. La vue de ces trois hommes faisait peur ! On les distinguait facilement au milieu des bleus, car ils étaient couverts de sang de la tête aux pieds ; leurs chevaux en étaient eux-mêmes tout ruisselants. Quelquefois ils se levaient sur leurs étriers, s'excitant de la voix et multipliant les coups avec une rapidité effrayante. Oh ! si la Vendée avait eu assez de tels hommes ! »

A quoi tient une victoire.

Les Quatre-Chemins de l'Oie et le bois du Moulin aux Chèvres, au-dessus de Châtillon, furent le théâtre de nombreux combats durant les guerresde la Vendée. Sur le premier champ de bataille, les Vendéens furent à peu près toujours vainqueurs, sur le second ils furent constamment battus.

Malgré cette sorte d'influence fatidique, l'une des victoires des Quatre-Chemins fut chaudement disputée et les républicains purent espérer de conserver pour eux l'avantage. Les Vendéens avaient été repoussés plusieurs fois et, après une charge vigoureuse, ils reculaient encore ; le désordre commençait à les gagner, les chances de vaincre diminuaient à vue d'œil. Lapierre ne veut pas céder malgré tout, il se jette sur le côté du chemin et s'abritant derrière des arbres il tire sur les républicains. Ces coups de fusil bien qu'isolés attirent l'attention des ennemis, ils craignent d'être attaqués en flanc et leur mouvement se ralentit. Les Vendéens remarquent cette hésitation, ils reprennent l'offensive et attaquent avec tant de vigueur que les républicains sont culbutés ; la victoire est décidée.

Après la bataille, Charette fit venir Lapierre et lui remit trois pièces de six francs. « Tiens ! lui dit-il, ce n'est pas une récompense que je te donne, mais si nous échappons à la guerre l'un et l'autre, rappelle-moi ces trois pièces d'argent, tu sauras alors ce qu'elles valent. »

L'émulation.

Les Angevins étaient les plus exposés aux attaques des républicains ; aussi ils étaient généralement aguerris et ils passaient pour être les meilleurs soldats de la Vendée. Mais cette réputation de bravoure humiliait beaucoup d'autres Vendéens, qui croyaient avoir montré assez de courage pour qu'on ne mît personne au-dessus d'eux. J'en ai connu plusieurs qui rivalisèrent d'audace avec les soldats de l'Anjou et qui soutinrent l'épreuve avec honneur. Lapierre fut de ce nombre.

Il était avec les Angevins et il proposa à quelques-uns de leurs plus hardis cavaliers de faire autant de bravoure dans le combat qui allait se livrer. Les autres acceptèrent le défi.

Dès qu'ils purent marcher à l'ennemi, ils chargèrent ensemble. Lapierre, qui semblait avoir fait un pacte avec la mort, se jeta tête baissée au milieu des républicains, il sabrait avec tant de vigueur et d'adresse qu'il se fraya un passage au milieu des rangs. Mais il s'y trouva seul; les autres cavaliers, le voyant faire, crurent qu'il avait perdu la tête ou qu'il était las de vivre : ils reculèrent.

Quand il connut sa position, il n'était plus temps de revenir sur ses pas, il était rendu trop loin. Mais l'audace ne lui ôtait pas la présence d'esprit, il eut vite choisi son parti. Il s'élance en avant, de toute la vigueur de son cheval, et il traverse l'armée républicaine, dont les lignes, apparemment, n'étaient pas bien profondes.

Les derniers ennemis qu'il rencontra furent des sapeurs qui se reposaient à l'ombre. L'aspect à demi vénérable de ces hommes et leur calme attitude à l'abri des ardeurs du soleil et des périls du combat, lui ôtèrent toute envie de les attaquer; mais il ne put résister au plaisir de leur faire une malice en passant. Il enfila, au galop de son cheval, deux ou trois de leurs bonnets à poil avec son sabre, et il les emporta comme un trophée.

Après un long détour, il rejoignit ses compagnons d'armes, tout stupéfaits de le revoir.

L'abbé Augereau.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES COLOMBES DE LA FORLIÈRE ; — LA PETITE REINE DES KORRIGANS, par Mlle Gabrielle d'Ethampes. — 2 vol. in-18, Paris, Périsse frères, rue Saint-Sulpice, 38.

Mlle Gabrielle d'Ethampes poursuit le cours de ses bonnes œuvres, car c'est bien le nom qu'on peut donner à ses intéressants ouvrages. Elle n'est pas de ceux qui écrivent pour écrire, qui peignent pour peindre, et qui, si le dialogue est vif, si le tableau est vrai, se tiennent pour contents. Ce qu'elle cherche avant tout, c'est l'utile joint à l'agréable, le *miscuit utile dulci* du poète. Aussi ne laisse-t-on jamais la lecture de ses livres sans une bonne pensée et, j'en suis convaincu, sans de bonnes réflexions. Le vice corrigé par l'épreuve, la vertu récompensée souvent par le succès, toujours par l'affection et l'estime, tel est le résumé définitif de ces livres où les caractères les plus variés forment d'heureuses oppositions et donnent lieu à des intrigues fortement nouées. Que le roman ne se sente pas quelquefois dans ces intrigues, je ne le prétends pas; mais prenons bien garde que les *Colombes de la Forlière* nous introduisent en pleine Révolution, temps où la vérité, dans le bien comme dans le mal, dans le repentir comme dans le crime, dépasse souvent la vraisemblance ; et que la *Petite Reine* nous prend à la sortie de cette époque funeste, alors que la société, et, l'on pourrait dire, chaque famille cherchait à rassembler ses membres épars, et n'y parvenait pas toujours sans les péripéties les plus imprévues. — Que signifient ces énigmes? me direz-vous. — Mlle d'Ethampes vous le dira beaucoup mieux que moi. Tout ce que je puis ajouter c'est que le temps que vous passerez à l'écouter ne sera pas du temps perdu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

VIEUX NOELS composés en l'honneur de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On les vend à Nantes, chez Libaros, carrefour Casserie.

Noël ! Noël ! tel était jadis le cri de réjouissance et d'allégresse de nos pères, au bon vieux temps. La fête de la naissance du Sauveur est, en effet, l'une des solennités les plus poétiques de l'Église, qui dans ce jour fait entendre ses chants et ses airs les plus joyeux. L'enfance a également sa grande part de joies innocentes et d'heureuses surprises : dans notre Alsace-Lorraine se dressent ces arbres de Noël, étincelants de bougies et de dons de toutes sortes; ailleurs, les jeunes enfants placent sur l'âtre du foyer maternel leur mignonne chaussure, espérant un cadeau du petit Jésus.

Qui, enfin, ne connaît pas les noëls, ces gais cantiques empruntant leur nom à la fête qu'ils ont mission de célébrer ? Longtemps ces anciens noëls, que parfois les grands parents répètent de leur voix tremblante à leurs petits-fils, ont été aussi négligés qu'ils sont aujourd'hui recherchés. En 1869, par exemple, à la vente de M. le baron Pichon, trois plaquettes rarissimes ont été acquises par M. le comte de Lignerolles, qui partage avec M. le duc d'Aumale le privilége de posséder la plus belle collection de noëls connue en France; et ces trois recueils ont été vendus, non pas au poids de l'or, ce serait trop peu, mais littéralement couverts d'or [1].

Nous croyons donc pouvoir prédire un beau et légitime succès aux VIEUX NOELS qui viennent de paraître à Nantes. Cette jolie publication porte comme le cachet d'une réminiscence de bon goût des anciennes éditions nantaises. Lorsque le hasard fait rencontrer au bibliophile un poudreux volume sorti des presses de Doriou ou d'un de ses contemporains, *rari nantes*, rares survivants de leur époque, c'est une bonne fortune ; eh bien, les noëls réimprimés en 1876, pourront peut-être, chez nos arrière-neveux de l'an 2000, procurer la même jouissance aux futurs collectionneurs. Du reste,

[1] Ces trois plaquettes, qui provenaient de la magnifique bibliothèque d'un Nantais, M. Cigongne, furent payées 810 francs.

l'imprimerie Charpentier a fait ses preuves, et son propriétaire actuel ne dément pas la bonne renommée justement acquise à son établissement.

Toutefois, M. Henri Lemeignen, un avocat qui à la connaissance pratique du droit, c'est-à-dire à l'utile, sait joindre l'agréable, en prouvant que la littérature ancienne ne lui est point étrangère, ne se bornera pas à deux volumes. Il reste les airs notés, indispensable complément, et sans doute quelques chants oubliés ou omis. Ainsi plusieurs pièces sont signées par Lucas Le Moïgne, curé de Saint-Georges du Puy-la-Garde, en Poitou. Nous regrettons de ne pas en voir de Jehan Daniel, dit Mitou, l'organiste de Saint-Pierre et de Saint-Maurice d'Angers, qui appartient un peu à Nantes, sinon par sa naissance, dont jusqu'à présent on ignore le lieu, au moins en qualité d'organiste de la Collégiale de Notre-Dame en 1518, 1519, etc., où il débuta comme poète et musicien.

Faute d'espace, nous ne pouvons, à notre grand regret, citer quelques-uns des noëls, parmi lesquels du reste, le choix est difficile; mais n'oublions pas, du moins, à cette époque de vœux et de souhaits, souvent intéressés et mensongers, l'aimable et gracieuse invitation qui termine ce premier volume :

Et qui bon Francois si sera,
Point de chanter ne se tiendra
Noël! à grand'halenée :
Et son bien luy croistra
Moult le long de l'année.
Amen.
Noël! Noël!

LOUIS DE KERJEAN.

CHRONIQUE

Sommaire. — Les Pèlerins de Rennes au Vatican. — Adresse de M. le comte de Palys. — Les dessins de M. Busnel. — Un hommage aux Bretons et aux Vendéens. — *Les Contemporains de Molière.* — Un Suisse à l'Académie française.

A un mois d'intervalle, Rome a vu deux fois entrer dans ses murs des pèlerins partis du milieu de nous : le 14 novembre, des Vendéens; le 12 décembre, des Bretons ; mais le bonheur qu'a eu Mgr l'évêque de Luçon de conduire et de ramener les premiers, a été refusé à S. E. Mgr Saint-Marc, que sa santé a forcé d'abandonner à Paris le petit troupeau voyageur.

Le 12 décembre 1875, dit une très-intéressante correspondance du *Journal de Rennes*, sera pour les pèlerins de Bretagne une date mémorable. Voir le Pape, recevoir ses bénédictions, entendre sa voix chérie, se nourrir des paroles de vie qui sortent de ses lèvres augustes, tel a été le but final du long et fatigant voyage qu'ils ont entrepris dans la saison la plus rigoureuse de l'année. C'est en ce jour que ce but a été atteint, que leurs vœux les plus chers ont été comblés.

La salle du Consistoire avait été mise à la disposition des pèlerins pour cette audience solennelle. Aux pieux Bretons se sont joints un certain nombre d'étrangers également en pèlerinage à Rome, de sorte que le nombre des assistants s'élevait à plus de 250.

A l'apparition de Sa Sainteté, un frémissement de bonheur a parcouru l'Assemblée. Le Pape était souriant, et sa première parole a été une parole de bénédiction. Lorsqu'il a pris place sur son trône, M. le comte de Palys s'est avancé vers lui, et d'une voix à laquelle l'émotion n'enlevait rien de sa fermeté, il a donné, au nom des pèlerins, lecture de l'Adresse suivante :

Très-Saint-Père,

C'est avec un cœur plein de reconnaissance que vos Bretons viennent au pied de votre trône renouveler leur solennels serments de fidélité et d'amour. Nous sommes reconnaissants et fiers, parce que nous savons que Votre Sainteté nous aime. Elle l'a dit en donnant à notre éminent archevêque l'honneur de la pourpre romaine, et cette parole est notre plus douce récompense. Ah ! Très-Saint-Père, quel est le lieu du monde où vous êtes plus aimé que dans cette noble terre de Bretagne, qui donna

si largement pour le Saint-Siége le sang de ses enfants! Dans nos villes, dans nos familles, nous rencontrons à chaque pas quelques-uns de vos glorieux défenseurs! Et nous, nous qui n'avons pas eu le bonheur de compter parmi eux, c'est à notre tour de venir aujourd'hui vous affirmer que nous n'avons point dégénéré de ces glorieux devanciers, et vous promettre notre dévouement jusqu'à la mort. La pourpre de notre cardinal a dit à toute la Bretagne que vous comptiez non-seulement sur lui, mais sur elle, *usque ad effusionem sanguinis.*

Et maintenant, Très-Saint-Père, pour vous dédommager autant qu'il est en nous des amertumes qui vous abreuvent, nous avons encore d'autres promesses à faire: suivant l'exemple de Son Eminence le cardinal de Rennes, qui eût été si heureux de nous présenter à Votre Sainteté; suivant l'exemple de ce père bien-aimé qui, depuis trente-quatre ans, n'a cessé de lutter pour former à Dieu les âmes de ses fils et leur procurer les bienfaits de l'enseignement catholique, nous vous promettons de donner à nos enfants cet inestimable trésor, de former des familles généreuses et chrétiennes, attachées et soumises aux enseignements que vous donnez au monde. Ce sont les hommes de notre âge qui sont chargés d'élever la génération nouvelle: pour nous, ce sera la génération des hommes du *Syllabus.* Nous ferons tous nos efforts pour que les Bretons destinés à nous succéder restent toujours les plus fidèles parmi les enfants du Saint-Siége, et qu'ils méritent à leur tour d'entendre dire de la bouche de Pierre qu'ils sont aimés de lui.

Daignez donc, Très-Saint-Père, bénir tous ceux qui vous entourent; daignez bénir aussi nos familles, qui envient notre bonheur, dont les cœurs et la pensée nous suivent aujourd'hui aux pieds de Votre Sainteté, et que cette bénédiction, après avoir été notre force dans les difficultés de la vie, soit la douceur, l'espérance et la consolation de nos derniers jours.

Le Saint-Père, se levant avec l'air de majesté qui le distingue, a répondu par un admirable discours. Il a comparé les temps actuels aux premiers jours de l'Eglise. De même qu'autrefois les fidèles venaient visiter et consoler leurs pasteurs, de même aujourd'hui il se trouve un très grand nombre de catholiques dévoués qui viennent de bien loin apporter leur tribut de consolations au Père commun des fidèles.

Puissions-nous voir, a dit Pie IX, le retour des jours de paix et de tranquillité; pour le mériter, prions beaucoup et opérons autant que possible des actes de charité, et recourons à Marie. Adressez-vous surtout à la Mère de Dieu, vous qui avez en elle, à Rennes, une puissante protectrice sous le nom de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Priez-la de vous apporter bientôt la bonne nouvelle de la paix. Adressez-vous à saint Pierre, qui est aussi votre protecteur, afin que du haut du ciel il dise au Seigneur: *Salva eos, Domine.*

Le Saint-Père a terminé en bénissant les pèlerins avec une tendresse toute paternelle.

Je vous bénis, a-t-il dit, dans vos personnes, dans vos familles, dans tout ce qui vous appartient. Que cette bénédiction fasse régner la concorde parmi les habitants de votre catholique province.

Je bénis le premier pasteur de votre diocèse, et je prie le Seigneur de remplir son âme de consolations, de fortifier son corps et de lui rendre une santé parfaite.

Je bénis la France entière, et je supplie Dieu d'éloigner d'elle les dangers qui l'environnent.

Ce qui rend remarquable l'Adresse des pèlerins de Bretagne, écrit au *Journal de Rennes* le même correspondant, ce sont les magnifiques dessins à la plume dont a bien voulu l'orner, à la demande de M. de Palys, l'artiste si plein de modestie dont le crayon a produit tant d'œuvres délicates et énergiques qui lui ont fait une place à part parmi les maîtres de l'école bretonne catholique. Nous devons dire que jamais M. Busnel n'a été mieux inspiré. Essayons, malgré notre impuissance, de donner une idée de son petit chef-d'œuvre.

Au-dessus du texte de l'Adresse, il a placé les armes de notre bien-aimé Pie IX, cet écusson sur lequel nos yeux et nos cœurs ont pris l'habitude, depuis bien des années, de se reposer avec tant de bonheur.

L'Adresse de fidélité et d'amour au successeur de Pierre repose sur une solide assise de granit, supportant à son centre l'écusson de la Bretagne avec ses hermines et notre fière devise : *Potiùs mori quam fœdari*. Ce granit, symbole de notre ferme fidélité aux principes qui font la gloire des vrais Bretons, ce granit porte profondément gravée cette noble et énergique protestation d'attachement à la chaire infaillible du porte-parole de Jésus-Christ : *Qui nos separabit a Christo!* Qui nous séparera de Jésus-Christ!

A droite et à gauche, l'Adresse est encadrée par deux vignettes. Celle de droite, la moins importante, est une oriflamme élégante. De la croix qui la surmonte descend en ondulant gracieusement un long ruban portant plusieurs fois inscrite notre devise de fidélité : *A ma vie!* Ce ruban entoure tout le côté droit de l'Adresse, et vient s'attacher aux armes de la Bretagne.

Mais le dessin capital se trouve à gauche de l'Adresse. C'est un jeune Breton dans son costume national ; ses longs cheveux encadrent son visage, d'une mâle et fière beauté ; ses regards, illuminés d'un saint enthousiasme, s'élèvent vers le ciel, où brille l'écusson du Vicaire de Jésus-Christ; une de ses mains est appuyée avec force sur son cœur, l'autre élève bien haut la bannière de la croix, du sommet de laquelle descend, comme dans le dessin qui fait le pendant de celui-ci, une longue oriflamme déroulant autour du jeune Breton ses plis gracieux chargés de notre fidèle devise : « *A ma vie!* »...

Au reste, chacun sera, paraît-il, à même de juger de la beauté de cette composition, si, comme on l'assure, elle est reproduite largement par la photographie.

« Dans nos villes, dans nos familles, nous rencontrons à chaque pas quelques-uns de vos glorieux défenseurs! » Ces mots de l'Adresse de M. de Palys nous font penser à une belle et énergique pièce de vers de M. Victor Fournel, — *Les Soldats de Dieu.* Pour l'anniversaire de Patay — que vient de publier le *Correspondant,* et où le poète rend la plus complète justice aux « soldats de Charette et de Cathelineau. »

Que vous semble aujourd'hui des zouaves du Pape?...
Ils vous avaient rejoints dès leur première étape,
Zouaves de Sébastopol...

Ils ont voulu se faire, — et c'était un beau rêve, —
Les chevaliers du Christ, le couvrir de leur glaive,
Porter enfin sa croix si loin
Et l'élever si haut, dans l'orgueil de leur culte,
Que le rire des sots, le blasphème et l'insulte
Resteraient en arrière et ne l'atteindraient point.

C'est leur foi qui trempa l'acier de leur épée,
Qui, mieux que les Romains sous le pied de Pompée,
Du sol fécond les fit sortir;
Elle que, d'un bras ferme, au-dessus de leurs têtes,
Ils dressaient, comme un phare, au milieu des tempêtes,
Elle qui les fit vivre, — et qui les fit mourir!

La plume qui a tracé ces strophes si chaleureuses, et si flatteuses pour nos compatriotes, qui devraient tous les lire, est en même temps — chose rare — la plume d'un curieux, d'un érudit; et, puisque l'occasion s'en présente, disons aux amateurs que le troisième et dernier volume des *Contemporains de Molière,* de M. Victor Fournel, va paraître chez Firmin Didot. Il est consacré aux Théâtres du Marais et du Palais-Royal. Entre autres pièces curieuses et rarissimes, sans parler des notes et notices, on lira *le Parasite,* de Tristan l'Hermite; *le Campagnard,* de Gillet de la Tessonnerie; *la Désolation des filous* et *les Amours de Calotin* (pièce contre Molière), de Chevalier; *l'Académie des femmes,* de Chapuzeau, etc. Une histoire du théâtre du Marais, qui n'avait jamais été écrite jusqu'à présent, ouvre le volume. Personne ne connaît mieux le XVIIe siècle que M. V. Fournel, et aucune publication n'abonde plus que la sienne en particularités sur les hommes, les écrits et les mœurs de cette époque.

Ne signons pas cette chronique sans y constater le grandissime triomphe d'un Breton, d'un Lorientais, de l'auteur de poésies que vous ne connaissez pas — ni moi non plus! — *les Plaintes du vent;* en un mot, de M. Jules-François-Simon Suisse, dit Jules Simon, dit 606, lequel a été bombardé, presque en même temps, membre du Sénat et de l'Académie française! Nous n'en félicitons ni l'Académie, ni le Sénat, — ni la Bretagne!

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ALLOCUTION, prononcée aux fêtes de l'inauguration de la statue de Châteaubriand, à Saint-Malo, le 5 septembre 1875, par Paul Seuzet, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Gr. in-8°, 11 p. — Lyon, imp. Rioter.

ALPHABET DE L'ART MILITAIRE, de Jean Montgeon, sieur du Haut-Puy de Fléac, Angoumoisin, avec les ordonnances du Roy sur le règlement de l'infanterie. Réimpression d'après les éditions de 1615 et 1620, annotée par le comte Anatole de Bremond d'Ars. — Broch. in-8° de 58 p. — Angoulême, imp. A. Nadaud.

AU SACRÉ-CŒUR, chant religieux, dédié à S. S. Pie IX par le Comité catholique du diocèse de Nantes. — Nantes, chez Mazeau et chez Libaros..... 2 50

ETATS (LES) DE BRETAGNE ET L'ADMINISTRATION DE CETTE PROVINCE JUSQU'EN 1789; par le comte de Carné, de l'Académie française. 2e édition. 2 vol. in-12, 834 p. — Paris, lib. Didier..... 7 fr.

FERME (UNE) BRETONNE AVANT 1789; par M. P. Lavayssière. In-12, 119 p. — Limoges, imp. et lib. Ardant et Cie.

GOUTTES (LES) D'EAU; par Ch.-M. Laurent. In-8°, 180 p. — Lorient, imp. Corfmat fils; Paris, lib. Vaton.

JADE (LE) OCÉANIEN EN GISEMENT DANS LA BAIE DE ROGUÉDAS, PRÈS VANNES (Morbihan); par le comte de Limur, ancien conseiller général du département du Morbihan. In-8°, 9 p. — Vannes, imp. Galles.

LOURDES ET ROME. Impressions d'un pèlerin breton (M. A. Le Sourd). In-8°, 16 p. — Fougères, imp. Douchin.

ORIGINE (DE L') DU POUVOIR CIVIL, par Mgr F.-L.-M. Maupied, chanoine de Reims et de Quimper, recteur de Saint-Martin de Lamballe (Côtes-du-Nord). In-8°, 79 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE NANTES, ET DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES. Distribution des prix aux élèves de l'École de médecine et de pharmacie. Novembre 1875. In-8°, 42 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

SOUVENIR DU SIÉGE DE PARIS. — ANSELME VALLETTE, lieutenant au 1er bataillon des mobiles vendéens, blessé mortellement à Buzenval-Montretout, le 19 janvier 1871. In-8°, 46 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Ch. Cauriit.

VEILLÉES DE BOTSCAO, ou Entretiens familiers sur divers points de notre histoire, par J. Favé. pet. in-18, 76 p. — Saint-Brieuc, Prud'homme; Brest, Uzel..... » 60

VENDÉENS (LES), poèmes, par Emile Grimaud; 3e édition, avec 35 eaux-fortes, par Octave de Rochebrune. In-4°, XII-248 p. papier vergé, tiré à 325 exemplaires numérotés à la presse, titre rouge et noir. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. En vente à Niort, L. Clouzot; à Nantes, L. Morel; à Paris, A. Lemerre. Rendu *franco*. 40 fr.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-HUITIÈME

ANNÉE 1875. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Nos artistes au salon, par M. *Lucien Dubois*..... 5

Récits de voyage. — Deux jours et une nuit en Morbihan, par M. *le comte de Saint-Jean*..... 18

La Franc-Maçonnerie, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 38

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 48

Notices et comptes rendus. — *Jules Michelet*, de M. Gabriel Monod, par M. *Anatole de Barthélemy*. — *Principes raisonnés de la méthode intellectuelle*, par M. *J. Guchet*. — *Catalogue méthodique de la Bibliothèque de la ville de Nantes* (6e volume), par M. *Émile Péhant*. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*. (1874)..... 64

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 74

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 80

AOUT.

Les templiers et le culte de saint Nicolas, par M. *F. Jégou*..... 81

Le drame politique en France au XVIe siècle. — Le Triomphe de la Ligue (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 89

La Fraude, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*..... 99

Poésie bretonne. — L'automne en Bretagne (Ar rag-eost e Breiz-Izel), par M. *J.-M. Le Jean*..... 116

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 121

Notices et comptes rendus. — *Jésus-Christ attendu, vivant, continué dans le monde*, de M. Louis Veuillot, par M. *Lucien Dubois*. — *Notice biographique sur M. l'abbé Jubineau, chanoine*

théologal, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception, de M l'abbé D. Clouet, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Guide du voyageur sur les Chemins de fer Nantais*, par M. *Léon Maître*.....

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*.....

Bibliographie bretonne et vendéenne.....

SEPTEMBRE.

Biographies vendéennes. — Crétineau-Joly, par M. *l'abbé du Tressay*.....

Documents inédits. — Comptes de la fabrique de Saint-Martin de Chantenay (1481-1506), par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*...

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*.....

Légendes bretonnes. — Le saint de Chrysanthe, par M. *G. du Port-Corbin*.....

Terre-Sainte et Liban, par M. *Eugène de la Gournerie*.....

Notices et comptes rendus. — *Origines de l'Église de Poitiers*, du R. P. dom Fr. Chamard, par M. l'*abbé P. Teulé*. — *Souvenirs*, poésies, de M. le comte de Brayer, par M. *Joseph Rousse*. — *Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape*, de M. l'abbé Janvier, par le *R. P. dom Fr. Plaine*.....

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*.....

Bibliographie bretonne et vendéenne.....

OCTOBRE.

Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, par *dom François Plaine*.....

Biographies vendéennes. — Crétineau-Joly (fin), par M. *l'abbé du Tressay*.....

Contes et récits populaires des Bretons. — Sainte Onenna, par M. *Adolphe Orain*.....

Poésie. — Richelieu, par M. *Eugène Lambert*.....

Études sur la Vendée militaire. — Stofflet, par M. *Edmond Dupré*.

La Bretagne à l'Académie française. — VI. Chapelain (1595-1674) (suite). Le Poème de la Pucelle, par M. *René Kerviler*.....

Notices et comptes rendus. — *Les Ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'Hygiène domestique et civile*, par M. *L. de Kerpenic*. — M. le marquis de Civrac, par M. *Eugène de la Gournerie*. — M. le comte de Chevreuse.....

Le cardinal Saint-Marc, par M. *Arthur de la Borderie*..... 311
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 318
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 328

NOVEMBRE.

La science en vers, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 329
Annales guérandaises. — La noble et très-ancienne confrérie Mgr saint Nicolas de Guérande (suite), par M. *F. Jégou*..... 344
Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne (suite), par *dom François Plaine*..... 354
La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (suite), par M. *René Kerviler*..... 372
Un soldat vendéen. — Vie anecdotique d'Alexandre Lapierre, par M. l'*abbé Augereau*..... 398
Poésie. — A Octave de Rochebrune, par M. *Émile Grimaud*..... 405
Notices et comptes rendus. — *Tribuns et Courtisans*, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française. — Quelques livres nouveaux..... 408
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 411
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

DÉCEMBRE.

La Hérissaie de Noël du Fail, par M. *Arthur de la Borderie*..... 417
La science en vers (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 432
Les Livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*..... 442
Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne (fin), par *Dom Fr. Plaine*..... 458
La Bretagne à l'Académie française. — VI. Jean Chapelain (1595-1674) (fin), par M. *René Kerviler*..... 466
Etudes artistiques. — Trente-cinq eaux-fortes de M. de Rochebrune, par M. *Charles Marionneau*..... 481
Un soldat vendéen. — Vie anecdotique d'Alexandre Lapierre (suite), par M. *l'abbé Augereau*..... 484
Notices et comptes rendus. — *Les Colombes de la Forlière ; — La petite reine des Korrigans*, de Mlle Gabrielle d'Éthampes, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Vieux Noëls de Nantes*, par M. *Louis de Kerjean*..... 489
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 492
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 496

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

La Franc-Maçonnerie, par M. *Eugène de la Gournerie*, 38-47. — Terre-Sainte et Liban, par M. *Eugène de la Gournerie*, 203-215. — Le cardinal Saint-Marc, par M. *Arthur de la Borderie*, 311-317.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les Templiers et le culte de saint Nicolas, par M. *F. Jégou*, 81-88. — Comptes de la fabrique de Saint-Martin de Chantenay (1481-1506), par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 174-185. — Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, par *Dom François Plaine*, 241-258, 354-371, 458-465. — La noble et très-ancienne confrérie Mgr saint Nicolas de Guérande, par M. *F. Jégou*, 344-353.

BIOGRAPHIE. — M. Joseph Postel, 74-75. — M. Carado, 75. — Crétineau-Joly, par M. l'abbé du Tressay, 161-173, 259-268. — M. le Mis de Civrac, par M. *Eugène de la Gournerie*, 309-310. — M. le Cte de Chevreuse, 310.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Notice biographique sur M. l'abbé Jubineau, chanoine théologal, supérieur des missionnaires de l'Immaculée Conception*, de M. l'abbé D. Clouet, par M. *Eugène de la Gournerie*, 143-147. — *Origines de l'Église de Poitiers*, du R. P. Dom Fr. Chamard par M. l'abbé *P. Teulé*, 216-219. — *Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape*, de M. l'abbé Janvier, par le R. P. Dom *Fr. Plaine*, 222-223.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*, de juillet, 74-79; — d'août, 150-159; — de septembre, 224-239; d'octobre, 308-327, — de novembre, 411-415; de décembre, 492-495.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Deux jours et une nuit en Morbihan, par M. le comte de *Saint-Jean*, 5-17. — La Fraude, proverbe, par M. *Alfred de Courry*, 99-115. — Le saint de Chrysanthe, par M. G. du Port-Corbin,

199-202. — Sainte Onenna, par M. *Adolphe Orain*, 269-273. — Un soldat vendéen. Vie anecdotique d'Alexandre Lapierre, par M. l'abbé *Augereau*, 398-404, 484-488.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — La Bretagne à l'Académie française. VI. Jean Chapelain (1595-1674), par M. *René Kerviler* (suite et fin), 48-63, 121-137, 186-198, 286-302, 372-397, 466-480. Le drame politique en France au XVIe siècle. I. Le Triomphe de la Ligue (fin), par M. *Arthur de la Borderie*, 89-98. — La Hérissaie de Noël Du Fail, par M. *Arthur de la Borderie*, 417-431. — Stoffiet, par M. Edmond Dupré, 275-285.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Jules Michelet*, de M. Gabriel Monod, par M. *Anatole de Barthélemy*, 64-65. — *Principes raisonnés de la méthode intellectuelle*, de M. J. Guchet, par M. X., 65-70. — *Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes* (6e volume), de M. Émile Péhant, par M. B., 70-72. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* (1874), 72-73. — *Jésus-Christ attendu, vivant, continué dans le monde*, de M. Louis Veuillot, par M. *Lucien Dubois*, 138-143. — *Guide des voyageurs sur les chemins de fer nantais*, de M. Léon Maître, par M. J.-A. C., 148-149. — *Souvenirs*, poésies, de M. le Cte de Brayer, par M. *Joseph Rousse*, 219-221. — *Tribuns et courtisans*, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française, 408-409. — *Les Livres d'étrennes*, par M. *Lucien Dubois*, 442-457. — *Les Colombes de la Forlière ; — la petite Reine des Korrigans*, de Mlle G. d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 489. — *Vieux Noëls de Nantes*, par M. *Louis de Kerjean*, 490 491.

POÉSIE. — L'Automne en Bretagne (Ar rag-eost e Breiz-Izel), par M. *J.-M. Le Jean*, 116-120. — Richelieu, sonnet, par M. *Eugène Lambert*, 274. — A Octave de Rochebrune, par M. *Émile Grimaud*, 405-407.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

La Science en vers, par M. *Eugène de la Gournerie*, 329-343, 432-441. — Les ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'hygiène domestique et civile, par M. *L. de Kerpenic*, 303-309. — Nos artistes au salon, par M. *Lucien Dubois*, 5-17. — Trente-cinq Eaux-fortes de M. de Rochebrune, par M. *Charles Marionneau*, 481-483.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 80, 160, 240, 328, 416, 496.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

AUGEREAU (Abbé). — Un soldat vendéen. Vie anecdotique d'Alexandre Lapierre, 398-404, 484-488.

B. — *Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes* (6e vol.), par M. Émile Péhant, 70-72.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — *Jules Michelet*, par M. Gabriel Monod, 64-65.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Le drame politique en France au XVIe siècle. I. Le Triomphe de la Ligue (fin), 89-98. — Le cardinal Saint-Marc, 311-317. — La Hérissaie de Noël Du Fail, 417-431.

C.-J. A. — *Guide du voyageur sur les chemins de fer nantais*, par M. Léon Maître, 148-149.

DE COURCY (Alfred). — La Fraude, proverbe, 99-115.

DUBOIS (Lucien). — Nos artistes au salon, 15-17. — *Jésus-Christ attendu, vivant, continué dans le monde*, par M. Louis Veuillot, 138-143. — Les Livres d'étrennes, 442-457.

DUPRÉ (Edmond). — Études sur la Vendée militaire. Stofflet, 275-285.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *Notice biographique sur M. l'abbé Jubineau, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception*, par M. l'abbé D. Clouet, 143-147. — La Franc-Maçonnerie, 38-47. — Terre-Sainte et Liban, 203-215. — M. le Mis de Civrac, 309-310. — La science en vers, 329-343, 432-441. — *Les Colombes de la Forlière; — la petite Reine des Korrigans*, par Mlle G. d'Ethampes, 489.

GRIMAUD (Émile). — A Octave de Rochebrune, poésie, 405-407.

JÉGOU (F.). — Les Templiers et le culte de saint Nicolas, 81-88. — La noble et très-ancienne confrérie Mgr saint Nicolas de Guérande, 344-353.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique, de juillet, 74-79; — d'août, 150-159; — de septembre, 224-239; — d'octobre, 318-327; — de novembre, 411-415; — de décembre, 492-495. — Vieux Noëls nantais, 490-491.

De Kerpenic (L.). — Les ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'Hygiène domestique et civile, 303-309.

Kerviler (René). — Jean Chapelain (1595-1674) (suite et fin), 48-63, 121-137, 186-198, 286-302, 372-397, 466-480.

Lambert (Eugène). — Richelieu, sonnet, 274.

De Laprade (Victor). — *Tribuns et courtisans*, préface, 408-409.

Le Jean (J.-M.) — L'Automne en Bretagne. (Ar rag eost e Breiz-Izel), poésie bretonne, 116-120.

Marionneau (Charles). — Trente-cinq eaux-fortes de M. de Rochebrune, 481-483.

De la Nicollière-Teijeiro (Stéphane). — Comptes de la fabrique de Saint-Martin de Chantenay (1481-1506), 174-185.

Orain (Adolphe). — Sainte Onenna, 269-273.

Plaine (François Dom). — *Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape*, par M. l'abbé Janvier, 222-223. — Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, 241-258, 354-371, 458-465.

Du Port-Corbin (G.). — Le saint de Chrysanthe, 199-202.

Rousse (Joseph). — *Souvenirs*, poésies, par M. le Cte de Brayer, 219-221.

De Saint-Jean (Cte). — Deux jours et une nuit en Morbihan, 5-17.

Teulé (Abbé P.). — *Origines de l'Église de Poitiers*, par le R. P. Dom Fr. Chamard, 216-219.

Du Tressay (Abbé). — Crétineau-Joly, 161-173, 259-268.

X. — *Principes raisonnés de la méthode intellectuelle*, par M. J. Guchet, 65-70.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée (1874), 72-73.

Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de Nantes (6e vol.), par M. Émile Péhant, 70-72.

Étude sur la Franc-Maçonnerie, par Mgr l'évêque d'Orléans, 38-47.

Fleurs de France. — Sonnets et fantaisies, t. IV et V des poésies de M. Prosper Blanchemain, 410.

Fleurs du bien. — Varia rima, par M. Eugène Lambert, 410.

Flûte (la) et le Tambour, par M. J. Autran, de l'Acad. fr., 410.

Guide du voyageur sur les chemins de fer nantais, par M. Léon Maître, 148-149.

Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape, par M. l'abbé Janvier, 222-223.

Jacques Crétineau-Joly, sa vie politique, religieuse et littéraire, par M. l'abbé U. Maynard, 410.

Jésus-Christ attendu, vivant, continué dans le monde, par M. Louis Veuillot, 138-143.

Jules Michelet, par M. Gabriel Monod, 64-65.

Livres d'étrennes, par M. Lucien Dubois, 442-457.

Notice biographique sur M. l'abbé Jubineau, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception, 143-147.

Nouveaux samedis, par M. A. de Pontmartin, 410.

Origines de l'Eglise de Poitiers, par Dom Fr. Chamard, 216-219.

Ouvrages (les) du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'hygiène domestique et civile, 303-309.

Principes raisonnés de la méthode intellectuelle, par M. J. Guchet, 65-70.

Rome et Vendée. Scènes, tableaux et récits, par M. J. Crétineau-Joly, 410.

Souvenirs, par M. le Cte de Brayer, 219-221.

Stofflet et la Vendée, par M. Edmond Stofflet, 275-285.

Terre-Sainte et Liban, 203-215.

Tribuns et courtisans, par M. Victor de Laprade, de l'Acad. fr., 408-409.

Vendéens (les) 3e édition, par M. Émile Grimaud, 410, 481-483.

FIN DU TOME TRENTE-HUITIÈME.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.